LA MORALE RELIGIEUSE,

CONTENANT

DES ENTRETIENS SPIRITUELS,

Sur la Vocation, les Vœux, les Vertus, les Qualitez & les Manquemens des Personnes Religieuses.

DIVISE'E EN CINQ PARTIES.

Par Messire ANTOINE CAIGNET, *Parisien, Prêtre, Docteur en Theologie, Chanoine, Chancelier, Theologal & Grand-Vicaire de Meaux.*



A PARIS,

Chez JEAN DE LA CAILLE, Imprimeur du Roy, & Libraire Juré, ruë S. Jacques aux trois Cailles.

M. DC. LXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

A SAINTE

MARIE MAGDELEINE DE PAZZY,

RELIGIEUSE DE NOSTRE-DAME EN L'ETROITE OBSERVANCE DU MONT CARMEL.



LLUSTRE SAINTE, GRANDE ET SUBLIME CONTEMPLATRICE,

Le Ciel & la Terre ont leurs communications mutuelles, tant à l'égard de la Grace qu'à l'égard de la Nature. La terre envoye vers le Ciel ses vapeurs & ses exhalaisons, le Ciel luy renvoye ses pluyes & ses influences, qui la rendent fertile à l'égard de la Nature. A l'égard de la Grace, elle envoye la fumée de son encens & de ses parfums, qui sont, dit l'Escriture, les Prieres des Saints. Cette fumée monte jusqu'au Thrône du Tout-puissant, & delà derivent la conversion des pecheurs, la sanctification des ames justes, l'étendue de la Foy, la conduite des Fidelles, & tant d'autres merveilles dont nous avons l'experience. Cela m'a persuadé Grande & illustre Sainte, *que je pouvois m'adresser à vous sans encourir la marque d'une presomption temeraire, & vous offrir des Enseignemens que je propose aux Ames Religieuses, dont vous étes le modele tres-parfait, & le prototype tres-accomply. Beaucoup de raisons m'y ont obligé. J'ay l'honneur d'étre vôtre Contemporain, & je commençois à croître quand vôtre sainte Ame a pris naissance dans le Ciel par la perte d'une vie mortelle. Dés ma premiere jeunesse la reputation de vôtre grande sainteté m'a touché le cœur, & j'ay toûjours conservé pour elle une devotion particuliere. Jusques-là que voyant les ceremonies de vôtre Canonisation si solemnellement celebrée dans toutes les Eglises de vôtre Ordre, je me suis écrié dans l'age avancé où je suis, comme le bon vieillard Simeon,* Nunc dimittis, &c. *En effet j'ay été comblé d'une joye si sensible quand je vous ay veuë écrite sur la terre dans le Catalogue des Saints du Ciel, que le sentiment qui m'en reste me rend les approches de la mort que j'attens tous les jours, beaucoup plus doux & plus supportables. Et delà j'infere,* Ma Sainte Protectrice, *que vous avez agreables mes vœux, & que vous prenez soin de mon salut, que j'ay mis depuis si long temps, & que je remets encore aujourd'huy entre vos mains. Mais quand toutes ces considerations qui semblent interessées ne m'auroient pas engagé à vous faire cette Offrande, à qui pourrois-je plus justement & plus judicieusement presenter* LA MORALE RELIGIEUSE *qu'à une Religieuse? à qui des Enseignemens qui conduisent à la sainteté qu'à une Sainte reconnue? & à qui enfin les Pratiques regulieres qui se sont en quelque façon renouvellées en nôtre siecle avec des avantages si considerables, qu'à celle qui en a frayé le chemin à tant de personnes de pieté qui ont entrepris de l'imiter? Pour preuve convainquante de mon dernier raisonnement, je divise ce Livre en cinq Parties. En la premiere je fais voir l'excellence & la haute prerogative de l'état, de la Vocation & Profession Religieuse: sur quoy ne peut-on pas dire, sans parler de vos vertus en vôtre enfance, prejugez certains de vôtre future sainteté, que vous avez choisi la meilleure part, de méme que la Sainte Penitente dont vous portez le nom. Avec cette difference toutesfois, s'il m'est permis de le dire, qu'elle a été pecheresse avant que d'étre penitente, & que comme S. Jean Baptiste vous avez été penitente sans avoir paru pecheresse. En la seconde je parle de l'entrée d'une fille seculiere dans le Cloître, & des dispositions qu'elle doit avoir pour se rendre digne de faire les Vœux de Religion, dont je fais voir tant en general qu'en particulier l'importance & la dignité. Vous avez fait vôtre Noviciat*

dans des dispositions celestes, en l'Ordre du Mont-Carmel, pour des considerations particulieres. Vous y avez fait aussi vos vœux; mais ils ont été precedez de l'esprit prophetique dont vous étiez animée, & suivis d'un sommeil extatique qui dura quarante jours, & pendant lequel vous éprouvâtes par une grace toute speciale & reservée aux ames d'élite, quelle est la douceur des embrassemens de l'Epoux Celeste. En la troisiéme apres avoir présupposé que le Religieux doit être un parfait Chrêtien; & par une suite necessaire, un parfait penitent, car au langage de saint Paul la vie d'un Chrêtien est une vie de Penitence; je conclus que sa plus haute qualité est celle de Religieux, puis qu'elle comprend en soy toutes celles qui se peuvent attribuer à une Ame qui est entierement dévoüée à l'honneur, au culte & au service de JESUS-CHRIST. Car l'on peut dire avec verité, qu'elle combat sous ses enseignes comme un soldat sous celle de son Capitaine; qu'elle est son épouse, son amante, sa bien-aimée, sa disciple, &c. Et vous Grande Sainte, quelle penitence n'avez-vous point pratiquée, quoy qu'il soit à croire que vous avez conservé vôtre innocence baptismale? A la verité elle vous fut commandée par l'ordre de vôtre Divin Epoux: mais quelle peine ne preniez vous pas de satisfaire à l'obeïssance deuë à vôtre Superieure, qui vous avoit ordonné de vous rendre conforme à vôtre Communauté, & de ne point entreprendre d'austeritez extraordinaires? Le détail de vôtre vie le fait voir plus amplement qu'il ne m'est permis de le faire en ce discours. En la quatriéme je traite des Exercices Religieux, & en particulier de l'Oraison tant Vocale que Mentale, & de ce qui les concerne. Vous les avez pratiquées avec une fidelité & un zele inconcevable; & vous les avez enseignées aux Novices & jeunes Professes qui ont été sous vôtre conduite, avec tant d'ardeur & de desir de leur avancement, qu'elles ont merité le titre de vos disciples. Enfin en la cinquiéme & derniere Partie je parle des défauts & imperfections des personnes Religieuses, de leurs suites & de leurs circonstances; mais specialement des tentations dont elles sont d'autant plus attaquées par le Demon, qu'elles semblent être hors de sa prise & pouvoir plus facilement éluder ses ruses & ses artifices. Vous le sçavez, Grande Sainte; car si vous avez eu des défauts ils ont été imperceptibles, & n'avoient pas plus de subsistance que les atomes en ont dans l'air: Mais vous n'avez pas été exempte de tentations; & vous en avez essuyé les atteintes les plus formidables & les plus dangereuses. Cinq Demons vous ont attaquée les uns apres les autres, pendant cinq ans, & ils vous ont tentée de blasphême & d'infidelité, d'orgueil & de presomption, de gourmandise, d'impudicité & de desespoir, ensorte que vous avez genereusement combattu & glorieusement triomphé: Ce seroit icy le lieu de faire vôtre éloge, & de dresser des trophées à vôtre illustre victoire, mais vôtre Divin Epoux vous ayant honorée d'autant de couronnes que vous aviez terrassé d'ennemis, & vous ayant gratifiée d'autant de graces & de privileges signalez que vous avez souffert de combats, il faut que les hommes se taisent quand Dieu a parlé, & ce seroit prophaner l'honneur qui vous est deu, que d'entreprendre d'élever vos actions saintes & vertueuses, apres que Dieu les a couronnées. Toutesfois, ayez agreable que me reconnoissant indigne & incapable de vous loüer, je sois toûjours persuadé que ma MORALE RELIGIEUSE, n'a pû & n'a deu être mise sous une plus puissante protection que la vôtre. Elle ne l'a peu, parceque vous êtes le modelle & l'original, en ce qu'elle enseigne de la vertu & de la perfection. Elle ne l'a deu, parce qu'en ce rencontre mon devoir a heureusement concouru avec mon inclination. Mais permettez-moy s'il vous plaist, Mon illustre Protectrice, qu'ayant toûjours reclamé vôtre entremise aupres de mon Juge Souverain, je l'implore encore à present que je suis dans un âge si avancé, que je sens de jour en jour s'approcher les derniers periodes de ma vie. J'espere de vôtre Bonté, que vous ne m'abandonnerez pas dans un passage si perilleux, & que joüissant d'une gloire qui n'aura jamais de fin, vous n'aurez pas moins de charité dans le Ciel pour le salut eternel de celuy qui vous invoque avec toute la soûmission & la devotion qu'il peut concevoir, que vous en avez eu sur la terre pour ceux qui vous ont implorée dans leurs necessitez temporelles.



AVANT-PROPOS.

TOUT le grand & Mystique Corps de la Sainte Eglise Chrêtienne est composé de deux principales parties, sçavoir du Clergé & du Peuple; sans parler maintenant du Chef de tout ce Corps, qui est le Souverain Pontife, qui exerce son Domaine & verse ses influences en cette qualité sur tout ce Corps Mystique.

Le Clergé qui fait le premier membre de ce Corps, contient en son Pourpris, les Evêques, les Prêtres, les Diacres, & les autres degrez Ecclesiastiques inferieurs, & a un tel ascendant sur le Peuple; c'est à dire sur les simples Fideles & Laïques, qu'il les laisse bien au dessous de soy, non pour leur commander hautement & imperieusement, mais pour les gouverner humblement & amoureusement, selon l'esprit de nôtre Souverain Pontife, Chef & Maître de ce grand Corps de l'Eglise. En effet, le Clergé surpasse de si haut par son caractere tout le Peuple qui luy est inferieur, que les plus relevez & les plus éminês d'entre le Peuple, qui sont les Religieux, ainsi que nous allons dire incontinent, est beaucoup au dessous du dernier & du plus petit du Clergé, selon la grande regle de saint Denys: *D. Dionys.* *Infimum supremi est supremum infimi*: Le dernier de l'Ordre superieur est le premier à l'égard de l'Ordre inferieur. Mais il y a de cette superiorité ou primauté du Clergé par dessus même les premiers des Fideles ou du Peuple, plusieurs raisons.

La premiere est, parce que la Profession Religieuse consiste en une simple donation que fait de soy la personne qui embrasse cét état: mais le Sacerdoce s'accomplit par une consecration de la personne dont l'effet va jusqu'à la substance de l'ame. *Consecratio ipsam attingit animam.*

La seconde, c'est que la Profession Religieuse quant à l'execution, prend sa naissance de la libre volonté de l'homme;

par laquelle la perſonne s'oblige, ſe lie, & ſe donne à la Religion: mais dans le Sacerdoce, la Conſecration des Prétres ſe fait par la ſeule puiſſance & volonté Divine, qui par le plein droit que Dieu a ſur ſa creature, tire à ſoy & ſe choiſit ſoy-même pour ſon ſervice, les perſonnes qu'il veut employer à ſes ſacrez Miniſteres.

Enfin, le lien ſacré de la Religion n'eſt pas ſi fort ſerré ny ſi indiſſoluble, qu'en certains cas tres-particuliers il ne ſe puiſſe diſſoudre, au moins ſe rompt-il par la mort: mais le Sacerdoce eſt d'une durée infinie, le caractere qu'il imprime dans l'ame, quand il eſt conferé en l'Ordination, ne ſe levera ny ne s'effacera jamais ny pendant ſa vie, pour quelque cas que ce ſoit, ny même en la mort. Or de tout le corps du Clergé l'ordre qui en eſt le plus éminent eſt l'Epiſcopat, qui eſt nommé par les Saints le haut faiſtes de la dignité. *Apex dignitatis.* Mais c'eſt dequoy il n'eſt pas queſtion preſentement.

Le ſecond membre du grand Corps de l'Egliſe, c'eſt le Peuple, ou tous les Fideles du commun; entre leſquels, comme dans le Clergé il y a quelques rangs ou degrez, non pourtant ſi differens entre eux, comme le ſont ceux qui partagent le Clergé. Or de ce rang du Peuple on peut nommer les Proſelytes, les Catechumenes, les Neophytes, les Fideles imparfaits, les Penitens, les Energumenes, les parfaits Catholiques, les Solitaires ſans vœu, & les Religieux engagez à Dieu par leurs vœux.

Mais comme entre les degrez du Clergé, ceux qui tiennent le premiere & la plus noble place, ce ſont les Paſteurs, auſſi entre le degrez du peuple & des ſimples Fideles, ceux qui ſont les plus avantagez, les plus éminens, & les premiers, ce ſont les Religieux conſacrez à Dieu par leurs vœux, dont le merite & la valeur monte ſi haut qu'on ne peut bien en exprimer les avantages. C'eſt en ce ſens que les Saints Peres de l'Egliſe ont pris plaiſir a donner à cét état & à ce genre de vie, des titres d'honneur magnifiques. Entre les Grecs, ſaint Gregoire de Nazianze a dit des Religieux, qu'ils étoient comme la plus pure portion de l'Egliſe & des Fideles, tirée entre toutes les autres, comme la plus ſage & la plus parfaite de toutes. *Eccleſiæ pars ſelectior & ſapientior.* Et ailleurs, *Primitiæ gregis Dominici, fidei corona, & pretioſa Margarita.* Les premices ou les premiers du troupeau de Nôtre Seigneur, la Couronne de la Foy, & les pierres pretieuſes qui ſont l'ornement de l'Egliſe. Entre les Lâtins, ſaint Gregoire élevant hautement le rang & l'ordre des

D. Greg. Naz. orat. in laudem D. Baſilij & orat. 1. in Iul. Apoſtatam.

Religieux dans l'Eglise, dit que le cœur des Moynes & des Vierges est entre les choses éclatantes qui se voyent dans l'Eglise, comme une belle fleur & une pierre pretieuse. *Flos quidam & pretiosissimus lapis inter Ecclesiastica ornamenta.* Et saint Bernard sur ce sujet, dit qu'il reconnoist tant de merite & de dignité dans la vie Religieuse, qu'il ne sçait s'il doit appeller les Religieux ou des Anges de la terre, ou des hommes du Ciel: *Quo nomine eos appellem nescio, an homines cælestes, au Angelos terrestres.*

D. Bern: vel alius Serm. ad Fratres de Monte-Dei.

Or cét état Religieux étant si fort estimé & tant loüé par des personnes si illustres; ce n'est pas peut être sans fondement, & il faut qu'ils y ayent reconnu quelques rares qualitez qui les ayent portez à en faire des Eloges si magnifiques. J'en découvre trois excellentes entre un grand nombre d'autres, dont je vais vous faire part presentement.

La premiere est, qu'ils sont separez du monde; par consequent ses ennemis & les amis de Dieu, conformement au dire d'un Apôtre; *Qui amicus voluerit fieri hujus mundi, inimicus Dei constituitur?* Qui voudra être amy de ce monde, sera ennenemy de Dieu.

La seconde est, que selon saint Bernard un Religieux, *incedit tutius, cadit rarius, surgit velocius*, vit avec plus d'asseurance de son salut, tombe plus rarement & se releve plûtôt.

La troisiéme enfin, parce que comme dit saint Paul: *Qui sine uxore est, cogitat quæ sunt Dei*: Celuy qui n'a point de femme pense à Dieu, & à ce qui regarde son service. Cét avantage à la verité ne leur est pas si particulier, qu'il ne soit commun à beaucoup d'autres, & particulierement à ceux qui ont été admis dans les Ordres sacrez: mais avec cette difference, que les Religieux, au moins en leur particulier; n'ont aucun soin du temporel, ny des necessitez de la vie, où les autres y sont engagez, & souvent bien embarassez. Outre que le Monastere est un lieu de paix, de repos & de solitude, qui est si propre pour converser avec Dieu. *Ducam eam in solitudinem*, dit-il par le Prophete Osée, *& loquar ad cor ejus*: Je la meneray dans la solitude, & je parleray à son cœur.

Et voilà les trois motifs, qui comme je croy, ont obligé les Peres tant Grecs que Latins d'éleuer si haut & de parler en termes si magnifiques de l'état Religieux. Je les ay declarez en peu de mots, car j'ay jugé inutile d'en faire un long discours, puisque de si peu que j'en ay dit on concevra facilement ce qui s'en peut déduire & conjecturer. Au reste, comme il

m'eſt arrivé pluſieurs fois de prêcher en des Maiſons Religieuſes, particulierement de Filles, j'ay penſé qu'il ne ſeroit pas mal à propos apres l'accueil & l'approbation dont le public a honoré mes autres Ouvrages; de faire un petit recüeil des Exhortations que j'ay faites en ces rencontres; & de leur donner un ordre & une liaiſon qui pût être agreable au Lecteur. C'eſt ce que je me ſuis efforcé de faire en ce Livre, que j'ay intitulé LA MORALE RELIGIEUSE, parce qu'il ne traite que de la conduite des perſonnes Religieuſes. Je croy que c'eſt le dernier fruit de mes études que je produiray, c'eſt pourquoy je prie le Lecteur de l'avoir agreable, & de ſe perſuader qu'il eſt propre à toutes ſortes de perſonnes, car le Chriſtianiſme eſt la premiere & veritable Religion, & que je ne l'ay travaillé que pour ſon avancement ſpirituel. Si Dieu me fait la grace de le voir au jour, à la bonne heure, ſinon je me recommande aux prieres de ceux qui en tireront quelque profit. Ainſi ſoit-il.

TABLE DES CHAPITRES
CONTENUËS EN CE VOLUME
DE LA MORALE RELIGIEUSE.

é

CINQUIEME PARTIE ET DERNIER.

FIN.

APPROBATION DES DOCTEVRS.

La benediction visible que Dieu a donnée aux Ouvrages de feu Monsieur Caignet, & particulierement aux sept Tomes qui ont paru iusqu'à present de *L'ANNE'E PASTORALE*, & le nombre des Editions que l'on a fait de la plûpart depuis peu d'années, sont les preiugez de l'estime qu'on doit avoir pour ce huitiéme, & du fruit que l'on en doit attendre. C'est un Ouvrage achevé, qui ne se sent ny des occupations continuelles de son Autheur, ny de son grand âge, & de son peu de santé, au contraire il n'y a point de page qui ne marque sa grande pieté, & sa profonde erudition : la Doctrine qu'il y enseigne nous paroist en tout si conforme à la Foy, & la maniere dont il traite tout ce qui regarde l'Etat & la Perfection des personnes Religieuses, si solide, si devote & si touchante que nous croyons qu'il ne sçauroit être trop tôt mis au iour pour le bien du public. C'est nôtre sentiment, & le iugement que nous en avons porté, apres l'avoir exactement leu. Fait ce vingtiéme Iuillet mil six cens soixante & douze.

I. DE POLANGIS. I. IOLLAIN.

AVTRE APPROBATION.

L'Autheur de *la Morale Religieuse*, ayant donné plusieurs Instructions pour differens états, a composé celles-cy pour des personnes Regulieres ; le succés qu'ont eu les premieres doit être un preiugé de l'estime qu'on aura pour celle-cy: veu que l'experience qu'en a fait Monsieur Caignet dans la conduite de plusieurs Maisons Religieuses, luy a fait connoistre les défaurs dans lesquels elles peuvent tomber, & les vertus qui leur sont necessaires. C'est ce qu'il propose dans cét Ouvrage avec des maximes autant proportionnées & un dessein si relevé que conforme aux sentimens de l'Eglise, dont l'explication est si nette & la doctrine si singuliere, qu'il sera tres-facile au Lecteur d'en tirer beaucoup d'avantage, soit particulier soit public. C'est le sentiment que i'ay formé de cette Morale, apres l'avoir leu. Fait à Paris ce sixiéme Aoust mil six cens soixante & douze.

AVGET, Docteur en Theologie de la Maison & Societé de Sorbonne, Prieur de Ronget.

EXTRAIT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à S. Germain en Laye le 29. Février 1672. Il est permis à Iean de la Caille, Imprimeur Ordinaire de sa Maiesté, & Libraire Iuré, d'imprimer un Livre intitulé *La Morale Religieuse*, composée *par Messire ANTOINE CAIGNET, Parisien, Prestre, Docteur en Theologie, Chanoine, Chancelier, Theologal & Grand-Vicaire de Meaux*. Et défenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires & autres, de l'imprimer, vendre, ny debiter, à moins que ce ne soit du consentement dudit Exposant, sur peine de trois mille livres d'amande, payables un tiers à l'Hôpital General de la ville de Paris, un tiers à l'Hôtel-Dieu, & l'autre tiers audit Exposant, de confiscation de tous les Exemplaires contrefaits, & de tous dépens dommages & interests : & cependant *dix années*, à compter du iour qu'il sera achevé d'imprimer : ainsi qu'il est porté plus au long ausdites Lettres de Privilege. Signé Par le Roy en son Conseil. FALENTIN.

Registré sur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de la Ville de Paris, le 3 Mars 1672. suivant l'Arrest de la Cour de Parlement du 8. Avril 1650. Signé THIERRY, Scindic.

Les Exemplaires ont été fournis.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 8. iour du mois d'Aoust 1672.

LA

LA MORALE RELIGIEUSE,

OU

ENTRETIENS SPIRITUELS,

Sur la haute Vocation : les saints Vœux, les honorables Qualitez : les Pratiques vertueuses : & quelques Défauts des Personnes Religieuses.

DIVISÉE EN CINQ PARTIES.

PREMIERE PARTIE,

QUI CONTIENT LES ENTRETIENS Spirituels en forme d'Exhortations familieres

SUR L'EXCELLENCE ET LA HAUTEUR de l'Etat de la Vocation & Profession Religieuse.

ELOGE DE L'ETAT, ET DE LA Vocation & Profession Religieuse.

ENTRETIEN PREMIER.

Gloria Libani data est ei, decor Carmeli & Saron : ipsi videbunt Gloriam Domini & Decorem Dei nostri. Isaiæ 35.

On luy a donné la gloire du Mont Liban, la beauté & le lustre du Carmel & de Saron, leurs habitans seront asseurez de voir la Gloire du Seigneur & la Majesté de nôtre Dieu.

Je commence l'Eloge de la Vocation & Profession Religieuse, des Solitudes & des maisons de Retraites, qui sont écartées des demeures des personnes du Siecle, & enfin de ceux & de celles qui vivent sous les regles des Religions bien reformées, je commence dis-je leur loüange par des paroles & des termes d'admiration qu'un faux Prophete fut contraint malgré luy, mais forcé à cela par le S. Esprit de pro-

I. ENTRETIEN

noncer à la veuë des maisons & des tentes d'Israël & du peuple de Dieu. *Quam pulchra Tabernacula tua, Iacob, & Tentoria tua Israël! vt valles nemorosæ vt hort: iuxta fluvios irrigui.* O Maisons, ô Solitudes, ô Retraites, ô Tabernacles, ô Demeures Religieuses que vous êtes agreables! Vous êtes comme des Vallées fertiles, & comme des Jardinages situez proche des eaux, qui abondent en fleurs & en fruits: c'est à dire, vous êtes des lieux benis & sacrez, au milieu desquels on forme les saints desirs de parvenir à la perfection, & on recueille des agreables fruits de toutes sortes de bonnes œuvres. Et continuant mes sentimens d'admiration du méme sujet avec S. Bernard, je dis: *O margarita profulgida! ô Religio rutilantior auro, sole splendidior! Religio gratissima, & toto corde perquirenda! ô Religio habitaculum Dei & Angelorum eius! ô Religio vita Beata, vita Angelorum! verè Religio & Paradisus!* O Vie & ô Vocation Religieuse! tu es plus brillante que les plus luisans diamans: tu es plus éclatante que l'or, plus lumineuse que l'astre du jour. Vie & Vocation souhaitable au delà de tout ce qui peut étre desiré sur la terre. O Maisons Celestes que les Religions, le sejour de Dieu & des Anges, une Beatitude encommencée, & un Paradis sur la terre. *Gloria Libani data est ei, decor Carmeli & Saron, ipsi videbunt gloriam Domini & decorem Dei nostri.* Tout ce qui se voit icy bas digne de l'estime des hommes, la gloire du Mont Liban, où il croist de l'encens si odoriferant, le païs de Saron & le Mont Carmel qui sont des terres grasses, fertiles & abondantes en fruits de toutes sortes, & qui font en terre un Paradis delicieux: tout cela di-je, quelque riche & desirable qu'il soit, te cede en prix & en dignité, ô habitation Religieuse, & tous ceux qui seront tes Citoyens & tes habitans, & qui vivront dans ton enceinte & sous tes loix, seront dans une sainte asseurance de voir un jour Dieu en gloire, & la gloire de son adorable Majesté.

Num. 24.

D. Bern. super illud. Simile est regnum cœlorum homini quærenti bonas margaritas.

Isaia 35.

Voila ce qu'est la Religion, voila ce que sont les Cloîtres, les Maisons Religieuses & bien Regulieres, & les personnes qui les habitent, & qui dans icelles vivent selon l'esprit & la police vrayment Religieuse, par dessus quoy, que se peut-il dire de plus avantageux, de plus relevé & de plus glorieux en l'honneur de la vie Religieuse? Desquels termes de loüange de cette profession de Vie, je recueille ces deux consequences que j'avance, & que je vay exposer en cét Entretien, & qui feront tout le fort & comme le precis de l'éloge de la vie Religieuse, & des personnes qui la pratiquent: sçavoir que la Religion ainsi considerée est une chose precieuse en soy: & tres-utile aux autres. Precieuse en soy

pour ces belles qualitez : utile aux autres, pour les effets salutaires qu'elle peut produire à l'endroit de ceux qui connoissent son merite.

I. POINT.

QUELLE est la valeur & le merite de la Religion & de la Vie Religieuse en soy ? Il est si haut qu'à peine un homme mortel, vous le pourra-t-il dire. Le Saint Prophete Job parlant de la Sagesse a dit. *Sapientia vbi inuenitur, & quis est locus Intelligentiæ? Nescit homo pretium eius, nec inuenitur in terra suauiter viuentium. Abyssus dicit, Non est in me, & mare loquitur, Non est mecum: volucres quoque cæli latet: non dabitur ei aurum obryzum pro ea, neque appendetur argentum in commutatione eius : nec conferetur tinctis Indiæ coloribus, nec lapidi Sardonicho pretiosissimo, vel Saphiro : non adæquabitur ei aurum vel vitrum.* Voila hautement loüer la Sagesse, disant d'elle qu'il n'y a rien qui la vaille, & qu'on ne peut luy comparer ny or, ny argent, ny christal, ny aucune pierre precieuse, ou aucune écarlate pour vive qu'elle soit : & qu'enfin elle est rare, & qu'elle ne se trouve pas dans la mer ny dans les abismes, c'est à dire, que les Avares n'y ont aucune part: *Abyssus dicit, Non est in me; & mare loquitur, Non est mecum.* Les oiseaux aussi, c'est à dire, les Ambicieux ne la pratiquent pas: *Volucres quoque cæli latet.* Et ainsi cachée qu'elle est de la veuë des hommes du commun, *nescit homo pretium eius*, on ne sçait pas sa valeur. Or Ames saintes, il faut faire, s'il vous plaist, le méme jugement de la Religion, ou de la vie Reguliere que le saint homme Job a fait de la Sagesse en ces riches paroles, & qui sont en effet la vraye description de cette sainte vie. Qu'est-ce donc que la Profession Religieuse? C'est une cōdition & une conduite de vie si éminente, que *nescit homo pretium eius*, nul homme connoist son prix. Et il n'y a rien qu'on puisse comparer à elle. L'or, l'argent, & les pierres precieuses, la Sardonique & le Saphyr, comme aussi les vives couleur des écarlates de l'Inde, & toutes les perles d'Orient, les riches étoffes de Tyr, & tout l'attirail de la braverie des Dames, & les riches vestemens des Reines, ne sont aupres de la sainteté de la vie Religieuse que de pures bagatelles & amusemens d'enfans. La Pourpre étoit jadis l'ornement des seuls Princes, & il étoit deffendu aux particuliers sous peine de la vie de s'en revêtir: Mais l'Habit & l'état Religieux porte son merite plus haut, & il s'éleve au delà des Pourpres, & des Thrônes des Grands; *Non dabitur aurum obryzum pro ea, neque appendetur argentum in commutatione eius, &c.* Au reste ce saint genre de vie ne se rencontre point parmy les personnes Avares, Ambicieuses & Sensuelles. *Abyssus dicit, Non est in*

Iob. 28.

me, volucres quoque cœli latet, nec inuenitur in terra ſuauiter viuentium. Car ou ces trois ſortes de gens auroient-ils le merite de l'état & de la profeſſion Religieuſe, deſquels la vie infame, vie Avare, Ambicieuſe & Charnelle eſt combatuë par la ſainte vie Religieuſe, qui eſt une vie Pauvre, une vie Humble une vie Chaſte, dure & mortifiée? Et delà ſuit que *neſcit homo pretium eius.* Ne demandez jamais aux perſonnes mondaines & qui vivent ſelon le ſiecle, la juſte valeur d'un Ame Religieuſe: elles ne vous le pourront jamais dire, car elles n'en ſçavent point le prix, & jugeant des choſes par le dehors & à l'écorce, elle vous feront entendre que cette vie eſt rude, dure, deplaiſante, folle & ridicule : au lieu que cependanr ſelon la verité de la choſe elle eſt une vie douce ſelon l'eſprit, agreable, ſainte, ſublime, Celeſte & toute Divine.

Qui levera les yeux au Firmament, & qui regardera les Etoiles tant fixes qu'errantes, quand le Ciel eſt ſerein, jamais il n'en croira ce qui en eſt, s'il n'en eſt informé par la Science : car il prendra ces Aſtres pour une petite portion du Ciel, ou méme comme un petit ver qu'on voit aux champs éclairer pendant la nuit, ſans force, ny vertu, ny ſolidité, qui quelquefois méme tombe du Ciel en apparence. Et cependant qu'eſt-ce qu'une Eſtoille ? qu'un Mathematicien parle, il dira que ces petits corps à nos yeux ſont des mondes de lumiere, d'une grandeur qui ſurpaſſe de beaucoup celle de la Terre : & de ce qu'ils nous paroiſſent ſi petits, cela provient partie de leur élevation, & partie de nôtre foibleſſe: & encore qu'ils n'ayent pas de lumiere en preſence du Soleil, ils n'en ont pas moins de vertu, & ils n'en font pas de moindres impreſſions ſur les corps terreſtres, leur Matiere & leur Forme eſt ſi noble qu'elle eſt toute celeſte, & elle n'a rien de commun avec les matieres & les formes des choſes d'icy bas. Il en faut dire ainſi des perſonnes Religieuſes : Qui conſiderera dans le Firmament de l'Egliſe une pauvre Religieuſe ſans éclat en ſon habit, vétuë d'un ſac : ſans appareil en ſon langage, ne parlant que du Crucifié : point de grandeur, ne faiſant état que d'obeïr : point de biens, vivant en pauvreté, retirée & ſolitaire : qui verra, diſ-je, une Religieuſe en cette diſpoſition de vie, on penſera d'elle qu'elle eſt quelque petite & miſerable creature, la lie du peuple, *facti ſumus omnium peripſema* : & cependant elle n'a rien de commun avec la terre, elle ne convient avec les hommes ordinaires ny en matiere, ny en forme, ny en ſon exterieur, ny en ſon interieur : qui tient plus du Celeſte que du Terreſtre, étant en effet de mœurs, de vie, & de converſation plus du Ciel que de la Terre. *Neſcit homo pretium eius.*

1. Cor. 4.

Et par effet quelle eſt plus particulierement la Vie & la conduite des Ames qui vivent dans les Monaſteres & qui en ſuivent l'ordre & la police? Elle eſt certainement quelque choſe de miraculeux. C'eſt une vie toute oppoſée à la nature : c'eſt vivre en terre comme au Ciel : c'eſt vivre icy bas homme qu'on eſt, comme au Ciel un Ange qu'on n'eſt pas : c'eſt étre au monde, & ne ſe point ſervir de toutes les choſes du monde, ſinon de celles dont on ne ſe peut paſſer tandis qu'on eſt dans le monde : c'eſt étre entre le Ciel & la Terre, mais plus voiſin du Ciel que de la Terre. Brefle Religieux eſt un homme de penitences & d auſteritez, & de qui l'eſprit eſt toûjours occupé en Dieu autant de jour que de nuit, & de qui le corps eſt toûjours ſous la dureté des haires, cilices, diſciplines, rudes couches, jeûnes, veilles, voyages, & pelerinages publics, & autres mortifications de la chair. Joignez à cela les combats continuels qu'il luy faut ſoûtenir de la Chair & des Paſſions contre la Raiſon & contre l'Eſprit. Je ne doute point qu'apres tout cela le chemin ne luy ſoit tout ouvert en ſon decez pour le Paradis. Or peut on pas dire de celuy qui vit de la ſorte que ſa vie en ſoy eſt bien precieuſe? Mais voyons auſſi combien à l'égard des autres elle eſt bien utile, c'eſt ma ſeconde Partie.

II. POINT.

LES Payens jadis qui faiſoient la guerre aux premiers Chrêtiens, étoient ſi enragez contr'eux, & avoient de ſi étranges opinions qu'ils les eſtimoient comme des porte-malheurs ſur la terre, & ils rejettoient ſur eux toutes les miſeres qui leur arrivoient. C'eſt ainſi qu'en parle Tertulien en ſon Apologetique. *Exiſtimant omnis publicæ cladis, omnis popularis incommodi Chriſtianos eſſe cauſam. Si Tyberis aſcendit ad mœnia, ſi Nilus non aſcenderit in arua: ſi cælum ſtetit, ſi terra mouit, ſi fames, ſi lues, ſtatim Chriſtianos ad Leones.* Qui nous amene ces gens icy, diſoient ces Payẽs parlant des Chrêtiens, qui avec eux apportent tout malheur? C'eſt à cauſe d'eux que viennent les inõdations, les tremble-terres, les famines, les Peſtes, les Guerres, &c. Or il y en a au monde qui tiennent pareils diſcours des Compagnies Religieuſes, & ils leur attribuent les miſeres qui ſouvent leur arrivent, comme ſont les chertez des vivres, les maladies, & toutes autres pareilles afflictiõs.

Tertul. in Apologet.

Mais il eſt autant faux de celles-cy, comme il l'eſt de ceux-là, qu'ils ſoient inutiles ou même nuiſibles ſur la terre, qu'au contraire ces ſaintes Ames apportent nombre de benedictions. La Religion eſt comme l'Arche d'Alliance qui profitoit par tout où elle étoit portée & receuë. Il y a des Aſtres dont la naiſſance eſt ſi heureuſe, & l'influence ſi douce, que quand on les voit ſe lever

cela fait naître une joye universelle dans tous les cœurs des hommes. C'est ce qui se fait à l'égard des Nautoniers au lever de ces deux Dioscures Gemeaux, Castor & Pollux, qui n'ont pas si-tost parut sur l'Horison que toute la Mer se retrouve en liesse. C'est ce qu'il faut dire d'une Famille Religieuse qui se trouve dans une contrée. Toutes & quantefois que le Nil se déborde & va passant ses digues, c'est pour fertiliser l'Egypte : aussi où on voit que les Maisons Religieuses s'épandent dans le monde, c'est pour rendre fertiles en biens spirituels les lieux où on les arreste. Ne sçavez vous pas que les petites compagnies de mouches-à-miel se débandent quelquefois en plusieurs jettons, & que tout cela se fait pour la plus grande richesse de leurs maîtres? C'est ce que j'applique aux personnes Religieuses qui venant ou demeurant dans un lieu, c'est pour le bien & l'utilité d'iceluy. Et en particulier entre mille profits qu'apportent ces saintes Communautez au monde, j'en reconnois deux notables, qui sont l'Exemple, & l'Assistance.

I. I. L'Exemple est un puissant Maître, & un efficace Docteur pour instruire & pour porter à la vertu : il enseigne, mais aussi il persuade le bien : il est un flambeau qui éclaire, & montre le bon chemin: mais il est aussi un aiguillō qui pique, & qui y fait avancer: la vertu seule languit, mais exercée en presence des autres elle les réveille. L'amour seul, disent les Fables, ne pouvoit croître & demeuroit toûjours petit, on luy donna un compagnon, un Anteros luy fut associé, & à son aspect il devint grand. C'est ce que l'on doit dire de la vertu, laquelle quand on luy adjoint l'exemple elle s'excite, s'allume, se réchauffe, & s'anime à l'action, & multiplie ses operations. Ainsi Themistocle disoit que les triomphes de Miltiades ne le laissoient pas dormir : & Alexandre se fâchoit oyant dire que son Pere Philippe aquerroit tout le monde, disant qu'il ne trouveroit plus rien contre qui faire épreuve de sa force & de sa valeur.

Or c'est ce qu'on tire de fruit de la presence des personnes Religieuses : car les belles actions de vertu à quoy elles vaquent incessamment, ne peuvent pas si bien se contenir dans les limites d'un Cloître, qu'elles ne portent au dehors leur odeur. Or ces actions saintes qui ne gardent pas la clôture, quoy que les personnes qui les pratiquent s'y retranchent fidelement, frapperont les yeux de ceux & de celles qui les verront, & porteront ensuite de l'emulation dans leurs cœurs pour les pratiques des Vertus Chrêtiennes.

II. II. Outre cela sont encore tres-utiles aux Villes les Religieuses Familles, pour divertir tous les maux que la Justice de Dieu voudroit leur envoyer, & pour faire pleuvoir sur elles l'abondance

des biens que sa bonté auroit agreable de leur départir. Chacun sçait combien de sortes de vices regnent pour l'ordinaire dans les Villes, & quels châtimens meritent les habitans d'icelles pour la multitude & la diversité des pechez, dont ils se rendent coupables devant sa Divine Majesté ; les justes punitions de ces crimes seroient la Misere, la Peste, les Guerres & les Famines : Mais Dieu se laisse lier les mains de sa justice par les Prieres des saintes Ames Religieuses. L'on dit ordinairement que la force des Villes consiste en ses Bastions, en ses Tours, en ses Murs & en ses Contremurs. *Vrbs fortitudinis (id est vrbs fortissima) Sion, ponetur in ea Murus & Antemurale*, à l'abry des puissantes murailles on n'a rien à craindre. Aussi Aristote voulut reprendre les Atheniens de ce qu'ils laissoient leur ville comme toute démantelée, & sans aucunes Tours, ny Boulevards. Il leur disoit que les murs des Villes sont *munitio formissima*, une forte garde, & qu'il faloit les tenir entiers & sans aucune breche. Mais moy je diray que c'est peu de chose pour la garde asseurée d'une Ville que d'avoir des portes de fer, des murs de terre cuite, & des bastions inaccessibles ; C'est peu, dis-je, que cela : les principales fortifications de ces lieux sont les Prieres que presentent à Dieu les bonnes Ames & les Personnes consacrées à son service par les vœux de Religion : & elles ont bien d'autres forces & d'autre energie pour parer aux coups des ennemis que les murs bastis de pierres & de ciment : car les pierres au plus ne nous gardent que des efforts des hommes, mais les Prieres nous mettent à couvert des coleres de Dieu même. C'est ce qu'on a remarqué du Prophete Jeremie, dont l'eloge a été composé par le S. Esprit en ces paroles; *Is est qui multùm erat pro populo, & vniuersa sancta Ciuitate*, que c'étoit luy qui prioit pour la ville & pour tous ses habitans, & en consequence de la force de ses Oraisons, S. Hierôme l'a appellé *Inuictum & inexpugnabilem murum quo populus eius circumvallabatur*, un rempart inexpugnable. Or telles doit on nommer les saintes Ames Religieuses, lesquelles par les Prieres assiduës que de jour & de nuit elles presentent à Dieu, défendent les Villes où elles sont établies, & en sont les murs, les tours & les bastions qui les garantissent des miseres & des malheurs corporels & spirituels. Les personnes de cette condition appaisent la Justice de Dieu quand elle est irritée & enflammée contre les pechez du monde : elles font fort contre sa colere, & elles luy abaissent les bras déja levez pour exterminer les coupables. Justinien en la Novelle 133. s'avouë redevable aux Religieux de la felicité de son Empire, & dit que ce sont eux qui temperent le Ciel des pluyes & des secheres-

Isaia 26.

Arist. 7. Polit.

2. Machab. 15.

D. Chrys. l. 1. de Prophet. obscur.

Justinianus Novella 133.

ſes, qui calment les mers, qui mettent la fertilité dans les campagnes qui rendent les armées victorieuſes, & qui ſont les épées & les boucliers de la Republique. Je ſçay bien que cette profeſſion ſacrée à toûjours eu des adverſaires & des perſonnes qui l'ont traverſée & qui en deſireroient voir la ruine entiere ſur des pretextes imaginaires, comme eſt celuy-cy, de ſe perſuader que les familles ſaintes ſont compoſées de gens faineans & inutiles au monde, ou pour quelqu'autre raiſon plus cachée: mais N. S. qui en eſt l'autheur, l'inſtituteur & le grand Directeur ſçait ce qui en eſt, & il en ſera auſſi le Protecteur & le Défenſeur, ſans qu'il faille que les particuliers de ces ſaintes Congregations s'en mettent en peine: mais cependant les gens ſages & deſintereſſez ſçavent bien toûjours que par effet ces perſonnes Religieuſes ſont & d'une vie tres-innocente, & bien utiles au public. Jadis du temps de l'Empereur Theodoſe on remua pluſieurs queſtions touchant les Vierges Veſtales, on parloit de leur ôter leurs biens, & de les exterminer tout à fait, principalement la Religion Catholique commençant à fleurir, & la ſuperſtition Payenne étant à ſon declin. Symmachus grand & habile perſonnage & fort qualifié entreprit la querelle pour ces Filles, & banda toutes les forces de ſon eſprit pour les défendre, & il fit un beau plaidoyer devant Theodoſe, dans lequel entre autre choſe il luy dit, On parle Sacrée Majeſté, de ruïner & d'exterminer les Veſtales: ô quelle injuſtice ſeroit-ce de chaſſer des Filles qui vivent dans l'Innocence qui eſt connuë de tous? Au reſte, Sire, ces Vierges par leur pieté maintiennent vôtre état: car les Dieux exaucent leurs vœux, &c. Si on a eu ces beaux ſentimens ſur des Vierges Veſtales, qui n'étoient pas ſeulement des ombres de nos Religieuſes Vierges, & qui étoient des Victimes de Satan, dont la vertu n'étoit que fumée: quelle opinion devons-nous avoir, quel cas devons-nous faire des veritables & des ſaintes épouſes de N. S. qui ſont toutes à luy, & qui ſont dediées & conſacrée à ſon ſervice?

C'eſt à vous, ô Ames ſaintes, ſans vous ſoucier quelle eſtime ayent de vous les hommes, de vous rendre dignes par une Religieuſe vie de vôtre religieux nom: & ſelon les qualitez de vôtre profeſſion que vous deveniez & ſoyez toûjours des perſonnes de haut merite quant à vous, & de grand proffit & utilité à l'égard des autres. *Amen.*

1. DE L'EXCELLENCE DE L'ETAT, & de la Vocation & Profession Religieuse. 2. De l'Estime qu'il en faut faire. 3. De la Sainteté de vie qu'elle exige.

ENTRETIEN SECOND.

In die illa erit Dominus exercituum corona gloriæ & sertum exultationes residuo populi sui, & fortitudo reuertentibus de bello. ISAIÆ 24.

Dieu sera aux deux Tribus choisies Juda & Benjamin, leur joye, leur couronne & leur gloire, tandis que les dix autres Tribus sont laissées à l'abandon.

QUI a receu de Dieu la Grace de l'appel à l'état & à la vie Religieuse, a receu une grace bien sublime & bien élevée : & pour cela il la doit infiniment estimer : mais aussi ensuite & à son sujet il a beaucoup à craindre & à redouter. Ce sont là trois grandes & tres-importantes veritez. C'est une grande grace que la Grace de la Religion : à raison dequoy S. Bernard disoit. *Religio est Paradisus, ô homo, fuge homines, Religionem elige, & saluaberis.* La Religion est un Paradis en terre, & le port de salut, choisis ô homme cét état de vie & te voila au chemin du Paradis, & comme avoit dit N. S. un jour à un jeune homme qui luy demandoit la voye du Ciel. *Vade, vende quæ habes, & da pauperibus, & habebis thesaurum in cœlo* : Va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres & me suis, & tu trouveras un tresor au Ciel. Et ce tresor c'est Dieu même, & la felicité Eternelle. Et cette Grace de la Vocation Religieuse étant telle, il la faut beaucoup estimer : car il faut faire cas des choses selon leur valeur. Mais à son sujet il faut trembler, parceque qui a receu la Grace de la Religion a beaucoup à rendre compte à Dieu, puisque plus on doit que plus on a receu. *Cum augentur dona, rationes etiam crescunt donorum.* Exposons ces trois veritez l'une apres l'autre. Elles valent bien qu'on les explique, & qu'ensuite on les goûte pour en tirer les justes & convenables maximes de pratique.

II. ENTRETIEN

D. Bern. super illud. Simile est regnum cœlorum homini quærenti bonas margaritas.

Math. 19.

D. Greg. Hom. 9. in Euang.

POUR bien connoître l'excellence d'un bien fait, il faut sçavoir quelle est la misere d'où il nous sort, & la grace qu'il

I. POINT.

nous confere. Ainsi on connoist ce que vaut le bienfait de la Creation, considerant qu'il nous tire du neant, dont il n'y a rien de plus bas: & qu'il nous éleve à l'estre, qui est la base de toute perfections. Or quel est le mal d'où la Vocation Religieuse a tirée la personne qui a épousé cette condition de vie: & quel est le haut degré ou elle l'a montée? L'Apôtre écrivant aux Ephesiens nouvellement convertis à la Foy Chrêtienne, & leur voulant faire reconnoistre l'excellence de ce bien fait d'avoir été appellez de Payens qu'ils étoient à la creance en Dieu, & en Jesus Dieu fait homme, leur décrit parfaitement l'horreur du Paganisme, auquel ils étoient autresfois engagez, & la benediction du Christianisme à laquelle

Ephes. 2. ils étoient parvenus. *Memores estote quod aliquando vos gentes in carne eratis in illo tempore sine Christo, alienati à conuersatione Israël*, Ressouvenez vous, ô Ephesiens leur dit-il, qu'étant Payens vous n'aviez point de part à la maniere de vivre des Juifs, & que vous étiez dans une ignorance parfaite du Messie, & du Verbe fait homme, & que vous ne participiez pas à aucuns des Testamens & des Alliances de Dieu avec les hommes: en consequence dequoy vous étiez plongez dans trois étranges malheurs.

I. I. Car en premier lieu comme Payens que vous étiez; *Hospites Testamentorum eratis, promissionis fidem non habentes*: Vous ne participiez pas à aucun des Testamens & des Alliances de Dieu avec les hommes: vous n'apparteniez pas ny à la Loy, ny à l'Evangile: ny à Moyse, ny à Jesus-Christ: ainsi vous n'aviez point de part aux promesses qui avoient été faites à ceux qui sont sous l'un de ces deux Testamens, qui étoient principalement la grace & la gloire: & partant vous étiez sans espoir de salut.

II. II. De plus vous étiez pour lors sans Dieu, *sine Deo in mundo.* Ha misere horrible! vivre au monde sans avoir & sans reconnoître Dieu. Ce n'est pas que vous ne reconnussiez au monde quelques Divinitez, car vous en adoriez des quantitez prodigieuses: mais pour en croire plusieurs, vous n'en avez aucune: comme par effet ces miserables quittant le vray & l'unique Dieu, ils rendoient l'honneur à des pierres & à du bois: & comme dit d'eux un Prophete, ils coupoient un Cedre, ou un Chesne en deux, de la moitié ils en faisoient cuire leur pain & leur viande, ou ils s'en chauffoient: & de l'autre moitié ils en formoient leurs Divinitez, & se prosternoient devant ces images taillées, & les adoroient & leur presentoient de l'encens, disant à ce bois, & à ces Idoles, Vous étes nôtre Dieu & nôtre Souverain, soulagez nous

Isaia 44. & nous délivrez. Ho les aveugles! *De Reliquo operatus est Deum, & fecit sculptile, & adorat, & obsecrat dicens, Libera me quia Deus meus es tu: nescierunt neque intellexerunt.*

III. Et enfin pour dernier malheur, ces aveugles Idolatres étoient si perdus & si abandonnez, que suivant les mouvemens de leur convoitise dépravée, ils s'adonnoient à tous vices, & vivoient plus en chevaux & en mulets qu'en hommes raisonnables. *In peccatis & delictis, secundum sæculum mundi huius, facientes voluntatem carnis & cogitationum.* III.

Mais de ces miseres, continuë S. Paul à leur parler, vous avez passé à la joüissance des biens inestimables : Vous étiez jadis bien loin; *Vos autem qui aliquando eratis longè*, c'étoit étre bien loin & bien éloignez de Dieu & de ses graces : mais maintenant par la Foy que vous avez embrassée, vous voila approchez de luy par le Sang de N. S. son Fils, qui a uny par le moyen de la Foy en luy, le Juif & le Payen. *Facti estis prope in sanguine Christi. Ipse enim est pax nostra qui fecit vtraque vnum.* Et enfin apres plusieurs paroles cét Apôtre conclud ainsi: *Ergo iam non estis hospites & aduenæ, sed estis ciues sanctorum & domestici Dei.* Donc, ô Ephesiens, par cette haute Vocation à la Foy, vous n'étes plus étrangers, mais vous étes domestiques de la Foy, vous étes enfans de la maison, vous étes les concitoyens des Prophetes, des Patriarches & des Apôtres, vous appartenez avec eux à l'Eglise Militante pour le present, & à la Triomphante pour l'avenir. O bassesse élevée ! Belle & riche preuve de la hauteur de la Vocation à la vraye Foy, en considerant d'où elle retire les hommes, & où apres elle les éleve.

Or je parle maintenant de la grace de la Vocation à l'état Religieux, & pour justifier la sublimité de cette faveur, j'emprunte le discours que vous venez d'oüir de l'Apôtre, car il est excellent & propre pour mon sujet. Qui a l'honneur d'avoir embrassé l'état, la vie & la condition Religieuse, d'où a-t-il été tiré, où étoit-il avãt cette faveur ? Je vous prie, ô Ames Religieuses, qu'étiez vous avant que vous fussiez ce que vous étes ?

Vous étiez des personnes du monde, engagez dans le monde, qui viviez de la vie du monde (ou au moins vous y pouviez étre si vous eussiez resté au monde) en consequence dequoy, vous étiez dans trois étranges malheurs.

I. Premierement vous étiez selon qu'on vit au monde, hors d'esperance de grace & de gloire, ny de l'amitié de Dieu : car N. Seigneur a fait le procés au monde, il dit hautement que le monde ne le peut posseder, qu'il n'a point prié pour le monde. *Quem mundus non potest accipere. Non pro mundo rogo. Hospites Testamentorum : promissionis gratiam non habentes.* I.

II. De plus vous étiez, ô Ames Religieuses, avant que de l'étre, comme on est dans le train du monde : sans Dieu dans le II.

monde, *sine Deo in mundo* : car ce qu'on reconoist au monde, & ce qu'on y adore pour Dieu, ce n'est pas le vray Dieu, ce sont des Idoles, ce sont ses passions, ses affections dépravées, & chacun fléchit le genoüil devant sa propre convoitise.

III. III. Enfin vous étiez au monde dans les lacets du monde, dans le peché, dans la pompe, le luxe, le jeu, la danse, les divertissemens de jour, de nuit : ou comme j'ay dit, voila ce que sans & avant vôtre Vocation vous pouviez étre, *In peccatis & delictis secundum sæculum mundi huius.* Voila donc le malheur du siecle d'où on tire les Ames qui y sont engagées.

Mais quand apres avoir oüy l'inspiration de Dieu & la grace de l'appel à la Religion, & que vous avez dit un adieu solemnel au monde, ho vous voila bien remontées, vous voila toutes à Dieu, toutes pour Dieu, toutes proches de Dieu, toutes dans Dieu, *Vos qui aliquando eratis longe, facti estis propè in sanguine Christi.* Partant vous dis-je comme S. Paul; *Iam non estis hospites & aduenæ, sed estis ciues Sanctorum, &c.* Vous n'étes pas maintenant externes ny étrangeres, vous étes de la maison de Dieu & en qualité de Domestiques, d'Enfans, d'Epouses méme de N. S. entant que Personnes Religieuses qui luy étes consacrées & devoüées à son service. O donc combien sublime cét état & combien noble cette profession de vie ! D'où suit qu'étant si sublime, il en faut faire un grand cas & l'avoir en une grande & une haute estime. Et c'est mon second Point.

II. POINT. JE n'ay qu'un raisonnement facile, mais il est fort, pour faire entrer une Ame Religieuse en estime du bienfait de sa Vocation si sublime, qui est qu'elle considere à combien de personnes en ce fait elle a été preferée de Dieu, lesquelles il a laissées dans la vie seculiere. O que cela à mon avis doit bien faire entrer une Ame, ainsi preferée à tant d'autres, en estime de ce Don si singulier de sa Vocation. Usons s'il vous plaist, pour preuve du cas que doit faire l'Ame Religieuse de sa Vocation, de la même comparaison que dessus: & comparons toûjours la Vocation à l'état Religieux, à la Vocation à la Foy & au Christianisme. Qui considerera de pres l'état des hommes sur la terre en fait de Foy & de Creance, il en fera d'eux tous quatre classes : il mettra en la premiere les Payens, en la seconde les Juifs, en la troisiéme les Heretiques, & en la quatriéme les Catholiques. De tous ces genres d'hommes il n'y a que les seuls derniers qui soient vrais Fideles, tous les autres sont sans Foy, & sont vrayement Infideles, cela est indubitable. Or le Catholique faisant une serieuse reflexion sur la grace

de la vraye Foy qu'il possede seul, dont sont privez & les Payens, & les Juifs & les Heretiques, se considerant n'avoir pas pû y être sans la Vocation de Dieu, car la Foy est un Don de Dieu; *Fides est donum Dei*, & se voyant en ce fait preferé à eux tous, cette preference qu'il se voit avoir eu par dessus tant d'autres, ne l'oblige-il pas à reconnoître cette grace de sa Vocation à la Foy, & d'en faire un tres-grand état ? Oüy sans doute : & voicy comment on en doit faire la reconnoissance. *Ephes. 2.*

I. Le Paganisme est quasi aboly en tous les cantons de la terre, il y a pourtant encore quelques Maures, Sarazins, Turcs & Mahometans, & pareils especes d'Infideles. Or le Chrêtien faisant sur cela quelque reflexion doit dire en soy-même : pourquoy faut-il que tant de gens persistent encore dans le faux culte de Dieu & demeurent dans leurs erreurs: & que moy j'en sois garanty, & que de la misericorde de Dieu, je me voye dans la vraye Croyance? O preference considerable ! & qui rend cette grace de la Foy bien plus precieuse & plus estimable. I.

II. Le Judaïsme autrefois en usage & exercé avec pieté a été aboly en la venuë de N. S. & comme figure a cedé à la verité, & comme ombre au plein jour, & maintenant il ne se peut pratiquer sans impieté & est presentement une loy de mort : Cependant combien y a-t-il encore de Juifs au monde, & qui exercent les actes de leur Religion? Or à la veuë de cela, dit le Fidele Chrêtien, pourquoy faut-il qu'il y en ait encore tant qui professent le Judaïsme, & que je me voye moy être Chrêtien, professant la vraye croyance en JESUS-CHRIST mort & resuscité ? D'où me vient cette preference ? II.

III. Enfin dans la veritable Eglise de N. S. il s'en trouve beaucoup qui ont fait bande à part, & qui par esprit de superbe, ou eux ou leurs peres ont quitté la Creance Catholique, & la doctrine des Apôtres, & ont forgé une Foy à leur mode, & sont devenus Heretiques : Et comment s'est-il fait que moy, je sois demeuré dans l'Eglise, professant la seule & l'unique Creance qui est la Catholique ? Ha ! comment cela ? Ha Dieu quelle preference ! & laquelle je n'ay pas meritée : & en veuë de laquelle je m'écrie avec l'Apôtre, O hauteur des richesses de la Sagesse & de la Science de Dieu ! *O altitudo diuitiarum sapientiæ & scientiæ Dei, quam incomprehensibilia sunt iudicia eius !* quelle merveille que cela? *Duo in agro, vnus assumetur & alter relinquetur. Duo in lecto : vnus assumetur & alter relinquetur.* De deux personnes en un même Royaume, en une même ville, en une même ruë, en une même maison, en un même lit, un mary l'autre femme, un frere l'autre sœur, un de III. *Rom. 8.* *Math. 24.*

ces deux sera Catholique & l'autre sera dans l'heresie. Ha pourquoy cela Seigneur, pourquoy? pourquoy ay-je été preferé à mon concitoyen, à mon mary, à ma femme, à mon frere, à ma sœur? Pourquoy moy Catholique & en voye de salut, & lùy Heretique & dans la voye & le grand chemin de la perdition? Preference qui merite de grandes reconnoissances.

Or (M) disons-en autant, s'il vous plaist, de la Vocation à l'état Religieux, & ce que j'ay dit de la Foy, disons-le par proportion & en sa façon, de la Religion, ou de la Profession Religieuse. Considerant l'état des hommes sur la terre, en fait non plus de Foy, mais de mœurs, j'en trouve de quatre classes.

Il y en a en premier lieu aucuns dont la vie est telle & si abominable qu'elle est plus vie de Demon que d'homme; qui sont blasphemateurs, meurtriers, vindicatifs, larrons, paillards, & dont le salut est dé-ja desesperé.

Il y en a d'autres dont la vie est aussi pleine de crimes : mais ils font aucunefois quelque sorte de penitence : penitence cependant peu fructueuse, car si-tôt ils retombent à leur vomissement.

Il s'en trouve d'autres qui vrayment vivent bien : mais ils son encore dans la large voye du siecle, & au milieu des appas & des charmes du monde.

Mais il y en a enfin aucuns dont la vie est toute sainte, toute bonne, *optimam partem elegit sibi Maria*, toûjours aux pieds de Nôtre Seigneur que je dis étre la vie qui se pratique dans la condition Religieuse. Luc. 10.

Or l'Ame sainte apellée à la Religion considerant la grace qui luy a été faite par preference à toutes les personnes susdites, (car cette grace de Religion luy vient de Dieu, si elle y est vrayement apellée; car aucun ne va à Dieu que Dieu ne l'attire; *Nemo potest venire ad me nisi Pater meus traxerit eum,*) ne doit elle pas tirer de là un grand sujet de remercìment? Joann. 6.

I. I. Quoy? doit elle dire, dans le siecle il se voit d'horribles personnages dont les mœurs sont toutes perverties, & dé-ja à demy damnées : & Dieu par sa grace & par preference m'a garantie de ces monstres de pechez. Ho que je luy suis obligée!

II. II. Quoy de plus? quelle est la vie du monde & du grand monde? tout le monde est confit en malice. *Totus mundus in maligno positus est,* Il est vray que tels gens font quelquefois des actes de penitence, & s'approchent aux occasions des grandes Festes des Sacremens: mais c'est pour recommencer de plus beau à faire ce dont ils s'accusent: & leur penitence n'est pas tant un commencement d'une nouvelle & d'une sainte vie, comme une petite pa- 1. Joann. 5.

renthese de leur mauvaise. Et Dieu par bonté qu'il a euë pour moy & par preference à telles personnes m'a toûjours considerée & maintenuë : à luy en soit rendu l'honneur & l'action de grace.

III. Quoy enfin ? Il se voit bien des Ames entre les hommes qui sont irreprochables en leurs mœurs, & qui menent une vie vrayment devote, mais il y a encore cela à dire, & qui est moins parfait, c'est qu'elles sont encore dans le siecle, & par les loix maudites du monde & ses coûtumes, elles se trouvent obligées par les maximes de la complaisance, à être vêtuës, nourries, meublées, à se trouver aux danses, aux jeux, aux recreations, & divertissemens, comme communement il se fait au monde, elles sont engagées sous les loix du mariage, & ont leur esprit partagé entre les affaires d'un ménage, & les pratiques de pieté qui de là se retrouvent amoindries & en nombre & en ferveur. Et quant à moy, Seigneur, par preference à tant de personnes de cette espece, vous m'avez tirée de toutes ces miseres, ces bassesses, & ces sujettions: vous m'avez degagée de la servitude d'un mariage, & d'autres pareils empeschemens à la vie parfaite, en m'ayant donné l'entrée dans un Cloître. Pour cette preference je n'ay que des admirations & des reconnoissances à faire : & je m'écrie en ces paroles, O hauteur des conseils de Dieu sur ma personne, *O altitudo diuitiarum sapientiæ!* ô preference étonnante! *Duo in agro, vnus assumetur, alter relinquetur.* Pourquoy de tant d'hommes ou mal vivans ou irreguliers, ou bons, mais qui sont encore restez dans le siecle & dans ses embarras, m'avez vous jettée comme dans un port asseuré de la Religion, & que de mes amis, confidens, freres ou sœurs, vous m'ayez plutôt choisi qu'eux, & que par preference à eux vous m'ayez gratifiée par dessus eux de la grace de la profession Religieuse? O que Dieu soit beny, le Dieu des graces & des bontez.

Math. 24.

Mais si cét état de vie est si noble, & s'il est si estimable, il engage ceux qui l'ont embrassé à mener une vie conforme à sa noblesse, & à la grande estime qu'il en faut faire sous les menaces de peines & châtimens horribles. C'est ce que j'ay encore à faire pour achever cét Entretien.

III. POINT.

QUI vivra dans la Profession Religieuse d'une vie digne de la Profession Religieuse, sera un jour amplement recompensé de Dieu, qui ne laisse point de bonnes œuvres sans retribution & sans loyer. *Vos qui reliquistis omnia, & sequuti estis me, centuplum accipietis, & vitam æternam possidebitis.* Vous qui avez tout laissé pour moy, & qui m'avez suivy, vous serez payez au centu-

Math.

ple de ce que vous aurez pâty & fait pour mon amour. Mais il est aussi certain que qui dans la maison&dans la profession de sainteté n'aura pas vêcu saintement, & ne se sera pas acquitté dignemét de ses devoirs Religieux, celuy-là sera traité de Dieu d'une maniere étrange & horrible, car les grands seront grandement punis: *Potentes potenter tormenta patiuntur.* Et si vous me demandez quel traitement en particulier Dieu leur fera, je vous répondray que comme ces Ames ont receu plus de graces &de faveurs qu'infinis autres par l'eminence de leur Vocation, & de l'état auquel il les a élevées, aussi il agira contr'elles plus rudement que contre tel genre d'hommes que vous vous le puissiez imaginer en la vie. Nôtre Seigneur parlant à certains Juifs de Capharnaum & autres voisins, qu'il avoit converséz, préchez & obligez par miracles des santez operées chez eux & en eux, & qui pour cela n'en étoient pas devenus meilleurs, ayant abusé de la grace de ses dons, il leur dit: *Væ tibi Corozaim, væ tibi Bethsaïdai quia si in Tyro & Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in te, olim in cilicio & cinere pœnitentiam egissent.* Malheur à vous villes abominables de Corozaim & de Bethsaïda, pour l'abus que vous avez fait de mes graces, car je suis assûré que si dans Tyr & Sidon villes payennes, j'avois fait la centiéme partie des merveilles que j'ay operées chez vous, elles eussent fait une penitence si rude de leurs pechez, qu'elle se fussent chargées de cilice, & se fussent roulées sur la cendre par la force de leur penitence. Mais je vous donne avis, continuë N. S. à ces Capharnaïtes & à ces autres peuples, qu'au jour du dernier Jugement on les traitera plus favorablement que vous, *Verumtamen Tyro & Sydoni remissius agetur in die iudicij quam tibi.* Aussi Dieu rencontrant un Religieux hors l'observance de ses regles, il le traitera plus rigoureusement qu'il ne fera tout autre criminel du commun du peuple.

Sap. 6.

Luc. 10.

Mais voulez vous que je vous dise encore plus en détail quel sera le traitement qui sera fait à une mauvaise Religieuse, ou à un mauvais Religieux au Jugement de Dieu? C'est que Dieu agira contre luy d'une maniere plus severe que contre un Payen, que contre un Juif, que contre un Chrêtien du commun. Et cela veut dire, qu'il le jugera à la rigueur comme un mauvais Religieux, & qui n'a pas vécu selon le devoir de sa profession. Ha Religieux mal vivant & indigne par vos dereglemens de ce beau nom de Religieux, sentez-vous que veut dire ce traitement? étre traité de Dieu plus durement qu'un Payen, qu'un Juif, qu'un Chrêtien du commun, & étre traité comme un mauvais Religieux? O que cela est horrible! & cette gradation de châtiment m'épouvante.

I. Pre-

I. Premierement le Payen au Jugement sera traité en Payen, & comme il n'avoit point de Loy, mais la simple nature, aussi sera il puny sans la Loy, mais par les impressions de la seule nature. *Qui sine lege peccaverunt, sine lege peribunt.* C'est à dire, que le Payen sera jugé par les principes de la nature,& on fera enqueste de sa vie selon les choses qu'on connoist par la seule nature. Il sera par exemple interrogé sur l'adultere, l'homicide, le faux témoignage, & autres pareils crimes : & ensuite il sera traité plus doucement, parcequ'il a moins connu le mal, & avoit receu moins de grace pour l'éviter. I. *Rom.* 1.

II. Le Juif sera bien autrement puny que le Payen, parcequ'il a plus receu que le Payen : & comme il a eu la Loy, & a eu aussi Moyse, aussi on produira contre luy & la Loy naturelle & aussi Moyse : car c'est ce que N. S. representa un jour à certains Juifs qui se vantoient de Moyse leur Legislateur, il leur dit, *Est Moyses qui accusat vos in quo speratis.* Oüy Moyse sera contre vous:& la loy naturelle aussi que vous a annoncée Moyse. Ce Patriarche ayant dit à un certain Levite, parlant des Tables de la Loy, de les luy garder. Gardez les moy soigneusement dans l'Arche, luy dit. Car je les veux employer contre vous au jugement, *ut sit contra te in testimonium.* O quels mots ! Moyse & la Loy, ce sera surquoy on jugera les Juifs. II. *Ioann.* 5. *Deuteron.* 3.

III. Et le Chrêtien comme tel sera encore plus mal que les precedens,& ayant plus receu qu'eux, il sera aussi condamné par plus de Juges qu'eux : car il aura contre luy la nature comme le Payen, Moyse & ses reglemens comme le Juif: mais par dessus cela comme êtant Chrêtien il aura JESUS & son Evangile, car c'est ainsi qu'en parle Saint Jean le bien aimé Disciple de Nôtre Seigneur, *Proferetur liber vitæ Agni.* On jugera tous les Chrêtiens sur la vie de N. S. & selon la conformité qu'ils ont euë avec elle : ce qui sera si terrible aux méchans Chrêtiens de se voir opposez & comme confrontez à N. S. se voyant eux si vicieux & si criminels mis en parallele & appariez avec N. S. que confondus de honte ils crieront aux pierres & aux montagnes de s'ouvrir, de les engloutir, de les cacher de sa presence & des regards foudroyans de N. S. le veritable Agneau. *Montes cadite super nos, & abscondite nos ab ira Agni.* III. *Apoc.* 6.

IV. Mais enfin il y a encore un genre d'hommes sur la terre distingué des precedens, & encore plus élevé & plus favorisé de Dieu en dons surnaturels qu'eux tous. Ce sont les Religieux. Or comment seront-ils traitez ? On ne sçauroit croire les avantages qu'ils auront au Jugement de Dieu par dessus tout le reste des hommes, si comme ils doivent, ils menent en terre une vie si IV.

sainte qu'elle soit fort au dessus de la vie de tout le reste des hommes : Vous recevrez le centuple par dessus les autres, leur dit N.
Math. 19. Seigneur. *Centuplum accipietis.* Oüy, cela sera de la sorte. Mais si par malheur, & qui n'arrive peut être que trop souvent, ils se trouvent avoir été religieux d'habit & de nom, & non d'effet, Religieux proprietaires, impures, rebelles, desobeissans, dereglez en leurs mœurs; ô qui pourra exprimer l'horreur de leurs châtimens! Ils seront traitez comme de mauvais Religieux : c'est à dire, que comme leur dignité, leur état, leur vocation, & les graces receuës de Dieu excedent de beaucoup la dignité, l'état, la Vocatiō & les graces du commun des hommes, aussi seront-ils traitez plus durement & plus ignominieusement de beaucoup que le commun des hommes : & ils auront contr'eux & la Nature & Moyse, la Loy & l'Evangile, & les conseils, & leurs vœux, & leurs regles & leurs Constitutions : & par dessus cela encore leurs habits, leur ceinture, leurs voiles, leurs exercices regulieres, leurs murs, leur clôture, leur livres de pieté, & la frequentation des Sacremens de Penitence & d'Eucharistie : ce qui leur fera tant de peine & de confusion qu'à l'aspect du Juge se voyant condamnez ils diront
Apoc. 6. avec plus de rage que tout autre; *Montes cadite super nos & abscondite nos ab ira Agni.* Montagnes roulez sur nos têtes, & nous enveloppez, & cachez nous, & nous retirez de la colere de l'Agneau.

Fermons ce Discours : car le moyen d'oüir davantage ces Veritez effrayantes : il faut pourtant parer à ces tonnerres par quelques considerations, & aviser serieusement à ce qu'on a à faire.

Qui n'est pas encore engagé dans la Profession Religieuse, qu'il voye s'il s'y sent appellé de Dieu, & qu'il n'écoute point pour cela aucune raison ny consideration humaine, ny de famille, ny de parenté, ny de repos purement corporel, ny autre chose pareille. L'amour de Dieu & le salut sont les seules raisons du choix qu'il faut faire de l'état Religieux.

Qui y est lié par la pronontiation de ses vœux, fasse reflexion sur sa vie, & qu'il considere s'il vit de l'esprit de sa regle : car s'il est religieux irreligieux & discole, qu'il craigne les horribles châtimens dont sont menacez ceux qui dans la Maison d'ordre, vivent dans le desordre, & sous des vœux vivent comme sans vœux. Pour telles personnes l'Enfer est ouvert & le Paradis fermé. *In terra*
Isaie. 26. *sanctorum iniqua gessit non videbit gloriam Domini.*

Qui a choisi ce saint Etat de Religion & a conceu & conçoit encore de saints desirs de vivre, comme par la misericorde de Dieu il reconnoist qu'il a vécu, conformement à sa Vocation, dont il en rend graces tous les jours à Dieu, qu'il s'étudie à asseurer sa

Vocation par une perseverance continuelle dans la pratique des actes Religieux, & par l'observation exacte de ses Vœux & de ses Regles. *Satagite vt per vestra bona opera certam vestram vocationem & electionem faciatis.* Et comme dit Saint Bernard parlant à des Religieux : Quoy que vôtre entrée au Cloître ait été faite avec une intention fort droite, est-ce à dire pour cela que vous n'ayez rien de plus à craindre? Si sans doute, car il n'arrive pas toûjours que qui a bien commencé persevere de méme: *Etsi irreprehensibilis videatur ingressus & intentio casta, nihilne vltra timendum ? timendum quidem est, & maxime: neque enim quicumque spiritu cœperint, etiam spiritu consummant, sed carne nonnulli.* Et il apporte les exemples d'Hely, de Saül, de Judas & des autres : lesquels pour leurs excuses, s'ils disoient à Dieu, Mais Seigneur, vous nous avez appellé à cét état de vie, pourquoy donc nous y damneriez vous ? Il leur répondroit, Vous avez bien suivy mon appel, mais vous n'avez pas continué ny perseveré par vôtre malice dans vôtre sainte vie si saintement encommancée. Et partant imputez vous à vous mémes, & à nul autre le malheur & la misere, la derniere de toutes les miseres, qui est vôtre damnation, dont Dieu par sa grace nous préserve. *Amen.*

2. Petri. 1.

D. Bern. super hac verba. Ecce nos reliquimus omnia.



LA GRACE DE LA VOCATION ET Profession Religieuse est si haute, qu'elle est une Vocation, une Profession, & un état de Perfection.

ENTRETIEN TROISIE'ME.

Estote Perfecti, sicut Pater vester cœlestis perfectus est. MATTH. 5.

Soyez Parfaits commė vôtre Pere Celeste est Parfait.

Ambula coram me, & esto Perfectus. GEN. 17.

Marchez en ma presence, & travaillez à vous rendre Parfait, dit Dieu à Abraham, & autant en dit à toute personne Religieuse.

III. ENTRETIEN

ON ne sçauroit jamais raisonnablement trouver mauvais que les anciens Peres, & Ecrivains de l'Eglise ayent donné de grandes loüanges à l'Etat & à la Vocation Religieuse, non plus qu'à ceux & celles qui dans les maisons de Religion, & dans les manieres de vivre qui s'y observent, y acquitent dignement leur obligation, attendu que cét Etat par effet est bien haut & bien élevé, puisque par un commun accord & un consentement unanime des sçavans, il est apellé un Etat de Perfection, non encore veritablement acquise, mais un Etat ou condition de vie qui oblige ceux qui la professent à tendre, à butter à la Perfection & à employer les moyens & les voyes prescriptes pour y parvenir, & pour enfin l'acquerir & la posseder. Et comme il n'y a rien sur la terre de plus éminent que la vie Spirituelle, c'est à dire que cette vie de l'Ame qui nous unit à Dieu par la charité, & qui nous fait être tout à luy : aussi il n'y a rien de plus élevè que d'étudier en cét art de la vie spirituelle, & que de s'y rendre sçavant & parfait, qui est la perpetuelle occupation & l'assidu travail comme le desir de toutes les Ames vrayment Religieuses.

Mais pour bien connoître ce que c'est que cette Perfection de la vie spirituelle, à laquelle par leur Etat sont obligez de tendre les Ames Religieuses, nons tirerons la chose de ces principes, &

la conduirons jusqu'au terme : & par degrez nous entrerons en la connoissance entiere de la Perfection.

JE dis donc en premier lieu que la Perfection sainte, ainsi que nous en parlons icy, consiste, comme dit le Docteur Angelique, en l'union de l'Ame avec Dieu par l'Amour ou par la Charité, laquelle quiconque possede doit être apellé Parfait, selon ce qu'a dit l'Apôtre. *Ante omnia Charitatem habete, quæ est vinculum perfectionis.* Travaillez à aquerir la Charité, c'est elle qui est le lien de la Perfection qui nous attache à Dieu. Et le Saint Docteur en fait la preuve bien évidente par ce raisonnement. On dit d'une chose qu'elle est parfaite en tant qu'elle parvient à sa fin qui est la derniere perfection de la chose: Or la propre fin des hommes c'est Dieu, & par la Charité nous sommes unis à Dieu : car qui demeure en Charité demeure en Dieu, & Dieu demeure en luy. *Qui enim manet in Charitate in Deo manet & Deus in eo* : C'est donc en la Charité qui nous unit à Dieu, qui nous met en possession de Dieu & qui nous fait joüir de Dieu en cette vie, que doit être établie nôtre Perfection.

I. POINT. — *Coloss. 3.* — *1. Ioann. 4.*

EN second lieu comme la Perfection Spirituelle consistant en l'Amour de Dieu a bien de l'étenduë, on peut dire qu'il y en a de quatre sortes. Il y en a une de Necessité, une de Conseil, une de Vœu, & une de Felicité.

II. POINT.

I. La premiere & la plus generale & qui est commune à tous les hommes, consiste en la Charité, & avoir la grace de Dieu, c'est bien être parfait, & tout le monde peut & est même obligé à posseder ce genre de Perfection, & elle est de necessité absoluë si l'on veut avoir part en la vie spirituelle & aussi au salut : & qui garde les Commandemens de Dieu est asseuré de la posseder : qui l'a, la peut garder par la perseverance au bien : & qui ne l'a pas étant en peché mortel, la peut recouvrer par la Penitence. I.

II. La seconde Perfection est une perfection non de necessité, mais de conseil : & est une disposition de l'Ame à faire tout plein de bonnes œuvres de conseil & surerogation, pour davantage plaire à Dieu : & l'on ne peut avoir cette Perfection sans la precedente, car on ne peut faire les œuvres de Conseil, sans avoir fait celles qui sont commandées. II.

III. La 3. est une Perfection de Conseil, mais voüée, bien differente de la precedente, car celle-cy n'étoit que de pur conseil, & ne pouvoit être apellée un Etat, ny une stabilité de vie : mais celle-cy étant voüée, commence par le Vœu à être de necessité : III.

D. Aug. pourtant heureuse necessité : *Felix necessitas quæ nos ad meliora cogit.* Heureuse necessité qui nous contraint saintement à être Saints. Et de plus par le même Vœu, elle nous établit en un Etat, ne nous étant permis le Vœu fait, de nous dédire, ny de nous départir des obligations lesquelles nous nous sommes imposées.

IV. I V. La quatriéme & la derniere espece de Perfection est celle qui se retrouve dans le Ciel, & elle consiste à être uny à Dieu comme souverain bien des hommes : ce qui se fait par la Vision & par l'Amour Beatifique dans le Paradis : & elle est la fin des trois autres Perfections, lesquelles ne servent que de voyes pour arriver à elle. Si bien que s'il faloit parler en rigueur de la Perfection, il n'y auroit que cette quatriéme qui meriteroit d'en porter le nom: car c'est tres-proprement, & tres-particulierement & quasi uniquement la vraye Perfection que d'être uny à Dieu qui est le souverain Bien en la Beatitude.

De ces quatre especes de Perfection celle qui est la propre & la convenable aux personnes Religieuses c'est la troisiéme : qui certes est bien exquise & bien sublime, & de toutes les autres est la plus accomplie (si vous exceptez la Perfection de la Beatitude & du Ciel, de laquelle il n'y a nulle comparaison à faire avec toutes celles de la terre.) La preuve en est claire: car cette Perfection que j'ay nommée Voüée, & ainsi propre à des personnes Religieuses, étant une disposition où se retrouve l'Ame à produire les divers actes de vertus Promptement, Frequemment & Facilement, c'est à dire sans grande repugnance de la part de la nature, & par ces belles qualitez qu'elle possede on peut voir clairement qu'elle a de grands avantages par dessus les autres genres de Perfection.

1. 1. Car la premiere & la seconde Perfection, & plus specialemẽt la premiere, qui consiste en l'habitude de la Grace justifiante, ou de la Charité, ne dispose point l'Ame à faire ses actes spirituels avec promptitude: veu que plusieurs ont ce genre de Perfection, comme nombre de Chrétiens qui vivent dans le tracas des affaires temporelles, que l'on voit pourtant être lents, lâches, tardifs, & indevots au fait des actions de pieté : mais la Perfection Voüée trouve un cœur preparé à tout faire, ce qu'elle a à faire de bien & de vertu promptement.

2. 2. Cette même Perfection Voüée & Religieuse, dispose l'Ame qui en est doüée à faire des œuvres saintes non seulement promptement, mais aussi frequemment, en multipliant ses bonnes actions, & les continuant avec fermeté & perseverance. Ce qui ne se retrouve pas coûtumierement dans les Ames qui sont dans ce premier & second degré de Perfection, lesquelles quoy qu'elles

ſoient en la grace de Dieu, ſont peu portée à continuer leurs bons exercices.

3. En troiſiéme lieu cette même Perfection Voüée diſpoſe l'Ame a produire les œuvres ſaintes & vertueuſes ſans beaucoup d'empéchement de ſa part, comme ſi ces œuvres luy étoient naturelles : ainſi que faiſoit l'homme en l'état d'innocence, qui en cét état ne trouvoit point de difficulté en ſoy-même à produire & former toutes ſortes de ſaintes actions. Ce genre donc de Perfection fait que l'Ame qui en eſt doüée, de ſon côté ne reſſent point du tout ou au moins fort peu de difficulté à faire le bien le plus parfait : & ce à cauſe de la fidele pratique des Vertus, auſquelles elle vaque aſſidument. Or la premiere ny même la ſeconde eſpece de Perfection n'empéche pas de la ſorte les difficultez que l'hôme reſſent naturellement en ſoy méme de ſe porter aux actions excellentes de la vertu. C'eſt pourquoy pluſieurs ſont en la Grace & en la Charité, & par conſequent dans le premier genre de Perfection qui pourtant reſſentent de merveilleuſes repugnances en leur nature à ſe porter au plus grand bien auquel ils n'ont pas d'habitude & d'accoutumance : & n'ont pas les vertus acquiſes qui leur en faciliteroient l'execution: mais au contraire ont leurs paſſions encore tout à fait immortifiées, qui ſemblent s'oppoſer directement à toutes leurs entrepriſes ſpirituelles. 3.

AVANÇONS, la Perfection Spirituelle étant ſi haute comme nous le venons de conſiderer : car puiſqu'elle s'attache à Dieu par la Charité, & qu'elle s'applique à la pratique des actions vertueuſes qu'elle fait operer par des manieres tres-pures & tres-élevées, elle fait auſſi l'obligation eſſentielle des Religieux, qui eſt de tendre à cette Perfection : de maniere que ſi vous demandez quelle eſt la fonction, l'exercice & l'employ du Religieux, je répondray avec le Docteur des Eſcoles. C'eſt une celebre étude en laquelle on apprêd à devenir Parfait, & où on s'employe aux exercices qui y conduiſent. *Status Religionis eſt quædam diſciplina vel exercitium ad perfectionem perueniendi.* Je ne dis pas que le Religieux en conſideration de ſon Etat ſoit obligé d'être parvenu à la Perfection actuelle de la vie ſpirituelle, ou d'être actuellement parfait, & de poſſeder en effet la pleine & entiere mortification de ſoy même, & le comble des vertus : mais ſeulement qu'il eſt obligé de tendre à tout cela, d'y étudier, d'y butter, & de s'y acheminer continuellement par des voyes & des moyens convenables : Et comme dit ce même Docteur de la Perfection, Qui entre en Religion doit travailler à la Perfection, non comme maître,

III. POINT.

D. Thom. 22. q. 86. art. 2. in corp.

mais comme apprentif, *Non profitetur se perfectum esse, sed se velle perfectioni studere.* Et comme dit S. Augustin Pythagore ne s'est pas voulu faire surnommer *Sophum, sed Philosophum*, non doüé de Sagesse, mais amateur & desireux de Sagesse : aussi le Religieux ne se doit pas qualifier Parfait, ou homme qui ait atteint la Perfection, mais homme qui étudie à la Perfection, qui y court, qui y aspire, qui l'aime, qui la desire & qui la veut posseder, disant ces paroles de S. Paul, que Saint Thomas rapporte à ce sujet, *Non quod iam acceperim aut iam perfectus sim: Sequor autem si quo modo comprehendam.* Je ne m'estime pas être déja parfait & tenir la palme dans ma main : mais mes soins, mes travaux, & mes pas vont seulement à avancer toûjours dans ma course, & pour emporter la palme si je puis. D'où je tire la difference qu'il y a en fait de Perfection entre un simple Chrêtien, un Religieux, & un homme du Clergé, Prêtre ou Evêque, & elle est telle.

D. Aug. 8. de Ciuit. 2.

D. Thom. 22. q. 84. art. 5. ad 2.

Philipp. 3.

I. Que le Chrêtien comme tel, simplement parlant, n'est point obligé, se maintenant dans l'amour de Dieu & la Charité, de s'élever à quelque chose de plus haut : il se contentera de cette premiere perfection dont j'ay tantôt parlé, & ne pechera pas en se bornant là. C'est la Perfection commune & essentielle & necessaire à tous.

II. La Perfection des Prêtres & Evêques est bien autre que celle là : elle doit être une Perfection acquise : & les personnes de ce degré doivent être actuellement Parfaites pour pouvoir selon leur Etat perfectionner les autres. Ce qui a fait dire à S. Clement que les Evêques *debent habere quæcumque in hominibus pulchra sunt*, doivent avoir tout ce qui est de plus illustre & de plus parfait dans tous les hommes. Pindare disoit loüant le sage Heron, que cét excellent personnage *decerpebat summitates è singulis virtutibus*, il recueilloit tout ce qu'il y avoit de plus parfait, de plus spirituel, & de plus relevé dans les plus hautes vertus de la Morale & le pratiquoit actuellement. Or c'est l'obligation des Prêtres & Prelats de l'Eglise, d'étudier ce qu'il y a de plus saint dans la Morale Chrétienne, & le mettre en pratique: & ne le faisant pas ils encourét la censure que donne Cassiodore à un certain dans ses Epîtres, de qui il disoit que ce luy étoit un grand crime dequoy il ne s'étoit pas rendu par sa vie un homme rare & singulier. *Culpa genus est, non id fecisse quod summum est.*

D. Clement. in Constitut. l. 2. 6

Pindarus ode 1. Olymp.

Cassiodorus l. 8. Ep. 5.

III. Et la perfection Religieuse marchant entre les deux, oblige à quelque chose de plus que la Perfection des Chrêtiens du commun : car celle-cy comme j'ay dit n'est qu'une perfection la plus commune & la plus basse, qui n'oblige qu'à se maintenir en la

grace

grace & l'amitié de Dieu par la fuite du peché, qui seul est capable de rompre entre Dieu & l'homme: & la Perfection Religieuse tend & s'étend jusqu'aux conseils : mais elle oblige moins que celle des Prêtres & des Prelats, parceque celle de ces personnes ainsi qualifiées de sa nature doit être une Perfection déja toute acquise, *acquisiti*, & pour le fait des Religieux, il suffit qu'ils travaillent & tendent à l'acquerir *acquirendæ* : D'où suit que le Religieux au fait de perfectionne peche point, s'il n'a point acquis la Perfection, mais il faut qu'il travaille à l'acquerir : & ainsi le Religieux s'il est imparfait Religieux, s'il peche contre quelque vertu, par des subits mouvemens de colere, de superbe, d'aversion du prochain : & même si souvent il tombe ainsi, quoy que contre ses Regles & Statuts, il ne peche pas mortellement, si ce n'est que ces fautes qu'il commet soient de soy sur une matiere griéve ou contre les Vœux, & quelques speciales obligations importantes. Il ne peche pas, dis-je, mortellement pour cela, ny n'est point censé pour cela Transgresseur de sa profession Religieuse : car comme j'ay dit bien des fois, le Religieux ne fait point profession par son Etat d'être Parfait, mais simplement de tendre à le devenir, & quelquefois même en s'y acheminant, subitement on bronche & on fait quelque legere cheute. Mais aussi, ô Ames Religieuses, écoutez & faites attention singuliere à cette parole. Le Religieux qui par son Etat est obligé de tendre à la Perfection, c'est à dire de vouloir être parfait & arriver au comble de la Charité, & à l'union intime avec Dieu, & de prendre pour ce sujet les moyens qui y conduisent, qui sont comme je vay dire incontinent, l'observation exacte des Vœux & des Regles, si par vne lascheté d'esprit, par une negligence molle, ne voulant pas se donner la peine d'executer les choses qui luy sont prescrites par sa regle & ses Vœux, & autres moyens de perfectiõ, & sans bien vouloir considerer son état & ses devoirs, & par ce moyen ne tend pas à la perfection, ne se soucie pas d'y tendre, ny de s'y appliquer, tient cela entre les choses indifferentes, se veut fixer ou il est, & ne pas travailler à s'élever à quelque chose de meilleur, celuy-là, disent les Docteurs, est en un tres-mauvais état, & peche lourdement ; Saint Thomas dit quoy qu'en termes couverts & non pas tous évidens, qu'il est en peché mortel. Mais Cajetan son Commentateur le tranche net sans hesiter & avec luy beaucoup d'autres; & la raison qu'il apportent, c'est parcequ'il peche contre sa profession, & directement contre l'obligation Religieuse, qui est de tendre à la Perfection, & par ce mépris d'y tendre, *Firmatur animus contra spiritalem profectum*, dit

D. Thom. 12. q. 184. art. 5. ad 2. Caiet.

S. Thomas, son esprit & son cœur s'endurcit & s'affermit pour ne point jamais avancer au bien spirituel de son Ame, ce qu'il avoit promis au contraire : & ainsi qui agit de la sorte est en peché mortel continuel, n'est aucunement Religieux, & est indigne de sa Profession & de son Salut, & vray Apostat de la Religion. O Cõclusion terrible! dit le Docteur Navarre, à plusieurs Religieux qui n'ont aucune intention Virtuelle ou Actuelle de se perfectioner de jour en jour en la Charité, & ne se mettent pas en plus grande peine que font plusieurs Laïques d'y atteindre.

Navarrus commentario 1. de Regularibus.

IV. POINT. MAIS par quels moyens peut-on parvenir à cét état de Perfection? C'est la quatriéme chose que j'ay à exposer sur l'état de la Perfection de la vie spirituelle. Pour parvenir à la Perfection; je trouve deux grandes voyes qui sont la garde des Vœux & de leurs dépendances, qui est la voye commune à toutes sortes de Religieux sous quelque Institut qu'ils combattent Et la seconde est la pratique des actions propres & speciales à chaque Institut particulier. Ce sont ces moyens qu'il faut que tout Religieux employe à ce qu'il puisse parvenir à la Perfection de l'Amour de Dieu & de la Charité; dit S. Thomas, *Vt ad Perfectionem Charitatis istis gradibus possint ascendere.*

D. Thom. supra 22. 4. 184.

I. Le premier moyen donc c'est la pratique des Vœux, & de ce qui les suit : qui est le moyen general & commun à tous les Religieux, de l'employ duquel aucun d'eux ne se peut dispenser, pour parvenir à la pratique à laquelle par Vœu il s'est engagé. Qu'il s'exerce dõc dans les Pratiques de la Pauvreté, de la Chasteté & de l'Obeïssance, que par dessus cela il travaille à la renonciation à soy-même & à ses propres desirs; qu'il s'exerce à la mortification de ses appetits & de ses sens, y eut-t-il jamais Religieux sans mortification? & sans elle peut-on jamais parvenir à la Perfection: & comme tout Religieux y doit tendre, peut-il se dispenser d'employer la mortification?

II. Outre ce moyen general il y en a un second qui est propre & particulier à chaque particulier Institut. Il est divers selon la nature des differents Instituts Reguliers qu'il y a dans l'Eglise de N.S. Pour quoy bien entendre il faut sçavoir que chaque Religion ou chaque Institut Regulier en particulier, outre ce qu'il a de cõmun auec toutes les Religions, a encore son esprit particulier duquel esprit il faut que le Religieux qui s'est rangé dans cét institut se revête : & cét esprit de cét Institut marque dans luy quelque Vertu particuliere qui luy est affectée & qui est comme sa predominante, & qui s'appelle l'Esprit & la fin de cét Ordre. Cela

n'eſt que trop connu : & c'eſt la benediction & la grace ſpeciale que ce grand Patriarche de tous les Saints Ordres Religieux JESUS-CHRIST a donnée de deſſus la Croix en mourant à chaqu'un d'eux en particulier, qui devoit être étably en ſon Egliſe : qui êtoit la verité de ce qu'avoit fait en figure le Patriarche Jacob, quand étant au lit de la mort il donna des benedictions ſpeciales à chaqu'un de ſes douze enfans, les beniſſant l'un apres l'autre, & leur ſoûhaitant des graces & des biens particuliers. Et tout ainſi que les corps humains bien qu'ils ſoient tous compoſez des quatre humeurs, & des quatre premieres qualitez, en quoy ils ſe rapportent & conviennent tous, chaque perſonne pourtant en particulier a une humeur & une qualité ſpeciale predominante par deſſus les autres, & qui diverſifie ſa complexion & ſon temperament: Ainſi tous les Ordres Religieux ſont compoſez de trois Vœux eſſentiels, & de quantité d'autres vertueuſes obſervances, dont ils ſe ſervent tous de même maniere comme inſtrumens pour acquerir la Perfection : chaque Ordre pourtant en particulier a ſon eſprit ſpecial qui eſt la grace & la vertu qui prédomine en cét Ordre par deſſus les autres, & qui les fait mieux diſtinguer les uns des autres, que ne les font la forme ou la couleur differente de leurs habits. Ainſi S. Auguſtin donne aux ſiens pour qualité predominante, l'amour envers Dieu & le Prochain : Et pour le pouvoir executer il marque toûjours quelques traits dans le corps de ſa regle qui porte ſes Religieux à exercer la Charité envers leur prochain. Comme par exemple s'il recommande aux riches de ſe defaire de leurs moyens, il fait entendre que ce ſoit pour ſoulager les pauvres : s'il commande l'oraiſon, il marque de ne point interrompre ceux qui prient : s'il preſcrit les auſteritez de la vie, il entend que l'on ſupporte les infirmes. Saint Benoiſt a donné à ſon Ordre pour vertu prédominante, l'obeiſſance: enſuite il marque douze degrez d'humilité qui ſont comme autant de marches pour y parvenir. S. Bruno donne pour preciput à ſes enfans en ſon Inſtitut la chaſteté : & comme moyens pour la garde d'icelle, il leur preſcrit le ſilence, l'auſterité de vie & la retraite. Saint Dominique donne à ſon Inſtitut le zele des Ames, auſſi veut-il que ceux qui l'embraſſent, étudient & qu'ils preſchent. Saint François d'Aſſiſe donne la pauvreté. Pour y parvenir & pour la bien garder, il preſcrit aux ſiens un dépoüillement tout entier du propre, tant en commun qu'en particulier. S. François de Paule fonde ſa Regle ſur l'humilité : auſſi pour cela tout porte ſes Religieux à l'humilité, leur nom eſt Minime, leur habit de couleur brune, leur vivre incommode. S. François de Sales Evêque de Geneve & Fonda-

teur des Religieuſes de la Viſitation de Sainte Marie, a marqué à ſes Filles, d'être humbles & douces envers leurs ſœurs, ſur ces paroles de N. S. Apprenez de moy que je ſuis doux & humble de cœur : Auſſi il leur marque pour cela des moyens dans ſa regle de pratiquer cette charité envers leur prochain, & il leur dit en un de ſes Entretiens parlant de ſon Ordre. Cét Institut ayant moins des rigueurs du corps, il faut qu'il ait plus de douceur de cœur : eſprit de douceur oppoſé à l'eſprit d'auſterité lequel s'il s'introduiſoit, il ruineroit l'eſprit de la Viſitation: car ce ſeroit faire contre la fin pour laquelle elle a été dreſſée, qui eſt d'y recevoir des femmes & filles infirmes, qui n'ont pas des corps aſſez forts pour porter la fatigue des auſteritez des autres Inſtituts. Diſons donc que les voyes de parvenir à la Perfection à laquelle s'oblige les perſonnes Religieuſe par leur état, c'eſt d'employer les moyens & generaux de toute Religiõ, & particulier que marque chaque particulier Inſtitut; qui ſe pratiquent par l'obſervance des Vœux & des Regles : partant il eſt de la derniere importance que tout Religieux faſſe une attention particuliere à obſerver exactement ce qui luy eſt marqué, ſoit par ſes Vœux ſoit par ſes Regles, comme moyens de Perfection, puiſque ſans cela il ne pourra iamais parvenir à la Perfection à laquelle il s'eſt obligé de tendre & de butter par ſa profeſſion Religieuſe.

Entretien 13.

V. POINT. J'ADIOÛTE encore à tout ce que deſſus, & pour conclure l'Entretien de la Perfection, ce qui reſte de fort conſiderable: à ſçavoir qu'en matiere de Perfection autre choſe eſt la Perfectiõ, & autre choſe l'Etat de Perfection : & enſuite autre choſe eſt être dans la Perfection, & autre choſe eſt être dans l'Etat de perfection. La Perfection eſt une diſpoſition en laquelle ſe trouve l'Ame laquelle remplie de bonnes habitudes de vertus qu'elle a acquiſes elle les met en exercice frequemment & fervemment, & s'employe à toutes ſortes de bonnes œuvres ſaintes & meritoires ſoit de Commandement ſoit de Conſeil, & qu'elle opere d'une maniere bien élevée : c'eſt cela qu'on appelle Perfection, & ainſi agir c'eſt être dans la Perfection. Et l'Etat de Perfection c'eſt un certain Etat ou condition de vie ſtable, permanente & invariable, comme eſt la Religion voüée, condition de vie qui oblige à acquerir la perfection & à y tendre tous les jours par les pratiques des vertus & des actions ſaintes & meritoires, tant de Commandement que de Conſeil qu'elle fournit comme moyens propres pour arriver à la Perfection. Et c'eſt cela qu'on appelle Eſtat de Perfection ou être dans l'Etat de perfection. Or ces deux choſes

icy sont comme j'ay dit bien differentes l'une de l'autre, d'être dans la Perfection, & d'être dans l'Etat de Perfection : & elles se peuvent separer, & elles ne se trouvent que trop souvent par effet separées : car tel est dans la Perfection qui n'est pas dans l'Etat : & tel est dans l'Etat de Perfection qui n'est point du tout dans la Perfection. Par exemple une personne Religieuse qui ne s'est pas donnée beaucoup de peine à se bien former selon ses Vœux & ses Regles, & aura negligé les pratiques des vertus, & d'y faire progrez selon l'obligation de sa profession, cette personne est en l'Etat de Perfection : mais elle est bien éloignée de la Perfection, puis qu'on ne voit point en elle les Vertus essentielles, & qui appartiennent à la Perfection, & que peut-être même elle est soüillée de quelque peché mortel. Et au contraire vous rencontrerez des personnes seculieres engagées dans les tracas d'affaires & de ménage qui se seront toûjours exercées en la pratique de bonnes œuvres, bien fondées en l'amour de Dieu & du prochain, bien mortifiées en leurs passions, & solidement devotes : ces personnes là sont dans la Perfection, mais nullement dans l'Etat de perfection comme il se voit par leur genre de vie. Ainsi donc il paroist qu'il y a dans l'Eglise des personnes qui sont parfaites sans être en état de perfection, & d'autres qui sont dans l'Etat de perfection sans être parfaites. Et ce dernier certes est honteux & horrible à penser, comme le premier est auguste & venerable à voir. Quoy ! voir des personnes seculieres & du monde qui n'ont pas embrassé l'Etat de perfection, cependant mener un train de vie si parfaite ? ô que cela est agreable ! Et au contraire qu'il se rencontre des personnes qui par la profession Religieuse qu'elles ont voüée, & sous ce titre se sont obligées à mener une vie parfaite, vivre cependant d'une maniere basse, imparfaite, diray-je même prophane & libertine, appliquées à leurs divertissemens, à l'assouvissement de leurs passions, & tout à fait hors des termes de leur Etat & de l'obligation qu'elles se sont imposées par le choix qu'elles ont fait de leur genre de vie. O que cela est horrible ? Ha Ames Religieuses pensez bien serieusement à vous, & voyez si vous ne vous reconnoissez pas coupables de cela : sçavoir d'être en Estat de perfection comme vous êtes, & de n'être pas dans la perfection de vôtre Etat. Et si cela va de la sorte, ayez honte de n'être pas ce que vous devez être : & de voir que des personnes devotes, seculieres, même mariées, vivent sans y être obligées de la vie de la perfection, tandis que vous qui êtes obligées à cette vie de perfection, menez une vie tout à fait seculiere & mondaine. Craignez ensuite, *ne alius recipiat coronam tuam* ; que ces *Apoc. 3.*

personnes du monde qui dans le monde vivent d'une vie parfaite, pratiquant les Commandemens & les Conseils, ne vous déthrônent de vôtre siege comme indignes de l'occuper, vivant dans vôtre Etat si sublime d'une vie si basse, si molle, & si imparfaite & mondaine, & nullement reguliere. Mais retournez à vos premieres obligations : pensez à la noblesse de vôtre état, pesez cõbien est haute l'obligation qu'il vous impose, sçavoir de butter à la perfection & d'employer les moyens generaux & particuliers pour y parvenir : considerez quand vous accomplissez ce devoir en travaillant à la pratique des Vertus en des manieres sublimes, où cela vous éleve : Criez mercy à Dieu de vous être trouvez par vôtre faute dans un Etat tres-parfait, en une vie tres-imparfaite : demandez-en pardon, protestez du mieux à l'advenir, donnez à Dieu vôtre cœur & vos puissances pour l'accomplissement du desir qu'il a que vous entriez, que vous demeuriez, & que vous mouriez en la perfection de vôtre état : écoutant & pratiquant la parole qu'il dit à chaqu'un de vous : *Ambula coram me, & esto perfectus*, de marcher en sa presence, & de travailler à parvenir à la perfection. *Amen.*

Gen. 17.



TROIS PUISSANS MOYENS PAR lesquels l'Ame Religieuse pourra s'acheminer & parvenir à la Perfection de son Etat.

ENTRETIEN QUATRIE'ME.

Sic currite vt comprehendatis. 1. Cor. 9.

Faites tel progrez, qu'en fin vous parveniez au but.

QUOYQUE la seule consideration de la hauteur & de la dignité de la Vocation Religieuse, soit un assez puissant moyen pour enflammer un cœur & l'exciter à s'acheminer à la perfection de cét Etat, nous en avons encore pourtant outre celuy-là beaucoup d'autres qui peuvent efficacement operer le méme effet. J'en découvriray jusqu'au nombre que nous exposerons aux Entretiens suivans;& en celuy-cy nous proposerons les trois premiers. IV. ENTRETIEN

I. POINT.

LE premier moyen ou adresse que peut employer une Ame Religieuse pour s'acheminer & pour parvenir à la Perfection de son Etat,c'est que vivant en societé & au milieu de saintes personnes Religieuses, ses meres & ses compagnes de Religion, elle observe entre toutes, deux ou trois qu'elle croit les plus ferventes, & qui à son jugement travaillent plus genereusement à la vertu, qu'elle les observe,dis-je, & qu'elle prenne garde à la maniere & au train de vie qu'elles pratiquent, & qu'elle s'efforce de les suivre, & de les imiter. Cette adresse est efficace pour en bref devenir parfaits en la vie Religieuse. C'est une verité constante que c'est une voye bien asseurée pour parvenir à un degré eminent de vertu, de se proposer quelque exemplaire illustre qu'on regarde & qu'on suive ponctuellement,& cela plus efficace à mon advis, que tous les preceptes & les beaux documens qu'on pourroit écouter & recevoir des Maîtres de la vie spirituelle. *Longum iter per præcepta, breue per exempla.* Aller à la Vertu par la voye des documens, c'est marcher par un long chemin, qui est bien racourcy par celuy des exemples: Mais qui faudroit-il prendre pour cét Exemplaire? Nous avons JESUS N. S. que Dieu le Pere nous *Seneca.*

proposé, & qui se donne luy même continuellement pour modele ; Nous avons en sa personne dequoy nous animer au bien, & même à tout bien, parcequ'il a pratiqué pendant sa vie toute vertu. *Implevit omnem iustitiam*, & comme parle de luy Tertullien, en luy on peut observer l'amas & le precis de toute la perfection Evangelique. *In eo massalis est summa perfectionis*. Mais on peut objecter que ce patron n'est pas imitable par nous, pour être trop élevé au dessus de nous, car si bien Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST est homme comme nous, aussi est-il Dieu, ce que nous ne sommes pas : ce qui a fait que telles maniere de pratiquer les Vertus sont hors de nos efforts, & ausquelles nous ne pouvous pas atteindre : Mais à cela il y a à repliquer qu'il y a dans l'Eglise des objets de pieté plus proportionnez à nos foiblesses, à sçavoir tous les Saints qui ont vécu en terre avant nos siecles, & qui sont des purs hommes comme nous, sur lesquels si nous jettons la veuë, nous pourrons en les regardant agir en fait de Vertus comme eux : & c'est pour cela que nous sont dõnées pour lecture tous les jours les vies des Saints, pour imiter sur eux les belles actions que nous remarquerons en eux. C'est la pratique de S. Athanase au dire de S. Gregoire de Nazianze, lequel *studiosè aspiciebat in Abrahamum, Moysem, Aronem, Dauidem*, lequel s'appliquoit à regarder ces Anciens Patriarches, & en imitant le zele des uns, la patience des autres, la douceur de ceux-cy, la force de ceux-là, par ce moyen il est parvenu à ce degré de Perfection, que toute l'Eglise a reconnuë & venerée en luy. L'Orateur Romain provoquoit & excitoit les siens à la vertu par cette voye, les invitant de regarder ce qu'avoient pratiqué les illustres qui les avoiẽt devancées, *Respicite quibus gradibus Romulus in cælum ascenderit, quibus Numa, quibus Africani.* Mais nous autres nous aurons meilleure grace de considerer quel chemin ont tenu S. Pierre, S. Paul, S. Laurent, S. Antoine & tous les autres. Mais vous objecterez & vous representerez encore une fois, que ces exemples de Vertu ont passé, & qu'ils ne touchent plus : comme par effet ce qui n'est plus ne fait pas les mémes impressions sur nos esprits, que ce qu'on voit presentement, & qu'on apperçoit de ses yeux. *Segnius irritant animos demissa per aures, quàm quæ sunt oculis obiecta fidelibus.* Comment donc pourrons nous employer les Exemples des bons comme moyens puissans & efficaces pour nous exiter par eux, & pour nous animer à la Vertu ? Je vous répondray que ce sera comme j'ay dit, si vivant en Communauté & regardant les particulieres d'icelle, vous observez celles entre toutes qui vivent plus regulierement, & que l'on voit plus exactes à l'égard des Vœux

Math. 3.

Tertul. l. 4. in Marc. c. 18.

Greg. Naz.

Vœux & des Regles vous prenez peine à les imiter. *Videbit homines & dicet, Peccavi*, disoit Job de soy. Je verray les hommes qui vivent saintement, & me comparant à eux je m'écriray: Ha! que je suis miserable & defectueux: il faut sur ces exemples de vie former la mienne, & prenant garde de quelle maniere ils se prennent en la pratique des Vertus, & étudiant les moyens qu'ils y employent, les suivre exactement: il n'y a rien de pareil à cela pour s'avancer à la Perfection. Et c'étoit là la pratique du grand S. Antoine, qui conversant quelquefois avec des Solitaires, tels que luy, comme dans les compagnies des personnes, qui font profession de Vertu, il y en a toûjours de plus sages & de plus fervens que les autres, il étudioit les mœurs & la vie de ceux-là, & il s'efforçoit d'y mouler en tout la sienne. C'est ce que doit faire l'Ame Religieuse, & prendre cette pratique comme un moyen de tendre & de parvenir efficacement à la perfection.

LE second moyen est encore plus élevé, & c'est que non seulement l'Ame Religieuse choisisse d'entre celles de sa Communauté deux ou trois des plus exactes à l'observance: lesquelles elle s'efforce d'imiter & leur devenir semblable, mais qu'elle tâche méme de les surpasser. Entreprise digne d'un bon & d'un genereux courage. C'est une belle loüange qûe celle qu'en donne Mamertinus aux Empereurs en leur Panegyrique. *Quæcumque pulcherrima facitis*, leur disoit-il: Vous ne faites rien que de tres-illustre & accomply, & toûjours vous vous étudiez à faire des choses encore plus sublimes, *& ad maiora properatis, vt dum vestigia vestra miramur, dumque vos adhuc in conspectu esse putamus, iam de vobis audiamus longinqua miracula.* C'est ce que doit faire l'Ame Religieuse, de tendre toûjours à quelque chose de plus parfait qu'elle n'est pas, & s'élever à quelque degré de Vertu plus éminent que celuy qu'elle possede. Or le moyen de parvenir là, c'est de faire ce que je propose, qui est de regarder une ou deux des plus parfaites (autant qu'on les peut reconnoître) de la maison en laquelle on est, & se proposer fortement en l'Ame de ne vouloir pas seulement leur ressembler, mais méme d'avoir passion de les surmonter en vertu. C'est une ambition que cela, mais sainte & permise: c'est un vice que d'ambitionner les honneurs & les richesses; mais c'est vertu que de desirer exceller par dessus les autres en grace & en sainteté. Mais quoy, direz-vous? sera-t'il permis à une jeune, à une petite Novice, d'aspirer au faiste de la vertu, & au degré de perfection d'une ancienne, ou méme de la Superieure, qui doit étre la plus éminente en vertu, comme elle est

II. POINT.

Mamertinus in Panegyrico.

la plus élevée en dignité? Et ne feroit-on point accufable tendant à cela d'une ambicieufe temerité ? Non, il n'y a rien à craindre de tel, il n'y a en ce deffein de vouloir égaler, voire, furpaffer en Vertu les plus avancez, que de loüable & de fort genereux. Saint Gregoire de Nazianze declare cela dans le fait de S. Pierre & de S. Jean allans au Tombeau de N. S. decedé. S. Pierre s'achemine le premier au Sepulchre, S. Jean fuit, & y va fi vifte qu'il devanc S. Pierre. *Præcucurrit citius Petro.* S. Gregoire rapportant ce fait au fens fpirituel dit, Que faites-vous ô Jean? vous qui êtes un des derniers Apôtres, vous devancez S. Pierre, & vous prenez le devant pour aller chercher JESUS au Tombeau, fçavez vous pas qu'il eft le chef de l'Eglife? Que faites vous, ô Ame Religieufe, quand vous vous propofez le haut point de la perfection, & que vous ambitionez d'égaler, méme de furpaffer les plus éminens en vertu? Oüy, c'eft une ambition licite, & en fait de fainteté, & de grace il ne faut vouloir ceder à perfonne, ny à compagne, ny à Superieure, ny à Prêtre, ny à Evêque, ny à Pape même. *Petrum & Ioannem imitare: ad Sepulchrum propera, fimul ac certatim currens, ac honesta æmulatione contendens.*

D. Greg. Naz. orat. 2 de Pafchate.

Mais direz-vous, n'eft-ce pas au moins offenfer ces grandes Ames, qu'une petite apprentive & une fimple écoliere encore de la vertu, pretende marcher devant des perfonnes plus avancées & plus experimentées en fait des chofes fpirituelles, & n'eft-ce pas leur donner fujet de fe fâcher & de s'irriter ? Nullement : Et ne fçavent-elles pas ces grandes Ames, & fi elles ne le fçavent qu'elles l'apprennent, qu'en fait de Vertu & de la Perfection chacun y eft pour foy, & qu'il fe faut donner de garde de tout, voire mémes des moins qualifiez: & que cette emulation eft permife d'envier aux autres les premieres places au regne de la Vertu, & de les enlever : voila ce que dit Horace en un autre fens, *Viuitur ex rapto, non hofpes ab hofpite tutus, non focer à genero, fratrum quoque gratia rara.* Qu'on ne doit confiderer ny pere, ny mere, ny frere, ny fœur, ny fuperiorité, ny droit d'aîneffe : la fublimité de la Perfection eft à qui la peut avoir : travailler à la Vertu eft une courfe au prix : Or ceux qui difputent enfemble un prix, fe font ils enfemble des deferences l'un à l'autre, & confiderent-ils les qualitez de leurs antagoniftes ? Au contraire ils s'étudient tous comment ils pourront furpaffer les autres à la lice, & emporter la couronne : C'eft pourquoy Ames Religieufes, allez fans égard dequoy ny qui que ce foit, imitez en la pratique du biẽ celles qui de vôtre compagnie paffent pour les plus fages; voire méme de-

vancez-les : Considerez le fait de sainte Magdeleine, selon le sens que luy donne S. Paulin, le charitable Evêque de Nole. Elle sçait que N. S. est entré chez Simon le Pharisien, étant saintement jalouse contre luy, le croyant être plus avant qu'elle dans l'amitié du Sauveur, ce que ne pouvant souffrir elle entre hardiment dans la maison de ce Simon, où elle sçait que ce Sauveur y est, & là sans honte & sans aucun égard, elle se jette à ses pieds, & y exerce les actes de sa sainte dilection, & veritablement par effet autrement considerable au jugement méme de N. S. & autrement receuë de luy, que tout ce que pratiqua ce Pharisien : à quel propos ce S. Evêque luy fait dire ces paroles dans la ferveur de sa devotion. *Vbicumque auram captabo, & si vel in domo Pharisæi audiam Iustum venisse, contendam præripere hospitis gratiam, præcipere si possem regnum cœlorum.* Je feray mon possible pour acquerir les bonnes graces de mon Maître, & quoy qu'entré dans la maison du Pharisien invité par luy, j'iray-là le trouver, & je m'efforceray d'emporter par dessus luy la benediction de ce bon Maître, pour cette vie, & pour la vie future même. C'est ce que vous avez à faire, ô Ame Religieuse, & à l'imitation de la Magdeleine; sans avoir égard ny consideration de qui ny de quoy que ce soit, ne feignez point de pretendre au plus haut degré de perfection que vous pourrez, & d'y travailler avec tout le soin & tout l'effort qu'il vous sera possible. S. Paulinus Ep. 4.

Et cependant, ô grande Ame, ancienne & d'âge & de Religion & tant bien fondée en vertu que vous vous croyiez, prenez vous garde que quelque jeune & encore écoliere de la Perfection ne vous enleve la couronne que vous vous pouvez avoir acquise. *Caue ne alius accipiat coronam tuam.* Car ce larcin est bon & est licite, & beny est le larron de cette marchandise, & l'Eglise n'enrichit point autrement les siens que par cette voye, *deditque prædam domesticis suis*, & souvent l'Ame qui est tres avancée en vertu, si elle devient lâche & paresseuse, se voit surmontée par une qui luy est inferieure en âge & en qualité : mais qui travaille fortement à la perfection : & souvent les derniers venus sont faits les premiers, & deboutent des premieres places ceux & celles qui par leur ferveur se les étoient acquises, mais qui depuis par leur engourdissement & paresse en sont décheus, *& erunt primi novissimi, & novissimi primi.* Apoc. 3. Prouerb. 31. Matth. 20.

III. POINT.

J'AY encore un troisiéme moyen que peut employer une Ame Religieuse pour parvenir à la Perfection de son Etat. C'est que non seulement elle imite celles lesquelles dans sa compagnie elle

croit les plus vertueuses,& que non seulement même elle s'efforce de les surpasser en Vertu, mais qu'étant ainsi élevée au dessus d'elles, elle n'arrête pas pourtant là, mais que sans fin & sans terme elle aille toûjours en avant. Cét exercice est le plus haut qui se puisse donner à l'Ame Chrêtienne, aussi est-il sa tâche & son veritable employ. *Tota vita boni Christiani sanctum est desiderium proficiendi*, c'est ainsi que l'a enseigné S. Augustin sur S. Jean. Et à ce propos S. Basile rapporte ce que Dieu dit au commencement du monde à nos premiers parens, Croissez & multipliez, *Crescite & multiplicamini*: & apres qu'il a expliqué ces paroles au sens literal de la multiplication charnelle, il les interprete spirituellement, & les applique aux mœurs, & dit que Dieu adressant ces paroles à Adam & à Eve pretendit leur ordonner, qu'ils eussent à croître en vertu:& puis il le confirme par les exemples des Saints, qui provoquez à cela par cette voix comme par une trompete, s'animoient à faire progrez en la perfection, comme ont été ces Patriarches celebres par tout le monde, Abraham, Isaac, Jacob & les autres suivans. Et avec raison certes ce Saint dit cela, car en effet nôtre but doit être de tendre à la perfection, & c'est où Dieu nous appelle. *Estote perfecti*: perfection laquelle, comme j'ay dit aux Discours precedens, consiste à être uny avec Dieu: car chaque chose est parfaite quand elle a atteint sa propre fin, & Dieu est seul nôtre fin. Or combien ce but est-il haut, combien Dieu est-il un étre sublime & élevé? & pour parvenir iusqu'à luy, il faut passer les terres, les mers, l'air & les Cieux, & tout ce qu'ils comprennent. Voyez jusqu'où il faut aller, & combien pour y parvenir il faut voir de choses au dessous de soy. Ce qui avoit fait dire à David parlant à Dieu; *Quid mihi est in cælo, & à te quid volui supor terram? Deus cordis mei, & pars mea Deus in aternum.* Je n'ay rien à desirer, ny sur la terre, ny dans les Cieux que vous, ô mon Dieu, qui êtes le Dieu de mon cœur, & tout mon partage pour l'eternité. Mais pour faire ce progrez & avancement spirituel, & pour croître sans terme en Vertu, comment faut il s'y prendre? Oyons cecy.

D. Aug. tract. 4. in Ioann.

D. Basil. Hom. 14. in Hexaem.

Matth. 5.

Ps. 72.

I. I. Il faut Avancer avec ferveur & courage, & aller à la Vertu comme on va aux lices & aux courses de chevaux, & marcher à pas de Geant: *Exultauit vt gigas ad currendam viam*: & non comme la Tortuë qui avance toûjours, mais à petit pas.

Psal. 18.

II. II. Il faut Avancer sans interruption, & faire un progrez comme perpetuel, il faut tendre sans détendre, & ne dire jamais qu'ó a assez fait, mais toûjours qu'on fera encore quoy qu'on ait fait:

que toutes nos courses soient sans pause, & toutes nos aspirations sans respirations.

III. Il faut Avancer toûjours sans aucun terme de temps, mais faire progrez jusqu'à la mort: & comme il n'y a point d'âge depuis qu'on a atteint l'usage de raison auquel on ne doive commender, aussi il n'y en a point auquel on doive finir: & tant plus on est proche du but & du centre, tant plus s'y doit-on porter avec impetuosité, & y courir comme la pierre avec vîtesse. Saint Savinien cherche la raison pourquoy l'époux dans le Cantique compare son épouse à la Palme; *Statura tua assimilata est palmæ*, & il dit que cela est parceque comme la Palme plus elle est vieille plus elle porte, contre l'ordinaire des autres arbres, *aliæ arbores ætate minuunt fructus, sed palma quo annosior eo fructuosior*, aussi les Ames Religieuses épouses de Nôtre Seigneur plus elles avancent en âge, plus elles doivent faire état d'avancer à la Vertu: la Perfection est un Cygne qui chante jusqu'à la mort: & N. S. qui a tant travaillé toute sa vie, n'a point dit le *Consummatum est*, qu'un moment avant que de mourir. III.

Cant.

Ioann. 19.

IV. Bref il faut avancer en toute Vertu, & en la perfection de toute Vertu en particulier, car chaque Vertu particuliere va jusqu'à l'infiny, parceque comme dit S. Bernard, la Vertu n'a point de borne pour être perfectionnée; *Virtus finem nescit*, & on ne doit point se persuader quelque progrez qu'il semble qu'on ait fait ou à l'humilité, ou à la patience, ou à toute autre, qu'on ait assez d'humilité ou de patience, il y a toûjours à acquerir quoy qu'on ait acquis en fait de Vertu. IV.

D. Bern.

Voila, ô Ames Religieuses, de riches moyens pour parvenir à la Perfection de la Vertu que requiert vôtre état, si vous voulez vous donner la peine de les oüir, de les goûter, & de les employer. Ce que je me persuade que vous ne negligerez pas. ça donc, ô Ames saintes, agissez selon que vous venez d'entendre, que chacune de vous se choisisse une ou deux qu'elle jugera être les plus vertueuses & les plus ferventes de sa compagnie, sans pourtant faire tort à la charité commune, qu'elle les observe de prés, & qu'elle prenne garde de quelle maniere elles se prennent à la pratique de la Vertu: qu'elle les imite, & qu'elle tâche à devenir semblable à elles, & même qu'elle travaille à les devancer si elle peut, & que dans la voye de la perfection qu'elle veut serieusement embrasser, elle ne se relâche jamais, & ce sera le moyen de s'y acheminer seurement & d'y parvenir efficacement. *Amen.*

TROIS AUTRES PUISSANS MOYENS ar lesquels l'Ame Religieuse pourra s'acheminer & parvenir à la Perfection de son Etat.

ENTRETIEN CINQUIE'ME.

Non quod jam perfectus sim. Sequor autem si quomodò comprehendam.
PHILIPP. 3.

Ce que je dis non que ie m'estime être parfait, mais je m'étudie à le devenir.

V. ENTRETIEN

LA Perfection Chrêtienne est un état de difficile abord bien sublime, & est vrayment une montagne qui touche de sa cime les Cieux: mais voicy une consolation pour les Ames qui y aspirent, que quelque haute qu'elle soit on s'y achemine on en approche, &enfin on y parvient par plusieurs adresses &moyés, & outre ceux que j'ay produits& que j'ay exposez en mon precedent Entretien; en voicy encore trois qui ne sont pas des moins considerables, & que ie donne en ce present Entretien à l'Ame Religieuse, desireuse de parvenir à la Perfection propre de sa Vocation, qui sont trois Passions dans lesquelles elle se doit nourrir, & si elle les employe bien, elle les éprouvera efficaces pour obtenir la fin à laquelle elle aspire, qui est l'acquisition de la Perfection.

La premiere Passion qui doit regner dans un cœur vrayment Religieux, & qui luy servira de premiere adresse de premier moyen pour parvenir à la Perfection de son état, c'est la Passion de la honte. Dequoy peut avoir de la honte, me direz vous, l'Ame Religieuse? Il n'y a rien que d'honorable dans l'état de la Religion, mais l'Ame qui en fait profession peut concevoir de la honte de ce que vivant en un lieu si saint, dans une profession si sainte, au milieu & en la compagnie de tant de saintes Personnes, cependant examinant ce qu'elle est, elle se reconnoist pleine d'imperfections, de défauts, & de vices. Oqu'il y a par effet en des Ames Religieuses de justes sujets de honte & de confusion pour elles, si elles se reconnoissent telles! La Vertu est toûjours Vertu, & est toûjours digne d'être loüée & honorée par quelque personne que ce soit, & en quelque temps qu'elle soit exercée: mais

pourtant la Vertu qui se pratique en la presence & en la veuë du vice & des vicieux, a je ne sçay quoy qui la rend plus digne de loüange & d'honneur : & être bon parmy des méchans est chose d'une haute recommandation, dit S. Gregoire le Pape. *Immensi est preconij bonum inter malos esse.* Disons-en le même du vice cõme de la Vertu, le mal est toûjours mal, & est toûjours digne de blâme & de mépris en quelque personne, & en quelque temps qu'il se fasse : mais le mal ou le vice qui se commet en la presence & en la veuë de la Vertu & des vertueux a je ne sçay quoy qui le rend plus digne de mépris & de blâme : & j'oserois dire que c'est une chose aucunement encore tolerable de faire du mal quand on est parmy des méchans & des vicieux: mais qu'un homme soit imparfait & vicieux au milieu d'une compagnie de bons & de parfaits, cela n'est nullement supportable. Simon le Lepreux reçoit N. S. chez soy, & en qualité d'hoste il ne luy rend aucune des civilitez accoûtumées chez les Juifs, il ne luy lave, ny oint les pieds, ny ne le salüe point par aucun baiser honnête. Le Sauveur ne luy en dit rien, & il excuse même cette incivilité comme la reputant un oubly, ou une ignorance, & il n'avoit rien devant ses yeux qui luy en éveillast la memoire. Mais quand la sainte Penitente Magdeleine arrivée en sa maison dés l'entrée se fut jettée aux pieds de ce Sauveur & Messie, & les luy eut arrousez de ses abondantes larmes, & essuyez de ses cheveux, & eut brisé sur iceux sa boüette de parfums, & qu'à l'aspect de ces humbles respects de Magdeleine il ne fut point excité à en faire autant, mais qu'au contraire il eut trouvé à redire & à reprendre à ce que cette respectueuse penitente faisoit, pour lors il se montra du tout inexcusable, & meritoit la reprimande & le reproche, comme en effet il l'oüit, & le souffrit tout entier de la bouche même de N. S. qui luy dit, *Simon, vides hanc mulierem?* O Simon, vois tu ce que cette femme fait autour de moy & envers ma personne? comme elle m'oint, elle me baise, elle me lave & m'essuie si civilement les pieds : & toy, tu ne m'as pas rendu ces devoirs d'hospitalité, & à la veuë même de ce qu'en ta presence a fait tout maintenant sur mon corps cette femme pecheresse, tu ne t'es pas resolu d'en faire autant, mais bien au contraire tu y as trouvé à redire : tu devrois entrer en confusion de cela Au festin royal qu'un Prince faisoit à son fils qu'il marioit, y entra entr'autres un maussade & mal vêtu, qui par ses ha llons deshonoroit la pompe de la ceremonie royale & nuptiale. Le Roy faisant la reveuë par toutes les tables des banquetant, & ayant apperceu avec les autres ce miserable mal couvert, luy fit devant toute l'assemblée la reprimande de ce qu'il êtoit si temeraire &

D. Greg. l. 1. m. c. 1.

Luc. 7.

inconsideré que de venir & de se trouver à ce banquet nuptial sans avoir pris son habit de nopces. *Amice quomodo huc intrasti non habensvestem nuptialem.* Et aussi-tôt il ordône qu'il fust chassé & traîné hors. Faisant reflexion sur cette action je dirois & demanderois volontiers à ce Prince de quoy il s'avisoit si tard de chasser ce banquetãt si sale, lequel il faloit empecher dés le commencement de la ceremonie de paroître, & de s'y introduire. Je répons qu'il pouvoit y avoir quelque sujet d'excuser cét homme de n'avoir pas d'abord sa robe nuptiale, peut-être n'y avoit-il pas pensé, peut-être étoit-ce un homme qui n'avoit pas grand esprit, peut-être étoit-il étranger, qui ne sçavoit pas les coûtumes du païs : mais quand ayant entré dans la sale, il eut eu le loisir de voir que tous les assistans étoient dans leur haut appareil, bien couverts & bien parez, & qu'à cét aspect il ne rougit pas & n'eut pas de honte de ses haillons, il meritoit pour lors d'être repoussé, & chassé avec confusion de ce Festin. C'est l'interpretation que donne S. Cyrille à cette parabole Evangelique. *An ignorabas quali amictu ingrediendum esset ad convivium? Sit ita sane: sed cum iam intraveras, vidisti splendida discumbentium vestimenta, nonne te oportuit vel ex his quæ cernebas discere? &c.* Et à ce méme sujet je rapporte la condamnation qu'a faite N.S. en S. Luc de ce figuier trouvé sans fruit: car je demande avec Gilbert chez saint Bernard sur les Cantiques, pourquoy N. S. êtant si benin condamna pourtant cét arbre, & il dit : *Forsitan & ficulneam istam sterilem quam Dominus iussit succidi, fertiles de vicino vineæ condemnabant.* Peut-être que les figuiers & autres arbres fertiles voisins de celuy-cy qui êtoit sans fruit, condamnoient par leur fertilité la sterilité de ce figuier infructueux, & à l'aspect & à la veuë de tant de fruits des autres arbres il en devoit produire & n'être pas sterile. Ha donc qu'il y a à redouter d'être sterile en bonnes œuvres, & d'être imparfait & vicieux en la compagnie des personnes pieuses & ferventes! C'est pourquoy ô Ame Religieuse, qui que vous soyez qui vivant avec des saintes, au milieu d'une trouppe d'Anges & de Seraphims ardens en amour de Dieu, vivez pleine d'imperfections & de vices, tiede & lâche aux choses sacrées, entrez dans un sentiment de honte & de confusion, & dites-vous à vous méme, Ha! moy miserable d'être comme je suis indevote parmy tant de devotes, & lâche au milieu de tant de courageuses personnes! si je me voyois telle vivant dans le monde & avec des mondains, je ne serois pas si reprehensible ny si condamnable, mais vivre telle comme je fais avec des personnes si saintes, ha que j'ay de honte de cela! Cette pensée donna bien avant dans le cœur de S. Antoine au retour de son voya-

Math. 22.

D. Cyrillus.

Gilbertus apud D. Bern. Serm. 23. in Cant.

voyage qu'il avoit entrepris pour visiter S. Paul l'Hermite, quand parlant à ses Religieux il leur dit la larme à l'œil & ce sentiment de douleur en veuë de ses imperfections comparées tant avec les perfections de ce Saint qu'il venoit de visiter, qu'à celles de ses Religieux avec qui il vivoit: *Vidi Monachum, non sum ego Monachus.* J'ay veu un Moyne au desert, ce n'est pas à moy à porter le nom de Moyne, je ne le fus jamais.

La seconde passion qui doit posseder une Ame vrayment Religieuse, & qui luy servira de moyen pour parvenir à la perfection de son Etat, c'est de se conserver toûjours l'esprit de ferveur de son Noviciat, & de ne jamais le quitter, quelque âge qu'elle ait de Religion. Je sçay bien faire & marquer la difference qu'il y a entre une Pretendante, ou Novice, ou jeune amante de Dieu, & entre une Mere ou une ancienne professe de Religion: le S. Esprit fait remarquer ces deux sortes d'amantes sous les symboles des vins nouveaux d'une part, & des vins vieux ou des vins cuits avec beaucoup de diverses sortes d'épiceries fortes & odoriferantes de l'autre. Les vins nouveaux sont tout boüillans par le dehors: mais il n'y a point d'asseurance en leur bonté, car ils ont encore leur lie, ils se peuvent tourner à bien ou à mal: au contraire les vins vieux n'ont pas ce boüillon ny de chaleur exterieure: mais aussi sont-ils épurez de lie, on connoist leur bonté, & il se gâtent rarement. Telle difference se reconnoist entre des Novices en la Vertu & des anciennes Professes, & qui sont aussi anciennes en Vertu: les Novices comme le vin nouveau sont boüillantes & ferventes, toûjours en feu & en activité, mais au dehors: c'est à dire que leur amour est dans le sens & dans la saveur sensible, & par là elles se meuvent, mais elles ont encore toute leur lie, c'est à dire qu'elles sont encore toutes pleines d'imperfections, & il n'y a point d'asseurance en leur vertu, elles peuvent y croître, mais elles peuvent aussi en décheoir. Mais les vieilles Amantes n'ont pas ce boüillon au dehors, & ne se conduisent pas par la voye des gousts spirituels de devotion, ou par la devotion sensible, leur lie est épurée & nette, leurs imperfections purgées, leur vertu plus constante & plus solide, & en laquelle on se peut asseurer. Or en ce sens je desire que toutes les Ames Religieuses soient comme professes, comme anciennes & comme Meres en Vertu; & nulle Novice, c'est à dire, toutes solidement vertueuses, & nulle avec leur imperfections & avec leurs passions non encore purgées. Mais considerant ces deux sortes de personnes selon que communement on les reconnoist, & avec ce qui ordinairement & le plus souvent les accompagne, je dis qu'on doit avoir de la passion &

du zele d'avoir bien l'esprit de Novice, & d'y demeurer. Pourquoy cela ? Le voicy : & je vous prie de le bien prendre.

Quelle est & quelle se montre une Novice aux Maisons Religieuses ? Ostez quelques défauts qui accompagnent ordinairement les commençans : & qui ne se corrigent, ny ne se dissipent pas qu'avec le temps; la Novice dans la Religion pour l'ordinaire travaile aux exercices de la vie spirituelle avec une telle ferveur d'esprit qu'elle ne laisse rien à faire de ce qui luy est marqué pour difficile qu'il soit : elle porte toutes les charges de la vie Religieuse avec un tel courage que rien ne luy semble impossible, elle entreprend tout, elle est exacte à tout, elle est mortifiée en tout, elle est prompte à l'obeissance, recueillis de corps, & je la crois aussi d'esprit à l'Office, parle de Dieu comme un Ange, vit comme un Seraphim. O que de saintes qualitez ! Et je vous diray que cela provient (au moins pour l'ordinaire & si je le comprends bien) de plusieurs principes.

1. Premierement cette conduite des Novices si sainte, provient de l'amour de Dieu dont est animé leur cœur, au moins je le veux croire ainsi : car interrogées qu'elles sont pourquoy elles sont venues en Religion, elles répondent que c'est pour y aimer, & y servir Dieu.

2. 2. Cela peut provenir aussi de ce que tous les commencemens sont fervens, *Principia fervent*, suivant le commun dire, c'est tout feu.

3. 3. C'est aussi parceque comme les choses nouvelles plaisent *nova placent*, les exercices Religieux leur étant nouveaux, ils les font avec agreement.

4. 4. Cela provient aussi quelquefois de la devotion sensible qu'ils ressentent en leurs exercices spirituels, Dieu les appellant & les amorçant par ces gousts, pour les attirer à son divin service.

5. 5. Bref la crainte méme qu'une Novice à de sortir de la Religion & d'être renvoyée, peut aussi contribuer à se tenir attentive à son devoir & à faire ses exercices avec moins de manquemens qu'elle peut. Car comme elle sçait qu'en l'état qu'elle est elle est observée & regardée jour & nuit de cent yeux, qu'elle est mortifiée & harcelée & éprouvée en mille manieres, expres afin qu'on sçache son humeur, & qu'on la connoisse, elle est toûjours sur ses gardes, & en crainte de faire un faux pas, elle apprehende qu'une mauvaise action ou une vitieuse passion reconnuë ne donne fondement à sa sortie & à son renvoy, ainsi elle tâche à tout bien faire. Et de ces principes vient que cette Novice dans son année de probation est si sage, si sainte, si modeste, si mortifiée, & qu'el-

le paroist toute parfaite, en rien defectueuse & en tout laborieuse. Telle donc est une Novice.

Mais la Profession vient-elle à être faite ou au moins peu apres icelle, on voit quelquefois, mais helas que trop souvent ! qu'une Religieuse commence à degenerer de sa premiere vie severe & exacte, qu'elle vit plus lâchement, & peu à peu s'attiedit dans les observances & les fonctions de la vie Religieuse : & cela se fait ainsi si une Ame n'est bien attentive sur elle même, parceque les choses qui avant la Profession l'échauffoient & luy donnoient de l'ardeur, icelle faite ne se rencontrent souvent plus : car ôtez l'amour de Dieu que je veux croire qu'il demeure toûjours; les autres motifs qu'elle avoit pour la faire courir avec ardeur aux exercices de pieté, s'évanoüissent; les fonctions nobles & sublimes de pieté qui en leur commencement sont tout feu, au progrez se refroidissent, & dans le cours des années ne sont que glace : *Principia fervent, ultima frigent.* Les exercices de la Religion qui par leur nouveauté se rendoient agreables, deviennent par l'usage fades & ennuyeux, & l'Office du Chœur, la sainte Messe, les Confessions, Communions, Retraites, Silence & autres, se font avec le temps sans application d'esprit & quasi comme par maniere d'aquit : parceque l'habitude de faire tout cela se change souvent en nature, & les actions naturelles se font sans reflexion, & ainsi sans devotion & sans ferveur. Dieu d'abondant retire ses gousts spirituels & ses devotions sensibles, desquelles il assaisonnoit les exercices de pieté. Et enfin la crainte d'être renvoyée, qui est une bride forte pour arrêter les fougues des passions de cette nouvelle amãte dans le Novitiat, & un esperon qui la fera marcher vîte en la voye des conseils, cette crainte par l'enonciation de ses Vœux est bannie de son cœur. Ha que tout cela fait de mauvaises Professes dans les Cloîtres, mal mortifiées, negligentes, indisciplinables & volontaires pour ne pas dire pis. Ce qui fait qu'en ce sens la cōdition des Professes à l'égard de plusieurs est mauvaise, & celle des Novices, & de celles qui commencent comme telles plus avantageuse & plus à desirer. Et c'est en cette veuë que je dis, & que j'avance cette proposition, que l'Ame Religieuse doit exciter en son cœur une passion de vouloir être toute sa vie comme une Novice, se conserver l'esprit de Novice, se maintenir dans la ferveur, dans l'exactitude, dans la mortification, dans l'application d'esprit aux choses de son devoir, & dans la pratique fidele de celles d'une Novice, & qu'elle en prist les considerations pour cela que j'ay alleguées cy dessus, & comme de se mettre en état de se voir observée de toutes parts de ses compagnes, & de pouvoir être

renvoyée & chassée du Monastere : car cela feroit cét effet puissant en cette Ame, elle seroit toûjours en ferveur, toûjours exacte à tout, & par consequent parfaite en son état, pour être ce que S. Augustin disoit de Dieu; *Semper vetus, semper novus*, toûjours ancienne, toûjours nouvelle: ancienne d'âge & de Religion, & toûjours nouvelle en l'amour de sa condition, en la ferveur de son Institut & en la perfection de son état, *semper vetus, semper noua.* Et c'est la derniere passion que la sainte Ame Religieuse doit faire naître dans son cœur, sçavoir une passion saintement ambicieuse d'acquerir la Perfection de son état, ou la Perfection requise à l'état & à la condition Religieuse.

Cette Passion là que je soûhaite à l'Ame Religieuse, est une passion qui est tellement propre de tous les hommes, qu'ils doivent tous ambitiõner fortement d'avoir la perfection de leur état & de leur profession de vie: car il ne suffit pas à un cœur genereux d'être élevé à un état éminent, mais il en faut avoir les mœurs & les perfectiõs essentielles: & ce seroit peu d'être Evéque, Prêtre ou Magistrat, si on ne possedoit les qualitez que requierent ces éminentes conditions : ce qui avoit fait dire à Sidonius Apollinaris cét excellent Prelat de Clermont en Auvergne : *Plus ego admiror Sacerdotalem virum quam Sacerdotem.* J'ay bien plus de respect comme d'admiration pour un homme qui a les belles parties d'un Prêtre, & qui vit en Prêtre, que pour celuy qui est honoré du digne caractere de la Prêtrise, & avec cela n'a rien plus : aussi beaucoup plus est à admirer, & à reverer une Ame Religieuse qui pratique parfaitement la vie Religieuse, que qui seulement l'a voüée, sans en faire les œuvres. Or comme cét état est relevé au delà de toutes nos imaginations, aussi requiert-il pour le dignement posseder de tres-sublimes & suréminentes qualitez, & qui surpassent de beaucoup toutes nos pensées: C'est pourquoy, ô vous Ames Religieuses, qui lisez ces lignes, ayez la sainte ambition de posseder les qualitez propres & convenables à l'état sublime de la Religion que vous avez épousée une fois à la face de toute l'Eglise Militante & Triomphante. Joignez y le desir & la Passion de faire toûjours regner en vous la ferveur & l'esprit d'une Novice, ou d'une jeune Pretendante, avec la passion encore de la sainte honte de vous voir & de vous recõnoître si defectueuses & si remplies d'imperfections au milieu & en la compagnie de tant de saintes & de parfaites avec qui vous vivez, dont la vie imite celles des Anges du Ciel. *Amen.*

Sidon. Apollin. l. 4. Ep. 7.

TOUT EST HAUT ET RELEVE', RIEN de bas & de ravalé en la Vocation & Profession Religieuse, quoy qu'en pensent au contraire les Mondains.

ENTRETIEN SIXIE'ME.

In die illa erit Dominus exercituum corona gloriæ, & sertum exultationis residuo populi sui, & fortitudo revertentibus de bello. ISAIÆ 28.

Dieu sera aux deux Tribus choisies Juda & Benjamin leur force dans leurs combats, leur joye, leur couronne, & leur gloire : tandis que les dix autres Tribus seront laissées à l'abandon.

QUI considerera la Vocation & la Profession Religieuse selon les apparences exterieures, & avec les yeux de chair, comme font les enfans du siecle, ne rencontrera pas ce qu'en nos Entretiens precedens nous avons dit qui s'y retrouvoit, sçavoir que c'est un Etat excellent, haut & relevé : mais au contraire il se persuadera & jugera que c'est une profession de vie basse, méprisable & ravallée, parceque la regardant selon ce qu'il s'y voit au dehors, il n'y verra que des choses dures, rudes, odieuses & opposées à la nature, à la chair & aux sens : il n'y reconnoîtra que des pauvretez & des miseres à souffrir : que des solitudes ou sterilitez à subir : que des obeïssances & soûmissions à rendre : & que des charges & peines à supporter. Mais qui envisagera cette Vocation sainte comme il se doit, & comme font & ont toûjours fait les Sages avec l'œil de la Foy & de l'Evangile, sera obligé de changer de jugement, & croire d'elle que dans cette Profession de vie il n'y a rien de bas & de ravallé, mais qu'au contraire tout y est haut & relevé : & il remarquera qu'elle n'est pas telle qu'elle paroist au dehors, & qu'elle ne contient rien de dur, de difficile, & de rebutant : veu que cette pauvreté qu'elle fait observer au siens, n'est pas en verité une pauvreté, mais plûtôt une abondante richesse : cette sterilité qu'elle publie par la chasteté & dont elle menace, est une vraye Fecondité : cette obeïssance dont elle fait peur d'abord, est plutôt une sujettion d'amour : & qu'enfin ces labeurs insupportables dont elle épouvante les hommes, sont plûtôt des rafraîchissemens que des VI. ENTRETIEN

peines : ou au moins s'il y a en cette condition de vie de la pauvreté, elle eſt riche : s'il y a de la chaſteté elle eſt feconde : s'il y a de l'obeiſſance elle eſt detrempée d'affection, & même d'un genre d'empire: s'il y a de la peine, elle eſt aſſaiſſonnée de douceur, de joye, & de conſolations ſpirituelles. Et par ainſi cette Vocation & Profeſſion ſacrée dans les quatre choſes principales qu'elle paroiſſoit & étoit creuë par les mondains baſſe, difficile & mépriſable, ſe reconnoiſt en ces quatre mêmes choſes être ſublime, haute & relevée. Et c'eſt ce que doit découvrir mon preſent Entretien. Par où même nous reconnoîtrons combien Dieu cherit ces Ames qui ſe ſont tirées du monde, & ſe ſont engagées dans cette profeſſion de vie, veu qu'il fait en leur endroit comme il fit autrefois à l'égard des deux Tribus de ſon peuple, Juda & Benjamin, leſquelles il ſe choiſit & prit comme à ſa protection, & leur ſervit de ſauve-garde ayant delaiſſé & abandonné les dix autres Tribus à la mercy de leurs ennemis. *In die illa erit Dominus corona gloriæ, & ſertum exultationis reſiduo populi ſui, & fortitudo revertentibus de bello.* Ainſi Dieu pour preuve de l'Amour de preference qu'il a pour les perſonnes Religieuſes par deſſus celles qui demeurent dans le monde, il laiſſe celles-cy dans le ſiecle au milieu des hazards & des occaſions de perdre leurs Ames, & il met celles-cy dans des lieux de retraite à couvert de tous dangers de peché, & de toutes mauvaiſes rencontres qui provoquent au mal: il les protege, & il les appuye, & il ſe dit leur joye, leur gloire, & leur couronne, *Erit eis Deus corona gloriæ, & ſertum exultationis* Mais venons à nôtre fait, & juſtifions qu'en la Religion il n'y a rien de ravallé & de bas, mais que tout y eſt haut & relevé, quoy qu'il en paroiſſe du contraire à l'exterieur & au dehors.

Iſaie 28.

I. POINT. CE qui ſe remarque tout le premier, & qui eſt comme le fondamental en la Vocation Religieuſe c'eſt la Pauvreté : Pauvreté qui dit un Dépoüillement & une Deſapropriation de toutes choſes, l'Ame Religieuſe en l'état où elle eſt appellée, n'ayant & ne poſſedant choſe quelconque en proprieté, & n'ayant rien qu'elle n'emprunte de la Religion, qui luy donne l'uſage ſeulement des choſes qui luy ſont de beſoin & rien plus, avec puiſſance à la Religion de les retirer quand elle voudra, & obligation à la perſonne Religieuſe de les rendre quand elle en ſera requiſe.

Qui n'eſtime parmy les hommes ce genre de vie bien miſerable! qui ne le prend comme une eſpece de malediction ſur la terre? ô dure pauvreté à la chair & au ſens, ſelon laquelle on ne poſſede rien & tout vous manque!

Oüy en verité la Pauvreté Religieuse considerée au dehors, & telle qu'elle paroist à l'exterieur, est un état de vie bien vil & bien méprisable : mais si on penetre bien au dedans d'elle, & que l'on considere bien ce qu'elle est, on sçaura d'elle qu'elle est toute opposée à ce qu'elle paroist, & qu'au lieu d'être une Pauvreté basse & honteuse, elle est une honorable richesse, ou bien une riche Pauvreté : & à proprement parler, il n'y a que les Pauvres volontaires qui soient riches : étrange paradoxe ! & le S. Esprit l'a ainsi dit par la bouche de l'Apôtre : les Pauvres de volonté n'ont rien du tout comme tantôt j'ay dit, & cependant ils ont tout, *Nihil habentes, & omnia possidentes.* Ce qui n'est point une parole dite en l'air, mais qui est solidement veritable. 2. Cor. 6.

I. C'a été une parole eternellement en la bouche de N. S. que renoncer aux richesses de la terre, & se faire pauvre, c'étoit le moyen de posseder Dieu en terre, & en joüir un jour au Ciel. *Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* Bien-heureux les pauvres de volonté, parce qu'a eux appartient le Royaume des Cieux, le Ciel est à eux : j'adjoûteray encore & la terre, & ainsi ils ont le Ciel & la terre, & le Dieu du Ciel & de la Terre. Nôtre Dieu parlant autrefois aux Levites leur dit, qu'il ne se missent point en peine de rien posseder en terre, & de rien partager avec les autres Israëlites, & qu'il vouloit être luy même leur portion & leur heritage, *Nihil possidebitis, nec habebitis partem inter eos : Ego enim pars & hæreditas tua in medio filiorum Israel.* Et c'est telles que sont nos Religieux, qui n'ayant rien en proprieté, Dieu est leur portion & leur heritage. Or avoir Dieu, & n'avoir rien est-ce pas tout avoir ? Car que desire d'avantage celuy à qui son Dieu est tout : & qu'est-ce qui peut suffire à celuy à qui Dieu ne suffit pas a dit S. Prosper. *Quid enim vltra quærit cui omnia suus conditor fit : aut quid ei sufficit cui ipse non sufficit* ? & avoir pour Dieu tout quitté ce qui n'est rien, & avoir Dieu, qui est le Tout, pour ce Rien qu'on a quitté, n'est-ce pas par la Pauvreté estre devenuë riche : & n'ayant plus rien, avoir cependant Tout ? *Nihil habentes & omnia possidentes.* C'est bien la quitter peu pour avoir beaucoup, selon la parole de S. Hierôme. *Parva dimisimus & grandia possidemus : plus accepimus quam dimisimus.*

I. — Math. 5. — Num. 18. — D. Prosp. Aqu. lib. 2. de vita Contempl. c. 16. — D. Hier. ep. ad Pammachium.

II. Mais de plus : être Religieux, & n'avoir rien, c'est pourtant avoir tout. *Nihil habentes & omni possidentes* : car est bien riche qui est content : & a tout qui ne desire rien : Et c'est tel qu'est le pauvre volontaire. Un homme du vulgaire passant par un marché, & y voyant toute sorte de choses étallées, en gemissant dit, O combien de choses me manquent & me font de besoin ! & Socra- II. 2. Cor. 6.

te voyant toutes ces marchandises disoit en riant, O de combien de choses n'ay-je que faire!

III. III. Mais enfin si l'on veut même parler selon la lettre, puis-je pas dire du pauvre volontaire qu'il est tout à fait riche? car si celuy là est riche qui ne manque de rien, comme celuy-là est pauvre qui manque de tout : ne dira-t-on pas qu'un Religieux qui est pauvre ayant tout quitté, est pourtant riche s'il ne manque de rien: Or par la misericorde de Dieu, qu'est-ce qui manque de necessaire, je dis de necessaire au plus pauvres de tous les Religieux de l'Eglise? Rien: ces personnes n'ont garde de manquer de rien, elles ont un trop bon pourvoyeur. Ce qui fit que N. S. representa à ses Apostres en cela l'image des Religieux, quand les envoyant précher par tout, il leur dit: Quand je vous ay dit d'aller dans les campagnes les plus seches & desertes, & que vous avez obey, avez vous jamais manqué de quelque chose? *Quando misi vos sine saculo & pera & calceamentis, nunquid aliquid vobis defuit? At illi dixerunt: Nihil*; Rien ne vous a manqué : Partant la Pauvreté tant décriée comme hideuse & méprisable; est une honorable Richesse: J'en dis autant de la Chasteté.

Luc.22.

II. POINT. L'ETAT Religieux passe au monde encore pour quelque chose bien vile & méprisable à raison de la Chasteté qu'elle professe: je ne dis pas parcequ'elle prive les hômes des plaisirs brutaux de la Chair : car cela est trop bas de mépriser cét Etat parce qu'il retire l'homme de l'ordure & de la sensualité, plus propre aux bêtes qu'aux hommes : mais à raison de la sterilité. On aime la lignée & la Chasteté Religieuse & Virginale est sterile, & consequement digne du mépris & du rebut des hommes.

Mais ô que l'opprobre qu'on veut mettre sur le front de la VocationReligieuse dans sa fausseté luy est bien injurieux! Il est vray que la Chasteté paroist sterile exterieurement, & ne produit point d'Enfans charnels par les voyes honteuses de la generation charnelle. O qu'elle est éloignées de ces commerces impurs d'hômes& femmes! elle en abhorre seulement le nom & la pensée& elle fait un Vœu du contraire : mais je maintiens que la Religieuse Chasteté est grandement feconde ; Paradoxe, mais verité. Oüy, voila un miracle ordinaire dans l'Etat Religieux, c'est qu'apres & avec une Pauvreté Riche, on y découvre une sterilité feconde, & plus feconde que n'ont été jamais les plus amples feconditez charnelles qui se soient jamais veuës, & qui se puissent iamais remarquer sur la terre. Et les grands Patriarches S. Benoist, S. Augustin, S. Dominique, S. François, Sainte Terese & autres, par la Chasteté

Chasteté ont tous donné à Dieu plus d'Enfans que les Mariages charnels n'en ont fourny, & n'en fourniront jamais à l'Etat & à la Republique. *Et non dicat Eunuchus, Ecce ego lignum aridum*: qu'on n'appelle donc point sterile le Religieux continent, car sa lignée est nombreuse. Ce qui a fait dire au même Prophete. *Lauda sterilis quæ non paris, decanta laudem, & hinni quæ non pariebas, quoniam multi fily desertæ magis quam eius quæ habebat virum.* Sus, qu'on loüe Dieu, & qu'on se réjoüisse, car il se trouve dans l'Eglise des Vierges qui sont plus fecondes spirituellement que des femmes qui sont mariées ne le sont charnellement : & il y a plus d'Enfans nays des Vierges que des personnes jointes par le mariage, selon la parole de S. Ambroise. *Sancta Ecclesia immaculata coitu, fœcunda partu: Virgo est castitate, mater est prole.* L'Eglise Sainte, ou la Religion par ses Patriarches & Fondateurs d'Ordres est toute chaste & toute pure, mais pourtant fecõde: elle est Vierge en chasteté, mais mere en fecondité. Mais combien a-t-elle d'Enfans? autant que l'aurore a de gouttes d'eau, c'est à dire, quelle en a un nombre infiny. Admirable similitude pour faire entendre la multitude d'Enfans que l'Eglise chaste produit tous les jours, laquelle est fondée en l'Ecriture Sainte. Le Pere Eternel dit à son Fils: *Tecum principiũ in die virtutis suæ in splendoribus sanctorum, ex vtero ante luciferum genui te.* Une autre version porte, *ex vtero ab Aurora tibi ros progeniei tuæ*, c'est à dire, du sein de vôtre Eglise qui est Vierge, vous aurez, ô mon Fils! autant d'Enfans comme l'Aurore produit de gouttes de rosée : & comme elle en produit infinies & sans nombre, ainsi que l'expose le Cardinal Cajetan, aussi telle sera la naissance des Enfans de l'Eglise, c'est à dire, ils seront innombrables. *Sicut enim Aurora genera simul magnam roris multitudinem, ita erit generatio fidelium Christi.* Ce qu'il faut aussi expliquer & entendre des Peres & Patriarches de Religion, qui êtant chastes & sans mariage ont produit & produisent encore tous les jours des Enfans spirituels infinis en nombre. O feconde sterilité! & qui en ce fait de lignée spirituelle, ou comme par faute d'Enfans, voudroit mépriser les chastes exaime des Abeilles mystiques, & des familles Religieuses de l'Eglise?

Isaie 56.
Isaie 54.
D. Ambr. l. 1. de Virg.
Psal. 109.

III. POINT.

LA troisiéme chose dont on fait profession dans la vocation & la condition Religieuse c'est de l'obeïssance : Obeïssance qui rend un Religieux sujet, soûmis à tout ce qu'on luy ordonne, qui est comme un homme sans volonté, & comme un captif & comme un esclave sous la main & l'empire du Superieur. Et c'est cette dependance qui fait crier les personnes du monde, contre ce

genre de vie & l'estimer méprisable. Etre Religieux c'est être esclave.

Oüy, il est vray qu'à regarder à l'exterieur la Vocation Religieuse elle a cela de choquant qu'elle semble un vray esclavage: mais en soy & en elle même,& dans la verité de la chose elle n'est rien moins que cela. C'est une condition de sujettion, mais c'est une condition d'empire : on y est sujet, mais on y est maître : on y est esclave, mais on y est Roy: en un mot on y obeit à un Superieur, mais on commande à ses Passions. On croiroit voyant des Religieux & Religieuses, vivant & conversant dans les Monasteres y voir autant d'esclaves sous la main d'un Superieur, & moy en voyant ces personnes dans les Monasteres, je me persuade y voir autant de Rois & de Reines qui commandent avec un empire absolu à toutes leurs Passions,qui est un empire plus glorieux que celuy des Rois temporels sur les hommes qui sont leurs sujets. Ne regardons donc pas un Religieux de la part qu'il est commandé de faire quelque chose par son Superieur; qui n'est toûjours en soy que quelque chose aisée,juste & raisonnable à faire,& laquelle on requiert & on prie plûtôt qu'on la fasse, qu'on n'enjoint & qu'on ne commande imperieusement qu'elle soit faite. Mais regardons-le comme un homme qu'on établit Maître, Seigneur & Roy absolu de ses passions : qui doit les regenter imperieusement & la verge en main avec toute l'autorité possible, & selon quoy il luy est dit: *Reges eos in virga ferrea.* Vous commanderez à vos appetits avec la verge de fer,&en cette veuë,qui est le propre visage qu'il faut considerer en un Religieux, vous ne direz pas que la Religion soit une condition basse & méprisable : mais plûtôt un état de majesté & d'empire, ou au moins une sujettion imperieuse, & un esclavage royal. Car marquons, s'il vous plaist que c'est là le continuel exercice des personnes Religieuses, de livrer la guerre à leurs passions, de leur commander, de les gourmander, de les tenir comme des esclaves sous leurs pieds, *Sub te erit appetitus tuus & tu dominaberis illius.* Où est donc encore une fois dans la condition Religieuse ce genre de vie si méprisable ? Et il n'y a dans les Religions de basse & de lâche servitude & d'obeissance méprisable,que celle par laquelle les personnes Religieuses serviroient à leurs appetits, & obeiroient à leurs convoitises : aussi seroit-ce l'ordre tout-à-fait perverty : & contre l'esprit & l'intention de la Religion.

Psal. 2. — *Gen. 4.*

IV. POINT. LA derniere chose dont on fait profession en la vie Religieuse, c'est de l'exercice continuel des actions de vertu, lesquelles en leurs pratiques sont laborieuses & penibles. C'est ce qu'on

ne sçauroit denier, & pour cela aussi la Vie Religieuse aussi bien qu'en general toute la vie Chrêtienne, est appellée un martyre & même un long martyre puisqu'il dure toute la vie. La Religion n'est pas établie pour flater le corps, & ses premiers fondateurs ne l'ont pas consulté quand ils en ont dressé les reglemens & pratiques. Tout ce qui se fait & se souffre en Religion, sont jeûnes, mortifications, couches dures, nuditez des pieds, veilles, solitude, office tant de jour que de nuit, labeur manuel, disciplines, clôture, une occupation continuelle de corps ou d'esprit. Or tout cela est dure & penible.

Et c'est ce qui donne sujet aux personnes du monde de trouver à redire à la vie Religieuse, c'est surquoy ils fondent le mépris qu'ils en font, & qu'ils la traitent de bassesse & de neant.

Et moy je diray avec eux, comme j'ay déja dit, qu'il est vray que la vie Religieuse est penible si on la considere superficiellemét & au dehors : mais qu'en verité elle n'est pas telle en soy : mais bien au contraire que c'est une vie de joye & de consolation. Paradoxe, mais verité. Cette vie a un peu de travail, oüy : mais, beaucoup de consolation : si vous ne voulez que je dise, & ce qui est ainsi, que cette vie est pleine d'un voluptueux labeur, & d'une joyeuse tristesse. Et par effet il faut bien que dans ces peines & mortifications qu'il y a à souffrir dans la vie Religieuse, il y ait bien des douceurs à y goûter aux bons Religieux, puisque au beau milieu de ces Croix ils ont le visage si serein, & le cœur si dilaté ; & qu'ils sont quasi en une perpetuelle joye de l'esprit, executant à la lettre le desir de l'Apôtre qu'on fust toûjours joyeux en Dieu. *Gaudete in Domino semper; iterum dico gaudete.* Et en verité on n'oseroit pas dire qu'en la vie spirituelle & Religieuse, dans les exercices laborieux & dans les mortifications qu'on y experimente il y ait rien qu'on puisse justement nommer penible & affligeant, veu que Dieu détrempe tous ces emplois de tant de douceurs, que dans ces tendresses il noye tout ce qui pourroit se rencontrer d'un peu dur & amer. Au lieu de ces paroles du Psalmiste. *Cantabiles mihi erant justificationes tuæ in loco peregrinationis meæ*; S Augustin y lit *Cantabilia mihi erant martyria tua.* Ce qu'à vôtre sujet, ô mon Dieu, je souffre, cela ne m'est que comme des chansons. Ce trait de ce saint Docteur sur les paroles de David, souffrent deux explications, & toutes deux à mon sujet.

Philipp. 4.

Psal. 118.

En premier lieu quand on propose ou qu'on raconte quelque chose à croire, laquelle cependant on estime être impossible, ou n'être pas digne de creance, on a de coûtume de dire : Tout ce que vous dites là ce sont des chansons. Aussi si on parle à un parfait

Religieux, & qu'en voulant plaindre son sort, quelqu'un luy vint à dire que sa vie est bien fâcheuse pour les peines qu'on y a à souffrir de la part des jeûnes, des veilles, des mortifications, des corrections qu'il y faut endurer, ce Religieux répondra, Ce sont châsons ce que vous dites-là : *Cantabilia mihi sunt Martyria tua*; car en ma vocation les mortifications qu'il y a à souffrir, ne me sont point des mortifications, elles me sont des suavitez.

Ou bien en une autre maniere : Vous me plaignez quand vous me voyez en Religion, où vous me croyez être peiné, gesné, maltraité, & souffrir dans l'exercice de mes regles, & vous croyez que j'ay sujet de gemir & de me plaindre : & moy au contraire je vous dis qu'en toutes ces saintes pratiques je chante, je ris, j'ay le cœur en joye. *Cantabilia mihi erant Martyria tua. Superabundo gaudio in omni tribulatione.* En ces petits martyres de Religion il en est à proportion comme de ces hauts & sublimes Martyres pour la Foy que l'on faisoit souffrir autrefois aux Chrêtiens, ausquels les feux par exemples étoient des rosées rafraîchissantes, & les charbons ardens des roses, *prunæ ardentes mihi rosæ videntur*, & pendant que leurs membres brûloient leurs bouches chantoient des Cantiques de joye. Il est le même des saints Religieux, que s'ils souffrent quelque petite peine en l'observance de leurs Vœux & Regles, ces peines leur sont des roses, & dans les veilles & mortifications ils chantent & ils élevent leurs cœurs à Dieu, & ouvrent leurs bouches en Cantiques d'actions de graces. *Cantabilia mihi erant Martyria tua.* Et parlant à luy en termes du Roy Prophete, ils luy disent. *Qui fingis laborem in præcepto.* Vous feignez Seigneur, que vous nous voulez accabler quand vous nous recevez à vôtre service en la Religion, il semble que vous nous appelliez aux supplices, aux Croix & à la mort, vous ne nous faites montre & vous ne nous parlez que de labeurs, de peines, de mortifications, d'espines & que de souffrances, cela nous effraye d'abord, & vous diriez que vous nous allez accabler & charger de quelque poids qui excede nos forces : il semble cela, mais il n'en est rien pour tout, & c'est plûtôt aux joyes qu'aux Croix que vous nous appellez, plus aux consolations qu'aux desolations, & à la liesse d'esprit qu'à la tristesse de cœur. D'où se trouve suffisamment justifié qu'en ce fait comme en tous les precedens, la vie sainte & Religieuse quelque pauvre, miserable, sterile, servile & penible qu'elle puisse paroître, èlle est pourtant toute autre en soy & selon la verité, & elle possede des qualitez toutes opposées à ces infames.

Psal. 93.

CONCLUSION. Dieu par sa bonté la fasse connoître & ressentir telle à toutes les Ames qui l'ont embrassée par Profession & par Vœu, pour la leur rédre aimable, & les porter puissãmẽt à en faire les pratiques. *Amẽ.*

LA MORALE RELIGIEUSE,

OU

ENTRETIENS SPIRITUELS,

Sur la haute Vocation, les ſaints Vœux, les honorables Qualitez, les Pratiques vertueuſes, & quelques Défauts des Perſonnes Religieuſes.

DIVISÉE EN CINQ PARTIES.

SECONDE PARTIE,

QUI CONTIENT LES ENTRETIENS Spirituels en forme d'Exhortations familieres

SUR LES VOEUX, REGLES ET Conſtitutions des Perſonnes Religieuſes.

DE LA RECEPTION ET ADMISSION d'une Perſonne Seculiere á l'Habit & au Voile de Novice, pour pendant ſon Novitiat la diſpoſer & la rendre capable en ſon temps de faire *LES VOEUX DE RELIGION.*

ENTRETIEN PREMIER.

QUI POURRA SERVIR EN LA PUBLIQUE Ceremonie d'une priſe d'Habit, ou d'une Vêture Religieuſe.

In diviſione ſortis Da & Accipe, & juſtifica animam meam. Eccl. 14. Dans le ſort & le partage qui t'eſt écheu, tu as à Donner. & tu as à Recevoir, ce qui te ſera un moyen de juſtifier ton Ame.

CE fut une journée triſte & funeſte en laquelle on vit un fait lamentable, ſçavoir un Pere & un Fils tous deux en une ſeule action immolez. J'entends Abraham pere, & Iſaac enfant. Iſaac fils immolé en ſa propre perſonne, & Abraham pere immolé en la perſonne de ſon fils ſelon ce que re- I. ENTRETIEN

marque S. Chrysologue. *Abraham in filio suo Isaac seipsum immolavit.* Une pareille chose que cela se voit dans ce lieu saint en ce jour qui le rend funeste, sçavoir deux victimes immolées à Dieu : Car en iceluy on y voit deux sacrifices & deux victimes. L'une est immolée publiquement avec ceremonie visible & exterieure, & c'est vous ô ma sœur, icy presente qui paroissez devant toute cette honorable assemblée en habit & en contenance de victime qui veut être sacrifiée à Dieu en la Religion : mais il y en a une autre secrete & cachée & qui ne paroît pas publiquemẽt en contenance & en habit d'hostie; & c'est vous Madame, qui en vôtre personne n'êtes pas aujourd'huy sacrifiée, mais qui l'êtes en la personne de vôtre fille qu'on peut appeller vos propres entrailles, vôtre chair, vôtre sang, vôtre cœur, vos delices, vôtre Isaac, vôtre ris, vos Iphigenie; bref un autre vous même. Jour à la verité pour l'éloignement & la separation de ces deux personnes par ensemble, lamentable; mais jour par la mort mystique de ces deux victimes est venerable: Jour qui contre les inclinatiõs de la nature separant la mere de la fille, & la fille de la mere est funeste: mais jour qui suivant les sentimens de la grace, faisant dépoüillée la mere de la fille & la fille de la mere, pour être plus parfaitement unies à Dieu, qui est remply de joye, de liesse & qui réjoüit la terre & le Ciel, à raison dequoy on dit à la fille & par la fille à la mere. *Da & accipe, & justifica animam tuam.* Donnez à Dieu par ce sacrifice de vous même & de ce qui vous est plus cher en terre, & vous receverez de luy ce qu'il a de plus precieux au Ciel: vous apprendrez à le faire par l'entremise de Marie, &c. *Ave.*

I. POINT.

CETTE parole qui ne se trouve point écrite dans aucun Evangeliste, & laquelle S. Paul dit que N. S. avoit souvent en bouche, que c'est une chose bien plus avantageuse de donner que de recevoir; *Beatius est magis dare quam accipere*: Cette parole dis-je a donné fondement à cette question qui a été agitée entre des bons esprits & débattuë de part & d'autre; Quel est le plus honorable de donner que de recevoir? (*Act.* 20.)

Qu'il soit plus honorable de donner que de recevoir, les raisons le persuadent.

1. 1. Parceque donner est signe d'abondance, & recevoir est une marque de disette dit, S. Augustin, & adjoûte incontinent que cette proposition ou ce dogme n'a point de lieu en Dieu, car quoy que le Pere dans la Trinité donne à son Fils la Divinité, & que le Fils la reçoive du Pere, toutefois il n'est pas plus glorieux au Pere d'être Pere, qu'au Fils d'être ce qu'il est, comme la Foy nous l'enseigne. (*D. Aug. l. 3. contra Maximinum c.14.l.2.*)

2. Parceque donner eſt un ſigne de liberalité & d'independance; recevoir eſt marque de neceſſité ou de cupidité. 2.

3. C'eſt que qui donne eſt plus libre n'étant point obligé à aucun: mais qui reçoit eſt lié & obligé à ſon donateur. *Beneficium qui accipit libertatem vendit*, dit un Comique, un homme qui reçoit il vend ſa liberté & n'eſt plus à ſoy. 3. Publius Syran. in Mimo.

4. Enfin parceque donner c'eſt choſe royale ou plûtôt même divine: mais recevoir cela eſt trivial, commun, propre des perſonnes baſſes & du peuple: car Dieu donne tout & il ne reçoit rien des perſonnes, & c'eſt en cela que conſiſte ſa beatitude. Ce qui a fait dire à S. Clement Alexandrin. *Dei imago eſt homo benefaciens*; que l'homme liberal & bienfaiſant eſt l'image de Dieu; & à S. Gregoire de Nazianze, *Nihil adeo divinum habet homo quam benefacere. Eſto calamitoſo Deus*; Il n'y a rien de ſi divin en l'homme que de bien faire à autruy. Soyez donc ô homme, un Dieu au miſerable en le ſoulageant. 4. Clem Alexand. 2. Stromat. c. 9.

Mais parlons maintenant en faveur de ceux qui reçoivent. Ils ont l'avantage ſur ceux qui donnent.

1. Parceque qui reçoit s'enrichit, qui donne s'apauvrit. 1.

2. Recevoir c'eſt ſigne qu'on eſt aimé; car on ne donne & on ne fait de preſent qu'à ceux qu'on cherit: or être aimé préſuppoſe quelque bonne qualité en celuy qu'on aime. 2.

3. Enfin ſi celuy qui donne à autruy oblige celuy à qui il donne; celuy qui reçoit croit en recevant obliger autant celuy qui eſt le donateur & luy faire honneur d'accepter ſon don. 3.

Mais laiſſons là ces debats. Quel eſt le plus honorable donner ou recevoir! Honorable l'un, honorable de ſa part auſſi l'autre, & principalement au fait de Dieu: car en l'un & en l'autre il y a ſalut à donner & à recevoir, & ſont tous deux recommandez par le ſage fils de Syrac. *In diviſione ſortis da & accipe*, Tirez de Dieu, donnez à Dieu, *& juſtifica animam tuam*: Parcequ'en ce faiſant c'eſt la voye pour parvenir à la juſtification de ſon Ame.

Or ma ſœur, ce qui eſt bon à tous de donner & de recevoir, cela vous eſt bon en vôtre particulier: à vous diſ-je, qui entrez dans la condition Religieuſe. Dans ce ſort qui dans la diſtribution & diſpenſation des conditions qui ſe fait entre les hommes, vous eſt arrivé, ô ma ſœur, d'être Religieuſe, *Da & Accipe*: Donnez & Recevez. Oüy en cette Profeſſion que vous allez mener il y a à donner à Dieu, & il y a à recevoir de Dieu; & par là on s'avance & on ſe perfectionne. Et je me propoſe en ce jour de vous enſeigner ce qu'il vous faut donner à Dieu en la condition à laquelle vous voila appellée: & ce que vous devez recevoir

du même Seigneur & cela fera le partage de mon Discours.

L'Ame Religieuse a à donner à Dieu, *Da*, donnez: quoy? tout ce que la nature corrompuë qui est en nous cherit & ayme avec desordre, & il le faut porter aux pieds de Dieu comme des victimes pour luy étre immolées, ainsi que faisoient les premiers Chrètiens de leurs biens & de leurs facultez. L'experience nous fait connoître combien les hommes sont attachez à une varieté de choses sur la terre, & lesquelles ils aiment dereglement. Les principales sont les Biens, les Plaisirs, & les Honneurs; ausquelles j'adjoûte comme suites des precedentes, les Parens, les Amis, la Beauté du corps, les Habits & vains ornemens & choses pareilles, ausquelles le cœur s'attache. L'affection dereglée des hommes à ces choses à commencé dés la desobeissance d'Adam, & ainsi a continué jusqu'à la naissance de JESUS-CHRIST. Mais ce Sauveur adorable étant venu pour reparer les dommages d'Adã, a travaillé d'abord à ruiner en nous tous ces faux amours & ses dereglées affections & a professé tout haut qu'il venoit pour déttuire l'homme en l'homme c'est à dire l'homme vieil & corrompu en l'homme raisonnable & à ruiner tout ce qui fomentoit ces maudites cupiditez: c'est pourquoy il dit tout haut. *Veni separare hominem à patre suo & matrem à filia.* Je viens faire en terre d'horribles divisions: je viens separer le pere d'avec le fils, & la mere de sa fille, le corps des voluptez, les yeux des regards; bref l'homme d'avec l'homme même, ou l'homme de soy-méme: *Qui vult venire post me abneget semetipsum*: & il en a luy méme donné l'exemple sur sa propre personne, & par sa propre personne, comme tantôt nous verrons.

Et cette division de toutes ces choses, en cette separation du cœur de l'homme d'avec soy-même, d'avec son corps, d'avec ses vains ornemẽs, d'avec les plaisirs sensuels, d'avec son pere, mere & amy pour être faite au desir de Dieu & pour être juste & utile, doit porter trois qualitez: Elle doit être une separatiõ veritable totale & eternelle: marquez bien ces trois paroles: separation veritable non feinte: universelle non partielle: eternelle non passagere.

Premierement cette Separation de l'homme ou du cœur de l'homme, de l'affection dépravée de toutes ces choses terriennes & delectables à la nature, doit étre veritable & non feinte. Nous voyons en la nature des choses qui sont tres-étroitement jointes & unies par ensemble: Par exemple en chaqu'un Ciel elementaire nous y voyons les quatre premieres qualitez associée, la froideur, la chaleur, la secheresse & l'humidité: en un même sujet nous voyons assemblées la blancheur, la noirceur, la douceur, & l'a-

& l'amertume. Or en ces sujets deux sortes d'ouvriers travaillent pour dis-joindre & pour diviser ces qualitez diverses & differentes l'une d'avec l'autre, à sçavoir le Philosophe & le Chimiste, mais ils agissent bien diversement : le Philosophe veut separer dans un corps naturel la couleur, la quantité, la saveur, la hauteur, la largeur : dans le laict il separe la blancheur d'avec la douceur : mais cette separation n'est que par l'esprit & par la pensée, & non reelle & veritable : & comme parlent les Philosophes. *Abstrahentium non est mendacium*, faire abstraction par l'esprit d'une chose d'avec l'autre, ce n'est pas mentir, car il y a des choses qui se peuvent ainsi diviser par l'esprit, & on peut par l'entendement considerer l'une sans l'autre. Mais le Chimiste avec le feu & le creuset il fait des separations reelles & veritables, il separe la partie sallée d'avec l'insipide ; la seiche d'avec l'humide, la chaude d'avec la froide. La premiere separation n'est qu'imaginaire, & pour que je considere la blancheur dans le laict separement d'avec la douceur, je ne la separe pas pourtãt reellement d'avec l'autre, & apres toute ma Philosophie, & toutes mes imaginations, ces qualitez de blãcheur & de douceur demeurent toûjours unies reellement, *& propter meum cogitare nihil ponitur in re.* Mais le Chimiste par son art de Chimie & le feu qui est son instrument, il fait des separations reelles des choses qui étoient reellement unies. Il en arrive de même au fait dont il est question. Il y a deux sortes de separations qu'on peut faire des choses de ce monde d'avec le cœur & l'affection des hommes, l'une qui n'est que dans l'imagination seule ou dans le seul desir, & on entendra dire à certaines personnes; Je me separeray de mes Pere, Mere, amis, biens, plaisirs que j'aime cõtre la raison & déreglement : ils ont cela en leur pensée & en desir, mais ils n'executent rien de cela veritablement, ce n'est que feinte : l'autre qui est reelle & c'est celle de ceux qui disent; Je me separeray de cœur des objets & sujets que j'aime desordonnemẽt & le font par effet. ils quittent toute affection des choses que la grace leur défend : & c'est cette separation que N. S. recommande : *Veni separare patrem à filio: Ecce reliquimus omnia: Relinquet homo patrem & matrem.*

Et ce que Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST nous a enseigné & obligé à faire, il l'a pratiqué tout le premier: puisque tout le premier il s'est separé reellement & d'effet de toutes les choses creés. On pourroit faire une question & demander pourquoy outre tant de gẽres de mort il a choisi celle de la mort de la Croix: Il y en a mille raisons, une mystique & qui regarde la vie spirituelle, est que le fils de Dieu a fait ce choix de mort pour apprendre

aux hommes par là comment il se faut détacher reellement de toutes les choses de la terre, car par son élevation en Croix il s'est tellement tiré de toutes les choses de ce bas monde, & élevé par dessus elle, *Exaltatus à terra*, qu'il ne les touchoit ny ne les approchoit pas du petit bout des pieds : Et c'est veritablement d'affection & d'effet, renoncer à la terre.

II. POINT. Cette separation du cœur de l'homme de l'affection des choses terrestres de ce bas monde, doit être universelle non seulement veritable. Mais elle doit être non d'une partie de ces choses seulement mais de tout: *Ecce nos reliquimus omnia*, sans rien excepter. Nôtre Seigneur qui vient incontinent de nous enseigner qu'il faloit pour la perfection quitter tout & renoncer à tout veritablement, nous enseigne aussi qu'il faut nous separer de tout universellement, car il s'est separé de Pere, Mere, d'amis, d'honneur, de repos, & apres renonce à sa beauté, & à ses plaisirs & à soy même. Ha quelle genereuse separation! Il s'est separé de son Pere, & en a quitté les tendresses. *Deus, Deus meus, ut quid me dereliquisti?* Il a quitté la douceur de la conversation de sa Mere. *Mulier ecce filius* : Voila vôtre fils luy dit N. S. de S. Jean, car il semble que pour moy vous ne me devez plus tenir pour tel. Il a quitté l'amoureuse compagnie de ses Disciples, *Avulsus discipulis. Omnes eo relicto fugerunt* : Il a renoncé à tous les plaisirs de la vie, étant l'homme de douleurs & l'homme tout confit en douleurs : bref il est demeuré sans vertu, sans force, sans beauté, sans ornement exterieur. Voila qu'elle doit être le renoncement que nous devons faire à toutes les choses de cette vie, sur l'exemple de celuy de N. S. c'est à dire universel.

Bref ce renoncement doit être perpetuel sans jamais finir, à jamais & pour jamais ne reprendre le sentiment de nos premieres affections. De quoy aussi N. S. est une parfaite idée, car ce de quoy il s'est une fois servy pour nous servir d'exéple, il s'en est separé pour toûjours. S. Jean Damascene parlant du Verbe Divin a dit. *Quod semel assumpsit nunquam dimisit*, que ce qu'une fois le Verbe Divin a épousé & s'est uny en l'Incarnation, il ne l'a jamais quitté: icy il faut dire le contraire. *Quod semel dimisit nunquam assumpsit*; Ce que N. S. a une fois quitté pendant sa vie, y ayant renoncé pour servir d'exemple aux hommes: il ne l'a jamais repris.

Et ces belles qualitez de la renonciation aux choses de la terre d'être veritable, universelle & perpetuelle, qu'il faut que les Ames qui travaillent à la perfection fassent, est tellement necessaire, que quand on a reconnu des Ames de cette condition qui y manquoient, on les a condamnées & iugées indignes de porter le titre

se pretendantes à la perfection Religieuse.

C'est la voix des Apôtres: *Ecce reliquimus omnia & sequuti sumus te.* Nous avons tout quitté & donné tout à Dieu, mais voix qui n'est pas écoutée ny suivie de tous ceux & celles qui par état en doivent faire de même. Ils écoutent bien plûtôt & suivent les mouvemens pervers de leur nature. Saül a commandement de tout perdre combattant Amalec & de ne rien desirer ny ne s'appliquer rien de ses dépoüilles, quoy que ce soit; pas même des bêtes qu'on enleveroit sur ses ennemis, mais plûtôt de renoncer à tout sans se rien reserver, & pour toûjours. *Demolire universa Amalec, non parcas & non concupiscas ex rebus ipsius aliquid.* Cependant il y contrevient, & cela fut la cause de sa ruine, car Samuel entendant les voix & les hurlemens des animaux que Saül avoit cõservez des dépoüilles qu'il avoit réportées sur les Amalecites, luy parle de la sorte: *Et quæ est hæc vox gregũ quæ resonat in auribus meis & armentorum quam ego audio.* Qu'elles sont ces voix d'animaux que j'entends resonner à mes oreilles? Voila ce qui s'entend quelquefois dans les cloîtres des Religions: car les personnes qui dans ces maisons sacrées se sont données toutes à Dieu & à qui on ordonne depuis leurs vœux faits de renoncer à tout ce que le monde aime, & de renoncer, ne rien convoiter de ces choses, se font cependant entendre, desirent autant que jamais la possession des biens & la joüissance des plaisirs de la vie, & on les entend soûpirer apres les joyes du monde: ce qui est cependant la marque de leur desobeïssance & la cause de leur malheur. Le Gendarme Achan en la destruction de Hiericho & au pillage de cette ville retint du butin contre les expresses deffenses de Dieu un manteau d'écarlate, deux cens livres en argent & une lame d'or, & il fut pour cela lapidé à la veuë & par les mains de tout le peuple: & tous ses biens jettez dans le feu & consommez par les flammes: *Lapidavit eum omnis Israël & cuncta quæ illius erant igne consumpta sunt.* Ha combien d'Achans y a-t-il dans les Religions lesquels dans la sortie qu'ils ont faite du monde & le renoncement aux choses qui luy appartiennent, par les vœux de Religion, retiennent encore contre leur devoir, l'affection & la joüissance d'icelles, comme habits mondains, chambres peintes & dorées, meubles precieux, or & argent monnoyé ou non monnoyé, & autre denrées qui appartiennent aux pompes & à la vanité du siecle & pour être lapidez ou bourrelez en leur cõscience en cette vie & reservez pour être damnez & condamnez au feu pour jamais, en l'autre. Combien y en a-t-il qui sont semblables à Ananias & à Saphira, à qui si l'on demande s'ils ont tout donné

& abandonné ce qu'il avoient d'effet & d'affection sans aucune reserve & répondant qu'oüy, sont reconnus & convaincus d'être menteurs? *Mentitus est Spiritui sancto*, étant encore attaché à tout plein de choses qui leur sont interdites par la vertu du Vœu. Le trait de la belle Rachel est singulier & excellent, cette illustre Dame sortãt de la maison de son beau-pere Laban emporte avec soy les Idoles de ce vieil Idolatre, & cela pẽsa étre la cause de sa perte & de la mort de son mary Jacob, car cét homme poursuivant avec chaleur ses faux Dieux & ayant atteint à la course ceux qui les emportoient, parla de grande colere contre Jacob son gendre, & luy dit, *Curfuratus es Deos meos*? Pourquoy m'avez vous ravy mes Dieux? C'est l'image de ce qui se passe quelquefois dans les Monasteres, où nous voyons que quelques personnes sortant de la maison du monde pour trouver une seure retraite dans des Cloîtres, quittant le monde ils en emportent avec eux ses abominations, ses vanitez, son luxe, ses divertissemens, ses pensées, & ses desirs criminels, & les portent dans le Monastere où ils se retirent, pour y vivre à la mondaine; & ainsi dans la maison de pieté ils vivent sans pieté, & dans la maison de discipline ils vivent sans discipline, qui est l'abomination des abominations & la voye large de la perdition.

Gen. 31.

C'est pourquoy pour conclure cette I. Partie & pour entrer en la Seconde je vous dis ô Ame sainte, *In divisione sortis da, & accipe*. Dans le sort qui vous est écheu & dans vôtre heureux partage de la profession Religieuse, premierement, *da*, donnez à Dieu comme je viens de vous dire tout ce que la nature corrompuë qui regne puissament en nous, cherit & aime desordonnement: portez tout cela à ses pieds comme autant de victimes pour être immolée à sa grandeur: donnez à Dieu biens, richesses, habits, plaisirs, honneurs, & satisfactions de nature, défaites-vous de cela & renoncez y veritablement, universellement & pour un jamais. C'est là tout delaisser pour Dieu & tout donner à Dieu. Mais à même temps, *& accipe*, recevez de Dieu à vôtre tour & comme en revanche de ce que vous luy donnez, ce qu'il trouve à propos de vous accorder, *& accipe*, & c'est ceque je vay vous expliquer en mon troisiéme Point.

III. POINT.

Et tout d'abord j'ay icy à vous representer qu'il y a bien de la difference entre Dieu d'une part, & le Demon, & le monde d'autre, celuy-là qui est Dieu promet & dõne, ceux-là au contraire, sçavoir le monde, & le Demon promettent assez, mais ils ne donnent point. Un ancien Roy d'Egypte disoit à son peuple: Puisez dans moy comme dans vôtre Nil, c'étoit une pure vanterie.

Alexandre étant aux Indes voulant se rendre agreable à ces peuples, leur disoit : Demandez-moy ce que vous voudrez, & faites-le hardiment car je ne vous éconduiray de rien : cette parole est presomptueuse : aussi les Brachmanes pour rabattre un peu le faste de ce Prince, luy dirent : Sire, donnez nous de la pluye aussi bien nos terres sont fort seiches & toutes rôties de chaleur : & par cette rēpōse ce Monarque recōnu bien l'orgueil de sa propositiō. Les hommes du monde sont semblables à Laban ; & il en est le vray portraict. Il promit bien des choses à Jacob son gendre & il ne luy en donna aucune : voire même par dix fois il le trompa : *Decies decepit eum*. C'est l'esprit des hommes du monde ; ils ont beaucoup de paroles ; & en cela ie les puis cōparer à ce Prince de Perse nōmé Sisamnes qui recōnoissant son impuissance disoit de soy-même qu'il n'étoit Seigneur & Maître que de paroles, mais non d'effets : *Dominus sum verborum & non rerum*. Mais Dieu tout au cōtraire des Demons & du mōde, il promet beaucoup & donne davantage, & les effets de ses liberalitez surpassent ses promesses. C'est donc le propre de N. S. de donner ; or que promet-il & que donnera-t-il par effet à l'ame qui a tout quitté pour son amour ? Ecoutons-le luy-méme qui nous le declarera dans son Evangile en ces termes. *Vos qui reliquistis omnia, & sequuti estis me, centuplum accipietis & vitam æternam possidebitis*. Et pour nous donner assurance que nous recevrons ce qu'il nous promet ; c'est que ce qu'il promet, il le promet avec un serment solemnel, *Amen amen dico vobis*. Et de plus qu'il n'a pas seulement promis de bouche & de parole, mais il a fait rediger par écrit, *Vos qui reliquistis omnia*. Je vous promets que renonceant à tout, je vous recompenseray au centuple de tout ce que vous avez quitté & donné pour moy : Et enfin pour l'ordinaire pour assurer une promesse on se contente de la faire écrire & signer par deux Notaires, il a fait signer le centuple qu'il promet par trois Notaires, sçavoir, S. Mathieu, S. Marc & S. Luc. Mais enfin ce qu'il promet à ceux qui quittent tout, qui donnent & abandonnent tout pour luy, consiste en deux choses, à recevoir le centuple des choses qu'on donne, & à la vie eternelle : l'une pour la vie presente, & l'autre pour la future. Qu'est-ce que ce centuple, & qu'est-ce que cette vie eternelle ? c'est ce qu'il faut presentement examiner.

Math. 19.

Ce centuple qui est promis aux saintes Ames de ce qu'elles dōnent à Dieu est sans doute quelque chose de grande consideration, car que peut promettre & que peut donner Dieu que d'exquis, & principalement encore à des Ames qui luy vont jetter à ses pieds ce que le monde entre ses biens tient pour le plus

Quiconque par le motif du divin amour a tout donné à Dieu & abandonné ses biens & ses richesses, celuy-là sans doute sera un iour recompensé de la qualité & de la fonction de iuge des autres aux grand iour des assises de Dieu N. S. au dernier iugement.

En recompense de leur Chasteté virginale voüée, elles auront une ioye particuliere si elles l'ont gardée : & Dieu leur donnera l'aureole des Vierges, qui sera le lys en main & la couronne propre de cét état de Virginité.

Bref en recompense de l'obeïssance voüée elles auront une joye particuliere de l'avoir renduë à qui elles l'avoiét promise, & Dieu leur donnera une puissance & authorité cõme royale. *Gladij ancipites in manibus eorum, ad faciendam vindictam in nationibus.* Vous avez obey à des hommes & vous commanderez à vôtre tour à des hommes. Voila tout ce que recevront de Dieu les Saintes Ames qui se donnent tout à Dieu. *Da & accipe.* Donnez & recevez.

Il faut mettre fin à cét Entretien, & pour le finir par ou il a esté commencé, ayant reconnu dés son Exorde en ce Sacrifice spirituel qui se fait auiourd'huy en ce saint lieu, deux sortes de Sacrificateurs qui presentent & qui immolent à Dieu vne méme Victime, i'ay à leur dire sur le fait de leur Sacrifice vne ou deux paroles d'encouragement.

Et premierement ô vous Monsieur, ô vous Madame, qui en qualité de parens donnez à Dieu, faites à Dieu vôtre Sacrifice, qui est le Sacrifice de vous méme en la personne de vôtre enfant, qui est l'oblation de vôtre propre sang, & faites-le genereusemét. *Da & accipe*, vous peut-on dire: Donnez à Dieu & recevez de Dieu. *Da*, donnez. Il fut dit à Abraham. *Tolle filium tuum vnigenitum quem diligis Isaac. & offer mihi super vnum montium quem monstravers tibi.* Prenez vôtre fils vnique, vôtre bien-aimé, & vôtre né Isaac; & m'en faites un Sacrifice sur une montagne que ie vous marqueray, & Abraham sans contredire n'opposa rien à ce commandement, obeit à l'instant. Faites le méme & rendez pareille soûmission à la volonté de Dieu. Dieu desire cette ieune fille qui est la vôtre, & il la veut comme victime, donnez-la à Dieu, *Da*, & luy en faites un Sacrifice. Quoy voudriez-vous en aucune façon y contredire ? Ce seroit sans raison : car premierement cette fille qui est vôtre, est encore plus à Dieu qu'à vous. Secondement c'est un grand honneur qu'il vous fait de la demander pour l'associer au nombre de ses épouses. Troisiémement, elle est destinée de luy & bien appellée à cette haute dignité d'épouse de N. S. Quatriémement & si de la part de la nature & des sens il y a quelque chose de dur, vous ne faites encore rien

rien à l'égal d'Abraham, car Dieu demandoit à ce Patriarche qu'il luy égorgeast son fils, & qu'il luy en fist un sacrifice sanglant, & il se mit en état de ce faire, & il étoit tout prest & disposé à luy mettre le coûteau dans la gorge : & ce n'est pas ce qu'il demande de vous, mais simplement, il desire que vous fassiez de cette fille un sacrifice spirituel, en luy épargnant sa vie corporelle, il ne desire d'elle qu'une mort spirituelle, telle qui se pratique en la maison de la Religion : partant donc faites en cette maniere ce sacrifice de bonne grace de vôtre enfant à Dieu.

Da & accipe. Et en donnant ainsi vous recevrez de Dieu mille biens spirituels, & il répandra sur vôtre personne & sur toute vôtre famille abondantes benedictions.

Et à vous, ô ma chere Sœur, qui est regardée de tous les assistans comme la speciale victime de ce present sacrifice, je vous dis ce qu'au long de cét Entretien je vous ay declaré plus au long; *In divisione sortis, Da & accipe*, Dans le sort & le partage qui vous est écheu, Donnez vous à Dieu & vous recevrez de Dieu.

Da, offrez-vous à luy: *Immola Deo sacrificium laudis, & redde Altissimo vota tua.* Et offrez-vous à luy en renonçant veritablement, universellement, & pour jamais, aux biens, aux plaisirs, aux honneurs, aux parens, aux amis, à vôtre corps, à sa beauté, à sa bonne grace, à ses vains ornemens, & à toute chose terrestre, & mondaine, jusques à vous même : sacrifiez tout cela à Dieu sans exception d'aucune chose.

Et Dieu vous rendra pour recompense le centuple en ce monde, qui sont toutes sortes de graces, & ce qui est pardessus toute grace, la Paix du cœur; & en l'autre la vie & la Beatitude Eternelle.

Da & accipe. Que si vous agissez de la sorte; en donnant, vous recevrez plus que vous ne donnez. *Si dormiatis inter medios cleros (seu inter medias sortes) pennæ columbæ deargentatæ & posteriora ejus in pallore auri.* Vous établissant, & reposant dans le sort & le partage qui vous est écheu, vous deviendrez toute blanche par l'innocence & par la Chasteté, & toute rouge, éclatante & dorée par la Charité : Vous aurez le centuple en ce monde de tout ce que vous aurez quitté, & abandonné pour Dieu, qui consiste en l'abondance de toutes sortes de graces, en la Paix du cœur, & en l'autre vie la Beatitude Eternelle. Souvenez-vous, ma chere Sœur, de ce que dit N. S. quand il voulut celebrer son Sacrifice sanglant en la Croix un peu avant sa Passion, moulez-vous sur cét exemple, aux entrées de vôtre sacrifice spirituel & religieux. Ce Sauveur du monde apres avoir institué son saint

Sacrement & communié avec ses Apôtres, étant allé au Jardin des Olives, dit: *Surgite eamus*. Sus, levons nous & sortós d'icy; & passãt le torrent de Cedron, alla au devant de ses ennemis, & éprouva leur rage, preparé à tout souffrir, & s'exposa à être tiraillé, moqué, flagellé, couronné d'épines, & à être enfin crucifié & expirer sur la Croix. Ainsi ma chere Sœur à l'entrée de vôtre sacrifice spirituel apres avoir prié, & cõmunié avec vos Compagnes, dites avec le Sauveur vôtre Epoux, *Surgite, eamus*: Sus, voila que je me leve, qu'on m'ouvre les portes du Monastere, que j'y entre, & que je passe le torrent de Cedron; me voila preparée à aller au Pretoire de Pilate pour y être condamnée, à monter à la salle pour y être flagellée & mortifiée, à prendre le chemin du Calvaire pour là y être crucifiée, pour mourir à moy même, & à mes passions.



DE LA RECEPTION ET ADMISSION d'une Novice aux Exercices & aux Pratiques Religieuses, pour apres le temps de son Novitiat achevé, & trouvée capable, recevoir le Voile de Profession & faire

LES VOEUX DE RELIGION.

ENTRETIEN SECOND.

QUI POURRA SERVIR EN LA PUBLIQUE Ceremonie d'une Profession Religieuse.

Veni, & ostendam tibi Sponsam uxorem Agni. APOC. 21.

Venez, & je vous feray voir l'Epouse femme de l'Agneau.

II. ENTRETIEN

EGredimini filiæ Sion, & videte sociam vestram in diademate quo coronavit eam mater sua in die desponsationis illius, & in die lætitiæ cordis eius. Ces paroles peuvent être *Cant. 5.* entenduës avoir été prononcées par la bouche de l'Epoux, au sujet de l'Ame sainte en la rencontre du jour qu'elle reçoit le Voile de la Profession Religieuse, & qui luy est comme un beau Diademe qu'on luy met sur la teste : suivant quoy elle est admise en qualité d'Epouse à la Table & à la couche royale de l'Epoux Celeste, qui est le Sauveur des hommes, &c. *Ave.*

L'ACTE de la consecration des Vierges, & de la prise du Voile de Profession en une Religion, s'accomplit en l'Eglise de Dieu, avec de si augustes Ceremonies, qu'on auroit peine d'en trouver un autre dans lequel on y en apperçoive qu'il s'y en employe de plus majestueuses & de plus éclatantes qu'en celuy-cy. I. POINT.

Car premierement la Consecration des Vierges en son origine ne se faisoit que par les Evêques, quoy que par la succession de temps il ait été octroyé aux simples Prêtres de pouvoir voiler les Moniales, suivant ce que dit Innocent I. Pape. *Quæ Christo spiritaliter nubunt à Sacerdotibus velantur.* Les Epouses de N. S. sont voilées par les Prêtres. *Innocent. 1. Ep. 2 ad Vistricium c. 2.*

De plus, ces belles Ceremonies ne s'accomplissent qu'aux grāds jours & aux Solemnelles Fêtes de l'année, & avec tout plein de circonstances remarquables. Saint Ambroise en fait une description quand écrivant à une Vierge voilée qui avoit failly, il luy met devant les yeux pour luy donner une plus grande confusion, les choses tres-augustes qui s'étoient passées en sa premiere Consecration, luy rapportant par exemple que c'étoit le jour de Pasqué qu'elle avoit fait son vœu, entre les flambeaux innombrables allumez avec ces paroles qu'on luy disoit, Ecoutez ma fille, & voyez & prêtez l'oreille, voila que le Roy a été charmé de vôtre beauté & de vôtre bonne grace : & il luy representa qu'au commencement de cette Solemnité, on luy avoit fait un discours sur les loüanges de la Virginité, pour luy en donner de l'estime, & que le tout avoit été terminé par des acclamations d'*Amen*, redoublées par toute l'assistance. *Non es memorata diem sanctum, diem Dominicæ Resurrectionis, in quo divino Altari te obtulisti velandam. In tanto tamque solemni conventu Ecclesiæ Dei, inter luminaria ista splendida, inter candidatas regni cœlestis, quasi Regina Regi nuptura processeras. Non es memorata qualis colloquutio facta est illa die ad te, Aspice filia & intuere, & obliviscere populum tuum, & domum patris tui, & concupiscet Rex decorem tuum, quia ipse est Dominus tuus. Reminiscere ergo quantus ad Sponsi tui & Domini nuptias convenerit populus: servare te oportuit fidem quam sub tantis testibus pollicita es; semper cogitare cui Virginitatem spoponderis.* Et paulo post : *His tunc in illo die consecrationis tuæ dictis & multis supra castitatem præconiis, sacro velamine tecta es, ubi omnis populus dotem tuam subscribens, non atramento sed spiritu pariter acclamavit* Amen. Ces saintes Ceremonies de la Consecration des Vierges, se faisoient aussi quelquefois aux jours des Fêtes des Apôtres, dequoy parlant d'Autune. *Virgines in Natalitiis Apostolorum velantur.* Aux jours des Fêtes des Apôtres on voile les Vierges. Et il en adjoûte la raison, *quia per Apostolicos viros quasi paranymphos sponsæ Christo consecrantur, & quia morem Virginitatis primum Apostoli Ecclesiæ servandæ tradiderunt, quem à perpetua Virgine Maria acceperunt.* Parceque c'est par les hommes Apostoliques, comme par personnes qui traitent des mariages spirituels, que les Vierges sont consacrées à Dieu : & aussi dautantque ce sont les Apôtres qui les premiers ont enseigné & proposé la maniere de vivre en Virginité, laquelle ils avoient apprise de Marie Mere de Dieu, & perpetuellement Vierge.

D. Ambros. ad Virg. lapsam c. 5.

Honorius Augustodunensis l. 1. de antiquo ritu Missæ c. 192.

Illustre Ceremonie encore gardée aux Consecrations des Vierges de la part de l'Habit dont on les revêtoit ; car au lieu du vê-

tement riche de soye ou de drap d'or, avec lequel elles se presentoient à l'Eglise devant le Prêtre, on les revêtoit ce riche & precieux habit dépoüillé & mis bas, on leur donnoit une robbe vile en sa matiere & en sa forme, qui étoit plus semblable à un sac qu'à un habit d'une fille d'honête condition. Ce que marque S. Asterius de sainte Euphemie noble Vierge & Martyre de Chalcedoine, qui fut presentée devant le Juge, comme il est rapporté au second Concile de Nicée. *Astabat Virgo pulla veste, & pallio Philosophiam processa.* Et le 4. Concile de Carthage dit & ordonne que la Vierge au jour qu'elle est voilée & consacrée, soit vétuë d'habits convenables à la condition qu'elle embrasse. *Sanctimonialis Virgo cum ad Consecrationem suo Episcopo offertur, in talibus vestibus applicetur, qualibus semper vsura est professioni & Sanctimoniæ aptis*, c'est à dire, comme parle S. Hierôme, *pulla tunica*, qu'elle soit vétuë de deüil.

Concil. Nic. 2.

Concil. Carth. 4. Can. 11.

D. Hier. Ep. 2.

Il ne faut pas omettre icy la Ceremonie mortuaire qui se pratique en ces Consecrations, quand on traite la Vierge épouse de N. S. comme une morte, qu'on la couche sur la plate terre, qu'on la couvre du drap des morts, & qu'on luy dit qu'elle est morte au monde, *quam de hoc sæculo migrare iussisti*, & au siecle. C'est avec ces belles Ceremonies qu'on consacre une Vierge à N. S. dans la Religion.

Mais outre ces belles & ces saintes Ceremonies pratiquées en l'action de la consecration des Religieuses, il y en a encore une que j'ay mise icy la derniere, comme la plus auguste & la plus essentielle de toutes, qui est l'imposition du voile Religieux sur la teste de la Vierge de N. S. C'est par cette Ceremonie ce semble que la vierge est faite vrayment Religieuse. C'est le signe du Cõtract du Mariage & de l'alliance spirituelle de l'Ame avec JESUS-CHRIST en qualité d'Epoux : & par là la fille est faite & reconnuë épouse de N. S. *Veni & ostendam tibi sponsam uxorem Agni.* Et c'est à cette Ceremonie speciale du Voile, laissant là pour aujourd'huy toutes les autres, que je me veux presentement attacher, pretendant découvrir les beaux secrets cachez sous le voile Religieux.

Et comme on donne des voiles à beaucoup de choses, mais principalement à trois, sçavoir aux choses sacrées, aux épouses & aux victimes, & à chaqu'une d'icelles pour des raisons particulieres; je feray voir aussi qu'on voile les Religieuses en leur profession en ces trois qualitez, en qualité des choses sacrées, d'Epouses de JESUS-CHRIST, & de Victimes de Dieu.

Ce Discours, Madame, ma Sœur, & Dame, est dressé à vôtre occa-

ſion, mais il pourra être utile à toutes vos Sœurs de Religion, à ceque ſe couvrant chaque jour de leur voile Religieux en ſe levant elles ſe reſſouviennent de ce que leur veut dire, & de ce que leur recommande & les oblige de faire ce voile, ainſi que je le vais expliquer.

La premiere des choſes à qui je vois qu'on donne des voiles, & dont on les couvre, ce ſont les choſes ſacrées & ſaintes. Telles ont été en l'ancien Teſtament, la partie la plus intime du Temple qu'on voiloit,& de laquelle le voile fut rompu en deux en la Paſſion de N. S. *Velum templi ſciſſum eſt in duas partes*; le Tabernacle du même Temple, & l'Arche du Teſtament. Au Nouveau Teſtament on voile les Baptiſteres, les Autels, les Tabernacles, les Ciboires, les Calices, & on les voile comme choſes ſaintes & ſacrées: car qui ne ſçait par effet que ce ſont les choſes de telle nature & de telle condition qu'on doit ſoigneuſement voiler, pour deux raiſons?

La premiere pour la reverence, le reſpect, & l'honneur qui eſt deu à ces choſes, au ſeul aſpect deſquelles toute la terre tréble, pour la majeſtéDivine qui reſide ſpecialemét en elles. Ainſi chez Iſaye les Seraphins qui étoient proche le Trône de Dieu, ſont marquez par ce Prophete en poſture d'adorateurs&d'admirateurs de la Majeſté Divine: Ayant ſix aîles il en employoient deux pour voler, & des quatres autres il en faiſoient des voiles pour couvrir la Majeſté du Grand Dieu, aſſis ſur ſon thrône. *Duabus velabunt faciem ejus, duabus velabant pedes ejus, & duabus velabant & clamabant: Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus exercituum.* Ces voiles marquent la ſublimité de la grandeur de Dieu, qu'à peine aucun homme mortel oſe regarder de ſes yeux, à raiſon dequoy on doit dire *Verè tues Deus abſconditus, Deus Iſraël Salvator.* Vrayement vous êtes un Dieu cachée, le Dieu d'Iſraël Sauveur.

Et on voile auſſi les choſes ſaintes & ſacrées de peur que la pouſſiere ne les gâte, l'ordure ne les accueille, les mains prophanes ne les ſoüillent, en les maniant ſans honneur, & ſans reſpect convenable.

Or (*M*) c'eſt-là déja la premiere raiſon pourquoy on donne un voile aux Religieuſes en leur conſecration. On voile les choſes ſaintes & ſacrées, or que ſont les perſonnes dediées à Dieu par les trois Vœux de Religion, que perſonnes ſaintes & ſacrés? Nous avons dit cy-deſſus, que le Sanctuaire, le Temple, l'Arche, les Autels, les Tabernacles, les Ciboires, les Calices, & pareil étoient des choſes ſaintes, & pour cela voilées: or les ſanctimo-

niales sont honorées par tout de ces augustes noms. Elles sont une Arche de Dieu, parcequ'elles enferment, qu'elles gardent, & qu'elle observent exactement la Loy de Dieu. Elles sont des Temples vivans, & s'il est dit de toutes les personnes fidelles qu'elles sont des Temples du S. Esprit: *Nescitis quia corpora vestra templũ sunt Spiritus sancti*; à combien plus forte raison doit-on attribuer cette qualité aux Ames Religieuses. Elles sont de plus des Autels, des Tabernacles, des Ciboires & des Calices; parceque dans elles se font des sacrifices spirituels, & dans elles souvent repose & est posé le Corps de N.S. par les frequentes Communions qu'elles pratiquent: & par ainsi elles doivent être censées & être traitées cõme choses saintes & sacrées, & par dessus tout cela, l'état Religieux est un état tres-parfait qui porte les ames bien haut & conduit droit à Dieu au Ciel. C'est une autre eschelle de Jacob ou bien un autre chariot d'Helie qui mene & transporte les ames jusqu'à Dieu même, d'autres, il est même élevé, ont dit quelques-uns à la qualité de Sacrement, la profession Religieuse selon eux étant une espece de Baptême, en la solemnelle action de laquelle le Religieux obtient remissiõ de tous ses pechez quant à la coulpe & quant à la peine. Ce seroit lourdement faillir que d'appeller la profession Religieuse du nom de Sacrement, cela est reservé à l'état Sacerdotale : mais si elle n'est pas Sacrement, elle tient du moins du sacramentel, *sacramentale*. Ce qui pour bien entendre il faut distinguer entre les Sacremens & les choses sacramentelles. Les Sacremẽs sont certains signes visibles qui de leur propre vertu, *ex opere operato*, produisent la grace dans un sujet à cela disposé, tels que sont le Baptême, la Confirmation, & les autres. Et les choses Sacramentelles sont certaines choses externes & sensibles lesquelles appliquées & employées ne conferent pas la grace d'elles mêmes, *ex opere operato*, comme les Sacremens, mais ce sont certaines choses par l'employ desquelles l'Eglise prie N. S. quoy qu'il ne l'ait pas expressément promis de daigner donner des graces actuelles interieures, pour le bien de ceux qui les employent. Et N. S. qui exauce toûjours son Eglise accorde par bõté, & sans s'y être engagé par promesses, ces graces à ceux qui employent ces choses de cette condition, qui sont l'Eau-beniste, l'Oraison Dominicale recitée, la Benediction Pontificale receuë, la Dedicace de l'Eglise, & on met au nombre de ces choses, la Consecration des Vierges, de sorte que par l'action de la profession Religieuse, & acceptation des vœux de Religion N. S. prié par l'Eglise, donne des graces actuelles interieurs aux personnes qui se consacrent ainsi à Dieu. De maniere qu'en la

solemnelle action presente de vôtre Profession, ma chere Sœur, vous recevez d'amples & de puissans secours du S. Esprit pour vous bien acquitter de vos devoirs & de vos obligations Religieuses, d'où il resulte que la fille qui professe la vie reguliere, professe une vie sainte, & sacrée, & partant comme telle doit être voilée.

Et en cette qualité quand une fille Religieuse fera reflection sur ce qu'elle est, & que comme portant un voile sur sa teste, elle est comme une chose sacrée, elle se doit traiter avec respect, & avec honneur & reverence, & faire estime de son état. O que ma condition est élevée! ô de combien de degrez excede-t-elle tous les grades de la terre! ô que tout ce qui est en moy est venerable! mes habits, mes emplois, ma condition, tout est surnaturel & divin.

Et en suite aussi se traitant comme telle, elle doit se donner de garde de se soüiller d'aucune ordure de peché mortel, pas même du veniel: & cela arrivant, ô quelle horrible prophanation seroit-ce! comme si on laissoit tomber dans les fanges les Calices, ou les saints Ciboires.

La seconde des choses à qui on donne des Voiles, c'est aux épouses ou aux filles qu'on fait passer de la Virginité en l'état de Mariage. Porter un voile sur la teste, c'est le propre tant des femmes que des filles, & c'est deshonneur aux femmes d'être devoilées, & aux hommes d'être couverts. C'est ce que dit l'Apôtre

1. Cor. 11. *Omnis vir orans velato capite deturpat caput suum; omnis autem mulier orans non velato capite deturpat caput suum: vnum enim est ac si decalvetur.* La nature même enseigne cela, car elle donne à la femme un voile naturel, sçavoir les cheveux: & la chevelure est propre des femmes, & Aristote remarque que rarement on voit des femmes qui soient chauves. Toutes les personnes donc du sexe feminin doivent porter le voile, mais tres-specialement les épousées, & c'étoit une loy commune que les filles qu'on donnoit en Mariage étant livrées à leur mary, on les voiloit, & ce voile là s'appelloit tant chez les prophanes que chez les sacrées, *flammeum nuptiale.* Et on donne aux épouses le voile pour deux raisons, qui leur portent deux beaux & necessaires enseignemens.

Cœlius Rhodiginus lect. antiquarum l. 24. 15.

La premiere raison c'est pour leur être un signe & une marque de leur sujettion à leurs maris. C'est le sentiment commun de tous les hommes: Tertulien. *Velamen fœminarum jugum est.* Et ailleurs: *Velamen mulieris humilitatis suæ sarcina est. Insigne subjectionis*, dit S. Jean Chrysostome, & le Concile de Gangre, *Memoriale subjectionis.* Le voile sert aux femmes de marque de leur sujettion, d'un memorial de leur état de bassesse, de signe de leur profession

Tertull. lib. de Virg. vel. c. 17. l. de Coron. milit. c. 14. D. Chrysost. Concil. Gangr. c. 17.

fession d'obeïssance: mais l'Apôtre plus fortement que tous: *Debet mulier habere potestatem supra caput: Aliqui codices legunt: Velamen super caput*: La femme doit porter sur sa teste un voile, & ce voile est le signe de l'authorité ou du pouvoir qu'a l'homme sur elle. 1. Cor. 11.

La seconde raison pourquoy on donne un Voile aux épouses, c'est afin que par ce voile qu'elles ont sur les yeux, elles fassent paroître leur pudeur & leur honesteté, & que par ce moyen elles gardent la fidelité à leurs époux. Saint Ambroise parlant de Rebecca, dit que cette fille montée qu'elle étoit sur un chariot, pour aller trouver Isaac son époux, à qui elle étoit promise, de loin qu'elle l'apperceut qui venoit au devant d'elle, elle prit son voile sur sa teste & se voila la face, non pour s'empécher d'étre hallée, ny pour conserver son beau teint, mais par une honeste pudeur: *Pulchra virgo non decori timuit, sed pudori.* D'où méme ce Saint prend occasion de parler aux filles & aux femmes, & de les exciter à l'honetesté & à la sainte pudeur, & il leur dit: *Discite ergo Virgines esse quemadmodum servetis verecundiam; ne intecto capite prodeatis ante extraneos, cũ Rebecca iam desponsata designatum maritum aperto capite non putaverit videndum.* Apprenez, ô Vierges à conserver vôtre pudeur, ne paroissant pas devant les étrangers le visage découvert & sans voile; veuque Rebecca fille Juive dé-ja fiancée & promise à Isaac, ne se voulut pas laisser regarder à ce futur mary sans un voile sur ses yeux. D. Ambros. l. 3. de Virginibus.

Or c'est-là le vray sujet pourquoy on donne un voile aux Vierges qui se consacrẽt à Dieu, à sçavoir parcequ'elles sont les épouses de N. S. & c'est aux épouses que conviennent les voiles; & ce voile qu'on leur met au jour de leur Consecration ou Profession Religieuse, qui est le jour de leur Mariage spirituel avec N. S. leur marque deux choses d'importãce à quoy elles doivẽt vaquer.

Premierement ce voile leur apprend comme à toutes les femmes, la grande leçon de l'obeissance: La premiere Loy du Mariage, c'est l'obeïssance que doit l'épouse à l'époux: Sur ce principe l'Ame Religieuse étant épouse de N. S. elle luy jure obeissance, & elle la luy doit garder en la personne de ceux qui tiennent sa place.

Mais d'abondant ce voile sur la teste leur apprend à garder toûjours une sainte pudeur avec sa compagne indissoluble qui est la chasteté, laquelle ne peut étre parfaite, que gardant à son époux, qui est N.S. une entiere fidelité. Cela s'apprend des paroles que l'Eglise fait dire quand on impose le voile de Profession sur la teste qui se donne à Dieu en la Religion. Cecy vous soit un rempart contre les regards des hommes à ce que vous ne leur donniez

jamais aucun figne d'amour. N. S. eft un époux, mais un bon époux, comme le qualifie S. Ambroife. *Bonus fponfus Iefus.* Mais il eft jaloux & il ne veut pas que fon époufe donne aucun témoignage d'amour à autre qu'à luy. Pour cela il faut un voile fur fes yeux, pour ne voir, ny n'être veuë, & par ainfi ne convoiter, ny n'être convoité de perfonne. Sainte Agnes répondit fort bien chez S. Ambroife à un amant du monde, qui pretendoit à fon alliance: Je fuis promife à un autre meilleur que vous, je luy veux garder la foy. *Ab alio amatore praventa fum; ipfi foli fervo fidem.* S. Bafile à ce fujet dit: *Vt nulla parte oportet Virginem adulteram effe, non lingua, non auribus, non oculo, non alio fenfu; imo neque cogitatione.* La Vierge de N S. ne doit étre adultere par nulle partie de foy-même, ny par fa langue, ny par fes oreilles, ny par fon œil, ny par aucun autre de fes fens, ny mémes par fes penfées. Et l'Ame fanctimoniale tentée d'impureté, cõme nul n'eft exempt de cette mifere, doit avoir auffi-tôt fon recours à fon voile, cõme à fon cafque cõme à fon bouclier, cõtre telles efpeces d'atteintes, pour s'en défendre, & fe mettre à couvert par fon voile contre les regards des hõmes, dit Tertul. *Sed enim vera & tota & pura Virginitas confugit ad velamen capitis quafi ad Galeam, quafi ad Clypeum: qui bonum fuum protegat adverfus ictus oculorum.* Car le coup d'œil de celuy qui regarde bleffe le regardant, & offenfe la regardée: & la Vierge qui fe laiffe regarder, perd toûjours par les regards des yeux étrangers quelque chofe de fa pureté, dit quelque part Tertullien.

D. Ambrof. l. 5. in Luc.

D. Bafil. l. de vera Virginit.

Tert. l. de Virg. velandis. c. 15.

II POINT. LA derniere chofe à quoy on donne un Voile, c'eft aux Victimes ou aux animaux qu'on veut facrifier à Dieu. Et on pourroit apporter pour raifon de cela une caufe naturelle, qui feroit pour empécher la peur qui pourroit furprendre l'animal qu'on va égorger, s'il voyoit devant fes yeux une main armée de glaive & des inftrumens de mort. Mais j'aime mieux recourir à la myftique & à la fpirituelle: & dire que quand on voit les Prétres pofer un voile fur la tefte de l'animal qu'on immole, c'eft autãt comme fi on les voyoit au nom & à la place de Dieu mettre les mains fur la tefte de cét animal, & par cette Ceremonie de l'impofition des mains en prendre poffeffion abfoluë, l'animal enfuite paffant tout entier dans le domaine de Dieu pour étre fait de luy tout ce qu'il luy plaira qu'il en foit fait, ou pour luy ôter, ou pour luy conferver la vie. Et en effet au Vieil Teftament n'y lit-on pas & n'étoit-ce pas la Ceremonie, que quand la befte étoit deftinée à la mort, avant que de l'égorger, les Prêtres luy couronnoient la tefte fur laquelle ils mettoient les deux mains. *Ponet Sacerdos manus fuper*

Levit. 1.

caput hostiæ & acceptabilis erit atque in expiationem ejus proficiens. Ces deux mains qui couvroient la tête de l'hostie etant le signe que cette hostie étoit toute à Dieu, toute pour honorer Dieu, toute en la main & en la puissance de Dieu, pour être fait d'elle à discretion, pour luy ôter, ou pour luy conserver la vie.

Et par là nous expliquons une belle ceremonie qui se pratique dans l'Eglise Chrêtienne en l'usage de nôtre unique & adorable sacrifice. Les Prêtres sortant de la Sacristie allant celebrer les sacrez Mystêres de la Messe, y portent en leurs mains le Calice & la Patene, chargez de pain & vin qui doivent bien-tôt être changez au Corps & au Sang de N. Seigneur & dont se fera la Victime de ce Sacrifice. Or en quel état paroist ce Prêtre en cette action ? Vous le verrez qui porte ces vaisseaux sacrez qui sont voilez ou couverts d'un grand voile, & le Prêtre même met la main dessus : que veut dire cela ? Ce voile sur le Calice & la Patene, qui portent les matieres desquelles se fera par les paroles sacramentelles le Corps de N. S. Hostie de nôtre sacrifice, ce voile di-je sur l'hostie marque que N. S. qui va être sacrifié cóme victime, est là en la puissance & sous la main du Prêtre pour être immolé, & comme égorgé par luy. Et dans l'acte même de ce non-sanglant sacrifice la même ceremonie de l'imposition des mains du Prêtre sur cette sacrée Hostie est repetée, le Prêtre étendant les deux mains, *super oblata* ; sur les choses offertes un peu avant la consecration, dit ces paroles, *Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, &c.* Que veut dire cette imposition de mains sur le pain & le vin, qui vont être consacrez sinon une destination du Corps & Sang de N. S. pour victime, & qui en cette qualité est en la main & en la puissance du Prêtre pour être détruite & mourir mystiquement sur l'Autel.

Or (Religieuse Compagnie) c'est la derniere raison pour laquelle on donne le voile aux Vierges, au jour & au moment de leur profession Religieuse, parceque ces saintes Vierges sont des victimes de JESUS-CHRIST, *Victimæ pro Christo cæsæ*; comme dit des Martyrs S. Gregoire de Nazianze, & comme telles elles doivent être voilées, & souffrir les mains des Prêtres sur leurs testes qui ombragent leur front; ce qui se fait quand on leur impose le voile.

Et ce voile, ou l'imposition des mains des Prêtres quand ils leur imposent le voile, leur marque que les voila des vrayes hosties destinées à la mort sous la main & authorité absoluë de Dieu, les voila qu'elles passent dans le domaine entier de Dieu, & des Prêtres & de la Religion, au lieu & à la place de Dieu, & qu'il

faut qu'elles se tiennent comme des victimes pour être mortifiées, tuées, égorgées, écorchées, taillées en pieces & en morceaux, & pour être preparées à ce qu'on fasse sur elle, & contre elles tout ceque la Religion au nom de Dieu de qui elles sont les victimes trouvera à propre d'être fait. Les Philosophes Moraux & les Mystiques disent que nous avons quatre sortes de vie. Vie d'esprit, vie de corps, vie civile & vie de liberté. La vie de l'esprit cõsiste en l'exercice de sa propre volonté, faisant ce que l'on veut & ce que les inclinations naturelles demandent: la vie du corps s'exerce en la joüissance des plaisirs corporels, & des voluptez sensuelles qui se goûtent au Mariage, aux festins, & autres pareilles recreations: la vie civile consiste en la possession tranquille des richesses & des commoditez de la terre, & la vie de liberté est située en la puissance qu'on a d'arrêter, de sortir, de demeurer aux champs, à la ville, & par tout faire comme l'on veut. Or l'Ame Religieuse qui est la victime de Dieu, doit presenter à Dieu ces quatre vies, & les ranger sous la disposition de son vouloir : & luy offrir sa vie d'esprit par l'obeïssance ; sa vie du corps par la chastete, sa vie civile par la pauvreté, & sa vie de liberté par la clôture, pour être par ce moyen une parfaite victime de Dieu.

Je veux finir, ô ma chere Sœur, & comme à vôtre occasion toute cette sainte Ceremonie a été pratiquée, & au sujet du voile de Professiõ que vous devez recevoir incõtinent, (ou que vous avez n'agueres receu) nous avõs parlé des voiles Religieux, il faut faire en sorte que cette action exterieure ne se passe point en vain, & sans fruit, mais que plûtôt vous vous la rendiez utile & profitable : ce qui se fera aisement, si quand aujourd'huy on vous mettra le voile sur la teste, ou si quand tous les matins vous vous chargerez la teste de vôtre voile, vous rappellez à vôtre memoire, ce que veut signifier ce voile, & par ce moyen tous les jours de vôtre vie vous seront tous comme ce jour present, auquel vous vous donnez & vous vous consacrez à Dieu en la Religion. Sur cela donc, ô ma Sœur prenez garde & observez trois choses, que je m'en vay vous dire avant que je vous quitte.

Premierement vous portez un voile sur la teste comme étant une chose sainte & sacrée. Ha ma Fille, regardez-vous dorénavant comme telle, & considerez vous à l'advenir comme quelque chose de sacré : faites envers vous ce que vous faites ordinairement à l'endroit des Croix, des Autels, des Calices, des Reliques & choses pareilles. Reverez-vous & vous respectez vous même, craignez de vous soüiller par les approches que vous feriez de quelque chose mauvaise : O me voila devenuë une chose

sainte qu'il ne faut pas que je gaste & que je me soüille. Et je vous diray icy sous le beau nom de Religieuse, ce que S. Leon vous a dit sous le riche titre de Chrêtienne baptisée. *Agnosce, ô Christiane (ô Religiosa) dignitatem tuam, & divinæ consors naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire, memento cujus corporis & cujus capitis sis membrum.* Reconnoissez ô Ame Religieuse la dignité de vôtre condition, & vous ayant faite participante de la haute qualité de Religieuse, & separée du commun des fideles, & unie à Dieu si étroitement par vôtre sublime profession, ne vous allez pas ravaller dans une état de vie prophane, mondaine, seculiere, sensuelle & libertine, & qui degenere tout-à-fait de la noblesse de vôtre profession : & ressouvenez-vous maintenant à qui vous appartenez & de quel corps & de quel chef vous êtes le membre. *D. Ambr. l. de Instit. Virginis.*

Vous portez en 2. lieu sur vôtre teste un voile en qualité d'épouse de JESUS-CHRIST: ô quelle dignité! Une petite Hesther fille de neant est devenuë épouse du grand Assuerus, une petite Eudoxia villageoise de basse extraction a été renduë femme du grand Theodose : qu'une creature humaine de la race d'Adam homme de terre en son origine, & homme de peché en sa vie & qui n'est aussi elle que peché & que misere, épouse le Fils du grand Dieu Eternel; ha ma chere Sœur, quel honneur ! ha quelle fortune! Mais considerez s'il vous plaist, étant épouse de JESUS-CHRIST, combien vous devez à ce divin époux ou à ce Dieu époux d'amour, d'obeïssance & de fidelité. Quoy ! être infidele à un tel époux, & donner son cœur à un autre, & ses amours, & devenir adultere ? & cette infidelité ne se contracte pas par un amour charnel qu'on auroit pour un autre? qui auroit cette pensée ? mais par l'affection qu'on témoigne à quelque chose de temporel, c'est être infidelle à son époux, que au prejudice des amours qu'on luy doit aimer criminellement, son corps, sa chair, ses sens, ses plaisirs, l'honneur, les biens, & toute autre chose pareille.

Vous portez enfin, ô Ame Religieuse, un voile en titre de victime. Qu'est-ce qu'il y a de plus noble sous le Ciel que d'être victime de Dieu & de pouvoir contribuer pour l'honorer & le glorifier? mais devenez donc par effet l'hostie de Dieu, & soyez vous méme la Prêtresse de ce sacrifice. Il faut pour un sacrifice du sang & de la mort, connoissez vous vous-méme, égorgez vos sens, vos passions, vôtre amour propre, faites-ce meurtre innocens, mais ce meurtre sacré de tout vous-méme, & donnez spirituellement vos quatre vies, la vie de l'esprit, la vie du corps, la vie civile & la vie de liberté : par ces belles voyes vous voila

dignement voilée comme une victime, comme une épouse, & comme une chose sainte & sacrée.

Mais pardessus ce voile materiel & d'étamine dont on doit couvrir vôtre teste, vous devez encore vous orner d'un autre voile bien plus precieux, & ce voile est un voile des vertus, ou un voile purement composé du cœur des vertus, entremeslées des petites goutes de sang de N S. comme d'autant de rubis. C'est la pensée de S. Ambroise. *Non enim est solitaria dos pudoris: succingat sacræ Virginis crinem Modestia, Sobrietas, Continentia, virtutum ut accincta comitatu, purpureo dominici sanguinis velamine redimita, mortificationem Domini Iesu in carne sua circumferat: hæc sunt meliora velamina quæ sunt indumenta virtutum.* La Pudeur n'est pas la seule vertu de la Vierge de N. S. elle a pour ses compagnes, la modestie, la sobrieté, la continence, & assistée du riche assemblage de ces vertus, & couronnée de la precieuse parure du voile, entrelassé des gouttes de sang de N. S. JESUS-CHRIST. Voila les plus precieux voiles, qui sont les beaux paremens des vertus: ô ma chere fille, que vous paroîtrez belle avec ce riche voile, & combien cela parera vôtre visage. Les femmes Chrétiennes d'Afrique portoient sur leur teste une sorte de coiffure faite de laine teinte en écarlate en forme de voile, & sur ce voile il y avoit le nom de JESUS CHRIST ou le signe de la Croix representé, comme dit Baronius. Tel est, ô ma Sœur, le voile spirituel fait de l'assemblage de toutes sortes de vertus, y joint le sang & les merites de N. S. crucifié: vous deviendrez comme une Arche sainte couverte d'un voile d'écarlate doublement teint, *cocco bis tincto*, ou comme un Calice orné & couvert de son voile precieux: car il n'y a rien de riche & de prix comme les vertus. Il faloit autrefois selon l'ordre marqué dans le Levitique, que les Prêtres aspergeassent par sept fois le voile qui couvroit le Tabernacle avec des gouttes de sang de la Beste qui avoit été immolée: Que la vierge de N. S. arrouse du sang sacré de N S. son voile, pour donner à ce voile composé de toutes les vertus qu'elle porte sur sa teste tout son ornement, sa beauté, sa grace & son fruit, pour par ce moyen agréer à son Espoux, comme faisoit S. Agnes qui disoit de luy. *Sanguis ejus ornavit genas meas.* C'est de sang precieux & de ses merites que je tire le vermillon de mes jouës qui est la couleur de mon innocente pudeur, & la marque de la chasteté de mon cœur.

S. Ambros. l. de Instit. Virginis.

Optatus Milev. l. 6.

Baronius ad annum 362.

Levit. 4.

CONCLUSION.

ET enfin, ô ma chere Sœur, cherissez ce double voile, materiel & spirituel, gardez ce voile que l'on vous a donné en

cette si belle Ceremonie, vivez conformement à la noblesse qu'il vous marque, & possedez les vertus qu'il vous insinuë & donnez-vous bien de garde de devenir telle par vôtre mauvaise & lâche conduite que vous fussiez trouvée digne que l'on vous enlevast & arrachast ce voile de vôtre profession qui seroit la derniere des cõfusions qui vous pourroit arriver sur la terre. Pensez & repensez serieusement à toutes ces choses. Je vous dis donc encore une fois; aimez, cherissez, baisez ce voile, qui vous doit étre un perpetuel souvenir de ce que vous devez étre. Les Dames Chrétiennes, les Vierges chastes, méme seculieres, étoient tellement jalouses du voile signe de leur pudicité, ou de leurs coiffes faites en forme de voile qu'elles portoient sur leur teste, que pour rien du monde elles n'eussent voulu paroître sans luy, ny qu'on le leur eut enlevé; usques-la méme que si elles étoient traînées au Martyre, elles ne vouloient pas paroître en cette action, sans en étre munies: & les bourreaux le leur voulant ôter elles se débattoient pour ne le point lâcher. Et il est marqué de S. Austreberthe qu'étant menée au lieu du supplice, comme on luy voulut ôter son voila elle resista fortement & le serrant autour de son col elle donna par apres sa teste à couper aux bourreaux. Ainsi, ô ma Sœur, cherissez & gardez si soigneusement vôtre voile Religieux, & qui a été beny & sanctifié par la priere de l'Eglise, avant que vous étre imposé sur la teste, que vous ne l'abandonniez iamais: mais principalement cherissez & conservez si soigneusement vôtre voile principal & spirituel, qui est fait comme nous avons dit tantôt, de l'assemblage de toutes les vertus dont le voile materiel n'est que le signe, que iamais vous ne l'abandonniez, vivant toûjours comme il est convenable à une fille qui par religieuse profession est quelque chose de saint & sacré, c'est une épouse de N. S. & c'est enfin une victime de Dieu.

Surius tomo 1. die 10. Feb.

Encore ce petit mot, ma Sœur, & puis je vous laisse. Quand autresfois un peu apres vôtre naissance on vous presenta au Baptéme pour là étre faite Chrétienne, on vous mit sur la teste un petit voile blanc, & en vous l'imposant on vous dit ces paroles. *Accipe vestem candidam quam immaculatam perferas ante tribunal Domini nostri Iesu Christi vt habeas vitam æternam*: par là l'Eglise vous imposant ce voile, & vous admonestant de conserver ce petit habit sans tache, pour paroître un jour ainsi revétuë devant le Tribunal de N. S. à la fin de la vie, & pour étre trouvée digne de la vie Eternelle. Par là dis-je, l'Eglise vous faisoit cette instruction salutaire, devenant Chrétienne vous vous engagez à une sainte vie, & qu'il falloit bien vous donner de garde de soüiller vôtre

Baptéme, & vous efforcer de conserver jusqu'à la mort vôtre innocence baptismale: maintenant que vous voila dans un âge plus avancé & raisonnable, & que vous vous presentez en ce Monastere lieu de sainteté pour y faire la Profession Religieuse qui est un second Baptême, on vous mettra un voile noir sur la teste, & en vous l'imposant on vous dira à peu pres ces mêmes paroles qu'au Baptéme. *Accipe vestem nigram quam immaculatam perferas ante tribunal Domini nostri Iesu Christi ut habeas vitam æternam.* Par là sçavez vous ce qu'on veut entendre ? Ha ma Sœur, par ce voile & tout cét habit Religieux, dont on vous revest, & par cette sainte Maison en laquelle on vous enferme & cette devote compagnie à laquelle on vous fait l'honneur de vous associer, on vous fait cette sainte leçon, de mener une vie vrayment Chrétienne, & parfaitement Religieuse, que vous aimiez & craigniez Dieu comme vôtre Maître & vôtre souverain Seigneur, & vôtre époux, & que vous cherissiez vos prochains comme vos Sœurs & vos compagnes, que vous gardiez les promesses que vous avez faites à Dieu de vivre en pauvreté, chasteté & obeïssance, observant soigneusement les Regles, Statuts, & Constitutions de vôtre Institut : que vous viviez dans l'integrité de vôtre profession marquée par vôtre voile, sans la prophaner & la soüiller par une vie vicieuse & reprehensible, à ce que vous soyez trouvée à la mort sans peché devant le tribunal du Souverain Juge, & digne de la vie Eternelle. *Vt habeas vitam æternam. Amen.*



DES VOEUX DE RELIGION en general.

ENTRETIEN TROISIEME.

Introibo in domum tuam in holocaustis. Psal. 65.

J'entreray en vôtre maison (qui est l'Eglise ou la Religion) & là je me sacrifieray en me voüant, me consacrant & me donnant tout à vous.

Si quid vovisti Deo, ne moreris solvere. Eccles. 1.

Si vous avez fait quelque Vœu à Dieu, accomplissez-le au plûtôt.

CEUX qui nous ont fait état de la Ville de Hierusalem l'ont principalement recommandée de sa force : Hierusalem, dit Isaïe, est une ville forte. *Vrbs fortitudinis nostræ Sion*, c'est à dire, Hierusalem est une ville tres-forte, *urbs fortitudinis*. Et exposant les causes de cette force & en quoy étoit située cette force si grande, le méme Prophete dit qu'elle étoit telle à raison de ses murs remparts & bastions : *Ponetur in ea murus & antemurale.* Elle avoit des murs, des contremurs & des rempars : & c'est aussi en quoy les Juifs s'appuyoient fort & s'estimoient comme inexpugnables. Or c'est cela dont que N. S. qui est le Pere & le Maître des Religions a gratifié ces maisons en les établissant. Car tenant chaque Institut & Congregation Religieuse comme une Hierusalem spirituelle & comme une ville qui luy étoit bien chere, selon la pensée & l'expressiō du Prophete; *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei* ; il la munit, il la fortifie, il la veut rēdre invincible, & pour cela il luy dōne non des tours & des murailles de pierre, mais il luy dōne un triple mur spirituel, à sçavoir les Vœux, les Regles & les Constitutions, avec cette parole que pourveu que chaque Institut garde & maintienne bien ses Vœux, ses Regles & ses Constitutions, bien gardez, comme trois murs puissans, ils maintiendront aussi & conserveront chaque Congregation & Institut particulier.

III. ENTRETIEN

Isaïe 26.

Veu donc les avantages, la necessité & les bons effets de ce triple mur pour le bien & la fermeté de la Vie Religieuse, c'est à dire, des Vœux, des Regles & des Constitutions, je manquerois si traitant de l'état & de la Vocation Religieuse, j'omettois à ex-

pliquer ce que sont ces trois choses qui en sont toute la force & le soûtien. C'est par où il faut commencer & c'est ce qu'il faut que je fasse en commençant par les Vœux, & que j'en dise quelque chose en general avantque de descendre au particulier. C'est pourquoy à propos des Vœux en general je feray voir en cét Entretien : premierement ce que c'est qu'un Vœu, notamment celuy de Religion : en second lieu, l'état sublime où les Vœux de Religion, montent & élevent les Ames qui les font : & enfin l'obligation qu'on a à les garder. Ce sont les trois parties de nôtre Entretien.

I. POINT. POUR bien connoître ce que c'est qu'un Vœu, & en particulier le Vœu de Religion, il en faut apporter la definition & l'expliquer par ses parties.

I. I. Premierement donc je dis que le Vœu, est une promesse : & pour sçavoir ce que c'est que promesse, il faut sçavoir qu'il y a une grande difference entre une Pensée, un Desir, un Propos & une Promesse, & de toutes ces quatre chôses il n'y a que la derniere qui fasse un Vœu. Car pour penser à quelque chose, pour la desirer, pour se proposer de l'effectuer, on ne l'a pas promise pour cela, & jusques là il n'y a encore rien de fait. Mais quand à la pensée, à l'affection ou desir & au propos ou dessein, vous ajoûtez promesse, c'est ce qui fait propremẽt le Vœu: comme quand l'on promet de vivre en pauvreté, chasteté & obeissance, qui composent les trois Vœux de Religion, pour lors cette promesse fait le Vœu, si elle est faite avec toutes les circonstances essentiellement requises, comme sont l'âge, la qualité du lieu, la pleine liberté, & autres que nous pourrons expliquer cy-apres.

II. II. En second lieu le Vœu est une promesse faite à Dieu, & on ne vouë, ny aux Anges, ny aux Saints, ny aux hommes sur la terre, mais à Dieu seul : & le Vœu est un acte de Religion, qu'on ne fait que pour honorer Dieu. Que si les Vœux de Religion se font aux Saints, aux Prelats & aux Superieurs, il ne sont nommez là que comme témoins ou comme Advocats de l'action, ou comme mediateurs pour implorer leur intercession, mais non cõme personnes à qui on fait ou on presente cét acte de la vertu de Religion.

III. III. De plus tout vœu doit être fait avec deliberation, & avec liberté & où il se trouve de l'inconsideration ou de la violence, il n'y a point de Vœu, & toute promesse inconsiderée faite à Dieu est rebuttée de luy, comme dit le Sage fils de Sirach. *Displicet Deo stulta promissio.* *Eccli. 1.*

IV. IV. Je dis encore en la recommandation de l'œuvre qui se fait

par Vœu, que cette action ainsi faite par Vœu, est bien plus meritoire que fait & offerte à Dieu, mais sans Vœu, & le Docteur Angelique en fournit trois raisons.

1. La premiere, parceque l'acte de Vertu qui est fait par un Vœu, étant un acte de la sublime vertu de Religion, cela fait qu'il contient & enferme double degré de bonté, & double merite: l'un qui correspond à la nature de la vertu en soy, comme celle par exemple de chasteté, ou de pauvreté: & l'autre à raison du Vœu, dautant qu'étant une vertu voüée, elle est relevée par la vertu de la Religion, à qui pour lors elle appartient. Et comme quand quelqu'un qui a voüé chasteté à Dieu peche contre cette vertu, l'acte de ce peché a une double difformité, & double malice, & celuy qui le commet commet deux pechez mortels, l'un contre la vertu de chasteté, comme telle, & entant qu'opposée au sixiéme commandement, l'autre contre le Vœu qu'il a fait de chasteté, & que pour cela est il un sacrilege: ainsi qui exerce un acte de chasteté voüée, emporte par son action double merite. 1.

D. Thom. 22 488. art. 6.

2. La seconde raison pour laquelle l'acte de vertu fait par un Vœu est plus meritoire, qu'étant faite sans vœu; c'est à cause que celuy qui exerce une chose par vœu, donne plus à Dieu que celuy qui la fait sans vœu: dautant qu'il ne donne pas seulement ce qu'il fait, mais il donne aussi sa liberté à ne pouvoir faire autrement: & comme dit saint Anselme, il donne à Dieu non seulement le fruit, mais l'arbre. *Non tantùm fructum, sed & arborem*; & encore comme dit S. Bonaventure. *Non tantum usum, sed & proprietatem*; l'usage & la proprieté, la fleur & la tige, le ruisseau & la fontaine; la lumiere, & le Soleil. Comme donc il donne plus, plus donc aussi il merite. 2.

3. La 3. raison pour laquelle l'acte de vertu fait par un Vœu est plus meritoire & plus agreable à Dieu, que celuy qui est fait sans Vœu, c'est parceque celuy qui fait une œuvre avec une volonté plus ferme au bien, fait une action plus agreable à Dieu, comme celuy qui fait une action avec une volonté plus determinée au mal est pire & plus desagreable à Dieu. Or qui fait une action par Vœu, il affermit sa volonté & la rend comme immuable à bien faire, & on ne fait le Vœu que pour cela, c'est à dire la volonté qui de soy est changeante, se porte au bien; & partant l'action faite ayant été promise à Dieu par Vœu, luy sera plus agreable & plus meritoire que celle qui se fait avec une pure volonté & sans obligation, qu'on se soit soy-même volontairement imposée. Et par une action de vertu ainsi faite par Vœu, principalement si c'est par 3.

un Vœu de Religion ; l'ame s'éleve à un haut point d'excellence & se trouve bien élevée aupres de Dieu. C'est ce que je vay declarer en cette seconde Partie de nôtre Entretien.

II. POINT. DANS ces cinq chefs, je prouve que la personne qui a fait des Vœux, principalement les Vœux de Religion, est bien elevée, & par leur moyen, elle me semble remontée de bien haut.

I. Premierement c'est que comme telle la voila qu'elle possede aupres de Dieu une excellente qualité : c'est qu'elle devient dans sa famille, sa servãte ou plûtôt même son esclave. La qualité d'esclave de Dieu est bien relevée de soy: David s'en glorifie; O Seigneur, dit-il, *ego servus tuus*; Je suis vôtre esclave. La Ste. Vierge ne dit-elle pas aussi: Je suis la servãte du Seigneur? L'Apôtre le dit, & s'en prevaut incessament, *Paulus servus Iesu Christi*: Paul serviteur de JESUS-CHRIST. Et le Sage a dit, *Magna dignitas, servum esse potentis*; C'est un grand honneur que de se pouvoir dire appartenir à un Grand en qualité même de serviteur : Or qui s'est voüé à Dieu par les trois Vœux de Religion, s'est donné à Dieu en esclavage perpetuel, & par une donation irrevocable & perpetuelle : & par tout il dira qu'il est à Dieu & en portera à son col cette marque, comme cette biche à qui on avoit mis au col cét écriteau lõgues années avec ces deux mots *Cæsaris sum*; j'appartiens à Cesar. Je suis tout à Dieu. Nous sommes tous attachez à Dieu par divers liens, par la loy de nature, par la loy de l'Evangile, par les liens de ses biensfaits communs & par ses particuliers : aucuns par le mariage, d'autres par leurs charges , & ainsi des autres mais il semble que celuy des Vœux est le plus fort : car qui a promis à Dieu pauvreté, chasteté & obeïssance, est lié à Dieu par tout, il est lié par son Ame, par sa liberté, par son corps, par tous ses sens, par ses biens : bref tout ce qui est en luy, n'est pas à luy, mais tout est à Dieu, jusqu'à luy-même.

II. II. Qui a fait des Vœux Religieux à Dieu, va jusques là, que de donner à Dieu, & de rendre Dieu son redevable. S. Augustin en ses Confessions admire, parlant generalement, comment Dieu qui a tout en sa dispositiõ veut bien recevoir quelque chose de la creature. Vous n'êtes jamais pauvre, ô mon Dieu, dit-il, vous êtes pourtant bien aise de faire quelque guain, & vous recevez agreablement sans que vous en ayez besoin tout ce que l'on vous donne : & comme la mer reçoit les eaux de tous les fleuves qui découlent dans son sein, ainsi Dieu ne refuse point ce que les hommes luy presentent, ainsi le pauvre donne au riche, & le rien au

D. August. l. 1. Confess. c. 4.

tout : Or qui fait Vœu se donne à Dieu soy-même.

III. Qui a fait à Dieu des Vœux, je le vois élevé jusqu'à la plus haute tranquillité d'esprit qu'on puisse avoir en ce monde, & qui approche de celle dont on joüit au Paradis. Paix de l'esprit qui est en cette vie le plus sublime & le plus agreable de tous les biens desirables des hommes. Comment vit-on communement en la terre ? On y vit chargé de soucis & de chagrins, & les hommes sont icy comme des Promethées dont les cœurs sont rongez incessamment, tantôt par la violence d'une convoitise, & tantôt par l'ardeur d'une autre, & quand l'une a cessé à marteler un cœur, l'autre toute nouvelle succede qui recommence à le bourreler, & on doit dire à l'hôme ce que N. S. dit à S. Marthe: *Martha, Martha sollicita es & turbaris erga plurima.* Qui est capable d'arrêter ces inquietudes & de donner le calme à l'esprit ? Ce sont les Vœux Religieux, c'est leur propre effet. Le desir des biens est une des sources de l'inquietude d'esprit, la pauvreté voüée appaise ce desir. Le Mariage, les distractions du menage, les plaisirs charnels, causent d'autres troubles: *Mulier cogitat quæ sunt mundi quomodo placeat uxori & divisus est.* Le Celibat & la Chasteté promise à Dieu arrête ces égaremens. L'inconstance de l'esprit & l'ignorance de ce qui est bon & utile, met les hommes dans des doutes perpetuels de ce qu'ils ont à faire, ce qui est la cause pourquoy ils font mille cheutes, mille faux pas en la vie : la soûmission & l'obeissance voüée regle tout cela, & affermit l'esprit pour ne plus vaciller & l'arrête pour ne plus douter. Et par ce moyen on voit comme le Vœu met la paix entiere, & apporte le repos parfait dans un cœur. III. Luc. 10.

IV. Qui a fait à Dieu des Vœux, s'élevant toûjours de plus en plus, exerce un genre de Sacrifice le plus sublime de tous ceux qui se peuvent presenter à Dieu. Chacun sçait qu'on établit ordinairement trois sortes de sacrifices; en l'un desquels toute l'Hostie estoit laissée au profit de celuy qui la presẽtoit: en l'autre une partie se dõnoit à celuy qui la presentoit, mais l'autre à Dieu: & en la troisiéme tout étoit pour Dieu, & on la brûloit toute entiere, c'est pourquoy on l'appelloit holocauste, afin de faire entendre qu'on ne buttoit en ce genre de sacrifice qu'à servir & à honorer Dieu, & à le reconnoître souverainement. Je trouve que dans le monde il se fait par imitation de pareils sacrifices par diverses sortes de personnes. Le premier est tout-à-fait sacrilege & se fait par des hommes mondains, libertins, avares & impurs, lesquels font tout pour eux & n'en veulent que pour eux, & que pour leur bien propre, & leur profit particulier, de qui il est dit par un Prophete, IV.

Habac. 1. *sacrificabit reti suo, & immolabit sagenæ suæ.* Le second genre de Sacrifice ne vaut guere mieux que le precedent, & est offert à Dieu des demy devots, & partant nullement devots, & en ce Sacrifice on donne ses actions à Dieu & au monde, partie on fait pour servir à Dieu, partie on fait pour sa satisfaction : partie à l'Eglise partie au monde, au bal & à la Communion. Or accordez cela si vous pouvez : *Quæ conventio luci ad tenebras.* Le 3. Sacrifice est tres-saint; & c'est le Sacrifice vrayment Religieux & le propre des Religieux, auquel ils donnent tout à Dieu sans aucune reserve, dans l'acte de leurs Vœux : car par la chasteté voüée ils donnent à Dieu leurs corps, par la pauvreté leurs biens, & par l'obeissance leurs Ames : & qu'est-cela moins qu'un holocauste ?

V. V. Enfin ou vay-je monter les Ames qui font à Dieu des Vœux dans la Religion ? Elles font un Sacrifice qui imite le Sacrifice sanglant de N. S. qu'il a accomply sur la Croix. Comparaison hardie, mais avantageuse pour le Sacrifice Religieux, & qui n'est pas sans quelque fondement raisonnable. Je sçais la grande difference qu'il y a entre ces deux Sacrifices, & combien celuy là surpasse en tout celuy-cy. De la part de la personne qui offre le Sacrifice de la Croix.

Car en ce Sacrifice de N. S. en la Croix, l'offrant est un Dieu : ceux pour qui il l'offre ce sont tous les hommes : & le merite de ce Sacrifice est infiny, derivant de la dignité de la personne d'un Dieu homme : où au sacrifice Religieux, l'offrãt n'est qu'un pur homme; la personne pour qui il s'offre n'est aussi qu'un homme, c'est à dire pour le Religieux même qui sacrifie : & toute sa valeur procede de JESUS-CHRIST & non du Religieux offrant.

Mais cependant la ressemblance de ces deux sacrifices est belle & la conformité en est grande. Quel & comment paroît JESUS sur le Calvaire s'immolant pour les hommes? Il est là sur une Croix tout nud, attaché avec trois cloux, delaissé & abandonné de tout le monde, à la reserve de Marie sa Mere qui seule en prend le soin: & lequel enfin y expire: *Inclinato capite emisit spiritum.* Or quel & comment paroist le Religieux dans son Monastere? Il est là comme sur la Croix, car qu'est-cequ'un Monastere qu'un état de Croix ? Il y est nud par l'esprit de pauvreté ; il y est cloüé à trois cloux, ce sont les trois Vœux, Paûvreté, Chasteté & Obeissance, qui le tiennẽt lié, privé & separé de ses amis, à qui il a renoncé, & dit adieu en faisant sa Profession, la mere seule, la Religion, se chargeant d'elle & en prenant un soin tout-à-fait maternel: & enfin il est là comme une victime mourante, & qui perd la vie sur cette Religieuse Croix ou sur cette Religion de la Croix, il meurt

mystiquement pour son Dieu & donne sa vie.

Diray-je, enfin? Ha combien est hautement exaucée & combien magnifiquement élevée par ses Vœux l'Ame Religieuse, eu égard aux recompenses futures! Entendons-le par la réponse que rendit N. S. à S. Pierre, & en sa personne à tous les Apôtres. Ce Prince du College Apostolique ayant renoncé selon le desir de N. S. à tout sans aucune reserve, & ayant abandonné tout son bien qui n'étoit pas grande chose, à soy-méme, & à sa femme, il demanda confidemment à son bon Maître ce que pour cela il luy donneroit: *Ecce nos reliquimus omnia & sequuti sumus te, quid ergo erit nobis?* Cét adorable Sauveur luy répondit: Pour le mépris & l'abandon des biens, vous aurez le centuple en cette vie sans parler de l'autre. *Centuplum accipiet, & vitam æternam.* Pour l'abandon des plaisirs charnels, pour la chasteté & pour le refus des Mariages & de leurs usages, vous aurez la joüissance de Dieu en la vie eternelle. *Vitam æternam.* Pour le mépris de soy-même par l'obeissance & l'humilité, je vous donneray au jour de mes grandes assises place à mes côtez, & je vous feray, & tous ceux qui seront semblables à vous, mes assesseurs, pour juger avec moy tous les mortels: *Cum sederit filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis & vos super sedes duodecim judicantes duodecim tribus Israël.* Et c'est-là la recompense qui est promise & qui sera donnée à tous les Saints Religieux, ce qui me fait voir avec tout ce que jusqu'icy j'ay dit, combien en effet est sublime & élevée la Grace, l'état & la Vocation Religieuse. *Math. 19.*

MAIS comme ce n'est pas le tout en matiere d'actions vertueuses & sublimes de les promettre à Dieu cõme il se fait par les Vœux de religion, & que le principal est d'executer ce qu'on a promis & d'acquiter son engagement, aussi le Religieux n'a pas tant de quoy se vanter sur la hauteur & la sublimité de l'action qu'il a faite, quand il a fait à Dieu ces Vœux. Entre les Vœux les plus excellens & les plus illustres, qui sont les Vœux de Religion, s'il ne travaille à s'en acquiter fidellement, & cependant entre ceux qui voüent il y en a assez & il n'y en a que trop qui se rendent negligens à rendre & à payer ce qu'ils ont promis. On promet en ces temps assez librement, & on rend en ces temps assez negligemment. Ce qui se fait cependant avec injustice & sans aucune raison, ny même sans aucun pretexte valable: & ce sont les deux choses que je vay encore exposer en cette derniere partie de mon Entretien. III. POINT.

I. Ne pas rendre à Dieu ce qu'on luy a promis c'est pecher con- I.

tre toutes les Loix imaginables & c'est se rendre digne de toutes les reproches qui peuvent diffamer un homme aupres toute personne d'honneur.

1. 1. La Loy Divine est si expresse pour obliger celuy qui a promis d'executer sa parole qu'il ny a rien de si commun dans les Ecritures. Il est libre à l'homme devot faire les Vœux de Religion aussi bien que d'autres, & de prometre à Dieu, pauvreté, chasteté & obeïssance, & le Vœu se définit, une promesse volontaire, comme j'ay dit tantôt; *Votum promissio voluntaria.* Mais depuis que le Vœu est prononcé, il en rejalit un engagement ou une necessité : on n'est plus libre à ne pas faire ce que par le Vœu on s'est
Deuter. 23. obligé de faire *Quod semel egressum est de labijs tuis, implebis; & facies quodcumque promisisti. Cum votum voveris Domino Deo tuo, non tardabis reddere.*

2. 2. La nature seule enseigne cela. Et il s'est veu même des personnes qui sous l'engagement qu'il avoient fait de se representer à tel lieu & en tel temps, quoy qu'au peril méme assez certain de leur vie ont tenu leur parole pour ne pas paroître infidelles.

3. 3. Qui rompt son Vœu, & devient proprietaire avec une pauvreté, rebelle, apres une obeïssance, impur apres une chasteté voüée, il a menty, non aux hommes, mais à Dieu. *Mentitus es spiritui sancto, non hominibus, sed Deo.*

4. 4. Rompre son Vœu c'est se moquer de Dieu & s'engager à la condamnation de Dieu dit S. Benoist. *Qui votum frangit, damnatur à Deo quem irridet.*

5. 5. C'est scandaliser les autres.

6. 6. Rompre un Vœu c'est une fornication spirituelle, & c'est manquer à sa parole qu'on avoit donnée à Dieu, comme à son Epoux.

7. 7. Bref c'est un grief peché qui porte qualité de sacrilege par dessus la malice qui se retrouve dans l'espece du peché que l'on commet en particulier.

II. II. Je sçay que les infracteurs de leurs Vœux, & ceux qui ne font pas grande conscience de passer par dessus leurs promesses en fait de la pauvreté, chasteté & obeïssance; ne manquent pas d'aleguer plusieurs excuses ou pretextes pour appuyer ou excuser ou diminuer la santé de leur libertinage, & avoir des raisons valables pour authoriser la licence qu'ils prennent de violer ou en tout, ou en partie leurs Vœux; & qu'ils alleguent quelquefois le trop grand nombre de Reglemens ou la trop grande difficulté d'executer ce qu'on a promis. Mais je crois qu'à une Ame bien

bien intentionnée, bien fidele & bien raisonnable, tout cela paroîtra nul, faux & sans solide appuy, & n'avoir autre fondement que le pur desir de suivre en tout ses appetits & inclinations depravées. Examinons cecy un peu à fonds.

1. La Pauvreté, qui est un des Vœux essentiels de la Religion, vous semble un joug insupportable : aussi ne vous mettez vous guere en peine d'en rompre les reglemens. Mais ô Religieux proprietaire, n'avez vous pas en ce fait grãd tort? Qu'est-ce qui vous paroist de tant onereux dans la pauvreté, considerée principalement en la maniere qu'elle est observée dans les Monasteres? 1.

Premieremẽt la vie pauvre des Religions n'est pas tant une Pauvreté qu'une simple desappropriation: ce qu'on a de besoin on l'a toûjours, excepté qu'on ne le peut appeller sien, ny dire qu'il est à soy. Peut-on dire qu'on est pauvre tandis qu'on ne manque de rien, qu'on a abondance de tout, & qu'on a même les choses avec plus d'abondance qu'on ne les auroit pas, & que l'on ne les a pas dans le siecle.

De plus, combien y a-t-il de personnes qui sont bien cõtraintes d'être pauvres, quoy qu'elles n'ayent pas voüé la pauvreté? He pourquoy ne l'ayant pas voüée il faut bien qu'ils la souffrent, & vous l'ayant voüée vous ne la voudrez pas souffrir? y a-t-il de la raison?

Et enfin c'est qu'à la pauvreté volontaire, est promise pour recompense le Royaume Celeste.

2. Au fait de la Chasteté qui ne la gardera precieusement d'entre ceux & celles qui l'ont voüée à Dieu? 2.

En verité de soy, sans que même on cõsidere qu'elle soit voüée, elle est si precieuse qu'elle est le digne dot des personnes Religieuses. Ceux qui parlent & qui écrivent des Religieux Monasteres soit d'hommes, soit de filles, & de ces derniers principalement, comparent ces Maisons aux essains de mouches à miel : la republique ou la police de ces petits animaux est admirable. La mouche à miel naist dans le miel, elle vit dans le miel, elle meurt dans le miel : en cela ces mouches sont les images des personnes Religieuses, lesquelles naissent dans le miel, & leur naissance en Religion est non par alliance charnelle comme celle des abeilles, mais elle est toute pure : elles viennent du miel dans le miel. Voyez vous pas dans leurs ouvrages & dans leurs gasteaux? ces petites cellules si bien distinguées ne sont elles pas vrayment l'image des cellules Religieuses, dans lesquelles chaque Religieux y demeure & y vit de Dieu, comme l'abeille de son miel: & enfin aussi elles y meurent?

Elle est un tableau & une petite copie de ce qui se passe au Ciel d'où tout commerce charnel & impur est banny: *In cælo neque nubent, neque nubentur.* Quel est le meilleur modele pour la vie de la terre que celle du Ciel ?

Joint qu'elle fait en cette vie le repos & la Beatitude du cœur, puisquelle décharge l'ame de tous les soins, les chagrins & les soucis qu'entrainent avec soy tant les vrais & legitimes, que les vrais & faux, & que les impurs amours.

L'obeïssance est une des sujettions contre laquelle reclameroit plus volontiers le Religieux discole, mais sans raison comme il semble : car que trouver à redire a l'obeissance religieuse ?

Premierement elle est voüée, allant à cette source il ne faudire mot. il n'y a rien à dire, il ne faut qu'obeir.

L'obeïssance porte son époux devant Dieu. En effet qu'heureux est l'obeïssant, car il n'est jamais en faute, ses cheutes même sont des vertus, on a toûjours gagné quand on marche par l'obeïssance. *Vir obediens loquetur victorias.*

Ha qu'on évite de faux pas, & ensuite de malheurs quand on ne vit pas à soy ny à sa volonté & à sa liberté : il n'y a conduite pire au monde que sa volonté propre.

Mais vous vous plaignez ô homme, qui apres vôtre Vœu de vouloir obeïr, repugnéz à obeïr. Faites-vous autre chose, en obeïssant que ceque tout le monde fait ? y a-t-il homme sous le Ciel qui n'obeïsse & qui n'ait quelqu'un au dessus de soy, qui ait droit de luy commander, & luy obligation de luy obeïr? Les serviteurs n'ont-ils pas au dessus d'eux leurs maîtres ? ces maîtres n'ont-ils pas leurs Juges? les Juges subalternes n'ont-ils pas les Parlemens? les Parlemens n'ont ils pas les Rois? les Rois n'ont-ils pas leurs Prelats & leurs Confesseurs? les Prelats & les Cõfesseurs, n'ont-ils pas le Pape, le Pape avec tous les mortels, n'a-t-il pas Dieu ? C'est ce qu'avoit reconnu le Sage Salomon, & ce qui le mettoit à la raison, & luy reprimoit son orgueil. *Excelso est excelsior alius, & super hüc quoque eminentiores sunt alij, & insuper universæ terræ Rex imperat servienti.* Au dessus de tout homme superieur, il y en a toûjours encore un autre au dessus: Et voulez vous ô Religieux discole étre seul sans superieur & sans obligation à l'obeissance, & particulierement apres que vous l'avez voüée ?

Eccl. 1.

Mais oyez encore cecy pour recõnoître combien vôtre plainte & vôtre refus d'obeïr est déraisonnable. Vous vous plaignez qu'il vous faut obeïr & que cela est bien dur ; Ha Dieu du Ciel ! cõsiderez combien au monde il y a d'obeissances plus dures, plus rudes & plus pesantes que la vôtre. Considerez les cõmandemens

qu'un méchant maître a faits à son serviteur, un Seigneur à son esclave, un Capitaine à son soldat, un Comite à son forçat de Galere, un de ces maris, tigres & barbares à sa femme. Ha que dites vous à cela? Hé vous vous plaignez:& tous les commandemens de vos Superieurs reguliers ne vous arrachent pas un poil de a teste? Revenez donc à vous & obeïssez.

Je vous entends encore plaindre sur le sujet de la peine qu'il y a dans les Monasteres à supporter les divers humeurs des personnes avec qui on a toute sa vie à être & à converser; & qu'il faille souffrir des esprits bizares, mal faits, sans raison, brutaux, rudes & durs, en un mot de mauvaise humeur.

Et moy je réponds que c'est peut-être vous même qui étes cét homme ou cette fille de cette fâcheuse humeur telle que vous dépeignez celle des autres, car souvent nous accusons les autres du défaut qui est le nôtre propre, & qui n'est pas celuy de la personne à qui nous l'imputons.

Mais posez que vous ne vous abusiez pas en ce jugement, & qu'il soit vray que vous ayez à vivre avec des personnes de mauvaise, de difficile & de fâcheuse humeur: Faites reflection sur les pensées suivantes & cela vous obligera à cesser vos plaintes sur l'état de vôtre condition de vie. Considerez que N. S. a bien traité avec Judas, songez que tel qu'est ce compagnon, ou cette compagne avec qui vous vous voyez obligé de vivre, vous a été donné de Dieu, pour par là vous faire nombre de pratiques des vertus, & ainsi vous faire meriter & posseder un jour le Ciel. Pensez que si ce compagnon ou cette cõpagne de vie ne fait pas ce qu'elle doit envers vous, de vôtre part faites vôtre devoir envers elle, car son vice ou sõ défaut n'autorise pas le vôtre: enfin faites état que vous êtes venu en Religion, pour être cizelé, martellé, & qu'autant qu'il y a dans la maison d'officiers & de religieux particuliers, ce sont autant de personnes qui sont députées pour cela. Apres ces veuës, aurez vous à vous plaindre en rien de la part d'aucun de ceux avec qui vous avez à vivre?

Vous pourriez peut-être former encore quelque plainte de la multitude des reglemens qu'il y a à garder dans les Cloîtres.

J'accorde qu'il y en a beaucoup: car il ne se fait rien dãs les saintes Religions, que pour cela il n'y ait ordre & regle: mais il y en avoit plus chez les Juifs chez qui on en avoit jusqu'à 667. mais le Prophete-Roy ne s'en plaignoit il pas comme d'un excez, & d'une surcharge, tant s'en faut il en loüoit & remercioit Dieu, & s'en estimoit redevable à Dieu comme d'une grace bien particuliere: *Non fecit taliter omni nationi; & judicia sua non manifestavit eis.*

1 Et d'ailleurs, c'eſt qu'il n'y a dans les Cloîtres de reglemens
qu'autant qu'il en faut pour bien dreſſer & ordonner les actions
de la vie.

Vous adjoûterez encore peut-être, que ce qu'il y a d'importu
dans la pratique des Vœux & des Regles, c'eſt que c'eſt tous le
jours à recommencer les mêmes choſes, & c'eſt n'avoir jama
fait, ce qui eſt fort ennuyant:& c'eſt faire comme l'aſne qui tou
ne toûjours la meule du moulin.

Oüy il eſt vray; mais toûjours faiſant le méme, c'eſt que toû
jours on s'avance à ſon Eternité, & plus on s'approche de ſa bien
heureuſe poſſeſſion.

3 Il y peut avoir encore une choſe capable de faire de la peine e
la pratique des Vœux, & celle-cy ne regarde que les Sanctimo
niales. C'eſt ſur le fait de la Clôture à laquelle par le Decret du
Concile de Trente, toutes les Religieuſes ſont obligées ſou
peine d'excommunication:par deſſus quoy encore dans quelque
Monaſteres on en fait un quatriéme & un particulier Vœu. O
cela pourroit donner ſujet de plainte à quelques Filles à qui cet-
te Clôture voüée ſeroit devenuë ennuyeuſe, inſupportable & à
charge, & qui deſireroiēt la liberté d'aller & de venir à diſcretion.

Mais pour faire trouver agreable la Clôture voüée à celles qui
ſont dé-ja fort ſatisfaites de s'y être engagées, & en ôter l'ennuy
à celles à qui elle ſemble dure & fort à charge, il faut employer
les penſées ſuivantes.

1 Demeurer ſeule dans ſa Clôture ſelon ſon Vœu, ſans concevoir
& entretenir le deſir de ſortir de l'enceinte du Monaſtere, c'eſt
imiter & honorer par effet l'état du Verbe Incarné fait homme en
terre, qui s'eſt mis en Clôture neuf mois dans le ſein de la Vierge:
& qui s'eſt mis encore en clôture pendant ſa vie, quarante jours
dans l'étable de Bethleem, quarante jours dans le deſert,& beau-
coup de mois & d'années dans ſa maiſon de Nazareth.

De plus: qui aime bien Dieu trouvera agreable ſa priſon volon-
taire,& entrepriſe pour l'amour de Dieu, & l'affection avec la-
quelle on ſe renferme volontairement dans une clôture,fait trou-
ver cette priſon douce & plus libre que toutes les libertez qu'on
goûte dans les campagnes. N'avez vous jamais veu ces forçats de
Galeres & qui tirent à force de bras à la rame? En les conſiderant
captifs, priſonniers&detenus comme ils ſont dās leurs vaiſſeaux,
& liez les uns aux autres, je me repreſente voir des Religieuſes
leſquelles ſont comme une trouppe de Galeriennes ſerrées &liées
enſemble. Mais dans ces Galeres entre ces captifs, il y en a cer-
tains qu'on appelle Chiourmes,qui ſont certains entre ces Gale-

riens qui sont dans ces vaisseaux, lesquels pour y avoir long-tẽps qu'ils y sont, se sont rendus ces lieux si faciles, qu'ils s'y plaisent, ils ne sont plus liez ny serrez, ils sont comme volontaires, & quoy que tels, ils n'en sortent pourtant pas. Il en est ainsi des saintes Religieuses, qui étant des captives de JESUS-CHRIST, parcequ'elles aiment Dieu, cela leur fait trouver leur prison douce. Telles personnes sont parfaitement des prisonnieres volontaires, & la porte du Monastere auroit beau étre cent fois ouverte, & la liberté leur seroit millefois donnée de sortir qu'elles ne le feroient pas une seule, l'amour fait leur contentement & rend leur captivité libre, & leur prison autant agreable que volontaire.

Mais pour celles qui ne pourroient pas être persuadées par ces raisons de pieté, de trouver agreable leur clôture, qu'elles tâchent à se rendre à ces suivantes. Qu'elles pensent se voyant en clôture que cela leur marque que leurs passions, qui comme des bestes farouches & sauvages ont besoin d'être enfermées de grilles de fer, de crainte qu'elles n'échappent. Davantage combien y a-t-il au monde de Royaumes où les femmes sont bien encore autrement fermées & resserées que ne sont les Santimoniales? Le mot de Serrail seulement en est la marque & en donne l'effroy. Et puis pour une petite clôture & de peu de jours Dieu promet la vaste amplitude de tous les grands espaces des Cieux, qui sont sans bornes ny limites. Et enfin à tout dire: qu'est-ce qu'il y a de beau qui merite d'être veu en toute la terre? Et partant tout bien consideré à qui la clôture dans son Monastere, pourroit elle sembler hideuse, ennuyeuse & desagreable?

Tout cela doit obliger l'Ame Religieuse a s'étudier à garder à Dieu les promesses qu'elle luy a faites en se donnant par ses vœux à son service, & à les garder en la meilleure maniere qu'elle pourra. Qu'elle tire de son cœur ces pieux sentimens d'aise interieure d'avoir fait à Dieu des Vœux, qu'elle renouvelle souvent entre Dieu & elle ses saintes promesses, & qu'elle proteste de vouloir totalement être à luy par l'accomplissement entier de la pauvreté, chasteté, obeissance & par le parfait acquit de ses Regles. Ce seront là pour elle les vrayes voyes du Paradis.

DU VOEU DE PAUVRETÉ.

ENTRETIEN QUATRIÉME.

Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse Discipulus. Luc. 14.

Qui ne renonce point à tout ce qu'il possede, ne peut point être mon Disciple.

IV. ENTRETIEN

ON ne connoîtra jamais mieux la Pauvreté que par les Richesses, entant qu'elles luy sont opposées : & pour bien connoître ce que sont les Richesses, il faut à leur égard distinguer en elles la Convoitise, le Domaine & l'Usage La Convoitise c'est l'amour & l'affection qu'on a pour les biens de la terre, soit en les desirant quand on ne les a pas, soit en les cherissant & se complaisant en la joüissance d'icelles quand on les possede. Le Domaine c'est le pouvoir absolu qu'on a sur les biens de la terre, pour en disposer à sa discretion & à sa volonté, & pour en faire tout comme on voudra independemment de qui que ce soit. Et l'Usage enfin c'est l'employ actuel de ces biens de la terre, ce qui se fait quand on s'en sert dans les occasions de ses besoins, de ses necessitez ou commoditez de la vie. Cela supposé je dis que la Pauvreté est un dépoüillement entier que fait le Religieux des biens de la terre, tant à l'égard de la convoitise que du domaine & de l'usage :& la Pauvreté voüée dépoüille le Religieux qui en a fait vœu, de tout bien & de toutes commoditez de la terre, s'il veut fidelement & exactement garder son vœu, & s'il veut être vrayment Pauvre. Elle le dépoüille dis je de la proprieté, du domaine & de l'usage, au moins des choses superfluës & nõ necessaires, ou tres commodes à la vie. Et qui ensuite de son vœu ne renonce à tout cela, il faut qu'il sçache de la bouche même de N. S. qu'il ne peut pas se qualifier son Disciple. *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet non potest meus esse Discipulus.* Et c'est la triple obligation du Religieux à l'égard de la Pauvreté, & au sujet du Vœu solemnel qu'il en fait publiquement à la face de l'Eglise.

I. POINT. LA premiere obligation que s'est imposée le Religieux par la force de son Vœu de Pauvreté, c'est de renoncer de cœur

& d'affection aux richesses & à tous les biens de la terre, comme sont or, argent, maisons, terres, rentes, meubles, habits, & toute autre chose de pareille nature, dont on tire commodité pour le soûtien de la vie. Et le Religieux ayant, dis-je, voüé Pauvreté, c'est comme s'il disoit, Je renonce à l'amour & au desir des biens, & je veux être Pauvre d'esprit, de volonté & d'affection. Et desquelles personnes il faut tout d'un coup dire en termes de N. S. *Beati pauperes spiritu.* O qu'heureux sont les Pauvres d'esprit, de cœur & de volonté.

Cette obligation a être pauvre de cœur & de volonté & n'avoir point d'attache aux richesses, regarde sans doute les Religieux, ils en ont fait le Vœu : mais elle ne les regarde pas seuls : tous les hommes de la terre, de tout âge, sexe & temps & lieu, sont engagez dans la même cause, & il ont tous la même obligation de vouloir vivre pauvres d'affection; soit qu'actuellement ils soiét riches, ou qu'ils soient actuellement pauvres. C'est ce qu'a pratiqué le Patriarche Abraham ce grand pere des croyans & le maître des Natiōs. Le fidele entre les infideles Job nous dit luy-même de soy qu'il a été tel que cela en ces paroles, selon l'interpretation que leur a donnée S. Jean Chrysostome. *Si vidi Solem cum fulgeret & Lunam incedentem clare; & latatum est cor meum in abscondito & osculatus sum manum meam ore meo, quod est iniquitas maxima.* Si jamais j'ay regardé le Soleil dans ses plus puissantes lumieres, & que je m'en sois réjoüy dans le profond de mon cœur : si, dis-je, j'ay fait ce qui seroit en moy une grande offense; que le Grand Dieu me punisse. Quel peché donc seroit-ce celuy-là, que demande S. Chrysostome, de regarder le Soleil, la Lune dans leur splendeur? Et il répond que par ces astres leur beauté est désignée la beauté de toutes les choses muables & perissables de la vie, comme sont les richesses, les vêtemens, les pierreries, l'or & l'argent : Or, dit Job, Dieu sçait si toutes la pompes & la beauté de toutes ces choses m'ont donné dans les yeux, & si elles ont passé jusqu'à mon cœur : *Si vidi Solem cum luceret & latatum est cor meum in abscondito*; Je croirois ayant fait cela, avoir fait une espece de peché d'idolatrie. Mais cela n'est point arrivé. Non certe, car Job est un cœur degagé & un riche Pauvre & vrayment le cœur Pauvre. Telle a été Judith, laquelle dans le milieu de ses pompes, environnée de perles & de diamans, protestoit qu'elle n'y avoit pas le cœur. Mais ce grand dépoüillement des choses de la terre appartient specialement au Nouveau Testament. Nôtre Seigneur en a fait la regle le premier sur la montagne & il l'a proposée avec atribution de la qualité de Beatitude à

Job. 31.

Job. 31.

Math. qui la pratiqueroit. *Beati Pauperes spiritu.* Et le Prince des A-
Act. tres S. Pierre fait voir qu'il en est dans la pratique disant, *Argen-
tum & aurum non habeo.* Je n'ay ny or, ny argent, & comme l'
D. Ambr. fait, parle en suite S. Ambroise, *sed nec requiro*, je n'en ay n
n'en desire aucunement.

Et N. S. a tres-à propos voulu arréter dans le cœur des hom-
mes cét appetit & cette convoitise des biens & des commoditez
temporelles, parceque si une fois on luy donnoit entrée, ce seroit
à même temps le passage ouvert à toutes sortes de vices, parce-
que la cupidité est la racine de tous les maux: *Radix omnium ma-
lorum cupiditas*; cõme l'enseigne l'Apôtre qui s'expliquant davan-
1. Tim. 6. tage, dit contre ceux qui sont engagez en cette passion, *Qui
volunt divites fieri incidunt in tentationem & in laqueum Diaboli, &
desideria multa inutilia & nociva quæ mergunt homines in interi-
tum & perditionem.* Ceux qui desirent devenir riches, sont en état
de tomber dans les tentations, dans les lacets du Diable, & for-
gent dans leurs cerveaux mil & mil souhaits & desirs inutiles, &
même nuisibles, qui plongent ceux qui les forment dans la rui-
ne & perdition.

Donc, ô homme Religieux ne mettez point vôtre cœur à cette
maudite convoitise de l'argent & des biens. *Tu autem ô homo Dei,
hæc fuge*, disoit S. Paul à son Timothée, & vous ô homme de
Dieu, fuyez cela & éloignez vôtre cœur de l'amour des ri-
chesses de la terre.

II. POINT. LA seconde obligation à quoy est engagée la personne Reli-
gieuse ensuite de son Vœu & pauvreté, sur le sujet des ri-
chesses, c'est à l'égard du domaine & de la possession des biens: &
elle consiste à se depoüiller absolument du domaine dequoy que
se soit des choses qui se peuvẽt posseder en la terre, ce qui s'apelle
desappropriation. Et qui a voüé pauvreté en sa professiõ Religieu-
se, c'est le même comme s'il avoit dit. Je voüe que je ne prendray
ny ne conserveray, ny ne donneray, ny n'employeray rien, com-
me appartenant à moy, & je ne diray de quoy que ce soit pas
d'une plume, pas d'une épingle, cela est à moy.

Ce genre de pauvreté est de grande perfection: & il est tout à
fait propre aux Religieux & propre à eux seuls: car toutes les au-
tres personnes qui cherissent la Pauvreté Chrétienne, peuvent
être vrayment pauvres & se conserver cependant dans leur pau-
vreté volontaire le domaine des biens qui est à eux, & d'en de-
meurer toûjours proprietaire, ce qui n'est pas permis aux Reli-
gieux. Cette desappropriation di-je, est un acte de haute perfe-
ction:

ction: mais elle impose une étroite obligation. Il est d'une haute perfection: ce que Dieu a voulu qu'il fust de la sorte, afin que les personnes qui se sont consacrées à luy par les Vœux de Religion, fussent plus attachées à luy, dependissent plus de luy, ne tenant en rien à la terre: mais aussi cette desappropriation impose une puissante & bien étrange obligation.

I. Premierement le Religieux ne peut sans être proprietaire & fausser son Vœu, sans la licence du Superieur rien donner à aucun, ny rien prendre d'aucun, soit étranger, soit de la maison. I.

II. Davantage; il ne peut non plus aussi sans congé rien retenir, ny rien cacher dans sa Celle ou ailleurs, soit pour se vêtir, soit pour manger ou pour tout autre usage. II.

III. De plus, même avec licence il ne peut dépenser rien en choses vaines, inutiles, superfluës: non plus que posseder ces choses, & s'en servir; comme seroient meubles, vêtemens, tableaux precieux, & messeans à la modestie Religieuse. III.

IV. Et enfin tout ce que dessus, à donner, à prendre, à posseder, à cacher sans licence, s'étend non seulement à de grandes choses, mais même jusqu'à des petites, jusqu'à pain, vin, vêtemẽt, papier, plume, aiguille, &c. & faire cela ce seroit être proprietaire. Et c'est le sentiment de tous les Peres & saints Fondateurs de tous les Ordres. Saint Augustin en sa Regle dit: *Et non dicatis aliquid proprium*; N'appellez & ne tenez rien, *aliquid*, comme vôtre & comme à vous. Le Patriarche S. Benoist. *Nihil omnino*, marquez, *nihil omnino Monachus habeat proprium.* Et puis, *Nullam omnino rem, neque Codicem, neque Tabulas neque graphium, sed nihil omnino: quippe quibus nec corpora sua nec voluntates licet habere in sua potestate.* Le Moine n'aura rien en propre, & il ne pourra pas disposer comme tel, ny d'un livre, ny d'une tablete, ny d'une plume: car il n'a rien à soy, & ne peut pas dire même que sõ corps ou que sa volonté soient en son pouvoir. Autant en ont dit les autres Peres de Religion. Les Souverains Pontifes ont été de ce même sentiment, Innocent III. rapporté au Droit Canon, dit le même: *Districte prohibemus sub attestatione divini judicij, ne quis Monachorum proprium aliquando possideat*; Nous défendons tres-étroitement sous menace d'être réponsables & punissables au Divin Jugement à tout Moine de rien posseder. Et enfin les Peres de Religion font bien connoître en ce fait leur sentiment, quand on les remarque dans l'histoire punir d'effroyables châtimens le Religieux qu'on trouvoit à la mort être proprietaire, & qu'on trouvoit dans les chambres & coffres quelque chose pour petite qu'elle fust sans la licence du Superieur. S. Macaire ayant trouvé un jour quelques

sols dans la Celle d'un certain Religieux de Nitrie apres sa mort ordonna par le conseil des Peres que l'argent seroit jetté en sa fosse, avec ces paroles prononcées autrefois contre Simon le Magicien. *Pecunia tua tecum sit in perditionem*: Que vôtre argent & vous, vous alliez à la perdition. Et souvent tels proprietaires par le jugement des mêmes Peres ètoient abandonnez là, & sans autre sepulture que celle des asnes & des chevaux.

Et par effet qui viole cette sainte Loy, ce notable Statut & ce beau Reglement de la Pauvreté, & qui devient proprietaire, commet sans doute un grand & un énorme peché.

I. I. Car comme on vient de dire presentement, ce proprietaire Religieux agit contre les Statuts & Reglemens des Fondateurs, contre les Decisions des Papes, contre les sentimens des Peres de Religion, & contre les Docteurs qui traitent tous cela de grand peché.

II. II. Et effectivement ces proprietaires sont des larrons, car ils s'attribuent & s'usurpent pour eux ce qui n'est point à eux : car le Religieux est plus pauvre que le plus pauvre d'entre les pauvres des ruës : car ces gens là encore sont-ils maîtres des bribes que par aumône on leur a données, ce que ne sont pas les Religieux, de ce que la Religion leur fournit.

III. III. De plus ils sont infracteurs de leur Vœu, & par consequent sacrileges.

IV. IV. Telles personnes pechent contre la tres-sainte Trinité. Ils offensent la Puissance & la Providence du Pere, semblant douter de l'une & de l'autre : car craindre de souffrir necessité & de mourir même de faim en gardant exactemēt ce qu'ils ont promis par leur Vœu de Pauvreté, n'est-ce pas douter de la providence & du pouvoir de Dieu, & dire tacitement comme les Juifs, Quoy? est-il croyable que Dieu nous puisse dōner dans ce desert de la Psal. Religiō de quoy nous nourrir & subsister? *Numquid & panem poterit dare aut parare mensam in deserto*? Ils blessent & offensent le Fils, rebuttant sa doctrine de la Pauvreté. Pauvreté qu'il a enseignée à l'Eglise, & qu'il a le premier exercé. Ils ne se peuvent défendre qu'ils n'attaquent la personne du S. Esprit, en luy mentant comme autrefois firent Ananias & Saphira. *Cur mentiris Spiritui Sancto*. Ils ont dit par le Vœu de Pauvreté énoncé qu'ils renonçoient à tout, qu'ils abandonnoient tout leur bien, & quant à la convoitise & quant au domaine, & les voila qu'ils entrent dans l'esprit de convoitise, & dans des biens, & dans l'actuelle proprieté & le domaine des biens, en usant comme proprietaires d'iceux.

V. V. A raison dequoy par dessus tout cela on les peut taxer d'es-

pece de folie, ou au moins de bien peu de jugement, de ce qu'ayant par les Vœux renoncé au siecle, & peut-être à des hautes pretentions du siecle, maintenant par le violement de leur vœu & pour peu de choses ils reviennent aux affections du siecle. C'est ce qu'avoit blâmé en quelques Religieux & avoit taxé de ridicule Cassien en ses Collations: *Nonne ridiculum est quod nonnullos post illum primæ renuntiationis ardorem, quo vel res familiares, vel opes plurimas relinquentes semetipsos ad Monasteria contulerunt, tanto cernimus studio in his quæ penitus abscondi non possunt, quamvis parva viliaque sint, esse devinctos, & horum cura pristinarum omnium facultatum superet passionem?* N'est-ce pas chose digne de risée, de voir en quelques uns, qu apres les premieres ardeurs de leur Vocation qui leur ont fait abandonner leurs biens, & parfois de grandes richesses, & se jetter dans des Monasteres, ce grand feu se venant à ralentir peu à peu, ils paroissent si attachez à de petits meubles dont on ne se peut passer, & à des choses viles, que le soin de les conserver surpasse celuy qu'ils ont eu pour tous leurs moyens. Cassianus l. 4. Collat. c. 21.

Et ne vous fiez pas pour vous croire, ô Ame Religieuse, exëpte du peché de proprieté, si vous avez eu dispense de donner, de retenir, de disposer de tout en la maniere que vous voudrez: parceque renoncer au domaine & à la proprieté des biens, c'est un Vœu solemnel: or ces sortes de Vœux, disent les Docteurs ne souffrent aucune dispense, pas même du S. Pontife, & cõme il est écrit dans le droit: *Nec existimet Abbas quod super habenda proprietate possit cum aliquo dispensare.* Que l'Abbé ne croye pas qu'il puisse legitimement dispenser quelqu'un, au fait de la proprieté. Et si vous répondez à cela que vôtre superieur ne touche point aussi en rien au Vœu de renoncement au propre, & qu'il ne vous donne point licence d'avoir du propre; mais qu'il vous octroye, quant à l'usage, la puissance de vous servir, & d'user de ce que vous avez à quelque chose & en la maniere que vous voudrez: car à cela je replique, que pour l'usage des biens de la terre, cõme les Religieux s'y peuvent gouverner, nous allons incontinent le discuter: mais quant au fait present, je dis en general, que le Superieur ne peut dispenser un sien Religieux inferieur & luy prometre d'user comment il voudra des choses de la terre sinon en des choses raisonnables: & partant la licence qu'il luy donneroit d'user des biens du Monastere en choses superfluës & non necessaires, n'auroit pas de valeur, & ce seroit non une dispense, mais une pure dépense ou dissipation: & elle damneroit celuy qui la donneroit & celuy qui s'en serviroit. Cap. ad Monasterium 5.

Seulement ce qu'il y a à observer à l'égard des Superieurs &

& des inferieurs, c'est à l'égard des Superieurs qu'ils pourvoyent parleurs officiers à ce que rié ne mâque à chaqueReligieux, de qui luy peut être necessaire, pour ne luy pas donner par défaut de commoditez l'occasion de devenir proprietaire. Et à l'égard des inferieurs qu'ils s'étudient à metre leur confiance en la Divine Providence.

III. POINT. LA derniere obligation qui lie la personne Religieuse, en suite de son Vœu de Pauvreté, c'est à l'égard de l'usage des richesses & des biens de la terre, & elle consiste à renoncer non à l'usage de toutes les choses exterieures d'icy bas, car cela ne se peut : & nous sommes tellement composez par la disposition de Dieu Createur, que nous avons besoin pour nôtre subsistance de beaucoup de choses dont on ne se peut absolumét passer en la vie mais par le Vœu de Pauvreté, on se dépoüille de l'usage de toutes choses vaines, inutiles, & des choses qui sont de prix, qui sont superfluës non necessaires & dont on se peut aisement passer, pour ne se servir que des chosesnecessaires, ou qui pour être tres-commodes, approchent de la necessité eu égard à la foiblesse humaine. Qui use autrement des biens terrestres en use contre les Regles, & l'ordre de la Pauvreté voüée. Voila l'obligation des Religieux, quant à l'usage de tous les biens : Et c'est ce qui a été pratiqué par tous les anciens, & c'est ce qui se pratique encore en nos tẽps par un nõbre innombrable de saints & de bõs Religieux qui ont vécu dans cette étroite retenuë en l'usage des choses de la terre. Et elle a été introduite dans le monde par N. S. & continuée par les Apôtres & par les hommes Apostoliques, & persevere encor par les bons Religieux.

I. I. Cette espece de Pauvreté de se dépoüiller du superflu & ne se servir que du necessaire, a été introduite par N. S. lequel a vécu dans une extreme Pauvreté. *Qui non habuit propriam domum in qua caput reclinaret & in qua cum Discipulis Pascha manduceret nec proprium habuit unde tributum solveret*, dit S. Bernard. N. S. étoit si pauvre qu'il n'avoit point à soy de maison pour s'y retirer ny manger l'Agneau Paschal avec ses Disciples, ny dequoy payer tribut.

D. Bern. Serm. in Cœna Dom.

II. II. Cette Pauvreté commencée dans l'Eglise par N. S. s'y est continuée par ses Apôtres & par les Hommes Apostoliques qui ont fait litiere des biens de la terre & n'en usoient que par la voye de la necessité, & faisoient litiere de tout, & quand on lit aux Actes des Apôtres que les premiers Chrétiens renonçoiẽt par amour de la Pauvreté, aux richesses & les venoient jetter aux pieds des Apôtres, *ad pedes Apostolorum*. L'Apôtre disoit

2. Cor. 12.

de soy que la necessité le reduisoit quelquefois à sentir la faim, la soif, le froid, à n'avoir point d'habit pour se couvrir. *In fame & siti, in jejuniis, in frigore & nuditate.* Cyrille de Hierusalem remarque que les Apôtres ne vouloient pas recevoir l'argent des fideles qu'à leurs pieds, *Vt docerent se terrena calcare*, pour enseigner qu'ils les méprisoient & les fouloient aux pieds. C'est ce qu'on observe de tous les Hommes Apostoliques. De S. Basile, a écrit S. Gregoire de Nazianze, que toutes ses richesses étoient de ne rien avoir. *Divitiæ illi erant nihil habere.* S. Ephrem en son Testament mit ces paroles, *Nec crumena, nec baculus, nec pera unquam mihi fuit; numquam aurum aut argentum aut aliam rem possedi.* *Gregor. Naz. Orat. 20.*

III. Et ce que les Saints hommes vrayment ont continué dans l'Eglise sur le fait de la Pauvreté exacte, les Ames saintes & vrayment Religieuses le font encore subsister dans la même Eglise en ces derniers temps, parmy lesquelles on voit un étrange dégagement de toutes les choses de la terre : car examinant & sondant leur maniere de vivre & comment elles usent des biens de la terre, on reconnoist que pour le logement & les cellules qu'en tout il y a de la pauvreté. III

1. Les logemens sont pauvres, sans pompe, sans faste, & tels à peu prés que S. François & sainte Therese vouloient que fussent les leurs, c'est à dire de boüe & de bois & sans aucune façon : *Domus extrui faciant pauperculas ex luto & lignis.* 1. *Tom. 3 Opusc. Sācti Francisci. Collat. 16.*

2. Les Cellules pareillemēt sōt aussi pauvres, dans lesquelles vous ne voyez pas des tableaux dorez, des vases precieux, des courtines à la seculiere, des meubles curieux, de petits ajustemens & accommodemens, dont on se peut fort bien passer, des coffres, cassettes ou boüetes fermant à clef; & tout cela garny, qui sont marques de proprieté, au moins y a-t-il bien matiere de le soupçonner. Mais chambres, où on ne voit que les meubles du Prophete, lit simple, modeste, table & chaire, & chandelier modeste, simple & quelques images de papier, & quelque livre de pieté. 2.

3. La nourriture s'y fournit autant que la necessité & l'honnêteté la peuvent exiger. 3.

4. Le vêtement, en son étoffe & en sa façon, sans faste sans superfluité, & on ne dédaigne pas de porter ses habits faits il y a long-temps & dé-ja usez. 4.

5. On ne sçait en ces maisons ce que c'est que de donner, préter, posseder, troquer, foüiller dans les celles, y emporter quelque chose, ny faire autre pareille action sans licence des Superieurs. 5.

6. On n'entend point de plainte, ny en santé, ny en maladie du 6.

traitement du corps. En santé on s'ocupe au travail, chacun selon sa force & son talent. Et en maladie on ne s'embarasse point pour poursuivre trop empressemment les remedes singuliers, ny les trop saines sorties pour changer d'air, & aller aux eaux. On se contente des remedes ordinaires & qu'on ne prend que par esprit d'obeissance.

7. 7. Et là enfin on y voit une si parfaite Pauvreté que chacun & chaqu'une des particulieres personnes Religieuses va à l'envy à qui aura en la maison, ce qui est le plus vil, & le moindre en toutes choses, en fait de chambres, de vêtement, de nourritures, d'employ ou d'office, & avoir le reste des autres.

Or ô Ames saintes voila la Pauvreté en son point, voila user des choses dans un dégagement bien parfait. Ce n'est pas faute tout cela soit d'obligation avec infraction de Vœu, si on y manquoit, ou non, mais en tout cela, il y a beaucoup de choses qui sont de cette nature qu'on ne viole pas sans violer son Vœu, & les autres qui ne sont pas d'absoluë necessité, mais qui sont fort à desirer, je ne sçay si en ce temps que j'appellerois tant de commoditez, elles seroient à esperer.

I. I. Je dis que cette troisiéme Pauvreté n'est pas en tous les articles mentionez d'une obligation étoite sous engagement à peché contre son Vœu. Non il y en a beaucoup qui le sont; mais il y en a beaucoup qui ne sont que conseil & de perfection volontaire: il ne faut point metre ny laisser dans les esprits des entrées aux scrupules, on se peut fort éclaircir en ces sujets pour se garantir de tout doute, pourveu que pour ces éclaircissemens vous vous adressiez à des personnes intelligentes, & non interessées.

II. II. Mais je dis que si cette Pauvreté quant à l'usage n'est pas en tous ces articles de necessité, elle est pourtant en tous ces articles bien convenable, bien raisonnable, bien haute & bien à desirer.

Car je vous laisse à penser quelle Pauvreté c'est qu'une Pauvreté qu'on voüe & qu'on ne pratique jamais : on proteste d'être pauvre, & on n'experimente aucun effet, ny aucun accident fâcheux & penible que traîne apres soy la Pauvreté : ils se glorifiront d'être pauvres, il voudront bien l'être, mais de ces pauvres à qui rien ne manque. Et comme dit Saint Bernard en blâmant & reprenant cette Pauvreté, & ces sortes de pauvres, *Pauperes esse volunt, eo tamen pacto ut nihil eis desit, & sic diligunt paupertatem ut nullam inopiam patiantur.* Ils veulent bien être pauvres, mais à condition que rien ne leur manque & qu'ils ne souffrent aucune disette. Ce qui est un procedé bien étrange, bien peu Religieux, ou plutôt bien irreligieux & tout à fait opposé à l'état Religieux, &

D. Bern. 4. Adventu.

dont tout Religieux se doit donner de garde.

III. Mais ô que j'ay apprehension que ce malheureux poison de l'amour des commoditez de la terre ne s'empare des cœurs des personnes Religieuse, principalement en ce temps où chaqu'un cherche non l'esprit Religieux, mais l'esprit d'aise, & que rien ne leur manque, suivant ce que l'Apôtre avoit dit dé-ja de son temps *Omnes quæ sua sunt quærunt non quæ Iesu Christi.* Et on aura beau porter les advis salutaires de Pauvreté aux personnes lesquelles ils regardent, je crois qu'ils seront rebutez, & ne seront point receus ny pratiquez. III.

AU moins donc, Mes Freres, comme je vois les hommes si attachez aux biens de la terre, & brûler tous de l'ardente convoitise des richesses, trouvons moyen de rendre ce desir des richesses profitable & utile pour le salut. Eteignons en nous le feu brûlant & l'ardeur de la cupidité des biens temporels, & allumõs celuy des graces & des biens spirituels. *Si vere divites esse cupitis veras divitias amate.* Je donne main levée à tout Religieux d'avoir des richesses, d'être les proprietaires des richesses: bref d'avoir amour, desir; même passion pour les richesses: mais que ce soit pour des richesses qui soient vrayment richesses, & qui vaillent les aimer & les rechercher, je veux dire les Vertus, les graces, la paix de l'ame, par l'extinction des passions, les dons du S. Esprit, l'amour du ciel: & je m'asseure qu'ayant souhaité hardiment ces biens spirituels, apres avoir couru aprés, & les avoir possedez, vous entrerez en aversion, en haine, & en mépris des richesses temporelles, & vous vous metrez en état de pratiquer les actes de la Pauvreté Religieuse, & d'accomplir vôtre Vœu, de renoncer à toute affection, à toute possession ou domaine, & à tout usage vicieux & superflu des biens & des richesses de la terre, & d'être pauvre de la meilleur & de la plus vertueuse maniere que l'on le peut être en ce monde, pour devenir riche de la plus magnifique façon qu'on le peut être en l'autre. CONCLUSION.

DU VOEU DE CHASTETE'.

ENTRETIEN CINQUIE'ME.

Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. MATTH. 5.

Bien-heureux ceux qui ont le cœur pur & chaste, car à tem[ps] convenable ils verront Dieu.

V. ENTRETIEN

JE ne veux pas aujourd'huy en vous traitant de la Chasteté, soüiller vos Ames par vos oreilles ou par vos yeux, en opposant aux uns & aux autres les ordure[s] & les saletez de l'impudicité l'oposée de la Chasteté. Ma[is] bien plûtôt je veux consoler & rejoüir vos cœurs, vous proposa[nt] & vous décrivant les beaux traits du visage de la Chasteté, po[ur] vous augmenter toûjours de plus en plus l'amour & l'affectio[n] que vous avez pour elle, en la qualité qu'elle vous tient d'étre celle par laquelle vous vous étes donné à N. S. comme son épous[e], vous vous êtes voüées à Dieu comme ses servantes, & laquelle vous avez prise en vôtre protection & sauve-garde, l'aimant non seulement comme vertu simplement, ce qui est commun à toutes les personnes d'honneur, mais la cherissant & la regardant comme Vœu ou vertu Voüée, ce qui ne convient & n'est propre qu'aux personnes Religieuses.

Et je feray voir de cette vertu entant que voüée, trois choses. La premiere son excellence, sa hauteur & sa noblesse. La seconde, que comme noble & excellente elle est bien enviée, bien mal vouluë & persecutée, & la troisiéme; qu'il la faut maintenir appuyer & deffendre & y employer pour cela des moyens propres & convenables.

Le Sage fils de Syrach parlant dans son Ecclesiastique d'une femme chaste & de l'estime qu'en doit faire son mary, dit qu'on ne sçauroit estimer ce qu'elle vaut, elle passe tout prix. *Omnis ponderatio non est digna continentis animæ.* Elle vaut plus que l'or, l'argent, les perles, les diamans, & autres semblables pieces rares en la nature. Ce que ce Sage a dit de la Chasteté d'une Dame mariée, disons là de la Chasteté ou pureté en general. O que cette vertu est precieuse.

Eccli. 26.

TROIS choses principalement me font dire parlant absolument que la Chasteté est Noble, Illustre, Belle, Pretieuse, & Excellente pardessus tout ce qu'il y a dans la nature, & même au dessus de la nature. I. POINT.

I. La premiere est sa Naissance. D'où vient donc la Chasteté? Elle est une production du Paradis: mais disons mieux, elle dérive de Dieu & de son Essence même Divine, selon la Parole de S. Gregoire de Nazianze, *Prima Trias Virgo.* Que la premiere Vierge est la sainte Trinité. Mais S. Ambroise nous deduit bien au long toute cette sainte Naissance de la Virginité, *Virginitas*, dit-il, *è Cœlo accersivit quod imitaretur in terris. Hæc Nubes, Aëra, Sydera, Angelosque transcendens, Verbum Dei in sinu Patris invenit.* Voila une admirable gradation, & c'est par elle aussi qu'on cherche l'origine de la Chasteté & son illustre naissance. En faisant enqueste du lieu de l'extraction de l'or & de l'argent, qui sont les plus riches Metaux du monde, nous trouvons que la terre est leur origine: la terre, dis-je, le plus bas & le dernier de tous les Elemens: mais la Chasteté tire la sienne de plus haut. Les neiges, les pluyes, les grêles, & autres meteores dont la generation est admirable, cherchent leur pere, & leur principe: & l'on apprend que ce sont les Nües. La Chasteté ne s'arrête pas là. Les Anges s'informent du lieu de leur origine, & pour en avoir connoissance ils s'élevent infiniment au dessus de tout ce qui se voit de materiel sur la terre: ils passent encore les airs & les nües, & ils se reconnoissent produits dans le pur sein des Cieux: Mais la Chasteté s'élevant encore par dessus tout cela s'en va jusques dans le sein du Pere Eternel; dans ce sein elle y trouve le Verbe, & elle pretend que c'est dans le cœur de ce Fils qu'elle a pris sa naissance & qu'elle en est issuë. *Hæc Nubes, Aëra, Sydera, Angelosque transcendens, Verbum Dei in sinu Patris invenit.* O voila en verité une excellente origine, ce qui avoit aussi fait appeller le Celibat par Saint Athanase ὑπερκόσμιον τι, quelque chose au dessus de tout le monde, *Supermundanum quid.*

D. Greg. Naz.

D. Ambros. l. 1. de Virg.

D. Athanas.

I.

II. Cette Pureté Virginale qui est fille du Ciel & de naissance Divine, est pourtant venuë en terre, & s'y est voulu faire voir: mais en verité ç'a été pour s'y faire admirer, comme en effet je l'y vois; mais aussi elle y est comme une grande Reine, & une tres-rare Princesse considerée, admirée, estimée, honorée, & presque adorée de tous les mortels. Jadis étant au Ciel lieu de sa naissance, les Anges luy ont rendu de tres-grands honneurs: Dieu même a eu pour elle des respects & des bontez de bien-veillance. II.

Mais étant par apres descenduë icy bas, je vois qu'à son abord terre luy a fait à son tour son hommage, & qu'elle y a été hono par les Payens, par les Juifs, & par les Chrêtiens.

1. 1. Les Payens en premier lieu, au moins les plus éclairez, soient honneur à la Virginité, les respects qu'ils ont rendus a Vestales & aux Sybilles à cause de leur pureté Virginale, en fo foy : comme aussi de ce qu'ils ont daigné élever la Virginité ju qu'au Ciel, ayant fait la Vierge un de leurs Signes Celestes, rangé même au nombre de leurs Divinitez deux Vierges, Dia & Minerve.

2. 2. Parmy les Juifs maintenant combien la Virginité a-t-elle é estimée? Ce qui est certes admirable en cette loy, en laquelle femme sterile étoit sujette à la malediction, & la fecondité passo pour une signalée benediction : en cette Loy de plus, en laquel chacun avoit esperance par le mariage de parvenir à l'honneu d'engendrer le Messie, & d'en être ou le Pere immediat, ou quel qu'un des ayeuls : à quoy la Virginité fermoit le chemin & e ôtoit la grace. Or nonobstant, dis-je, tout cela, c'est chose merveilleuse d'apprendre combien la Chasteté en cette loy a été louée & estimée : car les Prêtres Hebreux dans le temps des fonctions de leurs Ministeres & de leur Sacrificature, s'abstenoient de leu femmes Marie sœur de Moyse, Dame si illustre & si fort recommandée dans l'Escriture Sainte, a toûjours été Vierge, dit S. Ambroise. *Apud Essæos qui Hebræi generis fuerunt, nulla uxor*, dit Philon. Les Esseens ne se marioient jamais. Jeremie, Elie, & Daniel ont été Vierges. Enfin il y a eu toûjours plusieurs personnes de l'un & l'autre sexe chastes, & même Vierges dés le commencement & la naissance de la Loy Judaïque, jusqu'à S. Jean Baptiste, & S. Jacques, sur-nommé *frater Domini*, qui ont été tous deux les plus celebres entre les Juifs, & qui étoient fort respectez d'eux bien particulierement, non seulement à raison de leur sainteté mais aussi à cause de leur Chasteté Virginale.

D. Ambros. Philo.

3. 3. Bref descendant dans les temps de la loy de l'Evangile combien y voyons nous d'honneur rendu à la Chasteté, & combien en a-t-on conceu d'estime? Car N. S tout le premier l'a sanctifiée. & étant engendré dans le Ciel Virginalement, Virginalement aussi il est nay dans la terre : & comme parle de luy S. Leon, *filius Virginitatis Christus est*, ce qu'il avoit pris sans doute du Prophete Joël chez qui N. S. est appellé *Vir Virgineus* : & comme l'expriment les Septante παρθένικος, un homme Vierge.

D. Léo Serm. 1. in Epiph. Joël 1. 70. Interpr.

III III. Enfin cette Chasteté descenduë du sein de Dieu & ayant regné en terre, étant ainsi qu'elle est, d'une nature Celeste, aussi

elle s'éleve au Ciel : & ſe va rendre dans le ſein de Dieu, d'où elle eſt ſortie, pour étre toûjours proche de ſon centre & de ſon principe : ſelon ce qu'a dit le Sage, *Incorruptio facit proximum Deo*, lequel paſſage S. Bonaventure a rapporté aux Vierges, & par effet παρθένια, qui ſignifie la Virginité, a été ainſi nommée par les Grecs, ſelō les anciens Etimologiſtes, παρὰ θεὸν, parce qu'elle fait approcher les hommes de Dieu, & les Vierges, dit le Vierge Evangeliſte, *ſequuntur Agnum, quocumque ierit*; ſuivent l'Agneau par tout, & le tranſport de ce grand Prophete dans un chariot de feu juſque dans le Ciel, eſt le fruit de ſa Virginité, au ſentimēt de S. Ephrem, qui dit, *Triumphavit Elias virginitate* : Elie a triomphé ſur ſon chariot de feu par la Virginité.

Sap. 6. *D. Bonav.* *Apoc. 14.* *D. Ephrem.*

Or de tout ce que je viens de dire de la Chaſteté, ne rend-il pas cette qualité bien illuſtre ? Elle vient du Ciel, elle fait vivre d'une vie du Ciel : elle tend toûjours au Ciel, où elle ſe veut rendre comme dans le lieu de ſon centre : que voudriez-vous davantage ? ô donc que la Chaſteté eſt belle !

Mais ſi la Chaſteté eſt belle, ſi elle eſt illuſtre & auguſte, comme vous venez de l'entendre, elle ſouffre d'étranges ſecouſſes qui traverſent bien ſon repos. Sa grandeur, ſa beauté, ſon excellence, ſa naiſſance & ſon luſtre, luy ont acquis bien des eſclaves, oüy : Mais elles luy ont ſuſcité auſſi beaucoup d'envieux & grand nōbre d'ennemis. C'eſt ce que je vay expoſer en ma ſeconde Partie.

OR pour nous expliquer un peu ſur le ſujet des ennemis de la Chaſteté, il eſt bon d'en ſçavoir deux choſes : quels ils ſont : & qu'elles ſont leurs perſecutions. Commençons par ce dernier. II. POINT.

I. La guere que l'on livre contre le Chaſteté eſt telle, que ſes ennemis la perſecutent ſans reſpect ny conſideration de quoy que ce ſoit : car ils ne reverent ny ſon Antiquité, ny ſa Qualité, ny les Lieux où elle ſe refugie comme en un aſyle. I.

1. Car en premier lieu ces jurez adverſaires de la Pudicité n'ont point égard à l'Aage, c'eſt à dire que tant vieux que jeunes, ſouffrent leurs attaques : & l'ancienne, & honorable Chaſteté de ces vieux Hermites, & qui repoſe dans des corps dé-ja à demy-morts, n'eſt point à couvert de leurs aſſauts, & dans ces carcaſſes qui ne ſont quaſi plus que des os ſecs, & comme des marbres tout froids, ils ne laiſſent pas d'y alumer des feux de la convoitiſe de la Chair. S. Hieroſme tout uſé de vieilleſſe le dit de ſoy-méme & s'en plaint en des termes qui font pitié à ceux qui les liſent. 1.

2. De plus ces mêmes ennemis de la Chaſteté n'en reverent point 2.

aussi sa Qualité : ils l'attaquent en quelque personne qu'ils la rencontrent, ils ne font point de distinction d'une personne Ecclesiastique ou Laïque : Reguliere ou Seculiere : Devote ou Mondaine : Contemplative ou Active : Solitaire ou du Monde : Forte ou Foible. Je dis bien davantage, ils respectent si peu les Qualitez des personnes, que plus ils voyent quelqu'un éminent en dignité, en vertu, & en sainteté, plus il prennent à tâche de le tenter, & de le solliciter au mal. Ils attaqueront plutôt l'Ecclesiastique que le Laïque : le Regulier que le Seculier : & le Devot que le Mondain. S. Jean en son Apocalypse, entre plusieurs visions rapporte celle-cy. Il vit une bête qui se nourrissoit du sang des Martyrs, *De sanguine Martyrum Iesu.* Je ne m'arrête pas aux diverses explications de ce passage, pour dire que cela peut signifier que ces ennemis persecuteurs de la Continence, voyant des Prêtres, des Religieux, des Devots, & des personnes qui sont attachées par leur état au service de Dieu, obligées à une plus haute vertu, bref qui sont nourries du sang de N.S. par l'usage des Sacremens, & qui sont ointes de ses graces, que c'est contre celles-là qu'ils dresseront plutôt & plus fortement leurs machines. Et comme parle S. Hilaire, *Victoria est eis expetita de Sanctis*: Ils n'aspirent à rien tant qu'à surprendre & à terrasser des Saints, quelle insolêce! Ce qui avoit fait dire à S. Hierôme. *Etiam ferreas mentes libido domat*; La lubricité surmonte même les ames ferrées.

Apoc. 17. — *D. Hilar.* — *D. Hier. Ep. 47.*

3. Enfin ces mêmes ennemis n'ont aucun égard au Lieu où se retire la Chasteté : car en quelque part qu'ils la rencontent, ils luy livrent des assauts : Et ce n'est pas seulement dans les compagnies, dans les bals, danses, festins, divertissemens, & autres lieux avantageux pour l'incontinence qu'on poursuit la Chasteté: on la va attaquer jusqu'à l'oratoire, au cabinet, en la retraite ou solitude, dans l'Eglise, à l'Autel, à l'heure & au moment que se font, ou que se reçoivent même nos plus redoutables Mysteres. Ne dirons-nous pas apres cela avec grand sujet, que la Chasteté est bien mal traitée? mais nous le reconnoîtrons encore mieux quand nous aurons fait voir quels sont ses Adversaires.

3.

II. Je crois que peut-être dé ja vous vous doutez bien quels ils sont, & vous en avez dé-ja la connoissance, au moins de quelques uns, quoy que peut-être vous ne pensiez pas à tous. J'en découvre jusqu'à quatre, qui sont la Nature, les Demons, les Hommes, & le Mariage.

II.

1. La Nature est celle qui la premiere livre la guerre à la Chasteté : & depuis la corruption de l'homme par le peché d'Adam, nos inclinations ne tendent plus qu'au mal, nos sens ne recherchent

1.

puisque leurs satisfactions, & nos appetits, que l'assouvissement de leurs desirs: ce qui fait qu'au milieu de ces divers mouvemens d'une Nature si dereglée, & qui ne tend par le poids de ses inclinations malignes qu'au mal, la Chasteté se trouve incessamment attaquée: si elle n'est continuellement sur ses gardes, & si elle n'a les armes en main perpetuellement pour repousser l'effort que fait contr'elle cette Concupiscence ou appetit naturel, qu'a l'homme aux plaisirs sensuels, elle est asseurée d'y succomber. O quel ennemy! & d'autant plus dangereux qu'il est domestique: contre la violence duquel S. Paul s'écrie: *Sentio legem in membris meis, repugnantem legis mentis meæ. Infelix homo quis me liberabit de corpore mortis huius?* Ha qui me délivrera de ce corps de mort, ou bien de ce corps mortel qui me provoque au mal? *Rom. 8.*

2. A ce premier Ennemy de la Chasteté succede un second, ou pour mieux dire survient un second, qui est le Demon que chacun sçait avoir une inimitié toute particuliere contre les Vierges, depuis qu'une Vierge luy a écrasé la teste, sous le symbole d'un Serpent: *Ipsa conteret caput tuum*; qui est la Sainte Vierge. Voila pourquoy il ne sçauroit souffrir les Vierges: & il s'efforce de ruiner en elles l'honneur de leur virginité par toutes les voyes dont il se peut aviser, & qui sont violentes. L'Apôtre a ressenty les attaques étrangeres du Demon, aussi bien que les domestiques de ses Appetits: & apres s'étre plaint de soy-méme, & de sa propre nature, il se plaint de Satan qui conspire avec elle à méme fin, & s'arment tous deux contre sa Chasteté: ce qui le met en peine & en trouble. *Datus est mihi stimulus carnis meæ.* Voilà le premier, qui est ma chair. *Angelus Satanæ qui me colaphiset.* Voilà le second, qui est Satan: ô fâcheux adversaire! *Gen. 3.* *1. Cor. 12.*

3. La Chasteté éprouve les attaques d'un autre ennemy, & qui est en verité encore bien terrible. Cét ennemy c'est l'Homme insolent & impudique, ou la Femme impudique & insolente, qui sollicitét les ames amatrices de la Virginité, & qui souvent méme en ont fait Vœu, & veulent les attirer aux actes de lubricité, & aux dernieres impuretez d'une vie libertine & debauchée. La Chasteté & l'innocence de Joseph n'a-t-elle point été tentée par son insolente Maîtresse, qui vouloit abuser de luy, charmée par sa beauté & sa bonne grace? La Pudicité de l'Ange de l'Ecole saint Thomas, ne fut-elle pas vivement poursuivie par les allechemens des femmes de mauvaise vie, qu'on introduisit la nuit dans sa chambre, pour l'attirer au mal qu'il haïssoit plus que la mort? La Virginité des saintes Agnes, Catherine, Lucie, Cecile, Anastasie, & d'autres pareilles Dames Chrétiennes n'a-elle pas ressenty

les mémes combats? Cela est assez ordinaire parmy les h[...] mes, qui en ce fait n'ont point de plus grands ennemis que [...] hommes.

4. Enfin (M) la Virginité a encore un ennemy puissant qu[...]
4. fait la guerre, & qui la ruineroit asseurement si l'on acquiesço[...] ses attaques. C'est un Ennemy duquel vous ne vous aviseriez [...] il est d'autant plus à redouter qu'il est un innocent adversaire; [...] guerre n'est pas un crime, sa victoire n'apporte point d'infamie [...] la Virginité, si elle y succomboit : son acquiescement n'est p[...] peché, il est même une action honorable, comme l'appelle [...] Paul : & cependant c'est la ruine de la Virginité, c'est sa perte [...] reparable, & qui ne pourra jamais être rétablie, quelque [...] qu'on puisse mener par apres : & cependant les saintes Vierg[...] n'ont point voulu s'exposer aux attaques de cét ennemy si etra[...] ge, ny entendre le cajol & le babil de ceux qui le vouloient int[...] duire. M'entendez-vous? (M) sçavez vous ce que je veux di[...] C'est du Mariage que j'entens parler. Voila l'ennemy de la Virgi- nité, & qui la ruine jusqu'au centre & sans resource, quoy q[...] sans coulpe. Et cette persecution est bien charmante, car on p[...] posera par exemple à une Damoiselle d'abandonner l'affection qu'elle a à la Virginité, & le propos qu'elle a conceu de la gard[...], on luy presẽtera un mariage qui est une chose sacrée, un Sacremẽt même, & une chose honorable, *honorabile conjugium* : un reme-
Hebr. 13. de aux attaques de la chair, pour en éteindre les ardeurs & en sen tir la volupté sans pecher. D'ailleurs ce Mariage sera une allia[...] ce de consideration qui éleve la condition de la naissance, q[...] accroist les moyens temporels, qui promet de l'honneur, des biens & du plaisir sans être pour cela ennemy de Dieu, de sa gra- ce, & du salut & dans l'usage de toutes lesquelles choses on peut acquerir l'augmentation de la Grace, si l'on s'y prend comme il faut, & on se peut conserver dans la bien-veillance de Dieu. Que tout cela à mon advis est charmant ! & la Vierge qui a en son es- prit, en sa veuë, & en sa main un mariage de cette consideration a ce me semble un bien doux, mais un puissant adversaire de sa Virginité : auquel il est bien difficile de resister. Tels sont donc les combats étranges & violens efforts des ennemis de la Chasteté contre cette sainte & honorable Vertu, sous l'effort desquels il y a toûjours eu, & il y a encore beaucoup d'ames qui succom bent. Mais les Ames Religieuses par l'amour qu'elles ont pour la pureté, repoussent ces attaques, & se sont fait même de la garde de cette vertu en elles une necessité, s'y ètant engagées par le Vœu, & ont fait un divorce eternel avec les voluptez charnelles & avec

tous plaiſirs ſenſuels, tant avec ces plaiſirs qu'il n'eſt jamais loiſible de prendre & qu'on ne prend jamais ſur ſoy & avec autruy ſans peché mortel, qu'avec ces plaiſirs, dont par un ſaint Mariage on pourroit legitimement joüir avec ſa partie : ce qui eſt en verité une victorieuſe & triomphante action & qui les rend dignes d'immortels lauriers & d'eternelles palmes, & elles les recueilleront en ſon temps.

Ce qui n'eſt pas encore arrivé, il faut attendre la fin des combats, ce qui n'arrivera point qu'apres la mort, car telle qu'on ſoit, Chaſte, Mariée, Veuve ou Vierge, on a pour la vie à combattre contre la lubricité. Et pour cela, il faut que toute perſonne que ce ſoit, ſingulierement les Ames conſacrées à Dieu ſe tiennent bien ſur leur garde, & ſoient toûjours armées pour s'oppoſer à la violence de l'impureté, l'ennemie jurée de leur chaſteté. Je veux leur enſeigner quelles armes à cela ſeront propres & convenables, & c'eſt ce qu'en ma 3. Partie je vais deduire ſommairement.

III. POINT.

L'Apôtre S. Paul ſçachant par ſes propres experiences les divers aſſauts dōt ſont attaquez les hōmes en cette vie, & l'impoſſibilité de ſortir de ces combats ſains & ſaufs, ſi l'on n'eſt muny des armes à l'épreuve, écrivant aux Chrêtiens d'Epheſe, & leur ayant propoſé la guerre qu'ils avoient à ſoûtenir contre la chair & les Demons pour les rendre forts contre ces ennemis, il les avertit de ſe munir d'armes & il leur dit. *Propterea accipite armaturam Dei.* Muniſſez vous d'une armure de Dieu, laquelle cét Apôtre dit être la Verité pour ceinture militaire : la Foy pour bouclier : la parole de Dieu pour épée : & le deſir ardent du ſalut pour caſque, pour être par ce moyen à couvert de toutes parts des atteintes de ſes ennemis. C'eſt cela même que je dis à l'Ame Religieuſe, l'avertiſſant qu'elle a des ennemis qui luy veulent enlever & faire perdre le riche treſor de ſon Ame, qui eſt la chaſteté voüée, & la faire tomber dans quelque peché d'impureté, en quelque maniere que ce ſoit, ou d'effet, ou de deſir ou de penſée : l'advertiſſant dis-je de ce mauvais deſſein de ſes ennemis, à même temps je luy dis de prendre les armes pour ſe deffendre, & de ne les point quitter, *accipite armaturam Dei*, & qu'elle ne ſe muniſſe point pour ce genre de combat & de deffenſes, de moindres armes que de celles de Dieu, *accipite armaturam Dei*; afin que par une armure generale de pied en cap & invincible, tout ce que le monde la chair & le Demon pourroiēt oppoſer, & porter contre la chaſteté de cette Amazone ſoit inutile, foible, & ſans effet. *Epheſ. 6.*

Donc ô Ame ſainte, pour le maintien de vôtre chaſteté voüée, ſur vôtre teſte & ſur vos yeux en forme de caſque prenez vôtre

Voile: en ne voyant point les personnes qui ne sont point de v[ô]tre sexe, & n'étant point veuë d'elles vous ne recevrez pas co[n]tre vous les fléches envenimées de l'impureté. Dina a voulu v[oir] & être veuë & elle a été corrompuë & violée. Vôtre Epoux [qui] est N. S. est jaloux, il ne veut point que vous soyez regardée, a[fin] que vous ne convoitiez aucun, ny que vous ne soyez point co[n]voitée. S. Hierôme écrivant à la sainte Vierge Eustochium di[t], *nullus tutus aspectus*, il n'est point de regard ny actif, ny passif, q[ui] soit sans peril pour une fille : C'est pourquoy, ô fille consacrée [à] Dieu, recourez à vôtre Voile : un soldat sans épée, & une fille sa[ns] Voile ce sont personnes également sans deffense. Le grave & [le] severe Tertulien a bonne grace écrivant aux Vierges: O Vierge [de] JESUS-CHRIST, dit-il, telle que vous soyez, *oro vela caput, in[duc] armaturam pudoris, circumda vallum verecundiæ, murum sexui t[uo] strue, qui nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos: nupsisti Christo, [illi] tradidisti carnem tuam, illi sponsasti maturitatem tuam; incede s[ecun]dum sponsi tui voluntatem: Christus est qui & alienas sponsas & ma[ri]titas velari jubet; vtique multo magis suas.* O Vierge de JESUS-CHRIST quoy qu'âgée méme je vous prie portez un voile su[r] la teste qui vous cache le visage, que vous ne voyiez & que vous ne soyez point veuë, & qu'il vous serve d'un rempart pour asseurer vôtre pudeur. Vous avez épousé JESUS-CHRIST, vous luy avez donné vôtre corps, vous vous êtes engagée à luy, étant nubile, al[le]z donc vêtuë selon que vôtre époux le desire. Vous pouvez bien croire que J. C. voulant que les femmes mariées soient voilées, veut bien davantage que ses épouses le soient. Mettez donc le Voile sur le visage, & sur les reins la ceinture. C'est l'arme dont se servoit S. Jean Baptiste pour se munir contre les attaques de l'impureté, duquel parlant S. Marc, dit, *Erat Ioannes vestitus pi[lis] Carmeli & zona pellicea circa lumbos ejus.* S. Jean étoit vêtu d'un habit fait de poils de Chameau, & avoit au tour de ses reins une ceinture de peau de bête : cequi marquoit & signifioit la penitence & la mortification de la chair & de tous les sens qu'employoit ce saint Solitaire. Et c'est de quoy a besoin absolument la Chasteté pour se maintenir, & sans la mortification même de tout le corps elle aura bien de la peine à se conserver saine & entiere, & sans recevoir quelque atteinte. Il y a certaines vertus qui pour se maintenir n'ont besoin que de la mortification d'un seul sens, comme la temperance n'a qu'à retenir & à moderer le sens du goust, mais la chasteté exige la mortification de tous les sens, car par tous les sens du corps cette vertu peut être assaillie, & elle [a] à craindre de la part des yeux, des aureilles, de l'odorat, du goust, & du

D. Hier.

Tertul. l. de velandis Virg. c. 16

Marci 1.

& du toucher. *Ascendit mors per fenestras, ingressa est domos nostras*, dit Jeremie : La mort est entrée dans nôtre maison par les fenêtres. & y a fait de terribles ravages. Quelles sont ces fenêtres? Ce sont nos sens, il les faut donc fermer, & leur ôter la liberté de s'ouvrir aux actions qui leur sont propres pour n'en être point endommagez.

Il faut armer la main de menotes pour ne point toucher. *Bonum est homini mulierem non tangere*. Il ne se faut point toucher soy-méme, ny non plus d'autres personnes, & principalement celles qui sont de contraire sexe. *Nihil periculosius viro quam femina; nec femina quidquam periculosius quam vir: vterque ignis, vterque stipula*, dit S. Hierôme, il n'y a rien de plus dangereux à l'homme que la femme, ny à la femme que l'homme; l'un est à l'autre du feu, & une paille aisée à allumer. 1. Cor. 7.

Il ne faut pas laisser les oreilles dégarnies, pour empécher que des paroles malhonétes ne s'en emparent, & pour ne pas oüir les cajoleries des insolens, & pour cela il les faut garnir d'épines, selon la parole du Sage : *Sepi aures tuas spinis* ; Environnez vos oreilles d'épines.

Mais une des puissantes armes qu'il faut employer pour la mainteneuë de la chasteté, & pour donner la fuite à tous ses ennemis & & à ses attaquans, c'est la Priere. *Scivi*, dit le Sage, *quoniam aliter non possũ esse continens nisi Deus det*. Je sçay, & je suis bien persuadé, que je ne puis être chaste si Dieu ne m'en fait la grace. C'est pourquoy il faut avoir recours à luy, & l'Oraison en est le moyen bien efficace. Priez donc & priez dans vos tentations, & priez Dieu à ce que dans ces atteintes de la chair vous n'y succombiez pas, & dites à Dieu : *Et ne nos inducas in tentationem*. Priez la Mere de Dieu toute chaste, priez les Saints du Paradis, qu'ils soient vos Advocats. Employez les actes de pieté & de devotion. Servez-vous des Sacremens de la Penitence & de la Sainte Eucharistie. Enfin priez & ne vous en lassez jamais. Sap. 8.

Et apres tout n'abandonnez pas ce dernier & ce souverain remede, dont même quelquefois dans les guerres temporelles on se sert, qui est la fuite. *In fuga salus*. Si jamais, c'est principalement au fait de la chasteté que cét advis est salutaire. Recours à la fuite. Fuyez, ô Ame qui desirez conserver vôtre chasteté. Fuyez & quittez tout ce que vous prejugez qui luy peut donner la moindre atteinte. Ne regardez point d'objets qui peuvent induire au mal, ny visage, ny peinture, ny pas même vôtre propre corps, vous dit S. Ambroise: *Si quis solus est, seipsum præ cæteris erubescat quem maxime debet revereri*. Fuyez les conversations dangereuses. Fuyez la D. Ambr. l. 3. Ep. 19.

lecture des mauvais livres; car autrement vous y perirez. *Qui amat periculum peribit in illo*: Qui aime le danger, succombera dans le danger.

Je conclus le tout en vous disant, ô Ames Religieuses, d'aimer toûjours & de cherir tres-particulierement la chasteté, & craigner de la perdre. *Iactura pudicitiæ non recipit æstimationem*, dit Pierre de Blois, on ne sçauroit estimer quelle perte on fait quand on perd la chasteté; c'est tout perdre que de la perdre : & le Digeste conformement à cela, a prononcé une Sentence d'or; *Perdendæ pudicitiæ viris bonis metus major quam mortis esse debet*; On doit plus apprehender de faire la perte de la chasteté que de sa vie: & cependant il faut si peu de chose pour la perdre, un simple acte, un simple desir, une seule pensée nourrie volontairement est capable de l'enlever. Je vous le dis encore, Aimez & cherissez, ô Ames consacrées à Dieu, la Chasteté. Cette vertu est la vertu de tous les Chrêtiens : mais entre les Chrêtiens elle est specialement à vous. Vôtre condition vous engage à aimer toutes les Vertus telles qu'elles soient, mais vous avez une speciale obligation à cultiver la Chasteté. Cette vertu à l'égard de tout le monde est une vertu, mais à vôtre égard elle fait un Vœu, elle est rehaussée de la qualité de Vœu, & par elle vous étes devoüées à Dieu & êtes faites & devenuës ses épouses. Mais deplus, c'est que cette sacrée vertu comme elle est fort mal-traitée sur la terre par les hômes, elle est negligée, méprisée & abandonnée, elle est en toute façon soüillée elle n'a son refuge qu'à vous, elle se retire & se refugie dans vôtre sein. Vous luy servez de protection & de défense, & elle est là vangée de l'ignominie & des injures qu'on luy fait. La jeune fille Dina fille du Patriarche Jacob fut malheureusement violée par les Sichimites: ses freres en entreprirent la vangeance, & principalement Simeon & Levi, desquels le premier étoit le Prince des Scribes, & l'autre étoit le Prince des Prêtres. Ou S. Ambroise découvre un mystere, disant que par là on connoist que c'est aux Prêtres qu'il appartient de pratiquer, de maintenir, d'autoriser, de proteger & de vanger dans les occasions la Chasteté. Or cela vous peut aussi appartenir, ô Ames Religieuses qui entrez dans le Sacerdoce spirituel, d'appuyer, de deffendre & de vanger la Chasteté & de la prendre en vôtre protection. Et cette vertu vous étant telle, côment vous mêmes l'offenseriez vous, la blesseriez vous, la violeriez vous? Mais au contraire on doit esperer, & on doit se confier que vous l'aimerez, que vous la cherirez en vous, & aux autres, & que vous en exercerez les actes, qui vous composeront la couronne deuë aux chastes en l'Eternité de la gloire. *Amen.*

Petrus Bles. Ep. 35.

Digest.

DU VOEU D'OBEISSANCE.

ENTRETIEN SIXIE'ME.

Melior eſt obedientia quam Victima, dit Samuel Prophete au Roy Saül. 1. Reg. 15.

Obeïr à autruy vaut mieux que de ſon chef preſenter à Dieu des Sacrifices.

VI. ENTRETIEN

LES Vœux de Pauvreté & de Chaſteté deſquels j'ay traité cy-devant, ont paru tres-excellens, comme par effet ils le ſont : mais le texte que j'ay pris pour fondement de cét Entretien qui doit être du Vœu d'Obeiſſance, me fait bien voir que ce dernier devance de beaucoup les deux precedens. *Melior eſt obedientia quam Victima* : Vaut mieux obeïr à autruy que preſenter de ſon chef des Sacrifices. C'eſt ce que dit Samüel à Saül Roy des Juifs, à raiſon de ce que nonobſtant ce que luy avoit dit Samüel de ne point preſenter à Dieu ſacrifice avant que de livrer combat à ſes ennemis, ce Prince de ſon chef precipité & volontaire en ſes penſées alla avancer ce temps marqué, fit un Sacrifice ſolemnel, dequoy Samüel étant de retour blâmant fort Saül & le corrigeant, luy dit, *Melior eſt obedientia quam victima*, il vaut bien mieux obeïr ſimplement, que de ſa teſte & de ſon chef faire même des actions ſublimes comme eſt un Sacrifice. Et la raiſon de cette Sentence eſt renduë par S. Gregoire le Pape, *quia per victimas aliena caro, per obedientiam propria voluntas mactatur*. Parceque par le Sacrifice on égorge un animal, & on donne à Dieu ce qui eſt hors de ſoy: mais par l'obeiſſance on donne ſa propre volonté & ſoy-même. Or c'eſt plus ſe donner ſoy-même pour Dieu, que donner ce qui eſt hors de nous mêmes. Et c'eſt delà ce que je collige l'avantage du Vœu d'Obeiſſãce, par deſſus ceux de la Pauvreté & de la Chaſteté, en ce que par ces premiers on doit ſe priver de quelque choſe hors de ſoy, ſçavoir ſes biens & ſon corps, mais par ce dernier qui eſt l'obeiſſance, on ſe ſacrifie Soy-même.

D. Greg. M. l. vltimo Moral. c. 12.

Or quoy que déja par ce peu que je viens de dire de l'Obeiſſance vouée des Religieux, on connoiſſe quelque choſe de la bonté de ce Vœu, & de cette vertu ; neanmoins comme ce n'eſt encore la

qu'ébaucher ce sujet & qu'il en faut dire pour le mieux connoître quelque chose de plus : je me propose d'en faire voir trois choses. La premiere l'excellence ou la hauteur de l'Obeïssance : la seconde sa force, son merite, ou ses effets ; & la troisiéme, sa pratique ou la maniere de la mettre en exercice pour la pratiquer utilement & avantageusement.

I. POINT. JE tire principalement de trois chefs, la hauteur ou l'excellence du Vœu & de la vertu de l'Obeïssance.

I. I. L'Obeïssance voüée que rend la personne Religieuse à Dieu, & à Dieu en la personne de son Superieur, par qui Dieu luy commande, releve & rehausse merveilleusement son action. Que fait l'obeïssant ? Les volontez de qui est-ce qu'il suit ? à qui obeït-il ? Quoy à un homme ? Oüy : mais à un homme qui a le pouvoir de Dieu, & qui commande au nom de Dieu, & duquel il est l'organe ou le vicegerent. Ce qui fait que pour plus correctement répondre à la question susdite, à qui l'obeïssant obeït, il faut dire non à un homme, mais à Dieu méme, car qui fait les volontez de son Superieur, fait proprement les volontez de Dieu, il fait ce que Dieu veut qu'il fasse. Or qu'y a-t-il de plus sublime, de plus haut & de plus relevé que de faire la volonté de Dieu, & qui adhere à Dieu devient un même esprit avec Dieu : *Qui adhæret Deo unus spiritus cum eo.* Quelle parole fut plus noble jamais que celle de S. Paul à Dieu : *Domine quid me vis facere?* Et quelle action plus élevée que celle qu'il fit accomplissant ce que N. S. luy dit de faire ? Rien de plus excellent que tout cela : car en tout vous n'y voyez qu'un desir de vouloir faire la volonté de Dieu, rien que l'execution actuelle de la volonté de Dieu. He se peut-il trouver rien de plus saint & de plus parfait que la volonté de Dieu ? Partant rien de plus noble que l'Obeïssance voüée, par laquelle on fait & on execute la volonté de Dieu.

1. Cor. 6.

De plus l'Obeïssance est une vertu bien excellente, parcequelle semble être la plus noble & comme la mere, & aussi la gardienne de toutes les vertus, j'entéds les Morales, & non les Theologiques. Ce sont les beaux titres que les Saints ont donnez à cette vertu. *Obedientia maxima est virtutũ*, dit S. Augustin, *& ut verum dixerim omniũ origo materque*, adjoûte ailleurs le même Saint : *Omnium mater est custosque virtutũ.* L'Obeïssance est la plus grande, & à dire le vray, la source, la mere, & la gardienne de toutes les vertus. Car elle est la mere & la gardienne de toutes les vertus : En ce que, dit S. Thomas, comme toutes leurs actions, sont en tout plein d'occasions commandées, l'Obeïssance leur ordonne & leur fait faire

D. Aug. l. contra adversarium legis & l. 14. de Civit. c. 12.

leurs actiôs & les met en exercice. Je sçais que dãs le debat qu'auroient les vertus par ensẽble sur le sujet de leur primauté entr'elles, l'on peut côtester cela en faveur de l'humilité, car cette humble vertu a bien pour ce fait de beaux préjugez, par les beaux eloges que font d'elle l'Ecriture & les Ss. Peres: cependant il faut que ce qu'a dit S. Augustin de l'Obeissance, luy soit conservé *Obedientia maxima est virtutum, omnium mater custosque virtutum* : à sçavoir qu'elle a le dessus sur toutes les vertus sans exception méme de l'humilité, laquelle la cede à l'Obeissance. Car au debat qu'il y eut un jour entre ces deux vertus en la personne de S. Pierre quand N. S. se presenta à luy pour luy laver les pieds; l'humilité ne voulant pas souffrir ce Sauveur à ses pieds, l'Obeissance de son côté resiste & veut que ce que N. S. commande, soit executé: en ce combat l'humilité cede, & l'Obeissance l'emporte: car ce que cét Apôtre desire par esprit de soûmission, l'Obeissance l'execute; & ce qu'il souhaite par esprit d'humilité s'accomplit.

De l'excellence & de la grandeur de l'Obeissance, passons à son merite, à sa force, & à ses effets. Mais ils sont d'une si grande étenduë qu'à les rapporter tous, ce seroit un ouvrage d'un long & laborieux travail: disons-en sommairement, & comme en abregé quelques-uns.

En premier lieu, l'Obeissance a cét avantage qu'elle arréte parfaitement un cœur, l'asseure, le met en repos, lequel au contraire la desobeissance picque, trouble, & inquiete horriblement. 1. Qu'y a-t-il de plus trãquille que l'ame qui est obeissante? Dans l'Obeissance, le repos y est parfait & au lieu que le dire commun est: *Qui ambulat simpliciter ambulat confidenter*; Qui marche simplement, marche confidẽment, je dirois volontiers. *Qui ambulat cum Obedientia, ambulat cum confidentia*, Qui chemine & qui agit par Obeissance, chemine & agit avec parfaite asseurance. La raison en est évidente, parceque la grande ignorance qui est en l'hõme, le rend incertain quelle route il doit prendre pour sa conduite, pour la rendre asseurée, je dis en toutes les choses que ce soit, tant naturelles, que morales, que surnaturelles, qui sont les trois genres qu'il a à manier, & il ne sçait point souvent dans les affaires purement humaines, dans le regime de ses passions & dans les choses même du salut, comment s'y prendre pour en tout y bien reüssir. Cela le peut inquieter & le metre bien en peine, & avec grande raison. Car pour aller chercher les sentimens & les advis des hommes, je veux dire du premier venu, celuy qu'il consultera, sera aussi fautif que luy-même, & dans

cét aveuglement de tous les hommes, il seroit à souhaiter qu'u Ange vinst à luy & qu'il en pût tirer cōseil, mais il pourroit dou que ce ne fût un mauvais Ange transfiguré en Ange de lum qui luy apparust & qu'il ne luy donnast quelque cōseil pernicie & dommageable; il faudroit que pour s'asseurer ce fût Dieu luy méme, ou JESUS-CHRIST N. S. Oüy certes: mais Dieu ne nous parle plus sensiblement, & JESUS s'est retiré de la terre, & d'avec nous de sa presēce sensible: mais en sa place il nous a laissé nos Superieurs, c'est à eux à qui en son lieu & à son défaut il faut avo recours: & les ayant oüy, & leur ayant obey, nous devons etre en repos: Et c'est aussi l'effet certain de l'obeissance, laquelle la l'ame sans inquietude & sans peril, & par elle l'ame repose dou cement dans le sein du Superieur, comme l'enfant dans le sei de sa mere, avec un repos parfait.

2. 2. Au contraire le desobeissant est toûjours inquiet, en troubl & souvent dans un égarement continuel, apres lequel il tombe dans le precipice. L'Histoire de Loth en est la preuve, mais une preuve effroyable. Ce personnage sorty de Sodome, & en ayant évité l'embrasement qui alloit reduire la ville avec tous ses habitans en cendre, fut envoyé par un Ange à une montagne voisine pour étre là en seureté: mais Loth ne se croyant pas sur cette montagne étre encore là en assez grande seureté, s'en alla en une petite ville proche, appellée Segor: & y étant & jugeant qu'il ne feroit pas bon là pour luy, parceque cette petite ville étoit sujette aux trēblemens de terre, qui bouleversoiēt souvēt les maisons & accabloiēt les persōnes sous leurs ruines; cela fut cause qu'il en voulut sortir quoy qu'il eust asseurance de la part de Dieu, que tandis qu'il y demeureroit, la ville de Segor ne seroit point agitée de tremblemens, & qu'il n'y souffriroit aucun mal; cependant il en voulut sortir contre l'advis de l'Ange, & il aima mieux derechef aller sur cette mōtagne: où étant, pour punition de sa desobeïssance, disent les Hebreux chez S. Hierôme, il s'enyvra & commit deux incestes avec ses deux filles. Il y a donc asseurance en l'Obeissance, trouble & malheur dans la desobeissance.

D. Hier. in qq. Hebraïcis.

II. II. Un autre effet & merveilleux certes de l'Obeïssance, c'est que c'est une vertu qui a deux qualitez fort augustes, & fort extraordinaires. C'est qu'elle rend les obeissans impeccables, sans leur ôter la faculté de pouvoir meriter ou d'accroître leur merite. On remarque dans l'Histoire Sainte, deux personnes merveilleusement illustres, Henoc & Helie, chaqu'un sçait bien en quoy c'est qu'ils ont ces deux faveurs, à sçavoir, de pouvoir ne pecher & pouvoir meriter, & pour cela ils sont estimez tres-heureux.

comme par effet cette combination de faveurs ne se rencontre point sur la terre. Or c'est le merite ou la grace de l'Obeissance, car si on peut meriter, ne suit-il pas sans privilege qu'on puisse pecher? L'obeissant est un homme qui peut meriter, & peut ne point pecher, *posse mereri & posse non peccare*. L'obeissant peut meriter, cela ne souffre point de doute. Il est encore dans l'état de la voye, & dans cét état de voyageur, il opere grand nombre d'actes de vertu, soit d'Obeissance, soit d'autres vertus. Et d'abondant je dis que cela est commun à tous les hommes qui ne sont pas comprehenseurs. Mais de plus, & ce qui est le propre & l'apannage des obeissans, c'est qu'ils sont impeccables. Commẽt cela? Qu'est-ce que le peché? C'est un acte d'amour propre : ôtez l'amour propre il n'y aura ny peché ny Enfer. Or le parfait obeissant ne fait jamais sa propre volonté, il y a renoncé par Vœu d'Obeissance, & il ne fait rien de soy, de sa teste, de son propre jugement, il fait en tout la volonté de Dieu & de son superieur, partant le voila fait impeccable, il n'y a rien de pareil à cela en tout l'univers.

III. J'adjoûte pour troisiéme effet, & qui suit quasi de ce precedent: c'est que l'obeissant vit quasi dans l'asseurance certaine de son salut & de sa bien-heureuse Eternité. N'avez vous jamais pris garde à la liaison qu'il y a entre la 2. & la 3. demande de l'Oraison Dominicale; Vôtre Royaume nous advienne, & vôtre volonté soit faite en la terre comme au Ciel? Cela marque la liaison & la consequence de la pratique de la volonté de Dieu avec le Royaume des Cieux, ce qui signifie que le Royaume des Cieux appartient infailliblement & promptement à ceux qui font la volonté de Dieu. Or qui fait mieux en terre la volonté de Dieu que le vray obeissant? Car faisant la volonté de son superieur & ne faisant rien que par là, n'est-ce pas la volonté de Dieu qu'il execute, & ces trois volontez, celle de Dieu, du superieur & de l'inferieur obeissant n'en font qu'une: partant le Paradis est asseuré & infaillible à l'Obeissant. Aussi conformement à cette pensée S. Jean Climacus disoit que cette vertu rendoit un homme asseuré contre les terreurs de la mort, & le combloit de joye en ce terrible passage. L'Obeissance dit-il, est ἀφοβία θανάτου, est l'asseurance & l'affranchissement de la peur de la mort. Meurt sans crainte qui a toûjours vécu en la pratique de l'Obeissance : & qui meurt sans juste crainte à la mort a dé-ja un pied dans le Ciel. Pour moy j'aime bien tous les Anges, mais sur tous j'aime les Seraphins & les Thrônes, les premiers pour leur amour & les autres pour leur soûmission & sujettion : car les Seraphims sont les ardens du Ciel, & les Thrônes sont comme les escabeaux des pieds de Dieu, & le

Grand Dieu est comme assis sur eux, ce qui est être sujet & soûmis. Or remarquōs que de tous les Ordres des Anges il se lit qu'il y en a eu de perdus, mais aucun de l'Ordre des Seraphims ny des Thrônes. Lucifer damné. *Lucifer, tu Cherub. &c.* Il y a des esprits celestes appellez Principautez & Puissances, qui sont nombrez entre les Damnez. Pour de l'ordre des Anges l'Ecriture en est pleine, il en faut dire autant des Dominations, des Vertus & des Archanges. Je tire de la ma pensée que l'Ame qui aime Dieu comme le Seraphim, est soûmise & sujette à Dieu & en son nom a ses superieurs, qui est dé-ja sujette à Dieu, comme le Thrône, rarement se perde ou plûtôt ne se damne, il n'y a peril que pour ceux qui sont à eux mêmes, qui font tout d'eux mémes, qui ne dépendent que d'eux-mêmes, & qui font leur volonté & non celle d'autruy.

Ezech.

Coloss. 1.

I. La premiere qualité d'une vraye obeissance & qui puisse justement meriter les beaux noms & eloges mentionnez cy-dessus c'est qu'elle doit être le premier mobile qui fasse agir l'Ame en tout ce qu'elle fait, & qui luy donne le bransle. Le Philosophe parlāt de la Nature, dit: *Natura est principiū motus & quietis in eo in quo est*, ou *Natura est principium & causa quo res aliqua naturalis seu res constans materia & forma movetur & quiescit.* La Nature est le principe d'où derive le repos ou le mouvement de quel qu'être crée quand on le voit se reposer ou se mouvoir, s'avancer ou reculer. Grand effet sans doute de la nature dans les choses sensibles & corporelles, de dire que c'est elle qui est la cause qu'une chose se meuve ou s'arrête, qu'elle se tienne ou qu'elle avance. Dans l'étre moral & au fait des mœurs, & des vertus, & dans le monde Religieux il faut aussi qu'il y ait quelque chose qui donne le brāsle ou le mouvement & le repos, & qui fasse agir ou ne point agir les hommes au fait de la vie Morale. Et qui sera-ce qui operera cét effet? Sera-ce l'ambition, sera-ce le desir du bien, sera-ce la volonté propre? Rien de tout cela: ce sera l'obeissance & on la pourra appeller une nature Morale, *Natura Moralis*: c'est le principe qui doit donner le bransle à l'Ame, qui la doit faire reposer, prier, monter, descendre, étudier, dormir, se tenir en silence: & ou cela va de la sorte, là est la perfection & la vertu. Un Religieux sera poussé de quelqu'un de faire, ou de cesser de faire quelque chose, de vacquer à quelque employ, ou de le quitter; s'il n'a point d'ordre de cela, par le commandement de son Superieur tacite ou exprés, il peut dire, Je suis en ce fait immobile, je n'ay point en moy le principe de mon action ou de mon repos, je ne vais que par ce premier mobile qui est le commandement, iceluy me manquant tout

Aristot. l. 2. Physic.

tout me manque. Je trouve admirable la maniere selon laquelle se gouvernoit le peuple de Dieu dans les Deserts. Ce peuple fut errant dans les deserts, & alloit autant de nuit que de jour selon les occasions, mais qui leur disoit d'arrêter, & qui leur disoit de s'avancer : qui leur marquoit de camper, & qui leur signifioit de décamper ? Chose merveilleuse! c'étoit une colomne que Dieu leur avoit dônée pour signe de tout cela : car quand cette colomne qui n'étoit qu'une nuée, avançoit, le peuple marchoit : quand elle reposoit, le peuple s'arrêtoit. Cette nuée est l'image de l'Obeïssance laquelle donne aux Ames saintes, le mouvement de toutes leurs actions, puisqu'elles ne font rien que par ce principe. Noé est adverty de Dieu d'un Deluge futur, & pour s'en guarantir il bâtit son Arche, ce grand vaisseau est achevé tout prest à loger son bon hôte : cependant Noé ne s'y enferme pas encore, & il n'y entrera pas qu'il ne reçoive de cela un exprés commandement, car il n'a point de pieds pour aller que ceux que l'Obeïssance luy donnera, laquelle luy est *principium motus*. Aussi afin qu'il y entre il faut que Dieu le luy commande, & luy dise: Entrez Noé, entrez dans l'Arche; *Ingredere tu & domus tua in Arcam* : De même afin qu'il sorte il faut que Dieu le luy dise, Sortez Noé, sortez de l'Arche; *Egredere de Arca, tu & uxor tua.* S. Joseph fit le même pour aller de Nazareth en Egypte, & pour retourner de l'Egypte en Nazareth, tout se fait par la voye de l'Obeïssance & selon le commandement de l'Ange, *fuge in Ægyptum*, dit l'Ange à S. Joseph *Math. 2.*
fuit en Egypte : & puis le même Ange retourne à S. Joseph: *surge, & accipe puerum & matrem eius, & vade in terram Israel.*

II. Une autre qualité de l'Obeïssance, c'est qu'elle doit être simple, non enquestante, non curieuse ny informante. Une des belles loüanges que donne saint Augustin à l'Obeïssance, c'est de dire qu'elle est semblable à la Foy, en ce fait : *Sola est quæ meritum Fidei habet Obedientia.* Mais en quoy est-ce que l'obeïssance a de la ressemblance & est comparable à la Foy? Le voicy. C'est que comme la Foy elle est simple & ne raisonne ny ne questionne point. La Foy écoute puis croit sans éplucher. *Credidi propter quod loquutus sum.* Ainsi l'obeïssance voüée prête l'oreille au commandement, & ensuite elle fait ce qui est ordonné. En fait de Foy trop s'enquêter & demãder, pourquoy propose-t-on à croire ce mystere? & quelle raison a-t-on de ce faire? Ce n'est plus croire, c'est vouloir sçavoir : aussi en matiere de commandement desirer connoître pourquoy on a fait telle & telle ordonnance, ce n'est plus obeïr, c'est controoller. Le premier est la mort de la Foy, l'autre est la perte de l'Obeïssance. Saint Bernard blâme bien ce procedé,

Marginal notes: II. — *D. Aug. in Psal. 70.*

& par une belle & une longue Sentence le condamne, disant que ces raisonnemens sur les Commandemens des Superieurs sont

D. Bern. tract. de precepto & dispens.

tres-blasmables. *Imperfectæ*, dit-il, *& infirmæ prorsus voluntatis est indicium, statuta seniorum studiosius discutere, exigere de quibusque rationem, & male suspicari de omni præcepto cujus causa latuerit. Delicata satis, imo nimis molesta est eiusmodi obedientia. Non planè hæc illa est quæ ex Regula traditur obedientia sine mora. Disputare profectò est in actu, cordis non in auditu auris obedire.* Vouloir s'informer & examiner les Commandemens de ses Superieurs, vouloir juger de leur justice & bonté, & s'en faire le juge : faire, dis-je, de la sorte, c'est disputer & non pas obeïr, & il faut obeïr, non pas disputer ou discourir : il suffit que les raisons du Commandement soient en l'esprit du Superieur, sans que les sujets s'en veulent enquêter & les connoître : Les Cieux roulent toûjours & ils ne sçavent pourquoy ; c'est assez que l'Ange moteur le sçache. Ce qui est couché au livre des Nombres est remarquable ; sçavoir que

Num. 4.

les Levites avoient charges de porter sur leurs épaules l'Arche d'Alliance & tous les vases du Sanctuaire, enveloppez comme ils

Orig. in Num.

étoient de leurs couvertures, avec défense de les regarder, ce qui n'étoit permis qu'aux Prêtres seuls. Origene rendant raison de cela, dit que cela nous vouloit donner à entendre qu'il suffisoit que les Superieurs sceussent les raisons des Commandemens qu'ils imposoient à leurs inferieurs, qui ne doivent point entreprendre de les connoître ny de les contrôler, mais de les faire exactement & de fidellement les executer. Aussi N. S. parlant à S. Pierre sur ce qu'il ignoroit les raisons de la grande humilité & charité de son Maître de vouloir laver les pieds de ses Disciples, & que pour cela il opiniâtroit tant luy-même de ne pas accepter, ny souffrir que ce même Sauveur luy lavast les siens, Nôtre Seigneur, dis-je, sur cela répondit à S. Pierre, Ne vous informez point des raisons de cela, ce n'est pas vôtre fait, vous le sçaurez un jour, mais de present vous n'avez qu'à faire ce qu'on vous ordonne & à obeïr, obeissez donc. *Quod ego facio*, dit N. S. *nescis modò, scies autem posteà.*

III. III. Outre l'Obeissance simple qu'il faut rendre à ses Superieurs il la faut rendre universelle, & qui s'étende sur tout, c'est à dire à faire aussi bien les choses commandées qui sont dures, desagreables & difficiles : comme celles qui sont douces, agreables & faciles ; & par ce moyen elle sera une Obeissance genereuse. Un vray obeissant ne refuse rien à faire de ce qu'on luy marque, c'est assez que la chose soit commandée, il l'executera. Les exemples sont de cela manifeste. Considerons la personne du juste Noé. Dieu luy

fait un commandement de bâtir une Arche, & quand elle est bâtie, il luy ordonne d'entrer dedans; *Ingredere in Arcam*: Mais avec qui veut il qu'il demeure dans cette Arche? C'est avec des bêtes, & non encore avec des bêtes nobles & genereuses, comme avec des Lions, des Taureaux, des Elephans, Chevaux, Chameaux, & Dromadaires: mais avec des bêtes viles, méprisables, chats, chiens, taupes, rats. Quoy, pouvoit-il dire, faut-il que je m'aille enfermer & vivre avec des bêtes & des bêtes telles que cela, ah que c'est là être traité bassement. Mais Noë ne dit rien de tout cela, simplement il obeït, quoy qu'en une chose basse & méprisable. Qu'est-ce qu'il y a au monde de plus ignominieux, non seulement à un Prophete, à un homme d'honneur, mais à une personne même du bas alloy & de la lie du peuple, d'épouser une prostituée, une abandonnée? Osée reçoit de Dieu ce commandement, & aussi tôt il l'accepte & il l'execute & sans replique. *Accipe mulierem fornicariam.* Que fit un jour le Grãd Dieu au Prophete Isaïe. C'étoit un personnage bien sçavant, bien noble, bien vertueux, bon en tout & bon à tout. Dieu luy dit un jour, Va Prophete, dépoüille toy de tes habits que tu as sur le dos, ôte la chaussure de tes pieds, & ainsi nud corps & pieds, coure en cette équipage parmy les ruës. Qu'est-ce qui semble plus absurde à un homme d'honneur que de faire cela, & plus dur que d'être ainsi traité? Cependant Isaïe obeït, & fait ainsi que Dieu luy ordonne. *Vade & solve saccum de lumbis tuis, & calceamenta tolle de pedibus tuis.* Que dire du commandement fait Abraham à l'âge de cent ans de se faire circoncire, ce qui semble n'être bon à faire que sur un enfant de huict jours; cependant il le fait genereusement. Ce sont-là de vrais obeissans qui ne repugnent à quoy que ce soit & qui obeissent en tout, & executent tout. Ce qui a donné lieu à S. Basile d'écrire à ses Moynes, & de leur dire, qu'encore qu'il leur fust commandé de suivre une bête de charge & un asne dans un marcher & le conduire, c'est ce qu'ils devroient promptement executer, *Licet sarcinaria sequi jumenta opporteat, recusare non debet perfectus obediens*, & apporte l'exemple des Apôtres, qui commandez de N. S. d'aller délier un ânesse & son poulain & les luy amener, *Solvite & adducite*: obeïrent promptement & alaigrement: *Alacriter Domino paruerunt.*

Osée.

Isaïe. 20.

D. Basil. in Constitutionibus Monasticis. c. 4.

Qui par ces considerations ne sera, principalement entre les personnes Religieuses, excité à obeïr? Oüy l'Ame sainte est de toutes parts environée & comme investie de raisons & de fortes considerations pour l'obliger à obeïr à ses Superieurs. Le S Esprit l'ordonne par ses écritures. *Obedite prapositis vestris & sub-*

jacete eis. L'excellence & la dignité de cette vertu merite qu'on l'employe. Les utilitez qu'on en tire forcent à cela. Nô Seigneur a montré le chemin d'obeïr à tous les hommes, Saints en ont fait autant : tous les Religieux s'y sont obligez Vœu, & s'ils y manquoient ils feroient des sacrileges.

Mais en executant ce Vœu & pratiquant l'Obeissance Religieuse : qu'on la pratique de la bonne maniere, & la rendre de la bonne maniere, c'est obeïr ponctuellement à ses Superieurs, c'est tout faire en Religiō par ce principe d'Obeissance, rien que par Obeissance; rien de sa teste, de son caprice, parcequ'on le veut, mais obeissançe; obeïr simplement sans s'informer pourquoy on nous cōmande quelque chose, obeïr en tout sans rien excepter, autant aux choses qui nous apportent confusion & qui nous humilient comme à celles qui nous retournent à honneur & qui nous font considerer; obeir au Superieur, comme à Dieu & regarder Dieu en la personne du Superieur; obeir de la volonté, mais aussi de l'entendement, s'obmettant son êtat & son jugement & tous ses raisonnemens & lumieres propres : & se persuader que la chose commandée a été bien & judicieusement commandée : & enfin s'abstenir de tous murmures contre les commandemens de ses Superieurs, étant un genre de crimes que Dieu punit tres severement, parcequ'il le prend comme fait contre sa propre personne. Faites la volonté de Dieu en ce monde qui vous est manifestée par le commmandement de vôtre Superieur : & l'on fera un jour la vôtre. Ce sera au Ciel. *Amen.*



DES REGLES ET DES CONSTITUTIONS.

ENTRETIEN SEPTIE'ME.

Estote solliciti ut custodiatis cuncta quæ scripta sunt in volumine legis Moysi & non declinetis ab eis, neque ad dextram, neque ad sinistram. JOSUE 23.

Ayez soin de garder tout ce qui est écrit dans le Livre de la Loy de Moïse, & ne vous en détournez aucunement, ny à la droite ny à la gauche.

TOUT ce que l'on considere en premier lieu en la vie Religieuse, & qui est la fin & le but de cét état, c'est l'amour de Dieu, & puis apres on jette sa veuë sur les Vœux qui sont les grands moyens pour arriver à cét amour de Dieu, ou plûtôt pour parvenir à la perfection & au comble de cét amour de Dieu. Et qui ne voit combien par effet l'accõplissement des Vœux de Pauvreté, de Chasteté & d'Obeissance, retire les hommes de la terre & combien cela les approche & les unit à Dieu? Mais pour accomplir ces Vœux comme il appartiẽt, & les executer de la bonne maniere, & avec toutes les circonstances, on a besoin d'autres moyens, & ce sont les Regles, les Constitutions, les Coûtumes, les Directoires & autres pareilles observations que les Saints Fondateurs des Religiõs ont adjoûtées aux Vœux, pour par ces diverses regles & observations accomplir plus parfaitement les Vœux, & pour apprendre & pour exercer en perfection toutes les fonctions & les divers emplois propres de la vie Religieuse. Voila quel est l'usage & la fin des Regles, Constitutions, Coûtumes & Ordonnances suradjoûtées aux Vœux: & ausquelles il faut que la personne Religieuse prenne soin de s'appliquer & de les exactement garder, selon que Josué advertissoit les siens de faire à l'égard des divers Reglemens contenus en la Loy de Moyse leur disant. *Estote solliciti ut custodiatis cuncta quæ scripta sunt in volumine legis Moysi & non declinetis ab eis, neque ad dextrã neque ad sinistrã:* Soyez soigneux de ne rien delaisser ny omettre de toutes les regles marquées dans le livre de Moyse.

VII. ENTRETIEN

Josué 23.

C'est ce que je vay exposer plus au long en ce present Entretien, auquel je feray voir 3. choses. La 1. combien il est important que

la personne Religieuse garde exactement & fidelement ses Re[gles] & ses Constitutions. La 2. quels actes ou quelles affections [elle] doit produire sur le sujet de ses Regles & Constitutions. E[t la] chose que je feray, c'est que je répondray aux objections que [f...] ment certains dans les Religions qui apres avoir promis l'et[at] les Vœux & les Regles de Religion, se plaignent, s'ennuyent murmurent: & voudroient abandonner cét Etat, & Vœux & R[e]gles pour vivre à discretion.

I. POINT. IL importe extremement à tout Religieux de bien garder f[ide]lement ses Regles & Constitutions pour soy, pour ses fre[res] & pour toute la maison ou méme pour tout l'Ordre & toute la fa[]mille.

I. I. Il importe, dis-je, premierement pour le bien de chaque Rel[i]gieux en particulier, qu'il garde ses Regles, parceque de l[a gar]de ou de l'infraction que fera chaque particulier Religieux de [sa] Regle dépend sa particuliere perfection ou sa particuliere ruine.

1. 1. Oüy, ô Ame Religieuse en particulier qui que vous soy[ez], vôtre particuliere perfection dépend du soin que vous pre[nez] d'observer vos Regles. C'est un abus de croire que la perfecti[on] de la vertu dépend de l'observance des choses sublimes seulemét & que pour être homme parfaitement vertueux, il faut être vertueux en un degré heroïque. Il n'en est pas de la sorte : en la pratique des moindres actes de vertu, on est dénommé, & on est par effet vertueux. Et Dieu l'a fait entendre à son peuple quand il le[ur] ordonna le commandement de l'amour de Dieu, leur disant: Ce commandement que je vous fais n'est pas si éloigné qu'il faille courre pour l'avoir, ny au Ciel pour y aller grimper, *in manu vestra est*, il est devant vous, c'est à dire vous en avez les frequens & les ordinaires sujets dans les rencontres de vos actions journalieres: & il se peut trouver de la perfection en toute pratique de vertu s'il se trouve qu'elle soit bien faite. Or qu'est-ce que sont les pratiques de toutes les Regles & les Constitutions Regulieres? Elles ne sont autre chose que des continuelles pratiques de toutes sortes de vertus : & ce que les Regles & les Constitutions ordonnent, ce n'est que pratiquer l'oraison, chanter au chœur, garder le silence, obeïr, remettre les injures, &c. & tout cela qu'est-ce autre chose que pratiquer des vertus, & partant la perfection de chaque Religieux en particulier dépend de l'exacte observance de ses Regles. Garde-t-on ses Regles? on est parfait selon le dire du Sage: *Custodi legem atque consilium & erit vita animæ tuæ*; Gardez ce qui est commandé & conseillé & vous voila agreable à Dieu.

2. Et au cõtraire negligez vous vos Regles? les violez vous? pour l'ordinaire vous voila tombé dans le precipice, ce n'est que ruine & perdition que de vous : parceque cessant de pratiquer la Regle, vous cessez de faire des pratiques de vertu : & où on cesse d'exercer des actes de vertu on tombe dans des pechez. Et par ainsi il importe infiniment pour le bien de chaque particulier Religieux, & pour sa perfection que chaque particulier Religieux garde ses Regles. 2.

II. Comme aussi il importe encore que chaque Religieux en particulier observe ses Regles pour le bien & le profit de ses freres de Religion, parcequ'il y va comme dessus de leur perfection ou de leur ruine. II.

1. Qui observe dans la Religion, les Regles & les saintes coûtumes, il donne par là de bons exemples à ses freres: Or que font dans leurs cœurs les beaux exemples de vertu? Ils operent merveille, ils fortifient les Religieux & les encouragent & ils les animent & les échauffent au bien: ces actes sont autant de charbons ardens qui enflament ceux qui les voyent à la vertu & comme dit S. Augustin de ceux qui en sa presence vivoient saintement; *Exempla eorum me urebant & urgebant ad bonum*; leurs bons exemples m'animoient à faire comme eux. 1.

2. Et au contraire, la vie lâche & molle du Religieux qui méprise ses Regles, qui en neglige les actes, donne le coup de la mort à ceux qui la voyent. C'est ce que sçait faire un mauvais exemple, selon le dire du grand S. Gregoire : *Tot mortibus digni sunt quot pravitatis exempla ad subditos* (moy je dis,) *ad æquales transmittunt*. Car qui voit son frere negliger le bien & faire le mal, ne prend-il pas occasion de faire le même? 2.

III. Il importe enfin pour toute la maison, pour tout l'Ordre même & la Congregation, pour son honneur & pour sa conservation, que les particuliers d'icelle en gardent exactement les Statuts & les Regles. III.

1. Ha combien une moison, combien un Ordre est en estime quãd on sçait & qu'on voit que les particuliers Religieux qui en composent la communauté, sont exacts & ponctuels à garder les Regles & à n'en n'omettre pas un seul petit article! Quand on voit trente Religieux tout ensemble & tout à la fois, à un seul coup de cloche marcher, se taire, prier, lire, se retirer & faire chose semblable selon ce que signifie & marque de faire la cloche, qui sonne : quand on voit un Frere appellé quitte aussi tôt sans se donner même le temps d achever de former une lettre pour promptement aller à l'obeissance : quand on voit un Religieux 1.

apres qu'il a legerement offensé son frere, se jetter promptem[ent] à ses pieds pour luy faire excuse; cela en verité réjoüit toute [la] Maison, & luy donne au dehors grande reputation; comm[e il est] dit dans l'Histoire sacrée, qu'au temps auquel le peuple de D[ieu] gardoit exactement la Loy, il arriva que les Rois voisins sçach[ant] cela, eurent en grande estime Hierusalem, son Temple & [les]
2. *Machab.* Juifs & leur rendoient de grands honneurs *Cum sancta Civitas [ha]bitaretur in omni pace, Leges etiam optime custodirentur, fiebat ut ipsi Reges & Principes locum summo honore dignum ducerent.* Et [en] effet qui verra dans une Maison sainte l'ordre & la police reg[uliere] bien gardée selon son Institut, il dira sans doute par joye & [par] admiration: *Castra Dei sunt hæc. Quam pulchra Tabernacula tua [Ja]cob & tentoria tua Israël!* Dieu sans doute campe icy. Ha q[ue] belles sont ces tentes & ses pavillons! Ou bien comme dit la R[ei]ne de Saba quand allant visiter Salomon, elle vit le bel ordre q[ui] se gardoit dans son Palais; *Vt vidit ordines ministrantium, non [ha]beat vltra spiritum.*

2. 2. Là ou au contraire quand en une maison on ne voit rien [de] pareil, que les Regles & les Statuts n'y sont point gardez, com[bien] bien ceux du dedãs & du dehors en sont-ils outrez? Le dehors [en] est scandalisé & l'Ordre ou l'Institut en est deshonoré & perd [de] son credit & la bonne estime qu'il avoit autrefois dans l'esprit d[es] hommes: Et plus que tout, la Maison particuliere en laquelle est [le] dereglement & le desordre, en gemit & en est en dueil, pleurant [sa] ruine & sa perte prochaine, car il est constant que jamais une m[ai]son ne pourra subsister que par le maintien & la garde des Regles. La Mere des Machabées, autrefois parlant au plus petit de ses en[fans] pour l'encourager à tenir ferme dans la Loy de Dieu, & à n[e] la point enfraindre nonobstant la persecution d'Antiochus, & le[s] tourmens dont il le menaçoit, cette Mere dis-je, cõme prenant ce[t] outrage fait cõtr'elle si cet enfant se fust jusques-là laissé aller q[ue] de violer & que d'enfraindre la Loy de Dieu, luy parla en ces ter[mes]
2. *Machab.* 7. mes *Fili mi miserere mei, qui te novem mensibus inutero portavi & [lac] triennio dedi & in ætatem perduxi.* Mon fils aye pitié de moy, q[ui] t'ay portay neuf mois dans mon ventre, qui t'ay allaitté trois ans & qui t'ay fait parvenir à l'âge où tu es: tiens bon contre Antiochus pour la défense de la Loy. Or il me semble que j'entends [la] Mere la Religion, Mere d'autant d'enfans qu'elle a de Religie[ux] qui sont dans sa Maison, laquelle parlant à un de ses Religieu[x] dereglé, c'est à dire qui méprise & neglige la garde des Regles & des Constitutions de son Ordre, luy parle en mémes termes q[ue] cette Mere des Machabées à son cadet quoy que non pas en m[ê]m[e]

me esprit, mais avec reproche & indignation au sujet de sa mauvaise conduite luy dit : *Fili mi miserere mei quæ te novem mensibus in utero portavi, &c.* Ha mon fils que j'ay engendré & porté dans mes entrailles & que j'ay allaité de mes mammelles, que j'ay logé dans ma maison, vêtu de mes habits, nourry de mes enseignemens, secouru en tes necessitez corporelles & spirituelles, aye compassion de ta Mere, gardant les Regles que je t'ay données & considerant que du soin que tu en prendras & des vertus Religieuses que tu pratiqueras dépend ma vie, ma reputation, ma gloire & ma force : que si tu n'aimes pas ton Institut & si tu n'accomplis les Loix, & les Reglemens que je t'ay prescrits, je décherray, je tomberay en langueur, je seray méprisée & tu me feras mourir: Mets toy, mon fils devant les yeux tous les travaux que j'ay pris pour ton sujet, comme je t'ay porté un an & plus dans mes flancs, pendant ton novitiat, comme pour lors j'ay eu soin de t'allaiter, te donnant de bonnes & salutaires instructions, comme je t'ay disposé & receu à la profession, te faisant mēbre de mon corps & heritier de tous mes biens, reconnois tous ces soins & ne sois pas si dénaturé que d'ôter la vie à celle qui te l'a dōnée, *Fili mi miserere mei.* Par tout cela donc on remarque l'importance de garder avec fidelité les Regles de son Institut, & que la Maison comme Mere & que les Religieux comme freres, & que chaque particulier Religieux comme membre, c'est à dique tous, y ont tres grand interest.

II. POINT.

La deuxiéme chose que j'ay à faire voir au suiet des Regles, c'est de voir quels actes ou affections il faut produire à leur égard ; & j'en marque cinq.

I. Le premier acte qu'il faut produire au sujet des Regles & des Constitutions de son Institut, c'est que les regardant ainsi que je viens de dire, comme les moyens de perfection, dont l'observation sera le soûtien de l'Institut, & le delaissement ou l'abandon d'icelles en causera la ruine totale, on aura sans doute grande estime pour ces Regles. Ha! dira l'Ame sainte au sujet de ses Regles; mes Regles sont ma vie ou ma mort: je seray jugée c'est à dire sauvée ou damnée sur elles: c'est mon avātage de les garder, ma ruine de les mépriser : si je les garde elles me garderont, si je les abandonne elles m'abandonnerōt & je n'ay rien à esperer d'elles, elles sont peu de choses, cependant elles me feront comme les cheveux de Samson, leur possession sera ma force, si on me les ôte je seray sans vigueur. Ha cela étant, combien donc dois-ie estimer ces foibles, mais ces si puissans instrumens de mon sa-

lut. Mais il les faut tellement estimer & aimer, qu'elles v soient plus precieuses & plus cheres que toutes les Regles quelqu'autre Institut que ce soit. Une femme doit estimer t les hommes & les aimer comme ses prochains: mais elle doit e mer & aimer son mary par dessus tous les hommes, il en d être ainsi de la personne Religieuse à l'égard de ses Regles & d Constitutions. S. Bernard écrivant aux Religieux du Monast

D.Ber.Ep.321. de S. Anastase. *Rogo vos fratres, solliciti semper estote circa custodi Ordinis ut ordo custodiat vos*; Gardez l'ordre étably, afin que l'O dre & vos Regles vous gardent.

II. II. Et c'est aussi le second acte qu'il faut pratiquer au sujet Regles à sçavoir de les pratiquer. Ce seroit peu de les estimer on ne passoit jusqu'à la pratique. Elles sont écrites non simpl

Iosue 23. ment pour les lire, mais pour les reduire en actes. *Estote solicit custodiatis cuncta quæ scripta sunt in volumine legis Moysi.* Et qu'il soit pas dit de vous ce qu'on disoit des Atheniens, qu'ils avoie du bled & des Loix, mais qu'ils usoient le bled, & qu'ils mépr soient les Loix, qu'aussi vous consommez les biens tempore donnez pour la vie, sans faire cas cependant d'observer les Re glemens & les Directoires: ce qui pourroit bien arriver de la sorte dequoy neanmoins il se faut bien donner de garde. Le devot & Religieux Pere S. Bernard parlant aux Ecclesiastiques des Loi qui leur sont données par les Apôtres dans leurs Constitutions

D.Bern.in vita Malachiæ. leur disoit: *Ubi forma hæc? in libris cernimus eam sed non in viri habes vero de iusto, quia lex Dei ejus in corde ipsius & non in co dice.* C'est ce que l'on peut dire quelquefois & reprocher aux Religieux. Ou est cette forme de vie donnée & enseignée par les Peres de Religion? Où est cette regularité, & où ce zele des Constitutions & des Observãces Religieuses? Nous les voyons bien couchées dans les livres, mais non pratiquées par les hommes; & toutefois il est écrit du Juste, que la Loy de son Dieu est dans son cœur & non pas dans un livre.

III III. Le troisiéme acte qu'il faut pratiquer au sujet des Regles, c'est non seulement de les observer exactement, mais aussi encore d'être saintemẽt jaloux de les maintenir & faire observer à ceux qui vous suivrõt, comme vous les avez receuës de ceux qui vous ont devancé, & comme vous croiriez grandement pecher contre le bien & l'honneur de vôtre maison, si vous en laissiez ou emporter, ou diminuer, ou deperir & perdre l'or, l'argent, les meubles, les Calices, l'argenterie, les bastimens, les logemens, les rentes, les fonds, les heritages & toutes autres pareilles choses, qui font le soûtien de vôtre Monastere: de même aussi persuadez-vous que

vous feriez encore un bien plus grand dommage á vôtre maison si vous en laissiez aneantir & perdre les Regles, les Statuts, les observances, les coûtumes & les saintes Constitutions, qui composent l'ame, l'essence & le spirituel de vôtre Religion.

IV. Mais j'ajoûte encore pour quatriéme avis que vous ayiez à tenir bon à la pratique des Regles & Coûtumes, pour maintenant & pour toûjours, à l'advenir comme au passé, sans vous en vouloir dispenser pour vos emplois, ou pour vôtre âge plus avancé ou pour quelque excuse, si elle n'est tres-pertinente & admissible au jugement de Dieu. Et il importe même que les plus anciens se portent plus vigoureusement à la pratique de la vertu, parceque leurs exemples ont bien d'autres forces pour attirer les autres, & pour faire subsister ses saintes Coûtumes, quand on voit que des personnes anciennes sont exactes à les observer : Et le saint Religieux tout âgé qu'il sera s'il est vrayment saint Religieux fera ce que dit Osée : *Canet ibi juxta dies juventutis suæ & juxta dies Ascensionis suæ de terra Ægypti. Vel, ut legit D. Hieronymus; humiliabitur, obediet.* Le bon vieillard chantera au Chœur, s'humiliera au Chapitre, obeira & recevera les corrections au Chapitre, obeïra par tout & en toute rencontre, sera silencieux aux temps & lieux de silence : bref se mortifiera tout de même qu'il faisoit autrefois dans ses premiers temps & pendant les années de son Novitiat & de sa jeunesse spirituelle, & lorsqu'il fut délivré de sa captivité d'Egypte & tiré du monde. Il faut donc ô Ame Religieuse, persister en l'observance & en la pratique des reglemens de l'Ordre jusqu'à la mort, & suivre l'advis de l'Apôtre comme fait à vous. *Serves mandatum sine macula irreprehensibile usque in Adventum Domini nostri Iesu Christi.* Garder les ordres des maisons jusqu'à la venuë de N. S. c'est à dire jusqu'à la mort : parceque le Religieux jusqu'à la mort est Religieux & partant jusqu'à la mort obligé de s'aquiter de tous les devoirs de sa profession. IV. Osée 2.

V. Enfin le dernier acte à exercer à l'égard des Regles, c'est que supposé qu'on remarque qu'on y ait en quelque chose contrevenu, aussi-tôt on en fasse & on en souffre la correction & le châtiment : ce sera de la charge du Superieur d'en faire la reprehention : & ce sera du devoir du Religieux de la subir avec humilité & avec esprit & dessein d'amendement : Et supposé même que la faute commise contre les Regles fust inconnuë au Superieur ou que le Superieur la cônoissant n'en n'imposast la juste penitence, il est de la fidelité du delinquant ou de son zele pour sa propre perfection, de prononcer contre soy même sentence de condamnation, & se punir de la faute qu'il auroit commise. V.

III. PARTIE CONTRE toutes ces vertus & propositions susdites, il y a toûjours dans les Monasteres quelques esprits antip... des autres, qui ne manquent pas d'offenser, de murmurer, s'opposer, & d'y trouver à reprédre: quoy que cela se dise sans fondement, il faut pourtant les écouter & satisfaire à cequ'ils alleguent.

I. I. Ils accusent premierement la Religion, qu'elle presente à ... siens un trop grand nombre de Regles & de Constitutions, ce ... fait un assujetissement insupportable.

1. 1. A cela il faut repliquer que c'est en vain qu'on se plaint de la multitude des Reglemens & des observances regulieres, puisqu'à proprement parler il n'y en a qu'une qui est l'Amour : *In hoc u... restauratur, diliges*. Or si l'amour est le seul reglement, il n'y a rien qui soit penible & qui soit à charge, parcequ'il n'y a rien de difficile à celuy qui aime. *Amanti nihil difficile : ubi est amor, non est ... bor, sed sapor.*

2. 2. Vous vous plaignez de trop de reglemens à garder, à même temps vous vous plaignez de trop de bien que l'on vous veut. Sçavez vous bien qu'à chaque espece d'observance reguliere, il y a un Ange qui écrit les actes particuliers que vous en exercez, & qui sont autant d'actes de vertus desquels un jour on vous tiendra compte.

3. 3. Mais enfin le Paradis ne vaut-il pas bien un peu d'assujetissement en cette vie, pour iouïr de luy pleinement en l'autre ?

II. II. Ils alleguent en ce 2. lieu que ces assujettissemens nombreux à quoy lient les Regles, sont à l'égard de mille petites choses qui n'en valent pas la peine & qui sont sur des choses de neant, sur le fait du manger, du boire, du dormir, du vêtir.

1. 1. Tout cela est peu de chose que prescrit la Regle dites-vous? He que dites vous-là? Je dis moy l'opposite, car je trouve qu'il n'y a rien de petit en la Religion, il n'y a rien de bas, ny à mépriser qui regarde le service de la personne des Rois : à plus forte raison au service de Dieu. Or cequ'on fait d'observance reguliere aux maisons Religieuses, c'est à Dieu qu'il se fait.

2. 2. C'est peu de chose dites-vous, ce qu'ordonne la Religion; & pour être peu de chose & facile à faire vous les negligez. Je vous réponds qu'en cela même vous étes plus condamnable de ne pas faire ceque vous reconnoissez vous même être tres-facile. C'est ce qu'observe S. Augustin au fait d'Adam d'une part & d'Abraham de l'autre, le commandement qui fut fait à Adam, étoit tres-aisé à executer, de s'abstenir d'un seul fruit du Jardin terre-

stre au contraire le precepte imposé à Abraham étoit étrangement difficile;d'égorger son propre fils : aussi le peché d'Adam fut bien plus grande desobeissance à Dieu à ce precepte si aisé à accomplir que celuy d'Abraham,pour lequel executer il se rencontroit tant de peine à subir. La Religion,ô Ames consacrées à Dieu, vous pourroit prescrire à discretion &marquer des choses mal-aisées à pratiquer; elle se contente de ne vous lier & obliger qu'à des preceptes tres-faciles à accomplir, vous êtes donc plus coupables si vous ne vous en acquitez pas. Les serviteurs de Naaman representoient bien à leur maître qui faisoit refus d'aller se laver sept fois dans le Jourdain selon que luy avoit marqué Elisée à cause que cela luy sembloit trop peu de chose pour obtenir sa guerison d'un si grand mal qu'étoit la lepre:&ils luy repliquerent tres-à propos: Nôtre maître & pere, si ce Prophete vous eût chargé de faire de gráds & difficiles remedes pour la guerison de vôtre mal vous eussiez deu les entreprendre ;à plus forte raison ne vous ayant obligé qu'à vous aller baigner sept fois dans le Jourdain, devez-vous vous y acheminer. *Lavare septies in Iordane.* Je vous en 4. Reg. 5.
dis de même,ô Ames Religieuses, Dieu a mis le moyen de vôtre perfection en la garde des Regles & Constitutions qui sont tres-faciles à observer : laquelle il pouvoit mettre s'il eût voulu en quelque chose de plus mal-aisé, cette bonté, cette facilité, & cette condescendance qu'il a euë pour vous,ne doit-elle pas donc vous porter plus facilement à mettre à execution ces reglemens qu'il vous donne, & cependant c'est ceque vous alleguez pour vous en dispenser voyez combien peu raisonnablement.

3. Mais j'ay encore sur ce refus que vous faites d'observer vos 3.
Regles qui sont si faciles, à vous répondre, que de la j'ent e & avec suiet en quelque deffiance contre vous,ô Ame,qu'aux occasions des choses dures & penibles que vous pourroit charger de faire la Religion, vous feriez bien aisement un refus de les executer. Partant donc, faites ce que vos Regles vous ordonnent & notamment veuque par vôtre adveu ce qu'elle vous ordonne est aisé à pratiquer.

III. Cequ'alleguẽt enfin quelques ames lâches & peu zelées pour III.
l'observance de leurs Regles & lesquelles s'en veulent dispenser; c'est parceque disent-elles, ces Regles ne sont que directions & nullement obligatoires ny à peché mortel, ny même à veniel, cõment donc m'assujettirois-ie à elles pour neant ?

1. Je satisfais à ce doute & dis que veritablemẽt l'infraction d'une 1.
Regle de soy & comme, telle n'oblige & n'engage point l'Ame à aucun peché;enquoy la Regle est differẽte des Vœux. Mais quoy?

ne voulez vous prendre pour vôtre conduite que ce principe de ne vouloir vous abstenir de quelque chose sans que ce fût peché? C'est traiter avec Dieu d'un cœur bien lâche & bien m[...]quin & peu genereux.

2. 2. Mais d'abondant je dis que quoy comme je viens d'avouer ne pas faire quelque point de Regle ne soit de soy peché, cependant il est impossible que manquant ainsi de propos deliberé, par resolution prise à pratiquer ses Regles, on ne tombe ensu[ite] dans quelque peché, parceque negliger sa direction & sa Reg[le] c'est se metre dans l'occasion du peché. Vous omettez à faire u[n] bien, de là vous serez provoquez à commettre un peché veni[el], vous le ferez, & du peché veniel vous viendrez au mortel, [&] voila le vray moyen d'y tomber, puisque les veniels qu'on fa[it] aisement conduisent aux mortels.

3. 3. Je dis enfin que même l'infraction d'une Regle volontairement faite, est toûjours peché, non pas par la force ny en vert[u de] l'infraction de la Regle : *Non vi infractionis Regulæ* : Mais parcequ'en rompant sa Regle & Constitution il ne se peut faire qu'en suite & par accident on n'offense Dieu, en ceque cette infract[ion] se fera par mépris de la Regle, ce qui est toûjours peché ou pour suivre quelque passion qui sera au moins peché veniel, où o[n] scandalisera son prochain par cette action en quelque chose, ou o[n] dira une parole oiseuse ou quelque leger murmure ou médisance en cette rupture de silence, & ainsi on tombera dans quelque peché pour lequel éviter & pour les autres bonnes raisons il faut pratiquer fidelement & exactement les Regles & Constitutions. A quoy le bon Religieux doit se porter de cœur & d'affection, selon que S. Bernard y invite tous les Religieux de la sainte Eglise, portant cét advertissement à un chacun d'eux & luy disant. *Vigila frater & attende ut ad Regulam quam jurasti omnem vitam exæquare digneris, nec transgrediaris terminos quos posuerunt patres tui in omnibus viæ & vitæ hujus exercitijs non declinans ad dexteram, neque ad sinistram.* Soignez mon frere & travaillez à conformer toute vôtre vie à la Regle que vous avez promise, & jurez de ne point passer les bornes que vous ont posez les fondateurs & les premiers Peres de vôtre Institut, ne vous détournant pas seulement d'un pas ny [à] droite ny à gauche du droit sentier des exercices reguliers qu'i[ls] vous ont marquez.

D. Bern. in Vigil. Nat. Dom. Serm. 3.

DE LA FIDELITE' ET EXACTITUDE aux petites choses à l'égard des Regles & Constitutions, & autres diverses pratiques.

ENTRETIEN HUITIE'ME.

Minimum pro magno placeat tibi. ECCLESIASTICI. 29.

Faites état des choses petites aussi bien comme des grandes.

POUR verifier la Proposition que j'ay à exposer en cét Entretien present, qu'il faut être fidele & exact à la pratique des choses petites aussi bien que des grandes, & ne rien negliger, il faut tout d abord voir & apprendre quelles sont ces petites choses lesquelles au fait de la Morale Religieuse il ne faut point negliger, mais que plûtôt il faut fidelement & exactement garder. Or de ces petites choses j'en fais trois especes, dans lesquelles j'enferme tant les pechez ou défauts qu'il faut éviter, que les vertus qu'il faut pratiquer. VIII. ENTRETIEN

Les premieres sont des pechez legers & veniels, lesquels il faut que les Ames Religieuses fuyent & detestent, & tout ce qui en dépend : tels sont les petits dangers & legeres occasions d'offenser Dieu : aimer & chercher l'oisiveté : entrer sans congé dans la Celle d'autruy, d'où s'ensuivent paroles oiseuses & rupture de silence: petits mensonges, petits mépris : pensées vaines : legeres infractions de ses Regles & autres pareilles.

Les secondes especes de choses petites ausquelles il faut prendre garde, ce sont quelques petites imperfections, telles que sont des legeretez d'esprit, humeur rude, naturel triste, opiniâtreté de jugement, ceder malaisement à autruy, inclination à l'amour, à la colere, à l'envie, &c. ce ne sont pas là des pechez, ce sont seulement des imperfections, car je suppose que la volonté n'aquiesce à rien de tout cela, ce sont pourtant choses qu'il faut corriger amender & redresser.

Les dernieres sont de petites pratiques de vertus; comme seroient des legeres mortifications de nos sens, que S. Valerien appelle petites victoires & petits triomphes, petites abnegations de nôtre jugement, de nôtre volonté & de nôtre amour propre, des petites penitences, l'observation du silence, des petites coûtumes

& reglemens d'une maison, le soin de la solitude & de la re-
Voila ce qu'on doit appeller petites choses & infinies autres
même, lesquelles la perfection de la Morale Religieuse rec
mande.

Or par quatre preuves je fais voir combien il est important à l'A
me Religieuse de faire cas de ces petites choses, d'éviter ces m
nus défauts ou imperfections, & de pratiquer fidelement ces m
diocres vertus même, & ne mépriser ny negliger rien de tout ce

I. POINT. LA premiere preuve est la recommandation qu'en fait le S
Esprit par toutes les Ecritures, interpretées par les Sain
Eccli. 2. Peres. Je commence par l'Autheur de l'Ecclesiastique. *Minimu
pro magno placeat tibi* : Au sens litteral cela signifie que nous
nous devons pas soucier que nous ayons une grande ou une pe
te maison : ou bien que nous ayons dans nôtre maison de grand
ou de petites choses, craignant qu'on ne nous reproche que n
nous desirons plus chez autruy que chez nous. Mais au sens spir
tuel cela nous fait entendre qu'en fait de la Morale, il faut fa
aussi bien cas des choses petites comme des grandes, selon ce q
Eccles. 7. dit le Sage Salomon en son Ecclesiaste. *Qui timet Deum nihil n
gligit.* Qui craint & qui aime Dieu, fait cas de tout & ne negli
rien. Ce qui a fait donner à S. Basile entre les Peres Grecs c
advis à l'Ame vertueuse, de travailler aux grandes & glorieu
vertus, sans negliger pourtant les moindres : & qu'il n'y ait poi
D. Basil. de fautes qu'on se persuade être peu de chose, quoy quelle paroi
se aussi peu nuisible que la plus chetive bestiole de la terre. *St
deo ut majorum virtutum compos efficiare, neque minores tamen neg
gito Nullum omnino sit exercitum quod paruipendas, quamvis illud t
D. Aug. l. 4. de nuissima bestiola minutius sit.* Et entre les Latins S. Augustin d
Doctr. Christian. *In minimo fidelem esse magnum est* : C'est beaucoup que d'être en pe
c. 8. fidele & exacte.

II. POINT. LA seconde preuve qui justifie combien il est important d
faire état en fait de mœurs des petites choses même, c'est q
Dieu a cela tres-agreable, & le recompense même amplemen
car parlant à ce serviteur qui n'avoit eu qu'un talent, mais qu'il
avoit fait profiter, il luy dit : Parceque tu as été fidele en peu d
chose, je t'employeray en de plus considerables : Entre dans l
joye de ton Seigneur. Oüy, pour une petite mortification, pou
une mediocre vertu, je te donne la ioüissance du Paradis. *Quia i
modico fuisti fidelis, supra multa te constituam : intra in gaudium Dom
ni tui.* Je dis plus, cette fidelité aux petites choses agrée tât à Dieu
qu'il

q'il ne se peut tenir d'en faire paroître même dés cette vie sa satisfaction comme il fit à l'Abbé Saint Odo qui trouva des perles & des pierres precieuses dans sa main au lieu de miettes de pain qu'il avoit été soigneux de recueillir pourobeïr à la Regle de l'Ordre, tant il étoit exact à garder les plus petites ordonnnances.

1. Vous me demanderez peut-être pourquoy Dieu a cela si agreable. Je vous répondray en premier lieu que c'est parcequ'il reconnoist par là la vraye Fidelité de l'Ame au fait des choses qui regardent son service, laquelle par effet se reconnoît grande quand elle se rend en obeïssant aux choses petites: & même plus grande aux choses petites qu'aux grandes : comme l'Obeïssance d'un fils à l'endroit de son pere ne paroît point tant en ce qu'il luy obeït aux choses graves & d'importance, comme quand aux petites choses & qui sont de nulle consideration, il ne veut pas exceder d'un point la volonté de son pere. 1.

2. Secondement, parceque Dieu de là conçoit des pensées que sans doute l'homme se porteroit courageusement à entreprendre des choses hautes & difficiles pour son amour, si l'occasion s'en presentoit, puisqu'il y va avec tant de courage en l'execution des choses de nulle ou de petite consequence. Et le Sauveur du monde fait luy-même entendre ce prejugé parlant de ce serviteur qui avoit bien ménagé son petit talét, car il dit: Et parcequ'il est fidele en peu, il est à presumer qu'il le sera encore davantage quand on luy confiera beaucoup; *Quia fidelis est in minimo, & in majore fidelis est.* Et cela certes va de la sorte, car comme Nôtre Seigneur presume de ceux qui luy manquent en peu qu'ils luy manqueront au plus, quoy qu'ils se vantent du contraire, & qu'on leur peu dire aux termes de Saint. Bonaventure : *Multi pro Christo optant mori qui pro Christo nolunt levia verba pati : Sed quem terret sonitus folij volantis, quomodo sustineret ictum gladij terribiliter vibrantis?* Il s'en trouve quelquefois qui font de grandes protestations de vouloir mourir pour N.S. & ne voulét pas seulement endurer une parole de neant qui leur déplaît. Et comment peut-on se persuader qu'un homme souffrira des coups de tonnerre, s'il est tout éperdu au simple mouvement d'une fueille tremblante. *Qui in modico, iniquus est, & in majori iniquus est*; Aussi au contraire Nôtre Sauveur préjuge & presume de ceux qui luy sont fideles aux moindres choses, que dans les grandes & les considerables ils le luy feront autant & plus. Partant il est aisé de voir combien N. S. agrée qu'on soit exact même aux petites choses. 2.

III. POINT. MAIS j'adjoûte à ce que dessus pour ma 3. preuve que ainsi estime des petites choses, ne les point negliger, gneusement les faire & les pratiquer, c'est un moyen ad rable pour bien profiter ; pour s'enrichir spirituellemen pour faire un amas prodigieux de graces & de merites. O Av ce spirituelle, qu'en ce fait icy tu trouves ton compte à l'égard Ames qui ont cette sainte cupidité de devenir riches & puiss selon Dieu! *Divites secundum Deum*. En voicy la preuve. Il est stant que ce seroit un moyen bien efficace pour accroître en b spirituels, que de vaquer à l'exercice des actions grandes, ge reuses, sublimes, & heroïques. O combien par ce moyen profité & sont parvenus au degré de vertu, par l'employ qu'ils fait de ces hautes actions! Sainte Magdeleine, S. Paul, S. Ale & infinis autres par le martire, par la contemplation, par l'ab don total de tous leurs biẽs, & aussi de leur vie: mais j'ay à dire l'occasion de faire tels actes ne se rencontre pas toûjours, m plûtôt elles sont tres-rares, & méme il y a peu d'esprits d'homm disposez à pratiquer ces actes heroïques & si élevées : mais ce q cause en fait de pratique des actiõs mediocres & qui ne sont pas relevées, c'est l'occasion qui est quasi à tous les momẽs à la mai quand on y veut prendre garde; quasi à tous les instans on en tro vera à faire, outre la facilité qu'il y a à les faire, car l'esprit n'en e pas rebutté, & par ce moyen en n'en laissant échapper aucune p la multitude qu'õ en operera, on trouverra qu'õ aura autãt amass de merites & de richesses spirituelles & davantage méme que l'o n'auroit fait si on avoit employé & mis en pratique quelques-une de ces vertus si hautes & si heroïques. En effet on ne sçauroit qua croire combien en faisant attention à faire tous les petits & ordi naires actes que l'on peut journellement & quasi à chaque instan pratiquer, sans en negliger & omettre aucun, combien dis-je, à la fin de l'année, & en suite à la fin de la vie on en trouveroit; cela iroit quasi à l'infiny. La B. Jeanne de Ste. Catherine Carmelite, rapporte d'elle même qu'elle avoit pris plaisir d'observer & ensẽ ble aussi de se rẽdre attentive à quelques petites ceremonies, qu'a vec les autres & en commun elle faisoit au Chœur, & elle disoit qu'elle avoit cõpté que chaque année on faisoit cinquante mille deux cens grandes inclinations, & dix-neuf mille quatre cens & quatre vingt petites, qui sont en tout soixante neuf mille huit cens quatre vingt actes de vertu de Religion. De plus elle remarqua qu'elles disoient aussi à l'Office pendant une année douze mille quatre cens fois le *Pater*, quinze cens fois *Salve Regina*, & plus

de quarãte mille fois, *Gloria Patri*. Or voyez combien voila d'actes d'une seule vertu de Religion pendant une année: combien donc en pourroit-on produire si on faisoit attention à faire de même en toutes les autres actions ? & quel tresor, & amas de vertus, feroit on avec le temps ? on ne les pourroit qu'à peine concevoir. Et quand on demãde quelquefois d'où viennẽt les grãdes richesses qu'on voit quelquefois qu'amassent certains marchands de ce mõde, on répond que c'est en ne refusant pas les petits gains non plus que les plus grands: & il en est de même, si on demande d'où vient qu'en la vie spirituelle il se trouve des saintes personnes qui abondent tant en vertus & en dons de Grace, telle qu'a été toute la premiere la Sainte Vierge, S. Jean Baptiste & infinis autres en chaque siecle de l'Eglise; il faudra dire que c'est par ce même moyen, ne n'omettant non plus les pratiques des petites & mediocres vertus, que des grandes & des sublimes. Et c'est le moyen que nous propose même N. S. de cét amas de biens spirituels sous ces paroles: *Colligite fragmenta ne pereunt*. Ramassez, recueillez & ne laissez pas perdre ces restes. Paroles qu'on peut dire à bien des Ames qui laissant perdre tous les jours mille & milles occasions qui se presentent devant eux d'exercer divers actes de vertus, perdent les occasions de devenir merveilleusement riches & abondantes en graces & dons spirituels.

IV. POINT.

La derniere preuve de l'importance qu'il y a de ne rien negliger en fait de vertu, pas même les moindres & les plus petites choses c'est parceque ce mépris des petites choses traîne quant & soy de mauvaises suites, & ces suites sont que negligeant ainsi cequi est peu, on vient par apres à ne pas faire de cas de ce qui est plus important, voilà le danger. Vous negligez ô Ames, les grandes vertus, comme des petites charitez envers vos prochains, la pratique de quelques petites devotions que vous avez coûtume de faire & autres pareilles choses. Vous vous trouverez peu à peu déchoir, & negliger les vertus qui sont plus necessaires. Vous negligez à corriger vos imperfections, comme vôtre humeur vive & violente : cela vous conduira insensiblement dans le peché veniel. Et le peché veniel commis deliberement & sans en faire cas, comme on n'est jamais tout d'un coup dans l'extremité du mal, *Nemo repente fit pessimus*, vous engagera dans le peché mortel selon la parole du Sage. *Quo spernit modica paulatim decidet. A minimis incipiunt qui in maxima poruunt*, disoit Saint Bernard. On a commencé par de petites choses quand on est tombé en des grandes ; mais on est en grand train de tomber

en des grandes quand on s'est laissé aller negligément aux peti
Et si aujourd'huy on écoute une petite tentation, on en écoute
demain une plus importante, & la journée suivante on succo
bera à la tentation & on tombera dans le peché. Ce qui me fait
re qu'il y a bien du peril à negliger de fuir même les petits mau
comme de pratiquer même les petites & les mediocres vertus.

Fermons nôtre Entretien, ô Ames, qui le lisez ou l'écoutez
ces deux paroles d'encouragement.

O Ames saintes ayez assez de courage pour entreprendre
choses grandes & genereuses, oüy assez de cœur pour dire à Di
que vous voulez aux dépens de vos biens, de vôtre santé, de vô
honneur, de vôtre vie même, luy rendre tout le service qui l
pourroit être agreable : Que pour son amour vous ne feindri
pas d'exposer vos biens, les deux yeux de vôtre teste, d'être mé
tenaillées, déchirées en pieces & exposées par le martyre à la pl
cruelle rage des plus barbares bourreaux, & que ce seroit là v
consolation.

Mais, ô saintes Ames, témoignez vôtre amour envers Dieu en
pratique fidele & exacte des plus petits exercices de vertus qui
presenteront en la journée sans en laisser passer aucune quand el
s'offrira, nõ que cela se doive faire scrupuleusemẽt & avec inqui
tude, mais bonnement & amoureusemẽt selon que l'occasion s'
pourra offrir. Et en verité il se trouve que Dieu a aussi souvent a
tant agreable cette fidelité en ces petits services, cõme les grãde
les genereuses & les heroïques entreprises : parcequ'en cette fideli
té & exactitude aux petites choses, il y a plus de Dieu, moins d
l'homme; & quelquefois en ces grandes actions il peut arriver qu'
y ait plus de l'homme & moins de Dieu. Aussi voyons nous qu
l'Espoux au Cantique témoigne à son épouse qu'elle luy plaît,
qu'elle luy a ravy le cœur aussi bien en la voyant operer pour l
des choses petites comme des grandes : *Vulnerasti cor meum so
mea sponsa; in uno oculorum tuorum & in uno crine colli tui.* Tu m'a
frappé & touché jusqu'au cœur, en te regardant dans tes sublime
exercices qui sont nobles & precieux comme l'œil dont il n'y
rien de si cher ny de plus precieux aux hommes, & aussi en vou
regardant dans les exercices journaliers au tour des petites cho
ses familieres & domestiques, de soy de nulles estime & chetives
comme un poil de la teste. Et la femme forte est loüée dans le
Proverbes de son travail nõ seulemẽt dans son travail glorieux &
éclatant : *Manum suam misit ad fortia*; mais même de son travail tre
bas & tres-vil, qui est celuy de son fuseau & de sa quenoüille
Digiti eius apprehenderunt fusum. En quoy cependant manquent

beaucoup de personnes qui n'estimant rien digne d'elles que ce qui est grand & éclatant, ne regardent aussi que l'exercice des choses de cette nature, & negligét les emplois plus vils & journaliers. Mais comme ces emplois genereux & fort élevez ne se presentent que rarement à executer, il arrive que telles personnes ne travaillent à rien du monde; non aux choses ordinaires & familieres dont l'occasion se presente à tout moment, car elles ne le veulent pas, cela leur semblent indigne d'elles, ny aussi en des actions hautes & excellentes, parcequ'on n'en rencontre que rarement des sujets, & par ainsi elles sont des faineantes personnes & inutiles; & elles ne voyent pas cependant que le Paradis leur sera fermé un jour quand elles y voudront entrer, lequel ne se donne qu'à ceux qui l'auront cherché par leurs bonnes œuvres qu'elles n'ont point voulu faire étant sur la terre.

Concluons enfin le tout en une parole. Travaillons autant qu'il nous sera possible; & travaillons sans discretion aussi bien aux vertus communes comme aux extraordinaires. Jesus N. S. a fait tout & n'a rien negligé, & il n'a rien laissé échapper, il n'a pas laissé un iota: *Iota unũ aut unus apex non præteribit à lege donec omnia fiant.* Et il a dit luy-même de soy: *Sic decet nos implere omnem iustitiam.* Ce qui se rencontroit de bien à faire, pour petit qu'il sembloit, il le faisoit.

Jesus a tout fait pour nous & ne neglige pas pour nôtre service, les plus petites choses. *Custodit Dominus omnia ossa eorum, unum ex his non conteretur. Capillus de capite vestro non peribit.* Dieu pour nos interests & pour nôtre bien ne neglige rien, il a soin sans y faillir jusqu'à nos os, jusqu'au poil de nôtre teste, jusqu'aux fruits de la terre, jusqu'aux petites herbes. Il est bien juste que demandant pour son service, que nous ne negligions pas les plus petites occasions de faire des bonnes œuvres, nous ne nous en dispensions pas. *Mens Christo dedita æquè in majoribus & in minoribus intenta est.* L'Ame qui est à Dieu egalement, se porte à faire les choses grandes & petites. Mais que l'advis du Sage nous demeure gravé dãs l'Ame de ne point cesser de faire, ny ne negliger de faire une bonne action, même de petite valeur, quand nous aurons l'opportunité & l'occasion de la faire, *Quodcumque potest manus tua instanter operare.*

D. Hier. Ep. 3. ad Heliodorum.

LES MOYENS DE MAINTENIR LE premier Esprit de ferveur, & la premiere vigueur de Perfection en une Maison Religieuse.

ENTRETIEN NEUFIE'ME.

Erudire Hierusalem, ne forte recedat anima mea à te, ne forte ponam te desertam & inhabitabilem. JEREM. 6.

Hierusalem rends toy docile, & fais toy instruire, de crainte que je ne retire mon affection de toy, & que je ne te délaisse comme une terre deserte & inhabitable.

IX. ENTRETIEN

IL n'y a rien sous le Soleil qui ait une fermeté solide & permanente, tout est suiet en terre à dechet, & à decadence depuis les choses les plus sublimes iusqu'aux plus basses. Les états, les familles & les personnes particulieres éprouvent ces revolutions, les arbres, les plantes, les fruits & les fleurs, font voir en eux tout les mêmes cheutes, l'homme en ses divers âges fait voir le même. *Homo natus de muliere brevi vivens tempore, repletur multis miseriis & nunquam in eodem statu permanet.* L'homme nay de femme est remply de toutes sortes de miseres & tellement suiet à changement, qu'il ne demeure iamais en un méme état, il n'aist il devient vigoureux, il subsiste, il decline, & enfin il perit. L'état de la vie Religieuse participe à ces divers accidens, car en une maison la perfection de la vie s'y introduit, elle prend son acroissement, elle y est en sa vigueur & en sa ferveur, & puis elle se diminuë peu à peu, & enfin elle s'éteint, & perit tout à fait. Ce qui est en verité une chose lamentable.

Or quand il arrive qu'en une Communauté Religieuse les choses se trouvent reduites en cét état, il faut travailler à les rétablir. *Erudire Hierusalem ne forte recedat anima mea à te, ne forte ponam te desertam & inhabitabilem.* Rends toy, Ame, docile & fais toy instruire, de crainte que ie ne t'abandonne, dit Dieu à ce Monastere qui semble deperir. Et il faut chercher les moyens de faire resusciter & revivre la premiere vigueur de la sainteté perduë & aneantie : ou si elle étoit au moins dans la pente & le penchant de se perdre, de la maintenir. C'est ce que ie recherche mainte-

tant, & à mon advis j'en ay trouvé les moyens efficaces, & qui pourront heureusement reussir s'ils sont bien employez.

Le premier moyen de faire revivre dans une Maison Religieuse la ferveur de la Pieté, si on s'apperçoit qu'elle se diminuë, ou de la maintenir en son entier, & empecher qu'elle ne se diminuë, c'est de prendre garde à la Regle & faire en sorte quelle soit fidelement gardée en tout: faute de cela il faut tenir la maison, l'observance reguliere & la Religion pour perduë, laquelle par la garde des Regles subsisteroit en sa perfection. La Religion est ordinairement comparée à trois choses: à une ville, à un arbre, & particulierement à une vigne. Et bien à propos certes, parceque comme ce qui conserve une ville ce sont les murs & contremurs, les arbres ce sont leurs écorces, & la vigne ce sont les hayes: aussi ce qui maintient les Religions, ce sont les Regles & les Constitutions. Aussi pour cela a dit le Sage : *Custodi legem atque consilium, & erit vita animæ tuæ*: Gardez soigneusement, ô Ames saintes, vos loix, vos coûtumes & vos conseils, & vous voila saines & sauves, il n'y aura rien à apprehender : que si une fois vous venez à violer vos Regles, voila les murs de la ville à bas, voila l'arbre écorché & desseché, voila la haye de la vigne ouverte, & ainsi c'est fait de la Religion. I. POINT.

Se peut-il faire, direz-vous, que vous attribuiez la maintenuë de la pieté Religieuse, & la conservation d'une Religion à la garde des Regles & sa perte à leur mépris, veu que c'est si peu de chose en une maison que les Regles qui ne passent que pour direction, mais dont l'infractiõ n'est ny peché mortel, ny pas même peché veniel: Or ce qui n'est point d'autre consideration en une maison, ne peut pas y être si avantageux, que son défaut en causast toute sa ruine.

J'accorde que de soy l'infraction d'un silence, l'absence d'un office, l'infractiõ d'une défense d'entrer dans une châbre & autres pareils reglemens ne sont de soy ny peché veniel, ny mortel, & que cela est de fort peu de cõsequence, mais cependant par accident ces choses peuvent faire les horribles dégasts que nous venons d'avancer, & causer toute la ruine en ce que du petit on tombe aisément au grand. Et selon le dire d'un Sage qui neglige les petites choses peu à peu décherra : *Qui minima negligit paulatim decidet.* Ecli. 19. Une petite ouverture en un vaisseau negligée sera cause qu'il coulera à fond & que toutes ses richesses qu'il contient seront toutes submergées. On rompra le silence un iour, en l'autre on murmurera, on fera une médisance d'importance. On s'exemptera de demander un petit congé ou pour parler ou pour

boire, &c. demain on negligera d'en demander un dont in
toit beaucoup que le Superieur en fust informé. *Qui in m*
infidelis est, erit & in maiori. Qui n'est pas fidele en choses de
ne le sera pas non plus apres en choses plus importantes.
pourquoy il ne faut jamais dire de ce qu'on vous a ordonné
de ce que la Regle marque. C'est peu de chose que cela, je n
soucie pas d'agir à l'encontre; car cela va plus loin que vou
pensez, & ce qui n'est au commencement qu'un petit deffaut
vient par apres un peché veniel, puis il devient une impenit
de là un blaspheme contre le Saint esprit, & en suite comm
D. Bern. un peché irremissible. C'est S. Bernard qui parle de la sorte
dit-il, *dicat in corde suo; Levia sunt ista non curo corriger; non est m*
si in ijs maneam venialibus minimisque peccatis: hac est enim
cti ssimi impœnitentia, hæc blasphemia irremissibilis. Où ie vous
de remarquer avec moy deux choses.

La premiere, qu'il faut que ces Regles & Constitutions so
observées par tous, tant Superieurs qu'Inferieurs.

Car si entre les inferieurs quelqu'un est excepté, cela fera
scandale ou jalousie.

Et si de la part des Superieurs elles ne sont pas aussi gardées,
fera encore de plus mauvais effets, comme cela paroît evide
ment: car en effet pour être Superieur on n'est pas moins R
gieux. Pierre de Blois écrivant à un certain Superieur nouve
ment éleu & luy voulant enseigner comment il faloit qu'il
Petrus Bles. gouvernât, il luy dit: *Elegerunt te fratres tui; esto in illis quasi unu*
illis: ædifica eos verbo, actu, vultu, habitu & incessu: sic te amabi
exhibeas & imitabilem, ut tota conversatio tua ædificet alios ad sal
Age non quod solum tibi expedit, sed quod multis. Vous avez été cho
pour Superieur, soyez en tout comme un de vos freres, rende
vous aimable & aussi imitable par eux. Et où il arrive qu'un Sup
rieur ne garde pas tout le premier la Regle, toute la maison ten
au desordre & il en est la cause; son dereglement deregle tou
Dan. 3. Dieu témoigne en Daniel que toute l'iniquité de son peuple ve
noit de ceux qui le gouvernoient: *Egressa est iniquitas à senioribu*
qui videbantur regere populum meum.

Je remarque en second lieu que ces Regles & Constitution
doivent estre gardées de la bonne maniere, c'est à dire plus de
cœur & & interieurement qu'exterieurement & à la montre, &c
Les Religiós qui s'appliquent beaucoup aux ceremonies exterieu
res comme au chant, à beaucoup d'offices, aux veilles de nuit, au
grand jeûnes, & qui se flattent du nom de Regle & de grand Regle
& de Regle rude & dure à porter, & laquelle ils gardent étroite
ment

ment à l'exterieur & ne pensent à l'interieur, s'abusent : & ces actions purement exterieures sont un corps sans Ame, ou une Ame sans vie ; ainsi qu'on leur peut dire en termes de l'Ecriture. *Nomen habes quod vivas ; & mortuus es.* Et, comme le devot Thomas à Kempis dit à telles personnes, *Si tantum in illis exterioribus observantiis perfectionem religionis ponamus, cito finem habebit devotio nostra.*

LE second Moyen de maintenir dans une maison Religieuse & d'y conserver la ferveur de la pieté, & la premiere vigueur de l'observance, c'est de prendre garde aux fautes qui se peuvent commettre, soit grandes ; car on n'est pas impeccable ; *Non est homo qui non peccet. In multis offendimus omnes* : soit plus legeres, comme sont celles qui sont contre les Regles & contre les Observances : & que quand on en remarque quelques-unes, les Superieurs les reprennent & les corrigent : & que les delinquans prennent bien & la reprehension & la correction, témoignant advoüant la faute comme elle est, sans la vouloir ou nier, ou excuser, ou amoindrir, & témoignant être fâchez, s'en repentant & se promettant bien à l'advenir de ne plus faire le semblable. II. POINT. *Iacobi. 3.*

Je dis donc en premier lieu que les Superieurs corrigent les fautes dés qu'ils les connoissent sans y vouloir aucunement manquer, ou par mollesse d'esprit, ou par complaisance, ou par respects humains, ou pour quelqu'autre pareille consideration vicieuse & damnable : car si faute de la correction le mal se continuë, la faute en sera imputée au Superieur qui a manqué à ce devoir : & lequel de plus fait bien paroître par là qu'il n'a guere d'amour pour le bien, & beaucoup d'indifference pour le mal, puisqu'il a si peu de pouvoir que de ne le pas punir ny corriger. Ce qu'il faut cependant qu'il fasse avec tout l'assaisonnement possible de Charité, de douceur, de justice, de patience, de suavité, mais toûjours avec fermeté.

Mais aussi en second lieu les inferieurs se reconnoissant coupables de quelques fautes, & avoir manqué contre quelques points de la Regle, doivent s'en accuser eux-mêmes en témoigner leur regret, en demander, en acceper & en subir la penitence, & ne pas murmurer contre le Superieur en l'imposition du châtiment, ne croire, ny ne dire de luy qui a fait cette correction ou par humeur, ou par aversion, ou que la faute, si aucune y en avoit euë ne meriteroit pas un tel châtemeut, mais selon Dieu il faut tout recevoir, accepter, & subir avec esprit de soûmission & d'humilité. Il faut donc, dis-je, employer la correction & les mor-

tifications dans les fautes : car enfin ces petites punitio milient toûjours l'esprit humain, & le retiennent dans le voir & ils sont une marque que la Loy est gardée q son infraction est punie. Car de même que dans les Rep ques & les Royaumes, c'est un signe que les Loix sont o vées quand on voit qu'on châtie les méchans, de même en aux Religions. Et à dire vray, on ne peut pas dire d'une Loy q le n'est pas en vigueur à cause qu'on voit que l'on fait des fa contr'elle, parceque les hommes de leur nature sont peccab mais cela se peut dire quand on voit qu'on peche publiquem contre la Loy, & que le juge n'ordonne point de peine contr défaillans. On en doit dire le même dans les Religions: de ce dans ces saintes Maisons on y voit des fautes contre les Re & les Constitutions, on ne doit pas tirer en consequence pour cela les Loix & les Regles ne sōt pas en leur vigueur: car p être en Religiō lieu de sainteté, ce n'est pas à dire que l'ō soit la & qu'on vive sans faute: mais c'est quand on voit commettre fautes & qu'on ne voit point suivre de châtiment. Enfin quoy q soit vray que ce soit un noble motif pour garder les ordonna ces, soit humaines, soit Divines, que le pur amour; toutefois v la fragilité humaine, la crainte du châtiment fait encore pl d'effet : & le Demon sceut bien dire à S. Dominique quand l'eut mené au Chapitre ou s'assembloient ses Religieux pour être repris & punis, que c'étoit où il perdoit ce que par tout ai leurs il avoit gagné contre eux.

III. POINT. Le troisiéme moyen de maintenir en une Maison Religieus & d'y conserver l'esprit de pieté, c'est d'établir un bon No viciat, & le bien regler & gouverner: les bōs Novices font en leu temps les bons Profés. La Religion, disions nous tantôt, est com parée à une grande maison & un considerable édifice, & les Novi ces en font le fondemēt; or qui veut élever un edifice n'employe-t-il pas les pierres les plus fermes & les plus solides qu'il peut pour le bien fonder? La Religion se compare assez souvent à un grand chāp semé, ou à un grand verger bien planté; or qui veut semer un champ, prend-il des méchantes graines, ou des zizanies? & qui veut faire un verger, y employe-t-il de méchās sauvageons, & des pieds d'arbres inconnus & sans esperance. La Religion est une terre preparée pour y mettre de la vigne : *Ego te plantavi vineam electam* : Or qui veut planter une vigne ne prend il pas du plan le plus recherché & le plus delicat qu'il luy est possible, *omne semen verum?* J'en dis de même: pretendez vous obeir & faire une bon-

ne Religion, ou en conserver une déja établie en sa premiere vigueur? Il faut y employer pour Novices de bons sujets, des Ames [illegible]ées, il faut semer ce champ de la Religion de bons grains pour rapporter de bonnes plantes, il faut mettre de bon plan qui rapportera d'excellens fruits en son temps, je veux dire, il faut songer à faire de bons Novices.

E. les Peres de Religion desirent & veulent qu'ils ayent les cõditions suivantes, & sur lesquelles ils veulent qu'on les éprouvent de bonne maniere.

Ils veulent premierement qu'ils ayent grand desir de la Religion : & on le reconnoîtra si ayant été rebutez & mortifiez par quelques paroles qui auront pû les ébranler, cependant ils ne laissent point de persister.

Ils veulent encore qu'ils n'ayent d'autre but ny autre pretention en Religion que le salut de leurs Ames & celuy de leur prochain que l'on doit aimer comme soy-méme. Nôtre Seigneur ne veut avoir en sa suite en qualité de Disciples, de ces personnes qui n'y recherchent qu'à y vivre, à y étre nourries, à y étre en honneur & en estime, comme il dit de ceux de l'Evangile qui l'avoient suivy, *quæ comederunt de eius panibus*, parcequ'il les avoit repûs, ce sont tous de basses & de honteuses fins.

Ils veulent des personnes sans teste, mais avec des pieds & des mains, c'est à dire promptes au travail & à l'obeissance, mais sans propre jugement, propre volonté, ny attachées à leurs sens, qui ne se desistent jamais de leurs pensées & de leur sentiment.

Ils veulent enfin des esprits preparez à la mortification & à la souffrance : que les peines & petites austeritez de la Religion au manger, vêtir, coucher, converser, & à l'obeissance, n'étonnent point, & qui se plaisent plus aux labeurs qu'au repos, aux choses difficiles qu'aux aisées, & aux aspres & dures qu'aux douces & suaves : à l'exemple de N. S. qui parlant à ses deux Disciples qui aspiroient au comble de la Religion, il leur parla aussi-tôt de l'humilité & de la souffrance : *Potestis bibere Calicem*? Estes-vous preparez à boire le Calice ?

Mais presupposé que quelqu'un se presentast pour la Religion, à qui quelqu'une de ces conditions manquast, y auroit-il lieu de luy admettre, & faudroit-il pour cela le rejetter ?

Par exemple c'est un neveu ou niepce, ou c'est un parent & amy de quelqu'un de la compagnie. Ha que dites-vous ? là Repliquera la Religion, vous n'avez donc que la chair & le sang en veuë, ce qui est nay de la chair est chair, & ce n'est point ce qu'il me faut : *Quod natum est ex carne, caro est.*

Mais repliquerez-vous, c'est une personne qui accommode la Maison laquelle est pauvre. Ha vous n'avez que des pensées mesquines & avares & peut-être Simoniaques.

Mais, direz-vous, cette personne poursuivante ou pretendante à la Religion, est une personne qui est du voisinage, ses parens sont personnes de condition, puissantes de la faveur gens de credit, ce sera un grand appuy pour nôtre Maison qui manque d'amis: que dites-vous là encore? Vous n'êtes que des personnes de terre, point du Ciel, *Vos de deorsum estis*. Joint que ceux de qui on pense tirer du secours sont souvent le plus à charge, & ruinent plus qu'ils ne servent, ils sont des voisins & que trop voisins, qui souvent incommodent davantage qu'ils n'accommodent. Mais si vous renvoyez ce pretendant ou pretendante, luy ou ses parens vous feront des reproches, vous encourerez leurs disgraces. Ha complaisance humaine! vous êtes donc de l'école de Pilate, à qui l'on disoit: *Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris.*

Il faudroit pourtant considerer que nôtre nombre n'est pas complet, un ou deux nous accommoderoient bien: Oüy, répond la Religion, s'ils étoient de merite pour cette condition; ce qui n'étant pas, il se faut contenter d'un plus petit nombre & une douzaine de dignes nous vaudront plus que mille qui ne seroient pas bien cōditionnez: *Vnus timens Deum melior est quam decem indisciplinati.*

Enfin on pourroit alleguer que de ne pas admettre en une compagnie, ou en renvoye des sujets, cela est honteux, cela décrie les maisons, cela les dépeuple, cela fait penser d'elles qu'on y est bien difficile. Mais à tout cela replique la Religion, il n'est rien de tout cela, mais qu'on en pense ce qu'on voudra, la verité est qu'il est plus ignominieux à une maisō de ne renvoyer persōne que non pas qu'on voye qu'on en rejette quelquefois: & que tout le mōde soit propre à une famille, & qu'elle tiēne pour sa gloire que quicōque y veut être admis jamais n'en sort, étant il s'y trouve bien, est plûtôt un grād reproche qu'une loüāge. Ecoutōs ce qu'à ce propos a dit autrefois un excellent Abbé. *Gloriantur aliqui de hocquod de ordine eorum nullus apostabat quibus dici potest quod inanis sit gloriatio talis, non enim est mirum si nullus apostatando de ordine illo egreditur, quo apostata toleratur: opportet ut Religio despumetur adeo ut in sua puritate servetur: Vbi est despumatio nulla est frequenter impuritas multa.* Il ne se faut pas étonner si on voit que d'aucunes maisōs pas un de ceux qui y entrēt n'en sorte & n'apostasie (c'est à dire ne s'en retire pas ou n'en n'est pas expulsé) c'est bien signe qu'en cette maisō on y tolere les vicieux. Car pour maintenir une

Vmbertus.

maison en sa pureté, il faut qu'on en expulse l'écume & où l'écume y demeure, là demeure aussi beaucoup d'ordure & salletés. Et il est vray que si on étoit exact avant la profession : ceux qui sont douteux, c'est à dire de qui on a quelque fondement de douter qu'ils ne reüssiront pas en l'état Religieux on épargneroit bien des miseres & des desordres qu'on voit regner dans les maisons de Religion par ceux qui y vivent mal appellez & trop precipitãment receus, c'est à dire, pour des considerations tout à fait humaines : & il vaudroit mieux qu'en l'admissiõ des Novices dans le doute auquel on peut être de receptiõ ou de rejet, en voir plusieurs bons qui fussent renvoyez que d'en admettre un seul mauvais, parceque un bon ne fera pas tant de bien qu'un lâche, un mol, un vicieux & dereglé fera de mal, & causera de desordre dans une sainte compagnie. Si l'on veut donc maintenir & conserver & même accroître la perfection & la premiere vigueur de la pieté dans une Maison Religieuse, qu'on ait une grande veuë sur le Noviciat.

IV. POINT.

A CES trois moyens susdits, j'en ajoûte un quatriéme, par lequel s'il est bien gardé, se maintiendra l'esprit Religieux dans une Maison. C'est la Retraite ou la retenuë de chaque Religieux en particulier au dedans de sa Maison, & ne point tant aller au dehors, pour communiquer soit des choses spirituelles, soit des temporelles, si ce n'est en des bõnes occasions & autorisées & agrées par les Superieurs. Que le Religieux qui a renoncé au mõde & s'est confiné dans un Monastere, & qui dans le grand monde fait un autre petit monde, se retranche dans son petit monde, s'y contente & y retrouve & y reçoive ses petits biens par son Superieur ou sa Superieure, par son Confesseur, par ses freres ou ses sœurs, sans s'épandre ou s'épancher ailleurs, il fait selon sa profession, c'est imiter la sainte Trinité des Divines personnes, qui trouvent dans elles leurs satisfactions, & sont suffisantes à elles mêmes sans rien chercher hors d'elles mêmes, à l'égard de qui que ce soit.

Car à l'égard du spirituel & pour le fait de la conscience outre les Confessions à son ordinaire, outre les Confessions extraordinaires que le Concile ordonne être accordées deux ou trois fois dans l'année & qui sont encore concedées plus souvent selon les besoins des particuliers & par les Superieurs, & outre encore les Conferences Spirituelles qui se font en commun à toute une Communauté, tous autres Entretiens, même des Peres Spirituels souvent ne sont qu'amusemens inutiles, rapports des nou-

velles satisfactions de la nature, perte de temps, discours de [illegible] tise, paroles oiseuses, entretiens de la vie de son prochain, [illegible] lomnies, de murmure, des façons de faire des uns & des autr[es] & peut être encore pire que tout cela si ma plume osoit l'écrire. C[e] qui me fait aller au dehors, est plus dommageable que profitabl[e], outre une chose horrible laquelle quelquefois se fait, c'est [illegible] pour ne pas se contenter de son ordinaire, & pour aimer trop d'a[l]ler au dehors & à tous venans, c'est qu'à cét ordinaire quand [on] n'a pas ce beny Pere extraordinaire, si on se voit par quelque r[es]pect faire sa Confession, & ensuite sa Communion, on cache d[es] pechez qu'on ne veut pas dire à l'ordinaire, qu'on ne dit qu'à [ce] cher Pere de nos consciences, on tronçonne & on coupe l[es] Confessions en deux, pour dire à chacun de ces Confesseurs l[es] pechez qui leurs sont propres, & qu'on luy garde à la premie[re] occasion. Et Dieu veuille qu'il n'en soit pas le même à la m[ort] quād n'ayant pas aupres de soy ce beny extraordinaire, & n'ay[ant] que l'ordinaire à qui on n'a jamais pris confiance de découvr[ir] son cœur, on se voit en la peine de commencer à le luy décou[vrir], on se voit en état & on se met en danger de faire cette dernie[re] Confession, un sacrilege horrible, qui seroit une damnation cer-taine. Enfin aimer le dehors, aller au dehors, est un grand chem[in] à ces precedentes & étranges miseres.

Du spirituel descendons au temporel. Pour le maintien de l[a] perfection Religieuse & de la pieté Religieuse, il faut encore se tenir au dedans & eviter la conversation du dehors, je veux di-re des personnes Laïques. Rien n'a tant prejudicié aux anciens Ordres de l'Eglise & ne les a fait tōber en décadence, que d'avoir trop frequenté & cōversé avec les seculiers: & rien n'a tant main-tenu l'Ordre de S. Bruno en sa premiere ferveur & vigueur, que la separation d'avec les gens du monde selon le dictum formé en leur faveur *Propter Sol. Cap. Vi. Carthusia permanet*, c'est à dire, *Propter Solitudinem Capituli Visitationis Superi.* La Chaste Reli-gion des Chartreux demeure en son premier état sans décho[ir], pour être souvent visitées par ses Superieurs, pour les frequents Chapitres qu'ils font, & principalement, & en premier lieu, pour leur grande Solitude & l'éloignement des personnes du monde. Fuïr les seculiers c'est la benediction des Religions: mais les frequenter, les voir, les converser, c'est leur malediction.
Psal. 105. *Comixti sunt inter gentes & didicerunt opera eorum: & factum est i[llis] in scandalum. Lapides sanctuarij in capite omnium platearum.* Si cela se
Thren. 4. reconnoît. Ce aussi mal, bien que ses funestes suites, se découvre quelquefois parmy les Religieux, mais il est un plus grand mal & [illegible]

des plus mauvaises suites à l'endroit des Religieuses. Que se fait-il quelquefois en ce fait à l'égard de ces personnes? Je vous le dirai: Celles qui sont de cét esprit, qui sont mondaines & seculieres d'affection pour contenter leur inclination, celles-là, dis-je, auront passion pour aller au parloir s'y trouverront le plus qu'elles pourront: leur entretien sera non de Dieu, non du bon-heur de la Religion, mais de ce qui se passe, se dit & se fait au monde: elles perdent à cela un grand temps, elles dissipent l'esprit de Religion; elles tirent & attirēt à soy par la grille l'esprit du monde, elles en tirent les façons de faire, elles le portent dans la Religion & le communiquent aux autres & les en empestēt & empoisonnēt, car c'est un poison & un venin que l'esprit du monde. De-là en la maison elles sont les entenduës, les sçavantes, les curieuses, les hardies, entreprenantes, immortifiées & qui malaisément se rangent à l'ordre & aux reglemens de la maison & de leur profession. Et comme elles aiment le dehors, ne pouvant toûjours avoir le moyen étant enfermées d'avoir communication avec les personnes étrangeres, elles font supleer cét entretien de bouche à bouche par un autre genre d'entretien qui est par lettres, & écrivent sans cesse & sans intermission & employent à cela autant de papier comme des Greffiers de Palais, & font par là cent sortes de fautes, elles écrivent cent contes, elles envoyent leur lettres par des voyes indirectes; il faut mentir pour déguiser le tout; sans parler maintenant des matieres & des sujets dont sont pleines les lettres, Dieu le sçait & les personnes à qui on écrit, & lesquelles j'aurois honte d'exposer sur ce papier, quoy qu'elles n'ayent pas honte elles de les coucher sur le papier, quoy qu'elles auroient pourtant grande peine comme grande confusion que d'autres que ceux & celles qui les écrivent en eussent la veuë & la connoissance. Une maison où ce desordre regne, peut-elle être ou se maintenir dans la pieté & la perfection de la vertu? mais au contraire la plus parfaite par cette voye tomberoit cent fois en ruine. Dieu par sa grace guarantis les Communautez saintes de ce malheur, & guerisse celles qui en sont attaquées, comme aussi des trois precedens mal-heurs: & les fasse zelées pour leur vertu, pour la conservatiō & l'accroissement de leur perfection, si pour la gloire, la bōne odeur de leur maison qu'elles travaillent à l'observance exacte de leurs Regles, à reprendre, châtier & corriger les fautes, à bien regler à maintenir un Noviciat & à retrancher tout le commerce du dehors, avec qui que ce soit, qu'avec des personnes qu'on jugera ne devoir être renvoyées par bien sceance & pour l'utilité de la maison.

QUELS SONT LES ACTES ET LES Exercices propres de la Perfection Religieuse.

ENTRETIEN DIXIE'ME.

Ibunt de virtute in virtutem & videbitur Deus Deorum in Sion.
PSAL. 83.

Ils chemineront de Vertu en Vertu, & par ces degrez ils monteront jusqu'à Dieu, & au sommet de la perfection.

X. ENTRETIEN CE n'est pas assez d'avoir dit, comme nous avons f... en nôtre Entretien precedent, & comme en parlent l... sçavans, que la perfection de la Vie Spirituelle, cons... en l'union de l'Ame avec Dieu, par l'amour ou par la charité, laquelle quiconque possede, peut & doit être appellé pa... fait, si on n'adjoûte à cela & qu'on ne declare par quels moyens & par quelles voyes on peut acquerir & on peut conserver ce... Perfection : & sur cette difficulté comme il y a divers sentimens, le plus solide, le plus vray semblable, & le mieux fondé étant q... le moyen de se bien établir dans la Perfection Spirituelle, & la voye d'y parvenir étoit d'agir & de travailler & de s'employer aux pratiques marquées dans les Vœux & les Regles, delà j'est... que la Perfection Spirituelle & Religieuse consiste à operer les Vertus : mais d'une maniere bien haute & tres-accomplie. Q... a cela, on peut dire qu'il est veritablement & solidement parfait, & ce doit être là, la veritable & la solide Perfection, convenable & propre aux Ames Religieuses. C'est ce que je m'en vais dédui...

I. POINT. JE dis donc (M) que la sublime Perfection consiste en premier lieu en l'Operation des Vertus. La perfection la plus haute de la terre doit avoir du rapport avec la Perfection consommée, laquelle est propre des Cieux, qui est la Beatitude. Or en quoy co... siste cette Beatitude consommée du Ciel? Aristote parlant de la Beatitude, autant qu'il l'a pû comprendre, a avancé cette proposition morale, que la Beatitude est située dans les actions ou operations des Facultez raisonnables. Mais entre les Theologiens, quelques-uns se sont trouvez qui ont estimé qu'il faloit mettre la Beatitude dans le fons de l'Ame, ou dans les Habitudes, mais sans aucune operation de leur part : & ils vouloient que

pour

pour rendre un homme Bien-heureux, il suffit que Dieu reside en luy, & qu'il soit consommé fondu & écoulé dans la substance de son Ame; ce qu'ils appellent Inexistence ou Ecoulement de Dieu dans le cœur de l'homme, *Illapsus in Animam*: sans que l'homme fasse action ou mouvement aucun de ses Puissances: & aussi à leur dire, l'Ame en la Beatitude ne feroit que patir ou que recevoir, sans aucunement agir ou operer. Ce que pourtant la vraye Philosophie ne sçauroit souffrir, laquelle veut que la Beatitude consiste en des actes & des operations des facultez raisonnables. Et que l'on présuppose, disent les Sages, tant qu'on voudra cette Inexistence ou Ecoulement de Dieu dans un homme, on ne pourra pas pour cela le concevoir être Bien-heureux: La raison est parce que la Beatitude formelle doit être nôtre derniere perfection, & la parfaite & entiere possession de la Beatitude objective, c'est à dire, de nôtre Souverain bien, qui est Dieu. Or cette Inexistence ou Ecoulement de Dieu dans un homme, n'est rien de tout cela. Dautant que l'homme pourroit joüir de cette Inexistence ou recevoir cét Ecoulement de Dieu dans soy, sans être pour cela content: car par dessus cela il voudroit encore Voir & Aimer Dieu, ce qui est une tres-grande perfection: veu qu'un être souverainement intelligible, & souverainement aimable, tel qu'est Dieu, ne peut point être parfaitement & entierement possedé sans la Connoissance & sans l'Amour. Aussi à ce propos, disoit N.S. même par la plume de son Evãgeliste: *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum.* La Perfection donc de la vie eternelle consiste à voir, à connoître, à aimer, c'est à dire à operer. Or il faut qu'il y ait rapport de la Beatitude de la terre avec celle du Ciel: celle du Ciel consiste aux actes ou aux operations: He donc aussi celle de la terre. Et qui en ce monde auroit des habitudes surnaturelles, & qui ne les mettroit pas en usage ou en exercice, celuy-là ne pourroit pas être appellé parfait. Aussi N.S. parlant des Beatitudes de la terre, qui en sont la souveraine Perfection, il les décrit & il les determine par les actes & operations des Vertus. *Beati qui lugent. Beati misericordes. Beati qui esuriunt & sitiunt justitiam.* *Math. 5.* Toutes lesquelles choses sont des actions. Donc la Perfection cõsiste proprement à agir, à operer, & à exercer la Vertu; Mais non simplement même à operer la vertu; mais à operer toute Vertu. Et c'est la seconde chose en laquelle est située la Perfection.

II. POINT.

LA Charité est justement qualifiée la premiere & la principale des Vertus Chrêtiennes: & elle en est comme l'Ame. S. Paul l'appelle, *Vinculum Perfectionis*, ou méme ce qui compose le prin- *Coloss. 3.*

cipal dans la Perfection, car elle regarde Dieu immediatement, & elle unit l'Ame à Dieu étroitement. Mais telle que soit la Charité, elle ne fait pas pourtant seule la Perfection: il faut encore y adjoindre les pratiques de toutes les autres Vertus. Ce qui a fait dire au sçavant Chancelier Gerson. *Omnes virtutes sunt de essentiali perfectione Vitæ Christianæ*: & qui pretend être parfait, doit avoir le concours de toutes les Vertus, tant Intellectuelles que Morales, & tant Infuses qu'Acquises. Et si le Docteur des Escoles établit la Perfection Chrêtienne en la Charité, sans y ajoûter les actes des autres Vertus, son intention n'est pas d'exclure de la Perfection les actes des autres Vertus, comme si par un acte de Charité une personne étoit dans la Perfection: car comme on appelle Parfait ce à quoy rien ne défaut, une Ame n'est pas vrayement parfaite qui manque de quelques vertus: mais seulement veut que la Charité soit la principale au fait de la Perfection: ce qui est vray, car la Charité est la plus haute entre les Vertus, elle est la premiere, la principale, & la fin ou le but des autres; *Finis Præcepti Charitas ex corde puro.* Mais ce n'est pas à dire qu'elle soit seule la Perfection sans l'adjonction & sans les pratiques des autres, comme par exemple, sans l'Humilité, sans l'Oraison, sans la Mortification & les autres. Et en voicy la preuve, que je tire des proprietez & des effets de la Perfection.

Gerson.

D. Thomas.

1. Tim. 1.

Le propre de la Perfection est d'être non seulement la Vie de l'Ame (& c'est ce que fait la Charité) mais d'être aussi la santé de l'Ame qui tient toutes ses affections reglées, toutes ses passions moderées, toutes ses puissances ordonnées au bien dans l'Adversité & la Prosperité, dans le repos & la tentation: car un homme n'est point parfait, en tel degré de grace & de charité que nous nous l'imaginions, si les passions le tourmentent puissamment, & luy rendent tres-difficile la pratique de la vertu, encore bien qu'elles ne le jettent pas jusqu'au peché mortel. S'il est rongé de la lepre de l'envie, s'il est brûlé de la fiévre de l'ambition, s'il est touché & travaillé de Colere, de phrenesie, d'indignation, ou d'avarice, il pourra peut-être avec toutes ces infirmitez, contre lesquelles agissant il s'efforce de ne rien commettre contre la Loy de Dieu, il pourra bien, dis-je, avec tout cela être vivant, mais il ne sera pas sain: il sera languissant & malade, & travaillé merveilleusement dans la vie spirituelle: & ainsi il ne sera point homme parfait. Il faut donc à ce qu'il soit parfait, que ses maladies soiét regueries, qu'il ait le mouvement libre, & sans grand empéchement aux actions plus relevées en merite: Or à cela il faut que toutes les Vertus y concourent, & y contribuent en un degré plus

Alvares.

éminent, afin de servir de contrepoids aux passions: & la Charité seule n'a point cette puissance sans l'aide des autres Vertus: il faut que la vertu de la Force modere la trop grande crainte des adversitez à venir, & la Patience la grande douleur de celles qui sont presentes: l'Abstinẽce doit temperer l'appetit des viandes, la chasteté arrêter les sentimẽs de la luxure : l'Humilité contenir la naturelle superbe contre la poursuite des honneurs, &c. Apres quoy l'Ame qui a la charité, se porte aisément à toutes sortes de biens plus agreables à Dieu; & ainsi la perfection ne peut pas être fixée en la seule charité, laquelle peut être commune aux tiedes & aux parfaits, elle demande encore la troupe des autres vertus. Mais ce n'est pas encore assez pour atteindre le comble de la perfection; elle monte encore plus haut d'une marche, & elle exige de l'Ame qui pretend se rendre parfaite, qu'elle ait toutes les Vertus en un degré éminent & heroïque. O perfection que tu es sublime! Le Point suivant nous expliquera iusqu'où cette circonstance éleve la perfection Chrêtienne.

III. POINT.

CE ne seroit jamais fait si recherchant comment il faut exercer les actes des Vertus en un degré sublime & éminent, il nous faloit prendre par le menu toutes les vertus en particulier; ce seroit une œuvre sans fin : il leur faut donner quelques justes bornes pour les y rapporter toutes.

Saint Bonaventure le Docteur Seraphique & le grand Maître de la vie spirituelle les a reduites à trois chefs principaux, & il dit que pour être veritablement jugé parfait, & avoir une perfection singuliere, distinguée de la commune, il faut vaquer à trois choses, à sçavoir à fuïr le peché, à faire le bien, & à souffrir les adversitez du monde : & s'employer à tout cela, non en la maniere qui se pratique par les Chrêtiens du commun, & d'une façon simple, ordinaire & imparfaite; mais il faut faire tout cela en la plus haute disposition de cœur qui est moralement possible à des creatures mortelles & infirmes. Où quand une Ame est parvenuë, il faut dire d'elle qu'elle possede la perfection non commune; mais singuliere : & qu'elle opere le bien en homme vrayment spirituel, parfait & entierement accomply. C'est ce qu'il nous faut exactement considerer.

I. Le premier Point de la perfection sublime est, comme nous venons de dire, de fuir le peché; mais de le fuir d'une maniere haute & excellente; & voicy comment. I.

1. Le Chrêtien commun fuit le peché mortel, mais l'homme parfait fuit les pechez veniels, voire les imperfections. 1.

2. 2. Le Chrêtien commun fuit le peché, & il se converti[t] par la crainte de la Justice, ou par l'esperance du Paradis. L'[hom]me parfait fuit le peché & se convertit à Dieu par la veuë [de] sa Grandeur & de sa bonté, à qui le peché est entierement op[po]sé.

3. 3. Le Chrêtien commun fait penitence des pechez passez par recit de quelques prieres que luy impose à dire le Confess[eur]. L'homme parfait non content des penitences salutaires d[e la] Confession Sacramentelle, il adjoûte à celles-là d'autres S[atisfa]ctions volontaires, comme sont les voyages de pied, les d[ures] couches, les longues oraisons, les larmes, les disciplines, [les] jeûnes, & apres toutes ces choses penibles souffertes, il s'off[re] encore à endurer davantage.

4. 4. A l'égard des remedes des pechez futurs, le Chrêtien co[m]mun s'abstient des choses qui de soy portent au mal: & dans [les] grandes tentations pour en éviter les atteintes, il employe, [lors] qu'il y est obligé, la Priere & les Sacremens: & ce assez rare[ment]. Mais l'homme parfait n'attend pas les approches des t[en]tations, il les previent, il a recours en leur arrivée aux remed[es]; il employe la Priere, les Sacremens, la mortification & to[ut] autre exercice qu'il juge utile pour se maintenir dans la pureté [de] conscience.

II. II. Le 2. Point de perfection sublime de cette vie regarde l'exercice des vertus, & il consiste à pratiquer les vertus en un p[lus] grand nombre, & en un plus haut degré de perfection qu'on n'y est pas obligé par la force & en vertu du Commandement de Dieu. Et voicy comment.

1. 1. Premierement à l'égard de la premiere vertu qui est la Foy, le Chrêtien du commun se contente de croire les Mysteres qu'il faut absolument croire de Foy explicite, sous peine de damnation: Mais l'homme parfait & le spirituel s'étudie d'étendre la Foy à plus de Mysteres en nombre qu'il peut, & a de grands respects, venerations & sentimens pour les veritez & maximes du Saint Evangile.

2. 2. Touchant l'Esperance: le Chrêtien commun espere qu'il obtiendra de Dieu les choses qui sont simplement necessaires po[ur] parvenir à la Beatitude. Mais l'homme parfait outre cela il forme des violens soûpirs vers le Ciel, il a des ardeurs inconcevables de joüir de la Beatitude: & pour bien-tôt y parvenir, & en veue de cette attente, il ne se soucie de rien de ce qu'il y auroit à aimer ou à rédouter sur la terre, tout luy est égal, biens, maux, prosperité, adversité: & rien de cela ne le touche.

3. A l'égard de la Charité : le Chrêtien commun aime son Dieu de telle sorte que pour ne luy pas déplaire il ne voudroit pas violer un de ses Commandemens : lesquels il garde precisément & simplement, parce qu'ils sont des Commandemens : Mais l'homme parfait porte plus haut ses pensées, & il garde exactement les volontez de Dieu non simplement à cause que ce sont les volontez de Dieu ; mais parcequ'il sçait qu'elles sont saintes, justes & agreables à Dieu. Et de plus encore il écoute les Inspirations de Dieu, il observe les Conseils, & il se rend insatiable à agir & à patir de plus en plus par un extrême desir qui le presse d'agréer à Dieu. 3.

4. Au sujet de l'Oraison, le Chrêtien du Commun se contente de quelques rares & courtes oraisons vocales qu'il employe avec telle qu'elle attention qu'il apporte aux paroles : Mais l'homme Parfait prie Frequemment, & Ferventment, il employe l'oraison Vocale, & la Mentale, il s'applique aux Paroles & aux Sens : & il s'éleve enfin à Dieu par l'usage des Oraisons jaculatoires, & il aspire à la grace & au don de la Contemplation. 4.

5. A l'égard des Sacremens : le Chrêtien Commun se contente d'employer à la reception d'iceux la disposition qui est absolument necessaire : Mais l'homme parfait y en apporte une surabondante & exquise. 5.

6. A l'égard du prochain: le Chrêtien du commun aime ses prochains, parcequ'ils luy sont semblables en nature, & capables de grace & de gloire : & il les aime même quoy qu'ils luy soient ennemis, mais c'est parceque Dieu l'ordonne de la sorte, & en ce cas il leur rendra les bons offices que la Charité Chrêtienne prescrit, & rien plus: Mais l'homme parfait aime ses prochains, amis & ennemis, domestiques & étrangers, bien-faisans & mal-faisans, fait bien à tous & mal à personne, s'empêche de ne point donner lieu à aucun de se fâcher; & si nonobstant cela il reconnoît quelqu'un alteré contre luy quoy que sans sujet, il le va devancer, & le previent au pardon. 6.

7. Pour le fait de l'Aumône, comme elle est de necessité en certaines occasions, le Chrêtien commun se contente de donner son superflu : L'homme parfait donne jusqu'à son necessaire, & jusqu'à sa propre personne. 7.

8. A l'égard & au fait des richesses ou des biens temporels : le Chrêtien commun se contente bien de ne prendre point l'autruy, & de n'attacher pas son cœur au sien propre, *nolite cor apponere.* *Psal. 61.* Mais l'homme parfait a une humeur liberale, il se dépoüille de cœur, ou vuide son cœur des biens dont-il est le maître; mais de 8.

plus auſſi il en vuide ſa main & ſes coffres : il va juſqu'à s'en pri-
ver par Vœu : il prend plaiſir à ſouffrir quelques beſoins dans l'oc-
2. Cor. 4. caſion, même recherchée, le tout en veuë de N.S. *Qui cum divi-*
Rom. 7. *eſſet propter nos egenus factus eſt* : Qui étant riche s'eſt fait pauvre
pour nous.

9. 9. Pour la Chaſteté : le Chrêtien commun ſe contente de ne
ſentir aucun deſir illicite, & il ne s'en excite aucun volontaire-
ment, *non concupiſces*, tu ne convoiteras point : Mais l'homme
parfait fuit comme la peſte l'ombre même des choſes par leſquel-
les l'honnêteté pourroit être offenſée, fuit la vie delicieuſe au
boire, au manger, au vêtir, & au dormir : & il embraſſe la vie
penitente, penible, auſtere & mortifiée : & il monte ſa Chaſteté
ſi haut qu'il ſe prive non ſeulement des plaiſirs illicites, mais auſ-
ſi des licites, juſqu'à ſe lier en ce fait quelquefois par le Vœu.

10. 10. Et enfin pour terminer ce denombrement des vertus par
l'humilité : le Chrêtien du commun pratique l'humilité de l'en-
tendement en la connoiſſance de ſes miſeres : Mais l'homme par-
fait adjoûte l'humilité de la volonté, par laquelle convaincu de
ſon neant, il agrée d'être traité comme il le merite : il aime, il
deſire, il veut, il ſe complaiſt même dans le rabaiſſement & l'hu-
miliation.

III. III. Le dernier Point de la perfection ſublime de cette vie re-
garde les peines & afflictions qui ſe peuvent rencontrer dans le
monde de quelque part qu'elles nous viennent, de nous, de nos
prochains ou de Dieu même : comme ſont les pertes des biens,
les pauvretez, les maladies, les calomnies, les reproches, les
tentations, les ſechereſſes ſpirituelles, & toutes autres pareilles
adverſitez, leſquelles il faut ſupporter.

Le Chrêtien du commun & qui fait état de vivre en homme de
bien, ſouffre les accidens de la vie avec patience, ſans murmu-
rer contre Dieu, ſans vouloir du mal à ſon prochain qui l'aura
offenſé, & ſans s'impatienter & ſe plaindre contre ſoy-même &
par ce moyen dans ces peines Dieu n'y eſt point offenſé : Mais
l'homme parfait pardeſſus tout cela donne des exquiſes preuves
de la ſublimité de ſa vertu : car on le voit en ces rencontres pro-
duire mille actes de conformité à la volonté de Dieu, en rendre
graces à Dieu, le remercier, chanter le *Te Deum*, s'offrir à Dieu
pour ſouffrir encore d'autres peines, ſi tel eſt ſon plaiſir qu'il ſoit
plus rudement traité, avec cét eſprit de vouloir d'autant plus en-
core multiplier ſes pratiques de vertu de patience, qu'il plaira à
Dieu de le faire davantage ſouffrir en ce monde, prenant les maux
qu'il luy voudra envoyer pour les marques les plus certaines de
l'amitié qu'il luy fait l'honneur de luy porter.

Aprés ce que je viens de vous dire, c'est à vous, ô Ames Religieuses, à qui j'adresse ces lignes, de considerer si vous êtes telles que vôtre état le requiert. Vôtre Profession vous oblige à la Perfection; les moyens de l'acquerir sont operer les Vertus, & operer enfin toutes les Vertus d'une maniere bien haute & tres-accomplie : voyez donc si c'est la vôtre conduite. Ha que j'apprehende bien que non, attendu la grande licence, ou la liberté de ce qui en ces fâcheux temps s'est glissée dans tous les états de l'Univers, & aussi bien dans les spirituels que temporels. Et pour bien reconnoître tout cela, faites attention s'il vous plaist à trois choses que je vous presente.

1 Premieremét regardez qu'elles vous êtes, ô Ames Religieuses, dans les plus considerables lieux de vôtre Monastere, & commét vous vous y gouvernez, qu'elles vous étes en l'Eglise, au Chœur, aux Offices, en l'Oraison, aux Confessionaux, au Chapitre, aux Cloîtres, au Refectoir, à l'Infirmerie, au Dortoir, & aux Chambres & Cellules particulieres qui sôt tous lieux que l'Eglise a sanctifiez avec l'eau benîte : à la veuë de tout cela je crains bien que vous ne soyez contraintes de dire que vôtre Religion, comme vôtre Perfection, n'est que dans les batimens de vôtre maison, & que vous n'avez que vos edifices qui soient reguliers, & que dans les lieux si reguliers, vos mœurs sont fort irregulieres: & que sous vos habits taillez selon la Regle, & en forme toute sainte, vôtre vie ne porte point d'actes de sainteté. 1.

2. En second lieu considerez, ô Ames consacrées à Dieu par vos vœux énoncez en face d'Eglise, tout le grand temps que Dieu vous donne depuis vôtre lever jusqu'à vôtre coucher, & dans ce grand temps les divers emplois que vous prescrivent vos Regles, vos charges ou obediences particulieres, ou ce qui vous est commandé à toute occasion: & considerez comment en tout cela vous vous gouvernez: je ne sçais si vous ne reconnoîtrez point que vôtre perfection ne se remarque que dans vos Horloges, dans vos sables, ou pulverins, dans vos quadrans solaires, & dans vos Cloches qui distinguent parfaitement vos emplois, & qui partagent vos heures : mais nullement dans aucune solidité de vos Exercices. 2.

3. Mais enfin allons même jusques dans le fond de la Perfectiõ, & considerez ô Ames Religieuses, ce qu'à son égard vous êtes. La Perfection, comme nous avons dit en nôtre Discours, consiste en l'operation des Vertus : en l'operation de toutes les Vertus, & en l'operation de toutes les Vertus pratiquées de la maniere la plus haute & la plus sublime qu'on puisse exiger. Or sondez un peu là 3.

dessus vos cœurs & penetrez bien quelles vous étes en ce essentiel de Religion. La Perfection consiste en l'operati... Vertus : Est-ce là vôtre employ ordinaire & familier que l'ex... ce de la Vertu ? La Perfection consiste en l'operation de toutes Vertus propres de vôtre Institut & de vôtre Profession, sans laisser aucune : Est-ce là à quoy vous vaquez? Et voyez-vous tour de vous tous les Chœurs des Vertus, qui viennent vous ... la cour? La Perfection enfin consiste à pratiquer toutes les Ve... en la maniere la plus haute qu'on puisse demander sur la terre... bien operez vous les actes des Vertus d'une maniere magn... Exercez-vous la Foy, l'Esperance, la Charité, & toutes les a... tout d'une autre maniere que les Chrêtiens, & les bons Chre... du commun font dans le tracas de la vie ? Si cela est, vous v... vrayment parfaites. Mais s'il n'y a rien de tout cela, si les Ve... chez vous ne se pratiquent pas mieux que dans le siecle, ou ... les met en exercice moins solidement qu'il ne se fait parmy ... devots du monde. S'il y a aussi beaucoup de Vertus dont on ... sçait pas méme dans vôtre Maison le nom que dans les livres, qu'au moins on ne fasse usage que d'un petit nombre d'icelles, encore de celles qui sont tres-communes: Si bref méme il estv... que c'est icy un rare ouvrage, qu'une Vertu solide, & que l'on v... droit quasi croire que la Perfection n'est située que dans une ce... taine inaction, & sans operation d'aucune puissance de l'A... pour s'épargner la peine de la pratique des Vertus, ce qui est ... horrible lâcheté : Si, dis-je, tout cela se rencontre en vôtre M... nastere: Ha! en ce cas ne pourroit-on pas dire qu'il n'y auroit po... là de Perfection? Je dis d'abondant trois choses en trois parole...

1. Premierement examinez diligemment vos cœurs & conside... quels ils sont sur le fait de la perfection, puisque la perfecti... est le caractere de vôtre état, & l'employ de vôtre profession d... vie, *Ponite corda vestra super vias vestras.* (*Aggai.* 1.)

2. 2. Vos fautes connuës, ayez honte de vous trouver si de... ctueuses, criez-en mercy à Dieu.

3. 3. Et enfin amandez-vous pour l'advenir : entrez dans vos devoirs : mais entrez-y fortement & tout de bon : Entrez-y, & y étant, croissez toûjours de plus en plus jusqu'à la perfection du bien. Et quand vous serez parvenuës à quelque degré considerable de vertu, dites avec l'Apôtre. *Non quod jam acceperim : aut jam perfectus sim.* Ha non ! que Dieu me garde de vouloir croire que je sois parfaite. *Sequor autem si quomodo comprehendam* : Mais je veux toûjours marcher & avancer de plus en plus, & c'est mon desir. (*Philipp.*)

LA

LA MORALE RELIGIEUSE,
OU
ENTRETIENS SPIRITUELS,
EN FORME D'EXHORTATIONS FAMILIERES,

Sur la Vocation, les Vœux, les Qualitez, les Pratiques Vertueuses, & les Défauts des Personnes Religieuses.

DIVISE'E EN CINQ PARTIES.

TROISIE'ME PARTIE,

QUI CONTIENT LES ENTRETIENS Spirituels en forme d'Exhortations familieres

SUR LES QUALITEZ HONORABLES ou Titres d'Honneur que portent les Personnes Religieuses.

QUE LES PERSONNES RELIGIEUSES portent le Nom, Titre & Qualité *DE PARFAIT CHRESTIEN.*

ENTRETIEN PREMIER.

Dabo Eunuchis meis in domo mea locum, & nomen melius à Filijs & filiabus, nomen sempiternum quod non peribit. Isaiæ. 56.

Je donneray à mes Eunuches un lieu & un nom dans ma maison, qui sera plus illustre que celuy que jamais pourroient avoir les enfans des hommes : ce sera un nom qui durera à jamais & qui ne leur sera jamais ravy.

I. ENTRETIEN

Ces paroles du Prophete que je viens de prononcer, sont vrayment paroles d'un Prophete : & elles sont aussi Prophetiques; car faisant état & mention des Eunuches, *dabo Eunuchis*, elles doivent être entenduës des Eunuches spirituels, qui sont proprement les personnes qui *Isaia 56.*

par Profeſſion, par promeſſe, & par vœu, comme ſont entre autres les Religieux, vivent dans le Celibat. Or à-t-elles perſonnes le Prophete predit & promet que Dieu leur donnera dans ſa maiſon, qui eſt l'Egliſe, un lieu tres-particulier & un nom illuſtre, *locum & nomen melius à Filijs*, diſons ſi vous voulez, non un nom, mais des noms illuſtres, & plus conſiderables que tous les noms ſublimes que portent les enfans du monde & les grands Seigneurs de la terre, tels que ſont les noms d'Empereurs, de Monarques, de Ducs & autres pareils, leſquels ſont des noms de vanité & qui s'évanoüiront & s'en iront à neant, tandis que ceux des Ames conſacrées à Dieu en la Religion perſiſteront à jamais.

Et par effet pour l'accompliſſement de cette Prophetie d'Iſaïe, Dieu par l'amour qu'il porte aux perſonnes qui luy ſont dediées en la Profeſſion Religieuſe, les qualifie de beaux & d'illuſtres, en titre d'honneur & fait donner aux Religieux les noms & leur fait porter les qualitez de Chrêtiens parfaits, de Diſciples de Nôtre Seigneur de Prêtres, de Martyrs, de Soldats, de penitens, d'amans, d'hommes tout à Dieu, d'hommes morts à tout & autres de pareille nature.

Or en cette troiſiéme Partie de nôtre Morale Religieuſe je les expoſeray toutes l'une apres l'autre & je cõmenceray pour la premiere, par l'appellation & la qualité du CHRETIEN PARFAIT, que porte le Religieux. Je ne dis pas ſimplement la qualité de Chrétien, car il faut ſuppoſer la qualité de Chrétien avant la profeſſion Religieuſe, puiſqu'on eſt premierement fidele Chrêtien que Religieux : mais je dis que je commence par la qualité de CHRETIEN PARFAIT, comme par la premiere qualité du Religieux, parceque c'eſt dans les pratiques & les obſervances de la vie Religieuſe qu'on ſe fait & qu'on devient un Chrétien parfait.

Et nous verrons en cét Entretien deux choſes. La premiere, qu'eſt-ce qu'étre Chrétien, cequi convient à tous fideles. La ſeconde, qu'eſt-ce qu'être parfait Chrétien; ce qui eſt plus ſpecialement affecte aux perſonnes Religieuſes.

I. POINT. JE ne ſçaurois apprendre ny plus ſçavãment ny plus ſeurement ce que c'eſt qu'étre Chrétien, ny quelles sõt ſes obligatiõs que par la bouche de l'Apôtre qui eſt celle du S. Eſprit. Or cét Apôtre écrivant aux Colloſſiens, reduit l'état & la grace ou l'employ du Chrétien à deux operations eſſentielles ; à ſçavoir, à ſe dépoüiller & à ſe revétir : à ſe dépoüiller du vieil homme, & à ſe revétir du nouveau : à abandonner Adam, & à ſuivre JESUS-CHRIST.

Expolians vos veterem hominem, induite novum. Mais étant assez *Colos. 3.*
difficile à cõnoître ce que c'est que se dépoüiller du vieil homme,
& se revêtir du nouveau, il faut aller chercher la chose de bien
haut, & la tirer de la source primitive.

I. Pour donc entrer premierement en connoissance de ce pre- 1.
mier effet, ou de cette premiere operation du Christianisme, ou
de la premiere chose qui compose la nature & l'esprit du Christia-
nisme, qui est se défaire du vieil homme; Disons que le Grand
Dieu ayant crée Adam en état de perfection, ce premier & ce
chef de tous les hommes avoit en son ame la grace sanctifiante,
son entendement étoit doüé de science, ses sens bien reglez, ses
passions sujettes à la raison cõme la raison à Dieu: ce qu'on appel-
le état d'Innocence Mais ayant été rebelle à Dieu, tous ces biens
luy furent enlevez, & de semblable aux Anges qu'il étoit en sa
creation, il est devenu par son peché pareil aux bêtes. O quel
changement! Or cette disgrace n'a point arrêté en sa personne:
mais elle a passé jusqu'à nous qui avons été heritiers de ces étran-
ges miseres: ce qui fait que le vice, & la disgrace d'Adam main-
tenant dés nôtre naissance vit & regne dans nous: & il n'y a plus
rien de sain, & d'entier dans nos corps, dans nos appetits, & dans
nos Ames. Dans nos Ames nôtre entendement est obscurcy par
l'ignorance, & nôtre volonté dépravée, & toute penchante au
mal, ce qu'en la personne des Ephesiens saint Paul témoigne de
tous les hommes. *Gentes ambulant in vanitate sensus sui, obscuratum* *Ephes. 4.*
habentes intellectum, alienati à vita Dei per ignorantiam quæ est in il-
lis, propter cæcitatem cordis ipsorum: qui desperantes, semetipsos tra-
diderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis in avaritiam.
Nos appetits sont tous dereglez, car qu'aime l'homme, que desi-
re-il, à quoy prend-il plaisir, pourquoy se colere-il? cela est hon-
teux seulement d'y penser; *Filij hominum usquequò gravi corde? ut* *Psal. 4.*
quid diligitis vanitatem & quæritis mendacium? Et nos corps sont
vrayment un abisme de miseres, & sujets aux mouvemens bru-
taux contre la raison: dequoy se plaignoit saint Paul, *Sentio legem*
in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, & ce qui l'avoit fait
crier, O miserable que je suis! *Infelix ego homo, quis me liberabit* *Rom. 7.*
de corpore mortis hujus? Et l'homme consideré en cét état de mise-
re, & de corruption s'appelle le vieil Adam: Homme qui est tout
terrestre, tout charnel, qui agit selon les inclinations de sa natu-
re corrompuë, qui s'emporte aux divers mouvemens des passions
de la haine, de l'envie, de la vangeance, de l'avarice, de la Lu-
bricité, & des autres.

Tout cela présupposé, si vous demandez, qu'est-ce que se dé-

poüiller du vieil homme, & s'en dévêtir; *expoliantes vos veterem hominem*; c'est ne plus vivre de la vie de la chair & des sens, & ne plus suivre l'inclination des passions : c'est coupper la langue de ce vieil-homme qui est dans nous, luy crever les yeux, luy fermer l'oreille, luy rompre les bras & les jambes, luy arracher le cœur : pour l'empécher de regarder, d'oüir, de faire, & de convoiter rien contre la raison : & en un mot c'est massacrer dans nous tout ce que nous sentons en nous qui provient de cette souche infectée d'Adam, & luy donner le coup de la mort, selon la parole de saint Paul, nôtre vieil homme est crucifié. *Vetus noster homo crucifixus est.* Or pour parvenir là, c'est à dire pour aneantir, pour tuër & massacrer cét homme ancien, que faut-il que fasse le Chrêtien?

Rom. 6.

Le Chrêtien travaillant à destruire le vieil Adam qui vit encore en luy, doit faire état d'être en cette vie comme un miserable qui a de tous les côtez des ennemis que ce vieil homme luy suscite & luy presente, qui minutent sa ruine, & qui ont pris dessein de le perdre, & contre lesquels il faut qu'il ait toûjours l'épée à la main pour se défendre sans relâche, Car par effet en quelque part qu'il se regarde, dans soy, hors de soy, il a toûjours des ennemis opposez.

1. 1. Il en a dans soy : car n'a-il pas en soy-même sa chair & ses convoitises? qui ne sçait & qui n'exprimente les revoltes de cette partie bestiale, & combien elle fait de peine à l'homme ? *Habes*, dit S. Augustin, *contra quod pugnes in te, habes quod expugnens in te*, Vous avez dans vous des ennemis contre qui combatre.

D. August. in Psal. 143.

2. 2. Il en a hors de soy, à sçavoir le monde, lequel ne fait autre chose que de nous vouloir piper, attirer, & gagner par ses mauvais exemples, & par ses mauvaises maximes, & de nous vouloir seduire, & combien y en a-il qui tous les iours sont vaincus comme le têmoigne S. Augustin. *Duplicem aciem producit mundus contra milites Christi, blanditur ut decipiat, minatur ut frangat, ad utrosque aditus occurrit Christus, & non vincitur Christianus.* Et tantôt le monde employe les menaces, & tantôt les mollesses pour emporter par l'un le consentement de la volonté au mal, quand par l'autre il voit qu'il n'a pas gagné sa pretenduë victoire, partant il a à veiller sur soy, & à ne point quitter les armes.

D. Aug. Serm. de S. Vincent.

3. 3. Bref le Chrêtien doit faire état de vivre en terre & d'y être comme un meurtrier, comme un parricide, & même comme un homicide de soy-même, car ce vieil Adam, qu'il nous est commandé de massacrer, de tuër & d'aneantir en nous-mêmes, c'est nôtre propre pere dont nous sommes issus, voire c'est un nous

mémes. Or n'eſt-ce pas là un étrange employ? L'Ecriture Sainte fait un admirable remarque au Levitique ſelon la penſée de quelques interpretes, qui diſent, *In die promotionis Aaron, mortui ſunt filii ejus, qui obtulerunt Deo ignem alienum.* Le propre jour qu'Aaron fut élevé à la dignité de Prêtre, ſes enfans moururent pour avoir preſenté de l'Encens & l'avoir allumé avec un feu étranger. Au moment que l'homme entreprend d'être Chrétien, il doit faire mourir en luy le vieil Adam, qui eſt ſon pere, & qui eſt ſa propre nature méme, parce qu'il allume en nous un feu étranger, & excite des braſiers d'une funeſte concupiſcence. Oüy c'eſt la ſon exercice & le premier qui regarde la qualité du Chrêtien; mais lequel doit être ſuivy d'un ſecond, qui eſt ſe revêtir du nouvel homme, apres qu'il s'eſt dépoüillé du vieil. *Expoliantes vos veterem hominem, induite Novum.* Et qu'eſt-ce que faire vivre en nous le nouvel Adam, ou s'en revêtir? Levit. 10. Coloſſ. 3.

Pour le bien entédre diſons que comme cy-deſſus, pour apprendre qu'eſt-ce que faire mourir en nous le vieil Adam, il nous a falu aller chercher ce que c'étoit que le vieil Adam, & en connoître les mauvaiſes qualitez pour les pouvoir détruire en nous: Auſſi pour ſçavoir qu'eſt-ce que faire vivre en nous le nouvel Adam, il faut s'informer avec grande attention qu'eſt ce que le nouvel Adam, & en étudier les belles qualitez pour les faire naître en nous. Diſons donc que comme le vieil Adam eſt le premier homme entant que pecheur: & l'homme corrompu qu'il a tranſmis en nous par ſa deſobeiſſance, & lequel excite en nous les rebellions continuelles de la chair & de nos appetits contre les ordres de Dieu: Auſſi le nouvel Adam c'eſt Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, qui eſt homme auſſi bien que Dieu, & homme nouveau, c'eſt à dire Juſte & Innocent, & lequel portant une chair & des paſſions fort reglées, il tranſmet auſſi dans nous par ſa grace les temperamens de la vie, pour pouvoir retenir nos ſens, & nos appetits dans tous les devoirs de la Juſtice.

D'où ſuit que ſe revêtir du nouvel homme, c'eſt apres avoir fait mourir en nous tout le vieil Adam comme nous avons dit, en ſorte qu'il n'y ait rien de luy qui ſoit vivant & agiſſant en nous, faire vivre & faire agir dans nous à ſa place le nouvel Adam qui eſt JESUS-CHRIST. *Induimini Dominum noſtrum Ieſum Chriſtum*, c'eſt ne parler, ne voir, ne toucher, ne deſirer rien que par la langue, par les yeux, par les mains, & par le cœur de JESUS, pour devenir une nouvelle creature; *Nova Creatura.* C'eſt à dire, une creature celeſte & Divine, qui ne parle que du langage du Ciel, qui n'aime & qui ne recherche que les choſes du Ciel, puiſque Rom. 13. 2. Cor. 5.

tous les desirs de la terre sont morts avec le vieil Adam en elle.

Or de là & ensuite de cét esprit de nouveauté dont doit être vêtu celuy qui veut être veritablement Chrêtien, *Induite novum hominem*, & pour acquerir & aussi pour conserver l'esprit & la vie du nouvel homme, qui est JESUS-CHRIST, quel doit-il être pendant sa vie? & quels doivent-être ses emplois? Nous l'apprendrons de la Doctrine du saint Esprit dans les Ecritures sacrées.

1\. 1. Le Chrétien donc en premier lieu pour être bien revêtu du nouuel homme,& pour marcher dignement en nouveauté de vie doit faire état d'être un imitateur parfait de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST en qualité de son Disciple : car le Christianisme qui est la Loy de l'Evangile instituée par le Fils de Dieu, est propre à l'image de la vie de ce divin Sauveur, il l'a bâtie & dressée sur ses actions & sur ses souffrances. Et ainsi qui dit un Chrétien, il dit un homme qui est obligé de vivre comme Nôtre Seigneur. Ce qui a fait dire à saint Paul. *Quicumque baptizati estis, Christum induistis*, Autant que vous étes qui par le Baptéme avez été faits Chrétiens, vous vous étes revêtus de Nôtre Seigneur, c'est à dire au langage des Saints, vous avez épousé une condition qui vous oblige à être semblables à Nôtre Seigneur & à mener une vie pareille à la sienne,& à vous revêtir du manteau de ses vertus; en sorte que comme celuy qui est habillé d'un vétement étranger est pris pour celuy à qui l'habit appartient, aussi le Chrétien doit tellement prendre les mœurs & la vie de Nôtre Seigneur & se vêtir de ses vertus,qu'en le voyant on le puisse prédre pour un autre JESUS-CHRIST vivant en terre. Or quelle Majesté & quelle dignité de vie, avoir pour l'idée & le modele de sa vie, la vie increée & adorable de Nôtre Seigneur? (Galat. 3.)

2\. 2. Le Chrétien pour se revétir fidelement du nouvel homme doit faire état de vivre sur la terre en Saint, & doit se souvenir qu'il a été sanctifié dans les eaux du Baptéme, & que par ce Sacrement, il a été appliqué, dedié, & consacré à la tres sainte Trinité d'une façon particuliere : & que par le moyen du caractere de Sainteté, comme parle saint Cyrille, qui luy a été imprimé dans l'ame, il est separé de tous les usages communs & prophanes du monde, pour n'être plus dorénavant employé qu'à son culte & à son honneur, *Elegit nos ante mundi constitutionem, ut essemus sancti & immaculati in conspectu Dei.* (Ephes. 1.)

Que s'il est vray que le Chrétien soit consacré entierement à Dieu, corps, ame, & puissances; avec quel respect & retenue doit-il user de soy-méme? Si une personne pour grande & puissante qu'elle soit, ne voudroit pas, comme elle ne le pourroit pas

sans sacrilege, se servir des choses sacrées comme des Eglises, d'un Calice, des habits Sacerdotaux à des usages prophanes, comment osera un Chrêtien se prostituër honteusement, & s'abandonner à des actions indignes de sa condition ? *Nescitis quoniam corpora mestra membra sunt Christi? tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? absit.* 1. Cor. 6.

3. Le Chrêtien enfin pour se revêtir de l'esprit de Nôtre Seigneur, & vivre de sa vie, doit vivre comme un homme qui est de l'autre monde, & non pas de celuy-cy dans lequel nous sommes. 3.
Il doit ne rien faire que par la foy & ne vivre que par la foy. *Iustus ex fide vivit*: car enfin étant ce que nous sommes; c'est à dire Chrétiens, nous devons dire de nous-mémes comme les Hebreux, que nous sommes les enfans de la foy. *Nos sumus filij fidei.* Et étre enfans de la foy, & vivre de la foy, c'est ne point regarder toutes les choses qui se presentent à nous que dans la connoissance que Dieu en a, & qu'il nous en donne par la foy, & en juger selon cette lumiere, pour apres y conformer nôtre uie. Si l'on montre dans un lieu obscur de l étoffe à quelqu'un, il la tire de là, & la regarde au jour : il faut de méme que nous regardions toutes les choses de ce monde non pas à la lumiere de nôtre esprit naturel, ou selon le jugement qu'en font les personnes du Siecle, car elles nous les font croire toutes autres qu'elles ne sont par effet : mais il les faut considerer à la lumiere de la foy qui les fait voir, & qui les fait estimer comme Dieu les voit & les estime, d'où suit qu'on n'y peut jamais étre trompé. Par exemple s'il est question de considerer les richesses & les grandeurs de ce monde, ne les regardons pas de l'œil du corps, ny selon la pensée du monde, mais bien avec l'œil de la foy, c'est à dire, selon que Nôtre Seigneur nous en a enseigné, & faisant de la sorte nous n'aurons garde de les estimer comme font ceux qui en pesent le merite selon les sens & la nature : mais plûtôt nous les mépriserons, nous les estimerons des occasions dangereuses de nôtre salut, comme des épines, comme des pieges de Satan, &c. Faites en autant sur le sujet des plaisirs, des afflictions, &c. Et en ce faisant le Chrêtien fera profit de tout, il sera riche dans la pauvreté, glorieux dans les opprobres, & content dans les afflictions : & c'est ce qui faisoit dire à saint Paul que tous les maux de cette vie sont legers, & ne durent qu'un moment, pourveu que nous les considerions avec les yeux de la Foy, *Momentaneum hoc & leve tribulationis nostræ, æternum gloriæ pondus operatur in nobis, non contemplantibus nobis ea quæ videntur sed quæ non videntur: quæ enim videntur temporalia sunt, quæ vero non videntur, æterna.*

Rom. 1.
Hebr. 10.
4. Cor. 2.

Voila donc proprement ce que c'est que le Chrêtien simplement parlant, & comme tel, c'est à dire, un homme qui se soit dépouillé de ses mauvaises & vicieuses habitudes, & se revêtir de nouvelles & de vertueuses qualitez, qualité si propre du Religieux: Mais quel est & quel doit être le Chrêtien parfait, pour par la connoître quel doit être l'homme Religieux; c'est ce que j'ay presentement à examiner.

II. POINT. AYANT présupposé que le Chrêtien comme tel est un homme qui travaille à se dépoüiller de ses mauvaises habitudes, & à s'en revêtir de bonnes; à quitter les vices & à cherir les vertus: à renoncer au monde, & à embrasser JESUS-CHRIST, à mortifier ses passions, & à se perfectionner dans le bien: le parfait Chrêtien sera celuy qui dans le Christianisme fera ses operations Chrêtiennes avec perfection, c'est à dire, avec esprit, avec ferveur & avec un cœur enflâmé de charité & animé du feu du pur amour de Dieu: car on sçait assez que tous les hommes du monde ne marchent pas d'un même pied dans la voye de Dieu. Il y en a qui dans la guerre contre les vices, & dans la conqueste des vertus vont à pas de Geant, & d'autres seulement à pas de tortuë. Ils sont tous vertueux, mais inegalement, & la vertu ne consiste pas en un point indivisible: & entre un vertueux & un autre vertueux il y a souvent beaucoup de distance. Et ceux qui entre le nombre des Chrêtiens tendent plus courageusement à la vertu, & y font de plus grands progrez, ce sont ceux-là qu'il faut appeller Chrêtiens parfaits. Or cela présupposé, je vous prie d'observer ce que je vais dire, qui est que quoy que ce fust du devoir de tous les Chrêtiens de travailler genereusement à la vertu, & à s'élever jusqu'à la plus haute union avec Dieu qu'ils pourroient; ces actes pourtant si sublimes doivent être principalement l'étude & l'employ des Religieux, & c'est ce qu'ils professent par la condition de leur état; & par la multitude de saintes actions ausquelles ils vaquent assidument, ils se font & ils deviennent parfaits: & c'est par ce moyen qu'ils acquierent le nom & la qualité de Chrétiens parfaits, c'est à dire de Chrétiens qui portent le Christianisme au plus haut point de perfection qu'il se peut.

Or de là, ô Ames Religieuses, qui possedez ce beau titre d'honneur, d'étre par vôtre état Chrétiens parfaits, c'est à vous à rentrer dans vous mémes & à examiner si vous étes ce que par vôtre profession vous devez étre: ce que si vous ne trouviez pas en vous, ce vous seroit un sujet d'une horrible confusion.

Il y a long-temps qu'au sujet du Baptême qui oblige ceux qui l'ont

[...]eceu,à une si pure & si innocente vie ; plusieurs des Saints Peres de l'Eglise ont formé de puissantes plaintes des déportemens étranges d'un grand nombre de Chrétiens & fideles baptizez, dont les mœurs dementoient leur profession,& qui n'étoient fideles que de nom, mais non de mœurs & de merites. Saint Paul parloit déja de ce langage, quoy qu'encore si voisin des temps de N. S. disant, *Omnes quæ sua sunt quærunt, non quæ Iesu Christi.* Saint Cyprien dans le troisiéme siecle disoit le méme. Il n'y a plus de Charité dans la vie des Chrétiens, ny de discipline dans les mœurs. Saint Gregoire de Nazianze au quatriéme siecle: le temps, dit-il, a effacé toute la vertu des Chrétiens, il n'en reste plus riẽ ou presque rien : & si j'ay quelque chose à donner à l'Eglise, ce n'est plus que mes larmes, τὸ δάκρυον, Mais S. Augustin au cinquiéme siecle sur le Pseaume 30. en dit encore autant. *Qui sunt inimici Ecclesiæ? Pagani, Iudæi: omnibus pejus vivunt mali Christiani, istis talibus plena est Ecclesia*: Qui sont ceux lesquels sont ennemis de l'Eglise? Ce sont les Payens & les Juifs : mais dire qu'eux tous, sont méme les mauvais Chrétiens, & l'Eglise en regorge & en est toute remplie. Car selon qu'adjoûte dans le méme siecle le celebre Evéque de Marseille Salvian, que sont toutes les Assemblées Chrétiennes que des sentines de vices & d'iniquitez ? *Quid est aliud cœtus totus Christianorum quam sentina vitiorum?* Et il en faut dire autant de nos derniers temps : ausquels les pechez n'abondent pas moins qu'en tous les siecles precedens. *Abundavit iniquitas multorum*: Ce qui est cependant une chose effroyable : & qui a causé un prodigieux étonnement dans l'esprit du tres-docte & tres-pieux Jean Pie Prince de la Mirande, lequel écrivant à un sien neveu luy trace ces memorables paroles. *Tenet me, Deum testor, aliquando extasis quasi, & stupor quidam, cum mecum incipio studia hominum, aut, ut dixerim significantius, meras insanias; nescio an cogitare potius quam dolere, mirari an deplorare?* Je suis étonné de voir qu'il y a des gens si insensez que de ne pas croire à l'Evangile qui est si solidemment appuyé, & si inebranlablement étably. Mais j'ay bien un autre étonnement, ce que je crois aussi étre un acte d'une plus haute folie, de voir des hommes qui ne doutant pas de la verité de leur Foy, de leur creance & de leur Religion, vivent cependant comme si ils la croyoient fausse. *Sed longe major insania est, si de Evangelij veritate non dubitas vivere tamen quasi de ejus falsitate non dubitares.* O que cela est surprenant! Et qu'y a-t-il en effet de plus surprenant, que d'oüir N. S. & de le croire quand il dit qu'il est tres-difficile & cõme moralement impossible qu'un homme riche se sauve, & cependant attacher si fort son cœur aux

Philipp. 2.

D. Cypr. Serm. de Lapsis.

D. Greg. Naz. in Carmine de vita sua.

D. August. in Psal. 30.

Salvianus Massil.

Ioan. Picus Mirand. Epist. ad nepotem Ioann. Francisc.

biens de la terre, & penser continuellement aux moyens de amasser cóme on fait? y a-t-il rien de plus étonnant, que de croire, cóme dit l'Evangile, que les superbes, les lubriques & les vindicatifs n'entreront point au Royaume des Cieux, & cependant brûler du desir de gloire, de plaisirs sensuels & de vangeance? Que pouvons nous dire à tout cela, sinon qu'il y a beaucoup de Chrétiens seulement de nom, mais que le nombre est tres-petit de ceux qui le sont en effet. *Quid possumus aliud dicere, quàm multos esse nomine Christianos, sed re paucissimos?* Ce sont les paroles de ce saint Prince. Telles personnes se disent avoir la Foy, portent hautemét le nom de Chrétiens : mais leur vie fait voir qu'ils ne le sont nullemét, mais bien plûtôt il les faut appeller des Payés. *Nomen habes quod vivas, & mortuus es.* L'Apôtre S. Paul parle en cecy nettemét

Apoc. 3.

1. Tit. & dit de tels Chrêtiens. *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant, cum sint abominati & incredibiles, & ad omne opus bonum reprobi.* Ils disent qu'ils sont Chrétiens, mais cela n'est pas, parcequ'ils le renient par leurs actions : ce qu'ils font bien paroître, car ce sont gens de qui la vie est une abomination continuelle, & qui se rendent inhabiles à toute bonne œuvre, & qui par consequent au fonds ne le connoissent & ne le croyent point. Apres ce que sur ce sujet dit le Religiosissime Salvien, il n'y a rien à desirer, il parle à un de ces faux Chrêtiés qui se dit avoir la Foy, & n'en a pas les mœurs.

Salu. l. 3. de Eccles. Cathol. *Christus tibi & pro bonis bona immortalia, & pro malis mala æterna proponit; & tu nec bonis cælestibus flecteris, nec malis perennibus commoveris: & crede rete Domino tuo dicis, cuius nec remunerationem desideras nec iracundiã contremiscis?* Jesus te promet que si tu vis bien tu seras à jamais bien-heureux, & à jamais malheureux si tu vis mal, cependãt ny la grandeur de ces biens, ny l'horreur de ces maux ne touche point ton cœur pour te faire mieux vivre : & puis tu dis que tu as la Foy, que tu es Chrétien? Tu és un trompeur & un homme trompé. Tu ne crois point, non, tu ne crois point. *Non credis, non credis. Et licet de conversorum venerabili choro esse videaris : licet Religionem vestibus simules*, quoy que tu sois du nombre des Prétres ou des Religieux. *Licet fidem cingulo adseras; licet sanctitatem pallio mentiaris, non credis omnino, non credis.* Et encore que tu témoignes par ton gẽre d'habit qui marque quelque chose de plus retiré & de plus devot que le commun, tout cela n'est qu'abus, tu ne crois point & tu n'as point vrayment la Foy, quelque mine que tu fasse, ne vivant pas comme tu crois, ou vivant si mal sous une si bonne foy, ou faisant profession d'une si sainte croyance, & ayant avec cela de si mauvaises mœurs.

Or ô Ames Religieuses, ce que vous venez d'entendre par une

bouche qu'ont dit les Saints Peres de tous les siecles, de ceux qui étant baptisez ne vivoient pas cependant conformement à la profession de leur état, & que telles personnes ne pouvoient pas être appellées Chrétiennes, leurs mœurs étant toutes prophanes & Payennes : le même se doit dire icy par proportion des Ames qui dans les Religions étant Chrétiennes baptisées, & ayant surchargé encore leur Baptéme d'un état de vie Religieuse professée par les Vœux, qui oblige à des pratiques de vertu bien plus sublimes & bien plus relevées, ne vivent pas cependant de la maniere qu'elles doivent faire, il faut dire, dis-je, que telles personnes ne sont pas dignes du nom & de la qualité de Religieux & de Chrétiens Parfaits, que le mot de Religieux leur signifie qu'ils doivent être. A quoy je les conjure de faire attention à ce qu'elles se fassent & qu'elles deviennent telles que leur profession l'exige; de crainte que quoy qu'à l'exterieur paroissant revétuës en Religieuses, & en portant le nom & les qualitez, elles ne soient pourtant aux yeux de Dieu & des Anges, & dans la verité, degradées, dépoüillées & décheuës de toutes les faveurs attachées à l'état Religieux : ce qui seroit le plus grand malheur à cause de ses suites, qui leur pourroit jamais arriver : & apres lequel il n'y auroit plus rien à attendre que la damnation.

Mais je n'ay rien de tel à craindre pour vous, ô Ames saintes, à qui presentement j'écris ou je parle, & je me confie que vôtre vie est telle que vôtre profession requiert : vos actions telles que vôtre habit les marque. Que s'il y avoit en vous quelque petit défaut contre la perfection Religieuse, he qui n'en a point? vous vous étudiez à le corriger, & j'espere que vous travaillerez à vous acquerir cette sublimité de perfection qu'exige vôtre condition Religieuse, & que vous vous ferez, & que vous deviendrez selon le nom & la qualité de vôtre état, des CHRETIENS PARFAITS. *Amen.*

QUE LES RELIGIEUX PORTENT la Qualité de Disciples de Nôtre Seigneur.

ENTRETIEN SECOND.

Si vos manseritis in Sermone meo, vere Discipuli mei eritis, & c. gnoscetis veritatem, & veritas liberabit vos. JOANN, 8.

Si vous vous attachez à mes paroles, pour les pratiquer, vo. serez vrayment mes Disciples, & vous connoîtrez la verité, & la verité vous affranchira.

II. ENTRETIEN

ME proposant de faire voir en cét Entretien que le R. gieux porte entr'autres titres d'honneur, le Nom & Qualité de Disciple de N. S. j'ay grand sujet de d. que par ce beau Nom les personnes Religieuses so. hautement élevées, veu que étre Disciple de Nôtre Seigneur & étre de sa suite, est en verité une tres-haute & tres-sublime di-gnité. Et je le justifie par les choses qui font l'étre & la nature d' Disciple de N. S. que je reduis parlant en general à deux faveurs à sçavoir à étre instruit en l'école de JESUS-CHRIST N. S. sur les veritez sacrées du salut, tant speculatives que pratiques & à mettre en exercice toutes ces veritez sur le modele & à l'e-xemple du méme JESUS-CHRIST N. S. si bien qu'en deux paroles étre Disciple de N.S. c'est apprendre la doctrine de JESUS & imiter la vie de JESUS. *Cœpit Iesus facere & docere:* JESUS a commencé à faire, & puis apres il s'est mis à enseigner, dit S. Luc. (Act. 1.) aussi celuy qui est à sa suite doit apprendre ce qu'il a enseigné, & doit faire ce qu'il a pratiqué. Or qu'a enseigné le Sauveur de n. Ames, pendant les trois ans de sa vie publique & manifeste, & qu'a-t-il pratiqué en toutes ses années precedentes? Il a ensei-gné à la fin de sa vie, ce qu'il avoit pratiqué dés le commence-ment de sa vie: & il a pratiqué toute sa vie, ce qu'il avoit com-mencé à enseigner à la fin de sa vie. Mais tant ce qu'il a enseigné que ce qu'il a pratiqué, est tout à fait merveilleux: & oüyr de l. v ce qu'il a enseigné, & imiter sur luy ce qu'il a pratiqué, c'est c. qui fait ses Disciples.

Disons donc s'il vous plaist, sur ce qu'a enseigné N. S. & au su-jet de ce qu'il a pratiqué pendant sa vie, qu'il y a en la terre & pour cette vie presente deux sortes d'école & deux sortes de Dis-ciples. Il y a l'école & les Disciples du monde; & il y a l'école &

les Disciples de JESUS-CHRIST. Et ce sont deux sortes d'écoles aussi bien que deux sortes de Disciples bien opposez.

En l'école du monde on y enseigne une étrange Philosophie, & on y suit & on y garde une horrible politique. La Philosophie qu'on y enseigne & que l'on y observe, est une certaine Morale mondaine, qui consiste à vivre selon la nature, & selon ses humeurs : à marcher selon ses passions, & ses sens : à suivre en tout ses sentimens & ses inclinations : en un mot en cette école on y enseigne, & on y pratique hautement le vice: étrange Politique!

Où au contraire en l'Academie de N. S. on fait profession d'une Morale Chrêtienne qui ne fut jamais ny connuë ny enseignée par Platon, par Aristote, ny par Seneque : mais qui est émanée du Ciel, & qui nous a été apportée par le Verbe fait chair, lequel l'a enseignée & l'a pratiquée pendant sa vie. Cette Philosophie sacrée a des maximes toutes opposées aux precedentes, & elle instruit ses Disciples à vivre d'une vie toute contraire à la nature & aux sens, pour n'agir que par les principes de la raison & de la grace. Le Maître de cette Academie est N. S. qui a fait mettre en grosses lettres sur le linteau de la porte de son école ces paroles: *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet : non potest meus esse Discipulus. Qui non baiulat Crucem suam, & venit post me, non potest meus esse Discipulus.* Qui ne veut point renoncer à soy-même, aux plaisirs sensuels, & à l'ambition du siecle, & qui ne veut point mourir à soy-même, à sa nature & à ses concupiscences, n'entreprenne pas d'entrer dans mon école, ny de se dire mon Disciple: ce seroit en vain qu'il voudroit pretendre à cette faveur, *Non potest meus esse Discipulus* : car dans mon Academie on n'y professe que la Vertu, que la sainteté, que le renoncement à tout. O sainte & aimable école! ô heureuse Politique! ô maximes divines & adorables!

Math. 19.

Or entrer en cette Ecole pour professer cette doctrine & en faire les actions, est chose d'autant plus glorieuse qu'elle est difficile, & que peu le font avec esprit & ferveur, & il s'y trouve de la part de la nature tant de repugnance, qu'on a peine à s'y engager : & l'histoire du jeune homme de l'Evangile en fait bien la preuve. Ce personnage étoit un homme de marque, qui vint un jour se presenter à N. S. & comme il l'eut salué respectueusement, il luy demanda ce qu'à son advis il auroit à faire pour emporter le Royaume des Cieux. *Quid faciam ut habeam vitam æternam?* Nôtre Seigneur luy ayant répondu que le chemin certain par où on y arrivoit étoit la garde des Commandemens & des Loix divines. *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* A cela le jeune homme repliqua : C'est, Maître, ce que j'ay observé ponctuellement depuis

mes premieres années, sans y avoir en nulle maniere contre-nu : que me reste-il donc encore à faire pour aller au plus av.. *Quid adhuc mihi deest?* Et alors le Sauveur luy dit, *Vade, ven.. quæ habes & da pauperibus & habebis thesaurum in cœlo,& veni sequ-re me*: Allez vendez tout ce que vous avez au monde,& donnez en le prix aux pauvres, & vous aurez un tresor au Ciel : & ce.. fait, venez & me suivez. Ce jeune homme ne fut pas content de cette réponse, & au lieu de suivre Nôtre Seigneur & de se ren.. son Disciple, il se retira bien loin de luy tout triste, & tout fâ.. *Abiit tristis.* Non en verité, non tout le monde n'est pas capa.. d'embrasser cette Discipline, *Non omnes capiunt verbum hoc.* M.. c'est tres specialement le dot des personnes Religieuses, c'est leur Profession de s'engager par Vœu même sous la Discipline N. S. & d'écouter ses leçons, & d'imiter sa vie. Et comme l.. grandes obligations qu'on a quand on se donne pour écolier à Maître, c'est de le suivre, c'est à dire le suivre & aller écouter le.. leçons: & le suivre, c'est à dire imiter sa vie, & agir comme l.. aussi l'engagement des Ames Religieuses entant qu'elles sont D.. ciples de N. S. c'est de l'écouter & de l'imiter: professer sa Doctri-ne, & suivre ses mœurs.

I. I. Il est donc premierement de l'obligation des Ames dediées N. S. dans la Profession Religieuse en qualité de ses Disciples de l'écouter. C'est à quoy il les provoque par la bouche du Sage, *Audite filij Disciplinam Patris vestri.* Donnez-vous bien de garde.. prêter l'oreille aux enseignemens de la nature, des appetits, ..es Passions, & des sens corporels : car ces sortes de documens so.. inspirez par le Demon, ils se puisent dans les mauvais livres des mondains, dans la conversation avec les personnes du siecle, & dans les sentimens de la nature, qui tous cõme méchans maîtres, ne portent que des doctrines corrompuës & pestilentielles : mais elles doivent écouter leur sage Maître qui est Nôtre Seigneur puisqu'elles font Profession d'être ses Enfans & ses Disciples. *Audite disciplinam patris vestri.* C'est celuy-là qu'elles doivent écouter. *Ipsum audite.* Entendez sa Doctrine & la goûtez, elle est si.. ne, si juste, si suave qu'on n'y sçauroit rien desirer. Et un jour en-tre les autres, ce Sauveur se voyant environné de ses Disciples *Accesserunt Discipuli ejus ad eum & aperiens os suum docebat eos dicen.. Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est Regnum Cœlorum. Beati mi-tes, &c.* ouvrant sa benîte bouche, il leur fit cette ravissante le-çon des Beatitudes : Bien-heureux les pauvres d'esprit, car à eux appartient le Royaume des Cieux, & le reste. Ce sont les disco.. & les lectures propres des Ames saintes, vrais & dignes Disciples de Nôtre Seigneur.

Proverb. 4.

Math. 17.

II. Mais comme entendre & apprendre la doctrine d'un maître II.
sous la discipline de qui on s'est mis, n'est qu'une partie du devoir d'un Disciple, mais qu'il doit d'abondant mettre en pratique ce qu'il a entendu de ce maître, & l'imiter le plus parfaitement qu'il luy sera possible; aussi il est du devoir de la Personne Religieuse en qualité de Disciple de N.S. qu'ayant oüy & receu ses leçons de son Maître elle en imite la vie: & elle n'est pas digne du beau nom de Disciple de JESUS si elle n'imite JESUS, & si en ses mœurs elle ne ressemble point à JESUS: car c'est une des qualitez comme une des loüanges que l'on donne à la Vie Religieuse, qu'elle est une parfaite imitation de la vie de JESUS.

Pour quoy bien entendre & pour sçavoir en quoy gist la ressemblance que doit avoir la Vie ou la Personne Religieuse, avec la vie & la Personne de N. S. sçachons que nous pouvons considerer Dieu en trois façons.

1. Premierement, comme Dieu c'est à dire comme doüé & remply de Perfections Divines telles que sont la sagesse, la puissance, & ses autres attributs. 1.

2. En second lieu on le peut considerer comme Homme-Dieu, mais dans ses grands pouvoirs, dans ses puissants éclats de gloire, & dans la splendeur de sa Majesté & de sa puissance. 2.

3. Enfin on le peut considerer comme Homme-Dieu, mais dans les bassesses de son Humanité, dans l'exercice de ses actions laborieuses, dans ses contredits, dans ses opprobres, & dans ses Croix. 3.

1. Or considerant Dieu selon le premier de ces trois regards, qui desireroit en cela luy être semblable, ce seroit un attentat qui ne seroit pas supportable, & que Dieu ne pû souffrir en Adam quand Satan luy proposa en le flatant, qu'en mangeant du fruit de l'Arbre de science du bien & du mal, il deviendroit semblable à Dieu. *Eritis sicut Dij.* Pretendre audacieusement à cela, c'est un crime digne des derniers supplices, c'est un desir qui excede les portées des hommes & des Anges: & comme les corps tôbent en maladie d'avoir trop pris de nourriture, aussi les esprits tombent en confusion s'ils se proposent d'imiter un bien trop pur & trop éminent, & si les hommes entreprenoient d'imiter ce grand prototype, nous ne verrions que des dereglemens horribles parmy eux & dans leurs conduites. Comme par exemple, Dieu est le grand Maître de tous les tresors de l'univers, si c'étoit la gloire des hommes d'imiter Dieu en ce fait, cela n'authoriseroit-il pas les execrables avarices des hommes, qui desoleroient les provinces par usures, concussions & larcins insolens & sans retenuë? Dieu est le com- 1. Gen. 3.

ble de la gloire, s'il étoit permis aux hommes de desirer etre élevez en honneur & en gloire comme Dieu, un chacun vo droit mettre sous ses pieds les autres hommes pour en f trônes de leur gloire, & cela causeroit des violences nompareil & des meurtres sans fin : & ainsi des autres.

2. 2. Disons en autant des perfections éminentes du Verbe Inc né & du Dieu-Homme. Le Fils de Dieu comme homme est sçavant, Tout-puissant, Maître de toute la nature: il peut faire chaque creature ce qu'il voudra: il la peut faire, il la peut défa il peut alterer, il la peut ruiner, il s'est transfiguré pendāt sa vie la Montagne de Thabor : il s'est préservé apres sa mort de to corruption : il s'est resuscité de son Tombeau, & il a repris sa v il est monté aux Cieux, & s'est allé seoir à la dextre de son Pe Tout cela & mille autres pareilles merveilles ne sont point i tables des hommes : & ce seroit évidément se perdre que de p ter là ces desirs.

3. 3. Mais comme Dieu voit que l'homme a toûjours inclinati à cette ressemblance avec luy, apres luy avoir interdit le desir d tre semblable à luy en sa Divinité, & le desir aussi d'être sembla à l'Homme-Dieu consideré en ses pouvoirs, il luy accorde & me me luy a ordonné de poursuivre la ressemblance avec Nôtre S gneur Dieu-Homme dans sa vie humble, basse, laborieuse & mé prisable, & établit en cette imitation de la vie souffrante de N. S. tout son bon-heur present & futur, c'est la grace que N. S. même a presentée aux hommes, comme luy fait dire S. Bernard. Autrefois c'étoit un crime & qui a été bien puny de desirer d'e semblable à Dieu : mais voicy que me faisant homme, & dan mon humanité ayant choisi une vie basse, miserable, meprisab & pauvre, *Talem me exhibebo vt quisquis gestierit me imitari fiat* *æmulatio in bonum.* Qui m'imitera en cét état d'abjection, en cette ressemblance avec moy y trouvera son advantage. Le Sauveur avoit proposé cela à tous les hommes de la terre, & avoit des que chacun trouvast son salut en se conformant à sa vie humble & mortifiante. Mais les Chrêtiens trop pleins de l'amour d'eux même n'ont pas voulu de l'imitation de Dieu à ce prix, & ayant crû que cette ressemblance avec N. S. en cét état d'humilité leur étoit à confusion & à charge, ils l'ont laissée pour être la portion & le partage des personnes Religieuses, dont la vie doit étre une perpetuelle imitation de celle de N. S. aneanty, mortifié, & crucifié. Et en cela les voila parfaitement Disciples de N. S. puisqu'elles prennent de N. S. en son Ecole, les veritez & les maximes de N. S. & qu'en la pratique elles sont imitatrices parfaites de sa v

D. Bern. Serm. 1. de Adventu.

Or

Or c'est à quoy maintenant tout Religieux doit soigneusement prendre garde, & s'examiner si telle est sa conduite, c'est à dire, si les maximes sont celles que N. S. a enseignées en terre, & si telle est sa vie quelle a été la vie humble de N. S. au monde: car autrement en vain pourroit-il s'apeller Disciple de N. S. s'il n'avoit point de ressemblance avec son Maître : le Maître parlant d'une façon, & le Disciple d'une autre : le Maître menant un certain genre de vie & le Disciple en menant un autre : car en ce cas il faudroit ou changer de conduite, ou étre dépoüillé de son habit de Religion, & de la belle qualité attribuée aux Religieux d'être Disciple de N.S. & d'être ses imitateurs, si vous recõnoissiez qu'en ce point il y eust en vous du défaut. Ha Ames Religieuses choisissez lequel des deux vous voulez : le premier vous sera plus avantageux que le second : & selon cela faites une bonne resolution vous conservant la qualité precieuse de Disciple de N. S. de vivre toûjours selon les maximes de son école, sans vous en départir jamais : & d'étre un vray Religieux tiré sur le modele de Nôtre Seigneur devenant un homme qui se prive volontairement des plaisirs du corps, qui n'use que des necessaires, qui s'interdit de soy-méme les jeux, les divertissemens du siecle, qui ne respire que penitences, jeûnes & mortifications : bref qui n'est qu'un homme mort à soy-même & à tout plaisir de la vie : ce qui est proprement étre un homme fait à la ressemblance de N. S. attaché à la Croix. Faites ainsi, & vous serez selon l'obligation de vôtre condition un veritable & un digne Disciple de N. S. *Amen.*



QUE LE RELIGIEUX EST DISCIPLE & Martyr de Nôtre Seigneur.

ENTRETIEN TROISIE'ME.

III. ENTRETIEN QUOY qu'il soit vray qu'il ne se rencontre rien sous le Soleil de plus noble & de plus digne que le Martyre, puisqu'il n'y a rien sur la terre de plus glorieux que de donner sa vie pour la confession des veritez Divines, qui est le propre effet du Martyre: & que la mort qui a été autrefois la peine du peché, *stipendium peccati mors*, à laquelle nous avions été condamnez par la desobeissance de nôtre premier Pere, devient maintenant quand elle est supportée patiemment par l'acte du Martyre, un sujet de gloire, selon la pensée de S. Augustin, *Mors pœna nascentis, si pro iustitia pietateque pendatur, fit gloria renascentis.* Quoy que, dis-je, il n'y ait rien sur la terre de plus relevé que le Martyre : le Martyre pourtant n'est pas d'égal prix & merite en tous ceux qui le soûtiennent pour la cause de Dieu : Et en fait de Martyres on peut & l'on doit même observer quelques degrez, par la qualité desquels on juge de leur condition & dignité, & on reconnoist là leurs propres & particulieres differences.

D. Aug. l. 3. de Civit. Dei, c. 6.

I. I. Je dis donc en premier lieu qu'est vrayement Martyr de Jesus-Christ celuy qui a estimé le Martyre, qui l'a desiré ardemment, qui s'y est preparé, même qui s'y est presenté : quoy qu'il n'ait pas été par effet mal traité par les bourreaux, & qu'il ne soit point mort sous la violence de leurs coups. Mais ce Martyre n'est qu'un Martyre d'affection & de volonté, & non pas un Martyre d'acte & d'effet. *Quoad affectum, non quoad effectum*, comme parle l'école, & ainsi à parler proprement il est improprement Martyre.

II. II. Martyr aussi & bien plus veritablement est celuy qui est mal traité & est mis à mort pour la querelle de N. S. quoy que par defaut d'âge & de raison il n'ait apporté aucune disposition à ce genre de mort, & qu'il ne l'ait ny desirée ny recherchée : c'est assez qu'on luy ait donné la mort en haïne de N. S. & pour la cause de Dieu. En ce sens les petits Innocens tuez par le commandement d'Herode, sont estimez veritablement Martyrs, & sont honorez comme tels par l'Eglise. S. Cyprien ou l'Auteur du Sermon, *de Stella & Magis*, entre les œuvres de ce Saint parle de ces petites Victimes : *Testimonium quod nondum poterant sermone, perhibebant*

D. Cypr.

ptione : & sufficit causa Testimonio; licet non eloquio distinguatur. D. *Aug. l. 3. de Lib. Arbit.* Et S. Augustin : *Eos in honorem Martyrum receptos veneratur Ecclesia.*

III. Martyr & plus noblement encore que le precedent, est celuy qui va à ce genre de combat, & qui rend le public témoignage à la Divinité par l'effusion de son sang, qui se prepare à cette faveur de mourir pour N. S. & qui par effet la reçoit en mourant actuellement pour luy, quoy que sa disposition soit foible, & quoy qu'il n'apporte autre preparation, sinon que de vouloir bien subir la mort, & d'ôter les empéchemens à la grace de la sanctification, laquelle le Martyre confere : encore que, dis-je, il n'exerce pas des actes d'un ardent & d'un parfait amour de Dieu. Ce que plusieurs estiment d'autant plus vray, que le Martyre etant appellé une espece de Baptême, & operant les pareils, voire de plus grãds effets même que le Baptéme suivant la parole de Saint Augustin. *Quicumque etiam non percepto regenerationis lavacro, pro Christi confessione moriuntur, tantum eis valet ad dimittenda peccata, quantum si ablurentur fonte Baptismatis.* Ce Sacrement de regeneration ne requerant point absolument & essentiellement pour conferer la grace à un homme adulte qui s'en approche, l'employ des actes d'une parfaite Contrition & du souverain amour de Dieu, mais suffisant pour recevoir les effets de ce Sacrement qui sont le pardon de la coulpe & de la peine, que celuy qui le reçoit ôte l'empechement formel qu'il pourroit avoir à la grace, comme seroit une complaisance au peché, avec la douleur imparfaite de l'attrition, il n'en faut pas demander davantage pour le fruit du Martyre qui est appellé un Baptême de sang. Et N. S. par un privilege particulier a voulu favoriser cette noble action de mourir pour luy de cette excellente faveur, d'effacer les pechez quant à la coulpe & quant à la peine, & de conferer la grace sanctifiante à la personne qui l'entreprendroit par la propre vertu de cette action même, *ex opere operato* (comme dit l'école parlant des Sacremens,) pourveu qu'au temps de cette mort qu'on souffre pour la Foy, en ôte de son cœur tout empéchement à la grace, comme seroit l'attache qu'on pourroit avoir encore au peché : produisant au moins un acte de la douleur imparfaite de l'attrition surnaturelle. Grande faveur accordée au Martyre, & laquelle Nôtre Seigneur par grace bien speciale luy a promise en ces paroles : *Qui perdiderit animam (vitam) suam propter me, inveniet eam*, ou comme a couché S. Marc & S. Luc, *salvam faciet*, ou *(vivificabit) illam* : & lesquelles S. Augustin interprete suivant la doctrine cy-dessus avancée, concluant un discours qu'il avoit fait là dessus par cette re-

Maior in 4. dist. 4. q. 3. Vega lib. de Iustific. c. 37. Merat. de Bapt. Disput. 9. Bonac. de Bapt.

D. Aug. 13. de Civit. c. 7. & l. 1. de Orig. animæ cap. 9. D. Clem. l. 5. Constitut. Apost. c. 5. alias 7.

Math. 10. Marci 8. Luc 9. & 17.

D. Aug. supra. marquable Sentence. *Scriptum est, Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum eius. Quid enim pretiosius quàm mors, per quam fit ut etiam delicta omnia dimittantur, & merita cumulatius augeantur?*

Il y a encore un troisiéme genre de Martyr, & lequel surpasse de la grandeur de sa Passion, tous les Martyrs precedens & c'est celuy qui fait regner l'ardente Charité, & le fervent amour de N. S. dans toute l'actiõ de son genereux Martyre, qui fait marcher devant ses supplices un parfait acte d'amour : qui fait accompagner toute la sanglãte tragedie de sa mort d'un grand nombre d'actes d'amour, & qui enfin consomme & sa vie & ses supplices dans un acte excellent d'amour. En ce genre de Martyre le motif est le pur amour que l'on a pour N. S. L'acte du supplice, c'est un acte genereux de force que l'on exerce pour l'amour de N. S. Et la fin est la perte de la vie que l'on veut bien souffrir par une mort veritable, mais douloureuse qu'on endure pour l'amour de N. S. L'on peut bien (M) être Martyr à moindres frais que cela: je l'ay fait voir cy-dessus, & on ne laissera pas d'être un vray Martyr: Mais pour l'être de cette derniere sorte, & pour mourir de ce dernier genre de supplice, il faut qu'il en coûte davantage : & pour lors aussi on devient veritablement un excellent & un incomparable Martyr.

Mais outre tout cela je découvre encore une espece de Martyre dont nous n'avons point encore fait de mention, cependant c'est un Martyr celebre & dont on fait grand cas, les anciens Peres. Or ce Martyr est l homme consacré à Dieu par les Vœux de Religion, & lequel comme tel travaille avec peine, avec souffrance, avec assiduité à la mortification de soy-méme, à dompter ses passions, & à faire mourir en soy toutes ses Cõvoitises; & qui par ce moyen se sert de bourreau à soy-méme, & ne meurt que par ses propres mains. Et ces saints Ecrivains donnent à ces personnes le nom & la qualité de Martyrs. Theodore le Studieux ou le Studite appelle ainsi les Religieux. Autãt en fait Isidore de Peluse: Ce sont disent-ils des Martyrs de N. S. Martyrs de la Vie Religieuse, Martyrs sans sang comme les autres sont des Martyrs sanglants: Saint Augustin dit le mẽme, *Absque injuria Sanctorum in persecution defunctorum, dicere liceat carnem afflixisse libidinem superaße, avaritiam stitisse, de mundo triumphasse, pars magna Martyrij est.* C'est à dire, dit ce Saint Pere. Sans vouloir faire injure aux genereux Athletes qui sont morts sous la main des bourreaux, je prendray l'asseurance d'avancer cette propositiõ, & de dire que c'est bien là un excellent Martyre que mortifier sa chair, surmonter la volupté, vaincre l'avarice, & triompher des appas du monde. Et en verité si je prens bien le sens de ce Docteur Africain, je me persuade qu'il

Theodorus Studita Serm. 32. Isid. Pelus.

D. Aug. Serm. 46. de Sanctis.

n'entend pas seulement loüer les actions vertueuses des saintes Ames parfaitement devotes, comme sont les Religieuses, & les comparer & égaler aux Martyrs; mais même en quelque chose les preferer. Qui est cependant une bien haute, bien élevée & bien sublime qualité que l'on donne aux Personnes Religieuses, & c'est bien par là les rehausser & les magnifier.

Et c'est par effet ce que je vay justifier & porter si haut la condition des Religieux, ainsi qu'elle le merite, que premierement l'égaler, & puis la preferer.

Non en tout, Ha je n'ay garde, je sçais ce que vaut le Martyr effectif par dessus tout ce que produit l'Eglise de singulier : Nôtre Seigneur ayant dit luy-même que donner sa vie, étoit le plus haut terme où un homme pouvoit faire monter son amour. *Majorem Charitatem, &c.* La preferer dis-je au Martyr, ce que je dis sans par ces comparaisons, ny moins par ces preferences d'un Martyr spirituel avec un veritable & effectif, vouloir rien diminuer de la gloire de celuy-cy en soy pour trop élever celuy-là.

Pour faire un Martyr il faut trois choses : il faut la souffrance, il faut la mort : & il faut qu'il y ait une certaine & une particuliere cause de la souffrance & de la mort. Je m'explique.

Il faut pour être Martyr qu'on endure & qu'on pâtisse. Et quel & où seroit le Martyr qui n'endureroit rien? il pourroit bien être on serviteur ou amy de Dieu, ou toute autre chose que vous voudriez, mais non pas un Martyr. Et il faut aussi pour faire un Martyr que la mort suive la souffrance, & sans la mort il y paroist bien toûjours du courage & du zele de la gloire de Dieu, mais non pas un Martyre parfait & achevé qui n'a sa perfection que quand il est terminé par le terme & l'achevement de la vie à quoy N. S. luy-même joint la perfection comme l'amour du Martyre, disant que le grand amour du Martyr paroît quand il meurt dans le Martyre. *Majorem Charitatem nemo habet quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* D. Aug. Ep. 167

Et bref au Martyre il faut une cause tant en la souffrance qu'en la mort, car c'est elle principalement qui fait le Martyre au dire de S. Augustin. *Martyres veros non facit pœna, sed causa.* Mais cette cause des souffrances & de la mort qui fait le Martyre ne doit pas être un crime cômis, ny une faute qu'on expie. La cause en doit être la gloire de Dieu qu'on soûtient & qu'on deffend aux dépens de sa vie. Les forçats qui rament dans les Galeres, les Captifs qui regrettêt leur liberté dâs les prisôs, & ces criminels qu'on brise sur un échaffaut endurent d'extrêmes douleurs : mais parceque leur peché est la cause de leurs supplices, ils peuvêt bien être mal-heu-

reux : mais ils ne peuvent pas être Martyrs. Pour meriter cet qualité, il faut que l'interest de Dieu soit mêlé avec la douleur & que la souffrance tire son prix de la justice de sa cause : & comme dit S. Augustin, s'il n'y avoit que des peines à souffrir pour faire des Martyrs, les larrons, les brigands, les assassins, & les Diables même qui endurent tant de supplices seroient des Martyrs, & se glorifieroient de ce beau titre d'honneur. *Nemo se extollat & glorietur de passione: nam si attendamus solas passiones, coronantur & latrones : si de passione gloriandum est, potest & ipse Diabolus gloriari.*

D. Aug. Serm. 117. de diversis.

Or cela étant n'auray-je pas bonne raison de dire que la Vie Religieuse peut être qualifiée un Martyre, & que l'on la luy peut bien égaler : car que trouvay-je dans celuy-cy que je ne rencontre dans celle-là ?

On souffre dans le Martyre : He bien qu'est-ce qui se fait dans la Religion quand dans icelle on y vit selon la condition de cette Profession sainte, si ce n'est une continuelle Croix qu'on a à souffrir les Loix de la vie Chrêtienne, & de la Vie Religieuse qui est une Profession exacte & rigoureuse du Christianisme, qui gist à suivre N. S. à porter sa Croix. *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam & sequatur me.* A haïr soy-méme, à ne point écouter ses inclinatiõs, à renoncer à l'amitié des creatures, à abandonner pere & mere, proches & amis, biens & cõmoditez, à souffrir des injures, mais ne pas seulemẽt songer à la vangeance, & en rebuter les premieres pensées, bien loin de les executer, à endurer que l'on ternisse sa reputation par la calomnie, à resister aux violentes cupiditez de l'impureté, de l'envie, de l'avarice, de l'ambition, & de toutes les autres de pareille force. Or endurer tout cela est-il moins que cequ'on souffre dans le Martyre : On pourra donc appeller cette Vie Religieuse un Martyre. Aussi cõformement à cette pensée, dit saint Augustin. *Non martyrium sola effusio sanguinis consummat, nec sola dat palmam exustio flammarum: pervenitur non solum occasu sed etiam contemptu carnis ad coronam.* Pour faire un Martyr il n'est pas necessaire d'être brûlé, rôty, tiré à quatre chevaux, & souffrir semblables douleurs: la mortification du corps, les peines de l'esprit & les pratiques des autres vertus laborieuses pourront pour cela plusque trop suffire.

On doit pour consommer le Martyre y expirer, & y perdre la vie : Et ne meurt-on pas tous les toûjours dans les Monasteres quand par les mortifications on tuë & on égorge ses Passions & que l'on fait mourir sa propre volonté, son propre jugement, & son amour propre, & ne fait-on pas de tout ce qu'on est, une victime pour luy donner. *Quotidie morior.*

Brefce qui est de plus essentiel dans le martyre, c'est la cause qui est la Confession du nom de JESUS-CHRIST, & le soûtien de la Foy qui font presque tout le Martyre: si cela est j'ay raisõ de dire encore que vivre Religieux, c'est vivre Martyr, car pour qui souffre-on dans les Cloîtres que pour Nôtre Seigneur? Une violente tentation de la part de la chair, du monde, & des Demons, presse une personne Religieuse, & la voudroit obliger à faire quelque chose contre son devoir & à violer quelqu'un de ses Commandemens, si pour la gloire & pour l'honneur de Dieu, & pour obeïr à ses volontez elle fait des combats contre les attaques de ces ennemis, ces efforts, & ces combats quelle soûtient, ne se peuvent-ils pas appeller des Martyres, mais je veux dire des Martyres sans sang. Quand Serapion Sydonius tout gelé de froid eut donné un jour son manteau à un pauvre tout nud, & que tenant en sa main un Livre des Evangiles, on luy eut demandé pourquoy il se dépoüilloit pour en couvrir un autre, il répondit montrant son Nouveau Testament que c'êtoit celuy-là, c'est à dire Nôtre Seigneur qui l'avoit ainsi devêtu. *Hoc me denudavit Evangelium*: ne pourray-je pas appeller cet acte si genereux un vray Martyre, étant une action laborieuse & difficile, entreprise contre la nature qui s'y opposoit, & pratiquée pour l'honneur & la gloire de Dieu. Je dis donc en verité que la vie penitente & Religiense, vaut un Martyre & est égale au Martyre comme l'appelle Isidore de Peluse, *ἰσοδυναμεῖ μαρτυρίῳ*.

Mais je n'ay pas dit assez, & vrayment la Martyre qu'on éprouve dans les pratiques journaliers de la vie Religieuse, non seulement égale les Martyrs effectifs de la Foy Chrêtienne, mais en quelque chose même il les surpasse: ce que je dis pourtant sans vouloir rien diminuer de la gloire qui est deuë à l'acte heroïque du Martire. Mais entrons en preuve de ce que je viens d'avancer.

A bien considerer les Martyrs qu'on tourmẽte par les roues, par les chevalets par le fer & le feu & sur les échaffaux, je trouve que ces genereux Athletes en quatre choses remarquables, sont fort considerez par N. S. le premier & maître des Martyrs, ils sont flatez: ils sont soulagez, écoutons cela.

En premier lieu les Martyrs de Religion & qui souffrent pour le soûtien de la cause de Dieu sont flattez dans leurs supplices, les bourreaux les frappent, les tourmentent, les battent de coups de bâtons, de lanieres, & d'épées. Et le Grand Sauveur leur répand des onguents de fleurs, des roses, & des violettes sur leurs corps: on les fait marcher sur les charbons, & ils sentent que ce sont des fleurs. *Prata mihi florere videntur.* On les couche sur des lits de fer,

armé de pointes, & cela leur semble doux comme du duvet, on leur fait avaler des amertumes, des aloës, du fiel, du poison, & ils y trouvent de la saveur & disent que de long-temps ils n'ont fait un si bon repas, *nunquam tam jucundè epulati sumus.* Ce n'est pas là fraper un homme, mais c'est le flatter, ce n'est pas la l'affliger ny le persecuter, c'est le visiter & le consoler.

De plus les Martyrs de N. S. souvent dans leurs tourments étoient épargnez. Il y a une si grande alliance entre le corps & l'Ame, que vous ne sçauriez blesser l'un que vous n'offensiez l'autre & on fait mal à tout l'homme quand vous affligez une partie de l'homme. Mais cette regle à été souvent fausse dans les Martyrs, car étant mal-traitez par les bourreaux ils devoient sentir le mal en tout ce qu'ils étoient, c'est à dire au Corps & en l'Ame, cependant étant épargnez il n'y avoit souvent qu'une seule partie d'eux-mêmes, car tantôt le corps étoit entamé avec douleur, mais l'Ame n'en ressentoit rien étant enyvréée des consolations spirituelles, dans lesquelles elles étoient toutes noyées & comme animées : cequi diminuoit même de beaucoup les douleurs sensibles du corps : Et tantôt aussi Dieu laissoit l'Ame dans des angoisses, & le corps étoit preservé, conservé & consolé, souffrant sans souffrir & endurant sans peine.

De plus encore les Martyrs dans leurs peines sont loüez, sont estimez, sont glorifiez. C'est un beau secret de la Morale des Philosophes, que les choses qui sont belles sont difficiles, mais aussi ce qui est difficile est glorieux & honorable. C'est le Divin Platon qui le dit, *Quæ pulchra difficilia, quæ difficilia gloriosa.* C'est une chose belle que le Martyre, aussi est-il difficile, mais comme il est difficile, aussi est-il couronné d'honneur & de gloire. Et par effet aussi qu'y a-t-il de plus illustre dans l'Eglise que le Martyre c'est le plus haut degré de la vertu, c'est le dernier effort de la Charité, & quand un homme a versé son sang & donné sa vie pour J. C. on ne peut rien pretendre davantage de son amour. Aussi faut-il avoüer qu'il n'y a rien de plus auguste dans la Religion que les Martyrs, ce sont les Heros du Christianisme, les hommes illustres de cét état, les plus nobles parties de ce corps mystique, il n'y a point de grandeur qui ne cede à cette dignité, & selon le sentiment de S. Cyprien *Plus est esse martyrem quam Apostolum:* (D. Cypr.) Il est plus honorable d'étre Martyr, que d'étre Apôtre, & comme apres luy parle Saint Augustin ; le Martyre tient le plus haut (D. Aug. in Psal. 67.) degré d'honneur qu'il y ait dans l'Eglise. *Martyres in Ecclesia summum locum tenent atque aplice sanctæ dignitatis excellunt.* Aussi n'y a-t-il rien de plus honoré dans le monde. Le Ciel a fait cent miracles

...pour découvrir leur innocence ; les bêtes farouches les ont respectez : les flammes ont épargné leurs corps & même jusqu'à leurs vêtemens, & jusqu'au poil de leurs têtes : les tyrans les ont admirez : & souvent leurs bourreaux sont devenus leurs Disciples. Si bien que ces glorieux Athletes avoient sujet de craindre au milieu des supplices de leurs corps, la vanité de leurs cœurs & de leurs esprits.

Enfin les Martyrs ont encore eu cét avantage d'avoir été dans leurs tourmens grandement soulagez, en ce qu'ils souffroient peu de temps, & leurs plus lour des peines étoient les plus courtes, & on leur arrachoit la vie en peu d'espace de temps, & souvent le fer d'acier en un moment leur emportoit la vie.

Or qui ne voit que toutes ces faveurs des Martyrs diminuent de beaucoup la dureté de leurs supplices? Estre dans ses maux flaté, épargné, loüé & soulagé; cela enleve une bonne partie du mal: Mais si je veux faire reflection sur les Religieux Martyrs, ou bien sur les Martyrs de la Vie Religieuse, je n'y rencontre rien de pareil, mais plûtôt tout y est en tout opposé.

Ceux-là étoient flattez comme j'ay expliqué, & à peine quelquefois au milieu du mal sentoient-ils du mal ou de la douleur; mais ceux-cy dans les pratiques de leur vie éprouvent les mortifications toutes entieres & où il faut resister aux tentations de la chair, du monde & des Demons, ils en sentent les pointes. *Datus est mihi stimulus carnis meæ, Angelus Satanæ qui me colaphiset.*

Ceux-là dans leurs supplices étoient épargnez, ils ne souffroient que dans le corps, leur esprit est toûjours contẽt & dégagé de tout trouble ou inquietude : ceux-cy sont travaillez autant de l'esprit que du corps, car Dieu souvent leur envoye outre des fatigues du corps des troubles d'esprit, dont les Ames spirituelles n'experimentent que trop la dureté.

On loüe ceux-là, on les revere, on les applaudit dans leurs maux, on estime & on admire hautement leur constance : mais ceux-cy endurent entre Dieu & eux seuls, leur Martyre est secret; il se passe dans le silence ou dans la solitude, ils n'ont point d'autre témoin que leur juge : si les Anges les environnent, ils sont invisibles, & ils attendent tout de ce qui peut réjoüir & consoler pour l'advenir, mais rien pour le present. C'est ceq'a remarqué S. Augustin. *Tentatur anima Christiana & propitio Deo vincit. Nemine vidente in corpore inclusa pugnat corde & coronatur in corpore ab illo qui vidit in corde.* Tout est caché en ce monde à l'égard de l'Ame vrayment Religieuse, & son martyre avec ses bonnes œuvres se

D. Aug. serm. 6. de Martyribus.

passe au secret de son cœur, connu à Dieu seul & aux Anges p
en être loüé & couronné un jour, & apres cette vie seulemen de
Dieu & de ses Anges.

Bref pour achever : Les Martyrs de la Religion sont soulagez
fait de la durée de leur martyre, qui souvent est court: mais cel
de la vie Religieuse dure la moitié d'un siecle, c'est à dire to
la vie du Religieux, & le Martyr effectif ne mourant qu'une f
le Martyr de Penitence meurt tous les jours, & chaque
cent & cent fois, c'est à dire, autãt de fois qu'il s'exerce en la m
tification de soy-même, je veux dire, tant son corps que so
prit. Ce qui a fait dire à S. Bernard que la mortification de la ch
est un genre de supplice, qui n'est pas si cruel à la verité, mais
est plus ennuieux que celuy des Martyrs à cause de sa longue
de sa durée qui n'est autre que celle de la vie: *Est quoddam Mar
genus in quotidiana sui corporis afflictione, illo membra caduntur f
istud horrore quidẽ est mitius, sed diuturnitate molestius.* D'où s'ensuit
vrayment la Religion a quelque chose de plus dur que le Martyre
& que si en un sens le Martyr surmonte toutes les dignitez & les
graces qui sont dans l'Eglise, la Vie Religieuse en qualité de Mar-
tyre spirituel, l'emportera sur luy par les avantages qu'on y de-
couvre.

D. Bern. in octava Paschæ.

Nous terminerons ce Discours en exhortant toutes les Ames
Religieuses à faire cas de cét illustre nom & qualité qu'elles pos-
sedent d'être appellées du beau nom de Martyres, mais aussi à re-
connoître les engagemens des personnes qui ont l'honneur de
porter ce nom, pour ensuite fidelement s'en acquitter. On n'est
pas Martyr pour neant.

1. 1. Pour être Martyr de Nôtre Seigneur, il faut estimer les souf-
frances & s'y affectioner.

2. 2. Il faut courir au devant d'elles.

3. 3. Il faut actuellement souffrir quand l'ocasion s'en presente
sans faire choix de quelques maux & de quelque peines, voulant
bien en endurer quelques-unes, & non pas quelques-autres.

4. 4. Bref il y faut mourir, car on n'est à proprement parler Mar-
tyr, si on n'expire sur la Croix comme Jesus le Prince & le chef
des Martyrs qui y a perdu la vie.

O Ames Religieuses, vous vous vantez de ce beau nom de
Martyres : vous voulez qu'on vous appelle de petites martyres
he bien je vous en laisse joüir & réjoüir: mais apprenez de ce n
dont vous vous glorifiez qu'elles vous devez être, autrement
vous prendriez une qualité, de qui vous tireriez plus de confu-
sion que de gloire, portant un nom à faux, & ne possedant pas la

serto, la grace & la perfection qu'il signifie.

1. C'est pourquoy ô saintes Martyres spirituelles conforme- 1.
ment à l'excellence de vôtre nom, estimez la vie laborieuse & l'aimez faites-en cas & la cherissez.

2. Allez au devant des peines quand vous les prevoyez, ou que 2.
vous les sentez approcher : ne les fuyez-pas comme des maledictions; mais prevenez-les & les accueillez bien comme des faveurs de vôtre saint Epoux.

3. Et quand vous sentez qu'elles vous piquent & qu'elles vous 3.
blessent de quelque nature qu'elles soient, spirituelles ou corporelles; du dedans ou du dehors; de Dieu ou des hommes : calomnies ou juste correction; peines que la regle ou l'obeïssance fait souffrir par esprit de pure soûmission, ou que vôtre choix vous a fait prendre sur vous, par esprit de pure mortification: en un mot de quelque côté qu'elles vous viennent, elles sont des petits martyres, souffrez-les genereusement.

4. Bref pour consommer heureusement vôtre Martyre, mourez 4.
dans le martyre : car c'est la mort qui consomme le martyre : c'est à dire ô Ame Religieuse, qu'il faut que vous mouriez dans les pratiques penibles de la Vie Religieuse, c'est à dire dans les petits contredits, oppositions de sentimens, paroles offençantes & piquantes, en gardant les observances de la Regle autant que vos forces le pourront permettre, les veilles, les jeûnes, les penitences, les mortifications, l'assiduité au chœur, l'œuvre manuel, les corrections capitulaires : bref tout ce qui se souffre de penible dans les Cloîtres, soit ordinaires, soit extraordinaires; car ce sont là vos supplices & vos Martyres.



LE RELIGIEUX PENITENT.

ENTRETIEN QUATRIE'ME.

Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt. GALAT. 5

Ceux qui appartiennent à JESUS-CHRIST ont crucifié leur chair.

IV.e ENTRETIEN

DES qualitez diverses que l'on donne à certaines co-ditions de vie, il y en a quelques unes qui sont pompeuses, illustres, augustes & de grand éclat, & il y en a aussi d'autres qui sont au contraire plus simples, plus basses & sans éclat: mais cependant souvent ces qualitez plus simples ont plus de merite & sont plus utiles que ces plus sublimes & ces plus élevées. Je reconnois cecy évidemment en la qualité de Penitent que je veux aujourd'huy examiner dans l'homme Religieux: car faisant la recherche des divers noms que l'on donne aux hommes dediez à Dieu par les Vœux de Religion, j'en trouve quelques uns qui sont fort élevez & fort illustres, comme d'estre des Chrêtiens parfaits, Disciples de N. S. Martyrs de Dieu, ... à Dieu, sujets capables des tendresses de l'Amour de Dieu: mais j'en découvre aussi d'autres qui sont bien plus simples, tel qu'est celuy que j'ay aujourd'huy dessein d'exposer, qui est le titre de Penitent: Et cependant neanmoins, s'il n'est pas si glorieux que ces precedens, il est pourtant plus meritoire; & s'il n'est pas si éclatant, il est plus profitable. Car quel rend un homme la Penitence, & quel devient un homme Penitent? A le regarder vous verrez un homme qui a un visage sans appas, une bouche toûjours ouverte aux soûpirs, des paupieres moites de larmes, des épaules couvertes de cilices, & des mains armées de Disciplines. Voila que la Penitence fait & presente l'homme Penitent: mais cependant tant humilié, tant au desirs abjet & méprisable quelle le fait voir, elle le rend devant les yeux de Dieu, des Anges & des Saints auguste, illustre & chargé de merites, puisque par ses actions & ses exercices de Penitence, il purge son ame de pechez, il les abolit & aneantit, il les châtie, il satisfait à Dieu pour eux, il paye ce qu'il luy doit, il repare les injures qu'il luy a faites, il le contente, & il se rend assez pur & tout preparé pour aller voir Dieu dans sa

…l, choses à quoy toutes les autres qualitez plus sublimes que …dent & dont joüissent les Religieux, ne peuvent jamais les parvenir.

Or cette qualité de Penitent étant une de celles que porte l'hōme Religieux, & laquelle sous sa bassesse apparente, reellement & en effet le releve beaucoup, j'en parleray presentement & j'en di[ray d]eux choses. En la premiere je mōtreray en quoy consiste proprement l'esprit de Penitence : & la seconde sera l'état où se doit mettre le Religieux pour être digne de porter ce nom de Religieux Penitent, que luy donne sa Profession Religieuse.

Parlant generalement de la Penitence, on la peut definir une douleur d'avoir commis quelqu'offense contre Dieu, dont nous nous reconnoissons & avoüons coupable, & de laquelle nous luy demandons pardon en disposition de luy satisfaire comme nous pourrons. Mais cette exposition de la Penitence est trop vague, & elle comprend tout ce quelle est entant quelle est vertu, & entant qu'elle est Sacrement. Entant que vertu en ce que est une douleur: entant que Sacremēt, en ce qu'elle en marque les trois parties essentielles ou au moins integrantes, qui sont la Contrition, la Confession & la Satisfaction. Or cela semble trop vague & trop étendu pour l'intelligence de la Penitence, entant quelle doit faire le sujet de l'Entretien de ce jour. Pour l'intelligence il suffit que nous disions que la Penitence est un desir suivy d'effet, que conçoit l'Ame Chrêtienne qui se sent avoir peché, apres qu'elle a formé des actes de douleur de ses fautes, de satisfaire à Dieu par les voyes & les moyens convenables, & de reparer l'injure qu'elle a faite à Dieu, & luy en faire une satisfaction raisonnable autant au moins qu'elle le pourra, & ce que fait l'Ame pour cela s'appelle Penitence : & celuy qui opere cela de cette maniere, se doit appeller Penitent. Pourquoy bien entendre il nous le faut expliquer en le deduisant par Propositions en la declaration desquelles se manifesteront tous les beaux secrets de la Penitence, & des Penitens, c'est à dire de la vertu & de ses actes.

Je dis donc en premier lieu que la Penitence ayant un rapport essentiel au peché, pour être proprement Penitent il faut être veritablement criminel : & aussi il faut que tout criminel soit Penitent, car le crime ne s'efface point en l'hōme raisōnable sans la Penitence. Or tout hōme sur la terre, si vous exceptez JESUS & MARIE, est criminel: *Omnes sumus filij iræ, filij vindictæ. Non est homo qui non peccet. Qui dicit se peccatum non habere, mendax est, & veritas non est in eo*; & nous sommes tous enfans d'Adam & tous enveloppez dans son crime & dans son malheur : & partant tous

les hommes sont obligez à la Penitence.

La seconde Proposition sur ce sujet de la Penitence se-lon que nous l'employons presentement, c'est que cette Ve-tu supposant comme j'ay dit cy-dessus, quelque crime d... on est coupable devant Dieu, elle fait une satisfaction à Die pour l'injure qui luy a été faite par l'offense commise, & ce cri-nel Penitent qui employe la Penitence pretend par elle satisf... à la Justice de Dieu, luy reparer ses dommages, en recevoir s... même le châtiment & la juste punition, car tout crime merite p... ne : c'est l'effet de la Penitence : & c'est ce qu'ont toûjours prete... du faire tous les Penitens de la terre.

La troisiéme Proposition, c'est que cette Penitence ou Satisf... ction qu'on fait à Dieu pour quelques crimes, se fait par dive... peines que souffre le criminel en veuë des fautes : ce que le Pe... tent execute par des larmes, des gemissemens, des sanglot... de dures couches, des abstinences, des macerations de corps, ... des haires, des cilices, & pareilles mortifications; comme mar... Tertulien. *Iejunijs preces alere, ingemiscere, lachrymari & mu... dies noctesque ad Dominum Deum tuum, hoc est Pœnitentis munus.* C'... le fait d'un homme Penitent d'entretenir sa priere par des jeû... & macerations, & nuit & jour crier à Dieu avec clameurs qui pa... leur violence & impetuosité approchent du mugissement.

Tertul.

La quatriéme Proposition, c'est que la Penitence faisant entre-prendre à l'homme criminel, comme je viens de dire, de gra... de peines & l'obligeant à souffrir de rudes supplices, pour reparer ... injures qu'il a faites à Dieu par ses pechez, il faut qu'elle ... donne les châtimens avec Justice & qu'elle tire du Penitent d... peines qui soient proportionées à ses delits. Or comme au fait ... peché on peut considerer trois choses : la gravité de l'offense, ... nombre de fois qu'on a commis l'offense, & la nature ou espe... de l'offense; aussi au fait de l'imposition de la Penitence, il fa... travailler en sorte qu'il y ait du rapport & de la conformité en... la faute & la satisfaction en toutes ces trois choses : En sorte que ... pechez étant reconnus être tres-enormes il faut les punir des p... severes peines : ayant été commis pendant un long espace d... temps, il faut imposer une peine de plus longue durée : & étant ... telle & telle nature, il faut pour satisfaction ordonner la pra... de quelques vertus qui soient opposées aux qualitez malignes ... ces vicieuses & perverses actions de peché : Et c'est la mani... comme tres-juste, dont en a usé la sainte Eglise dans les premi... temps & tandis qu'elle étoit dans la ferveur de sa pieté, car po... lors elle observoit exactement une rigoureuse Justice, ou ...

uste rigueur en ces trois Points.

I. En premier lieu à l'égard des grandes fautes elle obligeoit I.
es pecheurs à qui elle ordonnoit de faire Penitence de se ranger
au nombre des Penitens, & de faire de grandes austeritez, pour
ces sortes de pechez comme étoient les Idolatries, les homici-
des & les adulteres, qu'ils appelloient *Monstra peccatorum.* Toute
la discipline des anciens Penitens qui est certes étonnante en sera
une bonne preuve. Tertulien, S. Cyprien & les autres Autheurs de
ce temps, remarquent d'eux que dans le temps de leur Peniten-
ce ils se tenoient hors de l'Eglise en vêtement de dueil, revêtus
d'un sac & d'une haire, la tête couverte de cendre, demandant
l'assistance des prieres des Fidéles à mesure qu'ils entroient dans
l'Eglise : & que de plus ils se voyoient condamnez à ne se trouver
jamais pendant les années de leur Penitence, en aucun festin, ny
aux bains, ny aux nopces, & à n'aller point à cheval, étant pri-
vez entierement de tout honnête plaisir & innocente recreation :
cette parole de Dieu écrite par un Ange, étãt bien à la lettre exer-
cée sur eux. *Quantum in delitus fuit, tantum illi tormentum date.* Fai- *Apoc. 18.*
tes luy souffrir en sa Penitence autant de douleur & de peine qu'il
a ressenty de delectation & de plaisir de corps ou d'esprit dans *Climacus.*
l'exercice de son peché. Saint Jean Climacus écrit avoir veu une
certaine prison pleine de Religieux Penitens, desquels les uns se
tenoient les nuits entieres debout au serein, sans bouger le pied,
combattant continuellement contre le sommeil. D'autres à guise
de malfaicteurs les mains liées par derriere, avoient la face collée
contre la terre, & s'estimant indignes de regarder le Ciel, of-
froient à Dieu avec cris sans dire mot, leur confusion. D'autres
assis sur le pavé, ou couverts de cilices & de cendre, & se couvrant
la face de leurs genoux, battoient leur front contre terre & se
plomboiẽt la poitrine de coups. D'autres finalement ne beuvoient
qu'un peu d'eau, & ayant avallé un morceau de pain, ils jettoient
le reste comme indignes d'en manger davantage. Et apres avoir
raconté ces Penitences, il conclud & dit: *Vidi & feliciores existi-
mavi qui post lapsum ita lugent, quàm qui nunquam lapsi sunt, & seip-
sos non deflent.*

II. Secondement nos mêmes Majeurs faisoient encore grande II.
consideration sur la durée du Peché, c'est à dire, sur la longueur
du temps dans lequel les hommes avoient trempé dans le crime,
& selon cette durée aussi mesuroient-ils les temps de la Peniten-
ce. Le premier pied de cette durée de la Penitence pour le Peché,
étoit que chaque Peché Mortel devoit être expié par sept ans de
satisfaction. Le Docteur Seraphique S. Bonaventure explique

agreablement cette durée de temps des sept ans pour la Penitence d'un Peché Mortel, & la tire sur le fait de Marie Sœur de Moyse qu'il dit en avoir été la figure. *In Veteri lege*, dit-il, *Maria Moysi lepra percussa, separata fuit extra castra septem diebus. Maria significat Pœnitentiam (est enim amarum mare.) Pœnituit septem diebus, sed nunc pœnitet septem annis, quod significatum est Ezechiel quarto, Diem pro anno dedi tibi.* Et si vous demandez, continue ce Saint Docteur, pourquoy la Penitence a été établie plus longue dans le Nouveau que dans le Vieil Testament : je répons qu'il ne faut pas s'en étonner, parce que dans le Nouveau Testament qui offense Dieu, fait voir une bien plus grande ingratitude, un plus grand mépris, & une bien plus griéve faute. *Major est ingratitudo propter majorem gratiam : major contemptus, propter maiorem dignitatem novæ legis in qua Christi sanguis effusus est : & gravius peccatum propter statum peccantis qui debet esse perfectior.* Et à proportion du nombre des pechez, ces fervens Chrêtiens repetoient les septenaires d'années de Penitence: en sorte qu'il y en avoit qui dans le grand nombre de pechez qu'ils avoient cõmis, n'avoient pas assez d'années en toute leur vie pour faire, & pour rendre à Dieu les Canoniques Satisfactions de leurs offences.

D Bonav. in 4. d. st. 20.
Num. 12.
Ezech. 4.

III. III. En 3. lieu cette même Eglise naissante vouloit que les peines que l'on imposeroit aux pecheurs Penitens, eussent de la conformité & du rapport à la nature des pechez dont ils se trouveroient coupables. De quoy nous avons encore l'exemple en la Loy des Juifs : car nôtre Dieu voulant punir David, & tirer de luy une juste Satisfaction (la coulpe pardonnée) pour ses fautes commises il luy fit dire. Tu as frappé du glaive Urie, tu as pris sa femme, tu en as abusé : pour ces causes le glaive ne s'éloignera point de ta maison; Je t'ôteray tes femmes, & en ta presence je les donneray à celuy qui t'est proche & il dormira avec elles.

Voila quelle a été la police de la Primitive Eglise, touchant l'usage des Penitences, laquelle s'étant presque quasi abolie en nos derniers siecles par le relâchement des mœurs des Chrêtiens, & leur peu de ferveur ; le Concile de Trente en témoigne sa peine, & voudroit qu'on fist revivre ce premier esprit de ferveur en la pratique des Penitences, au moins que dans le Tribunal de Penitence les Prêtres imposassent les Penitences en ces trois choses susdites conformes à la nature & aux qualitez des pechez. *Debent sacerdotes Domini, quantum spiritus & prudentia suggesserit, pro qualitate criminum & Pœnitentium facultate, salutares & convenientes satisfactiones iniungere : ne si peccatis conniveant & indulgentius cum Pœnitentibus agant, levissima quadam opera pro gravissimis delictis iniun-*

Trid. sess. 14. cap. 8.

...endo, alienorum peccatorum participes efficiantur: Que les Prê... dit cette sainte Assemblée des Peres du Concile selon leur ...nce imposent des Penitences rapportantes & conformes à ...re, & à la qualité de leurs pechez en ces trois choses sus... dites. Aussi S. Charles Cardinal de Borromée plus illustre par ... zele & par sa pieté, que par l'éclat de sa pourpre, a souhaité & ...vaillé autant qu'il a pu, à ce que l'on fist revivre en l'Eglise ... discipline ancienne des Penitences & des Penitens, & à ce qu'au ... les Prêtres dans le Tribunal comme Juges, imposassent ... Penitences conformes aux trois choses susdites, aux pechez qu'on soumettroit à leurs clefs. Et par effet il marqua en particu... ...er & en détail quelques penitences qu'on leur pourroit & de... veroit imposer.

Ainsi, pour & à l'égard des pechez griefs, le Prêtre sage & prudét, dit-il, pourra ordonner à son Penitent de s'abstenir pour un cer... ...n temps, d'habits de soye, de porter de l'or, d'aller aux festins ou à la chasse, comme aussi luy ordonner de donner à manger aux pauvres, les servir, leur laver les pieds, de recevoir les Pelerins dans sa maison selon ses moyens, de travailler dans un Hôpital, ou dás quelqu'autre lieu pieux, de visiter ceux qui sont en prison, les consoler, & les nourrir un certain temps: de se retirer quelques jours dans un Monastere, ou dans quelqu'autre lieu écarté, pour y vivre en Penitét: de s'abstenir quelques jours de chair & de vin, de jeûner certains jours, comme le Mercredy, le Vendredy & le Samedy: d'être un certain téps sans aller à cheval; de se prosterner cótre terre quelqu'intervalle de temps, ou même y coûcher: de porter le Cilice durant quelques jours: & autres choses semblables. *Acta Eccl. Mediol. part. 4.*

II. De plus, à l'égard des pechez dans lesquels on a trempé un long temps, ce qui se remarque principalement au fait des pe... ...chez d'habitude, le Prêtre sage & advisé donnera des Penitences qui ayent du rapport à la longueur du temps qu'on a arrêté dans les actions criminelles: ce qui consistera à enjoindre quelques bonnes œuvres qu'on obligera de faire & de continuer toute sa vie, ou pour un temps fort considerable, comme seroient la priere du soir & du matin à deux genoux, le jeûne tous les Vendredis & Samedis de la vie, des austeritez du corps en un iour de la Semaine l'espace d'une année entiere ou même plus, si on le iuge utile comme faisable. II.

III. Enfin le sage Confesseur sera obligé d'imposer des satisfactions qui ayent du rapport à la nature & à la qualité des Pechez: & ainsi à un homme qui s'accusera que rarement il se presente aux III.

Sacremens, on luy ordonnera de les frequenter, & de s'adresser toûjours à un même Confesseur : à celuy qui fait des excés dans les lieux publics & aux cabarets, de n'y aller plus, & de tremper beaucoup son vin : à celuy qui frequente les femmes d'où s'ensuit du desordre, de n'en voir aucune qu'en des sujets de necessité : à celuy qui n'a point jeûné aux jeunes prescripts, & qui a mangé des viandes deffenduës, qu'apres la Pasque il s'abstienne quelques jours de mãger chair, & qu'il y pratique le jeûne : à un avare, de donner aux pauvres, pain, bled, argent, chemises, souliers : à un faineant, batteur de pavé, & qui perd quasi tout le temps ou à ne rien ou à mal faire, qu'il soit une heure ou deux à chaque jour à lire un bon livre : aux sensuels & voluptueux, des Pelerinages à pied avec fatigues, des exercices laborieux : aux lâches au fait du Service de Dieu, les obliger de prier Dieu à genoux chaque jour matin & soir, pendant l'espace d'un bon quart d'heure, &c. Tout cela selon le sentiment du même S. Charles au lieu allegué.

C'est ce qui a été ordonné, mais c'est ce qui par l'horrible relâchement des mœurs des Chrêtiens de nos derniers siecles n'a pu être executé, lesquels comme tous êtant pecheurs & criminels, tous aussi devant être des Penitens, pas un d'eux ou tres-peu au moins se retrouvent qui veulent être vrayment Penitens, & qui veulent se soûmetre aux rigoureuses & justes loix de la penitence, ne haissant rien tant que la penitence qui est en verité un grand mal, & la cause de la continuation & de l'acroissement de la vie licentieuse des mortels.

Or ce mal si horrible a causé un grand bien dans le cours des siecles, car c'est ce qui a donné lieu non à la naissance & à l'établissement absolu, mais à l'acroissement si prodigieux, comme on a veu depuis quelques siecles, des Monasteres & des Maisons de Retraite, cõme à l'acroissement, & à l'augmentation du nombre des Religieux dans l'Eglise. Car remarquons, s'il vous plaist, que cõme dans les premiers siecles de l'Eglise la Penitence êtoit en grãde estime & en vigueur & qu'autant de fideles & de criminels, he qui ne l'est point? c'êtoient autant de Penitẽs qui pleuroient leurs crimes, & satisfaisoient à Dieu pour eux, cette vertu peu à peu s'étant diminuée, *refrigescet Charitas multorum*, jusqu'au point qu'elle a été tout à fait negligée & comme éteinte absolument, les bons qui restoient au siecle se sont attroupez, & se sont allez jetter dans les Monasteres, ont fondé de nouvelles colonies de Religieux pour là entreprendre & faire ouvertement ce qui ne faisoit plus au monde, & y pratiquer la Penitence, & y ont pris le beau titre d'honneur & le beau nom de Penitens auquel les

Chrétiens relâchez avoient absolument renoncé & avec le nom s'y pratiquêt, mais plus en secret, les actes de cette vertu qui sôt les humiliations, les austeritez, les mortifications & autres pareils actes qu'on pratiquoit autrefois à la face de toute l'Eglise, du temps qu'on y exerçoit les Penitences publiques à l'égard des pecheurs publics: car cela est visible qu'aux penitences publiques ont succedé les mortifications Religieuses, comme à la cessation des Penitences publiques a succedé l'établissement de la multitude des Religions. Et par ainsi à proprement parler, l'homme Religieux est un homme Penitent, & les Maisons de Religion sont des Maisons de Penitence, & les hommes Religieux sont des hommes Penitens. Ce qui est certes pour eux un titre d'honneur illustre & un nom tres-honorable.

Mais pour être vrayment dignes de ce nom de Penitens dont on les qualifie, & pour être de veritables successeurs de ces excellens Penités de la primitive Eglise ou de nos premiers Chrétiens en qualité de Penitens en veuë de leurs Pechez ils doivent observer les choses suivantes.

Premierement ce qu'il y a à faire à un Religieux qui selon son état & par sa Profession Religieuse porte la qualité de Penitent, c'est qu'il doit estimer, il doit cherir, & il doit aussi pratiquer la mortification & la penitence en veuë de satisfaire à Dieu pour ses pechez, & de reparer l'injure qu'il luy a faite par ses offenses. Tout enfant d'Adam simplement comme enfant d'Adam, & comme engagé dans le crime de son pere est dé-ja criminel, & de plus tout enfant d'Adam comme pecheur lie par son crime particulier & personnel est encore criminel : & ainsi en toute maniere il est redevable à la iustice Divine, il faut donc qu'il luy satisfasse, & c'est ce qu'il execute par les penitences, par les peines, par les Croix, par une vie laborieuse, par les austeritez du corps & de l'esprit, le corps & l'esprit s'étant de concert élevez & revoltez contre Dieu: ausquelles penibles actions sont sujets tous les Chrêtiens selon l'Apôtre; *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitijs & concupiscentiis*; Les Chrêtiens sont obligez de crucifier leur chair & leurs convoitises. Pour l'interpretation duquel lieu S. Augustin dit. *Tota vita Christiani hominis si secundum Evangelium vivat, Crux est & Martyrium*. Toute la vie du Chrêtien s'il vit selon l'esprit de son Christianisme, n'est que peine, souffrance, tourment, bref n'est qu'une vie de Penitence. Or telle doit être la vie du Chrêtien, même commun : & telle devra être particulierement la vie du Religieux, qui fait état d'être un parfait Chrétien, ou un Chrétien en perfection.

La seconde chose qu'il y a à faire au Religieux, au fait de la lité de Penitent, c'est que pour l'acquit de l'obligation q impose cette qualité, il n'a qu'à étudier la pratique exacte & le de ses Vœux, de ses Regles, & de ses Constitutions, parceq l'observance de ces choses, l'Ame Religieuse satisfait à Dieu pou ses pechez passez, & se munit contre les pechez futurs, qui tout ce que la Penitence exige de celuy qui la doit exercer. T tes les sources d'où nos pechez prennent leur origine, la superbe de nos esprits, la cupidité de nôtre cœur, & l'incl aux plaisirs sensuels : en mortifiant ces convoitises on satisfa Dieu pour les pechez qu'elles nous ont fait commettre c Dieu, & par la mortification des mêmes convoitises, on tar source de tous les pechez & on s'empeche d'en commettre a puisqu'elles en sont les causes & les origines. Or par l'exact servance des vœux, on mortifie ces trois convoitises, & on leur insolence : car par les actes & les pratiques d'obeïssance, par la soûmission de la volonte de l'homme à la volonté d autr l'orgueil de l'esprit est fort rabattu, & la gloire naturelle bien nie: par la pauvreté & le denuëment que fait le Religieux de tes choses exterieures & même interieures, l'inclination du c à la joüissance & à la possession de tant de choses est bridée & châtiée : & par la chasteté, & les mortifications de tout le corps, on punit les illicites plaisirs qu'on a pris autresfois aux volu vicieuses de la chair, & on reprime les pentes que la nature à en vouloir user contre l'honnêteté & contre la raison. Et c'est vivre en vray Penitent que d'observer exactement ce à quoy engagent les Vœux & les Regles de son Institut.

Mais comme ces especes de mortifications, ainsi qu'elles s'observent dans les Monasteres ne sont pour l'ordinaire trop rudes ny à l'esprit, ny au corps, & que par elles l'un & l'autre ne sont pas beaucoup châtiez, ny Dieu beaucoup satisfait, pour les fautes que par les convoitises vitieuses on a commises ; les Ames ardentes à faire raison à Dieu pour les injures qu'elles reconnoissent luy avoir faites par leurs pechez, & zelées à faire justice de soy-méme, contre soy-méme pour leurs fautes journalieres, pour plus amplement satisfaire à Dieu, & s'imposer des châtimens proportionez à leurs fautes, outre les susdites Penitences prescrites par la Regle, ou imposées par les Confesseurs, entreprennent de plus grandes austeritez, & se chargent de plus de jeûnes, de plus d'oraisons, de plus de Disciplines, que la Regle ny le Confesseur ne prescrivent, comme il se pratique en certains temps en quelques Maisons Religieuses, dans lesquelles, ou aux Vigiles

les Fêtes, ou en la Quarantaine, ou en quelqu'autre saison, quelques particuliers ont devotion de pratiquer de plus rudes Penitences, que la Regle ne prescrit. Ce qui est fort loüable & fort genereux, & ce qui est vouloir autant que se peut satisfaire à Dieu en la meilleure façon qui soit possible, & faire des Penitences un peu plus proportionées & plus rapportantes aux fautes commises.

Mais il se faut bien dôner de garde d'entreprendre ces sortes de Penitences par dessus le commun & outre l'ordinaire, de son propre iugement, il en faut prendre conseil, & même aussi ordonnance des Maîtres & Superieurs, des Prêtres & des Directeurs, au iugement desquels il s'en faut du tout rapporter, qui peseront les circonstances necessaires à être examinées pour rendre ces Penitences profitables. Et c'est l'advis du grand Pape S. Gregoire lequel dit en une Sentence toute d'or ces belles paroles. *Afflictio pænitentiæ ad delenda peccata tunc demum idonea est, cum sacerdotis fuerit judicio imperata, cum ab eo confitentium actibus discussis pro modo criminis; modus eis deternitur afflictionis.* La peine qu'on souffre pour l'expiation de ses pechez est pour lors à cela utile, quand elle est entreprise de l'ordonnance du prêtre qui sçait la proportionner à la nature & à la qualité des crimes. Ce qu'il faut aussi entendre de la penitence ou de la mortification qui est ordonnée, ou bien qui est approuvée, ou même qui n'est improuvée par les Superieurs, Directeurs, Confesseurs; car pour lors elle l'est par ses Regles, & ainsi entreprise elle ne peut qu'elle ne soit de grand merite & de grande utilité, puisque par ce moyen elle a la bonne direction de Dieu toute entiere par la benediction de l'Eglise.

D. Greg. M. in 1. Reg. c. 7.

De plus comme la nature repugne étrangement à tous ces actes de penitence, l'Ame Religieuse pour les entreprendre avec courage elle y engagera adroitement la nature même, & la metra de la partie. La Nature aime la vangeance: Entrez ô Ame Religieuse dans les actes rudes & durs de la penitence par la voye de vangeance. Cette vangeance est permise, est licite, est meritoire, & est tres-fructueuse. Les actes penitentiels & satisfactoires comme vous sçavez, sont en general le Jeûne, l'Aumône & l'Oraison, ordonnées selon leur propre nature pour châtier ce que nous avons fait d'injuste & d'injurieux à Dieu par nos corps, nos biens & nôtre esprit: faisons-en l acte de Justice, & disons. O mon corps, mes biens, mon esprit, vous m'avez trahy, & vous m'avez fait élever contre Dieu, qui est mon souverain bien: vous le payerez & ie me vangeray de vous.

C'a mon corps vous vous étes dõné trop de licẽce en la jouissa ce des voluptez sensuelles, vous en serez châtié, car ie vous a bliray & consommeray par ieûnes, & austeritez. C a ma bo vous vous étes ouverte en folles dépenses & vanitez, & ferme aux occasions de Charité; ie vous corrigeray, en vous fermant a toute põpe & tout luxe du mõde, pour vous tenir ouverts aux be soins de tous les pauvres. C'a mõ esprit, vous vous étes laissé di siper & égarer en toutes sortes de pensées; ie vous tiendray do rénavant lié & appliqué aux choses celestes & divines. *Vivit Dominus & benedictus Deus meus, qui das vindictas mihi.* Beny soyez- vous qui m'ouvrez de si beaux moyens de me vãger de mes ennemis, & de moy-méme ou de mes convoitises, qui sont mes plus grands adversaires.

2. Reg. 22.

Bref tous ces Documens présupposez, que le Religieux pour recõnoître s'il est vrayment selon ceque sa Professiõ exige de luy Religieux Penitent, s'examine soy-méme, quel est son esprit & son cœur à l'endroit de la Penitence. O Ame Religieuse, en vous sondant vous méme, vous reconnoîtrez bien-tôt que vous portez cette qualité illustre & de si grand merite de Religieux; si selon ceque tantôt j'ay dit que devoit-être le Religieux Penitent, vous vous reconnoissez aimer, desirer & pratiquer volontierement les actes de Penitence. L'homme qui a l'esprit penitent est un homme qui porte un cœur contrit de ses pechez, qui a les sanglots au cœur, les soupirs à la poitrine, les paroles d'accusation de soy-même à la bouche, qui cherche & qui employe les moyens d'expier ses pechez & de satisfaire à Dieu pour eux, qui pour cela s'arme pour vanger contre soy-même, l'injure qu'il a faite à Dieu par ses desobeïssances & ses revoltes contre ses ordõnances : qui & pour cela méme se couvre de sac & de cendre, c'est à dire se vest modestement, fuit les compagnies, les jeux, les festins, les danses & les conversations inutiles : & si au contraire vous aimez la retraite, le jeûne, la priere, la lecture, les entretiens spirituels & tous autres saints & bons emplois, vous voila digne de porter le nom de Religieux Penitent sur la terre, & en état de porter celuy de Bien-heureux au Ciel.

QUE LES RELIGIEUX PORTENT LA qualité d'hommes de sainte vie, & de bienheureuse mort.

ENTRETIEN CINQUIE'ME.

VOICY encore une nouvelle qualité outre toutes les precedentes que je découvre dans les personnes sacrées & Religieuses devoüées à Dieu, à sçavoir qu'on peut dire d'elles qu'elles sont des hommes d'une sainte vie, & d'une heureuse mort, hommes biens vivans & bien mourans, en un mot personnes qui apres qu'elles ont bien vêcu sur la terre, meurent pour aller regner heureusement au Ciel. Qualité ou état de vie au dessus duquel je ne sçay ce qu'on peut desirer ny rencontrer de plus aimable ny desirable en la vie des hommes: mais si nous l'avons avancé, justifions-le en l'honneur & en faveur de l'état Religieux, & pour la joye & la consolation des personnes Religieuses. V. ENTRETIEN

Qu'est-ce donc à le bien definir un homme Religieux, s'il se gouverne dans son état conformement aux regles de la Religion? C'est un homme d'une sainte vie, parceque tout ce qu'enseigne, tout ce que recommande & tout ce que presente la Mere Religiõ à ses enfans, n'est que sainteté, & ainsi cét homme Religieux vivant, comme nous le supposons, selon ce que la Religion ordonne & prescrit, on ne peut dire de luy autre chose sinon qu'il est un homme d'une sainte vie.

Et pour connoître cela plus à fond & plus en détail, voyons ce que c'est en soy que la sainteté, pour la découvrir dans l'homme de la Profession Religieuse. J'établis la sainteté avec S. Denys, & apres luy, avec toute la troupe des Saints Peres, en deux choses. En un éloignement de toutes choses creées, & en une adhesion & attache à Dieu. L'homme selon le cœur de Dieu, le Prophete Roy, & le parfaitement Saint dans ces saints & amoureux élans, parlant de soy, fait connoître par ce qu'il est, ce que c'est qu'un Saint. *Quid mihi est in cælo, & à te quid volui super terram?* Le voilà éloigné de toute creature, il est depris & dégagé de toute être creé, la terre, ny le Ciel, ne luy sont rien: & puis détaché de la creature il s'attache à son Dieu, qui fait l'autre partie de la sainteté: *Mihi*, dit-il, *adhærere Deo bonum est & ponere in Deo spem meam.*

Or voila qu'elle est la vie des Religieux & des personnes R gieuses, telles vivent elles si elles, se gouvernent selon l'ordre Cloîtres, elles sont des personnes de sainte vie.

En effet quel plusgrād dégagemēt de toutesles choses de la te que celuy dont font profession par état & selon leur état les An Religieuses ? Tout ce qui est terrestre & qui appartient au mo est reduit aux trois convoitises, qu'un Apôtre nous a tant d f dé-ja enseignées qui sont la convoitise des yeux, la cōcupiscen de la chair & la superbe de la vie. Or les personnes Religie fuyent toutes ces convoitises, des biens, des plaisirs & des ho neurs : elles y renoncent, elles en font même des vœux pu & solemnels, & elles ne sont cequ'elles sont, c'est à direRel ses, que par là. Voila leur grand dégagement & elles ne des rien de cequi se goûte au monde : & je regarde unReligieux c un homme qui a commencé son entrée en la Religion par la fu du monde, & qui ayant fait là son entrée, dit aussi-tôt : *Non de hoc mundo.* Je ne suis plus de ce monde. Car il y a une opposit si horrible entre laReligion & leMonde, que vous ne pourrez r contrer jamais sur la terre rien de plus contraire que ces deux ses: aussi laReligion ne prêche & ne pratique rien que de saint, vit & ne se nourrit que de Sainteté, & le Monde ne publie qu dure, & ne vit & ne se nourrit que d'ordure : *Totus mundus in m ligno positus est* : Ce qui fait que pour être vrayment Religieux faut solidement haïr le Monde, dit un Apôtre. *Religio munda immaculata apud Deum & Patrem hac est: Visitare pupillos & vid in tribulatione eorum, & immaculatum se custodire ab hoc sæculo.* Les Cieux ont deux mouvemens : l'un de l'Orient à l'Occident qu fait tous les jours par la violence du premier Mobile. L'autre rebrousse & remonte de l'Occident à l'Orient, cela fait voir la maniere diverse d agir & de marcher des hommes de la terre, & d Ciel des mondains & des Religieux. *Sapiens graditur ut Astra contrarium mundi iter.* Les mondains vont un train semblable a premier Mobile, ils vont de l'Orient de la verite & de la vertu l'Occident du mensonge & du vice, portez par leurs passions q sont leur premier mobile, & lesquelles donnent le bransle à tou tes leurs actions, car ils n'agissent en rien que par ce princi Mais le sage & le saint Religieux voyant ce dereglement ret grade & va à pas tout opposez & contraires & ne fait rien que c duit & poussé par les mouvemens interieurs du S. Esprit. Les Pr tres des Indes dont Philostrate en la vie d'Apollonius fait u ample description, habitoient sur la pointe des montagnes p être plus élevez de la terre, & plus éloignez d'icelle, & pour

Iacob. 1.

Seneca.

Philostratus in vita Apollon. Thianei.

la pa

même toucher avec les pieds, ils la jonchoient d'herbes : ce que ces gens prophanes faisoient de mine seulement & par vanité, ce que font les Saints Religieux, qui retirez dans des Cloîtres comme separez de la terre, n'usent point des choses qui luy appartiennent que dans la seule necessité. Les nouveaux baptisez en la primitive Eglise pendant toute l'octave de leur Baptême, observoient cette pratique de ne point toucher nuds pieds la terre : pour par là témoigner qu'étant faits Chrêtiens les choses de ce bas monde, ne les regardoient & ne les touchoient plus. Ce que nos premiers Chrêtiens observoient dans cette octave de leur Baptéme, les Religieux le gardent toute leur vie, lesquels du moment qu'ils se sont consacrez à Dieu dans la Religion, quittent tout le soin & les affaires du siecle, pour vacquer pleinement & entierement aux celestes. Les anciens ont admiré une chose par effet merveilleuse dans le Sculpteur Protogenes, que Demetrius assiegeant Rhode & l'ayant prise, pendant tout le tumulte qu'on se peut imaginer pendant un siege de ville & une prise d'icelle, le Sculpteur étoit en une petite maison du Faux bourg, où il ne cessoit pas de travailler avec une telle application & tranquillité d'esprit, qu'encore qu'on luy tinst presque toûjours l'épée sur la gorge, il fit pourtant l'excellent chef-d'œuvre d'un Satyre admirable qui s'égayoit à joüer du flageolet. Cela arrive d'ordinaire aux personnes Religieuses qui sans se soucier des choses basses & terrestres, & sans s'étonner de rien de ce qui se passe & se fait au monde, toute leur occupation & l'application de leur esprit n'est qu'autour de Dieu, disant *Nostra conversatio in Cœlis est*, étant sortis du monde nous ne sommes plus habitans de la terre, nous sommes bourgeois du Ciel, *Sumus cives Sanctorum locorum & domestici Dei*, & par ce moyen ils consomment leur sainteté, s'étant détachez du monde ils s'attachent à Dieu seul, ayant pour devise: *Mihi adhærere Deo bonum est* : ce qui compose la seconde piece ou fait la seconde partie de la Sainteté.

Où rencontrerez-vous en effet une plus grande union avec Dieu que celle que se procure & à laquelle vaque l'Ame Religieuse, puisqu'elle est forte & quasi toûjours continuelle ?

Elle est bien forte, puisqu'elle est par Vœu, & par un Vœu triple, or *funiculus triplex difficile rumpitur*: & quasi continuelle, parceque le Religieux ne se cõtente pas d'être à Dieu par état, par habitude, par engagement, par profession; mais il veut être à Dieu par desir, par acte, par exercice & par employ. Un esclave qui n'est pas dans les fers, mais qui est serf par sa cõdition & par sa naissance, est toûjours esclave de son maître, quoy qu'il ne travaille

pas pour son maître: mais ce genre de servitude ne peut que être nommé servitude, & en cét état considerée, elle n'est point q… differente de l'état de la liberté : il est pourtant veritablement & utilement pour son maître & pour l'acquit de sa profession de serf quand il en fait les pratiques: Aussi l'homme qui est à Dieu & q… est uny, qui est attaché à Dieu, qui s'est rendu son esclave, peut bien dire qu'il est toûjours à Dieu, quoy qu'il fasse, ou n… fasse pas : il est toûjours à Dieu, & a toûjours les fers aux pieds & aux mains, & est toûjours lié par les Vœux, & ainsi toûjours à Dieu, quoy qu'il ne rende aucun service à son Dieu, & à son maître : mais lorsqu'il est dans l'actuelle fonction du service de Dieu c'est pour lors qu'il est proprement & exactement uny à celuy à qui il est engagé. Or regardez un Religieux dans le reglement & l'ordre de sa vie, c'est un homme lié à Dieu & uny à luy, mais continuellement uny à luy, car que fait le Religieux toute sa vie, si vous exceptez quelque peu d'heures du sommeil ausquelles il faut vacquer pour les necessitez inevitables de la nature, sinó que s'employer pour son Dieu, que de vaquer à Dieu, que faire son acquit envers Dieu, ou prier, ou mediter, ou chanter, ou lire, ou travailler, ou étudier, ou se mortifier, ou obeïr à ce qui est ordonné? Cela ocupe tous les heures du jour & de la nuit, & tout cela n'est-ce pas être bien fortement & bien continuellement être tout à Dieu. *Mihi adhærere Deo bonum est.* Pour cela je nommerois volontiers les bons Religieux, & je les appellerois des oiseaux du Paradis, autrement appellez Mangunes. Ces oiseaux sont d'un plumage bigarré de mille belles couleurs, ils n'ont point de pied sur quoy ils se soûtiennent, mais ils sont toûjours en l'air, même pour faire leur petits, car le mâle a de sa nature le dos creux & la femelle le ventre, de sorte que se lians ensemble ils enferment comme dans une boëte leurs petits: que si ils veulent prendre halene de leur vol & avoir quelque peu de repos, ils s'attachent avec deux petits filets qu'ils ont à la queuë, aux branches des arbres, ils ne prennent aucune pâture en la terre, mais leur nourriture principale est la rosée du Ciel. Or voila une vraye image de la vie & des déportemens des personnes Religieuses. Ces saintes Ames sont toutes bigarres & parées d'une belle diversité de vertus, elles ne sont point attachées d'affection à la terre ny à aucune chose d'icy bas : ny ce n'est point dans le monde où est leur entretien c'est dans le Ciel, comme c'est aussi pour le Ciel quelles enfantent les fruits de leurs bonnes œuvres, c'est à dire quelles pratiquent les exercices de pieté, elles ne vivent que de la rosée du Ciel, & ne se nourrissent que des viandes divines. Que si la ne-

té les oblige de se tourner quelque foisvers leurs corps,elles ne s'attachent que par les deux filets tout simples du vivre & du vêtir sans y rechercher rien davantage. C'est bien là en verité vivre en Saint& faire les œuvres des Saints &les faire saintement: mais allons à autre chose & passons de la vie à la mort. Comme la sainte vie fait la bien-heureuse mort,en même temps que j'ay dit qu'une des qualitez que portent les Religieux, est d'étre hommes de sainte vie; je dois dire en même temps aussi qu'ils portent qualité d'hommes de la bien-heureuse mort, car la bonne mort suit la bonne vie. C'est ce que je vais examiner.

Comme il est vray qu'il n'y a rien en la terre de plus desirable qu'une bonne mort, & que la mort sainte ou que la mort des Ss. est appellée par le Propheteune mort precieuse: *Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum ejus*; quelle est à vôtre advis cette mort qu'on doit nommer une precieuse & une sainte mort? Je crois pour moy, & ce seroit mon sentiment qu'un homme mourroit saintemẽt &de la mort desSaints,lequel auroit souhaité il y a long-temps la mort: Qui la voyant venir en conçoit une ioye dans son cœur: qui l'attendant en ioye parle, prie, pratique mille belles vertus propres du temps & de l'état auquel il est: Et qui enfin la sentant venir la reçoit si suavement,qu'elle paroît plûtôt un sommeil qu'une mort. Il me semble que mourir de la sorte, c'est mourir de la mort des Saints, & que c'est de cette espece de mort qu'il faut dire: *Beati mortui qui in Domino moriuntur. Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum eius.* *Psal. 115.*

Or telle est en verité la mort des Saints Religieux, c'est leur dot particulier & comme leur preciput. C'est là leur don & leur grace, laquelle quoy qu'ils ayent commune avec un grand nombre de bons & de veritablement Chrêtiens, elle leur est tres-specialement affectée:en un mot c'est la benediction de la Religion, que comme on y vit bien,on est dans une suave & douce confiance & attente qu'on y mourra bien. Voyons cela.

I. Et premierement selon que nous venons de marquer, c'est un mouvement assez ordinaire des personnages de vertu, que le desir ardent de la mort; qui peut passer jusqu'à un empressement, & jusqu'à un ennuy de la vie. Tels ont paru dans les Escritures les mouvemens des Saints vers la mort. *Hei mihi*, dit l'un, c'est David, *Hei mihi, quia incolatus meus prolongatus est*, où S. Hierôme tourne: *Peregrinatio mea prolongata est*. Un autre, c'est Moyse. *Ostende mihi faciem tuam*. Autant en dit Helie, lequel quoy qu'il eût tant de pouvoir & d'autorité sur la terre pendant sa vie, que de fermer & ouvrir le Ciel, & que de faire mourir les Prêtres de Baal, neant- *Psal. 119.*

moins il ne laissa pas de faire partir de son cœur & de sa bo[uche]
1. Reg. 19. ces paroles : *Tolle animam meam*; Mon Dieu, ôtez-moy la vie. M[ais]
ces sentimens de desir de mourir ont été plus violens dans les [Saints]
du Nouveau Testament. N. S. en a donné les premieres imp[res-]
sions, lors que composant pour les Chrétiens leur maniere [de]
prier Dieu son Pere, il a fait dire à chacun d'eux tous les jours [ces]
Math. 6. paroles; *Adveniat regnum tuum*, qui est comme s'ils disoient, [Mon]
Grand Dieu que je meure s'il vous plaist, & que je quitte la ter[re]
pour m'envoler dans les Cieux, selon que l'explique Tertul[lien],
Tert. de Orat. cap. 5. lequel dit que par cette façon de prier; *optamus maturius re[gn]... & non diutius servire*: Nous desirons bien-tôt mourir Et il ad[jou-]
te un peu apres, *Istud est votũ Christianorum*, c'est là le desir cõ[mun]
des Chrétiens de mourir bien-tôt; *confusio nationum, exultatio [an]gelorum*; ce qui console les Anges & confond les Payens. A[insi]
Rom. 7. S. Paul selon ce principe s'écrie? *Infelix ego homo, quis me l[iberabit] de corpore mortis huius*? Ha qui me delivrera de ce corps de m[ort].
Et pour faire voir que par effet tels étoient les mouvemens [du]
cœur de nos anciens vers la mort, & combien ils la souhaitt[oient]
toûjours conformement & subordonnement aux volontez [de]
Dieu, Saint Augustin avec plusieurs autres Peres, nous enseig[nent]
que les Chrétiens assistant aux Divins Mysteres & Prieres p[ubli-]
D. Aug. ques, lors que le Prelat ou le Pontifiant finissoit l'Oraison, *om[nes] pedem attollebant excitatis animis oculisque in cœlum erectis*, ils se
soulevoient un peu en l'air, & élevoient leurs yeux & leurs cœurs
au Ciel, comme faisant connoître par là que volontiers ils eusse[nt]
passé avec leurs prieres de la terre au Ciel : & comme cela ne se
pouvoit pas faire sans premieremẽt mourir, aussi souhaitoient[-ils]
ardemment la mort : c'est le soûhait familier aux Saints R[eli-]
gieux.

II. II. Mais tel souhaite la mort qui quand il la void en face & q[ui]
l'approche, tremble & entre en detresse. Il en est tout au contra[i-]
re des Saints, qui apres qu'ils ont donné la marque de leur Sain-
teté par le souhait qu'ils font de mourir, ils l'accroissent par la
ioye qu'ils ont en leurs cœurs quand ils sentent qu'elle approc[he],
& ils la regardent venir avec un contentement tres-sensible. De-
nis le tyran d'Heraclée, ayant apris la nouvelle qu'Alexandre le
Grand étoit mort en la ville de Babylone, étant à la joye de son
Photius ex Memone cod. 224. cœur de ce qu'il voyoit son plus grand ennemy à bas, *incred[ibili] gaudio delibutus Lætitiæ statuam consecravit*, dit Photius. Mais les
Saints au contraire entendant dire que la mort, qui est l'ennemi[e]
Psal. 121. commune de toute la nature, approche, ils dressent une statue à la
joye : & recitent avec liesse les paroles du Prophete Roy: *Lætat[us]*

in his quæ dicta sunt mihi, in domũ Domini ibimus: & ils presentẽt ces momens un hostie de Jubilation, *hostiam Iubilationis*, comme l'appelle à ce sujet saint Chrysostome. C'est ce que remarqua & ce que loüa saint Gregoire de Nazianze en sa sœur Gorgonia, de qui il dit que le jour de son trépas, luy fut un jour de grande fête, & fort solemnel, tant elle étoit ravie d'aise de sçavoir & de voir que son temps approchoit. Et saint Bernard observe le même en son frere Gerard : car voicy comme il en parle: *Accitus sum ad id miraculi, videre exultantem in morte hominem, & insultantem morti : ubi est mors victoria tua? ubi est mors stimulus tuus? iam non stimulus, sed jubilus: jam cantando moritur homo, & moriendo cantat.* On m'appella bien vîte pour voir un grãd miracle: c'étoit Gerard mon frere qui étoit en joye voyant approcher la mort, & qui insultoit contre elle, il n'apprehendoit pas, mais plûtôt il mouroit en chantant, & chantoit en mourant; tant il avoit le cœur en liesse. Ce sont les paroles de ce devot Pere, & les marques de la joye d'un Saint qui va mourir.

D. Chrisost. in Psal. 95.

D. Ber. Serm. 26. in Cant.

III. Quoy plus? les Saints Religieux en regardant avec joye la mort qui approche, & l'attendant de pied ferme, la sanctifient de plus en plus : ou si mieux vous aimez, se sanctifient en ses regards par la pratique d'un nombre de saints actes qu'ils produisent en ces precieux & derniers momens de la vie. III.

1. Car ces Saints en mourãt, s'ils envisagent les biens de la terre, les richesses, les meubles precieux, les maisons, &c. Méprisent tout cela, comme trop bas pour être aimé, & regretté d'eux, *Quam sordet*, disent-ils, *terra cum cœlum aspicio.* 1.

2. S'ils jettent la veuë sur leur vie passée, ils reconnoissent bientôt qu'ils ont beaucoup fait de mal, & fort peu de bien : & encore environnée de mille imperfections. Et ils ont grande confusion du petit nombre d'actes de vertus qu'ils ont pratiquez en ayant pû faire infiniment davantage : & grand regret des pechez commis, dont ils pouvoient avec la grace de Dieu facilement s'empêcher, disant avec Job, *Tædet animam meam vitæ meæ.* 2.

3. S'ils regardent le Paradis, ils le souhaitent, *Quando veniam & apparebo ante faciem Dei?* 3.

4. Si l'Enfer. Ha ! disent-ils, je l'ay bien merité des fois, *Infernus domus mea est*: & si je l'échappe comme j'espere, je le dois à la pure bonté de Dieu. 4.

5. S'ils considerent qu'ils sont Chrêtiens, nais & baptisez dans l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine, leurs cœurs ne se peuvent contenir de ioye. Ha ! quel bon-heur inestimable d'être Enfant de l'Eglise ! d'avoir la Foy Romaine pour ma guide ! le 5.

Pape pour mon Pere & mon Maître; & tous les Fideles pour mes Freres. J'ay vécu & ie veux mourir dans la Communion de l'Eglise.

6. 6. S'ils portent leur esprit sur les Sacremens de l'Eglise, ils souhaitent ceux dont ils sont pour lors capables, sçavoir la Penitence, l'Eucharistie & l'Onction derniere: ils les demandent avec instance: & ils les reçoivent avec une pieté & une devotion édifiante.

7. 7. Se voyent-ils environnez de personnes de pieté? ils se recommandent à leurs prieres.

8. 8. Se ressouviennent-ils d'avoir receu quelques iniures de quelqu'un avec qui ils ont eu quelques affaires? Ils effacent ces déplaisirs de leur memoire, & protestent de vouloir mourir comme ils font, en pardonnant, & priant pour leurs ennemis, *Dimitte illis.* Luc. 23.

9. 9. Se promenent-ils d'esprit dans les vastes espaces du Paradis? ils vont saluër les Saints Anges & les hommes bien-heureux: ils abordent les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs & les Vierges: & sur tout la Vierge des Vierges Mere de Dieu, & implorent avec beaucoup d'humilité & de confiance leur assistance, *Omnes Sancti & Sanctæ Dei, Intercedite pro nobis. Omnes Sancti Angeli & Archangeli Dei orate pro nobis.*

10. 10. Enfin envisageant la Tres-sainte Trinité, Pere, Fils, & saint Esprit, l'obiet beatifiant, & la gloire du Paradis, ils n'ont pour ce Dieu d'amour que des élans d'amour: toutes leurs pensées & leurs affections ne roulent & ne buttent qu'a luy: & ils s'emportent vers luy en de saints transports, disant, comme David: *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus.* Et quelques autres fois, *Educ de custodia animam meam, me expectant justi, donec retribuas mihi.* Psal. 41. & 141.

IV. IV. Voila les riches & les devots sentimens des Saints à leur derniere heure, dans lesquels vous les voyez comme insensiblement se mettre; & par ce moyen s'ensevelir dans le sein de la mort avec une douceur incroyable, qui fait que leur trépas ne doit pas être appellé mort, mais plûtot un doux Repos. *In pace in idipsum dormiam & requiescam.* Le Poëte Hesiode rapportant les biens dont ioüissoient ceux qui vivoient dans l'aage d'or, dit que ces personnes mouroient, ὡς ὕπνῳ δεδμημένοι, comme saisis & environnez d'un doux sommeil. Et c'est là en verité le bien de la mort des Saints. A quoy ie joins la fable qu'a rapportée Diodore le Sicilien de cette Isle appellée la Taprobane, que les anciens vouloient être comme un autre Paradis Terrestre, & un Jardin de

Psal. 4. Hesiodus.

delices: en laquelle les hommes ennuyez de vivre,quand ils vouloient mourir, prenoient une certaine herbe qui croissoit chez eux, laquelle quand ils l'avoient prise s'endormant là dessus, *sine labore & absque ullo sensu molestiæ, ut suavi somno corporis moriebantur*; ils mouroient sans peine, sans douleur, & on les eust creu plûtôt s'en aller sommeiller que mourir, dit l'Historien. C'est une fiction, mais qui me donne iour à une belle verité, que les Saints ennuyez de cette vie, apres avoir desiré ardemment la mort : apres l'avoir regardée venir avec ioye: apres l'avoir attenduë dans la pratique des saints actes des vertus, portant au lieu d'herbe dans leur bouche, la S. Eucharistie, la grace dans leur cœur; Dieu les appellant, se iettent dans la mort avec une delicieuse satisfaction comme dans un lit de repos, mourant & disant, *In pace in idipsum dormiam & requiescam.*

O donc quelle grace que la grace de l'Ame Religieuse, de pouvoir mourir par l'état de sa Profession, si suavement, si saintement & si heureusement? En tous les lieux & les demeures de l'Univers, il s'y est toûjours trouvé quelques uns qui y ont malheureusemét pery: au Ciel il y a eu des Anges qui s'y sont damnez, & en la terre des hommes qui sont descendus aux Enfers : ce qui donne sujet à tout le monde de trembler & de craindre en quelque lieu qu'on soit de se perdre.

Pourtant le Dieu des bontez nous a bien daigné faire cette grace qu'avec la crainte de la perte du salut qu'il nous a voulu laisser, pour contrebalancer nôtre presomption, il nous inspire une certaine asseurance, toûjours portant un peu douteuse de nôtre salut: & qui nous suffit pour tenir nôtre esprit tranquille dans les bourasques & les tentations qu'on éprouve en la vie : *Ipse spiritus testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filij*; le Saint Esprit nous donne interieurement & met au fond de nos cœurs ce témoignage, que nous appartenons à Dieu en qualité de ses enfans, & que partant nous entrerons un jour dans la possession de l'eternel heritage du Ciel. Cette sainte confiance se ressent quelquefois au monde par les Ames qui font profession de vertu. Mais à vray dire elle regne bien autrement dans la Religion, parceque comme le fondement de cette confiance de salut est, apres la bonté de Dieu, la bonne vie qu'on meine, & les pratiques de pieté qu'on exerce continuellement, qui sont les voyes lesquelles conduisent au Ciel, la Religion étant le lieu où assiduëment & sans relâche on s'employe aux exercices de vertu, cela fait que dans la Religion on conçoit l'esperance bien plus forte d'obtenir un jour le Ciel. Le Patriarche Jacob fut un jour honoré de cette vision si celebre

d'une échelle laquelle d'un bout touchoit la terre & de l'autre le Ciel, & sur les échellons il voyoit des Anges dont les uns m[ontoient] & les autres descendoient : il eut cette vision en dorm[ant], & à son réveil il entendit tout à coup une voix qui prononçoit ces paroles. *Terribilis est locus iste, vere non est hic alius nisi domus Dei & porta cœli.* C'est icy un lieu de terreur & de veneration, c'est la maison de Dieu & la voye qui mene au Ciel. Cette échelle m[y]stiquement entenduë peut signifier la Religion qu'on peut appeler *Domus Dei*, la Maison de Dieu qui avoisine le Ciel, & n[ous] qui en est la porte, *porta cœli*: de laquelle on a toutes les probabilitez & asseurances du monde; y observant ses regles on p[asse] dans la joüissance du Paradis.

Mais cependant, ô Ames Religieuses, quelque probabilité [&] asseurance qu'on puisse avoir de passer de la Religion au Ciel, [&] quelque nom ou titre d'honneur que le Religieux puisse se va[n]ter qu'il porte, de l'homme de la sainte & de l'heureuse mort, [tout] cela cependant presuppose l'exacte observance des Vœux & [des] Regles de l'Institut regulier, à faute de quoy tres-certainement fausse, mensongere, trompeuse, & vaine est toute cette [as]seurance tant vantée de la pretenduë felicité du Paradis. Ce[ci] cependant se peut rencontrer dans les Monasteres : car vi[t-on] toûjours dans ces lieux de sainteté dans la sainteté digne de ce[s] saints lieux ? Ne voit-on pas quelquefois des personnes Re[li]gieuses irreligieuses, dans le cœur desquelles il y a peu d'amour [pour] leur Profession & dans leurs mains peu de pratiques des Vœux de Religiõ. Ha que trop ! ce qui est cependant une chose effroya[ble] & à leur égard tãt s'en faut qu'on y doive esperer dans la Relig[ion] vaine est leur pretentiõ du Paradis, mais plûtôt leur perte certai[ne] car vivre mal dans un lieu saint, ce n'est pas s'ouvrir le Parad[is] mais c'est une trõperie épouventable, une telle pretentiõ du C[iel] sur une mauvaise vie, n'est pas se faire, comme faussement on pr[e]sume, un passage au Ciel, mais c'est se faire une descente dans l'a[]bysme des Enfers. Et où cela se rencontre ce n'est pas une vo[ca]tion, mais c'est une abomination, mais abomination de desola[]tion predite par un Prophete, c'est aller en Enfer par le chemin [du] Paradis. *In terra Sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam meam*, dit Dieu luy méme. Ce Religieux a vêcu en un lieu sacré, qu[i es]toit un saint Monastere, & il a mené une vie prophane & toute [se]culiere ; *in terra Sanctorum iniqua gessit.* Il a démeuré avec des [per]sonnes saintes, qui sont Religieux freres, & il n'y a pas fait [ses] devoirs, *In terra Sanctorum iniqua gessit.* Il n'a eu devant ses ye[ux] que de saintes exemples de pieté & de vertu, & il n'a point p[ro]-

ta[]

mêche de les ensuivre & de les imiter. *In terra Sanctorum iniqua gessit*: & pour tout cela il n'aura jamais entrée au Ciel : il ne sera jamais qu'en la compagnie des Demons : & il ne verra plus devant ses yeux, ny n'entendra plus de ses oreilles que des rages, des blasphêmes, des hurlemens, & que des maledictions contre Dieu & contre les hommes. *Non videbit gloriam meam.* Enfin en telle condition qu'on soit on ne pourra jamais bien mourir, si on n'a bien vécu. Et ce n'est ny le lieu, ny les personnes, ny les exemples qui sanctifient, quoy qu'ils y aident beaucoup quand on s'en veut bien servir : mais ce sont les pratiques de vertu, & le fidele & le continuel acquit de ses devoirs.





QUE LE RELIGIEUX EST UN PRETRE de NÔTRE SEIGNEUR.

ENTRETIEN SIXIEME.

Fecisti nos Regnum & Sacerdotes Deo & Patri. APOC. 5.
Vous nous avez fait Rois & Prêtres.

Gens sancta; regale Sacerdotium. 1. PETRI 2.
Nôtre condition est un royal Sacerdoce.

VI. ENTRETIEN

IL y a toûjours eu dans l'Eglise de N. S. une grande distinction entre le Clergé & le Peuple, entre les Prêtres & les Laïques : comme il y a grande difference entre les emplois des uns, & les fonctions des autres. L'office des premiers est de presenter à Dieu des Vœux, des dons, & des sacrifices: *Omnis Pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum ut offerat dona & sacrificia* (Hebr. 5.) & l'employ des autres c'est de vaquer chacun d'eux aux exercices propres de leurs états & conditions de vie, ceux-cy à la Judicature, ceux-là à la marchandise, & ainsi des autres : sans que pas un d'eux tous ayent aucune part aux Autels de Dieu vivant, sinon pour recevoir les graces & les faveurs qui en dérivent, mais non pas pour en étre les maîtres & les dispensateurs.

Or quoy que les choses aillent de la sorte, la qualité de Prêtre peut pourtant en quelque façon, c'est à dire improprement être attribuée à ceux du peuple & aux personnes Laïques : & tous les hommes, & même les femmes, qui naturellement sont exclus des Autels, sont en quelque sorte capables du Sacerdoce:& tous les Chrêtiens peuvent parler à Dieu aux termes des Vieillards de l'Apocalypse: *Fecisti nos Regnum & Sacerdotes Deo & Patri*; Vous nous avez fait des Rois & des Prêtres. (Apoc. 5.) Et tous les hommes peuvent avoir part premierement au Sacerdoce spirituel, entant que chacun peut offrir des Sacrifices spirituels comme sont des Vœux, des prieres, des actes de Penitence, *Sacrificium Deo spiritus contribulatus* : & aussi même chacun peut avoir part au sacrifice veritable, & non sanglant de l'Autel Evangelique, par l'union & le rapport que tous les hommes ont au saint sacrifice de l'Autel avec le Prêtre qui l'offre, selon ce qu'a dit l'Abbé Guerry chez saint Ber-

...d en ces paroles: Le Prêtre Evangelique en la Messe ne sacri-
...pas & ne consacre pas tout seul, mais toute l'assemblée des fi-
... avec luy; *Non solus Sacerdos sacrificat, non solus consecrat; sed to-
... conventus fidelium qui astat cum illo consecrat, cum illo sacrificat.*
Mais si la qualité glorieuse de Prêtre peut être donnée à quel-
...un de ceux qui ne sont pas effectivement du Clergé, mais qui
...nt du rang des Fideles, je dis en verité qu'elle ne peut plus
convenablemēt être attribuée qu'aux personnes Religieuses pour
... rapports tres-considerables qu'il y a entre les personnes qui
... sont données à Dieu par la Prêtrise, & celles qui se sont consa-
crées à luy par les Vœux de Religion. Saint Ignace le Martyr
parlant même des filles Vierges, qui par leur sexe sont inhabiles
... à fait aux Sacrifices, & écartées des Autels, il les appelle
pourtant des Prêtresses de JESUS-CHRIST, ἱερέας χριστοῦ, non
...as Prêtresses pour presenter le veritable Sacrifice de J. C. mais
pour offrir à Dieu des hosties spirituelles & des sacrifices impro-
pres, *hostias spirituales.*

Abbas Guerricus Serm. de Purificat.

D. Ignatius.

Et c'est sous ce beau nom & sous cette magnifique qualité de Prêtres de N. S. que je veux maintenant considerer les Religieux: & je veux faire voir que pour exercer cette fonction de leur Sacerdoce spirituel, ils doivent s'y prendre en la maniere que N. S. s'est gouverné en l'oblation du sien dans le saint Cenacle, & sur la façon que gardent tous les Prêtres quand ils celebrent le S. Sacrifice de la Messe. Et que comme en ce Sacrifice reel & veritable de N. S. il y a trois choses à observer, à sçavoir, l'hostie, le Prêtre & l'action du Sacrifice, qui consiste en la destruction de l'hostie qui s'y fait par le Prêtre: aussi il faut que l'Ame Religieuse entant que Prêtre du Dieu vivant en son Sacrifice spirituel ait égard aux trois mêmes choses.

I. POINT.

DISONS donc. Ce qui est en premier lieu essentiel au Sacrifice, c'est le victime: nul Sacrifice sans victime, & quand Isaac eut veu que son Pere Abraham se fust mis en devoir un jour de faire un Sacrifice à Dieu, & qu'il eust apperceu tous les preparatifs necessaires pour cela, à l'exception de la Victime; il prit l'asseurance de luy demander où elle étoit. *Ubi est victima Pater?* Ou est donc mon Pere la victime de vôtre Sacrifice? Nous avons un sacrifice propre & veritable dans l'Eglise; quelle en est la Victime? La Victime de ce sacrifice, c'est Nôtre Seigneur Jesus: car depuis que cet aimable Sauveur est venu en terre en qualité de Prêtre & de Sacrificateur; *Tu es Sacerdos*, Il a aboly tous les sacrifices anciens dont les Hosties étoient pain, vin, huile, Agneaux, Brebis, jenisses, vaches, taureaux, pigeons, tourte-

reles, & autres pareils : & en leur place il s'est substitué soy-même : si bien qu'en nos Sacrifices Evangeliques, JESUS qui est Prêtre, comme tantôt je diray, n'employe point d'autre victime que sa propre personne.

Ainsi ô Ame Religieuse, afin que le sacrifice que vous offriez à Dieu journellement en vôtre qualité de Prêtre ait de la conformité avec celuy de N. S. il faut que l'Hostie que vous offrirez à ce Dieu Eternel, soit vous-même, c'est à dire, tout ceque vous êtes & non quelque chose hors de vous. *Virginitas*, ou *Virgo Hostia Christi est*, disoit S. Ambroise, parlant aux Vierges sous le titre de Prétresses, la Vierge est la Victime de JESUS-CHRIST. Ce qui a donné lieu à S. Augustin parlant à une Ame Religieuse de prononcer cette belle sentence. Ne cherchez-point les quantités d'encens pour brûler devant Dieu en son honneur, ny n'égorgez point nombre de victimes pour le méme sujet, vous avez en vôtre personne dequoy presenter à Dieu; *Noli extrinsecus thura comparare, sed dic; In me sunt Deus vota tua : noli extrinsecus pecus quod mactes inquirere, habes in te quod occidas* : & de cela Isaac en est l'image qui se presenta soy-méme à étre immolé au Sacrifice qu'Abraham son Pere pretendoit faire. Mais encore qu'y a t-il en l'Ame Religieuse à offrir comme Prétresse en sacrifice à la Divine Majesté.

D. Aug. in Psal. 51.

Cette sainte Ame a dé-ja tout en premier lieu son Cœur, qui est la premiere de toutes les Victimes, & la plus agreable à Dieu : c'est la plus parfaite de toutes les Hosties qu'un cœur contrit qui au lieu de sang rend des larmes, ou si voulez des larmes de sang, *Sacrificium Deo spiritus contribulatus*: & celuy qui méprise quelque fois les Agneaux & les Boucs, ne rejette jamais un cœur que la Penitence & l'humilité luy immolent; *Cor contritum & humiliatum Deus non despicies.* A propos dequoy S. Augustin dit, Dieu ne recherche pas pour victime une bête massacrée par le glaive, mais un cœur froissé par la repentance: *Non vult Deus sacrificium trucidati pecoris, sed vult sacrificium contriti corde.*

D. Aug. in Psal.

De plus, l'Ame Religieuse a encore en soy pour égorger en sacrifice tous ses appetits & ses passions. Autresfois en l'ancienne Loy on prenoit pour hosties des sacrifices, divers animaux qu'on égorgeoit : à la verité à present on n'employe plus ces victimes mais cóme tout ce qui se faisoit en cét état de Moyse, étoit figure de cequi se devoit faire en l'état de l'Evangile; ces animaux qu'on immoloit en ces temps-là, nous representoient nos passions que nous avons à égorger en ceux-cy. Et ainsi selon la pensée d'Origene, on immole un Taureau quand on dompte son orgueil, & qu'on

tâche à faire mourir ce peché qui donne la vie à tous les autres : on sacrifie un Bouc quand on éteint les flames de l'impureté : on égorge un belier quand on surmonte sa colere, & qu'on calme cette furie & cette Megere irritée : on immole des colombes & des tourterelles quand on chasse ces pechez volages qui divertissent de la pieté, & qui engagent l'esprit dans les affaires du monde. *Si superbiam corporis tui vincas & reseces immolas Deo Vitulum : libidinem, Hircum : si vagos & lubricos cogitationum volatus, Columbam & Turturem.* Origenes in Levit.

Bref l'Ame Religieuse a encore son corps avec tous ses sens qui fourniront assez de victimes pour être sacrifiées à Dieu : car si les yeux sont empeschez de regarder ce qui est ou curieux ou impur : si la langue est liée pour ne point mal parler : si le goust est retenu pour ne point être emporté au trop delicieux morceaux: si tout le corps est empesché de ressentir les plaisirs opposez à la chasteté, s'il est abatu par le ieûne, si on l'offre à Dieu pour supporter la pauvreté, la misere, la maladie & la mort, s'il l'ordonne de la sorte, ne sont-ce pas là toutes belles victimes dignes d'être offertes à Dieu humblement, & d'être acceptez de luy agreablement?

Et pour offrir tout cela comme il faut, je veux dire son cœur, ses passions & son corps, il les faut offrir & immoler à Dieu en esprit de penitence, de vangeance & de châtiment : & ces sacrifices étant employez de la sorte, ils deviendront selon la pensée de saint Augustin expliquant le trait du Psalmiste. *Tunc acceptabis sacrificium iustitiæ*, ils deviendront dis-je, des Sacrifices de Justice, *sacrificium iustitiæ* : vrayment Sacrifices de Justice, car il n'y a rien de plus juste & de plus equitable que de se fâcher contre soy même, que de se vanger contre soy-même, que de punir son cœur, ses appetits, & son corps de ce qu'ils ont contribué tous à l'offense de Dieu & au peché. *Quid enim iustius*, dit là S. Augustin, *quam ut suis quisque peccatis quam alienis potius irascatur, seque ipsum puniens mactet Deo.* Car qu'est-il de plus iuste que de se colerer cōtre ses propres pechez, & qu'en punition de ses fautes on fasse de tout ce qu'on est, une belle victime à Dieu? Psal. 50. D. Aug.

II POINT.

LA seconde chose essentielle à tout Sacrifice, c'est le Prêtre, nul Sacrifice sans Prêtre, non plus que sans Victime. Or le Prêtre de l'auguste Sacrifice de N. S. c'est encore luy-même, luy même dit S. Ambroise, *Sacerdos & Hostia*, Prêtre comme Hostie. *Tu es Sacerdos*, dit le Prophete-Roy en ses Pseaumes, & le Saint Evangeliste faisant le narré de l'oblation que fit N. S. en son Cenacle, fait bien voir comme en ce Sacrifice il étoit aussi bien le

Prétre comme l'Hostie, JESUS, dit-il, prenant en ses m... pain & levant les yeux au Ciel, le benit, le donna à ses Di... & leur dit: Mangez cecy est mon Corps qui est donné pour v... *Accepit* JESUS *panem : & elevatis oculis ad Deum Patrem, gr... agens benedixit, deditque Discipulis suis dicens; Accipite & man... te, hoc est corpus meum. Hic est sanguis meus qui pro vobis datur.* A... Religieuse, vôtre état vous honorant de la qualité de Pr...

Apoc. 5. N. S. *Fecisti nos regnum & sacerdotes Deo & Patri* ; vous devez les fonctions de vôtre Sacrificature spirituelle étre selon le m... le de N. S. le Prétre aussibien que l'Hostie : & c'est speciale... aux Religieux que doit étre attribué ce que S. Bernard dit à ...

D. Bern. les Chrétiens que chacun doit étre dans ses Sacrifices le Prétre & l'Hostie. *Debet unusquisque nostrum ad exemplum Christi, & sac...*

Psal. 118. *esse & victima* : & par ainsi en vos ferventes devotions, & aux ... cations, prenez vôtre Ame en vos deux mains. *Anima mea in ... nibus meis semper*; Prenez vôtre cœur, vos passions, vôtre c... & tous vos sens, bref tout ce que vous étes, *& elevatis oculis*, & apres avoir élevé vos yeux au Ciel pour prendre force d'en h... dites genereusement à Dieu en qualité de Prétre; *Hoc est cor... meum. Hic est sanguis meus*. Voila mon Dieu que constitué en v... tre presence comme un de vos Prétres spirituels, en cette qu... j'offre à vôtre Majesté tout ce que je suis, pour faire de moy t... entierement & sans aucune reserve un vray sacrifice d'holocau... & à cét effet je vous sacrifie mon cœur, avec tout ses mouve... mes appetits avec toutes leurs passions, mon corps avec se... & je fais de moy une victime eternelle à vôtre souveraine g... deur.

III. POINT. CE qui est essentiel au Sacrifice, c'est l'action ou l'ope... tion du sacrifiant qui consiste en l'oblation & en la dest... ction qu'il fait de la victime, puisque sans cette destruction ... victime il n'y a point de sacrifice, veu que par elle on proteste ... Dieu & on reconnoît qu'il est l'autheur de la vie & de la mort ... qu'il est le maître absolu de tout: reconnoissance qui est la pr... fin du sacrifice. Or c'est ce que nous découvrons dans l'ador... Sacrifice de N. S. en nos divins Autels, dans lequel se fait ... destruction qui marque cette protestation de la grandeur de D... comme autheur de tous les estres de la nature. Et cette destru... se fait en deux manieres, disent nos Theologiens.

Elle se fait premierement, disent aucuns d'eux, en la tran... stantiation par laquelle il se fait un changement total & ent... destruction quant à la matiere & à la forme de toute la subs... du pain & du vin, les seuls accidens demeurans en la substa...

Corps & du Sang de Nôtre Seigneur.

En second lieu selon le sentiment des autres, la destruction de la victime en nos Autels n'est pas une transubstantiapuisque bien loin qu'en cette action on y anneantisse l'ho-qui est le Corps de N. S. qu'au contraire par cette action on ...ce & on le pose sur l'Autel pour là y être immolé & destruit, disent-ils, la destruction de l'hostie de nôtre sacrifice se fait la destition ou cessation de l'estre & de la presence du Corps de S. en l'hostie, laquelle se fait par la manducation du Prêtre, arrive en suite que le Corps & le Sang étant receus, les espe-etant consommées, ce precieux Corps & Sang desiste d'être là s'y trouve plus.

O Ame Religieuse, puisque vous étes honorée de la qualité de Prêtre, & qu'en cette qualité vous voulez offrir vôtre sacrifi-dans lequel vous tenez lieu de victime, il faut que vous subis-les loix des sacrifices; & que pour vous conformer à la manie-d'agir de N. S. en son sacrifice non sanglant, vous soyez com-luy entierement détruite, changée & transubstantiée: il faut que vous cessiez d'être & que vous ne soyez plus ce qu'autrefois avez été, il faut que comme la mort de l'animal faisoit l'ac-plissement & la consommation du sacrifice, pour l'achevement & la perfection du vôtre, vous mouriez à vous même, & que le vieil Adam, & ce qu'il y a en vous du vieil homme meure abso-ment & ne vive plus, comme sont les mauvaises attaches, les desirs dereglez, les amours aux plaisirs, aux vains passe-temps du monde, &c.

Le Sauveur de nos Ames vivant avec nous en terre, s'est veu jouir de deux sortes de vies, une naturelle, & l'autre sacramen-tele; la naturelle est celle par laquelle il vivoit dans l'usage & par l'usage de ses cinq cens, au moyen des fonctions naturelles, des puissances, sensitive & nutritive qui conservoient l'union de son corps avec son Ame; la sacramentelle étoit celle par laquelle il vi-voit & subsistoit d'une maniere reelle & spirituelle, pourtant sous les accidens du pain & du vin en la sainte Eucharistie, tandis que ces accidens subsistoient en leur nature & leur essence.

Quant au fait de la vie naturelle N. S. se l'est toûjours conser-vée, il la perdit sur la Croix pour l'accomplissement du grand œu-vre de la Redemption du genre humain, mais si tôt perduë, si tôt quasi recouvrée & recouvrée quelle a été, n'a jamais été depuis, & ne sera jamais perduë. *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur.*

Mais pour la vie sacramentelle de N. S. il n'en est pas de même :

car cette sorte de vie se perd tous les jours & à tous les m
& en toutes les Messes qui se disent.

Or je dis le même parlant des personnes qui vivent dans
Religieux, ces Saints personnages éprouvent dans eux deux so
tes d'estres ou deux sortes de vies, ils ont une vie naturelle, & u
vie morale, la vie naturelle c'est la même que nous avons tant
considerée en la nôtre, & qui consiste en la conservation de l'
nion du corps avec l'Ame.

La vie morale c'est la vie qui fait la bonté ou la malice des
Ames, & que l'on peut dire au sens spirituel avoir quelque rap-
port avec les quatre sortes d'estres ou de vies naturelles, qui sont la
vie minerale, ou plûtôt l'estre mineral ; car les mineraux n'ont
aucune vie. La vie donc minerale appellons la ainsi, la vie vege-
tante, la vie sensitive, & la vie raisonnable : j'expliqueray inco
nent ce qu'elles sont.

Or pour le fait de la vie naturelle, les bons & les Saints Religieux
en qualité de Prêtres spirituels de N.S. ne peuvent pas par voye
de sacrifices anneantir en eux cette vie, & se la faire perdre: il le
est bien permis par l'exercice des vertus de penitence & d'humi
té, de matter & mortifier sa chair & en abbatre l'orgueil, mais non
pas se tuer.

Mais quant à la vie Morale composée de ses quatre sortes de vie
naturelles, prises en un sens mystique, il faut par voye de Sacrifi-
ce les égorger toutes & les faire toutes mourir dans soy, c'est un
des fruits & des effets de la vie spirituelle.

Il faut premierement mourir à la vie minerale, ou à l'estre mi-
neral, à l'or, à l'argent, au fer: aux pierres, aux marbres & autres
mineraux durs & impenetrables aux coups de marteaux, c'est à
dire, il faut cesser d'estre au fait de Dieu & de la vertu, des cœurs
durs comme des cailloux, il faut faire mourir cette dureté de cô-
cience, par laquelle on se trouve insensible à tous les traits de la
bonté de Dieu, & sans être touché ny penetré au fond du cœur
d'aucune grace interieure du S. Esprit : il faut mourir à cét état &
se rendre mol & flexible aux bons sentimens Divins.

Il faut mourir à la vie vegetante: cette vie est une vie de plante,
d'herbes, & d'arbres, qui marque en un sens spirituel un esprit
qui ne cherche qu'à croître, qu'à paroître, & qu'à joüir des vani-
tez du monde.

Il faut mourir à la vie sensuelle & animale, selon laquelle on
ne recherche que l'assouvissement de ses passions brutales & de
convoitises charnelles.

Bref

Bref il faut mourir à la vie raisonnable, je veux dire non à la raison, mais à ces raisonnemens humains, tels que nous voyons des personnes qui jugent de tout, qui decident de tout, gens curieux en la Foy, aux affaires d'autruy, aux choses vaines & inutiles. C'est à ces choses qu'il faut mourir, & il faut pour faire un bon sacrifice comme Prêtres spirituels tuer en nous & égorger tout cela.

Ce qui aneantissoit autrefois & donnoit le coup de mort aux animaux qu'on immoloit, étoit pour l'ordinaire le bois, duquel les Victimes étoient assommées; le glaive duquel elles étoient égorgées, & le feu duquel elles étoient brûlées & consommées en cendre.

Et ce sont encore les mêmes choses qui se retrouvent & qui operent & agissent dans le Sacrifice non sanglant de l'Autel, le bois, le glaive & le feu.

Le feu de la charité de N. S. a fait & a operé ce Sacrifice à la fin de sa vie, & c'est l'effet de son amour. *Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.*

Le glaive de la parole en a fait la consommation, la consomption & la destruction propre de ce Sacrifice, car quatre paroles deux fois prononcées comme deux épées ont tranché & separé spirituellement le Corps de N. S. d'avec son sang, ce qui a fait la mort mystique & ceremonieuse de cette victime.

Et le bois y a operé à son tour, parce que toutes les graces & faveurs spirituelles qu'on reçoit par l'usage de ce Sacrifice non sanglant, nous sont données par le bois, je veux dire par le bois de la Croix: la Messe étant une application des merites de N. S. en Croix,

Et c'est cela même aussi ô Ames Religieuses, avec quoy comme Prêtres vous ferez vôtre sacrifice spirituel, & l'oblation de vous méme au pieds de Dieu.

Premierement ce sera le bois & nulle autre chose qui vous abattera par terre & vous fera resoudre de vous sacrifier tout ce que vous étes à Dieu: & il n'y a jamais que la Croix de N. S. qui ait pû faire ce coup, mais ç'a été elle aussi qui l'a fait puissamment; N. Seigneur luyméme l'ayāt ainsi prophetisé endisant: *Ego si exaltatus fuero à terra, omnia traham ad meipsum*; Si une fois je suis exalté en haut & élevé en Croix, j'attireray tout le monde à moy. O que la Croix de JESUS a fait au monde de Religieux! je crois qu'il n'y en a eu ny n'y en a aucun qui ne fust & né enfant de la Croix. *Filij Cor e filij Calvariæ*, dit S. Augustin, enfant du Calvaire.

Or ce que N. S. a fait pour le bois il l'a fait encore par le glaive.

Deux paroles plus perçantes que tous les glaives & les épées; *Verbum Dei penetrabilius omni gladio ancipiti*, prononcées un jour à un Apôtre; *Veni sequere me*, ont donné jusqu'au cœur de bien des hômes & les ont fait mourir à eux mêmes, & renoncer à tout pour se sacrifier à Dieu en Religion, & les y faire encore continuer tous les jours & renouveller encore bien des fois ce qu'une bonne f... ils ont fait.

Mais ce qui fera tout consommer & achever, ce sera le feu de la charité. Je dis le feu de la charité de N. S. qui allumera le vôtre, & sera fait de vous par ce moyen un parfait holocauste.

Veu tout cela, ô Ames Religieuses de l'un & de l'autre sexe, & en consequence de la haute dignité à laquelle vôtre sublime etat vous éleve, d'étre tres-specialement & par dessus le commun des Chrétiens, honorez de la qualité de Prétres de N.S. voicy un sa... taite advis qui vous peut étre donné, que comme il n'est pas decent & convenable à ceux qui sont veritablement & reellement Prétres Evangeliques de laisser leur puissance sacrée, oiseuse & inutile, & de ne la point mettre en exercice par l'actuelle celebration du Sacrifice non sanglant de N. S. aussi il ne vous est pas loisible de ne point employer vôtre Sacerdoce spirituel, & ne point offrir les Sacrifices propres de vôtre Prétrise. Et de la sorte ce doit etre selon toutes les raisons du monde, d'entrer souvent dans l'exercice de vôtre royale Sacerdoce. *Gens sancta & regale Sacerdotium*.

Mais l'exercice de vôtre Sacerdoce spirituel est tres-aisé à accomplir; en tout temps, en tout lieu, en tout habit, il peut etre exercé. Vous avez toûjours tout ce qui est necessaire avec vous pour son execution. En ce Sacrifice vous étes vous méme le Prétre, & l'Hostie, & l'action de la Sacrificature est en vos mains & à vôtre discretion, & par ainsi ô Saints Prétres de Nôtre Seigneur employez vôtre Ministere, entrez, entrez dans vôtre cœur, car c'est là où toute cette action sainte doit principalement se parfaire & s'accomplir: faites en qualité de Prétre vôtre Sacrifice, offrez-vous, donnez-vous, immolez-vous tout à Dieu, je veux dire vôtre cœur, vos passions, & vôtre corps: faites-le en esprit de justice, de châtiment & de vengeance contre vous méme comme pecheur: Employez-y le bois, le glaive & le feu: & l'ouvrage ainsi achevée vous remporterez de ce Sacrifice des fruits merveilleux qui combleront vôtre Ame de richesses spirituelles & rempliront vôtre cœur de liesse interieure, qui se ressentira deja en quelque chose de la future Beatitude. *Amen*.

QUE LE RELIGIEUX EST L'HOMME qui est toûjours luy-méme.

ENTRETIEN SEPTIE'ME.

TELLE est la condition, & la nature de l'homme pendant qu'il est en ce sejour de mort, que comme il est agité de divers accidens, & rencontres des choses qui luy arrivent journellement: aussi selon ces divers accidens & evenemens il trouve son esprit & son cœur porté à beaucoup de tres-étranges & souvent fort déraisonnables mouvemens. Il y a des accidens en la vie qui élevent le cœur des hommes, qui l'enflent, qui le dilatent, & qui le satisfont beaucoup. D'autres au contraire qui l'abattent, l'attristent, le desolent & le jettent quelquefois jusques dans le desespoir. VII. ENTRETIEN

1. Les accidens de la premiere espece sont des nouvelles que nous apprenons des choses bonnes qui nous sont arrivées, un bon succez d'affaire, une nouvelle dignité survenuë, la faveur de quelque Grãd acquise, les richesses accreuës, les applaudissemens d'une commune, un ennemy abbatu, &c. En ces rencontres, qui ne sçait combien le cœur humain s'éleve, & combien la joye le dilate? Cela se manifeste jusqu'à l'exterieur, qui paroît plus gay, plus satisfait & plus vain qu'à l'ordinaire, jusqu'à en étre insupportable aux autres. Tels ont été en ces accidens Salomon, Aman, Nabuchodonosor & tant d'autres. 1.

2. Les rencontres de la seconde espece sont des choses toutes contraires qui arrivent dans la vie: comme maladies, perte de biens, de procez, de mary, de femme, d'honneur, de faveur, de credit, &c. Et en ces accidens, qui ne sçait combien l'esprit humain s'abbat, s'attriste, s'afflige? L'homme en ces fâcheuses rencontres ne mange point, ne dort point, ne converse point, ne se console de rien: il ne fait sortir de ses yeux que des larmes, de sa poitrine que des sanglots, de sa bouche que des paroles de plainte, de murmure, quelquefois des juremens, qui sont tous actes d'impatience. Xerxes fait un cartel de deffy à la Mer qui luy avoit fait peur: un qui ne trouva pas sõ tresor où il l'avoit mis, se pendit avec une corde qui se rencontra là. Anne femme du ieune Tobie pour avoir été injuriée de sa servante, & appellée meurtriere de ses Maris, entra dans un tel chagrin, qu'elle en devint 2.

inconsolable, &c. Tel est (M) l'esprit humain qui de la f s'éleve à l'arrivée des choses agreables, & s'abbat & s'att[illegible] accidens fâcheux & lugubres : qui est cependant une d[illegible] de cœur tout à fait déraisonnable, iniuste, & qui n'est nullem du monde Chrétienne.

Contre ce pitoyable état il faut appeller le secours d'une exc lente vertu, que la Morale nous fournit, & qu'elle nomme GALITE' A SOY-MESME, de laquelle quiconque muny dans les accidens si divers de la vie, se tient comme i mobile : il ne s'enfle point pour sentir la prosperité, ny a[illegible] s'afflige pas démesurement pour éprouver la peine, l'affliction la pauvreté : il regarde tout de même œil : il voit tout venir, il reçoit tout sans changer de visage ny de posture : non pas p une Apathie ou insensibilité Stoïcienne, mais par une ferme d'esprit Chrétienne, qui ne nous fait pas insensibles aux accid[illegible] divers qui nous arrivent, sans sentir aucun mouvement de [illegible] sion : mais qui nous rend genereux pour les recevoir selon le regles de la juste raison.

O l'excellent acte de l'esprit humain quand il est parvenu [illegible] qu'à ce degré de perfection! O la belle Vertu que l'Egalité à soy même! mais aussi ô la rare Vertu que l'Egalité à soy-même. C[illegible] la pensée qu'en a eu saint Bernard, qui au Livre *de Consideratione*, *Quàm rarus semper extitit, qui vel non modicè in prosperitate animum relaxaverit à sui custodia & disciplina! magnus qui incidens in adversa, non excidat vel parum à sapientia : nec minor, cui presens felicitas si arrisit non irrisit.* Qu'on trouve rarement des hommes qui soient toûjours LES MESMES, & qui portent dans l'adversité comme dans la prosperité un même visage. Grand est celuy-là q tombé dans quelque accident, ne s'écarte point pour cela po[illegible] peu même que ce soit des sentiers de la sagesse : & n'est pas m[illegible] à estimer cét autre qui dans la rencontre de quelque favorable évenement ne s'est point immoderement réjoüy. O donc encore une fois admirable & excellente vertu, en tout évenement d'ê[illegible] toûjours le même sans changer de cœur, de posture, & de contenance.

Et c'est-là ô Ames Religieuses, vôtre dot tres-special, c'est une qualité qui est vôtre, & qui tres-specialement vous appartien[illegible] : c'est un de vos beaux titres d'honneur d'être en tout évenem[illegible], c'est à dire en maladie, mépris, secheresses spirituelles, afflictions domestiques & étrãgeres, du corps, de l'esprit, & toutes autres miseres, être dis-je toûjours LES MESMES ; nous l'allons voir.

Les écritures tant prophanes que sacrées, nous ont fait état de

quelques illustres personnages, lesquels ils nous ont voulu donner pour des exemples memorables & pour des vrayes idées de ames que ie dis en toute rencontre être les Mêmes : Je crois qu'ils ont eu quelque part à cette vertu; mais qu'ils en ayent atteint la perfection, je ne puis me le persuader, c'est un fait des personnes toutes consacrées à Dieu par la Profession Religieuse. Le Grand Genie de la nature parlant de cette immobilité & fermeté dans les accidens de la vie, laquelle il dit étre semblable aux mouvemens reglez des Cieux, qui pourquoy que ce soit ne changent jamais, met en jeu pour preuve de cela Lysander & Socrate, disant qu'on admiroit en ces deux Sages cette assiette d'esprit égale, que jamais aucun bon-heur ou mal heur n'a peu les émouvoir plus qu'à l'ordinaire. Ce que Seneque exprime par de belles comparaisons tirées de la nature. Les Ecueils de la Mer, dit-il, en coupent & en brisent les eaux qui battent contr'eux, sans recevoir pourtant d'elles aucun dommage: la Salamandre, le Pyrops, l'Amianthe ne sont pas alterez ny consommez, quoyque jettez dans les feux : voila bien des merveilles. Tout cela dit ce Sage ancien, sont des idées, mais petites de la fermeté d'un esprit moderé & qui est toûjours le méme & qui n'est point blessé d'aucun évenement des choses mortelles, qui n'entament point la fermeté de son cœur, ne le faisant ny dissoudre en trop de joye ny trop serrer de tristesse: mais le laissent toûiours le même, voicy ce qu'il dit. *Quomodo quorumdã lapidũ inexpugnabilis duritia est: nec incidi secari Adamas nec cædi potest, ad omnia incurrentia retundit sic animus sapientis solidus est. Quemadmodum scopuli in altum projecti mare frangunt, nec ulla sævitiæ vestigia ostentant, sic animus sapientis solidus.* L'esprit du Sage, non plus que les écueils, ou la pierre de Diamant ne se brise de rien. *Arist. t. 2. Post.* *Seneca l. de Cõstan ia Sapientis & l 3. de Ira.*

Saint Pierre Damien nous met en jeu deux grandes & saintes Dames qui ont paru autrefois dans l'état des Juifs, toutes deux bien également traitées. L'une a été reduite à une extréme pauvreté, & l'autre montée au haut degré d'honneur, & remplie de commoditez: & toutes deux se sont conservées chacune dans l'état de sa vie en une grande Egalité d'esprit : l'une humble sans prosperité, ç'a été Judith ; & l'autre patiente dans sa miseré, & ç'a été Ruth. Cela en verité est illustre: & plus que les precedés: aussi étoit-ce des Fideles. *Iudith divitijs affluebat; Ruth summa inopia premebatur; & utraque mente unâ, licet diversa fortunâ, uni Deo non immerito placuit, quia neque adversis Ruth succubuit, neque in prospera fortuna suimet obliviscens se Iudith extulit : sed illa tolerabat quibus abundabat : ista fruebatur ijs quæ patiebatur.* *Petrus Dam. l. 8. Ep. 14.*

Mais les Histoires nous produisent des exemples qui sont p... à nous que ce que nous venons de dire,comme appartenans au Nouveau Testament, & nous voyons en iceluy des Ames q... sont: vrayment par tout & en tout étre toûiours les mêm... J'en metray en ieu deux de consideration, ce sont un grand Pri... ce & une illustre Princesse : Theodoric, (comme rapporte l'ex... cellent Evêque de Clermont, Sidonius Apolinaris, homme fo... genereux & liberal, quelquefois apres son repas se divertisso... joüer aux dez : mais ioüant, sa coûtume étoit de se taire q... gagnoit, de rire quand il perdoit : & iamais ne se courrouço... mais plutôt prenoit occasion de dire quelque bonne, serieuse & utile parole. *In bonis jactibus tacet, in malis ridet, in neutri. iras... tur, in utrisque philosophatur.* Mais merveilleuse a été la cond... de Dieu sur la personne d'une grande Princesse de la terre Ma... guerite d'Austriche ou de Flãdre, fille unique de Maximilien ... mier Empereur de ce nõ. Cette grande Dame éprouva bien d... son âge les divers évenemens de la fortune : elle entra dans d... mariages fort illustres, & qui la devoient bien consoler ; & elle éprouva des veuvages fâcheux, qui la pouvoient bien affliger cependant il se remarque qu'en tout cela son esprit fut toûjo... égal: & un peu avant que mourir elle laissa de cela un monument tres-memorable : car elle fit mettre dans une Eglise des Peres Au... gustins qu'elle avoit fait bâtir, une belle devise en trois mots de François, FORTUNE, INFORTUNE, FORTUNE voulant par là signifier que dans ses bonnes graces & dans ... mauvaises fortunes, dans ses graces & dans ses disgraces, d... ses biens & dans ses maux, elle a toûjours été UNE, c'est à ... toûjours constante, toûjours elle-méme, dans une égalité ... petuelle d'esprit.

Sidon. Apoll. l. 1. Ep. 2.

Voila d'illustres actions & de beaux exemples de fermeté & ... constance d'esprit, dans les diverses rencontres de la vie, qui s... rares & de toute maniere, & exercées par toutes sortes de per... nes. Ces belles vertus se peuvent retrouver en toutes sortes d'... mes, Payens, Juifs, Chrétiens, comme nous venons de le vo... mais il me semble qu'elles sont plus naturelles & plus propres a... personnes Religieuses qu'à tous autres, veu la sublimité de la ... dont par leur état elles font profession : & comme les plus ém... nentes vertus, telle qu'est celle-cy d'étre toûjours les mémes ... toutes les rencontres de la vie, sans biaiser ny gauchir, exig... pour les pouvoir parfaitement pratiquer un éminent degré & ... de vie, je me persuade que l'exercice & l'acquit de cette vertu ... peut plus convenablement convenir, ny plus justement apparte...

qu'aux personnes consacrées à Dieu par la Profession des Vœux.
1. Se maintenir dans une égalité d'esprit tant aux accidens fâcheux qu'aux rencontres favorables, c'est imiter en terre la vie des Bien-heureux au Ciel, qui ne changent, ny ne se troublent de rien. 1.

2. Je dis plus, que c'est étre semblable aux Anges dont la constance est invariable : & par la comparaison desquels une fort avisée Dame donna une grande loüange à David, quand elle le consideroit si constant dans les injures qu'on luy faisoit, luy disant : *Sicut Dominus meus Rex sic ut Angelus Domini, qui nec benedictione nec maledictione moveatur.* Sire, vous me semblez étre tel qu'un Ange, qui ne vous ébranlez de rien. 2. *2. Reg.* 14.

3. Mais bien davantage posseder cette vertueuse qualité, c'est devenir semblable à Dieu, & acquerir une espece d'immutabilité : car cét Estre Souverain n'est pas plus élevé pour qu'on le loüe, ny plus abattu quoy qu'on le blâme : & c'est la disposition de celuy qui possede l'égalité d'esprit, & lequel sçait bien dire avec S. Augustin. *Felix sit mundus, evertatur mundus, benedicam Dominum : secundum carnem benè sit, secundum carnem male sit, benedicam Dominum in omni tempore.* Que je sois bien, que ie sois mal dans la vie, ie beniray toûiours Dieu en tout temps. Or qui peut avoir plus de part à cesqualitez qui approchẽt plus prés de la nature des Biẽheureux, des Anges & même de celle de Dieu, que les personnes parfaites & consommées en vertu, telles qu'on les forme & qu'on les trouve dans les Cloîtres, où elles sont exercées de toutes les manieres en un genre de vie, non tant humain que celeste, Angelique & Divin ? 3. *D. August. de Verbis Domini. secundum Lucam serm.* 19.

Ce qu'il y auroit icy à craindre, ce seroit que quelques lâches Religieux, comme il y en a toûjours assez, par une bassesse de cœur & pour vouloir suivre l'esprit du monde, n'abandonnassent ce beau preciput d'ètre toûjours fermes & immobiles sans changer de visage dans les divers accidens de la vie. O que c'est une disposition d'esprit en un Religieux, qui est bien éloignée de sa profession, & qui est bien indecente & bien honteuse en luy, si on le voit emporté selon les occasions aux divers mouvemẽs de la nature, qu'on le voye quelquefois gay & quelquesfois triste : si touché du sentiment d'une bonne fortune qui luy est arrivée, ou de quelque affictiõ survenuë, ou pour les interests de l'ambitiõ, ou de la haine, ou de l'envie, ou pour quelque perte inopinée de parẽs, d'amis ou de consolation humaine, ou pour toute autre chose pareille, il paroist au dehors comme il est au dedans, ou joyeux extraordinairement, élevé, ou triste, mal gracieux, chagrin, dépit, serré, non

ouvert, sombre & non supportable à autruy,& tout cela que fois jusqu'à en tomber en peché, & en peché mortel! Ha ce point tolerable, il faut corriger ces excés, & ne pas perdre qualité si belle en la personne d'un Religieux, qui luy est venable, & qui le rend même venerable, & digne de respect dehors, qui est d'être toûjours soy-même, sans changer de leur, de visage, de regard de ses yeux, de sa façon d'aller& de cher, du ton de sa voix, non plus que de la conduite de son e ny de la maniere d'agir en sa conversation & en ses affaires. P tout cela il faut avoir la crainte deDieu: *Quitimet Deũ egreditu omnia*; Qui craint Dieu passera par les choses suaves & par les ses ameres, & y conservera son innocence, sur lesquelles pa les Saint Hierôme dit, *Quia vita hæc miserabilis diversis quoti variatur eventibus, tàm ad adversa quàm ad prospera Iusti animus paretur, & poscat Domini misericordiam, ut quodcumque euenerit beratâ mente sustentet: qui enim timet Deum, nec prosperis elevatur nec opprimitur adversis.* Parceque cette vie est sujette & accable d'un nombre infiny des divers accidens, que l'homme sage & ste se tienne preparé tant aux bons qu'aux mauvais évenemen &qu'elle supplie la misericorde divine à cequ'elle daigne l'affi en tous évenemens de la vie: car qui a la crainte de Dieu, ne sentira iamais trop abattu dans ses disgraces, ny trop élevé dan ses bonnes fortunes.



LA

LE NOM ET LA QUALITE' DU RELIGIEUX.

CETTE QUALITE' QUE PORTE LE RELIGIEUX, c'est celle même de Religieux, & c'est sa noble Qualité, & qui le releve davantage, & laquelle il porte plus convenablement que toute autre personne, attendu que plus que toute autre personne, conformement à la nature & à la signification de ce Nom, il rend à Dieu par sa Profession & par ses Vœux le service & le culte Religieux le plus relevé qui se puisse, se donnant tout à Dieu & mourant à tout, pour vivre uniquement à Dieu.

ENTRETIEN HUITIE'ME.

Dabo Eunuchis meis in domo mea locum & nomen melius à filijs & filiabus: nomen sempiternum dabo eis quod non peribit. ISAIÆ 56.

Je donneray à mes Ennuches, qui spirituellement entendus, sont les Personnes consacrées à mon service par la Profession Religieuse, un lieu & un nom dans ma Maison, qui est l'Eglise, lequel sera plus illustre que celuy que jamais pourroient avoir les enfans des hommes: ce sera un nom qui durera à jamais, & qui jamais ne leur sera ravy.

VIII. ENTRETIEN

HE! quel est donc ce Nom que Dieu promet de donner à ses Ennuches spirituels qui sont les Ames Religieuses, Nom qui est si illustre, qui n'a point son pareil, & qui leur demeurera à jamais? *Dabo Ennuchis in domo mea, locum & nomen melius à filiis & filiabus, &c.* *Isaie 56.*

Ce Nom, Ames Saintes, c'est le beau nom de Religieux ou de Religieuses: nom par effet qui est auguste & dont les qualitez sont marquées dans les paroles cy-dessus alleguées par Isaïe: car c'est un Nom qui est dérivé du Ciel & qui vient de Dieu méme; *Dabo Ennuchis meis in domo mea nomē.* C'est un nom qui est au dessus de tous les noms, que portent les personnes même illustres du siecle; *Nomen melius à filijs & filiabus.* C'est un nom qui ne leur sera jamais ravy, mais qui leur sera conservé jusqu'à la fin des siecles, *Nomen sempiternum quod non peribit.* Je sçais bien que les Heretiques & quelques supposts de l'Heresie, ont fait la guerre à ce nom: & l'ont voulu ravir aux personnes qui en sont honorées:

mais quoy qu'ils ayét fait ou par pure malice sans raisō, o[…] vie de l'hōneur qu'en tiroient ces personnages parmy les p[…] qui par là étoient distinguez du commun, leurs efforts o[…] iours été vains, car du present comme du passé; ce nom […] leur a été toûjours donné, selon la promesse de Dieu dans I[…] *Dabo Eunuchis meis nomen sempiternum quod non peribit*; Je le[…] neray un nom qui leur sera conservé à toûjours. Aussi par ce[…] Nom celebre leur a été attribué par les Conciles, par le P[…] par les Saints Peres, par les Docteurs, par les Universitez […] les Peuples, & d'un commun consentement tout le monde […] ainsi nommez.

Je sçais bien que ce nom de Religieux n'est pas tellement […] pre & attaché aux personnes qui se sont voüées à Dieu da[…] Cloîtres pour luy servir à jamais, qu'on ne puisse qualifier […] même nom d'autres personnages qui ne sont pas de cette co[…] tion: Je sçais qu'on dōne encore aussi ce nom de Religieux, […] même de Religiosissime, comme qui diroit plus que Religieu[…] des personnes de tres-haut merite. Mais je dis aussi que ce nom […] par un langage ordinaire & est communement donné & affecté […] ceux qui font Profession d'une vie regaliere dans un Cloître, […] tirez tout à fait du siecle.

D. Thom. 22. q. 186. art. 1.

Et cela se fait en verité tres-convenablement, parceque, ce[…] le raisonnement du Docteur Angelique, quand une chose con[…] vient à plusieurs, elle s'attribuë & appartient neanmoins pri[…] palement à celuy qui la possede d'une maniere plus parfaite: com[…] me la Force à celuy qui souffre des choses tres-difficiles comme […] on l'a dōnée à Samson: la Temperance à qui sçait se conduire av[…] moderation dans les occasions des plus grands plaisirs comme […] dit de S. Louys: ainsi comme la Religion est une vertu qui no[…] fait dōner & rendre à Dieu le culte, le service, l'honneur & l'adora[…] tion qui luy est deuë, & que le Religieux donne en ce fait plus q[…] tout autre, comme je vais dire, il suit de là qu'il merite de porter le Nom de Religieux par dessus tous autres, qui font quelque chose pour le culte de Dieu, mais beaucoup moins cōsiderable que ce que fōt les Religieux. C'est donc à eux tres-particulierement que convient ce Nom, c'est à eux à qui Dieu l'a donné. *Dabo Eunuchis meis nomen sempiternū*, c'est un Nom plus illustre que tous les illustres noms de la terre, *A filijs & filiabus*. Bref c'est entre les nōs, les qualitez & les titres d'honneur que l'on donne aux Religieux un des plus glorieux. C'est ce que je m'en vay justifier facilement, quand ayant fait connoître, ce que c'est que Religion & que Religieux, ie feray voir que ces conditions de Religion & de Reli-

ceux conviennent parfaitement aux Religieux & plus qu'à tous autres.

QUOY QUE la Religion ſoit une vertu qui ait une grande etenduë, & quelle embraſſe en ſoy & qu'elle exerce tres-grand nombre d'actes pour l'honneur & le culte de Dieu, ſurquoy elle s'employe, je trouve neanmoins que je peux enfermer tous ces actes divers de cette vertu Religieuſe en deux principaux & generaux, auſquels tous les autres ſe peuvent facilement reduire, qui ſont s'arracher & ſe diviſer de tout pour ſe donner abſolument à Dieu en eſclavage, & ainſi être tout à luy, & ceſſer d'être ou mourir à tout pour uniquement vivre à Dieu. D'où ſuit que le Religieux par ſa Profeſſion & par ſa condition de vie, s'appliquant à ces deux choſes; à vivre & à mourir à Dieu, à n'être rien au monde, & à être tout à Dieu, à ſe retirer de tout être creé pour ſe donner tout à l'Eſtre Divin & increé; actes qui regardent le culte & le ſervice de Dieu: il ſuit dé-ja, dis-je, que le Religieux merite juſtement pluſque tout autre le nom qu'il porte, & que la plus glorieuſe qualité que porte le Religieux, c'eſt celle même de Religieux. C'eſt ce que je vay expoſer. I. POINT.

Un des plus beaux & des plus raviſſans actes du culte & du ſervice Religieux qu'on puiſſe jamais former pour honorer & pour reconnoître Dieu en qualité de Souverain Maître de l'Univers, c'eſt celuy que je vois avoir été preſeté à Dieu par le Roy Prophete en ſes élans & pieuſes élevations. Ce Saint tout extatique comme ravy dans un violent tranſport, s'écria unefois; *Quid enim mihi eſt*, dit-il, *in Cælo, & à te quid volui ſuper terram*? Examinons ce raviſſement.

I. Je parcours toute la terre habitable, & dans elle je ne trouve rien à quoy m'attacher: car je n'y trouve rien digne de mes amours: puiſque tout ce qui eſt au monde, *aut eſt concupiſcentia carnis, aut concupiſcentia oculorum, aut ſuperbia vitæ*: Or au jugement des Sages, il n'y a rien de tout cela qui ſoit capable d'être aimé ny deſiré. Vous y êtes auſſi, ô mon Dieu, car vous rempliſſez tout, mais pour vôtre égard & pour vôtre ſacrée Majeſté, je vous deſire & par effet je vous cheris: mais hors de vous je n'y recherche rien. *A te quid volui ſuper terram*? I.

II. Et dans le Ciel qu'y a-t-il? Il y a des Aſtres éclatans, il y a des Anges qui ſont des ſubſtances raiſonnables, ſpirituelles & immortelles: mais tout cela ne me revient point: Je ne ſuis point charmé par la beauté des corps celeſtes, car enfin ils ſont des eſtres inanimez; pour les Anges, ils ſont des intelligences ſpirituelles, II.

libres, sçavantes & immortelles: ils sont des estres creez & dement bornez. Je vous y découvre aussi, ô mon Dieu, p vous êtes specialement le Dieu du Ciel; & c'est aussi vers vo je soupire, mais, *quid à te est mihi in Cœlo?* Vous seul, ô mo D & rien plus.

III. III. Le Roy Chantre poursuit: & dit: *Defecit cor meum caro mea, dum spero in Deum meum;* Et j'ay tant d'attache à vo qu'en vôtre veuë tout me défaut. J'ay encore mon corps & cœur: mais je proteste qu'ils ne me sont de rien.

1. Ma chair me doit être en consideration, elle est une part mon tout, & elle est une portion de moy-même: Mais qua considere qu'elle butte, & qu'elle tend à m'arracher de vous, destine à la mort, *Defecit caro mea*: Je luy dis, Tu en mourras *stigo corpus meum, & in servitutem redigo*, comme ont fait S. J S. Benoist, S. François, & tant d'autres.

2. 2. *Et cor meum*. Et si mon cœur pense aussi à me vouloir en desunir d'avec Dieu, je ne luy feray pas meilleur party qu'à m corps, il en mourra aussi bien que luy. La Philosophie enseig que le cœur est le premier vivant, & le dernier mourant: *Cor mum vivens, & ultimum moriens*: Il en est de méme en la vie rituelle, l'amour propre, l'interest particulier, la propre volo la satisfaction de soy-méme sont en nous le premier vivant & dernier mourant. A peine sommes nous nais, si tôt nous sen que naist aussi l'amour propre, & il continuë à vivre & à regner nous: mais devenons nous sur l'âge, tout meurt en nous; la v nous manque, le sens de l'oüye s'émousse, les jambes nous d faillent: oüy encore une fois, les membres du corps sont à de éteints par les maladies, nos sens exterieurs par les mortificati bref nôtre vie même est en hazard, l'amour propre cependant nôtre propre interest vit encore en nous autant que jamais; *P mum vivens, ultimum moriens*. Mais dit l'Ame sainte parlant soy. Comme j'ay veu que cét Amour de moy-même me voul arracher de mon Dieu, *Defecit cor meum*; je luy ay donné la mo & je n'ay pas voulu le laisser davantage vivre. He! pourquoy to cela? Oyons nôtre Roy-Chantre qui conclud, *Deus cordis m* Parceque le Grand Dieu que je sers, c'est le Dieu de mon cœ le Dieu de mes amours, & le Dieu de qui en plein fief je relev *Pars mea Deus in æternum*. Voila un transport merveilleux, par le quel l'Ame sainte, mais sur tout l'Ame Religieuse, fait voir comment elle honore & comme elle sert son Dieu & son Seigneur, & comme elle professe qu'elle n'est & qu'elle ne veut être qu'à Dieu, & qu'elle veut étre à jamais détachée & separée de toute

creature ; qui est vrayment la fonction & l'employ des Religieux. Saint Augustin dans son Livre de la Cité de Dieu, lors qu'il explique le sacrifice d'Abraham rapporté au Genese, auquel ce Patriarche offrit une Vache, une Chevre, un Belier : & de plus une Tourterelle & une Colombe; avec cette circonstance, qu'immolant ces deux sortes d'animaux, les uns de la terre, & les autres de l'air, il mi-partit & coupa en deux les premiers : mais pour les seconds ils ne les divisa pas & les voulut offrir tous entiers comme ils étoient : Cét illustre Docteur Africain, dis-ie, interpretant mystiquement ce Sacrifice, & sous le nom des animaux de la terre entendant les hommes charnels, & du monde : & sous celuy des oiseaux les Ames Religieuses, dit fort à propos, que les personnes sensuelles attachées à leurs plaisirs, representees par les animaux de la terre, se divisent en plusieurs parts, selon les diverses choses qu'elles affectionnent, & comme dit S. Paul parlant de celuy qui est engagé dans le mariage, *& divisus est.* Il porte son cœur à son épouse, à ses enfans, à ses biens & à toutes les autres suites de sa condition de vie. Il en est de même des Mondains qui laissent aller leurs affections à mille & mille choses exterieures qu'ils cherissent. Mais les Religieux signifiez par les oiseaux apprivoisez, & qui ne nuisent à personne, soit qu'ils soient tourterelles, c'est à dire solitaires, sequestrez de la conversation des hommes : soit qu'ils soiens des Pigeons ou des Colombes, c'est à dire, personnes qui traitent & qui communiquent avec les uns & les autres : ces Religieux, dis-je, ne sont jamais divisez, ny leurs cœurs partagez : ils sont tout à Dieu, unis en tout à Dieu, allant à Dieu avec une sincerité d'affection, & le servant avec une pureté d'intention en qualité de ses serviteurs, de ses sujets, mais même de ses esclaves, qui est le genre de la soûmission la plus humiliante, la plus abjecte & la plus basse de toutes, & laquelle cependant ny le Prophete-Roy, ny les Apôtres, ny MARIE, ny JESUS même le premier de tous les hommes, & le Maître de tous les hommes, n'ont pas dedaigné de porter à l'égard de Dieu le grand Maître de toutes choses.

Gen. 15.

D. Aug. 16. de Civit. c. 24.

1. Cor. 7.

Je sçais bien que cette qualité de serviteur ou d'esclave de N S. a d'abord quelque chose de rebutãt & d'humiliant. Oüy; mais c'est le genre de servitude qui se retrouve dans les hõmes par l'occasiõ du peché : car il n'y a point de plus infame servitude que celle du peché, *qui facit peccatum servus est peccati.* Oüy; mais c'est la qualité d'esclave laquelle suit du peché. Car il faut sçavoir qu'il y a deux facheuses servitudes ou esclavages infames sur la terre, & lesquels a fait le peché. Le premiere esclave c'est le pecheur, car qui fait le

peché en est l'esclave dit l'Apôtre, *qui facit peccatum servus ... cati*, & il n'y a pire esclave que l'homme, fust il Roy, qui ... est engagé dans les vices, & cette espece d'esclavage est ... Mais outre celuy-là il y en a encore un autre qui est na... physique, qui est pourtant provenu du precedent, & sa ... a été le peché du premier Pere : & par cette servitude la nat... été renversée, car comme elle nous a fait tous libres, elle ... maintenant beaucoup d'entre les hommes qui sont faits serf... l'état est d'etre non à soy, ce qui est étre libre, mais à autr... serfs ou esclaves, comme tels, sont tellement à leurs maîtres q... ne font rien que pour eux: *Quicquid acquirit servus Domino ... rit*; Ils cultivent la terre & n'en receuillent pas les fruits, il... tent les vignes, & n'en boivent pas le vin, ils souffrent beau... de peines, & un autre en goûte le plaisir : ils ne sont point ap... lez comme les femmes à la cõmunauté du bien, ils ne sont p... admis à l'heritage comme les enfans, & par un malheur qui s... ble violer toutes les loix de la nature, ils ne disposent ny de l... travaux ny de leurs personnes. Or ces sortes de servitudes s... miserables, sont fâcheuses, sont infames, & ce sont des esclava... fâcheux & importun. Il y a encore celle de ceux qui dépende... de leurs Maîtres en leurs biens, en leur honneur, en leur trava... en leur guain, en leurs corps, & en leur vie, pour être pare... changez, vendus, donnez & tuez à discretion. On est misera... quand on est ainsi captif. Mais la servitude est auguste, noble, & il... lustre en laquelle le Maître est N. S. car là les esclaves sont l... hommes justes & devots & leurs sujettions sont égales aux prece... dentes, à l'égard de N S. comme leur Maître, car ils sont obl... gez, d'être tout à luy, de n'être & de ne vivre que pour luy, ... tout faire & tout souffrir pour luy, de n'agir que par luy & par sõ mouvemẽt, avec cette difference toutefois du precedẽt esclavage, que, tout s'y fait, tout s'y execute par amour, par choix, par volonté, avec satisfaction de cœur : Tous les esclaves, dit S. Augustin, servent bien à leurs Maîtres, mais en murmurant. *Omnis servitus amaritud ne plena est; omnes obligati conditione serviunt & murmurant*: Mais en cette servitude par laquelle les Ames Religieuses sont esclaves de Dieu, & sont toutes à Dieu, il n'y a point de plaintes, ny de murmures de leur part, de la rigueur de leur Maître, ny de la misere de leur condition, & s'ils témoignent quelque peine c'est de n'être pas entierement assujettis à Jesus-Christ; & s'ils forment quelques desirs, c'est de se voir dans une heureuse impuissance de rompre leurs chaînes, & d'être si fortement attachez à leur Maître, que comme S. Paul ils puissent

D. Aug.

donne: le deffy à toutes les creatures & leur dire avec ce grand Apôtre, qu'elles ne peuvent les separer de leur Divin Maître & de leur tout. O quelle illustre servitude que celle-là, & qui est plûtôt une aimable & une veritable liberté ! Ce fut ce que répondit un jour sainte Agathe au Preteur de Sicile Quintilian, lequel luy réprochant la Foy & la vie Chrêtienne dont elle faisoit profession, qu'il disoit étre un infame & horrible servitude, elle luy dit genereusement : que l'humilité & la servitude Chrêtienne étoit bien autrement excellente que toutes les grandeurs, les puissances & les richesses de la terre: *Multo præstantior est Christiana humilitas regum opibus ac superbia.*

Or c'est-là proprement ce qui convient aux Ames Religieuses, c'est-là en quoy elles sont Religieuses, de se détacher de tout, pour être tout à Dieu, & de se donner à luy en esclaves perpetuelles. Car en prononçant leurs Vœux, que font-elles autre chose que de se donner à Dieu, corps, Ame, cœur, volonté, pieds, mains, & jusqu'à la vie même, disant à Dieu en termes du Prophete; *Dei sum, Dei sum*; Tout ce qui est de moy & à moy n'est plus à moy, mais tout est à Dieu, *Dei sum*?

Mais le tout, ô Ames Religieuses, n'est pas de le dire & de le prononcer : mais le tout est de l'executer, & d'être veritablement tout à Dieu, comme vôtre nom & vôtre Profession de Religieuses vous y oblige. Et que chacune fasse reflexion sur soy, si par effet elle est telle en ce fait comme elle l'a promis, & comme elle s'y sent être obligée. Mais en cette recherche n'y en aura-t il point quelqu'une qui ne soit point toute à Dieu, ou qui se trouve peu ou beaucoup à soy-méme, à sa propre volonté, à ses appetits, à son corps, à ses sens, à ses commoditez, à ses biens, à son or & argent, à son honneur, à ses amis & confidens, & qui ait du respect humain, & qui n'aille quelquefois ailleurs qu'à Dieu, & partant quoy qu'elle se vante d'être esclave de Dieu, qui pourtant ne soit pas toute à Dieu? Estre telle, ce seroit une abomination horrible : comme au contraire, ô Ames Saintes, étant toutes à Dieu de paroles & d'œuvres, de cœur & d'esprit, Dieu sera tout à vous toutes, selon le mot de S. Cyprien; *Esto tu Dei, & Deus erit tui*; Soyez à Dieu, & Dieu sera à vous.

D. Cypr. Serm. de Ascensione.

II POINT.

LA seconde chose à laquelle le Religieux en cette qualité & pour rẽdre le culte & le service qu'il doit à Dieu est obligé de travailler, c'est à mourir à soy-même, pour vivre à Dieu, comme nous le venons de voir incontinent, se détacher de tout pour se donner & être tout à Dieu. Mourir à soy-même, au langage

des spirituels, c'est mourir à ses passions, aux desirs d[...] honneurs, des plaisirs, des richesses: c'est mourir à l'amo[...] glé, des parens, des amis, des compagnies, des diverti[...] des jeux, des passe-temps: c'est mourir generalement à tout ce[...] la nature corrompuë affectionne, recherche & possede avec [...]tisfaction, ce qui s'appelle une mort mystique: de laquelle [...] quicōque est frappé il n'est nō plus ébranlé ny émeu de toutes [...] choses, que l'est un corps mort quand on l'approche des v[...] des saveurs, des odeurs, des melodies, & autres objets agr[...] aux sens; car l'un est mort mystiquement à soy-méme, & a[...] Passions, comme l'autre l'est reellement à la vie naturelle & à sens.

Or de cét exercice & de cét ouvrage de mort mystique; je [...] dire trois choses. C'est qu'il honore infiniment Dieu; qu'i[...] laborieux pour les hōmes; & tel qu'il soit il est le propre & le[...]ritable employ des Religieux.

Travailler à se faire mourir soy-même en un sens spirituel & s'étudier à égorger ses passions, c'est rendre à Dieu un grand h[...]neur, & c'est luy presenter un sacrifice & luy immoler des host[...] qui luy sont fort agreables. Le Roy Prophete avoit dit autrefo[...] que ny la mort, ny l'Enfer, ne luy rendroient aucun honneu[...] *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te.* Je tro[...]ve ces paroles un peu étranges, car si nous parlons de l'Enfer, ce lieu même dans les blasphémes des damnez, semble loüer Dieu & prêcher hautement les grandeurs de sa Justice. Mais enco[...] passe que l'Enfer ne louë point Dieu: car en effet à propreme[...] parler il ne le benit pas; mais le saint Roy adjoûte, *neque mors*, [...] mort aussi ne loüera point nôtre Dieu & Seigneur, à quoy je peine à souscrire, si ce n'est qu'il parle de la mort considerée dans les temps du Vieil Testament ou de quelque genre de mort q[...] nous soit inconnuë; car la mort absolument benit Dieu en sa façon. Pour quoy concevoir, disons qu'il y a deux sortes de morts, l'une par laquelle l'homme meurt par le Martyre, lors que les tyr[...] condamnent à mourir ceux qui confessent le nom de Dieu hardi[...]ment sans craindre leurs supplices: Or ce genre de mort constam[...]ment & évidément honore Dieu, & Dieu est bien honoré & ma[...]gnifié par la mort des Martyrs. Mais il y a encore un genre de mort, & c'est celle de qui ie parle icy, par laquelle l'homme meurt à soy, à ses convoitises, à ses sens, à tout, pour ne pouvo[...] plus vivre qu'à Dieu: & c'est par ce genre de mort que ie dis pre[...]sentement que Dieu est honoré, loüé & adoré.

Que si cette mort est honorable à Dieu, sans doute elle l'est pour

les

mnies, car enfin pour en venir là que l'Ame dompte ses pas- reprime, retienne & bride les mouvemens de ses appetits, faire des violences étrangeres sur soy, & faire mourir, & aneantir sa nature.

Mais enfin representez-vous cette mystique mort, telle que la voudrez, telle qu'elle soit, elle est la propre occupation Religieux; & l'Ame consacrée à Dieu par la Religion, doit rir de cette sainte mort & mourir à tout. La maniere ou les monies avec lesquelles l'Eglise reçoit dans les Maisons Reli- es, ceux qui demandent à y être admis fait voir cela manife- ment; car en cette solemnelle action on ne parle que de mort, ne voit que des representations de mort; & il semble que ce ne pompe funebre, & un enterrement d'un corps qu'on y ail- ure: on y assemble des Prêtres, on y allume des cierges dans le Cœur, on y étend un drap mortuaire, on y apporte de l'encens, de l'Eau-benîte, on introduit dans le Chœur la personne qui de- ande à être receuë à professer cette maniere de vie, on chante ur elle, elle se couche toute platte cõme morte, on luy met le drap mortuaire sur son corps on recite quelques prieres propres pour es morts, & on jette sur elle quelqũes goutes d'Eau-benîte: & ne resteroit plus que de dire sur elle le *Requiescat in pace*, pour complir toute entiere sur une vivante, comme sur une morte, ceremonie de mort. Mais cela se fait ainsi pour faire entendre que cette personne quoy que vivante de corps, en un sens spiri- tuel elle est morte, étant morte à soy-même, c'est à dire à ses pas- sions & à ses convoitises: c'est l'esprit de la Religion. Celebre & fort remarquable, est la maniere selon laquelle est mort le Bien- heureux Evêque de Ravenne Saint Severe, dont la Fête se solem- nise en l'Eglise, le premier jour de Fevrier. Ce Saint Pontife ayãt eu revelation de sa mort le jour même qu'il devoit mourir, il des- cendit de sa chambre, vint à l'Eglise, celebra la Messe, fit un ser- mon à son peuple, luy donna sa Benediction solemnelle: & puis tout vivant encore qu'il étoit, il se coula luy-même dans son se- pulchre dans lequel dé-ja reposoient les corps de sa femme & de sa fille, & se plaçant entre elles deux, disant adieu, à tout le monde, il fit metrre sur son Tombeau la pierre qui le devoit fer- mer, & ainsi de cette maniere il mourut au Seigneur, suppliant tous les assistans de prier Dieu pour luy. En voyant la ceremonie d'une Profession Religieuse, il me semble voir le même; car je me represente que la personne qui se va donner à Dieu pour executer cette action, se leve le matin en cette veuë, descend au Chœur de l'Eglise, y assiste à la Messe, y reçoit son Createur comme

pour viatique, & quoy que pleine de vie du corps elle se à mourir, oüy de cette mort spirituelle par laquelle elle va rir à toutes les choses exterieures,& fait état de se consigner cette Maison de Religion, comme dans un Sepulchre, sel l'appelle Saint Basile; *Cella Dominicæ sepulturæ propemodum æm.* & regardant encore une fois le monde & le siecle luy prono face en lisant ses Vœux un adieu solemnel, prenant congé & luy dit, Allez ô monde, allez, allez, parens, amis, libert chesses; je vay mourir à vous tous, & me consigner pour dans la Religion comme dans une fosse qui m'enfermera pou mais; ô voila qui est fait & passé, je meurs au monde, je n'y plus vivre, je l'abandonne, je le quitte, & je n'ay plus de bes rien, sinõ que me tenãt tous pour morte vous me jettiez de l'E benîte cõme sur une personne morte,&que vous disiez pou *Requiescat in pace.* Voila-t-il pas des obseques? Et ainsi en ve par cette ceremonie de mort en la Profession Religieuse, on que dans la Profession Religieuse l'Ame qui la fait, meurt tuellement.

C'est ce qui se doit entẽdre& ce qui se doit en même temps exe cuter en la Profession Religieuse. Vôtre ceremonie de mort, Religieux, dans l'acte de vôtre Profession Religieuse, vous sig que spirituellement vous devez mourir en vous donnant à Dieu vivre dans un Cloître comme dans un sepulchre lieu de mor être mort par effet à vous méme & à vos passions, à vos vic He bien faites reflexion sur ce que vous êtes. Estes-vous morte Ames Religieuses ! de ce genre de mort, ou si vous vous sen encore vivantes en vos affections concupiscibles & appetitives y a-t-il encore dans vous du feu, de l'ardeur, de la convoit des biens, des richesses, de l'envie, de la volupté, de la colere de la brutalité, de la gourmandise? Car si vous sentez quelq chose de cela, vous n'êtes pas encore mortes, mais plûtôt vous v la pleine de vie, parceque l'hõme vieil vit encore en vous, *extra di ciplinã estis.* Vous voila hors l'état de Profession qui vous requi mortes, & vous voila vivantes. Le trait d'Absalon est icy bien a propos. Ce jeune Prince fuyant passant à cheval par dess un chêne, fut pris par les cheveux aux branches de cét arbre, & son cheval ayant avancé laissa le Prince suspendu : ce q donna lieu à Joab son ennemy d'exercer cõtre luy sa vangeance, ce qu'il fit par effet, il luy porta trois coups de lance : & le per

2. Reg. 18. ça dans le cœur : *Tulit Ioab tres lanceas in manu sua, & infixit eas in corde Absalom* : Mais tout percé qu'il êtoit, il n'en mourut pas à l'instant, on vit encore son cœur palpiter attaché à ce chêne

& alors vinrent des gens de Joab qui l'acheverent de tuër. *Cumque adhuc palpitaret hærens in quercu convenerunt decem juvenes armigeri Joab, & percutientes interfecerunt eum.* Cela me semble être l'image de quelques Religieux, qui quoy qu'ils ayent receu trois coups de lances dans le cœur, c'est à dire qu'ils ayent prononcé les trois vœux qui étoient comme trois dards qui devoient tuer & faire mourir dans eux l'amour propre, cependant on leur voit encore palpiter le cœur, ils ne sont pas encore tuez, il y a encore des passions qui vivent, l'ouvrage de mort n'est que commencé, il faut encore passer outre pour achever de tuer cét amour propre, & cét homme sensuel. Caïphe prononça autrefois une Sentence de mort bien etrange & horriblement criminelle contre JESUS N. S. & dit, *Expedit ut unus homo moriatur pro populo, ne tota gens peccat*, il le faut faire mourir, pour par sa mort épargner la vie de tout le peuple ; car c'est un seducteur & un revolté qui trouble l'état : qu'il meure *moriatur.* C'est une Sentence injustement prononcée contre N.S. mais dit S. Bernard, elle sera justement fulminée contre l'homme sensuel, l'homme brutal, le vieil-homme, l'amour propre, c'est celuy qu'il faut tuer tout à fait, *Expedit ut unus homo moriatur.* C'est un coup qui est bien difficile de tuer parfaitement cét amour propre, qui quoy que blessé, souvent encore il respire. Que si, ô Ame Religieuse, vous sentez que vôtre cœur quoy que frappé des trois fleches des Vœux, palpite encore, & que ses passions quoy que persecutées, quoy que poursuivies à mort, vivent encore : cette mort à tout & à ses sens, étant tres-difficile à executer, dites à Dieu que ce soit luy-même s'il luy plaist qui fasse ce coup : faites luy la même demande que Moyse qui souhaita de luy, qu'il le fist mourir. *Obsecro Domine ut interficias me* : Ha Seigneur, donnez moy le coup de grace, Tuez-moy de vôtre propre main, faites-moy mourir entierement à moy-même : ou comme Saül dit à son page, *Sta super me & interfice me.* Tuë moy dans le malheur & l'état miserable auquel presentement je me vois reduit. Dites, ô Ame Religieuse, comme fit l'Apôtre & entrez dans son même sentiment, & prenez-le comme vôtre devise, *Mihi mori lucrum*, c'est mon guain & mon bien que mourir, & n'être plus ce que j'ay été.

Cette mort à vous méme fera un effet étrange & merveilleux : c'est qu'elle enfantera la vie. *Mortui estis & vita vestra, &c.*

QUE LE RELIGIEUX EST SOLDA de Nôtre Seigneur.

ENTRETIEN NEUFIE'ME.

Labora sicut bonus miles Christi Iesu. 2. TIMOTH. 2.

Souffrez constamment toutes les peines comme un bon S... de JESUS-CHRIST.

IX. ENTRETIEN

TOUS les hommes de l'Univers, nul exceptée sont Soldats sur la terre, & leur vie est une vraye milice... soit un jour le Patriarche Job: *Militia est vita hom... super terram.*

1. 1. Plus specialement sont Soldats sur la terre les hommes Ch... tiens: la ceremonie avec laquelle les Juifs qui se convertissoie... la Foy Chrêtienne, y étoiét receus en la naissance de l'Eglise, ... manifeste cette verité. Car ces gens là s'approchant du Baptêm... apres la solemnelle renonciation aux pompes de Satan, il leur ... toit ordonné se tournant du côté de l'Orient, de remuer les b... & les mains, comme s'ils faisoient des armes & comme s'ils com... battoient contre quelqu'un; pour leur marquer que prenant ... Baptême & entreprenant la profession Chrétienne ils s'engago... dans une milice spirituelle: comme il arriva à nôtre Maître q... apres avoir été baptisé fut tout aussi-tôt conduit par le S. Espr... pour éprouver les combats contre Satan. *Tunc ductus est* JESUS ... *spiritu in desertum, ut tentaretur à Diabolo.*

2. 2. Et encore plus particulierement sont Soldats de N. S. ceu... qui sont dediez à Dieu par la reception des Saints Ordres: car telles personnes sont appellées; absolument des Soldats; *Milite...*

2. Tim. 2. L'Apôtre S. Paul parle de la sorte à son Timothée. *Nemo militans Deo implicat se negotijs secularibus*; Nul Soldat ou nul combatant c'est à dire, nul Prêtre ou Clerc, ou homme du Clergé qui est Ecclesiastique, qui sert à Dieu, ne se doit engager dãs des affaires temporelles. Et S. Augustin appelle la Clericature une milice spirituelle, *Militiam Clericalem*, & en particulier Ennodius appele

D. Aug. Ep. 76 un Diacre, *Militem Altaris*, Soldat qui défend l'Autel. Ce qui avoit fait dire à Tertulien parlant de soy comme Prêtre: Nous sommes Soldats & d'un plus haut alloy & d'un plus celebre de-

c'est que nous le ſommes d'un plus illuſtre Capitaine qui eſt JESUS CHRIST. *Nos milites ſumus, eo quidem majoris diſciplinæ quo tanti Imperatoris.* Laquelle milice j'appellerois volontiers avec S. Leon. *Innocentem militiam*, une innocente milice. Ce qui a été figuré dans l'Egliſe du Vieil Teſtament, dans laquelle les Levites & les Prêtres campoient devant l'Arche comme Soldats: & les Grands Prêtres marquoient cela figurativement dans leurs vêtemens pleins de Myſteres, ſur la partie des deux épaules deſquels il y avoit des boucliers d'or repreſentez, pour marquer, dit S. Gregoire de Nyſſe, qu'il leur faloit combatre à droite & à gauche & de toutes parts, *à dextris & à ſeneſtris bellum eſt.* — *Tertul. Exhort. ad Caſtitatem.* — *D. Leo Ep. 9.* — *D. Greg. Nyſſ. de vita Moſis.*

3. Mais enfin & autant ou plus que tous les autres, les ſaintes Religieuſes portent le nom & poſſedent la qualité de Soldats & Guerrieres de Dieu. 3.

I. Oüy, les ſaintes & devotes Religieuſes portent ce beau titre d'honneur de Soldats & de valeureuſes Guerrieres de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, & cela a été ſignifié par les femmes qui étoient logées dans le Temple de Salomon, qui étoient appellées Soldats, car le livre de l'Exode dit que dans ce Temple il y avoit un grand baſſin d'airain qui êtoit orné des miroirs des femmes qui faiſoient ſentinelle aux portes du Tabernacle, *quæ excubabant in oſtio tabernaculi.* Or faire ſentinelle, *Excubare*, c'eſt une parole militaire & qui regarde la guerre: & le mot Hebreu auſſi comme plus ſignificatif marque cela, car il porte *de ſpeculis mulierum militantium in oſtio tabernaculi.* I.

Or ſi les Religieuſes ont le nom de Soldats, & portent la qualité de Guerrieres de Dieu, c'eſt pour ſignifier que comme le Soldat n'eſt que pour combattre, auſſi un des emplois de la vie Religieuſe eſt de combattre valeureuſement, ſelon ce que dit le Sage parlant à elle: *Fili mi accedens ad ſervitutem Dei, præpara animam tuam ad tentationem.*

II. Mais puiſque les Religieuſes portent le nom & la qualités de Soldat & de Guerrieres, il faut qu'elles faſſent les fonctions propres de cette qualité & qu'elles ſoient d'effet auſſi bien que de nom, des Guerrieres de Dieu. Et pour apprendre quelles ſont les choſes qu'elles ont à faire & à ſouffrir en cette qualité dans leurs Guerres Spirituelles; voyons-le par la comparaiſon de ce que font & ſouffrent les Soldats dans leurs combats temporels, qui ſont purement corporels. II.

Quelle eſt la nature, l'eſprit & la police du Soldat dans les Guerres?

1. Le Soldat eſt un homme qui a des ennemis à entreprendre 1.

2. & à soûtenir: il faut attaquer, il faut se deffendre.

Titus-Livius. 2. Le Soldat pour les combats il faut qu'il soit armé, & n... dat sans armes. C'est un corps sans ame. Tite-Live disc... faloit que le Soldat fust tout armé: *Arma, membra militis esse d...* Autant de membres doivent être à un Soldat autant d'armes... se défendre.

3. 3. Le Soldat muny d'armes se décharge d'ailleurs d'hab... de hardes, comme aussi de chevelure, tant pour être plus leg... que pour ne point donner de prise sur luy à son ennemy... ainsi que S. Isidore de Damiete décrit des Soldats & des Lutte... combatans, *ejectis vestibus & detonsa coma ad certamen ibant.*

Isid. Pelus. l. 2. Ep. 161.

4. 4. Le Soldat est un homme qui par la nature & par l'emploi... sa condition a beaucoup à souffrir: & qui ne sçait à quelles sor... de maux ne sont point exposez les Soldats? Ils ont faim, so... froid, chaud, ils sont mal couverts, mal couchez, mal nour... frappez, blessez, couverts de sueur, de playes, & de sang, & à t... momens dans le conflict au danger de la vie.

5. 5. Que s'il est si heureux que par fortune ou par vaillance il s... te du combat sain & sauf & sans avoir receu aucune blessure, com... me il se remarque de David, lequel s'étant trouvé en tant de c... bats & de hasards, cependant on dit de luy qu'il n'a jamais rece... aucune blessure, ny fletrissure en son corps, il est digne pour lo... de loüanges & de loz immortels.

C'est là l'image & l'idée de ce que vous devez être en la Re... gion, ô Ames dédiées à Dieu, en la qualité que vous y êtes d... Guerrieres de Dieu.

1. 1. Et en premier lieu en cette Milice spirituelle de la vie Rel... gieuse, on n'est jamais sans ennemis: le Chananean, le Jebuse... & l'Eveen ennemis cruels ne vous manqueront pas, non p... qu'au peuple de Dieu allant en la terre promise: & vous en éprou... verez tous les jours de toutes les manieres: vous avez le monde la chair, & le Diable, qu'il faut tantôt attaquer & tantôt soûte... nir.

2. 2. Il faut toûjours être armées & faire arme de tout, pour rési... ster & pour nuire à ses ennemis: les fortes armes sont l'aumône spirituelle ou corporelle, le jeûne, l'oraison, & par dessus tout la confiance en Dieu. *Fratres sobrij estote & vigilate, quia adversarius vester Diabolus, tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret.* Les Demons nos ennemis jurez comme Lions irritez, rugissent contre nous, il leur faut resister, *cui resistit fortes in fide, id est confidentia.* Il faut mettre sa force en la confiance de Dieu.

Petri.

3. 3. Pour être en ces combats plus prompts, plus adroits, & no...

donner point de prise contre soy à ses ennemis par rien qui soit en nous, dont ils puissent prendre avantage contre nous, il y faut marcher nuds, c'est à dire, nous dépoüiller de tous soins, soucis & inquietudes des choses temporelles : & de toutes les commoditez de la terre pour le meuble, le vivre, & le vête-ment, n'avoir que le necessaire, quitter & abandonner le super-flu : cela est symbolisé dans les cheveux qu'on coupe, & les vête-mens qu'on ôte à la personne qui entre dans la Religion. Car l'at-tache qu'on a à tout cela donne une merveilleuse force à l'enne-my contre l'ame qu'il attaque. Aussi Job prest à combattre contre Satan, se jette nud sur son fumier : & se fait razer la teste, & en cet état le voila fort contre son ennemy, comme remarque Ori-gene, qui en sa loüange s'écrie, Ha le brave champion ! *Puguans contra Satanam sedit & totondit caput : ita expoliatus vicit* ; Il sur-monte par son dépoüillement de toutes choses.

4. J'adjoûte à tout cela que comme le Soldat n'est point un hô-me de delicatesse, mais de fatigue ; c'est aussi ce à quoy l'Ame Re-ligieuse se doit attendre, si elle porte dignemēt la qualité de guer-riere de N.S. c'est à dire, beaucoup souffrir : car il y a en ces cõbats spirituels à endurer en tout temps, & en toutes occasions. La Re-ligion est une école de mortification & une academie de souffran-ce : on y pâtit par necessité, je veux dire les maux de nature : on y souffre par état, c'est à dire les rigueurs de son état de vie, on y endure par choix, veu les mortifications que les Saintes Religieu-ses entreprennent par dessus celles de la nature, & de la Regle : JESUS en ses combats endura d'étranges tranchées, jusqu'à en suer sang & eau. 4.

5. Et si dans ces combats les Ames genereuses sont si vaillan-tes qu'elles sortent du milieu du conflict avec tant & de si forts ennemis, sans être blessées, ô qu'elles seront heureuses ! Il sera ju-ste qu'on leur chante l'epinicion, le motet de triomphe. *Victori pro lilijs.* 5.

Voila la nature du combat de l'homme spirituel ou de l'homme exposé aux attaques spirituelles. Au reste maintenant, comme parle l'Apôtre, *de cætero, de cætero*, au reste, apres cela, *confortami-ni in Domino* ; prenez courage vous tous ô hommes Religieux, qui par état êtes Soldats & de la condition à combattre, & cõme tels, *Confortamini*, prenez courage, encouragez-vous, car Dieu ne de-mande point de lâches en son armée : & si dans la Religion tous sont Soldats, comme ainsi il est, n'y ayant aucun en Religion qui ne soit Soldat, il ne faut pas qu'il y en ait aucun qui ne se mu-nisse premierement de courage, car le courage est la premiere ar-

mure : *accipite armaturam Dei*, prenez toute l'armure ou tout l'équipage militaire de N. S. sans y rien oublier, & tout n'est trop ; car dit l'Apôtre, nous avons sur les bras & contre nous étranges armées, & étrangement soulevées contre nous : nous avons le monde ligué contre nous, la chair animée contre nous, tout cela fait un gros d'armée opposé à nous. Mais quoy que tout cela amassé soit plusque trop pour nous terrasser ; cependant ce n'est encore rien que cela, ce n'est que l'avant-garde des troupes adversaires: *Non enim est nobis colluctatio tantum adv... carnē & sanguinem; sed adversus principes & potestates, adversus mu... rectores tenebrarum harum, contra spiritalia nequitiæ in cæle...* Dans le corps d'armée de nos adversaires & dans l'arriere-garde il y a encore des renforts horribles, des forces les plus adroites & des guerriers les plus rusez qui se puissent imaginer, *co... spiritalia nequitiæ in cælestibus*. Ce sont des Dragons, ce sont des Demons, ce sont des Diables en guerre, des foudres en guerre, ... diray plus que ce sont des Diables d'Enfer, mais déchaînez. Ha... moyen de parer à ses coups, bien loin de les défaire. *Propterea*, c'est pourquoy, conclud l'Apôtre, *Propterea*, dis-je, *accipite armatura... Dei, ut possitis resistere in die malo*. Revêtezvous de l'armure de Dieu contre les forces des armées des Demons: il ne faut pas de moindres armes que celles de Dieu, car toutes armes purement d'hommes ou de pur homme, ne seroient que des fêtus & des brins de paille. He quelles sont donc ces Armes de Dieu ou ces armes que Dieu nous fournit capables d'être opposées à celles du Demon, & de les fausser & briser toutes ? & en quel équipage faut-il se mettre, & comment faut-il marcher pour affronter tous ces ennemis. L'Apôtre nous dōne instruction de tout cela, & nous va fournir une armure universelle, & nous armer de pied en cap. *State succincti lumbos vestros*, Allant contre tous vos ennemis, la chair, le monde & le Diable, prenez sur vos reins quelque ceinture rude qui mortifie sa chair, *Induite loricam justitiæ*, pour un corps de cuirasse revétez-vous de la Justice: *Calceati pedes in preparationem Evangelij*, & au lieu de brodequins & de chaussures pour aller & marcher cōmodement, prenez & employez les maximes & les veritez Evangeliques : *In omnibus sumentes scutum fidei*, la Foy vous servira de bouclier, qui ne pourra jamais être faussé *Galeam salutis assumite*, pour casque servez-vous de l'esperance du salut, qui vous la pourroit faire jamais perdre? & à vos mains prenez le glaive de l'esprit. *Gladium spiritus, quod est Verbum Dei, per omnem orationem & obsecrationem*. Ce glaive sacré est la principale armure comme c'est le principal instrument dont les Soldats se

servent

servent aux combats. Car qu'est ce qu'un Soldat sans épée? C'est ... qu'un aveugle sans son bâton. Ame Religieuse, en qualité de Soldat de N. S. & de ses armées, çà munissez-vous pour aller au combat & aux alarmes qui sont si frequentes & quasi continuelles contre nos ennemis, munissez-vous, dis-je, de toutes ces armures susdites, mais faites attention à cette derniere armure, qui est l'épée.

En tous vos combats spirituels & vos tentations dont on sent ... les attaques outre la mortification du corps, outre la charité du cœur, que S. Augustin souvent appelle Justice; *Charitas perfecta justitia est*, outre la haute estime des maximes Evangeliques, outre la Foy, outre l'Esperance du salut, outre tout cela dont vous aurez soin de vous munir, employez tres-specialement la derniere arme, comme la principale, qui est l'épée; *Assumite gladium spiritus quod est verbum Dei per omnem orationem & obsecrationem.* Et quelle arme est-ce que ce glaive d'esprit? D. Aug. l. de natura & gratia c. 70.

De plus, en vos peines prenez l'épée, *Assumite gladium spiritus*; c'est à dire l'Oraison; *per omnem orationem & obsecrationem*: allez à Dieu, implorez son secours, comme fit N. S. au Jardin des Olives où il se prosterna le visage contre terre & pria, *Procidit in faciem suam*; & avertit ses Apôtres de faire le méme; *Vigilate & orate, ne intretis in tentationem*: en sorte que S. Pierre pour ne l'avoir pas fait succomba à la tentation.

Enfin en vos tentations & combats, prenez le glaive de l'esprit. Ce glaive c'est la Croix: allez avec ce signe, cette arme poussée avec foy cótreSatan: vous le repousserez avec ce signe: vous le surmonterez, *In hoc signo vinces.* Jeremie apparut une fois avec Onias le grand Prêtre à Judas Machabée, cét insigne capitaine des armées du Peuple Juif, & il luy mit en main une épée d'or; *gladium aureum.* Il luy dit ensuite: Prens ce saint glaive qui est un present que je te fais de la part de Dieu, avec lequel tu surmonteras les ennemis du peuple d'Israël. *Accipe gladium sanctum munus à Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israël.* Tenez-vous dôc asseurez de la victoire quand vous employerez ce fort instrument de guerre qui est la Croix, avec laquelle Jesus le premier a combattu & surmonté toutes les puissances infernales: & comme nous avertit & nous instruit Saint Augustin; *Si vires tuæ sunt parvæ in pugnando, Christum invoca Salvatorem; Christum invoca adjutorem; & victoriam in terra & coronam in Cœlo præparabit*: Si nous nous sentons foibles, ayons recours à Nôtre Seigneur Jesus-Christ, par luy nous aurons & victoire & couronne: victoire en cette vie, & couronne en l'autre. *Amen.* 2. Machab. 15.

QUE LE RELIGIEUX EST EPOU[X] de Nôtre Seigneur.

ENTRETIEN DIXIE'ME.

Sponsabo te mihi in sempiternum. ISAIÆ 56.

Je vous prens pour mon épouse à jamais.

X. ENTRETIEN

LE second nom ou titre d'honneur que portent les P[er]sonnes Religieuses, c'est celuy d'Epouses de N[ôtre] Seigneur.

I. Et c'est en verité une haute grace que d'être [a]pellées à la haute gracedes nopces & des alliances de N. S. & d'[ê]tre faites ses Epouses. Dieu de toutes parts & de toutes co[ndi]tions de personnes se cherche & veut avoir des Epouses. & [à] cét effet il envoye par tout ses Prophetes, ses Predicateurs, ses A[pô]pôtres & ses hommes Apostoliques, comme d'autres Eliaze[rs] pour se procurer des personnes avec qui il puisse contracter m[a]riage. *Sapientia foris prædicat, in plateis dat vocem suam, in capite t[ur]barum clamitat, in foribus portarum urbis profert verba sua.* Et il f[ait] crier par tout, aux champs, à la ville, parmy les grands & les pe[]tits, s'il y a quelqu'un qui ait ses semences agreables. Et com[me] ce Verbe sacré, & cette Sagesse increée croit que peut-être perso[n]ne ne s'avance à ses alliances, parcequ'il n'est pas bien connu, & qu'il n'est pas visible des yeux du corps, qu'on ne traite point & qu'on ne communique point avec luy, il se resolut de se faire hô[m]me, pour par ce moyen se rendre semblable à eux, & par cette re[s]semblance gagner plus efficacement leurs affections. C'est com[]me parle S. Augustin; *Vt familiarius diligeretur ab homine Deus, in similitudinem hominis apparuit*; & dans l'habit & les apparences humaines, il s'est mis en toutes les postures imaginables, pour fle[]chir & abattre les cœurs des hommes, & les disposer à ses allian[]ces. Il employe à cela toutes les passions les plus violentes des hommes, pour se les gagner à soy. Il court en ses poursuites jus[]qu'à se lasser & fatiguer, *fatigatus ex itinere*: il s'en altere, *sitio*: il devient triste & angoissé, *cœpit pavere & tædere*: il en a l'esprit traversé & tout inquité, *intremuit spiritu & turbavit semetipsum* il tombe quelquesfois en pâmoison, *factum est cor meum tanquam cera liquescens*: & trouvant une occasion opportune d'ouvrir son

Proverb. 1.

D. August. in Man. c. 36.

cœur à quelqu un, il prie, il promet, il use de caresses saintes, ... Aime moy comme je t'aime, & donne-moy ton cœur: ... *præbe mihi cor tuum*: Quelquesfois il employe les reproches, & luy demandant ce qu'elle a à le luy refuser, il luy dit: Que trouvez vous en moy de rebutant? au contraire tout vous y devroit attirer, *quid invenerunt in me Patres vestri?* car je possede tout ce qui est capable de gagner à soy les cœurs, fussent-ils les plus durs, les plus felons, & les plus sauvages; j'ay de l'amour, & l'amour engendre l'amour: j'ay la beauté & la bonté, & elles sont charmantes; j'ay la sagesse, tout le monde en est amoureux; j'ay les richesses, & chacun court aprés. Il adjouste à tout cela, & dit à l'ame qu'il appelle à ses alliances, que ce mariage spirituel luy sera à luy plus desavantageux, & à elle tout-à-fait utile & profitable. Voilà les recherches amoureuses que Dieu fait des Ames, recherches fortes & pressantes, & cependant ô qu'il reçoit de rebuts par tout, & presque de tous! Ha que de dureté dans les cœurs des hommes! & apres qu'ils ont sceu, & qu'ils ont entendu les poursuites que ce Dieu fait d'eux, & que d'ailleurs ils sont convaincus de ses perfections; comment peuvent-ils negliger, mépriser, & mesme refuser ces honorables alliances? Lors qu'on apporta au Roy Loüis XI. le portrait de l'Infante Jeanne Princesse de Portugal, qu'il demandoit à femme, Charles son Dauphin, aussi-tost qu'il fut déployé, se jetta à deux genoux, adorant l'infinie Majesté de Dieu qui avoit tant honoré ses jours que d'y faire naistre une si parfaite image de sa souveraine beauté, & de la reserver pour entrer dans sa famille, & répondit: O qu'elle est agreable, ô qu'elle m'est agreable! N'est-ce pas ce que devroient faire tous les hommes de l'Univers, qui se voyant recherchez par Nostre Seigneur en alliance spirituelle, apres l'exposition qu'on leur fait des excellences, des avantages & des perfections de cette alliance & de cet époux, devroient se jetter à deux genoux devant cette Sagesse incarnée, & remercier Dieu mille fois de la grace de l'offre de sa personne en qualité d'époux, & dire du meilleur de leurs cœurs, O que cet époux, ô que cette Alliance m'est agreable.

Voilà ce que les autres hõmes rebutant, les personnes Religieuses acceptent; ce qui fait qu'elles deviennent épouses sacrées de N. S. car la personne qui se consacre à Dieu par les vœux de Religiõ, du moment qu'elle est excitée & poussée interieurement par le S. Esprit à cela, elle entre en l'alliance étroite de N. S. & devient son épouse, la voila honorée de cét illustre nom, & élevée à ce haut titre d'honneur: *Dabo Eunuchis meis in domo mea locum & nomen* *Isaie 16.*

melius à filiis & filiabus; & Dieu les accepte en sa maison les, leur disant: *Sponsabo te mihi in sempiternum*; Je vous p mon épouse à jamais. Jusques-là que quelquefois il a bie faire par une ceremonie exterieure cette sacrée & sainte al & se marier avec l'Ame devote & la sainte Religieuse, par dition d'un anneau dans le doigt, comme il a fait à sainte C ne Vierge d'Alexandrie & Martyre, & depuis elle encore a Agnes, laquelle S. Ambroise faisant parler luy fait dire *suo subarrhavit me Dominus, & tanquam sponsam decoravit me* Grace & faveur qui en verité comme j'ay dit, est inconce pour une Ame Religieuse, & qui releve bien sa condi son état de se pouvoir qualifier & d'être par effet Epouse de treSeigneur, & d'être, dis-je, dans son alliance par le sacréma & d'en porter les parures & les precieux habits: luy qui est le des Rois, & le Fils du Pere Eternel. Sur quoy s'écrie & ce q mire en soy S. Bernard, disant: *Filius unigenitus Dei Patris sus fit anima mea: O excessum inæstimabilem! O dignationem super nem dignationem!* Une Religieuse n'a rien en terre de quoy se joüir & de se glorifier plus que de cela. Ho je suis par ma Re Epouse de mon Seigneur, j'en porte les livrées: car l'habit R gieux est comme la pourpre royale & le manteau nuptiale precieux que les grandes hermines des Princesses du Sang, & Duchesses de la terre. En veuë de quoy l'Eglise dit: *Gaudeamus exultemus & demus gloriam Deo, quia venerunt nuptiæ Agni & ejus præparavit se; & datum est illi ut cooperiat se byssino splen te & candido.* Réjoüissons-nous, & donnons gloire à D aux nopces de l'Agneau, ausquelles nous voyons son Ep parée de ses habits de pompe, habits de Religion, sa robbe & manteau, quoy que de simple étoffe, étant plus precieux que brocatels & les broderies des Rois. Les Dames d'Athenes firent jour une assemblée pour faire monstre de leurs bagues & joyaux la femme de Phocion s'y trouva, & comme toutes les autres f re parade de leurs perles & pierreries, elle sortit de son sein le lettres de son mariage, avec Phocion & les déployant sans d mot, fit connoître que son plus riche joyau étoit d'avoir merité & d'être la digne femme d'un grand Capitaine: & par le jugeme de toute la compagnie, le papier monstré, l'emporta par dess toutes les bagues & les riches pierreries des autres. O Ames Re ligieuses, vrayes Epouses de N.S. que les Dames & les Damoi les du monde fassent parade tant qu'elles voudront de ce en quo elles excedent, qu'elles monstrent leurs enseignes de diamans leurs filets de perles, leurs chaînes d'or, laissez-les en glorifier

S. Bern. Serm. 7. in Cant.

quant à vous, vous n'avez qu'à tirer de vôtre doigt l'anneau que vôtre Epoux vous a donné quand il vous a receuës en son alliance, & vos lettres de mariage avec luy. Parez-vous de vôtre habit Religieux, & ne dites rien : cela parlera si haut qu'aucun n'osera nier que vôtre qualité d'Epouse de N. S. & ces appartenances, n'excedent incomparablement toutes les dignitez, qualitez, hõneurs & puissances temporelles des autres. Mais ne vous ventez, & ne vous glorifiez, & ne vous réjoüissez, & ne vous entretenez plus que de cela, & dites comme S. Bonaventure Docteur Seraphique ; Je ne veux point de JESUS comme Maître, mais je veux de luy comme Epoux : je ne veux point qu'il me parle, mais je veux qu'il me carresse, & qu'il me baise de sa bouche. *Nolo Iesum Magistrum, sed Sponsum: Nolo verba, sed osculetur me osculo oris sui.* *D. Bonav. l. 7. Itinerarii.*



QUE LE RELIGIEUX EST AMAN & aimé de NÔTRE SEIGNEUR.

ENTRETIEN ONZIE'ME.

QUI entre les beaux noms & les qualitez des A Religieuses en oublieroit l'Amour, il en omet une des plus illustres & des plus considerables. C qu'est-ce qui convient plus à ces Ames que l'Am J'entés l'Amour de l'objet, du sujet ou de l'être le plus tendrem aimant, & le plus souverainement aimable, qui est le grand Di la source & l'origine de tout amour. Car il y a en fait d'Am divin, un Amour divin actif, & un Amour divin passif; c'est a re un Amour par lequel Dieu aime la creature; & un am par lequel la Creature aime son Dieu; mais de plus un Amo fort & genereux, par lequel la creature fortement & genere sement aime son Dieu, & un Amour tendre & delicieux p lequel Dieu aime tendrement & delicieusement sa creat Or l'un & l'autre de ces Amours Divins conviennēt parfaitem aux Ames Religieuses, & les Religieuses Ames sont des su fort capables & susceptibles de ces deux sortes d'Amours, ce q fait qu'on peut dire d'elles, qu'elles sont les Amantes de Dieu, & qu'elles sont les aimées de Dieu, qu'elles sont aimées de Dieu tendrement & delicieusement, & qu'elles aiment Dieu fortem & genereusemēt. Aussi possedēt-elles ces deux beaux titres d'ho neur, ou ces deux belles qualitez que je joindray ensemble: l'u d'Amantes de Dieu, & l'autre d'Aimés de Dieu. Car par la pre miere le Religieux aime souverainement, & d'une maniere p parfaite le Dieu souverainement aimable: par la seconde le Re gieux est aimé d'Amour de suavité & de caresse, du Dieu delicieu sement aimant. En un mot j'exposeray au sujet de cette qual de la personne Religieuse d'être une divine amante, les actes d'A mour qu'il luy convient produire envers Dieu, & les actes d'A mour, que la bonté de Dieu fait paroistre & éclater envers les creatures.

I. POINT. LEs Theologiens Moraux traitant de l'Amour de Dieu no enseignent qu'il y a trois Loix, ou si vous voulez trois de grez d'Amour de Dieu, qui entre mille sont les plus consider bles, comme les plus propres à être exercez; qui sont aimer

Dieu par dessus toutes choses : aimer Dieu plus fortement que toutes choses : & aimer Dieu en faisant pour luy sans aucune mesure ny terme, plusque pour toute autre chose. Examinons plus fortement la nature & l'employ de ces trois loix ou pratiques d'Amour de Dieu.

La premiere Loy de l'Amour de Dieu, c'est qu'il faut aimer ce souverain Seigneur plus que toutes choses. L'huile surnage toutes les liqueurs, & s'éleve toûjours au dessus d'elles : Aussi l'Amour de Dieu doit étre au dessus de tout autre amour. Dieu commanda autrefois qu'on luy fist un thymiame ou encens pretieux, & il dit : *Talem compositionem non facietis in usus vestros, quia sanctum est Domino: Homo quicumque fecerit simile ut odore illius perfruatur, exterminabitur de populo suo:* Vous ferez un parfum composé de tels & tels ingrediens pour mon Temple, & vous vous donnerez bien de garde d'en faire un pareil pour vos usages domestiques, parce qu'il est saint au Seigneur : Et si vous étiez si hardis que d'en faire un sẽblable pour la recreation de vos sens, vous serez effacez du nombre de mon peuple. Le commandement de l'Amour de Dieu sur toutes choses, a je ne sçay quoy de pareil à cette ordonnance. L'amour de Dieu est un saint acte, & une oblation sacrée qui ne convient qu'à Dieu seul, cet amour est incommunicable à tout autre. La raison nous convainc de cette verité. Chaque chose doit estre aimée selon son merite & selon son prix : Dieu vaut plus que tons les biens, les proches, & plus que nous mêmes: il le faut donc aimer par dessus tout & par preference aux biens, aux amis, aux proches, & à nous-mêmes. Exod. 30.

1. Nous devons avoir plus d'affection à Dieu qu'à tous les biens de la terre, car Dieu est incomparablement au dessus de toutes les richesses & les grandeurs de la terre. 1.

2. Nous devons plus d'amour à Dieu qu'à tous les amis du monde, suivant cette sentence dorée : *Amy jusques aux Autels des Dieux.* 2.

3. Cét Amour de Dieu doit avoir la preference à tous les amours des proches, c'est à dire, des peres, meres, freres, sœurs & alliez. Entendez parler Dieu dans le livre du Deuteronome : *Si tibi voluerit persuadere pater tui, aut filius tuus, vel filia tua, sive uxor, quæ in sinu tuo est, clam dicens: Eamus ut serviamus diis alienis, quos ignoras tu & patres tui, non acquiescas ei, nec audias, nec parcat oculus tuus ut miserearis, & occultes eum : sed statim interficies : Sit primum manus tua super eum.* Si quelqu'un des vôtres, pere, ou mere, frere ou sœur, ou autre, vous sollicite d'aller servir des Dieux que vous ne connoissez pas, ne les écoutez pas, & n'acquies- 3. Deuteron. 13.

cez pas à leurs desirs: Mais sans avoir égard à ce qu'ils v[...] massacrez, & tuez les; je vous authorise de cela. Ha! où [...] aller, que pour conserver l'amitié de Dieu, nous avons [...] mandement d'être même les bourreaux de nos peres, de n[...] res, de nos freres & de tous nos proches, & de nous to[...] fureur contr'eux, s'ils nous vouloient faire faire quelque [...] contre la gloire de Dieu.

4. 4. Disons davantage, nous devons même plus d'amou[...] qu'à nôtre propre personne: & c'est ce que par effet ont p[...] les Martyrs, qui ont mieux aimé se voir tirer l'ame, la vie, [...] sang goutte à goutte, que de manquer à Dieu. Ho qu'il y en [...] dans le monde qui gardent cette conduite en leurs amours [...] *nummam quàm Deum facimus*: disoit celuy-là.

II. II. Mais ce n'est point assez à l'Amour de se porter à D[...] de cherir Dieu par preference à toutes les choses de l'U[...] cét amour veut engager les bons cœurs & les courages à se p[...] mesme vers Dieu, avec plus d'effort & avec plus de ferveur [...] non pas envers toutes les choses creées: & cét acte d'Amour [...] est plus relevé que le precedent.

Pour bien le comprendre, marquons s'il vous plaist, [...] selon la doctrine de l'Ecole, quand on dit qu'il faut aimer D[...] par dessus tout, cela se peut entendre en trois façons. 1. *Æstim[...] vè*. 2. *Intensivè Actualiter*. 3. *Intensivè actualiter, sed perfect[...]* Je m'explique.

1. 1. Aimer Dieu plus que toutes choses, *Æstimativè*, c'est [...] plus de cas de Dieu, & avoir plus grande estime de Dieu q[...] toutes les choses du monde: & être preparé en son cœur à pl[...] mourir que de l'offenser.

2. 2. Aimer Dieu plus que toutes choses, *Intensive actualiter*, c[...] non seulement estimer Dieu plus que tout, mais s'employer a[...] plus d'activité aux choses de l'amour de Dieu, & de son servi[...] que non pas à celles qui regardent l'amour & le service de la c[...] ture, de nos amis & de nos proches: être plus touché, plus a[...] gé, plus triste & plus épleuré pour la perte de la grace de D[...] que de la perte de nos biens, ou de la mort de quelqu'un de [...] proches.

3. 3. Aimer Dieu plus que toutes choses, *Intensivè & perfecti[...]* c'est non seulement estimer Dieu plus que toutes choses; [...] seulement se porter à Dieu avec plus d'effort & de ferveur q[...] toute chose: mais c'est faire des actes d'amour toûjours & [...] cesse, ny interruption, & sans en être arrêté par les mouveme[...] même involontaires de la partie inferieure. Cela supposé, d[...]

qu'aim[...]

qu'aimer Dieu en cette derniere maniere n'est propre qu'aux Bienheureux, & le penser pratiquer en cette vie, c'est chose du tout impossible. Aimer Dieu en la premiere maniere, est chose possible, est chose même commandée à tous les hommes, & c'est le degré d'amour le plus bas, & par où l'on commence à aimer. Mais aimer Dieu en la seconde maniere, c'est à dire être plus échauffé au service de Dieu, pratiquer les actes d'amour vers Dieu avec plus d'effort & de ferveur de cœur, que non pas ceux qui regardent la nature, ce genre d amour n'est point commandé, ce genre d'amour passe pour impossible dans l'esprit du monde, il est jugé tres-difficile parmy ceux même qui travaillent à la perfection, lesquels ne peuvent pas quelquefois qu'ils ne se sentent plus émeus en la possession de quelque bien temporel que d'un spirituel, ou plus touchez d'une perte corporelle, comme de la mort de quelqu'un de leurs amis, que de celle de la grace de Dieu : mais cependant c'est le genre d'amour en l'acquisition duquel ils travaillent : c'est de cette espece d'amour dont ils font des actes, s'efforçant continuellement d'agir aupres de Dieu, & sur le sujet de son service avec toute autre activité d'esprit, de corps & de cœur, que non pas sur toute autre chose creée & temporelle, quelque proche & sensible qu'elle leur puisse être selon sa nature.

III. Enfin l'amour qui est une des choses qui ne disent jamais que c'est assez, n'a jamais aussi assez fait à son sentiment, principalement quand il est question de Dieu. Ce n'a point été assez à l'amour d'avoir chery Dieu plusque toute chose, ny aussi d'avoir fait plus d'efforts en l'aimant, qu'en aimant toute autre chose: l'amour porte ses actions encore plus avant, & ne donnant aucune borne à ses amoureuses operations, il fait pour ce Dieu aimé tout ce qu'il peut, & au delà même de ce qu'il peut, sans aucun terme ny mesure : Et quand aussi il est parvenu là, il est dans son plus haut lustre & sa plus haute perfection: C'est le propre de l'amour de ne se contenter non plus, que de ne s'arrester jamais : *Causa diligendi Deum*, *Deus est*, dit saint Beruard, *Modus, sine modo diligere*. Aristote l'Ecolier du monde a logé toutes les vertus dans la mediocrité, & les vices dans les excez. Mais les sçavans du Ciel nous apprennent que l'Amour Divin s'accomplit dans les excez. C'est la verité que toutes les Vertus approchant aux extremitez vont dans le defaut, & pour lors la Justice devient injuste, *Summum jus summa injuria.* La Prudence, Curieuse : la Force, audacieuse & presomptueuse : la Temperance, stupide : la Discretion niaise, & ainsi des autres. Mais l'Amour de Dieu plus il franchit au delà de la mediocrité, plus il est divin & heroïque,

III.

S. Bern. l. de diligendo Deo.

pourveu qu'on y obſerve la précaution qu'a marquée ſai[nt Tho]mas & qui eſt excellente, lequel fait prendre garde, *Actu[s Chari]tis duos eſſe; interiores & exteriores. Actus Charitatis exte[rior con]ſtit in effectu, & talis habet modum, quia poteſt homo ſe nimis aff[ligere] in ſervitio Dei : Alius autem Charitatis actus interior, in affectu, & non habet modum, quia menſuram accipit ex ratione objecti mo[ventis] cujus bonitas eſt infinita : & ideo non poteſt homo Deum nimis di[ligere].*

D.Thom. 22. qu. 27. art. 6.

Ce qui fait auſſi que les Amans ou Amateurs de Dieu ne ſe [ſatisfont] jamais eux-mêmes dans leurs actes d'amour, car ils v[oyent] que l'amour peut croiſtre à l'infiny : Et quoy que déja ils a[yent] fait pour ce Dieu aimé, ils croyent toûjours n'avoir encore [rien] fait, & ainſi ils multiplient leurs actes juſqu'au de là [ſe]ment de leur pouvoir. Magdeleine aime Dieu : mais co[m]ment parle l'Ecriture de ſon amour & de ſes baiſers. *Ex q[uo in]travit, non ceſſavit oſculari pedes meos*, marquez *non ceſſavit*, ne ſe pouvoit contenter de baiſer les pieds de ſon amant.

Luc 7.

O que les Saints marchent par des voyes bien oppoſées à ce[lles] qui ſuivent ceux qui vivent ſelon les maximes du monde! Ce[ux-]cy pour Dieu ne font rien, & auſſi n'ont-ils pas ſon Amour ; pour le monde qu'ils cheriſſent, ils font tout, & au delà meme [de] leur pouvoir. Jeremie parlant de Moab, figure des monda[ins] : *Plus fecit quàm potuit, propterea periit* : Et Iſaie, *Superbia ejus [&] arrogantia ejus pluſquam fortitudo ejus, eò quod non ſit juxta eam [vir]tus ejus.* Et les Saints au contraire, pour le monde ne font rie[n,] ils ſont immobiles & ſans vertu, quand il eſt queſtion de quelq[ue] bien temporel : mais pour les choſes qui regardent l'honneu[r &] le ſervice de Dieu, ils ſont en continuelle action, leur corps [ne] leur ſuffit pas, ils en voudroient avoir cent à employer pour Die[u,] & ſe voyant n'avoir qu'un cœur, ils en deſirent des mille, po[ur] pouvoir avec eux aimer davantage celuy qui fait toute la joye [&] la ſatisfaction de leurs cœurs.

Ierem. 48.
Iſaie 48.

Voila donc quels ſont les genereux actes de l'amour que fo[r]ment envers Dieu les vrais amateurs de Deu par l'amour act[if.]

Mais diſons, s'il vous plaiſt, que quoy que toutes les perſon[n]nes Chrêtiennes bien inſtruites aux choſes de Dieu, ſoient capa[-]bles de produire ces actes d'amour de Dieu ſi excellens: j'oſe pour[-]tant dire que c'eſt le dot particulier des perſonnes conſacrées [à] Dieu par les Vœux de Religion, leſquelles ſemblent avoir plus de part, comme plus d'obligation. non à la Loy, mais à l'exerci[-]ce de l'amour de Dieu : à raiſon de quoy elles peuvent étre nom[-]mées par preciput les Amantes de Dieu. Et en voicy les raiſons.

Premierement parceque ces perſonnes ſaintes par leur Inſti[tut]

avant plus receu de graces de Dieu, que celles du commun, sont plus obligées aussi à l'en reconnoître; & consequemment à produire plus d'actes d'amour, qui sont les plus beaux moyens de remerciment qu'on puisse employer envers Dieu.

De plus, c'est que la Religion fournit bien plus de moyens pour s'acquiter des devoirs de l'amour de Dieu, que tous autres états de vie dont les emplois ne sont qu'envers les choses temporelles, & de la vie, où ceux de la Religion ne tendent qu'à aimer & à servir Dieu.

Et enfin parceque de toutes parts les Religieux tirent des avantages pour s'appliquer parfaitement à Dieu & aux actes de son amour: car le lieu de leur demeure qui est sequestré du commerce du monde: les heures de la journée si bien partagées en diverses occupations: le partage de leurs emplois, leurs offices, Messes, Sermons, lectures, leurs oraisons, prieres tant de jour que de nuit, leur conversation, communication ou conferences qu'elles ont les unes avec les autres, fournissent pour l'exercice de l'amour de Dieu, toutes les facilitez imaginables: partant pour ces raisons c'est à elles tout autrement qu'à tous autres, à produire incessamment des actes d'amour, & à s'exercer dans les actes d'amour effectif, affectif de bien-veillance & d'adhesion.

Mais il y auroit icy une chose à apprehender, que comme dans toute condition il y a des lâches, en cét état de vie si sublime, tel qu'est le Religieux il ne s'y en rencôtrast quelques-uns de pareille nature: & qu'entre les personnes dont la profession est de s'épancher en actes d'amour envers Dieu, on n'y en voye quelques-uns que prenant la charge se tournent vers la creature, s'appliquant aux amours prophanes & mondains, aux jeux, aux divertissemens de la terre & peut-être à pires actions que celles là. Ou bien qui n'étant pas si détournez de leur propre but, qui sont les actes d'amour s'y appliquent aucunement; mais c'est avec tiedeur, molesse, indifference, & par maniere d'acquit, & qui est une disposition d'esprit fort desagreable à Dieu, & qui merite plûtôt des rebuts qu'un accueil favorable, & qu'aucune recompense.

Mais passons s'il vous plaist de l'Amour divin actif à l'Amour divin passif, & de la qualité illustre d'Amans à une autre illustre qualité d'aimez, que portent les Religieux. Et comme nous avons veu en la qualité precedente les actes genereux que produisent les amans de Dieu envers cét objet adorable de leurs amours; voyons en celle-cy les actes des amoureuses caresses que Dieu fait paroître envers quelques Ames qu'il cherit particulierement,

& lesquelels il reserve particulierement pour les personnes c[onsacrées] sacrées à Dieu par les Vœux de Religion.

III. POINT. JE dis donc sur le sujet des faveurs amoureuses, ou des del[ica]tesses du saint amour, dont Dieu honore quelquefois cer[tai]nes ames particulierement cheries de luy; quand ces sacrées fa[veurs] ne sont pas encores autorisées du jugement de l'Eglise, je dis, je qu'il y a deux écueils également perilleux à éviter, où on [peut] offenser & faire naufrage: l'un de les croire & admetre trop [faci]lement: & l'autre de n'en vouloir croire ny admetre aucune, les rejetant toutes trop precipitamment.

1. 1. Croire tout d'un coup tout ce que l'on peut dire de certa[ines] faveurs que Dieu auroit communiquées à quelques Ames, [com]me transports, visions, privautez amoureuses, & autres pa[reil]les faveurs du saint amour, cela est sujet à censure: c'est être [trop] simple & trop credule, & l'on se peut en cela aisément tromp[er], & le Diable bien plus rusé que nous, qui connoist nôtre na[ture] curieuse & ambitieuse, se plaist aux choses qui ont de la nouveau[té] ou de l'éclat, & il se déguise pour nous abuser en Ange de [lu]miere.

2. 2. Mais aussi ne croire rien de ces graces, & quand les histo[ires] font mention de ces sortes de communications & mignardises [de] l'amour celeste, s'en mocquer, les rebuter, les condamner & [les] croire fausses, c'est trop se hâter: parce qu'en effet & tres-certa[i]nement il y en a eu, il y en a, & il y en aura toûjours de ver[ita]bles. Et il ne faut point mesurer la bonté de Dieu à nôtre rai[son] ny à nôtre cœur, non plus qu'à nôtre amour, qui est si petit & [si] racourcy. Apres les amoureux mysteres de l'Incarnation & [de] l'Eucharistie, & apres ce que Dieu a fait au premier & ce qu'il fa[it] encore tous les jours au second pour l'homme, & dont nous ne pouvons poit douter, il n'y a plus rien d'incroyable en fait de gra[ces] & de faveurs que Dieu puisse faire à un Ame: dautant qu'[il] n'y en a pas une qui puisse approcher à beaucoup prés de cel[les]-là.

Car pour la Communion & par la Communion N.S. témoi[gne] plus d'amour à un miserable homme & impaifait, & il se com[munique] à luy avec plus de transport & plus de merveille en [sa] seule participation à son corps en l'Eucharistie, qu'il n'en a [fait] paroître à tous les Saints, en toutes les communications extrao[r]dinaires qu'il a euës avec eux.

Et pour l'incarnation; quelle bonté, quel amour, quelle co[m]passion, & quelle tendresse n'a point fait voir & exercée N.S. ...

vers les hommes, tandis qu'il a vécu avec eux en chair humaine, & qu'il s'est fait homme? Que n'a-t'il point souffert pour eux en sa mort? Apres sa Resurrection glorieuse, encore qu'il fût dans un état si relevé, beaucoup au dessus de l'humain, quelle familiarité pourtant, & quelle privauté n'a-t'il point témoignée à ses Disciples, les visitant souvent, & souvent travesty en diverses manieres, se monstrant visiblement à eux, leur donnant des assignations de se trouver en certains lieux pour les entretenir plus familierement, leur parlant pour lors amiablement, se laissant toucher à eux, & mangeant avec eux? Et apres ces merveilleuses demonstrations d'amour qui sont au delà de toutes creances, voudrions-nous ne pas croire, que ce Dieu des bontez n'ait témoigné depuis à quelques Ames particulieres quelques amoureuses privautez ou caresses extraordinaires d'amour?

Mais qu'il y ait des esprits arrestez & rudes tant qu'il vous plaira, qui rejettent ces amoureuses caresses, & qui les rebuttent comme purement imaginaires: les cœurs plus instruits aux choses de Dieu les admettront & les jugeront dignes d'un Dieu aimant. L'Amour que Dieu porte aux hommes, & singulierement aux Ames simples & innocétes, est inconcevable: *Cum simplicibus sermocinatio eius*, dit le S. Esprit dãs les Proverbes. Les Peres quoy qu'âgez, quoy que sages, & quoy que serieux, joüent quelquesfois avec leurs enfans, & begayant comme eux: & un d'entre-eux qui fut Agesilaüs tres grand personnage, Capitaine tres-renommé, & Roy de Sparte, ayant esté surpris par un de ses amis comme il couroit sur un bâton avec un petit fils qu'il avoit, & remarquant que cetuy-cy étoit étonné de luy voir faire une telle action, il luy demanda s'il avoit des enfans: l'autre répondant que non; Agesilaüs luy dit, Ne vous étonnez donc point de ce que je fais, il faut estre pere pour avoir ces tendresses, & qui est pere facilement aussi il les témoigne. Ainsi on ne doit point trouver étrange si Dieu, qui est le vray Pere des hommes, & qui surpasse en affection paternelle tous les autres Peres de l'Univers, avec tant d'avantage, que Nôtre Seigneur dit, qu'en comparaison de luy ils ne meritent point d'en porter le nom: si Dieu, dis-je a des bontez si aimables, & des bontez si charmantes pour les Saints, qui sont ses plus chers enfans, s'il pratique envers eux de si grandes privautez, & s'il les caresse si tendrement: & il faudroit avoir l'amour que Dieu leur porte, pour bien juger de la verité des témoignages qu'il leur en donne.

Proverb. 3.

OR (M) il faut remarquer que ces manieres si suaves & ces caresses si charmantes, desquelles Dieu honore les Saints,

étant quasi innombrables, la grace n'ayant point de bornes, & selon que dit S. Pierre, *Multiformis gratia Dei*, neanmoins on les peut reduire toutes à quelques chefs generaux & leur donner quelques limites. Et je trouve qu'elles se font remarquer en quatre principales choses.

I. I. Nôtre Seigneur premierement traite avec quelques Ames de ces plus cheries avec de grandes privautez, & extraordinaires faveurs en la conversation : & exerce avec eux des innocentes recreations. Saint Thomas étant malade & desirant une fois de petits poissons, qu'il aimoit étant jeune écolier, aussi tôt Dieu luy en envoya par un Ange. Saint François, ayant le cœur tout serré de tristesse au sujet d'une languissante maladie, & desirant se réjoüir avec un peu d'harmonie, Dieu commanda soudain à un Ange de joüer d'un instrument du Ciel, ce qui le consola merveilleusement : & sainte Magdeleine étoit recrée sept fois le jour dans la sainte baume par une Musique Celeste. Que dites-vous de la bonté de Dieu, qui envoye un Ange à saint Isiodore laboureur, afin que pendant qu'il vaque à l'Oraison l'Ange tienne le manche de la charuë, & travaille pour luy ? Mais que direz-vous quand vous verrez que N. S. traite avec sainte Catherine auec tant de privauté, que de luy dire qu'il la veut épouser, & de luy mettre par effet dans les doigts l'anneau de Mariage ? *Annulo suo subarravit me Dominus.*

I. II. Elle a paru encore plus grande dans l'exercice de la priere & de l'oraison, dans lequel N. S. se rend extraordinairement intime & suave aux siens. J'admire sa familiarité avec sainte Catherine de Sienne, de dire avec elle ses Heures, & comme on venoit au *Gloria Patri*, cette sainte recitant ce verset, elle disoit, *Gloria Patri, & tibi Filio, & Spiritui sancto.* Mais cette privauté ne me semble encore rien en comparaison de celle dont ce même Seigneur use, quand mettant à la priere ces saintes Ames, il les éleve si haut & les unit si intimement à luy, qu'il les fait entrer peu à peu dans le haut degré de la Contemplation, les introduit dans l'oraison de quietude, les unit à soy, & se les applique si puissamment par la voye de l'entendement & de l'amour, que vous diriez qu'elles sortent d'elles, qu'elles quittent là leur corps pour un temps, qui par effet pendant cela demeure insensible à tout, ne voit, n'entend, ne goûte & ne sent rien que ce soit : & leur somme il extatique & amoureux est si étrange, qu'on les coupperoit en pieces, & elles ne le sentiroient pas : ainsi qu'il est arrivé à la même Sainte que dessus, quand un jour dans une extase ravie en l'air, ses membres devenus roides & immobiles, comme ceux

d'un mort, ne ressentirent pas les poinçons & aiguilles que la jeune Vicomtesse de Turene, Niepce du Pape Gregoire XI. lors seant en Avignon, & present à ce pieux & piteux spectacle, luy enfonçoit fort profondement, mais par trop indiscretement dans la plantes des pieds, pour la faire revenir à soy.

III. Ce traitement suave de N.S. avec des faveurs extraordinaires paroist en troisiéme lieu en l'exercice de la sainte Cômunion & dans la devotion au tres-S. Sacrement de l'Autel. Qui ne jugera que c'est une grande douceur & un privilege d'amour bien grand, qu'étant à l'Autel, le Prêtre presentant l'Hostie on voye sur la patene non un Dieu-Homme veritable sous des especes sacramentelles à l'ordinaire, mais un veritable Homme-Dieu sous les apparences d'un jeune enfant tout resplendissant de lumiere? C'est la grace faite à une Sainte Catherine. Mais que cette autre icy me semble encore bien plus amoureuse, que le Fils de Dieu luy-même daigne tant honorer une creature hnmaine, que de la vouloir communier de sa propre main, & se donner soy-même en la sainte Eucharistie. Cette grace a été faite autrefois à quatre amantes de N.S. à sçavoir sainte Catherine de Sienne, sainte Lyduvine, sainte Colombe & sainte Colete. O privileges & privautez d'amour! III.

IV. Enfin (M) je découvre encore une quatriême maniere par laquelle N.S. fait paroître ses amoureuses tendresses, & ses caresses bien extraordinaires à des Ames qu'il cherit particulierement, & lesquelles il leur communique dans l'affectueuse Meditation qu'elles font de sa mort: c'est en leur imprimant sur le corps les marques, les caracteres, ou les Stigmates des playes douloureuses qu'il a souffertes sur son corps. Le monde ne reconnoît pas cela pour un témoignage d'amour; mais bien au contraire, il regarde ces coups & ses caracteres comme des traits de malediction: mais les ames predestinées, & les amies du cœur de N.S. sçavent bien estimer ces choses, & les recevoir quand elles leur sont communiquées, comme des faveurs bien pretieuses de leur bon Maître & de leur sacré Epoux. IV.

Or ces graces particulieres de Dieu se communiquent en trois façons aux Ames qui aiment & qui meditent sa sainte Passion: il leur imprime des playes & les marques de ces sacrez stigmates par des bourreaux, par des Anges & par soy-même.

1. Il leur imprime premierement ces sacrées playes sur leurs corps en vne maniere plus generale & plus commune, qui est en permettant que pour son saint amour leurs corps soient affligez & 1.

& leur chair entamée en diverses manieres, à sçavoir par des longues & de fâcheuses maladies, qui décharnent & défigurent tout un corps, comme sainte Lyduvine, qui fut 38 ans sur le grabat affligée & tourmentée d'insupportables douleurs ; ou bien par la main des bourreaux, qui appliquent sur leurs corps les instrumens de leur cruauté, les verges, les courgées, les cordes, le fer, les roües & le feu : & quand un corps est par ces voyes tourmenté on peut bien dire qu'il porte les stigmates, ou les caracteres des playes de N. S. sur sa chair, selon qu'en ce sens le saint Apôtre le dit de soy-même, & le publie, & s'en glorifie comme d'un effet de l'amour de N. S. envers luy : *De cætero*, dit-il, *nemo mihi molestus sit, ego enim stigmata Domini mei in corpore meo porto* : & comme il est rapporté de saint Luc, de qui il dit, *Crucis mortificationem iugiter in corpore suo pro tui nominis honore portavit.* Et toute douleur, fiévre, maladie, angoisse portée pour l'amour de Dieu, est un sceau, une marque & un caractere des playes du corps de Nôtre Seigneur.

Galath. 6.

2. 2. Secondement en une maniere plus particuliere N. S. imprime sur le corps de ses bien-aimez les stigmates de ses playes : & il les y imprime par la main de ses Anges, qu'il employe à ces offices d'amour : ce qu'il a fait entre autres Saintes à son amante sainte Therese, quand il luy envoya un Seraphim, qui avec un dard bien aceré luy perça la chair & luy enfonça jusqu'au cœur, pour la rendre conforme à son corps, en l'amoureuse playe de son côté. Ha ! qu'en verité [M] le corps de Therese n'a point été percé au côté par un Ange, sans que Dieu n'ait entré par cette ouverture bien avant dans son cœur : & le cœur de Therese n'a point été ouvert & piqué, sans que par cette sainte ouverture elle n'en ait fait partir des traits & des actes d'un inconcevable amour. Car ce ne sont pas des ouvrages des amans & des amours communs.

3. 3. Mais (M) je découvre une maniere de recevoir & de porter les stigmates du corps de N. S. plus excellente que toutes celles-là, & qui est le dernier trait de la bien-veillance de N. S. envers une ame, à sçavoir quand luy même d'une façon toute amoureuse & exquise, signe & marque un corps des caracteres même de son corps Crucifié, & que luy-même sert de cachet & de sceau pour former ses playes, s'imprimant soy-même corporellement en l'état de Crucifié, sur le corps & sur la chair de la personne qu'il cherit, & en faisant un autre soy-même, ou un Crucifié comme luy-même : Ha ! faveur amoureuse, & caresse bien extraordinaire d'amour ! & où peut plus N. S. témoigner de bien-

veillance

[...]nce à une ame que cela? Or il l'a faite à saint François : car [...]me ce saint étoit abysmé dans une profonde contemplation [...] S. Crucifié, ce Sauveur en forme de Seraphin, se vint join-[...] à luy, & il luy laissa sur son corps la ressemblance du sien, en [...]te qu'il sortit de cet entretien marqué aux mains, aux pieds, [...]u côté comme son Maître. Je compare ce fait icy avec celuy [...] Moyse en une chose bien digne d'être pesée : Moyse regarde [...]u en sa gloire, saint François le regarde est état d'ignominie [...] de souffrance : Mais que raporte Moyse de ce commerce avec [...]u tour glorieux? il en retire la gloire & la splendeur de son [...]age, de sorte qu'il sembloit que ce fût un Dieu même : & sa [...]ce étoit si lumineuse, que comme il fut descendu de la Monta-[...]gne les Juifs n'en pouvoient pas supporter l'éclat : & saint Fran-çois meditant son Amant Crucifié, comme un autre Christ, [...]aroist avec les enfonceures des pieds, des mains, & du côté.

Or ces singulieres faveurs que Dieu ne donne qu'à ses bien-ai-mez, sont en verité un des titres d'honneur, & une des prerogati-ves des personnes Religieuses : comme étant celles qui portēt par effet dignement la qualité des bien-aimez de Dieu. La raison pour laquelle entre plusieurs sortes de personnes de toutes con-ditions, puissantes ou pauvres, Rois ou Sujets, le grand Dieu favorise de ses singulieres graces les Ames qui luy sont consa-crées par la profession des vœux, c'est pour les recompenser dés cét vie de l'abandon qu'elles ont fait de toutes les consolations humaines. Ils ont quitté la terre, Dieu leur donne déja un Ciel anticipé : Vrayement un Ciel anticipé, car qu'y-a-t'il en tout l'Univers, terre ou Ciel de plus rapportant aux joyes du Para-dis, que les amoureuses delices dont Dieu caresse & flate ces sain-tes Ames dans les Entretiens de la sainte Communion, de l'O-raison, & autres communications plus intimes? Qui est tout à Dieu comme le vray Religieux, Dieu de sa part est tout à luy : à celuy qui donne tout à Dieu, ne se reservant rien à soy comme fait le vray Religieux, Dieu de sa part luy donne tout sans se reserver rien. C'est par ces raisons que je dis que le parfait Re-ligieux est le sujet, tant publié habile & propre à souffrir & à rece-voir les impressions des graces amoureuses de Dieu.

Mais il faut donc par les choses que je viens de dire, que le Religieux soit parfait Religieux, & il faut qu'il soit tout à Dieu, il faut qu'il donne tout à Dieu, & qu'il ne se reserve rien s'il veut être un sujet habile & propre pour éprouver & soûtenir en soy les amoureuses caresses de Dieu. Il faut donc qu'il n'ait rien en

soy d'opposé à ces douces consolations interieures que Dieu
répand quelquefois dans les entretiens avec l'Ame en l'oraison : Or il n'y a rien de si opposé à ses consolations que ce
qu'on recherche par les creatures. Car Dieu est trop pur pour être
voir mélangé avec l'ordure des choses qui sont creées. Quoy qu'il
ne faille pas desirer ces faveurs extraordinaires, ny des caresses
particulieres qu'entant que Dieu luy-même nous les voudra donner : Il ne faut pas pourtant souffrir en soy aucune chose qui soit
opposée à ses consolations, & qui les chasse & les éloigne de l'ame.
Car l'oposition à une grace est contraire à la preparation à cette grace. Or Dieu demande des cœurs preparez pour être en état
de recevoir ses graces.



LA MORALE RELIGIEUSE, OU ENTRETIENS SPIRITUELS, EN FORME D'EXHORTATIONS FAMILIERES,

Sur la haute Vocation, les saints Vœux, les honorables Qualitez, les Pratiques Vertueuses, & les Défauts les plus ordinaires des Personnes Religieuses.

DIVISÉE EN CINQ PARTIES.

QUATRIÉME PARTIE,

QUI CONTIENT LES ENTRETIENS Spirituels en forme d'Exhortations familieres

SUR LES PRATIQUES VERTUEUSES, emplois & exercices des Personnes Religieuses.

DE LA LECTURE SPIRITUELLE.

ENTRETIEN PREMIER.

Attende Lectioni. 1. TIM. 4.

Appliquez-vous à la lecture.

LIRE les bons Livres, c'est un advis lequel nous vient de l'Apôtre, ou plûtôt du S. Esprit adressé à Timothée & de luy sans doute qui a passé à tous les fideles : *Attende lectione.* Mais principalement il a été donné aux Religieux, comme un employ qui leur est bien propre : quand il n'y auroit que cela seul que l'oraison étant le principal entretien de l'Ame Religieuse, la lecture fournit la matiere & le sujet de l'oraison. Voilà pourquoy elle est necessaire au Religieux ; I. ENTRETIEN

Auſſi S. Ephrem joignoit ces deux exercices enſemble, & di
que l'Oraiſon & la lecture étoient comme les deux mammel
D. Ephrem t. 1. paraneſi. 4. ſpirituelles qui nourriſſent l'eſprit Religieux. *Oratio & l...io ſunt ubera ſpiritualia quibus alitur ſpiritus in Religioſo*;& ce ſont d
ſœurs qui s'entre-donnent la main, & qu'il ne faut point ſepa
Il faut que l'Oraiſon ſuive la lecture, dit S. Hierôme, & la
D. Hieron. Ep. 18. cture ſuive reciproquement l'Oraiſon. *Orationem lectio, le nem excipiat Oratio.* Pour ces raiſons, les Maîtres de la Vie Re
gieuſe, & les Fondateurs d'Ordres ayant mis l'Oraiſon entre
articles de la police Religieuſe;ont auſſi fait le même de la Le
re, & ont marqué le temps,l'heure & le methode de la faire,
S. Benoiſt ordonne que deux Anciens viſitent le Monaſtere
temps preſcrit pour la lecture, pour voir ſi tous liſent e
temps-là, & aſſigne une dure Penitence à celuy qui ſera tro
manquer : ſi bien que la lecture fait une partie de la diſcipline
guliere, puiſqu'elle a ſa recommandation & ſa place dans les r
gles des maiſons, & ſon temps dans le jour auſſi bien que les
tres emplois Religieux, auſſi bien par exemple, que l'Office, q
l'Oraiſon,que l'œuvre manuelle,& que les autres.C'eſt pourqu
auſſi entre les pratiques vertueuſes de la Religion, il faut icy b
inſerer la lecture ſpirituelle, comme les autres emplois. Et de c
genre de pratique Religieuſe en dire trois choſes dans l'entretie
qu'on a à faire d'elle, à ſçavoir qu'il faut lire des livres de devo
tion,ſecondement l'utilité de ce genre de lecture.Troiſiêmement
qu'il faut faire cette lecture de devotion devotement.

I. POINT. Des trois ſortes de livres, parlant en general qu'il y a a
monde, il y en a quelques-uns dont la lecture doit être
terdite aux perſonnes Religieuſes comme étant mauvais, q
que non également tous mauvais, & par conſequent ny tout i
terdit. Les autres dont la lecture eſt bonne, mais laquelle il n
faudroit pas indifferemment permetre aux Religieux de les li
mais ne leur en ſouffrir l'uſage qu'avec beaucoup de circonſpe
ction & de precaution. Et les troiſiêmes dont la lecture eſt t
jours bonne, toûjours permiſe & toûjours en pratique.

I. Premierement il y a certains livres deſquels la lecture doit
être interdite aux Religieux pour être pervers & méchans, Q
qu'inégalement méchans. Tels ſont les livres heretiques, les li
vres qui enſeignent des doctrines qui ſentent les libertins, q
approchent du libertinage, qui traitent de la Magie, de l'Aſtro
logie judiciaire & des horoſcopes : livres qui ſont contre les b
nes mœurs : tels ſont libelles diffamatoires, les livres de fabl

Romans, de fornettes : livres impudiques & deshonêtes qui
portent des impudicitez, & qui induisent à en commettre de
...les & allument dans l'hôme le feu de la convoitise, ausquels
joûte les livres de fables, de facetics, de contes joyeux, d'i-
epties; dans la lecture desquels il n'y a rien de solide, & dont la
lecture ne sert à rien de bien & d'utile pour la vertu, & pour le
Ciel. Tout cela doit être banny des Cloîtres & ne doit y avoir en-
tre, quoy que souvent quelquefois ils trouvent bien le moyen
de forcer la closture.

II. Il y en a d'autres desquels la lecture n'est ny absolument II.
mauvaise, ny absolument interdite : mais dont la lecture ne doit
point être permise sans grande precaution, ny l'usage libre sans
congé des Directeurs, & ce sont ceux qui traitent des choses hau-
tes, des devotions éminentes, de la Theologie Mystique : il est
expedient à aucuns d'en lire quelque chose, mais il faut que ce
soit avec licence, & apres le jugement de ceux qui sont destinez
à la conduite de leurs consciences. Et cela doit se pratiquer pour
plusieurs raisons.

1. Car de ceux qui ont la curiosité de lire ces livres il y en a qui 1.
le font pour sçavoir de quoy ils traitent, étimans qu'ils sont assez
capables de comprendre les mysteres & les secrets, & d'en don-
ner leur jugement: & cela est un fait de superbe. Et le fruit que l'on
tire de cette lecture est communement une fatigue d'esprit & une
avidité de leur volonté.

2. D'autres veulent lire ces livres pour pouvoir témoigner dans 2.
les rencontres aux personnes spirituelles qu'ils en sçavent quel-
que chose, & qu'ils en disent afin qu'on les en estime : & cela est
encore un effet de la superbe; & ce fruit est le peché.

3. D'autres desirent faire ces lectures pour apprendre s'ils peu- 3.
vent, s'il ne se passe rien en eux de pareil à ce qu'ils lisent dans ces
livres: & souvent ils se persuadent par vaine superbe d'esprit qu'ils
comprennent tout cela, & qu'il se passe chose pareille dans eux :
d'ou pour l'ordinaire ils sortent prest d'aspirer à de saintes perfe-
ctions, & sublimes contemplations: mais avec de mauvaises is-
sues: car il arrive en suite de cela qu'ils negligent la mortification
de leurs passions, au lieu d'employer les lumieres que Dieu leur
donne pour se purger des défauts ausquels ils sont les plus enga-
gez, & s'étudier à l'acquisition de Vertus.

III. Mais il y a une troisiéme espece de livres dont la lecture est III
toûjours bonne, toûjours permise, & qui toûjours doit être mise
en usage : & c'est des livres bons, spirituels & devots, desquels il
y a en l'Eglise de Dieu, un nombre infiny : & que l'on peut reduire

à trois especes, à sçavoir les livres de l'Ecriture Sainte, les des Vies des Saints & les livres composez par les Saints Peres de l'Eglise & par les personnes fort spirituelles.

1. 1. Le premier rang de livre devots à la lecture desquels il faut appliquer, est deu aux Saintes Ecritures, parce que ce sont livres inspirez de Dieu, qui contiennent des veritez speculatives & pratiques, dont les maximes sont infaillibles, en suivant lesquelle on ne peut être abusé. Saint Hierôme conseille à toutes ses filles spirituelles la lecture de ces saints livres, à *Fabrola*, *Asella*, *Eustochium*, *Paula*, mais principalement écrivant à Lecta le sujet de l'institution de sa fille, & luy marquant ce qu'il est à propos qu'elle luy enseigne. *Pro jejunijs & fericis codices divinos amet, in quibus non auris & pellis Babylonica terminatio picturae, sed ad fidem placeat emendenda & erudita distinctio.* Au lieu de perles & de divers joyaux, qu'elle aime & cherisse les livres Sacrez, qu'elle s'affectionne en premier lieu au Psautier, aux Proverbes & au livre de Job. Et en l'Epitre à Demetriade: *Finem jungo principio, nec semel miminisse contentus sum; ama sanctas Scripturas, et amabit te sapientia*: Je vous le diray & rediray toûjours, aimez & lisez les Saintes Ecritures, & la Sagesse vous aimera.

D. Hier. ad Latam & ad Demetriad.

2. 2. Le 2. rang des Livres de devotion est la Vie des Saints, parce que cette Vie est la pratique des Saintes Ecritures: La Sainte Ecriture est la Vie des Saints en documens, & la Vie des Saints est l'Ecriture en pratique.

3. 3. Enfin, les Ouvrages des Saints Peres de l'Eglise de toutes saintes compositions, de pieux, de devots & religieux personnages, qui leur ont été dictez par le saint Esprit, comme on l'a veu qu'il l'a dicté à saint Gregoire qui luy apparoissoit en forme de Colombe, sont au troisiéme rang des bons livres, lesquels on peut & l'on doit lire aussi bien que les precedens, pour les grandes veritez qu'aportent ces saintes lectures, & c'est ce que je veux declarer en la 1. partie de cét Entretien.

II POINT. J'Auray marqué excellemment la grande utilité que peut apporter la lecture des livres de devotion, à la lecture desquels nous avons reduit les personnes Religieuses, quand j'auray montré que par cette lecture elles sont utiles à tout.

1. I. Je dis donc en premier lieu que la lecture des livres de devotion, & de livres Spirituels, est utile à tout, par un traité que j'apporteray de saint Chrysostome; Ce Saint Pere donc dit, parlant aux Solitaires & aux Religieux. C'est l'ouvrage des Religieux, c'est l'ouvrage aussi des gens engagez dans les affaires du

D. Chrysost. hom. 8. in Lucam. qua est de

...nde, des'employer à la lecture des Saints livres ; c'est l'ouvrage ... Religieux, car c'est l'employ propre & naturel à leur état : ...*horum est divina legi attendere*, c'est aussi celuy des per...nes occupées aux choses d'un ménage, & des trains exte...eurs, étant sujets à plus d'occasions du mal, *quia maioribus oc...sionibus ad lapsum & ruinam inducuntur.* Les Rois & les Poten...ts ont aussi besoin de ces lectures, en laquelle ils apprendront ...bien & le mal qui leur est arrivé, selon qu'ils se sont bien gou...ernez dans leurs grandeurs & leurs puissances: *In Sacra Scri...ptura conspiciat sanctorum & improborum Regum historias, ut ex his quæ ...lis videt addiscat, quomodo in quacumque occasione se gerere de...at.* Les livres Sacrez sont aussi utiles aux riches, parceque dans ...eux ils apprendront ce qui a fait certaines personnes saintes, & ...qui en fait d'autres impies & digne des enfers : *Consideret ...nam Scripturam, & attendat quia de divitibus percipiat, quod ali...divitis in sacra Scriptura reddideret commendabilis, & quod alios ...ehennam pertraxerit.* Pareillement que le pauvre lise les livres ...devotion, & il verra là dedans quelles sortes de pauvres Dieu prend un soin particulier, & lesquels il rejette comme indignes ...son amitié : *Animadvertat pauper quid circa pauperis statuat, & ...rum pauperum in sacra Scriptura peculiarem gratiam Deus susci...at.* Bref, continuë & finit saint Chrysostome, tout homme tel qu'il soit, à quelque profession qu'il s'employe tirera profit des livres sacrez de l'Ecriture Sainte, de la Vie des Saints, & des livres de pieté & de devotion, s'il veut vacquer à la lecture, & apprendra en les lisant par mille manieres à faire la dixme d'un veritable fidele, & à vivre saintement selon sa condition : *Vt homines cujusvis status similiter faciant.*

II. La lecture de ces mêmes livres de pieté n'est pas seulement utile à cela, mais elle l'est aussi à tout: & c'est pour cela que dans l'Ecriture & les Saints Peres elle a de divers & de si beaux noms. II.

1. Car un livre de devotion quiconque soit-il, tantôt est appellé un thresor, parce qu'il enferme dans soy des richesses spirituelles: quelles plus belles richesses que le Mystere du Royaume de Dieu ? *Vobis datum est nosse Mysterium regni Dei*, & cela est contenu dans les livres de pieté. 1.

2. Un livre de pieté est tantôt appellé un Arsenal, parce que là dedans on y trouve des armes de toute nature contre toutes sortes de tentations: Et pour cela il est comparé à la Tour de David : *Sicut Turris David collum*, au col de l'épouse où on y attache des épées, des boucliers, & autres armes deffensives & offensi- 2.

ves pour se mettre à couvert de toutes les attaques des enne[mis] du salut : *Sicut Turris David collum tuum; mille clypei pend[ent ex ea] omnis armatura fortium.*

3. 3. Un bon livre est un Pedagogue, qui nous enseigne, qui menace, qui nous corrige : qui nous maintient en crainte [et] entiere, qui apres la cheute nous redresse.

4. 4. Un bon livre est un Miroir, car dans luy nous pouvons [con]noistre tout le bien & tout le mal qui est en nous, & à co[m]b[ien] nous approchons, où nous nous éloignons de la perfectio[n] qui a fait dire à saint Augustin : *Optime uteris lectione div[ina] si tibi eam exhibeant speculi vice, ut ibi velut ad imaginem suam [ani]ma respiciat, & vel fœda quæq; corrigat vel pulchra plus formet.* V[ous] vous servirez utilement d'une sainte lecture si vous la pr[enez] comme une glace dans laquelle vous regardez vostre ame [pour] effacer la laideur que vous remarquerez en elle, ou pour a[jouter] à sa beauté quelque ornement pour l'embelir davantage.

5. 5. En un mot, un bon livre nous est tout, & nous sert de t[out]. Le Psalmiste avoit dit à Dieu : *Bonitatem & disciplinam & [scien]tiam doce me*: Enseignez-moy la bonté, la discipline & la science il nomme la science la derniere, comme la moins utile; mais po[ur]tant qui doit marcher comme la fondamentale, soit qu'elle [soit] la Foy ou toute autre science divine. La discipline suit a[pres] qui est la maniere de se bien gouverner en toutes les choses d[e la] vie, en ses joyes ou en ses afflictions, en ses biens ou en ses ma[ux]. Enfin suit la bonté, qui est la derniere de toutes en ordre, m[ais] la premiere en estime, & qui est la vraye vertu, or tout cel[a est] donné en la lecture du bon livre.

Premierement la science : *Lucerna pedibus meis verbum tu[um]*, par la lecture d'un bon livre de pieté on est instruit des artic[les] de la Foy, des veritez de la Foy, He qui est plus sçavant e[n] vraye science que celuy qui lit le plus, *sapientiam loquimur.*

1. Cor. 1. Puis *Disciplinam*, dit le Prophete Roy. Saint Hierôme lo[uant] la Dame Paule, dit que par le soin & l'assiduité qu'elle appo[rtoit] à la lecture des choses saintes, elle trouvoit comment en to[ut] se fâloit gouverner, & aussi elle le faisoit : *In periculis*, dit s[aint] Hierôme d'elle, *loquebatur & dicebat qui vult venire post me [abne]get semetipsum. Cum eversio totius patrimonij nuntiantur aiebat [nu]dus exivi de utero matris, &c. In crebra infirmitate habemus th[esau]rum in vasis fictilibus in mare non cantabat. Quare tristis es an[i]mea & quare conturbas me.* Quand elle se voyoit abbatuë de [tri]stesse elle chantoit. Pourquoy t'afflige-tu mon Ame, espere [en] Dieu quand il y auroit une perte generale de tous ses biens.

it, Je suis entré nud au monde, nud j'en sortiray, &c. ...n devons faire le même aux autres accidens de la vie. On ...alomnie, lisez dans un bon livre, vous trouverez ce mot de ...d: Ils médisoient de moy, & moy je me retournois à la prie... *...si detrahebant mihi, ego autem orabam.*

...afin il reste la bonté, *Bonitatem*, qui est le fruit des Vœux, la ...té, la vertu, le merite, & ce fruit s'acquiert par la bonne le...re; car un bon livre échauffe le cœur, & enflamme à la prati...e du bien; comme il arriva aux deux disciples d'Emmaus qui ...s l'entretien qu'ils eurent avec N S. sentoient que leurs cœurs ...hauffoient: *Nonne cor nostrum erat ardens in nobis dum loqueretur ...?* D'où nous voyons évidemment l'utilité d'un bon Entretien, ...une sainte lecture. Mais il faut pour cela que cette lecture soit ...evote: car toute lecture d'un livre devot n'emporte pas ces beaux ...avantageux effets, si elle n'est bien faite, c'est à dire devotement. ...c'est ce qui me reste à expliquer en la dernierePartie de cet En...tretien.

VOULEZ-vous, ô Ame Religieuse, remporter du fruit d'une devote & sainte lecture, & lire fructueusement des livres de Pieté? Pratiquez ce que je vay vous dire. III. POINT.

I. Devant que de vous metre à la lecture, demandez la grace à Dieu par une élevation & par une courte priere de faire cette action de pieté, & de la commancer par luy, comme par le principe de tout bien. *Optavi & datus est mihi sensus; invocavi & venit in me spiritus sapientiæ.* J'ay demãdé & j'ay prié queDieu me donnast l'intelligence & je l'ay obtenuë de la bonté & la misericorde deDieu. *Gregor. in Psal. 118.* Aussi S. Gregoire le Grand avant que de se mettre à la lecture, faisoit à Dieu cette courte priere: *Declinate à me maligni & scrutaber mandata Dei mei.* Retirez-vous de moy malins & je sonderay les preceptes de mon Dieu. D'autres disent, *Veni Sancte Spiritus.*

II. Dressez vôtre Intention. Tout ce que nous faisons doit être fait pour Dieu, mais specialement les lectures des choses deDieu. On peut lire les livres pour plusieurs raisons: on les peut lire pour tuër le temps, pour y prendre son plaisir, pour devenir plus sçavans. Pour faire une lecture devote & fructueuse, de laquelle nous parlons, il faut abandonner ses sens, il ne faut prendre que cette fin, lire pour devenir meilleur & plus devot, *si quis ad legendum accedat, non tam quærat scientiam quam saporem*; qui veut s'appliquer à la lecture il ne faut pas qu'il y cherche tant de devenir sçavant que devot. *D. Bern. in speculo Monachorum.* Hugue de S. Victor, *Philosopho Christiano lectio exhortatio esse debet, non occupatio: & bona desideria pascere non* *Hugo à S. Vi.*

necare;En lisant il faut entretenir les bons desirs& ne les pas e fer, & il faut distinguer l'étude d'avec la lecture spirituelle.

III. III. Prenez vôtre livre de lecture reverément comme on a lettres que l'on reçoit de la main de personnes de conditio les baisant : aussi bien les livres de devotion sont des lettres nous sont envoyées du Ciel. Le sçavant Chancelier de l'Uni-

Gerson. sité de Paris écrit de certains personnages pieux, qu'ils porto égal respect aux livres de devotion qu'aux Reliques des Saints que pour cela ils les mettoient comme un sceau sur leur p ne & sur leur cœur;qu'il les baisoient & qu'ils les serroient c S. Simeon faisoit le petit JESUS, entre leurs bras ; & qu'ils roient de cette devotion de grands secours: & se donnoient b de garde ayant achevé leur lecture,de laisser traîner leurs negligemment à la poudre & à l'ordure, ny de les laisser gâter a fumée & à la bouë.

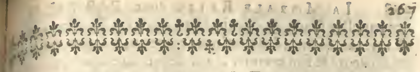
IV. IV. Comme vôtre intention est de profiter de la lecture, aussi un livre à profit, c'est à dire d'ordre, ne sautant pas de ch pitre en chapitre, ny ne commençant pas à le lire par la fin ou p le milieu;mais lisez-le d'un bout à l'autre. Lisez-le aussi posém pour en mieux penetrer les veritez: *Multum legẽdum, sed non m*

Pline.Ep.9.l.7.1 disoit Pline, il faut beaucoup lire, mais non pas lire beaucoup c choses,car il en est de même que de ceux qui mangent beauco de viandes, car ils s'étouffent & ne se nourrissent pas. Lisez au devotement, ruminant sur ceque vous avez leu, & en laissez em braser vôtre volonté:car cette lecture ainsi faite vous servira d'O raison, & vous sera même autant utile que si vous vous mettez tout-à-fait en Oraison.

V. V. Ne vous impatientez-pas si vous voyez qu'en lisant ou vo ne concevez pas bien ce que vous lisez,ou que vous ne le retenez pas comme vous le lisez : ou bref que vous n'y sentez pas de la devotion & du goust spirituel : car vôtre lecture est une actio agreable à Dieu, si elle a été entreprise de vous pour Dieu.

VI. VI. La lecture faite,rendez grace à Dieu.

VII. VII. Et de là quittez vôtre sainte lecture pleine de bons se mens que vous avez eus en icelle,resoluë d'accomplir ce que vo y avez resolu d'executer en temps convenable.



DE LA RENOVATION DES VOEUX.

ENTRETIEN DEUXIE'ME.

Renovamini spiritu mentis vestræ. EPHES. 4.

Renouvellez vous de l'interieur de vôtre esprit.

LE renouvellement de Vœux que font chaque année solemnellement, & plus souvent méme en secret & en particulier, les Ames Religieuses, qui ont fait une fois avec pompe leurs Professions en la face de l'Eglise, par l'énonciation de ces mêmes vœux m'engage presentement à vous en faire un petit Entretien : & dans ce petit Entretien familier de vous en dire trois choses. II. ENTRETIEN

1. Qu'est-ce que la Renovation des Vœux. 2. Qu'il est utile de la faire. 3. Comment il la faut faire. DIVISION.

POur le premier. I. POINT.

I. Renouveller ses Vœux ce n'est pas se metrre une nouvelle obligation par dessus celle qu'on s'est déja imposée, quand on a fait la premiere fois ses Vœux : ce n'est pas faire un second Vœu, ou une seconde promesse publique à Dieu de garder les Vœux de Religion : mais c'est rappeller à sa memoire le Vœu qu'on a fait autresfois en face d'Eglise, & en la presence des Anges qui en étoient les témoins : c'est le reïterer & le confirmer, & donner encore ce signe & ce témoignage public, que l'on en est si satisfait & si content, que si c'étoit à refaire tout de nouveau les Vœux religieux, on les feroit encore d'aussi grand cœur que jamais. I.

II. Renouveller ses Vœux, c'est passer nouvelles hypoteques à Dieu, & faire de nouvelles reconnoissances qu'on est tout à luy, & que la terre de nôtre cœur releve de luy en plein fief, qu'il en est le Seigneur dominant, & pour cela on vient devant le Prestre au nom de Dieu, dont il est le Procureur & l'Agent, pour luy faire les reconnoissances necessaires, & luy promettre & jurer sujettion & fidelité. II.

III. Renouveller ses Vœux, & repeter ce qu'on a dit quand on les a prononcez la premiere fois, c'est vouloir en même temps III.

renouveller sa vie, & s'exciter à mieux faire. Et comme l'ho[mme] est sujet au déchet, & à diminuer en vertu, & à quitter ses pre[mie]res ferveurs & son premier esprit de pieté, renouveller ses V[œux] c'est faire état de faire revivre en soy ce premier esprit de ferv[eur] qu'on avoit, quand on a commencé à épouser la Religion, & e[tu]dier & pratiquer les moyens de ce faire.

Action illustre, belle & auguste : Ceremonie venerable, & [qui] tend à bien élever les Ames à la perfection : Exercice de [pi]eté de devotion, lequel convenablement il faut faire, & auquel o[n] vaque point sans en tirer de signalez profits : & c'est ce que je v[ais] faire voir en mon second Point.

II. POINT. SI la nature nous peut servir de directrice & de maî[tresse] [comme par effet en mille choses tous les jours elle no[us] rend cét office] en ce fait icy des renouvellemens des Vœux, [par] les renouvellemens continuels ausquels elle est incessammen[t] occupée, elle nous instruit bien qu'il nous faut aussi spirituelle[ment] renouveller.

I. I. Le Docteur Africain parle en ces termes du renouvelleme[nt] cõtinuel des choses naturelles. *Reaccenduntur & stellarum radii quos matutina succensio exstinxerat, reducuntur & Syderum absentia quæ temporalis distinctio exemerat : redornantur & specula Lunæ quæ menstruus numerus attriverat : Quinetiam terra de cælo disciplina est, arbores vestire post spolia, flores denuò colorare, herbas rursus imponere, exhibere eadem quæ absumpta sunt.* Beaucoup d'autres choses se voyent encore en la nature qui viennent à renaître étant comme étei[n]tes. L'Aigle se renouvelle, comme dit le Roy Prophete : *Renovabitur ut Aquilæ juventus tua* ; Le Pelican se renouvelle, car lors que le vent du Midy le touche, il secouë ses vieilles plumes, & s'en revest d'autres nouvelles : *Numquid per sapientiam tuam plumescit accipiter* ? Le Serpent se renouvelle, quittant entre deux pierres sa vieille peau. Le Cerf se renouvelle lorsque pour sa grande vieillesse, se sentant comme tout mort, il cherche dequoy entretenir, prolonger, & comme r'appeller sa morte vie. La Nature donc universelle se renouvelle, pourquoy donc ne le fera pas aussi la Grace ?

Tertul. de Resurrect. carnis c. 12.

Psalm. 102.

Iob. 20.

II. II. Mais pressons davantage nos preuves. Pourquoy les Temples vivans du S. Esprit consacrez à Dieu par tant de façons, ne feroient ils pas en chaque année la memoire de leur Dedicace spirituelle, par quelque Féte speciale entre Dieu & elles, puisque l'on fait bien par une pompeuse solénité l'annuelle Commemoration des Dedicaces des Temples materiels ? Le Royal Prophete a

composé un Pseaume qui porte pour titre, *Psalmus Cantici in Dedi- catione domus David.* Les Interpretes expliquent ce Pseaume de la victoire, & ensemble des Propheties des Dedicaces diverses du celebre Temple de Hierusalem, ausquelles en ce qu'il contient on le peut bien accommoder: car il faut sçavoir que chez les Juifs on celebra jadis la Fête des trois Encenies ou Dedicaces du celebre Temple de Hierusalem; La premiere celle de ce Temple entant que basty la premiere fois par Salomon. La seconde, celle de ce même temple entant que démoly par les Babyloniens, & puis rebâty de nouveau apres la Captivité. Et la troisiéme celle qui se fit de l'Autel seul, qui ayant été abbattu, démoly & prophané hôteusement par les Payens, fut repurgé & renouvellé du temps des Machabées. Et il fut pour lors ordonné qu'on feroit chaque année une memoire de cette renovation par une celebre Feste qu'on institueroit: ce qui fut fait ainsi, & Nôtre Seigneur honora cette Feste, ainsi que les autres solemnitez Judaïques, de sa sainte presence, comme le rapporte l'Evangeliste saint Jean: *Facta sunt Encænia Hierosolymis & ambulabat Iesus in Templo in porticu Salomonis.* Car Antiochus surnommé le Grand, ayant prophané l'Autel de ce Temple, & y ayant mis dessus la Statuë de Jupiter Olympien, qui y demeura trois ans, & faisant faire là des somptueux sacrifices au Demon, Judas Machabé en nettoya ce Temple de ces immondices, comme nous venons de dire, & il marqua ce jour memorable d'une Feste qu'il établit pour subsister aux siecles à venir. Ce Pseaume donc de David pour être une Prophetie de tout cela, est ainsi intitulé, *Psalmus Cantici in Dedicatione domus David.* Et dans l'Eglise Chrestienne de tout temps on dédie nos Temples, & on en honore la memoire par une celebre Fête qu'annuellement on fait avec toute la pompe possible. Pourquoy donc les Ames Religieuses s'étant une fois dédiées & données à Dieu par la Profession solemnelle de leurs Vœux, ne renouvelleront-elles pas l'an revolu, la memoire de cette si sainte & si illustre action?

Psalm. 29.

Ioan. 10.

III. De plus, je vois les hommes pour les bien faits temporels, qui sont de quelque consideration receus autrefois de Dieu, en avoir tant de sentiment, qu'ils ne manquent pas l'année écoulée au jour de la grace receuë de s'en rafraichir la memoire, & d'en faire solemnité. Les Anciens en chaque année aux jours de leur Naissance, de leur Baptême, & de la sortie de l'Enfance, en quittant le lait & le sein de la Nourrice, avoient coûtume de faire grande Feste, & un festin solemnel. De tout cela a écrit Tertullien au livre de l'Idolâtrie, & saint Gregoire de Nazianze en a

III.

Tertul. l. de Idololatria c. 16.

D. Greg. Naz. orat. 40. in sanctum Baptismũ. parlé en ces termes. *Carnis amici dies eos quotannis celebrant quibus vel Nati, vel Matrimonio juncti sunt, vel Nomen acceperunt, vel inter Iuvenes censeri cœperunt, vel locum aliquem primum incoluerunt.* Pareillement aussi, on faisoit annuellement grande solemnité & réjoüissance au jour auquel on avoit été nommé, éleu, & Empereur : ou en celuy auquel on avoit été adopté en la famille Imperiale: De cela font mention Dion & Spartien Historiens celebres. Bref, l'Empereur Valens ayant été appellé à l'Empire, au lieu auquel dans le Fauxbourg de Constantinople, il fut premierement revestu de la Pourpre Royale, il y fit mettre un marbre où étoit gravé à la memoire éternelle, cette faveur receuë avec grand nombre de statuës qu'il y fit dresser, qui rendoient cette place fort considerable. Si, dis-je, apres avoir receu quelques graces temporelles un peu notables, & qui vont à nostre gloire, à l'honneur des personnes illustres, pour n'en perdre jamais souvenir, chaque année au jour que l'on les a receuës, on en fait une solemnelle memoire avec appareil & marques de joye: Pourquoy une Ame Religieuse qui aura receu cette grace, à laquelle nul bien temporel ne peut être comparé, pas même la Couronne de tout un monde universel; je veux dire, la grace surnaturelle de la Profession de Religion, n'en renouvellera-t-elle pas la memoire : & n'affectera-t-elle pas un jour dans l'année dédié à cet heureux ressouvenir ? Oüy, elle peut, mais elle doit cela; attendu la grandeur du bien receu, qui est incomparable.

Dio in Caligula. Spartianus in Hadriano.

Themistus. Orat. 16.

IV. Mais enfin passons outre, & faisons comparaison maintenant des biens spirituels avec des spirituels, & des biens permanens, c'est à dire qui établissent l'homme en un état ou condition stable de vie, avec d'autres biens aussi permanens, & qui mettent pareillement l'homme en un état ou condition stable de vie, & nous verrons par là combien saintement & justement dans les Religions on celebre avec pompe le jour de l'annuelle Profession des Vœux de Religion qu'on a faits à Dieu, & que l'on appelle Feste de la Renovation des Vœux. Il y a trois Sacremens dans l'Eglise, en la reception desquels les hommes s'établissent permanemment en une condition de vie, dont ils ne se peuvent plus dégager; qui sont le Baptême, le Mariage, & l'Ordre : Qui est Baptisé, Marié & Prêtre, c'est pour la vie: on ne s'en peut pas dedire : & en la reception de ces Sacremens on entre dans un état fort honorable, & dont l'Eglise fait grand cas; l'homme par le Baptême ayant l'honneur d'être Enfant de Dieu ; par le Mariage de porter en cette condition l'image d'un Dieu uny à l'homme par l'Incarnation ; & par l'Ordre d'être le Sacrificateur & le por-

...des volontez de Dieu. Or je vois que les hommes en veuë ... reconnoissance de ces trois Sacremens receus, chaque an... le jour venu auquel ils ont obtenu ces graces, font une gran... fête, & se dilatent le cœur en cét heureux ressouvenir : c'est la devotion des personnes qui font état un peu davantage que le commun, de la pieté & de la sainteté de vie.

Premierement les Chrêtiens avoient coûtume l'an revolu de leur Baptême, de celebrer ce jour avec grande joye & liesse de cœur, par une ceremonie même Ecclesiastique & publique : & il y avoit en l'Eglise une ancienne Fête, qu'on appelloit *Pascha Annotinum*, l'Annotin, Fête instituée exprez pour rafraîchir aux fideles la memoire du Baptême qu'ils avoient receu l'an passé à la Fête de Pâques. Et de la en avant aux années suivantes, chacun en son particulier faisoit le même, & au même sujet.

2. Les personnes mariées, selon ce que nous avons cy-dessus marqué de saint Gregoire de Nazianze, faisoient Fête le jour anniversaire de leur mariage : pour supplier sans doute la divine Majesté de vouloir continuer & accroître de plus en plus ses saintes benedictions sur elles dans cét état de vie, assez plein de sujets d'angoisses & de tribulations, dans lequel elles s'étoient engagées. 2. *D. Greg. Naz. orat. 40.*

3. Et enfin ceux que Dieu avoit appellez au divin Ministere par le Sacrement de l'Ordre, faisoient le même, celebrant avec grande pompe l'anniversaire de leur consecration : Jour qui leur étoit un jour de grande solemnité, & appellé par les Grecs ἑορτη, *dies Festus*, & par les Latins, *Natalis dies Pontificum*; jour Natal, & selon que parle S. Pierre Chrysologue, *Festa Natalitia* : & Ennodius, *Dies Dedicationis*. Et comme dans cét Ordre nous observons trois principaux degrez, à sçavoir des Souverains Pontifes, des Evêques & des Prêtres, aussi tant les uns que les autres celebroient ce jour anniversaire de leur Consecration avec pareille solemnité. 3. *D. Petr. Chry. Ennodius.*

1. De la part des Souverains Pontifes, nous avons en preuve de cette solemnité de l'Anniversaire de leur Promotion au Souverain Pontificat, trois Sermons de S. Leon Pape faits en cette celebre Feste, au premier desquels il parle en cette sorte : *Recurrente igitur per suum Ordinem die, quo me Dominus Episcopalis officij voluit habere principium, vera mihi in gloriam Domini Dei causa latandi est*. Et même ce qui est remarquable, c'est que les Evêques d'Italie en tel jour avoient coûtume d'aller à Rome, pour assister le Saint Pere en la celebration de l'Anniversaire de son Assomption au Pontificat : Presentement elle se fait encore à Rome, 1. *D. Leo Serm. 1. Assumpt. in S. P.*

mais elle est terminée au concours des seuls Cardinaux & de la suite, avec tres-grand appareil.

2. 2. Les Evêques particuliers aussi faisoient solemnité au jour Anniversaire de leur Consecration : Car le Menologe des Grecs nous marque les jours ausquels saint Basile & saint Jean Chrysostome furent promeus à la dignité Episcopale. Et parmy les Latins nous en avons d'authentiques memoires, dont nous ferons incontinent recit. Et dans le Messel Romain, il y a une Messe qui porte pour titre, *Missa in annua Consecratione Episcopi.*

3. 3. Les Prêtres enfin avoient cette pratique de rappeller le jour passé de leur Ordination, par une memoire qu'ils en faisoient chaque année, au jour qu'elle avoit été faite. Au sujet de quoy Felix IV. Souverain Pontife fit ce Decret : *Solemnitates Dedicationum Ecclesiarum & Sacerdotum per singulos annos esse celebrandas.* Saint Charles de Borromée au Concile troisiéme de Milan, apres avoir fait une Ordonnance que tous les Evêques de sa Province recommençassent cette loüable coûtume, que le mal heur du temps & le refroidissement de la devotion avoit fait cesser, de solemniser l'Anniversaire de leur Consecration, pour les fruits qu'on retire de cette Ceremonie, adjoûtant un Decret en cette matiere pour les simples Prêtres, il ordonne ainsi : *Sacerdotes vero quo die eorum unusquisque Sacerdotio initiatus est, illum etiam quotannis recolant Missæ sacrificio & precibus.*

Felix IV. & refertur de Consecrat. dist. 1. cap. Solemnitates.

Conc. Mediol. 3.

Et pour parler dans le detail de la grande Solemnité qui se faisoit en cette Fête annuelle de la consecration, tant du souverain Pontife, que des Evêques & des Prêtres, & notamment de celle des Evêques, c'est une chose merveilleuse à oüir comme nos Peres autrefois procedoient dans l'execution de cette ceremonie ; il ne se peut rien voir de plus magnifique que cela. Disons en briévement quelque chose.

1. 1. Premierement, un peu avant le jour de cette Fête, que saint Ambroise appelle *Celebris dies*, on annonçoit en l'Eglise à tout le peuple le jour de la promotion de l'Evêque : comme il paroist par Saint Augustin, qui préchant à son peuple, annonça le jour natal, c'est à dire la promotion d'Aurelius Evêque de Carthage. Le jour anniversaire, dit-il, de l'Ordination du bon vieillard Dom Aurelius reluira demain ; il se sert de ma bassesse pour prier vôtre charité de prendre la peine de vous transporter demain en la Basilique de Faustus en toute devotion, où se fera la ceremonie.

D. Ambr. l. 8. Ep. 60.

D. Aug. Serm. 32. de verbis Domini.

2. 2. On paroit l'Eglise d'ornemens exquis, & l'Evêque paroissoit en son plus haut lustre. Nous en avons deux témoignages excellens. L'un est pour l'habit Pontifical ; chacun sçait que le Pallium

des

...chevêques est un ornement qu'ils ne prennent qu'aux ...jours. Or un de ces jours entr'autres étoit celuy de l'anni...re de leur consecration. C'est ce que marqua & écrivit saint ...re Souverain Pontife à Jean Archevêque de Ravenne. *V...lia*, luy dit-il, *in Litanijs solemnibus*, c'est à dire, *die natali...* *Joannis Baptistæ & B. Petri Apostoli, & Beati Apollinaris Mar...* qui est le premier Evêque de Ravenne, *atque in Ordinatio...* *...tua celebratione concedimus.* Et pour l'ornement de l'Eglise, ...avons ce qu'Anastasius Bibliothequaire a rapporté de la con...tion du Pape Hadrien. *Constituit*, dit-il, *ut quatuor vicibus in ...ipse Pharus accenderetur, nempe in Nativitate Domini, in Pas...* *...in Natali Apostolorum, & in Natali Pontificis*, c'est à dire au ...e sa consecration. Or ce Pharus c'étoit le grand Phare ou le ...d Chandelier qui étoit devant l'Autel de l'Eglise de saint ...re, & qui portoit 1370. cierges, dit le même Autheur.

D. Gregor. 3. Ep. 11. l. 4. Ind. 11.

Anastas. Bibliothecar. in vita Hadr.

En troisiéme lieu, on invitoit à cette ceremonie des person... honorables de toute sorte de condition & qualité : Et pre...erement les Evêques voisins, & puis la noblesse des environs, ...rres : lesquels tous assemblez, conduisoient cét Evêque en ...pe à l'Eglise. Ainsi Anastasius Pape invita au jour de la Féte ...anniversaire de sa consecration Paulin, non encore Evéque, ...s simple Prétre, homme qu'il cherissoit tres-particulierement. ...us sçavons cela de Paulin méme qui l'a écrit en une des ses E...tres. Et S. Ambroise ayant été invité d'assister à la solemnité ...e l'anniversaire de l'Ordination de Felix Evêque de Rome, s'en exc...e pour de graves affaires qui luy étoient survenuës, & le prie ...ependant qu'en ce sien grand jour, il ait memoire de luy à l'Au..., ce que reciproquement il feroit. 3.

Paulinus Ep. 16

D. Ambr.

4. L'Evéque dont on celebroit l'anniversaire officioit pontifica...lement ; je laisse à vos pensées quels étoient en cét Office sacré les ...ux sentimens de ce Prelat, &c. Faisant pour lors la renovation ...la promesse faite à Dieu de travailler pour le bien du trou...au de N. S. Et dans la Messe il préchoit aussi souvent luy-mé...me. Et quand il ne le faisoit pas luy-méme, on prioit quelque ...onne élevée en dignité d'en prendre la peine ; & son discours ...vent étoit le Panegyrique de l'Evéque. Du moins lisons-nous ...e Sidonius Apollinaris au jour de l'anniversaire de Simplicius ...chevêque de Bourges monta en Chaire, & s'étendit fort sur les ...uanges de l'Evéque consacré. 4.

5. La ceremonie faite, on faisoit un festin avec quelque sorte ...'appareil, mais modeste pourtant & frugal. S. Gregoire de Tours ...it mention en quelque part de ces sortes de banquets. 5.

Greg. Tur. l. 5. Hist. Franc. c. 20.

Je reviens donc maintenant (M) & tout ce que dessus j'argumente de la sorte: Si les personnes de ces trois Estat. & ditions stables de vie, c'est à dire, si les Baptisez, Mari-, & meus au Sacerdoce saintement pratiquent l'Anniversaire memoire annuelle du jour auquel ils ont entré dans ces Esta vie; ne peut-on pas dire que c'est aussi avec grande raison & stice qu'on a étably la coustume & la pratique dans les M Religieuses, que chaque particulier, ou toutes les Religie ensemble, à jour pris, fissent cette annuelle memoire de l' de qu'elles ont faite à Dieu de leurs personnes, par la pro tion publique des trois Vœux de Religion, pour garder u moire éternelle, & pour annuellement la rafraîchir, de ce b ce si inestimable de la Religion? Veu même principaleme la Religion semble recapituler en elle seule toutes les g qu'enferment le Baptême, le Mariage & l'Ordination.

1\. *D. Hieron. D. Bern.* 1. Car qu'est-ce que la Profession de la vie Religieuse qu' cond Baptême, ainsi que quelques Saints Peres l'ont qual Estant vray semblable que par elle la personne est mise en état que lors qu'elle fut tirée des Fonds du Baptême.

2\. 2. Qu'est-ce encore que la Profession Religieuse, qu'un Ma spirituel de l'Ame avec N. S. en laquelle la personne qui p prend en éternelle alliance ce divin Sauveur pour époux, & reciproquement cette Ame pour épouse?

3\. *1. Petr. 2.* 3. Et qu'est-ce enfin la Profession Reguliere qu'un Profe Sacerdotale, *Gens Sancta, Regale Sacerdotium*, en laquelle les ligieuses se consacrent, se donnent & s'abandonnent totale au culte & au service divin pour offrir à Dieu des hosties saint qui sont elles-mesmes, & pour cela appellées par saint Isidore *Isidorus Pelut.* Damiette sacrées Prêtresses, ἱερεῖ. Et ainsi par la comparaison nous faisons de l'état où la Profession Religieuse met une Am avec celuy où le Baptême, le Mariage & l'Ordre établisse fideles, si les hommes en ces Estats chaque année revoluë à échéu, veulent renouveller la memoire de ces graces receues Dieu par quelque acte de pieté, devot & memorable; pourq ne seroit-ce pas chose bonne, équitable, utile, & même nece re aux Ames Religieuses, de renouveller la memoire des Vœux & du sacre qu'elles ont fait à Dieu, pour en recueil fruits qu'elles en pretendent tirer? Oüy, oüy, il le faut. Ma on entreprend ce renouvellement, il le faut bien faire: Et p le bien faire il y a quelques reglemene à observer; & je les exp seray au dernier point de ce discours.

…psalmiste Royal semble nous avoir voulu enseigner cela III. POINT.
sous la comparaison du renouvellement que fait de soy l'Ai-
…roy des oyseaux, quand il a prononcé ces paroles : *Renova-* *Psal. 102.*
…ut Aquilæ juventus tua ; comme s'il disoit : O Ame, qui vous
…sentez peut-être décheuë du haut degré de graces où autre-
…vous avez pû être parvenuë, & qui avez perdu cette premie-
…ce & vigueur de vertu, & qui semblez comme tombée en
…llesse de mœurs, & en un assoupissemẽt lethargique, pour ne
…voir plus que difficilement faire le bien, & qui maintenant
…ez vous rajeunir, & reprendre l'esprit de Religion : vous le
…efficacement si vous voulez marcher en Aigle, & vivre & fai-
…mme des Aigles, *Renovabitur ut Aquilæ juventus tua.* Oyons
…peu ce qui est dit de ces oyseaux. Les Aigles, disent les Ecri-
…s de l'Histoire naturelle, sont des animaux fort vistes, élevez
…eur vol, & d'une tres-longue vie; mais dont la vieillesse leur
…ennuyeuse & fort importune. Car comme ils avancent en âge
…aîles & leurs plumes se remplissent d'ordure & de poussiere,
…ils sont si fort chargez, qu'ils ne peuvent plus se porter à l'ac-
…tumée dans les airs. Saint Augustin ajoûte une autre incom-
…odité que leur apporte la vieillesse, qui est que leur bec se fait
…c le temps si gros & si aigu, qu'ils ne peuvent plus quasi par là
…er leur nourriture, & ils ne sustentent leur vie que par la bois-
…: Or se voyant de la sorte incommodez, la Nature leur a four-
…y un instinct de se renouveller, observant chaque année (Rabbi *Rabbi Saba-*
Sabadias dit, *singulis tantum decenniis*) quelques choses qu'ils *dias.*
…atiquent tres-exactement : au moyen dequoy ils rajeunissent *D. Aug. in Psal.*
& prolongent leur vie jusqu'à si longues années, qu'il est tourné *102. & D. Greg.*
en Proverbe *Aquilæ Senectus.* Et voicy comment l'Aigle s'y prend *in c. 29. Iob.*
quand il veut ainsi se renouveller, au rapport de saint Augustin &
de saint Gregoire le Grand.

1. Premierement, l'Aigle voulant se renouveller & se rajeunir, il se retire en quelque lieu fort solitaire, éloigné de la veuë & de la presence des hommes, voisin autant qu'il le peut être du Soleil. 1.

2. Là il développe ses aîles, & il voit pour lors évidemment sa crasse & ses ordures, & comparant l'état de ses jeunes années avec le present, il reconnoît combien de leger qu'autrefois il étoit, il est devenu massif, pesant & incommode à soy-même. 2.

3. Il s'applique aussi là au vent chaloureux du Midy, & s'élevant en haut, il étend & expose ses aîles aux rayons du Soleil, & les agitant par un fort mouvement, les pores de son corps s'ou- 3.

vrant, ses vieilles plumes tombent. Et décendant par apres bas, & frappant de son bec sur quelques pointes de rocher, il casse cette excroissance de matiere qui le faisoit grossir, & qui l'empéchoit de prendre sa nourriture.

4. 4. Enfin, il se va plonger dans la mer, comme dans un bain salutaire. Et tout cela observé par cét oyseau Royal, le voila qui paroist sain, fort, vigoureux, tout nouveau, tout renouvellé, & tout rajeuny; & son vol est plus fort, plus viste & plus haut que jamais.

O Ames Religieuses, vous sçavez & vous experimentez assez que la Vertu en l'homme quelquefois & souvent vieillit, & qu'on a toûjours & toûjours du vieil hôme chez soy & dans soy, & qu'il faut toûjours reparer les déchets qu'opere en nous nôtre mauvaise nature. Vous voulez je m'asseure, travailler à cela, & vous renouveller tout de bô: c'est pour cela que vous faites la Solitude, & c'est pour cela que vous venez renouveller vos Vœux. A la bonne heure, vous rencontrerez tous ces beaux effets de vôtre solitude & de vôtre Renovation des Vœux, si vous voulez imiter spirituellement ce qu'exterieurement vous venez d'oüir que fait l'Aigle: & on dira pour lors asseurement, *Renovabitur ut Aquilæ juventus tua.* Parcourons cela legerement.

I. I. J'ay donc marqué cy-dessus de l'Aigle, que pour se rajeunir premierement il se retiroit à l'écart, loin des hommes & de la terre; prés du Ciel & du Soleil, &c. Je dis aussi de même que l'Ame desireuse de se saintement renouveller, doit se retirer pour quelques jours dans quelque lieu particulier, loin de la conversation des hômes, elle doit quitter ses emplois pour ne vacquer qu'à cet UN necessaire, & ne parler qu'à Dieu, pas même à elle même, qu'elle doit se tenir seule, nô seulemêt de corps mais aussi d'esprit: car que sert d'être de corps éloigné des creatures, & d'esprit & de pêsées être toûjours avec les creatures. Ha! Ame sainte, qu'aimable est cette Solitude! mais c'est à Dieu à y conduire. Aussi ce grâd Maître voulant favoriser une Ame de cette grace de Solitude, luy dit que ce sera luy-méme qui l'y conduira. *Ducam eam in solitudinem.* Fut-ce pas le S. Esprit qui mena N. S. au Desert? *Ductus est Iesus à Spiritu in desertum.* Helas! je dis Solitude, mais être en cette Solitude, c'est être en la plus honorable compagnie qui se puisse penser: car qui y est comme il faut, il est avec le Pere, le Fils & le S. Esprit, avec les Anges, les Bien-heureux, & tout le Paradis: & c'est de cette Religieuse Solitaire qu'il faut dire, *Nunquam minus sola quam cùm Sola.*

Osée 2. *Math. 4.*

II. II. En second lieu, l'Aigle en cette retraite étend ses ailes, les

velopee, voit ses crasses, &c. Aussi la Solitaire du Calvaire, lieu se découvre, se developpe, & se déploye elle-même: elle se manifeste elle-même à elle-même ce qu'elle est: elle remarque ce qu'elle ne voyoit pas dans le tracas de emplois, combien ses aîles sont pleines de poussiere. *De mundi pulvere sæpè etiam religiosa sordescunt.* Elle se regarde de tous costez, elle s'épluche, elle s'écoute, elle compte avec soy: & dans cette Solitude elle regarde quel est son cœur à l'endroit de mille sortes de choses, à l'endroit du Peché M. du V. des Occasions: de ses Inclinations, de ses Vœux, de ses Exercices, de l'Office, de la Messe, de l'Oraison, de ses Confessions, & de ses Communions. Elle considere quel est son cœur à l'égard de Dieu; de ses Prochains, de soy-même. Bref, elle examine si elle avance, si elle est toûjours de même, ou si elle recule en la voye de Dieu: & se comparant elle-même à elle-même, elle voit si elle déchet ou si elle profite, &c. D. Leo.

III. De plus l'Aigle en son éloignement de la terre s'applique au vent chaloureux du midy, &c. & cette chaleur luy fait tomber ses vieilles plumes. Aussi l'Ame dans sa sainte Solitude ayant reconnu ses defauts, ses ordures, sa laideur spirituelle provenuë de ses pechez, elle s'excite au mouvement d'amour de Dieu, & de la Contrition de ses fautes, & au bon propos de n'y plus retourner; & elle prend pour motifs de cela les grandes obligations qu'elle a à Dieu, & ses horribles ingratitudes. III.

IV. Et l'Aigle enfin apres tout cela, se va plonger dans la Mer comme dans un grand bain pour y laver toutes ses crasses & ses ordures, &c. Et cela nous marque la derniere chose que doit faire nôtre Solitaire, pour heureusement terminer l'acte de Renouvellement de ses Vœux, qui est d'aller se plonger dans le lavoir precieux de la Penitence, qui n'est pas remply d'eaux materielles, mais du Sang precieux de N. S. dont la vertu est de purger, laver & nettoyer les Ames de leurs fautes. Si elle s'y jette comme il faut, employant les actes de Confession, Contrition & Satisfaction, elle en sortira toute purifiée, toute nettoyée, & toute renouvellée. *Renovabitur ut Aquilæ iuventus tua*; & elle deviendra comme l'Aigle, plus forte, plus vigoureuse & plus genereuse que jamais. O que Dieu en soit beny! IV. Psal. 102.

CONCLUSION.

IL ne me reste plus rien à faire, Ames saintes & Religieuses, que de vous animer à loüer Dieu de ce qu'il vous a mises dans cét exercice & pratique de la Renovation de vos Vœux: & ensuite dans le desir du Renouvellement de vie, qui est la propre

& la naturelle fin de la Renovation des Vœux. C'est dequoy l'Apôtre aussi loué & benit Dieu en ces termes: *Benedictus Deus & Pater Domini nostri Iesu Christi, qui benedixit nos omni benedictione spiritali in Christo, & qui proposuit in eo instaurare omnia quæ in cælis & quæ in terra sunt.* JESUS-CHRIST veut & vient tout renouveller en terre, & il dit, *Ecce Nova facio omnia.* Or le principal Renouvellement que Dieu le Pere par son Fils a voulu faire en terre, c'est celuy de nos cœurs : il faut donc le supplier qu'il le fasse efficacement, qu'il change tout en nous, & en nos corps, & en nos Ames. *Instaurare omnia*, pour marcher doresnavant en nouveauté de vie. *Ambulemus in novitate vitæ.* Qu'il fasse mourir en nous le vieil homme, & qu'il forme en nous l'homme nouveau : Nouvel esprit, nouvelle volonté, yeux nouveaux, & nouvelle langue. Ha le bel effet de la Renovation des Vœux! Voila saintes Ames la grande fin de la Renovation de vos Vœux, le Renouvellement de vos vies. Faites-le à la gloire de Dieu & à vôtre salut. Amen.

Ephes. 1. *Apocal. 21.* *Rom. 6.*



DE L'EXERCICE DE LA PRESENCE DE DIEU.

ENTRETIEN TROISIE'ME.

Ambula coram me & esto perfectus. dit Dieu à Abraham. GEN. 17.

Chemine devant moy & sois parfait, c'est à dire, & tu seras parfait.

AU sujet de la Presence de Dieu, il me semble que l'on en expose deux choses, pour bien expliquer cette matiere. La premiere ce que c'est que l'exercice de la Presence de Dieu : & la seconde, quelles sont ses utilitez. III. ENTRETIEN

LA Foy nous propose la belle verité de la Presence de Dieu par tout, ou de l'Immensité de Dieu, par laquelle il est present en tous les lieux reels, c'est à dire, au Ciel en la terre, & même au delà du Ciel & de la terre. Le Saint Prophete Job en a ainsi parlé. *Forsitan vestigia Dei comprehendes & usque ad perfectum Omnipotentem reperies. Excelsior cælo est & quid facies ? profundior inferno & unde cognosces ? longior terra mensura ejus, & latior mari.* Il est plus élevé que le Ciel, plus bas que l'Enfer, plus long que la terre, & plus étendu que la mer. Or l'exercice de la Presence de Dieu n'est pas proprement la croyance ou la foy de cette Immensité, il adjoûte par dessus cette creance une sainte application d'esprit à cette Immensité ou Presence de Dieu en tous lieux : de sorte que proprement l'exercice de la Presence de Dieu n'est autre chose qu'un actuel employ d'esprit, & un regard amoureux & affectif que nous faisons envers Dieu, entant qu'il est devant nous, & que nous sommes devant luy, entant qu'il est dans nous, & que nous sommes dans luy: regard amoureux de Dieu, suivy de quelques actes interieurs de colloque, de respect, de crainte, de soûmission, & autres pareils envers son adorable Majesté. I. POINT. *Iob. 11.*

I. Exercice si souvent recommandé par le S. Esprit. *Quærite Dominum & confirmamini : quærite faciem ejus semper.* C'est à dire, Estudiez-vous à vous rendre Dieu present: & Tobie l'ancien parlant à son fils: *Omnibus diebus vitæ tuæ in mente habeto Deum.* Ayez I. *Psal. 144.* *Tob. 4.*

tous les jours de vôtre vie le grand Dieu present en vôtre esp...

II. II. Excercice enseigné par les Peres Spirituels: car il est ma... de l'Abbé Dorothée qu'instruisãt Dosithée, qui s'étoit mis ... discipline, il luy dõna ce precepte cõme un des principaux de ... vie devote: *Nunquam cordi tuo Deus excidat: cogita semper Deum tib... præsentem & te corã illo stare.* Pensez toûjours que Dieu vous vo...

Dorotheus.

III. III. Exercice usité parmy les Anges & les Saints du Parad... C'est bien chose merveilleuse de considerer la diversité des em... plois des saints Anges au Ciel : car les uns sont occupez à rouler les Spheres Celestes; d'autres veillent sur les Royaumes & sur les personnes des Rois : ceux-cy sont employez à la garde des hommes, &c. Et pourtant ils voyent toûjours la face de mon Pere, dit N. S. *Angeli eorum semper vident faciem patris.* L'Ange Raphaël conduisoit Tobie, mangeoit avec luy, marchoit, conv... soit avec luy, & en faisant tout cela il ne laissoit pas de voir Di... & de s'y appliquer.

Math. 18.

IV. IV. Exercice pratiqué par les Saints de la terre, comme le P... phete Roy le témoigne de soy-méme au Psal. 62. *In terra d... invia, & inaquosa sicut in Sancto apparui tibi.* David s'étoit retir... dãs les deserts de l'Idumée, cõme on le deduit du titre de ce Psalme. *Ipse David cum esset in deserto Idumeæ.* Or en cette profõde so... tude, dans laquelle il pouvoit agir cõme bon luy eût semblé, ... s craindre l'œil censeur des hommes, il se gouvernoit pourtant avec autant de pieté, *Sic in Sancto apparui tibi*, comme s'il eust été méme dans le Temple de Dieu, & dans son Sanctuaire : parce que, disoit-il, pensant ô mon Dieu, que vous êtes par tout, & que par tout je suis devant vous; cela me retient toûjours da... mon devoir, & me fait par tout étre Religieux envers vôtre Souveraine Majesté.

Psal. 62.

V. V. Exercice enfin, lequel quiconque pratique exactement, il accõplit le conseil que Dieu donne aux fideles, de toûjours prier. *opportet semper orare.* Car n'est-ce pas étre toûjours en priere, quand en tout ce que l'on fait & que l'on souffre, quand on étudie, que l'on travaille, que l'on mange: que l'on converse, ou que l'on fa... toute autre chose, on s'efforce d'avoir toûjours Dieu prese... à ses yeux ? selon ce que disoit ce Prophete: *Vivit Dominus in cujus conspectu sto*: Vive Dieu lequel j'ay toûjours present devant moy: Ce qui est certes de tres-grande utilité, & c'est mon second Point.

Luc. 18.

4. Reg. 3.

II POINT. L'APOSTRE S. Paul parlant de la Pieté, & laquelle Sai... Bernard explique en particulier de ce devot exercice d... Pre-

...nce de Dieu, duquel nous traitons, exhorte son Disciple ...rthée à s'y rendre assidu; *Exerce te ad Pietatem* : & pour motif ... il luy propose l'utilité qu'on en tire: *Nam Pietas ad omnia* ...; Cét exercice est utile à tout. Et moy j'adjoûte, il est uti-... tous: il est utile aux méchans, il est utile aux bons, il est uti-... aux pecheurs, & il est aussi utile aux Saints. 1. Tim. 4.

I. Cét exercice de la presence de Dieu est utile aux personnes ... menent une vie licencieuse, & qui vivent dans le peché, ... les retirer bien-tôt de la fange & de l'ordure de leurs vices. ... cela va vous paroître manifeste par l'Ecriture, par les Exem-..., & par la Raison.

1. Ecoutons l'Ecriture sainte. Certes elle parle avantageuse-...t du bien qu'il y a à recueillir de la part des méchans, pour ...tir de leur vice par la pratique de la Presence de Dieu. Que ...ovez-vous qui fomente davantage le peché dans un cœur, & ... l'entretient plus opiniâtrement? C'est en verité le rejet que ...it le pecheur de la pensée que Dieu le voit, & qu'il le regarde; Le Psalmiste exprime fort bien cela en ces termes, *Dixit injustus ... delinquat in semetipso*; Le méchant c'est proposé en soy-même de ...tre toûjours en libertin. Que fait-il pour cela? *Non est timor Dei ... oculos ejus* : Il se persuade qu'il n'est pas devant les yeux de Dieu. O la tromperie! *Dolose egit in conspectu ejus ut inveniatur ini-...tas ejus ad odium*; C'est à dire, son peché qu'il a commis pour ...tre ôté de la memoire la Presence de Dieu, le rẽndra l'objet de ...haine de Dieu, & des hommes : *Noluit intelligere ut bene ageret*; Il n'a pas voulu concevoir Dieu present, ce qui l'auroit obligé à bien vivre, & luy auroit fait entreprendre la pratique de la Vertu, & à faute de cela au contraire, il s'est engagé sans doute de plus en plus dans le vice. *Iniquitatem meditatus est in cubili suo*, il ne pense plus qu'au mal; *Astitit omni via non bonæ*, il le commet hautement & impunement: Enfin, *malitiam autem non odivit*, ou selon une autre version, *non abjiciet*, il y continuë, & y persevera. Ha quel état! & tout cela pour avoir banny de son Ame la pensée de la Presence de Dieu; Mais au contraire quand on rappelle à son souvenir que Dieu nous regarde; cela éloigne tout à fait le peché de l'ame, & la volonté de le commettre; A quoy Athenagoras rapporte la grande pureté de vie, & le grand éloignement du vice du cœur des Chrétiens de son temps. Hé comment pecheroient-ils, dit ce Personnage, veu que *omnium illorum est hæc fides, Deum omnia nostra & dicta, & facta, & cogitata videre, & eundem ex omni parte lumen esse*? C'est la creance d'eux tous que le grand Dieu connoist parfaitement toutes nos paroles,

Psal. 35.

Athenagoras in Apologet.

nos actions, & même nos pensées les plus cachées, & [illegible] toute lumiere.

2. Les Exemples nous font foy de cette même verité au [illegible] Paphnuce Abbé fort Religieux, lequel ayant été sollicité par une femme de mauvaise vie appellée Thaïs, & ayant fait semblant qu'il acquiesceroit volontiers à ses mauvais desirs, [illegible] voit commettre le mal en un lieu si secret qu'il ne pût être [illegible] vert d'aucune personne que ce fust; celle-cy le conduisit de chambre en chambre, & l'autre insistant toûjours que pas un de ces lieux ne luy sembloit encore assez retiré, enfin elle le mena en un lieu qu'elle croyoit si parfaitement secret qu'elle luy dit: [illegible] ce lieu il ne faut plus chercher de cachete: car quand nous [illegible] là, il n'y a que Dieu & le Diable qui nous puissent appercevoir. Pour lors Paphnuce prenant occasion de luy demander [illegible] croyoit qu'en ce lieu Dieu les pourroit voir, & elle ayant [illegible] du que oüy, il luy repliqua: Malheureuse donc [illegible] Thaïs, puisque sçachant que par tout Dieu vous voit, vous [illegible] bien cependant en sa presence commettre, & faire commettre à d'autres des crimes si abominables. Cette replique & correction fit tant d'impression sur son cœur, qu'elle en changea tout [illegible] de vie.

3. Enfin la raison même nous fait entendre combien la pensée d'un Dieu qui nous regarde, arrête le cours des pechez. [illegible] sçait assez de soy qu'il ne voudroit pas commettre en la presence de quelqu'un ce qu'il pourroit faire n'étant apperceu de personne. *Magna pars peccatorum tollitur si peccaturis testis assistat*; Si nous avions toûjours un témoin de nos actions, à peine commettrions-nous jamais un seul peché, dit Seneque. La presence d'un homme, d'un enfant, & d'une bête même nous arrête dans le dessein où nous serions de faire une salle action. Or si cela est vray, que la pudeur retient un homme de mal faire, quand il pense qu'il est regardé par un homme d'honneur, même par un enfant, voire par un animal; combien davantage sera-t-on retenu de rien commettre contre l'honnêteté & la raison sous cét œil divin éclairé & tout voyant? Ce qui avoit fait dire à S. Augustin parlant de Dieu: *Ipse timendus est in publico, ipse in secreto: procedis, videris: intras, videris: lucerna ardet, videt te; lucerna extincta est, videt te: tu intras, videt te: tu corde versaris, videt te; ipsum time*: Dieu est à redouter, soit que nous soyons en un lieu public, soit que nous soyons retirez en un lieu secret: Marchez-vous, il vous voit: entrez vous, il vous voit: la lampe est-elle allumée, il vous voit: est-elle éteinte, il vous voit encore: vous mettez-vous au lit, il vous

Seneca. Ep. 11. ad Lucilium.

D. Aug. S. 46. de Verbis Dom.

entrez-vous dans vous-même, il vous voit : par tout donc ez celuy lequel par tout vous voit.

II. Si cét exercice de la Presence de Dieu est bon pour les méchans pour les faire devenir bons; il est aussi tres-utile aux bons pour les faire devenir parfaits. Dieu dit un jour à Abraham, *Ambulam me, & esto perfectus*: Pense à moy, & marche en ma presence, & tu deviendras un homme parfait & accomply, (*Esto, pro ... sicut alibi. Accedite ad Deum & illuminamini; id est, & illuminati.*) En effet l'Ame qui fait toutes ses actions, qui travaille, qui se repose, qui mange, qui agit sous cét œil tout ... ant, ha, combien tire-t-elle de là de sujets de s'unir hautement à Dieu, & de se perfectionner ? Genes. 17. Psal. 33.

1. L'ame considere son Dieu, qui par son immensité a les yeux ouverts sur tout, & qui partant la regarde, & qui dit d'elle: *Firmabo super te oculos meos*; J'arrêteray mes yeux sur vous. Delà elle entre en milles saintes & devotes pensées envers ce Souverain Seigneur. En pensées d'amour, s'écriant, Ha! comment ne vous aimerois-je pas? de crainte: Comment ne redouterois-je pas de vous offenser? de confiance: Vienne telle affliction qu'on voudra, Dieu est avec moy, il y peut remedier, vienne le mépris des hommes; tu me vois, ô mon Dieu, c'est assez, je ne me soucie point s'ils me blâment ny qu'ils me loüent, &c. Psal. 36.

2. L'Ame considere son Dieu qui par son immensité penetre tout, & qu'ainsi elle est toute intime à Dieu, & toute dans Dieu, & en suite elle est dans la charité de Dieu, dans sa lumiere, dans sa sagesse, dans ses brasiers, dans son abondance: Hé donc, conclud cette Ame parlant à ce Souverain Maître, puisque je suis toute dans vous, ô mon Dieu, & que vous êtes toute Charité, aimez-moy : toute lumiere, éclairez-moy : toute sagesse, enseignez-moy : toute puissance, fortifiez-moy : toute abondance, enrichissez-moy: tout feu, brûlez-moy: & comment se peut-il faire qu'étant toute dans un feu, je sois pourtant glacée? que dans la pleine lumiere, je sois si ignorante? Il faut qu'il y ait en moy quelque obstacle qui arrête vos graces, ôté-le, ô mon Dieu, de moy, afin que je joüisse de vous.

3. Bref l'Ame medite que Dieu étant par tout par son immensité, il suit de là qu'il n'est pas seulement son domicile, mais aussi qu'elle est elle même le domicile de Dieu, qu'elle est la maison & le Palais de Dieu. De cette verité elle s'éleve en Dieu, par des pieuses affections, & s'écrie : Je suis donc, ó mon Dieu, vôtre Palais, partant un petit Ciel, puisque je loge dans moy le Dieu du Ciel. Vous habitez donc dans ma tête, dans mes yeux, dans

mes oreilles, dans mes mains, dans tout mon corps, & d
toute mon Ame, ô quel bon-heur! Presidez-y donc, & par
y tout.

CONCLUSION. O DONC, Ame Religieuse, qui que vous soyez, Vierge S
ou folle, parfaite ou imparfaite, faites attention à cett
role, *Dominus propè est*, Dieu vous voit, Dieu vous regarde. *In o*
Proverb. 15. *ni loco oculi Domini contemplantur bonos & malos*, ruminez freque
ment ces mots, ayez les souvent en vôtre memoire, écrivez-
contre les murs de vôtre celle: Dites-vous à vous méme, Di
me voit, il perce iusqu'au plus profond de mon cœur; il pene
dans ma pensée & voit toutes mes actions; il me regarde: ô r
gardez-moy mon Dieu par vôtre grace, & que je vous regard
ce me sera une grace fondamentale de mon salut. *Amen.*



DE L'ORAISON VOCALE.

DE L'ACQUIT ET DE LA RECITATION DU Breviaire ou de l'Office Divin.

QUE L'OFFICE DIVIN, COMME TOUTE AUTRE Priere Vocale, doit étre recité REVEREMMENT, ATTENTIVEMENT ET DEVOTEMENT.

ENTRETIEN QUATRIE'ME.

Filii mei, nolite negligere : Vos enim elegit Dominus ut stetis coram eo & ministretis ei & colatis eum & cremetis ei incensum. 2. PAR. 29.

Mes Enfans ne vous negligez pas, car Dieu vous a choisis pour étre dans son Temple & y étre toûjours en sa presence, pour le servir & luy rendre le culte Religieux, & pour luy offrir de l'encens, dit Ezechias, aux Prêtres & Levites, rétablissant le culte de Dieu dans le Temple, qui avoit été delaissé quelque temps.

COMME je me resous de m'entretenir avec vous de l'Office Divin & Ecclesiastique, il y a quelques propositions à supposer avant que d'entrer dans le fonds de cette matiere. IV. ENTRETIEN

I. Premierement donc je suppose ce qui est tres-indubitable, qu'en fait d'Oraison il y en a de deux sortes : l'une qu'on appelle Vocale & l'autre Mentale. L'Apôtre l'a ainsi enseigné & pratiqué disant : *Orabo spiritu*, je prieray de la bouche, & avec mes poulmons, ce qui est prier Vocalement : *Orabo & mente*, je prieray du cœur, c'est à dire Mentalement. I. — *1. Cor.* 11.

II. En second lieu, la Priere Vocale est double : l'une privée qui est faite par une personne particuliere, quoy qu'elle fust haute, & en un lieu même public : & l'autre publique qui est faite par une personne publique, quoy qu'elle fut basse & en un lieu même particulier : c'est assez qu'elle soit faite par une personne publique, telle qu'est celle que font les Clercs & Ecclesiastiques, Seculiers ou Reguliers, qui sont obligez par la Coûtume & par II.

les Canons & les Decrets des Souverains Pontifes à la b...

III. III. Cette Oraison Vocale publique consiste en une certa... formule de Priere, qu'on appelle Breviaire ou Office Div..., est composé de certain nombre de Pseaumes, de Cantiqu... d'Hymnes, de Leçons, d'Oraisons, de Chapitres, de Respons... de Versets : qu'on a distinguée en sept heures principales, qu... doit reciter tant de jour que de nuit, qui sont Matines, Laud... Prime, Tierce, Sexte, None, Vespres & Complie, dont l'ima... & l'idée se retrouve chez le Roy-Chantre, qui disoit de soy, Je... levois la nuit & sept fois le jour, & je me mettois à chanter... loüanges de Dieu. *Media nocte surgebam ad confitendum tibi. Se... ties in die laudem dixi tibi.*

IV. IV. L'Eglise a trouvé à propos de presenter à Dieu ce genre d... prieres, de même que d'offrir son Sacrifice de la Messe, pour ci... principales raisons, pour adorer Dieu, pour luy rendre ac... de graces, pour luy demander ses necessitez, pour obtenir de l... pardon de ses pechez, & pour se rafraîchir la memoire de la s... glante Passion de Nôtre Seigneur.

V. V. Cét employ de reciter ainsi l'Office Divin en l'Eglise M... tante est noble, car c'est imiter l'Eglise Triomphante, en laq... le les Anges chantent à deux chœurs & alternativemét les lou... ges de Dieu: & S. Ignace Martyr, qui a tenu le troisiéme dep... S. Pierre, la chaire de l'Eglise d'Antioche, eut une fois une visio... d'Anges qui par Hymnes & Cantiques alternativement loüoi... la sainte Trinité, & au rapport de l'Historien Socrate, il étab... & il donna à son Eglise la même forme de chanter les loüanges d... Dieu, qu'il avoit apperceuë en cette vision Angelique.

Socrate l. 6. c. 8.

VI. VI. Façon enfin de prier, loüer & benir Dieu, qui a êté si unive... sellement suivie de toute l'Eglise, que quoy que specialemét affe... ctée au Clergé, du Clergé elle a passé jusqu'à certaines person... du monde, méme de plus hautes & plus éminentes conditio... qui ont fait état de l'employer & d'en faire aussi bien que des Pre... tres leurs ordinaires & leurs journalieres prieres. Nos Histo... riens nous rapportent du sçavāt & du pieux Roy de nôtre France, Robert fils de Hugues Capet, pieux dis je, & docte Prince, & nommé le David de la France, que tous les jours il disoit son Bre... viaire, & au Chœur des Eglises avec le Clergé, & en son Orato... chantoit avec les Prétres les Heures Canoniales, & en particul... jamais il ne les omettoit : & ainsi qu'un Josué de France par la vertu de ses prieres, il faisoit bréche aux villes de ses ennemis.

VII. VII. Ce qui est encore une derniere qualité qui rend recom... mandable cette Priere Ecclesiastique, à sçavoir qu'elle est d...

merite & de grande vertu, pour tirer des mains de Dieu la ... & les dons qu'on luy demande. Car quoy que ceux qui la ..., pour leur ignorance, comme les Moniales & quelque ... sçavant Ecclesiastiques, à cause de la difficulté des Pseau... & autres traits de l'Ecriture dont cette priere est tissuë n'en...dent pas bien ce que par elle ils demandent à Dieu, ils ne me...t pas moins pour cela ny n'obtiennent pas moins efficace...ent ce qui est par elle demandé, tant pour le general de toute ...se, que pour les particuliers d'icelle, si elle est devotement ...ée. En la vie des Peres un ancien se plaignoit & disoit: *Ecce ... non est compunctio in corde meo, quia nescio virtutem sive signi...ionem verbi*: Je prie & je ne sens point mon cœur plus contrit, ... ce que je n'entens pas ce que ie dis: le Pere Abbé luy répondit, ...laissez mõ frere de continuer à l'acoûtumée vôtre Priere: *quia ... incantator licet virtutem verborum quæ dicit nesciat, serpens tamen ...pi, & subijcitur incantanti, sic & nos licet ignoremus virtutem ...um quæ loquimur, Dæmonis tamen intelligunt, & territi discedunt.* ...rce que de méme que l'enchanteur n'entend pas la force & la ...rtu des paroles qu'il prononce par lesquelles il charme un ser...ent, le Serpent pourtant les ressent bien, & obeït à l'Enchan...eur. Aussi quoy que nous autres nous ignorions la force des pa...les que nous proferons recitant nôtre Office, c'est assez que les Demons les entendent, & aussi à leur simple recitation tous ...nnez & abattus ils s'enfuyent.

Toutes ces verites presupposées, entreprenant de parler des Prieres vocales, singulierement de celles que sont obligées de reciter les personnes Ecclesiastiques, & autres consacrées au divin service, qu'on appelle Breviaire ou Office, je me veux arrester singulierement à la façon de le dire pour bien chanter en public, & ... bien reciter pour s'en dignement acquitter: Et je montreray que pour le bien dire, il le faut dignement dire en trois manieres, Reveremment, Attentivement, & Devotement.

QU'IL FAUT RECITER LES PRIERES Vocales, singulierement l'Office Divin, Reveremment.

L'ECRITURE Sainte parlant de Josaphat, dit de luy, que *timore perterritus totum se contulit ad orandum Dominum*, c'est à dire que surpris par la veuë de la grandeur de la Majesté de I POINT. *2. Paralip* 20.

Dieu, il s'appliqua fortement quand il étoit question de [illegible] à la priere : & cela marque un grand respect & une gra[illegible] rence avec laquelle il faisoit Oraison. L'Apôtre saint Paul [illegible] que cette qualité de la Priere qu'elle doit être faite avec [illegible] rence : *Habemus gratiam per quem serviamus placentes Deo metu & reverentia, etenim Deus noster, ignis consumens est* : N[illegible] avons une faveur dans l'Evangile qui est grande, de pouvoir [illegible] re à Dieu, & luy servir avec tremblement & reverence ; fai[illegible] le donc avec soin : *Etenim Deus noster ignis consumens est.* L'A[illegible] tre donne la raison pourquoy nous devons traiter avec Dieu a[illegible] grande crainte, grand respect, & avec grande reverence, [illegible] Dieu qui est present à nos prieres, dans l'exercice desquelles no[illegible] devons paroistre avec reverence, si nous ne nous y tenons pas [illegible] vec ce respect, il sera comme un feu devorant pour punir mon[illegible] reverence, comme il a fait les vendeurs & les acheteurs qui p[illegible] phanoient le Temple : *Etenim Deus noster ignis consumens est.*

Hebr. 12.

Or la reverence avec laquelle nous devons nous approcher [illegible] nous maintenir devant Dieu quand nous prions, doit s'exe[illegible] ter & paroître en nombre de manieres.

I. Premierement nous reciterons nôtre Office Divin avec r[illegible] verence, si avant que le commencer nous nous y preparons; *A[illegible] orationem præpara animam tuam ne sis quasi homo tentans Deum*, D[illegible] vant que prier, preparez vous à l'Oraison, de peur que vous [illegible] sembliez tenter Dieu. En quoy tenter Dieu ? en ce que pour [illegible] tenir les effets de l'Oraison, il faut être en état de devotion, & [illegible] pendant vous voudriez que Dieu vous la donnast, & de vôtre [illegible] vous ne faites pas ce qui est en vous, c'est tenter Dieu. Un p[illegible] vre songe comment il excitera le cœur du riche à sa pitié : [illegible] homme coupable devant que d'approcher de son Juge, pe[illegible] comme il fléchira son Juge à luy faire misericorde. Les Musici[illegible] preparent leurs instrumens avant que commencer leurs concer[illegible] aussi de même avant que de venir à l'Oraison, il faut faire les pr[illegible] paratifs convenables : & sans cette preparation la Psalmodie, [illegible] est une Musique spirituelle, sera un tumulte confus, & qui [illegible] fensera les oreilles de Dieu, & il pourra dire comme à ces anci[illegible] Israëlites qui le servoient si mal : *Aufer à me tumultum carmin[illegible] tuorum, Cantica lyræ tuæ non audiam.* Ostez-moy le tumulte de v[illegible] chants, je ne peux point écouter les Cantiques de vôtre Ha[illegible] Et cette preparation est necessaire, car suivant ce qu'a dit D[illegible] le Chartreux: *Secundum quod homo ante se præparavit, ita se [illegible] in oratione*, l'homme se trouve tel en l'Oraison, qu'il étoit a[illegible] l'Oraison.

Eccli. 14.

Amos.

...cette preparation consiste en ce qui suit.

...our se bien preparer à l'Office, il faut premierement bien ...ement si tôt que le signe est donné tout quitter, quittant ...absolumẽt ce que l'on fait, jusqu'à laisser imparfaite la cho... ...u'on tenoit en la main preste à achever. Cassian donne cette ...nge aux Religieux d'Egypte, qu'au premier appel de l'o...ance, ils sortoient de leurs chambres avec telle vîtesse, que ...y qui écrivoit n'osoit finir une lettre de l'Alphabet qu'il se ...oit avoir commẽcée, laissant la ligne & la lettre imparfaite. 1. Cassian. l. 4. c. 12.

2. Il ne faut pas seulement quitter l'ouvrage de la main; ...s il faut aussi quitter celuy du cœur & de l'esprit, & ne por...on plus son esprit aux idées importunes des ouvrages que ...faisions; des hommes avec qui nous étions; des affaires que ...s traitiõs, des études & des lectures sur lesquelles nous nous ...cupions, qu'à nos mains les plumes, les outils ou les livres que ...ous tenions. Que si nous craignons d'oublier une conception ...n nous la quittant, ou une pensée qui nous pourroit servir une ...tre fois; disons en nous-mêmes: Dieu ne m'a commandé ...sortes de choses là pour le present: & comme il veut que cha...e chose se fasse en son temps, il vous fera aisẽment la grace ...e ce à quoy vous renoncez maintenant pour l'aller servir, vous ...iendra mieux & beaucoup plus nettement & judicieusement ...es: *Scientia quæ pro virtute despicitur, per virtutem postmodum ...ius invenitur.* 2. D. Bonav. spec. disc. part. 1. c. 13.

3. Entrant en l'Eglise, il faut purger son cœur de tout peché, & produire pour cela l'acte de douleur. Il est dit en l'Exode & or...onné qu'on fera un grand lavoir à la porte du Temple, & qu'on l'emplira d'eau, avec laquelle *Aaron & filij eius manus suas, & pe...s lavabunt quando ingressuri sunt tabernaculum testimonij.* Aussi à la porte de l'Eglise on trouve de l'eau beniste pour se laver des tâ...e venielles, car il vaut mieux s'abstenir de faire les choses spi...uelles que de les accomplir avec un cœur criminel & coupable, crainte d'entendre de Dieu ce reproche: Pourquoy prononces-tu mes ordonnances & proferes tu mes loüanges avec une bouche & une ame soüillée? *Quare assumis testamentum tuum per os tuum? ...u vero odisti disciplinam.* 3.

4. Il faut un peu se recueillir, *Contine & congrega cor tuum in ...tate*, comme faisoit saint Bernard, qui commandoit à ses pen...ées d'arrêter à la porte de l'Eglise jusqu'à la fin de l'Oraison, après laquelle finie, il les reprendroit: *Manete hic cogitationes meæ.* 4.

5. Enfin il faut s'exercer en quelques pieuses pensées, comme de 5.

la grandeur de Dieu, de sa propre misere, du bon-heur des A[illegible] de vacquer comme ils font si assidument à loüer Dieu, [illegible] cesser ny se lasser. Telles sont les preparations convenab[illegible] lesquelles quiconque entre en l'Oraison, a sujet d'espere[illegible] priere luy sera profitable & avantageuse, & qu'elle sera une P[illegible] re avec la reverence necessaire.

II. II. La seconde chose en laquelle nous ferons paroître q[illegible] traitons le Grand Dieu en nôtre Office Ecclesiastique, de [illegible] qu'en toutes nos Prieres Vocales, comme nous le devons, [illegible] Respect & Reverence, c'est par la retenuë de tous nos sens, [illegible] yeux, nôtre langue, nos pieds, nos mains, & le reste: moye[illegible] quoy nous nous empescherons de ces immodesties qui o[illegible] jugées si criminelles en l'Office Divin par tous les Ss. Peres, [illegible] me sont avoir les yeux portez & égarez, & parler & causer [illegible] ceux qui sont proche de nous; sommeiller, bâiller & s'end[illegible] ou rire, ou commetre pareilles immodesties, tout-à-fait cont[illegible] reverence que nous devons à Dieu.

1. 1. En effet qu'y-a-t il de plus irregulier que de parler & de ca[illegible] avec d'autres pendant l'Office? Hors la necessité de chanter, il [illegible] garder un religieux silence en recitāt l'office: mais un silence tre[illegible] étroit. Cassian nous le dépeint avec de vives couleurs par l'exem[illegible] ple des Religieux de son temps, qui étant dans leur assemblée [illegible] tres-grand nombre, gardoient un tel silence que vous eussiez [illegible] qu'il n'y avoit du tout personne, excepté celuy qui entonnoit un Psalme, ou qui recitoit la derniere Oraison, pendant laq[illegible] [dit-il] vous n'eussiez entendu personne ny cracher, ny tous[illegible] ny bâiller, ny gemir, ny soûpirer, ny aucune voix que cel[illegible] seule du Prêtre, qui concluoit l'Office par l'Oraison. *Tantum [illegible] cunctis silentium prabetur, ut cum in unum tam numerosa Fra[illegible] multitudo conveniat, prater illum qui consurgens Psalmum decant[illegible] in medio nullus hominum penitus adesse credatur; ac pracipue cum c[illegible] summatur oratio, in qua non sputum emittitur, non excreatio obstr[illegible] non tussis intersonat, non oscitatio somnolenta dissutis malis & hiat[illegible] bus trahitur, nulli gemitus, nulla suspiria circunstantes impeditura [illegible] muntur, nulla vox absque Sacerdotis voce preces concludentis au[illegible] tur.*

Caff. de Instit. l. 2. c. 10.

Ce silence interdit, comme vous voyez, outre les paroles [illegible] te sorte de bruit, & de risée. C'est une chose tres-vaine, dit [illegible] Bonaventure, de se relâcher à parler, ou à rire quand on e[illegible] Chœur. Il paroist que la facilité à rire n'est pas une petite fa[illegible] car on la doit punir de la même peine que celle de parler p[illegible] dant le Divin Office. C'est ainsi que l'avoit ordonné S. Pacom[illegible]

fussent tous deux également punis, tant celuy qui auroit ... celuy qui auroit ry pendant le temps de la Psalmodie, ...on, ou de la Lecture.] S Isidore de Seville les joint aussi ...le, comme également coupables : [celuy qui aura ry dans ...eur, & qui y aura causé de choses inutiles.] S. Ferreol Evê... ...oit plus severe que tous les autres envers ces causeurs & ...s dedás l'Eglise, ou dãs le Refectoire, ou même en quelque ...ue ce fust, car il leur ordonne une penitence de trois jours ...une, & ce avec paroles graves. [J'advertis (dit-il) tous les ...es, & leur commande & ordonne, que cecy soit observé: Que ...fois & quantes qu'on fait lecture publique dans l'Eglise, au ...toire, ou en quelque lieu que ce soit, personne ne s'émeu...re, & n'y émeuve les autres. Semblablement qu'ils sçachent ...n ce temps-là même ils doivent s'éloigner de tous discours ...oles. Et si quelqu'un ne garde cela, qu'étant suffisamment ad...y par la presente denonciation, il soit châtié par la penitence ...jeûne de trois jours entiers, non qu'il soit trois jours entiers ...s manger, mais que tous les trois jours jeûnant jusqu'au soir, ...nne une refection. Et certes ces punitions sont tres-justes, ... comme dit Philon en la presence de l'Empereur, il est dange...x de soûrire seulement, si ce n'est à quelques-uns qui soient ...s-familiers. Et chacun sçait que parmy les Sages de l'antiquité il y avoit deffense à qui que ce fust de rire dans une Academie, ...rce qu'ils tenoient ce lieu-là destiné à l'honnesteté & à lagra...té des esprits sages, & non aux jeux & aux sottises des railleurs. Que dirons-nous du Sanctuaire tres-auguste de nos Chœurs, où reside le Tabernacle de la Divinité, le Cabinet du Souverain Empereur, & où sont ouvertes les fontaines de la sainte & mystique Sapience ?

Philo de leg. ad Caium.

Vous étonnez-vous si on condamne ces immodesties? C'en est encor une que le trop grand bruit qui se peut faire sans necessité, en toussant, ou crachant, ou en haussant & baissant les Chaises, en s'agenoüillant ou se relevant, passant d'un lieu à l'autre, ou en quelqu'autre maniere que ce soit. Ecoutez un peu là-dessus le Seraphique Pere S. Bonaventure en sõ miroir des Religieux. Il faut [dit-il] se garder avec soin que pendant le temps qu'un seul re...ite quelque chose au Chœur, comme les Collectes, les Capitules, &c. on ne fasse point un bruit notable en crachant ou toussa...t, On ne doit pas abaisser les Chaises, ou les lever avec le pied, mais doucement avec la main, afin qu'on n'entende aucun bruit ...la maison de Dieu. *Est caute vitandum ne dum singulariter aliqua ...untur in Choro, ut Collectæ, Capitula, &c. notabilis spuendo & ex-*

creando sonitus fiat ; sedilia vero debent non passim cum pede, sed cu manu elevari & cautè deponi : ne aliquis ex hoc sonitus in d... D audiatur.

4. 4. Ensuite il adjoûte plusieurs sortes d'immodesties qu'il y fa... éviter, comme sont celles-cy : Estre assis lâchement, & ten... corps fiché aux Chaises comme des statues : ou porter la veue ... tous côtez, comme des Cerfs en la forest, ou comme u... rust ... sur un theatre, tournoyant les yeux sur ceux qui entrent da... Chœur, ou qui y sont presens : s'amuser à fueilleter des Livr... nettoyer quelque chose, qui se peut differer commode... l'Office, se frotter les mains, sortir legerement de sa place. Il bl... me pareillemét ceux qui étant en leurs Chaires, se courbent no... tablement, ou se laissent aller les bras, & les jambes à la negl...ce : ou qui panchent tout d'un côté & étendent le corps ta... q... peuvent, & semblent chercher la mollesse d'un lit : ou qui ... assis étendent leurs pieds sur les marche-pieds, & font plusi... autres semblables immodesties, que le Docteur Seraphique de... fend à ses Religieux. A quoy il ne faut rien adjoûter, sinon un petit advis du grand S. François de Sales, qui advertit ses Rel... gieuses, que quand en crachant, ou mouchant, ou toussa... par pure necessité, elles auroient perdu quelques mots ou versets de l'Office, elles ne soient pas si scrupuleuses que de se mettre ... repeter tout bas ; car on n'est point obligé à cela, & on satisfait à son Office en reprenant où en sont les autres.

5. 5. Quant à ce que dit Saint Bonaventure qu'il ne se faut po... accouder indecemment sur les chaires, c'est ce que plusieurs ... tres Ss. Peres & Docteurs ont aussi défendu, ne permettant c... qu'aux vieillards & debiles. Ils disent que c'est une honte de ... appuyer quand les Anges & Vertus celestes se tiennent là debout devant Dieu : que c'est au Maître à être assis (dit saint Jean Chrysostome) & au valet à se tenir debout. Il sembleroit (dit Tert...lien) que nous voudrions reprocher à Dieu que nous sommes fa...tiguez, ou ennuyez de le loüer : *Ne sedendo exprobremus Deo q... nos oratio fatigaverit.* De là venoit cette ferveur des anciens M...nes de la Syrie, & de la Palestine, qui obtenoient de Dieu des forces pour se pouvoir tenir long-temps debout, ainsi qu'ecrit Nicephore. Leurs Exercices (dit-il) sont les frequentes genu...ctions, des stations fort laborieuses, le seul bon desir soûte... leurs corps, & recreant leur imbecillité qu'ils souffrent volont...rement. Car s'il y a quelque action de vertu heroïque à faire, ... faut faire des Oraisons à Dieu, vous leur voyez une force to... nouvelle, & le corps merveilleusement vigoureux, quoy qu'd...

S. Ioan. Chrysf. hom. 13. in Ep. ad Hebraos.

Tert. de Orat. c. 12.

...casse & usé de vieillesse. *Horum opus est, frequentes genuum in-... ...ones & graves rursus stationes, exhibere desiderio solo corpora corũ ...ante, & voluntariam imbecilitatem recreante: cum enim egregium ...opus peragendum, & preces ad Deum fundendæ sunt, tum ro-...num & corpus mirifice vividum cernas, etiam si senio id jam ...idum & exoletum admodum sit.* Nicepb. lib. 14. cap. 5.

...étoit sans doute saint Cyriaque, duquel Metaphraste écrit étant parvenu à l'aage de cent & sept ans il ne relâcha jamais ...oit peu de sa coûtume à se tenir debout aux loüanges de ... Et saint Jean Climacus pour nous advertir de l'importan-...ce ce point, remarque; [Qu'il y a certains Demõs qui au temps ... la Psalmodie nous portent à nous appuyer contre la paroy ...mme debiles; d'autres nous font bâiller excessivement, quel-...ques-uns nous excitent à rire au temps de l'Oraison, afin que ...eu en conçoive de l'indignation contre nous; d'autres nous ...ellent de hâter la prononciation des versets par paresse, & au ...ntraire quelques-uns nous incitent de traîner la Psalmodie par ...sir: quelquefois un Diable se posera sur nôtre bouche pour la ...mer, & arrêter les paroles, en sorte qu'on diroit qu'à peine pou-...ons-nous l'ouvrir, & desserrer les lévres.] Le Bien-heureux Pier-...re Damien, Religieux Benedictin, & depuis Cardinal & Evêque ... Ostie, ne s'appuyoit jamais sur les bras des chaises pendant la Psalmodie, ny de nuict ny de jour. Saint François tout de même & S. Laurens Justinian; & l'illustre Thomas à Kempis, & mille autres qui nous ont donné cét exemple de ferveur & de reverence devant Dieu.

III. La troisiéme chose en laquelle nous ferons paroître que nous traitons Dieu avec la reverence deuë en l'Office, c'est en l'exacte observance des ceremonies. C'est icy où il faut apporter un soin particulier, méme dans les plus menuës & plus petites circonstances, qui ne sont pas petites, puisqu'elles sont de l'Eglise, & qu'elles vont à Dieu. Ces choses semblent frivoles & legeres à les regarder superficiellement, dit le Bien-heureux Pierre Damien, mais à les considerer plus subtilement, nous les trouverons fondées sur des veritez de grande vertu. *In superficie quidem frivola videntur & levia; considerata verò subtilius, magnæ virtutis videntur veritate subnixa.* Gardons-nous d'étre trop sages, & de raisonner selõ nôtre sens particulier sur les ceremonies, pour les mépriser, changer, augmenter, ou diminuer. Nous ne sçaurions faillir en nous y soûmettant par obeïssance; mais nous ne sommes pas asseurez de mieux faire, ny de plaire à Dieu en raisonnant à nôtre fantaisie. En toutes choses (dit Hugues de S. III.

Petrus Dam. l. de Dominus vobiscum cap. ult.

Victor) il faut suivre l'authorité Ecclesiastique plûtôt que la raison : car l'authorité nous fait produire des actes d'obeissance d'humilité ; mais la raison est souvent un effet de presomption. *omnibus authoritas Ecclesiastica magis imitanda est quam ratio : quoniam authoritas semper obedientiæ & humilitatis, ratio nonnunquam præsumptionis est.*

Hugo à S. Vict.

Pratiquez donc religieusement toutes les ceremonies de l'Eglise, & pour cét effet, mettez peine à bien entendre les Rubriques du Breviaire, & à apprendre & prevoir chaque jour ce que vous aurez à chanter pour n'étre pas surpris, & pour ne pas faillir, ou vous embarasser en la recherche de ces choses au moment qu'il les faut pratiquer. Soyez attentif & soigneux à observer devotement & reveremment toutes les moindres ceremonies ; & sçachez que Dieu l'aura tres-agreable, & que toutes ces petites pratiques seront bien marquées dans son Livre de vie. & qu'il n'en laissera aucune sans recompense. Et au contraire, ô combien de richesses vous perdez en negligeant une infinité d'inclinations, & d'actes de la vertu de Religion, pour éviter un petit travail, & pour ne vouloir pas un peu captiver vôtre esprit, & contraindre vôtre corps. O que nous sommes éloignez du zele que nos anciens Peres avoient de pratiquer exactement les ceremonies du divin Office, sans que ny l'infirmité, ny la foiblesse, ny aucune autre difficulté les en dispensast! Et maintenant vous en verrez de si non-chalans, que de dérober à Dieu la reverence qui luy est deuë, qui au lieu de se lever, découvrir, & incliner à la memoire de la tres-sainte Trinité, se tiennent assis jusques à la fin du *Gloria Patri*, ou bien se levent justement en ce moment-là, ou sont occupez à lever leur siege quand il faudroit s'incliner, ou enfin par vice de paresse, ne s'inclinent point du tout. Il est certain que cette faute est fort dommageable : Et la sainte Vierge (dit S. Bonaventure) le fit bien voir un jour à un certain Ancien qui étoit dans le Chœur avec les Freres Psalmodians. Il vid la Mere de Dieu tenant son Jesus entre ses bras, & allant le long des Chaises montrer ce cher fils à chaque Religieux qui s'inclinoit au *Gloria Patri*. Il y en avoit un plus negligent que les autres, qui ne s'inclinoit point du tout, la sainte Vierge arrivant à luy, détourna son visage, & son Fils de luy, & le passa comme indigne d'une telle grace. Je vous laisse à penser la joye des uns, & la confusion de ce paresseux, quand il apprit son mal heur auquel il ne songeoit point. Le Pere Seraphique apres cela adjoûte qu'il faut faire cette inclination à la memoire de la sainte Trinité suffisamment & parfaitement, en sorte qu'on ne s'incline point trop tard, & qu'

leve point trop tost, afin de rendre comme il faut un hon-
... inégalité, & sans difference au Pere, au Fils & au S.

La quatriéme chose en laquelle nous ferons paroître que IV.
... traitons Dieu en l'office avec respect & reverence conve-
... ; c'est au chant, en chantant & en psalmodiant comme
... partient, *Bene cane, frequenta cantica & memoria tui sit*; est-il *Isaie 23.*
dans Isaïe: Chantez souvent, mais chantez bien, cela fera
... se souviendra de toy, & de ton chant, & qu'il remportera
... approbation. Imitez-le petits rossignols, ou les cicades des
... & de la terre; mais plûtôt les Anges du Ciel, qui sont les
... ds Chantres de la Musique de l'Eglise Triomphante. Or ce
... nt Ecclesiastique pour être fait avec reverence, doit avoir ces
... nditions: & qui se mêle de chanter pour chanter respectueu-
... ment.

... Il doit chanter également, c'est à dire, ne pas chanter ny tan- 1.
... trop haut par un excez de voix, ny tantôt trop bas pour s'épar-
... ner, ny tantôt point du tout par fantaisie: mais il faut chanter
pleinement selon son ton, son talent, & sa grace: car si dans la
... sique il y a plusieurs tons, en l'Orgue plusieurs tuyaux, cha-
... un parle selon sa nature, aussi on doit élever sa voix selon sa por-
tée.

2. Il doit chanter moderement, sans trop ny traîner, ny aussi 2.
... precipiter, l'un & l'autre est défectueux: qui traîne son chant
est ennuyeux & à charge, qui precipite trop, souvent il mange les
syllabes & ne s'acquitte pas.

3. Il doit chanter gravement, non mollement par fredons 3.
étudiez, ce qui sent sa vanité, & est vuide de pieté. Saint Ber-
nard confesse en cela sa faute. *Sapius*, dit-il, *altam fregi vocem* *D. Bern.*
meam, ut dulcius cantari, magis delectabar in vocis modulatione quàm
in cordis compunctione. Je me plaisois plus dans les doux accords
de ma voix, qu'en la componction de mon cœur. Et S. Augu-
stin dit un grand mot en ses Confessions. *Tales*, dit-il, *non can-* *D. Aug in Conf*
tant cum Maria sorore Mosis in Choro sed cum Herodiade in Palatio, ut
placeant discumbentibus Herodi. Telles personnes, dis-je, ne chan-
tant pas en chœur avec Marie Sœur de Moïse, mais avec la chan-
terelle Herodias dans le Louvre, pour plaire à Herode & à toute
l'assemblée.

4. Il doit chanter suavement, *Cantatur canticum cum suavitate*, 4.
dit le Prophete Michée: C'est à dire, qu'on fasse une harmonie *Mich. 2.*
douce, non un chant rude & rustique. *Cantus ipse plenus sit gravi-* *D. Bern. ...*
tate, nec lasciviam resonet nec rusticitatem: Sic suavis sit ut non sit le- *3...*

vis : sic mulceat aures ut moveat corda, tristitiam levet, ... sensum litera non evacuet sed fœcundet. Que le chant soit re... gravité, & qu'il ne soit ny comme un air de Cour, ny ... qu'il soit reellement doux, qu'il ne soit pas leger: qu'il co... les oreilles, mais en sorte qu'il emeuve les cœurs: qu'il soulag... tristesse & adoucisse la colere : qu'il n'aneantisse pas le sen... de lettre, mais qu'il la rende plus accomplie.

5. Bref on doit chanter sagement. *Psallite sapienter*, c'est à... selon les jours & les solemnitez, plus haut ou plus bas, ou ... selon la qualité des choses qu'on chante : car les Hymnes & Cantiques doivent-être prononcées plus fermement. Tou... que dessus est chanter les loüanges de Dieu reveremment, & av... respect. Et selon la reverence qu'on chantera les loüanges de D... suivra le proffit. *Pro Reverentia accedet tibi bona gratia.* Eccli. 32.

QU'IL FAUT RECITER LES PRIERE... Vocales, singulierement l'Office Divin, Attentivement.

II. POINT. CE seroit sans doute peu de chose de reciter de bouche, ... de chanter avec l'organe de la voix les loüanges de Die... avec la reverence exterieure nous n'y joignions l'attention i... rieure & l'application de l'esprit. Et comme parle S. Laurent J... stinien. *Quid prodest oratio strepitu labiorum, si sit cor mutum?* Que ... une langue criante, & un cœur muet? Faut donc apres avo... la reverence avec laquelle nous devons reciter l'Office Divin, e... mer quelle doit étre l'attention de l'esprit que nous y de... aussi employer pour rendre nôtre oraison agreable à Dieu & ... à nous. Car en verité il y a bien à craindre à l'égard principale... ment de ceux qui par le deu de leur charge, & par la profession ... leur vie sont obligez de reciter l'Office Divin, le recitant co... ils font journellement par l'assiduité qu'ils apportent à le dire, ... ne manquent à l'attention. C'est un proverbe & un axiome de Tertulien. *Semper abundantia contumeliosa est in semetipsam*; l'abondance est toûjours nuisible en qui elle se trouve: & qui est ... che par le mépris qu'il fait de son bien, il en devient pauvre & incommodé : & les barbares chez qui l'argent & l'or sont communs, & sont en abondance, ils n'en font pas cas : ils emme... rent dans leurs captifs, & ils lient leurs prisonniers avec des ... d'or. J'en peux dire autant des personnes Ecclesiastiques & Re... gieu...

S. Laur. Iustin.

Tert. l. de habitu mulierum c. 7.

es a fait de la priere, dautãt qu'elles sont assiduës à cét exer-
ch chez elles negligé, il se pratique par maniere d'aquit, sãs
quer à ce qu'elles font, quãd elles le chantẽt ou le recitent:
deplaist cependant à Dieu, & ce qui fait qu'il leur est inu-
ou même domageable. *Oratio ejus fiat in peccatum.* Evitons ce
heur, & disons avec le Psalmiste. *Ne despexeris deprecationem*
comme s'il disoit, Ne permettez-pas que mes prieres, pour
mal faites & être recitées sans attention & application d'es-
convenable, vous déplaisent & ne vous appaisent pas.
ons donc par cette partie de nôtre Entretien comment nos
eres, pour étre agreables à Dieu & utiles à nous, doivent
ites avec attention, & quelle attention est capable de les
re telles.

Nos Maîtres, donc, mes freres, nous enseignent dans leurs
les qu'il y a quatre sortes d'attention, la premiere est celle
e nous avõs aux paroles seulement, à les bien pronõcer & avec
e presence d'esprit pour cela, que nous sçachions à quoy nous
sommes, & à quelle partie de l'Office, & que nous ne disions
un mot, ou un verset, ou un Psalme pour un autre. La secon-
attention est plus excellente, qui regarde le sens des paroles,
iteral, ou spirituel. La troisiéme, semblablement tres-no-
le, est l'attention à Dieu, qui est là present, & à Jesus-Christ
presenté par les mysteres des Heures. La quatriéme, est l'atten-
n aux choses que nous demandons, comme par exemple, la
Chasteté, l'Humilité, la Charité, la Grace divine, & la gloire S. *Thom.* 1. 2.
eternelle, c'est la doctrine de saint Thomas, & des Theologiens. *q.* 83, *art.* 13.

La premiere est visiblement la moins parfaite, & doit servir I.
e degré seulement pour nous élever aux autres; car que seroit-
e si une ame Religieuse psalmodiante n'avoit aucune pensée de
Dieu, demeurant seulement attachée aux paroles? Cette atten-
n tient un peu de la matiere, & du culte exterieur: Nean-
moins il faut avoüer qu'elle a un avantage par dessus les autres
attentions, en ce qu'elle est plus necessaire, quoy que les autres
ent plus nobles. Nôtre premier soin doit étre de bien pronon-
cer, & d'étre attentif à ce qui se chante par les deux Chœurs, &
savoir à quoy nous en sommes. La devotion interieure est
plus noble, comme la mouëlle de cét holocauste: *Holo-* *Psal.* 65.
causta medulata offeram tibi: Mais l'attention aux paroles exterieu-
res nous oblige la premiere: celle-là est plus excellente en soy;
celle-cy plus necessaire & plus particulierement en une Commu-
nauté. La necessité de cette premiere attention est telle, que sans
elle toute la devotion interieure ne seroit pas alloüée de Dieu,

elle seroit fausse, imaginaire, & pretenduë, & comme un c
sans corps, ou plûtôt un phantôme de devotion. Cette
est si grande, que si une ame pendant l'Office divin, av
attrait de grace, qu'elle fust ravie en extase, en sorte qu'e
pût prononcer les paroles, elle seroit obligée de repeter son O
ce. Si toutesfois en ce transport elle ne laissoit de pron
quoy qu'elle ne sçeust pas bien à quoy elle en est, elle auroit s
fait à son obligation; puis qu'elle auroit eu l'une des trois
attentions en son ravissement vers Dieu, ou vers les c
nes : & même elle auroit eu la premiere attention virtue
entant que le divertissement hors d'icelle auroit éte
re. Cette premiere attention aux paroles est enfin si nec
qu'elle seule sans les autres, suffit à l'accomplissement de l
des Heures Canoniques : mais les autres ne suffiroient pas
la premiere ; si son omission étoit volontaire. Prenez d
garde de n'y pas manquer; & partant si vous n'étes pas tr
asseuré de vôtre memoire, vous ne devez pas dire vôtre O
cœur, & nommément certains Pseaumes ou Cantiques ou
plusieurs rencontres de mots semblables, principalement au
lieu ou à la fin des versets, & où par consequent il est aise, si v
n'y prenez garde, de sauter plusieurs versets, voire des Octonai
entieres, ou même de châger de Psalme, par une omission qu
peché; ce que vous empescherez en lisant dans vôtre livre. A q
sans doute le Pape Leon X. a eu égard, quand il a octroye la
mission de la moitié des pechez que l'on aura commis ce jour
ceux qui auront dit leurs Heures dans leur livre. Apres tout
te premiere attention étant la moins parfaite, il faut qu'elle
ve de marche-pied pour nous élever aux autres.

In privilegiis Ordinis Sancti Francisci, V. Officium Divinum.

II. II. La seconde attention au sens des paroles est la meill
comme plus conforme à l'intention de l'Eglise, qui veut que n
tre esprit s'accorde avec la voix. Il faut donc que nôtre i
apprenne ce, que les paroles de l'Ecriture, ou de l'Eglise ensei
dans les Offices Divins, qu'il croye ce qu'elles énoncent, &
en penetre le sens & les mysteres autant qu'il en sera capab
là vient que les excellens Musiciens composent tellement le
accords, qu'ils n'empéchent pas l'intelligence de la lettre, & c
aussi l'avis que S. Bernard donne à l'Abbé & aux Religieux
remare, qui l'avoient supplié de leur composer un Office, &
Leçons de saint Victor leur Patron, ce qu'il fit: & il leur
le entr'autres choses que le chant qu'on y pourra mettre s
utile qu'agreable, qu'il aide plûtôt à faire comprendre le s
la lettre qu'à l'aneantir ; & que ce n'est pas une legere perte

spirituelle de se laisser emporter par la legereté du chât hors des sens,& de s'appliquer davâtage au ton,& à l'inflectiõ voix, qu'à l'insinuation des choses. Or comme il y a quatre dans l'Ecriture, le literal, & trois spirituels, ou mystiques, savoir; l'allegorique, l'anagogique,& le tropologique: par exẽ-ce mot *Hierusalem*, selon le sens historique & litteral, signifie cette Cité de la Palestine: selon l'allegorique, signifie l'Eglise: l'anagogique, le Paradis: & selon le tropologique, ou mo-c'est nôtre ame; on peut être attentif à celuy qu'on voudra ces quatre sens, puis que tous sont de l'intention du S. Esprit, est l Auteur des Ecritures.

Il est vray que cette attention au sens des paroles, suppose necessairement l'intelligence de la langue Latine: c'est pourquoy vous l'ignorez, recourez à la troisiéme attentiõ, qui est plus generale: qui est de penser à Dieu, à ses perfections adorables, à l'Incarnation, à ses autres mysteres & operations, à ses benefices, & autres choses semblables. Pour cét effet vous pouvez prendre autant d'attributs de Dieu dans vôtre esprit, que vous avez d'Offices en un jour, ou de Pseaumes en chaque Office à reciter, ou bien (ce qui est encore plus facile) autant de mysteres ou d'actions, ou de sentences de Jesus-Christ; pour en ruminer une à chaque Office, ou Psalme, ou à la façon du Psalterion à dix cordes, qui a été tire de saint Bernard,& de Denys le Chartreux, sur les dix principaux points de Jesus-Christ crucifié, que vous pouvez voir amplement déduit avec d'autres industries devotes dans le traité qu'a fait le Pere Antoine d'Alvarade Benedictin, sur l'Office divin; & qui a été imprimé à la fin du livre de Rodriguez: ou bien vous pourrez peut-être plus facilement dédier à chacune des cinq playes du Sauveur chacun des Offices, ou des Pseaumes que vous recitez. III.

IV. La quatriéme attention est aussi generale, & c'est celle-là que nous appliquons aux vertus & graces que nous demandons à Dieu en cette vie & en l'autre. Sur quoy prenez garde pourtant qu'il ne vous est pas permis de penser à toute sorte de choses bonnes pendant l'Office: mais seulement à celles qui tendent plus immediatement à Dieu, ou qui en viennent: comme sont les benefices, en tant que provenans de luy: les appartenances du divin amour,& des autres vertus Theologales, les vertus de la tres-sainte Vierge Mere de Dieu: enfin les choses les plus propres. Ecoutez saint Bernard en cette illustre sentence. *Divinæ laudes cantentur purè, ut nihil aliud dum psallitis quàm quod psallitis cogitetis. Nec solas dico vitandas cogitationes vanas & otiosas, vitandæ sunt & illæ* IV. S. Bern. Serm. 47. in Cant.

illa dumtaxat hora & illo loco, quas Officiales Fratres pro communi ne-cessitate quasi necessariò frequenter admittere compelluntur. Sed ne quidem profectò recipere tunc consuluerim, quæ fortè paulò ante in . . stro sedentes in codicibus legeratis; qualia & nunc, me viva voce d . . rente, ex hoc auditorio Spiritus sancti recentia reportetis. Salubria sunt, sed minime illa salubriter inter psallendum revolvitis. Spiritus enim sanctus illa hora gratũ non recipit si quicquid aliud quam debes, n . glecto eo quod debes, obtuleris, cujus semper facere voluntatem ad ejus vol . tatem, ipso inspirante possimus. Que les divines loüanges soie . chantées purement (dit-il) en sorte qu'en psalmodiant vo is ne ruminiez rien autre chose que ce que vous dites Et je ne vous . . pas que vous évitiez seulement les pensées vaines & oyseuses . I faut éloigner en cette heure, & en ce lieu-là celles mêmes que . . Freres Officiers sont souvent contraints, quasi par necessité, d'admettre en leur soin, pour les choses necessaires à la Communauté; mais bien plus je ne conseillerois pas de recevoir alors les pe . sées des choses que vous aurez leuës un peu auparavant dans le Cloître, ny celles dont je vous discours maintenant de vive voix, & que vous emportez toutes fraîches de cét Auditoire du Sa . t Esprit. Ces choses sont salutaires : mais vous ne les ruminez pas salutairement pendant la psalmodie. Car le saint Esprit ne reçoit point en cette heure-là pour agreable toute autre chose que ce que vous devez, si vous negligez ce à quoy vous êtes obligé. Dieu nous fasse la grace d'accomplir toûjours sa sainte volonté.

Voila quatre sortes d'attentions selon les quatre differens objets qu'elle peut avoir : qui sont, les paroles, leur sens, les mysteres & operations de Dieu, & les choses que l'on luy demande. Outre cela du côté du sujet, qui est nôtre esprit, il y a encore deux sortes d'attention, l'une qu'ils appellent formelle, & l'autre virtuelle.

1. 1. L'attention formelle, qui est aussi nommée actuelle, est lors qu'actuellement & de fait elle arrête nôtre esprit, & nôtre consideration sur l'un des quatre susdits objets.

2. 2. La virtuelle attention est celle qui est censée demeurer, en vertu seulement & par la force, & à raison de nôtre premiere intention, & du bon propos avec lequel nous nous sommes appliquez à l'Oraison, Car cette intention dure & persevere toûjours moralement, si elle n'est revoquée tacitement, ou expressément. Elle est revoquée expressément, quand voyant bien que je suis distrait, je le veux être, & j'y consens volontairement, & cela s'appelle évagation d'esprit, ou distraction directement volontaire. Il y en a une autre qui est indirectement volontaire, qui

(selon plusieurs Docteurs) ne laisse pas d'être peché mortel, si elle dure tout un Office, ou grande partie d'iceluy: & alors on ne satisfait point à l'obligation de dire son Office; mais on est obligé de repeter ce qu'on a dit de la sorte avec distraction indirectement ou directement volontaire. La raison est, que vous n'auriez alors aucune attention, non pas même la virtuelle: pource que vous revoquez vôtre premiere bonne intention, sinon expressément, au moins tacitement, & implicitement. Et cela arrive lors que vous appercevant avec une pleine advertance que vous étes distrait, vous ne vous en souciez point, par une certaine nonchalance qu'ils appellent grossiere & coulpable, & vous permettez cette evagation à vôtre imagination, & à vôtre entendement. Tout de même lors qu'encore bien que vous ayez l'intentiō d'être attentif, vous faites neanmoins volontairement quelque chose, de laquelle s'ensuit naturellement la distraction, & cela s'appelle volontaire, non en soy, mais en sa cause; non directement, mais indirectement; non expressément, mais implicitement. *Bellar. l. 2. de bonis operibus, cap. 18. Tolet. l. 2. cap. 13. n. 9. Suarez l. 3. cap. 4. & 26.*

C'est la doctrine commune des plus celebres Theologiens de ce siecle. Ne soyez pourtant pas scrupuleux, & ne repetez point facilement ce que vous avez dit, que vous diriez peut-être aussi imparfaitement la seconde & la troisiéme fois comme la premiere. Croyez au jugement d'autruy: ayez une intention actuelle au commencement, & poursuivez le reste à la bonne foy, sans scrupule. Souvenez-vous que la moindre de ces quatre ou six attentions suffit pour satisfaire au precepte, à sçavoir; l'intention virtuelle de vous rendre attentif aux paroles, car c'est celle-là qui est la moindre.

Gardez-vous pourtant en vous contentant de celle-cy, de renoncer aux autres, comme disant; Je veux bien reciter les paroles, mais je ne veux pas aller plus avant: je n'ay que faire du sens, ny de l'attention à Dieu, & aux choses Divines: car en ce cas là le Docteur Navarre estime que vous pecheriez mortellement. *Navar. de Orat. c. 13. n. 34. & 35* Soyez attentif aux paroles, sans exclure le reste: au contraire, je vous conseille pour la perfection, de mêler ces quatre attentions l'une avec l'autre. Servez-vous de la moins parfaite, comme d'un escalier pour aller à une des plus parfaites: prenez garde aux mots, & par les mots, passez au sens litteral, par celuy-cy au spirituel, mystique & moral: Allez à JESUS-CHRIST, & jusqu'à la Divinité, & aux choses que vous avez à luy demander, & de là revenez aux precedentes, selon que l'Esprit de Dieu vous aidera, & que le vôtre en sera capable.

J'aurois bien des choses à dire icy sur les distractions, & sur le

pitoyable état de certains esprits, qui sont toûjours & continuellement divertis, dissipez & vagabons à d'autres objets qu'à leur Office. Je vous laisse à juger quel est ce desordre d'avoir le corps dans le Chœur, & le cœur au marché, comme dit S. Bernard : *Corpus in choro, cor in foro*, & si les Saints Peres n'ont pas juste raison d'invectiver contre ce libertinage & cette insensibilité. Il me suffit de vous faire entendre le sentiment de saint Cyprien, & de vous donner un exemple de la vie des Peres sur ce sujet.

S. Bern.

Saint Cyprien parlant de l'Oraison ne peut supporter ce desordre : car de grace : *Quæ segnitia est alienari & rapi ineptis cogitationibus & prophanis, cùm Dominum deprecaris; quasi sit aliud quod magis debeas cogitare, quàm quod cum Deo loqueris? Quomodo te audiri à Deo postulas, cùm te ipse non audias? Vis esse Deum memorem tui quando tu ipse memor tui non sis? hoc est ab hoste in totum non cavere: hoc est quando oras Deum, Majestatem Dei negligentia offendere; hoc est vigilare oculis, & corde dormire.* Qu'elle paresse [dit-il] est la tienne de laisser aliener & emporter ton esprit à des pensées ineptes & profanes, quand tu pries le Seigneur, comme s'il pouvoit y avoir chose au monde, à laquelle tu deusses penser davantage qu'à celle-là, que tu parles à Dieu? Comment demandes-tu à Dieu qu'il t'écoute, puisque tu ne t'écoutes pas toy-même? Tu veux que Dieu se souvienne de toy quand tu le pries, lors que tu ne te souviens pas de toy-même? Cela n'est autre chose que ne se garder pas du tout de son ennemy. Cela s'appelle, quand tu pries Dieu, offenser la Majesté de Dieu méme par ta negligence : c'est justement veiller des yeux, & dormir du cœur. Ce sont les paroles de ce tres-saint & tres-eloquent Evéque de Carthage.

S. Cypr. lib. de Orat Dominica

Il a raison de dire que nous ne sçavons pas bien nous deffier de nôtre ennemy en ces negligences; car nous luy donnons trop de prises sur nous. Il n'y a sorte de machine & d'astuce que le Diable n'employe contre les personnes Religieuses au temps de la Psalmodie, comme nous voyons en S. Jean Climacus; & comme il fut montré en vision un jour à S. Macaire d'Alexandrie. Ce Saint étant dans sa Cellule, le Diable vint heurter à la porte, disant : *Leve-toy, Abbé Macaire, & allons au lieu où les freres s'assemblent tous pour chanter Matines.* Luy connoissant la finesse de l'esprit malin, répondit : *He! qu'as-tu à faire toy avec la communauté & la congregation des Saints? Quoy, ô Macaire* (repart l'ennemy) *ne sçais-tu donc pas que sans nous on ne fait aucune assemblée, & nulle congregation des Moines? Vien, vien-ça, & tu verras ce que nous sçavons faire.* S. Macaire entre dans l'Eglise, & voila qu'il apperçoit des petits garçons noirs comme des Ethiopiens, qui couroient çà &

S. Ioan. Clim grad. 18.

tiè à la rencontre des Religieux qui se joüoient avec chacun d'eux & quand ils mettoient sur les yeux de quelqu'un d'eux leurs doigts, à même temps ce Religieux s'endormoit. S'ils mettoient le doigt dans la bouche d'un autre, aussi-tôt ils le faisoient bâiller. A l'un, comme il étoit prosterné en Oraison, ils se presentoiét en forme de femmes: devant l'autre ils paroissoient comme des Massons qui portoient quelque chose pour bâtir, & faisoient diverses autres inventions. Et on sçeut par apres que tout ce que les Demons formoient en joüant de la sorte, les Religieux avoiét cela même en leur esprit pendant leur priere. Il y en avoit toutesfois tels, devant qui pensans faire quelqu'une de ces choses, ils étoient repoussez comme par une certaine vertu, & se trouvoient renversez & precipitez en sorte qu'ils ne pouvoient s'arrêter du tout, ny même passer auprés d'eux; mais il y avoit entre les autres certaines ames foibles, à qui ces bouffons s'arrétoient, jusqu'à joüer & folâtrer sur leurs têtes, & sur leurs dos, pource que c'étoient des Religieux qui n'étoient point attentifs à leur Oraison. C'est ce que rapporte Ruffin, & qui se lit dans les vies des Peres. Ah! qui sçait combien souvent ces esprits invisibles nous persecutent réellement, quoy qu'imperceptiblement, par mille inventions de malice, à quoy nôtre negligence & lâcheté ne donne que trop d'ouverture. O si nous avions la vertu de ces fervens Religieux, desquels les malins esprits ne pouvoient approcher, & non de ces tiedes & indevots, avec qui ils folâtroient en toute liberté, nous pourrions dire avec David en remerciant Dieu de cette grace: *In hoc cognovi quoniam voluisti me, quoniam non gaudebit inimicus meus super me*; En cela je connois que vous voulez bien de moy, puisque mon ennemy n'aura pas de quoy se réjoüir sur moy. *Psal. 40.*

QU'IL FAUT RECITER LES PRIERES Vocales, singulierement l'Office Divin, Devotement.

Obtulit universa multitudo hostias & laudes & holocausta mente devota. I. PARALIP. 29.

Toute l'assemblée offrit des victimes, des loüanges & des holocaustes en esprit de devotion & de grande pieté.

DANS la nature de l'hôme on remarque 3. sortes de facultez ou puissãces, les sẽsitives, les intellectives ou intellectuelles, III. POINT.

& les affectives. Or toutes ces facultez doivent tellement être employées à l'Oraison, que chaqu'une y trouve son rang & y exerce son Office, selon les trois choses que requiert l'Oraison pour sa perfection. En effet par ces 3. facultez l'hôme fournit à l'Oraison tout ce qu'elle demande pour sa perfection, & comme l'Oraison pour être bien faite, doit être faite avec reverence & respect envers Dieu, avec attentiõ & applicatiõ d'esprit, & enfin avec grande devotion & amour; par les facultez sensitives l'hôme fournit à l'Oraison la reverence & le respect, ces facultez tenant le corps bien composé & bien modeste, & tous les sens & tout l'exterieur en une contenance respectueuse; Par les facultez intellectuelles l'homme fournit à l'Oraison, l'attention ; & enfin par les facultez affectives il luy fournit l'amour & la devotion. Nous avons veu jusqu'icy la reverence avec laquelle il faloit s'y comporter; nous avons veu l'attention qu'il y faloit apporter ; Reste la devotion qu'il y faut employer, que nous allons à present examiner. Pourquoy faire pleinement & comme il appartient, , il faut considerer trois choses. La premiere, la necessité de dire son Office, & toute autre Priere Vocale avec devotion: 2. qui excitera en nous cette devotion. 3. quelles sont les pratiques de devotion en particulier, que nous pouvons employer en ce saint exercice des Prieres Vocales, & singulierement de l'Office Divin.

Reciter ou chanter son Office devotement c'est le reciter ou chanter avec un cœur gay & amoureux envers Dieu avec des mouvemens affectifs, & aspirations d'amour, c'est le dire non mollement, non lâchement, non tiedement, mais affectueusement & avec ordre, car la devotion comme dit Gerson, *est pia & humilis affectio in Deum*, la devotion est une humble & pieuse affection envers Dieu, ce qui est necessaire à la Priere selon ce petit dictum: *Non vox sed votum; non musica chordiosa, sed cor; nõ clamor, sed amor pulsat in aure Dei.* Ce n'est ny le bruit de la voix, ny les accords de musique, ny les clameurs qui frappent les oreilles de Dieu & le cœur de Dieu : mais ce sont les affectueux desirs des Ames qui le touchent. Or c'est avec cette disposition amoureuse & devote qu'il faut reciter son Office.

Gerson super Magnificat.

1. 1. Premierement parceque la Priere sans devotion, & sans ferveur est un corps sans Ame. C'est ainsi que parle Saint Bonaventure, *Omnis actio sine devotione mortua est & sine vita*; l'action visible est comme le corps, la ferveur de devotiou est comme l'esprit qui l'anime.

S. Bonav. l. de Donis Spiritus Sancti.

2. 2. Parceque l'Oraison qui est faite sans la joye du cœur, & la ferveur de la devotion, ne marche pas à Dieu comme celle qui est fait

r & animée de l'esprit de devotiō. S. Augustin sur ce verset du lme, *Intret oratio mea in conspectu tuo*, dit que l'Oraison est com- ea un fidele messager qui porte à Dieu les nouvelles du cœur ureux : Or quand un messager manque de pieds il n'avance & ne peut accomplir ses messages : c'est ce qui arrive à la ere qui se fait sans devotion, car elle ne peut aller à Dieu & à ne peut elle parvenir jusqu'à son trône, elle demeure en che- n n'ayant ny aîles, ny pieds pour avancer. Ce qui avoit fait di- a S. Bernard : *Periculū est si oratio est timida vel tepida vel temera- ria. Timida cœlum non penetrat; Tepida in ascensu languescit; Te- meraria patitur repulsam: quæ vero fidelis, humilis & fervens oratio est, & sine dubio penetrabit: unde certū est quod vacuare dire non possit.* L'Oraison si elle est timide ou tiede, ou temeraire, il est à craindre qu'elle ne puisse penetrer les Cieux : car si elle est tiede, en mon- tant elle deviendra foible, si elle est temeraire elle sera repoussée, mais celle qui sera fidele, humble & fervente, elle percera le Ciel & n'en reviendra par vuide & sans emporter son effet. D. Aug. in Ps. D. Bern.

3. L'Oraison sans devotion n'a point de saveur, l'Oraison est une viande dont l'Ame se nourrit, la devotion en est le goust. Or qu'est-ce qu'une viande qui est insipide & qui est sans goust ? on ne s'en peut nourrir. *Sicut adipe & pinguedine repleatur anima mea*: Donnez-moy ô mon Dieu, cette douceur de devotion. 3.

4. L'Oraison sans devotion est muette, & est quasi comme un son sans voix, ou une voix sans son. *Qui clamat ore & tacet corde, mutus est in Dei aure*; Est muet & non entendu au respect de Dieu, celuy qui crie bien-haut de la bouche & qui se taist & ne parle pas du cœur, car la devotion est comme la voix que seule il en- tend; *Valentiores enim voces apud aures Dei non faciunt verba sed de- sideria pietatis.* D'où l'Espoux aspire à cette sorte de voix, exhor- te l'Espouse de luy parler de cette sorte de langage, plus de desirs que de paroles: *Fac me audire vocem tuam; vox enim tua dulcis.* Vous voyez de ce que j'ay dit combien c'est peu qu'une Priere sans de- votion, c'est comme la lampe des Vierges folles; elle est vuide, & est sans huile, & par consequent s'éteint. 4. D. Aug.

Où au contraire si la devotion accompagne l'Oraison, elle opere des merveilles.

1. Car premierement elle contribue beaucoup à illuminer l'es- prit. *Unctio vos docebit omnia.* 1. 1. Ioann. 2.

2. Elle enflamme la volonté, *Qui edunt me adhuc esurient*: Ceux qui me mangent seront encore affamez de moy; la devotion cau- sant en l'Ame un grand appetit de Dieu. 2. Eccli. 24. Rom. 8.

3. Elle releve le courage & fait bien esperer de Dieu: *Ipse spiritus* 3.

testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filij Dei; Le S. E[sprit] rend témoignage à nôtre esprit que nous sommes enfans de Dieu.

Psal. 19. 4. 4. Elle fait que l'Oraison est agreable à Dieu en tout. *Holocaustum tuum pingue fiat*, & rend nôtre Sacrifice recevable.

Rom. 8. 5. 5. Elle nous fortifie contre nos adversitez, & faite que nous puissions dire *Quis nos separabit à Charitate Christi? Tribulatio an angustia?* Qui nous separera de l'amour de Dieu? sera ce la tribulation?

Tob. 6. 6. 6. Elle donne la fuite aux Demons. *Fumus ejus extricat omne genus Dæmoniorum*; Cette vapeur douce proveuante de la devotion chasse loin les Demons de l'Enfer.

Eccli. 4. 7. 7. Enfin la devotion fait entrer les Ames qui la cultivent en mépris de toutes les choses du monde: *Vidi cuncta quæ fiunt sub sole, & ecce vanitas*. J'ay tout vû & j'ay tout méprisé, & j'ay renoncé à tout Voila comment fait parler la devotion au cœur où elle se trouve, & ce qui la rend necessaire pour faire une bonne Oraison.

Qui excitera en nous cette devotion si necessaire pour faire une bonne Oraison, & qui nous la donnera? C'est ce que je cherche maintenant.

1. 1. La cause principale quoy qu'externe de la devotion, c'est Dieu, car tout don, tel qu'est l'amour de Dieu, & la fervente devotion du cœur, vient du Dieu du Ciel: *Omne donum, optimum, & omne donum perfectum, desursum est descendens à patre luminum*, & il ne desire rien tant que cét amour, & que ce feu de devotion s'allume en nous, & que nous en soyons tout embrasez, *& quid volo nisi ut accendatur?* Et quoy que, cóme je diray tantôt, il s'excite dás nous par une application forte de nôtre esprit aux grandeurs de Dieu, & à ces innombrables bien-faits, il faut pourtant aller à Dieu pour luy demander l'esprit de devotion: car sans Dieu quoy que d'ailleurs nous puissions faire, nous ne pouvons rien faire pour obtenir la grace de la devotion, si luy même ne nous la donne,

Psal. 118. *Os meum aperui & attraxi spiritum*: & si il luy faut demander instamment cette onction de pieté & cette flamme d'amour, & sans se lasser.

2. 2. Mais outre l'instante Priere qu'il faut presenter à Dieu pour l'avoir, Dieu veut pourtant encore que nous nous employions à la chercher & à la faire naître en nous. Mais où & comment la trouverons nous? C'est au moyen des pieuses considerations & sur des objets amoureux & devots que nous formerons. Il est dit

Eccli. 28. dans le livre de l'Ecclesiastique: *Secundum ligna sylvæ sic exardescit ignis*. Selon qu'est le bois le feu s'allume. Entretenez dans vôtre esprit des pensées & des cósiderations saintes & devotes, aussi-tôt

sens de la devotion s'y allumera, soit que vous fassiez un long entretié avec Dieu, soit qu'il soit court par Oraisōs jaculatoires: & c'est de ces saints objets qu'il est parlé, quand il est dit par le Psalmiste parlant de soy: *In meditatione mea exardescit ignis*, c'est à dire, en la meditation ou consideration des objets pieux, tels que sont les Mysteres d'un Dieu naissant, souffrant, mourant & autres. Car si ce que nous prendrons pour objets de nos speculations, n'est pas pieux, il n'excitera pas en nous l'esprit de devotion. Ce qui a fait répondre à S. Thomas à la question qu'il s'étoit faite, pourquoy les hommes lettrez & sçavans bien souvent sont secs & arides, sans goust & sans devotion; où les personnes ignorantes & simples sont réplies de douceur & de suavitez en l'Oraison, que c'est parceque ceux-là ne s'employent pas à considerer des sujets & des matieres pieuses & devotes; & ne s'arrêtent pas tant aux veritez solides & moüelleuses, qu'à de vaines subtilitez de l'école & sophistiques difficultez qui nourrissent l'entendement & laissent vuide la volonté: desquels il est dit dans un Prophete: *Confundantur qui operantur linum plectentes & texentes subtilia*; Que soient confus ceux qui travaillent sur le lin, & qui tissent des mailles, c'est à dire, qui ne s'employent qu'à des recherches curieuses pour devenir plus sçavans que pieux. *Isaia 19.*

Mais dans l'exercice de la Priere, & de l'Office, d'où tirerōs nous des Affectiōs de devotiō & de Pieté? C'est de la pratique de faire ses prieres, & de dire son Office devotement. Je propose des maniere de dire & faire ses oraisons, desquelles l'Ame usant sentira le feu de la sainte devotion s'allumer en elle.

I. La premiere maniere est celle par laquelle en disāt l'Office on s'arrête à entendre cōme l'on peut ce que les paroles qu'on pronōce signifient, ou parfaitement cōme les sçavans; ou imparfaitement cōme les simples, qui même ne laissent pas quelquefois par l'usage des prieres d'entendre ce que signifient plusieurs mots, ou même des sentences toutes entieres, & delà l'on forme des Affections d'amour, ou d'admiration, ou de componction, ou d'humilité, selon que les paroles les designent. Or cette premiere façō me sēble la plus aisée de toutes les autres, & universellemēt la plus mettable: la plus raisonnable même, & plus capable d'exciter en nos cœurs la devotion; ce que nous cherchons maintenant.

1. Cette methode de dire l'Office est tres-facile, parcequ'elle peut être employée par les doctes & par les ignorans qui n'entendent pas le latin, car il n'y a ignorant qui ne sçache au moins ce que veulent dire certains mots fort usitez & fort communs, & que l'on recite ordinairement comme sont, *Deus in adjutorium*, *Mise-*

rere, Gloria Patri, Alleluia, & infinis autres, dont est remply l'Office, & qui sont des paroles desquelles en les recitant on peut tirer & former diverses affections d'amour, de crainte, de douleur, de detestation de pechez, & autres.

2. 2. Cette methode encore de dire l'Office est fort raisonnable car par elle on tire des affections excitantes à devotion, selon que vous pensez & prononcez sans aller chercher d'autres mysteres que les presens, quoy que bons de soy : car S. Augustin l'a ainsi jugé dans les paroles de sa Regle: *Hoc vertatur in corde quod profertur in ore* : Roulez dans vôtre cœur ce que vous preferez par vôtre bouche. Et S. Bernard sur les Cantiques. *Purè psallatis ut nihil nisi quod psallitis cogitetis*: Ne pensez en ce temps qu'aux prieres, ne meditez que sur ce que vous prononcez de bouche, que la voix s'accorde avec le cœur, & le cœur avec la voix: *Nec solum dico cogitationes vanæ & otiosæ vitandæ sunt, sed nec illa quidem quæ per [illegible] sunt recipere consuluerim quæ ante in codicibus legeratis*. Je ne vous dis pas seulemẽt que vous ayez à vous dõner de garde en vôtre Office d'éviter les pensées vaines & oiseuses, mais même je ne voudrois pas vous donner advis de prendre pour mediter ce que vous auriez pû lire auparavant dans vos Livres quelque bon qu'il fust. Comme si il vouloit dire, qu'il ne faudroit rien prendre a mediter que les choses que veulent signifier les paroles que l'on prononce: selon ce qu'a écrit Gerson, *Consultius videtur ut nec bona meditationes tunc assumantur, sed in aliud tempus differantur.*

3. 3. Et enfin cette methode est vrayment devote, ou éveille bien efficacement la devotion, puisque par icelle on s'excite aux affections qui sont signifiées par les Pseaumes, par les Antiennes, par les Leçons : par les Répons, bref par les paroles que l'on profere. Et c'est accomplir une belle parole de saint Augustin, & qui nous apprend cette maniere de prier, & de dire l'Office, qui est de nous revêtir des mémes sentimens, ou de David, ou de l'Eglise, qui parle: *Si orat Psalmus orate, si gemit gemite; si gratulatur gratulamini; si sperat sperate; si timet timete : Omnia enim quæ hic conscripta sunt speculum nostrum sunt.* Pour utilement & devotement s'acquiter de son Office, il faut entrer dans l'esprit des paroles que l'on prononce, demandant, pleûrant, se réjoüissant, attristant, remerciant, esperant, ou craignant, si les paroles que l'on profere sont paroles de Requéte, de tristesse, de joye, d'action de grace, d'esperance, ou de crainte.

D. Aug. in Psal. 30.

Et pour plus parfaite intelligence de cette maniere de prier, entendons quelques pratiques plus generales.

1. 1. Vous commencez vôtre Office par un signe de Croix, ressou-

[t]enez-vous de J. C. Crucifié, & que c'est par luy & de luy que [n]ous provient tout bien, toute grace, & en un mot tout nôtre [sa]lut.

1. Puis on recite le *Pater*: ce mot seul est capable de nous en[t]retenir des années entieres, Dieu est mon pere, que luy dois-je [d]onc, & que ne dois-je attendre de luy? 2.

[3]. Suit l'*Ave Maria*, quelle plus favorable Advocate que Ma[rie]? 3.

4. On adjoûte le Symbole de la Foy, c'est l'armure du Chrêtien [m]unissons-nous de ce casque & de ce bouclier, qui osera nous at[ta]quer munis de cette défense? 4.

5. *Domine labia mea aperies, &c.* La nuit nous a fermé la bouche, dés le matin il la faut ouvrir, & il ne faut point commencer à l'ouvrir que pour chanter les loüanges de Dieu; *Et os meum annuntiabit laudem tuam.* 5.

6. *Deus in adjutorium meum intende.* Ce n'est pas sans raison, disoit l'Abbé Isaac chez Cassian que de toute la Sainte Ecriture ce Verset a cété choisi pardessus les autres, pour être si souvent reiterée; car il est bon à tout, & en toute occasion on doit crier qu'il se hâte s'il luy plaist & qu'il vienne à nôtre aide: car quand n'avõs nous pas besoin de son secours? Principalement certes il nous est tout à fait necessaire quand nous nous mettons à la priere, où tous les Demons son armez contre nous, pour nous ôter cette protection des mains, avec lesquelles nous repoussons leurs attaques. 6. Cass. Collat. 10. c. 10.

7. Suit apres le *Venite*, qui est le commencement d'un Psalme; & c'est une invitation que l'on fait de toutes les creatures tant du Ciel que de la terre, de venir adorer le commun Seigneur de la terre & du Ciel; Appellez-donc, ô Ames, en disant ce verset, tous les Chœurs des Anges, les Seraphins, les Cherubins, les Thrônes, les Dominations, & les autres, *Venite exultemus*: qu'ils viennent se réjoüir au Seigneur, & se prosterner, & adorer avec vous le Maître de l'Univers. Appellez, ô Ames, les neuf Chœurs des Saints hommes de l'Eglise Triomphante, *Venite exultemus*: Venez grands saints Patriarches, Prophetes, Apôtres, Martyrs, Confesseurs, Religieux, Hermites, Vierges, & Veuves, *Venite, &c.* Invitons-nous les uns les autres, & animons-nous à chanter d'une grande devotion & affection les loüanges de nôtre Createur & commun pere. Invitons toutes nos puissances & sentimens pour conjointement loüer & adorer Dieu, sans dissipation & évagation des sens, ny de l'imagination, ny d'aucune autre faculté, & que tout se recueille devant Dieu. Invitez encore les pecheurs 7.

qui sont éloignez de Dieu, criant d'un grand zele, Venez miserables, venez, approchez-vous de Dieu, en la reconnoissance de vos fautes, *Nolite obdurare corda vestra*; N'en durcissez pas vos cœurs. Mais toutes les creatures n'étant pas suffisantes pour loüer & aimer ce Grand Dieu; Invitez encore non seulement l'humanité du Sauveur, la suppliant de joindre vos loüanges à celles qu'elle a données sur la terre, & encore dans le Ciel au Pere Eternel : Mais suppliez la Divinité méme, les trois Divines Personnes, de s'aimer, & de se loüer elles-mêmes, autant qu'elles le meritent, afin de suppleer au défaut des creatures.

8. 8. Au *Gloria Patri*, adressez-vous aux trois divines Personnes, & prononcez cette Dixologie avec ferveur d'esprit, renforcez vôtre devotion, & renouvellez vôtre attention.

9. 9. *Amen.* Parole de consentement & d'union, & de consentemēt du cœur des fideles avec les Prêtres, comme qui diroit, Qu'il soit ainsi. Parole que S. Hierôme témoigne que l'on oyoit retentir comme un tonnerre, quand le peuple répondoit à la priere des Prêtres. *Ad similitudinem celestis tonitrui Amen reboat.*

10. 10. *Alleluia*, mot de joye, *stat exultatio animæ*, ou *Laudate Deum*, parole qui ne peut être renduë en aucune langue suffisāment pour égaler ce qu'elle veut dire: aussi & en tous lieux où elle se trouve & en toute langue, Latine, Grecque, Syriaque, Arabe & autres, on l'a retenuë.

11. 11. A la parole *Miserere*, où elle se trouve dans l'Office, Ha oüy ô mon Dieu ayez pitié de moy!

12. 12. Au mot de *Benedictus*, on peut dire & penser: O Paradis que tu es desirable! O Enfer que tu es effroyable!

13. 13. De même au mot de grace & de peché, O que le peché est laid & horrible. Que la grace est belle & agreable!

14. 14. Au mot de Dieu; *Deus*, où il se lit : O mon Dieu, ô le Dieu de mon cœur & mon tout!

15. 15. Au *Confiteor*, *mea culpa.* J'avouë ma faute : j'en crie mercy à Dieu.

16. 16. Bref en tout Psalme, Répons, Antienne, quand vous n'entendriez pas tout ce qu'il veut dire un seul mot semblable aux precedens qui est sceu de tous, est capable de fournir des sentimens d'Affection & d'allumer le feu de la devotion.

II. II. La seconde maniere en laquelle nous pouvons dire l'Office, & qui nous excitera la devotion, ce sera de nous appliquer à chaqu'une des sept Heures Canoniales à loüer quelqu'un des attributs de Dieu.

1. 1. A Matines, considerez son Unité.

2. A Prime, sa Puissance. 2.
3. A Tierce, sa Science & sa Sagesse. 3.
4. A Sexte, sa Justice. 4.
5. A None, son Amour. 5.
6. A Vespres, sa Misericorde. 6.
7. A Complie, sa Providence. 7.

III. La troisiéme maniere pour devotement s'acquitter de son Office, c'est de considerer sept points de la Passion de N. S. Thomas à Kempis en ses Meditations, dit que N. S. en sa Passion a veritablement accomply les sept heures Canoniques à la loüandes de son Pere, non en chantant, mais en souffrant, & priant pour nous: Honorez ses heures si douloureuses, par les vôtres si faciles & amoureuses. III. *Thomas de kempis Medit. 27. nũ. 8.*

1. Et ainsi considerez à Matines N. S. au Jardin & sa capture. 1.
2. A Prime, N. S. mocqué & souffleté. 2.
3. A Tierce, Nôtre Seigneur flagellé & couronné d'épines. 3.
4. A Sexte, N. S. crucifié. 4.
5. A None, N. S. mourant en Croix. 5.
6. A Vespres, N. S. percé au côté d'une lance. 6.
7. A Complie, N. S. déposé de la Croix & porté au Sepulchre. 7.

IV. La quatriéme maniere pour devotement s'acquitter de son Office, c'est de considerer les sept paroles de N. S. Crucifié pendant les sept Heures Canoniales. IV.

1. A Matines, la premiere parole adressée à son Pere Eternel, Mon Pere pardonnez leur, car ils ne sçavent ce qu'ils font. 1.

2. A Prime, la seconde adressée au bon larron. En verité je te dis; Tu seras aujourd'huy en Paradis avec moy. 2.

3. A Tierce, la troisiéme adressée à sa Sainte Mere, & à son cher Disciple, Femme voila vôtre Fils: Enfant voila vôtre Mere. 3.

4. A Sexte, la quatriéme; J'ay soif. 4.

5. A None, la cinquiéme adressée à son Pere, Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'avez vous abandonné? 5.

6. A Vespres, la sixiéme encore à son Pere, Mon Pere je recommande mon esprit entre vos mains. 6.

7. A Complie, la septiéme; Tout est consommé; apres laquelle il expira. 7.

V. La cinquiéme maniere pour devotement reciter l'Office, c'est que comme l'Office divin est un Office public, aussi en le disant on le recite universellement pour tous les hommes de l'Univers. V.

1. A Matines, ressouvenez-vous des Ames devotes & saintes, & priez pour elles qu'elles croissent en vertu & en perfection. 1.

2. 2. A Prime, ressouvenez vous de tous les Prelats & Pasteurs de l'Eglise, & priez pour eux qu'ils croissent en zele pour le salut des Ames.

3. 3. A Tierce, ressouvenez-vous de tous les Religieux, & priez pour eux qu'il s'acquittent de leur vocation.

4. 4. A Sexte, ressouvenez-vous de tous les affligez, persecutez malades & desolez: & priez pour eux à ce qu'ils soient consolez.

5. 5. A None, ressouvenez-vous de tous ceux qui sont tentez: priez pour eux, à ce qu'ils ne succombent point à la tentation.

6. 6. A Vespres, ressouvenez-vous de tous les Pécheurs: & priez pour eux, à ce qu'il se convertissent, & qu'ils fassent penitence.

7. 7. A Complie, ressouvenez-vous de tous les Morts qui sont au Purgatoire: & priez pour eux à ce que bien-tôt ils en soient delivrez.

VI. VI. La sixiéme maniere pour devotement reciter l'Office divin, c'est en le recitant en la Feste de la Ste. Vierge ou de quelque Saint que ce soit de mediter Martyr ou Confesseur, sur les parties de sa vie.

1. 1. A Matines, considerez quel a été ce Saint dans l'Eternité & dans les idées de Dieu devant qu'il fust produit au monde.

2. 2. A Prime, sa Predestination.

3. 3. A Tierce, sa Naissance.

4. 4. A Sexte, son Education ou son Enfance.

5. 5. A None, sa Vie.

6. 6. A Vespres, sa Mort.

7. 7. A Complie, la Consommation de tous en la gloire dans le Paradis.

Et voilà comment en tous sens on recitera l'Office divin, REVEREMMENT, ATTENTIVEMENT ET DEVOTEMENT.

DES

DES MANIERES DIVERSES DE s'entretenir en l'Oraison.

ENTRETIEN CINQUIE'ME.

Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo. Elevatio manuum mearum, sacrificium vespertinum. Psal. 140.

Ma Priere monte jusques à vôtre presence, & que l'élevation de mes mains vous soit agreable comme un sacrifice du soir.

CE n'est pas une grace que fait un Prince de la terre à un homme du commun, quand il l'appelle à son entretien, & qu'il luy fait la faveur de se familiariser avec luy : *Quilibet habere nostra colloquia, munere meditesse divina*; C'est un don tout celeste que d'être honoré du familier devis avec des Monarques & des Princes de la terre, cōme disoit autrefois Thierry Roy d'Italie, au rapport chez Cassiodore son Secretaire. Mais c'est où les persōnes Religieuses trouvent le sujet de leur dignité & de leur bon-heur, de ce qu'elles participent à la grace d'être honorées pour l'ordinaire & comme par état de familier entretien de Dieu par l'Oraison, car cette grace ne leur est pas moins souvent donnée que toûjours & à tel temps qu'il leur plaist. C'est à ces personnes qui joüissent de ce bon-heur, à apprendre comment ils doivent user de cette grace & comment ils doivent s'entretenir avec une telle, si venerable & redoutable Majesté. Il y a de cela mille & mille voyes, j'en découvre deux qui me sont declarées dans les Livres sacrez de l'Ecriture & des Saints Peres qui sont trop avantageuses pour cela. Je les exposeray en mon Entretien de ce jour.

V. ENTRETIEN

Cassiodorus l. 1. Ep. 22.

I. POINT.

LA premiere maniere generale de s'occuper avec Dieu en l'Oraison, & de traiter avec luy en la priere conformement à sa grandeur, *dignè Deo*; c'est de converser avec luy nous seuls, & à par nous, en ces quatre façons : En le loüant, en nous éjoüissant en luy, en nous offrant à luy, en nous soûmettant toûjours à luy & enfin en luy rendant des actiōs de graces de toutes choses. C'est ce qu'a exprimé l'Apôtre, nous exhortant au nom des Ephesiens de nous entretenir avec Dieu en ces quatre voyes, disant : *Implemini Spiritu Sancto, loquentes vobismetipsis in Psalmis & Hymnis &*

Ephes. 5.

Canticis spiritualibus, gratias agentes semper pro omnibus.

Il faut donc en premier lieu traiter & communiquer avec Dieu en l'Oraison, par loüanges ou Hymnes, loüant la Majesté Divine de toute l'étenduë de nos cœurs. C'est ce que doivent faire incessamment toutes les personnes consacrées au service de Dieu. *Laus ejus in Ecclesia Sanctorum*, dit le Psalmiste, Dieu est & sera toujours loüé dans l'assemblée & le Chœur des Saints, des Prêtres & Religieux. Cét exercice de loüer Dieu êtoit autrefois commun & ordinaire aux premiers Chrêtiens; & dés leur premier jeunesse ils êtoient instruits & élevez à cela. En la bouche on leur oyoit resonner frequement ce mot, *Alleluia*, *Laudate Deum*. S. Hierôme fait mention de cette façon de faire de nôtre premier Christianisme; car écrivant à Leta, il la louë, *quod parvulæ adhuc linguæ balbutiens Christo alleluia resonaret*, qu'étant fort petite & sa langue encore begayante elle proferoit dé ja cette parole de loüange de Dieu, *alleluia*. Et le même S. Hierôme, pour témoigner que cela êtoit commun aux grands comme aux petits, en la naissance de l'Eglise, de loüer Dieu à toute rencontre, dit que les chartiers même tenant le manche de leur charuë & labourant la terre, chantoient aux champs, *Alleluia Arator*, dit-il, *stivam tenens*, *alleluia decantat.* Mais plus ordinairemẽt & principalement êtoit l'employ des Prêtres & des Religieux : car toûjours ils avoient en bouche quelque parole de loüange, d'Hymnes & de loüange de Dieu; & ils faisoient cela à l'imitation des Anges au Ciel. Car à quoy croyez vous que vacquent les Anges au regne de la Beatitude? C'est à loüer Dieu sans relâche & incessamment. Ils sont décrits tels en l'Apocalypse par S. Jean, *Requiem non habebant die ac nocte, dicentia, Sanctus, Sanctus, &c.* Ces premiers Anges ne se reposent jamais ny jour ny nuit, & ne cessent point de chanter à Dieu leur Trisagion. L'Eglise en fait mention en les imitant quand elle dit en la Preface de la Messe du jour de la sainte Trinité. *Non cessant clamare quotidie una voce dicentes, Sanctus, &c.* & tous les jours. *Incessabili voce proclamãt, Sanctus.* Les creatures humaines ne peuvẽt pas chanter sans aucun repos, comme eux, les loüanges de Dieu: mais pourtant comme eux & sur leur exemple les hommes consacrez au service de Dieu, ne se lassent pas de vacquer frequemment tant de jour que de nuit à la Psalmodie ou à l'hymnodie, ou à la Doxologie, ou à la loüange de Dieu. C'est leur exercice ordinaire; & il y en a eu d'entre eux, principalemẽt dans les Religiõs, qui ont eu un tel zele & une si sainte emulation de la perpetuité des Hymnes Celestes, qu'ils ont entrepris de la representer en terre par une continuation non interrompuë des Offices Divins:

D. Hier. Ep ad Letam & ad Marcellam.

Metapr. apud Sur 29. Decem. Nicephor. l. 5. Hist. Eccl. c. 23.

c'est ce qui a été appellé *Laus perennis* ou *assiduum psalmodium*, ou *jugis psalmodia* : & les Religieux qui ont étably ou embrassé cette sainte Institution, étoient appellez *Acœmetæ*, qui est un mot venu du Grec, qui signifie, *sans sommeil* ou non dormans. Car encore qu'ils reposassent les uns apres les autres, étant divisez en trois corps de psalmodians, il sembloit pourtant qu'ils ne dormoient point, pource qu'on entendoit perpetuellement resonner dans leur Chœur les loüanges de Dieu. Cette sainte perpetuité de psalmodie commença à Constantinople, d'où elle s'étendit par l'Orient, & puis encore en nôtre Occident. Saint Bernard en fait mention, parlant de S. Colomban en la vie de S. Malachie. *Vt succedentibus sibi vicissim Choris, continuarentur solemnia divinorum: ita ut ne momentum quidem diei ac noctis vacaret à laudibus.* Il y a eu même des filles qui ont eu assez de cœur pour égaler les hommes en une si loüable pratique. Témoin le Monastere dans lequel S. Romaric avoit fait la division de toutes les Religieuses en sept diverses troupes, chacune de douze personnes, qui succedant les unes aux autres, chantoient jour & nuit les loüanges de Dieu. Et l'Abbesse Sainte Salaberge assembla jusques à trois cens Religieuses divisées pareillement en troupes, qui entretenoient cette devote perpetuité du Service Divin dans son Monastere.

S. Bern. in vita S. Malachiæ.

Or cét exercice de vaquer à Dieu par la voye d'Hymnes & de loüanges, est auguste: mais aussi plein de terreur pour la dignité & la hauteur de l'entreprise.

Il est auguste; car il consiste à raconter toutes les perfections & les excellences de Dieu, à rapporter ses grandeurs en soy, & les effets de sa bonté & de ses liberalitez au dehors de soy à l'endroit des hômes, pour toutes lesquelles choses il merite adoratiô, admiration, reconnoissance & loüange de tous les estres de la nature.

Or qui peut atteindre à dignemét executer cela? Cela passe nos pouvoirs, & le grand Dieu est seul digne de se dignement loüer. Aussi David ayant composé un Psalme, auquel specialement il veut loüer Dieu, & auquel il donne pour titre, *Teillah*, c'est à dire, *Laudatio*, il le commence, il le continuë, & il l'acheve par les loüanges de Dieu. Mais étonné & effrayé de la hardiesse de son entreprise, & comme se deffiant d'en pouvoir venir à bout, il s'écrie, *Magnus Dominus & laudabilis nimis*, c'est à dire, *valde*, dit saint Augustin; qui aussi étonné de la haute Majesté de Dieu & de son infinie Grandeur, s'écrie, *Quantam conceptionem conclusit in illo valde!* Que dis-je? Il est grand & loüable, & loüable étrangement dit le Prophete Roy. Et saint Augustin là dessus : Quels sentimens de Grandeur a enfermez ce chantre Prophete en cette

Psal. 144.

parole que Dieu est étrangement ou grandement loüable ! Mais il a bien raison d'avoir parlé ainsi, car nulle creature ne peut exprimer jusqu'où est élevée cette suprême Majesté de Dieu, & elle est du tout incomprehensible. Il faut pourtant selon nôtre petitesse la prêcher, la publier, & la loüer, comme nous pourrons, puisque cela même luy plaist & luy agrée.

Ha ! oüy, ô mon Dieu, je vous loüeray & vous diray avec le Psalmiste, *Tu autem in sancto habitas, laus Israël*, c'est à dire, comme quelques Hebreux tournent, *ô sancte habitans in laudibus Israëlis*, ô Dieu Saint qui êtes incessamment loüé par l'Israël, c'est à dire, par les personnes dédiées à l'Eglise. Oüy c'est nôtre Office de vous loüer, & de commencer dés cette vie ce que par vôtre grace nous continuërons en toute l'Eternité : Je reconnois & j'adore en vous vôtre Sainteté, vôtre gloire, vôtre magnificence, vôtre bonté, vôtre facilité à nous pardonner, & vos autres perfections. Ha Seigneur ! qu'en veuë & que pour tout cela vous êtes digne d'être loüé par toutes les creatures : aussi je vous loüe pour jamais, & je dis avec les Seraphins, *Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus exercituum*; Je vous dis avec les vieillards de l'Apocalypse, *Dignus es accepere honorem, fortitudinam & divinitatem:* Bref avec les trois enfans de la fournaise de Babylone, & provoquant avec eux toutes les creatures, comme ils font, de vous
Dan. 3. loüer, je dis, *Benedicite omnia opera Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

II. II. Employons les Cantiques spirituels, *in Canticis spiritalibus*; Cela se fait quand nous nous épandons en affections de joye, ou quand nous nous réjoüissons de quoy Dieu est ce qu'il est, des biens infinis qu'ils contient en soy, de la gloire que luy donnent les Saints au Ciel, & des bons services que luy font les Justes sur la terre. Comme aussi quand nous sentons de la joye de ce que nous avons de l'esperance de posseder un jour le Ciel : Bon, bon, j'iray un jour en Paradis; *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum ibimus*; & de ce que dé-ja nos peres en ont pris possession, disant avec eux ce beau & ravissant trait de
Apoc. 19. l'Apocalypse : *Alleluia, quoniam regnavit Dominus Deus noster omnipotens; gaudeamus & exultemus & demus gloriam ei, quia venerunt nuptiæ Agni & uxor ejus præparavit se.*

III. III. Employons les Pseaumes, *in Psalmis*, C'est à dire, occupons-nous en Dieu par des actes d'amour divin, avec desir & ferme resolutiõ de le servir & de luy obeïr, nous offrant à garder ses Commandemens, même ses conseils & ses inspirations ; C'est la Musique que David appelle Psalterium à dix cordes, *In Psalterio*

inaltbordo; qui est composé de toutes les Vertus qu'on se propose de pratiquer.

IV. Bref, employons en nos Oraisons les actions de graces; *gratias agentes semper pro omnibus*; Remerciant Dieu pour tous les bienfaits & de toutes sortes conferez à nous premierement, puis aux Anges; aux creatures, même inanimées & qui n'ayant pas la raison, ne sõt pas capables d'elles-mêmes d'en rendre grace à Dieu; le remerciant aussi pour les biens conferez autrefois aux Demons & aux damnez, qui apres en avoir été comblez, ne l'en ont jamais remercié, & ne luy en sçavent pas de gré. IV.

LA deuxiême maniere generale de s'occuper avec Dieu en l'Oraison & de traiter avec luy en la Priere, conformement à sa grandeur; c'est de converser avec luy en ces autres quatre façons qu'enseignent les Peres spirituels, sçavoir, par meditations formées; par considerations entre-coupées; par desirs courts, & vifs, qu'on appelle Oraisons jaculatoires: & par des conventions & des pactes spirituels qu'on fait avec Dieu, ou par des Oraisons Conventionelles. II POINT.

I. Prions & traitons avec Dieu par meditations formées, c'est à dire dans la methode d'Oraison qu'on enseigne dans les instructions qu'on donne aux Ames qui apprennent la Vie devote, qui est qu'apres la lecture des sujets de la meditation, premierement on se mette en la presence de Dieu, on rappelle à sa memoire, & on se represente le sujet ou la matiere de son Oraison, & puis on invoque la grace du S. Esprit. En 2. lieu, cela fait que l'on considere avec l'esprit le point qu'on a à mediter, qu'on raisonne dessus, & ensuite qu'on forme de là quelques affections de la volonté pour en tirer des resolutions de pratique. Enfin qu'on concluë l Oraison par ces trois actes; de remerciment, d'oblation, de ce qu'on vient de faire à Dieu, & des demandes de nos petits besoins à la Divine Majesté. On ne sçauroit si peu s'arréter à chacune de ces veuës, que l'on ne coule un temps suffisant à un Entretien raisonnable avec Dieu en l'Oraison. I.

II. Si vous ne vous pouvez servir du discours en l'Oraisõ, si vous y étes trop sech & aride; voicy un autre façon de prier & plus courte. Prenez un livre en main & apres l'avoir pris & choisi le sujet sur lequel vous voulez vous arrêter, en ayant leu quatre ou cinq lignes, considerez un peu de temps, & ruminez ce que vous venez de lire, & vous y affectionnez: apres cela lisez cinq ou six autres lignes, & y faites quelque reflexion pour de même vous affectionner: & continuez de la sorte, jusqu à ce que l'heure desti- II.

née pour vôtre Oraison soit écoulée : il n'y a rien de plus facile. Sainte Therese, cette Ame qui étoit parvenuë à la derniere hauteur de la vie contemplative, avoit passé quinze ans dans l'usage de cette maniere d'Oraison, ne se pouvant servir d'un autre, un peu lire, & un peu ruminer sur la chose leuë, & faire suivre cela d'une courte affection, c'est tout ce que pouvoit quelques années cette grande Contemplative.

III. III. Dites-vous que vous ne pouvez pas vous servir de cette maniere si facile de prier, & de traiter avec Dieu en l'Oraison ? He bien priez par desirs, & par elans, par desirs courts, vifs & fervens; en un mot servez-vous d'Oraisons jaculatoires, rien de plus facile, mais rien de plus utile que ce genre de priere : & d'abondant, c'est qu'il se peut employer en tout temps, en tout lieu, de jour, de nuit, seule en compagnie, allant, venant, non occupé & même occupé : genre de prier, dont il est mal-aisé qu'on se puisse dispenser. Exercez-vous donc à cette maniere, si vous ne pouvez pas par d'autres :• même avec d'autres usez de celle-là pour l'utilité qu'elle apporte.

Imitez le divin Apôtre S. Barthelemy, & la Vierge Ste. Marthe, qui prioient cent fois le jour, & cens fois la nuit : Faites-en au moins la moitié : je vous donne parole, que pour dur, froid, & indevot que soit vôtre cœur, il s'amollira, & deviendra par cette voye dévot en peu de temps, & faites-en l'épreuve, & vous en verrez l'effet. Les Religieux d'Egypte (dit saint Augustin) s'exercent fort à ces sortes d'Oraisons frequentes, mais courtes, qu'ils dardent promptement cóme des javelots, de peur que leur application vive & élevée, qui est si necessaire à l'Ame quand elle fait Oraison, ne s'émousse & ne s'évanouisse par sa longue continuation. *Dicuntur Fratres in Ægypto crebras quidem habere orationes, sed eas tamen brevissimas & raptim quodammodo jaculatas; ne illa vigilantia erecta quæ oranti plurimum necessaria est, per productiores moras evanescat, atque hebetetur intentio.*

Imitez donc toutes ces saintes Ames dans l'exercice que je vous presente des Oraisons jaculatoires si utile : & pour vous y aider, vous pourrez recueillir quantité de ces Oraisons de l'Ecriture & des Peres, & en former d'autres, que vous ayez toûjours prêtes à la bouche & au cœur.

1. 1. L'Ecriture m'en fournit beaucoup chez le Psalmiste, & ce Chantre-Roy a composé un Psalme qui est une image de cette sorte de priere, sous la figure d'un Cerf qui desire les eaux, en ces termes. *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum; ita desiderat anima mea ad te Deus meus*: Le Cerf chassé & alteré ne desire

Psal. 41.

as si ardemment une fontaine pour se rafraîchir, que je vous desire, ô mon Dieu ! *Quando veniam & apparebo ante faciem Domini?* Quand viendray-je à vous mon Dieu, & paroîtray-ie devant vôtre face? Ha mon Dieu quand? *Vbi est Deus tuus?* On me demande toûjours, He où est vôtre Dieu? He ouy mon Dieu He où êtes-vous? *Transibo in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei.* Je me pâme d'aise quand ie viens à penser comme ie me dois retrouver aux lieux sacrez de vôtre Eglise sainte, où vous avez éleu vôtre Tabernacle saint, & de-là ie passeray moyennant vôtre aide en vôtre Maison Celeste, le seiour de vos Bien-heureux. *Quare tristis es anima mea?* Pourquoy t'affliges-tu mon ame en cét exil de la terre qui doit bien-tôt finir? *Spera in Deo:* Espere en Dieu, & ne te transis pas ainsi. En quelque état qu'il se trouvoit, de ioye ou de tristesse, il soûpiroit ainsi.

2. Chez les Saints Peres on rencontre de pareils traits d'aspiratiõs courtes & ardentes. S Augustin y est si ordinaire qu'il n'y a rien de plus frequent. *Da mihi te Deus meus, redde mihi te quem amo: & si parum est, amem validius; & currat vita mea in amplexus tuos, hoc scio quod mala mihi est præter te:* Donnez-vous à moy, mõ Dieu: rendez vous à moy puisque je vous aime: Que si je vous aime trop peu, faites que je vous aime fortement, une chose sçais-ie, que je suis mal sans vous. Et ailleurs: *Væ animæ audaci, quæ speravit si à te recessisset aliquid se melius habituram: reversa in tergum in latere & in ventrem, & dura sunt omnia; & tu solus Dominus requies.* Malheur à cette ame temeraire & audacieuse qui a osé esperer que si elle vous quittoit elle trouveroit quelque chose de meilleur : elle s'est tournée & retournée en tous sens, & en toutes les postures imaginables : tout luy a été fâcheux, parce qu'en effet vous seul Seigneur pouvez étre son repos. 2. *D. Aug. l. 10. in Confess. c. 6.*

IV. Bref exercez-vous en une quatriéme maniere d'Oraison, & toute autre que les precedentes, si toutes les autres precedentes ne vous agreent pas, qui est une façon de traiter avec Dieu par pacte & convention que vous ferez avec luy, qui est, que toutes & quantes-fois que vous ferez un tel & tel signe (que vous exprimerez) par exẽple toutes & quantes-fois que vous leverez vôtre main en l'air, ou que vous la mettrez sur vos poitrines, ou que vous ferez le signe de la Croix, ou autre, vous pretendez par un langage d'amour, sans parler de la langue, luy dire & luy signifier quelque chose, que vous avez tel desir vers luy, que vous desirez telle chose de luy, ou chose pareille: par exemple que par là vous luy voulez signifier, ou que vous l'aimez, ou que vous luy demandez pardon de vos fautes, ou que vous luy demandez grace IV.

pour resister à telle & telle tentation, ou chose pareille. Telle maniere de priere, quoyquelle ne dise rien, dit pourtãt beaucoup & en un signe seul elle marque de grandes choses. Et en vertu de cette convention, qui durera virtuellement, lors méme que vous n'y aurez pas attention expresse, vos actions dans les signes prescripts recevront force & vigueur, & seront tres-glorieuses à Dieu & à vous meritoires. Mais il sera bō de reyterer de fois à autres ce pacte, en disant: O mon Dieu & mon Sauveur vous m'entendez, quoyque ma bouche se taise. *Desiderium pauperum exaudivit Dominus; præparationem cordis eorum audivit auris tua.* *Psal. 9*

Et pour pouvoir se servir de ce genre d'Oraison, je men vais en former un modele. Me permettrez-vous ô Grand Dieu, Pere de misericorde, la hardiesse de faire une convention avec vous? Toutes les fois que je regarderay le Ciel, ou un objet de pieté, ou que je mettray la main sur mon cœur, ou que je diray; JESUS: ou, O mon Dieu & mon tout, ou qu'entendant sonner l'heure je feray le signe de la Croix, ou bien que j'entendray sonner l'élevation du S. Sacrement à la Messe, ou que je verray cette Hostie adorable, ou que je soûpireray pour quelque peine ou compassion, ou que je joindray les mains, ou fléchiray les genoux, &c. *Adjoûtez tels autres signes qu'il vous plaira*: Je proteste dés ce moment icy pour alors, qu'autant de fois je pretens exercer en la meilleure forme, & plus parfaite maniere que les plus saintes Ames font, les actes suivans.

1. 1. Chaque fois (dis je) ie me ioins à tous les Esprits Bien-heureux, qui ne cessent de vous aimer ardemment, & de vous glorifier saintement. Je vous desire avec eux toute gloire & tout bien: Et voyant que vous possedez tout, & que vous êtes infiniment Bon, Sage, Puissant, Heureux en vous-mêmes, independant, & n'ayant aucun besoin, ie m'en réioüis, & en suis ravy, & vous en congratule de tout mon cœur.

2. 2. J'ay encor une grande ioye de toutes les bonnes œuvres, Communions, Penitences, Charitez, conversions des Ames, & enfin de tout le bien qui s'est fait, & se fera pour vôtre amour, & en tout ce qui se pourroit faire de plus par les esprits que vous avez créez, & que vous pouvez encor créer.

3. 3. Je prens part sur tout à tout le bien qui a été operé par la sainte Humanité de JESUS, à toutes les saintes operations & souffrances de sa sainte Mere, & de tous les Saints, & à l'amour qu'ils vous portent & porteront eternellement.

4. 4. Je vous presente en ce moment le sacrifice de la Croix, & tous les autres qui nous l'ont representé, le representent aujourd'huy,

huy, & le representeront dans l'Eglise jusqu'à la consommation des siecles : Et ce en hommage à vos grandeurs & perfections souveraines, en action de graces infinies pour vos bien-faits, en expiation de nos offenses, & pour impetrer le secours de vos graces.

5. Je deteste tous les pechez de ma vie pour l'amour de ce que vous êtes, & vous demande mille pardons, & propose de n'en plus commettre à l'advenir. 5.

6. Je déplore tres-cordialement avec mes offenses, toutes celles qui ont jamais été commises, & qui se commettent en ce moment par d'autres en tout le reste du monde. O si je pouvois les empêcher, ou compenser par mes peines & mon sang l'injure qui vous est faite par iceux. 6.

7. Je pardonne de bon cœur à tous ceux qui m'ont offensé. Mon bonDieu faites-leurquelque grace, je m'estimerois heureux, si je leur obtenois quelque bien de vôtre Bonté. 7.

8. Je m'abandonne entierement à vous, ô mon divin Pere, & tous mes interests, & particulierement, je vous recommande la derniere heure de ma vie : disposez de moy absolument, ô mon Souverain, comme d'une chose vôtre, & ce pour le temps & pour l'Eternité. Tirez-en vôtre plus grande Gloire en la maniere qu'il vous plaira, j'y consens irrevocablement. 8.

9. Je vous offre, ô Grand Dieu, tout ce qu'il y a de meilleur, & de plus excellent au monde, en la meilleure façon que je puis, & principalement la Vie, le Sang, la Mort, & la Passion de vôtre Fils en tous les momens du temps & de l'Eternité, en reconnoissance des infinies graces dont il vous a pleu jusqu'icy, & vous plaira à l'advenir me favoriser, & specialement de l'amour infiny & eternel, avec lequel il vous a pleu me regarder dés mon neant, & pour obtenir de vôtre misericorde le don inestimable de la perseverance, afin de n'être jamais separé de vous, mon unique bien, & mon Tout. 9.

Je declare mon intention & volonté être telle, que je produise ces Actes, & tout ce qu'ils contiennent expressément, ou virtuellement : & j'entends les ratifier chaque fois que je feray quelqu'un des signes que je me suis prescrit, & que j'arrête, s'il vous plaist, avec vous, mon Dieu, maintenant pour lors, & pour toûjours. Voire-même ie desire les produire autant de fois que mon cœur bat, & que chaque battement soit un assemblage de tous les actes d'amour de tous les cœurs de JESUS, de la Vierge, & de tous les Saints, que chaque aspiration de ma bouche attire dedans moy avec l'air vôtre saint Esprit, & ses graces avec vous-

méme, Pere divin, & vôtre cher Fils, ses merites & ses vertus le plus saintement qu'il est possible, pour en être rendu capable de le cõnoître, de l'aimer & de l'honorer en perfection: que chaque respiration par laquelle ie souffle l'air du dedans au dehors luy porte & donne tout moy même, mon ame, mon corps, ma vie, & tout ce qui en dépend: & luy offre par cette air rendu, autant de contentement, d'honneur & de gloire que l'infinité des pechez des creatures luy en ont ôté, & que JESUS adorateur infiny luy en a rendu, & rendra dans l'Eternité.

Et tout cela purement pour vôtre amour, & pour les plus saintes intentions que creature puisse avoir.

Adjoûtez tels autres actes que vous voudrez, specialement quand un mouvement de grace vous en aura fait produire quelqu'un heroique & extraordinaire: adjoûtez le à ceux-cy, & multipliez-les à vôtre gré puis vous conclurez ainsi,

Mon Seigneur, & mon Dieu, agréez cette mienne volonté, confirmez ce *Pact*, ratifiez nôtre *Convention* là haut au Ciel, donnez-y vôtre benediction, afin que ie ne la retracte iamais, & que ie l'execute fidellement iusques au dernier soûpir de ma vie. Ainsi soit-il.



1. COMMENT IL FAUT ENTRER en l'Exercice de l'Oraiſon. 2. Comment il y faut arrêter. 3. Et comment il en faut ſortir pour faire une bonne Oraiſon.

ENTRETIEN SIXIE'ME.

Sapiens cor ſuum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum & in conſpectu altiſſimi deprecabitur. Aperiet os ſuum in Oratione & pro delictis ſuis deprecabitur. ECCLESIASTICI 39.

Le Sage dés le matin ſe met à la priere, il ouvre ſa bouche pour faire priere à Dieu pour luy demander grace & pardon de ſes fautes.

C'EST une Maxime veritable que les choſes les meilleures & les plus excellentes, quand elles ſont mal employées & mal miſes en œuvre ſont les plus nuiſibles & les plus dommageables, & produiſent de plus mauvais effets. Neantha un iour pour avoir en ſa poſſeſſion la Lyre d'Orphée, & la voulant manier penſant qu'il en feroit merveille, il joüa ſi mal & avec un ſon ſi diſcord que Lolhicus effaré par des accords ſi diſcords l'étrangla. J'en peux dire autant de l'Oraiſon qui eſt une Lyre Myſtique & Sacrée, laquelle qui l'employe mal, & qui ne s'en ſert pas comme il faut, au lieu d'en recueillir profit & conſolation, n'en retire que dommage: C'eſt un art ſacré que de prier, mais il y faut être duit & cōduit, pour bien reüſſir à ce ſaint exercice : Et pour cela auſſi les Peres Spirituels donnent quelques documens, & pour faire une bonne Oraiſon ils enſeignent comment il y faut entrer, comment il y faut arrêter, & comment il en faut ſortir. Et c'eſt ce que ie vay éclaircir en ce preſent Entretien.

LA premiere choſe que ie veux expoſer, c'eſt de ſçavoir comment il faut entrer en l'Exercice de l'Oraiſon pour y bien reüſſir, & en quel état ſe doit mettre l'ame ſainte pour bien prier, & ie trouve que pour cela elle doit entrer en quatre diſpoſitions d'eſprit. I. POINT.

1. La premiere diſpoſition d'eſprit dans laquelle doit entrer

l'Ame qui veut faire Oraison, c'est qu'elle doit être dans un état d'une grande & une profonde reverence envers Dieu & envers les choses de Dieu.

1. 1. O qu'il est important que nous agissions avec Dieu respectueusement, luy parlant avec crainte & tremblement, veu que nous ne sommes que poudre & que cendre, comme parloit Abraham, *Loquar ad Dominum cum sim cinis & pulvis*. Repetons souvent au commencement, au milieu & à la fin de l'Oraison, ces humbles paroles de l'humble S. François: *Quis es tu Domine & quis sum ego*? Qu'estes-vous Seigneur & qui suis-je? Gen. 19.

2. 2. Et envers les choses saintes soyons aussi respectueux, disant, O augustes & sacrées verité, combien devons-nous avoir de veneration pour vous.

II. La 2. disposition d'esprit en laquelle doit être l'Ame entrant en l'Oraison, c'est que comme le grand Dieu luy a fait naistre une grande reverence à sa Majesté divine, aussi sa propre misere la doit mettre dans un grand sentiment de sa bassesse & de son abjectiõ, & voicy les reconnoissances & les actes qu'il faut qu'elle en produise.

1. 1. Il faut que l'Ame dans l'Oraison reconnoisse sa pauvreté, & que de soy-même elle n'est rien, elle n'a rien, elle ne peut rien.

2. 2. Son indigence, c'est à dire que non seulement elle n'a rien, mais qu'elle à besoin de plusieurs choses, qui sont les deux qualitez des mendians.

3. 3. Sa necessaire dépendance de Dieu, par laquelle elle est obligée de mendier auprés de luy, & de luy demander ce dont elle à besoin.

4. 4. Il faut aussi qu'elle reconnoisse que de soy-même elle n'a pas merité les faveurs & les graces de Dieu, & que si Dieu l'assiste selon ses besoins, c'est par pure aumône.

5. 5. Même qu'elle reconnoisse quelle en est tout à fait indigne.

6. 6. Bref, qu'elle est même digne de sa haine, & des peines éternelles. O humbles reconnoissances que Dieu agree bien en une Ame qui va à luy par l'Oraison.

III. III. La 3. disposition, c'est une parfaite resignation aux vouloirs de Dieu, de la mener en l'Oraison, & de la conduite par où il voudra, qu'il la mene par l'abondance ou par la secheresse: par des voyes extraordinaires ou ordinaires, par des manieres d'entretien ou par d'autres.

1. Dans l'Oraison on est sec, ou on est desolé: selon les sens on aime mieux la consolation que la secheresse: mais demander

à Dieu qu'il nous donne des consolations, cela est trop hardy & trop peu resigné aux vouloirs de Dieu.

2. Dans l'Oraison Dieu nous mene quelquefois aussi par des voyes extraordinaires, & par des Oraisons passives, quelquesfois aussi par des voyes ordinaires & communes. Cette voye extraordinaire est une grande faveur de Dieu, & qui éleve bien une Ame. L'ambitiõ qui est née avec l'homme pourroit bien peut-être nous faire souhaiter d'être cõduits par cette voye extraordinaire: mais il s'en faut dõner de garde, & ne rien desirer que sous le bon plaisir de Dieu. L'Oraison est un banquet auquel nous sommes conviez, suivons donc le conseil de N. S. en la Parabole des nopces, où il est dit. Quand tu seras invité aux nopces, ne t'assis pas au premier lieu, mais au dernier, afin que celuy qui t'a convié venant, & te vous voyant assis aux rangs les plus bas te dise : *Amice ascende superius*, Montez plus haut. Aussi en fait d'Oraison on ne doit point choisir de soy une maniere de priere sublime; comme seroit l'Oraison Unitive, l'Oraison de Contemplation Passive, mais se contenter de proceder par les voyes communes, jusqu'à ce qu'il plaise à Nôtre Seigneur de nous élever plus haut, & qu'il nous dise luy méme, *Ascende superius*. Si Dieu nous y appelle, c'est orgueil & non humilité, de n'y pas aller, *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos*, mais d'y aller autrement & de son chef, c'est aller aux nopces sans mander : Il faut donc en cela être resigné aux bons vouloirs de Dieu. 2.

Luc. 14.

3. Enfin dans l'Oraison il y a plusieurs sortes de matieres, & de manieres de s'entretenir & de mediter. Il en faut toûjours tenir un suiet tout prest, & employer la route commune & ordinaire dans la consideration. Mais si Dieu attire l'Ame par d'autres voyes, & met dans l'esprit d'autres matieres à mediter, il faut s'y laisser aller, car il faut en tout suivre l'attrait de Dieu. Si nous avions à entretenir un Roy, ce ne seroit pas à nous de luy prescrire le suiet de l'Entretien, mais plûtôt à luy à nous faire parler de quoy il luy plairoit. Et méme quant à la façon d'agir en cét Entretien, nous devrions suivre son inclination, comme s'il n'étoit point en humeur de parler il nous faudroit taire : & méme si nous traitions avec un homme de condition, la civilité nous obligeroit de nous accommoder à luy : car si nous ne voulions l'écouter ny parler de rien, sinon de ce qui nous plairoit nous nous rendrions odieux, ou importuns à la conversatiõ: mais à cõbien plus forte raison devons-nous agir de la sorte avec Dieu, & nous tenir prêts quand nous voulons faire Oraison de traiter avec luy, quand, en la maniere, & en la façon qu'il luy plaira. 3.

IV. IV. La quatriéme disposition d'esprit en laquelle l'Ame se doit mettre quand elle veut entrer en l'Oraison, c'est d'avoir une grande application ou attention, soit à ce que Dieu luy dit, soit à ce qu'elle dit à Dieu : car il faut icy soigneusement marquer qu'en l'Oraison nous avons ces deux chose à faire: à écouter & à parler, puisque l'Oraison est un devis & un pourparler de Dieu avec l'Ame. Il faut parler en l'Oraison; *Loquar ad Dominum*; Je parleray à Dieu; Mais aussi il faut écouter: *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus*: J'écouteray ce que Dieu daignera de me dire. Et en effet qui voudroit toûjours parler à un Prince sans iamais l'écouter cela ne luy seroit-il pas importun & à charge? Il faut donc en l'Oraison parler à Dieu, mais aussi l'écouter, & souvent la cause pourquoy nous n'entendons pas la parole interieure de Dieu, & ne ressentons pas les mouvemens du S. Esprit, c'est que nous parlons trop en nous mêmes. Un peu de silence, ô Ame sainte, en la presence de Dieu pour l'oüir, non à la verité par cessation entiere de nos facultez & par une voye toute passive, car cela est au dessus de nous; mais il faut retenir la trop grande activité de nôtre esprit & se servir quelquefois d'une élevation douce, attentive, humble, pour oüir ce que Dieu nous veut.

Psalm. 44.

Or comme il faut parler en l'Oraison & aussi écouter; pour l'un & pour l'autre, il faut de l'attention actuelle à cela : non qu'il se faille bander le cerveau, mais il se faut procurer une attention douce & suave non forcée ny violentée.

Mais nous avons trois puissans ennemis qui nous troublent en cette disposition de l'Ame, nous faisant distraire en mille choses extravagantes qui viennent plutôt pendant cét exercice de l'Oraison qu'en aucun autre temps. Cela vient de trois causes, qui sont nostre fragilité, satan, & nostre propre lâcheté?

A la fragilité, nul remede, que de considerer nostre misere & nous humilier.

Contre le demon, il faut invoquer les Saints Anges, & principalement nôtre Ange Gardien.

Mais contre nôtre propre lâcheté, c'est où il faut faire ses plus grands efforts. Nous nous embarassons pendant le jour en mille choses diverses de nulle consideration, & quelquesfois en des choses qu'il vaudroit mieux chasser de sõ esprit que de les y appeller, ou de les y admettre : car y étant receuës une fois, elles nous viennent tourmenter dans l'Oraison, & excitent nos distractiõs: renonçons-y, & fermons la porte à ces monstres importuns, & asseurons nous qu'ils ne nous nuiront point. Telle donc doit etre la disposition de nôtre esprit, quand nous voulons entrer dans

l'Oraiſon. Mais nous y ſommes entrez, comment faut-il s'y entretenir. C'eſt la ſeconde choſe que j'ay à expoſer.

L'Oraiſon étant un exercice de la raiſon, *Oratio dicitur quaſi oris ratio*; & l'exercice & l'employ de la raiſon ſe faiſant par l'application des trois facultez raiſonnables, Memoire, Entendement & Volonté, auſſi dans l'Oraiſon l'Ame employe pour la faire par de juſtes voyes, ces trois puiſſances ſpirituelles. II POINT.

I. Premierement l'uſage de la Memoire eſt neceſſaire dans le ſaint exercice de l'Oraiſon, pour rapeller à l'eſprit toutes les repreſentations des choſes que nous avons à mediter. La Memoire eſt une grande ſalle garnie de Tableaux & de diverſes choſes, qui nous les repreſentent comme elles ſont, pour puis apres diſcourir ſur elles, & nous entretenir à par nous. C'eſt dequoy nous avons beſoin, afin que les myſteres ou les veritez que nous avons à mediter, nous ſoient repreſentez, comme les perfections de Dieu, les Myſteres de JESUS-CHRIST & de la Sainte Vierge, les Veritez de l'Enfer & du Paradis, des Vertus & des Vices, de la Penitence & des bonnes œuvres. I.

II. L'entendement doit à ſon tour être appellé & venir pour diſcourir ſur ces choſes, & les propoſer à la volonté, comme bonnes ou comme mauvaiſes, comme à embraſſer ou à rejetter. Car il faut examiner les choſes, il les faut conſiderer & ne pas porter jugement à l'aveugle, & ſans les avoir bien peſées. Car ce qui deſole tout l'Univers, & qui renverſe tout, c'eſt qu'on ne conſidere pas la nature des choſes, & on prend le mal pour le bien, & le bien pour le mal. *Deſolatione deſolata eſt civitas, quia non eſt qui recogitet corde.* II.

III. Mais quoy que pour l'exercice de l'Oraiſon, les actes de la memoire, & de l'entendement, doivent marcher les premiers, ils ne ſont pas les principaux actes neceſſaires à la perfection de l'Oraiſon, cette primauté eſt donnée aux actes & aux affections de la volonté, ou plûtôt ce ſont ces ſaintes actes qui font toute la bonté qui eſt en l'Oraiſon : & comme l'Orateur Grec interrogé quelle étoit à ſon advis la partie premiere & principale de l'eloquence, répondit que c'étoit l'action : & quelle la ſeconde, & quelle le troiſiéme, toûjours il dit que c'étoit l'action : ainſi faut-il dire de l'Oraiſon, ſi on demande quel principe eſt le plus conſiderable dans l'Oraiſon, c'eſt l'affection; quelle la ſeconde choſe, c'eſt l'affection, quelle la troiſiéme, quelle la cinquantiéme, c'eſt toûjours l'affection. En effet l'affection eſt tellement ce qui eſt plus à rechercher & à deſirer, dans l'Oraiſon qu'elle y eſt tout. III.

1. L'affection, eſt tellement la principale partie de l'Oraiſon, que 1.

premierement la fin de l'Oraiſon n'eſt pas de former de belles conſiderations, & d'y avoir de hautes penſées, mais d'y avoir été touché en la volonté, en ſorteque quand la volonté eſt imbuë d'une verité, alors doit ceſſer toute plus ample enquête de l'entendement : car l'entendement n'agit que pour faire agir par apres la volonté. Le Soleil dans le Ciel a plus de lueur que d'ardeur, & il n'a de l'ardeur que par ſa lueur : çà bas au contraire le feu a plus d'ardeur que de lueur, & n'a de la lueur que par l'ardeur. Et voila la difference de la perfection de cette vie, d'avec celle qui eſt à venir : car dans le Ciel la Beatitude eternelle, ſelon le ſentiment des plus celebres Theologiens, conſiſte premierement en la claire & intuitive viſion de Dieu, & puis apres en l'amour : mais la perfection de cette vie eſt ſituée en l'amour, & non en la connoiſſance de Dieu, & nous ne devons rien ſçavoir icy que pour aimer, les conſiderations ne doivent ſervir que comme un fuſil pour allumer, ou comme l'huile à la lampe, pour conſerver la flamme.

2. 2. L'affection eſt tellement la principale partie de l'Oraiſon, que N.S. nous recommandant d'étre aſſidus à la priere, nous dit: *Sēper orate*; cette longueur en l'Oraiſon ne regarde que l'affection, hors laquelle il n'ya plus de lōgueur, ny de durée à aimer en elle, mais plûtôt il faut trancher court, comme le preſcrit N. Seigneur en ces paroles: Quand vous priez, ne parlez pas beaucoup, *Orantes nolite multum loqui*.

1. 1. Serez vous long en vôtre priere, compoſant de grands diſcours & bien ajancez pour penſer plus diſtinctement expoſer à Dieu vos penſées? Cela ſeroit criminel, c'eſt imiter les Payens, & faire tort à Dieu qui ſçait tout.

2. 2. Serez vous long en vôtre priere pour tâcher à fléchir Dieu par vôtre eloquence, comme on pourroit faire les hommes? Ce ſeroit dire que Dieu eſt touché des paſſions humaines.

3. 3. Serez vous long en vôtre priere à cauſe de la multitude des choſes que vous avez à repreſenter & à demander? Nullement, Dieu entend les ſeuls deſirs de vôtre cœur, ſans que vous proferiez même une ſeule parole de la bouche : & au plus nous
Pſalm. n'avons qu'à demander à Dieu, *gratiam & gloriam*, grace & gloire, ce qui ſe peut proferer en un inſtant : Partant étre long en la priere, c'eſt multiplier les paroles ſans beſoin, *multi loquium eſt*. Mais à quoy donc peut-on étre long en l'Oraiſon? & les Saints qui y paſſoient les jours & les nuits pechoient-ils contre cette parole de N. Seigneur? Ne ſoyez pas longs en vos prieres; *Orantes nolite multum loqui*. Non ils ne pechoient pas, car ils n'employoient

pas si long-temps à la priere, comme pour faire mieux entendre à Dieu leurs besoins, ny pour plus efficacement le fléchir, ou l'émouvoir à pitié, ny pour chose pareille; mais pour s'enflammer eux-mêmes en l'amour de Dieu, & s'exciter aux actes de vertu. Et en cela on peut être long en la priere, à propos dequoy dit S. Augustin: *Neque enim ut nonnulli putant, hoc est orare, in multiloquio si diutius oretur: aliud est sermo multus, aliud diuturnus affectus: nã & de ipso Domino scriptum est quod pernoctaverit in orando, & quod prolixius oraverit & petivit tantum; l'ater, si fieri potest, &c.* Autre chose est de dire beaucoup de paroles; en sa priere, autres chose, de produire beaucoup d'affections, comme N. S. qui en sa priere au Jardin y mit beaucoup de temps, mais en tout ce tẽps il en profera que ces trois ou quatre paroles; Mon Pere, si-faire se peut que ce mien Calice passe, mais il s'épandit largement en diverses affections de son cœur, qui concernoient tant la gloire de son pere que le bien des hommes. *D. Aug. Ep. 121. ad Probam. c. 17.*

3. Disons encore. L'Oraison aboutit tellement aux desirs & affections que qui en sa Meditation a preparé plusieurs Points à considerer, & se trouve dés le premier, & même dés les preludes avoir le cœur touché d'une sainte affection, & être en ferveur, doit arrêter là le cours de ses cõsiderations, cõme l'enseignent les Peres mystiques. Car de même que le païs est par tout où l'on se trouve bien, aussi le corps & la moelle de l'Oraison est, où on y rẽcontre une solide pasture. Un Jardinier arrousant un carreau de son parterre dés que l'eau commence à y entrer, il arrête le fil, & attend quelle se soit coulée bien avant, & que la terre en soit imbuë: de même dés que l'eau de la bonne affection & de la ferveur a commencé à entrer dans nos Ames qui est comme une terre sans eau, *sicut terra sine aqua*, nous devons arrêter le fil du discours, & nous entretenir au plaisir de cét arrousement & affection de la volonté autant que faire se pourra, jusqu'à tant que nôtre cœur soit abreuvé & percé de ces sacrées delices. S. Chrysostome apporte une autre comparaison: Quand l'agneau, dit-il, va chercher les mammelles de sa mere, il ne fait que tourner ça & là, donner tantôt un coup icy, tantôt là, ores il prend la mammelle, ores il la quitte: mais quand il a fait venir le lait, soudain il s'arréte & tache d'en joüir avec plaisir & est en repos. Ainsi en est-il en fait de l'Oraison: devant que la rosée du Ciel tombe, l'homme va discourant ça & là, mais ce lait Celeste commençant à découler nous devons aussi-tôt nous arrêter, & joüir de cette douceur & contentement, l'Ame disant pour lors; *Inveni quem diligit anima mea, tenui eum nec dimittam.* Dieu luy même prenant tant de *Psal.* *Cant.*

plaisir de voir son épouse dans ces affectueuses pensées qu'il demande qu'on prenne bien garde à ne la point éveiller jusqu'à ce quelle le veüille, *Adjuro vos filiæ Hierusalem per capreas cervosque camporum, ne suscitetis neque evigilare faciatis dilectam donec ipsa velit.* Donc l'Ame doit étant en l'Oraison & dans le cours d'icelle, sur tout travailler aux affections, plus qu'à aucune chose; puisqu'en elles reside le plus essentiel & le plus important de l'exercice de l'Oraison.

III. POINT.

Eccli. 7.

LA derniere chose que j'ay à expliquer de l'Oraison, c'est de voir commēt il en faut sortir. Le Sage a dit que meilleure est la fin de l'Oraison, que le commencement, *Melior est finis Orationis, quam principium*; ce qui ne se trouve que trop veritable aux ames molles & lâches, qui dans l'Oraison comme aux autres exercices spirituels aiment bien besogne faite, & la fin leur plaist bien mieux que le commencement d'iceux. Ce n'est pas en ce sens là que le Sage a avancé cette sentence, mais il l'a ainsi prononcée, parce que c'est à la fin de la priere qu'on en recueille le fruit & l'utilité : & en ce sens on doit aimer mieux la fin que non pas le commencement, puisque c'est à la fin & non au commencement qu'on en tire la recompense. Mais à nôtre sujet comment faut-il sortir de l'exercice de l'Oraison, & comment la faut il finir ? En trois paroles je termineray cette Question.

I. Rendez grace à Dieu de l'honneur qu'il vous a fait de vous admettre à l'honneur de son Entretien, & remerciez-le en suite des bonnes pensées, des bons sentimens, & des bonnes resolutions qu'il vous y a données.

II. Demandez luy selon vos besoins spirituels, les graces qui vous sont necessaires, la fuite du peché, l'acquisition des vertus, & la perfection de vôtre état.

III. Faites des resolutions en suite de vôtre Oraison, selon les lumieres & les sentimens que vous en aurez eus en l'Oraison, & selon vos pressantes necessitez, & ces resolutions une fois prises gardez-les inviolablement.

DE L'ORAISON MENTALE.
1. L'Excellence. 2. La necessité. 3. Et la fin de l'Oraison.

ENTRETIEN SEPTIE'ME.

Orationi instate. COLOSS. 1.

Vacquez assiduëment à l'Oraison.

LE Fils de Dieu Nôtre Seigneur, Maître, Chef, Pere, & Epoux de l'Eglise, & laquelle il a toûjours beaucoup considerée & obligée, entre les dons qu'il luy a faits au rapport du Prophete Zacharie, on doit faire état de celuy-cy, comme tres-avantageux, qui est le don de l'Oraison : *Effundam super domum David, & super habitatores Ierusalem, spiritū gratiæ & precum;* Je verseray sur la maison de David & sur les habitans de Jerusalem ; c'est à dire, je communiqueray à l'Eglise, qui est la maison de David, & à ses enfans, l'esprit & la faveur de l'Oraisō, & de grace, c'est à dire la faveur de pouvoir venir à moy, m'aborder, me salüer, traiter familierement avec moy, me representer leurs necessitez, & m'en demander la delivrance, avec esperance & asseurance même d'en être delivrée. O grace en verité inestimable! Cette faveur de pouvoir converser avec Dieu familierement par l'Oraison, est promise & donnée à tous les enfans de l'Eglise s'ils s'en veulent servir, & le bien-fait de sa vocation Religieuse ne luy servira pas de grande chose sans elle : *Gratia Orationis viro religioso maxime desideranda est, nullus enim sine ea in Dei servitio fructus sperari potest*, disoit S. François. Et N.S. ne rejette personne de son entretien familier, & est bien venu quiconque veut communiquer avec luy. Mais neantmoins entre tous les hommes, cette faveur appartient tres-particulierement, & a été accordée aux personnes qui se sont devoüées à son service, c'est le propre don des Religieux, c'est leur preciput, c'est la grace qui leur est specialement attribuée, c'est l'exercice auquel ils doivent tres-particulierement vaquer, & n'est pas digne du nom de Religieux qui ignore ce que c'est, & qui ne pratique pas l'exercice de l'Oraison. Nous commencerons à en traiter, & nous en ferons voir en ce premier Entretien trois choses, son Excellen-

VII. ENTRETIEN

Zachar. 12.

ce, sa Necessité & sa Bonté, ou ce qui la peut rendre bonne & parfaite.

I. POINT.

QUE pouvons-nous avancer de plus avantageux en preuve de l'excellence de l'Oraison, que ce qu'à ce sujet en a traité saint Gregoire de Nysse: *Nihil ex his quæ per hanc vitam coluntur & in pretio sunt, orationi præstat*; Rien de ce qui est estimé & a quelque recommandation en la vie, l'emporte par dessus l'Oraison.

D. Gregor. Niss. de Orat. Dom.

I. I. Premierement, l'excellence de la Priere ou de l'Oraison mentale paroist en ce qu'elle est un Entretien, non d'un homme avec un homme, mais d'un homme avec Dieu. Les Sages de Babylone disoient un jour dans Daniel parlant de leurs Dieux; *Quorum non est cum hominibus conversatio*, qu'il n'y avoit aucun commerce ny communication d'eux avec les hommes, c'étoit leur fierté qui faisoit cela; mais il en est ainsi de nôtre vray & veritable & tres-auguste Dieu, dont la bonté envers les hommes est si infinie que sa grandeur luy a bien permis de s'abaisser jusqu'à des Entretiens avec les hommes par la priere.

Daniel.

II. II. L'Oraison est excellente, parce qu'elle est un Entretien de l'homme avec Dieu même ou des choses divines. Les hommes s'entretiennent avec des hommes, des miseres & des bagatelles d'hommes, de mille sornettes, de terres, de possessions, d'habits de vanitez, de la vie d'autruy pour la censurer; des richesses, pour les souhaiter, des grandeurs pour les imiter. Aux plus raisonnables Conferences, on traitera des sciences, de la Philosophie, des arts liberaux, des Mathematiques : mais en l'Entretien que l'on a avec Dieu par l'Oraison, on ne traite que de Dieu & des moyés de le servir par la fuite du peché, par l'acquisition des vertus, par la victoire de ses passions. Que si aux Entretiens qui sont les plus sublimes, tels que sont ceux des Theologiens par ensemble en leurs écoles, on y parle des choses bien hautes, à sçavoir de Dieu méme & de ses perfections infinies, cét Entretien n'est point encore comparable à celuy qui se fait avec Dieu en l'Oraison: car marquez qu'il y a deux lieux ausquels on traite de Dieu: l'école & l'Oratoire. Or en celuy-cy on traite bien plus dignement & noblement de Dieu qu'en celuy-là, & la Theologie de l'Oratoire est bien plus relevée que celle de l'Ecole. Celle-cy s'appelle Theologie Scholastique, & celle-là se nôme Theologie Mystique: & quoy que dans les premiers lieux ce soient de grand & de sçavans Docteurs qui discourent, & que dans les autres ce ne soient bien souvent que de simples filles, pourtant la Theologie de l'Oratoire & des simples Ames, vaut mieux mille-fois que celle de l'Ecole,

dit ce sçavant Docteur, parcequ'en l'Ecole les sçavans parlent de Dieu entant qu'il est Dieu; mais en l'Oratoire, on traite de Dieu entant qu'aimable par ses humiliations, par sa Creche & par sa Croix. Deplus dans les Ecoles on parle de Dieu pour être plus sçavant : mais en l'Oratoire pour être meilleur. Bref dans les Ecoles on y traite de Dieu par des manieres contentieuses, par debats, par raisonnemens, où le plus souvent tout se passe en cris & clameurs, tout s'évanoüit en fumée, avec beaucoup de bruit & souvent sans aucun fruit : mais en l'Oratoire & en l'employ de l'Oraison, on traite une Theologie qui n'est point contentieuse ny querelleuse, mais mystique & pacifique, plus avec le cœur qu'avec la bouche & la langue, *Non est clamosa sed Mystica Theologia*, sans bruit mais avec fruit.

III. Excellent enfin l'Entretien de l'Ame avec Dieu par l'Oraison, parcequ'il a trois qualitez exquises opposées aux trois mauvaises conditions, dont sont revêtus les entretiens des hommes avec les hommes. III

En l'Entretien des hommes avec les hommes, on devient vicieux, & on se communique mutuellement les defauts des uns & des autres. Quand je converse avec les hommes, disoit Seneque, & que je fais par apres reflexion sur moy, je reconnois que je me trouve tout autre que je n'étois avant ma conversation, & que j'y perds toûjours quelque chose de ma vertu, *Nunquam mores quos extuli refero, ambitiosior, avarior fio, &c.* Seneca. En l'Entretien des hommes avec les hommes, souvent on s'ennuye, & l'homme est souvent ennuyé, & est à charge à l'homme en la conversation. 3. Et enfin en l'entretien des hommes avec les hommes s'engendre le mépris, parcequ'en la conversation on reconnoist toûjours quelques defauts en ce luy avec qui on converse, grand, mediocre, ou petit, d'où il arrive qu'on en a toûjours moindre estime, & qu'on en conçoit quelque mépris, suivant la qualité du defaut qu'on y a pû remarquer.

Or dans l'Entretien avec Dieu par l'Oraison, non seulement il ne s'y rencontre aucune de ces mauvaises qualitez, mais au contraire on y remarque toutes les conditions opposées. Car premierement, de cét Entretien sacré on en sort plus saint & plus vertueux qu'on n'y étoit entré, on y est comblé de joye & de plaisir, bien loin de si ennuyer : *Non habet amaritudinem conversatio illius nec tædium convictus illius.* Et bien loin aussi de concevoir de la mesestime & du mépris de luy apres l'avoir entretenu en l'Oraison, au contraire on est remply d'une grande opinion de sa grandeur, on est plein d'une sainte & reverentielle crainte de son

auguste Majesté. Et la raison en est parceque le Dieu Eternel & ses divines perfections, par le moyen de l'Oraison, sont plus connuës. Aussi la Sagesse Incarnée, parlant de soy, disoit: *Ego mater pulchræ dilectionis & agnitionis & timoris.* Je suis la mere de la belle dilection, de la connoissance & de la crainte, sur lesquelles paroles l'Abbé Guerry nous fait remarquer que la sagesse incarnée N. S. apres avoir dit qu'elle est la mere de la connoissance a adjoûté & de la crainte, pour nous faire entendre que plus nous hantons Dieu & le connoissons ; plus nous avons du respect & de crainte de sa hauteur. Cette remarque me semble belle. Trois femmes entrent en pourparler avec N. S. & plus elles avancent en son Entretien, plus elles deviennent sçavantes en connoissances de ses grandeurs, la Cananée est la premiere, cette femme parlant à N.S. l'appelle premierement fils de David: puis le nôme Seigneur, *Domine*, & enfin elle l'adore. Apres la Cananée se presente la Samaritaine qui en la premiere veuë du Messie ne le qualifie que du nom de Juif; *Tu cum judæus cum sit*, puis s'avançãt dans son entretien elle le qualifie Seigneur, puis apres elle l'appelle Prophete ; & enfin elle vient jusqu'à le nommer Messie. La Magdeleine sera la derniere qui apres la Resurrection traitant avec N. S. & luy parlant le qualifie Jardinier, mais un peu apres l'appelle Seigneur, *Domine*, *si tu sustulisti eum.* Et c'est ainsi que plus on converse avec N. S. mieux on le connoît, & plus on traite avec luy par l'Oraison, plus on a d'amour & de respect pour luy, par où je justifie l'excellence & la dignité de la priere.

II. POINT. MAis de la dignité de l'Oraison passons à sa necessité. Elle est necessaire à tous, mais singulierement & souverainement aux Religieux : & on ne peut appeller un homme Religieux veritablement tel, en qui on ne voit point l'employ & l'usage de l'Oraison. C'est ce que disoit saint François, comme il est marqué dans les Chroniques : *Gratia orationis vero Religioso maxime desideranda est, nullus enim sine ea in Dei servitio fructus sperari potest* ; Il n'y a rien à attendre de bon à un tel homme en la Religion dans qui on ne reconnoisse point l'usage de l'Oraison. Mais reconnoissons-là évidemment par le raisonnement. A quoy oblige la condition & l'état du Religieux ? Apprenons-le de Salvian de Marseille, *Assumptio religiosi nominis est sponsio devotionis* : Entrer en Religion, c'est en même temps s'engager & s'obliger à la devotiõ, car c'est tout un, être devot & être Religieux. Or voyons ce que c'est que devotion. La devotion sans doute est un amour de Dieu, & cét amour de Dieu n'est pas un tel quel amour: car en-

tant que l'Amour divin embellit l'Ame, il s'appelle grace, à quoy tout le monde doit aspirer;car qu'est un homme sans la grace de Dieu? Entant que cet Amour nous donne la force de bien faire, & de faire le bien,il s'appelle charité:Et cela oblige ceux qui dãs le monde font état de la pieté,de mieux vivre que ceux qui suivẽt le train du monde.Mais quãd il est mõté jusqu'à ce degré de perfectiõ qu'il s'appelle devotion,non seulement il nous rend agreables à Dieu,non seulement il nous fait operer le bien,mais il nous fait de plus operer le bien avec soin,étude,frequément,promptement, gayement : Et c'est ce genre d'Amour de Dieu à quoy doivent travailler les personnes Religieuses : car c'est étre devots & la condition & possession de vie de ces personnes les oblige à l'être. Or je demande maintenant où s'acquiert cét acte sublime & genereux de l'amour de Dieu? où ? Ce ne peut être que dans l'Oraison : La devotion est un feu interieur & un ardeur fervente dõt est embrasee l'Ame,& une dilatation du cœur en l'approche de son Dieu: *Viam mandatorum tuorum cucurri, cũ dilatasti cor meum*: Où s'alluma ce feu & où ce cœur se dilat e t'il ? C'est en la Meditatiõ, *in Meditatione mea exardescet ignis.* La devotion fait éclater l'Ame& fait pronõcer à Dieu ces paroles amoureuses,dit S. Thomas; *Paratum cor meum , Deus ,paratum cor meum*: Mon cœur est preparé à tout mon Dieu. Où est-il preparé à tout: & où dit-t-on devant Dieu ces paroles, sinon en l'Oraison? sur l'exemple de N. Seigneur, qui dans son Oraison qu'il fit au Jardin des Olives, les prononça avec tant de resignation à la volonté de Dieu,& tant de ferveur : *Fiat voluntas tua* , vôtre volonté soit faite & non pas la mienne. Bref, la devotion fait pratiquer genereusement toute Vertu,& cherir toutes bonnes œuvres, avec un avancement merveilleux à la perfection : *Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit.* Mais où se fera cela, & quand? Il ajoûte incontinent: *Qui in lege ejus meditatur die ac nocte.* Cela s'opere dans l'exercice continuel de jour & de nuit à la Meditatiõ sur les choses divines: donc il faut pour avoir la devotiõ employer l'Oraisõ, & sans l'Oraison point de devotiõ: voire l'une va à proportiõ de l'autre, & comme selon les accroissemens de la Lune croît où decroît la Mer, aussi la devotion suit l'Oraison de pied égal : grande oraison , grande devotion ;point d'oraison, point de devotion. Comme donc l'état Religieux est une possession de devotion , pour l'acquit digne de cét état, c'est chose essentielle de vacquer à l'oraison , la devotion ne pouvant s'entretenir sans l'oraison.

Or ce n'est pas tout en matiere d'Oraisõ,d'avoir enseigné qu'elle

est un employ excellent en soy, & un employ necessaire à l'Ame Religieuse, il n'y a rien de fait si on ne fait voir ce qui la peut rendre bonne & parfaite en son genre, pour par l'exercice la faire vrayement bonne & parfaite : & c'est ce qui reste à enseigner en cét Entretien.

III. POINT. COMME l'Oraison est un acte d'entendement & de volonté: il y en a eu qui ont estimé que l'Oraison est bonne & parfaite, quand en icelle on y a eu de belles & hautes considerations, & aussi quand on y a ressenty & goûté de grandes suavitez, consolations & douceurs : mais erreur que cela : il y a beaucoup d'ames qui n'experimentent ny l'un ny l'autre, & qui n'ont ny lumiere ny goust en leurs oraisons, qui pourtant sont tres-saintes & tres-agreables à Dieu.

I. Les belles lumieres premierement ne rendent pas toûjours les Oraisons excellentes: & la raison en est, parceque la perfection de la vie presente n'est nullement située en la connoissance, mais en l'amour: & la contemplation, qui est la plus haute Oraison, dit S. Thomas, consiste essentiellement en l'entendemét, neanmoins sa derniere perfection gist en l'amour & en l'affectiõ de la volonté. En quoy, disoit bien Albert le Grand, se trouve la differéce entre la contemplation des Philosophes Payens & celle des Chrétiens, que la premiere aboutit seulement à speculer & à connoître: mais l'autre ne s'arrête pas aux speculations, elle passe plus avant & va jusqu'à la volonté & la pousse jusqu'à aimer Dieu, de sorte que pour la perfection de l'Oraison, il n'est point necessaire de connoissances, qu'entant qu'il en faut pour émouvoir la volonté au bien, & comme les connoissances simples & communes suffisent pour faire cela, il n'est pas necessaire d'y desirer des joüissances sublimes & relevées. A propos dequoy S. Ambroise sur ces paroles du Psalmiste, *Quis mihi dabit pennas sicut columbæ & volabo?* Qui me donnera des ailles de colombe & je voleray ? demande pourquoy le Prophete prétendant s'élever bien haut, souhaite des aisles de colõbe, & non de quelques autres oiseaux qui percent plus haut dans les nuës, il répond que pour voler à la cime de la perfectiõ, les aisles de la colõbe, c'est à dire des plus simples sont meilleures, que non pas celles des plus intelligens. *Et cum simplicibus sermoninatio ejus.* Je dis bien plus, non seulement les éminentes pensées de Dieu ne sont pas necessaires en l'Oraison, que même souvent elles luy nuisent, parceque occupant & réplissant trop l'esprit, elles laissent peu de place à la volonté, ce qui fait, dit Gerson, qu'en fait d'Oraison les moins doctes communement

D. Thom. 22. q. 180. art. 7.
Alb. Mag. l. de adhærendo Deo c. 9.
D. Amb. ser. 70. Psalm. 54
Gerson.

ent y reüssissent mieux que les plus sçavans.

II. Ce ne sont point aussi les suavitez & les douceurs qui se peuvent ressentir quelque fois en l'exercice de l'Oraison, qui rendent les Oraisons meilleures & plus parfaites. Car il arrive quelquesfois que ces douceurs qu'on goûte aux exercices de pieté; arrivent ou de la complexion naturelle, ou méme du Demon, comme on l'apperçoit aux Heretiques qui ressentent de grandes douceurs, qui sont causées par Satan en la lecture qu'il font des livres sacrez; laquelle il leur donne pour les abuser sous cét appas. Outre cela, dis ie, c'est que ces gousts spirituels & ces suavitez ne sont nullement la fin de l'Oraison; mais seulement un certain moyen dont Dieu se sert pour attirer & amorcer les Ames à son service : d'où provient que mal à propos certaines personnes s'inquiettent & se troublent se voyant destituées de ces graces & douceurs, comme si c'étoit une marque évidente & certaine que leur Oraison ne fust pas bonne. C'est pourquoy il faut chercher d'autres fins de l'Oraison que ces connoissances éminentes, & que ces douceurs suaves : & j'en découvre deux : l'une regarde Dieu, qui est celuy à qui on fait Oraison, & l'autre regarde l'homme, qui est celuy qui fait Oraison. 1.

1. La premiere fin de l'Oraison & la principale qui regarde Dieu, c'est de prier Dieu, pour par la Priere reverer, recõnoître, & adorer la Souveraine Majesté de Dieu : car c'est tout ce qu'il y a de premier & de principal à faire en l'Oraison : d'où vient que les premieres parties de l'Oraison Dominicale regardent l'honneur & la gloire de Dieu : Vôtre nom soit sanctifié, &c. 2.

2. La seconde fin de l'Oraison, c'est de prier pour nous unir à Dieu qui est nôtre souverain bien: car plus nôtre Oraisõ nous aura unis à Dieu, plus aura-t-elle de perfection; ainsi que parle l'Evangeliste S. Jean en sa premiere Epître : *Vt societas nostra sit cum Patre & Filio cum Iesu Christo*; Nous devons faire societé & alliance avec le Pere Divin, & avec JESUS-CHRIST son Fils. Et cette union de nous avec JESUS-CHRIST se fait par la Charité, par l'exercice de toutes les vertus, & par l'éloignement de tout vice, defaut & imperfection : de sorte que pour parler en nôtre langage, la fin de la bonne Oraison consiste proprement à devenir meilleurs, & maîtres parfaits de nos Passions. Les mysterieux animaux du Prophete avoient des aîles, & au dessous des aîles des mains d'hommes pour nous faire entendre que voler, discourir, connoître par l'entendement, est pour operer: & que l'Ame qui sortira de l'Oraison avec ce desir de travailler à son amendement, d'égorger ses passions, & de devenir meilleure pourra dire quoy 1. *Ioan.* 1.

me oraison dont on puisse se rendre capable sur la terre & hors la vision beatifique. L'Ecriture nous marque ces trois degrez d'Oraison, sous des emblémes ; dont le premier sous le symbole du manger : *Comedi favum cum melle meo.* Et Nôtre Seigneur Jesus-Christ qui convie les Ames devotes sous le nom de ses amis à prendre avec luy leurs repas, les provoque à se rejoüir en diverses manieres : car il excite les premiers à manger ; les seconds à boire, & les troisiéme à s'enyvrer : *Comedite amici, & bibite & inebriamini charissimi*, par ces diverses façons de parler faisant bien voir qu'il faisoit difference des traits d'amitié de ceux qui vacquoient à son service par l'employ de l'Oraison de Purgation de celle d'Illuminatió & de celle de contemplation, sous ces nôs de manger, de boire, & de s'enyvrer, & qu'il mettoit au plus haut degré de son amitié ceux qui vacquent à l'Oraison Unitive, & que marchoient apres, ceux qui s'employent à l'Illuminative, & qu'il ne mettoit qu'au dernier rang ceux qui ne vacquent encore qu'à l'oraison Purgative, comme étant en matiere, au moins selon le sentiment du monde, chose qui se passa de telle sorte, que la joye du festin se commence par le manger, s'accroist par le boire, & se consomme & est dans la plenitude quand on en est venu jusqu'à l'ivresse, *& inebriamini charissimi*, saoulez-vous & vous remplissez jusqu'à l'ivresse spirituelle dans ces sacrées delicesdont je vous charge dans la participation où je vous éleve dans l'union de la vie contemplative.

Y ayant comme j'ay dit trois degrez d'oraison Mentale, correspondantes aux trois sortes de vies & de voyes, c'est à dire, à la vie Purgative, Illuminative & Unitive, nous en ferons en ce jour la matiere de nôtre Entretien, & nous verrons en trois Points quels sont ces trois degrez d'oraison, qu'on appelle Purgative, Illuminative & Unitive, pour en avoir une parfaite connoissance.

DE L'ORAISON PURGATIVE.

I. POINT. ET pour commencer par le premier & le plus bas degré de ces trois Oraisons, correspondant à la premiere & à la plus basse des trois vies qui est la Purgative, & de laquelle cette sorte d'oraison tire son nom, étant appellée oraison Purgative, je demande d'elle, quelle est sa nature : pour la bien faire, comment s'y faut prendre ; quelle matiere il faut choisir pour son Entretien avec Dieu dans la Meditation, & en suite quels actes il faut faire pour être digne de celuy qui nous met dans ce degré d'Oraison.

I. Que diray-je de la nature & de l'essence de l'état & du degré de l'Oraison de Purgation, sinon qu'elle est le premier pas, qu'il faut faire quand on veut entrer dans le chemin de la perfection? Toute autre porte que celle-la est une fausse porte & un precipice, & non pas un chemin veritable & asseuré. C'est assez pour ce fait, il n'en faut pas davantage I.

II. Mais si vous demandez comment il se faut gouverner & proceder dans le cours de ce genre d'Oraison, il faut que les Ames qui s'appliquent à ce saint exercice de la Meditation ou Oraison Mentale, & qui ne sont encore qu'à ce premier degré, apres avoir mis en pratique les regles generales qu'on y doit observer, cõme sont celles-cy, de s'être mises en la presence de Dieu, d'avoir demãdé son secours& preparé ses matieres,& apres avoir fait autres pareils preparatifs, il faut dis-je que ces Ames qui s'employent à ce saint exercice de la Meditation, se servent de leurs facultez spirituelles, Memoire, Entendement & Volonté; & en leur Meditation se representent par la Memoire le sujet qu'elles ont pris pour leur oraison: sur lequel puis apres il faut qu'elles s'entretiennent & discourent avec leur entendement selon la nature du sujet: & apres quelque peu d'entretien, il faut faire intervenir la Volonté pour la faire agir & luy faire produire des affections conformes à la nature du sujet, qui seront ou d'amour ou de haine, ou de desir, ou de detestation, ou de joye, ou de tristesse,& insister tres-particulierement sur ces affections, comme étant la fin & le fruit que l'on doit tirer du raisonnement de l'Entendement. Voilà proprement faire oraison & mediter, & ainsi agir en l'oraison, c'est la voye la plus raisonnable, employant les facultez spirituelles, c'est la voye la plus certaine & la moins suspecte, la moins sujette à erreur & à tromperie, & de laquelle il y a plus d'esperance du tirer de fruit. Il y a bien des autres moyens par lesquels on chemine par d'autres routes, je ne blâme rien: mais je tiens ce procedé hazardeux, car qui marche simplement marche confidemment. II.

III. Mais cette Ame estant dans le degré de l'oraison Purgative, comme elle va à le purgation de ses pechez & à la mortification de ses passions, il faut que pour les sujets de ses Meditations tandis qu'elle sera dans ce genre de vie Purgative, elle prenne des matieres convenables, & qui l'excitent à vuider son cœur des ordures des pechez: & ainsi pour cela il faut qu'elle prenne pour sujets de ses Oraisons, les pechez mortels, comme sont l'Avarice, la Haine, la Gourmandise, la Luxure: les Commandemens de Dieu, la Mort, l'Enfer, la Penitence, & autres pareilles matieres qui luy III.

donnent de la terreur, & qui l'avancent à sortir de ses iniquitez.

IV. I V. Et parceque ces Ames qui sont en ce degré d'Oraison sont encore dans l'état de la vie Purgative, le soin qu'elles doivent avoir, c'est suivant leur état de travailler à se purger de leurs pechez, à les detester, à reprimer leurs passions, à corriger leurs mauvaises habitudes, & à vuider toutes les ordures de leurs appetits. Dieu parlant en la Genese à son peuple il leur dit: *Quando transieritis Iordanem intrantes terrã Chanaam disperdite cunctos habitatores terræ illius; Amorrhæos, Chananæos, Iebusæos*: Quand vous aurez passé le Jourdain, & que vous entrerez dans la terre de Chanaam, ruinez tous les habitans de ces païs, & Amorrheens & Chananeens & Jobuseens sans épargner personne. C'est l'image de ce que doivent faire les Ames qui cheminent dans la vie purgative, & qui se sont mis en état de vouloir servir Dieu. Qu'elles commencent ce changement de vie par un renversement general de tous leurs pechez & vicieuses inclinations sans en manquer une seule, *disperdite cunctos*. C'est ce qui a été fort bien dit par Jeremie, où Dieu parlant à ce Prophete luy dit, Prophete je t'ay mis en ce poste, *Vt destruas & evellas & disperdas & dissipes*; pour tout détruire, arracher, perdre & dissiper. C'est ce que dit Dieu à l'Ame qui veut entrer en son service: Par ou tu as à commancer l'execution de ton entreprise & ta vie purgative, c'est à détruire dans toy le peché, *ut destruas*: à arracher les cõvoitises de ton cœur touchant l'honneur, les biens & les plaisirs, *ut evellas*; à raser tout ce que la perverse coûtume & habitude avoit bâty & élevé en toy de vicieux, *ut disperdas*; & à arracher jusqu'aux plus fibres de ton amour propre, *ut dissipes*. Et il faut continuer pour reüssir en cela, il faut que ce soit dans les Meditatiõs & Oraisons, dans ce degré d'Oraison purgative, cét exercice même doit durer lõgues années, voire toute la vie fussiez vous-même élevé au gré de contemplation: car en fait des passions, quand on croit que tout est fait, c'est toûjours encore à recommencer, toûjours les appetits en l'homme se réveillent: c'est une hydre, il y a toûjours à cõbattre & il ne faut point quitter les armes. Et il en faut dire autant à l'Ame en cét état qu'un Prophete en dit un jour au Roy Achab, apres qu'il eut surmõté Benadab, *Vide*, luy dit-il, *& confortare, & scito, & vide quid facias: sequenti anno Rex Syriæ ascendet contra te*: Le Roy de Syrie abattu & surmonté, avec toutes ses troupes associées, sous lesquelles sont designées les passions vaincuës & surmontées une fois, se releveront encore l'an prochain & tous les jours de la vie, & leveront une guerre plus furieuse que jamais.

Gen. 21.

3. Reg. 20.

DE L'ORAISON ILLUMINATIVE.

II. POINT.

LE second degré d'Oraison correspondant à la vie illuminative, de laquelle elle tire son nom, qui est appellée pour cela Oraison Illuminative, est plus sublime que la precedente, de laquelle pourtant il faut parler comme de la precedente, pour exiger des Ames qui la pratiquent, les mêmes choses par proportion, qu'on demandoit de celles qui s'appliquoient à l'exercice de ce premier degré d'Oraison.

I. Car premierement qui est introduit dans ce second degré d'Oraison, il avance dé-ja un peu dans le chemin de la perfection, & y fait un progrez, s'élevant déja jusqu'au second degré d'icelle & s'approchant plus du troisiéme, qui est l'union parfaite avec Dieu, par la voye de la Contemplation. I.

II. Et pour vacquer à l'exercice convenable de ce genre d'Oraison, & faire une Oraison Illuminative il y faut proceder cōme à l'exercice de l'Oraisō Purgative: il faut les mêmes preparatifs, & la même maniere d'y proceder par l'employ des trois facultez spirituelles, Memoire, Entendement, & volonté; employant la Memoire pour se representer le sujet qu'on veut mediter, discourant & raisonnant sur ce sujet par l'entendement; puis se répandāt par la volonté sur les affections rapportantes au sujet & aux matieres meditées dans le corps de l'Oraison, & faisant son principal de ses affections pour la pratique des vertus qu'on y a meditées, en tirant des conclusions convenables & rapportantes à ces sujets qu'on a bien ruminez & repassez par son esprit. II.

III. Et comme ce genre d'Oraison est une appartenance de la vie illuminative, c'est à dire, qui nous sert beaucoup à éclairer & à dōner des lumieres sur les mysteres de la vie de N. S. que nous devons admirer & connoître, & sur ses belles vertus, pour en connoître la perfection, & pour les imiter; il faut que les matieres que nous prendrons pour les sujets de ce genre d'Oraison Illuminative, soient les mysteres adorables de N. S. son Incarnation, sa Naissance, son Enfance, sa conversation, l'Institution de son S. Sacrement, ses souffrances & sa mort; & aussi toutes les belles vertus qu'en ces adorables mysteres il a pratiquées, comme ont été son humilité, son obeïssance, sa charité, sa patience, & toutes les autres; *Aspicientes in auterem fidei & consummatorem Iesum*, en ces meditations de ce degré d'Oraison ne regardant que JESUS operant. III.

IV. I V. Et ces belles veuës nous mettant dans l'Ame les vraye connoissances des saintes Vertus Evangeliques,& nous y enflammant les cœurs, l'étude des belles ames qui sont dans ce degré, & cette voye illuminative,doit être tout entier, de s'appliquer à embellir leurs cœurs,& à le meubler de ces agreables vertus; à ce que par les exercices propres du precedent degré qui étoit d'abattre, d'arracher, de deraciner les vices, par apres à son tour, on leve un edifice,on plante : & on orne le logis spirituel du lustre des vertus; selon que nôtre Dieu disoit à Jeremie, je vous ordonne qu'apres que vous aurez, &c. car c'est l'ordre: or en la vie purgative, on foüille les fondemens de l'edifice spirituel du salut, en l'illuminative on éleve l'edifice: en la premiere on laboure la terre, on ôte les pierres, & on ôte les mauvaises pierres: en la seconde on plante, on dresse les vergers & les parterres pour y placer les fleurs des vertus, & les fruits des saintes vertus; en la premiere on met dehors les immondices des Idoles qui y étoient posées, & adorez, & on en chasse les vendeurs & acheteurs; & en la seconde on fait la dedicace & la renovation du sanctuaire du cœur humain; bref en la premiere on ôte & on biffe les traits infames que Satan avoit figurez sur le fonds de nos Ames, à sçavoir l'image de la beste, *imaginem bestiæ*. Et en la secõde on y regrave,& on y retrace la vraye ressemblance de Dieu par le beau visage des vertus.

DE L'ORAISON UNITIVE OU CONTEMPLATIVE.

III.POINT. La troisiéme sorte d'Oraison correspondante à la vie Unitive, de laquelle elle tire son nom, est appellée pour cela Oraison Unitive ou Contemplative, qui est la plus haute sorte d'Oraison & la plus sublime, & par laquelle l'Ame monte au haut sommet de la Theologie Mystique & l'avoisine beaucoup de Dieu.

Or pour parler de ce degré d'Oraison & de la Contemplation, quoy qu'il soit bien difficile d'en bien traiter, pour la sublimité du sujet, neanmoins sous la conduite des Maîtres de la Theologie Mystique, on en peut rechercher trois choses. 1. Qu'est-ce que la Contemplation. 2. Quels sont ses effets ou ses fruits. 3. Si on peut aspirer à elle & la desirer.

I. I. Quant au premier, la Contemplation est une participation de Dieu la plus haute qu'on puisse avoir en cette vie, qui se fait par la connoissance & par l'amour en des manieres tres-sublimes sur-

surnaturels & divins. Pour lesquels bien entendre, j'observe que Dieu peut être connu en terre en trois façons.

La premiere est par les creatures, par la veuë desquelles on infere qu'il y a un Dieu : & selon ce sens chaque creature est un miroir dans lequel je vois Dieu : ou bien un milieu de voir Dieu. L'Apôtre reconnoist cette maniere de connoître Dieu, ayant dit, *Invisibilia Dei per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.* Les choses invisibles de Dieu sont rendues connoissables par les creatures visibles & corporelles qu'il a produites. C'est la maniere par laquelle les Philosophes Payens ont reconnu une Divinité, mais cette connoissance est la plus basse & la plus commune de toutes.

La seconde maniere par laquelle Dieu peut-être connu en terre, c'est par la Foy, & elle est le propre des Chrêtiens, qui connoissent Dieu & ses perfections par la revelation qui leur en a été faite par l'Eglise : mais ils entrent en connoissance de ces choses par leur entendement, à la façon commune, ordinaire & imparfaite, se servant des especes intelligibles & des forces des sens, employãt le discours & le raisonnement; posé cependant la Foy, qui nous découvre des belles veritez de Dieu, que la nature seule n'étoit pas capable de nous enseigner.

La troisiéme maniere de cõnoître Dieu, est particuliere entre les Chrétiens à certaines Ames que Dieu veut élever à une plus haute connoissance de ce qu'il est, que le reste du commun; leur communiquant une espece d'avant-goust de la felicité dont joüissent les Bien-heureux dans le Paradis. Et en cette troisiéme maniere de connoître Dieu, l'Ame se sert d'especes intelligible que Dieu luy communique, qui ne sont pas tirées des sens, mais qui sont formées de Dieu expressément, & infuses dans son entendement, afin qu'agissant sans la dépendance & l'usage des especes sensibles qui soient empruntées des yeux, des oreilles & des autres sens, elle puisse connoître son Createur plus parfaitement qu'il ne l'est par les idées que l'on se forme, quand l'on se sert des especes tirées des creatures, lesquelles ne peuvent étre qu'imparfaites à cause de la disproportion qui est entre l'être crée & increé : & ces especes infuses de Dieu sont appellée par les Mystiques, Deïformes & Deïfiques, parcequ'elles ont plus de rapport avec les Saints qui s'attachent à Dieu dans le Ciel par luy méme, que celles des hommes qui ne s'y portent en terre dans les voyes ordinaires, que par des especes tirées des objets sensibles. Cela supposé, je dis, que par là j'entre en la connoissance de la haute participation de Dieu à laquelle on est appellé & admis par la Contemplation.

Parceque par la premiere de ces connoissances je connois Dieu à la façon seulemẽt des Philosophes Payens, qui n'est qu'une pure speculation & rien plus, je connois Dieu sans l'aimer, & sans être attaché par affection à luy: *Qui cum Deum cognovissent non sicut Deum glorificaverunt.*

Par la seconde façon je connois Dieu par l'application des especes intelligibles, comme en la precedente; mais je le connois par les lumieres de la Foy, & en le connoissant je me porte vers luy d'amour, je le medite, je le considere par mille pensées successives, & ensuitte je l'aime: & c'est là mediter & considerer avec raisonnement & avec amour.

Mais par la troisiéme maniere de connoître Dieu, & qui s'appelle Contemplation, je connois Dieu sans discourir au moyen des especes intelligibles creés mais infuses de Dieu, que je n'emprunte pas des sens & qui me font voir & connoître Dieu, bien d'une autre maniere que par les precedentes voyes, & par lesquelles Dieu nous paroist tout autrement plein de Majesté: Ensuite de cette sublime connoissance, je m'échauffe dans son amour avec bien d'autres ardeurs qu'és façons precedente: ce qui approche quasi des connoissances & des amours dont joüissent les Saints dans le Ciel en la felicité éternelle. Et j'appelle ces actes connoissance d'amour, voire connoissance amoureuse, ou regard amoureux de Dieu: car la Contemplation est essentiellement connoissance & amour, & même plus amour que connoissance: car encore que le mot de Contemplation semble plûtôt signifier le regard que l'amour; si est-ce pourtant qu'elle tient plus de l'amour que du regard, & l'affection y est plus éclatante que la connoissance. Ce qui fait même que quelques-uns disent que pour lors l'esprit étant élevé à la Contemplation, l'entendement n'agit plus, il n'y a plus que la volonté, laquelle est en paix dans cét amour de son Dieu, & dans un parfait repos, d'où cette Oraison s'appelle Oraison de quietude: Ce qui n'est pourtant pas veritable, car iamais Dieu n'est aimé sans qu'il soit presentement connu, ou sans que l'entendement produise un actuel acte de connoissance: mais parce que pour lors cette actuelle connoissance de l'entendement est trop petite, attendu que ce concert s'épanche toute entier en l'amour, c'est ce qui fait que pour lors il ne paroist point qu'il y ait aucune operation de l'esprit, quoy qu'il y en ait toûjours, tant petite soit-elle. Et c'est en ce sens que S. Denis & les autres Peres Mystiques disent que pour lors l'Ame pâtit plûtôt qu'elle n'agit. *Erat Ierotheus divina patiens.* Comme si en ce temps l'homme n'agissoit point & n'e-

perçoit aucun acte de son entendement. L'amour donc par cette Contéplation est tout à fait excessif,& l'on ne peut être ny plus ardent, ny plus embrasé. Les beaux effets & les signalez fruits de cette amoureuse Contemplation le font bien paroître : car on ne sçauroit exprimer le nombre & le merite des dons & des fruits qui reviennent en l'Ame de cette Contemplation. *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.*

II. De plusieurs j'en deduiray les principaux & les plus remarquables. II.

1. Premierement comme c'est l'amour qui est le capital que l'on considere dans la contemplation, cét amour est tel, qu'il a des qualitez par dessus les communs de la terre, & il ne s'appelle pas simplement amonr, mais c'est un amour qui blesse, c'est un amour qui fait languir, c'est un amour qui tuë;d'où viennent ces termes de la Theologie Mystique, blessure d'amour, langueur de mort d amour, & cét amour est parvenu jusqu'à ces termes, que quand les Ames voyant Dieu si parfaitement aimable & qu'elles l'aiment si imparfaitemẽt,elles se sentẽt blessées de ne le pouvoir tant aimer, comme elles desireroient : elles s'en sentent languir, & dessеichées,jusques même à en mourir. Ce qui se fait aussi quãd les Ames s'affligent de n'avoir pas assez aimé Dieu par le passé,& ne l'aimer pas encore autant qu'elles desireroient. 1.

2. Par la contemplation dérive dans l'Ame une extraordinaire douceur & une joye que les cœurs ressentẽt à cause de la grandeur de l'objet qu'elles possedent, & de la pureté avec laquelle ils-en ioüissent par un entier détachement de toutes les creatures, qui leur pourroient causer de l'amertume. Joye qu'on peut dire en verité telle qu'il n'y a personne qui la puisse exprimer que celuy qui l'experimẽte. *Quod nemo scit nisi qui accipit.* Plaisir approchant de celuy qu'on ressent au Ciel en la Beatitude, & qui fait que la contemplation qui le cause, peut-être appellée, comme dit Suarez, la Beatitude de cette vie: bref, plaisir lequel Dieu presentant à ses contemplatifs, leur dit : *Spiritus meus super mel dulcis.* Mon esprit est doux & agreable par dessus la douceur du miel. Ce qui a fait dire à S. Gregoire Pape. *Contemplativa vita amabilis valde dulcedo est.* La vie Contemplative est une suavité nompareille. Et avant luy S. Hierôme parlant de soy-même, raconte que s'étant retiré au desert pour s'entretenir plus facilement avec Dieu, il passoit le jour & la nuit en Contemplation avec des larmes de cõsolation si douce,& des delices interieures si grandes que *Videbar*, dit-il, *mihi interesse agminibus Angelorũ,& lætus gaudensque cantabam.* Il me sẽbloit être au milieu des Chœurs des Anges, chan- 2.

Apoc. 2. — *Eccli. 24.* — *D. Greg M. h. 14. in Ezech.* — *D. Hier. Ep. 22. ad Eustoch.*

tant par un mouvement & un transport de joye. Bref, plaisir qui rejalissent quelque fois iusqu'au corps & s'y font ressentir, selon ce qu'en écrit de soy le Prophete contemplatif; *Cor meum & caro mea exultaverunt in Deũ vivũ*; mon cœur & mon corps en ont sauté de ioye. Ce que S. Bernard a fort bien sceu & expliqué, disant que par la Contẽplation tout ainsi que l'Ame commence à goûter dés cette vie la felicité & le bon-heur de l'Eternelle, aussi par la même Contemplation, nos corps commencent à goûter par avãce quelque chose des douceurs qu'ils recevront en la gloire. Ce n'est pas que l'Ame adonnée à la Contemplation, doive s'arréter à ses suavitez, étant bien vray que la perfection de l'homme ne consiste pas en ces choses: cependant ce sont toûiours des faveurs qui ne sont point à rebuter quand elles se presentent: & qui sont bien agreables, & ausquelles la terre en toute son étenduë ne produit rien de semblable.

Psal. 83.

D. Bern. l. de div. amore.

De plus: le grand Dieu met encore dans l'Ame par la Contemplation une paix & une tranquillité si douce, qu'elle tient quelque chose du Repos du Ciel. Je dis plus, une Paix semblable à celle que possede Dieu même; *Pax Dei.* Car comme l'on sçait, rien n'ébranle la Paix de Dieu, ny au dedans, ny au dehors de luy: Non au dedans, car il n'y a pas en Dieu, comme dans nous, des rebellions, ny desrevoltes, ny deux parties qui se contrarient, tout ce qui y est étant essentiellement un, & parfaitement en paix. Ny aussi au dehors: car les blasphêmes des impies, les malices des scelerats, les mensonges des Heretiques, ne luy font aucun mal. Aussi l'homme contemplatif n'a rien dans soy, ny hors de soy, qui puisse troubler & inquieter son repos, car au dedans de soy il a ses passions fort accoisées & assujetties à la raison: & au dedans, comme il n'aime que Dieu, comme il ne cherche que Dieu, qu'il ne prétend que Dieu, ce qui ne luy ôte point son Dieu, ne luy ôte rien: & par ainsi ny maladie, ny perte, ny iniure, ny tentation, ny toute autre pareille chose, ne luy peut dérober cette paix.

Mais ce que je trouve enfin de plus aimable & de plus desirable entre les biens qui découlent de la Contemplation, c'est que l'Ame est perfectiõnée par elle en un point qui n'est pas imaginable, & en une chose qu'on ne peut assez estimer: c'est à sçavoir que comme l'amour fait quelque égalité entre les amans, & qu'il ne s'en peut rencontrer entre Dieu & l'Ame, principalement en ce que Dieu est la pureté même, & l'Ame pour élevée qu'elle soit, souffre toûjours, & éprouve en soy quelques impuretez que le défaut naturel à l'homme y causent & y laissent; la contempla-

tion opere si puissamment dans elle, & cét amour unitif y agit si fortement, qu'il perfectionne de plus en plus en elle la ressemblance qui est necessaire à l'union; car il la purifie peu à peu en toutes ses facultez & ses puissances spirituelles, en sa memoire, en son entendement & en sa volonté, il la déroüille & la nettoye des tâches & des soüilleures qui la rendent dissemblable à Dieu. Et tout de même que le feu opere beaucoup sur le fer, & que d'obscur il le rend luisant; de froid il le fait devenir chaud; de noir rouge, que d'incapable de brûler, il le rend tout ardent & embrasé, qu enfin il luy imprime toutes ses qualitez, & le fait tout semblable à soy: De même l'amour contemplatif de soüillée & impure qu'étoit l'ame il la rend pure & nette: d'animale & brutale, toute raisonnable & spirituelle; de lâche, fervente; de foible, forte; de craintive, genereuse: En un mot il luy communique des qualitez toutes celestes & divines, lesquelles en quelque maniere la rendent semblable à Dieu, & la mettēt en état d'être étroitement unie à luy: O les agreables fruits de la Contemplation! ô qu'elle perfectiōne hautemēt les Ames, & qu'elle leur peut dire en termes de l'Ecriture: *Melior est fructus meus auro & lapide pretioso, & genimina mea argento electo! In viis justitiæ ambulo, ut ditem diligentes me & thesauros meos repleam*: Les biens que je verse dans le cœur de ceux qui m'aiment & qui me cultivent, valent mieux que l'or, l'argent, & toutes les pierres precieuses de l'Univers. Voilà les dons & les faveurs de la Contēplation, sans parler des graces extraordinaires, & des effets surnaturels qu'elle opere dans certaines personnes, comme sont les extases & les ravissemens, les Propheties, & la connoissance de ce qui se passe dans l'interieur des hommes, Ho! où est-ce la monter! Mais de ces faveurs si extraordinaires de la Contemplation, je m'en tais, ce sont bien à la verité des graces qui partent quelquesfois de la Contemplation; mais qui ne l'accompagnent pas toûjours, & ne luy sont pas essentielles, car souvent elle subsiste sans elles. *Proverb. 8.*

III. J'aurois encore une troisiéme chose à rechercher sur ce sujet de la Contemplation, sçavoir, si étant si noble, si haute, si aimable, on la peut desirer, & on peut demander à Dieu cette faveur, & dans quelles dispositions on se devroit mettre pour esperer de l'obtenir. III.

Je sçay bien qu'il y a quelques Docteurs Mystiques & Spirituels qui parlant à ce propos, distinguent deux sortes de Contemplations, une qu'ils appellent Active, l'autre Passive. L'Active contemplation est la moindre, c'est celle par laquelle l'entendement en la maniere de connoître les choses y procede en la maniere sui-

vante & ordinaire, à sçavoir par les phantômes & les especes imaginaires, & tirées des sens, se represente les divines perfections, & jette un regard amoureux, mais simple & sans discours sur elles, & se recueillant en soy-méme, se repose doucement dans l'amour de ce bel obiet cõsideré & affectionné: ce qui est sans doute bien plus élevé & plus éminent que la Meditatiõ ordinaire en laquelle on procede par discours & par raisonnement, mais aussi qui est bien moins sublime que la Contemplation passive & sur-éminente, en laquelle Dieu semble plus agir que l'Ame raisonnable, & en laquelle cette Ame connoist Dieu par le moyen des especes infuses & creées de Dieu, de laquelle jusqu'icy nous avons parlé. Et sur cela certains Theologiens, sont dans ce sentiment, que l'on peut desirer, demander & se procurer le premier genre de la Contemplation, c'est à dire, la Contemplation active, & s'y en ouvrir les voyes par l'exercice de la Meditation commune, mais quant au genre de Contemplation, qui est la passive & la plus haute, & de laquelle nous parlons en cét Entretien, c'est une grande audace & une insolente temerité de la desirer & de la demander, mais faut attendre que Dieu y appelle & y éleve.

Mais ces Docteurs me pardonneront s'il leur plaist si je leur dis avec nõbre d'autres Docteurs celebres, que le sentiment contraire est plus probable, & que cette haute Contemplation même peut être desirée, demandée & recherchée. Il est bien vray qu'il y a certains fruits & effets de ce genre de Contemplation, qui sont des dons extraordinaires & gratuits, qu'on ne doit demander & qu'on ne sçauroit même desirer sans orgueil & sans temerité, cõme sont les extases, les revelations, les Propheties, comme aussi les gousts spirituels en l'Oraison: aussi bien tous ces dons gratuits quoy que souvent ils suivent sa Contẽplation, pourtant ils n'appartiennent pas essentiellement à la Contemplation, & tout cela luy est accidentel; mais la Contemplation en soy la plus eminente, même la passive, pour être demandée & recherchée: & comme cette Contemplation dit une intime union de l'Ame avec Dieu, pleine d'amour, & un desir ardent d'être tout à luy, pourquoy ne pourroit-on pas la demander à Dieu? Dieu n'a-t-il pas agreable que nous allions toûjours croissant en vertu & en sainteté de vie, & que nous aspirions à la plus haute perfectiõ? ne nous l'a-t il pas fait sçavoir, nous ayant dit: Soyez parfaits comme mon Pere est parfait. Que celuy qui est Saint se sanctifie encore davantage. Or la Contemplation est le plus sublime état de sainteté ou nous puissions parvenir, il nous est donc permis d'y

Math. 5.
Apoc. 22.

aspirer. C'est le sentiment du grand Pere Contemplatif S. Bernard : *Forte appetis Contemplationis quietem & bene facis*. Vous desirez peut-être le repos de la Contemplation si vous faites bien. Et le Pere Alvarez de Pas parlant de la Contemplation, *Possunt* dit-il, *ipsam ardenter desiderare & humiliter expostulare si sibi expedit*. Autant en disent nombre d'autres, ce qui suffit pour inspirer aux Ames qui sont amoureuses de la Contemplation, de la desirer.

D. Bern. tract. de Charitate.

Alvarez l. p. 1. 3. c. 77. in Mod.

Mais ce qui est fort à remarquer & plus diligemment encore à pratiquer, c'est que si on desire cette grace de Contemplation, qui est la plus grande de toutes les graces apres le Paradis, il se faut preparer pour la recevoir. Cette grace ne se donne pas gratuitement, il la faut bien achepter : oüy, il en coûte à qui la veut avoir, & il faut faire de bonnes provisions de vertus pour cela.

1. Il faut donc tout en premier lieu que l'Ame qui aspire à la grace de la Contemplation, se munisse de l'humilité & reconnoisse qu'aspirant à ce grand don, elle en est de soy bien indigne. 1.

2 De plus il faut qu'elle vacque à la pratique de toutes les vertus, à l'exercice de l'amour de Dieu, de la charité pour le prochain, aux emplois spirituels, comme sont la participation des Sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie, à entendre la parole de Dieu, à lire les bons livres. S. Bernard apres avoir dit cy-dessus, *Forte appetis Contemplationis quietem, bene facis*, il adjoûte, *ergo cura virtutum exercitio ad sanctum otium pervenire* : Parvenez à cét état d'Oraison de quietude, en vacquant & vous employant aux exercices des vertus. 2.

3 D'abondant cette Ame se doit retirer, aimer la retraite & la solitude ; solitude interieure, solitude experiente : car comment dans le tracas & dans les compagnies s'entretenir avec Dieu, qui s'écrie bien agreablement à une Ame qui aime la Contemplation, O Ame qui aspirez à la sainteté, vivez en solitude comme une tourterelle, ne vous engagez pas dans la foulle du monde : Fuyez ces Entretiens inutiles, oubliez vôtre peuple, & la maison de vôtre pere, & vous deviendrez si belle que le Roy du Ciel se rendra amoureux de vous, fuyez les carrefours, les ruës publiques, éloignez-vous de vos amis, dérobez-vous de vos serviteurs, *Fuge publicum, fuge & ipsos domesticos, secede ab amicis & intimis*. Ne sçavez-vous pas bien que vous avez un époux qui a trop de pudeur pour se presenter à vous, lorsque vous êtes en compagnie. 3.

D. Bern. Serm. 4. in Cant.

4. Cette Ame aussi pratiquera souvent l'exercice de la presence de Dieu : comme le Roy Psalmiste qui disoit de soy. *Pro-* 4.

Psal. 15. *videbam Dominum in conspectu meo semper*; l'ayant present toûjours & à ses yeux par connoissance, & à son cœur par amour.

5. 5. Elle doit s'exercer aux Oraisons Jaculatoires, ce qui étoit la maniere de prier des Moines qui venoiét autrefois dans l'Egypte, de s'entretenir amoureusement par paroles courtes, mais ardentes, lancées vers le Ciel: *Quis es tu Domine, & quis sum ego*: Ainsi prioit S. François: Qui êtes-vous, Mon Dieu? Qui suis-je moy mon Seigneur?

6. 6. Qu'elle soit assiduë à la Meditation, je dis à la Meditation commune, & qu'elle ait une perseverance dans ce saint exercice. *oportet semper orare & nunquam deficere*: Cét employ dispose bien à la Contemplation.

7. 7. Mais sur tout que l'Ame amoureuse de la Contemplation, employe pour se preparer à cette grace, & pour la recevoir aussi bien que pour conserver, la mortification de soy méme: mortification dis-je, interieure & exterieure, de l'esprit & du corps: car si elle laisse en elle quelque chose du vieil homme, la voila éloignée de la grace de la Contemplation. *Omnis qui in* 1. Cor. 9. *agone contendit ab omnibus se abstinet.* Si pour se rendre capable d'obtenir une couronne chetive de feüille d'arbre ou de metail on s'abstient de tout, & on se prive de tout: Combien avec plus forte raison le doit on faire si l'on se veut mettre en état de parvenir au seul degré & l'éminente grace de la Contemplation, qui vaut plus sans comparaison que les plus precieuses couronnes des triomphans de la terre. Il faut mourir à soy-méme pour participer à cette faveur: il faut fuir & éviter non seulement les pechez mortels, mais méme les veniels, encore méme les entretiens superflus & les occupations non necessaires, lesquelles on embrasse non pas par charité ou par devoir, mais seulement par divertissement, par vanité, par curiosité, par sensualité, ou par quelque motif ou respect humain. Qui est purgé de toutes ces affections, ou vicieuses ou moins parfaites, celuy-la est bien disposé de sa part à la grace de la Contemplation, si Dieu l'y vouloit élever.

Surquoy on pourroit faire une demande: si on doit porter à la Contemplation les Ames qui ont encore quelques affections d'attaches, ou quelques vieilles habitudes & inclinations imparfaites non tout à fait étouffées, & qui produisent de temps en temps quelques legers defauts?

Je répons que oüy, si ces deffauts ou imperfections ne sont pas volontaires ny de dessein: parcequ'il y a fort peu d'hommes qui n'ayent quelque mauvaise inclination qui les fasse glisser ou bro-

cher quelquefois même dans l'état de la Contemplation, laquelle ne change pas les hommes en Anges, & ne les rend pas impeccables. De plus l'union avec Dieu emportera plus efficacement les legeres imperfections, que ne fera un autre état d'Oraison moins relevée : ce sont des pailles legeres que le feu d'amour divin brulera & reduira bien-tôt en cendre. En tout cela comme en tout ce sujet il faut bien consulter son Directeur spirituel, & qu'il soit si se peut bien experimenté.

I. De tout ce que dessus, suit premieremẽt, que la Contẽplation est la plus haute participatiõ qu'on puisse avoir de Dieu sur la terre, & qui avoisine celle qu'on a de luy dans le Ciel en la Beatitude. I.

II. Pour joüir de cette participation si sublime par le genre d'Oraison propre, de cét état qui est l'Oraison de Contemplation, on n'y procede pas comme aux autres sortes d'Oraisons precedentes ; ie veux dire en l'Oraison Purgative & Illuminative, c'est à dire, par la voye de la Meditation & de la Contemplation, & par le discours & raisonnement sur les matieres & sur les sujets qu'on y considere : ny on ne se sert point de phantômes, ny d'especes imaginaires, tirées de choses sensibles, comme on fait en tous les actes communs & ordinaires de l'entendement : Mais l'Ame s'attachant d'esprit à Dieu & à ses perfections, & les considerant par une veuë simple, sans cette varieté de pensées, qui n'est que comme une simple apprehension ; comme quãd on regarde un tableau qui plaist, & qu'on y a ses yeux fichez immobilement sans regarder ny çà ny là, n'usant pas comme j'ay dit, de phantômes, ny d'especes sensibles, mais se servant de celles qui sont infuses de Dieu qui ne dépendent point du corps, & partant ne se formant aucune ressemblance, crie en cette veuë, & pensée de Dieu, mais s'attachant fermement à la simplicité de l'estre de Dieu ; O voye de connoître Dieu, & ses perfections, & ses mysteres, qui est haute ! Elle est plus propre du Ciel que de la terre, & Dieu la communique pourtant par grace bien speciale à quelques Ames, tandis qu'elles ne sont encore qu'en terre, & non pas dans le Ciel. II.

III. Ces Ames étant pour lors dans l'Oraison contemplative, il faut qu'elles prennẽt ordinairemẽt pour matieres de leurs Oraisõs Dieu en son estre & en ses perfections, & ses plus hauts mysteres : Je dis ordinairement, parce que ces trois degrez d'Oraison, desquels nous avons traité en ce present Entretien, avancent quelquefois l'un sur l'autre : car aucune fois il arrive que qui n'est seulement que dans la vie purgative, ne laissera pas de mediter & sur les vertus, & même sur les perfections de Dieu ; & aussi au con- III.

traire, que qui est dans la vie unitive, prendra quelquefois pour matiere de mediter, & le peché, & l'Enfer, & les pechez, & les vertus, mais cela n'arrive qu'en passant & par accident : car chacun de ces états a ses sujets marquez & regles ordinaires.

IV. IV. Enfin parce que les Ames qui sont en ce degré si sublime d'Oraison, ont bien à faire pour se rendre dignes de ce degré de hauteur de perfectiõ, & doivent s'y bien preparer pour en être faites capables, & vivre d'une vie conforme à cét état, il leur faut vacquer à toutes sortes de saintes operatiõs, telles qu'elles soient, à l'amour de Dieu & du prochain, à la pratique des Sacremens, à la retraite, à l'exercice de la presence de Dieu, à l'humilité & à la mortification.

Je conclus nôtre Entretien des divers degrez d'Oraison, par l'ordre que je veux marquer qui est entr'eux, & que les Ames qui pratiquent l'Oraison, doivent soigneusement garder. L'ordre essentiel, & necessaire entre ces trois degrez d'Oraison, c'est que premierement, marche l'Oraison de purgation, comme la fondamentle : puis apres l'Oraison d'illumination, & puis enfin celle d'union & de Contemplation. Voila l'ordre naturel qui est entre ces trois degrez d'Oraison : Je sçais bien que Dieu l'a quelquefois changé & perverty, & qu'il a fait passer des Ames tout d'un coup, & d'un plein vol, quelques Ames dans le plus haut degré de la Contemplation. Il en a ainsi usé envers Sainte Magdeleine, S. Paul, & quelques autres : il le fait ainsi pour faire voir qu'il est maître de ses biens, & qu'il donne ses faveurs à qui bon luy semble : mais cela est extraordinaire, la loy commune oblige à garder l'ordre susdit. Mais nous voyons en ce siecle pervers, que certaines personnes remplies d'esprit de superbe passent pardessus ces loix, & qu'en fait de l'Oraison elles ne suivent aucun ordre, & tout d'abord veulent voler jusqu'au sommet de la Contemplation, sans y avoir eu aucune disposition par la voye Purgative, & par la mortificatiõ de leurs passiõs, meditant sur leurs pechez, leurs passiõs, la penitence, la mort & l'Enfer. Cela est trop bas & trop trivial pour elles. On leur prescrira une methode d'Oraison, qui est de mediter & de considerer les sujets par l'employ ordinaire des trois facultez de l'Ame, Memoire, Entendement & Volonté : Elle vous répondront : Quant moy, je n'ay point le soin de methode, je sens & je suy l'attrait de Dieu. La Theologie Mystique, & les sçavans en icelle ont en leur usage certains mots emphatiques, pour signifier des choses bien sublimes, qui appartiennent aux communications sublimes & bien intimes, comme sont Oraisons passives, silences du cœur, introversions,

ligiNositez, Oraiſons transformantes,élevations des puiſſances, yreſſes ſpirituelles, amour incomparable, inceſſable, inſatiable; amour chaud, boüillant, ſur-boüillant; & ces petites creatures ſuperbes admirant ces mots, les auront toûjours en bouche, elles ſe plairont à parler ce langage, & à lire des livres qui en traitent: les autres entretiens & les autres Oraiſons ſont fades trop inſipides, & trop baſſes pour elles, mais elles ne voyẽt pas que cela es paſſe; Ha! petites Novices en pieté, & morfonduës en devotiõ, qui ne font encore que remper en terre, & elles veulent voler cõme des Aigles: elles auront de beaux mots en bouche, & de grands deſirs de Contemplation dans leurs cœurs, & dans leurs vies, vous les verrez ſujetes à leurs paſſions, attachées à leurs plaiſirs, immortifiées, & qui ne peuvent ſouffrir une correction qu'on leur fera, ny une injure. O le mal-heureux état de ces Ames: Caſſian rapporte & déplore le deſaſtre d'un Hermite qui avoit quelque connoiſſance de ce nom, & s'en ſervoit mal; ſur cela il fut inſtruit & repris par les Peres du deſert, mais ne ſe ſouciant pas de leur remontrance, & s'eſtimant plus ſage qu'eux, il tomba en des blaſphêmes horribles, & enfin il perit, & ſe damna mal-heureuſement. Il fait donc mal en ce fait, ne pas agir avec precaution.

I. Donc encore une fois, ô Ames qui tendez à la Vertu & à la perfection, faites toûjours grand cas de ce dernier degré d'Oraiſon, qui eſt celuy de l'Oraiſon d'Union, vous en avez oüy la hauteur, c'eſt la plus noble participation de Dieu, qu'on puiſſe avoir ſur la terre, aſpirez-y, deſirez-la, faites vous y paſſage par les bonnes voyes: *Eſtote perfecti ſicut Pater cœleſtis perfectus eſt.* C'eſt l'Ame Religieuſe que Dieu invite à cét état de perfection; qu'elle entre donc en confuſion, ſi elle ſe voit n'avoir pas cette faveur ou cette grace de la Contẽplation: Nous voyons peu de contemplatifs en ce temps; mémes en des Religions, & c'eſt où il n'en faudroit point d'autres. N'eſt ce pas une choſe honteuſe & deplorable, de voir que quelqu'un faſſe profeſſion de quelque art, & qu'il ne s'y rende pas habile? Ainſi n'eſt-ce pas une choſe à deplorer que des perſonnes qui font état de la vie contemplative par la condition de leur profeſſion Religieuſe, cependant n'y parviennent pas? & n'eſt-ce pas à ces perſonnes que N.S. parle au nõ des Apôtres, *Tanto tempore vobiſcum ſum & non cognoviſtis me.* Il y a tant d'années que vous étudiez en mon école dans la Religion, où on apprend à s'attacher & adherer à moy en la ſublimité de l'oraiſon, & cependant vous n'eſtes point parvenus-là? Vous en avez tous les moyens en main, & ſi ordinaires & ſi faciles pour y parvenir,

qui sont la Meditation, la Parole de Dieu, les lectures Saintes, la Presence de Dieu, les Sacremens : & cependant avec l'usage de ces moyens vous n'y êtes point élevées ?

II. II. Peut-être est ce que vous n'êtes pas assez fondées dans le degré de l'illuminative & dans l'étude & l'aquisition des vertus. cela se peut bien faire, car jamais je ne donne la grace de la contemplation, si cela n'est precedé de vertueuses operations. Travaillez-y donc serieusement, & vous faites riches en vertus.

III. III. Mais si vous n'êtes pas riches en vertus, non plus qu'en l'union avec Dieu, d'où peut provenir cela parmy l'exercice si frequent des Vertus? comment, peut-on être sans vertu dans la Religion ? Chaque demarche qu'on y faite est un pas à une vertu, & cependant il ne s'en trouve par une peut-être à la fin des heures, des jours & des semaines. Mais quelle est la source de ce defaut? Je m'en doute, c'est que vous ne commencez par les bâtimens de vôtre Perfection par le fondement necessaire, qui est la vie Purgative : ô notable & veritable défaut! çà donc commencez serieusement à songer à vos pechez, à purger vos consciences ; à redresser vos passions, à mortifiez vos appetits, à faire penitence, à matter vos corps, à songer qu'il faut mourir, qu'apres la mort il y a un Enfer à redouter: Tenez-vous à ce poste là, arrestez vous-y, ne quittez point ce degré, tout y est seur, ailleurs tout est perilleux, Et quād vous y aurez long-tēps demeuré sans pourtant en sortir, vous montez au 2. degré, qui est l'état pratique des vertus Chrestiennes, où quād vous aurez fait un grand progrés, sans que vous quittiez pour cela le premier, Dieu vous appellera au troisiéme & au plus haut, & il vous dira, *Amice ascende superius*, mon amy montez, montez jusqu'à mes approches intimes, & à l'union avec moy par la contemplation parfaite, jusqu'à ce que vous la consommiez parfaitement par la vision beatifique dans le Ciel.



DE LA CONSOLATION ET SECHERESSE; ou de la devotion ſenſible, & de l'aridité, qui s'experimentent par les Ames ſpirituelles, tant en leurs Prieres Vocales qu'en leurs Oraiſons Mentales.

ENTRETIEN NEUFIE'ME.

Ego Dominus & non eſt alter: faciens pacem (id eſt conſolationem) & creans malum (id eſt ariditatem) formans lucem & creans tenebras. ISAIÆ 45.

C'eſt moy, dit Dieu, qui envoye aux ames quand elles prient en leurs Oraiſons, la joye ou la triſteſſe, la lumiere ou les tenebres; c'eſt à dire la conſolation ou l'aridité, la devotion ſenſible ou la ſechereſſe.

QUI conſiderera de prés la façon avec laquelle Dieu manie les ſiens, on trouvera qu'il les traite d'une étrange maniere, & qu'en cela il montre bien qu'il eſt le Maître. Il leur donne tantôt du bien, tantôt du mal, & il leur envoye de la proſperité ou de l'adverſité : car comme dit la bonne Ame en ſon Cantique, *Dominus mortificat & vivificat; deducit ad inferos & reducit* : Le Seigneur mortifie & vivifie les hommes, il les conduit aux Enfers, & puis il les en retire : il fait des hommes comme un potier de ſon vaiſſeau, il le fait & il le defait à ſa diſcretion, il luy donne ſa forme, & puis il le briſe, & comme diſoit un jour un Comique, il nous jouë comme une boule, *Dij nos homines quaſi pilas habent.* Or ce que nous voyons & ce qui ſe fait en la vie de Nature, c'eſt ce qui ſe fait auſſi en la vie Morale & en la vie de Grace, car il mélange la vie des hommes de douceurs & d'amertumes, il tient les unes dans les ſuavitez, les autres dans la ſechereſſe; & dans la vie Spirituelle on eſt tantôt dans des conſolations ſpirituelles qui ont du rapport avec les douceurs du Paradis, & tantôt on ſe trouve dans des ariditez & dans des dégoûts qui approchent de ceux de l'Enfer. Tels ſont les états dans leſquels Dieu met quelquesfois les Ames qui s'appliquent à la vertu & à la devotion, & dans l'exercice de l'Oraiſon, il leur fait reſſentir quelquesfois de grandes tendreſſes d'eſprit, & les enyvre d'une abondance de ſuavitez, & quelquesfois il les jette dans un

IX. ENTRETIEN

Plautus.

abyſme de triſteſſe, & il les noye, & il les plonge dans une mer d'angoiſſe à deux doigts du deſeſpoir.

Et c'eſt tellement l'état où Dieu met les Ames qui travaillent à la vie ſpirituelle, qu'il faut qu'elles s'attendent de paſſer par là, & tantôt d'éprouver des devotions ſenſibles, & tantôt d'experimenter de grandes amertumes de cœur. Or comme c'eſt un état où eſſentiellement il eſt à propos que nous ſoyons ſçavans, & que nous connoiſſions ce que c'eſt, c'eſt auſſi ce que je vay deduire en deux parties de cet Entretien : En la premiere deſquelles nous expoſerons ce que c'eſt que l'état des devotions ſenſibles ou des conſolations & delices ſpirituelles dont N. Seigneur fait part aux Ames ſaintes, principalement en l'Oraiſon. Et en la ſeconde nous expliquerons ce que c'eſt que l'état de ſechereſſes & ariditez ſpirituelles, dans lequel N.S. met quelquefois les ſaintes Ames, pareillement dans l'Oraiſon.

I. POINT. COMMENÇONS par les Conſolations Spirituelles & les delices de cœur, dont Dieu recrée les ames dans l'exercice de l'Oraiſon, & la pratique de la devotion. Et demandons ce que c'eſt que ce genre de Conſolation. 2. Pourquoy Dieu en fait part à ſes bien-aimez. 3. Et comment il ſe faut gouverner quand Dieu départit ſes graces ſpirituelles.

I. I. Qu'eſt-ce que la Devotion ſenſible? Je répondray à cette queſtion comme ce Philoſophe à cette autre : Qu'eſt-ce que l'amitié? C'eſt une choſe qui ſe ſent mieux qu'elle ne s'exprime. La devotion ſenſible à vray dire eſt un Paradis anticipé, & une felicité de la terre, mais pour dire ce qu'elle eſt en particulier :

1. 1. La devotion ſenſible eſt un plaiſir qui ſe fait ſentir à l'Ame par la pratique, & dans la pratique d'une action vertueuſe, comme dans l'exercice de l'Oraiſon, de la Meſſe, de la charité, & de toute autre: mais qui eſt tel, & ſi grand, plus ou moins pourtant, qu'il n'y a rien en terre qui l'égale, & l'Ame qui en goûte ſe condamneroit bien à des peines bien ameres pour avoir la grace de goûter quelquefois ces faveurs : ce qui a fait dire à ſaint Auguſtin une excellente & une ſuave parole, *Dulciores ſunt lachrymæ orantium quam gaudia theatrorum*, que les larmes de joye que verſent les Ames ſaintes en priant, ſont plus delicieuſes que les delices que reſſentent les Ames du monde en voyant les Comediens ſur les theatres dançant & folatrant.

D. Aug. in Pſ. 127.

2. 2. C'eſt un plaiſir qui eſt tout ſpirituel, & qui va juſqu'au ſein du cœur, & qui tres-intimement le perce & le penetre.

3. 3. Mais plaiſir cependant, lequel ne ſe pouvant contenir au de-

[...]ans du cœur, rejalit jusqu'au corps : l'Ame pouvant dire pour [...]is: *Cor meum & caro mea exultaverunt in Deum vivum*, Mon cœur [&] mon corps ont tresailly de joye. Et ce corps honoré & comblé [de] ce plaisir le ressent, & ensemble le fait reconnoistre au dehors [p]ar quatre marques.

Premierement par des soûpirs qu'il pousse de sa poitrine, & par [de] douces aspirations. De cette nature étoient les doux élans [d]es Saints, comme de saint Augustin : *Noverim te : Noverim me*; de saint François d'Assise, *Quis es tu & quis sum ego?* de Saint François de Paule : *O Charitas* : de Saint Bruno ; *O Bonitas !*

Secondement par un doux ris qui paroist sur le visage, & qui fait voir combien le cœur est content. C'est le don que Dieu fit à Abraham de luy envoyer son Isaac, c'est à dire son ris.

De plus, par un tressaillement universelle de tout le corps. Il arrive quelquefois en des choses cõmunes, que le cœur est tellement transporté par la nouveauté de quelque chose delectable survenuë, que le corps même en tressaut & s'éleve d'aise, les Latins appellent cela *gestire prae letitia* : ce que le Prophete Roy têmoigne étre arrivé au peuple Juif, quand apres une longue captivité dans l Egypte, il se vit en pleine liberté : car ce Psalmiste va donnant iusqu aux choses inanimées, ce signe exterieur de joye, disant: *Quid est tibi mare quod fugisti, & tu Iordanis quia conversus es retrorsum? Montes exultastis sicut arietes, & colles sicut agni ovium*: Et vous montagnes, colines & terre de Juda, vous sautiez & vous tressailliez cõme des aigneaux & des brebis, & faissies des mouvemés de ioye, comme si vous en eussiez été capables: C'est que vous la témoigniez pour les Juifs qui en étoient remplis à cause de la délivrance de leur longue servitude dans l'Egypte.

Cela même paroist par des larmes, par lesquelles on fait voir la joye interieure du cœur, Xenophon parlant des larmes; Elles expriment, dit-il, autant la joye que la tristesse, *communes sunt & mærori & lætitiæ.* Oüy, on pleure aussi de joye, ce qui arrive en la devotion sensible, & un des effets de la devotion, ce sont les larmes : & cõme dit Ennodius; *Apud Deum hilaritas lachrymis obtinetur*; Dieu donne la joye au cœur par les larmes qu'il fait couler par les yeux. C'est ce qu'ont éprouvé tant & tant de fois les personnes pieuses, comme au nom de tous ledit S. Gregoire, de Saint Benoist, duquel il dit qu'en priant vous eussiez cieu voir sortir de larmes de ses yeux: de même qu'un autre Saint, lequel à force de pleurer d'amour & de pieté, avoit les yeux tout rouges, & presque perdus.

Xenophon li. 7. hist. Græca.

Ennodius lib. 5. Ep. 15.

II. II. Mais pourquoy Dieu donne-t-il tant de joyes & de consolations spirituelles aux Ames qui s'appliquent à la pieté? La Consolation spirituelle est un don purement gratuit de Dieu: d'où vient que mal à propos certaines personnes se le veulent procurer à force & grande application d'esprit : mais Dieu le donne pour leur profit spirituel.

1. 1. Il le donne en premier lieu pour leur servir comme d'éperon, pour courre plus vîte à la perfection, car ces plaisirs sont comme des appas qui nous flatent. Le Psalmiste l'avoit en soy, & dit que quand Dieu le traitoit de ses delices il alloit, courroit & voloit plûtôt legerement & promptement par la voye des commandemens, *Viam mandatorum tuorum cucurri cum dilatasti cor meum.*

2. 2. Il les donne aussi aux Ames au commencement de leur vie spirituelle pour les retirer des plaisirs sensuels, par la douceur qu'il leur fait goûter & sentir dans la pratique de la vertu & de la vie spirituelle qu'il leur propose, & qu'il leur veut faire entreprendre.

3. 3. Il donne aux Ames les consolations spirituelles pour rompre leur volonté, pour vaincre leur appetit, pour mortifier leur chair & pour porter avec plus de force les Croix & les traverses qui se presentent.

4. 4. Bref si ce sont des Ames qui ayent déja commencé à travailler fortement à la vertu; si elles ont beaucoup, agy & pâty pour luy, il les flate de ces douceurs spirituelles, pour leur donner quelques petits commencemens de recompense & pour leur temoigner qu'elles sont en son souvenir, & pour par là les obliger de bonne grace, à continuer à peiner pour son service & à ne s'y point épargner. Et en tout cela n'y a-t-il pas de la justice & de la raison au procedé de Dieu?

III. III. Reste que nous voyons comment l'Ame se doit gouverner quand Dieu la conduit par la voye des consolations. Estre traité de Dieu de la sorte, c'est une grande faveur, aussi faut prendre garde comme il s'y faut gouverner. *Cum sederis ad mensam principis, statue cultrum in gutture tuo*: Pensez à vous, & mettez-vous le coûteau à la gorge, ou precautionez-vous, quand vous êtes appellé à la table d'un grand, pour y manger, de crainte que vous n'y commettiez quelque incivilité, ou impertinence, qui vous rendist reprehensible & punissable. L'Oraison est la table où Dieu nous sert du nectar & nous fait goûter des delices spirituelles; c'est un festin sacré auquel nous sômes appellez, mettez-vous donc le coûteau à la gorge & precautionnez vous-y, je vous donne pour cela cinq Avis.

1. Exa-

1. Examinez-vous en premier lieu, si ces consolations que vous ressentez en vos Oraisons & exercices spirituels, sont vrayment des consolations qui viennent de Dieu : car il se trouve quelquefois que telles douceurs viennent du Demon : comme il se voit dans les Heretiques qui éprouvent de grandes delectations en la lecture des saintes Ecritures : & c'est du Demon qu'elles proviennent : quelquefois aussi ces plaisirs sensibles peuvent venir en l'Oraison, de la hauteur & de la nature du sujet qu'on medite : quelque fois de la complexion tendre & facile à étre émeu de celuy qui medite. La plus certaine & solide marque pour connoître si telles consolations viennent de Dieu, c'est de voir si elles vous portent toûjours à bien, & à genereusement garder les Commandemens de Dieu, & à religieusement observer les regles de vôtre état.

2. Et quand vous les aurez reconnuës, au mieux que vous aurez pû, provenir de Dieu, tâchez à les tenir cachées, & ne faites montre à l'exterieur de ces signes, & marques de joye dont Dieu vous gratifie, disant avec Isaïe, *Secretum meum mihi, secretum meum mihi*, Pour moy seul, pour moy seul, est mon secret, je ne le veux éventer à d'autres. Parole que S. Bernard souhaite d'être écrite aux portes de cœurs de tous les Moines. Qui vante son tresor est en danger qu'on luy enleve; comme il arriva au Roy Ezechias. Et N. S. ne dit-il pas à trois de ses Apôtres, qu'ils tinssent secret, ce qu'ils avoient sceu & veu de luy sur le Thabor; *Nemini dixeritis visionem.*

D. Bern. Ser. ad Frat. de Monte Dei.

Math. 17.

3. Il faut ensuite s'épandre en deux sentimens en la connoissance & au goust de ces consolatiõs, sçavoir en ceux d'admiration & de reconnoissance de la bonté Divine, de nous traiter si suavemẽt & cõcevoir la pensée de nôtre indignité à ressentir telles faveurs.

4. Ne refusez pas ces dons, quand Dieu nous fait l'honneur de nous les départir : ne les pas negliger aussi, mais plûtôt en faire cas les recevoir humblement, & s'en servir pour les fins pour lesquelles Dieu les communique aux hommes. Mais il ne faut pas avec empressement les desirer, les rechercher, s'en passionner, craindre de les perdre, & s'en inquieter avec perte de sa paix & de son repos : Mais plûtôt s'offrir à Dieu pour en être privé quand & combien de temps il luy plaira.

5. Bref, ne se glorifier, ne s'estimer d'avantage pour se sentir gratifié du don de ces gousts spirituels ; mais plûtôt se croire pour cela plus imparfait, & moins avancé ; parce que coûtumierement ces graces se donnent aux Ames qui ne sont que novices en la vertu, comme on donne le lait, ou les douceurs

aux petits enfans qui ne sont pas susceptibles encore d'une viande plus forte & plus solide.

C'est assez s'être entretenu des devotions sensibles : un mot maintenant des ariditez & des seicheresses spirituelles: & faisons le même que des consolations, c'est à dire, Voyons ce qu'elles sont : pourquoy Dieu les envoye : & comment en cét état l'Ame se doit gouverner.

II. POINT.

LEs Theologiens parlans de l'excellence des bonnes actions produites en état de grace, leur affectent quatre belles qualitez, & disent qu'elles sont en premier lieu meritoires entant qu'agreables à Dieu; puis satisfactoires, entant que penales : impetratoires, selon toute bonne action, telle qu'elle soit, peut être appellée Oraison, & obtient de Dieu quelque chose : & enfin consolatoire, entant que Dieu donne à l'Ame qui pratique le bien, quelque tendresse & joye de cœur, pour l'animer toûjours à la poursuite du bien, & pour les autres raisons que nous avõs dites cy dessus. Mais les mêmes Docteurs remarquẽt une chose notable, qui est une difference qui se retrouve entre les trois premieres cõditions des actions de vertu & de pieté, d'avec la quatriéme; à sçavoir que toute action de vertu faite en grace a toûjours les trois premieres qualitez cy-dessus marquées, je veux dire qu'elle est toûjours meritoires, satisfactoire & impetraroire, mais que Dieu souvent prive l'action de vertu faite en grace, de la quatriéme qualité, qui est d'être consolatoire : Bien au contraire, en
I. l'exercice de l'Oraison, de la Communion, de la Messe, & autres parcilles, les Ames y exprimentent des degousts & des seicheresses.

I. Or qu'est ce que seicheresse? J'ay dit n'agueres, parlant de la douceur de la devotion, que c'étoit une chose si agreable à ressentir, que l'on la pouvoit appeller un Paradis de la terre, ou un Paradis anticipé : aussi je dis maintenant que la seicheresse ou l'aridité spirituelle, étant opposée à la devotion sensible, on peut l'appeller un Enfer de la terre, ou un Enfer anticipé, tant les Ames qui sont en cét état souffrent de peines. Car dans l'exercice des bonnes actions qu'elles pratiquent, au lieu d'y avoir du goust ou de la devotion qu'on appelle, elles y sont accablées de tristesse, elles y sont toutes desolées, jusqu'à vouloir tout quitter là, & sont prétes même de se jetter dans des pensées noires, d'entrer en deffiance de leur salut, jusqu'à songer de se défaire. *Elegit suspendium anima mea*; cõme disoit Job, figure de l'Ame en cét etat de vie, ou Helie : *Sufficit, mihi, tolle animam meam* : & se plaignent, & disent

comme ce pauvre damné, dans ce genre d'Enfer, *Crucior in hac flã-ma mitte Lazarum ut intingat extremũ digiti suis in aquam ut refrigeret linguam meam.* Comme en effet si NôtreSeigneur versoit seulemẽt une once de douceur dans ce cœur desolé, & y jettoit une goutte d'eau-rose du Paradis, cela noyeroit toutes ses amertumes: Et cependant Dieu est quelquefois comme de bronze pour ces Ames, & ne leur est que comme un Ciel de fer & une terre d'airain, qui ne distile pas une goutte de pluye de consolation, & les abandonne là. Un exemple de ce si effroyable traitement que Dieu fait de ses Epouses, c'est l'humanité de Nôtre Seigneur Jesus-CHRIST, lequel je produis (pourveu que vous en ostiez de sa part tous les defauts & imperfections, y laissant seulement les pures souffrances) pour la vraye idée des Ames en secheresse. Deux fois N. Seigneur en sa Passion, forma des paroles de plaintes adressées à son Pere sur ce qu'il l'avoit delaissé: La premiere fois fut à l'entrée de sa Passion : *Pater si fieri potest, transeat à me Calix iste. Tristis est anima mea usque ad mortem.* L'angoisse fut telle qu'elle l'en fit suer sang & eau ; & la seconde fut une plainte plus formée, & ce fut à la fin de toute sa Passion, en laquelle renforçant encore sa voix & la rehaussant, il dit à son Pere : *Deus, Deus meus quare me dereliquisti me?* Qu'avez vous, ô sainte Humanité de mon Sauveur, en quoy vous plaignez vous de vôtre Divin Pere qu'il vous ait delaissé? Vous n'avez pas été abandõné de l hypostase du Verbe, vôtre sainte Humanité en a été soûtenuë, vous n'avez pas été aussi delaissée de Dieu vôtre Pere, quant aux graces creées habituelles & sanctifiées, *non enim ad mensurã dat ei Pater*, car vous en avez toûjours été fournie jusqu'à mesure comblé. Non, je ne me plains point de cela, ma plainte que mon Pere m'a sevrée de certaines graces de suavité avec lesquelles j'operois mes actiõs divinement humaines avec des consolations tres-grandes, desquelles étant privé je me trouve en des angoisses: vous diriez que mon divin Pere m'ait rejetté de sa face, & qu'il ne me regarde plus, j'abandonnerois bien tout là & ma passion, & mon sacrifice, & ma Croix, *Transeat à me calix iste. Infixus sum in limo profundi, & non est substantia.* Ha quel état ! ce n'est pourtant que la nature qui parle; mais en verité, elle est bien en angoisse. Et voila l'Enfer des Ames dans l'état de leurs seicheresses & ariditez spirituelles.

II. Mais il me prendroit envie de curieusement m'informer & de demander à Dieu pourquoy il traite ainsi des Ames, mais d'ailleurs bonnes, qu'on peut qualifier ses épouses & saintes, car c'est principalement de ces Ames que je fais ma question, & dont je forme mon doute. Car de quelques Ames qu'il y a au II.

monde qui vivent dans le peché, je ne m'enqueste pas pourquoy elles ne ressentent pas des consolations spirituelles: & même je ne m'én étonne pas: car se remplissant comme elles font des plaisirs terrestres, comment seroient-elles capables des celestes? Tandis que le peuple d'Israël avoit encore dans l'Egypte de la farine, dont il faisoit leur pain, Dieu ne leur faisoit pas descendre du Ciel la manne avec sa douceur: aussi les Ames appliquées & abandonnées à leurs delices, ne peuvent iamais avoir parr aux gousts spirituels. Ce qui fait que les Ames mêmes Religieuses qui se voyent privées dans leurs exercices de la Religion & de la pieté, de consolations, doivent bien redouter qu'elles n'en soient privées, pour s'être engagées par des affections criminelles aux delices de la vie, car les consolations celestes & terrestres sont incompatibles ensemble, & ne peuvent se souffrir. Mais parlant des Ames qui sont forr regulieres en leur vie, & dont les mœurs sonr bien composées, on peut s'étõner & s'informer pourquoy Dieu leur soustrait les ioyes & les consolations spirituelles en leurs devotions, ou qui est le même, pourquoy il les prive des devotions sensibles: à cela il faut rêpondre qu'il le fait ainsi pour de bonnes raisons.

1. 1. Dieu le fait pour les punir de quelques pechez qu'elles ont cõmis, sinon des pechez mortels, au moins à raison de quelques fautes legeres & journalieres. O Ame, tu as été dereglement attachée aux biens, aux honneurs, aux amis, ou à toy-même. Tu ne neglige tes exercices spirituels, ne les ayant pas faits en leur temps, tu ne les as pas repris par apres: tu n'as pas tenu tes sens assez mortifiez, cõme ta veuë, ton ouye & ta langue. Tu as etez infidele aux inspirations, & excitée interieuremenr, de mortifier quelque passion ou vice qui domine en toy, tu as écouté cét advertissement si lâchement, tu as fair ce à quoy il re portoit, si tiedement, que cette action meritoir plûtôt d'être rejettée de Dieu, que d'être recompensée. Tu t'es laissée emporter au vent de la vanité, & tu as par orgueil preferé ton action à celle d'autruy, pour ces fautes & autres pareilles, tu seras chastiée de la soustraction des graces & des consolations spirituelles.

2. 2. Dieu soustrait ces graces de consolation à quelques ames; d'ailleurs même bonnes, pour les empécher de tomber à l'avenir en quelques pechez, principalement dans la Superbe, car il n'y a rien qui nous fist tant oublier de nous-mémes que de nous voir toũjours traitez de ces douceurs.

3. 3. Cela se fait aussi pour retirer les mémes Ames totalement de l'affection des choses sensuelles, & afin qu'elles ne soient attachées qu'à Dieu seul.

4. Et aussi pour éprouver davantage le courage & la generosité de ces bonnes Ames. Il y a des gens de guerre qui se donnent à leurs Capitaines, & s'enroollent en la milice pour la solde, il y en a d'autres qui sont des volontaires qui vont à la guerre à leurs propres dépens, & pour l'honneur : Aussi il y a des Ames qui ne servent Dieu qu'à mesure des consolations, cela cessant elles cessent d'agir, il y en a d'autres qui travaillent genereusement à la Vertu & à la devotion, & suivent leur train ordinaire, soit que Dieu leur donne des gousts spirituels, soit qui les mettent dans l'état de l'aridité : Or Dieu fait épreuve de ces Ames de quel rang elles sont, si elles sont des bons cœurs ou des cœurs interessez. 4.

III. Cependant où il arrive qu'une Ame se trouve en état de secheresse spirituelle, & quelle se voye toute desolée & déconfite, comment en cette disposition d'esprit doit elle se gouverner? Je parle à toy, ô pauvre desolée, tu me fais pitié, ne te laisse point abbatre & ne perds point courage, éveille toy de ta tristesse, & ne te laisse point surprendre: il n'y a rien de si hideux que la face d'un desert, tout y est sec, & tout y fait peur, cependant il est dit : *ille primus invenit aquas calidas in deserto*, que dans une solitude il a trouvé des eaux, & même des eaux chaudes. Oüy des terres seches, on tire quelquefois des sources vives & abondantes, & des fontaines d'huile sont sorties autresfois des cailloux, *mel de petra oleumque de saxo durissimo*: il en fera ainsi de toy, pauvre ame desolée, si tu as un peu de patiēce, & ton pauvre cœur tout sec & sterile & sans devotion, & quasi comme un Enfer, deviendra un Paradis, de qui sortiront des torrens de larmes de consolation. Prens donc cet avis pour te gouverner dans tes secheresses spirituelles quand tu t'y rencontreras. III. *Gen. 36.*

1. Premierement prenez garde generalement, ô ame, de ne rien quitter de vos exercices spirituels, nonobstant vos secheresses. Il y a à dire entre étre tiede & étre sec & aride. La tiedeur met beaucoup de langueur en la volonté, en l'esprit peu de soin pour servir Dieu & en tout l'homme une grande nonchalance : mais l'aridité de la bonne ame, quoy qu'elle se trouve sans goust, elle est pourtant assistée de desir de servir Dieu, & de travailler pour Dieu, & agit par effet pour Dieu. 1.

2. Dans cette angoisse ayez recours à l'oraison : Ha à l'oraison direz vous? Hé c'est là où je souffre plus, je ne la puis faire, je m'y ennuie. Que dites vous que vous ne pouvez faire de Meditation? Si vous ne pouvez pas en faire de longues, au moins pourrez vous jetter une voix amoureusement plaintive à Dieu, luy disant de re- 2.

tourner à vous, & de jetter une œillade sur vous. *Revertere, revertere dilecte mi. Domino vim patior.* O charité appuyez-moy: ou bien recourez dans vos detresses à la Sainte Vierge Mere de Dieu, aux Anges & aux Saints.

3. 3. Mettez vous fortement en l'esprit que Dieu vous privant de consolations spirituelles, il le fait pour des biens innombrables & plus grands, qui vous regarde en vôtre particulier, qui vous sont tres-avantageux, que j'ay marqué cy-dessus.

4. 4. Et, ce qui est de principal en tout ce genre d'angoisses, resignez-vous entierement à la volonté de Dieu avec Nôtre Seigneur qui dit à son Pere Eternel, pour la même detresse de son cœur: *Tristis est anima mea usque ad mortem, si fieri potest transeat à me Calix iste*: Que ce Calice passe, pourtant que vôtre volonté soit faite, & non pas la mienne, *Verumtamen fiat voluntas tua. Amen.*



LA MORTIFICATION DE L'AME, c'est à dire, de l'Entendement de la Volonté & de l'Amour propre.

ENTRETIEN DIXIE'ME.

Qui vult venire post me abneget semetipsum.

Qui veut me suivre & venir apres moy, qu'il renonce à soy-même.

X. ENTRETIEN

C'EST un grand coup & de genereuse & de difficile entreprise, que de se priver des voluptez, des cōversatiōs & des charmes de ses passions. En effet la victoire qu'on réporte de ces choses, est une victoire digne des triomphes d'honneur, & on couronnoit jadis les Empereurs de Rome pour de moindres beaux faits. Mais il faut dire vray, ce n'est pas là ou consiste le plus genereux effort de la vertu Chrêtienne : il y a encore une plus glorieuse défaite & de plus difficile entreprise à tenter par un fidele, & un plus dangereux ennemy à combattre & à surmōter. Ha! qui est il donc? dira l'Ame courageuse, qui est-il? car de quelque part qu'il soit j'iray à luy, je l'affronteray, j'en viendray à bout, fust-il au ciel, fust-il aux enfers, je le surmonteray. Ame Religieuse ne le cherchez pas si loin, il n'est pas loin de vous, il n'est pas même hors de vous méme; il est dās vous, & il est vous-même. C'est vôtre propre jugement, vôtre propre volonté, c'est vôtre amour propre: ô étranges ennemis! *Si quis venit ad me & non odit Patrem suum & matrem suam & uxorem*, & apres cela, *adhuc autem & animam suam, non potest meus esse discipulus.* Qui ne tient pour son ennemy son pere & sa mere, & encore même son ame, c'est à dire son entendement, sa volonté & son amour propre, ne se peut dire mon Disciple.

C'est-ce que nous avons donc encore à mortifier en nous : & apres nôtre corps, & apres nos passions, c'est encore nôtre Ame; *Adhuc autem & animam*, c'est à dire nôtre propre jugement, nôtre propre volonté & nôtre propre amour : & en deux points nous verrons l'injustice & l'horreur de cette attache que l'homme a quelquesfois à ses pensées, à ses desirs & à ses amours, & la necessité, & ensuite la gloire de les mortifier.

I. POINT. JE ne sçaurois commencer à faire voir l'injustice & l'horreur de l'attache qu'à l'Ame quelquefois à ses pensées, à ses desirs & à son amour propre, que je ne mette tout à coup en jeu le pauvre Jonas, & en le considerant il me fait bien pitié. Dieu luy fit entendre qu'il étoit à propos qu'il allast à Ninive, & là qu'il y preschast, il luy fit commandement de s'y acheminer,& ce Prophete ne se peut laisser persuader qu'il y faut aller:en effet il n'en prend pas le chemin,mais il prend une route contraire:Dieu luy fait cõnoître sa faute de s'opposer à ses volótez,il envoye une tempeste sur la mer, & arréte par ainsi le vaisseau dans lequel il étoit qui s'acheminoit en Tharsis,bien opposé à Ninive où Dieu vouloit qu'il allast. Cependant en ce voyage entrepris contre la volonté de Dieu, Jonas s'endort dans le vaisseau, *dormiebat sopore gravi*. & la tempeste augmentant de plus en plus, on se resolut dans le vaisseau de ietter au sort pour reconnoître par la faute de qui la mer étoit ainsi agitée.Le sort fit recõnoître que c'étoit la faute de Jonas, aussi-tôt on le prit à force de bras & on le ietta en mer, & Dieu par sa providence fit qu'il fut receu dans le ventre d'une Baleine,& il y demeura trois iours:pour lors & non devant il reconnut sa faute,& commëça à vouloir bien son chemin non à Tharsis mais en Ninive,& de fait il y alla par le moyen de ce vaisseau brûlant & vivant,c'est à dire dans le ventre de cette Baleine,laquelle le conduisit & l'amena au port de Ninive.Mais ô étrange opiniâtreté des hommes & effroyable attache à eux-mêmes! Il est à Ninive, & il commence à croire qu'il seroit mieux de n'y pas être, il n'y veut point précher : & Dieu voulant pardonner aux Ninivites, Jonas ne le veut pas & voyant que cette belle ville subsistoit sur pied & ne se détruisoit point, il en entroit en impatience contre Dieu, *& petivit animæ suæ ut moreretur: Melius est mori mihi quàm vivere*, disoit il : pleust à Dieu que ie mourusse à present la mort m'est bien plus soûhaitable que la vie : & comme on luy demandoit s'il croyoit que son indignation, & que la colere dans laquelle il étoit,étoit une colere raisonnable& bien fondée: Oüy, dit-il, elle est iuste *bene irascor usque ad mortem*. Or ie demãde pourquoy & d'où venoit ce trouble de Jonas: *Quia*, dit l'Ecriture, *non factum est ei sicut cogitabat*; parce qu'on ne faisoit pas cõme il vouloit, & comme il pensoit qu'il faloit faire, resistant méme aux vouloirs de Dieu. Ha horreur! ô iniustice du procedé des hommes! Mais helas! combien de Jonas y a-t il au monde qui ne croyent rien de bien & de iuste que ce qu'ils pensent & iugent étre iuste & bon? Marquons cela plus en détail.

I. Com-

I. Combien dans le monde & aussi dans sa Religion abondent en leurs sens, & s'attachent à leurs opinions & à leurs propres pẽsees, sans s'en vouloir déprendre; nonobstant tout ce qu'on leur puisse dire & qu'on leur puisse representer? I.

1. On proposera un Point de Foy, à quoy simplement il faut acquiescer, car c'est là plus qu'en toute autre chose qu'il faut mortifier son iugement particulier, & mener son esprit captif sous les pieds de la Foy: & combien d'esprits y a-t-il qui ne veulent s'assujettir qu'à ce qu'ils veulent, ny rien croire que ce qui leur semble croyable, recevãt un article qu'on leur propose, parce qu'il ne leur sẽble pas veritable, & enrejettãt un autre qu'on leur presẽtéte égalemẽt croyable, parce qu'ils ne peuvẽt se le persuader tel? 1.

2. Dans les sciences & les disputes on proposera une question à debattre, vous en verrez de si opiniâtres à croire leur jugement, qu'ils voudrõt toûjours parler, être seuls creus cõme des oracles, & comme s'ils étoient de ces Docteurs irrefragables, ou bien que seuls ils eussent l'esprit de Dieu. En voicy une image en l'un des amis de Job, qui parle de la sorte: *Plenus sum sermonibus coarctat me spiritus uteri mei: en venter meus quasi mustum aliquo spiraculo; audi verba mea Iob, & omnes sermones meos ausculta.* Ha que cela est arrogant & suffisant! Je suis plein & plusque plein de pensées à debiter, écoutez-moy donc ô Job, & faites attention à ce que je dis: Tels gens veulent soutenir opiniâtrement leurs sentimens, grondent si on ne suit pas leur advis: & au lieu d'acquiescer & de ceder aux autres, ils contestent chaudement, contre ce que dit & avertit l'Apôtre de ne point debattre, ny contester de paroles, *Noli contendere verbis.* Laissez-vous être vaincus, plûtôt que de vouloir vaincre. 2. *2 Tim. 2.*

3. Dans les choses de pratique, une affaire se presentera mal-aisée à décider: vous en verrez qui ne voudront conseil de persõne, s'estimãt capables de la decider tout épineuse & difficile quel soit: & qui ayant en toute affaire été appellez & dõné conseil, croyent qu'ils ont atteint le but, que c'est par où il en faut passer, & où il s'en faut arrêter, contre lesquels dit Isaïe, *Væ qui sapientes estis in oculis vestris & coram vobismetipsis prudentes*; Mal-heur à vous qui êtes sages à vos yeux, & qui êtes prudens, & avisez à vôtre jugement. 3. *Isaie 5.*

II. Combien aussi de Jonas en la propre volonté qui veulent ce qu'ils veulent, & ne veulent point incliner aux volontez des autres, ny faire autre chose qui soit contraire à ce qu'ils ont resolu, de faire sans avoir égard, si ce qu'ils veulent & ont resolu de faire, est opposé à la gloire de Dieu, & va contre l'utilité & le II.

bien du prochain? Volonté propre, laquelle même ils suivent, quoy que directement opposée à celle de Dieu, qui est le defaut tres-frequent des Juifs, gens tout à fait opiniâtres, arrétez & volontaires. Nous voulons un Roy comme les autres nations de la terre : nous ne voulons plus de Manne, elle nous put maintenant au nez : nous voulons des eaux, nous voulons de la chair, *concupierunt carnes*. Le Psalmiste parlant d'eux, exprime bien ces divers desirs contraires à ceux de Dieu : *Quoties excerbaverunt Deum & tentaverunt eum*. L'Hebreu porte, *Limitaverunt Deum*, *crucifixerunt Deum*. Comme si le Prophete disoit d'eux, Ils ont voulu limiter l'authorité de Dieu, & dire à Dieu : Commandez-nous cecy & non cela. Ils ont crucifié Dieu, c'est à dire, ils ont voulu tirer Dieu à soy, & comme lié par les cordages de leurs propres volontez. Or ils s'en rencontre au monde qui agissent de cette sorte à l'endroit de leurs égaux, ou de leurs superieurs, vous n'avez point de paix avec eux, que vous n'ayez voulu ce qu'ils veulent, & incliné à ce qu'ils desirent : ce sont des personnes pleines de leur propre volonté.

Psal. 77.

III. III. Combien aussi y a-t-il de Jonas en l'amour propre, ou en l'amour d'eux-mêmes? De ces gens là ; l'Apôtre dit, *Erunt homines seipsos amantes*: c'est la source des deux maux precedens : car d'autant que ces personnes s'aiment beaucoup elles-mêmes, c'est pour cela qu'elles sont attachées à leur propre jugement, & à leurs propres desirs. Or combien voit-on de tels genres d'hommes sur la terre, qui n'ont de l'amour que pour eux, & ont de la haine, ou de l'indifferéce pour tous? Or quelle horreur que tout cela, quelle injustice, quel indigne procedé qui va contre toute raison, qui renverse tout droit, & qui ruine la paix de toutes les communautez, qui enfin est une petite Tyrannie? En verité les Peres du desert ont bien dit, qu'il vaudroit mieux quasi avoir un pied dans l'Enfer avec la docilité d'esprit, qu'un bras en Paradis avec son propre jugement.

Que faut-il donc faire à ce mal? Comme il est grand, aussi faut-il un grand & un puissant remede : & ce remede doit-étre la mortification genereuse de ce propre jugement, de cette propre volonté, & de cét amour propre : & c'est ce que i'ay à declarer en la seconde Partie de mon Entretien.

II. POINT. LEs Enseignemens & les pratiques nous font voir la necessité de cela.

I. I. C'est la grande, mais cõtinuelle leçon qu'ont porté les Peres de la vie spirituelle à tout autant de personnes qui se presentoient

jeux, pour entreprendre la vie parfaite, fondée sur ce beau document : Qui veut venir apres moy renonce à soy-même, *Qui vult venire post me, abneget semetipsum*, c'est à dire, qu'il faut quitter le grand amour que nous avons pour nous, nos propres volõtez & nôtre propre Jugemẽt, & dire; Je me renonce moy-même en tout, voila à quoy il faut travailler & jusques où il se faut reduire. C'est ce que Cassian dit qu'il faut apprendre les Novices à devenir. Que le Maître des Novices, dit-il, *Tyronem doceat primitus suas vincere voluntates, quam studiose in his ac diligenter exercens, hæc illi semper imperare curabit quæ senserit animo ejus contraria*; qu'il leur commãde toûiours ce qu'il sçait qui est plus contraire & opposé à leurs inclinations, & à leurs sentimens. Et ils estimoient cette épreuve la plus asseurée, & la fidelité à la bien prendre, comme une infaillible marque de la perseverance du Novice en sa vocation. Et en general pour tout Religieux, même profés & ancien si vous voulez, Blosius dit, *Qui sensualitati, propriæ inclinationi seu propriæ voluntati etiam in minimis rebus reluctatur ac se mortificat (ut si florem non carpat, si oculos ad virentem regionem non adaperiat) rem ipsi Deo magis gratam facit, quam si multos ad vitã revocaret* : Qui mortifie sa sensualité & son inclination & sa propre volonté aux choses mémes de peu de consequence (comme de s'abstenir de cueillir une fleur en un parterre, de se priver de porter ses yeux sur une campagne agreable) celuy-là fait chose plus agreable à Dieu que s'il ressuscitoit plusieurs morts. D'où saint Bernard considerant l'aveugle nay, à qui Nôtre Seigneur demanda ce qu'il vouloit qu'il luy fist, *Quid vis ut faciam tibi?* & cét aveugle luy ayant répondu; Seigneur, ie vous prie que vous me rendiez la veuë : *Domine ut videam*; sur cette réponse & demande de l'aveugle nay à Nôtre Seigneur; saint Bernard, dis-ie, dit, *Verè cæcus, quia non consideravit non expavit; non exclamavit: Absit hoc Domine, tu magis dic quid me facere velis.* C'est un vray aveugle que ce pauvre miserable, & vraymemt aveugle, & qui ne voit goute, qui lorsque N. S. JESUS-CHRIST luy a demandé ce qu'il vouloit qu'il luy fist, ne s'est point écrié d'étonnement, & ne luy a pas dit, C'est à moy plûtôt à vous dire, Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Aussi a dit Osée, *Confundetur Israël in voluntate sua, dicit Dominus*: Israël tombera en confusion, dit Dieu, de ce qu'il est attaché à ses desirs, & qu'il veut toûiours ce qu'il veut, au lieu de ne vouloir iamais que la Volonté de Dieu.

Cassianus.

Blosius l. de Instit. Spirit. c. 2.

Osée 10.

II. Ainsi l'ont enseigné, mais ainsi ont vécu les Maîtres de la pieté Religieuse. Admirable est la parole que dit Jean Abbé chez Cassian, à ceux qui luy demandoient, étant au lit de la mort, II.

quelque court advertiſſement en forme d'heritage ou de legs teſtamentaire, & il leur dit en ſoûpirant : *Nunquam feci voluntatem meam neque quemquam docui quod priùs ipſe non fecerim*: Je n'ay jamais fait, mes freres, ma volonté propre. He combien y en a-t-il dans les Monaſteres qui pourroiẽt dire preſentement : *Ego ſemper feci voluntatem meam*; J'ay toûjours fait mes volontez & ſuivy mes penſées. J'ajoûte à cela ce que raporte Salmeron lequel dit, qu'il avoit connu un homme qui au lieu de former une priere de particulieres demandes, ſe ſentant preſſé de quelque beſoin, ne faiſoit que reciter tout l'Alphabet entier avec cette clauſe, Seigneur joignez-vous même & liez ces lettres enſemble, & m'envoyez tout ce qui vous plaira davantage, & que vous iugez m'être plus neceſſaire. Mais produiſõs encore deux témoignages de cette nature qui ſont ſans exception, les plus forts en ce genre qui ſe puiſſent alleguer. David ſera le premier & JESUS nôtre Sauveur le ſecond, David le plus ſaint des Prophetes & le plus religieux des Rois, avoit fait un entier renoncement de ſoy-même, & Dieu luy même en rend un authentique témoignage, diſant de luy, *Inveni hominem ſecundum cor meum qui faciat omnes voluntates meas*; J'ay trouvé un homme ſelon mon cœur, & lequel fera toutes mes volontez : mais voulant exprimer par quelque comparaiſon iuſqu'où il avoit pouſſé ſon renoncemẽt, & quel il étoit devãt Dieu pour être ſi ſoûmis: C'eſt que, dit-il, ie ſuis à l'égard de Dieu cõme une bête de charge, *Vt jumentum factus ſum apud te, & ego ſemper tecum.* Il n'y a rien qui exprime mieux l'eſprit de ſoûmiſſion envers Dieu, ou envers qui que ce ſoit, que fait un cheval ou une jument pour ſon maître : car qu'on veüille faire porter quelque charge à cette eſpece d'animaux, on n'eſt point en peine de riẽ; ny du lieu, où vous le mettrez ny en quel temps vous le ferez marcher ny qui vous voulez qui le mõte, ny quelle choſe vous chargerez ſur ſon dos; tout cela luy eſt indifferẽt. Mettez-le ſi vous voulez en l'écurie, en la ruë, au champ, ou à la ville, par tout ou vous le lierez, il s'y tiendra: tirez-le de l'écurie pour vous ſervir de luy, & pour l'employer le matin, le iour, le ſoir, en pleine nuit, il eſt toûiours preſt & n'apporte aucune reſiſtance: donnez-le pour mõture à un Roy, à un eſclave, à un enfant, il ſe laiſſera monter également à l'un comme à l'autre : & quand vous le chargerez il portera indifferemment le fumier comme l'or, ou la bouë comme les perles. Telle eſt l'Ame qui travaille à la perfection, *ut jumentum &c.* Elle ſe détache de tout, & eſt ſi indifferente à tout, que vous ferez d'elle ce que vous en voudrez, & elle n'a autre mouvement que celuy quelle prend de la volonté d'autruy. Aioû-

Joannes Abbas apud Caſſianũ. l.5. Inſtit. c. 28.

Salmeron to. 10.

1. Reg. 13.

tons à l'exéple du parfait dégagement de toutes choses que nous vient de fournir le Roy-Prophete, celuy de N. S. lequel il a fait paroître dans le Jardin des Olives, quand il fit cette priere à son Pere de la plus haute resignation qui se puisse iamais concevoir, exprimée en ces paroles : *Non mea sed tua voluntas fiat.* S. Bernard demandant pourquoy N. S. n'a pas fait sa propre volonté étant impeccable, dit : *O Domine voluntas de qua dixisti ut non fieret bona erat, quomodo tua erat ? si bona, quare derelicta ? Et bona erat, & ejus erat, neque tamen minus relinquenda, ob hoc scilicet ut fieret melior neque enim oportebat propria præjudicare communibus: Erat ergo volūtas Christi & bona erat, qua dicebat: Si fieri potest, transeat a me Calix iste, sed ea de qua dicebat, Fiat voluntas tua, melior erat, quia erat communis, non solum Patris, sed & Christi ipsius: oblatus est enim quia ipse voluit; & nostra, nisi enim granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit ipsum solū manet si verò mortuum fuerit; multū fructū affert: atqui hæc voluntas Patris erat, ut scilicet haberet quos adoptaret in filios: Christi erat, ut sit ipse primogenitus in multis fratribus; nostra erat, quia pro nobis faciebat ut redimeremur.* O Seigneur cette volõté de laquelle vous disiez quelle ne se fist point, si elle n'étoit point bonne, comment étoit elle vôtre? & si elle étoit bonne, comment la délaissiez vous, & comment disiez-vous que vous ne vouliez pas qu'elle fut faite ? Elle étoit sans doute celle de vôtre Pere, & elle étoit la vôtre ; & si pourtant il ne la faloit moins délaisser, afin de la rendre meilleure : & ainsi la volonté de N.S. par lequel il dit : Que mon Calice passe, étoit bonne; mais celle-cy par lequel il demandoit que celle de son Pere fust plûtôt suivie, étoit meilleure, parcequelle êtoit une volonté commune : commune, dis-je, au Pere, & au Fils & à nous. Au Pere qui par la mort de son fils destinoit de sauver leshommes: du Fils méme, parcequ'il a accepté cette mort volontairement; & la nôtre parceque cette mort étoit le moyen convenable de nôtre redemption. Cette pensée sans doute est belle, mais encherissõs encore par dessus en approfondissant encore ces paroles du Jardin. Trois Evangelistes ont parlé de ce renoncement de N. S. à sa propre volonté & en ont parlé en termes differens. S. Luc a fait dire à N. S. *Non mea voluntas, sed tua fiat*: Que ma volonté ne soit, pas faite mais la vôtre; en ces termes il est parlé de la faculté de vouloir, *voluntas.* S. Marc fait parler Nôtre Seigneur autrement & luy faire dire: *Non quod ego volo, sed quod tu*, & la fait employer l'acte, ou l'exercice de la Volonté, *non quod ego volo.* Et S. Matthieu fait parler encore Nôtre Seigneur d'une autre maniere, qui est: *Non sicut ego volo: sed sicut tu*, ce qui ne signifie ny la volonté, ny l'acte ou l'exercice

D. Bern. Serm. 3. de Resurrect.

de la volonté : mais la façon ou la maniere de vouloir, *non sicut ego volo sed sicut tu*. Or si un ïota seul n'est pas couché en la S... Ecriture sans raison, à cõbien plus forte raison n'aura t'on pas employé sans raison cette si grãde diversité de paroles pour exprimer ce quel'on veut dire? Certes j'y découvre du mystere & un bel enseignement: car comme nous devons renoncer à nôtre volonté, en fait de vouloir ce que Dieu veut, ou ce que l'on nous commande, nous resignons, ou nous disons que nous resignõs bien volontiers nôtre volonté, c'est à dire la faculté de vouloir, ou la puissance de vouloir, & nous disons avec Nostre Seigneur selon S. Luc, *Non mea voluntas, sed tua fiat* : Mon Pere, je vous abandonne ma volonté, & j'y renonce entierement, qu'elle ne soit pas faite, mais la vôtre: mais dans l'action ou dans l'exercice ou l'operation de la volonté, nous nous reservons quelque chose, ne voulant pas tout ce qu'on veut, & que l'on demande de nous, & nous ne disons pas avec Nôtre Seigneur selon saint Marc, *Non quod ego volo, sed quod tu*, je ne desire pas que soit fait ce que ie veux : mais ce que vous voulez. Et s'il arrive que nous voulions même ce que Nostre Seigneur veut que nous voulions : par exemple, si nous voulons bien souffrir ce qu'il veut que nous souffrions, & qu'il nous envoye quelquefois, nous ne nous resoudons pas de l'accepter en la maniere qu'il veut que nous l'acceptions : par exemple; nous acceptons bien de souffrir quelque injure, mais nous ne voulons point que ce soit par les mains de ces ennemis: nous acceptons bien de souffrir la mort, mais nous ne voulons point cette mort en particulier; comme par exemple une mort infame, & nous ne disons point avec Nostre Seigneur selon saint Matthieu, *Non sicut ego volo sed sicut tu*, Je vous prie que ie ne souffre point en la maniere que ie le veux; mais tout à la façon & avec la circonstance que vous le voulez: nous ne disons, dis-je, pas ainsi, mais nous voulõs souffrir en la maniere que nous le voulõs, ce qui est tres-imparfait : & c'est cependant comme tres-souvent nous agissons. Mais Nostre Seigneur le vray exemplaire du renoncement à soy-même, & d'une parfaite renonciation à toutes ses propres volontez, & à ses propres disent au sens que ie les ay expliquez, a parfaitement renoncé entre les mains de Dieu en toute son étenduë, & quant à la puissance, & quant à l'acte, & quant à la circonstance de l'acte.

Sur ce bel exemplaire donc d'une parfaite mortification de soy-même, & d'une totale renonciation à son propre jugement, à sa propre volonté & à son amour propre, renonçons à nous-mémes, à tout cela Cela est difficile, & s'appelle se crucifier, *tollat crucem*

...,mais cela eſt un ouvrage de grande perfection: Menez donc devant Dieu en triomphe ces trois ennemis de la perfection Chrétienne, vôtre amour, vôtre propre volonté, & vôtre jugement; *captivantes intellectum*, pour vous ſoûmettre en toutes choſes à Dieu, & au prochain pour Dieu.

C'eſt là le ſeul & unique moyen, qu'une Ame voüée à Dieu doit pratiquer tous les jours & tous les momens de ſa vie, c'eſt à quoy elle doit penſer comme étant retirée des embarras du monde, à faire une retraite interieure en ſoy, à examiner combien elle eſt heureuſe, lorſqu'elle ſouffre quelque petite atteinte de mortification qui n'eſt que paſſagere, qui n'a qu'un temps, & quelquefois qu'un moment, pour joüir d'un bien qui ne finira jamais, & pour entrer dans une Beatitude glorieuſe, qui luy eſt promiſe en contr'échange des peines, des ſouffrances, & des afflictions qu'elle aura receuës ſur la terre. *Amen.*



LA MORTIFICATION DU CORPS.

ENTRETIEN ONZIE'ME.

Mortificate membra vestra quæ sunt super terram. COLOSS. 3.

Assujettissez tous les membres de vôtre corps à la mortification.

XI. ENTRETIEN

LES trois parties dont sont composez les hommes qui sont la chair, les appetits, & l'Ame, qui ont été fort blessées depuis le peché qui traversent fort la raison, &luy font une rude guerre. La plus basse & la plus oposé,au bien est le corps & la chair, contre laquelle S. Mathieu, selon Clement Alexandrin nous avertit que nous avons une rude guerre à livrer & un dur combat à soûtenir; *Cum carne luctandum*, & que nous ne sommes pas menacez de moins que d'une ruine totale de nos Ames, & de la perte du salut, si nous n'attaquons vivement cette rude adversaire, & même si nous ne la reduisons au petit pied, ce qui ne se fait qu'en la mortifiant tout de bon comme nous enseigne l'Apôtre: *Mortificate membra vestra quæ sunt super terram*: Tandis que nous serons sur la terre, nous avons par la mortification à nous opposer à la chair, & à la matter d'importance. C'est à quoy il nous faut resoudre, & pour nous instruire à le bien faire, je proposeray trois moyens de mortifier sa chair, usiter en l'Eglise, dont aux occasions se sont servis les fideles & les veritables Chrestiens: & dont chacun se doit servir en la maniere qu'il jugera convenable, & selon l'esprit de Dieu, & selon la conduite & la providence du Ciel, pour ne rien faire en cela, ny de trop ny de trop peu, *ne quid minus, ne quid nimis*, & à ce que les services que les Ames spirituelles rendent à Dieu soient entrepris avec jugement, & executez avec raison, *rationabile obsequium.*

Clem. Alexand.

I. POINT.

LE premier usage des Mortificatiōs corporelles est un employ des choses qui mattent vrayement la chair, & lequel ie dis d'abord être plus admirable qu'imitable, & qui ne doit être mis en œuvre, sinon par une forte inspiration de Dieu, & une inspiration éprouvée par un sage & prudent conducteur: parce qu'il semble contenir des choses, au moins eu égard à la maniere que

je m'en vais faire voir qu'en ont usé quelques Saints: cepenance sont de sacrées inventions pour mortifier la chair que le de la rigueur,& l'amour de l'austerité ont fait exercer contre par de certaines Ames ferventes,&qui sont certes du tout adables: cõme ces sortes de mortifications,les Jeûnes,les discines, ou battures du corps,les cilices ou haires, ou pareils vétens,les couches ou lits tres-durs, les logemens ou les retraites. est, dis-ie , chose étonnante d'entendre avec quelle rigueur elques uns de ces Saints zelez pour les mortifications,ont employe contre leur propre chair ces instrumens de rigueur.

I. Commançons par le Jeûne. Le plus rigoureux que nous ons leu qui ait été jamais employé , c'est celuy de N. S. JESUSHRIST , qui a été de quarante jours d'abstinence continuelle , ns prendre en quelque façon que ce soit d'aucune substance qui ait pû nourrir. Apres luy ont été admirables en ce point , les Pauls, les Hilarions , les Antoines , & infinis autres , qui se contentoient d'un peu de pain & d'eau, y ioignoient quelquefois des locustes sauvages, ou des figues, ou des racines , ou pareilles choses, se passant de cela une fois le iour, & de fois à d'autres n'en usant que de deux en trois iours une fois. I.

II. Quant à l'usage des disciplines ou certaines battures de corps , avec quelques instrumens faits pour cela , l'Apôtre s'en est servy , comme luy-même le témoigne en ces paroles , *Castigo corpus meum & in servitutem redigo*; Je châtie mon corps, le Grec porte , ὑπωπιάζω,parole qui est tirée de ces anciens cõbats qui se faisoient entre des hommes qui se battoient à coup de poings, & qui avoit assis son coup sur son compagnon,il luy laissoit des noirseures sur le corps , & principalement aux yeux , lesquelles marques laissées aux yeux , pour cela s'appelloient ὑπώπια, car on appelle les yeux ὦπας, d'où derive le mot ὑπωπιάζω , qui signifie étre si fort battu qu'il en demeure des marques toutes livides par tout, & principalement aux yeux: & voila tel qu'étoit S. Paul par les coups , qu'il se donnoit, se frappant & battant le corps.Disant de plus; *Ego stigmata Domini mei in corpore meo porto*:Je porte les stigmates & les marques des playes de N.S. imprimées sur mon corps.Saint Dominique prenoit chaque nuit trois disciplines , une pour soy , la seconde pour les pecheurs, & la troisiéme pour le secours des Ames du Purgatoire. II.

III. Au sujet de l'usage des vêtemens rudes , cilices , & haires Saint Jean Baptiste; III.

Saint Edmon Archevêque de Cantorberry dés sa premiere jeu-

nesse fut instruit de sa mere à porter le cilice, & s'en cha[rgea] deux quand il alla à Paris pour étudier : & lors que sa mere l[ui] envoyoit son linge elle y ajoûtoit toûjours un petit cilice, le p[riant] de s'en servir deux ou trois fois la semaine. S. Guillaume Duc [de] Guyenne ne se contentoit pas comme les autres d'un cilice fa[it] de crins de cheval, mais il portoit sur sa chair toute nuë sa cuir[asse] de fer; comme aussi fit le Bien heureux Dominique, appellé [le] Cuurassier. S. Theodose, Eusebe, & les autres, ont entir[é] de chaînes de fer, leur col, leurs épaules, leurs bras & leur[s reins] au rapport de Theodore, & autres écrivains Ecclesiastiques, & avant tous David disoit de soy, Je me vétois pour me mort[ifier] d'un dur cilice, *Induebar cilicio.*

IV. IV. Pour l'usage des dures couches, ou des lits picquans: Sa[int] Oüen Archevêque de Roüen dormoit sur du bois, saint An[dré] Evêque de Fesul, sur du sarment, saint Yves sur des petits b[â]tons, tout pleins de nœuds, Saint Benoist se veautroit dans la neige, saint Francois se rouloit dans les épines, saint Bernard pour punir sa curiosité d'avoir porté & arrêté les yeux sur une femme, revenu à soy honteux de eette immodestie, s'alla plonger dans un étang jusqu'au col d'eau glacée qui étoit là voisin jus-qu'à n'avoir quasi plus de chaleur naturelle.

V. Enfin regardons où quelquefois les Saints se retiroient le jour & la nuit, cela est tout à fait effroyable. Olimpie Abbé [se] logea en une caverne proche du fleuve Jourdain, où il etoit b[rû]lé de la chaleur du Soleil, & affligé de la morsure des moucher[ons] & interrogé comment il pouvoit supporter tels supplices, il [ré]pondit: Cette chaleur me delivrera des flammes de l'Enfe[r], & ce[s] morsures de moucherons, de la morsure du ver de conscience q[ui] tourmente eternellement les damnez. Saint Machaire fut t[ou]te sa vie sans autre logement que l'air, pour avoir commis u[ne] petite faute que Palladius dit n'avoir été autre que d'avoir ecra[sé] peut-être un peu trop en colere, un moucheron qui l'av[oit] picqué: pour cela il exposa sa chair nuë aux aiguillons perçans d[e] certains cousins gros comme des guêpes, & tels qu'ils entamoie[nt] même le cuir des sangliers. Cette premiere maniere de se mort[i]fier est tout à fait terrible & effroyable : & peu en suite aussi en usage en ces temps, ausquels les hommes sont si sensuels & [é]pargnent tant la peine de leur corps.

Palladius in Lausiaca c. 20.

II. POINT. LE second usage des mortifications du corps est un employ des mêmes instrumens d'austeritez que nous venons de di-re, mais non tant durement appliquez que dessus: aussi certes p[lus] rapportantes à la foiblesse, à l'infirmité humaine ou plûtôt à la de-

...sse du siecle, & ce sont les mortifications dont on se sert ...r l'ordinaire aux communautez, Religieuses, & que chacune ...plove selon l'esprit de sa regle, & selon son institut. Tels sont ...jeûnes assez frequens, l'usage des couches assez dures, en ...ques instituts, disciplines reglées avec nœuds de cordes, ...temens de sarge sur la chair : à quoy quelques uns encore ad...itent des ceintures de chaînes de fer: desquelles choses, ie n'ay ...n à dire de plus que ce que ie viens de rapporter: Sinõ que c'est ...iours un loüable & fort utile traitement, que le rude traitemẽt ...corps, car c'est le traiter de la maniere qu'il nous fait : il nous ...aite en ennemis, il s'efforce de nous nuire, & il nous veut ...al de mort, nous ne devons pas nous empêcher de luy rendre la ...reille, agissant, contre luy comme contre un ennemy, de ...y nuire, de l'affloiblir, & de le perdre comme continuellement ...fait à lencontre de nous, au dommage, à la crainte, & au ...hasard de la perte de nôtre salut.

Ces deux sortes de mortifications du corps precedentes sont excellentes sans doute ; mais la premiere est presque inimitable pour sa hauteur, & la seconde doit être employé par chaque personne Religieuse selon son Institut, selon ses Regles, & selon ses Constitutions ; quoy qu'ils y en ait quelquefois quelques-uns qui s'en dispensent, &, qui n'y veulent pas vacquer. C'est pourquoy i'en propose une troisiéme espece qui ne combat point ces deux precedentes, & qui est compatible avec elles; & qui de plus ne peut être refusée de personne, outre qu'elle est tres-excellente, qu'elle tient quelque chose de la mortification spirituelle, aussi bien que de la corporelle, & qui portant est de tres-grande utilité & se peut exercer en tout temps & en toute saison. Mais quel est ce genre de mortification ? Ce n'est pas grande chose, comme l'on verra par la declaration que i'en vais faire, car elle ne nous déchirera pas la chair, ny elle ne nous molestera pas l'esprit : c'est pourtant grande chose, car elle sçaura bien abattre l'orgueil de la chair, & calmer ses rebellions contre l'esprit : qui est ce que l'on attend & ce que l'on espere de la mortification de la chair : & avec cela elle nous rendra victorieux de nos passions, ce qui est le propre des mortifications spirituelles. Mais enfin quel est ce genre de mortification ? C'est une suspension que l'on fait à tout son corps de plaisirs qu'il peut recevoir du dehors, en fermant toutes les avenuës par où peut entrer dans luy la delectation : & de plus une affliction même & une peine qu'on luy fait endurer, & qui luy est sensible, sans qu'il y ait cependat la moindre goutte de sang

répandu. Voyons-la par le menu.

I. I. Le corps veut joüir du plaisir de voir par le moyen de ses yeux, qui sont les organes du sens de la veuë, par lequel on voit les choses delectables: or combien par effet la veuë convoite-t-elle & desire-t-elle de choses? Elle n'est jamais rassasiée de voir: *Oculus non satiatur visu*, elle veut tout voir, & par tout elle étend ses regards pour les contenter; & souvent pour vouloir méme des choses bõnes & permises, il arrive que la mort entre dans l'Ame par ces deux fenestres du corps, qui sont les deux yeux, *mors ascendit per fenestras*. David pour avoir regardé une femme qui se lavoit tombe en adultere, pour lequel ensuite cacher & sauver il s'est rendu homicide. L'esprit qui inspire la mortification, vient & commẽce à dire resolument: O yeux vous ne vous ouvrirez pas à ces obiets, *claudamini oculi*, & sans vous faire aveugles, & sans vous crever ce qu'ont fait quelques-uns, selon qu'on le lit dans les histoires, vous le deviendrez d'esprit, car ie vous empécheray de regarder certains obiets vers lesquels il est dommageable pour vous, que vous iettiez la veuë. Voire plus vous voulez, ô mes yeux, vous plaire, quoy que même innocẽment, à regarder les choses qui sõt agreables à voir, ie vous mortifieray en cela, & ie vous empescheray de les regarder: au contraire en la rencontre des choses laides, hideuses & qu'on a repugnance de voir, comme sont les playes, les pauvres, les difformitez de certains visages qui font mal au cœur, ie vous tiendray ouverts, & ie vous obligeray à les regarder. Voila matter son corps.

Eccli. 1.

II. II. Le corps demande de prendre son plaisir par le sens de l'oüie, il veut oüir des choses vaines & curieuses, des melodies, de belles voix, des chansons, & des discours provoquans à rire. L'esprit de mortification vient dit: ô oreille tu n'entendras rien de ces choses, je te fermeray à toute musique, à tous discours facecieux, je te rendray sourde en ce sens, car je te priveray de ce qui flate & te delecte, & même je te feray souffrir en t'ouvrant à tout ce qui blesse & qui offense ton organe, comme à des sons aigres, tristes, à des criailleries importunes, à des heurlemens fâcheux, à des clameurs d'enhaut, à des plaintes importunes, & à tout ce que tu as horreur d'oüir.

III. III. Le corps affecte de sentir les souefves odeurs, il veut les musques & les parfums, les roses, & les jasmins. *Aspersi cubile meum, vel ex Hebræo, cubile meum odoratum reddidi Myrrha, aloë, & cynamomo*, disoit cette femme de mauvaise vie à un jeune debauché pour l'attirer: J'ay ionché mon lit de cynamome, & je l'ay embaûmé d'une myrrhe & d'un aloës fort odoriferante, c'est ce que souhai-

le corps. Mais l'esprit de mortificatiõ intervient qui luy interdit l'usage de toutes ces bonnes odeurs, & qui l'oblige même à se priver de sentir la douceur d'un œillet ou d'une rose qu'il auroit cueilly dans un jardin. L'Ame pour mortifier en ce fait son corps, l'approche de quelque puant bourbier ou de quelque charogne infecte, elle le tient là long-temps auprès de cette infection, afin qu'il en ressente la forte odeur : *Et erit pro suavi odore fœtor.* Saint Isaie. 23. Arsene travaillant à des nattes de Palmes, & les detrempant dans l'eau, & la laissant croupir long-temps dans le vaisseau sans la chãger, jusques à ce qu'elle fût toute empuantie, & qu'elle luy rendist une puante odeur; & interrogé pourquoy il faisoit ainsi; C'est, disoit-il, pour punir mon odeur de bonnes senteurs, ausquelles au temps passé je me suis trop delecté.

IV. Le corps se plaist au goust delicieux, à boire des bons vins, & à manger de friands morceaux: Telle est la cupidité des hommes au sujet des plaisirs de la bouche. La mortification appellée sçait bien appliquer le goust & le matter en mille manieres. IV.

1. L'Ame pour se mortifier en cela observe les jeûnes, qui sont commandez, & ceux qu'elle s'est volontairement imposez avec la benediction de ses Superieurs ou Directeurs. 1.

2. Elle ne vit ny ne mange hors des temps & des lieux. 2.

3. Elle se prive aussi quelquefois de certaines viandes dont elle pouvoit licitement user, comme fit David, quand il ne voulut pas boire de l'eau de la cisterne de Bethleem; mais la versant à terre il la sacrifia à Dieu: *Libavit eam Domino*, & non tant l'eau comme son alteration, & le desir qu'il avoit de la boire. 3. 2. Reg.

4. Elle mange par cét esprit de penitence plus volontiers les viandes communes que les delicates precieuses. 4.

5. Des viandes mêmes communes elle retranche tout ce qui n'est pas pour la santé, & qui ne peut servir que pour la plus grande volupté. 5.

6. Elle ne mange jamais à suffisance, mais sort toûjours de table avec quelque faim. 6.

7. Elle se prive même quelquefois de manger & de boire, quoy qu'elle ait faim & soif: pour étre plus semblable à Nôtre Seigneur & pour matter sa chair. 7.

8. Enfin, quelquefois elle mange de son choix, ou quand on luy en presente, des viandes qui sont insipides, non assaisonnées, aucunes fois mêmes ameres au goust, en santé comme en maladie, sans en former aucune plainte. Et voilà comment le goust est affligé. 8.

V. Le corps veut prendre son plaisir aux approches & au toucher V.

des choses molles ; & c'est pour affliger specialement le corps en cela, que la mortification est employée : car sans parler presentement du jeûne & des disciplines, desquelles nous avons parlé.

1. 1. Elle refuit le toucher de toutes les choses molles au sés du Tact. Il y a des Regles dans certaines Religiōs de filles, dans lesquelles il est prescrit & marqué, ny en donnant ny en recevant quelque chose de ses compagnes, de ne se point toucher les mains l'une de l'autre, non plus aussi que de se baiser. Et comme marque saint Cyprian : *Contractus recedat etiam honestus; nihil corpori liceat ubi vitandū est corporis vitium*, qu'on s'abstienne de tout toucher quoy qu'honneste, & ne faut rien permettre au corps, où il y a danger d'offenser par le corps.

D. Cypr. de bono pudicitiæ.

2. 2. La Mortification de plus, outre qu'elle refuit le toucher des choses, prescrit l'approche des choses dures, car elle fait sentir à la chair ce qui est rude & penible : elle luy fait souffrir le chaud en Eté, le froid en Hyver, la morsure des bestes, la chaleur d'une fiévre, la dureté des remedes, sans luy permettre de trop se plaindre.

VI. VI. Bref, le sommeil est une des choses à quoy la chair prend
1. son plaisir : mais la mortification y retranche le trop, & ce qui est seulement delicieux, le signe du lever se donne ou le temps en est venu, on ecoute un peu la nature qui voudroit encore quelques momens de repos : on pretexte quelque fois quelque petit mal qu'on sent, ou qu'on n'a pas bien reposé la nuit, pour cela on veut disputer avec son chevet; mais la mortification tranche tout d'un coup ces difficultez, & elle dit : Il faut sortir du lit, Dieu t'appelle.

2. 2. La mortification afflige donc quelquefois le corps en son sommeil, c'est à dire, elle le prive de quelque party d'iceluy, même quelquefois du necessaire : elle l'afflige le faisant coucher sur la paille, ou luy ostant quelque commodité en sa couche, ou le faisant lever de sa couche en son premier réveil, & l'obligeant de se mettre à bas du lit pour faire quelque priere, & se baisser par terre, quelquefois même pour faire une legere discipline.

Voilà les manieres selon lesquelles on mortifie le corps; saintes & utiles manieres & de grand merite, & dont les occasions sont frequentes & faciles à rencontrer, puisqu'en tout temps & en tous les lieux on en trouve les occasions. Ce qui fait qu'en les pratiquant, c'est travailler à sa perfection, selon l'obligation qu'en a l'Ame Religieuse. Vivre dans cét esprit c'est vivre

en corps sans corps : & par là on peut être toûjours en mortificatió, & faire ce que l'Apôtre desire des parfaits Chrétiens; car il demande d'eux qu'ils portent toûjours un corps mortifié : *Semper mortificationem Iesu in corpore nostro circumferentes, ut vita Iesu manifestur in corporibus nostris.* Car tel étoit toûjours le Corps de N. S. & il faut que nos corps luy soient semblables,& que la mortification de son saint corps soit le patron de la mortification des nôtres: & faire ainsi c'est vrayement sanctifier son Corps. S. Gregoire de Nysse, dit que par les cinq Drachmes que l'on payoit au Temple, pour rachetter chaque premier nay, il faut entendre qu'on doit sanctifier ses cinq sens, & les sacrifier à Dieu : *Oportet unumquemque omnes sensus Deo sanctificare.* Et c'est ce qu'on fait quand on s'applique à la mortification du corps & de tout ses sens, en la maniere que nous avons enseignée, dont Dieu par sa bonté daigne nous donner le saint usage, pour de la mortification du corps venir à celle des Passions, dont nous allons traiter en l'Entretien qui suit.

2. Cor. 4.

D. Greg. Nyss. orat. de occursu.



DE LA MORTIFICATION EN GENERAL.

ENTRETIEN DOUZIE'ME.

Regnum cœlorum vim patitur & violenti rapiunt illud. MATTH. 11.

Le Royaume des Cieux souffre violence, on ne le gagne qu'en l'assiegeant & qu en l'emportant par mortifications, & à force de peines & de travaux.

XII. ENTRETIEN

QUAND Dieu fit la faveur & la grace à l'homme de le produire & de le tirer du neant, il fut doüé d'une si haute perfection qu'il ne luy manquoit rien, tant de ce qui étoit necessaire à ce qui étoit essentiel à sa nature, que de ce qui servoit à son ornement. Pour cela le livre de la Genese ne s'est pas contenté de dire de la perfection de l'homme ce qui luy pouvoit être cōmun avec les autres creatures, *Vidit cuncta quæ fecerat & erant valde bona*, à sçavoir que Dieu aiãt jetté la veuë sur tous ses ouvrages, apres qu'il eut achevé de les produire il les trouve tres-bien faits : mais en particulier de l'hōme apres la creation, il dit : *Fecit hominem rectum*, il fit l'homme droit : & cette rectitude consistoit en un reglement & une subordination où étoit tout cét homme, qui ayant un corps, des Passions & une Ame, ce corps étoit soûmis aux Passions & à l'Ame, les Passions à l'Ame, & l'Ame à Dieu. L'homme est venu à tomber; & incontinent apres ce bel ordre a été renversé; l'Ame a resisté à Dieu, c'est par ou à commencé le desordre: & aussi-tôt les passions ont cessé d'obeïr à l'Ame & le Corps aux Passions. Ha Dieu quelle horrible déroute. *Hæc est enim pœna inobedienti homini reddita in semetipso, ut ei vicissim non obediatur à semetipso.* Voilà bien des miseres qui toutes se reduisent à deux, à sçavoir au Peché & à la suite ou aux restes funeste du peché, qui sont la concupiscence appellée *fomes peccati* : ou autrement, où la rebellion des passions & de la chair contre la raison. Dieu par sa grace a donné des remedes à l'homme contre ces maux. Contre le peché il a étably pour remede le Baptéme : & contre les restes du peché, il n'a point étably de remede specifique, mais il nous laisse ces rebellions de la chair, & ces revoltes des passions, pour les ennemis de nôtre raison, avec ordre de nous animer contre elles, & de leur faire une guerre continuë, employant un soin continuel avec le secours de

D. August. l. 1. contra adversarium legis & prophetarum c. 14.

de la grace, & un travail continuel par la Mortification : *Regnum cœlorum vim patitur & violenti rapiunt illud.* C'est à dire, qu'on ne pourra faire son salut maintenant depuis le peché, & enlever le Paradis, qu'en le prenant d'assaut & qu'à force de Mortifications, & c'est de là que naist la necessité de la mortification: car comme, selon ce que nous avons dit, nous éprouvons que depuis le peché le corps, les passions, & l'ame méme, c'est-à dire nôtre jugement, nôtre propre volonté, & nôtre propre amour, se soulevent & se revoltent contre nôtre propre bien, & nous livrent toûjours la guerre : Aussi c'est contre ces trois adversaires qu'il nous faut bander & bien travailler à mortifier en nous, & nos corps, & nos passions & nôtre Ame, par l'employ de la mortification.

C'est ce que j'ay dé-ja commencé à exposer en l Entretien precedent où j'ay parlé à fonds de la Mortification du corps, & ce que nous continuerons aux suivans en parlant celles des Passiõs, & enfin de celle de l'Ame, qui consiste à mortifier son entendement, sa volonté & son amour propre. Mais avãt que de descendre dans le détail de ces mortifications particulieres, il est à propos que nous traitions de la mortification en general: & que nous disions d'elle, qu'elle doit étre universelle. Universelle, dis-je, eu égard aux personnes qui se doivent mortifier: Universelle, eu égard aux choses dont l'on se doit mortifier. Universelle enfin, eu égard au temps pendant lequel on se doit mortifier. C'est le sujet du present Entretien.

I. POINT.

QUI est obligé à la loy de la Mortification? Voicy la maxime constante par où tous les mortels doivent passer: Nul homme ne se peut exempter de l'obligation de travailler à la mortification. Distinguons deux genres d'hommes sur la terre en la vie presente. Les uns sont dans la vie devote, & font état de vivre suivant le train de la vertu: & ces personnes composent trois degrez: Il y a des Commençans, des Persistans & des Parfaits. Les autres vivent dans le grand train du monde, & composent encore trois degrez de personnes, dont les premiers vivent de la vie commune, d'autres sont vicieux, & les derniers tout à fait pervers & desesperez. Or toutes ces personnes ne se peuvent dispenser de vacquer à la mortification. Pourquoy ? Parce qu'il n'y a aucun entre ces conditions d'hommes qui n'experimente en soy l'opposition de la chair, des appetits & des desirs contre la raison; & qui ne ressente que son corps, ses passions & ses affections depravées, veulent anticiper sur les droicts de la raison, & qu'elles sont comme ces rivieres qui forcent leurs digues; comme ces

serviteurs rebelles qui se revoltent contre leurs Seigneurs : & comme ces mauvais Sujets qui conspirent contre leur legitime Prince.

Car quant aux personnes qui vivent selon le train du monde la vie qu'ils menent fait assez voir ce desordre, & leur vie évidemment est une vie de chair, une vie de sens, ils ne sont conduits que par les passions.

A l'égard de ceux qui font état de la vertu, ie dis que non seulement les Commençans & les Persistans, mais même les Parfaits reconnoissent bien qu'ils sont enfans d'Adam, & qu'apres même les peines qu'ils prennent à vaincre les desirs de la nature corrompuë, ce revenoient & reviennent, & ils apprennent que c'est toûjours à recommencer, & reconnoissent par effet qu'il est vray ce que ce bon vieillard du desert disoit, *Non sumus eradicatores passionum, sed luctatores adversus eas*; & par consequent les Parfaits doivent vacquer sans cesse à la mortification.

II. POINT. MAis il ne suffit pas d'avoir dit que la Mortificatiō est universellement necessaire, eu égard aux personnes, elle l'est encore si on considere les chosesdōt on se doit mortifier en la vie; car ie ne sçay dequoy on ne doit point craindre d'être sollicité au mal.

Il se rencontre en la vie une quantité de choses delectables, ausquelles les hommes sont pour l'ordinaire attachez ; comme sont les voluptez, les passe temps, la beauté du corps, les vestemens, les meubles precieux, les honneurs, les dignitez, le bel esprit, la science, les parens, les proches, & les amis : lesquelles toutes, si on n'y prend tres-soigneusement garde, jettent les hommes qui s'y affectionnent dans le dernier malheur. Et c'est de toutes ces choses & en toutes ces choses qu'il nous faut mortifier, si nous voulons avoir part aux promesses de l'Eternité bien-heureuse que nous fait l'Evangile : *A diebus Ioannis Baptistæ regnum cœlorum vim patitur, & violenti rapiunt illud.* (Matth. 11.) Et Nôtre Seigneur est venu au monde pour nous publier & enseigner cette loy de la mortification universelle : il est venu pour la pratiquer luy même, & par son exemple il a fait de tous les grands personnages qui ont été sur la terre, des parfaits mortifiez. O que ces paroles sont dures à la chair & aux sens, & aux hommes qui veulent vivre selon la chair & les sens !

I. (Matth. 10.) I. Ecoutons la sentence terrible de Nôtre Seigneur sur le fait de la mortification universelle: *Non veni pacem mittere, sed gladium.* Je viens arracher la paix du milieu des hommes pour mettre des glaives & des épées dans toutes leurs mains. *Veni separare homi-*

um à Patre suo, & Matrem à filia. Je viens diviser le Pere d'avec son fils: la fille d'avec sa Mere: l'habit du corps; le corps des plaisirs; les yeux des beautez; le cœur de tout amour des choses illicites; l'homme de soy-même: bref le Chrestien de tout; en telle maniere qu'il ne faut pas que celuy-là pretende avoir jamais aucune part avec moy, qui n'aura pas travaillé à faire ces retranchemens. *Qui non renunciat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.* Luc. 14. & 9.
Qui vult venire post me, abneget semetipsum.

II. Mais le Fils de Dieu ne s'est pas seulement contenté de publier la loy de la mortification; il est entré luy-même dans son execution. Car si nous jettons les yeux sur NôtreSeigneur en Croix, nous le verrons dans les pratiques d'une mortification universelle. Il s'est separé de son Pere Eternel: *Deus, Deus meus quare me dereliquisti*; de sa Sainte Mere: *Mulier ecce filius tuus*; de ses Disciples: *Avulsus est ab eis*; du plaisir: *Virum dolorum & scientiam infirmitatem*; de sa beauté; *Non est ei decor*; des richesses: *Egenus factus est*: *Pauper sum ego*: *Non habet ubi caput reclinet.* Bref il s'est separé de soy-même: *Non mea, sed tua voluntas fiat.* O étrange mortification! ô rude separation du Verbe Incarné! *Verbum Dei penetrabilius est omni gladio ancipiti, pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus: compagum quoque & medullarum.* Et ce Fils adorable de Dieu a fait ces separations ou mortifications si dures, non pour le besoin qu'il en eût, mais pour nous enseigner sur sa propre personne comme il les faut pratiquer sur les nôtres. II. Psal. 21. Ioan. 19. Luc. 12. Isaia 53. 2. Cor. 8. Luc 9. & 22. Hebr. 4.

III. En effet l'exemple de la Mortification de N. S. dans sa vie mortelle a tant fait d'impression sur de grands cœurs, que l'on les a veus embrasser genereusement toutes sortes d'austeritez & de rudes traitemens contr'eux mêmes. III.

1. Saint Paul me vient en esprit, lequel parlant de soy, dit: *Ego autem sic curro non quasi aërem verberans, sed castigo corpus meum, & in servitutem redigo*: Je traite mō corps en valet & en esclave, c'est à dire, avec verges, bâtons, & rudes châtimens, selon que luy-même l'enseignoit aux autres: *Mortificate membra vestra quæ sunt super terram.* S. Matthieu homme Apostolique faisoit le même: & Clement Alexandrin disoit de luy, qu'il avoit frequemment en bouche cette parole: *Cum carne pugnandum, eâque utendum nihil ei largiendo ad voluptatem.* Il est marqué de S. Luc: *Crucis mortificationem jugiter in suo corpore pro nominis Dei gloria portavit.* 1. 1. Cor. 9. Coloss. 3.

2. Apres les Apôtres mettons les Prelats qui leur ont succedé dans la suite des temps, vous les remarquerez avoir pris en cecy tout-à-fait leur esprit. S. Gregoire de Nazianze parlant de S. Basile, dit de luy: *Præ Mortificatione nihil habebat præter pellem & ossa.* 2. D. Greg. Naz. Orat. 20.

& que le iour pour ne rien faire paroître de ses austeritez, il se... toit fort honorablement: mais la nuit il portoit *Cilicinã vestem*. Et de S. Chrysostome il est rapporté, qu'ayant été chassé en exil, ses ennemis luy reprochoient qu'il étoit lubrique & adõné à ses plaisirs : il leur répondit hardiment selon son rapport méme : *Exuite corpus meum, & membrorum meorum mortificationem reperietis*. Saint Martin voulut mourir sur la paille, c'est que pendant il en avoit ainsi usé.

D. Chrys. Ep. ad Cyriacum qua est 125.

3. 3. Les Solitaires & les Moines, pratiquoient ce genre de vie & c'étoit la marque de leur profession, de faire paroître quelque chose qui ressentist la Mortification : comme étoient des ceintures; & méme des habits qu'ils portoient faits de peaux de bêtes : qui étoient dit Saint Isidore de Peluse, *signa Mortificationis*, tels qu'ont été S. Benoist, S. François, S. Dominique, S. Arsene, S. Simeon Stilite, &c.

Isid. Pelus. l. 1. Ep. 427.

4. 4. Mais que, dis-ie, que des Moines employent la Mortification dans leurs Cloîtres? Je la trouve pratiquée méme dans les Cours des Rois & dans les maisons des Grands. Manasses l'historien rapporte de l'Empereur Nicephorus Phocas, qu'il affligeoit son corps, & que sous sa pourpre royale & sous l'écarlate il portoit *Vestem, spinarum in morem pungentem*. Saint Hierôme parlant de Nepotien Gentil-homme de bonne maison, dit qu'au milieu de la Cour, *sub chlamide gerebat cilicium in palatio*. S. Loüis, S. Casimire, le Cardinal Ximenes, & tant d'autres, ont observé la même chose.

Const. Manasses in Annalibus.

5. 5. Bref les gens du commun dans le monde, & qui veulent vivre dans la pieté, ont pratiqué aussi la mortification. De Sainte Cecile Vierge son histoire dit, *Cecilia cilicio membra domabat*. S. Edmond étant encore même Ecolier, faisoit le semblable. Enfin c'est l'esprit & la vie du Christianisme. *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt*.

D. Hier. Ep. 3.

Galat. 5.

III. POINT. MAIS je n'ay point encore assez dit, quand j'ay avancé que la mortification pour être utile devoit-être universelle à l'égard des choses qu'elle retranche au fidele : mais j'adjoûte encore que la mortification pour être parfaite & profitable, doit encore être universelle, eu égard au temps : & que l'homme ne peut jamais pendant sa vie acquiter pleinement ce devoir de mortifier : cette obligation dure & va jusqu'à la mort. J'apprens cette dure verité, qu'il n'y a point de terme à la mortification, de N. S. même dans la parole qu'il a dite, rapportée par S. Luc. *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam quotidie*: Ce dernier mot est notable, *Quotidie*, que S. Mathieu dans

Luc. 9. Matth. 16.

recit qu'il fait de la méme sentence, a omis : & que saint Luc ayant exprimé n'a pas fait sans mystere. Car si un seul iota n'est pas écrit sans raison dans le livre de vie, à plus forte raison un mot tout entier, comme est *Quotidie*. Pourquoy donc N. S. a-t-il dit, *Qui vult venire post me, abneget, semetipsum, tollat crucem suam quotidie*; sinon pour nous exprimer qu'il faut tous les jours de sa vie sans en excepter un seul, travailler à se mortifier? *Purificatio non habet octavas*. L'Octave signifie le repos : Or il n'en faut point en l'exercice de la mortification. De cela se rencontre un fait excellent dans Josué, où il est marqué, que si-tôt que le peuple de Dieu eut passé le fleuve du Jourdain, Dieu commanda à Josué, *ut circumcideret secundo (id est iterato) filios Israël cultris petrinis*; c'est à dire que l'on recommençast à pratiquer la Circoncision qu'on avoit délaissée pendant qu'on étoit dans les deserts, & que l'on tranchast la chair avec des coûteaux de pierre : ce qu'il executa. Et les Septante remarquent, que ces coûteaux furêt gardez soigneusement par luy-méme dans sa ville de Thamnazeré; & que comme il fut mort, on luy dressa un beau monument; *Mortuus est Iosue, sepelieruntque eum in finibus possessionis suæ*, & on mit avec luy dans son sepulchre ces coûteaux de pierre, avec lesquels il avoit circoncis les enfans d'Israël. Sur ce fait l'on demãde, pourquoy apres que Josuë fut mort on l'enterra & ensevely avec son corps ces coûteaux? S. Cyrille répond à cette question, & dit que c'est pour nous apprendre une Circoncision spirituelle, laquelle il nous faut porter & pratiquer jusqu'au tombeau. Et certes cela se fait de la sorte avec raison : car presupposé ce qui est vray, que la mortification se doit entreprendre pour accoiser les mouvemens de nos passions & pour arrêter les rebellions de la chair, comme ces convoitises s'élevent toûjours contre la raison iusqu'à la mort, & que iamais les passions ne peuvent étre de la sorte assoupies, qu'elles ne se réveillent bien-tôt, & que de penser absolument les étouffer, comme dit S. Hierôme, *hominem est ex homine tollere, & in corpore esse sine corpore* : ce qui ne peut étre : & de là suit qu'il faut toûjours jusqu'à la mort vacquer à se mortifier universellement.

Iosue 24.

D. Cyrill. Alex l. 4. in Ioan. c. 51

D. Hieron.

Or voicy en verité un grand ouvrage pour un homme. Quoy se mortifier universellement comme nous venons d'enseigner, c'est à dire, à l'égard de tous, en toute choses, & en tout temps? Ha! qui pourra oüir cette proposition : Mais qui pourra executer cette ordonnance? *Durus est hic sermo, & quis potest eum audere?*

Ioann. 6.

I. La mortification doit étre universelle, c'est à dire, s'étendre sur toutes personnes. Or cõbien y en a-t-il qui se veulent tirer de

cette sujettion, & pretendét n'être point obligez à cette loy? Ainsi les Religieux la renvoyent à ceux du monde, & ceux du monde aux Religieux; les Religieux Novices aux anciens; les anciens aux jeunes. Les uns & les autres disent que se mortifier n'est que de conseil & non de precepte, de devotion non de commandement, & que ce n'est qu'une pratique de vertu qui est volontaire & à discretion, & sans aucun engagement, mais entierement à discretion. Contre cependant les paroles Evangeliques, qui ne recommandent rien si frequemment que la penitence, & la mortification. *Mortificate membra vestra. Semper mortificationem Iesu in corpore vestro circumferentes: Regnum cælorum vim patitur & violenti rapiunt illud.*

II. II. La mortification doit étre universelle, c'est à dire s'étendre sur toutes choses, ayant égard aux choses dont on se doit mortifier: Or qui entre les hommes le veut ainsi pratiquer? Vous en trouverez bien qui entreprendront le retranchement de quelque chose, mais il leur restera toûjours dans le cœur une attache à quelqu'autre, & ils conserveront quelque idole dans eux comme l'affection à leurs corps, ou à l'amour propre, ou à leurs biens, ou à l'honneur, ou à quelque chose pareille qu'ils ne voudront pas ruiner. Saül receut un commandement de Dieu de tout perdre ce qu'il rencontreroit en allant au combat cõtre les Amalecites, qu'il ne pardonnast à rien, & qu'il ne reservast rien de leurs dépoüilles; *Non parcat & non concupiscas ex rebus ipsius aliquid*: Cependant sous pretexte d'en faire des sacrifices, il reserva quantité de bêtes propres pour être immolées, comme vaches & moutons, dont Samuël entendant les cris, commence à dire, Quel bruit est ce que j'entends resonner à mes oreilles? *Quæ est hæc vox gregum quæ resonat in auribus meis & armentorum quam ego audio*? Voila ce qui s'entend quelquefois dans les Monasteres par les personnes Religieuses qui les composent, qui étant commandées apres leurs vœux de ne plus rien convoiter des choses que presente le monde, & que souhaitent & desirent les mondains, cependant ne laissent pas d'entendre la voix de leurs desirs, de soûpirer ces choses, & de ne se mortifier d'aucune. Le gendarme Achan en la destruction de Hierico contre l'ordre exprés de Dieu se reserva, des dépoüilles & s'attribua un manteau d'écarlatte, deux cent sicles d'argent, & une reigle d'or. Combien d'Achans quelquefois dans les Cloîtres, qui en la sortie & en la retraite qu'il font du monde pour épouser la Religion, & faisant des vœux de pauvreté, chasteté & obeissance, faisant état de se retrancher des cupiditez mondaines, retiennent encore

contre leur devoir des pieces de ce butin, & s'approprient des especes de linge ou des étoffes, de beaux habits, des chambres peintes & dorées, & ont encore l'attache aux choses mondaines, dignes certes, comme cét Achan d'être lapidez pour leurs immortifications & attaches criminelles, à des choses, dont par l'état de leur profession ils devroient se retrancher.

III. Enfin la mortification doit être universelle eu égard aux temps & aux âges de la vie, en ce qu'il ne faut point excepter aucune saison de nos années, ausquelles nous ne faisions état de nous en vouloir mortifier. Ha! ou cela sera-il executé? je retrancheray de mes passions ce qu'il y a dans elles de vicieux quand je seray plus avancé sur l'âge, dira l'un: & l'autre, j'ay assez pené en cét ait dans mes premieres années, il est temps que je pardonne à mon esprit & à ma chair que j'ay tenu long-temps si sujets. Voila cóme l'on vit sur la terre: d'où il arrive qu'on voit bien peu d'Ames mortifiées: & cependant il n'y a point de perfection ny aussi de salut sans mortification: & si jusqu'à present nous nous reconnoissons l'avoir trop negligée & même méprisée, embrassons-la maintenant pour trouver par sa pratique le salut & la perfection. *Amen.* III.



LA MORTIFICATION DES PASSIONS.

ENTRETIEN TREIZIE'ME.

Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero, & emundabor a delicto maximo. PSAL.

Si je ne me laisse point commander & gourmander par mes Passions, je m'exempteray de beaucoup & de tres-grands pechez.

XIII. ENTRETIEN

SUIT à son tour apres la Mortification de la chair, la Mortification des passions ou des appetits concupiscible, & irascibile : & de ces passions nous en devons sçavoir deux choses, c'est à dire, leur nature, ce que sont les Passions ; & ensuite, comment il les faut conduire, regler & moderer. Ce seront les deux parties de nôtre present Entretien.

I. POINT. JEXPLIQUE la nature des Passions, & j'en exprime les qualitez.

I. I. Pour à quoy parvenir je dis premierement qu'une Passion dás l'homme, c'est un mouvement de l'appetit sensitif, par lequel il est excité, ou à s'attacher à quelque objet que l'imagination luy a presenté comme bon & agreable : ou à s'éloigner du méme objet que la même imagination luy a presenté comme desagreable: c'est à dire la passion est un mouvement de l'appetit de l'homme par lequel il est excité à aimer ou à haïr quelque chose, à se plaire ou à se déplaire de quelque chose : à se réioüir, ou à s'affliger en quelque chose.

II. II. Les Philosophes Moraux en font de ces passions iusqu'au nombre de onze, qui sont l'amour & la haïne : la fuite & le desir : l'esperance & le desespoir : la peine & la hardiesse : la colere, la ioye & la douleur, & ils tirent ce nombre de divers mouvemens de nôtre Ame : car, disent-ils, l'Ame a de l'inclination ou de l'aversion pour les obiets qui luy plaisent ou qui luy déplaisent, & c'est l'amour ou la haine : ou elle s'en éloigne, & c'est la fuite : ou elle s'en approche, & c'est le desir : ou elle se promet la possession de ce qu'elle souhaite, & c'est l'esperance : ou elle ne se peut deffendre du mal quelle apprehende & quelle conçoit, & c'est le desespoir :

voir : ou elle s'en rebutte, & c'est la peur : ou elle tente de abattre, & c'est la hardiesse : ou elle s'échauffe pour le vain., & c'est la colere : ou elle possede le bien, & c'est la joye : ou n elle souffre le mal, & c'est la douleur : & ainsi il y en a onze: s'ils s'en trouve quelques-autres, elles se reduisent à celles-là, me sont l'envie, l'émulation, la pudeur, la misericorde, & autres.

III. Passions au reste qui sont mouvemens naturels, necessaires l'homme pour la vie, dont on ne se peut passer : car on ne uroit vivre sans amour, sans crainte, sans fuite, sans colere, sans les autres : & vouloir faire un homme sans passion, c'est loir faire qu'il ne fust pas un homme, à qui il est autant natu-l d'avoir des passions, comme des sens exterieurs, un parler, un ,&c. D'où sont à blâmer & à mocquer les Stoïciens, qui di-ient que c'étoit une chose qui étoit mal-seante à l'homme sage être sujet aux passions, & vouloient que l'homme fust stupi-comme une pierre à tous les évenemens de la vie, qu'il ne touchast de rien, & que sa volonté retinst tous ses sentimens. reur, folie, impossibilité que toutes ces opinions. Quoy une mere pu voir son fils déchiré de coups, & n'en point oir de douleur. En verité feindre cela, est faire un homme un Ange, ou un Dieu, ou une pierre. Les Stoïciens eux-mêmes, quoy qu'ils enseignassent cela, il n'étoit pourtant pas vray qu'ils ressentissent point ces mouvemens des passions Non certes, ils les éprouvoient, & aussi violentes comme le reste des hommes. Et our faire connoître qu'il n'y a rien d'absurde à annoncer cette proposition, c'est que nos premiers peres dans l'état d'innocence ont éprouvé les mouvemens des passions, & Adam en cét état a eu des craintes, des joyes, des tristesses, & les autres. N S même qui étoit le Sage des Sages, & la Sagesse méme, les a exprimentées presque toutes : il a été touché d'amour, de douleur, de ioye, de crainte, de tristesse, de desir, & de semblables. Et si les Stoïciens les appelloient des maladies de l'Ame, *morbi Animi*, qui étoit la raison pour laquelle ils ne vouloient pas avoüer ny accorder qu'elles se pussent rencontrer dans les Sages ; je dis & i'accorde qu'elles sont des maladies de l'Ame quand elles sont dereglées : mais tant qu'elles sont soûmises à la raison, & qu'elles prennent d'elle leur conduite, elles ne sont point des maladies de l'Ame, mais tôt de grands & de forts aides pour la vertu. III.

IV. D'où allant toûiours plus avant & penetrant les qualitez des passions, ie découvre une belle verité; qui est que les passions comme telles, & avant que la volonté y intervienne ne sont ny IV.

bonnes, ny mauvaises, de la bonté ou de malice morale, & qu'elles ne rendent l'homme ny bon ny mauvais ; mais elles sont indifferentes à bien & à mal : parceque comme rien n'est bon ny mauvais que par l'approche & par l'adjonction de la liberté, ces mouvemens de la partie inferieure de l'Ame & des appetits, n'étant pas doüez de la liberté comme il est constant, il suit de là qu'ils ne sont ny bons ny vicieux: ils sont seulement des semences du bien, & des semences du mal, la volonté les pouvant appliquer à l'un ou à l'autre, selon que parle Saint Augustin *Animæ affectus sunt virtutum & vitiorum quasi quædam principia & communis materia.* Que si par exemple la volõté employe la colere pour une vengeance, elle rend cette passion criminelle : & si la méme volonté employe le desir pour acquerir le Ciel, elle rend cette passion sainte & vertueuse, & ainsi ce qui est indifferent de soy, devient bon ou mauvais, par l'application de la volonté humaine, qui est la grande meditatrice des actions humaines.

D. Aug. l. de spiritu & anima. c. 4.

V. V. Mais je porte encore ma pensée plus avant. C'est que quoy que les passions de soy soient, comme j'ay dit, indifferentes au bien ou au mal, & qu'elles puissent étre dirigées par la volonté à l'un ou à l'autre, pourtant, ô mal-heur, elles ont d'elles-mémes de grandes inclinations au mal ! & bien plus fortes qu'au bien, de maniere qu'elles ne se portẽt au bien, que par des violences, & par des impulsions fortes qui luy sont faites par la raison: mais au mal, elles s'y portẽt avec toute l'impetuosité naturelle, cõme cela se reconnoist aux enfans ausquels le vice est bien autrement naturel que le bien, *proni enim sunt sensus (id est appetitus) hominis ad malum* : Or cela provient du peché originel, comme de sa primitive source: source, dis-je, toute corrompuë. Car quoy que l'homme soit composé de corps & d'esprit, & que la partie corporelle incline en bas, & la partie spirituelle tende en haut, toutefois tandis que la justice originelle gouvernoit cét homme, il y avoit une grande union & une grande paix entre ces deux parties : mais depuis que cette justice originelle a cessé de regner en l'homme par l'approche du peché, le feu de la sedition s'est allumé en luy, & il y a apporté un furieux desordre, & un trouble étrange, jusqu'à tout renverser sans dessus dessous. De là est suivy le déreglement dans les appetits, qui étant laissez à eux-mémes font de terribles desordres, & on voit des passions comme des chevaux indomptez faire dans l'homme d'étranges ravages. Le Prophete Daniel fait mention de quatre vents qui souffloient sur la mer, & de dessous ces eaux sortoient quatre bétes hideuses. Richard de S. Victor interprete cette vision de

Dan. 7.

Hugo, à S. Vi.

vents & de bêtes comme un simbole de la violence des passions, il dit que la mer signifie le cœur humain,&que les quatre vents les quatre bêtes simbolisent les quatre principales passions. Or que font ces quatre furieux animaux, comme sont le lyon, le taureau, l'ours, & le leopard? Ils déchirent les hommes, ils les démébrent ils les dépecent en morceaux,elles les devorent. C'est ce que font les passions contre les hommes : elles ruinent en eux tout ce qu'ils ont d'humain &de raisonnable,elles leur reversét la cervelle, elles leur font perdre le jugement & l'esprit, & les font devenir des bêtes: aussi appelle-t-on les passions,des passions bestiales. Que font les vents de la mer contre des vaisseaux sur cèt element perfide? Ils excitent des tempêtes, souvent font faire naufrage aux navires, & font aller à fond & les hommes & les marchandises. Autant en font les passions, elles excitent des émotions ruineuses, & font faire souvent naufrage à la raison. Ce qui a fait dire à saint Ambroise, *Magnam faciunt tempestatem multitudines cupiditatum & veluti quodam in freto corporis navigantē animum hinc atque hinc perturbant.* Oqu'en effet c'est chose horrible de voir une Ame sujette à quelqu'une des passions, & s'y laisser emporter sans conduite! Vous verrez par ces transports des hommes, non hommes, mais vrayment des bêtes & des mouvemens en eux, tout à fait barbares & impies. Oyons un Antiochus desirant les biens & les honneurs. *In quantam tribulationem deveni, in quos fluctus tristitiæ, ubi nunc sum qui jucundus eram in potestate mea!* en quelle angoisse & extremité de tristesse suis-je reduit ; moy qui peu avant étois tout confit en liesse! & me voila maintenant tout desesperé, & prest à me défaire. Autant en faut-il penser & dire du mouvement des autres passiōs, quand il échet qu'elles s'élevent & qu'elles s'excitent en nous, ô miserable condition des hommes! Mais il faut travailler à moderer ces violences, & à bien combatre ces passions, & c'est mon second Point. *D. Amb. in Apolog. David.*

TRois choses arrêteront les mouvemens dereglez de nos Passions, & les rendront en leur devoir. Le Conseil, la Force & la Grace. I. POINT.

I. Le premier moyen qu'il faut employer pour regler & conduire nos Passions, c'est le Conseil ou la Prudence : & en voicy l'usage. I.

1. Il faut employer la Prudence ou le Conseil pour considerer l'horreur des Passions, quand elles sont dereglées, en qui que ce soit qu'elles se rencontrent, soit en nous, soit en autruy, & quels 1.

troubles communement elles excitent. Les Lacedemoniens enyvroient leur Ilotes ou esclaves, & les faisoient voir yvres à leurs enfans, afin qu'ils conceussent de l'horreur de l'yvrognerie par les choses honteuses qu'ils voyoient faire aux valets du logis, qui étoient pris de vin.

2. 2. Il faut employer le Conseil pour voir quelle des onze Passions est celle qui predomine en nous, & il est aisé de connoître la raison de cét advis : car c'est où le mal presse.

3. 3. Il faut employer le Conseil pour connoître l'état de cette maîtresse Passion qui regne en nous, sçavoir si seulement elle ne fait que de naître en nous, ou si elle y est comme affermie & habituelle : car, ainsi que tantôt nous disions, selon ces divers degrez, il faut appliquer les remedes : & on ne gouverne pas une Passion naissante, comme une envieillie.

II. II. Le second moyen que la Morale nous fournit pour regler nos Passions, c'est la Force pour executer ce que le Conseil a jugé convenable. En voicy les vrayes & les solides Maximes.

1. 1. Premiere Maxime. Il faut attaquer ses Passions chacune selon degré. Si la Passion ne fait que de naître, qui pour cela ne doit pas tant être appellée Passion, que simple desir, il faut prendre garde qu'elle ne s'agrandisse, & ne se fortifie, selon le dire du Châtre-Roy, *Beatus qui tenebit*, (c'est à dire) *retinebit, coërcebit, moderabitur) & allidet parvulos tuos ad petram.* Si la Passion est fortifiée dans nous, mais non pourtant inveterée, il la faut corriger & redresser par la raison, dont elle est encore capable. Mais si enfin elle est bien envieillie, & ainsi mal-aisée à guerir, & qui à peine veüille oüir la raison, moins encore luy obeïr, mais plûtôt même qui l'offusque, la Passion pour lors doit être opiniâtrement attaquée, & il faut dire avec David, *Persequar inimicos meos, & comprehendam illos, & non convertar donec deficiant.* J'en viendray à bout. Resolution que le sage Salomon a euë au commencement de sa vie, duquel il est dit, que Dieu luy avoit donné une large étenduë de cœur, comme les sablons du rivage de la mer, *Dedit ei latitudinem cordis quasi arenam quæ est in littore maris* : Ce que le Cardinal Caïetan explique de la magnanimité ou grandeur de courage, ou de la resolution genereuse, laquelle a la force de retenir le torrent des Passions, comme les sables du rivage de la mer arrêtent les ondes les plus mutinées, & leur servent de digue pour les empécher de noyer la terre.

Psalm. 136.

Psalm. 17.

3. Reg. 4.

Caietanus.

2. 2. Maxime. En fait de Passions, il faut étudier leur nature : car il y a des Passions qui veulent être gourmandées, comme la crainte & la tristesse, & il les faut picquer pour les vaincre ; les autres

contraire veulent être flatées, comme la colere, & il les faut traiter comme l'on fait des petits enfans avec douceur, pour les amener : Celles-cy enfin veulent être trompées, côme l'amour, le desir, & encore d'autres, & il leur faut donner le change. Vous avez desiré, & aimé les choses de la terre, portez dorénavant vos amours & vos desirs vers celles du Ciel.

3. Maxime. Pour devenir victorieux de ses Passions, il faut aller à leurs sources, & prendre garde par où elles s'introduisent dans nous : & faire comme Nabuchodonosor, au siege qu'il planta devant Bethulie, il cassa la conduite des eaux qui entroient dans la Ville. Les sources des Passions les plus violentes sont le peché, les sens, & la Chair. Pour le peché, il le faut sortir & tirer du cœur comme le poison de l'Ame, *Egredere, dices ei.* Quant aux sens, il ne faut pas leur accorder tout ce qu'ils desirent, comme les personnes du siecle, qui disent d'eux-mêmes: *Omnia quæ desideraverunt oculi mei, non negavi eis, nec prohibui cor meum quin omni voluptate frueretur*, ce qui est une mauvaise conduite. La chair est la plus dangereuse, & elle est le foyer dans lequel s'entretient le peché : *Unde bella & lites in vobis, nonne ex concupiscentiis, quæ militant in membris vestris*? Il la faut affoiblir en le tirant & dégageant peu à peu des choses de la terre ausquelles nous nous sentons attachez : qui étoit le soin des premiers Chrétiens, chez lesquels étoit commune cette parole, & passoit comme en axiome, qu'ils disoient tenir par Tradition des Apôtres; *Terram non tangendam*; comme ne pretendant plus rien de la terre, ny sur la terre. 3.

Isaïa 30.

Eccli. 2.

Iacobi 4.

III. Le troisiéme moyen pour la conduite de nos Passions, & sans lequel les deux precedens ne peuvent avoir aucun effet, c'est l'employ de la Grace : sans elle le conseil & la force, la generosité & la sagesse des hommes sont impuissantes pour regler nos appetits : mais avec elle il n'y a Passion pour violente qu'elle soit, qui ne cede : la victoire est asseurée, quand la Grace est bien employée. Seneque faisoit un souhait & le faisoit comme une chose qu'il croyoit pourtant impossible, & laquelle étoit plus à desirer qu'à esperer, & disoit. *Quando continget omnibus oppressis affectibus, & sub arbitrium adductis hanc vocem emittere, Vici*? Il avoit raison parlant seulement en Philosophe Moral, car avec l'industrie, avec la sagesse humaine, & les forces naturelles, on ne pourra jamais devenir victorieux des Passions : mais si l'on nous demande à nous autres Chrétiens, comment on se pourra rendre maître de ses appetits, & s'il y a apparence que cela se puisse faire, attendu l'infirmité, & la foiblesse de la nature corrompuë, il nous III.

Seneca Ep. 71.

faut répondre avec S. Paul, que tout cela se fera & fort efficacement par la Grace: *Gratia Dei per Iesum Christum Dominum nostrum.*
Rom. 7.

CONCLUSION.

Brisons là dessus: & dans l'état épouvantable auquel nous vous avons fait voir qu'étoit la nature des hommes gemissans sous la tirannie de ses Passions, faisons quatre choses.

I. I. Regardons nôtre misere, la déplorons, crions hautement, Au secours, à l'aide: & disons en termes de S. Paul: *Infelix ego homo quis me liberabit de corpore mortis hujus?* C'est là le fruit du peché de nôtre premier Pere, i'étois Maître, ie suis devenu valet; i'étois libre, ie suis devenu esclave: i'étois sain, me voila devenu malade, i'étois homme, i'ay été fait comme une beste, *Comparatus est jumentis insipientibus, & similis factus est illis*, & plus brutal que les brutes: ô qui me pourra tirer de ces miseres!
Rom. 7. — Psal. 48.

II II. Reconnoissons en méme temps que c'est Nôtre Seigneur tout seul qui nous y peut efficacement assister, oüy c'est vous seul, ô mon Sauveur, & vous êtes mon restaurateur, mon reparateur, ma santé & ma vie, ie vous reconnois & adore comme tel. Vous avez dit à saint Paul vôtre Apôtre, *Sufficit tibi gratia mea*, oüy je le crois ainsi: & j'en fais l'aveu public, & je vous dis, *sufficit mihi gratia tua.*
2. Cor. 12.

III. III. Prions-le qu'étant ce qu'il nous est, il daigne aussi nous en faire ressentir les effets en nous assistant des secours de cette divine Grace. Le saint homme Diadochus, personnage plein de Dieu considerant l'Ame avec ses Passions, comme une mer battuë des vents, disoit qu'il faloit que Nôtre Seigneur comme l'Eole des Poëtes, & comme le vray gouverneur des vēts, accoisast par l'aide de ses graces les mouvemens dereglez de nos appetits. En effet établissons ce Souverain Seigneur comme le Maître Pilote, pour gouverner le vaisseau de nôtre cœur, & prions-le qu'il empéche qu'il ne soit emporté par la violence des Passions.
Diadochus.

IV. IV. Mais il n'en faut pas demeurer là, & apres avoir demandé à Dieu les secours necessaires pour calmer nos Passions, il ne faut pas se tenir oisif pretendant qu'il fasse le tout sans nôtre cooperation: car comme nous ne pouvōs pas seuls & sans l'aide de Dieu faire le bien, Dieu aussi ne veut pas seul & sans nous, le faire en nous: mais il demande de nous avec son concours puissant nos cooperations; quoy que foibles. *Non ego (solus) sed gratia Dei mecum.* Travaillons donc avec ce secours de la Grace, à la serieuse mortification de nos appetits, nous ne ferons jamais aucune œuvre qui nous soit plus utile, ny qui soit mieux receuë de Dieu que celle-là: car c'est luy égorger & luy presenter des Hosties fort
1. Cor. 15.

agreables. Et c'est ainsi que parla Moyse à son peuple, selon le sens mystique qu'y donnent les Peres, *Ponat vir gladium suum super femur suum*. (L'interlinaire lit, *super voluptates carnis*) *& occidat unusquisque fratrem & amicum & proximum suum*. Et cōme ils eurent tué jusqu'à vingt-trois mille hommes ; Moyse pour ôter la pensée que ce grand carnage fust une action de cruauté, ajoûta, *Consecrastis manus vestras hodie Domino*. [Le Paraphraste Caldaïque lit, *Obtulistis oblationes vestras hodie coram Domino*.] Par cette action vous avez fait à Dieu l'office de Prêtre & vous luy avez presenté un sacrifice agreable, qui est vrayment l'image de l'Ame, qui va mortifiant & égorgeant ses appetits, sa vangeance, sa colere, ses desirs, & les autres, dans l'employ desquelles actions, si il semble qu'il y a quelque cruauté & inhumanité de se mal-faire à soy-méme, c'est plûtôt pourtant une action de justice, & aussi d'honneur & de culte, que l'on rend à Dieu, pour l'amour de qui on l'entreprend. C'est le sentiment de saint Ambroise là dessus, *Ille est*, dit il, *verus levita, Dei ultor, & vindex, qui carnem & passionum ac vitiorum corpus interimit ut servet animam, ut jam non sit caro peccati, sed Dei*.

Exodi. 32.

D. Ambr. Ep. ad Romulum.

Mais ô mon Sauveur, aidez-nous à faire ces œuvres si heroïques & genereuses, & avec vôtre grace, que nous esperons, vous nous sauverez pour le temps, & pour l'Eternité. *Amen.*



LA PRATIQUE RELIGIEUSE DE LA Confession; & ce qui est requis pour frequemment & fructueusement se confesser.

ENTRETIEN QUATORZIE'ME.

De l'Examen de sa conscience, preparatif à la Confession.

XIV. ENTRETIEN

TOUS les Sages Ecrivains, tant de la Gentilité prophane que de la Sainte Creance, ont extrémement recommandé à ceux qui vouloient vivre selon la vertu, de se defaire de la recherche de mille choses qui etoient hors d'eux, pour s'aller restraindre à l'étude & à la connoissance d'eux-mêmes. Parmy les Prophanes a été celebré ce Dictum, gravé au frontispice du Temple d'Apollon à Delphes, *Nosce Teipsum.* Et entre les Sacrez, nous avons un trait memorable en ce fait du devot saint Bernard, qui est un avis qu'il donne à Eugene pour lors Souverain Pontife, mais autrefois son Disciple & son Novice. *Noveris licet omnia Mysteria, lata terræ, alta cæli, profunda maris: si teipsum nescis, similis es homini ædificanti sine fundamento.* Je veux ô saint Pere! que vous connoissiez tous les principaux Mysteres créez & incréez de nôtre Religion: l'Etre Divin, la Trinité des personnes, la Conception du Verbe, la Naissance de Jesus-CHRIST, sa Circoncision, sa Presentation au Temple, &c. *Omnia Mysteria.* Je veux que vous ayez connoissance de toute l'étenduë de l'Univers, & que vous sçachiez combien en la terre il y a de Climats; en chaque climat combien de degrez; en chaque lieuë combien de pas; en chaque pas combien de pieds; en chaque pied combien de pouces; & en chaque pouce combien de lignes. *Lata terræ.* Je veux bien que vous sçachiez cōbien il y a de distance depuis l'Element de la terre jusqu'à l'Empyrée, & quelle épaisseur ont chacun des Cieux en particulier, *Alta cæli.* J'accorde que vous sçachiez la profondeur des Mers, leur étenduë, leurs abysmes, leurs golfes, & tous leurs écueils, *Profunda maris:* Si avec tout cela, *Teipsum nescis, similis es homini ædificanti, sine fundamēto:* Et un petit degré de la Science de vous-même, vaut plus que toutes ces belles & ces curieuses connoissances des choses qui sont hors de vous. Comme par effet (M.) c'est cette science qui est la premiere, la plus utile & la plus consolante de toutes.

D. Bern. l. 2. de Consider. ad Eugen. c. 3.

Or (M) si parlant generalement, la connoissance de soy-même été jugée si necessaire à tous par tous les Sages de l'Univers, combien le sera-t-elle davantage à la personne en particulier qui se reconnoist pecheresse & defectueuse, & qui desire entrer en un esprit de penitence, & travailler à la reconnoissance de ses fautes? Ha! oüy en verité (M) oüy, c'est en cét exercice plus qu'en tout autre où l'Ame fidele doit entrer bien avant dans la connoissance de soy-même, & de son interieur, pour voir, pour apprendre, & pour reconnoître qu'elle elle est: voire même cette recherche ou examen de l'état de sa Conscience est la premiere chose requise à la Penitence, & à la Confession Sacramentelle. Et pour s'y prendre de la bonne maniere, comme il est vray qu'il y a bien de la peine à connoître tous nos pechez, & que tant l'amour propre que nôtre grande ignorance nous les cachét, *delicta quis intelligit?* Jettez-vous avec humilité aux pieds du Crucifix & le priez qu'il vous ouvre l'esprit & qu'il vous donne l'intelligence du secret de vôtre conscience: & dites luy avec le Prophete-Roy: *Emitte lucem tuam & veritatem tuam, ipsa me deduxerunt & adduxerunt in montem sanctum tuum.* L'esperance ô mon Dieu que vous m'octroirez la grace, d'éclairer mes tenebres sur mes fautes, m'a conduit à vous. Implorez l'assistance de la sainte Vierge qui est la Mediatrice pour les pecheurs; & celle de vôtre Ange Gardien qui a été present à toutes vos fautes, & qui les connoist mieux que vous, &c.

Apres cette demande levez encor vôtre cœur à Dieu, le regardant comme un Juge qui vous doit rigoureusement juger, qui sondera tous les recoins & les cachots de vôtre ame, & qui examinera vos justices mêmes.

Ainsi saisi de crainte, cõmencez en la presence de cette Majesté à eplucher vos pechez de pensées, de paroles, & d'œuvres, vos omissions, & vos negligences depuis vôtre derniere Confession.

Et pour vous y aider, je vous donne un petit memoire & un abregé des choses principales qui regardent vôtre profession Religieuse.

Je sçais bien qu'on a de la peine à se resoudre à faire cette discussion & à rappeller à sa memoire le passé. Et je vois en ce point tant ceux qui manient la devotion que ceux qui marchent le grand train du monde, se dispenser de cette exacte recherche de l'état de leur conscience: ceux-cy pour avoir, disent-ils, trop de choses, & ceux-là pour n'avoir rien à examiner.

1. Oüy (M) les personnes qui vivent selon les loix & les maximes du monde, comme elles vont trop peu souvent à Confesse,

une fois ou un peu plus en chaque année, aussi voulant se preparer à la recherche de leurs pechez, d'abord elles s'en voyent accablées d'un si grand nombre qui leur reviennent en l'esprit, qu'elles en demeurent toutes étonnées & surprises; & tous ces pechez leur revenant en gros à leur memoire, Ha! disent-elles, quelle apparence de pouvoir se persuader que nous puissions les declarer toutes en détail: cela les effraye, & les fait tout quitter là. & se resolvent à n'avancer pas à une plus exacte recherche, disant, On m'interrogera. Or quelle Penitence?

2. 2. Et au fait des personnes qui font un plus frequent employ des Sacremens, parce qu'elles se voyent n'être pas engagées dans un si grand embarras ou multitude de crimes, aussi elles negligent cette introversion dans leurs consciences, ne jugeant pas qu'il y ait rien de notable; & ainsi font l'action de l'approche du Sacrement, lâchement, negligemment, à la hâte, & ne disent en la Confession que ce qui leur vient en bouche. Et tel genre de Confession frequemment à leur égard, est une grande confusion; & cette croyance de n'avoir rien de quoy s'accuser, est souvent un orgueil & un mensonge, attendu que si elles disent qu'elles ne voyent point leurs fautes, ce n'est pas que par effet elles n'en ayent, mais c'est qu'elles ne prennent pas la peine de les rechercher. Car en effet qui peut dire dans la déroute de nôtre nature corrompuë, qui nous porte toûjours au crime, que jamais il n'acquiesce aux desirs vicieux ausquels il se sent porté, poussé, & sollicité? Ha! à combien de pensées oiseuses consent-on en une journée? combien de complaisances a-t-on sur ce qu'on a fait, ou dit de bon? combien de jugemens temeraires, de desirs d'honneur, de petites jalousies, d'aversions écoutées, de petites vengeances conceuës? combien d'inspirations negligées, combien de rebuttées, combien de lâchement executées? combien d'indispositions & de tiedeurs dans l'exercice de la Priere, de la Messe, de la Communion, du Sermon, & autres emplois de pieté? combien de déplaisirs, quand nous nous sommes apperceus qu'on avoit reconnu quelques-unes de nos fautes? combien les avons nous avec orgueil excusées, & avec mensonges diminuées? combien de regards curieux inutiles? combien de paroles mensongeres, indiscretes, de complaisance, flatterie, de controlle sur les actions de nos prochains? combien de legeres mondanitez de faste en nôtre geste, en nôtre marcher, en nôtre parler? combien de vaines joyes pour nôtre beauté, bonne-grace, bel esprit, puissans amis, richesses considerables? &c. Sans parler même des grands vices ausquels il arrive, quelque vertu qu'on ait qu'on

isse lâchement & honteusement tomber. Ha ! qu'en verité ce n'est pas à faire à l'homme de dire qu'il n'a point de peché, si nous le disions nous nous tromperions lourdement. *Si dixerimus quia peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, & veritas in nobis non est.* Il faut donc de necessité un examen avant la Penitence.

Mais comme il est mal-aisé dans tant d'embarras, & la varieté des choses qui se passent en la vie, de trouver nos fautes; pour ce faire plus commodement, je vous ayderay à cela au moyen d'un petit memorial & abregé des choses principales qui regardent vôtre profession Religieuse, sur lesquelles vous pourrez vous examiner.

Enfin apres cét examen ainsi fait, je demande de vous, ô Ames Religieuses, que vous vous leviez en repos d'esprit, sans écouter les troubles d'esprit qui naissent dans les cœurs, sur le doute & la crainte dans laquelle on est de n'avoir pas toute l'entiere & universelle connoissance de ses pechez. J'accorde (M) qu'il est necessaire pour une bonne Confession de faire premierement un examen & une diligente recherche de nos fautes : & qu'il faut agir en cét examen comme nous ferions en une affaire qui nous seroit importante. *Scrutemur vias nostras, & queramus & revertamur ad Dominum.* Mais si apres cét examen nous jugeons qu'il y a encore d'autres pechez qui nous sont cachez, & que nous ne pouvons découvrir, comme sans doute il est ainsi : car qui peut parfaitement connoître ses pechez ? & vouloir travailler qu'aucun n'échappe à nôtre connoissance, c'est travailler à l'impossible : mais quand, dis-je, apres un examen diligent de nos fautes, il y en a encore quelques-unes que nous n'appercevons pas, ne laissons-pas de demeurer en paix, & rejettons les pensées de troubles qui nous pourroient revenir là-dessus : Ne faisons pas en ces occasions comme quelques-uns qui au lieu de s'occuper en des actes de Contrition s'avisent apres leur Confession de faire un examen de leur examen, & une recherche de ce qu'ils ont oublié à se confesser, se troublans, & renversans tout leur interieur. L'examen fait, dis-je encore une fois, ne pensons qu'à produire des actes de douleur de nos pechez connus, qu'à les bien confesser, & qu'à nous bien communier : & du reste demeurons dans un parfait repos d'esprit, nous confians que Dieu nous aura remis les pechez dont nous avons eu une pleine connoissance, & ceux aussi qui nous sont demeurez cachez.

Thren. 3.

Le premier de tous vos ouvrages en la production de l'Univers, a été, ô Grand Dieu ! la lumiere corporelle : En la spirituelle creation ou renovation de nos Ames, en laquelle vous êtes le prin-

palageant, tout étant plein de tenebres, nous vous conjurons ô Divine Majesté, d'y produire la lumiere spirituelle. Dans ce grand Chaos vous avez dit, *Fiat lux*, O Seigneur, dans ce Chaos tenebreux de nos consciences dites tout de même, *Fiat lux*, & que l'on entende par apres, *& facta est lux. Emitte lucem tuam, &c.* Vous avez autrefois envoyé vôtre S. Esprit sur la terre pour illuminer les cœurs, vous avez dit de luy, *Ipse docebit vos omnia, & suggeret vobis omnia.* Envoyez-nous encore ô Dieu de Majesté ce même divin Esprit lequel nous éclaire, & nous fasse voir toutes nos fautes : quand nous les connoîtrons, nous en concevrons un repentir, qui sera suivy de vôtre grace, & vôtre grace de la gloire.

Gen. 1.
Psal. 42.
Joan. 14.

DE LA CONTRITION A LAQUELLE se doit exciter l'Ame Spirituelle & Religieuse en veuë de tous ses pechez, tels qu'ils soient.

VÔTRE Examen fait selon les lumieres precedentes, vous procederez, ô Ame Religieuse, en veuë des pechez dont vous vous serez reconnuë coupable par cét examen, à la douleur & à la contrition d'iceux: persuadée que sans cela il n'y a rien de fait pour la remission de vos pechez, quels qu'ils puissent être, mortels ou seulement veniels : & tâchez en vous excitant à la douleur, de parvenir avec la grace de Dieu à une parfaite contrition, sans vous contenter d'une douleur mediocre, & d'une contrition imparfaite, qui procede des peines de la Justice de Dieu, ou de l'horreur & de la difformité du peché, &c. Car quoy que cette douleur d'attrition puisse suffire avec le Sacremét, pour obtenir la remise de tous ses pechez, il est pourtant de la bienseance qu'une Ame épouse ne se contente pas se voyant avoir offensé son époux, quoy que même legerement d'en avoir un regret leger, mais elle en doit concevoir le plus vif, le plus violent & le plus amoureux qu'elle pourra, & en veuë du pur amour de Dieu par dessus toutes choses : persuadée que la douleur est la mesure de la grace qui se donne en ce Sacrement.

Or cette douleur si necessaire à la Confession Sacramentelle est definie par les Theologiens en cette maniere: *Contritio est dolor animi excitatus à quibusdam motivis, cum proposito non peccandi de cætero.* Ce qui marque quatre conditions que doit avoir la contrition, ou la douleur des pechez, que l'on conçoit avoir commis

contre la bonté infinie d'un Dieu.

1. Premierement la Contrition est une douleur : n'est-il pas juste que la veuë de nos crimes nous cause de la douleur ? Nous avons commis le peché avec plaisir, il doit donc être raisonnablement détruit par la douleur. Et comme dit S. Augustin, *Necesse est ut tantùm urat dolor, quantùm inhæserat amor.* D'abondant Jesus-CHRIST pour nos fautes & non pas pour les siennes ; car il n'en avoit & n'en pouvoit avoir aucune, s'est excité tellement à la douleur qu'il a sué sang & eau : comment donc pour les nôtres propres, ne nous exciterons nous pas au repentir ? 1. *D. August.*

2. Cette douleur doit être interieure, *Dolor animi*: rompons tant que nous voudrons nos habits, répandons sur nos têtes tant de cendre qu'il nous plaira, jettons-nous, & nous roulons sur la terre, si nous voulons, si avec cela nous n'avons point le cœur froissé, nous perdrons nôtre temps : il faut que le cœur soit touché. Aussi, dit Dieu par son Prophete : *Scindite corda vestra & non vestimenta vestra.* Et comme le peché est dans le cœur; & comme c'est là où il a pris naissance : *De corde enim exeunt cogitationes malæ, adulteria, furta, homicidia*; aussi faut-il aller jusques dans son fond, pour le tirer delà, & le faire quitter ce siege. Esaü a pleuré sa faute, mais parce qu'il ne l'a pleurée que des yeux du corps, & non pas du cœur, il n'en a pas emporté l'absolution. 2. *Ioël. 1. Math. 15.*

3. Cette douleur doit être excitée & portée jusqu'au cœur par des motifs d'amour de Dieu, & non pas par ceux de nos interests, comme nous venons incontinent de declarer. 3.

4. Et en 4. lieu ce qui est requis & qui est essentiel à la Contrition, c'est le propos ferme & resolu de ne vouloir jamais plus offenser Dieu : je ne dis pas de ne le plus offenser ; car qui peut promettre cela ? mais de ne le vouloir plus offenser : ce qui est en nôtre pouvoir, si Dieu daigne assister nos volontez, nos petits pouvoirs & nos volontez foibles & infirmes. Car N.S. dit au malade Paralytique : *Vade & noli amplius peccare*, il ne luy a pas dit, Allez & ne pechez plus, mais *noli*, ne veüillez plus pecher. 4.

ACTE OU FORMULE DE CONTRITION.

O Dieu Tout-puissant, infiny en vos misericordes, mais aussi infiny en Justice, voila bien des pechez & des injures faites contre vôtre Divine Majesté, sans plusieurs autres que vous connoissez dans les replis de ma pauvre conscience : O mon unique & Souverain Createur & Sauveur, je me prosterne aux pieds du thrône de vôtre grace, & avec un extrême déplaisir, je vous crie *1. Acte de Foy.* *2. Douleur des Pechez.*

mercy, & demande humblement pardon de tous les pechez que j'ay lâchement commis. Je m'en repens du plus intime de mon cœur; je les deteste tous, specialement les mortels. Helas! que ne suis-ie au recommencer pour m'en garder! Insolent & insensé que ie suis, d'avoir preferé ma volonté dépravée à la vôtre Divine, mon plaisir au vôtre, & par consequent moy-même à vous! Ah que i'en suis marry, & plus que de toute autre chose qui me puisse arriver hors cela, pour l'amour de vôtre bonté aimable par dessus toutes les choses aimables, pour le respect de vôtre Majesté adorable de tous les hommages & adorations possibles. Je

3. Propos pour l'avenir. proteste de toutes les forces de mon ame de m'en garder à l'avenir & d'éviter toutes les occasions de peché, de vous servir avec une fidelité inviolable, & de vous satisfaire par la penitence qui me sera enjointe par mon Confesseur, ou envoyée par vôtre Justice.

4. Offrande de soy-même par Iesus-Christ. Mais sur tout ie vous offre pour satisfaction, vôtre sainte vie, vostre Sang, & vostre Mort, les merites de vostre sainte Mere, & de tous vos Saints, avec tout ce que ie pourray faire de bien avec vostre grace, ou souffrir de mal pendant tous les iours de ma vie. C'est ma resolution, ô mon bon JESUS, de souffrir toute autre chose plûtost que de vous offenser! Faites, mon Dieu, que ie ne

5. Amour de Dieu. veüille iamais plus autre chose, que ce que ie veux en ce moment, qui est de vous aimer par dessus toutes les choses aimables, & de n'aimer rien que vous, ou en vous, ô bonté originaire, & source de toute bonté! de ne craindre rien de toutes les choses terribles que vostre disgrace que nous encourons par le moindre peché

6. Detestation des pechez veniels. mortel. Quant à tous mes pechez veniels connus ou cachez, ie ne les veux point, ie les deteste, & ie tâcheray moyennant vostre sainte grace, & pour vostre amour seul, de les éviter, ou au moins d'en diminuer le nombre, y tombant moins souvent, & iamais volontairement, ny de propos deliberé. Je prends humblement confiance en vostre infinie misericorde, qui ne veut point perdre

7. Esperance de pardon. le pecheur: que par les merites de vostre Sang precieux elle abolira tous mes pechez. Et que me les ayant pardonnez, vous me

8 Demande de la grace & secours Divin. donnerez encor la grace de regler tellement ma vie, que ie vous serve desormais selon vostre bon plaisir.

DE LA CONFESSION SACRAMENTELLE des Ames Spirituelles & Religieuses, qui se confessent frequemment.

PRESUPPOSONS icy de la Confession Sacramentelle, ce qui est de commun à l'égard de tous les hommes, à sçavoir que la Confession Sacramentelle en parlant proprement est un Sacrement, qui a été institué cóme tous les autres six, par N. S. J. C. & dont l'usage est aussi ancien dans l'Eglise comme l'Eglise même, dans lequel on doit s'acuser des pechez mortels, & on peut s'accuser des veniels, & dont les effets sont merveilleux. Car par la Confession Sacramentelle bien faite, le peché est totalement effacé, la grace de Dieu est conferée à l'Ame, la paix & le repos du cœur est rendu au pecheur, qui êtoit en trouble pendant son peché par le ver rongeur qui le piquoit incessamment; & on y tieune force pour s'amender à l'avenir de ses pechez passez & pour mener une meilleure vie. Ces choses, dis-ie, presupposées qui sont communes à tous les fideles, j'en remarqueray seulement trois; en quoy tres-particulierement les Ames Spirituelles & les Religieuses peuvent manquer, & dont elles se doivent donner de garde; & surquoy ie donneray trois advis.

La premiere chose en quoy quelques Ames Spirituelles & Religieuses faillent en la Confession, c'est à ne pas dire assez. Elles s'empécheront de dire certaines choses qui se sont passées en elles, qui vont iusqu'à peché mortel, & lors ce sont des pechez mortels: & d'autres qui ne sont au plus que pechez veniels, & qu'elles pourroient dire pourtant, & elles ne le font pas par honte, & c'est sur la matiere de l'impureté. Or sur cela, ô Ames, ie vous dis que vous procediez en la Confession avec plus de sincerité & d'humilité, & n'ayez pas de retenuë envers vostre Confesseur pour quelque peché, pour honteux qu'il soit: chassez une petite honte, par la veuë & la consideration d'une plus grande.

C'est chose étrange que la honte étant une passion innocente, & la pudeur (comme disoit sagement l'Orateur Demades) êtant la citadelle de l'honnesteté & de la vertu, elle sert pourtant souvent d'empeschement à la vertu même, & de retraite à son ennemy qui est le peché. Cela arrive lors que la honte & le respect humain nous empéchent de pratiquer le bien qui est à faire, & de confesser le mal qui est déja fait. N'est-ce pas donner retraite

au peché, & le fortifier dedans nous en fermant les avenues par où il pouvoit sortir? Ainsi nous redoublons nôtre mal, & rengregeons nôtre playe en refusant le remede de l'humble Confession : Lors que vous allez à ce misericordieux Tribunal de Penitence, representez-vous le rigoureux Tribunal de vôtre Jugement particulier qui se fera à l'heure de vôtre mort : & le general en la vallée de Josaphat. Faites état que vous allez devant JESUS-CHRIST, qui examinera bien plus exactement & jugera avec beaucoup plus de rigueur toutes les fautes que vous allez declarer. Pensez que ce petit Jugement de la Confession à l'oreille d'un homme foible, est un moyen excellent pour prevenir celuy de Dieu : attendu qu'il ne juge pas deux fois un même peché. Pensez un peu qui vous êtes si honteuse, quelle confusion sera la vôtre devant les Saints & devant vôtre Ange Gardien, qui accompagneront JESUS CHRIST à vôtre Jugement particulier, ainsi que nous avons dit cy-dessus parlant des Coulpes.

Poussez plus avant si vous voulez, & portez vôtre esprit jusques au Jugemeut universel, où ces mêmes pechez si honteux auront autant de témoins qu'il y a de creatures ; & par consequent ceux avec qui nous conversons tous les jours, ou qui sont, ou ont été, ou seront de nôtre connoissance : & encore ce Pere Confesseur devant qui vous allez vous presenter auec tant de timidité & de confusion : devant tous lesquels toutesfois vous voulez passer pour bõne & pour vertueuse. Il y des fautes telles, qu'on aymeroit mieux mourir que de souffrir qu'elles vinssent à la connoissance d'un Pere, d'une Mere, d'un Maître, d'un Roy, d'un Superieur: & comment souffrirons-nous l'affront là où il y aura tant de Rois, de Peres, de Meres, d'amis & d'ennemis? O Dieu! Voulez-vous être garantie de cette confusion? Voulez-vous que la rigueur de l'Examen, & la terreur de la Sentence finale ne vous épouvante
1. Cor. 11. pas? Ecoutez saint Paul. *Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur.* Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugez. Pleurez maintenant vos pechez, confessez-les avec grande humilité, ne vous épargnez pas, & le grand Juge vous épargnera : Tirez Justice de vous-méme, & il vous fera misericorde : Faites vous honte & vous en recevrez de la gloire : car il est
S. Greg. l. 21. Mor. c. 4. al. 5. écrit : *Vt tanto fiant irreprehensibiles, quanto semetipsos quotidie & sine cessatione reprehendunt*, qu'il y a une confusion qui est suivie de l'honneur & de la grace. Et ailleurs : *Est confusio adducens gloriam & gratiam.* Mon Fils, pour le bien de ton ame, n'aye point honte de confesser la verité. Que vôtre reputation ne vous soit pas plus
cheres

re que vôtre salut : Bannissez cette sotte pudeur, qui n'est bon- qu'avant le peché, mais tres-pernicieuse quand il faut le confesser. Le diable l'entend bien; car c'est pour cela qu'il vous ôte la honte en pechant, & qu'il vous la restituë en vous confessant; tres-malin qu'il est en tous les deux.

Soyez donc genereusement sincere à découvrir vos hontes : n'embroüillez point, comme font quelques-uns, ce que vous confesserez, avec des obscuritez & des ombrages de circonstances exsantes pour dorer la pillule. Ostez-moy toutes sortes de déguisemens, de bricoles, d'additions superfluës, qui ne servent apres tout qu'à parfumer vôtre peché, afin qu'il ne sente pas si mal, & à troubler la veuë du Confesseur, à ce qu'il ne voye pas si clairement le tort que vous avez, & la honte de vôtre malice.

Ne faites pas comme d'autres, qui laissent les plus notables pechez par honte ou par vanité, sous l'ombre que l'on n'est pas obligé de les confesser, à cause qu'ils ne sont pas mortels, & ne confessent que des petites imperfections, qui étoient les pechez de S. Bernard & de sainte Catherine de Sienne, quand ils vivoient en terre, & desquels il est tres-difficile d'avoir de la douleur, si ce n'est à des ames éprises d'un grand amour de Dieu, & saintement vivantes de son esprit.

Accusez-vous, c'est à dire, parlez contre vous-mêmes, ainsi que faisoit David : & comme un accusateur n'épargne point son adverse partie. Ayez un vray desir de vous faire honte, & vergogne par une expression entiere de vos pechez, & des circonstances de vôtre malice interieure, sans l'extenuër comme Eve, ny rejetter la faute sur autruy comme Adam : mais avec dessein de vous humilier pour satisfaction de la trop grande hardiesse que vous avez euë à offenser ce grand Dieu.

Je vous exhorte à prendre cette loüable coûtume de toutes les bonnes Ames, de ne pas cacher les pechez veniels honteux, quoy qu'ils ne soient pas de necessité de la Confession, de peur que donnant prise sur vôtre esprit par habitude à cette mauvaise timidité, il vous arrive par mal-heur quelque jour de n'en oser dire un mortel, ou un que vous douteriez étre tel. Souvenez-vous de cette histoire assez commune d'une Dame d'honneur, qui ayant passé les années de sa vie seculiere en tres-bonne odeur de pieté & de vertu; pour se perfectiõner davantage, & pour asseurer son salut, prit resolution de se retirer au port asseuré de la vie Religieuse. Elle fut receuë, & se consacra à Dieu par la profession solemnelle dans un Monastere de Vierges, & se monstra si exem-

plaire à ces filles, & si fidelle à rendre ses vœux à Dieu, que toutes les Religieuses luy portoient un grand respect, & l'avoient en veneration. La Superieure vint à deceder, & voila que par les communs suffrages, l'élection d'une nouvelle Superieure tombe sur cette Religieuse, comme sur celle de plus grand merite, & plus capable de conduire cette devote communauté. En effet, étant faite Abesse, elle ne rabattit rien, ny de sa ferveur, ny de son humilité, ny de son austerité, non plus que la moindre de la maison. Ayant ainsi édifié & profité à ses filles, Dieu l'appella par la mort, & elle laissa avec son corps une haute estime de sa sainteté : chacun croyoit que son Ame là haut recevoit par les mains des Anges le salaire de tant de hauts merites. Mais helas ! il luy arriva comme à Sisara, duquel on formoit des opinions favorables & glorieuses, pendant que son corps étoit gisant baigné dans son sang, & son Ame en Enfer. Cette miserable Abbesse étoit loüée où elle n'étoit pas, & damnée où étoit sa pauvre Ame. O abysme des Jugemens de Dieu, bien differens de ceux des hommes! Cette infortunée Superieure étant decedée, une de ses Religieuses ayant eu un grand desir de sçavoir l'état de la défunte; la voila qu'elle se monstre à elle toute en feu, & luy dit d'une voix effroyable qu'elle étoit condamnée de Dieu, & confinée à jamais dans les flammes devorantes avec les Demons. O Dieu ! quelle surprise pour cette pauvre fille à une nouvelle si funeste & si inesperée ! à peine peut-elle luy repliquer avec des sanglots: Ah ma Mere vous estes damnée ? vous qui nous avez donné tant d'exemples de vertu ? vous damnée ? helas ! qui pourra esperer le salut ? Ne vous étonnez pas (repart l'Abbesse) Dieu est juste, j'ay merité ce que ie souffre; i'ay & i'auray une confusion eternelle, pource que ie n'ay pû porter une petite confusion temporelle : Je n'ay osé confesser un peché que i'avois commis en ma ieunesse, tellement que toutes mes austeritez, & toutes mes Communions, toute la vie exemplaire que vous dites que i'ay menée, ont été reprouvées de Dieu comme fausses monnoyes, & le souvenir ne sert qu'à redoubler mes peines. Que dites-vous? c'est pour nous que cela est arrivé, prenons-y garde, cette apparition n'a pas été pour cette mal-heureuse Superieure, à laquelle il n'y avoit plus de remede, cette revelation est pour nous. La Providence amoureuse de nôtre Dieu l'a ainsi permis par un secret & profond Jugement, pour advertir toute la posterité, & nous parmy les autres. C'est pourquoy detestons les mauvaises hontes, embrassons la confusion, avolons-la courageusement devant un homme, & la gloire la suivra à iamais devant Dieu, & devant ses Anges.

Je suppose qu'encore que les pechez veniels ne soient pas de necessité de Confession : & que vous ne fassiez iamais sacrilege pour les retenir, & qu'il y ait d'autres moyens pour en avoir la remission, selon saint Thomas, & tous les autres Theologiens ; vous ne devez pourtant iamais obmettre de les confesser tous pour plusieurs raisons S. Th. 3. p. q. 87. art. 3.

1. La premiere, pource qu'il n'est pas toûjours si facile de discerner le peché mortel d'avec le veniel ; & en cas que vous soyez en doute s'il est mortel, quoy qu'il ne fust que veniel, il sera de necessité de Confession, si ce n'est que vous déposiez le doute auparavant sur des raisons iustes & probables. 1.

2. La remission du peché veniel est bien plus certaine dans le Sacrement par sa vertu, que non pas hors le Sacrement par vos actes propres. 2.

3. En les confessant vous pratiquez plusieurs actes de vertu, de foy, d'esperance, de charité, d'humilité de patience, d'obeissance, &c. 3.

4. Le Sacrement de Penitence, donne à la personne qui confesse les pechez veniels, toûjours un nouveau degré de grace habituelle, & par consequent droit à un nouveau degré de gloire. Et outre la grace habituelle, vous y recevez encore la grace Sacramentale propre de ce Sacrement, qui sont certains secours & aides surnaturels que Dieu communique en vertu du Sacrement, par lesquelles l'homme est preservé de la recheute, & protegé de Dieu dans les occasions de peché ; ce que n'a pas l'Ame qui obtient hors du Sacrement la remission de ses pechez veniels. 4.

La premiere chose en quoy quelques Ames Spirituelles & Religieuses manquent au Sacrement de la Confession qu'ils frequentent souvent, c'est à en dire trop ; & il faut qu'ils retranchent en se confessant de leurs pechez des paroles qui sont inutiles ou superfluës, comme aussi qu'elles ne fassent pas des accusations de ce qui n'est qu'imperfection, beaucoup moins de ce qui est saint & vertueux plûtôt que blâmable & vicieux, en quoy plusieurs personnes, quoy que faisant profession d'une vie spirituelle, manquent souvent. Car aucuns disent en quarante ou cinquante paroles ce qui se pourroit dire en quatre. Dautres font une grande liste de leurs imperfections, & d'icelles s'accusent de quelque peché veniel, que le confesseur a peine d'apercevoir en cette confusion de choses qui ne sont point peché : Et quoy qu'on les avertisse plusieurs fois que ces sortes d'accusations ne sont point necessaires, toutesfois l'ignorance est telle en certains penitens, & en d'autres l'amour propre & le desir de se satisfaire soy-même en

exprimant tout ce qui vient à la phantaisie de moins parfait ren d'autres l'obstination & l'attache à son propre jugement, que les advertissemens des plus prudens & sçavans Confesseurs n'y profitent de rien. Mais il y en a d'autres encore qui par faute de connoissance, outre les imperfections s'accusent méme de certaines choses loüables & vertueuses & les prennét pour des pechez: Tels sont certains mouvemens de colere contre des Sujets ou Superieurs que l'on veut mettre au droit chemin, où il y a plûtôt de la vertu que du vice, & ainsi des autres. Que si l'on dit que c'est chose utile de s'accuser même de ses imperfections pour exercer l'humilité, & y apporter le remede: A cela je répons qu'il peut être utile pour les raisons apportées, de dire les imperfections comme beaucoup d'autres choses à son Confesseur; mais hors la Confession & non en forme d'accusation, ny comme matiere du Sacrement, car il n'y a rien de matiere de ce Sacrement qui ne soit peché, ou veniel comme matiere suffisante, ou mortel comme matiere necessaire. Peut être que le Confesseur qui n'a pas les yeux assez ouverts donne l'absolution sur ces imperfections cóme sur des pechez, qui ne le sont pas pourtant, ce qui est un sacrilege si la bonne foy ne l'excuse. Et quoy que quelques uns pensent obvier à cet inconvenient en s'accusant à la fin d'un peché de la vie passée, étant loisible de s'accuser plusieurs fois d'un même peché, ils tombent pourtant en un autre inconvenient, qui est le défaut d'une vraye douleur; laquelle est difficile à concevoir pour des pechez fort éloignez, qui en sont moins sensibles. Mais quelques-uns opposeront icy, & representeront que si ils veulent s'abstenir de leur routine ordinaire de s'accuser de trois ou mois jours d'une trentaine de leurs imperfections, ils ne trouveront pas dequoy se confesser, & ne remarqueront point en leur Ames rien qui soit vray peché veniel, ou au moins fort petit nombre, & qu'ainsi leurs Confessions seroient extremement courtes. Je répons à cela, que la chose allant ainsi, c'est une benediction pour les Ames de ce quelles ne remarquent pas beaucoup de pechez en elles, & leurs Confessions ne sont pas pour cela moins bonnes pour être courtes.

Bref, les Ames Spirituelles & Religieuses, lesquelles frequentent le Sacrement de la Confession doivent tâcher en l'usage de ce Sacrement d'y apporter les circonstances necessaires pour n'y commettre d'irreverence.

1. Et premierement quand elles ne disent rien dans le Tribunal que ce qui regarde le Sacremét, que là il n'y ait point de pourparler des affaires temporelles, du gouvernement des maisons, des

nouvelles du monde, ny choses quelsconques prophanes, cela & autreschoses semblables,étant hors de saison. Gardons nous dans ce Sacrement de Penitence de rien dire ny faire, dit S. Ambroise, qui ait par apres besoin de Penitence.

2. Qu'elles retranchent en leur Confession les paroles que l'on leur aura dit être inutiles, & les discours trop étendus. 2.

3. Ne racontez pas une multitude d'imperfections qui ne sont pas des pechez ny matieres du Sacrement, mais seulement vos pechez. 3.

4. Ne les recitez pas, sans premierement en avoir formé une douleur, quoy que ce fust seulement un peché veniel: & c'est un peché, je ne vous diray pas quel, de s'accuser en Confession d'un peché, dequoy on n'a pas de repentir: il en faut dire autant de celuy duquel on n'a point le ferme propos de s'en abstenir: & il est trop constant qu'il y a bien des Confessions Spirituels, esquelles on s'accuse des pechez sans douleur & sans propos suffisant, & qui en certaines occasions rendent les Confessions criminelles & sacrileges: Comme aussi on s'accuse souvent de certains pechez veniels desquels il n'est pas facile pour leur legereté, de concevoir de la haine & de la detestation, non plus que le propos de ne les plus commettre à l'avenir, & partant dont l'accusation au moins est inutile & sans effet. 4.

5. Ne parlez pas si viste, si obscurement, ou si bas, que vous ne puissiez etre entendu de vôtre Confesseur: au contraire, declarez de point en point, & clairement le mal que vous aurez fait; toutefois ne le comptez pas comme une histoire, ny en des termes trop libres: que la rougeur soit sur vos lévres, comme à l'Epouse: *Sicut vitra coccinea labia tua*, & qu'un ruban d'écarlatte les resserre, pour ne s'étendre à de longs discours inutiles: mais que vôtre accusation soit nette, pure, humble & succinte. 5. *Cant. 4.*

6. N'exaggerez pas tellement vos pechez, que vôtre Confession semble feinte, pour vous faire estimer humble: car la vanité est subtile, & se glisse même dans l'esprit de celuy qui s'accuse de ses hontes; elle attaque même ceux qui s'accusent de la vanité, & qui la detestent. 6.

7. Ceux-là encor ne se confessent pas suffisamment qui s'accusent en general de n'avoir pas aimé & servy Dieu comme ils devoient: car cela n'est rien dire de particulier, qui ne convienne aux plus grands Saints, ny qui puisse faire entendre au Confesseur l'état d'une conscience. 7.

8. Gardez-vous de publier ce qu'il vous aura dit pour vôtre bien particulier, ou concernant le prochain: car comme nous 8.

apprend S. François de Sales, il y a quelque reciproque obligation de secret entre le Confesseur & le Penitent, quoy que non pas égale ; c'est pourquoy il ne vous est pas deffendu de rapporter quelque chose qui soit d'edification que vous aurez apprise de luy.

I. I. La premiere chose en laquelle les Ames Spirituelles & Religieuses manquent en leurs Confessions frequentes qu'elles font de leurs pechez au Tribunal, c'est que pour les faire frequentes elles les font avec moins de soin, moins de pieté, moins d'esprit de devotion : à quoy il faut qu'elles remedient, employant en leurs Confessions les pratiques suivantes.

Vous voila venuë, ô Ame, au Tribunal de la Confession pour vous accuser de vos fautes : commencez cette sainte action par une douleur que vous tacherez d'exciter en vôtre cœur la plus grande que vous pourrez, sur tous vos pechez, & en cét état dites à N. Seigneur, O mon Sauveur pardonnez à ce miserable pecheur. Jamais depuis que le monde est monde, on n'a veu, ny oüy, qu'un pecheur demandant avec une vraye douleur le pardon de ses fautes, ait été rejetté ; sera-ce par moy que vous commencerez à faire ce refus ? L'on ma dit de vôtre part, & vôtre parole y est engagée, que toutes & quantesfois que le pecheur contrit de son peché retourneroit à vous, vous luy pardonneriez, O mon Dieu, ou rayez cela de vôtre livre, ou pardonnez à celuy qui la larme à l'œil, demande pardon de ses crimes. Une Magdeleine pleurant à vos pieds a oüy cette voix, *Remittuntur tibi peccata tua.* Un David, &c. Un Enfant prodigue, &c. Ouvrez-donc, s'il vous plaist, ces entrailles paternelles sur moy. Et je vous en conjure, ô grand Dieu, par vôtre bonté, par vostre amour, & par la grande Patience que vous avez exercée en mon endroit, m'attendant à penitence.

L. c. 7.

Cela fait, ô Ame, entrez dans le Tribunal, & là regardez le Prêtre seant, non comme un homme commun : mais comme le Lieutenant de Dieu, ou plûtost en luy regardez Nostre Seigneur luy mesme present en propre personne, qui est le veritable & le principal Prêtre qui fait tout invisiblement, & lequel est là pour vous absoudre, si vous en êtes trouvée digne : ou pour vous condamner si vostre conduite est reprouvée comme mauvaise. S. Chrysostome nous fait observer cela dans l'Eucharistie, *Numquid vides manum D. i invisibiliter extensam*? Il en faut dire autant du Sacrement de la Penitence. Oüy, c'est Nostre Seigneur qui y opere tout. Et il le faut bien certes ; car comme là se doivent faire les reconciliations des Ames avec Dieu, & se doivent donner des ab-

De Chrisost.

solutions des pechez, y auroit-il sur la terre homme qui pust de soy & de sa vertu exercer ce ministere ? C'est l'ouvrage de Dieu seul. Partant, ô Ame, regardez par effet Nostre Seigneur même seant dans ce Tribunal de Penitence. Et il y est, dis-je, luy même qu'on ne sçauroit abuser. Vous pourrez bien tromper le Prêtre visible, qui est homme comme vous : c'est vostre Pasteur, ou vostre Directeur : mais vous ne tromperez pas le Prêtre invisible, sçavoir Jesus Christ, Dieu & Homme tout ensemble, & le Souverain Prétre de toute l'Eglise, qui sçachant toutes choses, connoist si dans ce Tribunal vous agissez sincerement & de bonne foy, ou si vous dissimulez, amoindrissez, ou cachez vos fautes.

II. Et vous presentant ainsi au Prétre, paroissez-y en un habit, en une posture, & en une contenance exterieure qui ressente l'action laquelle vous allez faire. On commence sa Confession par un adveu que l'on fait que l'on est pecheur, & on dit, *Confiteor, &c. quia peccavi.* L'on se juge digne des chastimens temporels & eternels, & l'on demaude pardon, grace & misericorde : combiē donc à ce sujet doit-on se maintenir en une contenance humble & modeste? En la rigoureuse discipline qu'observoit l'Eglise primitive, ceux qui faisoient penitence publique, ayant à recevoir l'absolution le Jeudy de la Semaine Sainte, se tenoient à l'entrée de l'Eglise, le ventre contre terre, couverts de sac & de cendre, chargez de chaisnes, les hommes ayans la teste rasée, les femmes voilées & les joües baignées de larmes, le corps attenué, se presentant tout courbez à la porte de l'Eglise, afin que tous ceux qui y devoient aborder, leur passassent en y entrant par dessus le ventre. Pourquoy ne verra-t'on pas un Chrêtien penitent porter en ses habits, en son visage & en son maintien auquel il paroist, & se presente devant son Confesseur, quelque marque d'une personne vrayment dolente, & qui fasse voir qu'elle est bien autre en se confessant, qu elle n'est en joüant, mangeant ou conversant. II.

III. Dans cét équipage exterieur renouvellez dans vôtre interieur la douleur & la repentance de vos fautes, lesquelles vous estes venu à ce Tribunal pour accuser : car toute l'action de la Confession Sacramentelle doit être mêlée & parsemée d'actes de douleur. III.

IV. En cét esprit de Componction, dites au Confesseur vos pechez clairement & universellement, sans en excepter aucun, jusqu'aux plus secrettes pensées, pour honteuses qu'elles soient. *Beatus vir cui non imputavit Dominus peccatum, nec est in spiritu ejus dolus.* IV.

V. Ecoutez avec attention & avec respect la Penitence que vô- V.

tre Confesseur vous impose : ne la refusez pas quelque grieve que vôtre esprit delicat & immortifié vous persuade qu'elle soit : car vous devez être asseurée que quelque penitence qu'on vous impose, elle sera toûjours beaucoup au dessous de vos offenses, car qui a merité l'Enfer, ou au moins le Purgatoire, que peut-il trouver de rude & de penible à faire, ou à souffrir en la vie presente.

VI. VI. Tout cela étant fait, voicy le principal de cette sacrée action qui reste, & comme la fin de tout, qui est la sentence de l'absolution : c'est à ce coup qu'il se faut particulierement recolliger, & produire de nouveaux actes de douleur, & de propos de mieux vivre à l'avenir.

1. 1. Et le Prêtre se mettant en état de prononcer les sacrées paroles de l'absolution, imaginez-vous premierement que vous entendez Dieu même qui vous dit *Absolvo te.*

2. 2. Representez-vous que vous êtes sur la montagne de Calvaire, & que là vous voyez vôtre Sauveur crucifié, faisant découler sur vôtre tête quelques gouttes de son precieux Sang, le merite duquel vous est pour lors liberalement appliqué par l'absolution du Prêtre.

3. 3. Figurez-vous, que vous êtes prosternée aux pieds de J. C. qui de sa sacrée bouche vous prononce la sentence de la remission de vos pechez, comme à une autre Magdeleine ; & qu'il vous dit, *Remittuntur tibi peccata tua* : *Vade in pace.* En verité ces pensées bien devôtement conceuës & entretenuës dans l'esprit, opereront de tres-salutaires effets de penitences.

En suite de l'absolution retirez vous à l'écart devant le saint Sacrement ou ailleurs, & là faites trois actes le plus devotement que vous pourrez.

1. 1. Accomplissez vôtre penitence de laquelle nous allons dire vn mot.

2. 2. Rendez actions de graces d'un si signalé bien-fait dont vous venez d'être gratifié de Dieu. Bien-fait par effet si signalé, qu'il ne s'en peut chercher ny rencontrer un plus grand, puisqu'au moyen de ce Sacrement vous êtes absous de vos pechez, & remis dans l'amitié de Dieu.

3. 3. Et enfin faites une sainte resolution de vous amender de vos fautes, & de mener une vie toute autre qu'au passé, & qui soit vrayment Chrestienne, solidairement spirituelle & parfaitement Religieuse.

DE

DE LA SATISFACTION QUE LES AMES Spirituelles & Religieuses doivent à Dieu pour les pechez, tant mortels, que veniels seulement, qu'elles se trouvent avoir commis contre luy.

I. POINT

TOUTE offense ou injure faite contre quelqu'un, doit être expiée par le repentir qu'en doit former & avoir l'offensant, & doit être corrigée par une satisfaction qui est aussi deuë à celuy contre qui l'offense a été faite : Satisfaction qui consiste à reparer le tort fait, & à subir quelque peine, ou spirituelle ou corporelle, proportionée à l'offense, & eu égard aux qualitez des personnes, tant offensante qu'offensée.

Le grand Dieu, le premier & le souverain de tous les Estres est souvent offensé, & trop souvent offensé par les hommes & offensé par tous les hommes, c'est à dire, aussi bien par les personnes spirituelles & Religieuses, que par celles du commun, car il n'y a point d'homme qui ne peche, dit le Sage, *Non est homo qui non peccet* : & ces offenses que l'on fait contre le grand Dieu, outre qu'elles doivent être expiées par la douleur & par la contrition du cœur, comme nous avons marqué cy-dessus, elles doivent encore être corrigées, & les torts qu'on luy fait, reparez par les justes satisfactions qui luy sont deuës, & que l'on acquitte par quelques peines du corps qu'il faut subir. Aussi la satisfaction est elle definie en ces termes: *Satisfactio est compensatio pœnæ tẽporalis debitæ ob injuriam Deo illatam, consistens in operibus pœnalibus & laboribus, qui voluntate propria assumuntur, vel à sacerdotibus imponuntur in Sacramento Cõfessionis.* Ce que j'explique de cette maniere. La satisfaction cõsiste en ce que les hommes cõmettant des fautes & se trouvant criminels devãt Dieu, veut tirer d'eux de justes reparatiõs de ces fautes : & quoy qu'il leur remette la coulpe, quand ils luy demandent pardon, il veut pourtant qu'ils portent encore quelques peines, & qu'ils pratiquent quelques actes peinibles & laborieux ; ce qu'on appelle satisfactions, ou œuvres satisfactoires. Et ces œuvres penibles que nous pratiquons, si nous les entreprenons de nous-mêmes, s'appellent des satisfactions volontaires, & si nous les faisons entant qu'elles nous sont imposées par les Prêtres dans le Sacrement de Penitence, & en Confession, on

les nomme des satisfactions sacramentelles. Or qu'elles sont ces actes, soit volontaires, soit commandées par l'employ desquels nous satisfaisons à Dieu. C'est ce que je vay rechercher & declarer en mon second Point.

II. POINT. PARLANT generalement, toute action vertueuse, & honnête & faite en grace de Dieu, a cette vertu que de pouvoir nous acquiter de quelque peines, dont nous sommes reliquataires à la Justice Divine. Mais ces actions de vertu sont reduites communement à trois, qui sont le Jeûne, l'Oraison & l'Aumône : selon ce que disoit un Ange à Tobie. *Bona est oratio cum jejunio & eleemosina.*

Et en verité on distribuë tres-convenablement les actes par lesquels nous satisfaisons à Dieu, en ces trois principaux : Jeûne, Aumône, & Oraison. En voicy les preuves.

I. I. Premierement, nous offensons Dieu en trois manieres, car *quicquid est in mundo, aut est concupiscentia carnis, aut concupiscentia oculorum, aut superbia vitæ.* Pour les pechez que nous commettons par la superbe, on satisfait par l'Oraison ; pour ceux que nous commettons par l'avarice, on satisfait par son contraire, qui est l'Aumône ; pour ceux que l'on fait étant sollicité par les convoitises de la chair, on y satisfait par le jeûne.

II. II. Il y a trois sortes de pechez : il y en a qui vont directement contre Dieu, d'autres buttent nos prochains : & les derniers sont contre nous-mémes. On satisfait pour les premiers par l'Oraison : pour les seconds, par l'Aumône : & pour les troisiémes par le Jeûne.

III. III. Nous avons trois sortes de biens qui nous sont causes & occasions de peché, les biens de l'esprit, les biens de la fortune, & les biens du corps. Si nous sommes tombez au sujet des biens de l'esprit, nous y satisfaisons par l'Oraison : si au sujet des biens de fortune, cela se paye par l'Aumône : si à cause des biens du corps, on acquitte cette debte par le Jeûne. O nobles, ô veritablement excellens, mais ô merveilleux, & puissans actes, puis qu'en effet par leurs emplois nous nous acquittons devant Dieu de nos debtes, & en les faisant nous nous déchargeons des peines que d'ailleurs apres la mort il faudroit payer & souffrir en Purgatoire. Mais comment se peut on prendre pour utilement employer ces trois sortes d'œuvres satisfactoires ? C'est ce qu'il me reste à expliquer, & que je vay faire au troisiéme Point de ce Discours.

EN trois belles manieres on peut employer fort devotement & tres utilement les actes satisfactoires, comme l'Oraison, l'Aumône, & le Jeûne, soit qu'ils soient volontaires, soit qu'ils soient imposez & commandez dans le Sacrement de Penitence. III. POINT.

1. La premiere est en exerçant ou employant ces actes par un sentiment d'une sainte vengeance contre soy-même, & se traitant soy-même comme un ennemy dont on veut se venger. La vengeance est défenduë par la loy de Dieu : *Mihi vindictam & ego retribuam.* I.

L'une des raisons pourquoy la vengeance est défenduë, c'est parce qu'il ne faut pas exiger de celuy qui nous a fait quelque mal, plus de satisfaction que n'en merite l'injure ou le dommage receu : Or comme les hommes sont aveugles en leurs propres interets, s'il étoit permis de se vanger, ils demanderoient souvent plus de satisfaction que le dommage souffert ne meriteroit. La vengeance donc pour cela comme pour d'autres raisons encore, elle est interdite aux mortels contre leurs prochains. Mais moy je presche une vengeance contre nous-mémes en consequence de nos fautes. Tout nôtre homme seusuel, le vieil Adam qui est en nous, nôtre homme corrompu nous a trahis, & ce monstre, & cét ennemy domestique nous a voulu perdre; nos biens, nôtre esprit, ou nótre volonté propre & nostre chair, nous ont fait des torts indicibles, nous connoissons cela : Et nous sçavons bien d'abondant que telle satisfaction que nous pourrons prétendre de cét homme sensuel, elle ne seroit pas suffisante pour reparer le tort & l'injure qu'il nous fait : Que pouvons-nous faire à cela? Le voicy. Quoy ? dira l'Ame vrayment penitente, je reçois ô homme corrompû, qui regnez & dominez en moy, je reçois, dis-je, des dommages tres-notables sans pouvoir me retirer de toy : veu cela, ma resolution est d'en prendre vengeance:oüy je me vẽgeray de toy:çà mon corps tu en patiras, car je te feray jeûner : mon esprit tu en souffriras, car je t'appliqueray à la Meditation des choses celestes, & aux prieres assiduës & frequentes; Mes biens vous serez consommez, car je vous dissiperay par aumosnes que je feray aux pauvres & aux affligez: *Vivit Dominus, & benedictus Deus meus, qui das vindictas mihi.* Beny soyez vous ô grand Dieu, qui me donnez moyen de me venger de mes ennemis, & de m'élever contre moy-même que j'ay pour mon plus grand ennemy.

La seconde maniere d'employer les articles satisfactoires d'Oraison, de Jeûne & d'Aumône, c'est de les faire comme par un châ- II,

timent que l'on prend de soy-même: mais châtiment tel que fait un pere corrigeant un de ses fils rebelle, ou cõmun un Juge ou Magistrat punissant un Concitoyen trouvé en faute, ou comme un Maistre châtiant son Esclave qui a failly. La petite Republique de l'homme porte en effet ces trois qualitez. C'est un gouvernement Paternel, Politique & Despotique, car la volonté est au milieu de tous les sens, & de tous les appetits de l'homme, comme un Pere, comme un Magistrat, & comme un Maistre, au milieu de ses enfans, de ses Concitoyens & de ses Esclaves. Or il arrive dans ces trois Gouvernemens que tous ces divers Sujets ou Vassaux de la Volonté font les mauvais & les rebelles: pour en venir à bout on les chasse tous, chacun selon sa condition: & le châtiment fait toute la tempeste & le bruit cesse. Donc ô homme, si vos Enfans, vos Compatriotes & vos Serviteurs, c'est à dire, vos sens & vos appetits, se soulevent contre vous & se portent au peché: traitez-les comme ils le meritent, & vous les verrez obeïr à la raison. C'est ce que fait l'Apôtre, *Castigo corpus meum, &c.* Saint Ambroise écrivant à une fille qui avoit manqué, pour l'obliger à faire penitence, il luy dit: *Lugubris tibi accipienda vestis, & mensa & membra singula digna castigatione punienda. Amputentur crines qui per vanam gloriam occasionem luxuriæ præstiterunt, defluant oculi lacrimas, qui masculum simpliciter non aspexerunt; palles ut facies quæ quondam viruit impudico, grandi plagæ alta & prolixa opus est medicina, grande scelus grandem habet necessariam satisfactionem.* Et ainsi il faudra chastier l'esprit qui s'est laissé emporter à tant de mauvaises pensées & de desirs impurs, par l'application à l'Oraison, la chair insolente sera punie par les mortifications, & l'attache aux biens reprimée par la distribution qu'on en fera aux pauvres.

D. Ambros. ad Virg. lapsam cap. 8.

III. III. La derniere maniere d'mployer sainctement les actes satisfactoires, du Jeûne, de l'Aumône & de l'Oraison, c'est en appliquant au bien, & rappellant au service de Dieu tout ce que nous avons fait servir par le passé criminellement à la satisfaction de nos convoitises, & ainsi nos esprits, nos biens & nos corps ayant été appliquez à de mauvais usages, contraignons-les maintenant de servir à des choses saintes & pieuses: L'Apôtre nous rapporte cét enseignement en nous disant. *Sicut exhibuistis membra vestra servire impudicitiæ, immunditiæ & iniquitati ad iniquitatem: ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ ad sanctificationem*: Un des Juges d'Israël ayant un jour terrassé ces trois forts & comme invincibles personnages, Zeb, Zebedée, & Salmana; *Tulit ornamenta ac bullas quibus colla regalium camelorum decorari solent: insuper &*

Rom. 6.

[or]nantes quæ militibus in prædam concesserant postulavit ab illis, & fe[c]it ex eo Gedeon Ephod, & posuit illud in civitate sua Ephrata. Faisons (M) faisons le même : & ce qui a esté enlevé, dérobé, & comme [ar]raché du service de Dieu, pour être appliqué au mal, employons-le à un usage, & faisons le servir à l'exercice du bien, comme S. Gregoire marque qu'il a été fait par sainte Magdeleine de qui il parle ainsi : *Quot ergo in se habuit oblectamenta, tot de se invenit holocausta : convertit ad numerum virtutum criminum numerum, ut totum Deo serviret in pœnitentia, quicquid ex se Deum contempserat in culpa.* Iudic. 8.

CONCLUSION.

C'EST à quoy il nous faut resoudre sous la faveur des graces de Dieu que nous luy demanderons. *Amen.*



LES DISPOSITIONS REQUISES POUR bien entendre & participer au S. Sacrifice de la Messe.

ENTRETIEN QUINZIE'ME.

Sacrificate sacrificium iustitiæ, & sperate in Domino. PSAL. 4.
Sacrifiez un sacrifice de Justice, & mettez vôtre esperance au Seigneur.

XV. ENTRETIEN. ENTRE les Vertus Morales par un commun aveu de tous les Philosophes, la Justice est la premiere & la fondamentale de toutes les autres. Entre les Vertus dependantes de la Justice, la Religion a pardessus toutes les autres la place d'honneur. Entre les actes de la Vertu de Religion le Sacrifice est le plus venerable. Entre les Sacrifices les plus augustes ou plutost les uniquement considerables, sont ceux qui sont presentez au Dieu vivant & veritable. Au Dieu vivant, pour le distinguer des Dieux qui sont mortels & perissables; tels qu'en forgeoient les Payens: & au Dieu veritable, pour le distinguer des Dieux faux & imaginaires, que la même Gentilité avoit controuvez. Et enfin entre tous les Sacrifices presentez au Dieu vivant & veritable, tels que sont ceux qui ont été offerts par les Fideles en toutes les Loix, Naturelle, Mosaïque, & Evangelique, celuy qui a été presenté en ce dernier Estat de l'Evangile, est le plus noble, le plus excellent & le plus aimable, & qui fait la gloire de toute l'Eglise, à dire verité, & avec raison & justice, la grande & la celebre devotion, voire la devotion des devotions, c'est la devotion au S. Sacrifice de la Messe, c'est le soleil des exercices de pieté, & le plus noble des emplois spirituels des Ames, & presque toute la devotion de l'Eglise.

Je parleray maintenant de ce Sacrifice de la Messe, auquel si frequemment assistent les Ames spirituelles & religieuses, qui est leur plus ordinaire exercice, & nous en dirons trois choses. 1. Ce qu'il est. 2. Quels en sont les effets 3. Et la maniere d'y assister.

I. POINT. LA Messe ainsi appellée par les Latins, & Liturgie par les Grecs, c'est le grand, le venerable & l'adorable Sacrifice du Nouveau Testament, auquel N. S. est offert par soy-même à

ieu son Pere d'une maniere non sanglante, applicatif du Sacri-ce de la Croix & commemoratif d'iceluy. Ce que nous venons dire du Sacrifice de la Messe, contient en abregé tout ce que s gros volumes composez par les Sçavans, comprennent sur le et de nôtre non sanglant Sacrifice.

I. Il est premierement le Sacrifice du Nouveau Testament, & omme l'appelle S. Augustin, *Sacrificium Christianorum.* Et s'il y voit eû en toutes les Loix precedẽtes, c'est à dire en la loy de Na-ure & de Moyse, des Sacrifices, comme cela n'est que trop evi-ent en Abel pour celle-là, & en Aaron, pour celle-cy : se pour-oit-il faire que la Loy la plus parfaite de toutes, qui est celle de Evangile, auroit manqué de cét essentiel ornement de sa no-lesse ? Non, cela n'a pû ny deu être. Or ce Sacrifice essentiel à la oy nouvelle, & qui a deu s'y trouver pour sa perfection, n'est utre que la Messe. I. *D. Aug.*

II. En tout Sacrifice il faut de necessité une Hostie, & un Prétre: ne Hostie pour être offerte, & un Prétre pour la presenter: or en ôtre Sacrifice le Fils de Dieu fait ces deux offices : il est la Victi-e, & si il est le Prétre; *Sacerdos simul & victima*, comme le nom-e S. Ambroise. II.

III. Et ce Prêtre Eternel se sacrifiant soy-méme, il s'offre à ieu son Pere, comme c'est à Dieu seul à qu'est deu le Sacrifice : nsi qu'il le declare luy-méme dans l'action de sa Sacrificature : *oc est corpus meum quod pro vobis datur*, qui est donné & offert pour ous : mais à qui donné & offert ? à Dieu mon Pere. III. *Luc. 22.*

IV. Sacrifice presenté autresfois à Dieu le Pere sanglamment ur la Croix. *Vna oblatione consummavit in æternum sanctificatos* : lais Sacrifice qui se repete tous les jours en la Messe d'une fa-on non sanglante. IV. *Hebr. 10.*

V. Sacrifice qui est applicatif des merites de N. S. qu'il nous a quis en la Croix, entantque toutes les choses que nous a meri-es N. S. au Calvaire, qui sont & precieuses & innombrables, ous sont données par l'employ & l'usage du Sacrifice de la Mes-: qui est la doctrine de l'Eglise que saint Gregoire le Theolo-ien a enseignée en ces paroles, *Per incruentum illud Sacrificium, hristo, ipsiusque Passionibus & Divinitati communicamus.* V. *D. Greg. Naz. orat. in Iulianũ Imperat.*

VI. Bref Sacrifice commemoratif de celuy de la Croix, *hoc fa-te in meam commemorationem.* Et comme ce Sacrifice est essentiel-ent commemoratif de la Passion de N.S. ne le pouvant pas être r une representation expresse, si l'on ne voit ce qui se fait en la ort, qui est la separation du Corps & du Sang par ensemble ; est ce qui est cause que nos Theologiens disent que pour avoir VI. *1. Cor. 11.*

cette signification ou representation de mort, il faut qu'il se fasse sous deux especes differentes: & que symboliquement au moins, ou ceremonieusement on mette le Sang separement du Corps, & le Corps separement du Sang: ce qui s'opere par les deux differentes consecrations du pain & du vin qui se font en la Messe. Et aussi le Prêtre à la Messe qui tient la place de N. S. & qui le represente, étant vêtu comme il est, il est vrayement l'image, & la representation du Fils de Dieu crucifié, souffrant & expirant sur la Croix. Car l'Amict qui est sur la teste du Prêtre celebrant, est la representation du voile dont on couvrit la divine face de N. S. quand en le souffletant on luy dit: *Prophetisa nobis quis est qui te percussit.* L'Aube marque la robbe blanche dont il fut revêtu par Herode. La Ceinture, le Fanon, & l'Etolle signifient les diverses cordes dont ils avoient lié & serré son Corps: la Robbe d'écarlate dont on le vêtit en la maison de Pilate, est representée sous le chasuble dont est paré le Prêtre. La Tonsure signifie la Couronne d'Espines, & la Croix qui est peinte & marquée sur le derriere du Chasuble, est l'image de la veritable & de la dure Croix dont ce Divin Sauveur fut chargé, allant au Calvaire, & sur laquelle il a expiré & a rendu la vie. C'est assez nous être arretez à la connoissance de la nature & de la perfection de nôtre incomparable Sacrifice. Entrons maintenant dans l'intelligence de ses salutaires effets. C'est ce qui doit faire le sujet de mon second Point.

Math. 26.

II. POINT. AU sujet des effets & des belles fins pour lesquelles on peut offrir nôtre sur-adorable Sacrifice, je dis que ce Sacrifice est utile & avantageux pour la gloire & l'honneur de Dieu, & pour le profit & le bien des hommes.

I. I. Ce Sacrifice en premier lieu contribuë merveilleusement à l'accroissemēt de l'honneur & de la gloire de Dieu, en ce que c'est par son Oblation proprement & exactement parlant que Dieu peut recevoir quelque honneur: mais de plus c'est par luy seul qu'il peut retirer de la creature tout l'honneur qu'il merite.

✠ 1. Les hommes apres la connoissance que la Foy leur donne des grandeurs & des excellences de Dieu, se mettent en peine de chercher des moyens de le reconnoître, & de luy rendre leurs respects, & leurs adorations: à ces fins ils offrent à cette divine grandeur les Sacrifices, les Vœux, & les Prieres: ils donnent à ce sujet leurs biens, leurs corps, leur honneur, jusqu'à leur vie: & c'est tout ce qu'ils peuvent faire: & par là à la verité ils font à Dieu quelque honneur: mais à bien peser les choses, quel est cét honneur? Comme l'honneur, dit la Philosophie, tire son excellence

ſſence de la grandeur de la perſonne qui le rend, & non pas de dignité de celle à qui il eſt rendu, l'homme étant une tres-vile nature, & comme un rien par comparaiſon avec Dieu, ſelon qu'l'a profeſſé un grand Roy de la terre, quand parlant de ſoy-même il a dit, *Subſtantia mea tanquam nihilum ante te*: tout ce qu'il pourra rendre à Dieu de gloire ne ſera que comme rien: mais l'homme vient-il à employer l'hoſtie non-ſanglante de l'Egliſe, à offrir au Pere Eternel ſon divin Fils? Ha c'eſt pour lors que on peut dire que veritablement Dieu eſt honoré, attendu la dignité ſi eminente de la perſonne qui ſe preſente, pour rendre à Dieu des honneurs. *Pſal. 38.*

1. Mais je dis plus, non ſeulement Dieu eſt ſervy & honoré noblement & manifiquement par l'oblation de nôtre divin Sacrifice; mais ce qui fait merveilleuſement à ſa loüange, c'eſt qu'il eſt ſervy & honoré tout autant comme il le peut & comme il le doit être, & l'on ne ſçauroit jamais plus glorifier Dieu qu'il l'eſt par la celebration d'une Meſſe, & il ne ſçauroit jamais ſouhaiter & demander plus d'honneur qu'il en reçoit par la celebration d'une Meſſe. Et la raiſon en eſt evidente, parce que celuy qui dans ce Sacrifice eſt employé par les hommes pour glorifier Dieu, eſt un Dieu même, partant tout ce qu'il fournira de gloire, ſera égal à la grandeur de celuy qu'on pretend honorer: & ainſi cét honneur ſera tout divin, il ſera infiny, & partant il comblera la dignité divine & infinie de la perſonne divine & infinie que l'on veut honnorer. O les merveilleux effets en verité de nôtre adorable Sacrifice! 2.

II. Secondement nôtre Sacrifice operant un ſi noble effet à l'égard de Dieu, il étend encore ſa vertu en faveur des hommes en quelque état même qu'ils ſoient c'eſt à dire ou preſens, ou abſens, ou même decedez, pour le bien & l'avantage deſquels il peut tout, il merite tout, & il emporte tout. II.

1. Vous aſſiſtez, ô fidele, au ſaint Sacrifice de la Meſſe, & vous offrez avec le Prêtre: *Orate fratres ut meum & veſtrum Sacrificium.* Vous demandez à Dieu, & le Prêtre pour vous l'expiation de vos pechez, le pardon de vos fautes, la relâche de vos peines, la victoire de vos tentations, la perſeverance dans le bien, l'accoiſement de vos paſſions, le ſoulagement de vos maux, la diminution de quelques douleurs poignantes que vous reſſentez, ou toute autre choſe que ce ſoit, ſpirituelle ou temporelle, vous devez vous tenir aſſeurez que par la vertu du Sacrifice qui agit de ſoy, *ex opere operato*, comme parle l'Ecole, vous emporterez hautement toutes ces faveurs, ſi cela tourne à la gloire de Dieu, & à 1.

vôtre salut, & si de vôtre part vous n'y mettez point d'emp[illegible]chement, comme souvent il arrive que l'on fait, cela est infaillib[illegible], & jamais Dieu ne refuse rien à son divin Fils, posé les condi[illegible]s
Hebr. 5. susdites. *Exauditus est pro sua reverentia.*

2. 2. De plus, demande-t-on à la Messe les mêmes choses pour des personnes qui sont absentes, & éloignées? ce Sacrifice a tant de vertu, que par son merite ces graces seront octroyées à ceux pour qui on en fait la suplication, presupposé comme dessus, que ceux pour qui on demande ces faveurs, n'y apportent point d'empêchement. Sainte Monique souventes fois faisoit celebrer des Messes pour la conversion d'Augustin son fils, & il témoigne luy-même qu'il en ressentoit de bons effets, & de pieux mouvemens au cœur : mais ausquels aussi il avoüoit qu'il apportoit de la resistance.

3. 3. Bref ce Sacrifice a une étenduë de vertu si grande, qu'il agit même en faveur des Trépassez, & les soulage dans leurs peines.
D. Chrysost. hom. 69. ad pop. *Non temere*, dit S. Chrysostome, *haec ab Apostolis sancita fuerunt, ut in tremendis mysteriis defunctorum agatur memoria, sciunt enim illis multum inde contingere lucri, multum utilitatis.* Voila en abregé les effets salutaires de nôtre Sacrifice, qui nous le doivent sans doute rendre bien aimable, & qui doivent aussi incliner nos cœurs à l'employer, & à y assister, quand il se celebre avec une sincere & amoureuse devotion. C'est ce que je veux exposer en mon troisiéme Point.

III. POINT. Je ne veux point icy m'emporter contre les insolences des impies, & des prophanateurs de nos Mysteres sacrez, qui en tant de manieres sacrileges offensent la sainteté de nôtre Sacrifice. Je ne parle aujourd'huy qu'aux Ames devotes, & je leur veux tracer une belle devotion à la Messe. Et comme je partage nôtre Sacrifice en quatre principales parties, je veux marquer pour chaque partie sa devotion particuliere.

1. I. La premiere partie du saint Sacrifice de la Messe comprend tout ce qui est contenu depuis son commencement jusqu'au Canon. Cette partie consiste à purger l'Ame & à la preparer au Sacrifice. Aussi en icelle on y purge l'entendement & la volonte.

1. 1. L'entendement y est purgé de ses ignorances : ce qui se fait par les saintes lectures & par la recitation des Pseaumes, des Propheties, des Epistres des Apôtres, des Evangiles, & de la Profession de Foy comprise dans le Symbole de Nice.

2. 2. La volonté aussi y est purgée des souillures dont elle est capable & coupable, qui sont les pechez : par ce qu'outre ce que des-

s, & outre la Profession publique de la Foy qu'on y prononce, ,y fait la Confession solemnelle de ses pechez en disant, *Confiteor*, *ea culpa*, *Kyrie eleyson*, les Colectes, & le *Lavabo*. En un mot tte partie de nôtre divin Sacrifice n'est quasi employée qu'en s actions & en des paroles qui désignent la veuë, la douleur, & purgation des fautes.

Aussi l'Ame presente à cette partie du Sacrifice doit s'occuper esprit à la connoissance de ses fautes, & se doit battre de grand œur la poitrine, disant de bouche, *Confiteor*: *Mea culpa*, & enter dans l'esprit de Penitence, portant les sentimens de douleur, dire avec le Prêtre ces paroles tirées de Daniel le Prophete: *n spiritu humilitatis, & in animo contrito suscipiamur à te Domine*. Dan.

II. De là on passe à ce qui se fait depuis le Canon jusqu'à la Communion, qui compose la seconde partie, mais pour mieux dire, le fort, ou l'essence de nôtre divin Sacrifice. Et il faut entrer en cette partie de la Messe comme un Moyse dans le buisson, les pieds déchaussez : car il y a bien là des merveilles à entendre & à mediter. Aussi le Prêtre luy-même parle souvent en ce lieu de la Messe à voix basse, ou plûtôt même se jette dans un profond silence exterieur & interieur. II.

Mais laissant le Prêtre accomplir son ministere en la maniere silentieuse & retirée qui luy est marquée, l'Ame fidele doit dans ce petit espace de temps vacquer à trois beaux actes interieurs du cœur : produisant premierement des actes de suspension d'esprit dans l'attente de l'hostie qui va bien tôt paroître : formant en 2. lieu des actes d'adoration, l'hostie étant posée & presente sur les Autels : & concevant enfin en son cœur dans les regards de cette sainte victime, des actes de douleur & de repentir. Je mets ces trois actes de pieté, pour contre-échange de trois horribles traits de cruauté que firent paroître les Juifs à l'encontre de N. S. dans le temps de sa Passion. Et ces ressouvenirs des douleurs souffertes par N. S. en sa douloureuse Passion, sont bien pour lors de saison, puisque la Messe essentiellement est le memorial des souffrances du Fils de Dieu. *Hæc quoticsumque feceritis, in mei memoriam facietis.*

Les Juifs firent paroître contre N. S. en sa sanglante immolation trois maudites passions. La premiere, de colere & d'impatience: car il leur tardoit qu'il ne fust bien tôt sur le gibet. La seconde, y étant élevé, ils firent contre luy de grands cris & d'horribles huées: Et la troisiéme, ils conceurent une grande joye & une grande dilatation de cœur, quand ils le virent mort sur

Hhh ij

ce funeste bois de la Croix. Ame sainte, opposez à ces horribles & cruelles passions des Juifs contre l'adorable personne de N. S. des sentimens suaves de respect & de pieté envers luy, quand vous aurez l'honneur d'être admise à la participation de son Sacrifice d'amour.

1. 1. Les miserables ennemis de la vie de Nôtre Seigneur dans ces funestes temps de la Passion attendoient avec impatience sa mort. Ame sainte, reparez ce cruel traitement par un autre qui soit plus doux, & employez pour lors une sainte impatience de voir bientôt vôtre Sauveur & vôtre victime sur les Autels, pour pouvoir
Luc. 10. en cette qualité joüir de luy : *Multi Prophetæ & Reges voluerunt videre quæ vos videtis, & non viderunt* : Combien, ô tres aimable Sauveur, ont formé de pieux desirs de vous voir & de vous embrasser, vos Prophetes, vos Patriarches, vôtre saint Precurseur, & vôtre divine mere pendant que vous étiez encore détenu enfermé dans son sein maternel ? & combien amoureusement disoient-ils : Ha quand verrons-nous l'Ame de nos Ames, & l'unique desirable & l'uniquement desiré de nos cœurs? Ha mon aimable Seigneur, c'est cela même que je souhaite, vous desirant avec des ardeurs inconcevables voir & posseder sur nos Autels. Et pendant ces devots élans vous serez toute étonnée, ô Ame, que le Prêtre travaillant selon tous vos desirs, vous amenera ce sacré Sauveur & le metra devant vos yeux. Que dis-je, que le Prêtre vous l'amenera ? Non, ce sera luy même qui se presentera à vous, & qui vous dira : Vous m'attendez, vous me desirez, vous me demandez, me voila venu à vous; *Hoc est corpus meum* : Et de même que les Juifs cherchans N.S. ce sacré fils de Dieu,
Joann. 18. leur dit, *Ego sum*, me voila ; de même & avec d'autres sentimens, ô Ame, recherchant sa presence à l'Autel, il vous dira, *Ego sum*, me voicy.

2. 2. Acte, qui est d'adoration. Dés aussi tôt que N. S. la victime de la cruauté des Juifs, se fut presenté à eux, il leur fut un objet
Luc. 23. de raillerie & de mépris, *Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo, & illusit indutum veste alba*, mais vous au contraire, ô Ame, ayant soûpiré apres le Sauveur des hommes comme victime d'amour pour vous, si tôt que vous l'appercevez present, quoy que voilé sur l'Autel, adorez le profondement & au lieu de mocqueries & de derisions, presentez luy des adorations. *O salutaris hostia, &c. Adoro te devotè latens Deitas, quæ sub his figuris vere latitas, &c.*

3. 3 Puis ayant un peu arrêté en ces actes d'adoration, le Prêtre parlant à voix basse, & incontinent apres élevant sa voix, & s'é-

iant en ton haut, mais dolent; *Nobis quoque peccatoribus*; Confi-
rez que par là il vous éveille, & il vous provoque à faire le 3.
te, qui est de douleur de vos pechez. Les Juifs apres les mépris
its contre N.S. en sa Passion se conjoüissent dans ces opprobres,
y reprochant qu'il avoit bien merité, s'étant voulu faire Dieu,
être tombé dans la derniere des confusions. Pour reparer cette
jure, ô Ame, frappez avec le Prêtre vôtre poitrine, reconnois- *Iob. 33.*
z & confessez que JESUS est l'Innocent; & que c'est vous qui
es le coupable, & dites: *Vere ego deliqui.* Disons tous au Sa-
ifice non-sanglant de l'Autel ce qu'au sanglant Sacrifice de la
roix avoit dit le bon Larron; *Non quidem justè, hic autem nihil* *Luc. 23.*
alifecit, ou bien comme le Centenier. *Verè Filius Dei erat iste.* *Matth. 27.*
III. Allons de la seconde à la trosiême Partie de la Messe. Ce III.
eu de nôtre Sacrifice comprend ce qui intervient entre la Com-
munion & en la Postcommunion. Ha! que cette partie est noble!
est elle qui met l'Ame en la possession du fruit du Sacrifice: &
est par elle que l'on participe au veritable Corps & Sang de N.
& à tous les fruits spirituels qu'on recueille de cette moisson
oute dorée. Le Prêtre par la necessité de son ministere commu-
ique reellement au Corps de N. S. Les assistans quelque fois y
ennent part aussi-bien que les Prêtres: mais souvent aussi, &
lus ordinairement ils se contentent d'une Communion spiri-
uelle.
1. La premiere façon de participer au Corps de N. S. est ravis- 1.
nte & sublime: car par elle on est vrayment & réellement uny
u Corps de N. S. & comme par le S. Cyrille de Hierusalem, par *D. Cyrill.*
vrayment nous sommes faits *concorporei & consanguinei Christi*;
de cette reelle union dérivent des effets illustres dãs les corps,
dans les Ames des Communians; dont le principal est la grace
ustifiante, ou plûtôt la grace méme en soy, car c'est le nom de
Eucharistie d'être αὐτοχαρις. *Gratia ipsa*; ou comme la qualifie
aint Denis, χάρις μεγαλοδωρο, la grace des grands & des ma- *D. Dionys.*
nifiques dons, c'est à dire, une grace qui embrasse toutes les gra-
es. Et pour pouvoir étre en état de recevoir ces fruits de grace,
faut avoir le cœur preparé & la conscience pure de tout peché
ortel. Mais je ne m'arrête pas presentement à cela.
2. La seconde façon de Communier, qui est la spirituelle, quoy 2.
u'en soy bien inferieure à la reelle, est pourtant tres-excellente:
ar par elle on ne reçoit point le corps de Nôtre Seigneur, mais
ar elle on desire ardemment de le recevoir Et c'étoit là la Com-
munion que faisoient ces Anciens Solitaires habitans des De-
erts, comme remarque Odo ou Odilon, Abbé de Cluny en ces

Odo Cluniac. termes. *Paulus primus Heremita, Antonius, Apollonius, Mutius, Hilarion & Machary, illi, cæterique nominatissimi religionis viri, horu u singuli una hora diei Passionis Dominicæ Redemptionis nostræ beneficium commemorabant, sicut Dominus præcepit: Hoc facite in meam commemorationem, & sic spiritualiter manducabant.* Voilà ce qu'ils faisoient: & ensuite de cela il est merveilleux combien de là ils avançoient en vertu; car n'employant pour l'ordinaire que la Communion spirituelle, mais qu'ils faisoient avec des dispositions incroyables, ils sont devenus si parfaits, *ut illorum collatione*, dit un grand Saint, *nos in vita spirituali pigmæos & homunciones inveniamus.* Or pour bien faire cette communion spirituelle, il y faut proceder comme à la réelle: Et supposé qu'elle se fasse à la Messe (ce que je dis, parce qu'elle se peut faire en tous temps & en tous lieux) le Prestre étant proche de la Communion, l'Ame doit en esprit purger sa conscience, crier mercy à Dieu, produire plusieurs actes d'humilité, de foy, de desir d'être uny à Dieu, & se representer en esprit qu'un Ange prend de l'Autel, & luy apporte sur une patene le Sacré corps de Nôtre Seigneur, ou que le Prestre celebrant apres qu'il a communié, luy fait part de l'Hostie qu'il a consacrée, en ce moment elle doit faire cette priere apres un devot Abbé.

Humbertus. *O pie Domine Iesu Christe, qui huc propter me venisti, & te in meum usum panem tribuisti: vellem te libenter suscipere etiam in Sacramento, sed heu! non audeo, quia timeo te offendere propter indispositionẽ meam; & tamen scio quia sine te vero cibo non possum vivere, ideo humiliter te rogo ut quamquam non te recipiam sacramentaliter, descendas tamen ad me spiritaliter.* Et en ce momẽt l'ame ouvrira son cœur au lieu de sa bouche, pour y faire entrer en esprit ce que le Prestre en la Messe reçoit réellement: & se l'imaginant avoir dans son estomach, elle doit traiter avec luy, luy parler, l'entretenir, le remercier, luy raconter ses petites miseres, luy faire ses demandes, & enfin se retirer comme apres une Communion réelle accomplie: Ha Ames Saintes! qu'une Communion faite de la sorte est utile, & qu'on en remporte de tres-excellens fruits de graces!

IV. IV. Tel doit être l'entretien de l'Ame en la Messe jusqu'à la quatriéme & derniere partie d'icelle, qui est la clotûre & la fin d'icelle, consistant en l'action de graces. Apres quoy le Diacre renvoye le peuple en disant. *Ite Missa est;* le Prestre cependãt donnant la Benediction aux assistans. *Benedicat vos, &c.* Benediction qui represente celle que Nôtre Seigneur donna à ses Apostres en les quittant lors qu'il monta au Ciel. Et elle est le sceau du Sacrifice, & le signal de la Benediction que Dieu donne à son peuple, qui par son Prestre luy a offert la Sacrifice de son Fils. Et pour cela l'E-

glise défend qu'avant cette Benediction receuë, le peuple ne se retire point. *Ante benedictionem Sacerdotis egredi populus non præsumat; quod si fecerit, ab Episcopo confundatur.*

FInissons nostre Discours avec la fin de l'explication de nostre Sacrifice, & concluons le avec trois paroles de devotion envers la Messe. CONCLUSION.

I. Estimons nôtre aimable Sacrifice, qui n'en feroit cas apres ce que nous en venons de dire? &c. I.

II. Assistons-y autant frequemment que nous pourrons. Sainte Monique étoit Religieuse à cette devotion de n'y manquer aucun jour. Saint Thomas outre la Messe qu'il celebroit il en entendoit encore une autre à laquelle il servoit : cette devotion est de grande utilité. La Messe profite aux absens aussi bien qu'aux presens, & on y prie specialement pour ceux-cy. *Memento Domine, &c. & omnium circumstantium* : ainsi que ceux qui assisterent à la Passion de Nôtre Seigneur, comme la Magdeleine, le Bon Larron, le Centenier & autres en profiterent plus que ceux qui n'y étoient pas presens. II.

III. Mais pour en pouvoir tirer du profit, il faut y assister avec pieté & devotion : il y faut être de corps & d'esprit : de corps par la Modestie, & la retenuë des sens, & en silence d'esprit, par attention, recueil, devotion, & application aux Mysteres. Aussi le Prestre priant, dit : *Quorum tibi fides cognita est & nota devotio.* Nôtre Seigneur est à l'Autel comme une Victime, & il plaide la cause des pecheurs, monstrant invisiblement à son Pere les cicatrices de ses playes. C'est ce que dit Laurent Justinien. *Cum in altari Christus immolatur, clamat idem Redemptor ad Patrem, corporaliter suas cicatrices ostendens.* O que ces voix ont de pouvoir, & que ces Intercessions sont efficaces ! Mais il faut que nous secondions l'activité du Sacrifice par nos dispositions, & que nous joignions nos voix à celle de son sang & de ses playes. Quand un Mediateur ou un Advocat demande la grace pour un criminel en la presence du Criminel même, il faut que celuy-cy conspire avec celuy qui plaide sa clause, & qu'il se mette en état de pouvoir de son côté fléchir son Juge. C'est à ces mêmes conditions qu'il nous faut assister à la Messe pour en tirer du profit; c'est à quoy je vous invite, employant les pratiques que nous vous avons enseignées. III. *Laur. Iust. Ser. de Christi Corp.*

LA PRATIQUE RELIGIEUSE DE LA COMMUNION.

LES FRUITS ET LES EFFETS DE LA frequente & de la digne Communion.

ENTRETIEN SEIZIE'ME.

XVI. ENTRETIEN. MOYSE en nous faisant la description de la Creation du monde nous raconte entr'autres choses, que Dieu ayant produit ce grand Univers, il fit & planta au milieu de la terre un jardin spacieux, beau & delicieux, dans lequel il logea Adam, un peu apres qu'il fut produit: *Plantaverat Dominus Deus Paradisum voluptatis à principio, in quo posuit hominem quem formaverat.* Et au milieu de ce jardin il y mit l'arbre de Vie, ainsi appellé, parce que qui auroit mangé du fruit de cét arbre, devoit en recevoir des effets merveilleux & salutaires, pour conserver sa vie jusqu'à tres long-temps. Saint Jean en son Apocalypse fait recit d'un autre arbre de vie qui luy fut montré par un Ange, qui portoit aussi des fruits admirables: *Et ostendit mihi lignum vitæ afferens fructus duodecim, & folia ligni ad sanitatem gentium.* Comme ces Arbres de Vie nous peuvent étre des figures du saint Sacrement de l'Autel que Nôtre Seigneur a institué & exposé au milieu de son Eglise, comme le plus riche & le plus bel ornement d'icelle, comme il n'en faut point douter qu'ils ne se soient, principalement celuy dont a parlé Moyse: Aussi ces effets singuliers que produisent ces Arbres de vie, nous peuvent étre les images des fruits & des effets de grace & de salut que nous engendre ce divin Sacrement, quand il est receu & mangé par les fideles en la sainte Communion: car qui peut dire & declarer subtilement les biens & les graces qu'opere dans les ames le corps de Nôtre Seigneur en l'Eucharistie? Nous en rapporterons seulement trois raisons en cét Entretien, qui sont les principaux & les plus avantageux.

Gen. 2.

Apoc. 22.

I. POINT. LE premier fruit ou le premier effet de la frequente & de la religieuse Communion faite avec les dispositions cy dessus mentionnées, c'est de produire en l'ame une abondante, ou pour mieux dire, de tres-abondantes graces spirituelles, qui l'élevent mer-

erveilleusement & la rendent bien accomplie. Ce n'est pas sans ystere que les Prophetes promettent au peuple d'Israël une abonnce de biens téporels, & par eux figurans des faveurs spirituel- innombrables, & principalement le don des dons, & le preier entre tous les biens qui est l'Eucharistie, ils joignoient ordiirement le froment & le vin avec l'huile: *A fructu frumenti, vini olei sui multiplicati sunt*, dit un Prophete. Et un autre; *Ecce ego ittam vobis frumentum, vinũ & oleum & replebimini in eis.* Que les rophetes ayent joint ensemble le froment & le vin dans l'exession des figures de l'Eucharistie, il n'y a pas grande difficulté: pour mieux dire la chose est toute claire: ces deux choses derant les deux especes sous lesquelles est comprise & se donne Eucharistie, sçavoir le pain & le vin. Mais ce qui fait plus de difculté, c'est pourquoy on joint l'huile au pain & au vin avec qui il a si peu de rapport. L'Abbé Paschase dit que la raison de cela est our apprẽdre qu'il ne faut point approcher du banquet Eucharique sans l'huile, c'est à dire sans la grace du S. Esprit qui ait rendu l'ame pure & nette & exempte de peché; c'est pourquoy aussi cét Auteur marque en suite que ce n'ont pas été les Vierges folles à qui l'huile de la charité a manqué dans leurs lãpes, & qui étoient destituées de la grace; mais les sages qui en êtoient bien fournies, qui ont été introduites au festin nuptial de l'Epoux. Je reçois cette explication, qui enseigne un dogme de Foy, que nul ne peut être admis à la Table du Seigneur qui soit dépourveu de la grace. Mais il semble que ce n'est pas cela precisement que les saintes Ecritures ayent voulu dire joignant l'huile au froment & au vin; mais plûtôt ce que ie vous annonce, qui est ce qui suit la reception du saint Sacrement, non ce qui la devance, sçavoir les graces abondantes qu'on recueille de la sainte Communion, & lesquelles elle opere. Ce que ie collige même de ce que dans l'Ecriture il est fait mention de l'huile apres le vin & le froment, pour marquer l'effet qui suit de la sainte Communion, à sçavoir les graces en abondance, ne le disent pas sans preuve. Les Theologiens enseignent de la grace qu'elle a nombre de differens effets, car tantost elle efface les pechez mortels, tantost elle leur leve les offenses venielles; Or elle augmente la premiere grace, & enfin quelquesfois la grace est telle qu'elle n'est rien moins que ce que dessus, & elle est qualifiée par les Ss. Peres de beaux titres pour nous faire comprendre ce qu'elle est. Ainsi aucun s'appellent grace substantielle. S. Denis τὸ θειότατον μεγαλοδώρου χάριτος le divin & le sur-éminent d'une grace qui est un don magnifique: d'autres l'appellẽt, αὐτόχαρις, la grace même, comme si toutes les autres

Psalm.
Ierem. 31.

Paschasius Abbas l. 2. de corp. & sang. Dom. c. 21.

Hebr. 10. graces n'étant qu'accident, celle-cy étoit la grace en son être & en sa substance S. Paul enfin les nomme l'esprit de grace, *spiritus gratiæ*: Voilà bien des excellences de la grace, ou bien d'excellentes graces. Or toutes ces graces se donnent en la participation & en la digne Communion du corps de N.S. en l'Eucharistie.

Premierement, cette grace y est donnée quelquefois, & où il échet & par accident, par laquelle les pechez mortels sont effacez, quand de bonne foy on croit n'avoir point de péché mortel, quoy que par effet on en ait, & qu'en cét état on s'approche de la Communion.

De plus, se donne encore en la digne Communion la grace, entant qu'elle efface les pechez veniels, & c'est ce qui est signifié par ce charbon que le Seraphin tira de l'Autel, & dont il toucha & purifia la langue d'Isaïe, en luy disant: *Ecce tetigit hoc labia tua, & auferetur iniquitas tua, & peccatum tuum (scilicet veniale) mundabitur.* Ce charbon de l'Autel (qui est le signe du corps de Nôtre Seigneur) a brûlé ta langue, a purifié ton ame, & l'a purgée de ton peché, c'est à dire du peché veniel dont tu étois coupable.

L'augmentation de grace se retrouve donnée en la Communion, & c'est son effet ordinaire: car comme elle suppose la grace premiere, elle ne peut conferer pour l'ordinaire que la seconde grace, qui est l'augmentation de la premiere, qu'elle confere jusqu'à l'infiny, en frequentes & infinies Communions, selon ce
Joan. 10. quen a dit N. Seigneur luy-même: *Ego veni ut vitam habeant, & abundantius habeant*; Je suis venu pour donner la vie de la grace, & pour la donner tres-abondamment.

Et enfin c'est là ou iamais, & là seulement & non ailleurs, que se fait part aux ames qui communient frequemment & saintement cette derniere grace, qui pour sa sublimité n'a point de nom propre en terre, cette grace magnifique & maîtresse grace, cette grace principale & substantielle, cét esprit de grace que Dieu connoist, & que la sainte ame en Communiant reçoit, & à laquelle s'oppose directement, qui est si osé que de faire une Communion indigne selon que le dit l'Apôtre. *Irritam quis faciens legem Moysi sine ulla miseratione duobus vel tribus testibus moritur: quanto magis putatis deteriora mereri supplicia qui Filium Dei conculcaverit & sanguinem testamenti pollutum duxerit, in quo sanctificatus est & SPIRITUI GRATIÆ contumeliam fecerit?* Quiconque se trouve sous le rapport de deux ou trois témoins avoir en quelque chose violé la Loy de Moyse, se voit sans remission condamné à la mort, combien plus grands tourmens croyez vous que souffrira celuy qui aura foulé aux pieds Nôtre Seigneur, & prophané son sang par la

rtu duquel il a été sanctifié, & qui se trouvera par ce moyen avoir
injure à l'esprit de la grace, ou avoir méprisé cette grande gra-
qui se donne dans l'usage frequent de la Communion? O qu'il
de la derniere importance de faire cas de cette grace, de cét
prit de grace, de cette merveilleuse grace qui se donne dans
ne parfaite Communion, qui ne se donne point ailleurs que dans
ne parfaite Communion, & qui en est l'effet & le premier fruit!
scendons au second.

LE second effet de la Communion Religieuse, c'est à dire de la frequente, mais digne & fervente Communion, c'est qu'elle conduit heureusement l'ame par toutes les voyes de la vie spirituelle, & luy donne en chaque degré d'icelle le moyen & la grace de s'y rendre accomplie, & de resister aux difficultez quelle y peut éprouver. Les Peres de la vie spirituelle font pour l'ordinaire de cette vie trois degrez. Ils nomment le premier la Purgation, le second l'Illumination, & le troisiéme la Contemplation ou l'Union avec Dieu: la digne Communion achemine l'ame à la perfection de ces trois degrez de vie. II. POINT.

I. Le premier degré & le plus bas c'est la Purgation. Il faut commencer la vie spirituelle par un déroüillement universel de ses Passions, il faut combattre son amour propre, & abattre en soy tous les monstres des pechez qui s'y rencontrent: pour à quoy parvenir ah qu'il y a de difficultez! Qui a jamais veu un vaisseau sur mer agité des vents qui le portent & le poussent contre les rochers, le percent & le cassent, luy font faire eau de toutes parts, & enfin le font couler à fond, il s'est veu une vraye image de ce qui se passe en une ame qui est encore dans le degré de la vie Purgative. Car cette ame harcelée qu'elle est par les tempestes des tentations de la part de la nature & des demons, est souvent offensée par leurs persecutions, & bien souvent elle se voit à deux doigts du precipice: Il faut certes une grande conduite pour maintenir cette ame dans ce degré de vie, & l'empescher de succomber dans ces violents assauts. Qui fera cela? c'est la digne Communion, & c'est un des fruits d'icelle. Oüy l'Ame éprouvera, commençant la vie devote, que les Passions ausquelles elle est encore sujette se calmeront par l'usage du tres-saint Sacrement; & de plus en plus se verra maîtresse de sa nature & d'elle même. C'est ce qu'a voulu prophetiser Osée, quand parlant du relevement du Peuple Juif opprimé par ses longues & dures captivitez il parle au nom de Dieu. *Ero eis quasi exaltans jugum super maxilias eorum, & declinavi ad eos ut vescerentur.* Je leveray & ôteray le joug de dessus leurs épaules, je les soulageray, (I. in margin) Osée. 2.

je me suis tourné vers eux pour leur donner de quoy se nourrir, & je leur ay fonrny la manne, simbole de mon Eucharistie, comme l'explique S. Hierôme, qui lit, *Dedi eis esum corporis mei*. Prophetie belle du Peuple Chrêtien, par laquelle N. S. prevoyant les calamitez, principalement spirituelles de son Peuple bien-aimé telles que sont les tentations, les convoitises, & les cheutes dans les pechez, il leur promet de les soulager de ce joug fâcheux, & de venir en terre & leur dõner une viande; c'est son corps, à manger, & par la participation de cette sacrée viande en la Communion ils se sentiront soulagez de toutes ces miseres. Bien à propos Saint Gregoire de Nysse en une Homelie sur l'Ecclesiaste, ayant cité ce passage de Saint Paul, *Caro mea vere est cibus & sanguis meus vere est potus*, Ma chair est vrayment viande, & mon sang vrayment breuvage, dit en suitte: Qui aime cette sacrée chair, n'a pas d'amour pour la sienne, & qui a affection pour ce divin Sang, est éloigné de toute affection sensuelle pour son sang. *Qui ergo amat hanc carnem, non est amicus suæ carnis, qui in hunc sanguinẽ est affectus, mundus erit à sensuali sanguine.* Saint Ambroise fait une observation sur la nature des bêtes, & dit d'elles qu'elles sont si friandes que quelques maladies qu'elles ayent, si elles peuvent avaller du sang de chien elles guerissent, *Fera omnis hausto canis sanguine curatur*: Et moy je dis que la generale medecine de toutes nos passions, ou plûtôt le poison qui les fait toutes mourir, c'est le Sang precieux de N. S. qu'on reçoit en l'Eucharistie. Ce qui est si universellement vray que S. Bernard écrivant à ses Religieux, leur dit: Si aucun d'entre vous éprouve en soy que ses passions soient accoisée, ou au moins ne se sent pas si fort agité, ny si violemment, ny si frequemment, comme autrefois, des mouvemens de colere, d'envie, d'impureté, & d'autres pareilles, qu'il en rende grace à la chair & au sang de N. S. ausquels souvent il participe; car c'est le propre de ce Sacrement: *Si quis vestrum non tam sæpe, tam acerbos sentit iracundiæ motus, invidiæ, luxuriæ, aut cæteros hujusmodi, gratias agat corpori & sanguini Domini, quoniam virtus Sacramenti operatur in eo.*

D. Greg. Nyss. hom. 8. in Ec.

D. Ambros. l. 6. Hexaem.

II. II. Le second degré de la perfection, c'est la renovation, & ce renouvellement consiste en l'acquisition des vertus Chrêtiennes, ausquelles l'Ame travaille quand elle se trouve quitte & purgée de ses perverses habitudes, & de ses vicieuses inclinations. Or elle en entre en possession à mesure que les occasions se presentent de les pratiquer, & tantost selon les rencontres elle a à exercer dans un mal qu'elle souffre, la patience; tantost l'humilité dãs un sujet mortifiant, & ainsi des autres : mais le grand secours qu'elle

trouve pour entreprendre & pour executer efficacement tout cela, c'est la Communion, en laquelle elle trouve en la personne de Jesus au Sacrement, & l'exemple de toutes les vertus qui l'animent, & la grace qui la soûtient dans les difficultez qui se pourroient rencontrer pour bien les pratiquer.

III. Enfin, la Communion ayant rendu l'ame comme consommée dans la voye Illuminative, elle s'éleve puis apres jusqu'à la voye Unitive, & la perfectionne dans ce degré. La voye d'Union ou la vie Unitive, est un état auquel l'ame prend soin de s'unir à Dieu le plus intimement qu'il est en elle, & par tous les moyens qui peuvent avancer cette union : Et l'on s'unit à Dieu, dit saint Thomas par trois moyens, par l'entendement, par la volonté, & par une union resultante de ces deux precedentes, qu'on appelle union de ressemblance de mœurs : car quand l'entendement a bien connu les veritez & les bontez de Dieu, & que la volonté les a embrassées, il resulte de là en l'ame une conformité qu'elle a à la volonté divine, d'où procede l'exercice continuel de toutes les vertus qui appartiennent à la vie Chrestienne, qui élevent l'ame jusqu'à Dieu, & on devient ce que Nôtre Seigneur souhaite de nous, quand il dit : *Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est*, soyez parfaits comme vôtre Pere celeste est parfait. Or c'est chose merveilleuse comme noblement la sainte Communion perfectionne l'ame dans ces trois genres d'union. *D.Thom.12. q. 83. art. 2.*

Premierement la digne Communion unit l'Ame à Dieu par l'entendement, luy donnant d'excellentes connoissances de Dieu, de ses perfections, de ses mysteres increez, & creez, des vertus, des pechez, & de nombre d'autres choses, de sorte que l'on peut dire à l'ame quand on l'exhorte à la Communion ce que l'on disoit à Ezechiel, *Fili hominis comede volumen istud*; Fils de l'homme mange ce volume. La Sainte Eucharistie est une viande, mais elle est appellée un livre, voire une Bibliotheque entiere & accomplie, parcequ'elle contient, elle enseigne, & elle communique toutes les veritez divines les plus hautes, à qui s'en sert dignement. D'où vient que l'Ame reconnoissant ce qu'elle a appris en la Communion, & parlant de cela dit, *Introduxit me Rex in cellam vinariam*; le Roy m'a donné entrée dans ses celliers : la version Chaldaïque porte : *Introduxit me Rex in domum Gymnasij doctrinæ*; le Roy mon époux me donne entrée en son Ecole ou en son Academie d'étude. O que l'on y apprend de belles & divines veritez, soit speculatives, soit pratiques! *Ezech.*

La Communion unit l'ame à Dieu par la volonté & par l'amour, Nôtre Seigneur en l'etablissement de ce Sacrement, a témoigné

à l'ame l'amoureux desir qu'il avoit de s'unir à elle : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum antequam patiar*; J'ay desiré d'un ardent desir de manger cette Pâque avec vous avant que d'aller à la mort. Et par effet qui pourra estimer l'excez de l'amour de Nôtre Seigneur en ce Sacrement qui est tout confit en amour :

D. Bernard. *Potesne æstimare quale vel quantum sit hoc Sanctum Sanctorum & Sacramentum Sacramentorum, amor amorum, dulcedo omnium dulcedinum?* Aussi l'ame ayant l'honneur de participer à sa table, elle s'efforce de joindre ses amoureux desirs d'embrasser cét Epoux avec les ardens souhaits qu'a cét Epoux de la caresser, pour n'étre fait d'elle & de luy qu'un seul esprit.

Bref, la sainte Communion joint à Dieu l'Ame qui la reçoit dignement par l'union de ressemblance en tout avec luy. La gentilité a fait état de certains Heros, c'est à dire certains personnages de si grand merite, qu'ils meritoient davantage le nom de Dieux que d'hommes, aussi les appelloit on des demy-dieux, car en leurs desirs, en leurs entreprises & en leurs actions, on ny reconnoissoit rien que de divin. Qui eût veu ces Heros eust veu des personnes qui en guerre étoient des foudres, en paix des Nestors, en leur conduite particuliere des Catons. On dit de Pericles qu'il avoit la Déesse de Persuasion sur la langue : aussi je diray de ces gens là qu'on croyoit d'eux qu'ils avoient toutes les Divinitez campées chez-eux ; qu'ils avoient la Force en leurs bras, la Temperance en leurs corps, la Justice en leurs cœurs, la Fidelité en leur langue, & pour cela on les appelloit hommes Celestes & de la race des Dieux. Arrachons cela de la Gentilité cõme des traits d'honneur qui leur étoient faussement attribuez : car il y avoit en eux plus de vanité que de verité ; plus de faste que de solidité: mais voulons-nous sçavoir à qui il appartient d'étre nõmez des Heros, & personnes qui vivent en terre comme au Ciel, & comme des demy-dieux, plûtôt que des hommes? C'est aux ames qui frequemment & sainctement communient. Saint Denis en

D. Dionys. l. de Eccles. Hierar. sa Hierarchie Ecclesiastique appelle la sainte Eucharistie, *Convivium quod mente alat & Deum efficiat*, un festin qui nourrit l'ame & qui la divinise: & puis il ajoûte qu'elle luy donne une ressemblance de mœurs avec Dieu, ce qui par effet se reconnoist étre de la personne à l'endroit de plusieurs Saints Prêtres & Religieux parfaits, qui en suite de leurs frequentes & devotes Communions sont devenus tels, que dans leur conduite & leur conversation on n'apperçoit en eux rien que de spirituel, que de sur-humain & de divin, jusqu'à les rendre comme impeccables, & c'est le troisiéme effet ou le troisiéme fruit de la sainte & Reli-

rieuse Communion, à sçavoir, de donner enfin une certaine impeccabilité.

C'EST une riche Sentence qu'a avancée le Secretaire des amours de N. S. l'Evangeliste saint Jean, & qu'il a conceuë en ces paroles: *Scimus quia omnis qui natus est ex Deo, non peccat, sed generatio Dei conservat eum, & malignus non tangit illum. Omnis qui natus est ex Deo peccatum non facit, quoniam semen ipsius in eo manet, & non potest peccare quoniam ex Deo natus est.* Nous sçavons que qui est nay de Dieu ne peche point; mais la naissance qu'il tient de Dieu le conserve, & le demon n'ose pas l'approcher. Quiconque est nay de Dieu ne fait point de peché, parce que la semence de Dieu demeure en luy, & même il ne peut pecher, dautant qu'il est nay de Dieu. Les Docteurs apportent plusieurs interpretations de ce trait de cét Evangeliste. III. POINT. *1. Ioan. 5. & 3.*

1. En premier lieu aucuns l'expliquent en ce sens, disant que celuy qui est nay de Dieu, ne peche point, ou ne peut point même pecher, oüy en un sens composé, comme l'on parle en l'Ecole, c'est à dire, qu'entant qu'enfant de Dieu, & entant que nay de Dieu il ne peche point, & ne peut même pecher; comme un lieu lumineux entant que lumineux, ne peut étre obscur. 1.

2. S. Bernard l'expose autrement, & dit que ceux qui sont nais de Dieu ne pechent point, en ce que Dieu par sa predestination eternelle ayant éleu ces Ames pour le Ciel, il fait si bien en leur endroit qu'elles se maintiennent sans tomber, & si elles tombent, en vn moment elles se relevent, & leurs cheutes par ce moyen ne paroissent point étre des cheutes, voire ces cheutes mesme semblent leur étre avantageuses, entant que de ces pechez ausquels elles sont tombées elles en tirent sujet d'étre pour l'advenir davantage sur leurs gardes, & de travailler plus genereusement à la Vertu. 2.

3. Il y a une troisiéme explication qui me semble plus literale: *Qui natus est ex Deo, non peccat, sed generatio Dei conservat eum. Et omnis qui natus est ex Deo, peccatum non facit, quia semen ipsius in eo manet.* Qui est nay de Dieu ne peche point: pourquoy? parceque *Generatio Dei*, ou *Gratia Dei*, *conservat eum*; la grace de Dieu est un preservatif contre le peché, & ainsi il est preservé du mal du peché par la grace. Or entre les graces, la premiere de toutes c'est l'Eucharistie, qui est appellée αὐτόχαρις, la grace même, ou la grace substantielle, & par ainsi la tres-sainte Eucharistie maintient l'ame dans la grace, & la preserve des cheutes, des maux & des maladies spirituelles du peché. 3.

4. 4. J'adjoûte, *Omnis qui natus est ex Deo peccatum non facit*, il ne peche point: pourquoy? *quia Semen Dei manet in eo*. Voila le point: parce qu'il a en soy la semence de Dieu, & cette semence est l'Eucharistie: partant par elle l'Ame est renduë comme impeccable, & elle est par elle preservée du plus grand des maux qui est le peché. Et N. S luy même parlant de son Eucharistie a dit: Celuy qui mange ma chair & boit mon sang demeure en moy, & moy en luy, *Qui manducat meum carnem & bibit meum sanguinem, in me manet & ego in eo*. Il ne dit pas il est en moy, *in me est*, mais il demeure en moy, *in me manet*. Cette parole n'est pas dite sans grande consideration, & elle veut signifier & donner à entendre que Nôtre Seigneur par sa sainte Eucharistie non seulement vient en nos Ames comme par une visite passagere, mais qu'il y vient pour y établir sa demeure, pour y être, pour y regner, & y habiter, & en prendre possession, car en l'Ecriture Sainte le mot de *manere*, demeurer, signifie une demeure ferme & asseurée, & par consequent l'Ame acquiert par la Communion cette espece d'impeccabilité par laquelle N. S. demeurant immobilement en elle, le peché probablement ne l'abordera pas. D'où il arrive que les personnes qui communient saintement passent les années entieres, & quelquefois toute leur vie sans connoître un seul peché mortel, elles sont comme des Elies, elles cheminent en la force de cette viande jusqu'à la montagne de Dieu, tant qu'elles arrivent au Paradis.

Je veux finir mon Entretien, Ames Religieuses, mais je le veux finir en vous declarant un saisissement de mon cœur en considerant ce que j'ay dit, & pensant à ce que je vois. J'ay dit dans mon Entretien que comme la Communion Religieuse, c'est à dire frequente & sainte, demandoit & exigeoit bien d'autres dispositions pour être bien faite que la Communion qui étoit rare, & qu'en suite aussi elle avoit aussi bien d'autres effets, & qu'on en tiroit d'autres fruits, & que les fruits étoient cette union intime avec Dieu, cette continuelle contemplation dont joüissent les saintes Ames, & sur tout une espece d'impeccabilité. Voila ce que j'ay dit. Mais ce que je vois maintenant, & ce que j'experimente, ce sont des Communions frequentes, mais sans ces graces, sans cette union, sans cette contemplation & sans cette impeccabilité pour fruits de ces Communions. C'est cela qui me peine, où j'apperçois des personnes Religieuses qui souvent sont assis à la table de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST & qui bien loin aussi d'être impeccables on les apperçoit mener une vie toûjours relâchée, indevote, immortifiées, aussi attachées

à leurs

urs passions ambicieuses d'honneur, envieuses sur le bien d'au-
y, pleines de l'amour d'elles-mémes, sujettes à leurs plaisirs,
bref qui dans ces défauts & encore dans de plus grands que je
veux pas nommer, n'ont aucun soin de leur amandement.
est ce qui m'étonne, & je dis à par moy, Ou l'Evangile est faux,
les saints Peres nous trompent; nous disant que la religieuse
frequente Communion produit de merveilleux effets, ou bien
faut qu'il y ait à redire à ces frequentes Communions, & qu'el-
ne soient pas saintes, puisqu'elles ne rendent pas saintes les
rsonnes qui les font. Dire le premier, ce seroit une impieté, il
ut donc que ce soit le second: & que ces Ames n'usent pas bien,
plûtost qu'elles abusent du Sacrement; ce qui est la cause pour-
oy elle n'en tirent pas de fruit; & c'est ce qui me cause mon sai-
sement de cœur. N. S. parlant à ses Disciples sur le sujet de sa
inte parole, & l'ayant comparée à la semence, dit que comme
semence qui tombe dans les épines ne profite pas, meurt &
demeure sans fruit, parce qu'elle y est suffoquée; *Exortæ spi-
næ suffocaverunt illud*; Aussi il en arrive le même à ceux qui re- Luc. 8.
vent la parole de Dieu, l'entendent, & se sentent attachez de
cœur au monde & à leur amour propre, & à leurs cupiditez, &
veulent se satisfaire: car cette semence receuë dans ces cœurs de
la sorte engagez, ne produit aucun effet, *à solicitudinibus & divitiis & voluptatibus hujus vitæ suffocantur & non referunt fructum*. Or ce-
que N. S. dit de sa sainte parole receuë par l'oreille, il faut le di-
e de la même parole, & de son corps receu par la bouche en la
Communion: Les Ames engagées à ces mêmes passions & con-
voitises, & qui avec cela communient ne reçoivent aucun fruit de
ce Sacrement: Car l'Eucharistie ne peut rien operer ny fructifier
non plus que la sémence de l'Evangile, que dans une bõne terre &
bien preparée: où cela est elle profite, *& qui in corde bono & optimo, facit fructum centuplum*: mais où cela manque, elle ne profite de
rien. Ha Ame Religieuse quand vous vous considererez vous-
même apres tant de Communions multipliées & reiterées, &
sans fruit, conjecturez de là qu'il faut bien qu'il y ait en vous
quelque défaut.

Mais quel seroit ce manquement, & d'où pourroit-il plus pré-
cisement provenir? Il n'y a que trois choses à soupçonner:
ou que l'Ame approche de la Communion avec un peché mor-
tel connu, ou avec un peché mortel veritable, mais inconnu; ou
bien sans peché mortel, mais avec des tiedeurs & des negligences
en cette action si sainte, tres-notables & tres-indignes d'un Ame
Religieuse qui frequente Iss Sacremens. Examinons cela.

Si cette Ame approche de la Communion avec un peché mortel connu, ha quelle impieté, & quel sacrilege commet-elle, & quel fruit en doit-elle attendre, qu'un Enfer asseuré, si elle n'en fait une grande, une forte & une longue penitence? Car sans cela sa sentence est dé ja prononcée, & le Juge luy dira;

Luc. 13.

Ha indigne Communiante sortez de devant moy, je ne vous connois, ny ne vous reconnois pour mon enfant. Il dira de méme à tous ceux qui communient indignement : *Nescio vos unde sitis*, & ils luy répondront peut-étre pour se faire connoître. *Manducavimus corã te & bibimus*; Nous avons eu l'honneur de manger avec vous, & d'avoir été repeus de vôtre propre corps en l'Eucharistie, comment dites-vous que vous ne nous connoissez-pas? Mais nonobstant cela il leur redoublera cette parole de foudre, *nescio vos unde sitis*; Je ne sçais qui vous êtes, & il adjoûtera, o horreur! *Discedite à me omnes operarii iniquitatis*, Ouvriers d'iniquité retirez-vous de devant moy. Ha qu'il faut dõc se donner de garde d'une Communion impie & sacrilege! Le Centenier Evangelique ne voulut pas recevoir N. S. en sa maison, & il dit qu'il n'en n'étoit pas digne; *Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum*. Hugues Cardinal dit que ce Gendarme reconnoissant qu'il avoit des Idoles en son logis, pour ne pas offenser Nôtre S. qu'il reconnoissoit pour grand Prophete, & qu'il sçavoit toutes choses, ne voulu pas qu'il y entrast. Un Payen auroit-il plus de respect pour N. S. qu'une personne Chrétienne, & méme Religieuse? Aussi ne crois-je pas qu'il y en ait aucune tant dereglée qui soit parvenuë à une telle impieté que de vouloir recevoir N. S. en la Communion en l'état de peché mortel connu.

S. Bon. in 4. dist. 1. art. 2. 4. 3. Gabr. Adr. Caietan. Suares ad q. 79. disp. 63. sect. 2.

En second lieu, j'ay dit qu'il pourroit arriver qu'un Ame communiant frequemment n'en rapporteroit aucun fruit, parcequ'elle s'approcheroit de la table de N. S. avec un peché mortel inconnu à elle, quoy que veritablement reel. Car je vous diray que c'est une opinion de quelques Docteurs, quoy que rigoureuse, qu'on se trouve quelquefois en tel état qu'on croit de bonne foy & probablement n'avoir point de peché mortel en l'Ame, quoy que par effet & en verité on en soit atteint, en sorte qu'en cette disposition on s'approche de la Communion, & que communiant de la sorte, on ne peche pas mortellement, quoy que l'on soit en peché mortel, parce qu'on n'y croit pas être : mais pourtant de telle Communion on n'en rapporte aucun fruit, & on ne tire du Saint Sacrement ny bien, ny mal. Non du mal, parce qu'on ne se croit pas probablement parlant, en peché mortel, quoy qu'en verité on y soit; ny aussi on n'en tire aucun bien, parceque

Eucharistie est un Sacrement des vivans, & il suppose la vie de l'Ame avant que de faire son effet, laquelle on n'a pas pour lors comme on le suppose, puisque pour lors le peché regne en l'Ame, d'où suit qu'apres telles Communions reiterées tant que l'on voudra on demeure en même état. Les mêmes vices continuent, l'Ame sera toûjours aussi sujette aux vices, que quand elle ne communie pas, aussi avare, aussi colere, aussi medisante, aussi volontaire, aussi immortifiée, parce que la sainte Eucharistie n'opere aucun effet en elle. La raison en est, parce qu'on n'apporte pas à ses Communions une preparation suffisante vrayment, & devant Dieu, mais seulement en sa propre estime, quoy que probable. Si vous me demandez quand les Ames ont cette indisposition : Je vous diray que cela arrive quand l'Ame se croyant bien disposée pour communier & s'estimant probablement être en grace & hors du peché mortel, parce que probablement il luy a semblé avoir fait tout ce qu'il y avoit à faire pour cela; mais en verité au jugement de Dieu, cela n'est pas tel, & le peché mortel est encore dans elle, quoy qu'inconu d'elle, ou par faute d'examen suffisant de sa conscience, ou pour avoir des affections secretes aux pechez mortels, ou pour manquer d'attrition surnaturelle en se confessant; ne le faisant que pour se décharger de l'importunité du remords quelle souffre, & non pour des cõsiderations de foy: ou par défaut d'approbation & de puissance du Prêtre, ou pour avoir l'esprit infecté de quelque opiniõ erronée importante au salut, laquelle pourtant on estime probable & asseurée, ou enfin pour quelqu'autre manquement qui est ignoré. Car tout cela peut causer cette indisposition en l'Ame, & empêcher les fruits de la grace, & les effets surnaturels qui suivent d'ordinaire la digne Communion : laquelle indisposition étrange l'Ame jugera se rencontrer en elle, si communiant souvent elle ne voit pas que ses pechez s'amoindrissent & que la violence de ses passions diminuẽ, mais qu'au contraire les mémes miseres spirituelles regnent en elle. Pour à quoy remedier, quand l'Ame se voit ainsi, il faut qu'elle consulte la grace de Dieu, qu'elle le prie qu'il luy touche le cœur plus vivement pour former des actes parfaits d'amour ou de contrition, ou qu'elle rentre davantage en elle-mémes ou qu'elle s'approche des Sacremens avec un cœur nouveau, & des dispositions non prétenduës suffisantes & probables, mais suffisantes en effet & valables au jugement de Dieu: Bref qu'elle s'étudie à corriger tous les manquemens qu'on a marqué cy-dessus qui pouvoient être causé de ces indispositions funestes à ses Communions, & qui pouvoient être les causes pour-

quoy elles n'en tiroit pas les ordinaires & desirables fruits des frequentes & saintes Communions.

Enfin, la derniere chose qui pourroit être la cause, si ce n'é... aucune des deux precedentes, pour laquelle une Ame ne retireroit point de fruit de ses frequentes Communions, se pourroit être le peu de preparation&de disposition qu'elle apporteroit à ses frequentes Communions, les nonchalances, les tiedeurs, & les lâchetez avec lesquelles elles se gouverneroit, & agiroit en cette sainte & auguste action. Car s'il est vray, comme il est, qu'à proportion de la qualité de la disposition qu'on apporte à la Communion, on en reçoit les effets, quels fruits peut-on esperer des Communions, en la preparation desquelles on y agit lâchement. En l'action même on ne voit que des incivilitez&des indevotions, en la closture qu'ingratitude, & en tout le reste du temps qu'une vie du commun, peu ou point de pieté en toutes ses actions. Je vois & je connois des Ames Religieuses qui en leurs Communions frequentes & ferventes se gouvernent de la devote & de la fervente maniere.

Car elles se preparent pour la Communion dés les jours même qu'elles font des preparatifs comme faisoit ordinairement le B. François de Borgia, qui donnoit trois jours à sa preparation en chaque Communion qu'il faisoit:& ces Ames interrogées pourquoy elles se disposent & preparent de si loin, elles répondent ce que fit David à ceux qui luy demandoient pourquoy il s'inquietoit & se soucioit sur ce dessein qu'il avoit de faire bâtir un Temple à Dieu,& qu'il travailloit à songer où il trouveroit des materiaux pour cet édifice,Ha disoit-il, *non homini sed Deo preparatur habitatio*: Ce n'est pas pour un hôme que je me resous de laisser un Palais, c'est pour y loger le Grand Dieu; ce n'est pas un hoste du commun, que je pretends recevoir chez moy; mais c'est mon Dieu, & mon Seigneur, c'est pourquoy je m'en mets si fort en peine.

Salomon.

De plus ces mêmes Ames dans l'acte de la Communion s'epandent toutes en diverses pieuses & devotes considerations, se regardant tantôt elles mêmes, leur bassesse & leur indignité, pour une telle faveur à quoy elles sõt appellées, que de participer au corps de N. S. & de le recevoir en l'Eucharistie : & tantôt jettant leur veuë sur la grandeur de Dieu, qui s'abbaisse en ce Sacrement iusqu à daigner descendre dans nous:& tantôt se representant qu'en communiant elles appliquent leur bouche sur la playe du cœur amoureux de JESUS Crucifié, comme medite S. Chrysostome:ou que luy même les communie de sa main divine, ainsi

D. Chrys. Ser. de Euchar. in Encaniis to. 2.

qu'il fit ses disciples en la derniere Cene, & depuis quelques Saints & Saintes extraordinairement, ausquels elles s'unissent en esprit.
Et quand ces Ames sortent de la Table Sacrée c'est avec des reconnoissance, & des ressentimens profonds : elles se recueillent interieurement en elles mêmes pour entretenir à loisir & familierement leur bon hoste, & elles ferment leur cœur à toute autre chose, comme la mere perle quand elle a receu sa goutte de rosée du Ciel se referme aussi-tôt. Et comme la sainte Vierge ayant conceu le même Seigneur, au même instant l'Ange la quitta ; *Discessit ab ea Angelus*, pour la laisser en son recueillement separée de toutes les creatures, & s'unissant seul à seul à son Createur : aussi ces Ames apres la Communion se retirant aupres de ce bon Maitre & Epoux, congedient toutes les creatures à ce qu'elles ne viennent pas traverser leur saint entretien avec luy, en sorte qu'étant ainsi avec luy elles ne le peuvent quitter, ny se separer de luy qu'avec grande peine. La B. Agathe de la Croix ne revenoit iamais de l'Eglise apres la Communion qu'à regret, & par le chemin elle se retournoit vers l'endroit où étoit le S. Sacrement pour y adorer celuy qu'elle y laissoit. *Luc. 1.*
Enfin ces Ames apres être ainsi communiées, le reste du iour & même tous les autres iours de leur vie, sont dans une application à Dieu, & vivent de l'esprit de Jesus, côme elles ont été nourries de la chair de Jesus aussi. Or apres des Communions ainsi faites on ne peut remarquer pour ces Ames qui les font de la sorte, que des effets de grande benediction, car elles en rapportent des fruits les plus desirables qui se peuvent recueillir en terre, elles en deviennent toutes embrasées du feu de la charité, & enfin elles sont renduës comme impeccables: Mais celles qui apres les frequentes Communions ne reconnoissent pas cette abondance de graces, il faut iuger de là que leurs Communions sont défectueuses : & quoy qu'elles ne soient pas criminelles, n'étant pas faites, comme ie le suppose en peché mortel, il faut pourtant croire d'elles qu'elles se font comme celles qui se font rarement, une fois ou deux l'année par les personnes du cômun, c'est à dire, dans lesquelles on remarque peu de preparation, peu de recollection, peu d'action de grace, & ensuite le long du iour une dissipation égale à un autre iour commun. Et ainsi, ô Ames, convaincuës que vous devez être des grandes imperfections & des défauts de vos frequentes Communions, si vous voulez les continuer, comme vôtre état de vie semble vous obliger, & si vous voulez en recueillir ces grands fruits qui sont attachez aux Communions frequentes, mais saintes & parfai-

tes, rendez saintes & parfaites les vôtres, changez vos langu[eurs] en ferveurs, vos froides preparations en de ferventes dispositi[ons], l'accueil froid que vous faites à Nôtre Seigneur quand i[l vient] chez vous en des Entretiens pleins de grand respect & d'honneur, tels que vous devez à son adorable personne, vos remerciemens que vous ne faites que par maniere d'acquit, en des reconnoissances cordiales & toutes pleines d'amour, & vôtre peu de recueillement en Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST que vous faites paroître le jour même de vos devotions, & tous les iours de la vie, en une application d'esprit, & un retour frequent à Dieu tel qu'il est requis en une Ame qui a l'honneur d'être souve[nt] avec luy, & de vivre & de se nourrir de luy. Apres cela vous remporterez les fruits esperez de vos frequentes & de vos ferventes Communions.



LA PRATIQUE RELIGIEUSE DE LA COMMUNION.

LES DISPOSITIONS REQUISES pour frequemment & dignement communier.

ENTRETIEN DIX-SEPTIE'ME.

SANS contredit & dans la verité receuë de tout le monde & avec justice, la pratique de la sainte Communion,& de la participation au Corps & au Sang de N. Seigneur, est le plus saint, le plus auguste & le plus noble employ qu'il y ait dans l'Eglise de Dieu. Car qu'y auroit-il de plus élevé que de voir qu'un homme se voye uny à son Dieu & à son Sauveur si intimement, & d'une maniere si amoureuse, cõme elle se passe en l'usage de ces mysteres? mais cét employ tant sublime soit-il, ne se fait pas pourtant d'une même maniere par tous les hõmes, quoyque tous les fideles Chrestiens par le cõmandement du Sauveur, & par l'ordre qu'il en a donné, sont obligez à venir prendre part à sa chair & à son sang dans le Sacrement de l'Eucharistie, sous peine d'être exclus du Paradis : *Nisi manducaveritis carnem Filij hominis & biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis* : Si vous ne mangez ma chair & ne beuvez mon sang,vous n'aurez point en vous la vie,aussi tout s'en approchent, mais inégalement. XVII. ENTRETIEN

Les uns reçoivent la sainte Communion rarement, & les autres frequemment.

Les uns reçoivent la sainte Communion rarement, à sçavoir dans une année une, deux, trois, peut étre quatre fois au plus,& cela est raremẽt communier : & se fait par les personnes les plus grossieres, & par les Chrêtiens du commun : Mais l'Eglise ne les oblige pas à faire plus, car l'on a fait un precepte qui ne les engage point à communier qu'une fois chaque année, quoy que cette constitution soit ainsi faite avec peine ; car cette sainte Eglise desireroit que les fidelles receussent leur Createur en la Communion plus souvent, & qu'à chaque Messe qui se celebre tous les Assistans y communiassent, comme le dit le Saint Concile de Trente. *Optaret sancta Synodus ut in singulis Missis fideles astantes non solum spiritali affectu, sed Sacramentali Eucharistia perce-* *Innocent. III.* *Conc.Trid. Sess. 22. c. 6.*

ptione communicarent. Mais l'indevotion des fideles a donné à cette Constitution, qui n'est pas comme on voit pour donner lieu aux tiedes Catholiques de fomenter leur paresse & authoriser leur indevotion, mais plûtôt pour l'accroître & reprendre, prescriuant ainsi un temps si éloigné d'une Communion à autre de crainte encore d'un plus grand retardement, si cela étoit laissé à leur liberté.

Mais il y en a d'autres qui font leur Communion, non rarement comme les precedens, mais frequemment, à sçavoir tous les mois, toutes les quinzaines, toutes les huitaines, deux ou trois fois chaque semaine, & encore plus souvent, sçavoir tous les jours. Et ainsi faire, c'est communier frequemment, qui est le propre de quelques saintes Ames qui vivent dans le monde, mais non selon le monde, & plus particulierement des personnes Religieuses, de qui en effet les Communions doivent étre frequentes, comme leur état & leur condition de vie le requiert. Et l'Eglise appuye & authorise cette pratique, & les regles & Constitutions des Peres Fondateurs des Maisons Religieuses confirmées par les Puissances superieures. Ainsi la Regle de saint Benoist prescrit par le Decret du Pape Clement V. dans le Concile de Vienne, à toutes les personnes qui la professent, de cõmunier tous les mois au moins, sous peine de peché mortel même à qui y manqueroit, disent quelques Docteurs: *Et singulis mensibus accedant omnes & singuli Monachi & prima Dominica mensis cujuslibet in Monasteriis semper communicent*, sans prejudice, & sans déroger en façon du monde aux Communions, qui seroient plus frequentes que cela en quelques Eglises ou Monasteres, ajoûte la Benedictine renouvellant ce Decret. Le Concile de Trente même recommande aux Evêques & aux Superieurs de tenir la main, à ce qu'en toutes les Religions generalement chaque Religieux communie au moins une fois le mois : *Et semel saltem singulis mensibus sacrosanctam Eucharistiam percipiant.* Outre que ce que la Benedictine & le Concile de Trente avoient reglé pour les Religions, qu'on communiast une fois au moins le mois, les Instituteurs & Superieurs avoient jugé qu'on pouvoit étendre cette grace jusqu'à une fois chaque semaine, & c'est quasi aujourd'huy l'ordre de toutes les Religions, & mesme en beaucoup cette grace se donne deux fois reglement chaque semaine, ce qui a derivé de la regle & de l'exemple des Religieux du grand saint Pacôme; car l'Ange qui luy apporta du Ciel & qui luy donna sa regle, ordonna à ses Religieux la sainte Communion deux jours consecutifs chaque semaine, sçavoir le Samedy & le Dimanche. Enfin il se trouve que parmy quelques

Clem. V. in Conc. Vienn.

Trid. Sess. 25. de Regularib. & Monialib. c. 10.

ques Religieux cette coûtume étoit en pratique de communier tous les jours, car il est écrit de saint Simeon Stilite par Antoine son Disciple, que tous les jours il recevoit la nourriture divine du S. Sacrement: & Rufin écrit aussi le même du Bien-heureux Apollonius: & que c'étoit la coûtume chez luy que tous les Religieux de sa Communauté ne prissent jamais leur refection qu'ils n'eussent receu la sainte Communion. Il exhortoit même ses Religieux que tant que faire se pourroit ils participassent aux divins mysteres tous les jours, de peur, disoit-il, qu'en se tenant loin des Sacremens ils ne s'éloignassent aussi de Dieu. *Consuetudo autem erat apud eum, ut fratres qui cum ipso erant, non prius cibū sumerent, quam Communionem Dominicam perciperent. Sed & hoc monebat, ut si fieri posset,* QUOTIDIE *Monachi communicarent Mysteriis Christi, ne forte qui se longe facit ab his, & longe fiat à Deo.* Ce qui n'est pas presentement en pratique en aucune Religion, qu'on octroye par institution que tous les Religieux fassent la Communion quotidienne: & S. Thomas le Docteur Angelique n'approuve pas aussi qu'on l'accorde indifferément à tous, & il dit, qu'en ne l'octroyant pas si facilement, & tous les jours, c'est pourvoir à l'honneur & au respect deu à N. S. au S. Sacrement, qu'on doit pardessus tout considerer, & qui autrement seroit sans doute blessé si on la permettoit si frequemment, ensorte que N. S. seroit moins reveremment traité de plusieurs, car la familiarité engendre le mépris, quoy que peut-être il arriveroit que quelques particuliers le traitassent avec tres-grand respect, & en remportassent aussi un grand profit spirituel. Et ne sert de rien de dire que ces considerations n'ont pas empêché que les premieres Chrétiens ne communiassent tous les jours. *Erant quotidie perseverantes in templo: & frangentes circa domos panem*: parce que cette pratique n'étoit que parmy les Chrétiens de Hierusalem & d'Alexandrie lesquels étant d'une haute sainteté comme gens preparez au martyre, & à mourir tous les jours pour JESUS CHRIST, l'irreverence n'étoit pas à craindre envers N. S. & pour cela leur exemple ne peut être tiré en consequence pour les Chrétiens de ce temps, qui pour la plus part n'ont qu'une legere ombre de leur vertu, trop bien s'ils étoient aussi Saints aujourd'huy comme ils étoient reconus être alors. Aussi sans s'attacher à la Communion quotidienne pour laquelle on n'a pû donner aucune regle generale pour les personnes mêmes Religieuses, la Communion sera toûjours pour elles tres-frequente (comme sans doute c'est là qu'elle est tres-convenable, attendu leur genre de vie tres-saint, & leur dégagement du monde) si elles suivent ce que leurs regles & leurs constitutions

Rufinus l. 2. c. 7. de Apollon.

D. Th. 3. q. 40. art. 10.

leur marquent & prescrivent pour cela, qui en ce fait sont assez liberales de cette grace sans vouloir être singulieres & troubler leur communauté.

Tout cela supposé des Communions rares usitées par les personnes du commun, & des Communions frequentes tres particulieres aux personnes Religieuses, comme pour parler des dispositions qu'il faut apporter, & des fruits de la Communion, ce que je desire traiter presentement, comme dis-je, pour les faire frequentes il faut plus de disposition que pour les rares : & qu'aussi il y a plus de fruit à attēdre de celles-là que de celles-cy: & comme je me propose de traiter des Communions propres aux Religieuses, c'est à dire frequentes, nous verrons en deux Entretiens que je medite de ces Communions, qu'elles sont leurs dispositions propres, & leurs propres fruits: & commençant par les Communions propres aux Religieuses, j'avance ce qui suit.

I. POINT. SI nous voulons pretendre de nous disposer à la participation reelle du veritable Corps de N. S. en la sainte Eucharistie conformement au merite de l'action en soy & en son merite, nous devons nous tenir tout asseurez, que nous aurions beau travailler à nous procurer telle preparation que nous pourrions, & la plus excellente qui se pût: nous n'atteindrions jamais à la perfection que requereroit la hauteur & la dignité de la chose : & nous pouvons hardiment dire avec le Centenier les paroles qu'emprunte de luy l'Eglise en cette action; *Domine non sum dignus*:car d'effet il y a toûjours beaucoup en nous d'indignité pour une telle devotion. Aussi ce n'est pas cette si haute preparation que N. S. exige de nous, mais avec la grace de Dieu nous en pouvons avoir une moindre, & pourtant sainte & parfaite plus ou moins & vertueuse, que plus ou moins nous y ferons d'attention. Or pour être disposé à la sainte Communion conformement à la foiblesse humaine, mais convenablement aussi à la qualité d'une Epouse de Nôtre Seigneur & d'une Ame Religieuse, il faut travailler à trois choses.

Premierement il est requis que la sainte Ame qui communie frequemmenr pour dignement communier selon que requiert sa condition de vie, se fasse quitte de toute soüillure, & ordure de peché tel qu'il soit, parce que ce divin Sacrement est un Sacrement de la derniere & de la plus haute sainteté, *Sacramentum extremæ sanctitatis*, & qui contient le Saint des Saints, ce que déduit & conclut bien Saint Chrysostome, car ayant dir que ce Sacrement adorable contient en soy Nôtre Seigneur JESUS, il ad-

D. Chrys. hom. 83. in Matth.

joûte, *Quo igitur non oporet esse puriorem tali fruentem sacrificio, quo solari radio non splendidiorem manum carnem hanc dividentem, os quod igne spirituali repletur, linguam quæ tremendo nimis sanguine rubescit?* Celuy qui veut joüir de la grace de ce sacrifice, doit surpasser en netteté toutes les choses les plus éclatantes & lumineuses de l'Univers, & il n'y a point de rayon solaire qui soit si pur comme doit-être la main qui touche, la bouche & la langue qui reçoivent cette chair precieuse de N. S. au saint Sacrement de l'Eucharistie. Mais parlons plus nettement, celuy qui frequemment participe au Corps & au Sang de N. S. en la Communion doit être exempt de toute ordure de peché qui soüille son Ame : mais en particulier de quelles ordures ou de quels pechez doit il se trouver exempt?

Premierement il ne doit point avoir en son Ame aucun peché mortel. C'est chose horrible en quelque personne que ce soit d'y rencontrer un peché mortel aux approches du S. Sacrement; & c'est un des plus execrables sacrileges qui se puissent commettre en terre. Combien donc seroit-ce chose plus horrible, s'il se rencontroit en une personne qui fait état d'approcher souvent des Autels, & qui est de celles dont maintenant je parle.

Secondement celuy qui communie souvent, doit même autant que se peut s'affranchir des pechez veniels, & des affections mêmes aux pechez veniels. N. S. nous a enseigné cela quand avant que de communier ses Apôtres il leur lava les pieds à tous: Saint Pierre contredisant, il opiniâtra contre luy, & ne le voulut point admettre à sa table Eucharistique qu'il ne luy eust premierement lavé les pieds : & comme luy dit N. S. *Qui est lotus non indiget nisi ut pedes lavet*, Qui déja est net de plus grosses ordures n'a plus de besoin que de se purger des menuës affections, & de secoüer ces legeres poussieres qui marquent les pechez veniels. Il faut aller à la Communion comme les Juifs à l'Agneau Paschal, les bâtons de pelerin en main, c'est à dire être pour lors dans l'esprit de pelerin sur la terre, desquels le propre de ne s'attacher à rien de ce qu'ils voyent & apperçoivent par leurs sens pendant leurs voyages : d'où je trouve la pensée de S. Basile ravissante. Ce personnage remarque que Nôtre Seigneur oblige quand on va à la Communion, de se ressouvenir de sa Mort & passion, *Quotiescumque manducabitis panem hunc, mortem Domini annuntiabitis;* & puis il demande la raison de cela, & il répond que c'est pour nous apprendre étant à la Communion d'y être en nôtre Ame ce que Nôtre Seigneur a été en son Corps dans sa mort. Mais quel a été ce Sauveur en sa mort ? Nôtre Seigneur en sa mort,

Ioann. 13.

D. Basil. l. 1. de bapt. c. 3.

a été tout mort, & mort en tout, & il eſt mort pour tout peché *Mortuus eſt peccato*, il a laiſſé dans le tombeau toute la mortalité tout ce qu'il avoit tiré du vieil homme : auſſi l'Ame ſe reſſouvenant de cette mort en communiant, par elle elle apprendra à mourir à toute affection du vieil homme, à tout peché & à toute attache & affection au peché, pour ne vouloir plus vivre qu'à Dieu, & comme dit S. Auguſtin; *Nihil mei remaneat mihi, totum ſit tibi* : Il ne faut plus rien de moy, qui demeure en moy, mais tout ce que ie ſuis ſoit à vous, & pour vous.

J'adjoûte encore qu'aux approches du S.Sacrement non ſeulement nous nous faſſions quites de tout peché mortel, veniel & attache au moindre petit peché, mais même que nous faſſions état de nous donner de garde de nous mettre volontairement dans les occaſions qui nous portent inſenſiblement au peché veniel, ô quelle pureté de cœur, apres cela l'Ame ſainte doit penſer que Dieu exige d'elle, pour dignement communier, communiant ſouvent comme elle fait & conformement à ſa condition & à ſon état de vie! Et encore apres tout cela il faudra quelle diſe, *Domine non ſum dignus*. Toutes ces precautions priſes & ces preparations employées le plus parfaitement que i'ay peu, *non ſum dignus*, ie ne ſuis pas encore aſſez pure ny digne de vous.

II. POINT. IL eſt requis en ſecond lieu, que l'Ame laquelle frequemment communie, apres qu'elle ſe ſera purgée comme nous venons de dire, de tout peché tel qu'il ſoit, pour avancer & perfectionner ſa preparation à la ſainte Communion, s'exerce en la pratique des ſaintes Vertus Chrêtiennes, & quelle travaille à une ſublimité de vie, laquelle reſſente un cœur qui cõverſe non avec des hommes, mais qui vit avec des Anges, & même avec Dieu, ou plûtôt qui vit avec Dieu de Dieu même, comme parle Saint Auguſtin, *qui Dei eſt de Deo vivit*. Et N Seigneur dans l'Evangile dit, *Vbicumque fuerit corpus ibi congregabuntur & aquilæ*; là où ſera le corps, les aigles s'aſſembleront. Les Saints Peres ont entendu ce trait du concours que font les fideles devots du Saint Sacrement, qui s'aſſemblent tous les jours en l'Egliſe autour de luy pour le recevoir en la Communion, & enſuite, diſent ces Saints Peres, il faut que ces devots communians, pour dignement faire ce qu'ils font, ſoient des Aigles en vertu & en perfection, des Ames ſublimes, & qui n'ayent rien de commun avec la terre, & avec le monde : car là deſſus S. Chryſoſtome dit : Cette table Euchariſtique, c'eſt à la Table des Aigles, non des chouettes.

D. Aug. tract. 26. in Ioann.

D. Chryſ. hom. 24. in 1. ad Cor.

LA troisiéme chose requise en qualité de preparation pour faire une sainte & une digne Communion & convenable à l'Ame qui fait état de frequenter ce divin Sacrement, c'est l'employ de la devotion actuelle, ou des actes de devotion qui consiste à exciter, à réveiller sa devotion, desirant & convoitant ardemment cette viande sacrée. A dire vray, Dieu haït en ceux qui font état d'approcher souvent de luy en la Communion, la paresse, la mollesse, la tiedeur & la lâcheté : & volontiers quoy que pour cela elles ne fassent pas une indigne Cõmunion, & un peché mortel, il les en rejetteroit, les repoussant bien loin, & même les rejetteroit de ses Autels : *Maledictus qui facit opus Dei negligẽter*; car maudit est celuy qui lâchement fait l'œuvre de Dieu. Mais voit-il des cœurs qui sont tout de feu en ce Saint les Saints, qui brûlent de desir de s'approcher de luy, & de se voir unis à luy par la Cõmunion, & qui soûpirent apres ce pain qui est appellé le Pain desirable, *panem desiderabilem* ; cela le contente & le réjoüit : *Nam & tales quærit adoratores qui adorent eum in spiritu & veritate*, & ils cherche telles personnes qui l'adorent, qui le servent & qui le reçoivent en esprit & en verité. Tel est le langage des Ss. Peres de l'Eglise, & des Maîtres de la vie spirituelle. Ecoutons S. Chrysostome. *Igitur accedat nemo cum nausea, nemo resolutus, omnes accensi, omnes ferventes & excitati.* Que personne ne se presente hardiment à la Table de Dieu avec tiedeur & comme par maniere d'acquit : car pour étre digne de ce don, il faut brûler de desir de le posseder Et S. François de Sales parlant de la Communion en sa Philothée, apres avoir dit que pour communier tous les huict jours, il est requis de n'avoir aucun peché mortel, ny aucune affection au peché veniel, il adjoûte, Il faut avoir un grand desir de communier. Et avec sujet ces Saints demandent ces actes d'amour, de ferveur & de desir pour dignement recevoir ce Sauveur en ce Sacrement qui est tout desirable, & qui est qualifié tel par la premiere de ses épouses : *Totus desiderabilis, vel secundum Hebræum, totus desiderij.* Tout ce qui est en luy est desirable & precieux, son sang nous a rachептez, sa chair nous nourrit, ses œillades cõvertissent les pecheurs, guerissent les malades, son haleine communique le saint Esprit, & iusqu'à la salive de sa bouche, elle rend la veuë aux aveugles, enfin tout desirable, l'obiect de tous les desirs. Aussi les anciens Chrétiens appelloient le S. Sacrement *Desiderata*, les choses desirées. Tout est desirable en luy. C'est pourquoy ie dis que la plus belle preparation pour bien communier, est d'avoir une soif & une faim ardente de ce pain Eucharistique,

III. POINT.

D. Chrys. hom. 83. in Math.

S. Francis. Sales. in Intr. p. 2. c. 20.

Cant. 5.

de ressentir en son cœur le feu de la charité vers ce tout aimable & desirable Epoux en cét adorable Sacremẽt. O qui auroit un peu de ces vives flammes d'amour dont brûloit le saint cœur de la Vierge, quand elle communioit tous les iours de la main de l'Apôtre d'amour S. Jean, recevant tant de fois de nouveau ce méme Dieu qu'elle avoit une fois cõceu par le S. Esprit, & porté neuf mois dans ses entrailles virginales, renouvellant comme dit Gerson, les anciennes & admirables caresses reciproques entre une telle Mere & un tel Fils. *Contemplabatur Maria existentiam mirabilẽ Filii in hoc Sacramento, quem visibiliter tractaverat eum blanditiis & osculis suavissimis in gremio torridentem. Credebat hoc sibi licere nunc, quamvis alio modo sed non minori merito; osculatur, tangit, & quod sibi tunc non licuerat corporaliter, manducat & bibit & accipit vitam.* Mais qui auroit l'amour & le desir des premiers Chrêtiens, hommes & femmes laïques? ce n'étoit que feu & que flammes. De la sainte Table on sortoit embrasé; de là on couroit aux flammes, aux roües, & aux martyres : & auiourd'huy ce n'est que glace en nos cœurs. O Saints & Saintes, mais sur tout : Vous, ô sainte Vierge, obtenez moy une étincelle de vos brasiers.

Gerson trac. 9. super Magnificat p. 3.

La lâcheté donc & la langueur éloignent de la Cõmunion, & la ferveur ou les saints desirs rendent les Ames dignes de ses sacrées & frequentes approches. Mais prenez bien ces paroles en leur bon sens : car quand ie dis que l'indevotion, la lâcheté & la froideur qu'on ressent en l'usage de cette viande, en doivent faire éloigner les Ames qui sont en cette dispositiõ, & que la faim de cette sainte viande & le grand desir de la recevoir que l'on ressent en soy, en doivent faire approcher, cela se doit entendre d'une veritable indevotiõ, & aussi d'une veritable faim que l'on ressent pour l'usage de cette viande : car il y a de deux sortes d indevotions & de deux sortes de ferveurs en la Communion, & elles sont bien éloignées l'une de l'autre.

Premierement en fait de l'indevotion ou de la tiedeur, il y a une certaine indevotion qui n'est pas proprement indevotion, mais seulement une soustraction de devotion sensible, qui laisse toûjours au fond du cœur un desir de servir Dieu & d'être tout à luy quoy que l'on soit sans goust & sans douceur en l'Ame : Or ces Ames-là ne doivent pas pour cela se priver de l'usage frequent de la Communion.

Mais l'autre indevotion est vrayment indevotion, par laquelle l'Ame est dans des froideurs & dans des insensibilitez pour les choses de Dieu, qui viennẽt du déreglement des passions, de l'attache qu'on a à soy & au monde, & qui est une pure lâcheté de

... eur ; or cette indevotion doit éloigner des Autels, iusqu'à ce ...ue l'on l'ait surmontée.

Il en faut dire autant des ferveurs & de la faim spirituelle de la Communion. Il y en a de deux sortes: l'une bonne & sainte, l'autre mauvaise & vicieuse. Ce qu'a fort bien expliqué S. François de Sales Evêque de Geneve, écrivant à une Veuve sous la comparaison de la faim corporelle. *S. Franc. Sales. l. 2. Ep. 48.*

Il y a, dit-il, selon les Medecins de deux sortes de faim: une mauvaise qui vient du déreglement de la force & de la vertu attractive de l'estomach, qui est causée par quelques intemperies d'humeur, qui fait demander la viande, mais à tort: & elle se reconnoît quand le corps nourry en suite de cette faim, demeure pourtant maigre & pâle, ne se nourrissant pas, manquant de chaleur & de disposition pour cuir les viandes, & aussi pour lors il ne faudroit pas donner à cét estomach de la nourriture.

L'autre faim bonne qui vient d'une chaleur bien temperée de l'estomach, & qui est causée par la bonne digestion, est signe de parfaite santé: & on la reconnoist quand le corps nourry en suite de cette faim engraisse & profite, & qui a cette faim s'il demande du pain & de la nourriture, il luy en faut donner.

Il en est ainsi de la faim spirituelle de la Communion.

Car premierement vous en reconnoîtrez quelques ames qui vous diront qu'elles brûlent du desir de communier deux & trois fois la semaine; mais ce n'est pas une vraye faim, c'est une rage, non appetit de Communion, c'est une faim canine, *fames canina*: car telles ames ne sont pas saintes, & il ne faut pas donner aux chiens les choses saintes: *Nolite sanctum dare canibus*: faim qui n'est excitée en elles que par la chaleur mauvaise du demon du midy, causée ou par legereté ou par vanité, ou par coûtume, ou par imitation de singerie, & on la reconnoît par les effets: car cette Communion ainsi receuë, ne fait pas les bons effets d'une Cõmunion sainte, l'ame ne s'en sent pas engraissée spirituellement, & les appetits n'en sont pas plus mortifiez, ny les sens corporels mieux reglez: partant en cét état une ame ne doit frequenter la Communion jusques à ce qu'elle se sente & qu'elle se voye guerie, & en une autre disposition.

Mais il s'en trouve d'autres qui desirent ardemment la Communion, & cette faim qu'elles en ont, provient d'un grand & solide desir de se perfectionner, & d'une sainte chaleur du S. Esprit: Et on reconnoît cela par l'effet qui s'en ensuit, par la bonne digestion spirituelle qu'on y voit. Car comme ceux qui font une bonne digestion corporelle ressentent un renforcissement en tout leur

corps par la distribution generale qui se fait de la viande en toutes les parties;ainsi ceux qui font une bonne digestion spirituelle ressentent que Jesus-Christ qui est leur viande & leur nourriture s'épanche & se communique à toutes les parties de leur ame & de leur corps : ils ont Jesus-Christ au cerveau, au cœur, en la poitrine, aux yeux, aux mains, en la langue, aux oreilles & aux pieds. Mais ce Sauveur que fait-il par tous ces endroits ? Il redresse tout, il purifie tout, il mortifie & il vivifie tout:il aime dans le cœur, il entend au cerveau, il anime dans la poitrine, il void dans les yeux, il parle par la langue ; bref, il fait tout en tout, & lors nous vivons, non point nous mêmes ; mais Jesus-Christ vit en nous : Et ce sont ces ames là qui ont la vraye disposition d'approcher frequemment des Autels,& de se nourrir de la viande qu'on en tire jusqu'à deux & trois fois la semaine.

Quiconque donc d'entre vous, ô Ames Religieuses, qui voulez joüir de la grace qui vous est comme toute acquise, & qui est comme vôtre droit, attendu vôtre condition d'épouses de Dieu, & approcher souvent de Dieu vôtre Epoux, à quoy vous êtes invitées, joüissez de cette faveur,car la Cômunion doit être toute la consolation & les cheres delices des ames Religieuses,elles ont quitté tout pour être toutes à Dieu,afin que Dieu même soit leur tout. Mais voulant joüir frequemment de cette si auguste faveur, preparez vous y,& d'une preparation non seulement suffisante & commune, mais haute & sublime, & telle qu'il est convenable à ces Ames qui frequentent ce Sacrement, c'est à dire avec le plus d'éloignement du peché, le plus de sainteté, & le plus d'application & d'actes de pieté & de devotion que vous pourrez. Tout vous y convie & vous y oblige.

Prmierement vôtre interest. On requiert d'une Ame Religieuse une haute disposition, & c'est pour son avantage : car une seule Communion faite avec telle preparation operera plus d'effetsque mille qu'on feroit avec des attaches aux pechez venicls, avec des tiedeurs & langueurs spirituelles, & avec mille distractions & dissipations d'esprit volontaires. Un grand vaisseau recevra plus d'eau de la fontaine en une fois, que le creux d'une noix en des centaines : Aussi une seule approche du saint Sacrement avec ces grandes dispositions, operera plus de grace, qu'une centaine faite avec ces mediocres & lâches preparations.

De plus la bien-seance même requiert cette sorte de haute devotion en la Communion : & communier frequemment avec une attache à un peché veniel, c'est sans doute traiter Dieu fort incivilement. Prier un Puissant en un festin, & luy mettre devant

les

les yeux le tableau de son plus grand ennemy, ou bien le convier à prendre chez soy un repas, & étant venu le laisser seul sans venir au devant de luy, & sans l'entretenir ou s'amuser à des papillons, ne seroit-ce pas agir fort indiscretement? Il en est de même d'entreprendre de demander la Communion & de la faire avec negligence, tiedeur & lâcheté.

Bref il est de la derniere necessité que l'Ame à qui la Communion est frequente & quasi journaliere, s'y prepare avec cette riche disposition, car faute d'y proceder de la sorte on tombe dans de grands mal-heurs. Les Communions faites ainsi ne sont pas des pechez mortels, comme je le suppose, elles ne laissent de procurer la grace, mais allant à l'Autel souvent avec l'affection à un peché veniel, y aller tiedement, & irreveremment, il s'y coule en suite d'autres negligences, les pechez se multiplient qui conduisent à une dureté & insensibilité de cœur qui se termine souvent au peché mortel: Efforcez-vous donc de vous munir de ces hautes & parfaites dispositions aux approches frequentes de la Communion.

Et c'est ce qui me fait plaindre & déplorer l'état de quelques personnes devotes dans le monde, & plus encore de quelques Religieuses dans les Cloîtres qu'on ne peut resoudre à entreprendre ces hautes, mais ces raisonnables dispositions pour frequemment communier. Je leur dirois volontiers: Ou preparez-vous comme on le desire de vous, ou ne communiez pas frequemment. Si vous ne communiez-pas souvent, & autant comme vos sœurs, autant comme la communauté, vous serez observées comme singulieres, & puis vous scâdaliserez vos sœurs cela fera bruit: si vous communiez dans une disposition d'esprit lâche, molle, indevote, & comme par maniere d'acquit, vous n'en tirerez aucun profit. Que ferez vous donc en ce détroit? Ha pauvre Ame, que je vous plains! il vaudroit mieux pour vous que vous ne fussiez point Religieuse, qu'on vous dévoilast, que vous fussiez seculiere: vous vous pourriez contenter par ces foibles & froides Communions à n'aller à la table de N. S. comme les froids & foibles Chrétiens, qu'une ou deux fois l'année. Mais que dis-je? où m'emporte mon zele peut-être trop indiscret? Non non ne le suivez pas, ne vous éloignez pas, ne vous dévoilez pas, ne vous éloignez pas de la table de Nôtre Seigneur, communiez avec luy, & comme vos sœurs: mais pour vous guarantir de vos irreverences, & de vos indevotes communions, défaites vous de vo lâchetez au service de Dieu, emportez sur vous par grace ce que la nature y a mis de mal, rangez vous dans l'état & dans la

maniere de vie, où l'Ame Religieuse doit-être, qui par sa condition se voit obligée de communier souvent : Heureuse necessité de frequemment communier, à laquelle pour acquerir & pour conserver la perfection dans vôtre état, vôtre Pere Instituteur vous a engagée, de laquelle le propre effet est de rendre les hommes parfaits.

C'est pourquoy écoutez & pratiquez les avis suivans.

1. 1. Estimez & aimez la Communion, qui est un moyen de satisfaire à ses amours, & de parvenir à la perfection de son état, & toutes & quantes fois que cette grace vous est offerte, ne la laissez pas perdre; car il vaut beaucoup mieux absolument parlant approcher de Nôtre Seigneur en la Communion par amour, que s'en retirer par respect & par crainte.

2. 2. Etudiez-vous de vous convaincre vous même, si déja vous ne l'êtes, que pour frequemment communier, c'est à dire, tous les quinze jours, tous les huict jours, ou deux ou trois fois la semaine, il faut bien une plus haute disposition que pour ne communier qu'une, deux ou trois fois l'année.

3. 3. Efforcez-vous d'avoir cette sainte disposition convenable pour communier frequemment : & comme j'ay enseigné qu'elle consistoit en un éloignement de tout peché, & de l'attache même au peché veniel, à conserver en soy une grande sainteté qui dit un amour pour toutes les vertus, & enfin à avoir une devotion actuelle, ou à former des actes divers, & des élans de devotion, d'amour, de desirs, d'humilité & autres, au temps & aux approches de la sainte Communion, étudiez-vous à faire apporter toûjours à la table Eucharistique, ce concours de choses saintes, qui vous rendront bien preparées pour faire une religieuse Communion.

Aspirez même à cette sublime disposition qui vous pourroit rendre dignes d'une Commmunion quotidienne, *Sic vive ut quotidie merearis accipere*, Vivez de telle sorte que vous ayez le merite requis pour être tous les iours communiées, comme il s'en trouve dans les Religions & ailleurs même, à qui apres ce merite connu, cette grace est accordée.

D. Aug. serm. 28. de verb. D.

Et enfin quand vous aurez fait & employé tout cela & que vous vous serez preparé en la meilleure maniere qu'il sera en vous dites encore apres cela, & recõnoissez que vous n'êtes pas dignes d'une si haute faveur ny de recevoir dans vous un tel hoste; & dites: Non seulement ie ne suis pas digne, mais ie suis tout à fait indigne de vous loger mon Dieu dans mon estomach, & dans mon cœur; mettez en moy par grace & pure misericorde les dispositions necessaires pour une telle action.

RETRAITES, SOLITUDES, OU Exercices Spirituels de dix jours.

ENTRETIEN DIXHUICTIE'ME.

Ecce elongavi fugiens & mansi in solitudine. PSAL. 34.

Je me suis éloigné, j'ay fuy les compagnies, & je suis demeuré dans ma Solitude en retraite.

Ducam eam in solitudinem. OSE'E 2.

Je la conduiray & tireray en Solitude.

L'ADORABLE Sauveur de nos Ames n'a garde qu'il n'ait bien-aimé la vie conversante avec les humains sur la terre, parce que c'est par sa vie conversante qu'il avoit entrepris de convertir, instruire, édifier & racheter enfin les hommes. *Post hæc in terris visus est, & cum hominibus conversatus est*, a dit le Prephete. Aussi par effet il est venu en terre, *Verbum caro factum est*; & puis, *habitavit in nobis*, il n'est pas nay au Ciel avec les Anges, mais il est nay en terre, & a habité, conversé & frequenté avec les hommes. Mais encore que N. S. ait bien-aimé à converser avec les hommes pour accomplir l'effet pour lequel il étoit venu au monde, son inclination pourtant particuliere étoit à la Retraite & à la Solitude : & s'il a aimé la conversation avec les hommes, c'étoit pour le bien & la consolation des hommes, mais s'il a aimé la Solitude, c'étoit pour sa propre & particuliere satisfaction. Aussi il n'a usé de la conversation qu'autant qu'il a été à propos & necessaire pour le parfait accomplissement de la delivrance des hommes : hors cela il a embrassé sa chere Solitude : & à ce sujet il n'a pas employé que trois ans & trois mois en sa conversation, & il a vécu trente ans dans la Retraite. Et encore dans les trois ans de sa vie humaine & conversante ; combien a-t-il fait d'admirables & de belles Solitudes? Par tout dans ce peu d'années je vois des Solitudes adorables de N. S. Solitude de JESUS en Marie pendant que cette sainte Mere l'a porté dans ces chastes entrailles, ce qui a duré neuf mois. Solitude de JESUS avec Marie pendant quarante jours de la residence dans l'Etable de Bethleem ; Solitude de JESUS

XVIII. ENTRETIEN

Baruch. 3.

Joann. 1.

avec Marie & Joseph dans l'Egypte, en Nazareth, & en toute son enfance, son adolescence & sa jeunesse; Solitude de Jesus enfant pendant trois jours qu'il fut perdu par ses parens, & qu'à leur insceu il demeura dans Hierusalem; Solitude de Jesus pendant quarante jours au desert; Solitude si frequente de Jesus pendant les années mêmes de sa conversation, se retirant de ses Disciples; & allant en des lieux écartez sur des Montagnes, pour y veiller &
Luc. 6. y prier seul, *Ascendit solus in montem orare.* Solitude de Jesus en toute sa Passion, quand ses propres Disciples *relicto eo fugerunt omnes*, & le laisserent seul; & que son Pere Eternel même l'abandonna, ce qui fit qu'il s'écria, *Deus Deus meus quare me dereliquisti?* Solitude de Jesus gisant dans son Sepulchre. Bref Solitude de Jesus au temps de sa vie glorieuse tant apres sa resurrection, étant souvent seul; comme depuis son Ascension, vivant dans le Ciel hors de toute societé avec les hommes. Voilà d'admirables Solitudes de N. S. & la plus-part employées aux Entretiens Spirituels avec Dieu son pere. Et toutes ces solitudes que N. S. a cultivées & a cheries n'ont été que pour nous donner l'exemple de cherir & de cultiver en terre la solitude.

Or, Ames Religieuses, c'est aussi ce que vous tirez en exemple sur celuy qui est le vray exemplaire de vos vies, Jesus-Christ N. S. c'est un de vos exercices qui est assez frequent, de vous retirer en secret pour vacquer en paix & en silence avec Dieu & ses saints Anges; c'est quasi là vôtre pain quotidien que la solitude, & elle passe même en une ceremonie sainte & en une des Observances Regulieres, qui en beaucoup de saintes Maisons a ses jours, sa durée, son lieu, & ses manieres pour la bien pratiquer.

DIVISION. La Noblesse de ces Retraites & Solitudes, & le saint usage que vous en faites, me donnent lieu de vous en faire un Entretien: & en iceluy de vous en dire en trois Points trois choses. Premierement qu'est-ce que Solitude, qu'est-ce que Retraite, qu'est-ce qu'entrer en Solitude & en Retraite, & là vacquer aux exercices spirituels. 2. La necessité de l'usage de ces Retraites & Solitudes pour toutes sortes de personnes. 3. La maniere de bien faire une Retraite ou une Solitude.

I. POINT. Je ne veux employer que deux paroles pour vous exposer ce que c'est que Solitude & Retraite, afin de venir plûtôt à l'explication de sa Necessité à l'égard de toutes sortes de personnes. Faire sa Solitude, comme on parle, ou sa Retraite, vacquer aux Exercices spirituels, c'est sortir pour un peu de temps du tracas des

affaires & des emplois exterieurs pour r'entrer un peu en soy-méme ; & dans cette Solitude interieure vacquer à des Entretiens avec Dieu par l'Oraison, par la Contemplation, par la Lecture,& par autres emplois de cette nature, qui servent à purger nos cœurs, à amander nos vies, à devenir meilleurs, & à nous unir enfin parfaitement à Dieu: Emplois comme vous pouvez déja juger, tres-nobles & tres-exquis, que les Saints Peres ont beaucoup loüez: & qu'entre autres saint Bernard avoit nommez *Ferias quasdam*, certains iours de Festes: Festes de l'Ame, ausquelles l'Ame est dãs un repos, n'operant rien au dehors, & ne vacquãt que pour soy & pour son interieur. En voilà assez pour le present sur le sujet de la Nature ou de l'essence des Solitudes ou des Retraites; s'il y a encore quelque chose à y desirer, nous l'apprendrons dans le cours de nôtre Entretien. Passons à leur necessité. *D. Bernard.*

II. POINT.

VACQUER aux exercices spirituels, & employer les Solitudes & Retraites est une chose si necessaire, qu'universellement parlant, elle est telle, tant à l'égard des Ames plus relâchées, si elles veulent se sauver, qu'à l'égard de celles qui sont dans le grand train de la vertu. Et la raison en est à cause de l'étrãge distraction de soy-même & de son Dieu, que souffre l'hõme par l'application continuelle qu'il a aux choses exterieures, qui luy font perdre plus ou moins l'union avec luy, ce qui ne se peut bonnement reparer que par l'employ qu'on peut faire de fois à autres de ces saintes Solitudes & Retraites. Voyons cela.

Ce que nous lisons être arrivé au premier des hommes, creé dans le Paradis Terrestre, d'avoir été contraint d'en sortir, pour devenir un vagabond sur la terre, & ce qu'a dit aussi de soy le fratricide Caïn: *Ero vagus & profugus in terra*, cela même avient à tout homme de l'Uniuers au sens spirituel, de ce qu'ayant été creé de Dieu pour demeurer, pour arrêter, & pour s'occuper dans soy, par son libertinage d'esprit sortant hors de soy-même, & se dissipant & s'arrêtant à mille choses, il devient un vray vagabond, sans retraite interieure dans soy, & comme d'un autre enfant prodigue, il faut dire, *abiit in regionem longinquam.* Etrange foiblesse & malediction tout ensemble du cœur de l'homme: Saint Bernard écrivant à Eugene, jadis son Religieux, & puis devenu Souverain Pontife, & en cette qualité étrangement dissipé, & toûjours distrait en mille & mille diverses affaires, a pitié de luy au sujet de ces dissipations & distractions d'esprit. *Quale est illud?* luy dit-il, *libet incipere ab occupationibus tuis. Perdis tempus: Quæso te, quale est illud? de mane usque ad vesperem litigare, aut litigantes audi-* *Gen. 4.* *D. Bernar. l. de Considerat.*

re? *Et utinam sufficeret diei malitia sua: non sunt liberæ noctes, vix relinquitur necessitati naturæ quod corpusculi pensationi sufficiat, & rursum ad jurgia surgitur.* Telle est la distraction des hommes à qui pour cela on peut reprocher, comme fait Nahum: *Plures fecisti negotiationes tuas quam stella sint cœli.* Ils ont plus de sortes d'occupations qu'il n'y a d'Etoiles au Ciel. Or qu'arrive-t'il dans cette multitude d'occupations & d'emplois? Il arrive que l'esprit s'abat, que la volonté devient seche, l'exercice de la vertu cesse, l'esprit d'Oraison se dissipe, & la Charité devient toute languissante: Il arrive comme à l'Enfant prodigue, que sortant de son logis, *abiit in regionem longinquam*; de là il devient un errant: & puis; *dissipavit substantiam suam*: Voilà les degrez de son malheur: ce que je ne dis pas seulement de ceux dont la distraction de soy est mauvaise, *ex objecto*, comme parle l'école: car cela est trop clair, que ces sortes de persõnes *dissipant substantiam suam*: Mais je le dis aussi de ceux dont l'employ de sa nature est bon: dans lequel cependant, ha combien y a-t'il de graces qu'on manque à obtenir? combien d'actes de vertu cesse-t'on d'operer? combien même quelquefois de vices ou d'imperfections au moins, y commet-on? L'ambition y survient, la convoitise s'éleve, la vanité va trouver ces hommes jusques dans leurs plus saintes fonctions. Pauvre Ecclesiastique! dans la multitude de ces emplois tu es exposé à bien des hazards, la chasteté ou l'humilité y periclitent. Miserable Religieux tant occupé à tes obediences, qu'à peine respires-tu l'air de la devotion! tu ne peux trouver quelquefois de temps pour vacquer comme il faut à l'Office, à l'Oraison, à la Messe, à la Predication, à la Lecture, aux Sacremens, & à toute autre exercice Religieux: & tu t'exposes apres cela dans ton employ à mille defauts de vanité, d'envie, d'impatience, de colere, de vengeance, & autres semblables. *Difficile exuitur negotians à negligentia:* Rarement ces esprits toûjours hors d'eux, & jamais dans eux, sont ils sans offense. Hé bien! comment parera-t'on à ces coups, & comment reparera-t'on ces dommages? Cela ne se peut que par leur contraire. La Distraction cause ces maux, la Retraite les guerira: la Dissipation a gâté tout, la Solitude reparera tout: les Exercices exterieurs & temporels ont tout perverty le cœur, les Exercices spirituels & interieurs rétabliront tout le cœur. Recueillez-vous donc, ô Ame, & revenez à vous qui êtes sortie pour si long-temps de vous! Allez en Solitude. *Vacate & videte quoniam ego sum Deus*: c'est Dieu qui vous y appelle. *Redite prævaricatores ad cor*, comme parle le Saint Esprit par la bouche d'Isaie. Lors que le grand Dieu voulut envoyer le Deluge, il dit à Noë:

Nahum. 3.
Luc. 15.
Eccli. 26.
Psalm. 45.
Isaiæ 46.

intra tu & domus tua, comme s'il l eust pris par la main, & l'eust tiré & retiré de la terre pour le pousser dans l'Arche. *Intra tu, &c.* S. Ambroise au livre *de Arca Noë*, fait venir cecy à mon propos, & dit que Dieu parlant à l'homme de bien, mais qui se dissipe en trop de sortes de choses exterieures, luy dit : *Hoc dicit Dominus ipsi, Intra tu: hoc est intra te ipsum, intra tuam mentem, in tua anima principale, ibi salus est ubi animæ gubernaculum, foris diluvium, foris periculum.* Par là dõc est évidente la necessité de la Solitude, ou des Retraites & des Exercices spirituels, même aux bonnes Ames, mais qui se dissipent trop au dehors : A plus forte raison donc necessaire solitude, voire plus necessaire aux personnes abandonnées au peché & engagées au monde. Mais nous tirerons une preuve plus efficace de cette necessité des Solitudes & des Retraites, quand nous entendrons parler N. Seigneur, & que nous verrons agir ses Saints.

Gen. 7.

D. Ambr. l. de Arca & Noë.

I. Le Fils de Dieu parlant à ses Apôtres, tout Apôtres qu'ils étoient, & occupez si dignement avec luy, neantmoins comme leurs occupations étoient si continuelles, qu'à peine leur laissoient-elles le temps même, soit de leur repas, soit de leur repos, leur dit : *Venite seorsum in desertum locum, & requiescite pusillum.* Mes Apôtres, un peu de repos, un peu de Retraite, prenez haleine, & puis vous retournerez à vos fonctions. Si les Apôtres ont besoin d'être retirez, que ne doivent point juger les autres de la necessité qu'ils en ont ?

I.

Marci 6.

II. Aussi les Saints s'estimoient bien obligez à suivre ces avis, & d'entrer dans la Solitude, disant tous aux occasions : *Ecce elongavi fugiens & mansi in solitudine.* Ils se plaisoient à se retirer un peu de leurs emplois, quoy que saints, comme de prêcher, de convertir les peuples, pour vacquer un peu plus particulierement à eux. C'est ce que fit S. Gregoire le Theologien, qui avant qu'entrer dans l'exercice du Pontificat, se retira quelques jours en Solitude : *Paulisper secessi, ut meipsum inspicerem & explorarem*, dit-il de soy-même : Autant en fit saint Augustin, qui pressé par Valere Evêque d Hippone de prendre la charge de son Diocese, parce qu'il étoit ancien, il s'en excusoit toûjours : Enfin sollicité qu'il fut tres-fortement, il demanda qu'on luy donnast un Caréme entier pour entrer en retraite, & pendant lequel il se proposoit de quitter ses Etudes, ses Predications, & autres pareilles fonctions, pour ne vacquer purement qu'à soy, *legendo, orando, plangendo*, comme il dit en quelqu'une de ses Epistres. Il est écrit de saint Martin, que quelquesfois il quittoit pour un temps les emplois de son Pontificat, & *se in finitimum urbi Cœnobium conferebat*

II.

Psalm. 54.

D. Greg. Naz.

D. Aug. ep. 148.

ab omni hominum consortio, & totus sibi vacabat. Et S. Paulin parlant d'Aper Evesque de Toul dit: *Familiare secretũ taciti ruris petebat salubri consilio, instructioni sanctæ vacans, & intentus studiis spiritualibus*; dans cette Retraite il faisoit les Exercices spirituels. Mais sur tout merite d'être oüy saint Bernard, lequel ayant proposé au Pape de se retirer quelquefois en Solitude, pour en quittãt les innombrables affaires dont il étoit toûjours accablé, vacquer avec loisir à soy, & luy répondant qu'il ne pouvoit pas se soûmettre à cela: *Facilius Cathedræ vel dicerem*, j'aimerois autant quitter la Papauté que de me vouloir distraire des fonctions de cette charge; Saint Bernard luy repliqua fortement, & luy dit: Vous auriez raison, saint Pere: *Recte hoc, si rumpere, & non magis intermpere ista hortarer. Audi ergo quid redarguam, quid suadeam: Si quod vivis & sapis totum das actioni, considerationi nihil dando te, in hoc non laudo te: certe nec ipsi actioni expedit consideratione non prævenir. Sitem totus vis esse omnium, instar illius qui omnia omnibus factus est, laudo humanitatem, sed si plena sit, quomodo autem plena, te excluso? Et tu homo es, ergo ut integra sit, & plena humanitas, colligat & te intra se sinus qui omnes recipit, alioquin quid tibi prodest juxta verbum Domini, si universos lucreris, te unum perdens? Quamobrem cum omnes te habeant, esto etiam ex habentibus unus. Quid solus fraudaris munere tui? Usquequo vadens spiritus & non rediens? Usquequo non recipis te, & ipsi inter alios vice tua? Sapientibus & insipientibus debitor es & soli negas te tibi? Sanè deriventur aquæ tuæ in plateas, homines & jumenta & pecora bibant ex eis; quin & Camelis pueri Abrahæ potum tribuas, sed inter ceteros bibe & tu de fonte putes tui: memento proinde non dico semper, non dico sæpe, sed vel interdum reddere teipsum tibi: Utere tu quoque te inter multos, aut certe post multos, quid indulgentius?* Vous voyez où ce devot Pere renvoye ceux là qui vacquent à des choses mêmes bonnes & de charité, à sçavoir à la Retraite, à la Solitude, au moins pour quelque petit temps. Mais qu'est ce qu'il y a à faire dans la Retraite ou dans la Solitude pour la bien faire? C'est ce que ie vay exposer en la troisiéme partie de cét Entretien.

D.Paul.Ep.29.

D.Bernard l.1. de Consider.c.4.

III. POINT.

TROis choses à mon advis font la juste occupation d'une Ame en sa retraite: entrer & sortir c'est la 1. prier c'est la 2. pleurer c'est la troisiéme.

I.

1. Le premier pas qu'il faut faire pour marcher seurement dans l'exercice spirituel de la retraite: je dis tant à l'égard des saintes Ames accoûtumées à cét employ, qu'à l'égard des personnes du mõde que l'on provoque d'entreprendre ce saint exercice, c'est de sortir

sortir & entrer : sortir & se retirer des emplois & exercices exterieurs, & entrer dans le plus profond de son cœur, pour s'occuper aux choses interieures.

1. A l'égard des Ames du monde, cette sortie & entrée leur est en verité un grand supplice : & leur enseigner & leur faire faire cela, c'est un langage aussi bien qu'un employ, qui leur est inconnu : *Linguam quam non noverat, audivit. Durus est hic sermo, & quis potest eum audire* ? 1. *Psal. 80. Ioann. 6.*

Par le premier acte l'Ame qui entreprend les exercices, doit sortir de ses emplois, elle les doit quitter tout-à-fait, ou plutost interrompre pour quelque temps : elle doit quitter la conversation avec tout le monde, avec ses amis, ses proches, ses affidez : ce qui luy est fort sensible, & elle entend comme S. Augustin ses anciennes conversations qui luy diront : *Dimittis ne nos?* *D. Aug. l. Conf.*

Mais outre plus, c'est qu'en luy disant qu'il faut qu'elle sorte, c'est à dire qu'elle se retire de ses divertissemens ou emplois exterieurs, on luy adjoûte qu'il faut qu'en suite elle entre au dedans de soy : qui est encore une chose qui luy est plus sensible que la premiere ; car il n'y a rien au monde qu'elle fuye tant qu'elle même : & si tôt qu'elle s'arrête seulement à la porte, ou à l'entrée de son cœur, tant de pechez, tant de crimes passez & presens, tant de passions mal mortifiées, tant d'excez se viennent presenter à elle, qu'à cét aspect elle demeure tellement surprise & étonnée, qu'elle s'enfuit bien vîte, ne pouvant pas supporter ces horreurs. Et telles personnes sont semblables à ceux qui dans leurs maisons ont de mauvaises femmes. C'est saint Augustin qui apporte cette comparaison: *Hi prodeunt in forum læti, ut è carcere soluti, cum amicis genialiter agunt : sed cum domum redeundum est, omni angore & mœstitia conficiuntur : intraturi enim sunt*, dit ce S. Pere, *ad tædia, ad murmura, ad amaritudines, ad aversiones, quia non est domus composita.* Ainsi ces pervers & ces pecheurs qui se plaisent à toutes les occupations & divertissemens exterieurs, si vous les provoquez à rentrer en eux & dans leurs cœurs, vous les mettrez à la gehenne, & ils n'y peuvent entrer, parce qu'ils sçavent bien qu'ils n'y verront que des vices honteux, & des violentes passions, qui leur donnent aussi-tôt la fuite. *D. Aug. in Ps. 75.*

2. Et à l'égard même de quelques personnes devotes, il se trouve de la difficulté en l'un & en l'autre de ces actes : Car il y a toûjours assez d'attache de la part de ces personnes, aux choses exterieures qu'elles ont peine de quitter, comme aussi assez de passions mal-mortifiées, & mal domtées dans leur interieur, qui les arrêtent là, & qui les empêchent d'y entrer. 2.

Et cependant à l'égard de toutes personnes parfaites ou imparfaites, bonnes ou mauvaises, pour entreprendre utilement les exercices, il faut faire ces sorties hors de soy, & ces entrées jusqu'au plus profond de soy : il faut une forte resolution de part & d'autre pour faire ce qu'il y a à faire en ce sujet : il faut briser les liens & les attaches de la part de ces occupations exterieures, & s'en déprendre ; & rompre les portes de ce cœur, & y entrer à main armée, considerant que c'est pour tuer ces monstres qui y sont, & qui nous font de la peine. Oüy mon Dieu, nous ferons tout ce qu'il y aura à faire, & nous irons où vôtre bonté nous portera pour nôtre bien. *Ibimus viam trium dierum in Solitudine.* *Exod. 3.*

II II. Ce premier pas fait, étans sortis de nous, & rentrez dans nous : ce que nous avons à faire étant dans nous, c'est de vacquer à la priere.

1. 1. La priere est toûjours necessaire, *Oportet semper orare* : Mais cét *Oportet* souffre quelque interpretation pour certains temps & occasions : Mais sans interpretation, pour le temps de la Retraite, l'Oraison est toûjours necessaire. C'est en ce rencontre & sujet où il faut dire à la lettre, *Oportet semper orare, & nunquam deficere* : & c'est l'unique occupation qu'on laisse aux Solitaires que l'Oraison ou la lecture, qui est de l'appartenance de l'Oraison, car elle en fournit la matiere. *Luc. 18.*

2. Matiere de l'Oraison qui est tout suiet indefiniment, mais qui ne sera iamais plus agreable à Dieu, que lors qu'il sera de luy & nous. L'Oraison est un devis ou colloque de l'Ame avec Dieu, de Dieu avec l'Ame; ne sortons point de ces deux suiets, de Dieu & de nous. Nous ne pouvons rien prendre de meilleur pour nôtre Entretien que Dieu & nous. Mais aussi, ô que ce sont là des suiets d'une grande & d'une vaste étenduë!

De Dieu, il en faut mediter les grandeurs, l'essence, les personnes, les attributs absolus & relatifs, ses bien faits amoureux, creation, redemption, predestination, & sanctification; ses graces, ses dons, & sur tout le desir ardent & brûlant qu'il a de nous sauver.

De nous, nous avons nos miseres à mediter. Helen voila trop, même pour une eternité. Dieu est le tout, & nous sommes le rien, rien en nature, rien en grace! rien pour le temps, rien pour l'Eternité: & tout nôtre composé ne consiste qu'en deux paroles, *Misere & Peché.* O digne employ de nôtre esprit, pour nous faire entrer dans le pur rien de nôtre neant.

3. 3. Et nous digererons bien ces matieres d'Oraison, quand pour methode de nôtre Entretien nous y ferons la Preparation, la Consideration & la Clôture.

Ante orationem prepara animam tuam, & il faut s'y preparer par l'employ de l'exercice de la presence de Dieu,& par l'invocation de l'assistance du saint Esprit.

Nos considerations seront bonnes, quand en les faisant nous opererons par l'employ de nos trois facultez, entendement, memoire & volonté ne donnant l'effort aux deux premieres, que pour servir à cette derniere, qui est la volonté, dont les Actes ou affections diverses sont toute l'essence & le but de l'Oraison.

Nous la finirons bien, quand elle sera terminée par des actions de graces, par des demandes, par de saintes resolutions d'executer les bons desirs que nous y aurons conceus.

III. Ce qu'en troisiéme lieu nous avons à faire dans la Retraite, c'est de pleurer & de regretter. Hé quoy ? la chose unique au monde qui merite nos larmes, sçavoir nos pechez. Nos larmes sont tres-mal employées, quand elles ne le sont pas sur ce sujet: Mais qu'en verité aussi elles ont là un veritable objet, pour étre dignement versées quand elles le seront pour les pechez. Et comme l'Ame dans les Entretiens qu'elle aura avec Dieu, de sa grandeur, & de ses propres miseres & pechez, reconnoîtra en considerant Dieu infiny, que c'est ce grand Dieu qui a été tant & tant de fois offensé par elles: & considerant par apres ses propres miseres & ses pechez, elle verra l'audace & la temerité horrible qu'elle a euë d'avoir osé pecher contre Dieu: aussi-tôt elle s'en prendra à ses yeux, elle pleurera amerement sans fin, elle cõfessera ses fautes, & en fera telle accusatiõ qu'on voudra, generale si l'on le trouve bon, publiquement si l'on le vouloit: *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam.* Apres tout cela on pourra dire, O la bonne, la desirable, & la profitable Solitude! Ha Dieu! où, & quelle, & en quel état le grand Dieu laisse-t-il l'Ame, qui a ainsi fait sa Solitude? Qu'est-elle, que pense-t-elle? qu'est-il fait d'elle? voulez-vous que je vous le dise? Ce sera vous dõner quelque chose par dessus ce que je vous avois promis: Si j'ay bonne memoire, je m'étois engagé de vous dire des Solitudes & des Retraites trois choses, leur nature, leur necessité, & les moyens de les bien faire. Voila ce que j'avois promis, & rien plus. Je vous fais ouverture apres, de l'état où une Ame est laissée de Dieu apres avoir fait une bonne Solitude: & sur la simple ouverture, vous voulez que je vous l'expose: faisons-le donc: & ce que je vous en diray servira pour nos Conclusions.

III. | *Psal.* 118.

APres donc une solitude bien faite, ou, & quelle & en quel état le grand Dieu laisse-t-il sa bonne Solitaire? qu'elle est

CONCLUSION.

elle, que pense-t elle, qu'est-il fait d'elle? Cette Ame apres cela est toute ravie, oüy toute ravie, voila son état : & ravie principalement de trois choses. De ce qu'elle se voit avoir été avant & pendant ses exercices; De ce qu'elle se voit être à present, & de ce qu'elle se promet être à l'avenir.

I. I. Premierement, cette Ame Solitaire à la fin de ses exercices est ravie, se remettant en l'esprit ce qui s'est fait & passé en elle avant & pendant ses exercices, considerant comme Dieu luy ayant frappé le cœur, & l'ayant sollicitée d'entrer en solitude, elle se resolut d'obeir, quoy qu'elle y sentist quelque repugnance: Considerant de plus qu'étant dans les exercices actuels elle a eu son cœur libre & tout ouvert à Dieu : comme étant enfermée dans sa celle, ou autre lieu toute seule, elle s'est pourtant toûjours sentie n'avoir jamais été moins seule, s'étant veuë incessamment accompagnée des trois personnes de la tres-sainte Trinité; & que son cœur étoit fait, comme parle un Pere de l'Eglise, *Domicilium Dei*, le Palais ou le Louvre de Dieu, que toute la Trinité étoit son hoste, que chacune des personnes divines avoit pris là son appartement, & que les allant visiter l'une apres l'autre, elle consideroit le Pere qui creoit les hommes, le Fils qui les délivroit apres s'être perdus, & le S. Esprit qui leur répandoit ses dons. De plus elle se remet en l'esprit, comme Dieu en ce saint temps luy faisoit mille faveurs, qu'il luy envoyoit des escadrons d'Anges qui l'assistoient au combat de ses passions, qui luy portoient le flambeau pour voir & pour découvrir tous les pechez, & même les plus cachez de son cœur, qu'elle n'avoit pas jusqu'alors encore bien découverts. Bref, elle se ressouvient que Dieu dans ce temps, pendant ses oraisons luy faisoit voir clairement la beauté du Ciel, & les merveilles de la grace : comme au contraire la vanité des choses du monde, & l'horreur de l'Enfer. Et tout cela en verité ravit cette Ame : *Et hæc meminisse juvat.*

D. Mac. hom. 32.

II. II. En second lieu, cette Solitaire est ravie en considerant l'état auquel elle est de present, c'est à dire au moment que finissent ses exercices, & qu'elle en sort. Hé bien, que se voit, & que se sent-elle être en ce moment que sa Retraite est finie ? Elle se voit & elle se sent toute changée: le propre & le vray fruit de la Solitude, c'est de changer. *Scopus ejus qui ad Deum accedit*, dit saint Macaire, *est transmutari à priori statu.* Or cette Ame reconnoist en elle ce changement, qui est un espece de transfiguration; elle se voit en sortant des exercices, plus modeste, plus devote, plus appliquée à Dieu en l'Oraison, plus patiente en ses maux, plus charitable envers ses prochains qu'elle n'étoit quand elle y

S. Mac. hom. 44.

étoit entrée: & comme si elle étoit revenuë de l'antre de Trophonius, de qui l'on dit que qui en est de retour, ne s'est jamais veu depuis rire; aussi cette Ame ne s'amuse plus aux joyes, aux vanitez & aux plaisirs du monde; & elle voit enfin & se ressent qu'elle a fait ce que Sidonius Apolinaris souhaitoit de quelqu'un, *Faciat se vetustum annis, meritis novum*. Et cela la contente fort, & la ravit. Sidon. Apoll. l. 4. Ep. 13.

III. Bref, pour l'avenir, cela encore la ravit de se sentir comme elle fait, à la fin de sa Retraite, avoir tout autre desir de continüer à bien vivre que jamais, & d'aimer mieux mourir que d'offenser son Dieu. Ha! n'appellez-vous rien que tout cela? Ha! en verité que cela est ravissant! III.

Il n'y a qu'une seule chose qui fâche cette Solitaire au sortir de ses exercices; c'est qu'elle voit qu'il faut qu'elle sorte de ses exercices, & qu'ayant quitté l'employ exterieur, & entré dans soy pour vacquer purement à soy par l'employ de la Priere & de la Penitence, elle se voit contrainte, pour ainsi dire, de sortir de soy-méme, & d'entrer dans ses exterieurs occupations. Voila son supplice. Et apres s'étre accoûtumée à ne faire que prier Dieu, & à ne voir que Dieu; à ne songer qu'à Dieu; elle se voit contrainte de retourner aux creatures, à traiter des affaires, à manier des papiers, à faire marchandise, à lire des livres, &c. Cela luy coûte infiniment, & luy est fort ennuyeux: & elle feroit volontiers comme les Turcs qui se crevent les yeux, dit-on, apres avoir veu le Sepulchre de Mahomet, croyant qu'apres cela il n'y a rien en la terre digne de leurs regards. Et la sainte Penitente Magdeleine depuis sa Retraite aux pieds du Sauveur en la maison de Simeon le Pharisien, tenoit à charge & à peine insupportable de voir quelque chose, quoyque ce fust, ny hommes, ny même des Anges: car comme ces Esprits celestes la voyant affligée sur la perte de ce bien-aimé que sa Resurrection luy avoit dérobé, la voulurent consoler & traiter avec elle, elle refusa leur colloque. Je ne cherche pas à parler à des Anges, fit-elle, mais à mon seul bien aimé le Maître des Anges. *Quaero Creatorem, & ideo mihi grave est videre Creaturam.* Voila en verité un état bien souhaitable, qui a peu de l'humain, beaucoup du divin. C'est donc non aux hommes, mais à Dieu de nous y mettre. D. Greg.

Nous vous en conjurons, ô Grand Dieu, &c.

DE LA SOLITUDE OU RETRAITE DE DIX JOURS.

Aquoy doit butter & s'étudier l'Ame Religieuse, quand elle est retirée dans la Solitude pour huit ou dix jours.

ENTRETIEN DIX-NEUFIE'ME.

Ducam eam in solitudinem & loquar ad cor ejus. OSEÆ 2.

Je la conduiray & la tireray en ta solitude & je parleray à ton cœur.

XIX. ENTRETIEN

ON ne peut pas utilement & à profit entrer & se retirer dans la Solitude pour peu ou pour beaucoup de jours, si l'on n'y est conduit de Dieu : aussi quand on y entre & qu'on s'y retire sous cette conduite & cette adresse, cela ne peut produire que d'avãtageux effets. C'est ainsi que Dieu le promet aux Ames amatrices de la Solitude, & il dit d'elles qu'il les y conduira & parlera à leur cœur, pour leur donner adresse & instruction de ce qu'elles y ont à faire. *Ducam eam in solitudinem & loquar ad cor ejus.* Je parleray à leur cœur, & je les instruiray de ce qu'elles ont à faire ; car en vain est en retraite l'Ame toute poussée quelle y soit par le S. Esprit, si y êtant elle n'écoute Dieu qui luy parle, & qui luy enseigne ce qu'elle y a à faire, & si ensuite elle ne l'execute avec fidelité.

Or ce que Dieu enseigne à l'Ame desireuse de la solitude & ce qu'elle a à faire en ce lieu & en ce tẽps, se reduit à 4. choses, à sçavoir à reconnoître la dignité de la vocation Religieuse : à s'empecher de ne point décheoir des graces de Dieu, à travailler au contraire à se rétablir en ses premieres ferveurs, si elle en étoit décheuë ;& enfin veiller à remonter même plus haut. L'Ame Religieuse qui en sa Solitude qu'elle a entreprise fait dignement ces quatre choses, se pourra vanter d'avoir fait une sainte & une heureuse retraite.

I. POINT. LA premiere chose à laquelle il faut que l'Ame Religieuse butte, entreprenant les Exercices d'une Solitude ou Retrai-

te de huict ou dix jours, & qui est la premiere fin de cét employ, c'est de s'efforcer à pouvoir mieux ressentir la hauteur & la dignité de sa Vocation & de sa Profession. C'est une grande piece, Ames consacrées à Dieu, que de bien connoître l'excellence de sa Vocation. La raison en est qu'en la connoissant bien on l'estime, & en l'estimant on s'en acquitte. Pour cela Saint Paul presse si souvent par tout, que chaqu'un entre en connoissance du prix & du poids de son état : *Fratres videte vocationem vestram videte quæ donata sunt vobis à Deo* : Mes Freres, voyez & reconnoissez vôtre Vocation, voyez les graces que vous avez receuës de Dieu. Ha combien d'Ames qui vivent dans les Cloîtres, faute de bien connoître la grandeur de leur Profession, ne l'estiment pas assez, & ne s'en acquittent pas dignement ? Combien y en a-t-il qui s'y ennuyent, qui s'y déplaisent, estimant qu'il leur étoit meilleur si elles eussent été appellées & placées en une autre condition de vie ? Le Poëte Horace décrit bien pareille chose en une autre maniere, & represente naivement la diversité des opinions de son fermier, & de soy sous la diversité de leur employ, celuy-là preferant la condition de ceux qui vivent dans les villes, & celuy-là donnant l'avantage à ceux qui font leur demeurent aux champs: *Rure ego viventem, tu dicis in vrbe beatum: cui placet alterius, sua nimirum odio est sors: optat ephibia bos piget, optat arare caballus* : On n'estime pas bien sa profession, & c'est souvent parcequ'on ne la connoist pas bien : ce qui arrive quelquefois en la Profession Religieuse. Or c'est dans la Solitude & dans les saints Exercices des Retraites que l'Ame Religieuse apprend l'importance de sa condition, de quel prix est la Profession Religieuse, & combien elle surpasse en valeur toutes les dignitez de la terre, c'est par les lectures saintes & les lumieres qu'on en tire, qu'on est instruit que cette profession est une profession Angelique, attendu la noblesse de ses fonctions, & en laquelle plusqu'en aucune autre on asseure son salut, d'où il arrive qu'en apprenant à l'estimer selon son merite, on travaille à en acquitter les charges selon le deu de la profession. Ce qui a donné lieu à S. Augustin parlant de soy-méme, à l'occasiõ de ces saintes Solitudes & Retraites à quoy il vaquoit, de dire : *Hodiernus dies iste admonet me attente cogitare sarcinam meam.* Ces jours de ma retraite me donnent des lumieres & des advertissemens de penser attentivement au grand poids de ma charge.

1. Cor. 2.

D. Aug. Hom. 25. ex 50.

II. POINT.

LE second employ de l'Ame Religieuse, pendant les huict ou dix jours de sa Retraite, c'est de travailler à chercher les

moyens de s'empecher à l'avenir de décheoir de l'état ou elle se voit pour lors, & de ne se point laisser aller par la pente naturelle que chaqu'un a au mal, dans le precipice des vices & des défauts. Il n'appartient qu'à Dieu, remarque S. Denys, d'être toûjours & de subsister en même état, sans souffrir aucune augmentation ny diminution, tant en son étre naturel que moral : *Proprium Dei est esse & se habere* ὡσαύτως, *eodem modo* : Etre toûjours soy méme & de méme façon, c'est le propre de Dieu, tous les autres étres de la nature tels qu'ils soient ne sont jamais en même état. Et c'est ce qui par Job a été dit particulierement de l'homme : *Homo natus de muliere brevi vivens tempore repletur multis miseriis, & nunquam in eodem statu permanet* : Mal aisement peut-on travailler lõguement sans s'affoiblir, il faut reprendre de nouvelles forces, par le repos & le repas : les roües des horloges s'usent, les corps & la terre diminuent. Il en est ainsi de l'hõme spirituel & moral, il se fait toûjours quelque déchet en ses perfections, & cela tend méme a une ruine totale, s'il n'y est pourveu à temps & à heure. Les Anges parlant d'une sainte Ame, dirent, *Quæ est ista quæ progreditur quasi Aurora consurgens, pulchra ut Luna, electa ut Sol*? Qui est celle-là qui est belle comme la Lune, choisie comme un Soleil : N'eut-il pas été plus à propos que ces Esprits Angeliques voulant loüer la sainteté d'une Ame, l'eussent comparée à la beauté du Soleil, & nõ à celle de la Lune? Certes en cela les Anges se montrent bien sages & loüables, de ne pas comparer la sainteté des Ames à la beauté du Soleil, mais à celle de la Lune, parceque le Soleil n'a ny tache, ny ne souffre point en soy d'eclypse, ny de diminution de lumiere : mais la Lune en sa plenitude méme experimente des taches, & souffre du déchet de lumiere en soy, pour dire qu'il n'y a si parfait qui ne décheoye toûjours quelque peu : ce qui est cõforme au sentiment de S. Augustin & S. Gregoire, dont les paroles ne veulent autre chose sinon que parmy les plus justes, il y a toûjours pente au mal, & cheute dans le mal. *Quantũlibet caste & sobrie mortalis hæc vita ducitur, quod tamen pulvere terrenæ conversationis aspergitur, & nitor mentium ad Dei imaginem conditarum non ita à fumo totius vanitatis alienus est, ut nullis possit sordè fuscari, & non semper indigeat expoliri.* Or comme chaque Ame pour peu quelle soit éclairée, voit & méme ressent assez ce double mal, quand elle se met dans la retraite, son travail doit butter là, de ne se pas laisser aller à l'impetuosité de l'inclination de sa nature au mal, & mais plûtôt de l'arréter, craignant qu'elle ne l'emporte dans le precipice, & quelle ne s'y voye malheureusement abysmée. Or le moyẽ dans la Retraite de parvenir là, c'est de se reprocher à soy méme

D. Dionys. de div. nom. c. 9.

Iob.

D. Aug. Serm. 63. de temp.

mauvaise conduite, qu'ayant été autresfois dans le grand train dans la voye de la perfection, elle se voit maintenant sur le bord du precipice, écoutant trop & suivant trop aisement en tout les inclinations perverses de sa nature. Origene parlant du Baptéme, & de la coûtume qui s'y observe de renoncer à Satan & à toutes ses pompes & à toutes ses œuvres, & considerant l'homme qui dans la suite des temps n'a pas gardé ses promesses si solemnellement faites à Dieu, introduit Satan qui luy en fait des reproches devant Dieu, & qui dit parlant de luy. *Ecce hic Christianus dicebatur & signo Christi signabatur in fronte; mons autem voluntate & mea chirographa gerebat in corde.* Voila cét homme qui se disoit Chrétien, & étoit marqué au front du signe de JESUS-CHRIST, cependant en son cœur il portoit mes chiffres & faisoit toutes mes volontez. Cette Ame dans la Retraite se doit faire à elle-même de pareilles reproches, & les fera certes utilemẽt, & s'apellant soy-même devant Dieu son Juge, elle se dira à soy devant luy: Tu avois renoncé au Demon, à ses pompes & à ses œuvres, à l'avarice, au desir d'honneur, à l'amour propre, & à tes volontez, quand tu as été faite Religieuse; tu avois voüé & promis pauvreté, chasteté & obeissance, & tu avois quelque espace de temps gardé ta parole, & vécu selon tes promesses, & maintenant tu te demens de tes premiers propos, tu ne tiẽs pas parole à ton Dieu; je t'apperçois une volontaire & une dereglée, qui vis selon tes desirs dépravez, l'ambition regne en toy, l'avarice te commande, tu te laisses surprendre par la cupidité, tu te laisses aller à l'impureté des pensées & des actes, tu n'as pas de honte de te retracter, & de te dévoyer de tes anciennes routes, & où vas tu te precipiter? tu descens, tu déchés, tu te laisses aller comme le vaisseau qui est au fil de l'eau, en bref tu iras à fond s'il n'est détourné, arreste donc, arreste-là, crainte de pis.

Mais ce n'est pas assez que l'Ame ait conceu un dessein dans sa Solitude, de s'efforcher de s'empescher de descendre plus bas, & de décheoir dans sa Profession, elle doit former une pensée plus haute, qui est de se rétablir au moins en sa premiere vigueur, en son premier lustre, & en sa premiere & ancienne perfection, si elle s'en voit & s'en reconnoist étre decheuë; ce qui est en effet le troisiéme employ, comme le troisiéme fruit des Exercices qui se font dans les Retraites, que l'Ame se revoye au premier état de perfection auquel autresfois elle s'étoit veuë: car ce n'est pas assez quand on se sent décheuë, de s'efforcer de ne pas rouler plus bas, mais il faut se relever & travailler à se remettre dans l'état de ferveur où on étoit par le passé: Ecoutons comme l'Apôtre S. Jean

exhorte à cela les personnes dediées à Dieu, sous le symbole d'un Ange, c'est à dire de l'Evesque d'Ephese, au sentiment de S. Augustin. L'Ange donc qui parloit dans l'Apocalypse, commanda à S. Jean de faire quelques messages aux Evéques d'Asie, & luy dit: Allez à l'Ange, c'est à dire à l'Evéque d'Ephese, & luy dites, *Dic Angelo Ephesi, habeo adversum te pauca quod charitatem tuam primam reliquisti*: J'ay à me plaindre de quelque chose de vous, à sçavoir de ce que je vois que vous étes décheu de vôtre premiere charité: *Memor esto itaque unde excideris & age pœnitentiam & prima opera fac*: Pensez d'où vous êtes décheu, & retablissez vous dans vôtre premier état. Ce discours nous apprend deux choses. La premiere, que tous les hommes, les plus parfaits même, manquent en quelque chose, puisqu'à des Evêques qui sont appellez des Anges pour leur perfection, Saint Jean est commandé de dire, & de les faire ressouvenir que si en leur conduite il se trouve quelque chose de bon & de loüable, il y a aussi cependant quelque chose de defectueux, de sujet à la censure, & qui merite qu'ils en fassent penitence: *Charitatem tuam reliquisti age ergo pœnitentiam.* Mais S. Jean passe plus outre, & l'avertit non seulement de faire penitence du passé, & d'arrêter le cours de son mal, mais de veiller à se rétablir dans la ferveur de son état, & de vivre avec ferveur comme au passé, *prima opera fac*: comme il arrive aux malades qui ne se contentent pas de ne laisser point accroitre leur maladie, mais qui travaillent à se remettre & se rétablir dans leur premiere santé. Mais sur tout me ravit S. Paul dans la sainte admonition qu'il fait à ce propos à son cher Timothée: *Admoneo te ut resuscites gratiam Dei quæ in te est per impositionem manuũ mearũ.* Mon cher Disciple, quand tu pris l'Evêché dont je t'ay revêtu, & que tu receus le caractere Episcopal par l'imposition de mes mains, ie reconnoissois en toy les vrayes vertus Episcopales, mais maintenant ie m'apperçois que cela s'assoupit un peu en toy, & se rallentit, enfin i'y vois du déchet, c'est pourquoy ie te dis de te ressouvenir de cette premiere ferveur dont tu étois tout ardent & brûlant au iour de ton sacre, & des bonnes œuvres que te pratiquois en ces premiers temps. Pense à ce que tu étois autrefois, & ce que tu n'es plus maintenant, pour redevenir ce que tu étois en ces temps, & faire les mémes œuvres, & n'étre plus ce que de present tu es. *Admoneo te ut resuscites gratiam Dei quæ tibi data est per impositionem manuum mearum.* Songez donc à ce que vous étiez aux premiers iours, mois & années de vôtre Profession, quand vous receustes le voile de Religion sur vos testes, & aux vertus que vous pratiquiez alors, que vous avez

puis abandonnées:mais reprenez-les avec toute la vigueur possible, & avec laquelle vous les exerciez pour lors. Or quand & & comment pourra-t-on esperer cela? C'est dans la Retraite de dix jours: car l'Ame en y entrant doit faire cette reflexion, Je viens icy pour redevenir telle que i'étois au passé, pour raieunir & redevenir au temps de ma Profession: C'est ainsi que le dit saint Augustin, s'excitant à être tel qu'il étoit au iour de sa promotion à l'Episcopat. *Cum dies anniversarius nostræ Ordinationis exoritur, tunc maxime honor hujus officii tanquam primùm imponatur attenditur.* Je regarde le iour anniversaire de ma promotion à l'Episcopat, comme celuy qui me fait souvenir quel i'étois en ce iour, & quel aussi ie dois être maintenant, c'est à dire, fervent, vigoureux devot, & ne devant respirer que Dieu & que son service.

D. Aug. Hom. 15 & 50.

III. POINT

ENFIN ce n'est pas encore là tout le fruit qu'il faut prétendre & emporter, & à quoy il faut travailler dans l'entreprise de la Solitude ou la Retraite des dix jours: il faut encore monter un degré, & tendre à se rendre plus vertueux, plus sage & plus religieux qu'on n'a jamais été; à quelque perfection même qu'on soit jamais parvenu. L'obligation est generale de tous les Chrétiens de travailler à toûjours faire progrez, & à accroître toûjours sa perfection, selon la parole d'exhortation de S. Augustin, *Semper adde, semper ambula, semper profice; noli retro redire, noli deviare, remanet qui non proficit, retro redit qui ad ea revolvitur unde jam abscesseras.* Ajoûtez toûjours ouvrage à ouvrage, marchez toûjours, avancez, ne retournez point en arriere, ny ne vous détournez point de vôtre chemin: celuy qui n'avance point demeure, ou plûtôt celuy-là recule qui retourne à faire les choses qu'il avoit cessé de faire. Et le même S. Augustin ailleurs observe que c'étoit un ordinaire souhait, dont parmy les Chrétiens les amis s'entre-saluoient aux rencontres. *sic melior sis sic meliorem te videamus; sic de te meliore gaudeamus*: Puissiez vous encore devenir meilleur que vous n'êtes: puissions nous vous voir meilleur de plus en plus: ainsi puissions nous nous réjoüir en vous reconnoissant toûjours meilleur de plus en plus: Et la raison de cette obligation qu'un chacun a de devenir de plus en plus parfait, c'est qu'il y a toûjours un danger assez évident de tomber dans le precipice, si nous ne nous en éloignons le plus que nous pourrons. Or si c'est un devoir commun à tous les Chrêtiens, d'avancer toûjours, & de jamais n'aller en arriere, certes il l'est tres-particulierement des Ames Religieuses qui font professiō d'une vie plus serrée, plus reglée & plus parfaite. Tels ont été les anciens Patriarches & Prophetes; personnages d'une vertu & d'une perfection tres-haute,

D. Aug. Serm. 15. de Verb. Dom

D. Aug. in Psal. 31.

comme Isaac de qui il est dit au Genese qu'il alloit toûjours profitant, & croissant, iusqu'à devenir enfin tres-grand & tres illustre: *Ibat proficiens atque succrescens donec magnus vehementer effectus est*: comme aussi Jacob, Joseph, & les autres. Tels aussi les Apôtres, desquels David avoit prophetisé que *euntes ibant*: ils alloient toûjours, c'est à dire qu'ils profitoient & avançoient sans s'arrêter. Et à ce suiet est memorable, la pensée de saint Ambroise, faisant comparaison de la Synagoge avec l Eglise, & preferant celle cy à celle-là, & considerant cette Synagogue qui crie & qui s'adresse à Nôtre Seigneur: *Indica mihi ubi cubas, ubi pascis in meredie*; & qui luy demande où il prend son repos & ses repas vers le midy. Il dit que la Synagogue s'enquiert seulement où est N. S. pendant le midy, mais elle ne s'y achemine pas, elle s'arrête bien à le considerer, sans y aller; aussi est-elle delaissée. Mais Saint Paul nous dit preferant l'Eglise à la Synagogue. *Nos vero omnes revelata facie gloriam Dei speculantes in eamdem imaginem transformamur à claritate in claritatem*; Mais nous autres connoissans par la foy la grandeur & les vertus de Jesus, nous tâchons à nous conformer à sa vie: & à nous mouler sur elle, allans toûjours en avant de clarté en clarté, de vertu en vertu: *ibunt de virtute in virtutem*: par des progrez considerables. Et c'est nôtre obligation en qualité de ses Disciples, & de ses serviteurs.

Gen. 16.

Psal. 125.

Cant. 1.

D. Amb. Ser. 2. in Psal. 118.

Or qui entreprend de faire une sainte Retraite doit avoir pour une de ses principales fins, apres s'être efforcé de se rétablir dans ses premieres & anciennes ferveurs, de tendre encore plus haut, & de ne mettre aucune borne à ses desirs de la perfection: & prendre pour sa devise au fait spirituel & de l'avancement de son Ame, ce que ce grand Prince avoit pris pour son corporel, & pour l'étenduë des bornes de son Royaume, *donec totum impleat orbem*, point d'autres bornes de mon empire, que les dernieres terres, & que les confins de l'Univers: point de bornes aux vertus & à la perfection, que ce qui fait les dernieres bornes, & les derniers termes de la perfection & des vertus.

Faites donc, ô Ame Religieuse, ces quatre choses en vos solitudes, & asseurez-vous que vous en rapporterez tout le fruit possible & desirable, & ce qui vous rendra digne de vôtre Vocation.

DE L'HUMILITE' CHRESTIENNE, de l'humilité & des humiliations.

ENTRETIEN VINGTIE'ME.

Discite à me quia mitis sum & humilis corde. MATTH. 11.

Apprenez de moy que je suis doux & humble de cœur.

NOSTRE Seigneur, l'auteur, le sujet & le predicateur de l'Evangile, a suivy pendant le cours de sa vie une étrange route, & a publié & enseigné au monde des doctrines merveilleuses. Il est dit de luy : *Cœpit Jesus facere & docere.* Il a fait & il a enseigné : Hé quoy ? Apprenons-le de sa propre bouche ; *Discite à me, quia mitis sum, & humilis corde.* C'est l'humilité, c'est l'abjection & le mépris de soy-même qu'il enseigne & qu'il pratique. *Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem Crucis.* Doctrine & conduite tout à fait nouvelle & surprenante : car la terre n'avoit point veu jusqu'a lors que des Maîtres de vanité & des disciples d'orgueil. L'Apôtre des Gentils est merveilleux dans la maniere de nous exposer l'esprit de presomption, dont étoit remplie toute la nature des hommes. Ce Docteur illuminé nous met devant les yeux trois sortes de Nations, qui composoient tout l'Univers, & lesquelles toutes marchoient, ou plûtôt couroient à grands pas à la gloire & à l'honneur. Les Grecs accoustumez aux choses hautes, n'aspiroient qu'à la Sagesse, mais qui étoit une Sagesse de chair : Les Romains demandoient de la grandeur, de l'authorité, une étenduë d'Empire, & les Juifs vouloient des miracles, & des choses extraordinaires : *Generatio mala & adultera signum quærit*, dit Nôtre Seigneur. Voilà, l'esprit de ces trois Sectes qui font toute la terre habitable : Esprit de Hauteur, de Grandeur & de Presomption. Ce qui fut cause que le Sauveur du monde venant icy-bas, précha à la face des Grecs, des Romains, & des Juifs son Evangile toute d'Humilité, de mépris & de bassesse, *Beati mites. Beati qui fletis. Beati qui persecutionem patiuntur* : Aussi-tost il vit toute la terre élevé contre sa Personne, & contre sa Doctrine. Les Juifs disent que cela leur est une pierre d'achopement, & un scandale ; les Romains prennent cela pour

XX. ENTRETIEN

Act. 1.
Math. 11.
Philip. 2.
1. Cor. 1.
Math. 12.
Math. 5.

une fable; & les Grecs le regardent comme des traits de folie. Voilà quel étoit le monde universel, voilà quelle étoit sa doctrine & sa conduite, tout alloit en grandeur, la gloire étoit en gloire, l'honneur en honneur, l'éclat en éclat: Et au contraire l'abjection étoit en verité en abjection, le mépris en mépris, & l'humiliation en l'humiliation. Mais pourtant dans ce desordre JESUS-CHRIST a vigoureusement combattu pour la verité, il a ruiné ces fausses creances du monde par ses veritables enseignemens, & il a aneanty ces mauvaises conduites, par les saintes pratiques de sa vie. Le Patriarche Jacob étant au lit de la mort, & voulant benir les deux enfans de son fils Joseph qui étoient Ephraim & Manasses, comme l'on eut mit Manasses l'aîné à la droite, afin que la plus ample benediction tombât sur sa personne, par un fait non attendu, ce Grand-pere mourant croisa ses bras, & ainsi sa main droite se retrouva sur Ephraim le cadet, qui emporta les avantages de l'aîné, qui en ce fait éprouva une grande disgrace. C'est là Ames saintes, une image de ce qu'a fait N. Seigneur JESUS-CHRIST au lit de sa Mort & sur la Croix, qui a été la Chaire de laquelle il a préché, & le Theatre où il a exercé des actions de vertu tout à fait heroïques: car là il a exalté la bassesse, & rabaissé l'exaltation, & il a mis en confusion l'honneur & a honoré la confusion, suivant ce qu'il avoit dit par son Prophete: *Ego humiliavi lignum sublime, & exaltavi lignum humile.* *Ezech. 17.*

Cette honorable vertu pour avoir esté prêchée, loüée, recommandée, & pratiquée par Nôtre Seigneur, passe maintenant dans la Loy de l'Evangile pour une excellente & sublime Qualité: elle reçoit des loüanges & des honneurs de tout le monde, & l'on dit d'elle qu'elle fait les Saints, & qu'il n'y a point de Sainteté que par elle, on mesure même les degrez de l'innocence par les degrez de l'Humilité: voilà comme on en parle. Mais la pratique de l'Humilité n'est pas conforme aux sentimens qu'on a d'elle: l'Humilité est estimée & cherie, mais l'Acte de l'Humilité ou autrement l'Humiliation est haïe & rebutée presque de tous, & on ne la sçauroit goûter. Cependant il n'y a point de solide Humilité sans Humiliation. Et les Saints qui se sont rendus recommandables par cette vertu, ne l'ont pas esté par l'Humilité en elle-même, & par l'estime qu'ils en faisoient en leurs esprits, mais par les Humiliations ausquelles ils ont esté soûmis, & qu'ils ont genereusement supportées.

DIVISION. C'est ce que je feray voir en 3. Points, ou j'exposeray trois degrez d'Humilité Chrestienne, & en suite trois degrez d'Humiliation: Humilité & Humiliation: à l'égard de Dieu, l'autre à l'égard de

nous-mêmes,& le troisiéme en veuë de nos prochains.

QUI entre dans un haut sentiment de la souveraine grandeur de Dieu par la connoissance qu'il a de l'excellence de ce premier être, & qui en suite s'abaisse dans un sentiment de sa souveraine misere par la veuë de son propre neant, d'où il prend sujet de se soûmettre totalement en son interieur & en son exterieur à la Majesté adorable de Dieu, celuy-là pratique un solide acte d'Humiliation, ô qu'il est excellent: mais aussi il est bien iuste: car comment ne tomberons-nous pas dans un abysme d'aneantissement en la veuë de la Majesté souveraine de Dieu, & de nôtre extrême impuissance: de sa Bonté & de nôtre malice, & de toutes ses autres Grandeurs opposées à nos Bassesses? C'est l'acte que produisoit saint Jean Baptiste à l'égard de Nôtre Seigneur: *Ego debeo a te baptizari: cujus non sum dignus ut solvam corrigiam calceamenti*: comme aussi celuy que fit saint Pierre envers le même Sauveur, *Domine tu mihi lavas pedes*? — I. POINT. — *Ioan. 1. & 13.*

Et cependant quoy que ce premier acte d'humilité soit si essentiel & si iuste: neanmoins parce que l'humiliation, à l'égard de qui que ce soit & de Dieu même, est toûiours dure à la nature, attendu l'orgueil qui est nay avec nous, il s'en est trouvé qui ne l'ont pas voulu pratiquer; tel qu'a été ce Roy de Babylone, qu'Isaie nous represente comme la figure du premier Ange rebelle, & dont il exprime les sentimens superbes par ces paroles impies, *Dicebas in corde tuo, In cœlum conscendam, super astra Dei exaltabo solium meum, sedebo in monte Testamenti, ascendam super altitudinem nubium, similis ero altissimo.* Tel aussi a été l'Empereur Caligula, lequel apres s'être égalé à tous les Dieux que les Romains adoroient, s'attaqua au Dieu vivant, & commanda plusieurs fois sous de grandes peines, que sa statuë fut mise sous le nom de Jupiter, dans le Sanctuaire du Temple de Hierusalem, voulant qu'à l'avenir ce fust son Temple, & que l'on l'y adorast en la place du vray Dieu, au rapport de Philon. Il en faut dire autant de Domitien, duquel il est écrit, que dictant un iour une lettre au nom de ses Officiers, il la commença par ces mots, *Dominus & Deus noster sic fieri jubet*, dit Suetone, & il ordonna qu'on ne l'appelleroit plus autrement, soit en discours soit par écrit. Tel enfin Pharaon Roy d'Egypte, lequel comme on l'invitoit à obeir au vray Dieu des Juifs, il répondit arrogamment, *Quis est Dominus? Nescio Dominum.* — *Isaie 14.* — *Philo.* — *Suet.* — *Exodi 5.*

L'ON peut produire une 2. acte d'humilité, & c'est à l'égard de nous mêmes, concevant une pensée profõde de ce qu'en — II. POINT.

effet nous sommes : c'est à dire, rien que misere, que poudre, & que neant. Ha ! que cét acte d'humiliation est bien iuste, & que nous avons bien des suiets de reconnoître nos indigences, indignitez, & inutilitez!

1. 1. Il nous faut advoüer que nous sommes pauvres, miserables & que nous n'avons rien que par la misericorde de Dieu, *Ego sum pauper & dolens.* Psal. 68.

2. 2. Que nous sommes de nous mémes impuissans à rien faire de bien, & qui soit digne d'être receu de Dieu, *Sine me nihil potestis facere.* Ioann. 15.

3. 3. Que nous sommes inutiles à Dieu, & à ses œuvres, qu'il n'a aucun besoins de nous, comme il est dit dans l'Evangile, *Servi inutiles sumus ;* & comme il avoit été déclaré beaucoup auparavant par un Prophete, *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges.* Psal. 15.

4. 4. Que nous sommes indignes de Dieu, de ses graces & de ses misericordes : suivant ce qu'a dit S. Jean Baptiste, qui a confessé & n'a pas nié, *& confessus est & non negavit, & confessus est, quia non sum ego Messias, neque Elias, neque unus ex Prophetis*, & qu'il en étoit indigne. Ioann. 1.

5. 5. Que nous sommes coupables devant Dieu : & coupables en mille choses, d'un grand nombre de pechez que nous auons faits, & de ceux que nous n'avons point faits, parce que la seule misericorde de Dieu nous en a preservez. Nous devons aussi confesser ingenument tous les maux que nous avons commis & les biés que nous avons omis en tous les momens de nôtre vie, & que nous pouvions ou devions faire. Confesser toutes nos ingratitudes au suiet des graces de Dieu; considerant qu'il nous en a beaucoup presentée, & qu'il ne nous a pas données pour nôtre malice; qu'il nous en a beaucoup donné & que nous avons receuës, mais que nous avons par apres reiettées, détruites & aneanties: ou bien que nous n'avons pas estimées ny mises en usage par le deffaut d'une fidele cooperation : De tout cela n'y a-t-il pas du suiet de s'humilier, d'entrer en un abysme de confusion, nous estimant pires que l'Enfer, puisqu'il est un effet dont nous sommes la cause?

Et cependant cõme il est toûjours fâcheux à la nature de s'humilier, & qu'il ne s'en trouve que trop qui fuyét ces sortes d'humiliations, & qui par presõption d'esprit, ou ne se croyent pas pecheurs, ou au moins ne s'estiment pas defectueux qu'en choses petites : ou bref méme conçoivent une haute estime d'eux, se croyant bien vertueux : en tout cela ils s'abusent & se trompent lourdement : & il leur faut dire ce qu'un Ange de l'Apocalypse disoit à un sem- Apoc. 3.

semblables: *Tu dicis quia dives sum, & nescis quia miser es, & pauper, & cæcus, & nudus.*

LE troisiéme acte d'humilité qui se peut exercer, c'est en veuë de nos prochains, en nous croyant, & en nous confessant les plus vils & les plus méprisables de tous les mortels. Croire cela de nous en l'interieur, & ne le pas vouloir paroître ou le confesser en l'exterieur, c'est un humilité imparfaite : L'avoüer au dehors, & n'en croire rien au dedans, c'est une humilité feinte, & une infame hypocrisie : mais croire tout cela de nous au cœur, & le professer hautement de bouche & en l'exterieur, c'est une humilité parfaite. Ce que par effet aussi nous pouvons, & nous devons pratiquer, & nous croire & publier bien moins que nos prochains, parce que nous ne sçavons pas d'une part les défauts dont ils sont coupables, ny d'une autre les perfections, les vertus, & les graces dont ils sont interieurement doüez; tout cela nous étant absolument caché. III. POINT.

Or il en est de ce degré d'humiliation autant & plus encore que des autres : car qui d'entre les mortels veut descendre si bas, que de se confesser le plus indigne des hommes, de vouloir étre creu tel, souffrir qu'on l'estime tel, endurer humblement d'étre traité en cette qualité? *Quis est hic, & laudabimus eum* ? L'esprit de l'homme qui est naturellement orgueilleux, fait au contraire dire par un chacun de nous comme le Pharisien: *Non sum sicut cæteri hominum*; & nous fait preferer à tous, & nous fait vouloir étre autrement traitez que tous, d'où suit que tel personnage plein de l'amour de soy-même croit facilement tout le bien que l'on dit de luy, sans le referer ou à l'ignorance, ou bien à la bien-veillance de celuy qui le loüe : & il se fâche, & prend en mauvaise part, ce que l'on en dit de mal, & ne peut souffrir si l'on le reprend en esprit de charité fraternelle. O esprit des hommes, que tu es en verité superbe! *Eccli 31.* *Luc. 18.*

Et cependant il faut que l'Ame sainte & Religieuse pour emporter justement la qualité d'humble, soit doüée de ces degrez d'humiliations: & qu'elle sçache que comme il n'y a point de vertu sans l'humilité, car elle est le fondement de toutes: aussi il n'y a point d'humilité sans humiliation : & pour étre solidement humble il faut l'étre de bouche & de cœur & d'actes, & entrer dans les sentimens, & aussi dans les pratiques d humilité, & d'humiliation, à l'égard de Dieu, de nous-mêmes & de nos prochains en la maniere que nous l'avons enseigné. O humilité, que tu es de la sorte rare au monde! Dieu nous fasse la grace de nous bien fonder en ses belles pratiques. *Amen.*

DU CHAPITRE REGULIER,

Et des Reprehensions qui s'y font, & des Punitions ou Penitences qui s'y imposent.

ENTRETIEN VINGT-UNIE'ME.

Congregate vos in domum Disciplinæ. E c c l i. 51.

Assemblez vous dans la maison & dans le lieu de la Discipline & de la Correction.

XXI. ENTRETIEN

IESUS fils de Syrach homme de Dieu & remply de l'esprit de Sagesse, en ce trait literalement entendu, appelle icy les ignorans en la Loy de Dieu, & en la Discipline des mœurs, à ce qu'ils viennent se faire instruire chez luy, comme en une maison de vertu: Venez, dit-il, & vous assemblez en ma maison pour y venir apprendre à bien vivre: *Congregate vos in domum gymnasij.* Car c'est ainsi que faisoient les saints hommes des premiers temps & les anciens Patriarches, qui tenoient chez eux école de vertu, & enseignoient la sagesse & le moyen de bien servir Dieu. Ainsi Noé le pratiquoit en l'Armenie apres le deluge, & y dressa une Academie, dont il se fit le Maître: Abraham de même enseignoit ses enfans & aussi les étrangers. Mais en un sens spirituel l'Ecclesiastique en ce passage appelle les Religieux & leur marque de s'assembler en la maison, & au lieu Capitulaire, qui est le lieu où se font les charitables accusatiõs, reprehensions, & punitions des fautes exterieures que l'on commet journellement dans les Communautez Religieuses. Car comme en ces maisons tout est bien ordonné, chaque fonction aussi a son lieu particulier ou elle s'exerce. Le lieu de la priere est l'Eglise, celuy du labeur commun est la Communauté; celuy des repas est le Refectoire & ainsi des autres; aussi celuy des corrections des fautes, est celuy qu'on appelle Chapitre, *domus Disciplinæ.* Ce lieu icy n'est pas des moins considerables d'une maisõ reguliere, & les choses qui s'y pratiquent ne sont pas des moins importantes, & quãd je diray qu'elles doivent étre considerées comme les premieres & les plus avantageuses, je ne diray rien de trop, puisque là il s'agit d'un des moyens qui engagent le plus tous les Religieux à parvenir à la perfection de leur état, qui

est la reconnoissance, & ensuite l'amendement de ses fautes. Ce que reconnut même & advoüa à S. Dominique, quoy que malgré luy, le Demon: car comme ce Saint le conduisoit par tous les lieux de son Monastere, afin qu'il luy declarast comment en chaqu'un d'iceux il tentoit les Religieux, arrivant au lieu où est le Chapitre qui est celuy où on reconnoist & où se punissent les fautes, le Demon luy dit: C'est icy où je perds tout ce que je puis gagner en tous les autres lieux du Monastere: *Iste locus mihi tartarus est; si quid enim alibi lucrer, ejus hic facio jacturam: hic namque admonentur fratres, hic confitentur, hic accusantur, hic verberantur, hic absolvuntur, qua causa locum hunc præ cæteris abominor planeque detestor.* C'est icy que les freres sont admonestez, c'est icy qu'ils s'accusent, qu'ils sont corrigez & absous, il n'y a point de lieu que ie deteste & que j'aye en abomination comme celuy-cy. Enfin j'y trouve mon Enfer, *iste locus mihi tartarus est.* Et aussi en la loüange du Chapitre a dit Hugues de Saint Victor. *Capitulum est officina Spiritus Sancti, in qua filij congregantur ut ei reconcilientur, hæc est domus vicina paradiso: de domo enim confessionis fit transitus ad beatitudinem æternæ pacis.* Le Chapitre est l'officine du saint Esprit dans laquelle les enfans de Dieu s'assemblent pour se reconcilier avec luy: c'est icy la maison voisine du Paradis; car de la maison de Confession on passe à la Beatitude eternelle. Le Chapitre regulier étant tel & de telle importance, comme nous avons dé-ja commancé à voir, i'en feray mon present Entretien, au suiet duquel ie feray trois choses. 1. J'apporteray quelques idées ou figures des Chapitres. 2. Nous en verrons les utilitez. 3. Et enfin nous montrerons comment en iceux les Ames Religieuses se doivent comporter pour profiter de ces ceremonies Capitulaires.

Vita S. Dominici apud Sur. l. 2. c. 12.

Hug. à S. Vict. l. 2. de claustro animæ c. 21.

I. POINT.

CE que i'ay en premier lieu à faire, c'est à découvrir ce que nous figurent & representent les Chapitres Reguliers, ou les actions Capitulaires des Maisons Religieuses, i'en marque deux.

I. La premiere chose que nous figurent ces actions Capitulaires où se fait la proclamation des coulpes, car c'est ainsi qu'on appelle ces accusations qui se font en icelles, c'est selon S. Bernard le Jugement final & dernier, où se trouveront tous les hommes pour étre iugez de Dieu, & c'est la pensée que doit se former l'Ame Religieuse allant au Chapitre, qu'allant là elle va comme au Jugement dernier pour recevoir sa condamnation: car comme en ces Chapitres on appelle les Religieux au son d'une cloche, on y fait des accusations des fautes par soy-méme ou par d'autres, & on y reçoit les penitences conformes aux fautes, aussi sous mê-

meschoses on doit se representer qu'on est appellé par le son de la trompette. *Canet enim tuba*, en la vallée de Josaphat, & que l'on s'y en va avec ses freres, voire avec tous les hommes, pour là être accusé, recherché & découvert coupable pour être puny & châtiée. O pensée sainte & devote à l'Ame Religieuse entendant le timbre du Chapitre, & s'y acheminant de se representer qu'elle va en la vallée de Josaphat à ce jugement final & dernier.

II. II. La seconde chose que peuvent representer ces actions Capitulaires, ausquelles se font les accusations des coulpes devant le Superieur, & où elles y sont condamnées & punies, c'est la presentation de N. S. devant Pilate, & devant ce Juge en laquelle il fut accusé, condamné & puny, & c'est encore une pensée à l'Ame Religieuse allant au Chapitre, qu'elle doit y aller comme N.S. avec cette difference que si JESUS innocẽt & sans être coupable, a bien été accusé, cõdamné & puny, vous devez vous qui êtes coupable, vous representer devant vôtre Superieur, être accusé, iugé & condamné de luy, & enfin subir la peine qu'il vous impose, comme bien deuë à vos fautes; & dire : Vous avez suby le iugemẽt des hommes, innocent que vous avez été, ô mon Sauveur, pourquoy coupable que ie suis ne subiray-ie les sentences qu'on prononcera contre moy en l'assemblée Capitulaire? Et tenez vous la comme un criminel, & vous comportez en cette qualité en vôtre habit, en vôtre composition exterieure, & en vôtre pensée interieure, les yeux baissez en terre, & s'il est possible arrosez même de vos larmes les pieds de vôtre Superieur ou de vôtre Medecin, comme si c'étoient ceux de JESUS-CHRIST. C'est l'estat auquel S. Jean Climacus vous instruit de vous mettre au Chapitre. *Esto dum confiteris, habitu, specie, cogitatione ut condemnatus reus, demissis in terram luminibus, atque si fieri potest, Magistri aut Medici ut Christi, pedes lachrymis riga.*

S. Ioan. Clim. Gradu. 4.

II. POINT. LA seconde chose que j'ay à faire voir, c'est l'utilité qu'il y a à recevoir des Chapitres des coulpes. Il est bien certain que l'action qui s'exerce dans le Chapitre, qui est l'accusation de ses fautes, d'être corrigé & puny pour icelles, être même accusé ou proclamé par d'autres, comme il se fait aucunes fois, est dur à la nature, & bien difficile à pratiquer & à souffrir à l'Ame mal mortifiée. La raison en est parceque l'hõme est un animal glorieux, qui ne veut point qu'on croye de luy qu'il faille être moins encore reconnu avoir failly & être repris : voire même il veut être loüé de ce qu'il fait: d'où il arrive qu'il tient ceux qui le flatent pour amis, ceux au contraire qui le reprennent, pour ennemis: ce qui est tout au contraire, car par effet ceux qui nous flatent sont nos enne-

mis, voire plus que nos ennemis, cōme dit Pythagore, *pejoret hostibus adulatores. Fili*, dit le Sage, *qui te beatum dicunt ipsi te seducunt*; Tu te trompes mon fils, ceux qui te disent sage & bien-heureux te trompent: car ceux qui nous reprennent, & nous corrigent sont nos vrais amis. D'où comme un certain eut été introduit dans l'amitié de Platon & l'eust interrogé, en quoy davantage il pouvoit luy plaire, ce Philosophe répondit, Ce sera en m'advertissant quand vous m'aurez veu faillir en quelque chose: Si bien qu'il est bien dur à la nature, cóme j'ay dit, d'être accusé, repris & corrigé.

Mais pour dire selon ce qui est en soy de la chose; à qui a l'Ame bien faite, & à qui aime la perfection de sa profession, il n'y a rien de plus utile que le Chapitre, pour la correction charitable, & amoureuse qui s'y fait. Et il sera à propos d'en remarquer les profits, & les avantages. Cette correction ou accusation & imposition de penitence pour les fautes commises, comme elle fait dans les Chapitres, est utile à trois sortes de personnes: utile à celuy qui accuse, utile à celuy qui est accusé, utile enfin à toute la Communauté.

I. La correction qui se fait dans les actions Capitulaires est utile à celuy qui a proclamé, c'est à dire, à celuy qui a adverty en charité, & qui a dit la coulpe de ses freres, ou de ses sœurs qu'il a trouvée être tombez en quelque faute, en ce que faisant ainsi il se guarantit luy-même du peché: car celuy qui voit son frere prochain tomber en quelque peché & ne luy fait pas la correction, il semble qu'il consente au peché, & qu'il se rend participant, & par consequent coupable de cette même faute: ce qui a fait dire au Saint Esprit dans le Levitique. *Argue fratrem tuum ne habeas super illo peccatum*; Reprenez vôtre frere quand il faille, de crainte d'être coupable de son même peché. *Amici vitia si feras, tua facies*, vous faites vôtres les pechez de vos amis, quand les voyant vous ne leur en dites mot. Et encore bien que la regle de la correction fraternelle n'oblige qu'à l'égard des pechez mortels, qu'on voit commettre par les prochains, pourtant dans les Religions les regles, les constitutions s'étendent méme aux veniels, parce que les Religieux qui par leur état tendent à la perfection, en sont retardez même par les fautes venielles. I. *Levit. 19.*

II. La correction Capitulaire & reguliere est aussi utile à la personne qui est reprise, corrigée & punie. II.

1. Car premierement par là on connoist & reconnoist sa faute, laquelle avant cela peut-être on ne connoissoit, & partant on ne reconnoissoit pas, selon le dire du S. Esprit. *Corripe amicum tuum ne forte non intellexerit & dicat, Non feci: aut si fecerit, ne iterum addat* 1. *Ecc. 19.*

facere. Corrigez vôtre amy, craignant peut-être qu'il n'ignore qu'il ait peché, & qu'il ne dise qu'il ne sçait point avoir fait de mal : ou s'il reconnoist même qu'il a fait mal, qu'il n'a continué faute d'en être averty, & d'en être repris. Combien y en a-t-il qui pechent, & qui l'ignorent, & ne sçavent pas qu'ils offensent Dieu? l'admonition leur sert. L'avertissement que fit Moyse ne fit il pas voir & avoüer à Pharaon son crime? & la correction que fit Nathan à David, ne luy fit-elle pas dire. *Peccavi*. C'est un commun dire, *amicus speculum*, l'amy est comme un miroir par le moyen duquel nous voyons nos taches, & en suite nous les pouvons laver. Ce doit-être une chose agreable à une Ame desireuse de la vertu, qu'on luy fasse connoître ses fautes, & il n'appartient qu'à des singes à casser les miroirs où ils voyent leur laideur, & aux chameaux de troubler l'eau, de peur d'y voir leur difformité en beuvant.

2. 2. L'accusation passe plus avant, car outre qu'elle montre la faute que l'accusé a commise, elle la corrige. C'est ce qu'a éprouvé l'Epouse des Cantiques, qui dit des soldats de la garnison & des gardes de la ville que l'ayant rencontrée, ils l'ont bien battuë, l'ont dépoüillée, & luy ont ôté son manteau, *Invenerunt me custodes civitatis vulneraverunt me; tulerunt pallium meum custodes murorum*. Qui sont ces gardes qui ont blessé & dépoüillé cette Epouse? S. Bernard dit en general que ce sont les personnes zelées pour le salut de leur prochain, qui par leurs paroles d'instruction amollissent les Ames. Je dirois plus en particulier, que ce sont les Superieurs qui admonestent & qui corrigent leurs inferieurs dans leurs fautes, *percusserunt me & vulneraverunt me*, ils m'ont blessé le cœur, & l'ont fait saigner des larmes de la penitence: *Tulerunt pallium meum*, ils m'ont enlevé le manteau des excuses frivoles, dont je voulois couvrir mon crime, pour le celer & faire croire que ce n'étoit pas grande chose : enfin par leur moyen j'ay trouvé mon Epoux. Le Sage a bien dit: *Melior est manifesta correctio quam amor absconditus*, il est bien plus utile de corriger ouvertement le delinquant, que de tenir dans soy le peché caché sans le découvrir sous pretexte qu'on a de l'amour pour luy.

Proverb. 27.

III. III. Utile enfin la correction des coulpes dans le chapitre Regulier à toute la Communauté. Le vice ou l'imperfection qui n'est ny accusée ny corrigée ou punie, se provigne & se multiplie, & passe jusqu'aux autres, d'où Ennodius a pris sujet de dire; *Vitia transmittit ad posteros qui præsentibus culpis ignoscit* : Celuy qui pardonne les fautes qu'il voit, en autruy, ne les corrige & ne les punit pas, étant en pouvoir de ce faire, est cause que

Clem. Alexand. 1. Pædag. cap. 8.

d'autres facilement les commettant. Mais les châtians vous les éteignez, vous les exterminez, vous les empêchez de s'étendre plus avant dans la Communauté. Ce qui a fait dire à Clement Algondrin; *Bona est hæc ars, terrere ne peccamur*, beau & excellent secret pour empécher les hommes qu'ils n'offensent Dieu, c'est de faire peur & de la faire craindre en punissant les crimes que les méchans commettent. Ce Saint en ce lieu écrivoit contre certains impies qui osoient attaquer Dieu, & le reprendre de ce qu'il châtioit les méchans : Et luy au contraire, il leur disoit que les punir estoit un remede provenant de la bonté de Dieu, qui prévenoit & empeschoit le mal à venir, & faisoit naître en nous une honte & une retenuë de pecher à l'avenir : *Punire improbos medicamentum est divinæ bonitatis, ex quo nascitur pudor quidam peccatis.* C'est ce que fait le charitable avertissement dont on use aux Chapitres Reguliers, parce que par ces corrections le delinquant est empéché de pecher davantage, & méme les particuliers de la Communauté sont retenus en leur devotion, selon la parole de l'Apôtre : *Vt peccantes coram omnibus æque ut & ceteri timorem habeant.* Reprenez en chapitre tous ceux qui faillent, afin que les autres en conçoivent de la crainte, & soient retenus de mal faire : Voilà les utilitez des chapitres des coulpes dans les Religions, qui ne sont pas petites cõme vous voyez; mais comment lorsqu'on est en ces Assemblées Capitulaires, doit-on s'y gouverner? C'est ce qui reste à voir.

Eunod. in vita S. Epiph.

III. POINT.

J'Ay sur cela un advis à donner de grande consequence.

I. I. Vous étes en temps & en état d'entrer dans le Chapitre des coulpes, la cloche sonne qui vous y appelle, representez vous, comme tantôt ie vous ay dit, que c'est la trompette de l'Ange qui vous appelle au Jugement final, dont cette assemblée est l'image.

II. II. Figurez-vous par ce lieu & par les actions qui s'y pratiquent non des prisons des Martyrs, non une geole du Purgatoire, non une prison des Damnez, mais plûtôt un port contre les naufrages & une porte du Paradis.

III. III. En ce lieu où vous vous accusez, où on vous accuse. Si vous vous accusez vous-même, faites-le avec humilité, avec clarté & avec douleur, & ce que vous avez commis en public & exterieurement, aussi en public exterieurement reparez le! Figurez-vous que Dieu ou vôtre bon Ange vous dit comme Josué à Achan, qui dãs le siege de la ville de Jericho avoit emporté quelque chose des dépoüilles de l'ennemy contre les deffenses de Dieu, *Fili mi da gloriam Deo, confitere, atque indica quod feceris nec abscondas*: Mon fils

Josué 7.

donnez gloire à Dieu, accusez-vous vous méme, & confessez ingenument ce que vous avez fait. Et aussi comme ce pauvre Soldat, dites franchement vos fautes exterieures: *Vere ego peccavi Domino Deo Israel & sic & sic feci.* J'ay fait ce peché, &c. Et ensuite aussi comme Josué l'ayant repris, & luy ayant imposée la penitence laquelle il agrea, l'accepta & la subit; vous aussi écoutez vôtre Superieur, attendez paisiblement les admonitions qu'il vous fera, & acceptez la penitence, & qu'il vous imposera & l'executez fidelement avec desir de vous en amander.

IV. I V. Si quelqu'un vous accuse & dit tout haut, & devant tous vos fautes (ce qui s'appelle en termes Monastiques, Proclamation ou étre Proclamé ou accusé) cela est un peu plus mortifiant, que quand on s'accuse soy-méme, mais en ces Proclamations gouvernez vous religieusement, ce qu'on a dit de vous en vous accusant, est ou vray ou faux.

1. 1. S'il est vray, vous n'avez pas raison de vous fâcher, ny de vous plaindre: car étant coupable de quoy vous étes corrigé, n'est ce pas justice qu'on châtie les crimes?

2. 2. Si on vous a proclamé faussement, cela est plus mal-aisé à supporter; *Quæ venit injuste pœna luenda, dolet.* Mais pourtant il la faut tolerer, sans repliquer sans dire mot.

Premierement l'exemple de JESUS-CHRIST N. S vous y sollicite, qui ayant été accusé & condamné, innocent qu'il étoit, ne s'en est nullement plaint, & même ne s'est point excusé, ny justifié.

Sur ce bel exemple grand nombre de Saints ainsi accusez faussemēt, ont souffert patiemēnt ces injures sans dire un mot, & ont suby les penitences ausquelles ils avoient été cōdamnez, & que meritoient les pechez, dont ils n'étoient pas coupables. Ainsi S. Paphnuce étant accusé d'un larcin, dont il étoit innocent, ne s'excusa nullement, mais comme s'il eust esté coupable il demanda pardon, & fit la penitence, comme rapporte plus amplement Cassian. Ainsi la Vierge sainte Marine cachant son sexe sous un habit déguisé, & accusée par une mechante de l'avoir violée, son Superieur l'entreprenant avec la severité qu'eust merité ce crime, s'il eust été veritable; elle ne fit que répondre: J'ay peché mon Pere, j'en veux bien faire la penitence. Mais apres sa mort, & son sexe & son innocence fut reconnuë des hommes, & illustrée de Dieu par des miracles. Ainsi saint Pierre Martyr Dominiquain accusé d'avoir fait entrer des filles en sa chambre, pource qu'on y avoit entendu des voix de saintes Vierges du Ciel, souffrit les rigueurs des penitences, de discipline, de prison & de bannissement, avant que

Joan Cass. Col. 18. c. 15. Vit. Patr. lib. 1.

In vit. sanct. P. Mart. ap. Sur.

que de declarer que la faveur du Ciel étoit la seule cause de sa disgrace. Ainsi Eulalius chez Ruffin porta les jeûnes & les penitences de toutes les fautes & negligences, que des miserables esprits commettoient & rejettoient sur luy, s'asseurant bien qu'il ne s'en excuseroit jamais : comme de vray il ne faisoit que se jetter par terre, & confessoit d'avoir peché,& de s'être comporté negligemment.

Ce n'est pas que s'il arrivoit de vous voir faussement accusé en chose d'importance, & telle qu'elle peût donner du scandale aux autres, vous ne puissiez dire la verité : car en cas vous demanderez humblement permission de parler,& l'ayant obtenuë, non pas autrement, dites en peu de paroles tres-simplement & modestement comme la chose s'est passée, & que par la grace du bon Dieu vous n'êtes point coupable de ce dont vous êtes accusé.

D'abondant c'est qu'ayant été accusé injustement & contre verité cette fois,pensez que bien d'autres fois aussi vous avez peché, & scandalisé par des fautes dont vous n'avez pas été corrigé,& pour lesquelles vous n'avez pas satisfait.

Au reste,gardez-vous bien de recriminer,ny dereciproquement accuser ou proclamer celuy qui vous aura fait reprendre, soit avec verité, soit par fausseté : car les regles Monastiques défendent cela étroitement, & ordonnent des penitences contre ceux qui proclament celuy de qui ils auront été proclamez.

J'ajoûte que vous ne fassiez aucun jugement, que celuy qui vous a accusé au Chapitre, l'ait fait par quelque haine, envie, ou mal-veillance contre vous; croyez plûtôt qu'il l'a fait par charité,pour vôtre bien, & pour la correction des autres. Ne luy en sçachez point mauvais gré, ne l'en regardez point de travers, ne dites point que vous le luy revaudrez, ny que vous vous en végerez : n'entrez point en joye, si une autre fois vous le voyez repris corrigé & proclamé par quelqu'un. Mais au lieu de tout cela, priez Dieu pour luy, rendez luy quelque service pour le bon office qu'il vous aura rendu : car sans doute vous luy êtes obligé effectivement, de ce qu'il s est contraint, & a forcé son naturel pour vous aider à vous amander & faire quitte de vos imperfections. C'est ce que dit saint Gregoire, que les Ames bien-faites reçoivent les paroles de correction de leurs fautes,pour un service de charité.

V. A l'égard des superieurs, lesquels tant sur ce que vous vous accusez vous-même, que sur ce que disent contre vous les autres,vous admonestent, vous reprennent,vous corrigent, & vous

imposent une penitence, ne vous fâchez pas contre eux, ne les accusez pas de trop de severité, ny de croire trop de leger, ne dites pas choses semblables, c'est à eux à penser comment il se doivent gouverner en leurs charges, c'est à eux à être discrets & prudens en leurs reprimendes & corrections : car entre ceux qui sont accusez en Chapitre, les uns doivent être corrigez doucement, & ramenez à leur devoir avec mansuetude, & les autres avec plus de severité ; une même medecine ne doit pas être appliquée à toutes sortes de maladies. Hugue de saint Victor dit que le Chapitre où se fait la correction des fautes, est comme l'Hôtellerie dans laquelle le pieux Samaritain de l'Evangile fit transporter le pauvre blessé, versant du vin & de l'huile sur ses playes ; pour ce que c'est icy que la misericorde des Superieurs applique les douces onctions de consolation, & le vin fort des reprimendes. Ce n'est donc aux inferieurs, à se plaindre de la maniere d'agir de leurs superieurs, & à controoller leur gouvernement, ny principalement à s'irriter contre eux en suite de leurs corrections, il faut qu'ils écoutent les admonitions paternelles qu'ils leurs font, & qu'ils les considerent comme des mains charitables, qu'ils pratiquent fidelement, ce qu'ils leur imposent, & qu'ils songent à s'amander à l'avenir, & a être plus sur leurs gardes, car il vaut mieux faire penitence en ce monde qu'en l'autre.

Hugo à S. Vi. l. 2. de Claust. c. 21.

Luc. 10

VI. Bref à l'égard de Dieu, rendez luy des actions de graces, & dites luy avec ce sentiment de gratitude : *Disciplina tua correxit me in finem.*



7

DU SILENCE RELIGIEUX.

ENTRETIEN VINGT-DEUXIE'ME.

Si quis se Religiosum esse putat, non refrænans linguam suam, hujus vana est Religio. Jacobi I.

Si quelqu'un se croit être Religieux, qui cependant ne reprime & ne mortifie point sa langue par le silence, sa Religion est vaine.

VOICY une des loix des Religions, la plus hautement intimée, & la plus rigoureusement commandée de toutes, que la loy du Silence : Mais pour apprendre ce que c'est que le silence, & si c'est chose de si grande consequence pour la discipline reguliere qu'elle merite d'être tant recommandée, & sous des châtimens rigoureux s'il arrive qu'on le viole, j'en feray mon present Entretien : & j'y en exposeray la loüange & la recommendation : apres quoy enfin nous verrons comment il le faut pratiquer. XXII. ENTRETIEN

IL faut bien que le silence soit quelque chose de plus qu'on ne croit pas communement, puisque je vois que par tout il a été tant loüé, tant estimé, tant recommandé, & si exactement pratiqué. I. POINT.

1. Numa Pompilius Roy des Romains, apres avoir veu que l'Antiquité avoit forgé neuf belles Muses, & que toutes apprenoient à bien dire, chanter, harranguer, & à qui tout le monde sacrifioit, fâché de quoy le Silence ne recevoit point de pareils honneurs, ne l'en jugeant pas moins digne que le Discours, inventa une dixiéme Muse qu'il nomma *Tacita*, & luy fit dresser des Autels. Les Romains encore avoient mis dans leurs Temple la Deesse Angeronne, qu'ils figuroient avec la bouche scellée : de plus ils avoient encore mis le simulachre d'Haerpocrate, lequel tenoit le doigt sur sa bouche avec l'inscription de deux lettres S.T. comme le Dieu du Silence : car ces deux lettres font un son avec lequel nous imposons le Silence à quelqu'un sans dire autre chose que S.T. dõt la premiere lettre S. parmy les Romains simbole de Silence étoit apposée sur les portes des sales aux festins, & l'autre lettre T. signifie Taciturnité. *Varro l. 2. & 4. de ling. lat.* *Pier. Hie. 36. l. 36. c. 14.*

2. 2. Non seulement le Silence trouve sa recommandation dans les fables & les fictions des Poëtes, mais aussi chez les Sages, qui l'ont employé comme chose tres importante en toutes affaires, conditions & états de vie. Au gouvernement des Royaumes on

Tob. fait état du Silence. *Sacramentum regis abscondere bonum est*, comme disoit l'Ange Raphaël à Tobie, il est bon de tenir caché & ne pas reveler ny dire le secret des Rois. En fait de guerre, Polybe entre les principaux fondemens de la bonne conduite au fait de

Polyb. l. 9. la guerre, met le Silence *τὸ σιγᾶν*, *silere*. Et dans les sciences il en est de même, c'est pourquoy Pithagore obligeoit d'abord ses Ecoliers à un silence de cinq ans.

3. Psalm. 3. La même chose encore étoit observée en fait du culte de Dieu, où le silence est loüé & recommandé, *Te decet silentium Deus*, & Dieu par la bouche de Moyse, *Attende*, dit-il, *& audi*,

Deut. 27. ou comme lisent les Septante interpretes, *Tace & audisti*, Tais-toy & tu as entendu.

4. 4. Mais en fait de la discipline Reguliere ou de la police des Religions, le silence a été tres-exactement cõmandé, comme tres-necessaire pour la perfection de cét état, de sorte que parmy les premiers Peres des Monasteres à peine celuy-là pouvoit-il passer pour Religieux qui n'étoit pas parfaitemẽt silentieux. Et il n'y a aucun Institut Regulier qui n'ait mis le silence pour son point fõdamental, & qui n'en ait fait un article capital. Cela se peut aisement verifier, lisant les Regles des Patriarches & Fondateurs des Religions, comme celles de S. Augustin, de S. Benoist, de S. Dominique, de S. François, & des autres. Aussi lisons-nous dans leurs Chroniques des faits particuliers sur le sujet de l'observance du silence, qui sont memorables & admirables. L'Abbé Agathon se condamna soy-même à porter l'espace de trois ans une pierre dans sa bouche avec telle rigueur, que quand il auroit voulu parler il n'auroit pû; on luy demanda pourquoy il s'étoit engagé à cette

Proverb. 13. impuissance de parler, il répondit ce passage des Proverbes: *Qui custodit os suum, custodit animam suam*; Celuy qui garde sa bouche garde son ame. L'Abbé Thomas s'étant enfermé dans sa cabanne garda un étroit silence de trente ans entiers. Et il faut bien que Dieu l'ait agreé, & que ce saint homme y ait receu de grandes graces puis qu'il eut celle des miracles, qui fut telle, que jamais malade ne luy a été amené qui ne s'en soit retourné sain & gail-

D. Hier. in reg. Monach. c. 22. lard, S. Hierôme dit qu'il trouva des Religieux si silentieux qu'ils avoient demeuré sept ans sans parler les uns avec les autres. Saint

D. Basil. l. 1. contra Ennom. Basile se rend à soy-même un témoignage, que d'autres raportent de luy, qu'il avoit dés sa jeunesse toûjours gardé une grande

Taciturnité. Il y en a eu de si affectionnez au silence, qu'ils en ont porté le nom, comme ce grand flambeau de religion, & puis aprés de l'Episcopat Jean surnommé le Silentiaire, qui ne parla pas un mot l'espace de quarante sept ans. Radulphe, Prestre, Religieux Benedictin, surnommé Tacens se Taisant, se teut l'espace de sept ans, selon quelques uns, mais plûtôt selon d'autres seize ans : au bout desquels le feu ayant pris à un endroit du Monastere, il lâcha de sa langue saintement & longuement muette, ce mot, auquel les flammes mémes obeïrent : *Stet ignis, hac hora flamma penitus conquiescat*, feu arreste-toy, flamme cesse, & te retire totalement. Chose prodigieuse, on vit le feu oubliant sa force, se rendre à celle de la voix sortie du silence, & la flamme s'éteignit au méme instant. S. Thomas d'Aquin a esté un homme de Silence, d'où vient qu'il estoit surnommé par ses condisciples, *Bos mutus*. Et son Maître Albert le Grand oyant qu'on l'appelloit de la sorte, repliqua : *Hic bos mutus brevi tantam dabit vocem, ut eam audiat totus orbis*; Ce bœuf muet criera en bref si haut, que toute la terre l'entendra. Et ie diray encore cecy qui est merveilleux du Monastere de l'Abbé Amos, que comme on entroit en ce saint lieu, dans lequel il y avoit quinze cens Religieux, les étrangers survenans là, y trouvoient un tel silence, qu'ils auroient creu qu'il n'y avoit du tout personne en la maison, jusqu'à ce qu'entrant dedans ils y rencontroient les uns priant, & les autres faisans quelqu'autre chose dans leurs cellules.

Cantiprat. l. 2. de Apibus. c. 13. num. 4.

Pallad. histor. Lausiaca.

Or cette garde exacte du silence que vous venez d'entendre avoir esté ordonnée & pratiquée dans les Religions, provient de deux grandes sources. La premiere est, du cas que Nôtre Seigneur en a fait pendant sa vie, & de l'exemple qu'il en a laissé sur la terre ; & la seconde des grands avantages pour la vie spirituelle, que les Peres des Monasteres & les Religieux retireroient de la garde fidelle du silence.

I. La premiere source d'où est provenuë la garde exacte du silence dans les Monasteres, ç'a esté de l'estime & de l'exemple qu'en a donné Nôtre Seigneur, qui est certainement merveilleux, de sçavoir & de voir que celuy qui est la parole du Pere Eternel, qui s'est fait chair, & est venu au monde pour nous enseigner la voye de salut, de qui le Pere Eternel a dit, *ipsum audite*, ait cependant commencé à entrer au monde par un silence, & y a si long-temps demeuré sans étre oüy, & qu'en toute sa vie il ait mis dix fois autant de temps à se taire qu'à parler, quoy qu'il fust venu pour parler : car de trente trois ans il en met trente à garder le silence, & n'en employe que les trois derniers à parler : & si encore en I.

ce qu'il a parlé, ç'a esté si rarement. Admirable silence de JESUS!

JESUS se taist, silence de JESUS admirable dans les neuf mois qu'il a esté enfermé dans les chastes entrailles de sa Mere, avant que de naistre.

Silence de JESUS admirable dans les douze premiers années de sa vie, n'ayant jusqu'à ce temps là, esté oüy ny entendu prononcer une seule parole.

Mais silence de JESUS admirable, qu'il garda pendant les dernieres heures de sa vie dans sa Passion, parmy les calomnies, les coups, les injures & les instances des Juges mémes pour le faire parler. *Matth. 26.* On l'accuse puissamment devant Caïphe, il se taist & ne répond point: *Iesus autem tacebat.* On luy cracha au visage, on le meurtrit de de soufflets, *S. Greg. l. 11. Mor. c. 16.* on luy donne des coups de poing, on l'incite à parler, à deviner, & il se taist: *Iesus autem tacebat.* On le presente devant le Roy Herode qui le presse de parler avec grande instante & curiosité, on l'accuse opiniâtrement, & JESUS se taist: *Iesus autem tacebat*, ne voyant point, dit saint Gregoire, aucune utilité pour parler. On poursuit son procez devant Pilate, les Princes des Prestres & les Anciens le colomnient, le President étonné luy fait instance de parler, & JESUS se taist: *Iesus autem tacebat*, toûjours il se tait: C'est pourquoy il est comparé à la *Isaie 53.* brebis qui se taist devant celuy qui la tond, *coram se condente obmutuit & non aperuit os suum.* Voilà ce qu'a fait tant de silentieux dans les Religions, & sur cét exemple de JESUS muet, voilà ce qui fait tant de muets dans l'Eglise, & ce qui a canonisé le Silence.

II II. Et avec cela encore les avantages qu'on retire du silence, sont l'autre source d'où est partie l'observance si exacte du silence. Car ils ont creu, comme aussi il est vray que la Taciturnité est la mere de toute les vertus, comme le trop parler ou le parler libre, est le pere de tous les vices, ce qui est aisé à verifier.

Car premierement la langue qui n'est pas retenuë est la cause de tous les vices. *S. Iacob 2.* L'Apôtre saint Jacques la nomme ainsi, *Lingua*, dit-il, *universitas iniquitatis*: Car c'est elle qui fait les medisances, les murmures, les blasphemes, les paroles, dissoluës, les querelles, les noises, les paroles oiseuses: Et proprement l'homme qui est grand parleur, ainsi qu'a dit le Sage, est comme une ville sans *Prover. 25.* murs, où de toute parts on entre. *Sicut urbs patens & absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum.* Et comme dit saint Bernard, *levis sermo facile volat, & facile violat*, un mot facilement échape, mais facilement aussi il nuit.

Ou bien par une autre comparaison, le grand parleur est comme un vase qui est sans couvercle, que Dieu commandoit de tenir pour immonde: *Vas quod non habuerit operculum nec ligaturum desuper, immundum erit*, parce qu'il est exposé pour recevoir au dedans toutes sortes d'immondices & de poussieres, car qui n'est soigneux de fermer sa bouche par le silence, il se remplit d'imperfections & de peché. *Num. 19.*

1. La raison de cela est, parce que premierement la langue est fort prompte & glissante, & comme dit saint Augustin, la langue est posée dans la bouche comme dans un vuide, & plein d'humidité, & partant qui là aisement se remuë, *lingua in udo est*, & saint Gregoire de Nysse, *lingua est humida & versatilis*, la langue est humide & se remuë aisement, & quand on la laisse aller facilement, telle mélera le faux avec le vray, le preiudiciable avec l'utile, le vain & l'oiseux avec le necessaire. *D. August. in Psal. 38.* *D. Greg. Nyss. hom. 1. in Eccles.*

2. L'accoûtumance à dire quantité de choses indifferemment, nous fait tomber par fois en de grands pechez: d'une parole oiseuse on vient à une facetieuse, d'une facetieuse à une fâcheuse, de là vous tombez en une malitieuse, puis à une medisante & pernicieuse; & c'est ainsi que la langue libre est la grande ouverture à tout peché, & que le Religieux qui est sans silence est comme un cheval sans mords & sans bride, comme un Château sans fossez, une ville sans murs, une vigne sans haye, & où il n'y a point de haye tout est laissé a l'abandon.

Au contraire, qui tient bien sa langue serée est capable de toute vertu, & comme l'Abbé Pasteur disoit, que toutes les vertus s'estoient rencontrées en la maison de l'humilité, ainsi sont elles en celle du silence, selon la parole de saint Jacques, *Qui non offendit in verbo hic perfectus est vir*, celuy là est bien parfait qui se sçait bien taire: *Ille scit recte dicere qui ordinate novit tacere*, car qui aime le silence & le pratique en suitte, il se retire des compagnies, il vacque à soy sans se méler d'autruy, il aime la priere, & va volontiers à Dieu, & Dieu à luy, & l'honore méme de la sainte contemplation. Et pour moy il ne me faudroit pas dire autre chose de quelque ame, sinon qu'elle est silentieuse, pour me faire conclure, donc elle est amie de Dieu, donc elle est spirituelle, donc elle est sainte, & parfaite: & comme S. Jacques a dit, *lingua est universitas inquitatis*, aussi *Silentium est universitas Sanctitatis*, & comme en la maison du babillard & du causeur, on peut dire que le Demon y habite, & qu'elle est une des portes de l'Enfer, aussi en la maison du silentieux, c'est où Dieu reside, & on doit dire, & on doit s'écrier, *Vere Dominus est in loco isto; non est hic aliud nisi domus Dei & porta Cœli.* *D. Gregor.*

II. POINT. C'EST assez loüer le Silence, & luy avoir donné assez de traits d'une haute recommandation, il faut maintenant pour le reste de nôtre Entretien travailler à l'acquerir, & employer les moyens propres pour cela. En voicy quelques-uns entre plusieurs, que je propose, & dont on pourra se servir.

I. I. Ame Religieuse, voicy ce que vous avez à faire au sujet du Silence regulier, & par où vous devez commencer la pratique du Silence, qui est d'estimer le Silence, de l'aimer, & de vous resoudre fortement à le pratiquer, disant avec le Roy Prophete, *Dixi, custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea.* Je l'ay dit & j'en fais ma resolution : Je ne rompray plus mon Silence ; étant persuadée que c'est un des principaux reglemens de la vie religieuse : duquel quand il est bien fidelement pratiqué on peut dire qu'il y a tout bien à attendre, cõme aussi quand il est impunement violé, qu'il y a tout bien à desesperer. Et quand je dis qu'il faut estimer, aimer, & se resoudre de garder le Silence, j'entends tout le Silence prescrit par la Religion, c'est à dire le Silence de tout le jour, qui se doit garder en tout temps & en tout lieu; *Omni tempore silentio studete* ; le Silence aussi qui est limité à certains lieux reguliers dans lesquels il est toûjours défendu de parler, comme sont l'Eglise, la Sacristie, le Refectoire, le Dortoire, les Cloîtres, le Chauffoir, le Chapitre, & autres : & bref le Silence qu'on appelle grand Silence qui doit durer depuis Complie jusqu'à Prime du lendemain, que tous les Peres de la Religion prescrivent, ordonnent, & recommandent si étroitement. Les Abeilles, dit Pline, sur le soir vont diminuant peu à peu leur bruit dans leur ruche, jusqu'à tant qu'une d'entr'elles voltigeant à l'entour par un son comme de trompette qui avoit servy pour les éveiller au matin, elle leur intime le Silence & le repos, & comme dans un camp d'armée au même instant il se fait un grand Silence. Or je diray icy volontiers aux violateurs de ce triple Silence, & principalement de ce dernier, ce que dit saint Hierôme sur un autre sujet. *Monasteriorum ordinem ac Regulæ disciplinam in parvis corporibus disce.* Ne rougissez pas d'apprendre de ces petits corps l'ordre de nos Monasteres, & la discipline reguliere.

Monachi 2. l.
Clem. ne in ag. Innocent. iii. in decr. cum ad mõ.
Reg. O B c. 24
Plin. l. 2. c. 10.
D. Hier. Ep. 4. ad Rust.

II. II. Ce que vous avez en second lieu à faire, c'est de retourner à Dieu pour luy demander son secours en la garde du Silence. C'est chose fort mal aisée que de retenir sa langue, & de se tenir en Silence, aussi le Roy Chantre sçachãt par experience cette difficulté apres la resolution prise de se taire, il a recours à Dieu pour son execution, & dit, *Pone Domine custodiam ori meo & ostium circumstantiæ*

Psal. 140.

custantiæ labijs meis. Mettez à ma bouche moy Dieu des gardes, à ce que ma langue n'échappe pas. Et Saint Augustin dit fort à propos que saint Jacques a marqué que nul d'entre les hommes ne pouvoit dompter sa langue, afin que nous soyons advertis en ce fait de demander le secours de Dieu, & que si nous ressentons nous être retenus, & que nous ayons usé comme il faut de nôtre langue, nous professions que cela s'est fait par l'aide & le secours de Dieu, *Dei misericordia, Dei adjutorio, Dei gratia factum fuisse fateamur.* D'où vient que parlant de soy même & s'accusant du passé & priant pour l'avenir, il dit à Dieu : *Imperas nobis lingua continentiam, da quod jubes & jube quod vis. Tu nos si hac de re gemitus cordis mei & flumina oculorum meorum* : Vous nous commandez la retenuë de la langue ; donnez-nous la grace de faire ce que vous commandez, & commandez apres ce que vous voudrez : Vous sçavez en ce point, & vous connoissez les gemissemens de mon cœur, & les larmes de mes yeux.

D. Aug. l. de nat. & grat. & in Confess. c. 37.

III. En troisiéme lieu, comme la vertu du silence ne consiste pas seulement à se taire & à être muet, mais à parler quand il est temps, & à parler avec des circonspections convenables, car parler sagement vaut bien autant que se taire, il faut observer ce qui suit. III.

1. O Ame Religieuse, ne parlez pas sans licence, ou grace speciale, c'est à dire, ne parlez qu'aux temps, aux lieux, aux personnes, que la regle & que l'authorité le permettent. 1.

2. Ne parlez point que convenablement à vôtre inferieur, à vôtre égal, ou à vôtre Superieur, ou à tout autre selon sa condition: qu'honêtement sans interrōpre celuy à qui vous parlez, & ne faites pas comme les petits poussins qui se dérobent la becquée les uns aux autres: mais parlez à voix moderée & à voix basse, plûtost que haute; même ne faites point de bruit par le mouvemēt de quelque partie du corps, ny par les pieds en marchant fort, ny en coutant, ny en ouvrant, ny en fermant les portes, ny en toussant, ny en crachant, pour ne point empécher la tranquillité Religieuse. 2.

3. Ne parlez point que vous n'ayez pensé à ce que vous devez dire. C'est un avis de S. Bernard, *Antequam verba proferat, bis ad limam veniant quam ad linguam*: Que vôtre cœur pense, digere & accommode vos paroles avant que de les porter à la langue: voire même, parlez à Dieu & à vôtre bon Ange, avant que de parler aux hommes. 3.

D. Bern. in spec. Monach.

4. Bref, touchant les paroles que vous avez à prononcer & à dire apres les choses necessaires en la vie civile, qui sont ou du ménage, ou de la conversation, ou de vôtre obedience, que tout 4.

D. Chryf. hom. 6. in Ep. ad tit. ce que vous direz soit de Dieu. Car comme dit S. Chrysostome, le vray usage de la langue est, *aut docere*, *aut precari*, *aut gratias agere*, ou d'enseigner, ou de prier, ou de remercier. Mais dire des paroles peu honnêtes, paroles contre la charité, paroles de medisance, paroles de mensonge, paroles même qui ne soient seulement qu'oiseuses, ô donnez-vous-en bien de garde. S Melcthide ayant une fois sans y penser prononcé une parole oiseuse, elle pleura long-temps, & avec de rudes peines expia cette faute : qu'eust-elle fait s'il fust arrivé qu'elle eust échappé en paroles contre la chasteté, ou contre la charité, ou d'autres paroles de cette consequence?

Apres tout, ô Ame Religieuse, je reviens à nôtre silence, *Tace & audi*, comme il a été dit cy-dessus du Deuteronome, selon les Septante, Ouvrez les oreilles, mais fermez la bouche; faites ce sacrifice à Dieu, sacrifice de vôtre langue. Vous avez veu cy dessus des Saints qui se sont condamnez eux-mêmes, à un tres long & étroit silence de cinq, de quinze, de vingt & trente ans; n'aurez-vous pas de honte de manquer à un petit silence, comme est celuy de vos Regles? Et si ceux qui étoient si remplis de Dieu, que leurs langues pouvoient plus servir à sa gloire, que nuire à leurs Ames, s'abstenoient même des choses bonnes, comme a fait David, *Silui à bonis*, Je me suis quelquesfois abstenu de bõs discours même, pour le bien de la Taciturnité, ne devez-vous pas beaucoup vous reprimer de tant de sottes paroles qui sortent d'u ncœur si plein de vous mêmes, & si vuide de Dieu? Si des Sts. se sont reduits à l'impuissance de parler l'espace de plusieurs années, cõment non seulement gardez-vous en vous la malheureuse puissance de parler à toute heure, mais cherchez-vous les occasions de rompre le silence regulier sans scrupule? Bref, si les Saints se sont laissez battre & mal traiter, comme dit l'Autheur de la vie de S. Odon, & n'ont jamais voulu rompre le silence. Ceux à qui on ne dit mot, qui ne souffrent aucune force & qui ne sont point contraints de personne, mais de leur plein gré transgressent leurs Regles, que diront-ils, continuë cét Autheur parlant à des Religieux violateurs du silence, quand ils seront ensemble avec eux devant le jugement de Dieu, lors que l'on examinera leur cause avec celle de ces Saints à la veuë de Dieu & des Anges? Par ces exemples & par ces raisons je ne cesseray de vous exhorter, de vous animer & de vous presser même, sans me lasser à vous porter à garder un Religieux silence, puisque le silence gardé est vrayment le moyen asseuré de garder sa regle, & avec la regle de gagner le salut.

Psal 36.

In vita S. Od. l. 2.

DU TRAVAIL EXTERIEUR ET DE l'occupation corporelle de l'Ame Religieuse.

ENTRETIEN VINGT-TROISIE'ME.

Labores manuum tuarum quia manducabis. PSALM. 117.
Vous vivrez heureux à cause que vous travaillez de vos mains.
In omnibus operibus tuis præcellens esto. ECCLES. 32.
Efforcez-vous d'exceller en toutes vos œuvres.
Operata est consilio manuum suarum. PROVERB. 31.
Elle a travaillé & employé ses mains avec industrie.

PRIER & travailler sont les deux emplois qui partagent les actions de la vie Chrestienne, mais de la vie Religieuse, mais generalement parlant de la vie Humaine, car ces deux sortes d'actions sont communes à tous les humains, quoy qu'en ce present Entretien j'en parleray comme affectées tres-particulierement à la vie Religieuse, car qui fait bien ces deux choses, fait bien tout ce qu'il a à faire en la vie. *Nunc lege, nunc ora, nunc cum fervore labora: sic erit hora brevis, sic labor ille levis*; Tantost lisez & priez, & tantost travaillez & agissez, & de cette maniere les heures & le temps ne vous dureront rien. Tous les hommes ne sont pas de ce sentiment. Il y en á de certains qui ne veulent que le premier, à sçavoir l'oraison, & qui demandent une perpetuelle oraison, non entrecoupée de travail & d'action, comme les Tsalliens chez S. Augustin, qui disoient qu'il faloit étre perpetuellement en oraison. Il y en a de certains autres qui attachez extraordinairement aux affaires & aux negoces du monde, & excessivement actifs ne veulent que la seconde, à sçavoir le labeur & l'action, & demandent une perpetuelle operation exterieure non interrompuë par aucune oraison. Les premiers agissent par un motif de paresse: ils ne veulent que la priere, parce qu'ils haïssent le travail du corps & le labeur exterieur penible, & sont lâches, mols & delicats: Les seconds agissent par un motif d'avarice, ils ne veulent que le travail, parce qu'ils estiment têps perdu pour eux celuy qu'ils employent à la priere, qui ne leur produit rien pour l'augmentation de leur temporel, & tous deux se trompent lourdement en leur sentiment: car il faut mélanger l'action de la contemplation, & la contemplation de l'action, & il faut servir Dieu dans le repos de la priere & dans le travail du la-

XXIII. ENTRETIEN

D. Aug. hæresi 57.

beur exterieur, afin que comme nous sommes composez de corps & d'ame nous employions tout ce que nous sommes, tant le corps que l'ame pour en servir Dieu. Aussi voyons nous que dans les Religions, chacun de ces emplois a son temps, & qu'il y a un temps destiné pour l'oraison, un temps destiné pour le labeur, & qu'on ordonne des reglemens pour l'un, & aussi des reglemens pour l'autre. Nous avons parlé cy-dessus de l'employ interieur de l'ame par l'oraison. Traitant maintenant de l'employ exterieur du corps par le labeur exterieur & corporel; nous en parlerons particulierement, comme referé aux Religieux, & entant qu'il est & a esté usité chez eux, (quoy que ce que i'en diray, puisse estre commun à toutes conditions & gens de vie des hommes.) J'en diray dõc trois choses, premierement les raisons & les motifs, pourquoy il se faut employer, pourquoy le Religieux comme tout autre fidelle, doit s'appliquer au labeur manuel & aux occupatiõs corporelles: Secondement, quelles sont en particulier ces sortes de travaux corporels, ausquels ils doivent vacquer: Et en troisiéme lieu, comment il faut se gouverner en l'execution de ces ouvrages manuels.

I. POINT. IL faut outre l'exercice spirituel de l'oraison à quoy le Religieux est obligé de vaquer, s'employer à l'ouvrage manuel & à quelque labeur corporel par deux considerations. La premiere, pour fuïr l'oisiveté; & la seconde pour imiter les exemples que nous en ont montrez tant de personnes illustres en honneur & en sainteté qui nous ont devancez.

I. I. Saint Chrysostome rapporte de saint Antoine qu'il entendit un jour une voix qui luy dit, *Antoni, quæris Deo placere? ora & dum orare non poteris manibus labora, & semper aliquid facito*: Antoine cherches tu à plaire à Dieu? prie, & quand tu ne pourras prier, travaille des mains, & fais toûjours quelque chose. Pourquoy? pour éviter l'oisiveté, parce que par le travail on fait tout bien, & on évite tout mal: & par l'oisiveté on ne fait aucun bien, & on fait tout mal. Guillaume de Paris homme de rare sçavoir a dit cette parole: *Occupatio est sicut murus albus & fortis omninoque diabolo impervius & impunctibilis omnem aditum ad cor nostrum ei occludens: Otiositas vero est sicut muri defectus & via patens hostibus infernalibus.* Le travail & l'employ sont cõme un mur haut, élevé, fort & inaccessible aux attaques des demons, & qui ferme l'entrée dans nostre cœur à tout vice, & y conserve & tient à couvert les vertus: l'oisiveté au contraire, est comme une grande ouverture, & un chemin ouvert aux puissances d'Enfer, pour venir fourrager, ou dans

nôtre ame, & en enlever tout ce qui y peut étre de vertu & de bien, & à sa place y faire entrer toute sorte de vices.

1 Je dis en premier lieu que le travail & que l'occupation corporelle & exterieur est la mere de toutes les vertus. Car n'est-il pas vray qu'une personne qui travaille pour Dieu, fait des actes de plusieurs vertus? Vous trouverez dans son exterieur manuel des actes de charité de Dieu & du prochain, de mortification de soy-même, des actes de patience, d'obeïssance, & sur tout d'humilité, qui seule est capable d'introduire toutes les autres dans une ame. Ecoutez un peu le discours de saint Dorothée là-dessus. Il prend sujet de la memorable réponse d'un vieillard, lequel étant interrogé par un frere, ce que c'étoit que l'humilité, il luy dit: [L'humilité est une œuvre bien grande, & toute divine. Puis il ajoûta, que le chemin pour y parvenir étoit les travaux & les peines du corps, que nous embrassons de nôtre plein gré, & sans y être forcez.] Or saint Dorothée demande là dessus la raison pourquoy ce saint homme disoit, que les travaux du corps conduisoient à l'humilité: car quelle vertu peut avoir le travail corporel, pour faire entrer dans l'ame les habitudes & les affections vertueuses? Et il répond luy-même: Que nôtre ame par le peché de nos premiers parens est devenuë comme charnelle & materielle, conformément à cette sentence de Dieu même: Mon esprit ne demeurera plus en ces hommes-là, pource qu'ils se sont fait chair. De là vient, dit ce Saint, que nôtre ame se dispose & se fait quasi toute telle que sont les choses qui se traitent & se forment par le corps, & dans le corps. Je vous en fais juge: n'est-il pas vray que l'esprit est bien differemment affecté & disposé quãd un hõme est monté sur un beau cheval, que quãd il est sur un chetif asne. [Autremẽt est disposé l'esprit d'un homme qui est assis en un trône, que de celuy qui est à plate terre; autre est la disposition d'une personne qui sera bien ajustée, couverte de beaux habits, & de precieuses & agreables étoffes: autre celle de celuy qui ne porte que des haillons & des vestemens tout déchirez & rapetassez. Le travail donc humilie & abaisse le corps: & le corps étant abaissé, l'ame pareillement en est humiliée: C'est pourquoy ce saint & ancien Pere avoit raison de dire, que par le travail corporel l'esprit s'avance, & est conduit de Dieu jusques à la sainte vertu d'humilité.] Voyez donc combien le travail est utile à l'acquisition des vertus; & combien justement les Ss. Peres d'Egypte mesuroient le profit & l'avancement spirituel par l'assiduité que le jeune Religieux apportoit à travailler.

S. Dorot. ser. 2.

S. Dorot. ser. 8.

Et ce qui couronne tout, c'est que le travail du corps qu'on en-

treprend mêlangé, & alternativement employé avec l'application de l'esprit par l'oraison, met les hommes en l'état auquel Dieu les desire, qui est l'état de penitent : Etat qui convient specialement aux Religieux. Car depuis le peché d'Adã, Dieu a condamné ce premier Pere, & avec luy tous ses enfans à faire une penitence austere, à porter la fatigue du corps, à hoüer & à labourer la terre. *Homo pellitus orbi sicut metallo datus*; L'homme tout nud & vêtu seulemẽt d'une peau de beste pour couvrir sa nuëité, a esté condamné à foüir la terre, & à tirer & arracher avec peine de son sein, l'or, l'argent & les autres métaux. Et quicõque se peine du corps execute cette sentence, & porte en qualité de penitét cette penitence laborieuse : Voilà à quoy luy est utile le labeur manuel. A quoy j'ajoûte encore que par ce même exercice laborieux il augmente en soy la grace & le merite, & satisfait aussi pour la peine deuë à ses pechez, ces actions pratiquées avec labeur étant meritoires devant Dieu, & satisfactoires, & c'est tout ce qu'ont eu en veuë les Peres du Desert, quand ils ont etably pour peine de Regle à leurs Moines le labeur manuel, & pour lesquelles mêmes raisons aussi ont continué d'en faire un article de leur Institut, les autres Peres d'Ordres en l'établissement de leurs Religions.

Tertul.

2. 2. Je dis en second lieu le contraire de la peine & de la fatigue du corps, qui est l'oisiveté est la mere de tout le vice. C'est le S. Esprit qui a avancé cette proposition, & qui par consequent est incontestable. *Multa (id est omnem) malitiam docuit otiositas*; L'oisiveté a appris à l'homme toute sorte de malice. Chez les Grecs cela a passé pour cõmun. Ainsi en a parlé Isidore de Peluse, disant, *Otiosus omnium passionum propugnaculum est*, l'homme oiseux est le lieu où toutes les passions tiennent leur fort. Et chez les Latins S. Bernard a dit, *Omnium tentationum, seu cogitationum malarum & inutilium sentina, est otium.* L'oisiveté est l'égoust & la sentine de toutes sortes de tentations, & de toutes les pensées mauvaises & inutiles. D'où chez les Prophanes cette loy a eu vigueur. Chez les Atheniens au rapport de Laërtius, les hommes oiseux étoient tenus pour coupables de quelque crime que ce fust qu'ils fussent accusez, sans qu'il fust besoin d'en apporter quelque preuve pour les en rendre punissables. Mais ce qui a été dit en general que l'oisiveté est la source de tous les pechez, a été declaré de chacun d'eux en particulier, par saint Augustin : *Per hanc:* dit-il, *accendimur frequenter ad luxuriam, per hanc animamur ad superbiam, per hanc ducimur ad mundi gloriam, per hanc tentamur delicate pasci, per hanc suspiramus pretiose vestiri, per hanc ad superfluam*

Eccli. 37. *Isid. Pelus. l. 1, Ep. 9.* *D. Bern. l. 2. de Consider. c. 13.* *Laërtius l. 5. c. 3.* *D. Aug. ser. 16.*

dormitionem trahimur, per hanc ad verba secularia ducimur: numquam quis civis cælorū erit si otiositatē amaverit. Par l'oisiveté nous sômes excitez & provoquez à luxure, à la superbe, à la gloire du monde, à aimer d'être delicatement traitez, d'être vestus pretieusement, à dormir avec excez, à nous entretenir de choses mōdaines, de telle façō, jamais ne sera citoyen du Ciel celuy qui aura aimé en sa vie l'oisiveté. En effet qui a enfanté l'idolatrie, sinon la faineantise & l'oisiveté? Les enfans d'Israël adorēt le veau d'or, Moïse étant avec Dieu au haut de la mōtagne, & eux ensemble s'arrêtant à ne rien faire. *Sedit populus.* Qui a excité les habitans de Sodome & Gomorre à se plonger dans l'ordure du peché charnel? *Otium & saturitas*, l'oisiveté & la gourmandise. Ce qui a fait dire à saint Augustin : *Quem tædet orare vel psallere, vel laborare manibus non differat, cogitās quamdiu David exercitavit se in militia, non insultavit ei luxuria : sed postquam in domo otiosus remansit, laboravit adulterio & homicidium commisit. Samson, dum cum Philistæis pugnavit, non potuit capi ab hostibus, sed postquam dormivit in sinu fœminæ, & otiosè cum ea remansit, mox capitur & ligatur ab hostibus: Vigilate ergo fratres, & nolite deficere.* Qui s'ennuye de prier qu'il travaille des mains & du corps, se ressouvenant que tandis que David combattoit en guerre, il n'étoit point travaillé de sales desirs, est-il demeuré chez luy oisif? il commit un adultere, & pour y parvenir un homicide. Samson soûtenant le combat contre les Philistins, ne fut point pris par ses ennemis, mais se laissant endormir dans le sein d'une femme, & passant le temps avec elle en oisiveté, aussi-tost il fut surpris, pris & lié & fait aveugle. Veillez donc, mes freres, & ne desistez pas de travailler & de vous occuper.

Ezech. 16.
Aug. serm. 16.

Et pour agir en ce fait par raisonnement, il ne faut pas s'étonner si tous les pechez prennent leur source de l'oisiveté; En voicy le sujet. Chacun sçait que les deux principales causes d'où procede en nous le peché, sont, l'une exterieure, sçavoir le Demon, l'autre interne, c'est la chair. Or l'oisiveté & la fetardise donnent l'entrée dans le cœur humain, à l'un & à l'autre.

1. Par l'oisiveté premierement la chair est tenuë paix & aise & en repos, mollement traitée, elle devient vigoureuse. Or en cét état que sçait-elle faire? rien qu'insulter contre l'esprit, & causer l'ambition, la gourmandise, la luxure, la dureté contre le prochain. 1.

2. Par l'oisiveté aussi c'est chose étonnante combien se fortifie le Demon dans le cœur humain, & comment il s'en fait le maître: S. Athanase. *Impuri spiritus valde gaudet otio corporis*, l'esprit d'impureté se plaist tout à fait dans la paresse. Cassian rapporte que c'étoit 2.

D. Athan. v. de virg.

le commun dire de ces grands Peres des deserts, & de ces maîtres des Moines de l'Egypte; *operantem Monachum dæmone uno pulsari; otiosum autem innumeris spiritibus devestari*, que la personne Religieuse qui travaille n'est tentée que d'un Demon, mais que l'oiseuse en a une infinité sur les bras, qui la détruisent. Ce qui a donné lieu à S. Hierôme, écrivant au nommé Rustique de luy dire; *Facito aliquid operis, & te semper Diabolus inveniat occupatum*. Le Fils de Dieu luy-même nous a bien fait entendre qu'il n'y a rien de si amy des Demons, ny si propre pour leur faire jetter le peché & la malice dans les cœurs des hômes, que l'oisiveté; car quand il traite de la passion qu'a Satan pour perdre l'homme, il dit que ce mal-heureux ayant été chassé du cœur humain par la pratique & l'exercice laborieux des bonnes œuvres, en suite, *ambulat per loca arida*, tout inquiet, & observe s'il ne trouvera point la porte du cœur ouverte par l'oisiveté, pour par là y entrer, & étant là aux aguets avec encore d'autres Demons qu'il a appellez avec soy, le voila tout joyeux qu'il a rencontré ce qu'il souhaitoit, *& invenit domum vacantem*, c'est à dire, il est joyeux de quoy il a trouvé la maison, c'est à dire l'Ame de cét homme, vacante. Dans le Grec il y a σχυλαζοντα qui est proprement *otiantem*, paressante, non occupée, & n'a rien faisant. Il adjoûte, *scopis mundatam ornatam*, qui n'est pas à dire ornée de vertus, mais par cette maniere il veut dire que Satan trouve l'ame de cét homme lâche, & paresseuse, *ornatam*, toute preparée & propre par sa paresse à bien recevoir Satan ce méchant hôte. Donc le Demon ayant trouvé cette maison, cette ame faineante, il y entre, où il y rentre, s'en rend le maître, la tente, la provoque en suite à tout peché, & comme elle y est fort disposée par la paresse, dans laquelle elle trempe, *fiunt novissima illius pejora prioribus*, elle est plus tentée, & plus harcelée & agitée par le Demon que jamais. Donc, mes freres, vous voyez la necessité que vous avez apres la priere, si vous avez quelque temps de reste de ne pas vous tenir oiseux, mais de vous occupper en quelque honnête travail & en quelque laborieux exercice, parce que par l'oisiveté vous tombez dans le precipice de toutes sortes de pechez; & par le travail vous faites une amas de toutes sortes de vertus.

Cas. l. 10. c. 23.

D. Hier. Ep. 4. ad Rust.

Matth. 12.

II. II. Une autre preuve de la necessité qu'il y a de vacquer au labeur manuel, & à quelque occupation corporelle, est tirée des exemples. Qui s'est jamais au monde entre les sages contenté de prier, peu ou beaucoup, & qui n'a point joint à la priere & à l'oraison mentale, ou vocale le labeur du corps, ou quelque exercice exterieur penible ou laborieux, s'il n'est point d'ailleurs empê-

empêché. J'en feray une briéve induction par laquelle cette proposition se trouvera veritable.

1. Je commence par Adam, qui ayant été condamné même de Dieu; *Maledicta terra in opere tuo, in laboribus comedes ex eo cunctis diebus vitæ tuæ. in sudore vultus tui vesceris pane tuo*: La terre sera maudite, & tu ne vivras pas de ses fruits & de ce qu'elle produira qu'à force de travailler à la cultiver, & tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage, aussi a t'il executé cette sentence, & mélant sa priere avec le labeur, on le voyoit cultiver le Jardin terrestre avec peine à vivre de son employ laborieux. 1. Gen. 3.

2. De même que le Pere, les Enfans, Caïn & Abel, dont l'un gardoit les bestes aux champs, & l'autre vacquoit au labourage de la terre, tous deux avec beaucoup de travail : *Fuit autem Abel pastor ovium & Caïn agricola.* 2.

3. J'en dis autant d'Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, David, qui quoy que grands comme excellens Patriarches & Prophetes vacquoient à des exercices champêtres, & étoient bergers & conducteurs de troupeaux. 3.

4. Venons à l'Evangile. C'est le genre de vie que mene Nôtre Seigneur, qui a passé toute sa jeûnesse au mestier laborieux de Charpentier en la boutique de saint Joseph son nourrissier, d'où il étoit appellé au commencement artisan, *filius fabri.* 4.

5. La Sainte Vierge joignoit la contemplation avec le travail, ce fut elle qui fit la robbe sans cousture dont elle revestit son Fils. 5.

Les Apôtres vivoient de leur travail, comme saint Pierre de la pêche, même depuis qu'il fut appellé à l'Apostolat. S. Paul & saint Barnabé faisoient des tapis de cuir ou des pavillons, *scænofactoriæ artis*, & les autres pareillement avoient divers mestiers, & outre l'employ spirituel de l'oraison & de la predication ils s'appliquoient à l'exercice exterieur.

6. Apres les Apôtres nous pouvons alleguer tous les Moynes de l'Egypte qui étoient si attachez à cette vie laborieuse, & aux œuvres manuelles, qu'ils en faisoient un article de Regle, suivant les exemples que leur en avoient monstré les premiers Peres de religion, comme ont été saint Paul l'Hermite, saint Antoine, saint Hilarion, saint Pacôme & autres : ce qui est demeuré en usage jusques à present, que les Religieux ont quelques heures dans la journée, pendant lesquelles apres avoir vacqué à l'oraison & à la lecture & autres fonctions spirituelles, ils s'adonnent au labeur manuel. En effet lisant la vie des Peres des Deserts on y remarque une assiduë & si frequente occupation au 6.

travail, que vous eussiez veu de toutes parts des hommes à certaines heures travailler dans les champs à toutes sortes de besognes, comme à faire des paniers, à jardiner, à houer la terre, à manier la bêche & la serpe, à porter de gros fardeaux, comme bois, pierre, terre, thuile, & autres sur les épaules, à faucher leurs foins, à soïer leur bled, à couper des bois, porter du fumier, & à travailler à toutes les autres parties du labourage, & de l'ouvrage rustique, comme parlent les Conciles : *Rurale opus Monachorum.*

Concil. Agath. can. 16.
Concil. Epaon. d'Epauve. *ca 8.*
Bellarm. l. 2. de Monach. c. 45.
Concil. Const a. Dom. 1414.
Martinus V. Epist. decret.
D. Aug. de opere Monach. c. 17. 21. & 22.
D. Hier. Ep. ad Rusticum.
D. *Bonav. l. de trib. quaest. ad Magistrum innominatum.*
Nicol. III. refer. cap. Exiit. de verborum signi. ficat. in sexto.

Ce qu'ils faisoient & ce qu'ils font encore, non qu'ils estiment y être obligez, par la condition precise de la religion, car le travail des mains n'est point necessaire à l'acquit des vœux, ny aussi pour gagner quelque argent; car la religion seroit un mestier prophane, & l'occasion d'un commerce d'avarice, ce qui est opposé à la condition & profession Religieuse : joint que souvent ces paniers que ces Moynes faisoient étoient jetter au feu par mortification, & n'étoient pas vendus à prix d'argent au profit des Convent, comme le témoigne saint Hierôme.

Mais ce que les Moynes d'Egypte s'appliquoient si exactement au travail, & ce que pratiquent encore aujourd huy quantité de Religieux si soigneusement, & dont ils font méme un article de leur regle, c'est, disent-ils, pour plusieurs sujets, pour la santé du corps, à laquelle le travail corporel contribuë beaucoup; mais principalement pour le bien & le salut de l'ame, comme le dit formellement saint Bernard. C'est pour le profit spirituel que l'œuvre des mains a été introduit en la vie Religieuse. C'est pour éviter & füir l'oisiveté, mere de tout vice, c'est pour prendre en main les moyẽs puissans pour acquerir les vertus diverses, convenables à la vie Religieuse, comme la patience, la chasteté, la charité, la mortification, l'humilité : pour se mettre dans les pratiques de la vie penitente, pour travailler à dompter la chair qu'on sçait bien qui s'éleve toûjours contre l'esprit, si elle n'est mattée & serrée par l'exercice penible du travail corporel : c'étoit pour meriter aussi & pour satisfaire à Dieu pour leurs fautes passées; Bref, *ut fastus vitae praeteritae possint & delicias oblivisci, & humilitatem cordis contritione laboris acquirere*, dit Cassian, ils travaillent fortement, afin que par ces penibles travaux ils puissent oublier l'orgüeil & les delices de la vie passée, & acquerir par l'affliction du corps l'humilité du cœur. Ce sõt les raisons pour lesquelles les anciens Moines travailloient & les plus nouveaux Religieux sur leur exemple & à leur imitation doivent selon leur pouvoir, & eu égard à leurs commoditez, s'employer apres le temps de leurs prieres & de

Cassianus l. 2 collat. c. 3.

leurs lectures. Mais quels sont les travaux corporels ausquels apres les heures données au service de Dieu, à la priere & à la lecture le Religieux se peut appliquer? Et c'est le second Point de ce discours.

II. POINT.

J'EN découvre de trois sortes. Il y en a de fort penibles & fort durs : il y en a de mediocres & plus accommodez à l'infirmité humaine, bref il y en a de tres-aisées qui suffisent pourtant pour éviter l'oisiveté, & pour faire acquerir à l'Ame Religieuse les vertus Chrestiennes, luy donner lieu d'éviter toutes sortes de vices qu'ont croit & qui ont de coûtume de suivre l'oisiveté.

I. La premiere sorte du travail manuel à quoy se peut employer le Moyne ou Religieux, voire même tout Chrestien (car ce que nous disons de l'occupation du corps & de l'exercice laborieux est commun à mon avis à tous hommes fidelles de quelque professiõ de vie qu'ils soient) est un ouvrage qui est penible, tres dur & violent, qui afflige & qui fatigue les corps : & tels étoient les travaux ausquels vacquoiẽt jadis ces anciens Moines des Deserts, desquels tantost nous avõs parlé. Tels étoient les ouvrages de labourer la terre, d porter des fardeaux, de faire office de boulãger pétrir, de chauffer le four, & y porter la pâte pour la faire cuire: & encore d'autres plus penibles & plus vils. C'est là mener une vie penitente, c'est là porter la condamnation d'Adam, de manger son pain à la sueur de son corps. Mais quelquesfois cette espece de travail pourroit être necessaire, comme il fut jugé tel à ce Regieux, lequel étant tenté d'impureté, on luy dit de porter tous les jours la haire, & avec cela des charges fort pesantes, sous le fais desquels il pourroit succomber. Mais peu de temps apres comme on luy eut demandé s'il sentoit encore ces rudes aiguillons de la chair, il répondit. *Quomodo luxuriari liceret cui vivere non licet* ? Comment pourroit il songer à pecher celuy qui à peine est en pouvoir de vivre & de respirer.

II. Mais comme ce genre de travail est si dur au corps & de si extrême fatigue, qu'à peine peut il laisser à l'ame assez de force pour pouvoir vacquer à la contemplation & aux fonctions spirituelles, pour cela il y a une autre sorte de travail du corps, à quoy un Religieux peut vacquer, qui est plus supportable, & qui n'empesche pas l'application de l'ame aux choses de Dieu, & même qui est compatible avec elle. C'est le travail corporel auquel les anciens Peres s'exerçoient apres le Service Divin. Ce travail étoit de cultiver un jardin, n'ettoyer des allées, faire quelque ouvrage de quelque petit mestier, comme travailler au tour, ou à la

peinture: Autresfois cela étoit commun de transcrire les ouvrages des Peres pour en remplir les Bibliotheques, d'autres faisoient des livres de chant, & travailloient aux notes de plein chant & de Musique, & fournissoient des livres de chant à leurs Eglises à leur grande commodité. Tels donc & pareils emplois peuvent étre utilement exercez aux temps du travail manuel, comme par effet ils l'ont été autresfois par des Religieux : & Dieu même a témoigné par miracles qu'ils luy étoient agreables. Car Trithemius rapporte d'un bon frere fort expert en l'Art de l'écriture, lequel prenoit un grand soin à écrire des livres pour l'ornement de la Bibliotheque; tellement que tout le temps qu'il pouvoit ménager hors celuy des divins offices, il l'employoit dans sa Cellule à ce saint travail; & ainsi il copia avec grande devotion quantité de bons ouvrages des Saints. Il arriva plusieurs années apres son deceds, que comme on vint à lever ses os de terre, on trouva les trois doigts de sa main droite, avec lesquels il avoit tant & si utilement écrit, tout entiers & nullement corrompus, comme si on n'eust fait que de les mettre au tombeau, le reste du corps estant consumé jusqu'aux os.

Trithemius de Laudibus scripturarum manualium c. 6.

III. III. Mais ces labeurs & ces emplois pourroient sembler trop penibles à certaines personnes, comme principalement aux Religieuses pour la delicatesse, à qui l'employ de travailler à filer, coudre, balier, broder, & notamment pour l'usage des Eglises, & des Autels seroit jugé plus commode, aussi est-ce le travail que leur prescrit leur regle, qui leur ordonne pour les mêmes raisons de prendre part à ce saint usage des Monasteres qui est d'employer leurs mains au travail Religieux Ce que l'Ecriture méme dit avoir été l'occupation de la féme forte, de laquelle elle dit que *quæsivit lanam & linum & operata est consilio (id est industria) manum suarum, Facta est quasi navis institoris de longe portans panem suũ, & de nocte surrexit deditque prædam (id est quem libet cibum) domesticis suis.* Elle cherche, dit l'Ecriture & s'informe où il y a de la laine & du lin, & avec cela elle travaille de ses doigts, & employe toute son industrie pour en faire des ouvrages utiles pour sa famille, outre cela elle s'applique aux autres œuvres du ménage, à pourvoir à ses domestiques pain, viande, vétemens & autres choses, avec tel soin & assiduité qu'elle y passe, souuent une partie de la nuit, se couchant tard, & se levant matin pour y vacquer plus exactement. Ce sont ces especes de travail, à quoy apres le service de Dieu doivent vacquer les filles & les femmes, & specialement celles qui se donnent à Dieu dans les Monasteres. De quoy sont bien éloignées quelques personnes Religieuses qui apres le servi-

Proverb. 31.

ce divin, encore pourveu qu'elles s'y rendent soigneuses au son de la cloche, se tiennent dans une oisiveté honteuse, sans faire aucun ouvrage de leurs mains : ou si elles travailent, leur occuppation ne vaut pas mieux que l'oisiveté, puisque faire ce qu'elles font, tout cela est, *Telas aranearum texere*, filer des toiles d'araignez, & s'occuper en des choses vaines & inutiles. Et apres quelque ouvrage de cette nature fait, elle employent le reste du temps à roder par une maison, à causer, à babiller, à curieusement vouloir tout voir, tout sçavoir, & connoître qui va, qui vient, & à assieger tous les lieux du Monastere pour n'y être rien fait en quelque part que ce soit, dont elles n'ayent & ne prenent connoissance. Saint Bonnaventure décrit fort bien cela, & le blâme en toute personne Religieuse. *Locis sibi non concessis, & congregationi, & collocutionibus fratrum se ingerit non vocatus. Cum eum abesse putaveris, adest impudens lateri, adest auri; ut ne secretum valeas occultare sermonem, observat angulos, vagis circumspicit oculis, hæret ad singula quæ occurrunt. Communes obsidet transitus, supervenientium & forensium gaudet occursu, rumoribus & secularibus verbis hauriendis, & referendis intendit.* La personne Religieuse non laborieuse, mais oiseuse & causeuse, s'ingere par tout sans y être appellée, & dans les lieux défendus, & par tout où elle verra les autres ensemble dans l'entretien. Vous pensez que cette personne oiseuse soit bien loin de vous, que vous la trouverez effrontément à vôtre côté, & à vôtre oreille: en sorte que vous ne sçauriez dire un mot dans le secret. Elle va furetant tous les coins, elle ne fait que regarder de tous les côtez, elle s'arrête à toute rencontre ; vous diriez qu'elle a resolu d'assieger tous les passages communs. Si elle trouve des survenans, & des personnes de dehors, elle en est ravie; elle prêteroit cent oreilles; si elle les avoit, & cent bouches pour humer & revomir, apprendre & raconter les bruits de ville, & les discours du monde. Ce sont les paroles de ce Docteur Seraphique, qui montrent bien que saint Paul a eu raison de taxer les femmes oiseuses, de babil, & de curiosité tout ensemble, écrivant à son disciple S. Timothée.

D. Bonau. p. 2. d. scip. c. 5.

C'est faire quelque chose que de travailler de corps, & de travailler même son corps en des ouvrages exterieurs & penibles, mais ces exercices ne seroient point utiles pour l'Ame, si le corps seul travailloit, joignons l'esprit au corps, pour faire un saint & un utile employ de travail exterieur du corps pour accomplir le bon advis que nous donne le saint Esprit, de faire tout ce que nous faisons de la plus excellente maniere que nous pourrons, *In omnibus operibus tuis excellens esto.* Quand ce ne se-

Eccles. 32. & 24.

roit qu'un ouvrage qui de sa nature ou de sa condition, ne seroit que tres-peu considerable, selon ce qu'a dit aussi le S. Esprit, *minimum pro magno.* Que les choses petites nous soient autant comme les grandes, & que nous fassions aussi bien les unes comme les autres, & par ainsi elles seront également agreables à Dieu, & également profitables & utiles pour nous. Or je vay vous enseigner cela en mon second Point, & je vous montreray comment vous employant aux œuvres exterieures du corps, & aux travaux manuels, quel qu'ils soient, vous devez-vous y prendre pour les bien faire, & les faire dignes de vous, comme par-
Coloss. 1. le l'Apostre, c'est à dire dignes de Dieu, & dignes d'estre presentez à Dieu.

III. POINT. Vous vous mettez, ô Ame Religieuse, en état de travailler à quelque ouvrage exterieur & corporel, quoy qu'il soit facile ou difficile, vil ou honorable.

Voicy comment il faut vous y prendre.

I. II. Formez vôtre intention & ne vous contentez pas de l'intentiõ habituelle par laquelle le matin vous avez donné & dedié toutes les actions de la journée à Dieu, mais en chacune en particulier la commençant, faites une direction particuliere d'icelle à Dieu, sçachant que de la qualité de cette intention dépend le merite de toute l'action : offrez-la luy donc, & ainsi commençant vostre ouvrage dressez-la à la gloire de Dieu & à vostre salut.

II. II. Par apres faites sur vous le signe de la Croix, & une sainte breve priere, ou une élevation de vostre esprit à Dieu, selon que saint Hierôme l'a marqué : *Ad omnem actum, ad omnem incessum, manus pingat crucem*, avec ces paroles, *Deus in adjutorium meum intend*, requerant l'aide & le secours celeste.

III. III. Prenez l'ouvrage que l'obeïssance vous donnera, & avec égale volõté un chetif ouvrage qu'un beau & loüable, à éplucher des herbes, comme à faire une riche broderie, il n'y a rien à preferer à ce que l'obeïssance veut ou vous donne. Et ceux là sont fort à blâmer au jugement des Peres de Religion, qui font à leur teste, qui suivent leurs inclinations naturelles, & se portent à certain travail qui leur agrée plus qu'un autre, & où ils trouvent plus d'honneur ou plus de satisfaction, au lieu de renoncer à eux-mêmes & à leurs propres affections pour suivre purement le branle & la direction de l'obeïssance.

IV. IV. A cét ouvrage que l'obeïssance vous aura marqué de faire travaillez-y diligemment, fervemment & gayement, comme à un ouvrage qui vous est donné de Dieu méme à faire. *Quodcum-*

quæ facitis ex animo operamini sicut Domino. Ce que vous faites, faites-le de courage, volontairement, gayement, & non à regret, Col. 3.
comme pour Dieu, *Agite diligenter & erit Dominus vobiscum*, agissez diligemment, & non lâchement. 2. Paral.

V. Mais travaillez devotement. Et qu'est-ce que travailler devotement? C'est travailler tellement à l'ouvrage manuel & exterieur, qu'on ne cesse point de penser & de s'appliquer à Dieu : & il y a certains ouvrages corporels & exterieurs, comme coudre & filer qui peuvent ne pas détourner de l'attention à Dieu & des exercices spirituels de devotion. Or pour travailler en cette maniere devotement; V.

1. Il faut premierement écouter la lecture spirituelle qui se fait pendant le travail public : car c'est l'ordinaire des communautez bien reglées, de lire quelque livre de pieté en la chambre commune du travail, ou autrement en la communauté, ou en l'ouvroir comme on parle. 1.

2. De plus, il faut élever son cœur à Dieu, soûpirant à luy devotement par oraisons jaculatoires dont se servoiët frequemment les Solitaires de l'Egypte, telles que sont celles-cy. Que je vous aime mon Dieu! O mon Dieu je suis tout à vous & tout pour vous; & semblables. Saint Sulpice écrit de S. Martin que quoy qu'il fist, *nunquam animum ab oratione relaxabat*, il ne desistoit point de prier, & de s'appliquer à Dieu : à la façon de ceux qui battent du marteau, lesquels en travaillant même, comme par une espece de repos & de soulagement, ne laissent pas de frapper sur leur enclume, ainsi ce S. Archevéque, comme toute personne devote, en faisant toute autre chose que la priere, se trouvoit toûjours neanmoins prier Dieu. 2.

3. Souvent aussi les Ames devotes dans leur exercice manuel pratiquët de certains acte de devotion, cõme sont de chanter des Hymnes ou des Cantiques spirituels ou des Pseaumes, pour relever un peu leur cœur, & divertir leur ennuy, comme dit S. Augustin au traité de l'œuvre des Moines, où il rapporte les exemples de ceux qui vacquent aux arts mechaniques qui en travaillant de leurs professions se soulagent leurs labeurs par des chansons. 3.

4. On peut encore travailler devotement se retirant dans son travail corporel vers les Saints, notãment vers ceux dont on fait chaque jour la sainte memoire, les invoquant & traitant avec eux comme faisoit Thomas à Kempis, qui d'abondant disoit que pour cela il ne rompoit pas son silence parlant aux Saints; *Quod propter hoc non frangebat silentium suum loquendo cum Sanctis.* 4.

VI. VI. Le travail étant achevé, & le signe du sortir donné, il faut cesser l'ouvrage, & en le quittant,

1. 1. Il faut premierement demander pardon de la lâcheté & de la negligence avec laquelle on s'est comporté en son travail.

2. 2. Il faut remercier Dieu de la force & de l'adresse qu'il nous a donnée à pouvoir bien faire ce que dans nôtre travail il se trouvera que nous avons bien pû faire.

3. 3. Luy offrir par la main de nôtre bon Ange le travail party de nos mains.

4. 4. Il se faut proposer à l'avenir de vacquer à son travail exterieur ordinaire plus assiduëment, plus diligemment & plus devotement: d'y entrer avec plus de disposition spirituelle: d'y demeurer avec plus d'application, & d'en sortir avec plus de desir de faire en tout la volonté de Dieu.



DE

DE LA SOLITUDE DU CORPS & du Cœur, de la Celle & de l'Esprit.

ENTRETIEN VINGT-QUATRIE'ME.

Ducam eam in solitudinem & loquar ad cor ejus. OSE'E 2.

Je conduiray comme par la main, ma bien-aymée dans la Solitude,& je luy parleray là cœur à cœur.

XXIV. ENTRETIEN

QUOY que la Solitude soit bien decriée par les hommes,& qu'ils la fuyent tant qu'ils peuvent : Quoy qu'ils disent d'elle qu'elle est contre la Nature, puis que l'homme est un animal sociable : qu'elle est contre l'Ecriture qui dit, *Væ soli*, & qui frappe de malediction le Solitaire : contre la Morale, puis qu'elle donne lieu au vice & au dereglement par les melancolies, & l'humeur noire qu'elle engendre, qui sont causes de bien des miseres, selon qu'avance S. Bernard qui dit; *Solitudo est nomen miseriæ*; & enfin contre la façon d'agir des hommes, lesquels nous voyons aimer la Compagnie, éviter les Solitudes. Quoy que, dis-je, la Solitude & la Retraite soient si mal-traitées d'une grande partie des mortels, je ne laisse pourtant pas d'en faire un grand cas, & de les estimer choses bien precieuses ; & quand on les decrie tant, c'est faute de les bien connoître. Mais j'y adjoûte cette circonstance. Les Solitudes sont aimables, pourveu que dans icelle on y demeure seul : qui sont deux Propositions que je m'en vay exposer, & de la verité desquelles il n'est pas permis de douter.

Eccli. 4.

D. Bern. de vita Solitaria.

LA premiere est que la Solitude est precieuse & aimable : & elle est aimable & precieuse, pour deux considerations : par ce que c'est le lieu des Saints, & le lieu de la Sainteté. I. POINT.

I. La Solitude est le lieu des Saints,& où les Saints se delectent: & sans parler premierement de Dieu, duquel Tertulien dit qu'il aime la Solitude & qu'il a toûjours été seul. *Solitudinem quadam de singularitate præstantiæ suæ possidens* : Sans dis-je,parler de Dieu en son Essence; nous sçavons combien N. S. le Fils de Dieu & le Saint des Saints a chery les retraites, & les Solitudes corporelles : car de trente trois années de vie qu'il a coulées sur la terre, il I.

Tertul. l. 1. adverſ. Marc.

en a passé trente dans les retraites de Nazareth & de l'Egypte : & durant les trois dernieres de sa vie, qui sont les années de sa conversation, il a pris tout le temps qu'il a pû de jour ou de nuit pour se derober de la compagnie de ses Apôtres, & se soustraire à la foule des peuples, afin d'être quelques heures tout seul. Ce qui a fait dire à un devot personnage Pierre Abbé de Celle sur le sujet des Solitudes de N. S. *Solitudo novit vigilias Iesu : Solitudo Orationes Iesu audivit : Solitudo nascentem, Solitudo turbas pascentem, Solitudo Transfiguratione coruscantem, Solitudo morientem, Solitudo Resurgentem, Solitudo Ascendentem Dominum conspexit.* La solitude a veu & connu les veilles de N. S. la Solitude a oüy les oraisons de Jesus; la Solitude l'a veu comme il nourrissoit les troupes, & comme il se transfiguroit : la Solitude enfin l'a veu ressuscitant & montant aux Cieux. Car il a operé toutes ces merveilles & encore beaucoup d'autres, dans des Deserts & des lieux écartez. Sur l'exemple de N. S. on a veu des compagnies innombrables de Saints chercher les Solitudes dans l'Egypte, dans la Thebaïde & ailleurs : les Deserts devenoient des villes. De cela en font foy en particulier S. Hilarion, S. Paul, S. Antoine, S. Pachome, S. Benoist, & tous leurs Disciples jusqu'à un nombre infiny. Apres cela peut-on appeller la Solitude le lieu des Saints? Oüy sans doute.

Petrus Abbas Cellens. lib. 2. Ep. 12.

II. II. Mais de plus on la peut nommer le lieu de Sainteté : car c'est là où l'on s'écarte du monde, & de ses convoitises, & que l'on s'avoisine du Ciel, & des graces qui en découlent. *Cella*, dit saint Bernard, *à Cælo dicitur.* Par la Solitude & de la Celle ou Retraite on se retire de l'Enfer. *Rarò*, dit ce même Saint, *de Cella in infernum itur, nisi forsan sicut dicit Psalmista, Descendant in infernum viventes, ne descendant morientes.* Rarement de la Celle on va aux Enfers, si ce n'est peut-être comme dit le Psalmiste, qu'ils descendent vivans aux Enfers, pour n'y point descendre apres la mort. Et par la même Solitude ou de la Celle & Retraite on s'éleve au Ciel. *Et à Cella in cælum ascenditur*, continuë le même Saint Hierôme l'amateur de Solitude, & qui a dit de soy-même *Mihi oppidum carcer, & solitudo paradisus*, fait bien entendre en deux belles paroles, que la Retraite & l'Hermitage est un lieu de Sainteté & où se font les Saints, quand parlant d'une Celle sous la comparaison du Ciel, il dit : *In cælo omnia mala absunt, adsunt omnia bona. In Cella plurima vitantur mala, & multa fiunt bona.* Au Ciel il n'y a nul mal & tout bien se retrouve : pareillement dans la Celle & dans la Solitude on fait bien des biens, & on s'écarte de bien des maux.

D. Bern. Ep. fratres de Monte Dei.

D. Hier.

1. 1. O de combien de maux par effet la Solitude garantit-elle une

Ame ? nous dit S. Antoine, l'étoile & l'astre luisant du Desert. *Stella deserti.* Nous avons trois puissans & importans ennemis, par les sollicitations desquels nous tombons en beaucoup d'offenses, les yeux, les oreilles & la langue : Et quand je regarde ma Retraite, & que ie me tiens dans ma Cellule, je ne vois personne : je n'écoute rien : & je ne parle point : comment donc le Peché me pourroit-il accueillir ? Ce que nous marque fort bien la femme de l'Apocalypse, celle dis-je, qui étoit revêtuë du Soleil, laquelle voulant sauver son fruit que le Dragon à sept testes & à dix cornes vouloit devorer, s'enfuit au Desert, *fugit in solitudinem* : Mais mieux encore l'Ange que Dieu envoya à Arsene étant au milieu de la Cour de Theodose, lequel luy dit fort intelligiblement. *Arceni, sis vis salvus fieri, Fuge, Tace, Quiescè : hæc enim sunt principia salutis*; Arsene si tu veux te sauver, fuis, taistoy, & te tiens en repos. *Apoc. 12.*

2\. Et la retraite ne commence pas seulement un Saint en le retirant du peché, mais elle le perfectionne, & l'acheve, le comblant de toutes Vertus : car c'est dans la Solitude où elles s'exercent en perfection. *Cogitationes Robusti*, dit le Sage, *semper in abundantia* : une autre version; *Cogitationes Collecti semper in abundantia.* Qui est bien recolligé & retiré à soy, abonde en devotes pensées, & comme parle Diadochus, la Solitude *mater est sapientissimorum cogitatuum*; & les saintes pensées & desirs sont suivis de saintes actions & d'éclatantes Vertus. Ce qui avoit fait dire à S. Gregoire de Nazianze dans le discours qu'il a fait en la loüange de la Retraite : En la Solitude on emporte la Roze de la Charité, le Lis de la Chasteté, la Violette de l'Humilité, la Myrrhe de la Mortification, l'Encens de la Devotion, &c. Et quand la Solitude a perfectioné une Ame, & l'a sanctifiée de la sorte, elle l'éleve jusqu'à Dieu où elle luy fait rencontrer au Ciel un rang des plus sublimes de la felicité : Ce qui a fait dire à un des anciens Peres des Deserts une parole memorable : *Credo in Deo, quod quicumque sedet in Cella propter nomen ejus, & custodit conscientiam suam, invenietur & ipse in loco Antonij* : Je vous dis & vous asseure que qui aura aimé sa Solitude, & dans icelle aura fait attention à soymême, celuy-là deviendra en terre aussi parfait qu'Antoine, & au Ciel il sera élevé que luy. *2.* *Proverb. 21.* *Diadocus de Perfect. Spirit. c. 70.* *D. Greg. Naz. de laudibus Eremi.*

MAIS tous ces avantages ne sont point donnez aux Solitaires que sous la condition, que dans leurs Solitudes ils soient vrayment seuls. Je crois que vous m'entendez suffisamment. Je veux dire qu'il faut être dans sa retraite non seulement seul de corps, mais être seul de Cœur : parce que ce n'est pas être *II. POINT.*

seul, quand étant en son particulier éloigné des creatures, s'entretient de Cœur avec les creatures, *Nec solus est, si solus est corpore.* O Ame qui te vantes de ta Solitude, & quelle est ta Solitude? Tu es seule de corps, & tu entretiens tout le monde: Ta chambre est vuide de tout, & ton cœur est remply de tout: Dieu seul est dans ta retraite & rien autre chose, & Dieu seul n'est point dans ton Cœur, & on y trouve toute autre chose: car dans cette solitude tu t'entretiens d'esprit avec toy-même, de toy-même, de tes commoditez, vanitez: ou avec tes proches & amis pour rire, pour pleurer, pour negocier avec eux. O Ame, qu'est-ce que tout cela? & comme dit S. Gregoire. *Quid prodest solitudo corporis, si desit solitudo cordis?* Il faut joindre la Solitude du Cœur avec celle du corps, & en ce fait par apres il n'y a rien à desirer.

D. Bern. Serm. 40. in Cant.

D. Greg.

Mais de quelle maniere faut-il proceder pour accomplir ce grand ouvrage? Deux choses composeront une parfaite Solitude du Cœur.

I. I. La premiere, si l'on vuide genereusement son cœur de tout, ou si l'on vuide genereusement tout de son cœur. Le Solitaire dans sa grotte a vuidé tout le monde de ce lieu, & cela s'appelle Solitude de corps: car de quelque côté qu'il se tourne dans sa caverne, il n'y voit & il n'y apperçoit rien, puisqu'en effet par esprit de pauvreté il n'y a rien. Mais il faut qu'il en fasse autant de son cœur, & que prenant le flambeau en main, il recherche par tout si au milieu ou en quelque recoin d'iceluy, il n'y a point quelque creature qui y soit cachée, à laquelle il se porte d'affection, pour l'en chasser promptement: & c'est la Solitude du cœur. Dieu & l'Ame c'est assez. L'Imperatrice Agnes femme de l'Empereur Henry II. se trouva en peine pour l'éloignement de quelques personnes spirituelles ausquelles elle avoit confiance: Le B. Pierre Damien luy écrivit là dessus pour la consoler, & apres luy avoir rapporté plusieurs choses cõme, que le Temple de Salomon fut bâty sans bruit, qu'aussi l'Ame se faisoit Temple du Saint Esprit à mesure qu'on se retranche du tracas des conversations même spirituelles, &c. Enfin il luy dit, qu'elle ne souffrist en son cœur que N. S. qu'elle ne se pleust qu'en sa compagnie, & qu'elle l'écoutast luy faisãt le reproche qu'Helcana faisoit à Anne son épouse, Pourquoy pleurez vous? ne vous suis-je pas plus que dix enfans? *Nunquid melior sum tibi quam decem filij?* ne vous puis-je pas contenter moy tout seul plus que tous les hommes, & même que toutes les creatures ensemble? Mais pourquoy encore vuider son cœur? direz-vous. Ecoutons-en l'excellente réponse, elle est de saint Bernard, *O Anima sola esto, &c. An nescis te habere Sponsum verecundum, qui nequaquam velit suam tibi indulgere præsentiam,*

1. Reg. 1.

D. Bern. Serm. 40. in Cant.

præsentibus cæteris? Vôtre Epoux est saintement jaloux & delicat, il n'a garde de vous faire part de ses faveurs en presence de quelqu'autre que luy.

II. La seconde chose requise pour une parfaite solitude de Cœur, c'est que le Solitaire étant seul à seul avec N. S. dans sa grotte, il luy fasse en toute liberté les saintes caresses d'amour, attendu qu'il est son bien-aimé. Ecoutons une Epouse qui parle dans le Cantique d'amour, & qui s'écrie à son Amant: *Quis mihi det te fratrem meum sugentem ubera matris meæ, ut inveniam te solum foris, & deosculer te, & jam nemo me despiciat? Apprehendam te, & ducam in domum matris meæ, & in cubiculum genitricis meæ: Ibi me docebis, & dabo tibi poculum ex vino condito, & mustum malorũ granatorum meorum. Læva ejus sub capite meo, & dextera illius amplexabitur me.* Il ne se peut rien dire de plus ravissant & de plus à propos. L'Ame sainte fait un souhait de pouvoir entretenir son époux tout seul & à l'écart, & de pouvoir luy faire les caresses amoureuses & chastes comme d'une sœur à son frere, encore attaché aux mammelles, & sans être arrêtée par les discours du monde, puisqu'elle souhaitte que ce soit à l'écart: *& jam nemo me despiciat.* Mais que prétend-elle faire pour lors? Si je vous rencontre de la sorte, dit-elle, *Apprehendam te, & ducam te in domum matris meæ*, c'est à dire, je vous attireray au beau milieu de moy-même, & je vous logeray au milieu de mon cœur. II. Cant. 8.

1. Et là en premier lieu, *Docebis me*; Vous m'instruirez de vos bontez en mon endroit par le Mystere de l'Incarnation, & de mes ingratitudes qui paroissent par mes pechez. *Ego enim Dominus Deus docens utilia.* Et moy en revanche, *Dabo tibi poculum ex vino condito*, je vous feray un festin, où je vous presenteray la boisson agreable de la contemplation, pour réjoüir vôtre cœur, & le vin doux de mes larmes tirées par la violence de mon amour. 1. Isaie 48.

2. Là en suite je vous donneray le baiser d'amour & sans crainte de personne, *Ut deosculer te, & jam nemo me despiciat.* 2.

3. Et en cette occasion nous traiterons privément ensemble, *Læva ejus sub capite meo, & dextera, &c.* 3.

1. Car là premierement l'Ame est instruite, *Docebis me*, Et elle de sa part correspond à Dieu, par l'usage de la contemplation. 1.

2. De plus, elle donne le baiser à son bien-aimé en embrassant son Crucifix. 2.

3. Et enfin en son particulier elle luy fait mille caresses, qu'elle n'oseroit pas entreprendre à la face de tout le monde. Elle baise la terre, elle leve les mains & les yeux au Ciel: elle met sa bouche & sa langue aux playes de N. S. comme pour les succer, &c. 3.

DE LA CONFORMITE' AVEC LA volonté de Dieu.

ENTRETIEN VINGT-CINQUIE'ME.

Non ſicut ego volo, ſed ſicut tu. MATH. 16.

Qu'il ne me ſoit pas fait comme je veux, mais ainſi comme vous le voulez, *dit la ſainte Humanité de Nôtre Seigneur au Pere Eternel.*

COMME il n'y a rien au Ciel & en la terre de meilleur que la Volonté de Dieu; auſſi il n'y a rien au Ciel & en la terre que de faire la volonté de Dieu. Et comme il n'y a rien au Ciel que les Anges & les Saints aiment mieux, & à quoy ils travaillent plus efficacement qu'à faire la volonté de Dieu: Auſſi il n'y a rien en la terre que doivent davantage cherir les hommes & à quoy ils doivent davantage s'étudier qu'à faire la volonté de Dieu.

DIVISION. Diſons donc pour cela deux choſes de la volonté de Dieu: Premierement, qu'il la faut faire, & qu'il faut conformer nos volontez à la ſienne: & en ſecond lieu qu'il la faut faire de la bonne maniere.

I. POINT. C'Eſt une verité conſtante & qui ne reçoit aucune difficulté en la Theologie, que tout ce qui ſe fait au monde à l'égard des hommes, & tout ce qui leur arrive, excepté leur peché, il leur arrive par la volonté & par la diſpoſition de Dieu: & ainſi tout ce que nous voyons, ce que nous reſſentons, nous pouvons dire, Dieu le veut ainſi, & c'eſt luy qui par ſa prudence même paternelle nous l'envoye. Sommes nous ſains ou malades, ſommes nous riches ou pauvres, grands ou petits, honorez ou mépriſez, loüez ou diffamez & calomniez, nous ſommes où Dieu nous a mis, & nous devons agreer cette diſpoſition & volonté de Dieu ſur nos perſonnes, & c'eſt le genereux fondement de la conformité de nos volontez avec la volonté de Dieu, puiſque rien n'arrive que ce ne ſoit Dieu qui le veüille: Dieu le veut, & moy donc je le dois vouloir avec luy & comme luy; mais outre cette generale raiſon, marquons-en de plus particulieres & tres-excellentes, ſelon leſquelles nous devons agréer tout ce qu'il veut, & nous y conformer.

I. Il faut faire la volonté de Dieu, premierement, parce que JESUS CHRIST Nostre Seigneur en a monstré le chemin aux Hommes, & les Hommes Saints l'ont en ce fait suivy & imité. I.

1. Ecoutons JESUS qui parle dans sa grande Agonie du Jardin, *Pater, si vis, transeat à me Calix iste: Verumtamen non mea, sed tua voluntas fiat.* Entendons là dessus le grand saint Leon; *Illud optavit ex nostro, istud elegit ex suo, ut superiori voluntati cedat inferior: fiat voluntas tua.* Luc. 12. D. Leo.

2. Et le Fils de Dieu l'a si bien pratiquée, & a si bien dit, & si bien fait dire aux Hommes, les instruisant à la priere, *fiat voluntas tua*, que par effet les Saints n'ont point voulu faire d'autres demandes à Dieu que celle-là. Vôtre volonté, ô grand Dieu, soit faite. Platon le Divin condamne en son Criton cette priere du Vulgaire, *Deus det tibi quicquid velis; Imò nunquam det*, dit-il, *sed fiat ut velis quod ipse vult, hac est enim pura religio, sic te religes Deo.* Certes cela est trop sçavant pour un Payen, & c'est la vraye priere des Chrestiens. Saint Bernard prie de la sorte. *Vita mea in voluntate tua, Domine*: Ce qu'il avoit pris du Psalmiste; *Et vita in voluntate ejus.* L'amante fidelle de Nôtre Seigneur sainte Gertrude avoit coustume de faire à son Epoux trois cens soixante & trois fois chaque jour cette priere: *O mi amantissime Iesu! fiat voluntas tua.* Sainte Aldegonde une tres-grande servante de Dieu & fort accomplie, comme elle êtoit souvent ravie en Dieu, un jour pendant ses transports, une jeune fille inconnuë vint comme par forme de visite vers elle, & la supplia de demander quelque chose à la Merè de Dieu, & qu'elle l'obtiendroit: La Sainte répondant, luy dît, Je ne demande jamais rien à Dieu que sa sainte volonté. *Hoc unum postulo ut fiat quod vult Deus, mea unica voluptas Domini voluntas*, dit le devot Chartreux Surius en sa vie. 2. Plat. in Critone. D. Bern. serm. 2. in Cant. Psalm. 29. Surius in vita S. Aldeg.

II. Il faut faire la volonté de Dieu, parce qu'il est le Maître, & ainsi c'est à luy à commander; nous sommes des esclaves, partant c'est à nous à obeïr: & ce seroit faire contre toute Justice, & renverser tout l'ordre, que de vouloir commander, & que Dieu obeïst. II.

1. Dieu est le Maître & le Seigneur Souverain, c'est à luy par consequent à faire comme il veut. Voicy comme en parle S. Anselme, Dieu seul est celuy qui doit vouloir de sa propre volonté ce qu'il veut, comme n'ayant point de superieur, à laquelle il se doive soûmettre: si bien que quand l'homme veut suivre les mouvemens de sa propre volonté, il ravit en quelque façon la couronne à Dieu: car comme le Diadême appartient au Roy seul, aussi faire D. Anselm. l. de Similitud. c. 8.

sa propre volonté ne convient qu'à Dieu seul. Et comme le sujet qui arracheroit la Couronne de dessus la teste du Prince, l'outrageroit extremement : de même fait l'homme à l'égard de Dieu qui ne soumet pas sa propre volonté à la Divine.

2. 2. Comme Dieu est Maître à qui appartient de commander & de faire sa volonté, nous autres nous sommes ses Esclaves, dont le partage est d'obeïr, & de faire la volonté d'autruy, non la nôtre. Deux choses sur la terre engagent quelqu'un dans la servitude : quand on a receu de quelqu'un la vie, laquelle il nous pouvoit ôter, comme sont tous les prisonniers de guerre. L'autre c'est la nourriture, car la nourriture est une seconde vie & une vie continuée. Or nous recevons de Dieu ces deux biens, la vie, & la conservation de la vie, nous sommes donc ses esclaves, partant qui ne devons plus avoir de volonté propre, mais acquiescer humblement à celle de Dieu.

III. II. De plus nous avons bien raison de travailler à faire la volonté de Dieu, & non pas la nostre; parce que c'est en ce point que consiste nostre perfection : & nous ne serons jamais parfaits que quand nôtre volonté sera conforme à celle de Dieu, qui est la regle de toute perfection & de toute sainteté. La raison en est évidente parce que selon l'axiome commun, *Quod est primum in unoquoque genere, est mensura cæterorum*; Or la volonté de Dieu est la plus excellente, & la plus sainte de toutes les volontez, & partant celuy qui rend sa volonté conforme à celle de Dieu, voulant tout ce qu'il veut, possede une volonté tres-juste, tres-sainte, & tres-parfaite.

IV. IV. Disons davantage : Faire la volonté de Dieu, c'est chose si desirable que c'est s'acquerir par là une profonde & une entiere paix dans son Cœur : Il n'est que trop constant qu'il n'y a rien sur la terre de plus onereux, non plus que de plus dangereux, que la tristesse, l'angoisse, le trouble & l'agitation d'esprit, & bien mal à propos les hommes vont-ils eux-mêmes s'angoissans le Cœur : car de là on ne tire aucun bien, on en reçoit au contraire beaucoup de maux : aussi dit le Psalmiste, *Vanè conturbatur omnis*
Psal. 38. *homo*. Or d'où nous viennent nos inquietudes ? De nulle autre source que de la resistance que nous apportons aux Ordres de Dieu : car si nous avions parfaitement aneanty nôtre volonté dans la volonté de Dieu : comme tout ce qui arrive dans le monde, n'est que l'accomplissement de ses desseins, n'ayant point d'autre volonté que celle de Dieu, jamais rien ne nous pourroit inquieter : donc par ce moyen nous acquererions la paix du
Iob. 22. Cœur. C'est ce qui avoit fait dire à Eliphaz parlant à Job, *Acqui sce*

ce igitur ei, & habeto pacem & per hæc habebis fructus optimos: Soûmettez-vous à Dieu en toutes choses, & vous aurez toûjours la paix dans vôtre cœur. Et N. S. nous apprend cela par soy même: car en le considerant avant sa priere du Jardin, qui est une Oraison de soûmission parfaite aux volontez de Dieu son Pere, il paroist tout triste, pâle, défait, abattu, tremblant, & quasi sans vie. O que pour lors son cœur étoit angoissé! Mais a-t il pleinement soûmis sa volonté à la volonté de Dieu son Pere, & a-t-il dit: *Pater fiat Voluntas tua*? le voila tout changé, portant un visage & une parole de ioye, & il dit d'un ton de gayeté, *Surgite, eamus*. *Luc. 22.* *Marc. 14.*

V. Bref, la volonté de Dieu en tout est si aimable, qu'elle arme un cœur de force pour le rendre victorieux de tout: & quand dans quelque entreprise on est convaincu que la poursuite que l'on en fait, est de Dieu, & que c'est sa volonté qu'on l'execute, & qu'on la conduise à chef; il est incroyable combien de là on puise de force, de courage, & de generosité, jusqu'à aller teste baissée dans les derniers dangers sans rien apprehender. En l'année de N. S. 1085. Le Pape Urbain II. étant pour lors en France, present & presidant au Concile de Clermont, & là ayant devant toute l'Assemblée parlé du dessein qu'il faloit prendre pour aller au recouvrement & à la conquête de la Terre-sainte, il le fit si dignement & avec tant de zele; que sur le champ, & en ce même moment la resolution en fut prise, tout le monde commençant à crier hautement, Il faut aller, ç'a allons en la Palestine; Dieu le veut, Dieu le veut, *Deus vult*, *Deus vult*, & ces deux petits mots, *Deus vult*, servirent en toute l'Armée grossie de plus de trois cent mille combattans, de mot du guet & de signe pour reconnoître les soldats de ce party d'avec les troupes ennemies: & quand on en vint aux mains, toute la voix & tout bruit qui fut entendu dans le conflit, n'étoit que celuy de ces deux mots, *Deus vult*, *Deus vult*, que tous les soldats prononçoient hautement, & par là s'animoient à combattre genereusement. Nous sommes tous soldats de JESUS-CHRIST, qui allons combattre à la conquête de la Terre-sainte du Ciel: nous ne manquerons pas en cette entreprise de faire rencontre d'adversaires puissans qui s'opposeront à nôtre pieux & religieux dessein: pour nous donner du courage, & pour nous animer au combat, usurpons ce mot, qui sera le Symbole de nôtre party, Dieu le veut, *Deus vult*, Dieu veut que nous entreprenions la conquête du Ciel, *Hæc est voluntas Dei Sanctificatio vestra*. Dieu veut que nous combattions pour l'emporter, cette parole *Dieu le veut*, nous donnera sans doute beaucoup de courage pour tout oser & pour *1. Thessal. 4.*

ne rien redouter en cette glorieuse entreprise d'escalader, & de gagner le Ciel. Qui ne voit évidemment de tout cela combien il est juste, aussi bien qu'important, d'accomplir la volonté de Dieu qui nous est connuë?

Mais comme pour dignement & pour parfaitement, traiter la volonté de Dieu, ce n'est point assez de la faire : mais que d'abondant il la faut bien faire : aussi ce n'est pas assez d'avoir enseigné qu'il la faloit faire ; mais d'abondant il faut encore exposer comment il la faut bien faire, c'est ce que je m'en vay faire au second Point de ce Discours.

II. POINT. CETTE étude n'est pas de petite consequence, d'apprendre à bien accomplir & de bonne grace les volontez divines : car on peut quelquefois les faire, mais les mal faire, qui est autant

Psal. 142. que de ne les pas faire. David demande à Dieu la lumiere & l'instruction pour cela. *Doce me facere voluntatem tuam.* Et l'Apôtre

Col. 1. écrivant aux Collossiens, témoigne qu'il a prié Dieu à ce qu'il

Ephes. 6. leur fasse connoître & executer ses volontez. *Non cessamus pro vobis orantes, ut impleamini agnitione voluntatis Dei, ut ambuletis dignè Deo per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes.* Il ajoûte aux Ephesiens, & leur enseigne qu'il faut executer les volontez divines de la bonne maniere, *Facientes*, dit-il, *voluntatem Dei ex animo, cum bona voluntate servientes sicut Domino, & non hominibus*, sous lesquelles paroles je trouve quatre conditions marquées pour dignement executer les volontez de Dieu : à sçavoir qu'on les accomplisse & qu'on les mette à effet purement, promptement, constamment, & universellement.

I. I. Pour bien faire ce que Dieu nous commande, nous conseille ou nous inspire de faire, ce qui est faire la volonté de Dieu, il nous le faut faire purement c'est à dire, avec une intention pure : non en esperance du Paradis, non par crainte de l'Enfer, non en l'attente des biens temporels, non en redoutant les miseres de cette vie, mais purement pour l'Amour de Dieu, *Facientes voluntatem Dei ex animo*: Je veux obeir à Dieu parce que c'est un Dieu qu'il le veut.

II. II. Il faut faire les volontez de Dieu promptement; *Ex animo*, sans se faire tant prier, tant solliciter, sans attendre qu'on le dise, & qu'on le remonstre tant de fois ; ce qui est faire de mauvaise grace, mais *Ex animo*, promptement, à la premiere semonce, *Bis dat qui citò dat.*

III. III. Il faut encore les faire constamment, avec perseverance,

Psal. 118. non à certains jours, nō pour un certain temps, mais sans bornes.

Iob. 27. *In æternum non obliviscar justificationes tuas. Donec superest halitus in*

me & spiritus Dei in naribus meis, non loquentur labia mea iniquitatem.

IV. Enfin il faut faire les volontez de Dieu universellement, c'est à dire toutes les volontez de Dieu également, les unes comme les autres, comme ce grand Dieu témoignoit de David, disant qu'il étoit un serviteur à tout faire. IV.

Surquoy il faut observer qu'entre les choses lesquelles le grand Dieu souhaite de nous, il y en a quelques-unes qui sont douces & agreables à nôtre nature, afin que nous ayons des consolations spirituelles, des richesses, de l'honneur, &c. Mais il y en a d'autres qui sont dures & affligeantes, comme quand il nous envoye & qu'il veut que nous supportions les pertes de biens, de parens, d'amis, de santé, & autres miseres & incommoditez de cette vie. Or il faut également executer les volontez de Dieu, qui sont dures à pratiquer, comme les suaves & les agreables à embrasser.

1. Il faut recevoir agreablement les agreables choses, lesquelles la volonté de Dieu nous envoye & nous destine : Et en cela ie n'auray pas peine à vous y porter, la nature y trouvant son compte, cela y est toûjours chose fort suave de recevoir des suavitez, & nous n'avons pas de peine de dire à Dieu, quand il nous veut gratifier de quelque don ou grace: *Fiat voluntas tua.* 1.

2. Mais faut-il porter quelque lourd fardeau sur ses épaules, & endurer quelque rude mortification: Ho que c'est en ces choses que nous avons bien de la peine à nous resoudre, & d'obeïr aux volontez de Dieu, & ce sont cependant les volontez affligeantes qu'il faut embrasser genereusement aussi bien que les consolantes. 2.

Voicy que Dieu vous demande vôtre enfant, ou par la mort, ou pour la Religion, que direz vous à Dieu pour cela? Vous le voulez, Seigneur, *Vis? volo.* C'est ce que fit Abraham, *Tolle unigenitum Filium tuum, & offer mihi in Holocaustum.* Gen. 22.

Voilà qu'un ennemy vous insulte ; c'est Dieu qui le veut, car c'est ce que David répondit au sujet de Semei qui le poursuivoit à belles iniures, l'appellant mauvais Roy, tyran, & usurpateur du Thrône de Saül. *Præcepit ei Deus ut mihi malediceret.* Hé bien vous le voulez, Seigneur, *volo.* 2. Reg. 16.

Voilà qu'une grosse maladie vous acceüille, qui vous est envoyée de Dieu, sa volonté est que vous la souffriez: *Vis Domine? Volo.*

Voilà que Dieu vous enleve vos plus chers, proches & amis, *Vis Domine? volo.* Saint François de Borgia Duc de Candie, ayant vécu avec sa femme Leonore un long-temps dans une concorde merveilleuse, il eut l'affliction de la voir malade; il fit prier,

Jeûner, aumôner par tout pour le recouvrement de sa santé; mais comme un iour étant enfermé dans son Cabinet & en son particulier, il prioit avec larmes de tendresse pour elle, il oüit une voix qui luy dît : *Vxorem diutius si superesse vis, arbitratu tuo fiat: sed tibi non expedit*: A même temps le Saint entendant bien par ces paroles, & s'apercevant qu'il ne prioit pas bien, ny selon la volonté de Dieu, il se reprit, & commença à dire : *Domine Deus unde hoc mihi ut arbitratui committas meo quod in tui solius est potestate? Mea permagni refert tuam sequi in omnibus voluntatem, quis enim rectius novit quid è re mea sit quam tu, mi Deus? Tua itaque voluntas fiat, nec de uxore solum, sed de liberis etiam, deque me, statuas roge quicquid tibi placuerit : fiat voluntas tua.*

CONCLUSION.

NE finissons pas cet Entretien de la conformité à la volonté de Dieu que par une protestation solemnelle d'attache & d'adhesion eternelle qu'il faut prendre à cette tres adorable, tres-sainte, tres-juste & tres-aimable volonté de Dieu, laquelle bien executer & de la bonne maniere est le Paradis de la terre & la felicité anticipée des Cieux.

Ha grand Dieu Eternel, sur le secret jugement pourquoy vous n'avez pas daigné reveler & communiquer les mysteres sacrez de vôtre Evangile aux grãds & aux Sages de la terre, & que vous avez voulu en faire part aux petits, aux pauvres & aux humbles : sur ce secret là, dis-je, vôtre sacré Fils s'écria un iour à vous, & vous dit : *Confiteor tibi Pater, quia abscondisti hæc à sapientibus & prudentibus, & revelasti ea parvulis. Ita Pater quia sic placitum fuit ante te.* (*Math. 11.*) Vous l'avez ainsi voulu, ô mon aimable Pere ! cela vous a ainsi agrée, je n'y trouve rien à redire, il m'agrée, il me plaist aussi. *Quia sic placitum fuit ante te.* Ce que vôtre sacré Fils vous a dit, ô grand Dieu ! en cette occasion, nous vous le disons tous pour tout ce que vous voulez & ordonnez que nous fassions, que nous souffrions, que nous fuyions, & que nous embrassions : & pour tout le temps que vous nous le marquerez, nous voulons de tout nôtre cœur le faire, le souffrir, le fuïr ou l'embrasser. *Ita Pater, ita Pater, quia sic placitum fuit ante te.* Cent & cent fois. Seigneur, ie vous diray cela, *ita Pater, ita Pater*, parce que vous le voulez, que vôtre volonté se fasse en moy, & maintenant, & toûjours, & en toute l'Eternité. *Amen.*

LA MORALE RELIGIEUSE, OU ENTRETIENS SPIRITUELS, EN FORME D'EXHORTATIONS FAMILIERES,

Sur la haute Vocation, les saints Vœux, les honorables Qualitez, les Pratiques Vertueuses, & les Defauts les plus ordinaires des Personnes Religieuses.

DIVISÉE EN CINQ PARTIES.

CINQUIÉME PARTIE,

QUI CONTIENT LES ENTRETIENS Spirituels en forme d'Exhortations familieres

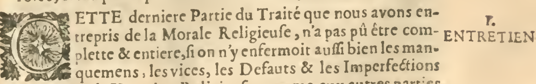
SUR LES MOUVEMENS, TENTATIONS, Pechez, Vices, Defauts & Imperfections des Personnes Religieuses.

LE MOUVEMENS CELESTES OU BONNES Inspirations, par lesquelles Dieu porte les Hommes au Bien & à la Vertu, & par lesquelles il les retire du Mal & du Peché.

ENTRETIEN PREMIER.

Ego sum sto ad ostium & pulso: Aperi mihi soror mea, sponsa aperi mihi; quia caput meum plenum est erore & cincinni mei pleni guttis noctium.

Je m'arrête & je heurte à la porte: Ouvrez-moy ma chere Sœur; ma chere Epouse ouvrez-moy: car ma teste est toute moite de rosée, & ma perruque toute humide des gouttes de la nuit.



CETTE derniere Partie du Traité que nous avons entrepris de la Morale Religieuse, n'a pas pû être complette & entiere, si on n'y enfermoit aussi bien les manquemens, les vices, les Defauts & les Imperfections de l'Etat & de la Vocation Religieuse, comme aux autres parties I. ENTRETIEN

precedentes on y avoit traité des perfections, des excellences, de la sainteté & de tous les beaux avantages de la Vocatiõ de ce même Etat. Non plus aussi que le traité des défauts & des manquemẽs de cét Etat de vie, n'a pas pû être dans sa perfection, si on n'y parloit de quelques matieres qui servent bien à éclaircir le sujet des manquemens, & quelques petits defauts qui peuvent se retrouver dans les personnes qui font profession de la vie Religieuse, comme sont les bonnes inspirations, les mauvaises tentations, la nature des pechez mortels, des veniels & des imperfections qui y avoisinent le peché, & qui y induisent.

C'est aussi ce qui m'a donné lieu apres le traité des quatre precedentes parties de la Morale Religieuse, d'adjoûter cette cinquiéme, qui doit être, comme i'ay dit, des manquemens & defauts qui se peuvent retrouver dans quelques particuliers des Communautez Religieuses. Et pour l'éclaircissement parfait de cette cinquiéme Partie, de voir & d'admirer la bonté de Dieu, nous portant au bien par ses bonnes inspirations ; la malice du Demon nous inclinant au mal, & nous y precipitant par ses mauvaises tentations : la misere des personnes Religieuses qui sont sujettes aussi bien que le reste des mortels, aux diverses sortes de pechez mortels, veniels & aux imperfections naturelles : le malheur de ces mémes personnes, qui comme toutes les autres tombent en effet dans quelques pechez particuliers propres de leur Etat, & remarquer enfin, comme ie fais, cõbien les pechez des plus renfermez sont plus énormes que ceux des personnes du commun : & c'est ce qui fait toute l'œconomie de cette cinquiéme & derniere partie de nôtre Morale Religieuse.

Je commenceray selon l'ordre de mon dessein par l'Entretien des bonnes inspirations que Dieu nous envoye, par l'aide & le moyen desquelles il nous retire du mal, & nous induit au bien : au contraire de Satan, qui par les tentations nous sollicite au mal. Inspirations de Dieu qui sont un si grand bienfait pour l'avantage des hommes, que c'est à ces pieux & celestes mouvemens que nous devons la grace de nôtre predestination & de nôtre salut, si nous obtenons la faveur un iour de l'obtenir.

Or ces inspirations celestes & divines étant de cette importance, nous en allons faire presentement nôtre Entretien, & nous en examinerons deux choses : La premiere, ce que Dieu fait en nous & pour nous par ses saintes inspirations : Et la seconde ce que nous devons faire pour Dieu, apres avoir receu ses saintes inspirations dans nous.

QUE fait Dieu en nous par les inspirations qu'il nous donne? I. POINT.
A l'aide de six propositions je connoîtray, & je déduiray toute l'économie des inspirations de Dieu, entant qu'elles viennent de luy, & qu'il nous fait l'honneur de nous en faire part.

I. En premier lieu c'est une verité & un Dogme de Foy qu'aux choses surnaturelles, & qui regardent le salut éternel, nous ne pouvons rien de nous mêmes, mais que tout doit venir de Dieu, *Sine me nihil potestis facere*, nous declare Dieu assez hautement: Sans moy vous ne pouvez rien. *Non sumus sufficientes ex nobis tanquam ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est.* I.

II. En second lieu comme il est vray que nous ne pouvons rien si le grand Dieu par sa grace ne nous previent aux affaires du salut; aussi par effet par sa grace il nous previent de ses benedictions aux affaires de nôtre salut, & il envoye à tous les hommes des inspirations & des bons mouvemens convenables à leurs conditions & à leurs âges. II.

III. Et ces inspirations sont des rayons celestes, qui portent dans nos cœurs des lumieres chaloureuses, & des chaleurs lumineuses par lesquelles Dieu nous fait voir le bien, & nous enflâme & excite pour le metre en pratique. Et nôtre Dieu qui est appellé lumiere & brasier, *Ego sum lux mundi, Deus noster ignis consumens est opera.* Or les effets propres de ces deux qualitez sont de nous éclairer & de nous échauffer par ces inspirations: Et cõme Dieu ayant formé le corps humain du limon de la terre, ainsi que dit Moïse, il inspira en iceluy la respiration de vie, & il fut fait une ame vivante; *Spiravit in faciem ejus spiraculum vitæ. Factus est homo in animam viventem*, c'est à dire une ame qui dõnoit un mouvement & une operation au corps: aussi ce même Dieu Eternel souffle & pousse les inspirations de la vie surnaturelle en nos ames, afin que comme dit l'Apôtre, elles soient faites en esprit vivifiant, c'est à dire en esprit qui nous fasse vivre, mouvoir, sentir & operer les œuvres de la grace. III. *Ex S. Episc. Gebenn.*

IV. Deplus ces inspirations se donnent aux hommes par divers moyens que Dieu employe pour cela, comme l'enseigne Cassian en ses Collations. Car Dieu nous éclaire l'esprit & nous porte à faire quelque bien, tantost par luy-même immediatement, nous envoyant une inspiration au cœur, & un puissant desir d'operer, quelques bonnes œuvres. Tantost pour cela il se sert de la voix d'un Predicateur dans la parole de qui il se mesle, nous frappant le cœur, tandis que le Docteur nous bat l'oreille, ainsi qu'il a operé en saint Augustin par les admonitions verbales de S. Ambroise IV. *Cassian. l. 3. collat. c. 4.*

& de sainte Monique: Quelquesfois il fait ces effets sacrez par les exemples des hommes de vertu, ou bien par des tribulations, afflictions, maladies, pertes de biens, mort de nos amis, dangers de mort échappez, & tant d'autres pareils divers accidens, au milieu desquels lorsque les uns ou les autres y pensoient le moins, Dieu leur portoit au milieu de leurs cœurs une salutaire touche, qui les faisoit rentrer en eux-mêmes, & leur faisoit concevoir un saint repentir de leur vie passée, en sorte qu'ils se convertissoiẽt tout de
Ps. 77. & 106. bon à Dieu. Ce qu'a exprimé le Prophete Roy en ces paroles. *Cum occideret eos quærebant eum, & revertebantur, & diluculo veniebant ad eum. Clamaverunt ad Dominum cum tribularentur.* Tandis que Dieu les frappoit rudement par quelques afflictions, ils s'humilioient sous les coups & ils se convertissoient à luy. Dieu opera la conversion de S. Ignace par un fracassement de jambe qui luy arriva, & par la mort de l'Imperatrice Isabelle, celle de S. François de Borgia Duc de Candie, & il a fait & fait encore la même chose à mille & à dix mille personnes sur la terre.

V. V. Je dis encore que Dieu par ses inspirations ne nous porte qu'à bien faire, & à tout bien faire : comme le Demon par ses tentatiõs ne nous excite qu'à mal faire & à tout mal faire: car par effet à quel bien ne nous sentons-nous point invitez par les forts mouvemens interieurs de Dieu, quel vice ne nous presse-t-il point de fuir? quelle espece de vertu ne nous sollicite il point de pratiquer? De tout cela je trouve cinq principaux & generaux chefs de bien à quoy ces inspirations nous portent. Elles nous portent à garder ses divins commandemens, dont l'infraction est peché mortel. Elles nous portent à entreprendre la pratique de certaines choses, lesquelles si on manque de faire on commet non un peché mortel, mais veniel. Elles portent encore à d'autres qui sont la pratique des Regles & des Constitutions des Religieux, qui sont les actes propres de leur profession & de leur état. D'autres vont si avant qu'elles excitent les Ames à faire des œuvres de surerogation, l'ommission desquelles n'engageroit à aucun peché, mais l'execution desquelles opere des actes qui sont de hautes vertus. Enfin ces inspirations montent si haut qu'elles invitent à faire des actions hautes, élevées, extraordinaires, qui passent le commun, & qui sont les effets d'une grande bien veillance de Dieu envers ces Ames qu'il traite de la sorte.

VI. VI. Enfin pour la perfection de la connoissance de l'œconomie des inspirations, c'est que N. S. agit en ces inspirations comme je vous ay exposé pour nous retirer du mal, & nous solliciter au bien, c'est là la fin de ses inspirations; mais c'est sans vouloir faire vio-

violence à nôtre liberté: il nous propose le bien : mais il ne nous force pas à le faire ; nôtre volonté demeure toûjours libre à embrasser ou à rejetter : Pharaon a receu l'inspiration de Dieu il l'a rebuté; Nabuchodonosor l'a receuë aussi, mais il l'a embrassée. Judas à receu l'inspiration de N. S. mais il l'a rejettée, saint Paul l'a receuë, mais il l'a acceptée & l'a effectuée.

Voila toute l'œconomie des inspirations considerées de la part de Dieu : c'est à dire; voila la nature des inspirations, examinées selon que Dieu agit envers nous en les envoyant & en nous les donnant. Mais comme l'inspiration de Dieu a deux visages, l'un par lequel on la considere de la part de Dieu qui la donne, & l'autre, de la part de la creature qui la reçoit, apres les avoir considerées selon la premiere maniere; il faut presentement les considerer selon la seconde, & qui est celle qui nous touche, & qui nous regarde; & voir la façon selon laquelle nous nous devons nous gouverner envers les Inspirations, & comment nous les devons recevoir & leur obeïr.

COMME selon ce que nous avons veu cy-dessus, nôtre Dieu nous honore de quatre principales, & generales inspirations; pour connoître comment nous devons agir au fait de toutes sortes d'inspirations, nous ne sçaurions mieux faire que d'étudier & apprendre comment nous devons nous gouverner à l'égard de ces quatre especes d'inspirations generales ausquelles toutes les autres se reduisent. II. POINT.

I. Il y a certaines inspirations que nous ressentons, par lesquelles si nous sommes en peché mortel, Dieu nous previent & nous sollicite de sortir de cét état mal-heureux de peché : ou si nous sommes tentez par Satan de commettre quelque peché mortel contre les Commandemens de Dieu, ou contre les vœux, il nous presse de resister fortement, & de ne pas être si lâches que de nous laisser abattre sous l'effort de sa tentation : or à cette espece d'inspiration, il faut acquiescer, il faut obeïr promtement à cette grace, & avec son aide detester le peché si nous l'avons commis, l'éviter, le fuïr, si seulement nous sommes tentez de la commetre, & dire au peché, Va miserable, je te renonce & fait & à faire; je ne veux en aucune façon de toy; Tu es l'ennemy de Dieu, tu feras donc pour jamais le mien. Dieu vous exhortant par diverses voyes exterieures & interieures, par soy-méme, ou par les Predicateurs, à renoncer au peché & vous y provoquans en disant, *Hierusalem, Hierusalem, convertere ad Dominum Deum tuum*, obeïssez sans retarder, & convertissez vous à Dieu. I.

II. II. Il y a d'autres sortes d'inspirations par lesquelles nôtre Dieu nous excite à nous faire quitter des pechez veniels, si nous en sommes atteints, ou bien à n'en pas cômetre, si nous nous sentons tentez, ou bien habituez à nous y laisser aller : or il faut aussi obeir à ces bons sentimens. Quoy, ô Ame Chrêtienne, Tu es coupable dé-ja, ou tu es tenté d'un mensonge, d'une parole oiseuse, d'une legere medisance contre ton prochain, d'un murmure, d'une legere vanité ou gourmandise, ou autre pareil peché. Ton Dieu & ton Seigneur te sollicite de renoncer à tous ces sortes de pechez, il te veut toute pure, toute sainte, il te veut sans tache & sans aucune ordure ny faute, pour legere qu'elle soit, & tu resisterois à cette semonce, tu voudrois toûjours commettre le peché, sous pretexte peut-être diras-tu que ce n'est qu'un peché veniel dont il est question : Ha miserable que tu es ! Ha Ame de peu de courage ! Ha Ame de peu d'amour envers ton Dieu, & que c'est peu aimer son Dieu & son Epoux que d'aimer, que de souffrir en soy, que de faire & vouloir faire une chose qui luy déplaist : il te porte à detester le peché tel qu'il soit quoy que leger, c'est toûjours un peché & un peché qui luy déplaist, renonces-y donc genereusement.

III. III. Montôs encore plus haut. Il y a des inspirations encore d'un degré plus sublime : & elles sont tres-specialement propres aux Ames Religieuses, si elles touchent non seulement la garde des Vœux, mais l'observation exacte des Regles, des Côstitutions, des Coûtumes & des Observances Regulieres, & qui concernent les choses qui regardent l'Etat Religieux Il se trouvera des Ames qui se sont côsacrées à Dieu par les Vœux de Religiô, & qui se trouveront pourtant si negligentes & si lâches qu'elles ne se soucieront point de garder leurs Regles, leurs Constitutions & saintes Coûtumes, passeront par dessus tout, sans y faire aucune attention : ces Regles cependant ce sont des moyens de perfection, & de saintes adresses & directions pour s'y élever & pour acroître toûjours de plus en plus en vertu. Dieu voyant ces cœurs faillis & abattus porte contre eux de fortes inspirations, & ils les sentent bien sans doute, & il leur dit, Rentrez-un peu en vous mêmes, ô Ames côsacrées à mon service, He croyez-vous que ce vous soit assez de ne point violer vos Vœux, & cependant negliger les saintes Regles, & ne rien pratiquer des Observances de la Religion? réveillez-vous de vôtre assoupissement, faites tout & ne negligez rien. O Ames ! voila une inspiration sur le fait de vôtre état & de vos Regles, He quoy la rebutterez-vous? direz vous à Dieu que vous ne vous souciez pas des bons sentimens qu'il vous envoye? ferez vous si peu d'état de ce que vôtre époux témoigne desirer de vous?

ne prendrez vous point pour excuse que ce Seigneur ne vous cômande point cela? je l'accorde, mais il vous le recommande, il le soûhaite ardemmment & il le desire, n'est-ce pas assez, direz-vous d'y mettre la pratique generale des Regles? n'est-il pas un peché même veniel hors le mépris? Mais ie replique. Quoy vous ne voulez rien faire de ce que demande de vous Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, s'il ne vous menace, s'il ne vous commande, sous la menace du châtiment, ô que cela est mal receu: n'y a-t-il pas des voyes plus suaves pour agir avec un Dieu si bon en vôtre endroit. Mais i'adioûte, que si vous opiniâtriez même, ce qui seroit bien peu civile, bien absurde & méme bien ridicule, que vous ne voulussiez rien faire des choses qu'il souhaite de vous par ses inspirations interieures s'il ne vous y obligeoit absolument, & s'il n'y avoit peché, ie vous dis qu'encore que parlant absolument il n'y ait point de soy de peché par ce que les Regles & Statuts ne soit point obligatoires sous la charge d'aucun peché même veniel: pourtant on ne peut guere contrevenir à aucun de leurs articles sans tomber dans quelque peché ou de scandale, ou de mépris, ou de mauvais exemple, & même assez souvent sans peché de consequence. Veu tout cela ensemble ô Ame, ne rebuttez pas les inspirations de Dieu sur le fait des Regles & Constitutions: mais tendez les mains à cela & y aquiescez: garder cela ce sont les choses propres de vôtre état, de vôtre condition, & de la profession de vie que vous avez voüée: & en verité ie vous dis que ces especes d'inspirations doivent être aux Ames Religieuses les plus precieuse & les plus cherissables.

IV. Il y en a encore d'autres tres-exquises, & qui sont le quatriême degré d'inspirations, & ce sont des inspirations qui portent les Ames à la pratique de quelques actions de vertu en toutes façons, & absolument libres, qu'on appelle actes de Surerogation. Vertus pourrant communes & ordinaires, comme de faire par dessus nos devoirs, ou pardessus l'obligation de nos charges, conditions & emplois, quelques jeûnes, aumosnes, prieres, assistances du prochain, mortifications, œuvres de misericorde, corporelles, spirituelles, & autres de pareille nature. Il arrive quelquesfois que Dieu porte les Ames, & leur inspire aux occasions l'employ & la pratique de ces saintes actions vertueuses. IV.

Or pour ces sortes d'inspirations je seray bien aise d'observer que ne pas suivre ny pratiquer toutes ces sortes d'inspirations dont nous nous sentons touchez, n'est pas peché, & on peut absolument les laisser sans effet. Et cela a été ainsi défini en la Faculté de Paris à l'occasion d'un certain personnage qui avoit avan-

ce & soûtenu qu'il y avoit étroite obligation d'executer toutes les pieuses pensées & devotes inspirations que nous ressentons en nous-mêmes. *Hæc Doctrina, ait Facultas, quæ docet opera Consilii ubi inspirata sunt & applicata per inspirationem huic vel illi personæ, esse obligatoria & transire in præceptum, est falsa periculosa & conscientiarum perturbativa & erronea.*

Facultas Paris. in comitiis ordinariis, an. Dom. 1638. in librum Gallicum inscriptum; de la sainte Virginité.

Mais pourtant quoy que cét acte queDieu vous inspire de faire ô Ame, ne soit qu'un acte de conseil & non d'obligation, étant un acte bon, un acte de vertu, un acte de perfection, un acte que Dieu par son inspiration vous envoye, il faut obeïr à Dieu & la faire, & dire à Dieu, *Vocabis me & ego respondebo tibi.*

V. V.La derniere sorte d'inspirations que Dieu donne aux Ames, c'est celle par laquelle il les porte à faire quelques actes de vertu fort extraordinaires, & non point communes, comme quand Saint François & Sainte Catherine de Sienne, léchoient & suçoient les ulceres des ladres : de méme quand on vit cette fille Alexandrine se faire coupper la teste par un Scelerat qui la vouloit violer ; S. Simeon Stylite, se tenir quarante ans debout à l'air, & toûjours sur une colomne, S. Paulin se vendre, luy qui n'étoit point à soy-même, mais à ses peuples, à son Evêché, des filles se trasvestir, & se déguiser en hommes, pour mettre plus à couvert leur chasteté dans leurs courses, pelerinages, & autres sẽblables actions. Or quand on sent en soy ces fortes inspirations que faut-il faire en ces occasions? Ce qu'il faut faire? il faut agir comme ont fait ces Saints, il faut obeïr à l'attrait de Dieu.

S. Frans. Salesius l. 8. de Amore Dei. c. 11.

Mais sur le sujet pourtant de cette espece d'inspirations, comme elles sont fort extraordinaires, il faut agir avec bien des precautions, *Probate spiritus si ex Deo sunt*; Il faut éprouver & sonder si ces mouvemens viennent de l'esprit de verité, ou de l'esprit de mensonge. Et on juge qu'elles sont de Dieu, par beaucoup de signes : entr'autres quand on voit dans l'Ame de celuy qui les a receuës, une grande paix & douceur, & aussi une grande humilité & obeïssance à faire ce qu'on voudra : parceque l'esprit de Satan est remuant, fier & suffisant. Et quand ces inspirations ont été examinées, éprouvées, & jugées par les superieurs être bonnes & veritables, pourquoy ne les pourroit-on pas suivre? Mais pourtant comme ces inspirations sont sur des sujets extraordinaires, aussi pour cela ne peut on pas faire de cela aucune regle generale.

Mais laissons tout cela, pour en faveur des saintes inspirations desquelles Dieu par sa bonté nous honorera, conclure à promtement, amoureusement & fidellement y obeïr & acquiescer: juste & sainte resolution.

Car en premier lieu n'eſt-ce pas un grand honneur & une grande faveur que Dieu nous fait, de nous faire ſçavoir ſes volontez, & ſes deſirs, par ſes inſpirations? Mais inſpirations & deſirs qu'il nous declare, & qu'il fait entrer juſqu'au fond de nos cœurs, non pour quelque ſien avantage, mais pour nôtre unique bien, & faveurs qu'il nous fait preſque à chaque inſtant en toute occaſion, & en tout beſoin, lequel eſt quaſi continuel : & luy-même obſerve ce beſoin ſans attendre que nous nous en appercevions, & que nous implorions ſon ſecours; *Ego ſto ad oſtium & pulſo.* En verité toutes ces grandes faveurs demandent bien nos reconnoiſſances.

Mais elles exigent auſſi nos obeiſſances & nos acquieſcemens : parce que Dieu nous fait entendre ſes volontez par ſes ſaintes inſpirations, parcequ'il ſe tient à la porte de nôtre cœur, & nous dit interieurement, Chaſſez du fond de vôtre Ame le peché qui regne en vous, convertiſſez-vous, rendez vôtre conſcience nette de tout peché mortel, gardez vos vœux, vos regles, vos conſtitutions, faites avec la même obligation, nombre des grandes & de ſaintes œuvres, & voila ce que Dieu vous inſpire, voire ce qu'il vous dit vingt fois le jour, vous l'entendez bien, n'eſt-il pas veritable. Or qu'eſt-ce que oüir un Dieu qui parle, qui demande, qui deſire, & ne rien luy accorder & le refuſer, le rebutter, le renvoyer, & luy dire; Je ne feray point ce que vous ſouhaittez de moy, ô quelle infelicité! quelle incivilité! quelle indecence, mais quelle audace! *ſervum meum vocavi & non reſpondit mihi.* Je l'ay appellé par mes inſpirations, & au lieu de promptement y répondre, & de dire comme l'Apôtre, *Domine quid me vis facere?* que voulez vous faire de moy, ou que je faſſe pour vous, il fait la ſourde oreille : bref, quelle eſpece de ſacrilege?

Craignez donc, ô Ame, craignez, vous qui êtes ſi mal gracieux, mais ſi dur aux ſuaves mouvemens de la grace, pour le fait de vôtre ſalut, ha craignez. Craignez que Dieu d'autres fois ne vous refuſe ſes graces au beſoin, & qu'il ne ferme la bonde de ſes celeſtes faveurs, *Videte ne recuſetis loquentem. Si enim illi non effugerunt recuſantes eum qui ſuper terram loquebatur : multo magis nos qui de cœlo loquentem nobis avertimus.* *Hebr. 12.*

LE PECHE' EST LE MAL DU DEFAUT de ferveur, qui se peut retrouver dans des Personnes Religieuses.

ENTRETIEN SECOND.

Dormitavit anima præ tædio; confirma me in verbis tuis. PSAL. 118.

Au moindre ennuy que j'ay, mon Ame devient languissante, paresseuse, lâche, tiede & comme endormie : réchauffez moy mon Dieu, & me réveillez en la force de vos paroles.

II. ENTRETIEN POUR être en un état bien sublime, & dans un ordre bien élevé, ce n'est pas à dire que l'on soit dans une perfection de vie, & dans des mœurs irreprochables : & on ne laisse pas dans la sainteté d'un Institut d'y rencontrer quelques dereglemens, quelques pechez & defauts. Quelle plus haute condition que la Reguliere? & dans cette cōdition n'y peche-t-on point? S. François d'Assise eut un jour une vision pareille à celle de Nabuchodonosor. C'étoit une statuë dont la teste étoit d'or, la poitrine d'argent, le ventre d'airain, les jambes de fer, & les pieds partie de fer & partie de terre, c'étoit pour luy faire voir le progrez de son ordre, qui étoit au commencement tout or en perfection & tout celeste, mais qui devoit puis apres peu à peu degenerer en limon & devenir tout terrestre, *Gerson in Serm.* & assujetty aux déreglemens & aux pechez. Gerson de son temps considerant l'état des Religieuses, en un Sermon qu'il fit dans le Concile de Reims, témoigna soûhaiter qu'il n'y eust aucun Monastere de Religieuses pour les desordres qu'on y remarquoit, & les pechez qui s'y commettoient, s'il y a des pechez qui en ces saints lieux se commettent, il ne faut pas imputer ces fautes à la Religion, ha que non, & qu'y a-t-il de plus Saint en soy que l'Institut Religieux? Mais il faut renvoyer la cause de ces maux sur les vices des particuliers, qui sans legitime vocation, sans bonne intention, sans application d'esprit à leur devoir, vivent dans une inconstance perpetuelle, pour tantost vouloir tout faire, & un peu apres plus rien : à quoy sembloit regarder prophetiquement le

ſaint homme & le Prophete Job, parlant de Dieu : *Ecce qui ſerviunt ei non ſunt ſtabiles & in Angelis ſuis reperit pravitatem*: Ceux qui font profeſſion de rendre à Dieu un culte particulier, n'ont point de fermeté dans leur vie : car quelquesfois elle eſt toute ſainte, mais peu apres on la voit toute gâtée de vices, de pechez, & tout deffaut : on remarquera en eux des deffauts de ferveur, de pureté d'intention, de charité du prochain, beaucoup d'amour propre, en un mot de toutes ſortes d'imperfections, de pechez & de deffauts qu'il eſt à propos qu'on découvre & qu'on faſſe connoître aux Ames qui en pourroient être atteintes pour leur donner moyen de s'en faire quittes & de s'en délivrer. *In Angelis ſuis reperit pravitatem.* Nôtre Dieu leur fait reproche, leur diſant par un de ſes Prophetes: *Quid eſt quod dilectus meus in domo mea fecit ſcelera multa*? Nôtre Entretien preſent va découvrir un de ſes pechez & de ces maux qui ſe rencontrēt dans les Perſonnes Religieuſes, qui quoy qu'Anges de la terre, ont pourtant des deffauts. Et ce mal particulier c'eſt le deffaut de FERVEUR D'ESPRIT, ſe montrant quelquesfois dans le ſervice de Dieu, lâches, tiedes, aſſoupies & endormies, & ne marchant pas dans les actes de l'Obſervance reguliere avec ferveur d'eſprit, ny avec une vive ardeur, qui eſt en verité un mauvais état & une mauvaiſe diſpoſition pour une Ame qui eſt conſacrée à Dieu par la Profeſſion Religieuſe, comme ie le vay declarer en cét Entretien, auquel ie verray l'état miſerable de l'ame qui eſt lâche, molle & tiede, & qui manque de ferveur & de vigueur dans les pratiques du ſervice de Dieu : & puis je fourniray les moyens de ſortir de ce funeſte état.

QU'eſt-ce donc que la tiedeur, ou la langueur ſpirituelle? La tiedeur eſt une certaine lâcheté, un abattement ou peſanteur d'eſprit, avec laquelle nous voyons quelquesfois qu'une Ame Chrêtienne opere certaines actions qui regardent la devotiō, le culte & le ſervice de Dieu : & ne les delaiſſant pas toutes, ce qu'elle en fait elle les fait avec beaucoup de deffauts & de manquemens, & en cette maniere d'agir elle ſe nuit beaucoup à elle méme & à autruy. I. POINT.

I. Premierement conſiderant une Ame dans la tiedeur, voicy en quoy elle eſt injurieuſe à elle méme. I.

1. C'eſt en premier lieu que cette Ame ne fait pas univerſellement toutes les bonnes œuvres qu'elle pourroit & qu'elle devroit, & elle en laiſſe beaucoup en arriere. 1.

2. Elle ne fait pas celles qu'elle fait avec l'attention & l'inten- 2.

tion convenables, à sçavoir pour l'amour de Dieu & pour son propre salut: Mais elle les fait ou par maniere d'acquit, ou pour le respect humain, ou par crainte qu'on ne trouvast à redire sur, elle, si elle y manquoit.

3. 3 Elle ne met pas tout le temps qu'il conviendroit employer en ces bonnes actions : elle en retranche quelque partie, elle abrege son oraison, elle diminuë de ses veilles.

4. 4. Elle s'y ennuye, elle baaille, elle se couche, elle s'étend lâchement.

5. 5. Et si l'action est un peu difficile, apres l'avoir commencée elle
Math. 14 s'en rebutte, elle l'abandonne là avec un faux & un lâche *non possum.*

D'où il arrive que l'Ame qui est en cette mauvaise disposition retire de là de tres-grands des-advantages.

1. 1. Puis que premierement elle ne remporte aucun merite ny aucun loyer de la part de Dieu de tous les exercices spirituels qu'elle pratique en cette maniere d'agir : car qu'elle se confesse, qu'elle communie, qu'elle fasse quelque lecture, quelque penitence, ou qu'elle vacque à quelqu'autre pareil employ, on peut tenir cela pour actions comme inutiles.

2. 2. Elle n'en tire non plus aucune satisfaction, ny joye ou consolation spirituelle: & la paix & la joye qui accompagnent le bien:
Rom. 2. *Gaudium & pax omni operanti bonum*, luy manquent en ce point.

3. 3. Par ce defaut l'Ame ne peut arriver à la perfection à laquelle par l'état de sa condition elle est obligée de tendre : Parce que la perfection s'acquiert par l'exercice des bonnes actions : Cela manquant, manque aussi la perfection de la vie.

4. 4. De là elle tombe frequemment en des pechez veniels, & il est mal-aisé que ces actions ainsi faites avec lâcheté, ne deviennent des imperfections, ou mêmes des fautes au moins legeres, & même des mortelles. C'est ce que S. Bernard avance, écrivant
D. Bern. serm. sur les Cantiques : car apres avoir dit beaucoup de choses de la
63. in Cantica. langueur spirituelle, il adjoûte. *Dantur postremo impudentiæ manus, præsumitur ille temerarius, ille pudendus, ille turpissimus, plenus ille ignominiæ, & confusionis saltus*, on ne fait qu'attendre ce temeraire, ce honteux trébuchement de l'état où l'on est, en une abysme d'horreur. *De excelso in abyssum, de pavimento in sterquilinium, de solio in cloacam de cælo in cænum, de claustro in sæculum, de paradisi in infernum.*

5. 5. Et enfin ce qui est horrible, c'est même que ces tiedeurs sont plus dangereuses que les cheutes évidentes : & la vie commune & criminelle des mondains, n'est point tant à craindre que cette

vie

vie tiede de l'Ame, qui fait état de devotion. Parole hardie, mais veritable pourtant : & elle est de Dieu méme, lequel dans l'Apocalypse parlant à une de ces personnes devotes, mais lâches; luy dit: *Vtinam frigidus esses aut calidus : sed quia tepidus es, nec frigidus nec calidus, meo incipiam te emovere ex ore.* Il seroit à souhaiter que tu fusses tout froid ou tout chaud : mais parceque tu es tiede, & que tu n'es ny chaud ny froid, ie te vomiray de ma bouche. Comme si Dieu eust dit: O Ame, ou aimez-moy comme il faut, c'est à dire ardemment & avec ferveur, ou ne vous mélez point de m'aimer & de me servir : car je souffriray plûtost un homme tout à fait glacé, c'est à dire un pecheur qui me deshonore, & j'en feray plus de cas que de vous qui faites état de me servir, & le faites lâchement. Mais cela peut-il étre vray? me direz-vous. Je réponds qu'il est certain que *quoad præsentem justitiam*, il vaut toûjours mieux pour le temps present un homme juste & en grace mais tiede, qu'un homme mal vivant & grand pecheur : mais pour le futur & pour le temps à venir, qui est le sens auquel N. S. parle de la condition d'un pecheur absolu, vaut mieux que celle d'un homme en grace, mais qui n'a ny feu, ny vigueur, ny ferveur, & qui est tout lâche. Et la raisõ en est, parceque l'on voit plus ordinairemẽt que les grands pecheurs se convertissent que des hommes tiedes se réchauffer en l'Amour de Dieu: bien au contraire les pecheurs s'amendent, & les lâches tombent malheureusement sans puis apres se relever. Ce qui provient de ce que les grands pecheurs touchez de Dieu écoutent, goûtent ce qu'on leur dit, s'y appliquent, parce que les graces de Dieu, sont des attraits qui leur semblent doux & suaves: ce qui ne se rencontre point à l'endroit de ces lâches & tiedes devots, qui ne sõt point touchez des graces de Dieu, parceque rien ne leur est nouveau, ils entendront parler de Dieu, ils feront de bonnes lectures, mais sans en être émeus, & sans effet : car que peuvent-ils voir, lire, oüir, ou entendre qu'ils n'ayent déja veu, leu, oüy & entendu nombre de fois ? & il faudroit des miracles & des signes extraordinaires pour les pouvoir émouvoir, & c'est ce que Dieu ne donne pas facilement. II.

Apoc. 3.

II. Voila le dommage que se fait à soy-même l'Ame lâche & tiede au service de Dieu & en ses devotions. Et pour l'autruy en quoy luy nuit elle, principalement si c'est une personne qui vive en communauté, & si elle fait partie d'icelle.

1. Elle scandalise premierement celles qui la voyent ainsi agir si lâchement : car cette tiedeur se voit & se lit dépeinte sur son visage. 1.

2. Elle est cause que sur son exemple il y a beaucoup de person- 2.

nes qui ſuivent ſon train, & qui imitent ſa vie.

3. 3. Elle ternit le luſtre & la beauté de ſa Communauté, & en trouble la paix.

4. 4. Et elle eſt enfin quelquesfois la cauſe, pourquoy Dieu retire de deſſus cette méme Communauté les dons temporels ou ſpirituels qu'il avoit projetté de luy faire : O quel miſerable état.

II. POINT. CET état donc de lâcheté & de manque de ferveur, étant ſi mauvais & même ſi dangereux, il faut à quelque prix que ce ſoit en ſortir : & prendre quelques puiſſans motifs & moyens pour y pouvoir reüſſir. J'en fourniray en ma ſeconde partie quatre que je crois tres-excellens, & qui ſeront comme autant de pointes & d'aiguillons qui exciteront les cœurs lâches à s'animer pour ſe rendre courageux & fervens aux actions du ſalut & de la perfection.

I. I. Le premier motif ou la premiere pointe que je porte à l'Ame lâche & tiede & qui la fera marcher en ferveur aux ſaints exercices de Pieté & de Religion, c'eſt la veuë & la connoiſſance de celuy pour qui elle travaille, quand elle vacque à quelque exercice de Pieté & de Devotion.

II. II. Dormiras-tu, ô Ame ? ſeras-tu lâche, froide & engourdie quand je te feray connoître & ie te découvriray qui eſt celuy pour lequel tu t'employes, quand tu vacques aux exercices de pieté? Non, ie ne le crois pas. Il n'y a perſonne de nous qui n'ait oüy dire, & qui ne ſçache ce que c'eſt que Dieu, conſideré tant en ſoy & abſolument, que relativement à nous autres qui ſommes ſes creatures.

1. 1. Dieu premierement en ſoy & en ſon eſſence eſt un Eſtre infiny, eternel, immenſe, parfait, qui ſçait, qui voit, qui peut, & qui gouverne tout, & qui n'a ny terme, ny borne, ny fin aucune dans l'étenduë deſquelles il puiſſe être compris & renfermé.

2. 2. Et à nôtre égard, nul n'ignore que le grand Dieu nous a toûjours été Dieu : on ſçait aſſez quelle eſt la largeur, la longueur & la profondeur des bienfaits dont il nous a cõblez : les graces diverſes de Creation, de Conſervation, de Vocation, de Redemption & de Juſtification, dont il nous a honorez : les biens futurs, comme ſont principalement le partage du Ciel & de la Beatitude eternelle, dont il nous a donné les promeſſes. Voila ce qu'eſt Dieu, conſideré en toutes les manieres : & il n'y a perſonne d'un ſain jugement qui ne reconnoiſſe bien que ce Dieu de Maieſté & de Grandeur doit être ſervy avec force & avec courage : & que quelque effort que nous puiſſions faire pour ſon ſervice, nous au-

rons toûjours fait beaucoup au dessous de ce que nous luy devõs, & de ce qu'il merite. Or, ô Ame, voila, voila celuy-là pour lequel, & en l'honneur de qui tu vacques tous les iours aux exercices de pieté. Ha ! donc combien dois-tu étre fervente & animée d'une sainte ardeur, en luy rendant tes devoirs Religieux ? Hé ! quoy, en la pratique d'iceux serois-tu une lâche, & une faillie de cœur? Bien à propos saint Ignace à un des Religieux qu'il voyoit aller fort lâchement dans les actions de pieté, il luy demanda, Mon frere, pour qui travaillez vous ? & l'autre luy ayant répondu, C'est pour Dieu, mon R. Pere. Pour Dieu? repliqua ce Saint, & y allez-vous tant à l'aise que cela? Ha! pour Dieu il faut marcher bien d'une autre maniere, & avec une bien autre promptitude que cela. La sainte Magdelaine nous en est un singulier exemple en la vitesse avec laquelle elle se leva, quand sa Sœur sainte Marthe la vint appeller, & luy dire que le Sauveur qui venoit d'arriver chez elle la demandoit. *Magister adest & vocat te. Illa autem ut audivit surgit cito, & venit ad eum.* Ha, voila vrayment étre fervente en l'action de l'obeïssance & du service de Dieu. J'admire pour moy tous les iours la promptitude avec laquelle sont obeïs & servis les Rois de la terre. Ils sont servis au doigt & à l'œil, & cela me cause en verité de l'admiration: Et si ie demande d'où peut provenir que ces hautes & illustres personnes sont obeys si a point nommé ; on me dira sans doute, que c'est à cause qu'ils sont des Monarques & des Potentats de la terre : Hé moy, i'adioûteray tout aussi-tost, Ha combien donc plus prõptement & avec plus d'ardeur & de feu doit étre servy le Roy de tous les Rois de la terre? — *Ioann. 11.*

II. Le second coup que je porte contre des cœurs lâches au service de Dieu, c'est la consideration du grand amour que nous a porté Nôtre S. ou plutost les peines mémes & les douleurs qu'il a souffertes en sa vie, qui n'ont point pris fin que par sa mort, & lesquelles il a supportées pour nous les faire échapper, attendu qu'elles nous étoiẽt deuës pour la multitude & la griefveté de nos crimes, selon la parole des trois cent & dix-huit Peres qui ont parlé au premier Concile de Nicée. *Crucifixus etiam pro nobis* : Car voila comme s'écrie saint Bernard sur ce sujet. *Debeo Christo Iesu totam vitam meam, quia ipse pro meâ posuit suam, & cruciatus amaros sustinuit, ne perpetuos ego sufferrem.* Ce qui marque en vous, ô Seigneur, des traits d'un si grand amour & bonté en nôtre endroit. *Quod si conferentur omnes vitæ filiorum Adæ, & omnes dies seculi, & omnes labores hominum qui fuerunt, sunt, & erunt, nonne sic essent ad comparationem dignationis tuæ, sicut est stella ad Solem, gut-* — *S. Bern.*

ta ad fluvium? Or je reprends, & je dis : En verité ces ardens amours de JESUS envers nous, qui se sont manifestez par de si illustres marques de bonté en nôtre endroit, ne font-ils point fondre nos cœurs glacez, n'allument-ils point en nous des brasiers ardens, & n'éveillent-ils point nos assoupissemens ? Ils on operé ces genereux effets dans le cœur de l'Apôtre, qui luy ont fait dire ces paroles : *Charitas Christi urget nos.* O donc il faut qu'ils les fassent aussi en nous.

2. Cor. 5.

III.

III. La troisiême chose qui doit exciter les Ames qui font profession de servir Dieu, à faire les exercices de cette profession non lâchement, ou tiedement, mais avec ferveur ; c'est parce que leur vocation ne s'accomplit iamais que par l'employ en toutes choses de cét esprit de ferveur : La ferveur est proprement l'ame de la vie Religieuse. C'étoit une des loix & une des ceremonies de l'ancien Testament que l'Autel ne devoit jamais se voir sans feu, & le feu devoit jour & nuit y brûler, sans s'éteindre : *Ignis in altari meo semper ardebit.* L'Ame Religieuse doit-être comme un Autel vivant devant Dieu, au milieu duquel il faut qu'il y ait toûjours un brasier allumé, pour n'être rien fait dans ce cœur, qui ne soit tout embrasé, Faites-vous o Ame ! une priere ? employez-y le feu & la ferveur; que le feu regne au milieu de vostre oraison : c'est à dire, qu'elle soit accompagnée de zele & de ferveur. Dites-en autant de la mortification, des actes d'humilité, de l'usage des Sacremens : rien sans feu, rien sans ferveur : & si vos actions de vertu n'ont point de feu, lentes, froides, & mortes qu'elles seront, elles ne seront pas les actions vertueuses propres des personnes Religieuses. Disons s'il vous plaist icy comme chose qui doit passer pour certaine dans l'esprit de l'homme Religieux, que sa vocation est un état qui le monte bien haut, & qui l'enleve dans une vie bien sublime. Un des Peres de Religion de nos derniers siecles, parlant de la perfection de la vocation des personnes de son Ordre, leur disoit, Telle est & si haute vôtre vocation, que vous ne devez pas seulement avoir une pretention de vous unir à la volonté de Dieu, comme doivent avoir toutes les creatures : mais de plus vous devez prétendre de vous unir à ses desirs, voire même à ses intentions : Je dis avant même qu'elles soient presque signifiées : & s'il se pouvoit penser quelque chose plus parfaite que celle de se conformer à la volonté de Dieu, à ses desirs, & à ses intentions, vous le devriez entreprendre sans doute, puis que vous avez une vocation qui vous y oblige. Ce que ce S. Pere & Patriarche semble vouloir attribuer particulierement aux personnes de son Ordre, pour en marquer la perfection, je le veux donner à toutes les Communautez Reli-

Levit. 6.

S. François de Sales, Entretien 5.

éuses de l'Eglise, pour faire entendre comme il est vray que cét
at & cette profession en qui que ce soit qu'elle se retrouve, est
n état & une profession d'une sublime hauteur, & qui a des re-
tions de proximité tres grande avec Dieu. Or, Ames saintes,
our parvenir à ce degré de perfection, & s'élever à ce haut état
e vie, qui est comme j'ay dit, le propre des Ames Religieuses,
ela ne se peut posseder si on ne marche en ferveur, les Ames lâ-
hes & tiedes n'ont aucune part à cela, ny partant à la benediction
e la vraye vocation Religieuse : il faut donc de la sublime hau-
eur de cette vocation sainte, tirer un motif d'agir en tous ses
xercices avec zele, avec feu & avec ferveur.

IV. La quatriéme & la derniere chose qui pourra exciter vostre IV.
aresse, & vous animer à faire le bien avec zele & ferveur, c'est de
ous representer que les Saints du Paradis attendent vostre arri-
ée dans le Ciel avec desir & affection : Les Anges vous atten-
lent afin qu'ils voyent bien-tost les sieges de leurs compagnons,
endus vacans par leurs revoltes, être par vous entierement rem-
plis. Les Bien-heureux vous attendent pour parfaire le nombre
des Eleus : Dieu le Pere vous attend comme ses Enfans & ses
bien-aimez heritiers: Le Fils vous attend comme ses freres & ses
vrais coheritiers, pour vous donner les fruits de sa naissance au
monde, & vous distribuer le prix de son Sang Et le S. Esprit vous
attend, & qui est la Charité par laquelle Dieu vous a predesti-
nez eternellement : Et il n'y a pas de doute qu'il ne souhaite que
sa predestination soit accomplie en vous. Si donc vous êtes ainsi
attendus pour la gloire, que ne vous hâtez-vous pour entrer des
premiers dans la carriere de la vertu? que n'y allez-vous à pas de
Geant? que n'y volez-vous plûtost que d'y marcher? que ne vous
y portez-vous avec zele, avec ferveur & avec generosité de cou-
rage? Oüy, c'est ce que nous devons tous faire. Et c'est peut-ê-
tre, ô Ames Religieuses, qui lisez ces pages, ce que vous avez
manqué à faire au passé : c'est surquoy vous devez vous exami-
ner, & sonder si ce n'est point vôtre peché, & si vous n'êtes point
tombées dans la langueur spirituelle : mal en verité horrible
pour une Ame consacrée à Dieu & dediée à son service, afin de
sortir de cét état.

O mon Dieu, je m'en sens & je m'en advoüe coupable, & je re-
connois ma faute, & je vous dis avec le Roy Prophete. *Dormitavit anima mea præ tædio confirma me in verbis tuis.* Au moindre ennuy
que j'ay, mon Ame devient languissante, paresseuse lâche, tiede,
& comme endormie: réchauffez-moy, ô mon Seigneur, s'il vous
plaist, & me reveillez en la force de vos paroles. *Amen.*

DU PECHE' ET DU MAL DE L'AMOUR propre qui se peut retrouver dans les Personnes Religieuses.

ENTRETIEN TROISIE'ME.

In novissimis diebus erunt homines seipsos amantes. 1. TIM. 2.

Aux derniers temps on verra des hommes pleins d'amour propre ou de l'amour d'eux-mêmes.

L'AMOUR propre duquel je veux faire ce present Entretien, ou l'amour qu'un chacun a pour soy-même, & qui est tres-naturel à l'homme depuis la perte de nôtre premier Pere, n'est pas l'amour duquel l'homme s'aime bien & selon Dieu, qui est un amour bon, necessaire, & commandé; mais c'est cét amour mauvais, pernicieux & defendu; duquel l'homme s'aime mal, & autrement qu'il ne doit, & s'aime tellement, que l'amour qu'il a pour soy va au dommage de l'amour commun que nous devons à Dieu & aux hommes. Ha funeste amour, miserable amour! & cependant bien commun & ordinaire parmy les hommes. Le mauvais amour porte plusieurs noms qui nous font bien connoître sa malignité.

Car il s'appelle premierement quelquefois luxure spirituelle, qui est un amour de soy-même, de sa propre excellence, & de ses propres perfections, que l'on dit avoir été le peché des Anges, qui se regardant eux-mêmes, & se complaisant en leurs beauté, se sont perdus en la veuë de leurs propres perfections. On dit d'Antipheron duquel parle Aristote dans ses Meteores, que cét homme ou par un defaut naturel de ses rayons visuels, ou par imagination se voyoit toûjours devant ses yeux, & l'air qui luy étoit prochain luy rapportoit à ses yeux l'image & la representation de son visage : tels sont les amateurs d'eux-mêmes, qui se portent partout se voyant en tout, enyvrez qu'ils sont de l'amour de leur propre personne.

Arist. in Meteoris l. 23. c. 4.

2. Cét amour porte encore le nom d'idolatrie: car ces amateurs d'eux mêmes s'adorent comme une idole, ils font tout pour eux-mêmes, & rapportent tout à soy comme à leur derniere fin. Ce procedé de ces fols amans de leurs personnes est fort bien

d'écrite chez le Prophete Jeremie. Dieu parlant à ce Prophete, luy dit : *Nonne vides quid isti faciunt in civitatibus Iuda, & in plateis Hierusalem? Filij colligunt ligna, & patres succendunt ignem & mulieres consperguñt adipem, ut faciant placentas Reginæ cœli, & nos ad iracundiam provocent.* Ils contribuent tous à la même malice : les enfans font amas de bois, les peres y mettent le feu, & l'allument, les femmes arrosent la farine de graisse pour faire des gâteaux, & les offrir à la Reine du Ciel, & ainsi ils me provoquent & me mettent en colere; Qu'est-ce que Dieu veut dire par là ? C'est l'idolatrie de l'amour propre qui est décrite en ces termes. Cette Reine du Ciel en l'honneur de qui on fait cuir avec le feu, & à qui on offre des gallettes avec de la farine,&des graisses, c'est la complaisance que les hommes ont pour eux-mêmes,qu'ils adorent comme une Deesse, & n'y épargnent rien pourveu qu'en ce point ils se satisfassent.Et c'est de quoy Dieu se tien grievement offésé,dequoy ils veulent s'estimer eux-mêmes pour des Dieux, chetifs neants qu'ils sont, & pourquoy il a precipité les Ames dans les abysmes, & en fera autant de tous ceux qui semblables à eux deviendront comme eux d'idolâtres de leurs personnes.

3. Mais il me semble que ces deux noms n'apprennent point assez la nature de l'amour propre : je luy en veux donner un troisième auquel je m'arrêteray, je le veux appeller l'ennemy de la charité, l'adversaire de la charité, & je le veux faire voir tel en quatre ou cinq qualitez qu'il porte, qui le feront paroître tel, & qui en suite, le doivent rendre odieux à tout le monde.

EN premier lieu la charité est une bonne mere qui avec son grand soin qui est un soin tout d'amour, enferme tout le monde, & n'en n'exclud personne : la charité embrasse Dieu, le prochain & soy-même, & la charité qui reside dans un cœur, le porte à aimer son Dieu, qu'il reconnoist au dessus de soy;son prochain, qui est pres de soy, sans s'oublier cependant soy-même. L'amour propre comme contraire à la charité, va à pas opposez, il a le cœur si petit & si retressi qu'il en exclud, & Dieu, & les hommes, Il n'y a place dans ce cœur que pour luy seul : ce cœur est semblable au nid des Alcions qui est bâty de telle sorte qu'il n'y peut entrer que l'alcyon tout seul. C'est le lit nuptial,si vous y vouliez introduire un autre que l'époux, il ne le souffriroit pas. *Angustatũ est stratũ ita ut alter decidat.* C'est un thrône royal qui ne peut compatir d'eux, moins encore trois Monarques : un : mais non plus : c'est à dire que l'amour propre n'en veut que pour soy. I. POINT

1. L'amateur de soy-même par la malignité de l'amour propre, 1.

bannir ses prochains de son cœur. Dans les derniers siecles, dit l'Apostre, il y aura des hommes qui pecheront en cela, qu'ils n'auront de l'amour que pour eux-mêmes, *Erunt homines seipsos amantes*, φίλαυτοι. En suite il seront sans affections, ils n'aimeront personne, parleront mal ou froidement des autres, les mépriseront, & ne feront pas cas d'eux. Dieu dit un jour à Caïn un de ces grands amoureux d'eux-mêmes, Où est ton frere Abel, *ubi est Abel frater tuus*? He qui est Abel? repliqua Caïn à Dieu, *nunquid custos fratris mei sum*?

1. Tim. 3.

C'est ce qu'opere l'amour propre dans un cœur. Ou cét amour regne on n'aime ny frere, ny sœur, ny proche, ny allié, ny voisin, ny aucun de ses voisins. Aussi est-il dit dans Isaïe. *Vir fratri suo non parcet. Vnusquisque carnem brachij sui vorabit, Manasses Ephraim, & Ephraim Manasses*, on se mange la chair & on se devore l'un l'autre, Manasses en veut à Ephraim, & Ephraim à Manasses. Saint Hierôme expliquant ce trait d'Isaïe dit, que ces deux personnages étoient deux freres de Joseph le Patriarche, tous deux comme bestes cruelles êtoient acharnez l'un contre l'autre, & se vouloient mal de mort. Voilà le genie de ces amateurs d'eux-mêmes, de n'aimer pas leurs propres freres comme ie viens de dire : pas mêmes leurs propres peres, tãt ils ont leurs cœurs serrez: chose merveilleuse, ce que la glose & ce que Lyranus sur le Chapitre quatorziéme rapportent du fils de Nabuchodonosor; qu'il deterra le corps mort de son pere, & le donna à trois cens Vautours à manger, de crainte qu'il ne revinst encore, comme déja une fois il rentra dans le gouvernement de son Royaume, que si c'est une Fable de Rabbins, c'est une verité d'Absalon, qu'il a attenté à la vie de son pere David afin de regner en sa place. Voila les effets de l'amour propre.

Isaïe 9.

2. Mais ce miserable amour n'exclud pas seulement son prochain, il en exclud Dieu même: Témoin cét insolent Prince Pharion qui ne reconnoissoit pas le vray Dieu d'Israël, & n'avoit aucune deference pour luy : *Quis est Dominus, nescio Dominum Israël non dimittam.*

3 Bref, ces malheureux qui s'aiment ainsi eux-mêmes ne se soucient de rien: que tous les hommes perissent, que tout le monde se renverse, que la nature tombe en decadence, pourveu que ce qui les regarde & les concerne soit sain & sauf, les voilà contents, que le reste aille comme il pourra.

II. POINT. LA charité a cette bonne inclination, qu'elle estime ce qui appartient à autruy, elle le loüe & en fait cas, & ce qui est à elle,

à elle, & qui luy appartient, à peine le confidere-t-elle: celuy qui a de l'amour pour soy, au contraire estime tout ce qui est à luy, ne fust-ce qu'une chose de neant, il la prise beaucoup, & la croit de grande valeur; ce qui est à ses prochains & à autruy, ne passe chez luy que comme boüe & comme fumier: la fumée de son païs, dit Lucien est plus agreable que le feu même dépeint des païs des autres, *Patria fumus alieno igne luculentior.* Oüy ceux même qui habiteront sous les zones torrides & brûlées, ou bien sous celles qui sont toutes froides & glacées, dirõt qu'ils sont logez en un air plus commode, & en un climat plus agreable que ceux qui habitent les zones temperées: Un manant prisera plus sa chaumiere que les Louvres des Rois: il dira que son fils qui n'est qu'un Thersite est plus beau qu'un Adonis & la Deesse Hecaté plus agreable qu'une Helene; enfin tout ce qui est à soy, son esprit, ses maisons, sa charge & ses emplois valent mieux que tout ce que possedent les autres. Bien plus, l'amour propre aveugle tellement ceux qui se laissent preoccuper par luy, qu'il fera estimer cherissable, ce qui est digne du dernier mépris, & pource seulement qu'il est à eux. Ce qui avoit fait dire a un excellent Poëte: *Turpia decipiunt cæcum vitia, aut etiam ipsa delectant veluti Balpinum Polypus Agna.* Les vices mêmes semblent agreables à qui les aime, comme à ce folâtre amant Balbon, la punaiserie ou la forte odeur de la bien-aimée Agna. Mais tout ce qui est à autruy, quoy que rare & excellent est de rebut, de nul prix à leurs sentimens, ils la décrient & ils ne peuvent non plus que les escargots, souffrir les bonnes odeurs des vertus des autres. *Horat. in Epist.*

La charité a en troisiême lieu pour qualité d'être extremement clair-voyante pour ses fautes: mais aveugle à l'égard de celles d'autruy. L'amour propre au contraire est fort éclairée au fait d'autruy, & entierement aveugle en son propre fait.

O le beau jour que celuy qui reluit dans l'ame qui est doüée de la charité touchant ses propres infirmitez: *Implebit Deus splendoribus animam tuam:* Et comme elle voit clairement ses fautes, aussi elle s'en accuse bien volontiers. *Iustus est prior accusator sui.* *Isaïe 18.*

Mais pour les fautes des autres elle n'y voit goutte, elle ne les étudie ny ne les examine, ny ne les recherche, & elle proteste qu'elle ne fait attention qu'à son JESUS Crucifié: *Existimavi me nihil aliud scire quam iesum Crucifixum.*

L'amour propre au contraire pour soy & à son égard est aveugle, il ne voit pas une poutre à son œil qui l'empesche de voir ses propres défauts, il ne voit en soy de mal, il se croit toûjours innocent, toûjours se justifie, toûjours s'excuse, & quoy que même

convaincu, à peine veut-il avoüer qu'il a failly, tout au moins il diminuë sa faute, s'il ne la peut nier ny excuser, *Vehementer claudit oculum cordis amor privatus.*

Mais pour le prochain, ô qu'il voit clair! il voit jusqu'aux plus petites imperfections, jusqu'à ses plus petits défauts, il les découvre, il les met en leur jour, il les étale, & il les debite, bref il les agrandit même sans jamais les excuser.

IV. POINT. De plus, la Charité est tellement née au bien & y a de si fortes attaches qu'elle fait tout bien, & fait bien de tout. 1° Elle fait tout bien, elle opere toute vertu, & elles le met toutes en exercice, & leur donne à toutes leur valeur : & par effet que ne fait point la charité de bien? *Charitas patiens est, benigna est; charitas non æmulatur, non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt* : Elle fait bien aussi de tout, car elle a tant d'adresse que des actions indifferentes, même des mauvaises, elle en sçait faire des bonnes, & par une sainte alchimie, elle a le secret du mal d'en faire du bien. Les Theologiens sçavent dans leurs écoles expliquer cette puissante vertu de la charité. Mais ô chose étrange! l'amour propre comme opposé à la charité, & tout contraire à elle, fait tout mal, & fait mal de tout.

I. L'amour propre, l'adversaire de la charité, fait premierement mal tout ce qu'il fait, il est le pere, l'ouvrier & la cause de tous les maux & de tous les crimes du monde: κακῦ κόρακος κακὸν ὠὸν, dit le proverbe; D'un mauvais corbeau il n'en peut partir qu'un mauvais œuf, & un mauvais arbre ne peut produire que de mauvais fruits. L'Apôtre décrit cecy bien nettement quand il dit en son Epître à Timothée. *Erũt homines seipsos amantes* φίλαυτοι. *2. Tim. 3.*
Et quels seront-ils en suite de ce qu'ils s'aiment eux même? Ils seront, dit-il, avares, superbes, blasphemateurs, desobeïssans à leurs parens, ingrats, scelerats, gens qui aiment le trouble & haïssent la paix, sans pieté, luxurieux & intemperans, qui aiment plus leurs plaisirs & leurs voluptez que Dieu. Ha grand Apôtre, quelle peinture nous faites vous là de ces amateurs d'eux-mémes? quels monstres naissent de l'amour propre? C'est la boiste de Pandore, & la peau d'Ulisse qui renferment dans soy tous les maux imaginables: le pourroit on croire, si un Apôtre ne l'avoit dit? Mais quoy apres la parole de saint Paul nous avons encore l'experience qui nous en découvre quelque chose : car qui fait les meurtres au monde, qui file les cordes, qui compose les venins, qui affile les glaives meurtriers, qui cause les desespoirs de ceux qui se défont eux-mêmes, en se voyant

impuissans pour obtenir les biens pretendus, ou pour supporter les maux qui les attaquent & les surprennent? C'est l'amour qu'ils ont pour soy, pour trop s'aimer, ils se haïssent, & se portent à se défaire. Ainsi qu'il se voit en la personne du Roy Antiochus, qui ne pouvant porter son affliction, *cecidit in lectum & incidit in languorem (id est in tristitiam) quia non factum est ei sicut cogitabat & arbitratus est se mori.* Et la Theologie suit la doctrine de saint Paul, car le Maître des Ecoles demande si l'amour de soy-même est la source & la fontaine de tous les pechez. Il répond qu'oüy: & il le prouve par ce raisonnement: La propre cause du peché, dit-il, c'est que l'homme s'attache vers le bien müable, & non fixé & permanent, vers lequel il tend par un appetit desordonné qu'il a de joüir de quelque bien temporel. Or que quelqu'un desire desordonnement, & contre la raison quelque bien temporel, cela procede de ce qu'il s'aime dereglement & desordonnement soy-même: car s'il s'attache à la chair, c'est qu'il s'aime, & se veut contenter, en se donnant ce plaisir; s'il se veut vanger, c'est qu'il s'aime soy méme, & se veut satisfaire de voir son ennemy humilié: & ainsi des autres: d'où il paroist manifestement que l'amour dereglée qu'on a pour soy-même, est la cause & l'origine de tout peché. Ainsi raisonne le Docteur Angelique, d'où je ne m'étonne pas de ce qu'a remarqué Theophile, que l'amour a été chassé du Ciel par tous les Dieux, à cause qu'il allumoit entre eux le feu de la sedition, & qu'ils luy avoient coupé ses ailes, afin qu'il ne pût plus y remonter. Et plust à Dieu l'eussent-ils aussi si bien bãny de la terre, qu'on ne l'y pût jamais recevoir, mais il n'a pas été ainsi fait, car ce maudit amour propre regne toûjours au milieu du monde, & y fait d'horribles maux.

1. Mach. 6.

D. Th. 1. 2. q. 77 Art. 4.

II. Mais ce mal-heureux ne termine pas sa malice à faire comme je viens de dire, de tout mal: mais il passe plus outre, & il fait encore mal de tout, c'est à dire, tant des choses indifferentes que méme des choses bonnes. II.

1. Car les actes de soy indifferens, comme sont boire, manger, joüer, travailler, & autres qui peuvent devenir bons étant rapportez à une bonne fin, & étre faits, par exemples, pour Dieu; peuvent étre gâtez & vitiez quand l'amour propre y intervient, qui les fait faire pour soy, & pour se satisfaire. 1.

2. Mais ce qui est bien plus étrange, cét amour propre gâte méme, & rend mauvaises les actions les plus saintes, les plus sacrées & les plus vertueuses. Une bõne Ame entreprendra des pratiques de vertu loüables & de prix, l'amour propre fera faire des retours furicelles, & donnera entrée à la complaisance, & à la vanité, & 2.

les voila renduës de bonnes, mauvaises; & de saintes, vicieuses. Une autre n'aura intention en faisant le bien qu'à chercher Dieu, l'amour propre survient en un moment, qui renversera toutes ses bonnes intentions, luy fera prendre le change, & luy fera non tant chercher Dieu, comme le plaisir en l'amour de Dieu : non tant l'amour de Dieu, comme les consolations en Dieu, & voila une action gâtée. Les jeunes petits rossignols s'efforcent de chanter au commencement pour imiter les grands, mais étant façonnez & devenus maîtres, ils chantent pour le plaisir qu'ils prennent en leur propre gazoüillement, & s'affectionnent si passionnement à cette delectation qu'à force de pousser leur voix, leur gosier éclatte & ils en meurent. Aussi la charité porte nos cœurs au commencement à aimer Dieu, pour s'unir à luy, & à l'imiter en ce qu'il nous a aimez éternellement, mais peu à peu l'amour propre intervient qui renverse tout, & fait aimer à l'Ame son Dieu, non pour Dieu, mais le plasir qu'elle y sent.

V. POINT. ENfin la charité est dans une si basse estime d'elle même, que quoy que tres-excellente elle ne veut point pourtãt de traitement singulier, ny être considerée par dessus le commun. Et l'amour propre toûjours & en tout opposé à la charité, quoy qu'un mal-heureux avorton des Enfers, & digne de tout mépris, cependant est si plein de faste & de vent, qu'il veut en tout des singuliers traitemens, pour ses singuliers merites.

L'Apostre nous exprime bien les humbles sentimens de la charité en la personne du Fils de Dieu, qui tel que la Foy nous enseigne; c'est à dire l'homme incomparable, a toûjours voulu être traité comme le dernier des hommes: *Novissimam virorum. Semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus & habitu inventus ut homo.* Il a paru sur la terre un homme, & un simple homme & un homme du commun, & même le dernier des hommes, c'est un fruit de sa charité.

Mais l'amour propre a operé un fruit & un état tout opposé en la personne du Pharisien de l'Evangile, lequel étant par effet un superbe & le dernier de tout les hommes, voulut cependant être tenu & être traité comme un homme rare & singulier, disant de soy-méme qu'il n'étoit pas un homme du commun, ny une personne du commun des hommes, *Non sum sicut cæteri hominum*, c'est un fruit de l'amour propre, ou de l'amour de soy-même.

Tout cela nous doit faire faire grand cas de la charité, mais aussi nous doit faire détester & éviter l'amour propre. Nôtre Sei-

gneur qui nous a donné un precepte d'aimer Dieu, & d'aimer nôtre prochain ne nous a point fait de commandement de nous aimer nous-mêmes, nous ne demandons point pourquoy, car en vain aurions-nous eu un precepte de nous aimer nous-méme, qui avons tant d'inclinatiõ à l'amour de nos propres personnes. Nous n'avons que trop de pente à cét amour de nous-mêmes, l'amour de nous-mémes, c'est la premiere tunique, de laquelle nous ne nous devêtons jamais. C'est pourquoy autant que la charité contient des perfections, à bon droit nous doivent provoquer à l'embrasser; autant l'amour propre enferma de maux, de miseres, de mauvaises & pernicieuses qualitez, qui nous le doivent faire haïr, fuïr & detester.



LES PECHEZ ET LES DEFAUTS DES Personnes Religieuses sont plus griefs que ceux des hommes du commun.

ENTRETIEN QUATRIE'ME.

Quid est quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa? JER. II.

D'où vient, & n'est-ce pas un grand mal que mon bien-aimé en ma propre maison ait fait grand nombre de fautes?

IV. ENTRETIEN



E Prophete Ezechiel étant en Babilone fut un jour ravy en esprit dans Hierusalem comme s'il y eut été porté par une main Angelique, & fut conduit au Temple, & là on luy fit voir en trois lieux differens où on le promena, autant d'horribles abominations.

1. 1. Premierement dés l'entrée du Parvis, lieu du Peuple, & aussi au milieu d'iceux, & sur les murailles d'alentour on voyoit nombre d'idoles & plusieurs Peintures & representations de toutes sortes d'animaux, tant de ceux qui rampent que de ceux qui marchent sur terre. *Omnis similitudo reptilium & animalium, & universa idola domus Israël.* Lesquels animaux septante Seigneurs ou Conseillers du Conseil de Sanedrin l'encensoir en main encensoient & adoroient.

2. 2. Cela veu, on fait avancer ce Prophete, & il luy fut dit, *Adhuc conversus videbis abominationes majores.* Et là; *Et ecce ibi mulieres plangentes Adonidem.* Cét Adonis étoit un certain mignon de Venus, tué par un Sanglier, lequel cette Deesse regretta fort: Et une troupe de vilains & d'impudiques, qui pour leurs lubricitez effeminées sont appellez dans le texte du nom de Femme; *Ibi mulieres plangentes*, honoroient de ce culte cette impure Deesse, & se la vouloient rendre par là propice & amie.

3. 3. Et enfin ce Prophete pour la troisiéme fois fut conduit & amené *in Atrium interius*, qui étoit le département des Prestres, & on luy dit en entrant, Avancez icy, *& videbis abominationes majores*: il y entre, *& ecce viginti quinque viri dorsa habentes contra Templum Domini, & facies ad orientem & adorabant ad ortum Solis*: & il y vit vingt-cinq personnages qui avoient le dos tourné à l'Autel du Temple, & la face vers l'Orient qui ado-

roient regardans le Soleil. Cette vision est une declaration qui fut faite de la part de Dieu au Prophete Ezechiel, des abominations que commet tout le peuple Chrêtien, & les particuliers d'iceluy de quelque état & condition qu'ils soiét, soit de la populasse, soit des Juges & des Seigneurs, soit des Prêtres & des personnes consacrées & dediées au service de Dieu. Et ce qui est de plus considerable, c'est que deplus qu'étoient élevées en condition & en dignité les personnes qui s'y representoient devant ce Prophete, plus étoient horribles & étranges, les crimes & les abominations qu'ils exerçoient, *Adhuc videbis abominationes majores*. O déplorables toutes les conditions des hommes! ou bien ô deplorables tous les hommes en toutes les conditions de la vie, puisqu'en toutes les conditions que vivent les hommes ils y commettent tant d'execrables abominations. Je m'arrêteray à la derniere de toutes ces conditions des hommes, qui est celle des personnes qui font profession de se donner à Dieu; & qui vacquent continuellement à son service tels que sont les Religieux, & je representeray que ces personnes étant défaillantes aussi bien que les autres, leurs fautes ou leurs abominations cōme les qualifie le Prophete, sont encore plus griefves que celles des autres. *Videbis abominationes majores*: & elles me paroistront telles par trois considerations.

LA premiere considération par laquelle le peché que peuvent commettre en Religion les personnes qui en cette condition & profession de vie si sainte vivent pourtant dereglement ou mollement & lâchement, paroist plus grief que celuy d'une autre personne, qui ne seroit pas rangée en un si noble degré de vie, est tirée de quelques circonstances qui se retrouvent dans le peché d'un Religieux qui ne se retrouvent point dans les fautes d'un autre. Quand vous voyez un Religieux defectueux en quelque chose, un Religieux qui en sa vie suit sa nature, ses inclinations, qui vit à discretion, qui est lâche & paresseux, que pouvez vous dire de luy? C'est une personne qui en sa condition est voüée à Dieu: qui offense son Dieu dans sa propre maison & dans son Palais: Qui luy est obligée d'un grand nombre de graces qu'elle a receuës de luy: Qui fait du mal étant en la compagnie des personnes bien vivantes, & qui servent bien Dieu: bref qui vit mal sans s'arrêter dans ses desordres par la pensée des peines & des châtimens, dont on le menace. Or tout cela agrave merveilleusement un peché, & le rend plus noir, plus odieux, comme plus horrible, que ne seroit le méme peché commis par un autre. Pe- I. POINT.

sons cela. Que fait donc un Religieux mal vivant, transgressant ses Regles, & ne se gouvernant pas selon les devoirs de sa Profession ? O que cela vous va paroître horrible !

I. I. Je trouve coupable & criminel contre Dieu, en premier lieu un homme qui de sa condition est par vœu special dedié & consacré à Dieu: & qui apres s'être donné à Dieu s'en retire pour se dôner à son ennemy par le moyen de ses pechez: c'est donc un faussaire, un homme qui retire sa parole, & qui manque de foy.

II. I I. Deplus il offense son Maître & son Dieu en sa propre personne en la Religion, qui est la Maison de Dieu : il commet des pechez en un lieu de sainteté. O quel crime! *Contaminastis terram sanctam meam.* Vous avez soüillé ma terre qui est toute sainte: reproche de Dieu à un Religieux criminel, & mal vivant, mais continuant ses pechez, Dieu continuë aussi ses reproches & en termes plus forts. *Quid est quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa?* D'où vient donc que celuy qui par sa condition me faisoit profession d'amitié, a commis cependant, a continué & a multiplié en ma maison de la Religion ses pechez. *Ierem, 2. & 22.*

III. I II. Il offense Dieu, à qui il est obligé pour tant de biens qu'il luy a faits, l'ayant preferé à tant d'autres, ausquels il n'a pas fait la grace de la vocation à la Religion, dont il l'a honoré: & partant par là il est un insigne ingrat & meconuoissant: & il peut être comparé à Judas qui étant élevé en la maison même de N. S. l'a si cruellement outragé jusqu'à le livrer à la mort, de qui pour cela ce divin Sauveur pouvoit dire, comme de cét Apostat: *Ecce manus tradentis me mecum est in mensa.* Voila ce miserable qui étant avec moy à table, cependant machine ma mort.

IV. I V. Ce malheureux étant dans la Religion & y vivant & conversant avec des personnes de vertu, vit mal avec des bons, qui est une circonstance qui accroist la malice d'une offense, & qui est vicieux entre des vertueux, il est comme un Judas entre les Disciples, & comme Satan entre les enfans de Dieu, *ut Iudas inter Christi Discipulos & Satan inter filios Dei.*

V. V. Enfin le Religieux étant mauvais dans la maison & dans la profession de sainteté, il se fait connoître sans jugement & sans esprit, n'étant pas retenu de mal faire par les châtimens dont sont menacez, & ont aussi été punis ceux qui dans les lieux saints & sacrez ont commis des fautes : comme ont été traitez les Anges au Ciel, pour leur peché de superbe : nos premiers parens au Paradis terrestre, pour leur desobeissance; Ananias & Saphira au milieu des premiers, & des devots fideles de la primitive Eglise, pour le peché du mensonge & de proprieté.

La seconde chose qui fait le peché d'un Religieux plus grief & plus énorme que celuy d'un autre, c'est à raison encore de quelques autres circonstances de consequence.

I. Premierement, c'est que le peché commis par un Religieux, principalement, s'il est contre les vœux & contre leurs dépendances, change d'espece, & l'infraction d'un vœu adjoûte à la malice du peché, celle du sacrilege: Que si un laïque le peché contre la chasteté, contre l'obeïssance, le peché de larcin, ce sont simplement des pechez, mais ces mêmes pechez considerez comme faits par des personnes consacrees à Dieu par les vœux religieux, ce sont des sacrileges : circonstances qui doivent être énoncées en Confession. I.

II. De plus si dans le peché du Religieux il y intervient du mépris, il accroist par là en malice, parce qu'il est joint à une plus notable ingratitude & méconnoissance des bien-faits de Dieu, par lesquels on a été appellé à l'état de perfection. II.

III. De plus, si le même peché se commet avec scandale des autres, il est plus énorme, parce que comme on attend des Religieux des choses grandes en la pratique de la vie Chrêtienne, quand cependant on les voit lâches en l'exercice de la vertu, libres à commettre des vices, & aussi relâchez que des seculiers; cela édifie mal à ceux qui voyent ces manquemens, & leur donne occasion & sujet de faire le même : & c'est ainsi que Dieu se plaint de certains mauvais Prophetes, dans Jeremie. *In Prophetis Hierusalem vidi similitudinem adulterantium & iter mendacij, & confortaverunt manus pessimorum, ut non converteretur unusquisque à malitia sua.* J'ay veu des mauvais & des faux Prophetes qui faisoient des choses abominables, hommes impurs & trõpeurs, & par leurs malices, par leurs mauvais exemples, & par leurs scandales ils ont porté les peuples au mal, & les ont fortifiez dans leurs malices. III. *Ierem. 23.*

III. POINT.

LA derniere chose qui fait que le peché des Religieux comme tel, est plus grief que de tout autre, c'est à cause que par je ne sçay quelle fatalité & mal-heur il arrive qu'un Religieux vivât lâchement, tiedement, & offensant Dieu, devient toûjours pire, & va de mal en mal, & de crime en crime, & fait des cheutes plus horribles que d'autres pecheurs, qui sont au monde : ô quelle parole! Ce qui a fait dire à saint Augustin; qu'entre tous les lâches & les méchans il n'en n'avoit point reconnu de plus lâches & méchans que les mauvais Religieux : Et de puis que j'ay cõmencé à servir Dieu, comme je n'ay point reconnu d'ames plus parfaites que celles qui ont vêcu dans les Monasteres : aussi je

n'en ay point apperceu de plus vitieuses que celles qui se sont relâchées de leur sainte vie dans les Cloîtres. *Sicut non inveni meliores quam qui in Monasterio profecerunt, sic nec expertus sum deteriores quam qui in Monasterio defecerunt.* Côme en effet la verité est que de même qu'il n'y a rien de meilleur qu'un saint & un fervent Religieux; de même aussi au contraire il n'y a rien de pire qu'un lâche & un mauvais Religieux: celuy-là est un Ange trasvesty en hôme, & celuy-cy est un homme qui participe aux qualitez d'un Demon, & qui est plus Demon qu'homme. Et cela est assez bien figuré par les figues du Prophete, entre lesquelles celles qui étoient bonnes étoient extraordinairement bonnes, & celles qui étoient mauvaises, étoient extrémement mauvaises. *Quid tu vides Ieremia? & dixi, Ficus: ficus bonas, bonas valde: & malas, malas valde; quæ comedi non possunt eo quod sint malæ*: Et cela verifie la maxime des Philosophes naturels, laquelle doit aller jusqu'aux Philosophes & aux Theologiens Moraux, *Corruptio optimi pessima*: Plus une chose est bonne & excellente, plus quand elle vient à se corrompre & à se gâter, devient-elle mauvaise, & le corps d'un hôme devient-il corrompu, il est plus infect que celuy d'une beste. Ce qui doit biẽ faire penser aux Religieux de ne pas se relâcher si facilement, ny s'abandonner à eux mêmes, à leurs convoitises: parce que ce relâchement de vie est le commencement d'un precipice, & ce sera un precipice sans espoir quasi de retour.

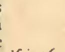
D. Aug. Ep. 87.

Ierem. 24.

Que si ces cheutes sont ordinaires aux seculiers qu'il ne soit pas de même à vôtre égard, ô Ames Religieuses, *Si fornicaris ô Israel, non delinquat saltem Iuda*: En la distribution qui se fit, jadis des douze tribus du peuple en deux parts, dix tributs en l'une, & qui sont nommez le Royaume d'Israël, & les deux autres tribus en l'autre appelle le Royaume de Juda: ces dix tribus furent si mal-heureuses si & oublieuses de leur devoir, qu'elles firent bãde à part pour la Religion: elles se bâtirent un Autel contre l'ordonnance de Dieu, & sacrifierent à des Idoles, de quoy Dieu se plaignant, & voulant donner advis aux deux tribus appellées Royaume de Juda, de prendre garde à soy & de ne pas imiter l'indiscretion des dix tribus appellées Israël, leur dit, *Si fornicaris Israël, non delinquat saltem Iuda.* Si toy ô Israël tu manques à tes devoirs & tu vas adorer des Idoles, au moins toy ô Juda, ne t'engage pas si insolément dans le peché. Je vous en dis autant, ô Ame consacrée à Dieu, le monde & la Religion: le seculier & le regulier, partagent tout l'Univers: Or au monde tout y est corrompu, *Totus mundus in maligno positus est*, d'où je vous dis, ô Ame Religieuse, de quelque ordre, famille ou maison que vous soyez,

Osée 4.

Si fornicarius o Iſrael. Si le mondain eſt ſi pervers, ſi vitieux, ſi dereglé, *ſaltem non delinquat Iuda*; pour le moins ô Juda, dont le propre eſt de confeſſer & profeſſer le nom de Dieu, dont l'office eſt d'être à Dieu & d'être inceſſamment engagé à ſon ſervice, à ſa grandeur, ne l'abandonnez-pas, ne le deshonorez pas par vôtre mauvaiſe cõduite: ne l'offenſez-pas par l'infraction de vos ſaints vœux, par vos attaches illicites aux biens de la terre, aux plaiſirs charnels, & à vos propres volõtez: Mais le monde s'oubliant tout-à-fait de Dieu, ayez le toûjours en vôtre memoire, & le monde vivant toûjours mondainement, vous étant Religieux vivez toûjours religieuſement. Et animez vous à ce faire par les motifs cy-deſſus énoncez, qui ſont que les choſes qu'exige de vous vôtre profeſſion, ce ſont choſes ſaintes que vous avez promiſes à Dieu par vœu ſolemnel: le lieu où vous les devez executer ou exercer eſt un lieu ſaint qui eſt vôtre Monaſtere, vous vivez avec des Saints, car qu'eſt autre vôtre compagnie qu'une aſſemblée de perſonnes ſaintes: les grands bien-faits, dont vous a comblé vôtre ſingulier bien-facteur qui eſt Dieu, ne tendent qu'à vous faire des Saints. Il y a grand ſujet de craindre en cette condition ne vivant pas ſaintement, qu'on ne ſoit tres-rudement châtié de Dieu, apres cette vie, *in terra ſanctorum iniqua geſſit; non videbit gloriam Domini.* Mettez bien en vos eſprits ce que je vous vient d'expoſer en cét Entretien. Que les pechez que commettent les perſonnes Religieuſes, les choſes entenduës en un bon ſens, ſont beaucoup plus griefs, plus énormes, plus puniſſables, plus ſeverement châtiez que ceux des autres fideles. *Iſaia 26.*





DU PECHE' MORTEL, SYMBOLISE' par le Sanglier.

ENTRETIEN CINQUIE'ME.

Exterminavit eam aper de sylva; & singularis ferus depastus est eam. Psal. 79.

LePeché Mortel offense, perd & ruine l'Ame, comme le Sanglier furieux gâte, perd & ruine une vigne.

V. ENTRETIEN

LES Philosophes de la Secte des Stoïciens quoy que tres-sages d'ailleurs, ont pourtant grandement erré au fait des pechez, quand ils les ont faits tous égaux, & en ce fait ils ont été contredits presque de tous. Sur ce principe faux Draco le celebre Legislateur des Atheniens vouloit qu'on punist de même supplice tous les pechez qui se cõmettoient dans les Republiques, & qu'egalement fût châtié un larron qu'un parricide: Mais comme le fondement est faux, aussi en est l'effet : car l'experience fait connoître que la Justice des Etats employe pour le châtiment des malfaicteurs diverses peines, en ayant ordonné de plusieurs sortes, plus ou de moins rudes, selon l'inegalité de la malice des delicts, sçavoir l'amende, le foüet, les galeres, le talion, l'infamie, l'exil, la prison & la mort, & en la mort même diverses manieres de l'infliger plus rudes, ou moins severes : & dans la Loy de Dieu il est écrit de châtier les méchans à proportion de leurs fautes, *secundum mensuram delicti sit & plagarum modus*, & comme le S. Esprit a marqué dans l'Apocalypse. *Quantum in delitiis fuit, tantum illi tormentum date.* Et sans vouloir par l'inegalité des punitions, justifier l'inegalité des crimes, la seule ouverture de la chose se fait connoître, & le seul jugement nous declare assez que le reniement de Dieu est plus qu'une calomnie faite contre un homme, que l'Idolatrie est pire qu'un mensonge, que tuër son pere, est pire que de frapper un homme du commun : Aussi parmy les Theologiens Catholiques & Moraux, est receuë la celebre distinction des pechez, entre pechez mortels & pechez veniels. Ceux cy s'appellent veniels comme dignes de pardon, & plus aisement pardõnables n'y ayant par en eux tant de malice: & les autres se nomment mortels, comme

Deuter. 25.

Apoc. 18.

quasi sans excuse, & ceux qui les commettent, indignes de la vie & de l'être. Les uns sont bien dignes de quelque châtiment, mais temporel & d'un purgatoire passager, & les autres meritent une punition eternelle, & un Enfer qui ne doit jamais prendre fin. Les veniels sont comparez au sens mystique aux petits renards, qui se jettant dans la vigne l'offensent & luy font un peu de mal, & dõt l'épouse vouloit qu'on purgeast son vignoble, *Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas*: mais qui ne font le mal à l'égard des Lions, des Sangliers & d'autres bestes sauvages qui la ruinent entierement, & ausquels on compare les pechez mortels qui font dans une Ame, comme dans une vigne mystique, un horrible ravage, selon que le Prophete-Roy l'exprime en ces paroles de plainte, du dommage que fait le peché à l'Ame quand il s'est emparé d'elle, en luy ravissant la grace de Dieu, & la reduisant au neant: *Exterminavit eam aper de sylva, & singularis fer ut depastus est eam.* Il est donc constant que l'on fait distinction, & bien fondée entre le peché mortel & veniel; outre que les effets qu'ils operẽt dans les ames sont biens differens les uns des autres. *Psal. 79.*

Or cela posé pour venir au sujet de nôtre Entretien present, je dis que quoy par la grace de Dieu ces pechez griefs, dits pour cela mortels, n'ayent point d'entrée dans les Ames consacrées à Dieu par la Profession Religieuse, étant tres-fideles à N. S. leur époux, pour luy fausser la foy, & s'abandonner par ces sortes de pechez au Demon comme à un horrible ruffien, neanmoins il est toûjours tres-utile qu'on leur expose & qu'on leur represente devant leurs yeux l'horreur du peché mortel, afin que par la declaration de l'étrange nature du peché, les Ames voyent combien il est necessaire qu'elles ne commettent pas ce que par la grace de Dieu elles ne veulent pas commettre. C'est donc mon dessein en cét Entretien que l'Ame apprenne à connoître la nature & les effets du peché: à ce qu'ensuite elle s'applique à le fuïr & à l'éviter: qui sont les deux choses que je vais expliquer.

QU'EST CE donc que le Peché? quelle est sa nature, quelles ses conditions, quels ses effets? Tout d'un coup il faut dire avec le Roy Prophete: Ha matiere difficile à exposer! Ha qui peut bien dire ce que c'est que le Peché? *Delicta quis intelligit.* Il en faut pourtant dire quelque chose. I. POINT.

I. Je dis donc premierement du Peché, qu'il est d'une si maligne condition, *malignantis naturæ*, qu'il est l'entier destructeur de toute la nature: car si dans la nature il se rencontre du desordre il vient tout du peché. La destruction du Jardin terrestre, la peine I.

qu'a la terre à produire desfruits;cequ'elle ne peut faire sans qu'ô la fende avec le hoyau ou le coutre: les travaux des femmes à mettre au jour le fruit de leur fecondité:la revolte des bestes contre l'homme: les diverses & tres-aigues maladies qui leur arrivent: le deluge d'eau qui a inondé toute la terre: l'incendie de Sodome & de Gomorrhe,& de la miserable Pentapolis,les meurtres, & toute l'horreur des sanglantes guerres: bref tout ce qui est arrivé au passé,tout ce qui arrive encore tous les jours,ce qui arrivera d'icy à la fin du monde, & tout ce qui doit arriver en la conflagration de l'Univers si horribles, qu'elle surpassera en miseres tout ce qui est jamais arrivé jusqu'à present, tout cela dis-je sont les fruits mal-heureux du peché. O horrible monstre! & l'ennemy, puisqu'il est l'entier destructeur,du monde naturel.

II. I I. Le Peché aussi est le total destructeur de la grace, dans lequel ordre il détruit & aneantit quatorze excellentes creatures, sçavoir la Foy, l'Esperance, la Charité, trois Vertus Theologales: les quatre Vertus Morales infuses, Justice infuse, Prudence infuses, Force infuse & Temperance infuse, & puis les sept dons du S. Esprit.

III. I I I. De plus il est le destructeur de l'Autheur même de la nature & de la Grace, sçavoir Jesus-Christ Nôtre Seigneur.

IV. I V. Il en veut même jusqu à Dieu en son Essence, & combat ses Attributs ou Perfections, comme sa Puissance, sa Sagesse, sa Bonté, son Amour, sa Justice & sa Misericorde.

V. V. Et il est si horrible qu'il n'a pu être effacé des hommes, ny aboly & extermiué de l'Univers; bref entierement détruit que par le Sang d'un Dieu-homme, & que par la Mort du souverain Maître de la vie. Et il a été si odieux à Dieu à cause de l'iniure qu'il luy fait, qui est telle qu'elle ne peut être reparée dignemẽt que par les travaux, les souffrances, les angoisses, la mort & les merites d'un Dieu Humanisé, ou d'un Homme Divinisé: *Et homo factus est. Crucifixus etiam pro nobis.*

VI. V I. Bref pour dire en bloc, le Peché est tel qu'il est le mal des maux, le malheur des malheurs & la source de tous les maux, & de tous les maux qui remplissent la terre & qui comblent l'Enfer: & pour mieux dire, il est le seul & l'unique mal, & qui seul merite de porter le nom de mal. Le Peché est la chose la plus terrible, & la plus épouventable de toutes les choses qui sont les plus épouventables & les plus terribles: il est plus effroyable que la mort, plus étonnant que les Demons, & plus affreux que l'Enfer, puisque tout ce qu'il y a d'effroyable, d'étonnant & d'affreux dans la mort, dans les Demons, & dans l'Enfer procede du peché.

VOILA les funestes effets du peché, au moins les principaux, car de les exposer tous, qui le pourroit faire? mais de beaucoup il se faut contenter de ce peu, & de ce peu en concevoir & en conjecturer beaucoup; Cependant de ces horribles effets du Peché on doit tirer cette consequence pour tous, mais tres-specialement pour des Ames Religieuses & consacrées à Dieu, de le detester, de le fuïr & de l'éviter, & avec raison & justice: car parlant à vous, ô Ame consacrée à Dieu & employée à son service, je vous demande, où? quand? par quoy offenseriez-vous Dieu, & commetriez vous une offense mortelle? II. POINT.

I. Où dis-je, & en quel lieu feriez vous quelque chose qui dépleust à Dieu, & qui l'offensast griévement? Quoy? seroit-ce dans l'Eglise, où on chante les loüanges de Dieu? à l'Autel duquel on tire l'hostie non sanglante du Corps de N. S. pour y participer en la sacrée Messe, & en la sainte Communion? Seroit-ce au Confessional, lieu sacré d'où étant entrée soüillée & criminelle vous devez sortir purgée & innocente? Seroit-ce en vôtre Cellule, où vous goûtez les douceurs d'une sainte solitude, & où vôtre Epoux vous fait la faveur de vous écouter, & la grace de son Entretien. I.

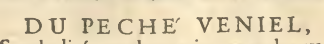
II. Quand voudriez vous, ou pourriez vous offenser Dieu? à quelle heure du jour, ou de la nuit? Seroit-ce le matin, à midy, ou à Vespres? Comment cela se pourroit-il faire, attendu que toutes les heures de vos jours, & tous les momens de vos heures sont destinez & occupez au service de Dieu, & à la gloire de sa Divine Majesté. II.

III. Et enfin par quoy & par quelles parties de vous même offenseriez-vous Dieu? Seroit-ce par vôtre entendement, par vôtre memoire, par vôtre volonté, par vos yeux, par vôtre langue, par vos mains, par vos pieds, & par tous les membres de vôtre corps, qui tous ont leur employ particulier, pour le service de Dieu, & tous en general sont devoüez & consacrez à Dieu? Non en verité, ce ne peut être vray semblablement par aucune de ces choses: & ainsi on ne peut croire pour tout, que par quoy, & pourquoy que ce soit, vous pussiez & vous voulussiez offenser Dieu. III.

I. Il vous faudroit changer de lieu & d'habitation & à la place d'un Monastere où tout est saint, & où de tous les côtez reluit la sainteté. *Vere Deus est in loco isto. Ecce Tabernaculum Dei cum hominibus.* Il faudroit faire vôtre demeure dans les armées, dans les lieux de jeu, de passe-temps & de débauches, & dans des maisons de divertissemens mondains, dont la terre est assez remplie. I.

1. 2. Or il vous faudroit trouver d'autres heures, jours, semaines, & tout autre temps que le vôtre, car le vôtre est sacré, il n'est destiné & n'est employé qu'à des choses sacrées, *ordinatione una perseverat dies*, & le Soleil qui luit le jour, & la Lune & les Etoiles, qui luisent la nuit, n'éclairent que des ouvrages sacrez, & là en quelqu'un de ces temps & de ces momens si vous faisiez quelques actions mauvaises, vous feriez éclairer des actions de tenebres, des temps qui ne sont accoûtumez qu'à éclairer des œuvres de lumiere.

3. 3. Bref, vous déterminant à quelque crime, il vous faudroit pour l'executer, emprunter un autre esprit, une autre memoire, une autre volonté, tout un autre corps que le vôtre: car comment se pourroit-il faire que le même esprit que vous occupez journellemẽt aux choses divines & celestes, vous l'employassiez à des pẽsées terrestres, & peu honnêtes : que la même memoire que vous donnez au ressouvenir des bien-faits de Dieu, vous le donnassiez à vous souvenir des déplaisirs qu'on vous a faits pour vous en vanger? & que la même volonté dont vous aimez, & carressez le grand Dieu, vous la fissiez servir à des amours prophanes impurs, & impies des creatures? De même aussi comment se pourra-t-il faire que ces yeux qui regardoient les ouvrages de Dieu, pour en admirer & loüer l'Autheur : que cette langue qui vous servoit à benir Dieu & les hommes: que vos mains & vos pieds qui conspiroient ensemble à servir aux besoins du prochain, les uns courant, les autres s'étendant à leurs necessitez, que ces mêmes membre là dis-je, si saintement par vous employez, fussent par vous occupez à des choses infames, vicieuses & criminelles, & qui blessent & offensent la Souveraine Grandeur, comme seroiẽt des regards impurs, des paroles de medisance, des courses de vengeance & des actes de larcin ou de cruauté? Ha! non, cela n'est nullement à faire : & pour le faire comme i'ay dit, il faudroit à une personne Religieuse emprunter & employer sans doute un autre ame & un autre corps que le sien, pour ne pas profaner un esprit & un corps destiné & employé communement par leur condition & profession de vie, à des choses honteuses, & si éloignées de leur profession de vie. Aussi ne crois-ie pas que cela arrive iamais, à pas une personne de ce saint état, & pour elles la mort plutost que le peché, ou la mort & non pas le peché. *Amen.*



DU PECHE' VENIEL, Symbolisé par les petits renardeaux.

ENTRETIEN SIXIE'ME.

Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas. CANT. 2.

Défaisons nous des petits renardeaux qui endommagent nos vignes.

SUR ce que la Theologie remarque de l'inégalité des pechez contre les Stoïciens, & de la difference quant à leur nature &aux effets du peché mortel &veniel,dõt l'un ôte tout à fait à l'ame la vie de la grace, & l'autre blesse seulement cette vie qui est la charité, l'Ame devote ne doit pas se persuader que ce soit assez pour son cœur,de faire la guerre au peché mortel,& de ne vouloir jamais en commettre aucun de propos deliberé,& de fuir cette sorte d'offēse plusque la peste, ne se mettant tant en peine d'autre part de haïr, de detester, & de fuïr ce qu'on appelle le peché seulement veniel.Persuasion fausse que cette maudite erreur qui est injurieuse à la sainteté de Dieu, & nuisible notablement à l'Ame ; parce qu'outre que comme il n'y a point de petits pechez commis contre la personne des Rois, on ne doit pas dire aussi qu'on en peut commettre de tels contre Dieu : outre cela dis-je, c'est que ces petits pechez qu'on appelle veniels,& bien differens sans doute, & bien moins nuisibles que les mortels, cependant tels quils soient, & tels que le monde les fasse, & quelque peu de cas & d'estime qu'en fassent une bonne partie des hommes, même ceux qui font état d'être spirituels,ils sont toûjours des pechez,deplaisans à Dieu, & partant qu'il les faut fuïr& detester.Et sur toutes personnes les Ames épouses de N. S. comme leur enseignoit la fidele Amante du Cantique, disant à soy-méme, *Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas*, il faut exterminer ces renardeaux,ces petits pechez qui broüillent,&qui gâtent tout dans la vigne de nôtre cœur.Car c'est là le plus pressãt desir des saintes Ames,de voir qu'on purge leurs cœurs comme une vigne, non pas de lyons ny desangliers qui signifient les pechez mortels,car telles farouches & sauvages bêtes, c'est à dire les pechez mortels n'entrent point

VI. ENTRETIEN

dans ces ſaintes perſonnes; mais leur deſir eſt qu'on extermine de leurs conſciences les renardeaux, c'eſt à dire, les pechez veniels, qui font toûjours beaucoup de dégaſt dans une Ame, quand ils y ſont laiſſez, comme les petits renards dans une vigne. Et elles ont bien raiſon, car les pechez veniels volõtaires, par exẽple des menus les ſoupçons, les petits jugemens temeraires, gauſſeries, ou les mépris du prochain, les impatiences ou emportemẽs ſur un rien, la colere pour une porte rudement fermée, une parole dite, ou répondüe un peu trop indiſcreremẽt, les curioſitez en ſon vêtir, marcher, manger, la complaiſance en ſa beauté, & bonne grace, les petits menſonges: tous ces pechez là, dis-je, & d'autres pareils qu'on cômet à tas en un iour, & principalement faits avec une veuë & deliberation, ont en eux des cauſes aſſez fortes pour porter quant & eux leur condamnation, & les rendre odieux aux Ames qui font état d'aimer Dieu. J'en expoſeray cinq ou ſix des principales.

I. POINT. LA premiere des cauſes funeſtes qui ſe rencontrent dans le peché veniel qui nous le doivent faire deteſter, éviter, & ne pas commettre, c'eſt que tel & ſi peu que l'on le puiſſe eſtimer, il eſt cependant un ſi grand mal, qu'il eſt plus grand que le renverſement de tout l'Univers.

I. I. Pecher, dit S. Auguſtin, c'eſt offenſer Dieu, ce que nul homme ne devroit iamais faire, fuſt-il queſtion de la conſervation de tout le monde: *Peccare eſt Deum offendere quod non debet facere homo etiam ſi mundus totus interiturus eſſet.* Oüy il vaut mieux que l'Univers periſſe, que les Cieux, ces ſi nobles creatures, viennent à neant, que le Soleil, la Lune, & tous les Aſtres du Firmament, & même que tous les Anges du Paradis ſoient anneantis, que non pas qu'on commette un ſeul peché veniel: Et la raiſon en eſt toute évidente, parceque tout le monde periſſe, ce n'eſt qu'un mal de la creature, mais que le peché ſe commette, c'eſt une injure qui ſe fait à Dieu.

II. II. Mais paſſons plus outre. Vous ſçavez quels horribles, quels cruels & quels maux atroces a ſoufferts N. S. dans toute la continuë de ſa Paſſion depuis le Jardin des Olives, iuſqu'au *conſummatum eſt*: il ne ſe peut rien imaginer de plus terrible: cependant c'eſt un plus grand mal qu'un peché veniel ſe commette que non pas que Jesus ſouffre tous ces maux: car qu'on porte ſur le corps ſacré de N. S. des coups de foüets à milliers, qu'on cramponne ſur ſa Croix à gros coup de fer ſes pieds & ſes mains, qu'on traite mal ſon divin chef, ſes ioües, ſa bouche, & tout ſon viſage, tous les membres de ce corps, comme tels obſervez comme ie parle, ie

lis comme tels ce sont des creatures, ce sont êtres créez : mais qu'un peché veniel soit commis, un Dieu en son essence & en ses perfections y est interessé.

III. Allons encore plus avant : Prenez toutes les peines que souffrent les miserables damnez dans les Enfers, ou tout l'Enfer avec ses atroces supplices, pourveu que vous en separiez le peché continuel des damnez, & ne prenant seulement que les peines separées des coulpes, un seul peché veniel est un plus grand mal en soy que toutes ces si horribles peines des damnez : voila qui est prodigieux. Ce qui avoit fait dire autresfois à S. Anselme, que si d'un côté il voyoit l'Enfer ouvert, & de l'autre un peché tel qu'il fust, il s'abysmeroit d'un meilleur courage, dans celuy-là que dans celuy-cy. III.

IV. Mais enfin & apres cela je n'ay plus rien à dire : il y a tant de malice & d'horreur dans le peché, même veniel, que pour le dignement expier & satisfaire pour luy en rigueur de justice, ny homme, ny Ange, n'en pourroit jamais venir à bout, il faloit qu'une personne d'infinie dignité y fust employée, je veux dire un Dieu fait homme. Et apres cela pourroit-on dire qu'un peché veniel n'est rien? ce seroit bien mal juger des choses. IV.

LA seconde consideration d'où ie tire la haine qu'il faut avoir du peché veniel, est prise de quelques effets, mais funestes qui naissent & proviennent de ce genre de peché : Il ne faut qu'une cheville manquer pour faire renverser tout un grand bâtiment, une petite ouverture faite à un vaisseau exposé à l'eau, pour en bref le faire aller à fond, & manque d'un clou pour empêcher de ioüer une machine : il ne faut qu'une letre omise pour ôter tout le sens d'une periode, un ïota autresfois a pensé perdre tout l'orient, & ensuite tout l'Univers. Aussi il ne faut qu'un peché veniel pour causer bien des mal heurs au fait du salut du particulier de celuy qui l'auroit commis : non pas que ce peché seul & de soy puisse causer la damnation, mais par accident il peut faire ce triste & ce lugubre effet ; & l'ame reçoit d'étranges maux pendant sa vie & apres sa mort, par le peché veniel. II. POINT.

I. Premierement pendant la vie presente l'ame par le peché veniel ne perd pas à la verité la grace de Dieu, c'est un dogme de foy : mais si par le peché veniel la grace ne s'aneantit point, elle y reçoit de grands déchets, car par le peché veniel la charité perd de sa ioye consolante, & de son feu de zele & d'ardeur, & par ce moyen l'ame est plus disposée au peché mortel. I.

II. Voila pour la vie : mais apres la mort, quel malheur ne cause II.

point le peché veniel ? le grand mal qu'il cause pour lors, c'est qu'il retarde l'ame de joüir de Dieu, de le voir & de le posseder : Que diriez-vous si une grande Princesse nouvellement mariée venant en un train digne de sa qualité dans le Louvre, pour voir son époux & consommer son mariage, & qu'à l'entrée du Palais on luy dist, Madame, il faut avant qu'entrer ceans aller pour quelque temps en la prison, & être conduite à la Conciergerie. Ha qu'est-ce que cela? Nôtre ame est cette Princesse épouse de Dieu, qui sortant de ce monde par la mort s'achemine au Ciel pour là y consommer son Mariage en la Beatitude, & en l'abord & sur le seuil de la porte on l'arrête-là, & on luy signifie, & on luy fait entendre qu'attendu quelques pechez veniels qu'elle a emportez du monde, avant que les avoir expiez il faut qu'elle soit conduite dans la prison du Purgatoire pour là purger ses fautes avec de rudes & de durs supplices, avant qu'entrer dans le grand Palais du Paradis : Ha que de tristes nouvelles ! Or un seul peché veniel peut faire tout ce mal, c'est son effet apres la mort.

III. POINT. LA troisiéme consideration par laquelle l'ame sainte doit faire état des pechez veniels, en avoir horreur & ne les pas commettre, est prise des peines que la justice de Dieu exige de ceux qui sont coupables de quelque pechez veniels. Le Grand Dieu fait souffrir aux hommes quelques peines en trois divers états où il les met : il les fait souffrir des peines en cette vie, des peines au Purgatoire, & enfin des peines dans les Enfers. Toutes ces peines sont diverses, mais aussi tres-grandes & fâcheuses.

1. 1. Car en premier lieu de combien de sortes de maux Dieu sur la terre afflige les hommes en general & en particulier? En general comme sont les pestes, les guerres, les chertez de vivres & enfin la mort, qui est la terrible des terribles : en particulier comme sont les maladies dont chacun à sa part, les coliques, les gouttes, les douleurs de reins, la fiévre, les soucis, les inquietudes des ménages, les angoisses de mariages, que l'Apôtre appelle tribulation de la chair. *Tribulationem carnis.*

2. 2. Qui dira les peines du Purgatoire?

3. 3. Et encore moins celles de l'Enfer, desquelles le comble apres le feu, le froid, le ver de conscience, la rage, la fureur sera dans l'eternité de tous ces supplices. Or le peché est devant Dieu si horrible, qu'il le punit de toutes ces trois sortes de châtimens.

1. I. Et premierement Dieu châtie les pechez veniels & les personnes de ce monde, & des peines de ce monde. Ha croiriez vous

que Dieu n'ait des coleres que contre le peché mortel, & contre ses jurez ennemis? il y en a d'horribles contre tout cela : mais il y en a aussi d'assez étranges contre ses amis même, qui ayant la charité & la grace, sont pourtant engagez dans l'affection au peché veniel, ce qui luy est fort déplaisant. Et quand Dieu punit les méchans & les impies en ce monde, il ne punit pas en eux les pechez veniels : car s'il les punissoit, comme ils sont toûjours coupables de beaucoup de pechez mortels, & qu'ils sont recõneus publiquement comme tels, on attribueroit le châtiment que Dieu leur envoyeroit comme donné contre leurs pechez mortels, & non comme destiné contre leurs pechez veniels : & ainsi on se pourroit persuader que les pechez veniels n'ont pas tant de malignité qu'ils meritent d'être châtiez de Dieu, & ainsi qu'il les tient comme pour rien. Mais pour faire sçavoir que les pechez veniels purement & simplement comme tels, meritent d'être bien châtiez & punis, il prẽd ses amis qui n'ont point de pechez mortels, mais qui en ont de veniels, & il les punit en eux & les punit severement, & on reconnoist par là que les pechez veniels ne sont pas devant Dieu si peu de chose que le vulgaire estime. Ainsi Dieu punit Moyse pour une legere incredulité & fort excusable & venielle, de la privation de la veuë de la terre de Chanaam; un Oza d'une legere temerité & encore qui paroissoit religieuse, pour arrêter l'Arche de Dieu qui sembloit vouloir tomber : ce pauvre homme qui ramassoit des bucheres ou des coppeaux un jour de Sabbath ; les enfans qui se mocquoient du Prophete Elisée. Ha que dire à cela? Voir qu'un Dieu frappe, blesse & fasse mourir des hommes pour punir en eux quelques legeres, venielles & pardonnables fautes que commettent même ses amis, & sans que pour elles ils perdent sa grace & son amitié, n'est ce pas faire bien voir que le peché est toûjours bien déplaisans à Dieu.

II. Dieu exerce encore envers les ames condamnées au Purgatoire des peines tres-sensibles. Mais qu'est-ce qui s'y punit? Ce sont les pechez veniels, cela n'est-il pas étonnant ; & l'ame qui se sent releguée en ces prisons, ne pourroit elle pas dire comme Jonathas condamné à mourir pour avoir contre la deffense, mais dans son besoin un petit rayon de miel, *Gustans gustavi virga paululum mellis, & ecce morior*: Pour de petites impatiences, desregards volages & legers mensonges de nulle consequence & autres, faut-il me voir détenuë dans le Purgatoire, & privée pour un temps de la veuë de Dieu? Ste. Valide fut trois ans dans le Purgatoire, à ce que dit S. Damien, pour avoir le Vendredy Saint lavé sa face, & s'y être compluë. Ce n'est donc pas peu qu'un pe- II.

ché, lequel on punit si rudement par les flâmes du Purgatoire.

III. III. Mais enfin qu'y a t il de plus dur à porter que les peines d'Enfer? il ne faut seulement qu'en faire l'ouverture pour aisément se le persuader. Or est-il que de l'opinion commune de tous les Theologiens, l'ame laquelle partant de ce monde en peché mortel, avec ce peché-là en a encore un veniel adjoint, souffrira l'Enfer, & les peines eternelles aussi bien pour son peché veniel que pour le mortel, de sorte qu'un peché de mensonge, ou une parole oiseuse, ou un jugement temeraire leger, seront en ce sens punis de peines eternelles. Voire plus comme ont avancé S. Bonaventure, Alexandre de Hales & autres Theologiens, où se trouve le peché originel,&avec iceluy un seul peché veniel,le peché originel n'étant pas puny étant seul de la peine de sens eternelle à souffrir,toutesfois le peché veniel y étant adioint,les voila tous deux dans les Enfers,suiets à une méme peine,qui est une eternité de supplices, de feu & de flammes d'Enfer. Et c'est le peché veniel qui en ce cas est la cause de ce grand mal, & puis dites que ce peché est de peu d'importance.

IV. POINT. VOICY encore une autre consideration de laquelle on peut tirer une forte preuve de la haine qu'il faut avoir contre le peché veniel. C'est de regarder les peines que quelques particuliers tres-intelligens au fait de la nature de ce peché, ont prises contre eux-mêmes quand ils s'en sont sentis coupables devant Dieu. C'est chose merveilleuse de voir avec quelle rigueur se sont traitées ces saintes personnes,au sujet de ces seuls petits pechez, desquels seuls ils étoient capables, & souvent coupables. S. Hierôme ecrit de sainte Paule qu'en se mettant dans l'examen de ses offenses, & les actes de douleur qu'elle en produisoit,à la voir en ces exercices de Penitences vous eussiez dit qu'elle eust eu tous les pechez les plus atroces de l'Univers : *Ita levia peccata plangebat, ut eam gravissimorum criminum doceres ream.* S Elzear Comte d'Arian en Provence, de qui on dit qu'il ne pecha iamais en sa vie mortellement, fit pourtant une penitence fort étrange avec le sac & la cendre, & comme sa condition l'obligeoit a être vêtu honorablemẽt,il colloit ses cilices sur la soye &la broderie. Mais j'admire encore bien plus le procedé prodigieux de S. Jean, qui pour éviter: quoy? le peché mortel ? Ha que non, quoy pour punir le peché veniel passé? non encore,mais pour s'empêcher de tõber en quelqu'une de ces legeres fautes, qu'on appelle pechez veniels, pensées ou paroles oiseuses,ou temeraires,s'alla dés trois ans se confiner en une profonde solitude, & comme chante l'E-

glise : *Ne levi saltem maculare vitam famine posset* : c'est bien là en verité concevoir de funestes pensées du peché tel qu'il soit.

LA derniere consideratiõ qui nous fera detester le peché veniel, sera tiré de la difficulté qu'il y a à obtenir le pardon de ces sortes de pechez, & des choses qui interviennent en leur absolution. V. POINT.

La distinction posée entre le peché mortel & les veniels, comme nous avons veu cy dessus, & les mortels êtant des pechez autrement considerables en leur nature & en leurs effets ; ces pechez êtant commis par les hommes, il faut travailler à s'en faire quittes, & à en obtenir la remission. Cette remission se peut obtenir ou par le Sacrement de Penitence, ou hors du Sacrement de Penitence, par les actes particuliers du penitent, c'est à dire de la personne qui est coupable de ces pechez mortels ou veniels, ou c'est chose étonnante qu'il y a & hors le Sacrement & dans le Sacrement plus de difficulté & plus de choses à observer & à obtenir la remission des pechez veniels, que des mortels. Cela semble êtrange : cependant c'est le sentiment de presque tous les Theo logiens, comme il est aisé à entendre.

Premierement hors le Sacrement on obtient remission des pechez mortels & veniels, par quoy & comment? I.

1. On obtient pardon hors du Sacrement des pechez mortels par la seule contrition qui est un seul acte d'amour de Dieu, & de detestation des pechez mortels sur toutes choses, à moins de cela il n'y a jamais eu & il n'y aura hors du Sacrement aucun peché mortel remis.

2. Et pour remettre le peché veniel hors du Sacrement, il sembleroit qu'il suffiroit quelque chose de moins comme le peché veniel ne porte pas en soy tant de malignité ny de malice, ny de gravité d'offense comme le peché mortel, cependant en va-t-il de la sorte? Vous allez voir que non, & qu'il y a plus de choses à observer à la destruction du peché veniel que du mortel, comme ie vais monstrer en faisant voir l'ordre & l'economie de la destruction du peché veniel. 2.

1. En premier lieu on pourroit croire qu'il suffiroit pour effacer un peché veniel qu'on employast l'usage de l'eau-beniste, du pain beny, les rameaux de la benediction des Prelats, & autres choses saintes, qu'on appelle Sacramentelles, ce qui n'est pas : car il faut un acte de la volonté pour détruire le peché que la volonté a formé; car au plus ce qu'operent les choses sacramentelles, c'est que par les prieres de l'Eglise qui a beny ces choses saintes en obtient de Dieu des graces excitantes, qui nous disposent 1.

à former des actes d'amour de Dieu & de douleur de nos fautes, par lesquels par apres les pechez soient effacez ; mais d'eux-mêmes ils ne les effacent pas.

2. *Gabriel in 4. dist. 16. qu. 5. art. 2.*

2. En second lieu on pourroit encore penser que quelque bonne œuvre que ce fust, faite par un homme iuste, suffiroit pour effacer le peché veniel, comme une priere, un ieûne, & une aumône : ce qui n'est pas creu être vray semblable, parce que par là un homme iuste pourroit ainsi obtenir la remission de tous ses pechez veniels, par une seule bonne œuvre, comme seroit la premiere priere qu'elle feroit, ou méme par la premiere volonté de prier, car cette volonté est un pieux acte : ce qui choque le sentiment commun.

3. *Suarez adq. 83. D. Thom. disp. 11. sect. 3.*

3. En troisiéme lieu on pourroit aussi se persuader que l'acte de l'attrition du peché veniel, étoit capable de l'effacer, & de l'abolir. Et il y a par effet quelques Theologiens qui ont été dans ce sentiment: mais ce n'est pas la creance de tous, & entre autres raisons qu'ils alleguent de leur dire, c'est que si l'attrition hors des Sacremens pouvoit effacer le peché veniel, il s'ensuivroit que iamais les pechez veniels ne seroient remis par le Sacrement de Penitence; car comme pour recevoir fructueusement le Sacrement de Penitence, il faut pour la disposition l'attrition, la penitence n'opereroit rien sur le peché veniel, puis qu'elle le trouveroit dé-ja remis par l'attrition. Ce qui est contre le Concile de Trente qui dit que les pechez veniels s'effacent par le Sacrement de Penitence. *Trident. sess. 14. cap. 5.*

4. 4. D'où resulte que pour effacer le peché veniel aussi bien que le mortel, il faut hors du Sacrement la contrition, & sans elle on n'en a point de remission. Et la raison est parce que le peché veniel est une offense de Dieu, aussi bien que le mortel, quoy que ce soit une offense moins griefve : d'où vient qu'il ne peut-être suffisamment retracté que par un acte, par lequel on se déplaise d'avoir commis une offense contre Dieu : ce qui est le propre de la charité, & de la contrition : tout ainsi comme le peché mortel n'est pas suffisamment retracté que par un déplaisir de l'offense de Dieu, (parce que l'attrition ne regarde le peché que comme le mal de la creature, & le déteste pour son interest:) Ainsi il en va du veniel : c'est pourquoy ne pouvant-être détruit que par un acte qui le retracte & revoque suffisamment : la contrition y est requise & necessaire. Cette raison seul est assez forte pour établir cette verité, & pour ne se pas fier beaucoup à l'attrition pour les pechez veniels hors des Sacremens.

5. 5. Mais j'aioûte enfin ce qui est surprenant, qu'il ne suffit pas pour

pour effacer les pechez veniels hors le Sacrement d'avoir la Contrition, ou la douleur capable de destruire le peché mortel; mais il faut une Contrition qui ait des qualitez plus fortes que la Contrition ordinaire: il ne faut pas seulement une Contrition par laquelle on deteste son peché, entant qu'il est une GRIEVE OFFENSE de Dieu: mais il faut avoir une contrition du peché, entant qu'il est une LEGERE OFFENSE de Dieu: parce que l'acte de Contrition par lequel quelcun est fâché de ses pechez, entant qu'ils sont une grieve offense de Dieu, n'a pas d'opposition aux pechez veniels, qui sont seulement une legere offense de Dieu; voire même il se peut faire que quelcun fâché & ait douleur de ses pechez, entant qu'ils sont une grieve offense de Dieu, & qu'il fasse ensemble quelque peché qui soit une legere offense de Dieu. D'où il paroist que pour effacer les pechez veniels, il ont une detestation de ses pechez, entant qu'ils sont une legere offense de Dieu: où il faut une volonté de plaire à Dieu, iusqu'aux plus petites choses qu'il veut de nous: car tels actes faut une suffisante opposition aux pechez veniels, ce que n'ont pas les autres: ce qui fait toûjours voir de plus en plus qu'il faut une détestation & une contrition plus forte pour obtenir la remission des pechez veniels, que des mortels, & un amour plus parfait pour ruiner ceux-là que ceux-cy. C'est pourquoy les ames pieuses pour l'absolution de leurs pechez veniels, ont recours au Sacrement de Penitence, & à l'absolution du Prêtre, n'étant point asseurées d'avoir cette forte contrition, & charité si parfaite, requise à la destruction des pechez veniels: & elles ne s'arrêtét pas à considerer que ces especes de pechez sont estimez communement legers, & de peu d'importance: car c'est ce qui accroist leur déplaisir, de ce qu'elles ont refusé à une bonté infinie des petites choses qui ne leur coustoient quasi rien, & qu'elles ne se sont pas voulu priver d'un petit plaisir pour s'empêcher de l'offenser.

II. Venons maintenant à la maniere selon laquelle se détruit le peché mortel & le veniel par le Sacrement: car là encore il y a au moins selon quelques veuës, des choses en quoy le peché veniel est détruit plus difficilement que le mortel: & voicy en quoy en deux paroles. II.

1. Le peché mortel ny même le veniel, n'est jamais remis dans le Sacrement qu'il n'y ait un acte d'attrition au moins, & de detestation du peché, mais c'est chose bien plus difficile, comme aussi bien plus rare de detester, & ne vouloir plus commet- 1.

tre les pechez veniels que les mortels, car on ne se resout pas si facilement à quitter quelques menuës attaches à tout plein de petites choses vicieuses qui sont de nos inclinations, qui sont matiere des pechez veniels, que des choses de plus grande importance, qui sont les objets des pechez mortels : or les objets des pechez veniels nous sont plus intimes, plus adherens, & plus difficiles à arracher. *Peccatum veniale est majoris adherentiæ*; comme disoit Altissiodorensis que des passions plus violentes. De là suit que dans le Sacrement, il y a plus de peine à trouver des attritions ou des douleurs suffisantes pour effacer les pechez veniels, que les mortels, car qui reste toûjours quelque complaisance vers les objets des pechez veniels, & l'on déteste & l'on rejette plus aisément les objets de plus haute consequence, & qui sont la matiere des pechez mortels.

In 4. de Sacr. pœnit.

2. 2. J'adjoûte encore qu'en cas de pechez mortels & veniels ensemble, par les actes de la Penitence tous les mortels sont remis ensemble ou pas un, tout ou rien, & la grace en cela n'est point partagée : mais au fait des pechez veniels il n'en n'est pas de même, car étant de plus forte attache, & d'ailleurs n'étant pas incompatibles comme le sont les mortels, avec la grace de Dieu, les mortels effacez : tous les veniels qu'on pourroit avoir, ou un ou deux, ou plusieurs, pourtont encore rester, c'est à dire tous ceux à qui on a encore de l'attache & de la complaisance. Et comme il arrive peu qu'aucun d'entre les hommes se trouve qui n'ait quelque attache à quelque peché veniel, rarement aussi se trouvera-t-il homme qui n'ayant aucun peché mortel, n'en ait point de veniel, & soit absolument sans peché.

3. 3. Je veux enfin joindre cette derniere proposition sur le fait du peché veniel, à sçavoir que les pechez mortels se pouvant remetre sans les pechez veniels, comme nous venons de dire, il n'en n'est pas de même des pechez veniels, car jamais les pechez veniels ne peuvent être remis sans les pechez mortels. Et la raison en est parceque de la puissance ordinaire de Dieu, les pechez veniels ne se peuvent remettre sans infusion ou accroissement de la grace : or la grace est incompatible avec les pechez mortels, si bien que quiconque est dans le peché mortel, si avec le peché mortel, il a un ou plusieurs pechez veniels, il n'en n'aura jamais la remise, quelque déplaisir qu'il ait de les avoir commis, si les mortels ne sont effacez.

De tout ce que nous avons dit cy-dessus, prenons ces saintes pensées, & formons de vrais & legitimes jugemens sur le sujet des pechez veniels.

Et premierement comme le vulgaire croit que ce ſoit peu de choſe qu'un peché veniel : peut-on ſe perſuader que ce ſoit peu de choſe , & de peu d'importance qu un peché veniel , dont la nature & les effets ſont choſes ſi funeſtes , comme nous avons marqué en nôtre Entretien ? Il eſt bien vray qu'en comparaiſon du peché mortel il eſt bien moins grief, moins dommageable , & quil n'eſt pas incompatible avec la grace & l'amitié de Dieu, mais en ſoy il eſt pourtant bien horrible, puiſqu'il vaudroit mieux que tout le monde abyſmaſt , & fuſt aneanty , que non pas qu'on commiſt un ſeul peché veniel, puiſque ne ruinant pas la charité il luy oſte ſon feu & ſes douceurs: puiſqu'il merite de ſi rudes châtimens , & que pour le punir en elles mémes , les ames iuſtes font & entreprennent de ſi dures mortifications , & puiſque pour la détruire , il y a abſolument tant de peines & de difficultez.

Reconnoiſſons-nous coupables d'un nombre infiny de pechez veniels , tant des paſſez que des preſens , deteſtons les , ayons en honte, & ayons douleur de les avoir commis. Et ne nous excuſons pas ſur cette pensée , que ce ſont des choſes de peu d'importance,car c'eſt ce qui nous doit davantage condamner & accuſer nôtre ingratitude,de ce que nous avons refusé à Dieu des choſes de neant , apres qu'il a tant fait de choſes grandes & merveilleuſes pour nôtre amour.

Reſolvons nous donc, mais d'une reſolution forte & genereuſe, d'éviter tous les pechez veniels,& de n'en n'admetre aucun chez-nous de propos déliberé , & d'en éviter les occaſions , & aimons Dieu de cét amour tendre & fort,& oppoſé à l'amour propre pour ruiner en nous le peché veniel, c'eſt à dire de cét amour par lequel nous nous propoſions de ne vouloir plus jamais déplaire à Dieu en la moindre choſe du monde.

Accuſons nous de ces fautes venielles en nos confeſſions , pour en avoir l'abſolution,de crainte que la déteſtation que nous pouvons former hors le Sacremẽt de la Penitence ne ſoit pas aſſez forte pour expier de tels pechez,& en avoir & obtenir la grace,& l'abſolution : Mais confeſſons-les tous avec deſir de les quitter pour en avoir abſolution de tous , & de ſortir du tribunal tout nets & purs de tout peché. O qu'il y a peu d'Ames qui en ſortent en cét état, parce qu'il y en a peu qui ne gardent toûjours quelque complaiſance à quelque choſe vicieuſe, & qui ſoit peché veniel. Ha que nous avons bon beſoin de prier Dieu , qu'il nous délivre de ces complaiſances maudites,&abominables,que

CCcc ij

nous ne quittons point, & dont nous ne nous corrigeons point apres les frequentes accusations que nous en faisons. Liens maudits qui nous attachent !

Et si nous jugeons qu'il faut avoir une tel horreur du peché qui n'est que veniel, de là concevons quel est celuy qu'il faut concevoir de celuy qui est mortel. Ha fuyons donc le mortel, & l'ombre méme de cette espece de peché, selon ce que dit saint Isidore: *Quid peccatores de magnis sceleribus agere debent, quando etiam perfecti levia quoque delicta quasi gravissima lugent?* Que ne doivent point faire les grands pecheurs du monde en veuë de leurs grands & énormes crimes, voyant des justes qui régrettent avec des demonstrations de si grande douleur leurs petits pechez?



DU DE'FAUT OU DU MANQUE DE Pureté d'Intention, par lequel les Ames Religieuſes peuvent peſcher quelquesfois dans les Exercices de Pieté propres de leur Etat & Condition.

ENTRETIEN SEPTIE'ME.

Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Ieſu Chriſti facite. COLOSS. 3.

Tout ce que vous faites de bonnes œuvres, faites-le au nom de Dieu, & pour plaire à JESUS-CHRIST.

IL eſt trop conſtant par la nature, de même que par la grace : à ceux qui ſont ſçavans en l'une & en l'autre, que tout ce qui agit, agit pour quelque fin : mais ce qui ne ſe ſçait que par les écoliers de la Grace, c'eſt que la fin principale & l'intention premiere que l'homme doit avoir en ſes actions qui regardent la grace, c'eſt de les faire pour Dieu, pour luy agreer & luy plaire. *Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Ieſu Chriſti facite.* En faiſant ou diſant quelque choſe, il faut enviſager le Grand Dieu, & JESUS-CHRIST ſon Fils, comme celuy pour lequel vous travaillez. Je dis même dans les actions communes de manger, de boire, & autres communes ; car il faut les rapporter toutes à luy, & les faire pour luy, voila le dogme Catholique. Mais il n'eſt pas ſi parfaitement ſuivy dans la pratique, que tous les Fideles, & mêmes les perſonnes qui par leur condition travaillent à la perfection, ayent en tout l'intention ſi pure, & ſi ſimple, qu'ils ne recherchent qu'à plaire à Dieu en tout ce qu'ils font, qu'ils n'ayent des veuës détournée & ne mélent avec l'honneur & la gloire de Dieu quelque peu de choſe qui regardent leur propre intereſt, plus ou moins criminel, & ainſi qu'ils ne pechent en quelque choſe, en peu ou en beaucoup, contre la pure & haute intention de plaire à Dieu en tout : Je découvriray en cét Entretien les diverſes manieres par l'employ deſquelles on peche contre cette pureté d'intention tant requiſe & tant deſirée de Dieu de plaire en tout, & principalement aux actions de vertu & du

VII. ENTRETIEN

Coloſſ. 3.

salut à la Divine Majesté, & son fils JESUS Nôtre Seigneur, qui sont la vraye & l'unique fin principale de toutes choses.

La premiere est la plus criminelle, la plus opposée à cette pureté d'intention de plaire à Dieu, & même qui la ruine absolument, & qui assez souvent même est peché mortel, quand elle se retrouve, & c'est quand des personnes telles quelles soient, Religieuses ou autres, font quelque actions de devotion, de pieté, qui de leur nature sont bonnes par hypocrisie & feinte, pour plaire aux hommes, pour en tirer de l'estime, & quelquefois du lucre, & lesquelles sans ces veuës elles ne les feroient point, c'est ce qu'on appelle vice d hypocrisie, peché abominable devant les yeux de Dieu, vice propre des Pharisiens, dont tant de fois ils ont été repris & convaincus par N. S. dans l'Evangile, qui prioient, jeûnoient, & faisoient des aumônes & toutes autres œuvres de leur nature bonnes, non pour plaire à Dieu mais aux hommes: *ut viderentur ab hominibus.* Ha malheureux hypocrites! Gens masquez, hommes menteurs, trompeurs, dissimulez, & comme les appelle S. Jude Apôtre. *Arbores Autumnales infructuosæ*, Arbres d'apparence, mais sans fruit: Les Rabbins marquent qu'en la Judée il y a un arbre lequel sur la fin de l'Automne quand toutes les fleurs & les fruits sont passez, commance à porter cinq ou six fleurs: ceux qui ne connoissent pas la nature de cét arbre l'admirent voyant cela, & sont dans l'attente de ce qui en arrivera, mais ils cessent leur étonnement lors que ce bel appareil de fleurs ne produit rien plus. Attente, mais vaine, belle montre, mais nul rapport: promesse, mais trompeuse.

D. Iacobi.

La seconde maniere selon laquelle on blesse la pureté d'intention, avec laquelle on doit plaire & servir à Dieu, & qui peut aussi se trouver en des personnes qui vacquent à la pieté, & à la devotion: c'est quand on commence à la verité, ces actions pour Dieu, mais dans la poursuite ou dans les progrés, il survient des pensées de vanité & d'orgueil, ausquelles on acquiesce, & on y prend quelque complaisance, & on se plaist à sçavoir que cela soit sceu des autres. O quelle tentation que celle-là, & qui la peut échapper? S. Gregoire le Pape nous doit à tous faire peur, & nous faire en même temps grande compassion sur ce qu'il avouë de soy. Cét ouvrage merveilleux de ses Morales sur Job étant parachevé, repassant sur ces intentions qu'il avoit euës en les composant dit ces paroles. *Post positis verborum folijs post positis sententiarum ramis dum ipsam subtiliter radicem meæ intentionis inspicis Deo quidem ex eo me summopere placere voluisse cognosco, sed eidem intentioni quâ Deo placere studeo, furtim se nescio*

D. Greg. l. vltimo Mor c. vltimo.

quomodo intentio humanæ laudis interserit, quod cum eam postmodum tarde que discerno invenio me aliter agere quod scio me aliter inchoasse. Sicut pro necessitate quidem cibus sumitur, sed in ipso esu dum furtim gula subrepit edendo delectatio permiscetur. Unde plerumque contingit ut refectionem corporis quam salutis causa cepimus, causa voluptatis expleamus. Je sçais bien, dit ce Saint, que i'ay commencé ce mien ouvrage pour la pure gloire de Dieu, mais aussi ie m'aperçois que ie ne sçay commment il s'est coulé & glissé un desir d'en recevoir quelque loüange humaine, & il en arrive en cela comme au boire & au manger, lequel on commence pour satisfaire à la necessité, mais cependant en mangeant furtivement se fourre l'appetit de satisfaire à la gourmandise, & on se delecte aux viandes,&ainsi souvent il arrive en cette actiõ que l'ayant commencée pour nostre besoin & nostre necessité, nous trouvons que nous l'avons achevée pour le plaisir,& pour la volupté. D'où ce saint Pape concluant, dit ces paroles : *Si de his divinitus districtè discutimur, quos inter ista salutis remanet locus ? quando & mala nostra pura mala sunt, & bona quæ nos habere credimus, pura bona esse nequaquam possunt ?* Ha donc si le grand Dieu nous veut juger en rigueur sur ces choses, quel moyen y auroit-il esperer le salut, considerant que les maux que nous reconnoissons que nous faisons sont des maux, qui sont purement des maux,& que les biens au contraire que nous pratiquons, ne sont jamais purement biens. Et saint Augustin avant luy, avoit dit le même. *Difficile est oculo cordis mundato non subripere sordes aliquas de ijs rebus quæ ipsas nostras actiones bonas comitari soleant; veluti est laus humana : siquidem non rectè vivere perniciosum est; rectè autem vivere & nolle laudari, quid aliud est quam inimicum esse rebus humanis, quæ utique tanto sunt miseriores, quanto minus placet recta vita hominum. Si ergo inter quo vivis te rectè viventem non laudaverint, illi in errore sunt; si autem laudaverint, tu in periculo es nisi tam simplex cor habueris & mundum: ut ea quæ rectè facis non propter laudes hominum facias, magisque illis recta laudantibus gratuleris quibus id quod bonum est placet quam tibi.* Il est bien mal-aisé qu'ayant le cœur pur & net, il ne se glisse pourtant dans iceluy quelques ordures de celles qui ont de coustume de suivre toûjours les bonnes actions, comme sont les loüanges humaines : car mal vivre, c'est chose méprisable, mais bien faire & n'en vouloir pas être loüé, qu'est-ce autre chose que d'être ennemy des choses humaines, qu'on doit estimer d'autant plus miserables que moins est agreable aux autres la sainte vie des hommes. Si donc ceux avec qui tu vis te voyant bien vivre ne te loüent pas, ils font mal, & s'ils te

D. Aug. c. 2. de serm. Dom. in Monte c. 1.

loüent aussi, ils t'exposent au danger, si ce n'est que tu sois fortifié dans le biens que tu ne le fasses pas pour en être loüé, & qu'en faisant le bien, tu congratules plûtost à ceux qui te loüent des qu'ils estiment la vertu en quelque sujet quelle se trouve, que tu ne n'applaudit à toy-méme. Voila comme parle saint Augustin: mais qui est parvenu jusques là? cependant c'est où il faut tâcher d'arriver, car il ne faut rien faire pour l'applaudissement des hommes, mais tout pour Dieu, & pour luy plaire, car qu'est-ce que l'agréement & les loüanges des hommes? Aussi l'Apostre dit, *Parum est ut à vobis iudicer aut ab humano die*: J'estime peu les jugemens favorables des hômes: ie m'attache aux jugemens de Dieu, à qui seul ie veux plaire, Baruc a une excellente parole : *Stellæ autem dederunt lumen in custodiis suis, & lætatæ sunt: vocatæ sunt & dixerunt, Adsumus, & luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas*, les Estoilles bien ordonnées en leurs places ont donné leur lumiere, & avec joye étant appellées, ont dit, Nous voicy, & ont éclairé toutes réjouyes celuy qui les a faites. Quoy! les Estoilles ont elles éclairé à Dieu qui les a faites? les Astres éclairent les hommes & non pas Dieu, & ils sont creéz pour cela, pourquoy donc dit-on donc des Estoilles, qu'elles ont éclairé Dieu? Ha que bien à propos, car si nous demandons au Soleil, à la Lune & aux autres Astres, pourquoy ils luisent, ils répondront que ce n'est point pour plaire aux hommes ny pour leur agréer; mais c'est simplement pour Dieu: & pour luy obeïr: *Luxerunt ei qui fecit illas*: Aussi si on s'informe de nous pour qui nous agissons, pour qui nous faisons ce que nous faisons de bien en ce monde, nous devons dire que ce n'est nullement pour plaire aux hommes, mais que nous le commençons, nous le continuons & nous les finissons pour Dieu & pour luy plaire.

Baruc. 3.

La troisiéme maniere selon laquelle on offense la pureté d'intention, & qui peut arriver aux ames même plus éminentes que les precedentes, c'est quand dans les exercices de la pieté & de la devotion, Dieu gratifie les ames bien-aimées & favorisée de quelques consolations & douceurs spirituelles : *Consolationes tuæ lætificaverunt animam meam*; car il arrive quelquesfois que ces ames amorcées de ces suavitez s'exercent plûtôt aux actions de devotion, & principalement en la pratique de l'oraison pour les ressentir que pour plaire à Dieu par ces saints actes de vertu, & cherchent en cela plus les consolations de Dieu, que le Dieu des consolations, & c'est là offenser la pureté d'intention qu'on doit avoir au service de Dieu. La sainte Magdeleine enyvré des delices que son cœur avoit ressenty lors, qu'avant

la mort

la mort de Nôtre Seigneur elle luy avoit lavé & essuyé les pieds en la maison de Simon le Pharisien, vouloir se satisfaire encore de la même maniere apres sa resurrection, mais Nôtre Seigneur ne voulut pas luy laisser goûter ces mêmes consolations, & la rebutant en ces approches, il luy dit Femme ne me touchez point: *Mulier noli me tangere.*

D'autresfois dans l'exercice des actions de vertu, on cherchera à se contenter, à se satisfaire soy-même, & cela choque encore la pureté que nous devons avoir en toutes nos actions, de n'y rechercher que Dieu. Nous avons deux sortes de bonnes œuvres: les unes regardent le prochain, les autres nous regardent nous-même: l'infirmité humaine est si grande qu'en toutes ces deux sortes les hommes veulent se contenter, & ne sont point satisfaits s'ils n'y trouvent leur compte.

1. Aux actions qu'on opere pour le bien de son prochain, comme en travaillant pour la conversion d'un pecheur, soit en préchant, exhortant, écrivant, ou disputant, ou confessant, il doit suffire à cette personne qui a entrepris cette action pour la gloire de son Dieu, soit qu'elle y ait trouvé son compte, soit qu'elle y ait mal reüssi. L'intention est pure pour lors, mais si pour n'y avoir rencontré la satisfaction de ses desirs, & ce qu'elle y prétendoit, par exemple la correction & l'amendement de ce pecheur, elle s'indigne, & est triste & mécontente, c'est se rechercher soy-même, & non pas vouloir plaire à Dieu. Quand les Disciples de Nôtre Seigneur retournerent un jour de prêcher tous contens, parcequ'ils avoient fait merveille, ce leur sembloit, & qu'ils avoient chassé les Diables des corps des possedez; le Fils de Dieu les reprit & leur dit: ce n'est pas en cela que vous devez vous réjoüir: C'est une matiere d'une vaine satisfaction, vôtre joye doit être que vos noms sont écrits au Ciel, pour avoir fait les volontez de Dieu.

2. Et pour les choses qui regardent nôtre propre personne, une ame se reconnoissant n'être pas dans une haute & éminente chasteté, ou dans une temperance heroïque, à laquelle elle sçait que quelques ames sont parvenuës, elle s'impatientera de cela, & en concevra une grande tristesse, qu'est ce là autre chose, qu'une recherche de soy-même? il se faut contenter du don que Dieu nous veut élargir, & nous en tenir là.

Bref il y a encore une derniere maniere selon laquelle on peut manquer en la parfaite intention de plaire à Dieu, & dans les actions de vertu & de pieté, & c'est quand en ces actions on y recherche précisement son propre avancement spirituel, son

plus grand merite, sa plus grande utilité, plusque la plus grande gloire, la plus grande loüange de Dieu, & plus que ce qui agrée, qui plaist, & agrée davantage à Dieu. Certes j'oseray dire cecy en ce point: Quelques-hommes les plus élevez même commettent quelque fois bien de l'imperfection, & font honte au grand dessein qu'ils devroient avoir de vouloir plus le bon plaisir de Dieu, la plus grande gloire de Dieu, & le plus grand hôneur de Dieu, que toute autre chose du monde, voire plus que leur propre salut. Un grand Saint, c'est S. François, ayant eu une pensée un jour d'aller prêcher, & de travailler au salut des ames, fut traversé par une autre de vacquer plutost à soy-même par l'oraison & par la retraite. Ces deux desseins roulerent longtemps dans son esprit: En l'oraison, disoit-il, j'auray des communications avec Dieu, des veuës, des lumieres, & des suavitez celestes, j'y acquereray les desirs des plus hautes vertus, & des graces abondantes pour les pouvoir pratiquer, & j'y rencontreray même plus d'asseurance de mon salut: Là où au contraire si je vay dans le monde pour travailler au salut de mon prochain, quoy que cette fin soit excellente & sublime, cependant j'en suis diverty par plusieurs raisons, car parmy le monde je n'y verray ny n'entendray que des crimes horribles; peut-être en un momét y perdrais-je ce que i'ay eu bien de la peine à acquerir en plusieurs années, & même je metray mon salut au hazard. Ainsi passoient par son esprit ces diverses pensées. Mais apres ce combat il conclut enfin en faveur de l'assistance du prochain, & il dit: C'est la volonté de Dieu, que ie travaille à l'aider à le sauver, c'est sa plus grande gloire, il sera par là plus honoré, j'iray luy chercher des serviteurs, fust-ce à mon dommage, i'exposeray ma gloire au hazard pour augmenter la gloire de mon Dieu; Ho voila agir pour Dieu que cela, & non pour soy. Ainsi en a fait S. Paul qui disoit de soy, *Optabam Anathema esse pro fratribus meis*, Que Dieu me prive de sa veuë, de sa face, & de son Paradis, même pour toûjours s'il veut, pourveu que ce soit sans tomber dans le peché, & sans perdre sa grace, pour le salut & la gloire de mes freres, car cent sauvez honorent plus Dieu qu'un seul: Pour faire donc que cent se sauvent, que Dieu me damne s'il veut, & me prive pour iamais de son Paradis, pourveu que cela soit sans l'offenser. Voila en verité être bien desinteressé, & servir Dieu pour luy-même, & c'est ce que doit faire une ame devote, rechercher uniquement la gloire de Dieu, le bon plaisir Dieu, & non pas sa propre satisfaction: faire autrement il y a du peché ou au moins de l'imperfection.

C'eſt pourquoy étudions nous à purger nos actions de ce venin de l'amour propre, & qu'il ne ſe rencontre en toutes nos pratiques de pieté ny deſir de loüange humaine, ny recherche de nous-mêmes, ny nôtre propre profit & avancement; bref nul intereſt propre, & que nous faſſions ce que nous faiſons en la pure veuë de la ſimple gloire de Dieu. La brave Judith, quand il falut qu'elle ſe paraſt pour aller au devant d'Holoferne, & pour gagner ſes bonnes graces, afin de procurer le bien de ſa ville, adreſſant ſa priere à Dieu, elle dit: *Tu ſcis Domine quia nunquam lætata ſit ancilla tua ex quo huc tranſlata ſum uſque in præſentem diem, niſi in te Domine Deus Abraham*: Vous ſçavez, ô Seigneur, Dieu d'Abraham que ie n'ay point pris plaiſir ny dans les riches vêtemens, ny dans les pompes, mais mon ſeul deſir a été de vous plaire. Il faut faire à Dieu la même priere que cette ſainte veuve, & luy dire: Ce n'eſt qu'en vous ſeul, ô mon Dieu que ie veux prendre ma ſatisfaction. Si ie me mets à l'oraiſon, ie ne veux pas que ce ſoit l'oraiſon qui me plaiſe, mais ie me veux plaire dans Dieu en l'oraiſon, parcequ'elle luy plaiſt, & ainſi des autres actions, tant je veux en tout glorifier Dieu, & ne point en rien conſiderer ma gloire, ny mon intereſt. Et que nous puiſſions dire tous, comme ſainte Catherine de Sienne, à qui comme le Demon reprochoit à la fin de ſa vie, la vaine gloire, elle luy repliqua, Je ne me ſuis iamais laiſſé emporter à la vanité en mes actions, mais plutoſt i'ay toûiours rapporté toutes mes actions à la gloire de mon Dieu. *Amen.*



DU DEFAUT OU DU MANQUE DE CHARITE'.

La Charité du prochain ou envers le prochain qui se peut retrouver en des personnes Religieuses.

ENTRETIEN HUICTIE'ME.

Omnis amaritudo & ira & indignatio tollatur à vobis. EPHES.

Eloignez de vos cœurs toute aigreur, amertume, courroux & indignation contre vos prochains.

VIII. ENTRETIEN

L'APOSTRE écrivant aux Romains leur donne un bel enseignement de charité en ces paroles: Acquittez vous diligemment de toutes vos debtes envers vos prochains. Il y en a une que vous ne pourrez jamais suffisamment payer, c'est l'obligation que vous avez de les aimer: *Nemini quidquam debeatis nisi ut invicem diligatis.* Cela marque la perpetuité de l'engagement qu'on a à aimer ses prochains, comme si l'Apôtre disoit, Payez à vos prochains tout ce que vous leur devez, rendez-leur vos devoirs, quels qu'ils soient, faites que vous leur demeuriez quittes: mais pour l'obligation de les aimer, c'est ce que vous n'acquitterez jamais, & il y aura toûjonrs en ce fait de la charité, de quoy payer au prochain, parce que quoy que nous ayons toûjours aimé nos prochains, toûjours encore les faut-il aimer. Que ie doive cent écus, si une fois ie les ay payez, i'en suis quitte, & on ne peut rien exiger de moy: mais i'ay beau avoir aimé mes prochains selon mes devoirs, ie leur dois toûjours encore l'amour, d'où a tres bien dit saint Augustin: *Mutuam charitatem lubens reddo gaudensque recipio, quam recipio adhuc repeto: quam reddo adhuc debeo*: Volontiers ie rends à mes freres la charité mutuelle, & ie la reçois aussi d'eux avec joye: Et quoy que ie l'aye receuë ie la repete encore d'eux, & celle que ie leur ay renduë, ie professe encore que toûjours ie la leur dois. Tout cela me fait bien reconnoître que la charité est une vertu bien importante & bien necessaire, & cependant c'est la vertu qui mâque quelquesfois aux personnes qui font profession de servir Dieu, qui est un des grands défauts qui se puissent

Rom. 13.

rencontrer en elles, voire en telle personne que ce soit, veu la recommandation que nous a faite Nôtre Seigneur de cette vertu, qu'il a appellée sa vertu & le caractere de son Evangile. Traitons en cét Entretien de cette vertu, & voicy les belles qualitez qui nous la ferons bien pratiquer comme il faut, & en toute sa perfection.

I. POINT.

LA premiere qualité de la vertu de la Charité du prochain, c'est qu'il faut qu'elle soit une Charité, c'est à dire un amour surnaturel, ou un amour de Charité, Que veux-je dire par là ? Marquons s'il vous plaist qu'il y a deux sortes d'amour du prochain, un amour naturel, un amour surnaturel.

I. L'amour naturel prend pour motifs diverses choses naturelles : par exemple, on peut aimer ses prochains, parcequ'ils sont de même sang que nous : secondement parcequ'ils nous flatent en nos vices & applaudissent à nos défauts; troisiémement parcequ'ils nous aident en la joüissance de nos convoitises : quatriémement par quelques dots & graces naturelles, dont ils sont doüez, comme pour leur beauté corporelle, pour leur agreable humeur, pour leur brillant esprit : Or tous ces motifs d'amour sont motifs bien bas, bien menus & bien chetifs & qui n'appartiennét point à la charité, voire qui cõme tels ruinent l'amour de la Charité, & font bréche aux vertus Chrêtiennes. Car 1. si nous aimons nos prochains, parcequ'ils nous toûchent & nous appartiennent par le sang & la naissance, adieu la Charité commune & universelle. 2. Si nous les aimons parcequ'ils nous flatent & nous louënt en nos vices, ou louënt nos qualitez vicieuses, adieu l'humilité. 3. Si nous leur témoignons de l'affection, parcequ'ils nous aident à offenser Dieu, & nous facilitent les voyes d'executer nos passions, c'est fait de nôtre perfection: voila la porte à l'infraction des observances Religieuses, des Regles & même des Vœux sacrez. 4. Si nous les aimons pour leur beauté, gentillesse & bonne grace, c'est où la pudeur & la chasteté font naufrage. Et enfin pour tout dire en un mot, de cét amour naturel ne peut naître qu'une amitié particuliere qui est l'horreur des Religions & l'écueil où se ruinent toutes les vertus des Monasteres, & de qui on ne peut assez décrire les dommages qu'il apporte apres soy.

1. Car qui se laisse aller à choisir deux ou trois d'entre ses freres & ses sœurs de Religion, avec qui il se lie par amitié particuliere, il faut qu'il renonce à l'amour de Dieu, & il ne peut aimer Dieu comme il faut. La raison en est parceque Dieu voulant être

aimé de tout le cœur de l'homme, cét homme qui se lie par une amitié particuliere avec deux ou trois, pour ce faire il divise son cœur entre Dieu & ses creatures qu'il cherit, & si Dieu comme objet de l'amour de son cœur luy revient en l'esprit, aussi font ces personnes à qui il a donné son cœur,&plus souvent méme & plus puissamment que son Dieu, ainsi il est divisé.

2. 2. Qui aime d'amour particulier son frere ou sa sœur de Religion, cette personne se fait peine à soy-méme, elle perd son repos,entre en esclavage, elle est toûjours en inquietude & en soucy sur le sujet de cette personne pour qui elle a de l'amitié particuliere,&qui est sa confidente;si elle est saine ou malade,en peine ou en repos, bien ou mal : ce qu'elle fait ou ce qu'elle ne fait pas: où elle est & où elle n'est pas. Elle devient jalouse, si elle apprend que quelqu'autre veut prendre part en l'affection de celle pour qui elle a de l'amour. Qui pourra exprimer toutes les peines & les bourrelleries ausquelles est exposé ce pauvre cœur à cause de son amitié mal conduite ?

3. 3. Par là aussi il se commet beaucoup de pechez, car ces personnes ainsi liées d'amitié s'ouvrent leurs cœurs l'une à l'autre, & se disent l'une à l'autre leurs pensées sur toutes sortes de sujets permis & non permis, elles grondent ou elle murmurent,en medisant de leurs inferieurs, de leurs égaux, sans y épargner leurs superieurs, elles censurent la conduite de la maison, & ensemble elles perdent beaucoup de temps, le passent en folles carresses,en impertinens discours, & en d'inutiles occupations.

4. 4. Bref l'amitié particuliere fait tort à l'amitié generale qu'on doit à tous les freres & à toutes les sœurs de la maison, comme si les autres n'avoient de merite assez pour être aimées de celles qui donnent leurs cœurs à certaines personnes par preference à d'autres.

II. II. Mais il y a un autre amour qu'on porte à ses prochains qui est surnaturel, qui s'appelle amour de Charité,cét amour s'exerce par l'employ de divers motifs & tout surnaturels.

1. 1. Ainsi on aime ses prochains, parceque premierement Dieu les aime.

2. 2. Secondement, parce qu'ils ont été racheptez par le prix infiny du Sang de Nôtre Seigneur.

3. 3. Dautant qu'ils sont capables de grace & de gloire, qui sont tous motifs surnaturels.

D'où suit que qui aime de la sorte ses prochains, ne s'arreste pas à leur témoigner son amour par mille effets bas & chetifs, & de neant; mais il leur fait paroître sa charité par des biens confor-

mes à la nature de son amour, en leur desirant le Royaume des Cieux, en le leur procurant en priant pour eux, se fâchant d'entendre dire qu'ils quittent Dieu & s'abandonnent au peché, & son amour monte si haut qu'il exposeroit sa vie propre pour le salut éternel de leurs prochains : *Libenter impendar & super impendar pro vobis.* *Rom. 9.*

La seconde qualité de la charité ou de l'amour que nous devons à nos prochains, c'est qu'il doit être supportant en les souffrant dans leurs foiblesses, & dans les occasions qu'ils nous peuvent donner de mécontentement: comme il faut qu'ils nous supportét en ce en quoy nous leur pouvons être à charge, selon que nous prescrit l'Apostre: *Alter alterius onera portate & sic adimplebitis legem Christi*; Supportez vous l'un l'autre par charité, faire cela c'est accomplir la loy de JESUS-CHRIST. *Galat. 6.*

Pour bien entendre cette regle essentielle de l'amour de nos prochains de nous supporter les uns les autres, il faut remarquer qu'il y a deux choses principales, en quoy l'homme peut être à charge à l'homme.

Premierement en luy faisant tort & l'offensant par paroles injurieuses ou méme par les mains, en l'outrageant de coups.

En second lieu, on peut être à charge à ses prochains simplement par sa mauvaise humeur, en le choquant par l'opposition grande de son esprit avec celuy de son prochain. Que fait la charité? La charité quand elle regne dans un cœur nous donne des forces pour porter ces fardeaux & pour digerer ces maux & ces peines que nous recevons de la part de nôtre prochain : *Supportantes invicem.*

I. Vous êtes offensez par vôtre prochain, & il vous fait peine, vous affligeant par diverses manieres, en vous iniuriant, méme en vous frappant ou vous excitant & poussant par maniere de colere. La loy de la charité vous oblige à supporter vos prochains, & à les excuser. *Estote benigni donantes invicem.* Relachez volontiers ces especes de torts par la benignité. Il est difficile, méme aux ames qui font profession de vertu, de supporter & de relacher une iniure, on est piqué du desir de vengeance, on est excité de rendre le mal pour le mal, ou si l'on ne va pas si avant, & si on ne voudroit pas rendre iniure pour iniure, l'on prend un desir de se satisfaire & de faire sentir à la personne qui nous a mal traitez, qu'elle a grád tort de nous avoir offensez & luy en témoigner par paroles son mécontentemét. Or qu'est-ce que cela? ce n'est pas porter son prochain ny le supporter; mais plûtost c'est le vouloir mettre sous nos pieds, c'est suivre les mouvemens de la nature, & non ceux I.

Ephes. 4. de la Charité qui nous dit d'excuser, *donantes invicem*, & non pas de nous indigner & de nous courroucer, *omnis amaritudo & ira , & indignatio tollatur à vobis*: si vous voulez que Dieu vous supporte , supportez vôtre prochain.

II. I I. Que si nôtre prochain nous fait peine & nous est à charge en la seconde maniere, c'est à dire, s'il nous semble fâcheux & insupportable pour sa mauvaise humeur; écoutons les leçons que nous fait la Charité.

1. 1. Considerez que c'est plûtost vous même qui êtes de mauvaise humeur & extremement immortifié : & tout de même que ceux qui regardent les objets au travers d'un verre jaune, ou rouge, tout leur paroist jaune ou rouge, aussi quiconque a en soy de fâcheuses inclinations, il croit que tout le monde luy ressemble, & est comme luy, en ce qu'il est de mauvaise humeur & immortifiée.

2. 2. Posons le cas que vôtre prochain au jugement de tout le monde soit de mauvaise humeur, sçachez que Dieu permet quelquesfois que de mauvais esprits soient receus en des Cômunautez, à ce qu'ils se côvertissent par les regles de leurs maisons & les bons exemples des autres, ou même à ce que les autres tirent de la sujet & maxime d'exercer la vertu de patience & de douceur en la rencontre des humeurs fâcheuses & peu accommodantes avec

Aug. in Ps. 74. ceux & celles qui vivent avec eux; *Omnis malus aut ideo vivit ut corrigatur, aut ut per eum justus exerceatur*, dit Saint Augustin: Tout homme méchant est laissé de Dieu au monde , ou afin qu'il s'amende, & qu'il devienne bon, ou afin que par les actes de patience qu'il fera exercer aux gens de bien , il leur donne suiet de devenir meilleurs. Celuy-là n'est pas Abel qui n'est exercé par la malice de Cain.

3. 3. Mais quoy N. S. a bien vêcu avec Judas en paix , pourquoy ne vivrez-vous pas en concorde avec vôtre frere & vôtre sœur de Religion?

4. 4. Disons encore. L'amour naturel & charnel souffre bien les importunitez d'un malade , les chagrins d'un vieillard , les complexions fâcheuses d'un voisin , comme nous le voyons tous les jours , combien plus l'amour surnaturel, & la Charité nous doit-elle incliner à supporter & digerer les maux qu'une mauvaise humeur de nos prochains nous auroit causez ?

5. 5. Bref, apprenons par nous-mêmes à supporter autruy. Quoy pensons nous faire à tout le monde & n'être à charge à personne? Nous le sommes à Dieu & aux Hommes, cependant Dieu & les hommes nous supportent : Ayons donc une charité supportante

ante pour ceux qui nous sont à charge: *Charitas omnia suffert, omnia sustinet*; la Charité souffre patiemment tout. O la royale & la divine parole. Ephes. 4.

LA derniere qualité de la Charité qu'on doit avoir pour ses prochains, c'est qu'elle doit être courtoise, obligeante, pitoyable, & bien-faisante, opposée à cét esprit de dureté & de malignité qu'on remarque en quelques ames dénaturées, & sans amour. La nature a d'étranges oppositions avec la grace, & la cupidité, avec la charité: nous l'allons remarquer en trois principales choses dignes d'être pesées. III. POINT.

I. La nature corrompuë est si maligne, que qui suivra ses inclinations & ses mouvemens, & qui agira selon ses principes, voyant son prochain dans la prosperité, il en concevra de la tristesse: s'il le voit au contraire dans l'adversité & dans quelque disgrace, cela excitera en son cœur, & fera naître de la joye: si il ne voit en luy ny bien ny mal, si il ne remarque dans luy ny action bonne ny mauvaise, il formera de luy un jugement temeraire & jugera mal de sa conduite. O ètrange cupidité, fruit maudit de la nature. Mais la Charité marche à pas opposez, car elle est bien faisante & obligeante. I.

1. Car si la Charité, ou l'homme doüé de la Charité voit son prochain dans le bien, ô qu'il n'a garde d'en concevoir de la tristesse, ou de la jalousie, *Charitas non æmulatur*: elle se conjoüit avec son prochain de son bien, elle le tient comme le sien propre. 1.

2. Si la Charité, ou l'homme doüé de la Charité voit son prochain dans le mal, il n'a garde d'en être joyeux, de s'en railler, de s'en moquer, d'en faire feste, c'est le propre de la cupidité qui se réjoüit des defauts, ou naturels, ou volontaires, & dans les disgraces qui surviennent aux hommes: Mais la Charité au contraire est compatissante, elle prend le party des miserables elle entre dans les mêmes sentimens qu'elle reconnoist en ses prochains, elle se fait triste avec ceux qui sont tristes, *quis infirmatur & ego non infirmor*? 2.

3. Si la Charité ne reconnoist dans une action ny bien ny mal évident, elle n'a garde d'y juger du mal, ny d'y croire du mal, c'est le propre de la nature corrompuë, & qui est une inclination bien étrange & bien déraisonnable, de iuger, de croire du mal sans fōdement, ny apparence d'en croire n'y d'en iuger. Mais la Charité, comme dit l'Apôtre, *non cogitat malum*, ne pense & ne iuge point de mal en pareilles actions: Hé cōment s'en imagineroit-elle, où elle n'en voit point? Voire méme, elle est si bonne & si obligean- 3.

te, que si en une action du prochain elle appercevoit du mal effectif, elle excuseroit l'intention, elle voudroit se persuader que celuy qui auroit fait ce mal ne le croyoit pas tel, ou bien qu'il a été surpris, ou bien elle penseroit qu'il seroit tombé par la violence d'une forte tentation. *Excusa tentationem, puta ignorantiam, subreptionem, casum.*

D. Bern. serm. 4. super. Cant.

II. II. La nature corrompuë est si maligne que selon ses principes & ses perverses inclinations, envers ses bien-facteurs elle se montre ingrate : envers ceux qui luy font du mal, elle paroist s'enflammer de vangeance: & à l'endroit des personnes qui luy sont indifferentes & qui ne luy font ny bien ny mal, elle les traite de neant & de mépris ; quel genie de la nature ! Mais la Charité va par des voyes opposées toutes contraires.

1. 1. Envers ses bien facteurs elle est reconnoissante, elle publie le bien-fait receu, elle remercie le donateur, & elle luy rend si elle peut les pareilles.

2. 2. Envers celuy qui luy a fait du mal & qui luy a nuy en quelque chose, elle n'a garde de rendre mal pour mal, de crier, de conjurer, de dire des paroles outrageuses & offensantes : faire ainsi c'est suivre les sentimens de la nature ; mais plutost elle pardonne tout. Et de plus elle previent encore celuy qui l'a offensée, tant elle est bonne & debonnaire. Et si il arrive que par hazard elle ait offensé quelqu'un, comme tout homme est homme, c'est à dire, labile & peccable, aussi tost la voila aux pieds de celuy qu'elle a offensé, elle en est aux pleurs, aux larmes, elle demande pardon, & prie avec sanglots qu'on luy fasse misericorde.

3. 3. Enfin où il arrive que la Charité rencontre une personne qui luy soit indifferente, elle n'a point de rebuts ny de mépris pour elle; c'est l'effet de la nature : mais telle indifferente qu'elle luy soit, c'est à dire qu'elle ne luy ait fait ny bien ny mal, elle ne la tient pas pour indifferente, car la Charité n'a personne pour indifferente, mais elle est amie de tous, elle a cœur pour tous elle fait du bien à tous, quels qu'ils soient : Et ie me le persuade bien àisément. Car si elle oblige en ce qu'elle peut, ceux-même qui luy font du mal; à combien plus forte raison ceux qui au moins ne l'ont point des-obligée. *Non est qui se abscondat à calore ejus.*

III. III. En troisiême lieu la nature corrompuë est si étrange, qu'étant constant que les hommes étant à l'endroit des hommes, ou superieurs, ou égaux, ou inferieurs, elle veut étre par sa malignité égale à ses superieurs, superieure de ses égaux: & petite ty-

ranne de ses inferieurs. Mais la Charité toute royale qu'elle est, traite aussi royalement & parfaitement avec toutes sortes de personnes.

1. Celuy qui est animé & qui est plein de l'esprit de Charité & qui agit par ses principes, voit son superieur & n'a garde de s'égaler à luy, c'est à faire à la cupidité, c'est le fait d'un Demon à qui on a oüy dire, *similis ero altissimo*; Je seray semblable au Tres-haut. Mais sçachant son rang, *sta in ordine tuo.*, il se soûmet à celuy qui est au dessus de luy par sa dignité; *Charitas non est ambitiosa.* O inferieurs! quel mal est-ce que de vouloir s'égaler à ses superieurs? 1.

2. Qui a la charité, *videns suum æqualem*, n'a garde de vouloir avoir le pas sur luy, c'est le propre de la corruption de la nature qui est toûjours superbe, *superbia eorum qui te oderunt ascendit semper.* Mais plutost la Charité *cedit*, cede à ses égaux, & se soûmet en tout à eux, & aux affaires & aux debats d'opinions, *Charitas non inflatur*, & traite avec tout le monde avec grand respect & civilité. 2.

3. Enfin qui a la Charité, s'il traite avec son inferieur, il ne le traite pas du haut en bas, & n'agit pas en tyran. C'est le propre de ceux qui suivent la nature, lesquels à peine regardent leurs sujets & leur disent une parole d'agreément & de douceur: Un frere lay & une sœur converse est si petite & si basse devant leurs yeux, qu'ils ne l'estiment pas plus que la boüë de leurs souliers; *Non dominantes in cleris*: traitement incivil, hautain, barbare, cruel bien different de celuy de la Charité, qui traite avec ceux qui sont moins que soy dans l'ordre de la providence, comme avec ses égaux, voire se soûmet en beaucoup de choses à eux; *honore invicem prævenientes*; leur parle avec douceur, avec suavité & les regardant comme étant moins qu'eux devant les yeux des hommes, mais plus parfaits devant les yeux de Dieu, & plus élevez en grace. 3.

Reprimez en vous, ô Ames Religieuses, & retenez tous les mouvemens & les saillies de l'indignation, de la superbe, du courroux, de la colere, que la nature corrompuë excite en vous à l'encontre de vos prochains, pour donner toute l'étenduë à la Charité qui est la maîtresse des vertus. On se trouve toûjours bien de la Charité envers nos prochains, on repose en paix dans le sein de la Charité & on est toûjours en angoisse & en inquietude dans l'esprit de debat & de prise contre quelqu'un; en un mot aimons tous les hommes, n'en haïssons aucun, voulons, souhaitons & faisons du bien à tous nos freres, c'est la paix & le Paradis de la terre, en attendant pour recompense celuy du Ciel.

DES TENTATIONS,

Par lesquelles Satan retire les hommes du bien & de la Vertu, & les porte au Mal & au Peché.

ENTRETIEN NEUFIE'ME.

Is qui tentat. 1. THESSAL. 3.

Celuy qui fait mêtier de tenter les hommes, qui est Satan.

IX. ENTRETIEN

LES Demons dans les Ecritures & chez les Saints Peres de l'Eglise, portent des noms assez étranges & qui marquent en eux des qualitez fâcheuses au sens qu'il les faut prendre. Ils sont qualifiez des Princes des tenebres, Anges de tenebres, qui se transfigurent en Anges de lumiere, esprits malins, les malins recteurs de ce bas monde, esprits de mensonge, l'homme ennemy, homicides dés le commencement, Tertullien dit d'eux qu'ils sont *interpretatores*, ravodeurs, qui radoubent les vieilles heresies & les ressuscitent. Mais de tous ces noms, il n'y en a point qui me semble plus funeste & plus fatal pour les hommes que celuy de Tentateur, duquel il est dit par l'Evangeliste S. Matthieu, *Accedens Tentator*, & par l'Apôtre, *Is qui tentat.* Car qu'y a-t-il de plus horrible que de voir un Ange, une creature purement spirituelle, s'attaquer à un hôme, le provoquer, le tenter, le porter & le pousser au mal, & à commettre un peché, voire mille & mille pechez? Ce miserable se voit dans le crime, & il sçait bien que son peché est la source de tous ses maux: de rage qu'il a qui luy est causée par la haine & par l'envie, il veut engager l'homme dans ses mêmes miseres, voila pourquoy il dresse toutes ses machines contre luy, pour le faire trébucher & tomber dans le crime. Lucifer le premier des Anges, & maintenant le premier des Demons, avoit fait cela au Ciel envers ses compagnons, les sollicitant à la rebellion contre Dieu: & ce malheureux continuë ce procedé envers les hommes les poussant au peché; & à son exemple, tous les Demons ne s'occupent pas à un autre exercice, & toute leur satisfaction est d'avoir soûlevé un homme contre Dieu son Createur. O quel étrange exercice! ô quel déplorable employ! ô combien indigne de toute creature d'esprit, de tendre des pieges aux autres!

Math. 4.
1. *Thessal. 3.*

Or c'est ce que fait envers nous le miserable Demon. Nous le verrons maintenant sous ce nom terrible de Tentateur; & j'exposeray en ce present Entretien que cõme Tentateur, & pour executer ce mal-heureux dessein, de faire precipiter les hommes dans les crimes, il employe deux choses qui le rendent terriblement redoutable, sçavoir la force & la finesse, & par ces deux voyes, il engage tout à son dessein, si on ne s'en donne de garde.

Disons seulement un mot & faisons un Entretien bien court sur la force du Demon à nous tenter pour aller à ses ruses par lesquelles il nous est bien plus dõmageable. L'Apôtre pour nous faire entendre la grande puissance de Satan, nous dit ces paroles: *Non est nobis colluctatio adversus carnem & sanguinem, sed adversus principes & potestates*: Ne croyez pas disoit cet Apôtre aux fideles, que quand je vous menace des Demons comme vos jurez ennemis, je vous menace de quelque creature foible & de neant: Ha non! ils ne sont pas des creatures de chair & d'os aisées abattre, ce sont des purs esprits plus forts que toutes les puissance des hommes, on ne sçait par où les prendre & les abattre. Aussi le Patriarche Job décrit Satan dans son histoire, & le dépeint si fort, qu'il le fait entendre comme un ennemy insurmontable, ensorte que tout ce que vous pouvez produire contre luy, & *Iob. 41.* luy opposer il l'estimera comme de la paille, *Reputabit quasi paleas ferrum & lignum putridum, ac non fugabit eum vir sagittarius, in stipulam versi sunt ei lapides fundæ.* Ho qui ne redoutera un ennemy qui est si puissant, qu'on ne peut attaquer, qu'on ne voit pas, qu'on ne sçait ou trouver : & qui de sa part est si terrible que toutes les compagnies de gens de guerre que vous mettriez contre luy sur pied tres-bien armées, ne seroient contre luy que comme des armées de mouches, & toutes leurs pertuisanes & leurs épées & coûtelas n'auroient pas plus de force contre luy que comme des brins de paille? Voila une grande force.

Mais comme ie vous ay dit quoy que Satan soit bien reformidable par sa grande force, il l'est tout autrement par ses finesses, & si on le marque sous des symbole d'une grande force, on nous le presente aussi sous des marques & signes de ruses. Cela se voit dãs l'Apocalypse, où l'Evangeliste S. Jean décrivant Satan sous la figure d'un Dragon, il fait voir ce Dragon avec sept testes & dix cornes. *Draco habens capita septem & cornua decem*; Par ces dix cornes, il nous fait entendre sa grande force, mais par ses sept testes il nous indique ses ruses & ses inventions d'esprit, qui sont encore plus à craindre que ses cornes. Alcuin en la vie de Saint Martin nous fit un jour entendre la même chose, sur une

agreable rencontre qu'il eut une fois passant par le bord d'un étang, car comme ce Saint passoit par ce lieu avec ses Disciples, & voyant des plongeons, *Mergos*, qui se tourmentoient dans l'eau & poursuivoient & avec adresse & subtilité prenoient une grande quantité de petits poissons, se retournât du côté de ses Disciples il se mit à leur dire, *Hæc forma Dæmonum est.* Voila la maniere & les ruses dont se servent les Demons pour surprendre les hommes. Et par effet l'Apôtre & Evangeliste S. Jean nous parlant de cela declare bien à propos que tout le monde ne connoist pas assez le genie de Satan, pourquoy aussi mal leur en prend : *Non cognoverunt altitudinem Satanæ*, c'est à dire, que pour ne pas connoître les tours de souplesse, les astuces & les ruses de Satan, en tentant les hommes, & les voulant jetter dans ses filets, & les voulant induire au peché malheureusement par effet ils y sont pris & y perissent. C'est pourquoy il est importãt que chacun étudie ces funestes adresses de Satan, venant au combat contre nous, pour nous tirer de ses mains. Certes c'est une connoissance mal aisée à avoir. Il est vray que comme dans les guerres quand une mine est éventée, elle n'a plus d'effet & qu'on rend les ruses de guerre inutiles, quand on les a reconnuës & découvertes : aussi en fait des combats spirituels que nous avons à soûtenir contre Satan, quand nous avons apperceu les adresses lesquelles il employe contre nous, la victoire pourra être bientôt gagnée, car il n'emporte rien contre nous que par ruse, & en nous trompant. Mais le point aussi est de découvrir ses inventions cauteleuses. *Quis revelabit faciem indumenti ejus & in medium oris eius quis intrabit, portas eius quis aperiet?* disoit un jour nôtre Dieu à Job, entendant parler du Demon par ces paroles sous la figure de Leviathan. Il luy demandoit dõc: Crois-tu, ô Job! pouvoir entrer dans le profond abysme des pensées de Satan, & en découvrir les cachetes & les ruses : Comme s'il luy disoit, C'est moy seul qui le peux. Consultons donc Dieu là dessus, & le priant qu'il nous découvre les ruses par lesquelles Satan nous attaque, & nous veut engager dans le mal ; apprenons-en de luy quelques unes des principales.

Alcuinus in vita S. Martini.

Apoc. 2.

Iob. 41.

La premiere ruse dont se sert le Demon contre nous pour nous engager dans le mal, & à laquelle nous devons bien prendre garde, c'est qu'il va rodant autour de nous, pour apprendre nos inclinations, pour étudier nos humeurs, pour sçavoir quelle place chez nous est la plus foible & la plus aisée à assaillir & à emporter; pour ensuite faire contre elle ses attaques. C'est une ruse de guerre de l'ennemy, d'apprendre comment vont les affaires de

ses adversaires, soit par espions, ou par secretes intelligences pratiquées au dedans. On disoit d'Hannibal, qu'il sçavoit aussi bien tout ce qui se faisoit chez ses ennemis, que ce qui se faisoit dans sa propre armée. Et dãs l'Histoire sacrée Moïse voulant emporter la terre promise, il depécha sous main des espions, ausquels il recommanda de s'informer tres-exactement, & de voir eux-même diligemment quelle étoit cette terre qui leur avoit été promise, si elle étoit si fertile comme on disoit; si elle avoit beaucoup de bontez, si elle étoit bien fournie d'habitans: *Considerate*, leur dit-il, *terram qualis sit, & populum qui habitator ejus est, utrum fortis sit an infirmus; pauci numero an plures. Ipsa terra bona an mala, urbes quales; muratæ an absque muris, humus plingis an sterilis*, ce qu'ils firent, & quarante jours écoulez revenant en rapporter des nouvelles, *regione circuita*, ils firent le recit de tout ce qu'ils avoient veu, & sur le rapport avantageux qu'ils firent pour le peuple de Dieu, il fut conclu qu'on iroit assieger ces villes: *Ascendamus & possideamus terram, quoniam obtinere poterimus eam.* Or c'est la maniere qu'employe Satan contre les hommes dans les guerres spirituelles: *circuit*, il étudie nos mœurs, il connoist tantost par soy même, comme il est fort entendu, que nous sommes, tantost par des espions & des traîtres, qui sont nos sens qui luy découvrent ce qui se passe dans nous, & selon cela il fait ses attaques. Que saint Leon exprime parfaitement bien cecy! *Novit Satan cui adhibeat æstus cupiditatis, cui illecebras gulæ ingerat, cui apponat incitamenta luxuriæ, cui infundat virus invidiæ, omnium discucutit consuetudinem, & ibi causas quærit nocendi, ubi quemque viderit studiosius occupari.* Il sçait ce miserable, quel il tentera d'avarice, quel de gourmandise, quel de luxure: & selon ses connoissances il le fait; & en suite, voilà un homme abattu: ô le malheureux rusé.

Num. 13.

D. Leo ser. 7. de Nativit.

Le second stratagême dont se sert le demon contre les hommes, c'est que les voulant porter au mal, comme c'est toûjours ce qu'il pretend, & leur voulant faire faire quelque chose, il leur propose cette chose, mais non pas comme mauvaise, mais comme leur étant necessaire, & laquelle par consequent il ne faut pas qu'ils refusent d'executer quoy qu'elle soit contre un conseil, ou même contre un commandement de Dieu: S. Chrysostome raporte à ce genre de tentatiõ & de ruse de Satan ce qu'il fit envers nos premiers parens, quand il leur dit de manger du fruit qui leur avoit été interdit, leur disant: *Cur præcepit vobis Dominus ne de hoc ligno comederitis?* Pourquoy Dieu vous a-t-il defendu de manger de ce fruit? allez, allez, mangez-en sans crainte, car il

Gen. 3.

vous est presentement necessaire. Mais cela se découvre plus manifestemẽt en la tentationqu'il porta contre N.Seigneur.Satan voit N. S. dans les Deserts, dans le besoin de manger, apres un long jeûne de quarante jours qu'il avoit proposé de garder,sur la fin de ce temps il l'aborde, & sous le pretexte de la necessité de la continuation de sa vie si utile au monde,il le sollicite à rompre sõ abstinence,&luy dit de manger,&pour cela n'ayãt pas dequoy en ce desert,il luy proposa que s'il étoit Fils de Dieu, comme on le disoit, en cette qualité toute puissante,il prist des pierres & qu il les changeast en pain: *Dic ut lapides isti panes fiant*:à faute de ce faire vous mourrez,&serez homicide de vous même:O le rusé: Or c'est cõme souvent leDemon agit à l'endroit des ames saintes & pieuses, qui s'adonnent volontiers à la pratique des bonnes œuvres, des prieres,des jeûnes, & de charité envers leurs prochains, & il leur represente qu'ils faut qu'elles abandonnent ce train de vie, comme étant nuisible,&à elles & aux autres,& que par leurs aumônes elles épuiseront leurs fonds au dommage de leurs enfans, qu'elles ne doivent pas priver de leur legitime, que par leurs jeûnes & austeritez, elles usent leurs corps, & les rendent impuissans à l'avenir de pouvoir plus rien faire ny servir aux autres en leurs besoins; que par leurs frequentes prieres & meditations elles se causeront des maux de teste,avec dãger même de s'affoiblir le cerveau : & qu'étant personnes du monde, mal-à-propos elle vacquent trop à la priere, lecture, Sermons, Messes, Communions, parceque tout cela les empéche de l'employ de leurs affaires domestiques, & du menage. Voila ce que leur propose Satan pour leur persuader de tout quitter ce qui regarde la vie vertueuse & le service deDieu. Admirable est ce que rapporte à ce propos S. Hierôme deSte.Paule. CetteDame étoit forte austere en sa vie,& ceSaint dit d'elle que *nulla juvenum puellarum sano & vegeto corpore tantæ se dederat abstinentiæ quantæ ipsa fracto & senili ac debilitato corpusculo*, qu'il n'y avoit point de jeune fille qui en son corps encore fort, & robuste,fist tant de penitence qu'elle dans le sien déja tout cassé, & usé de vieillesse: Et comme on la voyoit ainsi consommée de penitence, on l'avertissoit de moderer un peu sa ferveur, qu'elle se faisoit mourir, & qu'elle étoit encore cependant utile au monde: mais elle écoutoit & prenoit cela comme une fine tentation du Diable,pour la détourner de ses bonnes œuvres. Saint Hierôme même marque là,qu'en effet en cela elle se rendoit opiniâtre, & qu'elle ne le croyoit pas: & il en rapporte un fait digne d'être recité. *Referam quod expertus sum: Mense Iulio ferventissimis*

mis æstibus incidit in ardorem febris,& post desperationem cum Dei misericordia respirasset & Medici suaderent, ob refectionem corporis vino opus esse tenui & pauco, ne aquam bibens in hydropem verteretur; & ego etiam Episcopum quendam nomine Epiphanium rogarem ut eam moneret imo compelleret vinum bibere; illa ut erat prudens & solertis ingenij, statim sensit insidias & subridens, meum esse quod ille diceret intimavit. Quod plura? cum beatus Pontifex post multa hortamẽta exisset foras, quærenti mihi ab eo quod egisset respondit; Tantum profeci, ut seni homini pene persuaserit ne vinum bibam. Cette Sainte travaillée d'une fiévre brûlante, & en ayant été soulagée, & en fin tout à fait guerie, les medecins luy dirent qu'elle ne devoit point boire d'eau pure, crainte d'hydropisie, mais user d'un peu de vin; je priray le bon Evéque Epiphane de luy porter cette parole, & ordonner d'obeïr en ce fait au Medecin. En même temps se soûriant elle se douta que cela venoit de mon artifice. Quoy plus? apres que le bon Evéque Epiphane eut fait ce qu'il pût pour la porter à faire ce qu'on desiroit d'elle, sorty qu'il fut d'avec elle, j'alay luy parler & luy demanday l'effet de son pourparler, il me dit. L'effet de nôtre Entretien n'a été autre si non qu'au lieu de luy avoir persuadé de quitter l'eau & de prendre un peu de vin, elle m'a presque persuadé moy-même, homme âgé que je suis, de quitter le vin, & de ne boire dorénavant que de l'eau. En cela en verité cette sainte Dame se rendoit trop arrêtée, mais c'est que comme elle étoit sçavante aux ruses, elle prenoit ce discours comme une ruse du Demon, pour comme il fait sous pretexte d'utilité, ou même de necessité, faire abandonner aux ames devotes les pratiques de la pieté, comme par effet c'est un des stratagêmes qu'il employe pour perdre les Ames pieuses.

D. Hier. Ep. ad Eustachium de Paula.

Et ce miserable ne termine pas là ces ruses, il en employe encore une toute opposée à cette precedente, & pour ne laisser plus de moyen aux saintes ames de faire aucun bien, il les pousse à en faire trop, & au delà de leurs forces, sous le pretexte qu'il n'y a point de terme à metre ny de borne à garder en fait du service de Dieu, lequel on ne peut trop aimer, *Modus Deum diligendi, est sine modo.* Et sur cette maxime il persuade à un novice à un jeune profez, & à toute personne adonnée à la pieté par mouvement de zele, mais sans doute indiscret, à faire des mortifications outre mesure, en sorte que peu apres il est reduit par là en tel état que pour avoir voulu trop, il ne peut plus rien faire: semblable à cela à ceux qui ayant un grand voyage à faire de pied, dés la premiere journée font tant de chemin qu'ils sont contraints en la seconde d'arrêter tout court, ne pouvant passer

outre: Et telles personnes se voyent en ce fait quelquesfois trompées, pour avoir entendu dans les histoires quelques actions merveilleuses operées par ces anciens Saints solitaires, lesquelles ils veulent imiter: mais il ne voyent pas que ce sont des faits plus à admirer que non pas à imiter. Et en ce fait il leur arrive le même qu'autresfois on a vêu en Joseph, & en Azarias dans le livre des Machabées. Ces deux personnages ayant oüy faire le recit des beaux & des genereux faits de Judas & de Jonathas se dirent l'un à l'autre: *Faciamus & ipsi nobis nomen & eamus pugnare adversus gentes quæ in circuitu nostro sunt*: Allons nous en faire aussi parler de nous & livrons la guerre aux Nations voisines: ils y furent, mais cela ne leur reüssit pas: car ils furent fortement repoussez avec grande effusion de sang de leur part, & il ne s'en faut point étonner, car ils n'étoient pas de la race de ceux que Dieu avoit choisis pour faire le bien, le salut, & la gloire d'Israël. Comme si l'on vouloit dire, le grand Dieu avoit choisi les freres Machabées pour être fait par eux des choses memorables & avantageuses, pour la nation des Juifs, ce qu'il n'avoit pas accordé à d'autres de faire. Aussi Dieu a fait choix de quelques anciens personnages recommandables en sainteté, lesquels il vouloit qu'ils fussent comme des Seraphins sur la terre, sans être assujettis aux necessitez du corps, & qu'ils vécussent sans manger, sans boire, sans dormir, ce qu'il n'a pas accordé aux autres: c'est pourquoy en ce sujet il faut agir avec prudence, discretion, & vivre dans son corps, comme avec un corps, & non pas comme sans corps.

1. Machab. 5.

Une autre ruse encore de Satan contre les hommes, c'est que les voyant en quelque affliction de pauvreté, d'abandon, ou de maladie, il fait semblant d'avoir grande pitié d'eux, & il leur met en teste que Dieu les a là laissez, & que partant ils doivent songer à se pourvoir ailleurs, que vers Dieu, chez qui il n'y a plus de recours, ny d'esperance, ny d'appuy pour eux. C'est la ruse dont ce mal-heureux se servit cõtre les Israëlites, à l'instant de leur sortie de l'Egypte. Se trouvant dans les deserts sans viande, & sans boisson, cela les fit murmurer contre Dieu, & se plaignoient hautement contre luy. Et Jeremie leur remontrant que nonobstant leur disette il ne falloit pas laisser de reconnoître le vray Dieu, & le servir, ils luy répondirent. *Sermonem quem locutus es ad nos in nomine Domini, non audiemus ex te, sed facientes faciemus omne verbum quod egredietur de ore nostro ut sacrificemus Reginæ Cæli (id est Luna) & libemus ei libamina, &c. Saturati sumus panibus & bene nobis erat malumque non vidimus. Ex eo autem tempore quo cessavi-*

Jerem. 44.

mus sacrificare Reginæ Cœli indigemus omnibus & gladio & fame consumptisumus. Nous ne vous écouterons plus, nous laisserons le vray Dieu, & nous irons presenter nos vœux à la Reyne du Ciel qui est la Lune, car tant de temps que nous avons servy cette Deesse, tout nous a tres-bien reüssi, rien ne nous a manqué des necessitez de la vie, mais depuis que nous avons cessé de luy rendre nos hommages, toutes nos affaires ont été déconfites, & nous nous voyons tous aneantis, *gladio & fame consumpti sumus.* Telle est l'attaque que livre Satan tres-souvent : Une femme de mauvaise vie a quitté ou a pris resolutiõ de quitter ses mauvaises pratiques, elle se voit pourtant en necessité, ou tout autre homme ou femme pauvre, chargé d'enfans & de debtes, & n'ont pas dequoy se subvenir, & sont cõme en desespoir, le Demon les approche, les tente, leur fait entendre que Dieu les a absolument abandõné, & qu'ils n'ont que faire d'attendre de luy aucun soulagemẽt dans leurs maux, que partant ils recourent ailleurs : & à l'une de ces personnes il dit qu'elles aille à ses anciens amoureux, & poursuivans qui ne la laisseront pas. *Vade ad amatores tuos & dabunt tibi panes.* Aux autres il dit que ne s'arrétans point à Dieu, ils pensent à pourvoir à leurs besoins par telle voye qu'ils pourront; par larcin, par tromperie, par fausses obligations, ou par tout autre moyen, & qu'en cas de besoin tout est permis pour conserver sa santé & sa vie: & ainsi il met ces pauvres ames à la gueule de l'enfer. Il fit tout cela, dit S. Chrysostome, au saint homme Job, car il luy dit, *Ignis Dei descendit de cœlo & tactas oves pueros que, &c.* Ne te trompe pas, ô Job, estimans qu'un feu de hasard a brûlé tes troupeaux, que des Chaldeans ou certains voleurs & vanneans ont enlevé tes troupeaux : *Chaldæi fecerunt tres turmas & invaserunt camelos & tulerunt eos.* Ce n'est point cela, tout cét étrange esclandre est arrivé à ta famille par la puissance & par la volonté de Dieu, c'est luy-même qui a fait ce coup, *ignis Dei*, c'est le feu de Dieu, où Dieu qui a pris du feu pour son instrument qui a fait tout ce mal. Hé quoy apres cela encore tu le serviras? quoy serois tu si simple & si beste? *Adhuc tu permanes in simplicitate tua? benedic Deo & morere* : Maudis une bonne fois Dieu, & puis demande à mourir. Ce sont là, dit S. Chrysostome, les persuasions, non de la femme de Job, mais du Demon qui accusoit Dieu, & le rendoit odieux à Job pour les maux qu'il luy faisoit souffrir.

D. Chrys. hom. 16. in Gen.

Job. 1.

Enfin la malice & la ruse de Satan contre les hõmes pour les perdre, est telle qu'il l'employe méme contre les personnes de grãde vertu, pour les détourner du service de Dieu, & par mille voyes les afflige & leur fait de grandes peines par des scrupules & anxietez

de conſcience, par doutes pleins d'angoiſſes, s'ils ſont en grace Dieu ou non; par des penſées de blaſphême, qu'il leur jette dans l'eſprit, par des illuſions vilaines, ſonges deshonneſtes & penſées des plus abominables qui ſe puiſſent concevoir, quoy que d'ailleurs elles ſoient fort chaſtes dans leurs cœurs.

Ha que de miſeres viennent aux pauvres hommes de la part des Demons! ha que les Demons ſont reformidables aux hommes par leur puiſſance & par leurs ſtratagêmes. Ha qui pourra ſoûtenir ce bras peſant & cette force ſi victorieuſe des demons? Ha, qui d'entre les hommes pourra découvrir les ruſes dont ſe ſervent les demons pour s'en pouvoir parer? Il faut en ces rencontres & contre un tel ennemy recourir à nôtre puiſſant renfort; c'eſt à dire à Dieu, qui eſt nôtre tout puiſſant & tres-benin Seigneur.

Il le faut prier qu'il luy plaiſe nous faire la grace de ne vouloir pas, comme par effet il ne veut pas, que nous paſſiõs cette vie, qui eſt la vie du combat, ſans peine & ſans tentations, mais que nous tirions profit de ces tentations, & qu'elles ne nous viennent point à nôtre dommage & à nôtre ruine, *faciat cum tentatione proventum.*

Il le faut, puis que ſelon qu'il a fait dire par ſon Apoſtre il ne permettra pas que nous ſoyons tentez pas deſſus nos forces, & que nous recevions moins de degrez de ſecours de ſa part, que de degrez d'attaques, de la part des Demons.

Il le faut prier de nous délivrer s'il luy plaiſt de la puiſſance & des ruſes de Satan nôtre juré ennemy. C'eſt ce que nous faiſons auſſi en ce moment, & nous vous diſons ô Dieu des bontez avec vôtre Roy Prophete. *Eripe me Domine ab homine malo, à viro iniquo eripe me, qui cogitaverunt ſupplantare greſſus meos; abſconderunt ſuperbi laqueum mihi.* Tirez-nous mon Dieu de l'horrible ſervitude, & de la dure perſecution de Satan, & de tous ſes aſſociez à nôtre ruine qui nous tendent des filets, & nous dreſſent des embuches & des pieges pour nous perdre à jamais, s'ils peuvent conduire à fin les mauvaiſes intentions qu'ils ont contre nous. Ha Seigneur! *Cuſtodi me Domine de manu peccatoris & ab hominibus iniquis eripe me.* Délivrez-nous s'il vous plaiſt de leurs mains, & guarantiſſez nous de leurs ruſes & de leurs violences.

Pſal. 139.

DES DEFAUTS, IMPERFECTIONS & mauvaiſes inclinations naturelles, communes à tous les hommes, & auſſi bien aux perſonnes Religieuſes qu'à toutes autres.

ENTRETIEN DIXIE'ME.

Nos ignoratis quoniam naturalis malitia ipſorum. SAP. 12.

Vous ſçavez bien Seigneur, l'inclination naturelle que tous les hommes ont au mal.

JE ne ſçaurois trouver étrange d'entendre l'Apôtre ſe plaignant & ſoûpirant apres la region celeſte, & dire, Qui me délivrera de ce corps mortel, & quand pourray-je être avec Nôtre Seigneur? *Quis me liberabit de corpore mortis hujus? Cupio diſſolvi & eſſe cum Christo.* La raiſon eſt parceque cette vie preſente eſt ſujette à trop de miſeres, non ſeulement corporelles, mais auſſi ſpirituelles. Car y a-t-il homme ſous le Ciel qui ne ſe ſente oppoſé ſous le poids au moins de quelques unes des diverſes eſpeces d'afflictions dont ſont chargez les hommes? Il y a dans le nombre des maux ſpirituels dont ſont capables les hommes des pechez mortels, il y a des pechez veniels, & il y a encore des défauts, des imperfections ou mauvaiſes inclinations naturelles, & de ces malignes qualitez, où il n'y a homme ſur la terre qui ne ſoit ſujet, il y en a peu qui ne ſoient ſujets à toutes ces trois ſortes de miſeres. Mais s'il y en a quelques uns. Ha où ſont-ils, qu'on pût s'en figurer? Mais quoy que fuſſent exempts des deux premieres, au moins nul d'entreux ne pourra dire qu'il ſoit exempts de la troiſiéme, & qui ne ſe ſente plein de défauts & d'imperfections & qui ne reſſente en ſoy les fortes inclinations au mal. Ha pour cela en verité tout homme peut dire parlant en ſon propre nom, & chaqu'un pour ſoy: *Infelix homo ego quis me liberabit de corpore mortis hujus?*

X. ENTRETIEN

Mais comme Dieu ne nous veut pas délivrer abſolument en cette vie de cette miſere de ces perverſes inclinations au mal, & que nous voila comme condamnez à les ſouffrir toûjours avec nous, ils nous faut bien étudier ce qu'elles ſont, & quels ſont leurs effets, pour nous apprendre à nous ſervir d'elles utilement, & comme il faut. Il en faut donc rechercher trois choſes: la pre-

miere, ce que c'eſt que cette imperfection ou inclination perverſe au mal; la ſeconde, ſi ces perverſes mauvaiſes inclinations de la nature ſe peuvent corriger, la troiſiéme les raiſons ou motifs pour leſquels il faut les corriger, & redreſſer, & enfin les moyens que nous employerons pour nous defaire, non abſolument de la mauvaiſe pente naturelle que nous avons au mal, mais de ce qui eſt le plus defectueux & de plus verreux dans icelle.

I. POINT. L'Imperfection donc ou la mauvaiſe inclination (car ie prens en ce faiticy l'un pour l'autre) n'eſt autre choſe que la pente que nous reſſentons naturellement tous tant que nous ſommes, à quelque mal quel qu'il ſoit, & laquelle aboutit quelquefois à l'acte même, & nous fait commettre l'imperfection actuelle ou l'acte imparfait, quoy que même quelquefois ſans nôtre volonté & par une impetuoſité de nature: & que chacun reſſent en ſon particulier à l'égard de ſoy-même. Il y en a qui de leur nature ſont legers & volages: les autres rebarbatifs, rudes & ſauvages, rebutans, de difficile abord, qui n'agreent pas facilement, ny les propoſitions, ny les advis qui viennent des autres. Il y en a d'autres ſujets à la colere, ceux cy au chagrin, ces autres à l'amour, ceux-là à la benignité & à la douceur: & en ſomme il ſe trouve peu de perſōnes auſquelles on ne puiſſe remarquer quelques ſortes de telles imperfections ou inclinations, & ſelon icelles on ſe ſent ſouvent agir, traiter, parler avant que la raiſon y ait fait reflexion, & que la volonté y ait donné ſon conſentement, & comme on parle ordinairement, plûtoſt dit & fait que penſé; voila l'imperfection actuelle, ou le deffaut, ce qui nous vient du peché de nos premiers parens: car avāt le peché originel, on ne voyoit en l'homme rien de pareil, & comme la nature étoit droite, *Fecit Deus hominem rectum*, auſſi ſes inclinations naturelles tendoient toutes au bien: mais le peché étant ſurvenu, & Adam ſain devenu malade, la nature humaine eſt denuée, foible & abattuë, & ſes appetits ſe ſont dereglez, d'où eſt venu cette grande pente ou inclination au mal. Or tandis que l'imperfection demeurera dans ſes limites, & qu'elle nous aura fait tomber en quelque défaut ſans que nous l'ayons voulu, ce peché n'eſt ny mortel, ny veniel, veu qu'il ny a point jamais de peché qui ne ſoit volontaire, mais pourtant il eſt bien à craindre que ſi nous ne prenons garde à nous, ces defauts ou imperfections naturelles ne nous faſſent tomber en des pechez, cōme il arrive, & ne nous jettent en de mauvaiſes ſuites. Mais on peut apres avoir connu ce qu'on peut entendre par cette parole d'imperfection ou de naturelle inclination au mal, on

pourroit passant plus outre, s'informer si ces imperfections ou inclinations pourroient étré corrigez & amendez.

ET à cela on peut répondre, pourquoy non? oüy, oüy, elles le peuvent avec la grace de Dieu, & le soin que l'ame Chrêtienne en pourra prendre. Les inclinations mauvaises ou à la legereté ou à la promptitude & precipitation de parler, de marcher, & de faire quelque chose, ou mille choses pareilles sont bien naturelles, & comme propres à quelcun des particuliers d'entre les hômes, mais non pourtant necessaires, & elles ne nous forcent & ne nous contraignent en rien : *Sapiens dominabitur astris.* Ainsi voyons-nous dans le Poëte Grec le combat de la raison & du mauvais naturel en la personne d'Achille, qui du commencement n'ayant pu moderer sa colere tire son épée pour faire mourir Agamemnon, mais aussi tost Minerve qui nous figure la raison envoyée du Ciel pour appaiser le feu de cette ire enflammée, l'adoucit par ses discours, & luy fait remetre son glaive dans le fourreau. Et comme il n'y a point de si bon naturel qui ne puisse être rendu mauvais, par les habitudes & actions vitieuses, aussi n'y a-t il point de naturel si revêche qui par la grace, & par l'industrie & l'adresse de l'homme ne puisse être dompté. Et comme sans doute il est important de vacquer à cét employ, c'est à dire à regler & à corriger ses inclinations naturelles de soy portées au mal, il faut encore pousser nos questions plus avant, & nous enquerir quelles sont les raisons qui nous peuvent obliger à regler & à redresser ces inclinations perverses de la nature. II. POINT.

J'En découvre trois excellentes.

I. La premiere est pour l'égard de nos prochains, & pour nous empécher de faire des jugemens temeraires entr'eux, & de croire qu'ils ont bien des vices & des manquemens. Il y a bien à dire entre les cônoissances que Dieu a des choses d'icy bas, & celles qu'en ont les hommes, & en suite grandes differences entre les jugemens que Dieu en peut former, & ceux que les hômes en forment ordinairement. L'hôme ne connoist que selon l'exterieur & il ne juge aussi que selon ce qui paroist : mais Dieu sçait les choses & les juge selon toute l'essence & à fonds, & aussi les juge-t-il selon toute la verité d'icelles. *Homo secundum visionem oculorum judicabit, & secundû auditum autum arguet; Dominus autem intuetur cor.* Ce qui fait que jamais Dieu ne faille en ses connoissances, ny iamais ne se trompe en ses iugemens. Mais comme l'homme se peut abuser en l'une & en l'autre, delà il arrive qu'à proprement parler, III. POINT. I.

il ne convient qu'à Dieu d'être iuge, & non à l'homme: cependant comme le monde presentement est bâty, c'est chose toute notoire, que les hommes se font les iuges de tout, & se trompent aussi presque en tout, parce qu'ils ne jugent que sur le seul exterieur, lequel seul ils voyent, & nullement l'interieur. Posons donc le cas que quelqu'un de nos prochains ait une mauvaise inclination & habitude à la colere, & que par un subit mouvement, sans reflection sur soy, il en fasse paroître quelque chose au dehors, cette saillie de colere qu'il fera paroître, fera iuger de luy, qu'il est coupable du peché de la colere, quoy que pourtant contre la verité, puisque ce qu'il fait paroître de colere n'est qu'un effet naturel de sa mauvaise inclination, & non un acte volontaire de cette passion; mais qui ne le rend pas coupable devant Dieu: cependant il sera luy-même cause de ce iugement temeraire, que l'on fait contre luy, en ayant donné sujet par le transport de cette passion qu'il a poussé au dehors. Donc pour empêcher qu'on ne fasse point ces iugemens temeraires contre luy, qu'il est coupable du peché de transport & de colere, il doit travailler à en oster l'occasion, & à corriger en soy les mouvemens & mauvaises inclinations & habitudes de colere, & travailler qu'on ne les voye plus en luy. C'est la premiere raison, il faut qu'un chacun redresse & corrige ses imperfections, ses mauvaises inclinatiõs de la nature, à sçavoir pour le prochain, & pour empescher les jugemens temeraires qu'on pourroit faire de luy, dont il en donneroit l'occasion par ses mouvemens naturels & vicieux, quoy que non criminels, mais non reprimez.

II. II. La seconde est, parce que ces inclinations mauvaises & imperfections, si elles ne sont amendées, elles deviennẽt des pechez ou elles font commettre des pechez. Je repeteray encore que les imperfections, & les inclinations naturelles, & leurs actes en suite comme tels, & avant que la volonté les ait receus, ne sont jamais des pechez, il se faut amuser & se complaire aupres de l'amour de nous mêmes autour de nos impatiences, depits, chagrins & amours pour y commettre des pechez. Mais ie dis aussi maintenant si on n'étudie bien soigneusement à redresser ces inclinations naturelles, perverses, & s'il arrive qu'on s'y laisse emporter volontairement, toutes ces saillies si elles ne sont guidées par la raison, seront des pechez & peut-être mortels: & combien par effet arrive t'il que la promptitude, le chagrin, l'amour & autre mouvemens de l'inclination naturelle pour être negligez pour n'être pas redressez degenerent elles en des coleres volontaires, en des chagrins criminels, & des vicieux amours? Et comme il est vray qu'on

qu'on neglige trop, même ceux qui font état de la vertu, de se corriger de ses imperfections: car cóbien se trouve-t-il peu de ces imperfections qui ne soient point des pechez? Je dis peu par effet, parceque si ces inclinations negligées nous portent au peché, quād ce ne seroit qu'à un peché veniel, le peché veniel même étāt d'une si maligne nature, étant toûjours desagreable à Dieu, & comme nous vismes en l'Entretien precedent, puny en Enfer par accident d'un châtiment eternel, combien doit on travailler à se faire quitte de toutes ces vicieuses inclinations qui ne font que tendre au mal?

III. La troisiême raison pourquoy il nous faut metre peine à nous corriger de ces imperfections, c'est parce que posé que ces inclinations engendrent en nous le peché, comme je viens de marquer; ces pechez seront en nous incorrigibles: oüy incorrigibles, parce qu'ils deviendront comme naturels, & fondez sur les naturelles inclinations, qu'on ne fait pas état de vouloir corriger. Et la chose est évidente. Je demeure d'accord qu'il est tellement impossible de corriger la nature, que nous n'en ressentions plus aucun mouvement, qu'on ne voye bien qui porte au peché, car si aujourd'huy on en repousse un, demain un autre s'élevera, voire tous peut-être tout à la fois, car le Jebuseen demeurera toûjours avec nous: Mais quoy que nous ne puissions pas reprimer ou moderer tous nos mouvemens naturels vitieux, c'est à dire inclinans au vice & au peché, nous en pouvons toûjours corriger quelques-uns, selon les rencontres, & les faire cesser pour quelque temps; ensorte que les pouvāt ainsi redresser & corriger si nous negligeōs de le faire, on ne le pourra plus par apres. cela arrive de deux sources, ou parce que nous ne voyons pas ces pechez qui sont venus de cette mauvaise tige, qui est l'inclination mauvaise, induisante à mal, tant nous sommes aveugles: ou parce que si nous les voyons, nous trouvons des raisons pour nous faire croire que nous n'avons pas pû faire autrement. Comme par exemple si on nous excuse de quelque legere colere, parole brusque, impatience, ou autre pareille, nous disons que nous ne voyons & ne reconnoissons point ce défaut en nous; ou si nous le reconnoissons, nous alleguons aussi tost un excuse, disant que nous n'avons pû agir autrement, ou que nous avons même deu ainsi agir. Or n'est il pas constant que de ces deux chefs s'ensuit l'incorrigibilité? car cōment pourroit-on corriger, & ne pas vouloir faire une chose cōme mauvaise, que nous ne recōnoissōs pas mauvaise? ou cōment mêmepourrions-nous corriger une chose, & ne la pas faire cōme nous l'avons faite, que nous III.

ne croyons pas être, mal faite, voire que nous estimons avoir été bien faite, & que de necessité même il a falu la faire, comme nous l'avons faite? Partant il faut travailler pour ces raisons, & pour ces suites à corriger & à redresser tous nos défauts, nos imperfections, nos pentes & non perverses inclinations au mal.

III. POINT. ET pour le faire plus efficacement il en faut rechercher & employer les plus solides moyens. Entre plusieurs j'en fournis trois.

I. I. Le premier Moyen pour se corriger & se défaire de ses mauvaises inclinations, c'est de les reconnoître. *Malum quod ignorat medicina non sanat*; les vitieuses inclinations ou passions, ne sont pas en tous les mêmes, chacun en son particulier a les siennes particulieres. *Quisque suos patitur manes*, mais aussi faut-il que chacun en son particulier travaille à les reconnoître, & voir & avoüer son foible.

II. II. En suite il faut demander à Dieu ses graces pour nous aider en cét ouvrage d'importance pour nôtre bien : Ha Seigneur assistez nous en cette affaire qui nous est de si grande consequence. *imperfectum meum viderunt oculi tui.* Vous connoissez mon mauvais naturel, & mes vitieuses inclinations, aidez moy à les corriger.

III. III. Et pour dernier moyen, c'est de metre la main à l'œuvre, & mortifier tout de bon ces mauvaises inclinations, par de bonnes & de valables voyes. Le Saint Evêque de Geneve en sa Philothée dit que pour faire devenir doux des amandiers amers, il ne faut que les percer au pied pour en faire sortir le suc. Aussi apres avoir reconnu quelque chose de sauvage & dereglé dans nos inclinations, il faut aller à la source de ses mauvaises inclinations, qui sont les affections, & comme les pieds de l'ame, & y travailler. Nôtre Seig. parlant à S Pierre, qui par humilité ne pouvoit souffrir que ce Sauveur se mist à ses pieds & les luy lavât, luy dit : *Qui mundus est totus non indiget nisi ut pedes lavet.* Je regarde toûjours les ames saintes & Religieuses côme des persônes toutes nettes & toutes pures de tout peché mortel, même aussi nettes de toute affection au peché veniel, & qui est tel, *non indiget nisi ut pedes lavet*, n'a plus de besoin que de se laver les pieds, c'est à dire n'a plus rien à faire, les pechez purgez, que de regler & de mortifier ses affections & ses mauvaises inclinations: & si il ne suffit pas de laver ses pieds, il faut les percer. Ouy il faut percer nos pieds, avec quoy? avec un peu de pointes des clouds qui ont percé les pieds de Nôtre Seigneur en sa Passion,

c'est à dire les assaisonner du ressouvenir de l'amertume de la Passion de Nôtre Seigneur, lequel est mort pour nos pechez, & a étendu les merites de sa mort, & la vertu de son sang, pour nous donner force à bien reprimer méme ces mouvemens & ces inclinations au mal que nous ressentons tous en nous, avec ces puissans moyens. Employons encore à cét effet les pratiques des vertus, l'oraison & l'usage legitime des Sacremens ; & apres tout cela nos pechez mortels effacez, l'affection à tout peché veniel, bannir nos imperfections, nos defauts & nos inclinations au mal, corrigées, mortifiées, & redressées, il n'y a plus que le Ciel à desirer. Dieu par sa bonté nous le donnera s'il luy plaist. *Amen.*



TROIS SORTES DE DEVOTIONS ou trois genres de Vertus exquiſes propres des Ames Religieuſes Epouſes de N. S. par leſquelles tres-ſingulierement elles gagnent le cœur de leur Epoux.

ENTRETIEN ONZIE'ME.

Interrogate quæſit via bona & ambulate in ea. JEREM. 6.

Informez vous & vous inſtruiſſez quelle eſt la bonne & la parfaite voye de pratiquer la devotion, & les Vertus, & marchez par icelle.

XI. ENTRETIEN

NOSTRE SEIGNEUR l'Epoux des Ames appelle ſes Epouſes,& les invite de le venir trouver en trois differens lieux, auſquels il deſire les voir, & communiquer avec elles, & pour exercer en un chacun de ces lieux les devotions & les vertus convenables. Premierement il les invite de venir avec luy aux montagnes, aux collines & aux campagnes ouvertes à tout le monde. *Vadam ad montem myrrhæ, & ad collem thuris: egrediamur in agrum.* 2. Il les appelle à ſa Vigne. *Vinea noſtra floruit.* 3. Et enfin il les convie
Cant. 4.7. 4.5. de ſe trouver & entrer dans ſon jardin, *Veni in hortũ meum ſoror mea ſponſa.* Jardin qui eſt clos & fermé, & qui n'eſt pas ouvert indifferemment à toutes perſonnes. Sous la figure de ces trois lieux où N. S. invite ſes Epouſe,les montagnes ou campagnes ouvertes, les Vignes & le Jardin clos, nous devons entendre trois differentes devotions auſquelles N. S. provoque les Ames cheries, de vaquer & de s'employer genereuſement. Les premieres ſont les devotions publiques & communes à tous les hommes, leſquelles doivent étre pratiquées par tous les fideles, juſqu'aux païſans même & habitans des campagnes, (quoy qu'elles ſoient particulierement convenables aux Religieuſes) & ces devotions & pratiques que j'appelle communes & propres à tout, conſiſtent à fuïr le peché & le haïr: ce qui eſt commun comme il eſt évident à tous les mortels. Les ſecondes devotions ſont devotions plus particulieres, & leſquelles ces Ames doivent pratiquer dans les Maiſons de Religion, qui

sont comparées à une vigne, & elles consistent à garder & à observer exactement ce qui est de l'Institut Religieux, & à pratiquer les vertus qui luy sont essentielles. Les troisiémes devotions sont des devotions tres-singulieres, & lesquelles l'ame Religieuse doit pratiquer en secret, en cachette entre elle & Dieu, comme dans un jardin clos, & elles consistent en la pratique de quelques vertus belles & solides, & de toutes sortes, pour lesquelles exercer on se cache, & on ne veut point pour tout qu'elles soient apperceuës d'aucun œil mortel, mais de Dieu seul. *Veni in hortum meum soror mea sponsa.* Voila ces trois sortes de devotions agreables à Dieu, à la pratique desquelles N. S. provoque ses Epouses, & pourquoy il les appelle aux campagnes, aux vignes, & aux jardins clos. Un mot de chaqu'une.

I. POINT.

LA premiere sorte de devotion ou le premier genre de vertu à quoy N. S. provoque les ames Religieuses, c'est celle que j'ay nommée commune, & qui a pour le lieu où on la peut & où on la doit exercer, les campagnes les plus ouvertes, c'est à dire tous les lieux du monde, comme étant une devotion commune à tous les hommes, & propre cependant tres-particulierement aux ames Religieuses : & elle consiste à fuïr le peché, à le detester, à le haïr, à le ruïner, & à ne luy donner jamais accés ny entrée chez soy.

Bien à propos cette pratique de fuïr, & de detester le peché, est appellée une devotion commune, dautant qu'elle appartiẽt à tous les hommes de l'univers, soit noble, soit roturier, soit habitant de ville, ou de la campagne, soit Prêtre, soit Laïque, soit personne de Cloître, soit homme du monde, & tous sans distinction d'aucun, ont une obligation particuliere de vaquer à cette pratique, de fuïr & de detester le peché : & ils tireront tous assez de sujets de le haïr & de l'éviter des choses horribles qui se rencontrent en luy. Je ne me veux servir que d'une, mais aussi est-elle épouventable. C'est que le peché est tel qu'il est haï de Dieu, comme son plus grand adversaire: cela ne devroit il pas suffire à tout hõme, pour cõcevoir une inimitié irrecõciliable contre luy: Oüy Ames saintes. Dieu est entierement opposé & contraire au peché, & la contrarieté & l'opposition qu'il a au peché est si extreme, qu'il ne s'en peut trouver en la nature de plus grande. Mettons cecy en son plein jour.

L'essence & la majesté de Dieu est si auguste & si incomprehensible, que qui entreprend de la vouloir comprendre, se sent

tout aussi-tôt trop foible & impuissant pour un si haut dessein.
Iob. 36. *Magnus Dominus & vincens scientiam nostram.* Le grand Dieu est à nos esprits comme une mer sans fond & sans rive, que nos entendemens ne sçauroient sonder : la foy pourtant nous a fait jour à ces grãdes tenebres, & nous a enseigné de Dieu que c'est un Estre Substantiel, Parfait & Subsistant en trois Hypostases ou Personnes, Pere, Fils & S. Esprit : & en ces trois paroles est comprise toute la plenitude de la Divinité. Or le Peché a tant de contrarieté avecDieu qu'il luy est opposé en toutes ces trois choses qui font toute l'essence de la Divinité.

I. I. Ce que nous considerons tout d'abord dans Dieu, ou la premiere notion que nous avons de luy, c'est qu'il Est, c'est son
Exodi 3. Existence. *Qui est misit me*, disoit Moïse à Pharaon parlant de Dieu. *Ego sum qui sum*, dit Dieu de soy-même. Et cette Existence de Dieu est si parfaite & si accomplie qu'elle contient tous les degrez de la perfection de l'être en une maniere infinie, & qui n'est propre qu'à luy. L'Estre de Dieu est un Estre permanent, essentiellement Estre, Estre par soy & de soy, en comparaison duquel toutes les existences des choses qui semblent les plus fermes, doivent être appellées un rien, selon ce
Psal. 38. que le Chantre-Roy le medite de soy-même, *substantia mea tanquam nihilum ante te.*

Or déja j'apperçois par ce premier rayon de la Divinité, l'étrange opposition qu'il y a entre Dieu & le Peché. C'est que Dieu est le Souverain Estre, & au plus haut degré d'Estre, & le Peché est au plus bas degré du neant & du rien : & comme on
Iob. 18. definit Dieu par l'Existence qui luy est essentielle, *Qui est misit me*, celuy qui est m'a envoyé, on definit aussi le Peché par une privation, ce qui luy est essentiel. *Qui non est*, celuy qui n'est point, comme l'appelle Job ; & la Philosophie dit *peccatum est Privatio rectitudinis debitæ in aliqua actione*, c'est une privation de droiture. Mais ce n'est pas assez parlant du Peché, de dire de luy qu'il est un rien, parcequ'il nous reduit à rien quant à nôtre tre surnaturel, & qu'il aneantit en nous le principe de la vie spirituelle, qui est la grace, l'Apôtre l'ayant dit si claire-
1. Cor. 13. ment: *Si habuero omnem Prophetiam & noverim omnia mysteria, charitatem autem non habeam, nihil sum*, si je n'ay point la charité je
Psal. 72. n'ay rien, je ne suis rien : Et David apres son peché: *Ad nihilum redactus sum*, je suis reduit à rien. Mais il faut aussi l'appeller un rien quant à sa nature, car le Peché est une pure privation, & comme les tenebres, la nuit, le silence, & la mort ne sont pas des estres, mais des privations d'estre, & par consequent

fort éloignez de Dieu, aussi le Peché étant une privation de bonté & de droiture dans une action morale, on ne le doit pas considerer comme quelque chose d'existent, mais comme une privation, & par ainsi comme chose infiniment éloignée de l'Estre de Dieu.

II. Passons plus outre, & regardons le grand Dieu de la part de ses Attributs ou Perfections Divines, je retrouve encore en ce regard de merveilleuses oppositions entre Dieu & le Peché: car outre ce que déja nous avons pû cy-dessus marquer en ce sujet, disons que Dieu est la même Justice, le Peché la même injustice: Dieu est la même bonté, le Peché est la même malice: Dieu est la même unité, le Peché la cause de la division *divisum est cor eorum.* Dieu est la même Verité, le Peché est le mensonge même qui se déguise en mille façons: Dieu est la même grandeur, le Peché la même bassesse: Dieu est la même puissance, le Peché la même impuissance & foiblesse. Bref Dieu contient en soy toutes les perfections imaginables en un degré souverain: le Peché au contraire est remply de défauts, de manquemens & d'imperfections, & c'est l'imperfection même, & la même misere. II. *Osee 10.*

III. Dans l'Estre Divin outre l'existence, & les perfections absoluës, on y adore encore & on y reconnoist les perfections relatives, & les trois personnes sacrées, le Pere, le Fils, & le Divin Esprit. Or en cela encore je continuë à voir la grande contrarieté & incompatibilité de Dieu avec le Peché, contrarieté qui est si extréme, que ces trois personnes n'ont pû souffrir en façon du monde le Peché & l'ont aneanty par toutes les voyes imaginables. L'Evangeliste S. Jean a dit parlant de la tres-sainte Trinité, *Tres sunt qui testimonium dant in cælo; Pater, Verbum & Spiritus Sanctus, & hi tres unum sunt:* Il y a trois personnes en Dieu, mais elles ne sont qu'un dans le dessein de combatre le Peché, & elles rendent témoignage & donnent la preuve de la haine & opposition qu'elles ont au Peché par trois belles choses qui sont marquées par le même Evangeliste & au même lieu, à sçavoir par l'eau, par le sang & par l'esprit, *Tres sunt qui testimonium dant in terra, Spiritus, Aqua & Sanguis.* III. *1. Joan. 5.*

1. Le Pere Divin en premier lieu a bien fait voir par l'eau la haine qu'il avoit contre le Peché, ayant envoyé en terre un deluge d'eau pour le noyer: *Omnis caro corruperat viam suam:* le Peché avoit tout corrompu; Je ne le souffriray jamais dit Dieu, je le détruiray, & je l'aneantiray. Ce Pere Divin un peu auparavant la rebellion des hommes avoit veu la grande revolte des 1. *Gen. 6.*

Anges qui étoient ses premieres creatures, ils avoient été doüez de grace & d'un grand nombre de perfections, mais s'étant laissez emporter par le Peché de Superbe, Dieu aussi-tôt sans leur donner aucun temps de Penitence les foudroya du plus haut du Ciel jusqu'au profond des abysmes, sans avoir égard ny à la beauté de leur nature, ny à la grandeur de leur condition, ny à ce qu'ils étoient faits à son image, ny à ce qu'ils avoient été ses amis, ny à ce qu'ils le renieroient eternellement, ny a ce qu'ils occasionneroient tant de pechez au monde, & apres avoir ainsi fait voir sa haine contre le Peché à l'endroit des Anges prevaricateurs, il fit voir le même à l'endroit des hommes par le deluge d'eau qu'il envoya sur la terre.

2. 1. Ioan. 5. 2. Et le Fils sacré n'a-t-il pas rendu témoignage de la haine qu'il avoit contre le Peché par le sang : *Spiritus, aqua & sanguis*, puisque le Pere Divin l'ayant seulement noyé dans le deluge d'eau, il a voulu luy même se noyer dãs son propre sang, n'ayãt operé ce grand ouvrage de sa mort corporelle, que pour dõner Dan. 9. la mort spirituelle au peché, *ut finem accipiat peccatum, & deleatur iniquitas*, & ayant laissé un bain perpetuel composé encore de son sang, pour y noyer les pechez qui se commettroient jusqu'à la fin du monde, qui est le bain des Sacremens.

3. 3. Et le S. Esprit a fait voir par d'aussi belles preuves que le Pere & le Fils, sçavoir par l'esprit, la contrarieté qu'il avoit au Peché, quand aussi-tôt le Peché cõmis par les hommes, il s'est Gen. 6. retiré d'eux, *non permanebit in homine spiritus meus, quia caro est*, & il fournit à l'Eglise tous les jours la plus forte de toutes les armes spirituelles contre le Peché, qui est la Contrition: Contrition que nul en terre ne peut avoir ny ne peut mettre en exercice que par le mouvement & le don qu'en fait ce divin Esprit. En verité (M) ne voila pas une étrange contrarieté & opposition de Dieu au Peché, de dire que tout Dieu, Dieu dans la plenitude de sa Divinité, & tout ce qui est en Dieu a des contrarietez étranges au Peché : & Dieu est tellement ennemy du Peché, qu'il ne le sçauroit ny aimer, ny le desirer, ny pas même souffrir, & il cessera plûtost d'être Dieu, que de cesser d'être opposé au Peché, de le haïr, de le persecuter, de le punir & de l'aneantir. Or comment ne seroit-ce pas une devotion & une obligation commune à tous les hommes, de detester & d'éviter le peché, puisque Dieu le grand Estre, le Pere & le Createur de tous les hommes, a une si étrange opposition au Peché, son ennemy declaré?

Mais si, veu ce que j'ay dit, tous les hommes doivent conve-

nir en ce point que de haïr le peché, & que ce doit étre la devotion & la pratique commune de tous les mortels, je dis qu'elle doit étre la pratique particuliere des ames Religieuses, & qu'elles ont une obligation par leur état & leur profession de vie à fuïr le peché, & à se declarer contre luy : & voicy mon raisonnement. La vertu de Religion qui est une excellente vertu morale, & une des dépendantes de la justice, est une vertu par laquelle on fait état d'honorer, de venerer & d'adorer la majesté suprême de Dieu, & elle employe tout ce qu'elle est pour rendre à Dieu tout le culte & l'honneur qu'elle peut. Or quoy que tous les hommes soient obligez d'employer cette vertu de Religion, & par elle rendre à Dieu ce qui luy est deu, il est pourtant certain que c'est le devoir special, & tres-particulier des Religieux. Et c'est si bien leur devoir special qu'ils en sont appellez Religieux, comme cette vertu & ses pratiques leur étant tout-à-fait essentielles, & un Religieux sans religion, c'est à dire, sans affection à servir, & à honorer son Dieu, n'est qu'un phantôme de Religieux, & non un veritable Religieux. Or si les Religieux sont obligez plusqu'aucuns autres d'honorer & de servir Dieu, le Peché étât opposé à Dieu, le Peché étant un deshonneur & un mépris formel de Dieu, le Peché étant le destructeur de Dieu en la personne de JESUS-CHRIST Dieu & homme, le Religieux a plus d'engagement & d'obligation à le haïr que tout autre, tel qu'il soit ; à le détruire, à l'aneantir, à le fuïr, à l'éviter & à le detester. Donc c'est une devotion cõmune à tous les hommes, mais en même temps propre particulierement aux personnes Religieuses, de haïr & de fuïr le Peché, & n'avoir aucune alliance ny commerce avec le Peché.

LEs secondes sortes de devotions ou emplois vertueux à quoy N. S. prouoque les ames Religieuses, ce sont ceux que j'appelle non plus communes à tous, comme les precedentes, & dont on voyoit les exercices se faire par tout, & par toutes sortes de personnes ; mais que j'appelle particulieres, & dont les pratiques ne se voyent que dans les maisons Religieuses, que N. S. appelle sa vigne; *Vinea nostra floruit*, & vigne choisie, *Vinea electa*, pour les belles convenances qu'il y a entre les maisons Religieuses, & les vignes. Or ces vertus particulieres qui sont à exercer par les ames Religieuses dans ces maisons regulieres, dans des Cloîtres, ce sont l'exacte observance des regles, & de tout ce qui est prescrit, marqué & II. POIN

commandé par elles. Il ne faut pas se persuader que ce qu'il y a à faire dans ces maisons,ne consiste qu'à s'employer à ce que vulgairement on appelle dans ces maisons des petits ouvrages, qui est à dire, pour bien parler des choses, & selon la verité, à des choses inutiles,pour ne pas dire pis, ou bien à s'occuper au tracas du temporel de la maison, pour pouvoir le faire subsister; *quæsivit lanam & linum, & operata est consilio manuum suarum*; ainsi qu'il est dit de la femme forte qu'elle s'employoit au travail de ses mains, ce qui est vacquer à la ménagerie. Ny aussi d'ailleurs il ne faut pas s'imaginer, qu'on est dans la Religion comme dans un Pathmos pour y avoir des revelations, des extases, & des communications bien intimes avec Dieu : ce qui ne seroit que nourrir l'orgueil, & entretenir une secrete superbe. Il n'est rien de tout cela. Mais la pratique veritable, solide, & propre des Cloîtres & des personnes Religieuses, c'est de travailler chacune à sa propre perfection, & de cultiver son ame, comme une vigne qui nous est donnée, pour la metre en état de rapporter à son maître, qui est Nôtre Seigneur, des fruits dignes de luy être presentez, & d'être goûtez de luy. Et cela s'accomplit par l'observation exacte de la Regle, laquelle comprend tous les moyens d'arriver à cette perfection. Voulez-vous dans la vigne du Seigneur qui est vôtre Religion, vivre comme vous devez? lisez, meditez, & pratiquez vôtre Regle: il n'y a que cela à faire. Il y avoit autrefois dans le vieil Testament des pieces de monnoye au Temple qui étoient comme des originaux,&pour sçavoir si une piece étoit d'alloy, au sujet du poids, & de la fabrique, on la venoit presenter à cette piece primitive, & originaire. Si vous voulez sçavoir si quelque action est mettable, & digne de Dieu,presentez-la devant vôtre Regle,& si elle luy est conforme, elle passera aisément pour bonne : vacquez aux exercices, marquez par la regle, voila vôtre Devotion Religieuse accomplie, & l'ouvrage propre de la Religion, & qui luy sera essentiel plusque tout autre à quoy vous pourriez vacquer.

III. POINT. LEs troisiémes sortes de vertus ou de devotions que doivent pratiquer les ames Religieuses, ce sont non plus celles que je viens de nommer particulieres, & qui étant selon la Regle, doivent être exercées hardiment, & hautement devant toute la communauté, mais ce sont celles que j'appelle singulieres, & qui doivent être pratiquées en secret, à la

veuë & à la connoissance de Dieu seul, sous l'aveu neanmoins des Confesseurs, des Directeurs, & autres personnages à qui il appartient de les connoître. Or à l'égard de ce genre de devotions, la Religion est comme un jardin fermé, *hortus conclusus*, où Dieu appelle ses épouses, *veni in hortum meum*, où ces ames se renfermant pratiquent entre Dieu leur époux & elles certaines vertus, qui ne viennent point à la connoissance d'homme mortel sur la terre, tant elles sont secretes & cachées, ô que ces devotions sont belles ! L'Evangile nous oblige de faire quelques bonnes actions à la veuë de nos prochains même : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, & glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est*, & ces ames pratiquent ainsi certaines vertus à la veuë des hommes, à l'édification des prochains. Mais le saint Esprit leur dit par la bouche de saint Paul de porter encore leurs pratiques plus haut, *æmulamini charismata meliora*, & de faire quelquesfois des actes de vertu en secret, & comme en cachette, qu'il n'y ait que Dieu & elles qui le sçachent. De sorte que, ô ames, si vous êtes bonnes, & que vous paroissiez telles au dehors par vos actions publiques, & que tout le monde void, soyez encore meilleures, faisant quelque chose de plus qu'on ne pense. Que si vous demandez quelles peuvent être ces pratiques de vertu cachées & secrettes, que les ames peuvent operer, & qui sont outre les évidentes & les publiques, je répondray que telles seroient, comme il se recueille des faits particuliers de certains Saints Religieux & Seculiers méme, qui ont vacqué à ces manieres de devotions, de porter reglement sous les habits de sa Regle, ou sur ceux de sa condition, c'est à dire sous l'or, la soye, la pourpre, ou l'écarlate, une, deux ou trois fois la semaine, le cilice sur la chair : ou bien faire la discipline dans l'espace d'un quart d'heure, & de faire chaque jour l'oraison mentale en secret, outre sa pratique, se relever la nuit, une ou deux fois, & au temps des froidures, & faire quelques prieres à genoux courtes ou longues, selon sa devotion : faire des resolutions que l'on gardera inviolablement de quelques choses extraordinaires, de ne refuser jamais l'aumône à personne, de ne toucher, & ne jamais regarder personne en face, & principalement si elle est de divers sexe : ne se plaindre jamais de personne : ne dire jamais aucun mal d'autruy, pour petit qu'il soit, faire état de ne perdre jamais Dieu de veuë, autant que l'infirmité humaine le peut permetre, prendre tel évenement qui nous puisse arriver de la main de

Dieu, sans se plaindre, ne sortir jamais de table sans se mortifier de la privation de la chose qui seroit la plus à son goust.

Faire tout à la plus grande gloire de Dieu, & comme on sçait qu'il est à la plus grande gloire de Dieu, presenter comme il se fait en beaucoup de religions un petit billet au Superieur, contenant nombre d'actions ou pratiques de mortification sur le manger, le boire, le dormir, le parler, le converser, ou toute autre vertu par dessus, & outre celles qui se pratiquent communement par toutes, qu'on demande congé de faire, pour avoir la benediction de l'obeïssance: Faire en un mot pareilles pratiques, c'est ce qu'on appelle actions secrettes & cachées, & que les bonnes ames font sans que personne les sçache, sans qu'aucun s'en prenne garde, & qui ne sont communes qu'à Dieu, & à ceux a qui on a besoin de les découvrir.

Mais de crainte que ces saintes devotions & pratiques vertueuses entant que cachées, ne semblent suspectes à quelques-uns, authorisons les de l'Ecriture, des Exemples, & des fruits qu'elles apportent.

I. I. Ces vertus secrettes & cachées & qui ne sont connuës qu'à Dieu, sont authorisées de N. Seigneur, il en est le Maître, & il les a enseignées dans l'Evangile. Voicy cõme il parle de la Vertu de l'Oraison, on en peut dire de même de toutes les autres: *Tu autem cum oraveris intra in cubiculum tuum, & clauso ostio ora Patrem tuum in abscondito, & Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi.* Quand vous voudrez faire oraison, de même, quand vous aurez desir de vous mortifier, de jeûner, enfermez vous en vôtre Oratoire, & priez la porte fermée sur vous, pour faire cette action en secret, & en cachette, il vous doit suffire que Dieu vous voye, & il vous recompensera.

II. II. Et celuy qui a porté cét enseignement l'a authorisé par sa pratique, car combien N. S. par l'espace de dix-huit années qu'il étoit enfermé dans sa petite maison de Nazareth a-t-il fait d'actes de vertu inconnus & qui n'étoient veus de personne? & combien méme dans les trois ans de sa vie publique & manifeste, en a-t-il fait de pareilles? combien de fois a-t-il passé nuits en oraison? combien de fois a-t-il prié, jeûné, matté son corps, couché sur la dure, prié la face contre terre, sans témoins de ces pieuses actions, & sans qu'aucun homme mortel les ait veuës ny sceuës? Sainte Claire étant encore au monde jeûne Damoiselle & delicate, portoit secrettement un cilice, sans que cela ait été apperceu d'aucune de ses cõpagnes. Autant en faisoit le Cardinal Ximenes,

homme occupé en des affaires d'Etat, & sous sa pourpre il tenoit sa haire cachée. Le Cardinal Baronius montroit en sa chambre un beau & riche lit, & il l'appelloit le lit du Cardinal Baronius, qui étoit de parade seulement, & dans lequel il ne couchoit jamais; mais il en avoit un autre fort pauvre & fort simple qui étoit caché & qu'on ne voyoit pas, & c'étoit le lit de Cesar, ainsi s'appelloit-il, & c'étoit sur ce lit qu'il prenoit son repos. Le B. Loüis de Gonzague faisoit état de ne regarder point de femmes au visage, & Ste. Claire de Montescalco d'hômes, & cela sans le dire. S. Charles Borromée ne regardoit jamais par une fenestre. D'autres font état de ne s'approcher point du feu, tel froid qu'il fasse, & l'autre de garder des lettres, qu'on sçavoit n'importer à personne, jusqu'à trois ou quatre jours sans les ouvrir pour vaincre la curiosité : Faire ces Vertus, & les faire en secret, prendre plaisir à les tenir cachées, & que nulle ne s'en apperçoive, quoy que quelquefois elles se fassent en public, c'est où est la perfection.

III. Mais ô que ces Vertus secrettes & cachées portent avec soy d'avantage & de fruit: *Omnia poma nova & vetera servavi tibi*, je vous ay reservé pour vous les fruits nouveaux & anciens de mon Jardin. III.

1. Premierement ces Vertus ainsi operées secrettement ont l'hôneur d'être appellées les pieces d'amis, & d'êtres propre pour l'époux, & reservées pour luy. Toutes les autres Vertus qui paroissent en public sont pour tous & à tous ; mais celles qu'on fait en secret sont pour le seul époux, & avec elles il y trouve ses épouses belles & agreables. Aussi dans le Cantique il dit, de chacune d'elles, *Pulchra es amica mea, absque eo quod intrinsecus latet*, comme s'il leur disoit: Vous êtes agreables paroissant avec ces Vertus publiques, & que vous faites à la face des hommes, mais vous l'etes tout autrement, considerées doüées, de celles qui sont secrettes, & quand je vous considere avec vos vertus interieures & faites en cachette des hommes. 1.

2. De plus, c'est que ces pratiques de Vertus à nôtre égard sont bien solides & parfaitement à l'abry de la vanité : elles sont plus nôtres que ne sont pas les autres : les vertus exterieures, & qui se voyent au dehors, sont conceuës des hommes au hasard de la vanité, de laquelle les autres sôt à couvert, parce qu'on ne les voit pas, & comme dit S. Bernard, il est plus utile à l'hôme de cacher ce qui est en luy de bon, que de le produire au dehors, & de le manifester: *Utilius est abscondere magis quàm ostentare, si quid habemus boni.* 2. D. Bern. Serm. 4. de Advent.

3. Bref, ces saintes actions faites ainsi en secret pour honorer 3.

Dieu, comme elles sont de grand merite, aussi seront elles un jour amplement recompensées au Ciel : *Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi*, & ceux qui paroissoient moins parfaits pendant leur vie n'operant pas tant de Vertus à la veuë des hommes, & qui sembloient par consequent meriter bien peu de recompense, ayant pris plaisir d'ailleurs à s'exercer en d'innombrables pratiques d'actions secrettes & cachées de Vertu, seront veus en consequence de ces devotions secrettes remporter une grande gloire dans les Cieux.

CONCLUSION.

JE repete en trois paroles ce que j'ay enseigné en tout ce Discours, & ie dis à l'ame Religieuse pour qui il a été dressé, qu'elle écoute la voix de son Epoux qui l'appelle en trois lieux, en ses grandes & pleines campagnes, en sa vigne fleurissante & en son jardin clos, qu'elle s'y rende, & fasse-là ce qu'il desire.

1. En ces campagnes elle est appellée pour operer le grand acte de Vertu, qui doit être commun à tout homme ; mais extremément propre à l'ame Religieuse, qui est de haïr, de detester & de fuïr tout peché : Ha faudroit-il qu'on reconnust au plus chetif des hommes & au plus imparfait & au dernier des Chrêtiens, un seul petit peché? C'est ce qui ne se doit souffrir, mais bien moins est tolerable, voire pour mieux dire, c'est une chose tout à fait intolerable, qu'une personne Religieuse soit reconnuë tomber dans le peché.

2. En sa vigne fleurissante qui est la Religion, elle est appellée par cét Epoux, pour faire les œuvres propres & dignes de ce lieu, qui sont la garde & l'observance de la regle promise, voüée & jurée. Seroit ce pas une chose honteuse qu'une Religieuse apres avoir voüé un certain genre de vie, ne fist point état de l'observer, mais de la mépriser, & de marcher même par des voyes opposées.

3. Bref, cette ame est appellée par son Epoux en son jardin clos, c'est à dire dans la celle reguliere, ou quelqu'autre lieu secret de la maison, pour là faire en cachette & hors la veuë des personnes du Monastere, nombre de vertueuses actions par dessus celles que la Regle ordonne. N'est-ce pas chose à demander & à desirer qu'une ame sainte s'adonne à ce genre de devotion ? Oüy, ô ame sainte, c'est ce que vôtre Epoux souhaite de vous, choisissez quelques pratiques que Dieu vous inspirera, & vacquez y dans ce secret, n'ayant que Dieu seul pour témoin & ses Anges : *Intra in cubiculum & clauso ostio ora Patrem tuum in abscondito* : Fermez vôtre porte, & à huis clos sans être apperceuë, priez, lisez, medi-

tez, punissez vous, mortifiez vous, châtiez vous, & exercez vous en trente actions pareilles, tâchez par ce moyen à devenir meilleur que vous ne paroissez pas, à faire d'autre bien qu'on ne croit pas, à davantage honorer, servir, adorer Dieu, qu'on ne se persuade pas : trompez par cette sainte & licite ruse vos compagnes, & faites de tres saintes actions si secrettement, qu'on puisse dire un jour de vous ce que S. Gregoire de Nazianze disoit de saint Cesarius son frere apres sa mort : Mon frere Cesarius vivoit fort caché, & c'est en quoy se trouve sa plus grande pieté, connuë en ses secrettes pratiques de devotion de Dieu seul & de nul autre : *Vivebat Cæsarius soli Deo cognitus, quod majoris est pietatis.* D. Greg. Naz. Orat. 7.

FIN.

ERRATA.

Page 7 ligne 28 *lisez orat.* p. 32 l. 38. *l.* exciter, p 85 l. 28 *l. super*, p. 37. l. 5. *l* commencer, p. 39 l. 11 *ostez* encore, & l. 39 *l.* banquetans, p. 40 l. 21 *l.* qu'a fait, p. 48 l. 9 *l.* pauvre, p. 58 l. 22. *l. eo*, p. 62 *l. Salvatore*, & l. 35 *l.* donné à Dieu. p. 64. l. 29 *l. monstravero tibi*, p. 65 l. 41 *l.* dés l'entrée, p. 68 l 1. *l.* s'accomplissoient, & l. 24 *& paulo post*, *l.* vn peu apres, p 70 l. 25 *l. velabant*, & mesme ligne *l. duabus alijs velabant corpus*, *&*. p. 73 l. 2. *aliqui codices legunt*, *l.* on lit dans d'autres Autheurs, p. 77 l. à la marge. *D. Leo Serm. de Nat. Dom. c. 8.* p. 78 l. 26 *l. bis*, & l. 36 *l.* de son sang precieux, p. 79 l. 19 *l.* voile, p. 81 l. 8 *l. vovists*, p. 84 l. 10 *l.* famille. p. 88 l. 6. *l.* devot de faire, & *l.* 37 *l.* desordre de leur, p 104 l. 16 *l.* prise, p 105 l 9 *l.* deduit, p. 107 l. 13 *ostez* de, p. 127 l. 31 *l.* maison, l. 36 *l.* obmetre, & l. 40 *l.* quitter. p. 128 l. 5 *l.* sçachant, & l. 17 *l. habebat*, p. 130 l. 25. *l. viro*, p. 131 l. 17. ou comme lit S. Hierosme, p. 136 l. 25 *l. studeto*, p. 137 l. 32 *l.* veulent p. 138 l. 7 *l.* puissantes. p. 139 l. 14 *ostez* ne, l. 38 *l. Qui*, & l 39 *l. coruunt*, p. 144 l. 12 *l. corrigere*, p. 145 l. 16 *l.* témoignant en p. 147 l. 20 *l. qui*, p. 148 l. 18 *l. illo*, & l. 41 *l* ou n'en est pas, p. 150 l. 41 *l.* ce mal aussi ce découvre quelquefois par ses funestes suites parmy, p. 151 l. 33 *l.* guarantisse, & l. 38 *l.* pour sa gloire, p. 164 l. 25. *l. expugnes*, p. 168 *l.* 2. dépouillé, & l. 1. & reverty, p. 170 l. 24 *l. propensi*, p. 180 l. 34 *l. persecutione*, p. 84 l. 18 *l.* abysmées, & l. 41 *l. epicem sancta*, p. 186 l. 32 *l.* quelque peine, p. 188 l 21 *ostez* cependant, p. 191 l. 18 *l. in delicijs*, p. 211. l. 36. *l. victima* p. 218 l. 22 *l.* un motif pour vous engager d'entrer, p. 224 l. 20 *l.* qu'il supplie, p. 226 l 19. *ostez* est p. 227 l. 16 *l.* il suit de la, p. 233 l. 22 *l.* cét amour, page 238 ligne 40 *lisez. resistite*, page 243 ligne. 36 *lisez.* rebutent, page 247 l. 36 *lisez tuis.* p. 243 l 13. *l. nummum*, p. 251 l. 2 *l.* ayans, & l. 27 *l.* prenant le change, p. 252 l 38 *l.* de son, p 257 l. 10 *l.* tout, p. 259 l. 22 *l. lectioni*, p. 262 l 18 *l. meminisse*, p. 264 l 23 *l. verbum tuum* & l. 37 *l. nuntiabatur*. & l. 39 *l. in mœrore cantabat*, p. 268 l. 21 *l. quæ*, & l. 23 *l. flores denuo.* p. 287 l. 16 *l. percipit.* p. 289 l. 27 *l* [illegible] & l. 28.

l. in pressuri, & l. 34 *l. meum*, p. 295 l. 30 *l. cantarem*; p. 296 l. 24. *l.* examiner, & l. 41 *ostez* dans p. 306 l. 6 fait que. & l. 7 les puissions, p. 314 l. 13 *l. parvula*, p. 316 l. 20 *l. fortitudinem*, & l. 33 *in domum Domini*, p. 318 *l.* 6 faisoient quelques années, p. 134 l. 7 *l. palvis*, p. 327 l. 33 *l.* saintes actes, p. 3 2 l. 24 *l. ambitiosior*, p. 334 l 17 *l. Tu Iudeus cum spe*, p. 342 l. 28. *l.* plus petite. p. 345 l 26 *l.* intelligibles, p 350 l. 33 *l.* peut estre, p. 351 l. 37 *l. publicum*, p. 352. l. 19. *l. contendum*, p. 353 l. 28. *l.* crée, p. 354 l. 21 outrepassé, & l. 37 *l.* qnant à moy, p. 363 l. 2. *sui*, l. 21 *ostez* un *me*, & l. 24 *l.* plainte est que, p. 364 l. 24 *ostez* ne p. 366 l. 2 *l. Domini*, p. 308 l. 20 *l.* tenir le chemin non de Tharsis, mais de Ninive, p. 369 l. 19 *l. absque*, p. 374 l. 35 *l.* desirs au sens, p. 376 l 17 usitez en l'Eglise. p. 385 l. 15 parlant de, p. 386 l. 12 *l.* ils les sentent toûjours revenir de sorte qu'ils, p. 387 l. 15. *l. scientem infirmitatem*, p 388 l. 7 *l.* pendant sa vie, p 389 l. 40 *l. audire*, p. 390. l. 11 *l. patitar &*, p. 395 l. 6 *l.* il les devorent, l. 21 *l.* des hommes & l. 24 *l. qui jucundus*, p. 396 l. 18. *l.* selon leur degré, p 410 l. 40 *l* avalons-la, p. 412 l. 12 *l.* courtes. p. 413 l. 15. *l.* confessions des spirituels, p. 420 l. 2. *l.* comme un Iuge, & l. 12 *l.* châtie tous, p. 428 l. 39 *l. figurie vere*, p. 423 l. 33 *l.* disons: p. 435 l. 26 *l.* il a veu. l. 40 *l. excelsans*, & l. 41 *l. maxillas*, p. 440 l. 35. *l.* j'ay dit, p. 457 l. 40 *l. vos*, p. 464. l 9. *l. valedicerem*, l. 12 *l. interumpere*, l. 15 *l. pravenire*, l. 20 *l. te unum* & l. 26 *l. putei*, p. 469 l. 14 *l.* exercices. p. 470 l. 8. *au chap. l.* dans la solitude & parleray à son cœur, p. 471 l. 21 *l.* demeure aux, & l. 23. *l. bos piga*, p. 473 l 10 *l. meus autem voluntates*, p. 475 l. 39 *l.* à des, p. 477 l. 26 *l. adultera*, p. 485 l. 8 *l. pajores*, l. 10 *l.* à celuy qui. l. 11. *ostez le premier* à, l. 15 *l* elle se fait. p. 487 l. 1 commettent, & l. 4 *l. peccemus*, p. 505 l. 9 *l.* la terre pour avec peine, p. 527 l. 22 *l. & operans*, p. 532 l. 3 *l.* disent les Docteurs, p. 531 l. 15 *l.* sont, l. 16 veniel dans quelques ordres, p. 532 l. 3 *Doctrina*, disent les Docteurs en Theologie de Paris, l. 24 *l.* qu'il faut, & l. 40 *l.* acquiescer par une juste, p. 533 l. 9 *l. ostium*, & l. 34 *l. ne recusetis*, p. 537 l. 5 *l calidus, incipiam te enomere ex ore meo*, p. 539 l. 7 *l* Ignace dit à, p. 549 l. 9 *l.* lesquelles à bon p. 553 l. 7 *l.* laïque peche, p 557 l. 8 *l. vineas*. l 16 *l. ferne depastus*, & l. 24 *l.* horrible tyran. p 558 l. 21 *l.* de Issus, p. 564 l. 30 *l.* perissant, p. 567 l. 7 *l.* pechez mortels seulement & l. 35 *l* avoir gousté, p. 571 l. 16 *l* il faut, p. 573 l. 14 *l.* pour les, p. 577 l. 4 *l. permiscetur*. l. 5 *l. contingit ut*, l. 17 *l. quis inter*, & l. 30 *l. quos vivis*, p. 578 l. 4. *l.* que tu n'aplaudisse, l 10 *l. à vobis*, l. 13 *l sunt: vocata*, & l. 18. éclairé Dieu, p. 588 l. 17 *l.* qnelque douce, p. 585 l. 12 *l. & sic*, p. 593 l. 12. *l. humus pinguis*, p. 595. l. 13 *l.* je priay, p. 601 l. 37. *l. auditum aurium*.